3 1761 11649832 0


Digitized by the Internet Archive
in 2023 with funding from
University of Toronto

https://archive.org/details/31761116498320

Publications
AI
XC62
E58
sue #62

House of Commons
Canada

REPORT OF THE STANDING
COMMITTEE ON ENVIRONMENT



LIBRARY
MAY 20 1993
University of Toronto

A GLOBAL PARTNERSHIP

Canada and the Conventions of the United Nations Conference on Environment and Development (UNCED)

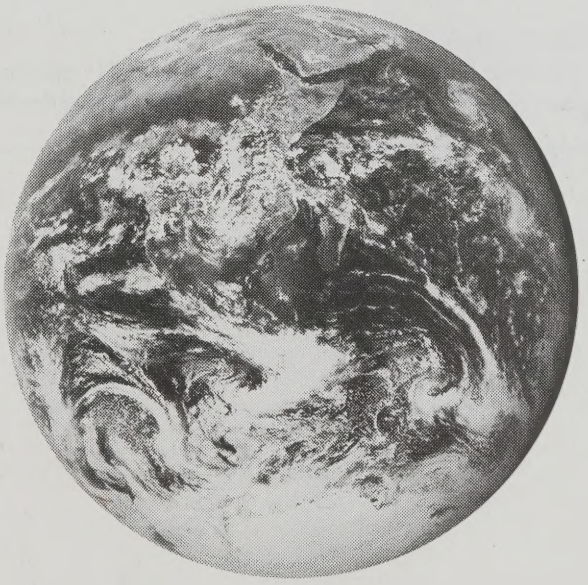
April 1993

The Honourable David MacDonald, P.C., M.P.
Chairperson

The cover photograph was provided by the Canadian Space Agency

House of Commons
Canada

REPORT OF THE STANDING
COMMITTEE ON ENVIRONMENT



A GLOBAL PARTNERSHIP

Canada and the Conventions of the United Nations Conference on Environment and Development (UNCED)

April 1993

The Honourable David MacDonald, P.C., M.P.
Chairperson

OUSE OF COMMONS

sue No. 62

nursday, April 22, 1993

hairperson: David MacDonald

CHAMBRE DES COMMUNES

Fascicule nº 62

Le jeudi 22 avril 1993

Président: David MacDonald

inutes of Proceedings and Evidence of the

Standing Committee on Environment

Procès–verbaux et témoignages du

Comité permanent de l'environnement

ESPECTING:

accordance with its mandate under Standing Order 08(2), a study of the Conventions of the United Nations onference on Environment and Development (UNCED)

NCLUDING:

HE SEVENTH REPORT TO THE HOUSE:

GLOBAL PARTNERSHIP
anada and the Conventions of the United Nations onference on Environment and Development (UNCED)

CONCERNANT:

Conformément au mandat que lui accorde l'article 108(2) du Règlement, une étude sur le Canada et les Conventions de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement (CNUED)

Y COMPRIS:

LE SEPTIÈME RAPPORT À LA CHAMBRE:

UN PARTENARIAT À L'ÉCHELLE DE LA PLANÈTE
Le Canada et les Conventions de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement (CNUED)

Third Session of the Thirty–fourth Parliament,
1991–92–93

Troisième session de la trente–quatrième législature,
1991–1992–1993

5552

MEMBERS OF THE STANDING COMMITTEE ON ENVIRONMENT

CHAIRPERSON

David MacDonald, P.C., M.P.	– Rosedale

VICE–CHAIRPERSONS

Yvon Côté, M.P.	– Richmond—Wolfe
Paul Martin, M.P.	– LaSalle—Émard

MEMBERS

Marlene Catterall, M.P.	– Ottawa West
Lee Clark, M.P.	– Brandon—Souris
Jim Fulton, M.P.	– Skeena
Brian O'Kurley, M.P.	– Elk Island
Ross Stevenson, M.P.	– Durham

OTHER MEMBERS WHO PARTICIPATED

Ethel Blondin–Andrew, M.P.	– Western Arctic
*Charles Caccia, P.C., M.P.	– Davenport
Rex Crawford, M.P.	– Kent
*Stan Darling, M.P.	– Parry Sound—Muskoka
Jean–Guy Guilbault, M.P.	– Drummond
*Lynn Hunter, M.P.	– Saanich—Gulf Islands
Roger Simmons, P.C., M.P.	– Burin—St. Georges
Christine Stewart, M.P.	– Northumberland
Len Taylor, M.P.	– The Battlefords—Meadow Lake
Lyle Vanclief, M.P.	– Prince Edward—Hastings

*(Charles Caccia, Stan Darling and Lynn Hunter were permanent Members for the purpose of this study).

CLERK OF THE COMMITTEE

Normand Radford

RESEARCH STAFF OF THE COMMITTEE

(Research Branch, Library of Parliament)

William Murray
Stephanie Meakin
Kristen Douglas

The Standing Committee on Environment has the honour to present its

SEVENTH REPORT

In accordance with Standing Order 108(2), the Standing Committee on Environment undertook the consideration of the substance of the Agreements of the United Nations Conference on Environment and Development (UNCED): Convention on Biological Biodiversity and Convention on Climate Change.

ACKNOWLEDGEMENTS

The Committee acknowledges, with gratitude, the cooperation and support of all those who contributed to our study of the United Nations Conference on Environment and Development and the two international Conventions signed at this conference. In particular, the Committee wishes to thank the witnesses who appeared before us, as well as those who submitted written briefs, for sharing with us their knowledge and insight.

We thank all of the officials who so ably assisted the Members who attended the Conference. We also wish to acknowledge the Members of Parliament from the three national parties who participated in our study. Their commitment to our common objective was critical to the comnpletion of this report.

This report would not have been possible without the efforts of many individuals. We wish to thank our Clerk, Norm Radford, for his devotion throughout the year, as well as the House of Commons staff.

Finally, but not least, we wish to thank our Library of Parliament research team, led by Dr. William Murray and composed of Stephanie Meakin and Kristen Douglas. Their patience, dedication and professionalism served us well.

Table of Contents

CHAPTER 1: THE UNITED NATIONS CONFERENCE ON ENVIRONMENT AND DEVELOPMENT 1

A. History of the Summit 2
B. Canadian Preparation and Goals 5
C. The Global Goals 6
D. What Happened At Rio? 7
1. Agenda 21 8
2. Statement of Forest Principles 9
3. The Commission on Sustainable Development (CSD) 9
4. The Rio Declaration 9
5. Convention on Biodiversity 10
6. Framework Convention on Climate Change 11

CHAPTER 2: IMPLEMENTING SUSTAINABLE DEVELOPMENT 13

CHAPTER 3: THE CONVENTION ON BIOLOGICAL DIVERSITY 21

BIODIVERSITY 21

THE UNITED NATIONS CONVENTION ON BIOLOGICAL DIVERSITY ... 21
A. Review of the Convention 21
B. The Convention and Canada 22

TOWARD A NATIONAL BIODIVERSITY STRATEGY 23
A. Information Resources 23
B. The Economic Value of Biodiversity 25
1. Economic Instruments 25
2. Internalizing the Value of Biodiversity 26
C. Protect Species and Spaces 27
D. Legislative Initiatives 29

CHAPTER 4: UNITED NATIONS FRAMEWORK CONVENTION ON CLIMATE CHANGE 33

SCIENTIFIC UPDATE ON CLIMATE CHANGE 33

CONVENTION NEGOTIATIONS 35

SCOPE OF THE CONVENTION 36

REALISTIC MITIGATION OPTIONS 38
A. Domestic Action 38
B. Further Direction 39

PRACTICAL CONCERNS AND POLICY DIRECTION 45

APPENDIX A: CONVENTION ON BIOLOGICAL DIVERSITY 51

APPENDIX B: RATIFICATION OF THE CONVENTION ON BIOLOGICAL DIVERSITY 85

APPENDIX C: UNITED NATIONS FRAMEWORK CONVENTION ON CLIMATE CHANGE 87

APPENDIX D: RATIFICATION OF THE U.N. FRAMEWORK ON CLIMATE CHANGE 123

APPENDIX E: MEMBERS OF PARLIAMENT WHO ATTENDED THE UNITED NATIONS CONFERENCE ON ENVIRONMENT AND DEVELOPMENT 125

APPENDIX F: LIST OF WITNESSES 127

APPENDIX G: LIST OF SUBMISSIONS 131

REQUEST FOR GOVERNMENT RESPONSE 133

LIST OF RECOMMENDATIONS

Recommendation No. 1

The Committee recommends that the Government of Canada maintain its objective of establishing an Earth Charter by 1995, and work toward this goal by pressing the newly-formed United Nations Commission on Sustainable Development to initiate and direct new international negotiations for the development of a visionary Earth Charter. (page 10)

Recommendation No. 2

The Committee recommends, as Canada embarks upon the transition to sustainable development, that the Rio Way (transparency, inclusiveness and accountability) become established as the fundamental basis for decision-making and policy development. (page 14)

Recommendation No. 3

The Committee recommends that the Government of Canada meet the Agenda 21 target of 0.7% of GNP for Official Development Assistance (ODA) by the year 2000, or sooner if possible. In addition, the Committee recommends that the Government of Canada consider the advisability of (i) using ODA as an inducement to discourage military spending, and (ii) linking ODA to programs in developing countries that support environmental protection, sustainable development, and human development (health care, education, population control, and in particular the empowerment of women through literacy). (page 18)

Recommendation No. 4

The Committee recommends that the Government of Canada assist in adressing the problems of developing nations (external indebtedness, restricted access to markets, depressed commodity prices and inequitable terms of trade) by pressing in the international arena for reforms in the United Nations and international financial institutions which would fulfil the Agenda 21 goal of promoting sustainable development through trade, foreign aid, and other economic policies. (page 19)

Recommendation No. 5

This Committee recognizes the importance of organizing Canada's scientific resources and expertise in order to optimize our capacity and effectiveness in meeting our international obligations under the Biodiversity Convention. The

Committee recommends that the Government of Canada examine the feasibility of re-grouping agencies and professionals working in the area of biodiversity in various federal departments to ensure effective communication and networking. (page 23)

Recommendation No. 6

The Committee considers that one of the fundamental building blocks of an effective National Biodiversity Strategy will be a National Inventory of Canada's Biological Diversity, and we recommend that the development of such an inventory be facilitated by the Government of Canada. The Committee further recommends that the Government of Canada support the creation of an international data bank of the world's species. (page 24)

Recommendation No. 7

The Committee recommends that the Government of Canada ensure sufficient support of institutional research into the classification and study of the species of flora and fauna that make up the diversity of life. (page 24)

Recommendation No. 8

The Committee recommends that the Government of Canada begin the design and implementation of economic instruments for the conservation of biological diversity, and re-evaluate government subsidies, policies and programs that contribute to environmental degradation. (page 26)

Recommendation No. 9

This Committee recommends that the Government of Canada consider extending to donations of natural heritage property the same tax treatment that applies to donations of cultural property. (page 26)

Recommendation No. 10

The Committee recommends that the Government of Canada begin the process of determining the value of biological diversity, so that its value can be internalized in the calculation of our national accounts. (page 27)

Recommendation No. 11

The Committee recommends that the Government of Canada, in cooperation with all levels of government, support the implementation of the five initiatives identified for action at the tri-council meeting:

1. **complete networks of protected areas representative of Canada's land-based natural regions by the year 2000 and accelerate the protection of areas representative of Canada's marine natural regions;**

2. **accelerate the identification and protection of critical wildlife habitat; (page 28)**

3. **adopt frameworks, strategies and time frames for the completion of protected areas networks;**

4. **continue to cooperate in the protection of ecosystems, landscapes, and wildlife habitat;**

5. **ensure that protected areas are integral components of all sustainable development strategies. (page 29)**

Recommendation No. 12

The Committee recommends that the Government of Canada, working with the provinces and territories, consider the necessity of legislation to conserve biological diversity within Canada, and take immediate steps to develop an integrated legislative approach to the protection of endangered species, habitat, ecosystems and biodiversity in Canada. (page 30)

Recommendation No. 13

The Committee recommends that the Government of Canada take whatever steps are necessary to ensure that its environmental assessments take full account of Canada's obligations under the Biodiversity Convention. (page 31)

Recommendation No. 14

The Committee recommends that the policies of Parks Canada and the regulations promulgated under the *National Parks Act* fully reflect and fulfill Canada's obligations under the Biodiversity Convention. (page 31)

Recommendation No. 15

The Committee recommends that the Government of Canada move toward a corporate average fuel economy standard of 7.2 litres per 100 km for passenger cars, and continuously tighten this standard as new technologies evolve. (page 41)

Recommendation No. 16

The Committee recommends that the Government of Canada support the shift to alternative fuels and transportation technologies by converting as many federal vehicles as possible to alternative fuels, and by annually increasing the percentage of alternative-fuel vehicles in the government fleet; such that, where practicable, alternative-fuel vehicles comprise as close as possible to 100% of new vehicles purchases by 1998. (page 42)

Recommendation No. 17

In recognition of the electrical grid system as an asset of national importance, and as a means to facilitate the reduction of Canadian greenhouse gas emissions, the Committee recommends that the Government of Canada work with the provincial

and territorial governments to improve grid access and fair market value for all electricity generated by non-utility generators from reclaimed and renewable energy sources. (page 43)

Recommendation No. 18

The Committee recommends that the Government of Canada establish a program or expand the mandate of an existing program (i) to document successful energy efficiency initiatives, (ii) to maintain a record of current energy-efficiency programs provided by governments and public utilities, (iii) to conduct cost-benefit and investment pay-back analyses on new energy-efficient products and technologies, and (iv) to effectively disseminate this information to the domestic, commercial and industrial sectors. (page 44)

Recommendation No. 19

The Committee recommends that the Government of Canada encourage private and public sector research initiatives for the development and introduction of a second-generation of energy-efficient technologies by the year 2000. (page 45)

Recommendation No. 20

The Committee recommends that the Government of Canada, in cooperation with all stakeholders (industry, environmental groups, provincial, territorial and municipal governments) (i) accelerate its program to develop an effective package of economic instruments with which to combat greenhouse gas emissions, (ii) test these concepts in localized pilot projects, and (iii) share Canadian expertise on a global basis through the United Nations Commission on Sustainable Development. (page 46)

Recommendation No. 21

The Committee recommends that the Government of Canada institute a sunset program to (i) establish a greenhouse gas emission data base, (ii) receive emission reduction reports, (iii) assign value to emission reduction activities, and (iv) upon implementation of an appropriate economic instrument, retroactively credit industries for their reduction achievements. (page 48)

Recommendation No. 22

The Committee recommends that the Government of Canada (i) establish minimum energy-efficiency standards for all energy-consuming products and equipment, (ii) affix energy-consumption labels to all energy-consuming products and equipment, and (iii) continuously tighten the minimum standards as new technologies evolve. In addition, the Committee recommends that the *National Building Code* be reviewed and updated as new energy efficient building technologies evolve. (page 48)

Recommendation No. 23

The Committee recommends that the Government of Canada consider the advisability of using economic instruments, such as tolls and incentives, to encourage the use of public transportation systems and more environmentally-friendly modes of travel. (page 50)

We do not inherit the earth from our ancestors, we borrow it from our children. (Inuit saying)

CHAPTER 1

The United Nations Conference on Environment and Development

From 3-14 June 1992, Rio de Janeiro hosted the United Nations Conference on Environment and Development (UNCED). Never before had so many countries come together in a spirit of concern and cooperation. The conference focused on current development and economic practices and their impact on the global environment, and on the development of a common strategy to integrate environmental considerations into economic and development decision-making worldwide. The conference concluded with the Earth Summit, at which leaders of 105 nations rallied behind a global commitment to sustainable development.

However, deep disappointment about UNCED has also been expressed by many participants and commentators. The conference is said to have failed to recognize and grapple with the link between the world's environmental crisis and its dominant model of economic development. Developing countries, in particular, would charge that the crucial issues of transfer of resources and transfer of technology did not begin to be examined. Other global concerns such as population growth, poverty of developing countries, overconsumption of resources, and the relationship between these issues and environmental problems, were not adequately addressed. Désirée McGraw, former UNCED Youth Ambassador, identified debt, militarization and nuclear energy as "non-agenda" items crucial to achieving UNCED's stated goal of sustainable development.[1] Even the praise of those expressing pleasure at the outcome of Rio is guarded; it is agreed that the degree to which the conference can be considered a success will only be known in time. The nature of the follow-up process by which decisions taken at Rio are implemented by governments and international bodies will determine the conference's ultimate significance.

Canadians have expressed a high level of concern about their natural environment. Our commitment was demonstrated by the lead role Canada took at the Earth Summit. Ten months have now passed since UNCED, and the challenge facing Canadians is how may we profit from the work begun at Rio? What action and direction must Canadians take to improve those areas where Rio failed, and to make significant and lasting environmental advances both at home and internationally? The House of Commons Standing Committee on Environment has endeavoured to address this challenge.

The Committee followed the events at Rio closely. Many of the members attended Rio and were active participants in the UNCED process, tracking the goals of the conference and its accomplishments, as well as the areas where success was not achieved. Because of the crucial importance of immediate, effective follow-up to Rio, in Canada as well as elsewhere, the members of this Committee wished to study the Conventions which Canada signed, and the steps which are being taken or considered by Canada for the coming months. Through the recommendations contained in this report, the Committee attempts to define Canada's future course of action toward the implementation of sustainable development.

---

[1] Désirée McGraw, "Making Sense of UNCED," Paper submitted to the House of Commons Standing Committee on Environment, December 1992, p. 6.

A. History of the Summit

In 1972, Stockholm, Sweden, hosted the first *United Nations Conference on the Human Environment*, which was attended by 113 delegates and two heads of state (Olaf Palme of Sweden and Indira Gandhi of India). This first-ever world conference on the environment raised a generation's awareness of an issue hitherto little talked about, the global environment. The Stockholm conference secured a permanent place for the environment on the world's agenda and led to the establishment of the United Nations Environment Program (UNEP). Although the international nature of the environment was now understood, environmental concerns were compartmentalized at Stockholm, where issues like pollution and species problems were high priorities.

Since the 1972 conference there have been a number of significant international conferences, as well as a number of international environmental agreements, some of which have been ratified by Canada. In 1976, the first-ever global conference on human settlements was held in Vancouver; and 1977 marked the important United Nations (UN) Conference on Desertification in Nairobi, as well as the UN Water Conference at which the *Mar del Plata Action Plan* was adopted. Other major international agreements include the 1978 *Great Lakes Water Quality Agreement*; the 1979 *Geneva Convention on Long-range Transboundary Air Pollution*; the 1985 *Helsinki Agreement* (a 21-nation commitment to reduce sulphur dioxide emissions); the 1988 *Montreal Protocol on Substances That Deplete the Ozone Layer*; and the 1989 *Basel Convention on Transboundary Movements of Hazardous Wastes*.[2] In 1992, it was this kind of international cooperation that UNCED sought, but on a larger scale.

The world community proceeded along a parallel track through the 1970s and 1980s in the effort to promote the development of developing countries. Beginning in the 1960s, which was declared the United Nations Development Decade, broad policies for the improvement of the standard of living in the developing world were created, and these policies and programs were revised and expanded during the succeeding two decades, also declared Development Decades.

Several key events occurred during the 1960s. The World Food Programme (WFP) was established as a joint undertaking of the UN and the Food and Agriculture Organization (FAO) in 1963. The WFP provides food to support development activities and emergency food in times of crisis. The General Assembly convened the United Nations Conference on Trade and Development (UNCTAD) in 1964, which became one of the UN's permanent bodies. Its aim is to analyze the practices of international trade and to enhance economic development wherever possible. UNCTAD met five times between 1964 and 1983. The United Nations Development Programme (UNDP), the world's largest multilateral technical grant assistance program and the central coordinating organization of the UN for development activities, was established in 1965. In 1967, the United Nations Industrial Development Organization (UNIDO) was established to promote the industrialization of the developing countries.

In 1970 the General Assembly adopted the *International Development Strategy*, which called for joint action by developing and developed countries and set specific goals for progress in all sectors of economic activity. The target that was then set for transfers of funds from economically

---

[2] Environment Canada, "Canada and the Earth Summit: Green Plan Goes Global," 1991.

advantaged countries has never been met by more than a few countries: developed countries were to endeavour to transfer financial resources to developing countries of at least one percent of gross national product (GNP). By the mid 1970s, at least 0.7% of GNP was to be transferred in the form of official development assistance (ODA)—long-term, low-interest loans—to developing countries.

In the 1970s, the prevailing international monetary system broke down, partly because of the oil crisis, which caused increased prices of other goods, shortages of goods, imbalances of trade and growing debt burdens. The Movement of Non-Aligned Countries and the Group of 77 (the central negotiating body for the developing countries) proposed extensive reforms, and in 1974 the General Assembly agreed that the prevailing economic order was in conflict with the goals of international equity that had been developed through international political and economic relations. The Assembly adopted the *Declaration and Programme of Action on the Establishment of a New International Economic Order.*

The new international economic order was intended to correct inequalities and eliminate, ultimately, the gap between developed and developing countries. The seventh special session of the General Assembly, held in September 1975, focused on issues of development and international cooperation, and a framework for UN work in several economic areas was outlined. However, by December of that year, the economic growth rate of the developing countries was beginning to fall short of targets. Since 1975, largely due to international economic recession and the failure of most developed countries to reach even half of the 0.7% target, and in spite of repeated UN resolutions urging developed countries to improve their performance, ODA levels have remained stagnant.

In 1976, UNCTAD established a Committee on Economic Cooperation among Developing Countries to assist in meeting its objective of enhancing mutual self-help among developing countries. In 1979, UNCTAD launched a new Programme of Action for Least Developed Countries, and in 1981, the UN Conference on the Least Developed Countries met and adopted the Programme, and called on all States to implement it as part of the new International Development Strategy for the Third UN Development Decade.

Proposals for the new international economic order were incorporated in the International Development Strategy for the Third United Nations Development Decade adopted by the General Assembly in 1980. The Strategy calls for changes in the world economy, in order to achieve a fairer distribution of the world's wealth. Development projects were growing in number by this decade: by 1983, UNDP was involved in 5,000 development projects in partnership with the governments of some 170 developing countries.

However, all of the institutional and other efforts to alleviate international development inequities had failed to have a significant impact. Developed countries have, for the most part, failed to increase contributions to UNDP, and ODA levels have not increased. In addition, other dynamics of the world economic system have been identified as contributing to the problems facing the global community. Tim Draimin, of the Canadian Council for International Cooperation, told the Committee that protectionism by the Organization for Economic Cooperation and Development (OECD) countries causes the South to lose up to $500 billion in trade opportunities per year. Also, crippling third World debt has contributed to negative financial flows, whereby the South makes a net payment of $40 to $50 billion per year to the developed countries of the North.[3]

---

[3] *Minutes and Proceedings of the Standing Committee on Environment,* Issue No.46, 17 November 1992, p. 13.

In fact, the two parallel tracks of development and environment were both running out of steam in the 1980s, and a new approach to both problems was needed. In 1983 the UN General Assembly established *The World Commission on Environment and Development*, better known as the *Brundtland Commission* after its chairperson, Norwegian Prime Minister, Gro Harlem Brundtland. Its aim was to link environmental issues to the findings of the 1980 Brandt report on North-South relations. The Brundtland report, published in 1987 as *Our Common Future*, declared that the time had come to recognize the linkages between the environment and the economy.

The concept that our economic needs can only be met by ensuring the protection of natural systems, which has come to prominence since the Brundtland Commission embraced the term "sustainable development", evolved in the early 1980s. Its roots are much older: Thomas Malthus, the English political economist, warned in 1798 that population growth could not continue forever without outstripping available natural resources. In 1972, the year of the UN Conference on the Human Environment in Stockholm, the Club of Rome issued a report entitled *The Limits to Growth*, its message being that fresh water, arable land, forests, minerals and the oceans are "the ultimate determinants of the limits to growth on this earth".[4]

The *World Conservation Strategy*, prepared in 1980 by the International Union for the Conservation of Nature along with the UNEP and the World Wildlife Fund, warned that negative consequences for humankind would result from the destruction of natural resources. The *Strategy* advocates the conservation of living resources for sustainable development. The *World Charter for Nature*, which was passed by the UN General Assembly in 1982, elaborated upon the idea, and although it did not use the words "sustainable development", the concept as we now understand it is clearly reflected throughout. For example, the Charter reaffirms that we must use natural resources "in a manner which ensures the preservation of the species and ecosystems for the benefit of present and future generations".[5]

The theme of sustainable development became a cornerstone of the work of the Brundtland Commission, which began in 1983. Inherent in the use of this new term was the merging of environment and development issues. Richard Sandbrook, of the International Institute for Environment and Development, told the Commission in June 1985:

> It has not been too difficult to push the environment lobby of the North and the development lobby of the South together. And there is now in fact a blurring of the distinction between the two, so they are coming to have a common consensus around the theme of sustainable development. . . In effect, there is a political community of interest, North and South, in the concept of sustainable development that you can build upon.[6]

---

4 Club of Rome, *The Limits to Growth*, cited in Michael Keating, *Toward a Common Future*, Ottawa, Environment Canada, 1989, p. 24.

5 United Nations, *World Charter for Nature*, United Nations General Assembly Resolution 37/7, 28 October 1982.

6 World Commission on Environment and Development, *Our Common Future*, ("the Brundtland Report"), April 1987, Oxford University Press, p. 2-20.

The report of the Brundtland Commission, *Our Common Future*, was influential, and its importance gave new emphasis to the term. The Commission's definition of sustainable development is widely used: "development which meets the needs of the present without compromising the ability of future generations to meet their own needs".[7]

The Brundtland Report called for an international conference to be convened by the UN General Assembly. This suggestion was considered and adopted by the UN General Assembly at the close of its 44th session in December 1989. The resolution, which established the conference, states that the purpose of the conference was to:

> elaborate strategies and measures to halt and reverse the effects of environmental degradation in the context of increased national and international efforts to promote sustainable and environmentally sound development in all countries.[8]

The first UN Conference on Environment and Development—UNCED for short, but better known as the "Earth Summit" after its final three days—was the culmination of two and a half years of world-wide consultation. The conference was attended by representatives of 178 nations, many non-governmental organizations (NGOs) and other interested parties (approximately 30,000 in total, including members of the media). Although successful as an assembly, in that so many heads of state and other participants were present, the conference failed to produce firm commitments by governments, either to specific targets in international agreements, or to specific levels of funding.

After the Brundtland Report was released in 1987, it became clear that the developed countries of the North understood it to be a document about environmental problems, while the developing countries of the South saw it as a development study. This dichotomy was not resolved at Rio. Although neither the development side nor the environment side were left out of the conference there was a failure to really integrate the two separate agendas as part of one inextricable relationship. As Christine Debrah, former Executive Director of the Environmental Protection Council of Ghana, has said,

> The underlying causes of the crisis of our civilization—the disparity between rich and poor, between developing and developed nations, unsustainable patterns of production and consumption, and, most importantly, population growth—have not really changed and would need a much greater political commitment from world leaders as well as individual citizens.[9]

B. Canadian Preparation and Goals

Canada's preparations for the Earth Summit were coordinated by the National Secretariat in cooperation with Environment Canada and External Affairs and International Trade Canada (EAITC) and the Canadian International Development Agency (CIDA). The preparations also

---

7 Ibid., p. ES-7.

8 United Nations Resolution 44/228, part 1.3, New York, 22 December 1989.

9 Lt. Col. (Rtd.) Christine K. Debrah, "The Earth Summit and the South", *Rio Reviews*, Geneva, The Centre for Our Common Future, 1992, p. 10.

received input from a large number of interest groups connected to the environment, development, business, industry, labour, the churches, universities, women, natives, and youth, as well as all levels of government.[10]

An interdepartmental committee on UNCED was established and co-chaired by Environment Canada and EAITC with representation from 20 federal departments and agencies. This group was responsible for coordinating the federal government's preparations for both UNCED and the International Preparatory Committee Meetings (PrepComs). Groups were organized to address each of Agenda 21's 115 issues, synthesizing departmental interests into drafts of the Canadian positions and identifying desirable outcomes from UNCED. Recognizing the need to hear from all stakeholders, the Canadian government financially assisted the formation of the Canadian Participatory Committee for UNCED. This Committee coordinated the participation of approximately thirty NGO groups.

Canada attended the PrepComs with specific objectives in mind. Canada emphasized the importance of national reports, and provided assistance to Indonesia, Guinee Conakry, Nigeria, Peru and the Central American region in the preparation of their national reports for UNCED. Canada worked for the establishment of binding conventions on climate change, conservation of biodiversity, and on sustainable development of all forest types. Also of paramount importance to Canada was the state of the high-seas fishery. At the PrepComs, Canada attempted to get beyond the causes, the finger-pointing, and look to solutions and embody them in a convention on sustainable development of the seas. Canada planned and worked toward an "Earth Charter", a one-page credo or global doctrine that would have succinctly established the concept of sustainable development. Finally, with the knowledge that most developing countries can not afford to pay for the real integration of environmental protection within viable development programs, Canada proposed that assistance be provided to these countries through debt conversion projects and improved North-South trade.

C. The Global Goals

The global objectives were broad and comprehensive. Environmental issues included the protection of air, land and water; conservation of biological diversity, forests, and natural resources; and the sound management of wastes and technology. These goals identified to world leaders the human activities that are threatening the planet, that are bringing about pollution of land, ocean and atmosphere, drought, desertification, thinning of stratospheric ozone, climate change, and the extinction of plant and animal species.[11]

Also on the agenda were the concerns that have led to serious differences between countries of the North and South: patterns of development that cause stress to the environment, poverty in developing countries, economic growth, unsustainable patterns of consumption, and demographic pressures and their impact on the international economy. Ultimately, the most crucial of issues divided countries of the North from those of the South: the need for fairness in the transfer of resources and technology; and the call for an end to unjust patterns of international trade.

---

[10] Environment Canada, "Canada and the Earth Summit, Green Plan Goes Global," 1991.

[11] "A Greener Commonwealth: Special Earth Summit Edition," *Commonwealth Currents*, June/July 1992, p. 3.

D. What Happened At Rio?

The Summit was the largest gathering of world leaders ever to take place, and it received a great deal of media coverage around the world. Expectations were high, often too high; and there has been much criticism of the final outcome of UNCED. To the extent that the aim of Rio was really to find ways to bring the developing world out of poverty without contributing to environmental degradation, the conference was not a success. Tim Draimin, of the Canadian Council for International Cooperation, quoted Norwegian Prime Minister Gro Harlem Brundtland,

> We owe the world to be frank about what we have achieved here in Rio: progress in many fields, too little progress in most fields, and no progress at all in some fields.[12]

The successful aspects of Rio have to do primarily with the open, transparent and inclusive processes of consultative decision-making which began with the Brundtland Report, and were carried through the preparatory process for UNCED. New leadership, consensus and understanding were developed in the NGO communities: business, labour, environmental groups, women, aboriginal peoples and youth. An unprecedented degree of high-level political involvement and public attention were garnered. These are the sources of the hope that many have expressed since leaving Rio. As the Minister of the Environment, Jean Charest said:

> The UNCED process concluded with a sense of accomplishment, realism, I think, and hope. The biggest accomplishment was the extent to which different concerns converged around a common agenda and countries rallied behind a global commitment to sustainable development. . . . For the first time, nations everywhere acknowledged that the problems are real, and they agreed on a common course of action to combat them. A collective enterprise crystallized in Rio. Precedents were set and irreversible networks and partnerships were formed. A global consensus was reached that practical solutions are available, not quick fixes; no short cuts, but progressive steps in the right direction.[13]

The single most important fear expressed by NGOs, developing countries and other observers critical of UNCED's real results was the failure of governments from the developed countries, including Canada, to commit money to sustainable development. Tim Draimin told the Committee that Canada's ability to meet its pledge to maintain and hopefully increase ODA in the next budget will be a key indicator of our commitment. This is particularly alarming given the announcement in the government's "mini-budget" of 2 December 1992 that Canada's foreign aid budget will be cut by 10%.

Overall, Rio cannot be said to have been successful in integrating, in practice or in theory, the two areas in which the international community has worked to achieve change; environmental protection and international development. Jim MacNeill, who was the Secretary General of the Brundtland Commission, based his evaluation of Rio on the expectations that Commission had for it:

> The Commission intended that Rio would provide an opportunity for governments to map out a global transition to more sustainable forms of development. It proposed that governments take strong measures to tame our terminal propensity to multiply our

---

[12] *Minutes of Proceedings and Evidence of the Standing Committee on Environment*, Issue No. 46, 17 November 1992, p. 9.

[13] Ibid., Issue No. 45, 16 November 1992, p. 5-6.

> numbers, tackle mass poverty and change the consumption, production and trading patterns that underlay the dismal trends that put human civilization at increasing risk. As a minimum first step, the Commission called for a range of measures to integrate environmental and economic considerations at the centre of decision-making in the cabinet chambers of government, the board rooms of industry and the kitchens of our homes. Clearly, the Summit did not achieve those goals.[14]

The following documents were the tangible products of UNCED:

1. Agenda 21

Agenda 21 is considered the key document of the Conference. Its content was largely negotiated during the PrepComs, starting from Maurice Strong's visionary concept of it as an integrated action plan for governments and international organizations to deal with the specific sectoral issues on the UNCED agenda. It is a 700-page, 40-chapter inventory of environment and development issues, including action programs and cost estimates for their implementation. It represents an attempt to restructure human thinking and activities in order to integrate the environment and the economy. Although government leaders, by signing Agenda 21, may have committed themselves to an intention to implement these programs, no financial or other binding commitments were made.

Agenda 21 addresses environmental issues on a sectoral basis; for example, poverty reduction, technology transfer, climate change and hazardous waste disposal. The Agenda also contains key chapters that (i) recommend the establishment of a UN-related commission to track the progress of nations and (ii) outline financing mechanisms and structures to assist countries in their sustainable development efforts.

This wordy environmental blueprint contains some positive sections, but also some disappointing and out-dated concepts. For example, Janine Ferretti of Pollution Probe told the Committee that the Agenda 21 chapters on waste and toxic chemicals are out-dated because they do not refer to the concept of "sunsetting," or phasing-out, of toxic chemicals, which is a process which has already begun in Canada and other countries. However, as Arthur Hanson, President and CEO of the International Institute for Sustainable Development (IISD) advised us, most of Canada's domestic environmental initiatives are not up to the standard of achievement demanded by Agenda 21, and will have to be reviewed and improved. The UNCED Secretariat estimated that to make Agenda 21 happen would cost over US $100 billion per year throughout this decade. The new money committed at Rio will not make possible the commencement of the Agenda 21 action plans. Beyond the lack of financing, Agenda 21 was further weakened by the absence of commitments to concrete actions; prioritization of issues; and mechanisms for technology transfer, monitoring and reporting.

Along with Agenda 21, three follow-up conferences were negotiated at Rio:

- At the urging of African nations it was agreed to immediately begin negotiations on a Convention to combat desertification for finalization by June 1994.
- The UN Environment Program will convene a conference on land-based sources of marine pollution.

---

[14] Jim MacNeill, "The 1992 Rio Conference: Setting the Global Compass," *Rio Reviews*, 1992, p. 34.

- Nations agreed on a number of principles to regulate the conservation of high-sea fisheries, and also agreed to a conference on this issue to be held in 1993. On the issue of overfishing Canada achieved a major concession from European nations who agreed to the immediate halt of fishing for Northern Cod off the Grand Banks. Subsequently, other distant fishing nations also agreed to a fishing moratorium.

2. *Statement of Forest Principles*

This document is a non-binding statement of principles to be used as a global guide for the management, conservation and sustainable development of all types of forests. The immediate goal of the document is to encourage individual nations to take action to preserve their forest resources. The fact that the work of the Canadian delegation at UNCED did not result in a legally binding forestry convention was a disappointment for Canada. The forestry negotiations represented one of the biggest North-South struggles of UNCED: to northern industrial countries, tropical forests are seen as greenhouse gas "sinks" that absorb CO_2, helping slow climate change; while to developing countries of the South the forest is one of the few important resources they can exploit, as potential farmland, a source of fuel, and as a product they can trade internationally. Having worked hard for a binding international convention, the ineffective statement of principles which was signed is disappointing. Canada agreed to it on the unspoken understanding that international negotiations toward a Forest Convention would follow Rio.

3. *The Commission on Sustainable Development (CSD)*

It was agreed at the conference that a Sustainable Development Commission be established to coordinate and follow-up international action toward the achievement of sustainable development goals. The Commission is to be part of the United Nations and is to report to the General Assembly through the United Nations Economic and Social Council (ECOSOC). The Commission is expected to receive *National Reports*, compile information provided by national governments on their implementation of Agenda 21, and consider the problems faced by individual nations in their efforts to implement and achieve sustainable development.

UN General Assemby Resolutions setting up the CSD were endorsed in December 1992. The Commission's Secretariat is to be located in New York in the new Department of Policy Coordination and Sustainable Development. The Department will be headed by Nitin Desai (India), who served as Deputy to Maurice Strong when he was the Secretary-General of UNCED. The Commission will be made up of high-level representatives of 53 UN Member States. The issue of NGO involvement in the CSD, which is of concern to the members of this Committee, has not yet been resolved. The UN Secretary-General will submit guidelines in 1993, but indications are, and it is the hope of this Committee, that NGOs and other interested parties will continue the active role they had in UNCED. The Commission's first substantive session is expected to occur in May or June 1993.

4. *The Rio Declaration*

The Rio Declaration was the outcome of the negotiations for what had been envisioned by the Brundtland Commission as a global charter by which the countries of the world would commit themselves to sustainable development. Agreements reached in UN fora demand consensus, which

can have the unfortunate result that the lowest common denominator prevails, as was the case with the Rio Declaration. The Rio Declaration on environment and development lists 27 major principles with the purpose of establishing "a new and equitable global partnership" to manage the resources of the earth in a sustainable fashion. This declaration enshrines the rights of individual nations to exploit their own resources pursuant to their own environmental and development policies. However, nations have the responsibility to ensure that their activities do not cause damage beyond their national jurisdictions. Further, the declaration states that development must proceed so as to meet the needs of today without compromising future generations, and states that development should never proceed without consideration for environmental protection.

Canada settled for The Rio Declaration but had negotiated for an "Earth Charter", a succinct global doctrine that enshrined the concept of sustainable development, and of environmental rights and responsibilities. At the Earth Summit, Prime Minister Brian Mulroney said "the idea of an Earth Charter which slipped beyond our grasp at Rio should be revived". As a target date for concluding the negotiation of an Earth Charter, the Prime Minister proposed 1995, the 50th anniversary of the founding of the United Nations. This suggestion met with widespread support at Rio. The creation of a negotiated Earth Charter should continue to receive Canadian support and be recognized as a priority item on Canada's post-Rio agenda.

Recommendation No. 1

The Committee recommends that the Government of Canada maintain its objective of establishing an Earth Charter by 1995, and work toward this goal by pressing the newly-formed United Nations Commission on Sustainable Development to initiate and direct new international negotiations for the development of a visionary Earth Charter.

5. Convention on Biodiversity

The convention contains provisions that are intended to ensure effective national action to curb the destruction of biological species, habitats and ecosystems. Significant provisions include:

- the requirement that countries adopt regulations to conserve their biological resources;
- the legal responsibility of nations for the environmental impact that their private companies might have in other countries;
- the promotion of technology transfer where such transfer does not infringe upon intellectual property rights or patents;
- regulation of biotechnology firms;
- access and ownership of genetic material;
- compensation to developing countries for extraction of their genetic material;
- and, an obligation on developed countries to assist developing countries both financially and with know-how, where this support is in addition to current assistance. Further, the convention urges each nation to set up a network of protected areas where the first beneficiaries of conservation and sustainable-use are indigenous peoples and rural communities.

6. Framework Convention on Climate Change

The aim of the convention is to stabilize the concentration of greenhouse gases in the atmosphere at a level that would prevent dangerous interference with the climate system. It is hoped that this level can be reached within a time frame that will allow world ecosystems to adapt naturally to climate change. The final document did not provide specific timetables or targets for limiting the emission of these gases by industrialized countries.

CHAPTER 2

Implementing Sustainable Development

The Prime Minister, in his address to the Earth Summit, proposed a number of steps to quick-start the implementation of sustainable development:

- Canada committed $2 million to "Capacity 21", a new program to assist countries in the creation of national plans for sustainable development. Canada had argued that formulation of a "green plan" was the first national step toward sustainable development. Canada agreed to share with other countries its green plan experiences.

- Canada pledged to ratify[15] both the Biodiversity and Climate Change Conventions before the end of 1992. On 4 December 1992, Prime Minister Brian Mulroney signed in Delta, British Columbia, the ratification documents for these international conventions.

- Canada suggested a package of measures to assist developing countries make the transition to sustainable development. These included liberalized North-South trade, environmental emphasis at the next round of GATT negotiations, conversion of $145 million in Latin American debt to sustainable development projects, and the negotiation of new agreements with the Global Environment Facility (GEF) and the International Development Association (IDA).

- Canada supported the prompt creation of the Commission on Sustainable Development, within the United Nations infrastructure, as a means of holding all countries, sectors and people accountable for progress on the Rio Agenda, and in particular, on Agenda 21.

- The mandate of Canada's International Development Research Centre (IDRC) was broadened to assist in the infusion of sustainable development research and technological capacity into developing countries.

- Canada called for a renewed international effort to agree on an Earth Charter by 1995.

The UNCED process was the genesis of a new way of doing things. This new direction in achieving consensus and commitment has been called "The Rio Way". It is characterized by transparency, inclusiveness and accountability. The process must be transparent and accessible to all people who may be affected by the decisions. The second key to ensuring progress is the inclusion of all sectors of society in a decision-making partnership. From open negotiation and inclusive consensus flows all-sector accountability.

[15] Ratification involves the formal indication of a state's consent to be bound by an international convention.

Witnesses before the Committee were consistent in their praise of the manner in which consensus and the Canadian agenda were achieved. As Tim Draimin told the Committee:

> Canada provided important leadership in the UNCED process leading up to Rio... Canada set an example by encouraging NGO access to the process, sharing information, and allowing for important participation in policy development.[16]

This praise was echoed by Janine Ferretti:

> The involvement of NGOs in the UNCED process at the national level by the Canadian government and at the international level by the UN system has set new standards for more open policy-making. We can't go back; we can only go forward.[17]

Nicole Senécal, Vice-President, Policy Branch, Canadian International Development Agency, said of the Canadian delegation to Rio:

> ...we led the way by including individuals from NGOs, the business community, and other major groups, including women and indigenous people, in our delegation.[18]

The Committee is in agreement that the participation of all sectors of Canadian society not only strengthens the decision-making process but through increased accountability also ensures a higher level of ultimate success.

Recommendation No. 2

The Committee recommends, as Canada embarks upon the transition to sustainable development, that the Rio Way (transparency, inclusiveness and accountability) become established as the fundamental basis for decision-making and policy development.

During the introductory portion of the Committee's hearings a number of individuals, both witnesses and a Committee member, expressed concern that a national body no longer exists to coordinate the follow-up to Rio. In preparation for UNCED, the National Secretariat coordinated the activities of CIDA, External Affairs InternationalTrade and Commerce, and Environment Canada, and facilitated NGO input through the Canadian Participatory Committee. The National Secretariat was officially disbanded 20 November 1992. As Tim Draimin reported to the Committee:

> Important institutional changes and reform need to come about if existing institutions are to promote sustainability effectively. At the national level, the federal government must be able to guarantee ongoing inter-ministerial policy coordination. It is distressing to watch both the dissolution of key structures, such as the UNCED interdepartmental working groups, and the departure of key personnel, without the emergence of any meaningful replacement coordinating structures. The coordination vacuum, if allowed to remain, will undermine the sustainability agenda.[19]

---

[16] *Minutes of Proceedings and Evidence of the Standing Committee on Environment*, Issue No. 46, 17 November 1992, p. 10.

[17] Ibid., p. 16.

[18] Ibid., p. 5.

[19] Ibid., p. 11-12.

According to Minister Jean Charest, the focal point for coordination of UNCED follow-up at the federal level continues to be the cabinet committee on the environment, in cooperation with the cabinet committee on foreign policy and defence and also the cabinet committee on economic and trade policy.[20] Cabinet coordination, however, does not integrate provincial and NGO activities.

A multi-stakeholder "Post-Rio Follow-Up" meeting was held in Ottawa, 5-6 November 1992. This meeting, chaired by George Connell, chairperson of the National Round Table on the Environment and the Economy (NRTEE), was convened to consider how Canada could sustain the momentum UNCED had created, and to make recommendations on Canada's Post-Rio priorities. The need for a national organization to coordinate Canada's Post-Rio activities was recognized as a national priority. Toward this end, the federal government, the Canadian Council of Ministers of the Environment (CCME), the NRTEE, IDRC and IISD agreed to financially support a working group called *Projet de Société : Planning for a Sustainable Future*. Project goals include an analysis of Agenda 21 and preparation of a report to the stakeholders on the progress of Canadians in meeting the commitments made at UNCED. The project participants are working toward defining a process that will carry on from UNCED to establish an inclusive and effective approach to sustainable development. The Committee recognizes the need for such an organization and commends the efforts of all involved in this worthy task.

One of the underlying themes of *Canada's Green Plan* is the need for all Canadians to be environmentally responsible in their decision-making. "We face problems today because our past decisions did not adequately reflect environmental considerations."[21] Janine Ferretti stated that the federal government is still making financial decisions without consideration of the environmental impact, and described the government's recently announced program to upgrade and expand Canadian highways and airports as such a decision. Janine Ferretti suggested this funding could have been allocated, with the same potential for job creation, to the expansion and improvement of energy-efficient transit systems. It is obvious if Canada is to truly embark upon a course leading to sustainable development, then more than lip service must be paid to environmental decision-making.

The problem of integrating environmental considerations into economic decision-making was also addressed at the multi-stakeholder "Post-Rio Follow-Up" meeting. The development of a National Sustainability Plan was identified as a major priority. The *Projet de Société: Planning for a Sustainable Future* has accepted the task of developing and drafting a sustainability plan for Canada. As outlined by Janine Ferretti, this plan:

> . . . should have as its focus the economic and the ecological renewal of Canada through sustainable development. It should be a framework for concrete action, and it should help guide and direct the activities and actions of every sector of Canadian society, . . . and it should also articulate priority areas for action. . . The plan should be a primary instrument for guiding and directing domestic and foreign policies, and should apply the primacy of sustainability to national economic and social programs.[22]

---

[20] Ibid., Issue No. 45, 16 November 1992, p. 10.

[21] Environment Canada, *Canada's Green Plan*, 1990, p. 11.

[22] *Minutes of Proceedings and Evidence of the Standing Committee on Environment*, Issue No. 46, 17 November 1992, p. 16-17.

The Committee would like to broaden this vision of a National Sustainability Plan to embody a set of sustainable development standards against which all decision-making and actions, present and past, can be judged. The Committee appreciates that this will be a formidable and long-term task, for an effective set of standards will require the development of sustainable development criteria, methodologies, economic instruments, indicators, and the perfecting of environmental audits and full-cost accounting. When this plan comes to fruition it will not only serve as a practical guide to sustainable development in all aspects of Canadian life, but it will also symbolize to other nations Canada's commitment to sustainable development. The Committee recognizes the immense nature of this task and strongly commends those who would undertake this initiative.

There have been previous UN conferences on renewable energy, the human environment, and desertification. These conferences resulted in reports and recommendations; however, there was little follow-up and even less in the way of tangible results. This situation should change with the establishment on 9 December 1992 of the UN-affiliated Commission on Sustainable Development (CSD). Canada supported the proposal that the commission meet at a high level, preferably at the ministerial level, to ensure that the commission has political influence. The General Assembly established that the commission will be made up of high-level representatives. The mandate of the CSD was determined at the General Assembly on 5-25 November 1992. It will:

- monitor implementation of Agenda 21—recognizing that it is a dynamic document which could evolve over time—and sustainable development activities in the UN system;

- consider implementation of Agenda 21 by Governments, on the basis of information provided by them, including problems relating to financial resources and the transfer of environmentally-sound technology;

- review commitments made by donor countries in Agenda 21, including the provision of new and additional financial resources and the transfer of technology on favourable terms; and monitor progress made by States in reaching the target of giving 0.7% of GNP in Official Development Assistance to developing countries;

- review and analyze relevant input from competent non-governmental organizations, and enhance the dialogue with non-governmental and independent sector groups.[23]

The Committee heard that, while regionalized sustainable development is possible in developed nations, the achievement of sustainable development at the global level is precluded until the crippling poverty of the Third World is alleviated. As Tim Draimin said:

> Sustainability requires our building partnerships with the world's poor. For them, in the short term the economic realities are paramount. An approach is needed that combines environmental protection with sustainable economic models capable of providing basic well-being for the economically disenfranchised. We ignore the marginalized at our collective peril.[24]

---

[23] United Nations Conference on Environment and Development, *Press Release*, "Assembly Establishes Commission on Sustainable Development, Takes Action to Ensure Effective Follow-Up to Rio," New York, 16 December 1992.

[24] *Minutes of Proceedings and Evidence of the Standing Committee on Environment*, Issue No. 46, 17 November 1992, p. 13.

The enormous needs of the South are undisputed, yet the Committee was informed that in the last eight years Canada has made cuts to its actual and projected ODA in the amount of $3.7 billion. Prior to the government's "minibudget" Canada's ODA was 0.45% of GNP. The 2 December 1992 budget reduced Canadian foreign aid by 10%. This is well below the target of 0.7% GNP agreed to in Agenda 21.[25]

The end of the Cold War has been recognized by many as an opportunity for countries to redirect military spending to projects of benefit to humanity. Many of the witnesses appearing before the Committee expressed the hope that the Canadian government would identify a "peace dividend" and reallocate a portion of defence funding to ODA. This is indeed a worthy consideration; however, it must be recognized that Canada is already an international leader in the provision of humanitarian aid through the large involvement of the Canadian military in the peacekeeping activities of the UN. To our credit Canada is the only country that has participated in all of the UN peacekeeping operations since 1947. Large numbers of Canadian troops are presently involved in the distribution of humanitarian aid. In Bosnia-Hercegovina, Canada provides armed escorts to protect food and medical relief convoys; while in Somalia, Canadians are assisting in the prevention of mass starvation.

Mahbub ul Haq, Special Adviser to the Administrator, United Nations Development Program (UNDP), told the Committee that tremendous "peace dividends" are potentially available in even the desperately poor countries of the developing world. An UNDP study estimated that a freeze in military spending in developing countries could potentially release $50 billion over the next decade. The liberation of such an enormous sum would greatly enable poor nations to finance their own development agendas.

It has been suggested that developed nations are partially responsible for the large military expenditures made by many poor nations. Mahbub ul Haq stated that the present allocation of ODA reflects an old pattern of military alliances, when developed nations fought the Cold War by proxy. The UNDP study showed that today in developing countries twice as much aid per capita goes to the highest military spenders as compared to low military spenders.

Mahbub ul Haq stated that tremendous benefits could be realized in developing countries if aid was linked to real objectives:

> ...the objective of reducing poverty, the objective of increasing human development, the objective of discouraging military spending, the objective of encouraging human rights.[26]

The restructuring of ODA is, perhaps, as important as the level of aid going to developing countries. Mahbub ul Haq asserted that aid must be directed to where it will do the most good, to human development, to health care, education and population control.

> . . . we can have population control, but human development itself is the strongest contraceptive, particularly female literacy.[27]

---

25 "Rio Earth Summit: Meeting ends with hope, disappointment", *Chemical and Engineering News*, Vol. 70 (25), 1992, p. 4.

26 *Minutes of Proceedings and Evidence of the Standing Committee on Environment*, Issue No. 51, 2 February 1993, p. 14.

27 Ibid., p. 15.

The issues of poverty, population control, health and education, are often overlooked as genuin environmental concerns. However, as serious as pollution, climate change, and biodiversity loss are they are in reality only the symptoms of a greater environmental malaise, overconsumption desperate poverty and overpopulation. The impoverished peasant, whose immediate problem i family sustenance, has little time or interest for the concept of sustainable development.

Recommendation No. 3

The Committee recommends that the Government of Canada meet the Agenda 21 target of 0.7% of GNP for Official Development Assistance (ODA) by the year 2000, or sooner if possible. In addition, the Committee recommends that the Government of Canada consider the advisability of (i) using ODA as an inducement to discourage military spending, and (ii) linking ODA to programs in developing countries that support environmental protection, sustainable development, and human development (health care, education, population control, and in particular the empowerment of women through literacy).

It is to be noted that this recommendation did not receive unanimous Committee approval. One Committee member chose not to support the recommendation because it was felt that (i) the recommendation supported population control, and (ii) the use of ODA as an inducement to discourage military spending might affect the domestic and national security of a soveign state.

Direct financial aid is but one of the mechanisms needed to assist developing countries. Witnesses before this Committee urged Canada to use its influence in the international arena to effect change. Tim Draimin pointed out the need for OECD countries to liberalize trade with the South, and to take action to alleviate Third World debt. This sentiment was reflected by Mahbub ul Haq:

> I think it is true that what the poor ultimately need is not charity, except as a temporary measure, but access to markets, whether domestically or internationally.[28]

Art Hanson highlighted the need for technology transfer:

> The science and technology of sustainable development is still at quite an early stage, and without a doubt the needed technology sharing will require an immense additional political effort. The important findings emerging from organizations such as the Business Council for Sustainable Development, the International Union for Conservation of Nature, and the various world scientific bodies that engaged in UNCED preparations suggest the need for an expanded global effort, including much better information sharing and technology transfer.[29]

Chapter 2 of Agenda 21 elaborates the decision by all States to establish a new global partnership in which they are committed to working toward a more efficient and equitable world economy, with sustainable development as a priority item on the international community's agenda. The Chapter recognizes the relevance of domestic and international economic policies for sustainable development, and the need to relate the elements of the international economic system

---

[28] Ibid., p. 15.

[29] *Minutes of Proceedings and Evidence of the Standing Committee on Environment*, Issue No. 46, 17 November 1992, p. 21.

with the human need for a safe and stable natural environment. Development in the countries of the South requires a supportive international economic environment, and will not progress if developing countries are hampered by external indebtedness, if there is inadequate financing, if there is restricted access to markets, or if commodity prices and the terms of trade for developing countries remain depressed.

The international community agreed in paragraph 2.3 of Agenda 21 that

> [t]he international economy should provide a supportive international climate for achieving environment and development goals by:
>
> *(a)* Promoting sustainable development through trade liberalization;
>
> *(b)* Making trade and environment mutually supportive;
>
> (*c*) Providing adequate financial resources to developing countries and dealing with international debt;
>
> (*d*) Encouraging macroeconomic policies conducive to environment and development.[30]

Witnesses before the Committee called for a renewal of the institutions of the United Nations, and of international funding agencies, such as the International Monetary Fund (IMF) and the World Bank. Of prime importance, the traditional approaches and ways of thinking and doing things must be adjusted. Decision-making at all levels must now be assessed against the international goals of sustainable development. It was pointed out that the IMF and the World Bank are institutions of the North. They do not necessarily reflect the needs or goals of the South. This statement was reinforced by Mahbub ul Haq, who informed the Committee that in 1992 the World Bank transferred $22 billion to the Third World, but in turn collected debts of $23.7 billion. Tim Draimin called for democratization and reform of the IMF, the World Bank, and the General Agreement on Tariffs and Trade:

> These supranational institutions must have accountability to southern as well as northern populations.[31]

Recommendation No. 4

The Committee recommends that the Government of Canada assist in adressing the problems of developing nations (external indebtedness, restricted access to markets, depressed commodity prices and inequitable terms of trade) by pressing in the international arena for reforms in the United Nations and international financial institutions which would fulfil the Agenda 21 goal of promoting sustainable development through trade, foreign aid, and other economic policies.

---

30 Agenda 21, Chapter 2. Final advanced version of the chapter, as adopted by the Plenary in Rio de Janeiro, on 14 June 1992.

31 *Minutes of Proceedings and Evidence of the Standing Committee on Environment*, Issue No. 46, 17 November 1992, p. 12.

CHAPTER 3

The Convention on Biological Diversity

BIODIVERSITY

Biological diversity refers to the variety among living organisms and the ecological communities which they inhabit. Biodiversity encompasses three different concepts: ecosystem diversity (the range of different interacting systems present in a region, nation or the world); species diversity (the range of species in a given area); and genetic diversity (the range of possible heritable characteristics, genes, found in a population or species).[32]

The Chair of this Committee, David MacDonald, opened the hearings on the Biodiversity Convention by saying:

> The biodiversity convention, which was signed in June at the Earth Summit by, I believe, more than 150 countries, represents a major advance in international agreement with respect to an issue of growing concern. It is estimated that 15% of the earth's species could be lost over the next quarter century. In fact, it is thought that something like 100,000 species each year are now being lost.
>
> The causes of this rapid rate of extinction are in part because of tropical rain forest destruction, destruction of wetlands, coral reefs, and the loss of temperate forest habitats. Of course, some of the more specific causes are habitat alteration or destruction, over–harvesting, improper use of agricultural chemicals, poverty, population growth, inequitable land distribution, excessive resource consumption, and on and on and on.[33]

THE UNITED NATIONS CONVENTION ON BIOLOGICAL DIVERSITY

A. Review of the Convention

The need to conserve biological diversity has become urgent. It has gone beyond the laboratory, and as UNCED demonstrated, it has become an issue debated in political arenas.

> The objectives of this Convention, to be pursued in accordance with its relevant provisions, are the conservation of biological diversity, the sustainable use of its components and the fair and equitable sharing of the benefits arising out of the utilization of genetic resources, including by appropriate access to genetic resources and by the appropriate transfer of relevant technologies, taking into account all rights over those resources and to technologies, and by appropriate funding.[34]

---

[32] Environment Canada, Backgrounder, *Proposed Global Convention on Biological Diversity*, 19 May 1992, p. 1.

[33] *Minutes of Proceedings and Evidence of the Standing Committee on Environment*, Issue No. 47, 23 November 1992, p. 6.

[34] Convention on Biological Diversity, United Nations Environment Programme, Na.92-7807, 5 June 1992.

For further detail on the Convention the reader is referred to Appendix A, where the *Convention on Biological Diversity* appears in its entirety.

Discussions for a convention on biological diversity were initiated in 1988 by the United Nations Environment Programme's Governing Council and concluded on 22 May 1992 in Nairobi. Negotiating teams from 100 countries were involved in formulating the international accord on biodiversity that was further debated and finally signed in Rio on 11 June 1992. Canada was the first country to express its intention to sign the Convention, which ultimately ensured the decision of a further 162 countries to sign by the end of the day on 14 June 1992. As of 5 April 1993, 167 countries had signed the Convention and 12 countries had ratified it (Mauritius, Seychelles, Marshall Islands, Maldives, Canada, Saint Kitts and Nevis, Ecuador, Fiji, Antigua and Barbuda, Mexico, Papua New Guinea and Vanuatu).

Conservation of biodiversity is more than an aesthetic or moral issue; it is integral to our health and economy. Species loss threatens the natural resources upon which sustainable development depends. Genetic material from plant and animal species (many still undiscovered) is the foundation for the agricultural, pharmaceutical and other biotechnology-based industries. It is estimated that one-quarter of all the pharmacological products used in North America contain ingredients derived from wild plants. Biodiversity is integral to the maintenance of the environment and supports water purification, soil production, carbon cycling and oxygen production.

The UNCED *Convention on Biologicial Diversity* represents a global attempt to address what should be done and at whose expense. Participants developed a global strategy with guidelines for action by international, national and local governments and institutions to save, understand, and use biodiversity sustainably and equitably.

Under the Convention, countries make a commitment to protect endangered species and their habitats. Measures include the compilation of inventories of vulnerable and threatened species at two levels, global and national. The Convention sets rules for technology transfer to the South and for granting access to tropical plants and animals, many of which are essential to the genetic tailoring of ingredients for new drugs, pest-resistant crops, fast-growing trees and other products. The convention also calls for tropical countries to receive a share of profits from the development of such products and for financial assistance in meeting their obligations under the Convention.

B. The Convention and Canada

Several witnesses before this Committee emphasized the important role Canada had played in the negotiation of the Convention, and urged the Committee to reiterate the importance of a continuation of Canada's leadership role in the conservation of biodiversity. As Don McAllister, Senior Biodiversity Advisor, Canadian Museum of Nature, told the Committee:

> Canada can contribute to saving life on earth. We can launch a new era. It's in the Canadian character to care for nature. It will help nature, the planet and ourselves to survive. If we ratify soon and take early significant actions, Canada will continue to lead.[35]

The Committee was encouraged by the ratification of the Convention on 4 December 1992 and hopes that the Canadian government will continue to work toward the goals of the Convention at home and abroad. As Walter Reid of the World Resources Institute in Washington, D.C. told the Committee: "The convention is an important first step toward coordinated international action, but it falls short of what is possible and what is needed."[36]

TOWARD A NATIONAL BIODIVERSITY STRATEGY

A. Information Resources

The protection of ecosystems, and the species which inhabit them, is a prerequisite for sustainable development. The need for the industrial countries to deal with their own environmental crises is evident. There is also a need for unprecedented international cooperation as most of the world's biological wealth, and those that depend on it, reside in the developing tropical nations. Witnesses before this Committee suggested a number of ways in which Canada could assist in this cooperation.

Don McAllister gave testimony to support the establishment of a Canadian Biodiversity Centre. In his testimony to the Committee, he stated that Canada's federal capabilities in biodiversity research, rather than remaining scattered in several different departments, should be strategically and cost-effectively re-grouped. A central department or institution could act as a centre which would serve the needs of government and industry in conservation, resource management and biotechnology. It would focus on research, biological inventory, and the communication of knowledge on biosystematics and biodiversity both within and outside Canada. The Committee recognizes the complex nature of biological diversity. This necessitates the need for communication and networking between all levels of government, institutions and interested parties.

Recommendation No. 5

This Committee recognizes the importance of organizing Canada's scientific resources and expertise in order to optimize our capacity and effectiveness in meeting our international obligations under the Biodiversity Convention. The Committee recommends that the Government of Canada examine the feasibility of re-grouping agencies and professionals working in the area of biodiversity in various federal departments to ensure effective communication and networking.

Our witnesses agreed that a problem in measuring impacts on biodiversity is that there are few baselines: no one knows how many species exist in Canada or elsewhere. There is no country that has anything approaching a national inventory of biodiversity. Witnesses suggested that the acquisition

---

[35] *Minutes of Proceedings and Evidence of the Standing Committee on Environment*, Issue No. 47, 23 November 1992, p. 12.

[36] Ibid., p. 60.

of knowledge about species worldwide, as well as the communication of this knowledg internationally, would both assist in the preservation of biodiversity and in developin bio-industries.

Recommendation No. 6

The Committee considers that one of the fundamental building blocks of an effective National Biodiversity Strategy will be a National Inventory of Canada's Biological Diversity, and we recommend that the development of such an inventory be facilitated by the Government of Canada. The Committee further recommends that the Government of Canada support the creation of an international data bank of the world's species.

The importance of developing an inventory of species, in Canada as well as internationally, was the subject of agreement among witnesses, who also cautioned the Committee that attempts to develop inventories should not impede steps that should be taken in the meantime to preserve biodiversity. The Committee was reminded by John Herity of Environment Canada that: "We should bear in mind that there are actions that can be taken without complete knowledge of our inventory."[37] Nevertheless, the Committee is of the view that the development of an inventory of Canadian species is a worthwhile and important initiative.

In Canada alone, 230 animal and plant species, as well as valuable natural spaces, including old growth forests and wetlands, are known to be at risk. The most comprehensive census of living organisms to date in Canada can be found in the *Canada Country Study on Biodiversity.* The taxonomic census undertaken during the preparation of the study documented that a total of just over 70,000 species of microorganisms (not including viruses), plants and animals have been described or reported to occur in Canada (out to the 200-mile offshore limit, within Canada's Arctic sector and down to the sea floor). It is estimated that an equal number of species in Canada remain undescribed. The expertise needed to identify, interpret and assess Canadian biodiversity is at risk of being lost. The basic sciences of identification and taxonomy are the very foundations upon which our knowledge of biodiversity and its economic and social implications are built. Basic natural science courses and research groups are not being re-staffed after retirements at universities and institutions. Without training in the form of courses and programs there will not be specialists to carry on this work.

Recommendation No. 7

The Committee recommends that the Government of Canada ensure sufficient support of institutional research into the classification and study of the species of flora and fauna that make up the diversity of life.

---

[37] Ibid., p. 18.

B. The Economic Value of Biodiversity

1. Economic Instruments

Biodiversity is ultimately lost or conserved at the local level. Government policies, however, create incentives that facilitate or constrain local action. Governments regularly intervene in markets to increase agricultural production, spur industrial growth, provide a safety net for the poor, protect the environment, and support other public goods that the market place allocates poorly. Unfortunately, many industrial, transportation, natural resource and urban development policies fail to value environmental resources correctly and may even hasten resource depletion and biodiversity loss.

Diane Griffin, who spoke to the Committee on behalf of the Rural Renewal Task Force of the National Round Table on the Environment and the Economy, told us about the importance of making environmental and economic considerations integral parts of decision-making. There is an opportunity to develop cost-effective, market-driven approaches to strengthening Canada's agricultural industry and rural communities while enhancing environmental quality and biodiversity conservation.

> The potential elements of trade-driven adjustment to agricultural policies and programs that may contribute to sustainable agriculture, rural renewal, and biodiversity conservation are as follows. Number one is the market forces. As international agricultural production subsidies are reduced or reprofiled, it is anticipated that commodity prices will increase. This in turn should encourage land use decisions that are more responsive to the market forces and to the sustainable capability of the land base. The second one is non-distorting commercial income support. The third one is conservation incentives.[38]

Members of this committee are sensitive to the issues which raise tensions between urban and rural communities in regard to the conservation of biodiversity. It is understood that it is the responsibility of all Canadians to contribute to the conservation of biodiversity. *The Convention on Biological Diversity* reflects the international recognition of the intrinsic knowledge base of indigenous peoples, farmers and other groups who live off the land.

The aim of environmental management policies should be the optimal and sustainable use of natural resources, the conservation of biodiversity and the maintenance of ecological services. Policies that provide incentives for the wasteful and unsustainable exploitation of such resources, and the unnecessary reduction of biodiversity should be primary candidates for overhaul. Some policies may even invite over-exploitation of species, conversion of valuable natural habitats, and over-simplification of ecosystems. Reforming such policies makes economic sense as well as ecological sense. Inappropriate subsidies for resource use drain the national economy and impede development.

---

[38] Ibid., p. 28.

Recommendation No. 8

The Committee recommends that the Government of Canada begin the design and implementation of economic instruments for the conservation of biological diversity, and re-evaluate government subsidies, policies and programs that contribute to environmental degradation.

Examples of the type of economic instrument which may be developed to conserve biological diversity can be extrapolated from other areas of Canadian law and policy. One such example is found in Canada's tax treatment of donations of cultural property. The *Cultural Property Export and Import Act*[39] is designed to restrict the export of art, antiques and other objects important to Canada's cultural heritage. The objectives of the Act are met through certain provisions of the *Income Tax Act*[40] that allow cultural property to be sold, donated or bequeathed in certain circumstances without attracting capital gains tax, and that also create an income tax deduction for the fair market value of cultural gifts.

Recommendation No. 9

This Committee recommends that the Government of Canada consider extending to donations of natural heritage property the same tax treatment that applies to donations of cultural property.

2. Internalizing the Value of Biodiversity

The Committee heard from Don McAllister, as well as other witnesses, about the economic value of Canadian biodiversity. We learned that Canada realizes $70 billion annually from its biological resources, including raw biological resources, wood fibre, farm crops and fishes. Economic benefits are also realized by the development through biotechnology of products from our raw genetic resources. Many of our agricultural species are the product of breeding new varieties and genetic engineering, by drawing on wild relatives of crops, which offer increased pest, frost, cold, drought and heat resistance. These hybrids and engineered products also offer to increase the productivity and economic benefits realized by the agricultural sector of the Canadian economy. Discoveries of new pharmaceuticals also have been demonstrated to be economically valuable.

Arthur Campeau, who was Prime Minister Mulroney's personal representative to UNCED, gave the Committee an example of the unforeseen economic value of part of Canada's biodiversity. He spoke of the Western Yew (*Taxus brevifolia*), from Canada's Pacific coast.

> The Western Yew was traditionally an unwanted tree species in the forest industry, because it doesn't grow very tall and its trunk tends to twist. However, we now know that its bark has a compound, taxol, that appears to be an important anti-cancer agent. Suddenly this tree has gone from being considered virtually worthless to being an extremely valuable asset in standard economic terms in a matter of months.[41]

---

[39] R.S.C. 1985, c. C-51.

[40] S.C. 1970, as amended: sections 110 and 118.1.

[41] *Minutes of Proceedings and Evidence of the Standing Committee on Environment*, Issue No. 47, 23 November 1992, p. 42.

Guarding biodiversity preserves future options of developing similar products of value in medicine, industry, agriculture and biotechnology.

There were 22 ecological services or functions of biological diversity identified in Canada's *Country Study*, such as soil production and water filtration. These functions define what organisms do to maintain the diversity, productivity, balances and health of ecosystems and the larger ecosphere. These biological functions create value and contribute services to the Canadian standard of living and gross national product but they have not been measured by traditional methods of representing value. We are failing to take into account the costs to the environment of the activities which have been traditionally seen as contributing to wealth.

Recommendation No. 10

The Committee recommends that the Government of Canada begin the process of determining the value of biological diversity, so that its value can be internalized in the calculation of our national accounts.

C. Protect Species and Spaces

Environment Canada describes 177 different eco-regions within Canada. These represent Canada's ecosystem diversity. Approximately one third are not represented by protected areas. This means these unique areas and the species they contain could be under varying threats of loss. Major conversion of natural ecosystems occurs due to human land use and activities. Agriculture (mono-culture and utilization of marginal lands), ranching (importation of exotic species), urbanization (wetland loss), transportation, mining (strip mining, tailing leachate), industry (air, land and water pollution), energy production, fishing (overfishing, bottom trawler damage) and forestry (clear-cutting) are all examples of this. While contributing to the prosperity of Canadians and the strength of our economy it also results in varying degrees of loss to biodiversity and reduces the security of sustainable development.

The Convention calls for the preservation of 12% of each country's land as protected spaces, and the *Green Plan* outlines this long-term goal for Canada as well. Today Canada has allocated 3-4% of its territory for *in situ* conservation of biodiversity, but as the Committee heard from our witnesses, the preservation of isolated pockets of land is not a solution to the loss of biodiversity. Although national parks and protected spaces are necessary and desirable, Canada must manage all its land sustainably. As Diane Griffin advised the Committee:

> . . . and while the 12% solution that's proposed in the name of protected areas and ecological reserves and parks is laudable, the other 88% of the landscape is something we're very concerned about.[42]

[42] Ibid., p. 27.

Les Cooke, Deputy Minister of Saskatchewan Environment and Public Safety, reiterated this sentiment by advising the Committee:

> . . . the loss of species and ecosystems . . . putting that in a positive light, to look forward to the day when we have sound land and resource management for all the lands and resources that all of us in the world need to provide stewardship for.[43]

On 25 November 1992 a tri-council meeting was held in Aylmer, Quebec, the participants were: Canada's Parks, Wildlife and Environment Ministers. The outcome of the meeting was a formal commitment to complete Canada's network of protected national areas by the year 2000. A public statement of commitment was endorsed at this, the first joint meeting of the three councils. The five areas of action in the statement are:

- complete networks of protected areas representative of Canada's land-based natural regions by the year 2000 and accelerate the protection of areas representative of Canada's marine natural regions;
- accelerate the identification and protection of critical wildlife habitat;
- adopt frameworks, strategies and time frames for the completion of protected areas networks;
- continue to cooperate in the protection of ecosystems, landscapes, and wildlife habitat;
- ensure that protected areas are integral components of all sustainable development strategies.[44]

These actions reinforced the necessity of a joint effort between all levels of government and jurisdictions and launched Canada's follow-up action plan for meeting the commitments of the *Convention on Biological Diversity.* The Committee applauds the cooperation and efforts of the participants involved in the tri-council meeting. The Committee believes these initiatives are an effective method to meet the goal of the designation of 12% of Canada's territory, ensuring that all of Canada's eco-regions are represented, and to meet the related obligations under the *Convention on Biological Diversity.*

Recommendation No. 11

The Committee recommends that the Government of Canada, in cooperation with all levels of government, support the implementation of the five initiatives identified for action at the tri-council meeting:

1. **complete networks of protected areas representative of Canada's land-based natural regions by the year 2000 and accelerate the protection of areas representative of Canada's marine natural regions;**
2. **accelerate the identification and protection of critical wildlife habitat;**

---

[43] Ibid., p. 25.

[44] Environment Canada, Press Release, *Tri-Council Meeting*, Aylmer, Quebec, 25 November 1992.

3. **adopt frameworks, strategies and time frames for the completion of protected areas networks;**

4. **continue to cooperate in the protection of ecosystems, landscapes, and wildlife habitat;**

5. **ensure that protected areas are integral components of all sustainable development strategies.**

D. Legislative Initiatives

Witnesses before the Committee largely agreed that Canada was able, without passing new legislation, to ratify the *Convention on Biological Diversity.* However, it was also agreed that legislation may be desirable or even necessary in order for Canada to honour its obligations under the Convention in the future. Elizabeth May, of the Sierra Club of Canada, said that while Canada did not need legislation to be competent to ratify the Convention:

> We would certainly be in violation of the Convention, I believe, if we did not move quickly to article 8(k), which is the commitment that we develop the necessary legislation for the protection of threatened species and populations. In other words, we are not required, in order to implement this convention, to have such legislation in place. We are committed to developing it, and that's why I think this committee should recommend, out of this series of hearings you're having, that we move quickly to develop endangered species legislation.[45]

Article 8(k) of the Convention requires countries to develop or maintain the necessary legislation for the protection of threatened species or populations.

One of Canada's legislative gaps, as identified by witnesses before this Committee, is that of federal legislation to protect endangered species. The problem of conserving biological diversity is much broader, of course, than the protection of individual species, but the endangerment of species is a signal of a threat to biodiversity. As Stewart Elgie of the Sierra Legal Defence Fund indicated to the Committee, "Perhaps the best barometer of declining biodiversity is the extinction of species."[46] It is one of the only indicators available to us. Therefore legislation for the protection of individual species and their habitat is an important method of protecting biodiversity.

The United States has had legislation in place to protect endangered species and their habitats since 1973. The *Endangered Species Act* has been strengthened several times over the years, and although its critics have charged that the Act has been used unreasonably by environmentalists to stall or impede development, it is seen by others as an essential tool for the protection of species that may be the "canaries in the coal mines" of the natural environment. The Act has as its objective the conservation of the habitats upon which endangered species depend, and its protections are extended to all members of the plant and animal kingdom. Under the Act, endangered or threatened species and their "critical habitat" are identified, and penalties are imposed for the "taking" of listed species. Federal actions which would adversely modify critical habitat are prohibited under the Act.

---

[45] *Minutes of Proceedings and Evidence of the Standing Committee on Environment,* Issue No. 47, 23 November 1992, p. 38.

[46] Ibid., p. 29.

Walter Reid, although he was of the opinion that the U.S. would not need legislation to enable it to sign and ratify the *Convention on Biological Diversity*, identified several gaps in the current American legislative framework. These were areas that he suggested might be considered by the American government as subjects of implementing legislation under the *Convention on Biological Diversity*, after any decision is made by the new administration to sign it. These gaps included legislation which would require that biodiversity be inventoried and monitored, legislation to sort out potential intellectual property conflicts which may develop as a result of the ratification of the Convention, legislation to remove subsidies which encourage the destruction of biodiversity, and legislation to prevent negative impacts on biodiversity.

> The convention suggests that appropriate economic incentives should be adopted for biodiversity conservation. I'm sure that environmental groups in the United States may construe this to mean that some of the subsidies we have that currently promote the destruction of biodiversity possibly should be removed. There might be legislation in that area.[47]

There is already a legislative initiative underway in the American legislature, the proposed biological diversity bill, which would fill some of these gaps.

This Committee is of the view that these areas might also be considered as possible subjects of legislative initiatives in Canada, as part of Canada's National Biodiversity Strategy. As this Committee stated in its March 1992 report called *Environment and the Constitution*, Canada's constitutional framework is such that the area of biodiversity conservation involves the overlapping jurisdictions of several levels of government.[48] Indeed, the threats to biodiversity, as well as to species and their habitats and ecosystems, are so complex and interrelated, that the members of the Committee are of the view that to be successful, any legislative initiative in this area must fully involve all levels of government. Therefore, the members wish to stress the importance of full consultation with other levels of government, as well as other interested parties, in the development of any such legislation. The Committee would suggest that the task of developing legislative strategies to protect biological diversity might be assigned to the Canadian Council of Ministers of the Environment, but only to the extent that all provinces and territories will be reached through this forum.

Recommendation No. 12

The Committee recommends that the Government of Canada, working with the provinces and territories, consider the necessity of legislation to conserve biological diversity within Canada, and take immediate steps to develop an integrated legislative approach to the protection of endangered species, habitat, ecosystems and biodiversity in Canada.

The Committee was told that the preservation of biodiversity and impacts upon endangered species have not been expressly included as factors to be considered in environmental assessments under the *Canadian Environmental Assessment Act*, which has been passed by Parliament but is not

---

[47] Ibid., p. 64.

[48] Report of the Standing Committee on Environment, *Environment and the Constitution*, March 1992.

yet proclaimed. Stewart Elgie suggested to the Committee that all federal environmental assessments should consider the effects of projects on biodiversity in general, and endangered, threatened and vulnerable species in particular. The members of the Committee are concerned that Canada's commitments under the Biodiversity Convention may have implications for the *Canadian Environmental Assessment Act* and its application. Indeed, the Committee expects that Canada's new obligations are being considered in the context of environmental assessment decisions under the existing regime, the *Environmental Assessment Review Process (EARP) Guidelines Order.*

Recommendation No. 13

The Committee recommends that the Government of Canada take whatever steps are necessary to ensure that its environmental assessments take full account of Canada's obligations under the Biodiversity Convention.

The Committee heard about, and has discussed above, the importance of preserving biodiversity by setting aside 12% of the eco-regions of Canada. Biodiversity should become an important criterion in the selection and management of Canada's national parks, according to Stewart Elgie, to implement paragraphs (a) and (b) of Article 8 of the *Convention on Biological Diversity*, which deal with the concept of setting aside protected areas where special measures need to be taken to protect biological diversity. Some members of the Committee felt it important to cast this suggestion in the light of the Committee's continued commitment to all the purposes of Canada's national parks, such as their important role in the education, enjoyment and recreation of Canadians.

Recommendation No. 14

The Committee recommends that the policies of Parks Canada and the regulations promulgated under the *National Parks Act* fully reflect and fulfill Canada's obligations under the Biodiversity Convention.

CHAPTER 4

United Nations Framework Convention on Climate Change

SCIENTIFIC UPDATE ON CLIMATE CHANGE

The mounting evidence that human activities were beginning to alter the basic equilibrium processes of the Earth compelled the House of Commons Standing Committee on Environment in 1989 to launch an exhaustive study of global climate change. This comprehensive investigation resulted in the release of two reports. An interim report, *No Time To Lose: The Challenge of Global Warming,* was tabled to Parliament in October 1990, to be followed by the Committee's detailed report, *Out of Balance—The Risks of Irreversible Climate Change,* in March 1991. Two years have passed since our study and new scientific knowledge has been gained. Elizabeth Dowdeswell, Assistant Deputy Minister, and head of the Atmospheric Environment Service, Environment Canada, told the Committee:

> . . . changes in our knowledge . . . are largely matters of degree, rather than matters of change in direction.[49]

Climate change predictions are now being fine-tuned as more accurate information on cloud formation, ocean effects, plant-growth stimulation, sulphate pollution, carbon dioxide cycle and ozone depletion are accumulated and applied to models. The Intergovernmental Panel on Climate Change (IPCC) has been quick to respond to the new scientific data and in February 1992 issued a supplementary report to the original IPCC document. According to this supplement the major IPCC conclusions are:

- emissions resulting from human activities are substantially increasing the atmospheric concentrations of the greenhouse gases: carbon dioxide, methane, chlorofluorocarbons, and nitrous oxide;
- the evidence for the modelling studies, from observations and the sensitivity analyses, indicate that the sensitivity of global mean surface temperature to doubling CO_2 is unlikely to lie outside the range 1.5° to 4.5°C;
- there are many uncertainties in our predictions particularly with regard to the timing, magnitude and regional patterns of climate change due to our incomplete understanding;
- global mean surface air temperature has increased 0.3° to 0.6°C over the last 100 years;
- the size of this warming is broadly consistent with predictions of climate models, but it is also of the same magnitude as natural climate variability. Thus the observed increase could be largely due to this natural variability; alternatively this variability and other human factors could have offset a still larger human-induced greenhouse warming;

[49] *Minutes of Proceedings and Evidence of the Standing Committee on Environment.*, Issue No. 48, 30 November 1992, p. 6.

- the unequivocal detection of the enhanced greenhouse effect from observations is no likely for a decade or more.[50]

Elizabeth Dowdeswell informed the Committee that there has been one major change in our knowledge since 1990:

> . . . and is that chlorofluorocarbons are believed to be much less significant contributors to global warming than previously thought.
>
> That is not of great significance to the climate change convention itself, because in fact when we were designing the Convention, we had referred the greenhouse gases except for those controlled by the Montreal Protocol, so we had taken that into account.[51]

Although this reevaluation of the contribution of CFCs to global warming may have little significance in the context of the *UN Framework Convention on Climate Change*, the *1992 IPCC Supplement* has, from a scientific point-of-view, described this information as a "significant new finding". According to the *1992 IPCC Supplement*:

> Depletion of ozone in the lower stratosphere in the middle and high latitudes results in a decrease in radiative forcing which is believed to be comparable in magnitude to the radiative forcing contribution of chlorofluorocarbons (CFCs) (globally-averaged) over the last decade or so.[52]

This information is also of considerable significance to the Environment Committee. This Committee has extensively studied the threat of stratospheric ozone depletion and has tabled two reports to Parliament on this problem, *Deadly Releases CFCs* (June 1990) and *Ozone Depletion: Acting Responsibly*, (June 1992). CFCs are known to have the highest global-warming potential of all the greenhouse gases. Yet CFCs are now thought to be so effective at destroying ozone as to neutralize their own global warming effect. This information reaffirms the Committee's concern regarding the serious nature of stratospheric ozone depletion.

As the potential risks of climate change become more apparent to nations worldwide the level of scientific inquiry increases. To combat climate change effectively it is essential that Canadian policy be continually updated as new knowledge arises. Elizabeth Dowdeswell told the Committee:

> All policy making related to climate change must be based on a solid scientific foundation.[53]

Minister Jean Charest also confirmed this prerequisite for policy development:

> On the question of carbon dioxide, our policy is described as a policy of a first step. Canada's policy of stabilization at 1990 levels for the year 2000 is one that will be called upon to evolve depending on the evolution of the science.[54]

---

[50] Intergovernmental Panel on Climate Change, *1992 IPCC Supplement*, February 1992, p. 6.

[51] *Minutes of Proceedings and Evidence of the Standing Committee on Environment*, Issue No. 48, 30 November 1992, p. 6.

[52] Intergovernmental Panel on Climate Change, *1992 IPCC Supplement*, February 1992, p. 6.

[53] E. Dowdeswell, Brief presented to the House of Commons Standing Committee on Environment, Appended to the *Minutes of Proceedings and Evidence of the Standing Committee on Environment*, Issue No. 48, 30 November 1992, Appendix Envo-18, p. 1.

[54] *Minutes of Proceedings and Evidence of the Standing Committee on Environment*, Issue No. 45, 16 November 1992, p. 29.

CONVENTION NEGOTIATIONS

Canada played a lead role during the negotiations for a convention on climate change. Well in advance of the climate change negotiations, the serious nature of climate change was apparent not only to the Environment Committee and federal government departments, but also to environmentalists and policy makers at the provincial and municipal levels. As a result the Canadian delegation brought a high level of knowledge and scientific expertise to the negotiating sessions.

The Canadian delegation included federal and provincial parliamentarians, premiers and ministers from British Columbia, Manitoba, Newfoundland, Prince Edward Island, Quebec, and the Northwest Territories. Women, youth, indigenous people, business, labour, and development and environmental NGOs were also represented. The Canadian negotiating team included officials from Environment Canada, EAITC, Fisheries and Oceans, Forestry Canada, Finance and CIDA. The Honourable David MacDonald, Chairperson of the Environment Committee, brought the Committee's concerns to all of the negotiations in his capacity as Advisor to the Canadian Delegation. Sound knowledge of atmospheric science was provided by Elizabeth Dowdeswell, who was Canada's principal delegate to the IPCC; and by officials from the Atmospheric Environment Service.

Canada had a clearly-defined position that paralleled our *Green Plan* commitment of stabilizing greenhouse gas emissions at 1990 levels by the year 2000. At the negotiations Canada pressed for targets and schedules, and pursued two main objectives:

- to conclude a framework convention as an effective tool for concrete, cooperative international action, agreed to by the maximum number of countries, equitable to all parties, and achievable in a cost-effective manner;

- to launch follow-on implementing steps, which should begin as soon as possible.

In addition, Canada went to the negotiations with three aims: (i) to preserve Canada's competitiveness; (ii) to provide opportunities for Canadian business; and (iii) to involve as many countries as possible using a common approach that allows differentiated action among countries.

The climate change negotiations began in February 1991 and ended in May 1992 after five negotiating sessions. During the early negotiations a number of countries, in particular some European nations, favoured well-defined emission reduction targets and timetables. It should be noted that well prior to UNCED negotiations Germany, Denmark and New Zealand had all adopted voluntary carbon dioxide reduction targets that were more ambitious than those of Canada. Based on 1987 carbon dioxide levels, Germany had proposed a 25% reduction in emissions by 2005. Both Denmark and New Zealand had pledged to reduce 1990 carbon dioxide emission levels by 20% in 2000. A similar target was proposed in the Environment Committee's 1990 report *No Time To Lose: The Challenge of Global Warming*. Specifically, we recommended a 20% reduction in 1988 carbon dioxide emissions by 2005. However, the Government of Canada chose to adopt the less rigorous goal of stabilizing Canadian greenhouse gas emissions at 1990 levels by 2000.

Initial drafts of the Convention were opposed by the United States and a number of oil-producing countries. The United States felt that the countries supporting the timetables did not have credible plans for stabilizing emissions, while the United States had already committed itself to

an action plan that by the year 2000 would reduce emissions by 7-10% of a business-as-usu scenario. They felt that in the absence of sound scientific evidence it would be unwise to suppo emission-reduction programs that might impinge upon the United States economy. After muc negotiation and compromise a convention lacking in firm targets and timetables was drafted. At th Earth Summit the United States signed *The United Nations Framework Convention on Clima Change,* and on 15 October 1992 it became the fourth nation (the first industrial nation) to ratify th Convention.

It is expected that the new Clinton-Gore Administration will alter the direction of United State environmental policy. According to a recent report on United States public policy issues the ne administration will work toward strengthening *The United Nations Framework Convention o Climate Change,* address global warming through energy efficiency and technology transfe initiatives, and attempt to stabilize carbon dioxide emissions by the year 2000.[55]

SCOPE OF THE CONVENTION

The final Convention text represented a compromise.

> The ultimate objective of this Convention and any related legal instruments that the Conference of the Parties may adopt is to achieve, in accordance with the relevant position provisions of the Convention, stabilization of greenhouse gas concentrations in the atmosphere at a level that would prevent dangerous anthropogenic interference with the climate system. Such a level should be achieved within a time frame sufficient to allow ecosystems to adapt naturally to climate change, to ensure that food production is not threatened and to enable economic development to proceed in a sustainable manner.[56]

Developed countries agreed (i) to assist developing nations with the technology and resources they would need to meet their obligations under the treaty; (ii) to limit emissions of greenhouse gases; and (iii) to publicly report on their progress. One of the central principles of the Convention states "that any policies and measures to deal with climate change should be cost-effective so as to ensure global benefits at the lowest possible cost." The Convention was signed by 154 nations, and will become legally binding when ratified by 50 countries. For further detail on the Convention the reader is referred to Appendix C, where *The United Nations Framework Convention on Climate Change* appears in its entirety.

Minister Jean Charest informed the Committee that an analysis of the Climate Change Convention had been conducted. This analysis indicated that Canada could ratify the Convention without the passage of new legislation. In fact, Canada's *Green Plan* commitment to stabilize the

---

[55] N. Maloley, "Environmental Issues in a Clinton/Gore Administration," *Washington in Transition,* Buron-Marsteller, Washington, D.C., December 1992, p. 5.

[56] U.N. General Assembly, *United Nations Framework Convention on Climate Change,* U.N. document A/AC.237/18, 1992, p. 5.

emission of greenhouse gases at 1990 levels by 2000 already parallels the basic requirements of the Convention. Jean Charest spoke very positively about this initiative and pointed out:

> . . . that what we are proposing to Canadians is something that makes economic sense in itself. We don't expect any undue hardship to come from this policy, quite the contrary. Our commitments in the area of climate change are all going to make good economic sense in themselves.[57]

112. Prime Minister Mulroney signed the Framework Convention on Climate Change in Rio de Janeiro on 12 June 1992, and pledged that Canada would ratify the Convention by the end of 1992. In September, The Council of Energy Ministers advocated prompt ratification, and additional support for early ratification came in November from the CCME. On 4 December 1992, in an historic ceremony in Delta, British Columbia, the Prime Minister signed the document ratifying the *UN Framework Convention on Climate Change.*

113. Probably no other document coming out of UNCED has been so soundly and loudly criticized as the *UN Framework Convention on Climate Change*. Opponents of the final document, particularly environmental groups, claim that the lack of targets and timetables render the Convention ineffectual. In contrast, proponents claim that the lack of arbitrary targets and rigid timetables are the Convention's saving grace. Quite simply, a document not open to flexibility would not have been signed by a large number of nations. On this point Elizabeth Dowdeswell told the Committee:

> It won't do Canada or any other country much good if the Convention ultimately is a convention of 8 or 10 parties. We want to find a mechanism that helps to bring people to the table, rather than threatens to send them away. That is the essence of the positive nature of the Convention.[58]

In further praise of the document, Elizabeth Dowdeswell said:

> . . . it remains a very flexible instrument, one that is going to allow us to respond as the science becomes stronger, becomes better defined, and as countries are prepared to take the appropriate actions.[59]

114. The Committee was encouraged to hear that Canada has initiated a "quick start agenda" to maintain international momentum on the climate change issue. According to Elizabeth Dowdeswell, Canada has pledged to:

- ratify the Convention by the end of 1992 (ratified 4 December 1992);
- promote a work plan to meet the scientific needs of the Convention (work plan accepted in November 1992);
- sponsor a meeting of officials of the Global Environment Facility and Convention negotiators to discuss interim funding for country studies (the meeting took place in late October 1992);

---

[57] *Minutes of Proceedings and Evidence of the Standing Committee on Environment*, Issue No. 45, 16 November 1992, p. 29.

[58] Ibid., Issue No. 48, 30 November 1992, p. 7.

[59] Ibid.

- host an international meeting on the application of a comprehensive approach to limitin greenhouse gas emissions;

- through contributions to a World Meteorological Organization Trust Fund, enhanc climate observing systems in developing countries and assist at least two developin countries to build their capacity to meet the reporting requirements of the Convention;

- press for continued negotiations to resolve outstanding issues in time for the first meetin of the parties to the Convention. The negotiations will resume in Geneva fro 7-10 December and continue through 1993; and

- prepare a National Report on Canada's actions to meet its commitments under the Climat Change Convention by June 1993.[60]

REALISTIC MITIGATION OPTIONS

A. Domestic Action

Canadian action to slow climate change precedes the *UN Framework Convention on Climate Change*. Environment Canada has nearly completed a greenhouse gas inventory. The best available data indicates that in 1990 Canada emitted 461 million tonnes of carbon dioxide, 3.7 million tonnes of methane, and approximately 92 thousand tonnes of nitrous oxide. In addition, under a business-as-usual scenario it is believed that by the year 2000 Canadian emissions of carbon dioxide would grow by between 11 and 13%.

Elizabeth Dowdeswell, in her written brief, outlined to the Committee the many initiatives that the federal government has undertaken to limit the release of greenhouse gases. These include:

- setting minimum energy efficiency standards and enhancing Energuide labelling of appliances and products through the Efficiency and Alternative Energy program;

- encouraging a more energy-efficient Canadian building industry through the Homes and Building initiatives;

- improving and expanding the performance, availability and use of alternative transportation fuels technologies through Alternative Energy initiatives;

- encouraging and fostering the planting of up to 325 million trees over the next six years;

- providing Canadians with a better understanding of the climate change issue through the Atmospheric Change Learning Campaign of the Environmental Citizenship Initiative; and

---

[60] E. Dowdeswell, Brief presented to the House of Commons Standing Committee on Environment, Appended to the *Minutes of Proceedings and Evidence of the Standing Committee on Environment*, Issue No. 48A, 30 November 1992, Appendix Envo–18, p. 2-3.

- the release of a discussion paper on the use of economic instruments.[61]

In addition to action at the federal level, the issue of climate change is being addressed at both the provincial and municipal levels. Metropolitan Toronto has joined an international effort called the *Urban Carbon Dioxide Reduction Project*, sponsored by the United States Environmental Protection Agency and the International Council for Local Environmental Initiatives. The participating cities met in Toronto in the summer of 1991, where they launched a two-year project to create a blueprint for action applicable for cities to reduce carbon dioxide emissions. Their goal is to reduce emissions by 20% by the year 2000. Although not members of the *Urban Carbon Dioxide Reduction Project*, the cities of Vancouver, Regina and Ottawa have announced similar carbon dioxide reduction goals. Vancouver and Regina intend to reduce carbon dioxide emissions by 20% of 1988 levels by 2005. Ottawa will also attempt a 20% reduction by 2005, with 1990 as the baseline year. In addition, the Ontario Ministry of Environment and Energy is sponsoring a 10-city project called the Ontario Municipal Energy Collaborative. The goals of the Collaborative are to study, devise and implement conservation and efficiency initiatives to save energy and reduce carbon dioxide emissions. To date nine cities, Ottawa, Sudbury, Toronto, North York, Scarborough, Kitchener, Peterborough, Burlington and Mississauga, have joined the Collaborative.

At the provincial level, the CCME, in November 1990, released the *National Action Strategy on Global Warming*. This document was prepared under the joint auspices of provincial environment and energy ministers, and proposes a strategic framework for actions to be undertaken jointly by governments and all other sectors of the economy. The Provincial-Territorial Advisory Committee (PTAC), composed of provincial and territorial environment and energy ministers, was established to give advice and counsel to the federal government, through the CCME, during Canadian negotiations on the *UN Framework Convention on Climate Change*. It is expected that PTAC will continue to play an important advisory role and assist in coordinating future federal and provincial action to combat climate change.

B. Further Direction

As stated earlier, one of the central principles of the Convention is that any policies and measures to deal with climate change should be cost-effective so as to ensure global benefits at the lowest possible cost. When the Environment Committee previously addressed this concern, two to three years ago, there was much debate as to whether mitigative action might award net positive benefits in the form of energy savings or be so expensive as to cause harsh economic hardship. Evidence provided to the Committee in this study indicate that these points are no longer a matter of intense debate. Efforts directed toward the reduction of all greenhouse gases should yield substantial benefits in the areas of pollution abatement, energy conservation, efficiency, and increased competitiveness.

Today, the hundreds of different mitigation strategies available to reduce greenhouse gas emissions have been subjected to comprehensive analytical evaluation. These strategies can be roughly grouped into three categories: (i) no-cost strategies, where the long-term financial return more than compensates initial cost, (ii) low-cost strategies, that are either revenue neutral or where the pay-back fails to fully cover the initial cost of implementation, and (iii) high-cost strategies where emission abatement and environmental benefits are achieved at considerable expense.

---

[61] Ibid., p. 3-4.

Erik Haites, Principal, Barakat and Chamberlin, cautioned the Committee:

> Some of those studies suggest that the appropriate amount of energy efficiency can be had with net savings. Others suggest some relatively small net cost. I think it's important to recognize that most of those studies overlook some costs—for example, the administrative costs of implementing those measures—and some losses in economic efficiency. . .
>
> Therefore, my sense is that those analytical studies tend to be underestimates of the cost.[62]

However, Erik Haites does believe that the *Green Plan* goal can be achieved by the year 2000 a reasonable cost.

> The three key approaches available to us . . . are improved energy efficiency, fuel switching from more carbon-intensive fuels to less carbon-intensive fuels, and some sort of offsets such as reforestation to offset carbon dioxide emissions.[63]

The United States government, during the previous Bush-Quayle Administration, argued tha current scientific understanding of global climate change was too crude and uncertain to warran greenhouse gas stabilization programs.[64, 65] In spite of this stand, the United States recognized the economic benefits to be gained through efficiency programs and committed itself to an action plan that is expected by the year 2000 to reduce the emission of greenhouse gases by 7-10% of a business-as-usual scenario. In addition, the United States Congress in 1988 asked the National Academy of Sciences to conduct an extensive study of the policy implications of greenhouse warming. Deborah Stine, of the United States National Academy of Sciences, who at the time was the study director for the mitigation panel of the study, addressed the Committee and outlined what the U.S. considers the realistic mitigation options to combat potential climate change.

Energy efficiency improvements in the building, transportation and industrial sectors emerged as the most cost-effective measures for reducing greenhouse gas emissions. Deborah Stine told the Committee:

> Adopting reasonable energy efficiency measures throughout the economy could actually save the United States $10 billion to $100 billion a year in U.S. dollars and also reduce current U.S. greenhouse gas emission by 10% to 40%. This is big money and a significant cut in emissions, but it will take political leadership to bring about this reduction in emissions at a net savings.[66]

In addition, the mitigation panel found that reformed reforestation policies could contribute a further 3% reduction to 1990 U.S. carbon dioxide emissions.

The study showed that the corporate average fuel economy (CAFE) of United States automobiles could be increased from 18.2 to 32.5 miles per gallon (12.9 to 7.2 litres per 100 km) at a net cost savings. There is vehement disagreement from the automobile industry which claims that

---

[62] *Minutes of Proceedings and Evidence of the Standing Committee on Environment*, Issue No. 48, 30 November 1992, p. 15.

[63] Ibid., p. 14.

[64] Policy Implications of Greenhouse Warming—Synthesis Panel, National Academy Press, Washington, D.C., 1991, 127 p.

[65] G. Porter, *Global Environmental Politics*, Westview Press, Boulder, Colorado, 1991, 208 p.

[66] *Minutes of Proceedings and Evidence of the Standing Committee on Environment*, Issue No. 48, 30 November 1992, p. 20.

study researchers did not factor auto safety, consumer comfort and market behaviour considerations into their environmental decision making.[67] However, it should be noted that claims of decreased automobile safety may be at odds with the fact that in the United States between 1975 and 1988 the average weight of a car dropped by 455 kg, fuel efficiency doubled and traffic fatalities dropped by 40%.[68]

In 1982 Parliament passed a series of energy related Bills. Among these was Bill C-107, the *Motor Vehicle Fuel Consumption Standards Act*, which addressed the issue of fuel efficiency in passenger vehicles. The Bill sought to impose mandatory CAFE standards on fleets of vehicles offered for sale in the Canadian market. The Canadian automobile manufacturing lobby was against proclamation of the Bill. They proposed to bring their fleet-average fuel-efficiency level to or below that proposed by regulation on a voluntary basis. The fleet has always met or surpassed the standards set. According to officials at the Department of Energy, Mines and Resources the average fleet efficiency of all new cars sold in Canada has been below the level established by the Department for each year. In fact, the 1989 objective was 8.6 litres per 100 kilometres[69] and the actual fleet average was 8.2 litres per 100 km. Bill C-107 has of April 1993, not been proclaimed and therefore does not have the force of law. The government has set progressively lower fuel consumption standards and monitors fleet efficiency on an annual basis.

It is recognized that a CAFE goal of 7.2 litres per 100 km is achievable using existing technology. These energy efficiency gains could be obtained without altering the overall fleet mix through improvements in engine designs, drive trains, transmissions, and car aerodynamics.[70] One problem with achieving vehicle efficiency improvements is that it takes years for their full effect to be felt. In North America a new vehicle takes 4 to 5 years to go from prototype to product.[71] In addition, passenger car turnover rates are slow, on the order of 7 to 8 years.[72] Accordingly, to achieve a reduction in automobile carbon dioxide emissions by 2000, a new CAFE standard must be established with all due haste.

Recommendation No. 15

The Committee recommends that the Government of Canada move toward a corporate average fuel economy standard of 7.2 litres per 100 km for passenger cars, and continuously tighten this standard as new technologies evolve.

The Committee continues to press for a concerted effort by government and industry to support alternative energy sources, such as solar, wind and hydrogen, through research and development funding. Toward the goal of a CAFE standard of 7.2 litres per 100 km, the Committee reaffirms the recommendation contained in its report, *From Words to Action* (December 1992), regarding alternative fuel and transportation technologies (battery/fuel cell):

---

67 E.S. Rubin, et al., "Realistic mitigation options for global warming," *Science*, Vol. 257, 10 July 1992, p. 148-149 & 261-266.

68 Michael Shepard, "How to Improve Energy Efficiency," *Issues in Science and Technology*, Summer 1991, p. 87.

69 Personal Communication, Anthony Taylor, Director, Transportation Energy, Efficiency and Alternative Energy Branch, Energy, Mines and Resources Canada, 5 January 1993.

70 E.S. Rubin, et al. (1992).

71 A.M. Altshuler, et al., *The Future of the Automobile*, Cambridge, Massachusetts, MIT Press, 1984.

72 M.C. Holcomb, et al., *Transportation Energy Date Book: Edition 9*, Report ORNL-6325, Prepared for the United States Department of Energy, Oak Ridge National Laboratory, Oak Ridge, Tennessee, 1987.

> The adoption of the California standard for automobile emissions, by California itself and by a number of states in the northeastern U.S., creates a unique incentive for the development of clean transportation technologies. By 1999, 2% of the cars sold in California will have to be battery-powered. This figure rises to 5% in 2001 and 10% in 2003. Other measures will include alternative fuels, such as alcohol or natural gas. The window of opportunity will be brief and others will be quick and willing to exploit it; accordingly, the Sub-Committee recommends: That the federal government, regardless of the prevailing economic policies, increase support for research and development into clean transportation in the near term, particularly in the areas of alternative fuels and electric transportation.[73]

Under the United States Federal Vehicle Fuel Efficiency Program, federal agencies on April 1 1991 (as part of the Executive Order on Federal Energy Management, issued by then Presider George Bush) were directed to reduce gasoline and diesel consumption by at least 10% by 199 compared with the 1991 level. Executive Order 12759 on the same day required that the federa government acquire alternative-fuel vehicles (AFVs) as rapidly as practicable. The U.S government plans to be operating 50% of its federal fleet as AFVs by 1998.[74] As of January 31, 199 approximately 8.2% of the U.S. federal government fleet was comprised by AFVs, with plans to increase thi to 20.2% by 1993.[75] Canadian figures reveal that in 1990 3.1% of the federal government fleet, excluding th Department of National Defence and Transport Canada, were AFVs.[76]

Recommendation No. 16

The Committee recommends that the Government of Canada support the shift to alternative fuels and transportation technologies by converting as many federal vehicles as possible to alternative fuels, and by annually increasing the percentage of alternative-fuel vehicles in the government fleet; such that, where practicable, alternative-fuel vehicles comprise as close as possible to 100% of new vehicles purchases by 1998.

Deborah Stine informed the Committee that net cost savings would also accrue from fundamental improvements in industrial process design, the development of cogeneration systems and energy recovery systems and the development of more efficient motors, electrical drive systems and furnaces. Fuels (energy) switching from electricity to natural gas and fuel oil for building appliances and heating systems is estimated to reduce emissions by 890 million tons per year at a cost savings of $62 (U.S.) per ton. However, fuel switching from coal to natural gas or oil for electricity generation is expected to have a net cost of $30-70 (U.S.) per ton of carbon dioxide not emitted. The American study also showed that fuel switching from coal to other non-carbon dioxide emitting technologies, such as nuclear, solar or wind, for electricity generation would reduce emissions by up

---

[73] House of Commons Standing Committee on Environment, *From Words to Action*, December 1992, p. 27.

[74] Government of the United States, *National Energy Strategy, Powerful Ideas for America, One Year Later*, February 1992, p. 18-19

[75] Ibid.

[76] Personal communication, Marie Schingh, Advisor Alternative Energy, Efficiency and Alternative Energy Branch, Energy, Mines and Resources Canada, 17 February 1993.

to 1 billion tons per year, but would have an additional annual cost of $30 billion.[77] In Canada in 1991 the energy mix for electricity generation was nuclear 16%, fossil fuels 22% (coal 16.7%) and hydro-power 62%.[78]

Similarly, it is expected that fuel switching at Canada's large thermal-electric plants would reduce the emission of greenhouse gases but at a net cost. However, the opportunity does exist in Canada to produce a larger proportion of our electricity by cleaner means at reduced cost. Unlike electric utilities in the United States, Canadian electric monopolies are not obligated by law to purchase electricity from non-utility generators. In her written presentation to the Committee, Louise Comeau, Climate Change Campaigner, Sierra Club, called for grid access for independent power producers.[79] The guarantee of grid access would give additional encouragement to municipalities and entrepreneurs to tap a number of energy sources for the generation of electricity; for example, natural gas from sewage-treatment plants and landfill sites, industrial waste process heat, and renewable sources such as biomass, wind and solar energy.

Recommendation No. 17

In recognition of the electrical grid system as an asset of national importance, and as a means to facilitate the reduction of Canadian greenhouse gas emissions, the Committee recommends that the Government of Canada work with the provincial and territorial governments to improve grid access and fair market value for all electricity generated by non-utility generators from reclaimed and renewable energy sources.

Many of the initiatives described by Deborah Stine to improve energy efficiency in the building, industrial and commercial sectors have already been initiated in Canada with a high degree of success. Canada has been, and continues to be, a world leader in energy efficiency building design and standards. Canadian R-2000 technical standards offer significant energy savings, with a relatively small consequential increase in building costs.[80, 81]

Energy management is clearly showing itself to be well worth the investment for those charged with operating hospitals, hotels, convention centres, office complexes and schools.[82] For example, the Frontenac Board of Education implemented a 4-year energy efficiency improvement program at its 50 area schools. The program cost an estimated $1 million, but achieved energy savings of $1.2

---

77 Panel on Policy Implications of Greenhouse Warming, *Policy Implications of Greenhouse Warming -Mitigation, Adaptation, and the Science Base*, National Academy Press, Washington, D.C., 1992, Chapter 6, p. 48-64.

78 Energy, Mines and Resources Canada, *Electric Power in Canada 1991*, Ottawa, 1992, p. 38-45.

79 Louise Comeau, *Mitigative Action: The Economic Considerations of Implementing the Climate Change Convention*, Brief presented to the House of Commons Standing Committee on Environment, appended to the *Minutes of Proceedings and Evidence of the Standing Committee on Environment*, Issue No. 48A, 30 November 1992, p. 9.

80 L.C. Myers, *Energy Efficiency: Future Improvement*, Background Paper 310E, Research Branch, Library of Parliament, Ottawa, September 1992.

81 Jack Cole, Manager of the R2000 New Home Program at Energy, Mines and Resources Canada, advises that in 1992 just over 1% of new single family, semi-detached and row house units in Canada were built to R2000 standards. The extra cost involved in meeting these standards is between two and five percent of the total construction cost.

82 L. C. Myers (1992).

million over the same time period.[83] The University of Guelph received a $200,000 Ontario Hydr capital expenditure rebate after it spent $400,000 on a new variable speed pump for the centra heating-cooling facility. The new pump varies the flow of water through the system to match th demand for air conditioning and heating, and in the process saves the university $100,000 per year i electricity.

In both the domestic and commercial sectors energy savings can be realized through investmer in efficient fluorescent lighting. Replacement of a 75 watt incandescent bulb with a 15 watt compac fluorescent bulb will provide the same amount of light for 13 times longer, and cut energ consumption by 80-90% over the lifetime of the bulb.[84]

Given that there are many energy-efficiency investments that are not only beneficial to th environment but also yield relatively short-term financial benefits, it seems unusual that mor consumers and more businesses are not taking advantage of these opportunities. One of the hurdle confronting greater market penetration by new energy-efficient technologies is a lack of precise an readily available information on the cost-benefits of these technologies. For example, an additiona $20 added to the weekly grocery bill for the purchase of a compact fluorescent bulb is difficult for th consumer to justify if accurate pay-back information is not readily available. This need for publi education and information programs was expressed by Deborah Stine.[85] The Canadian governmen already assists the consumer in finding products that ease the burden on the environment. Th Environmental Choice program subjects products to a set of environmental life-cycle criteria Products that meet certification criteria are identified to the consumer by the EcoLogo, thre intertwined doves in the form of a maple leaf. While the actions of this program are laudable Environmental Choice does not aggressively disseminate cost pay-back information, collect an publicize examples of energy efficiency success stories, or focus its information beyond th consumer to the industrial and commercial sectors.

Recommendation No. 18

The Committee recommends that the Government of Canada establish a program or expand the mandate of an existing program (i) to document successful energy efficiency initiatives, (ii) to maintain a record of current energy-efficiency programs provided by governments and public utilities, (iii) to conduct cost-benefit and investment pay-back analyses on new energy-efficient products and technologies, and (iv) to effectively disseminate this information to the domestic, commercial and industrial sectors.

According to the *1992 IPCC Supplement*, the approximate one-half degree of warming experienced during the past century is within the range of natural climatic variation. However, evidence also suggests that other human factors may be offsetting more extensive warming. Reduced radiative forcing due to ozone depletion is such an example.

---

[83] "Electric Options," *Ontario Hydro*, No. 45, September 1990.

[84] J. Cherfas, "Skeptics and Visionaries Examine Energy Saving," *Science*, Vol. 251, 11 January 1991, p. 154-156.

[85] D. Stine, *Scientific Assessment and Approaches to Curtailing Global Warming*, Written presentation to the House of Common Standing Committee on Environment, 30 November 1992, p. 5.

This Committee accepts the preponderance of scientific evidence, and is of the opinion that the potential risks of climate change preclude waiting for scientific verification. There is strong support for the "precautionary principle", that is, when in doubt, act rather than wait. Mobilization of the no-cost mitigative actions is the sensible first approach. However, there is the feeling among environmentalists and some Committee members that we should be doing more, we should be implementing other mitigation options even though the net cost may be high.

Erik Haites suggested that during this decade we should place the no-cost first-line of defence into action, and at the same time funding should be directed to research and the development of a second line of no- or least-cost defences. The Committee is of the opinion that greater emphasis should be placed on research to stimulate the development of a second-generation of energy-efficient technologies.

Recommendation No. 19

The Committee recommends that the Government of Canada encourage private and public sector research initiatives for the development and introduction of a second-generation of energy-efficient technologies by the year 2000.

PRACTICAL CONCERNS AND POLICY DIRECTION

The Environment Committee's 1991 report, *Out of Balance—The Risks of Irreversible Climate Change*, described many if not most of the mitigation options outlined to the Committee in this study. However, it is clear that most of the possible mitigative actions have now been well studied, subjected to economic analysis and prioritized. The Committee believes that the major challenge presently facing decision makers is not what needs to be done, but rather how will it be done? What are the impediments and what policies must be developed to facilitate change?

Presentations from a major utility, TransAlta, and from the Canadian and Ontario Trucking Associations revealed one common concern. In essence, implementation of any policy that would put them at a competitive disadvantage, domestically or internationally, was unacceptable. The trucking industry is understandably quite concerned about the effect a potential carbon tax would have on their ability to compete. The difficulties surrounding a carbon tax were discussed by Minister Jean Charest:

> In Canada, you have to remember, a carbon tax would apply in a different context from most countries. We already use our fuel distribution retail system for taxing purposes and we use it extensively. Provincial and federal governments do that. Whether or not we would choose to pursue that course is something we would want to think about very carefully. What I can tell you in terms of the carbon tax is that in this context it is certainly not contemplated as something the government would want to put forward. We are not interested in new taxes at this point in time.[86]

There was general accord among the industrial and NGO witnesses before the Committee that the correct blend of economic instruments held the greatest promise for achieving cost-effective reductions in greenhouse gas emissions. Jim Leslie, Senior Vice-President, Corporate Services, TransAlta Utilities, built a strong case for the development and use of economic instruments:

---

[86] *Minutes of Proceedings and Evidence of the Standing Committee on Environment*, Issue No. 45, 16 November 1992, p. 31.

> For some time, we've been advocating to government, to our industry, and to stakeholders generally the usefulness and feasibility of harnessing the economic forces of the marketplace in order to deal with environmental issues such as climate change.
>
> The key considerations inherent in the climate change convention as we see them are cost-effectiveness, comprehensiveness, and joint implementation.
>
> We think the cost-effectiveness issue is best reflected in the value of using economic instruments, which provide for flexible, cost-effective and innovative action by many decision makers.
>
> In terms of comprehensiveness, it is most important that there be consideration and inclusion of all greenhouse gases, all sources, sinks and reservoirs, to take account of all factors that relate to this issue and enable cost-effective action.
>
> Joint implementation relates to the potential benefits from global, not just national or regional action. We see the benefits of joint implementation, including the flow of funds from the developing countries to the South and technology cooperation between North and South.[87]

Within the context of economic instruments, Erik Haites described how a carbon tax and tradeable permits program could be used to assist in the transfer of resources to developing nations

> Both would provide incentives for fuel switching and adoption of energy efficiency measures and would also provide mechanisms whereby we could transfer resources to developing countries.
>
> In the case of the carbon tax, we would have tax revenue to transfer to a Global Environmental Fund. In the case of tradeable permits, we could allow Canadian sources to comply with their emissions limits by acquiring permits from developing countries. In order to acquire those permits, they would obviously have to buy them, which represents a transfer of resources, but one that's accomplished without going through government accounts and a tax system.[88]

There was general agreement that the potential exists for economic instruments to become a effective means of tackling many environmental problems. However, it was also recognized that ou knowledge of economic instruments is as yet quite rudimentary and much work needs to be done t perfect these tools. In 1992 the federal government released a discussion paper entitled *Economi Instruments for Environmental Protection*. Some witnesses and one Committee member, however expressed impatience with the slow pace of the federal government's efforts to build upon thi document and design an effective economic instruments package.

Recommendation No. 20

The Committee recommends that the Government of Canada, in cooperation with all stakeholders (industry, environmental groups, provincial, territorial and municipal governments) (i) accelerate its program to develop an effective package of

---

[87] Ibid., Issue No. 48, 30 November 1992, p. 23-24.

[88] Ibid., p. 16.

economic instruments with which to combat greenhouse gas emissions, (ii) test these concepts in localized pilot projects, and (iii) share Canadian expertise on a global basis through the United Nations Commission on Sustainable Development.

Where should Canada invest its funds to get the greatest return in terms of energy savings and reduction in greenhouse gas emissions? Although a seemingly simple consideration, this question raises both practical and ethical issues. Should Canada concentrate on putting its own house in order first, and in so doing accrue the benefits of energy savings, increased competitive edge, and the prominence of world leadership? Or alternatively, should the money be directed to where it will have the most effect? For example, preservation and reforestation of the rain forest is known to be a more effective means of sequestering carbon than planting trees in Canada's boreal forest. Improvements to the operation of a Chinese coal-fired utility would likely yield far greater reductions in the emission of gaseous contaminants than would the same expenditure on a relatively modern utility in Canada.

Deborah Stine pointed out, that politically, this is a very difficult issue to resolve. It is definitely cheaper to assist a developing nation, as the gains to be realized in terms of reduction of green house gas emissions are very large. However, you are paying for someone else's energy efficiency and it does not appear that you are reaping any of the benefits. Jim Leslie, on the other hand, revealed another side of the argument:

> If the U.S. pursues an international policy and allows companies credits for offsets and Canada pushes ahead toward a domestic-reduction-only policy, our competitiveness will be at stake.[89]

The Committee recognizes that there is probably no specific solution to this problem. However, just as witnesses before this Committee have recommended the use of a mixture of mitigative actions to combat global warming a blend of national and international actions may be in the best interest of all peoples. The Committee feels that it is essential that the Canadian government attempt to develop a balanced and integrated national-international policy for the reduction of greenhouse gas emissions, one that allows Canada to accrue benefits from mitigative actions, but one that also responds to international well-being.

Jim Leslie informed the Committee that the new United States energy bill contains a number of provisions that relate to climate change. In particular, the bill promotes the pursuit of voluntary reductions in greenhouse gas emissions.

> In fact, the bill contains a provision for the documentation and voluntary reporting of greenhouse gas emission or mitigation actions, including the annual reductions in emissions and carbon fixation by any and all measures.[90]

Jim Leslie asserts that a similar program is required in Canada. The Committee believes that the guarantee of retroactive greenhouse gas reduction credits would act as an inducement to proactive companies to begin their emission reduction programs now.

---

[89] Ibid., p. 27.

[90] Ibid., p. 24.

Recommendation No. 21

The Committee recommends that the Government of Canada institute a sunset program to (i) establish a greenhouse gas emission data base, (ii) receive emission reduction reports, (iii) assign value to emission reduction activities, and (iv) upon implementation of an appropriate economic instrument, retroactively credit industries for their reduction achievements.

One of the traditional barriers to increased market penetration of energy-efficient appliances tools, pumps and furnaces is the initial higher capital cost. As pointed out by Deborah Stine:

> Why should a landlord pay more for an efficient furnace when it is the tenant who pays the heating bill?[91]

The Committee recognizes that the recent passage of Bill C-41, *The Energy Efficiency Act* (an Ac respecting the energy efficiency of energy-using products and the use of alternative energy sources does provide for national minimum energy efficiency standards for a broad range of products and equipment. In addition, energy consumption labels alert the consumer to the long-term energy savings to be achieved from the purchase of energy-efficient products. However, this Act does nothing to assist consumers, and in particular financially-stressed consumers, to surmount the initial problem of higher capital cost. A financial policy is required to reduce the competitive advantage of energy-inefficient products. One possible resolution to this problem is the imposition of some form of financial penalty on energy-inefficient appliances. Although this action would remove the financial incentive to purchase appliances that are not energy efficient, it still does nothing to make energy-efficient products more accessible to the consumer with limited funds. The Committee sees this problem as one which should be addressed within the context of economic instruments, and challenges the government to deal with the problem of higher capital cost as it develops an effective economic instruments package.

The Committee notes that *The Energy Efficiency Act* does not mandate minimum energy efficiency standards for smaller products and equipment. For example, minimum energy efficiency standards are in effect for domestic refrigerators, and these appliances are affixed with an energy-consumption label. In contrast, minimum standards and energy-consumption labels do not exist for small bar refrigerators. The Committee believes that the Government of Canada should build upon *The Energy Efficiency Act* by continuously updating energy-efficiency standards and by extending energy-efficiency regulations and labelling to all energy-consuming products.

Recommendation No. 22

The Committee recommends that the Government of Canada (i) establish minimum energy-efficiency standards for all energy-consuming products and equipment, (ii) affix energy-consumption labels to all energy-consuming products and equipment, and (iii) continuously tighten the minimum standards as new technologies evolve. In addition, the Committee recommends that the *National Building Code* be reviewed and updated as new energy efficient building technologies evolve.

---

[91] D. Stine, *Scientific Assessment and Approaches to Curtailing Global Warming*, Written presentation to the House of Commons Standing Committee on Environment, 30 November 1992, p. 6.

Canada has the dubious reputation of having the highest per capita emissions of carbon dioxide. This is in large part due to the enormous size of the country and the long distances that must be travelled by passengers and freight. It is no secret to Canadians that we must increase the efficiency of our modes of transport. However, according to Darrell Richards of Transport 2000 our transportation excesses are due largely to personal attitudes and government policy that encourages transportation by the most energy-intensive modes. Darrell Richards told the Committee:

> . . . in order to reduce energy consumption and therefore contain the problem of global warming, it is necessary not to deal only with the technical aspects of transportation but perhaps more importantly to look at the people issues, that is, attitudes.[92]

Prime among these attitudes is the North American preference for the family car, which offers personal freedom and usually quick and convenient transportation. This personal preference by the majority of the population is reflected in the political decision to spend a large share of tax revenues on highway maintenance and construction. Improvements to the road system seldom improve movement by bicycle or foot. Darrell Richards asserts that:

> . . .we must cause a modal shift from the automobile to walking, cycling, urban transit, train and bus. And we must get at those cultural attitudes that are being translated into government policies that are preventing people from having equitable facilities for cycling, walking, transit, train and bus.[93]

According to Darrell Richards the most important first step to enable this modal shift is to provide people a network. Just as there are highway networks to speed motorists from one destination to another, pedestrians, cyclists, and transit riders need their own safe, convenient, and largely dedicated networks. The first step toward this goal is the redirection of tax revenues and the development of a tax system more equitable to people who walk, bicycle or take transit to work. This need to redirect tax revenues was expressed by two other witnesses. Janine Ferretti identified the allocation of tax dollars to the government's new program to upgrade Canadian highways and airports as a form of subsidy that contributes to the deterioration of the environment.[94] Deborah Stine noted that strengthened federal and state support for mass transit was one of the specific energy conservation and efficiency recommendations presented by her study group to the United States government for consideration.[95] The Committee believes that the expansion and strengthening of urban transit infrastructures in major Canadian cities and towns will facilitate the modal shift of commuters to public transit and will assist Canada in achieving its greenhouse gas reduction goals.

> As urban transportation is the responsiblity of provincial governments, the federal government has always been reluctant to get involved, especially in the recent years of fiscal restraint. There is, however, no constitutional barrier to the federal government using its spending power to become directly involved in urban transit projects. We

---

92 *Minutes of Proceedings and Evidence of the Standing Committee on Environment*, Issue No. 48, 30 November 1992, p. 50.

93 Ibid., p. 51.

94 Ibid., Issue No. 46, 17 November 1992, p. 18.

95 Ibid., Issue No. 48, 30 November 1992, p. 21.

must ask whether it should be involved and whether it can afford to be. Certainly, it is acknowledged on all sides, that there must be substantial investment in urban transit from some source over the next few years in Canada.[96]

The Committee recognizes that it is not only urban transportation issues that must be addressed when mitigating climate change effects, but the national public transportation system and infrastructure.

The Committee supports the Royal Commission on National Passenger Transportation in its recommendations designed to persuade users to reduce the amount of environmental damage they cause by ensuring that those who travel less will not pay the environmental remediation costs imposed by those who travel more. All of the modes should be subject to the same regulatory standards and changes.[97]

Recommendation No. 23

The Committee recommends that the Government of Canada consider the advisability of using economic instruments, such as tolls and incentives, to encourage the use of public transportation systems and more environmentally-friendly modes of travel.

Darrell Richards suggested that free parking at work be considered a taxable benefit, while tax deductions should be extended for transit passes. The Committee agrees that the modal shift of people from cars to walking, bicycling and transit would indeed award Canada a tremendous reduction in greenhouse gas emissions. However, the Committee sees an equitable transportation tax system as a quagmire of largely unenforceable regulations. Using the examples offered by Darrell Richards, would a motorist living in an area not served by public transit have the same taxable benefit as a motorist living on a bus route? Would a tax deduction for transit passes not discriminate against more environmentally-friendly citizens who walk and cycle to work?

The problems facing the shift to more energy-efficient modes of transport are indeed largely ones of attitude; so pervasive are these attitudes that it is unlikely they could be quickly solved by any recommendations this Committee might suggest. Rather, the challenge can only be addressed by reforming our attitudes, and altering our thinking and traditional ways of doing things. The Committee feels that the long-term solutions to the problems addressed at Rio will only occur by the full integration of sustainable development objectives into all decision-making, in every sector of Canadian society.

---

[96] John Christopher, *Transportation in Canada: Current Issues*, Background Paper BP-324E, Research Branch, Library of Parliament, Ottawa, December 1992.

[97] Royal Commission on National Passenger Transportation, *Directions, The Final Report of the Royal Commission on National Passenger Transportation Summary*, 1992.

APPENDIX A

CONVENTION ON BIOLOGICAL DIVERSITY,

JUNE 1992

CONVENTION ON BIOLOGICAL DIVERSITY

5 JUNE 1992

CONVENTION ON BIOLOGICAL DIVERSITY

Preamble

The Contracting Parties,

Conscious of the intrinsic value of biological diversity and of the ecological, genetic, social, economic, scientific, educational, cultural, recreational and aesthetic values of biological diversity and its components,

Conscious also of the importance of biological diversity for evolution and for maintaining life sustaining systems of the biosphere,

Affirming that the conservation of biological diversity is a common concern of humankind,

Reaffirming that States have sovereign rights over their own biological resources,

Reaffirming also that States are responsible for conserving their biological diversity and for using their biological resources in a sustainable manner,

Concerned that biological diversity is being significantly reduced by certain human activities,

Aware of the general lack of information and knowledge regarding biological diversity and of the urgent need to develop scientific, technical and institutional capacities to provide the basic understanding upon which to plan and implement appropriate measures,

Noting that it is vital to anticipate, prevent and attack the causes of significant reduction or loss of biological diversity at source,

Noting also that where there is a threat of significant reduction or loss of biological diversity, lack of full scientific certainty should not be used as a reason for postponing measures to avoid or minimize such a threat,

Noting further that the fundamental requirement for the conservation of biological diversity is the *in-situ* conservation of ecosystems and natural habitats and the maintenance and recovery of viable populations of species in their natural surroundings,

Noting further that *ex-situ* measures, preferably in the country of origin, also have an important role to play,

Recognizing the close and traditional dependence of many indigenous and local communities embodying traditional lifestyles on biological resources, and the desirability of sharing equitably benefits arising from the use of traditional knowledge, innovations and practices relevant to the conservation of biological diversity and the sustainable use of its components,

Recognizing also the vital role that women play in the conservation and sustainable use of biological diversity and affirming the need for the full participation of women at all levels of policy-making and implementation for biological diversity conservation,

Stressing the importance of, and the need to promote, international, regional and global cooperation among States and intergovernmental organizations and the non-governmental sector for the conservation of biological diversity and the sustainable use of its components,

Acknowledging that the provision of new and additional financial resources and appropriate access to relevant technologies can be expected to make a substantial difference in the world's ability to address the loss of biological diversity,

Acknowledging further that special provision is required to meet the needs of developing countries, including the provision of new and additional financial resources and appropriate access to relevant technologies,

Noting in this regard the special conditions of the least developed countries and small island States,

Acknowledging that substantial investments are required to conserve biological diversity and that there is the expectation of a broad range of environmental, economic and social benefits from those investments,

Recognizing that economic and social development and poverty eradication are the first and overriding priorities of developing countries,

Aware that conservation and sustainable use of biological diversity is of critical importance for meeting the food, health and other needs of the growing world population, for which purpose access to and sharing of both genetic resources and technologies are essential,

Noting that, ultimately, the conservation and sustainable use of biological diversity will strengthen friendly relations among States and contribute to peace for humankind,

Desiring to enhance and complement existing international arrangements for the conservation of biological diversity and sustainable use of its components, and

Determined to conserve and sustainably use biological diversity for the benefit of present and future generations,

Have agreed as follows:

Article 1. Objectives

The objectives of this Convention, to be pursued in accordance with its relevant provisions, are the conservation of biological diversity, the sustainable use of its components and the fair and equitable sharing of the benefits arising out of the utilization of genetic resources, including by appropriate access to genetic resources and by appropriate transfer of relevant technologies, taking into account all rights over those resources and to technologies, and by appropriate funding.

Article 2. Use of Terms

For the purposes of this Convention:

"*Biological diversity*" means the variability among living organisms from all sources including, *inter alia*, terrestrial, marine and other aquatic ecosystems and the ecological complexes of which they are part; this includes diversity within species, between species and of ecosystems.

"*Biological resources*" includes genetic resources, organisms or parts thereof, populations, or any other biotic component of ecosystems with actual or potential use or value for humanity.

"*Biotechnology*" means any technological application that uses biological systems, living organisms, or derivatives thereof, to make or modify products or processes for specific use.

"*Country of origin of genetic resources*" means the country which possesses those genetic resources in *in-situ* conditions.

"*Country providing genetic resources*" means the country supplying genetic resources collected from *in-situ* sources, including populations of both wild and domesticated species, or taken from *ex-situ* sources, which may or may not have originated in that country.

"*Domesticated or cultivated species*" means species in which the evolutionary process has been influenced by humans to meet their needs.

"*Ecosystem*" means a dynamic complex of plant, animal and micro-organism communities and their non-living environment interacting as a functional unit.

"*Ex-situ conservation*" means the conservation of components of biological diversity outside their natural habitats.

"*Genetic material*" means any material of plant, animal, microbial or other origin containing functional units of heredity.

"*Genetic resources*" means genetic material of actual or potential value.

"*Habitat*" means the place or type of site where an organism or population naturally occurs.

"*In-situ conditions*" means conditions where genetic resources exist within ecosystems and natural habitats, and, in the case of domesticated or cultivated species, in the surroundings where they have developed their distinctive properties.

"*In-situ conservation*" means the conservation of ecosystems and natural habitats and the maintenance and recovery of viable populations of species in their natural surroundings and, in the case of domesticated or cultivated species, in the surroundings where they have developed their distinctive properties.

"*Protected area*" means a geographically defined area which is designated or regulated and managed to achieve specific conservation objectives.

"*Regional economic integration organization*" means an organization constitute by sovereign States of a given region, to which its member States have transferred competence in respect of matters governed by this Convention and which has been duly authorized, in accordance with its internal procedures, t sign, ratify, accept, approve or accede to it.

"*Sustainable use*" means the use of components of biological diversity in a wa and at a rate that does not lead to the long-term decline of biological diversity, thereby maintaining its potential to meet the needs and aspiration of present and future generations.

"*Technology*" includes biotechnology.

Article 3. Principle

States have, in accordance with the Charter of the United Nations and th principles of international law, the sovereign right to exploit their own resources pursuant to their own environmental policies, and the responsibilit to ensure that activities within their jurisdiction or control do not cause damage to the environment of other States or of areas beyond the limits of national jurisdiction.

Article 4. Jurisdictional Scope

Subject to the rights of other States, and except as otherwise expressly provided in this Convention, the provisions of this Convention apply, in relation to each Contracting Party:

(a) In the case of components of biological diversity, in areas within the limits of its national jurisdiction; and

(b) In the case of processes and activities, regardless of where their effects occur, carried out under its jurisdiction or control, within the area of its national jurisdiction or beyond the limits of national jurisdiction.

Article 5. Cooperation

Each Contracting Party shall, as far as possible and as appropriate, cooperate with other Contracting Parties, directly or, where appropriate, through competent international organizations, in respect of areas beyond national jurisdiction and on other matters of mutual interest, for the conservation and sustainable use of biological diversity.

Article 6. General Measures for Conservation and Sustainable Use

Each Contracting Party shall, in accordance with its particular conditions and capabilities:

(a) Develop national strategies, plans or programmes for the conservation and sustainable use of biological diversity or adapt for this purpose existing strategies, plans or programmes which shall reflect, *inter alia*, the measures set out in this Convention relevant to the Contracting Party concerned; and

(b) Integrate, as far as possible and as appropriate, the conservation and sustainable use of biological diversity into relevant sectoral or cross-sectoral plans, programmes and policies.

Article 7. Identification and Monitoring

Each Contracting Party shall, as far as possible and as appropriate, in particular for the purposes of Articles 8 to 10:

(a) Identify components of biological diversity important for its conservation and sustainable use having regard to the indicative list of categories set down in Annex I;

(b) Monitor, through sampling and other techniques, the components of biological diversity identified pursuant to subparagraph (a) above, paying particular attention to those requiring urgent conservation measures and those which offer the greatest potential for sustainable use;

(c) Identify processes and categories of activities which have or are likely to have significant adverse impacts on the conservation and sustainable use of biological diversity, and monitor their effects through sampling and other techniques; and

(d) Maintain and organize, by any mechanism data, derived from identification and monitoring activities pursuant to subparagraphs (a), (b) and (c) above.

Article 8. In-situ Conservation

Each Contracting Party shall, as far as possible and as appropriate:

(a) Establish a system of protected areas or areas where special measures need to be taken to conserve biological diversity;

(b) Develop, where necessary, guidelines for the selection, establishment and management of protected areas or areas where special measures need to be taken to conserve biological diversity;

(c) Regulate or manage biological resources important for the conservation of biological diversity whether within or outside protected areas, with a view to ensuring their conservation and sustainable use;

(d) Promote the protection of ecosystems, natural habitats and the maintenance of viable populations of species in natural surroundings;

(e) Promote environmentally sound and sustainable development in areas adjacent to protected areas with a view to furthering protection of these areas;

(f) Rehabilitate and restore degraded ecosystems and promote the recovery of threatened species, *inter alia*, through the development and implementation of plans or other management strategies;

(g) Establish or maintain means to regulate, manage or control the risks associated with the use and release of living modified organisms resulting from biotechnology which are likely to have adverse environmental impacts that could affect the conservation and sustainable use of biological diversity, taking also into account the risks to human health;

(h) Prevent the introduction of, control or eradicate those alien species which threaten ecosystems, habitats or species;

(i) Endeavour to provide the conditions needed for compatibility between present uses and the conservation of biological diversity and the sustainable use of its components;

(j) Subject to its national legislation, respect, preserve and maintai knowledge, innovations and practices of indigenous and local communities embodying traditional lifestyles relevant for the conservation and sustainab use of biological diversity and promote their wider application with the approval and involvement of the holders of such knowledge, innovations and practices and encourage the equitable sharing of the benefits arising from t utilization of such knowledge, innovations and practices;

(k) Develop or maintain necessary legislation and/or other regulatory provisions for the protection of threatened species and populations;

(l) Where a significant adverse effect on biological diversity has bee determined pursuant to Article 7, regulate or manage the relevant processes and categories of activities; and

(m) Cooperate in providing financial and other support for *in-situ* conservation outlined in subparagraphs (a) to (l) above, particularly to developing countries.

Article 9. Ex-situ Conservation

Each Contracting Party shall, as far as possible and as appropriate, and predominantly for the purpose of complementing *in-situ* measures:

(a) Adopt measures for the *ex-situ* conservation of components of biological diversity, preferably in the country of origin of such components;

(b) Establish and maintain facilities for *ex-situ* conservation of and research on plants, animals and micro-organisms, preferably in the country of origin of genetic resources;

(c) Adopt measures for the recovery and rehabilitation of threatened species and for their reintroduction into their natural habitats under appropriate conditions;

(d) Regulate and manage collection of biological resources from natural habitats for *ex-situ* conservation purposes so as not to threaten ecosystems and *in-situ* populations of species, except where special temporary *ex-situ* measures are required under subparagraph (c) above; and

(e) Cooperate in providing financial and other support for *ex-situ* conservation outlined in subparagraphs (a) to (d) above and in the establishment and maintenance of *ex-situ* conservation facilities in developin countries.

Article 10. Sustainable Use of Components of Biological Diversity

Each Contracting Party shall, as far as possible and as appropriate:

(a) Integrate consideration of the conservation and sustainable use of biological resources into national decision-making;

(b) Adopt measures relating to the use of biological resources to avoid or minimize adverse impacts on biological diversity;

(c) Protect and encourage customary use of biological resources in accordance with traditional cultural practices that are compatible with conservation or sustainable use requirements;

(d) Support local populations to develop and implement remedial action in degraded areas where biological diversity has been reduced; and

(e) Encourage cooperation between its governmental authorities and its private sector in developing methods for sustainable use of biological resources.

Article 11. Incentive Measures

Each Contracting Party shall, as far as possible and as appropriate, adopt economically and socially sound measures that act as incentives for the conservation and sustainable use of components of biological diversity.

Article 12. Research and Training

The Contracting Parties, taking into account the special needs of developing countries, shall:

(a) Establish and maintain programmes for scientific and technical education and training in measures for the identification, conservation and sustainable use of biological diversity and its components and provide support for such education and training for the specific needs of developing countries;

(b) Promote and encourage research which contributes to the conservation and sustainable use of biological diversity, particularly in developing countries, *inter alia*, in accordance with decisions of the Conference of the Parties taken in consequence of recommendations of the Subsidiary Body on Scientific, Technical and Technological Advice; and

(c) In keeping with the provisions of Articles 16, 18 and 20, promote and cooperate in the use of scientific advances in biological diversity research in developing methods for conservation and sustainable use of biological resources.

Article 13. Public Education and Awareness

The Contracting Parties shall:

(a) Promote and encourage understanding of the importance of, and the measures required for, the conservation of biological diversity, as well as its propagation through media, and the inclusion of these topics in educational programmes; and

(b) Cooperate, as appropriate, with other States and international organizations in developing educational and public awareness programmes, with respect to conservation and sustainable use of biological diversity.

Article 14. Impact Assessment and Minimizing Adverse Impacts

1. Each Contracting Party, as far as possible and as appropriate, shall:

(a) Introduce appropriate procedures requiring environmental impact assessment of its proposed projects that are likely to have significant

adverse effects on biological diversity with a view to avoiding or minimizi such effects and, where appropriate, allow for public participation in such procedures;

(b) Introduce appropriate arrangements to ensure that the environment consequences of its programmes and policies that are likely to have significant adverse impacts on biological diversity are duly taken into account;

(c) Promote, on the basis of reciprocity, notification, exchange of information and consultation on activities under their jurisdiction or contr which are likely to significantly affect adversely the biological diversity other States or areas beyond the limits of national jurisdiction, by encouraging the conclusion of bilateral, regional or multilateral arrangements, as appropriate;

(d) In the case of imminent or grave danger or damage, originating und its jurisdiction or control, to biological diversity within the area under jurisdiction of other States or in areas beyond the limits of national jurisdiction, notify immediately the potentially affected States of such danger or damage, as well as initiate action to prevent or minimize such danger or damage; and

(e) Promote national arrangements for emergency responses to activitie or events, whether caused naturally or otherwise, which present a grave and imminent danger to biological diversity and encourage international cooperation to supplement such national efforts and, where appropriate and agreed by the States or regional economic integration organizations concerne to establish joint contingency plans.

2. The Conference of the Parties shall examine, on the basis of studies to be carried out, the issue of liability and redress, including restoration an compensation, for damage to biological diversity, except where such liabilit is a purely internal matter.

Article 15. Access to Genetic Resources

1. Recognizing the sovereign rights of States over their natural resources, the authority to determine access to genetic resources rests with the nationa governments and is subject to national legislation.

2. Each Contracting Party shall endeavour to create conditions to facilitat access to genetic resources for environmentally sound uses by other Contracting Parties and not to impose restrictions that run counter to the objectives of this Convention.

3. For the purpose of this Convention, the genetic resources being provided by a Contracting Party, as referred to in this Article and Articles 16 and 19 are only those that are provided by Contracting Parties that are countries of origin of such resources or by the Parties that have acquired the genetic resources in accordance with this Convention.

4. Access, where granted, shall be on mutually agreed terms and subject to the provisions of this Article.

5. Access to genetic resources shall be subject to prior informed consent of the Contracting Party providing such resources, unless otherwise determined b that Party.

. Each Contracting Party shall endeavour to develop and carry out cientific research based on genetic resources provided by other Contracting arties with the full participation of, and where possible in, such ontracting Parties.

. Each Contracting Party shall take legislative, administrative or policy easures, as appropriate, and in accordance with Articles 16 and 19 and, where ecessary, through the financial mechanism established by Articles 20 and 21 ith the aim of sharing in a fair and equitable way the results of research nd development and the benefits arising from the commercial and other tilization of genetic resources with the Contracting Party providing such esources. Such sharing shall be upon mutually agreed terms.

Article 16. Access to and Transfer of Technology

. Each Contracting Party, recognizing that technology includes iotechnology, and that both access to and transfer of technology among ontracting Parties are essential elements for the attainment of the bjectives of this Convention, undertakes subject to the provisions of this rticle to provide and/or facilitate access for and transfer to other ontracting Parties of technologies that are relevant to the conservation and ustainable use of biological diversity or make use of genetic resources and o not cause significant damage to the environment.

. Access to and transfer of technology referred to in paragraph 1 above to eveloping countries shall be provided and/or facilitated under fair and most avourable terms, including on concessional and preferential terms where utually agreed, and, where necessary, in accordance with the financial echanism established by Articles 20 and 21. In the case of technology ubject to patents and other intellectual property rights, such access and ransfer shall be provided on terms which recognize and are consistent with he adequate and effective protection of intellectual property rights. The pplication of this paragraph shall be consistent with paragraphs 3, 4 and 5 elow.

. Each Contracting Party shall take legislative, administrative or policy easures, as appropriate, with the aim that Contracting Parties, in particular hose that are developing countries, which provide genetic resources are rovided access to and transfer of technology which makes use of those esources, on mutually agreed terms, including technology protected by patents nd other intellectual property rights, where necessary, through the rovisions of Articles 20 and 21 and in accordance with international law and onsistent with paragraphs 4 and 5 below.

. Each Contracting Party shall take legislative, administrative or policy easures, as appropriate, with the aim that the private sector facilitates ccess to, joint development and transfer of technology referred to in aragraph 1 above for the benefit of both governmental institutions and the rivate sector of developing countries and in this regard shall abide by the bligations included in paragraphs 1, 2 and 3 above.

. The Contracting Parties, recognizing that patents and other intellectual roperty rights may have an influence on the implementation of this onvention, shall cooperate in this regard subject to national legislation and nternational law in order to ensure that such rights are supportive of and do ot run counter to its objectives.

Article 17. Exchange of Information

1. The Contracting Parties shall facilitate the exchange of information, from all publicly available sources, relevant to the conservation and sustainable use of biological diversity, taking into account the special nee of developing countries.

2. Such exchange of information shall include exchange of results of technical, scientific and socio-economic research, as well as information on training and surveying programmes, specialized knowledge, indigenous and traditional knowledge as such and in combination with the technologies referred to in Article 16, paragraph 1. It shall also, where feasible, include repatriation of information.

Article 18. Technical and Scientific Cooperation

1. The Contracting Parties shall promote international technical and scientific cooperation in the field of conservation and sustainable use of biological diversity, where necessary, through the appropriate international and national institutions.

2. Each Contracting Party shall promote technical and scientific cooperatio with other Contracting Parties, in particular developing countries, in implementing this Convention, *inter alia*, through the development and implementation of national policies. In promoting such cooperation, special attention should be given to the development and strengthening of national capabilities, by means of human resources development and institution building.

3. The Conference of the Parties, at its first meeting, shall determine how to establish a clearing-house mechanism to promote and facilitate technical and scientific cooperation.

4. The Contracting Parties shall, in accordance with national legislation and policies, encourage and develop methods of cooperation for the developmen and use of technologies, including indigenous and traditional technologies, i pursuance of the objectives of this Convention. For this purpose, the Contracting Parties shall also promote cooperation in the training of personnel and exchange of experts.

5. The Contracting Parties shall, subject to mutual agreement, promote the establishment of joint research programmes and joint ventures for the development of technologies relevant to the objectives of this Convention.

Article 19. Handling of Biotechnology and Distribution of its Benefits

1. Each Contracting Party shall take legislative, administrative or policy measures, as appropriate, to provide for the effective participation in biotechnological research activities by those Contracting Parties, especially developing countries, which provide the genetic resources for such research, and where feasible in such Contracting Parties.

2. Each Contracting Party shall take all practicable measures to promote and advance priority access on a fair and equitable basis by Contracting Parties, especially developing countries, to the results and benefits arising from biotechnologies based upon genetic resources provided by those Contracting Parties. Such access shall be on mutually agreed terms.

The Parties shall consider the need for and modalities of a protocol tting out appropriate procedures, including, in particular, advance informed reement, in the field of the safe transfer, handling and use of any living dified organism resulting from biotechnology that may have adverse effect on e conservation and sustainable use of biological diversity.

Each Contracting Party shall, directly or by requiring any natural or gal person under its jurisdiction providing the organisms referred to in ragraph 3 above, provide any available information about the use and safety gulations required by that Contracting Party in handling such organisms, as ll as any available information on the potential adverse impact of the ecific organisms concerned to the Contracting Party into which those ganisms are to be introduced.

Article 20. Financial Resources

Each Contracting Party undertakes to provide, in accordance with its pabilities, financial support and incentives in respect of those national tivities which are intended to achieve the objectives of this Convention, in cordance with its national plans, priorities and programmes.

The developed country Parties shall provide new and additional financial sources to enable developing country Parties to meet the agreed full cremental costs to them of implementing measures which fulfil the bligations of this Convention and to benefit from its provisions and which sts are agreed between a developing country Party and the institutional ructure referred to in Article 21, in accordance with policy, strategy, rogramme priorities and eligibility criteria and an indicative list of cremental costs established by the Conference of the Parties. Other arties, including countries undergoing the process of transition to a market conomy, may voluntarily assume the obligations of the developed country arties. For the purpose of this Article, the Conference of the Parties, all at its first meeting establish a list of developed country Parties and ther Parties which voluntarily assume the obligations of the developed untry Parties. The Conference of the Parties shall periodically review and f necessary amend the list. Contributions from other countries and sources a voluntary basis would also be encouraged. The implementation of these mmitments shall take into account the need for adequacy, predictability and imely flow of funds and the importance of burden-sharing among the ntributing Parties included in the list.

. The developed country Parties may also provide, and developing country arties avail themselves of, financial resources related to the implementation f this Convention through bilateral, regional and other multilateral annels.

. The extent to which developing country Parties will effectively implement eir commitments under this Convention will depend on the effective mplementation by developed country Parties of their commitments under this nvention related to financial resources and transfer of technology and will ake fully into account the fact that economic and social development and radication of poverty are the first and overriding priorities of the eveloping country Parties.

. The Parties shall take full account of the specific needs and special ituation of least developed countries in their actions with regard to funding nd transfer of technology.

6. The Contracting Parties shall also take into consideration the special conditions resulting from the dependence on, distribution and location of, biological diversity within developing country Parties, in particular small island States.

7. Consideration shall also be given to the special situation of developi countries, including those that are most environmentally vulnerable, such a those with arid and semi-arid zones, coastal and mountainous areas.

Article 21. Financial Mechanism

1. There shall be a mechanism for the provision of financial resources to developing country Parties for purposes of this Convention on a grant or concessional basis the essential elements of which are described in this Article. The mechanism shall function under the authority and guidance of, and be accountable to, the Conference of the Parties for purposes of this Convention. The operations of the mechanism shall be carried out by such institutional structure as may be decided upon by the Conference of the Parties at its first meeting. For purposes of this Convention, the Confere of the Parties shall determine the policy, strategy, programme priorities a eligibility criteria relating to the access to and utilization of such resources. The contributions shall be such as to take into account the nee for predictability, adequacy and timely flow of funds referred to in Articl 20 in accordance with the amount of resources needed to be decided periodically by the Conference of the Parties and the importance of burden-sharing among the contributing Parties included in the list referred to in Article 20, paragraph 2. Voluntary contributions may also be made by the developed country Parties and by other countries and sources. The mechanism shall operate within a democratic and transparent system of governance.

2. Pursuant to the objectives of this Convention, the Conference of the Parties shall at its first meeting determine the policy, strategy and programme priorities, as well as detailed criteria and guidelines for eligibility for access to and utilization of the financial resources includi monitoring and evaluation on a regular basis of such utilization. The Conference of the Parties shall decide on the arrangements to give effect to paragraph 1 above after consultation with the institutional structure entrusted with the operation of the financial mechanism.

3. The Conference of the Parties shall review the effectiveness of the mechanism established under this Article, including the criteria and guidelines referred to in paragraph 2 above, not less than two years after t entry into force of this Convention and thereafter on a regular basis. Base on such review, it shall take appropriate action to improve the effectiveness of the mechanism if necessary.

4. The Contracting Parties shall consider strengthening existing financial institutions to provide financial resources for the conservation and sustainable use of biological diversity.

Article 22. Relationship with Other International Conventions

1. The provisions of this Convention shall not affect the rights and obligations of any Contracting Party deriving from any existing international agreement, except where the exercise of those rights and obligations would cause a serious damage or threat to biological diversity.

. Contracting Parties shall implement this Convention with respect to the arine environment consistently with the rights and obligations of States nder the law of the sea.

Article 23. Conference of the Parties

. A Conference of the Parties is hereby established. The first meeting of ne Conference of the Parties shall be convened by the Executive Director of ne United Nations Environment Programme not later than one year after the ntry into force of this Convention. Thereafter, ordinary meetings of the onference of the Parties shall be held at regular intervals to be determined / the Conference at its first meeting.

. Extraordinary meetings of the Conference of the Parties shall be held at ich other times as may be deemed necessary by the Conference, or at the ritten request of any Party, provided that, within six months of the request eing communicated to them by the Secretariat, it is supported by at least one hird of the Parties.

. The Conference of the Parties shall by consensus agree upon and adopt ules of procedure for itself and for any subsidiary body it may establish, as ell as financial rules governing the funding of the Secretariat. At each rdinary meeting, it shall adopt a budget for the financial period until the ext ordinary meeting.

. The Conference of the Parties shall keep under review the implementation f this Convention, and, for this purpose, shall:

(a) Establish the form and the intervals for transmitting the nformation to be submitted in accordance with Article 26 and consider such nformation as well as reports submitted by any subsidiary body;

(b) Review scientific, technical and technological advice on biological iversity provided in accordance with Article 25;

(c) Consider and adopt, as required, protocols in accordance with rticle 28;

(d) Consider and adopt, as required, in accordance with Articles 29 and 0, amendments to this Convention and its annexes;

(e) Consider amendments to any protocol, as well as to any annexes hereto, and, if so decided, recommend their adoption to the parties to the rotocol concerned;

(f) Consider and adopt, as required, in accordance with Article 30, dditional annexes to this Convention;

(g) Establish such subsidiary bodies, particularly to provide cientific and technical advice, as are deemed necessary for the mplementation of this Convention;

(h) Contact, through the Secretariat, the executive bodies of onventions dealing with matters covered by this Convention with a view to stablishing appropriate forms of cooperation with them; and

(i) Consider and undertake any additional action that may be required for the achievement of the purposes of this Convention in the light of experience gained in its operation.

5. The United Nations, its specialized agencies and the International Atom Energy Agency, as well as any State not Party to this Convention, may be represented as observers at meetings of the Conference of the Parties. Any other body or agency, whether governmental or non-governmental, qualified i fields relating to conservation and sustainable use of biological diversity, which has informed the Secretariat of its wish to be represented as an observer at a meeting of the Conference of the Parties, may be admitted unl at least one third of the Parties present object. The admission and participation of observers shall be subject to the rules of procedure adopte by the Conference of the Parties.

Article 24. Secretariat

1. A secretariat is hereby established. Its functions shall be:

(a) To arrange for and service meetings of the Conference of the Parti provided for in Article 23;

(b) To perform the functions assigned to it by any protocol;

(c) To prepare reports on the execution of its functions under this Convention and present them to the Conference of the Parties;

(d) To coordinate with other relevant international bodies and, in particular to enter into such administrative and contractual arrangements as may be required for the effective discharge of its functions; and

(e) To perform such other functions as may be determined by the Conference of the Parties.

2. At its first ordinary meeting, the Conference of the Parties shall designate the secretariat from amongst those existing competent internationa organizations which have signified their willingness to carry out the secretariat functions under this Convention.

Article 25. Subsidiary Body on Scientific, Technical and Technological Advice

1. A subsidiary body for the provision of scientific, technical and technological advice is hereby established to provide the Conference of the Parties and, as appropriate, its other subsidiary bodies with timely advice relating to the implementation of this Convention. This body shall be open t participation by all Parties and shall be multidisciplinary. It shall comprise government representatives competent in the relevant field of expertise. It shall report regularly to the Conference of the Parties on all aspects of its work.

2. Under the authority of and in accordance with guidelines laid down by th Conference of the Parties, and upon its request, this body shall:

(a) Provide scientific and technical assessments of the status of biological diversity;

(b) Prepare scientific and technical assessments of the effects of pes of measures taken in accordance with the provisions of this Convention;

(c) Identify innovative, efficient and state-of-the-art technologies d know-how relating to the conservation and sustainable use of biological versity and advise on the ways and means of promoting development and/or ansferring such technologies;

(d) Provide advice on scientific programmes and international operation in research and development related to conservation and stainable use of biological diversity; and

(e) Respond to scientific, technical, technological and methodological estions that the Conference of the Parties and its subsidiary bodies may put the body.

The functions, terms of reference, organization and operation of this dy may be further elaborated by the Conference of the Parties.

Article 26. Reports

Each Contracting Party shall, at intervals to be determined by the nference of the Parties, present to the Conference of the Parties, reports measures which it has taken for the implementation of the provisions of is Convention and their effectiveness in meeting the objectives of this nvention.

Article 27. Settlement of Disputes

In the event of a dispute between Contracting Parties concerning the terpretation or application of this Convention, the parties concerned shall ek solution by negotiation.

If the parties concerned cannot reach agreement by negotiation, they may intly seek the good offices of, or request mediation by, a third party.

When ratifying, accepting, approving or acceding to this Convention, or any time thereafter, a State or regional economic integration organization y declare in writing to the Depositary that for a dispute not resolved in cordance with paragraph 1 or paragraph 2 above, it accepts one or both of e following means of dispute settlement as compulsory:

(a) Arbitration in accordance with the procedure laid down in Part 1 of nex II;

(b) Submission of the dispute to the International Court of Justice.

If the parties to the dispute have not, in accordance with paragraph 3 ove, accepted the same or any procedure, the dispute shall be submitted to nciliation in accordance with Part 2 of Annex II unless the parties herwise agree.

The provisions of this Article shall apply with respect to any protocol cept as otherwise provided in the protocol concerned.

Article 28. Adoption of Protocols

1. The Contracting Parties shall cooperate in the formulation and adoptio of protocols to this Convention.

2. Protocols shall be adopted at a meeting of the Conference of the Parti

3. The text of any proposed protocol shall be communicated to the Contracting Parties by the Secretariat at least six months before such a meeting.

Article 29. Amendment of the Convention or Protocols

1. Amendments to this Convention may be proposed by any Contracting Party Amendments to any protocol may be proposed by any Party to that protocol.

2. Amendments to this Convention shall be adopted at a meeting of the Conference of the Parties. Amendments to any protocol shall be adopted at meeting of the Parties to the Protocol in question. The text of any propos amendment to this Convention or to any protocol, except as may otherwise be provided in such protocol, shall be communicated to the Parties to the instrument in question by the secretariat at least six months before the meeting at which it is proposed for adoption. The secretariat shall also communicate proposed amendments to the signatories to this Convention for information.

3. The Parties shall make every effort to reach agreement on any proposed amendment to this Convention or to any protocol by consensus. If all effor at consensus have been exhausted, and no agreement reached, the amendment shall as a last resort be adopted by a two-third majority vote of the Parti to the instrument in question present and voting at the meeting, and shall submitted by the Depositary to all Parties for ratification, acceptance or approval.

4. Ratification, acceptance or approval of amendments shall be notified to the Depositary in writing. Amendments adopted in accordance with paragraph above shall enter into force among Parties having accepted them on the ninetieth day after the deposit of instruments of ratification, acceptance approval by at least two thirds of the Contracting Parties to this Conventi or of the Parties to the protocol concerned, except as may otherwise be provided in such protocol. Thereafter the amendments shall enter into forc for any other Party on the ninetieth day after that Party deposits its instrument of ratification, acceptance or approval of the amendments.

5. For the purposes of this Article, "Parties present and voting" means Parties present and casting an affirmative or negative vote.

Article 30. Adoption and Amendment of Annexes

1. The annexes to this Convention or to any protocol shall form an integra part of the Convention or of such protocol, as the case may be, and, unless expressly provided otherwise, a reference to this Convention or its protocol constitutes at the same time a reference to any annexes thereto. Such annex shall be restricted to procedural, scientific, technical and administrative matters.

Except as may be otherwise provided in any protocol with respect to its nexes, the following procedure shall apply to the proposal, adoption and try into force of additional annexes to this Convention or of annexes to any otocol:

(a) Annexes to this Convention or to any protocol shall be proposed and lopted according to the procedure laid down in Article 29;

(b) Any Party that is unable to approve an additional annex to this nvention or an annex to any protocol to which it is Party shall so notify e Depositary, in writing, within one year from the date of the communication the adoption by the Depositary. The Depositary shall without delay notify l Parties of any such notification received. A Party may at any time thdraw a previous declaration of objection and the annexes shall thereupon ter into force for that Party subject to subparagraph (c) below;

(c) On the expiry of one year from the date of the communication of the loption by the Depositary, the annex shall enter into force for all Parties this Convention or to any protocol concerned which have not submitted a tification in accordance with the provisions of subparagraph (b) above.

The proposal, adoption and entry into force of amendments to annexes to is Convention or to any protocol shall be subject to the same procedure as r the proposal, adoption and entry into force of annexes to the Convention annexes to any protocol.

If an additional annex or an amendment to an annex is related to an endment to this Convention or to any protocol, the additional annex or endment shall not enter into force until such time as the amendment to the nvention or to the protocol concerned enters into force.

Article 31. Right to Vote

Except as provided for in paragraph 2 below, each Contracting Party to is Convention or to any protocol shall have one vote.

Regional economic integration organizations, in matters within their mpetence, shall exercise their right to vote with a number of votes equal to e number of their member States which are Contracting Parties to this nvention or the relevant protocol. Such organizations shall not exercise eir right to vote if their member States exercise theirs, and vice versa.

Article 32. Relationship between this Convention and Its Protocols

A State or a regional economic integration organization may not become a rty to a protocol unless it is, or becomes at the same time, a Contracting rty to this Convention.

Decisions under any protocol shall be taken only by the Parties to the otocol concerned. Any Contracting Party that has not ratified, accepted or proved a protocol may participate as an observer in any meeting of the rties to that protocol.

Article 33. Signature

This Convention shall be open for signature at Rio de Janeiro by all States and any regional economic integration organization from 5 June 1992 until 14 June 1992, and at the United Nations Headquarters in New York from 15 June 1992 to 4 June 1993.

Article 34. Ratification, Acceptance or Approval

1. This Convention and any protocol shall be subject to ratification, acceptance or approval by States and by regional economic integration organizations. Instruments of ratification, acceptance or approval shall b deposited with the Depositary.

2. Any organization referred to in paragraph 1 above which becomes a Contracting Party to this Convention or any protocol without any of its mem States being a Contracting Party shall be bound by all the obligations unde the Convention or the protocol, as the case may be. In the case of such organizations, one or more of whose member States is a Contracting Party to this Convention or relevant protocol, the organization and its member State shall decide on their respective responsibilities for the performance of th obligations under the Convention or protocol, as the case may be. In such cases, the organization and the member States shall not be entitled to exercise rights under the Convention or relevant protocol concurrently.

3. In their instruments of ratification, acceptance or approval, the organizations referred to in paragraph 1 above shall declare the extent of their competence with respect to the matters governed by the Convention or relevant protocol. These organizations shall also inform the Depositary of any relevant modification in the extent of their competence.

Article 35. Accession

1. This Convention and any protocol shall be open for accession by States and by regional economic integration organizations from the date on which th Convention or the protocol concerned is closed for signature. The instrumen of accession shall be deposited with the Depositary.

2. In their instruments of accession, the organizations referred to in paragraph 1 above shall declare the extent of their competence with respect the matters governed by the Convention or the relevant protocol. These organizations shall also inform the Depositary of any relevant modification the extent of their competence.

3. The provisions of Article 34, paragraph 2, shall apply to regional economic integration organizations which accede to this Convention or any protocol.

Article 36. Entry Into Force

1. This Convention shall enter into force on the ninetieth day after the date of deposit of the thirtieth instrument of ratification, acceptance, approval or accession.

2. Any protocol shall enter into force on the ninetieth day after the date of deposit of the number of instruments of ratification, acceptance, approva or accession, specified in that protocol, has been deposited.

. For each Contracting Party which ratifies, accepts or approves this
onvention or accedes thereto after the deposit of the thirtieth instrument of
atification, acceptance, approval or accession, it shall enter into force on
ie ninetieth day after the date of deposit by such Contracting Party of its
nstrument of ratification, acceptance, approval or accession.

. Any protocol, except as otherwise provided in such protocol, shall enter
nto force for a Contracting Party that ratifies, accepts or approves that
rotocol or accedes thereto after its entry into force pursuant to paragraph 2
bove, on the ninetieth day after the date on which that Contracting Party
eposits its instrument of ratification, acceptance, approval or accession, or
n the date on which this Convention enters into force for that Contracting
arty, whichever shall be the later.

. For the purposes of paragraphs 1 and 2 above, any instrument deposited by
regional economic integration organization shall not be counted as
dditional to those deposited by member States of such organization.

Article 37. Reservations

No reservations may be made to this Convention.

Article 38. Withdrawals

. At any time after two years from the date on which this Convention has
ntered into force for a Contracting Party, that Contracting Party may
ithdraw from the Convention by giving written notification to the Depositary.

. Any such withdrawal shall take place upon expiry of one year after the
ate of its receipt by the Depositary, or on such later date as may be
pecified in the notification of the withdrawal.

. Any Contracting Party which withdraws from this Convention shall be
onsidered as also having withdrawn from any protocol to which it is party.

Article 39. Financial Interim Arrangements

Provided that it has been fully restructured in accordance with the
equirements of Article 21, the Global Environment Facility of the United
ations Development Programme, the United Nations Environment Programme and
ie International Bank for Reconstruction and Development shall be the
nstitutional structure referred to in Article 21 on an interim basis, for the
eriod between the entry into force of this Convention and the first meeting
f the Conference of the Parties or until the Conference of the Parties
ecides which institutional structure will be designated in accordance with
rticle 21.

Article 40. Secretariat Interim Arrangements

The secretariat to be provided by the Executive Director of the
nited Nations Environment Programme shall be the secretariat referred to in
rticle 24, paragraph 2, on an interim basis for the period between the entry
nto force of this Convention and the first meeting of the Conference of the
arties.

Article 41. Depositary

The Secretary-General of the United Nations shall assume the functions o Depositary of this Convention and any protocols.

Article 42. Authentic Texts

The original of this Convention, of which the Arabic, Chinese, English, French, Russian and Spanish texts are equally authentic, shall be deposited with the Secretary-General of the United Nations.

IN WITNESS WHEREOF the undersigned, being duly authorized to that effect, ha signed this Convention.

Done at Rio de Janeiro on this fifth day of June, one thousand nine hundred and ninety-two.

Annex I

IDENTIFICATION AND MONITORING

Ecosystems and habitats: containing high diversity, large numbers of
ıdemic or threatened species, or wilderness; required by migratory species;
: social, economic, cultural or scientific importance; or, which are
:presentative, unique or associated with key evolutionary or other biological
:ocesses;

Species and communities which are: threatened; wild relatives of
›mesticated or cultivated species; of medicinal, agricultural or other
:onomic value; or social, scientific or cultural importance; or importance
›r research into the conservation and sustainable use of biological
.versity, such as indicator species; and

Described genomes and genes of social, scientific or economic importance.

Annex II

Part 1

ARBITRATION

Article 1

The claimant party shall notify the secretariat that the parties are eferring a dispute to arbitration pursuant to Article 27. The notification nall state the subject-matter of arbitration and include, in particular, the rticles of the Convention or the protocol, the interpretation or application f which are at issue. If the parties do not agree on the subject matter of ne dispute before the President of the tribunal is designated, the arbitral ribunal shall determine the subject matter. The secretariat shall forward ne information thus received to all Contracting Parties to this Convention or o the protocol concerned.

Article 2

. In disputes between two parties, the arbitral tribunal shall consist of nree members. Each of the parties to the dispute shall appoint an arbitrator nd the two arbitrators so appointed shall designate by common agreement the nird arbitrator who shall be the President of the tribunal. The latter shall ot be a national of one of the parties to the dispute, nor have his or her sual place of residence in the territory of one of these parties, nor be mployed by any of them, nor have dealt with the case in any other capacity.

. In disputes between more than two parties, parties in the same interest nall appoint one arbitrator jointly by agreement.

. Any vacancy shall be filled in the manner prescribed for the initial ppointment.

Article 3

. If the President of the arbitral tribunal has not been designated within wo months of the appointment of the second arbitrator, the Secretary-General f the United Nations shall, at the request of a party, designate the resident within a further two-month period.

. If one of the parties to the dispute does not appoint an arbitrator ithin two months of receipt of the request, the other party may inform the ecretary-General who shall make the designation within a further two-month eriod.

Article 4

The arbitral tribunal shall render its decisions in accordance with the rovisions of this Convention, any protocols concerned, and international law.

Article 5

Unless the parties to the dispute otherwise agree, the arbitral tribunal nall determine its own rules of procedure.

Article 6

The arbitral tribunal may, at the request of one of the parties, recommend essential interim measures of protection.

Article 7

The parties to the dispute shall facilitate the work of the arbitral tribunal and, in particular, using all means at their disposal, shall:

(a) Provide it with all relevant documents, information and facilitie and

(b) Enable it, when necessary, to call witnesses or experts and recei their evidence.

Article 8

The parties and the arbitrators are under an obligation to protect the confidentiality of any information they receive in confidence during the proceedings of the arbitral tribunal.

Article 9

Unless the arbitral tribunal determines otherwise because of the particular circumstances of the case, the costs of the tribunal shall be bor by the parties to the dispute in equal shares. The tribunal shall keep a record of all its costs, and shall furnish a final statement thereof to the parties.

Article 10

Any Contracting Party that has an interest of a legal nature in the subject-matter of the dispute which may be affected by the decision in the case, may intervene in the proceedings with the consent of the tribunal.

Article 11

The tribunal may hear and determine counterclaims arising directly out the subject-matter of the dispute.

Article 12

Decisions both on procedure and substance of the arbitral tribunal shall be taken by a majority vote of its members.

Article 13

If one of the parties to the dispute does not appear before the arbitral tribunal or fails to defend its case, the other party may request the tribuna to continue the proceedings and to make its award. Absence of a party or a failure of a party to defend its case shall not constitute a bar to the proceedings. Before rendering its final decision, the arbitral tribunal must satisfy itself that the claim is well founded in fact and law.

Article 14

The tribunal shall render its final decision within five months of the te on which it is fully constituted unless it finds it necessary to extend e time-limit for a period which should not exceed five more months.

Article 15

The final decision of the arbitral tribunal shall be confined to the bject-matter of the dispute and shall state the reasons on which it is sed. It shall contain the names of the members who have participated and e date of the final decision. Any member of the tribunal may attach a parate or dissenting opinion to the final decision.

Article 16

The award shall be binding on the parties to the dispute. It shall be thout appeal unless the parties to the dispute have agreed in advance to an pellate procedure.

Article 17

Any controversy which may arise between the parties to the dispute as gards the interpretation or manner of implementation of the final decision y be submitted by either party for decision to the arbitral tribunal which ndered it.

Part 2

CONCILIATION

Article 1

A conciliation commission shall be created upon the request of one of the rties to the dispute. The commission shall, unless the parties otherwise ree, be composed of five members, two appointed by each Party concerned and President chosen jointly by those members.

Article 2

In disputes between more than two parties, parties in the same interest all appoint their members of the commission jointly by agreement. Where two more parties have separate interests or there is a disagreement as to ether they are of the same interest, they shall appoint their members parately.

Article 3

If any appointments by the parties are not made within two months of the te of the request to create a conciliation commission, the Secretary-General the United Nations shall, if asked to do so by the party that made the quest, make those appointments within a further two-month period.

Article 4

If a President of the conciliation commission has not been chosen within o months of the last of the members of the commission being appointed, the cretary-General of the United Nations shall, if asked to do so by a party, signate a President within a further two-month period.

Article 5

The conciliation commission shall take its decisions by majority vote o its members. It shall, unless the parties to the dispute otherwise agree, determine its own procedure. It shall render a proposal for resolution of t dispute, which the parties shall consider in good faith.

Article 6

A disagreement as to whether the conciliation commission has competence shall be decided by the commission.

SIGNATORIES OF THE CONVENTION ON BIOLOGICAL DIVERSITY AT THE TIME OF THE UNITED NATIONS CONFERENCE ON ENVIRONMENT AND DEVELOPMENT (RIO DE JANEIRO, 3-14 JUNE 1992)

Signatory	*Date of signature*
Antigua and Barbuda	5 June 1992
Australia	5 June 1992
Bangladesh	5 June 1992
Belgium	5 June 1992
Brazil	5 June 1992
Finland	5 June 1992
India	5 June 1992
Indonesia	5 June 1992
Italy	5 June 1992
Liechtenstein	5 June 1992
Republic of Moldova	5 June 1992
Nauru	5 June 1992
Netherlands	5 June 1992
Pakistan	5 June 1992
Poland	5 June 1992
Romania	5 June 1992
Bostwana	8 June 1992
Madagascar	8 June 1992
Sweden	8 June 1992
Tuvalu	8 June 1992
Yugoslavia	8 June 1992
Bahrain	9 June 1992
Ecuador	9 June 1992
Egypt	9 June 1992
Kazakhstan	9 June 1992
Kuwait	9 June 1992
Luxembourg	9 June 1992
Norway	9 June 1992
Sudan	9 June 1992
Uruguay	9 June 1992
Vanuatu	9 June 1992
Cote d'Ivoire	10 June 1992
Ethiopia	10 June 1992
Iceland	10 June 1992
Malawi	10 June 1992
Mauritius	10 June 1992
Oman	10 June 1992
Rwanda	10 June 1992
San Marino	10 June 1992
Seychelles	10 June 1992
Sri Lanka	10 June 1992
Belarus	11 June 1992
Bhutan	11 June 1992
Burundi	11 June 1992
Canada	11 June 1992
China	11 June 1992
Comoros	11 June 1992
Congo	11 June 1992
Croatia	11 June 1992
Democratic People's Republic of Korea	11 June 1992
Israel	11 June 1992
Jamaica	11 June 1992
Jordan	11 June 1992
Kenya	11 June 1992
Latvia	11 June 1992

	Signatory	*Date of signature*
56.	Lesotho	11 June 1992
57.	Lithuania	11 June 1992
58.	Monaco	11 June 1992
59.	Myanmar	11 June 1992
60.	Niger	11 June 1992
61.	Qatar	11 June 1992
62.	Trinidad and Tobago	11 June 1992
63.	Turkey	11 June 1992
64.	Ukraine	11 June 1992
65.	United Arab Emirates	11 June 1992
66.	Zaire	11 June 1992
67.	Zambia	11 June 1992
68.	Afghanistan	12 June 1992
69.	Angola	12 June 1992
70.	Argentina	12 June 1992
71.	Azerbaijan	12 June 1992
72.	Bahamas	12 June 1992
73.	Barbados	12 June 1992
74.	Bulgaria	12 June 1992
75.	Burkina Faso	12 June 1992
76.	Cape Verde	12 June 1992
77.	Chad	12 June 1992
78.	Colombia	12 June 1992
79.	Cook Islands	12 June 1992
80.	Cuba	12 June 1992
81.	Cyprus	12 June 1992
82.	Denmark	12 June 1992
83.	Estonia	12 June 1992
84.	Gabon	12 June 1992
85.	Gambia	12 June 1992
86.	Germany	12 June 1992
87.	Ghana	12 June 1992
88.	Greece	12 June 1992
89.	Guinea	12 June 1992
90.	Guinea-Bissau	12 June 1992
91.	Lebanon	12 June 1992
92.	Liberia	12 June 1992
93.	Malaysia	12 June 1992
94.	Maldives	12 June 1992
95.	Malta	12 June 1992
96.	Marshall Islands	12 June 1992
97.	Mauritania	12 June 1992
98.	Micronesia	12 June 1992
99.	Mongolia	12 June 1992
100.	Mozambique	12 June 1992
101.	Namibia	12 June 1992
102.	Nepal	12 June 1992
103.	New Zealand	12 June 1992
104.	Paraguay	12 June 1992
105.	Peru	12 June 1992
106.	Philippines	12 June 1992
107.	Saint Kitts and Nevis	12 June 1992
108.	Samoa	12 June 1992
109.	Sao Tome and Principe	12 June 1992
110.	Swaziland	12 June 1992

gnatory	*Date of signature*
1. Switzerland	12 June 1992
2. Thailand	12 June 1992
3. Togo	12 June 1992
4. Uganda	12 June 1992
5. United Kingdom of Great Britain and Northern Ireland	12 June 1992
6. United Republic of Tanzania	12 June 1992
7. Venezuela	12 June 1992
8. Yemen	12 June 1992
9. Zimbabwe	12 June 1992
0. Algeria	13 June 1992
1. Armenia	13 June 1992
2. Austria	13 June 1992
3. Belize	13 June 1992
4. Benin	13 June 1992
5. Bolivia	13 June 1992
6. Central African Republic	13 June 1992
7. Chile	13 June 1992
8. Costa Rica	13 June 1992
9. Djibouti	13 June 1992
0. Dominican Republic	13 June 1992
1. El Salvador	13 June 1992
2. European Economic Community	13 June 1992
3. France	13 June 1992
4. Guatemala	13 June 1992
5. Guyana	13 June 1992
6. Haiti	13 June 1992
7. Hungary	13 June 1992
8. Honduras	13 June 1992
9. Ireland	13 June 1992
0. Japan	13 June 1992
1. Mexico	13 June 1992
2. Morocco	13 June 1992
3. Nicaragua	13 June 1992
4. Nigeria	13 June 1992
5. Panama	13 June 1992
6. Papua New Guinea	13 June 1992
7. Portugal	13 June 1992
8. Republic of Korea	13 June 1992
9. Russian Federation	13 June 1992
0. Senegal	13 June 1992
1. Slovenia	13 June 1992
2. Solomon Islands	13 June 1992
3. Spain	13 June 1992
4. Suriname	13 June 1992
5. Tunisia	13 June 1992
6. Cameroon	14 June 1992
7. Iran	14 June 1992

باسم كندا:

代表加拿大:

In the name of Canada:

Au nom du Canada:

От имени Канады:

En nombre del Canadá:

Brian Mulroney

Prime Minister

Canada

June 11, 1992

APPENDIX B

RATIFICATION OF THE CONVENTION ON BIOLOGICAL DIVERSITY

I,

BRIAN MULRONEY,

Prime Minister of Canada,

do hereby certify that the Government of Canada ratifies the Convention on Biological Diversity, opened for signature at Rio de Janeiro on June 5, 1992.

IN WITNESS WHEREOF,
I have signed and sealed this Instrument of Ratification.

DONE at Delta, B.C., this
4 th day of December, 1992.

Je, soussigné,

BRIAN MULRONEY,

Premier ministre du Canada,

certifie par les présentes que le gouvernement du Canada ratifie la Convention sur la diversité biologique, ouverte à la signature à Rio de Janeiro le 5 juin 1992.

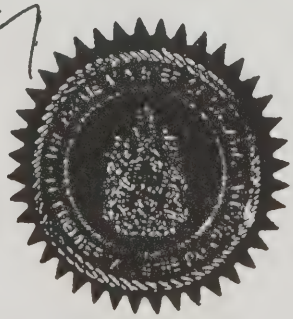
EN FOI DE QUOI,
j'ai apposé ma signature et mon sceau au présent Instrument de ratification.

FAIT à Delta, C.-B.,
ce 4e jour de décembre 1992.

Le Premier ministre,

Brian Mulroney

Prime Minister





UNITED NATIONS FRAMEWORK CONVENTION ON CLIMATE CHANGE

NITED
ATIONS

A

General Assembly

Distr.
GENERAL

A/AC.237/18 (Part II)/Add.1
15 May 1992

ORIGINAL: ENGLISH

INTERGOVERNMENTAL NEGOTIATING COMMITTEE
FOR A FRAMEWORK CONVENTION ON CLIMATE CHANGE
Fifth session, second part
New York, 30 April - 9 May 1992

REPORT OF THE INTERGOVERNMENTAL NEGOTIATING COMMITTEE FOR A FRAMEWORK CONVENTION ON CLIMATE CHANGE ON THE WORK OF THE SECOND PART OF ITS FIFTH SESSION, HELD AT NEW YORK FROM 30 APRIL TO 9 MAY 1992

Addendum

The report of the Intergovernmental Negotiating Committee for a Framework Convention on Climate Change on the second part of its fifth session will be issued as document A/AC.237/18 (Part II). This addendum contains the text of the United Nations Framework Convention on Climate Change, as agreed upon and adopted by the Committee on 9 May 1992, in annex I. Resolution INC/1992/1 on interim arrangements, adopted by the Committee on 9 May 1992, is contained in annex II.

UNITED NATIONS FRAMEWORK CONVENTION ON CLIMATE CHANGE

The Parties to this Convention,

Acknowledging that change in the Earth's climate and its adverse effects are a common concern of humankind,

Concerned that human activities have been substantially increasing the atmospheric concentrations of greenhouse gases, that these increases enhance the natural greenhouse effect, and that this will result on average in an additional warming of the Earth's surface and atmosphere and may adversely affect natural ecosystems and humankind,

Noting that the largest share of historical and current global emissions of greenhouse gases has originated in developed countries, that per capita emissions in developing countries are still relatively low and that the share of global emissions originating in developing countries will grow to meet their social and development needs,

Aware of the role and importance in terrestrial and marine ecosystems of sinks and reservoirs of greenhouse gases,

Noting that there are many uncertainties in predictions of climate change, particularly with regard to the timing, magnitude and regional patterns thereof,

Acknowledging that the global nature of climate change calls for the widest possible cooperation by all countries and their participation in an effective and appropriate international response, in accordance with their common but differentiated responsibilities and respective capabilities and their social and economic conditions,

Recalling the pertinent provisions of the Declaration of the United Nations Conference on the Human Environment, adopted at Stockholm on 16 June 1972,

Recalling also that States have, in accordance with the Charter of the United Nations and the principles of international law, the sovereign right to exploit their own resources pursuant to their own environmental and developmental policies, and the responsibility to ensure that activities within their jurisdiction or control do not cause damage to the environment of other States or of areas beyond the limits of national jurisdiction,

Reaffirming the principle of sovereignty of States in international cooperation to address climate change,

Recognizing that States should enact effective environmental legislation, that environmental standards, management objectives and priorities should reflect the environmental and developmental context to which they apply, and that standards applied by some countries may be inappropriate and of unwarranted economic and social cost to other countries, in particular developing countries,

Recalling the provisions of General Assembly resolution 44/228 of 22 December 1989 on the United Nations Conference on Environment and Development, and resolutions 43/53 of 6 December 1988, 44/207 of 22 December 1989, 45/212 of 21 December 1990 and 46/169 of 19 December 1991 on protection of global climate for present and future generations of mankind,

Recalling also the provisions of General Assembly resolution 44/206 of 22 December 1989 on the possible adverse effects of sea level rise on islands and coastal areas, particularly low-lying coastal areas and the pertinent provisions of General Assembly resolution 44/172 of 19 December 1989 on the implementation of the Plan of Action to Combat Desertification,

Recalling further the Vienna Convention for the Protection of the Ozone Layer, 1985, and the Montreal Protocol on Substances that Deplete the Ozone Layer, 1987, as adjusted and amended on 29 June 1990,

Noting the Ministerial Declaration of the Second World Climate Conference adopted on 7 November 1990,

Conscious of the valuable analytical work being conducted by many States on climate change and of the important contributions of the World Meteorological Organization, the United Nations Environment Programme and other organs, organizations and bodies of the United Nations system, as well as other international and intergovernmental bodies, to the exchange of results of scientific research and the coordination of research,

Recognizing that steps required to understand and address climate change will be environmentally, socially and economically most effective if they are based on relevant scientific, technical and economic considerations and continually re-evaluated in the light of new findings in these areas,

Recognizing that various actions to address climate change can be justified economically in their own right and can also help in solving other environmental problems,

Recognizing also the need for developed countries to take immediate action in a flexible manner on the basis of clear priorities, as a first step towards comprehensive response strategies at the global, national and, where agreed, regional levels that take into account all greenhouse gases, with due consideration of their relative contributions to the enhancement of the greenhouse effect,

Recognizing further that low-lying and other small island countries, countries with low-lying coastal, arid and semi-arid areas or areas liable to floods, drought and desertification, and developing countries with fragile mountainous ecosystems are particularly vulnerable to the adverse effects of climate change,

Recognizing the special difficulties of those countries, especially developing countries, whose economies are particularly dependent on fossil fuel production, use and exportation, as a consequence of action taken on limiting greenhouse gas emissions,

Affirming that responses to climate change should be coordinated with social and economic development in an integrated manner with a view to avoiding adverse impacts on the latter, taking into full account the legitimate priority needs of developing countries for the achievement of sustained economic growth and the eradication of poverty,

Recognizing that all countries, especially developing countries, need access to resources required to achieve sustainable social and economic development and that, in order for developing countries to progress towards that goal, their energy consumption will need to grow taking into account the possibilities for achieving greater energy efficiency and for controlling greenhouse gas emissions in general, including through the application of new technologies on terms which make such an application economically and socially beneficial,

Determined to protect the climate system for present and future generations,

Have agreed as follows:

ARTICLE 1

DEFINITIONS *

For the purposes of this Convention:

1. "Adverse effects of climate change" means changes in the physical environment or biota resulting from climate change which have significant deleterious effects on the composition, resilience or productivity of natural and managed ecosystems or on the operation of socio-economic systems or on human health and welfare.

2. "Climate change" means a change of climate which is attributed directly or indirectly to human activity that alters the composition of the global atmosphere and which is in addition to natural climate variability observed over comparable time periods.

3. "Climate system" means the totality of the atmosphere, hydrosphere, biosphere and geosphere and their interactions.

4. "Emissions" means the release of greenhouse gases and/or their precursors into the atmosphere over a specified area and period of time.

5. "Greenhouse gases" means those gaseous constituents of the atmosphere, both natural and anthropogenic, that absorb and re-emit infrared radiation.

6. "Regional economic integration organization" means an organization constituted by sovereign States of a given region which has competence in respect of matters governed by this Convention or its protocols and has been duly authorized, in accordance with its internal procedures, to sign, ratify, accept, approve or accede to the instruments concerned.

---

* Titles of articles are included solely to assist the reader.

7. "Reservoir" means a component or components of the climate system where a greenhouse gas or a precursor of a greenhouse gas is stored.

8. "Sink" means any process, activity or mechanism which removes a greenhouse gas, an aerosol or a precursor of a greenhouse gas from the atmosphere.

9. "Source" means any process or activity which releases a greenhouse gas, an aerosol or a precursor of a greenhouse gas into the atmosphere.

ARTICLE 2

OBJECTIVE

The ultimate objective of this Convention and any related legal instruments that the Conference of the Parties may adopt is to achieve, in accordance with the relevant provisions of the Convention, stabilization of greenhouse gas concentrations in the atmosphere at a level that would prevent dangerous anthropogenic interference with the climate system. Such a level should be achieved within a time frame sufficient to allow ecosystems to adapt naturally to climate change, to ensure that food production is not threatened and to enable economic development to proceed in a sustainable manner.

ARTICLE 3

PRINCIPLES

In their actions to achieve the objective of the Convention and to implement its provisions, the Parties shall be guided, inter alia, by the following:

1. The Parties should protect the climate system for the benefit of present and future generations of humankind, on the basis of equity and in accordance with their common but differentiated responsibilities and respective capabilities. Accordingly, the developed country Parties should take the lead in combating climate change and the adverse effects thereof.

2. The specific needs and special circumstances of developing country Parties, especially those that are particularly vulnerable to the adverse effects of climate change, and of those Parties, especially developing country Parties, that would have to bear a disproportionate or abnormal burden under the Convention, should be given full consideration.

3. The Parties should take precautionary measures to anticipate, prevent or minimize the causes of climate change and mitigate its adverse effects. Where there are threats of serious or irreversible damage, lack of full scientific certainty should not be used as a reason for postponing such measures, taking into account that policies and measures to deal with climate change should be cost-effective so as to ensure global benefits at the lowest possible cost. To achieve this, such policies and measures should take into account different socio-economic contexts, be comprehensive, cover all relevant sources, sinks and reservoirs of greenhouse gases and adaptation, and comprise all economic sectors. Efforts to address climate change may be carried out cooperatively by interested Parties.

4. The Parties have a right to, and should, promote sustainable development. Policies and measures to protect the climate system against human-induced change should be appropriate for the specific conditions of each Party and should be integrated with national development programmes, taking into account that economic development is essential for adopting measures to address climate change.

5. The Parties should cooperate to promote a supportive and open international economic system that would lead to sustainable economic growth and development in all Parties, particularly developing country Parties, thus enabling them better to address the problems of climate change. Measures taken to combat climate change, including unilateral ones, should not constitute a means of arbitrary or unjustifiable discrimination or a disguised restriction on international trade.

ARTICLE 4

COMMITMENTS

1. All Parties, taking into account their common but differentiated responsibilities and their specific national and regional development priorities, objectives and circumstances, shall:

(a) Develop, periodically update, publish and make available to the Conference of the Parties, in accordance with Article 12, national inventories of anthropogenic emissions by sources and removals by sinks of all greenhouse gases not controlled by the Montreal Protocol, using comparable methodologies to be agreed upon by the Conference of the Parties;

(b) Formulate, implement, publish and regularly update national and, where appropriate, regional programmes containing measures to mitigate climate change by addressing anthropogenic emissions by sources and removals by sinks of all greenhouse gases not controlled by the Montreal Protocol, and measures to facilitate adequate adaptation to climate change;

(c) Promote and cooperate in the development, application and diffusion, including transfer, of technologies, practices and processes that control, reduce or prevent anthropogenic emissions of greenhouse gases not controlled by the Montreal Protocol in all relevant sectors, including the energy, transport, industry, agriculture, forestry and waste management sectors;

(d) Promote sustainable management, and promote and cooperate in the conservation and enhancement, as appropriate, of sinks and reservoirs of all greenhouse gases not controlled by the Montreal Protocol, including biomass, forests and oceans as well as other terrestrial, coastal and marine ecosystems;

(e) Cooperate in preparing for adaptation to the impacts of climate change; develop and elaborate appropriate and integrated plans for coastal zone management, water resources and agriculture, and for the protection and rehabilitation of areas, particularly in Africa, affected by drought and desertification, as well as floods;

(f) Take climate change considerations into account, to the extent feasible, in their relevant social, economic and environmental policies and actions, and employ appropriate methods, for example impact assessments, formulated and determined nationally, with a view to minimizing adverse effects on the economy, on public health and on the quality of the environment, of projects or measures undertaken by them to mitigate or adapt to climate change;

(g) Promote and cooperate in scientific, technological, technical, socio-economic and other research, systematic observation and development of data archives related to the climate system and intended to further the understanding and to reduce or eliminate the remaining uncertainties regarding the causes, effects, magnitude and timing of climate change and the economic and social consequences of various response strategies;

(h) Promote and cooperate in the full, open and prompt exchange of relevant scientific, technological, technical, socio-economic and legal information related to the climate system and climate change, and to the economic and social consequences of various response strategies;

(i) Promote and cooperate in education, training and public awareness related to climate change and encourage the widest participation in this process, including that of non-governmental organizations; and

(j) Communicate to the Conference of the Parties information related to implementation, in accordance with Article 12.

2. The developed country Parties and other Parties included in annex I commit themselves specifically as provided for in the following:

(a) Each of these Parties shall adopt national 1/ policies and take corresponding measures on the mitigation of climate change, by limiting its anthropogenic emissions of greenhouse gases and protecting and enhancing its greenhouse gas sinks and reservoirs. These policies and measures will demonstrate that developed countries are taking the lead in modifying longer-term trends in anthropogenic emissions consistent with the objective of the Convention, recognizing that the return by the end of the present decade to earlier levels of anthropogenic emissions of carbon dioxide and other greenhouse gases not controlled by the Montreal Protocol would contribute to such modification, and taking into account the differences in these Parties' starting points and approaches, economic structures and resource bases, the need to maintain strong and sustainable economic growth, available technologies and other individual circumstances, as well as the need for equitable and appropriate contributions by each of these Parties to the global effort regarding that objective. These Parties may implement such policies and measures jointly with other Parties and may assist other Parties in contributing to the achievement of the objective of the Convention and, in particular, that of this subparagraph;

(b) In order to promote progress to this end, each of these Parties shall communicate, within six months of the entry into force of the Convention for it and periodically thereafter, and in accordance with Article 12, detailed information on its policies and measures referred to in subparagraph (a) above, as well as on its resulting projected anthropogenic emissions by sources and removals by sinks of greenhouse gases not controlled by the Montreal Protocol for the period referred to in subparagraph (a), with the aim of returning individually or jointly to their 1990 levels these anthropogenic emissions of carbon dioxide and other greenhouse gases not controlled by the Montreal Protocol. This information will be reviewed by the Conference of the Parties, at its first session and periodically thereafter, in accordance with Article 7;

(c) Calculations of emissions by sources and removals by sinks of greenhouse gases for the purposes of subparagraph (b) above should take into account the best available scientific knowledge, including of the effective capacity of sinks and the respective contributions of such gases to climate change. The Conference of the Parties shall consider and agree on methodologies for these calculations at its first session and review them regularly thereafter;

1/ This includes policies and measures adopted by regional economic integration organizations.

(d) The Conference of the Parties shall, at its first session, review the adequacy of subparagraphs (a) and (b) above. Such review shall be carried out in the light of the best available scientific information and assessment on climate change and its impacts, as well as relevant technical, social and economic information. Based on this review, the Conference of the Parties shall take appropriate action, which may include the adoption of amendments to the commitments in subparagraphs (a) and (b) above. The Conference of the Parties, at its first session, shall also take decisions regarding criteria for joint implementation as indicated in subparagraph (a) above. A second review of subparagraphs (a) and (b) shall take place not later than 31 December 1998, and thereafter at regular intervals determined by the Conference of the Parties, until the objective of the Convention is met;

(e) Each of these Parties shall :

(i) coordinate as appropriate with other such Parties, relevant economic and administrative instruments developed to achieve the objective of the Convention; and

(ii) identify and periodically review its own policies and practices which encourage activities that lead to greater levels of anthropogenic emissions of greenhouse gases not controlled by the Montreal Protocol than would otherwise occur;

(f) The Conference of the Parties shall review, not later than 31 December 1998, available information with a view to taking decisions regarding such amendments to the lists in annexes I and II as may be appropriate, with the approval of the Party concerned;

(g) Any Party not included in annex I may, in its instrument of ratification, acceptance, approval or accession, or at any time thereafter, notify the Depositary that it intends to be bound by subparagraphs (a) and (b) above. The Depositary shall inform the other signatories and Parties of any such notification.

3. The developed country Parties and other developed Parties included in annex II shall provide new and additional financial resources to meet the agreed full costs incurred by developing country Parties in complying with their obligations under Article 12, paragraph 1. They shall also provide such financial resources, including for the transfer of technology, needed by the developing country Parties to meet the agreed full incremental costs of implementing measures that are covered by paragraph 1 of this Article and that are agreed between a developing country Party and the international entity or entities referred to in Article 11, in accordance with that Article. The implementation of these commitments shall take into account the need for adequacy and predictability in the flow of funds and the importance of appropriate burden sharing among the developed country Parties.

4. The developed country Parties and other developed Parties included in annex II shall also assist the developing country Parties that are particularly vulnerable to the adverse effects of climate change in meeting costs of adaptation to those adverse effects.

5. The developed country Parties and other developed Parties included in annex II shall take all practicable steps to promote, facilitate and finance, as appropriate, the transfer of, or access to, environmentally sound technologies and know-how to other Parties, particularly developing country Parties, to enable them to implement the provisions of the Convention. In this process, the developed country Parties shall support the development and enhancement of endogenous capacities and technologies of developing country Parties. Other Parties and organizations in a position to do so may also assist in facilitating the transfer of such technologies.

6. In the implementation of their commitments under paragraph 2 above, a certain degree of flexibility shall be allowed by the Conference of the Parties to the Parties included in annex I undergoing the process of transition to a market economy, in order to enhance the ability of these Parties to address climate change, including with regard to the historical level of anthropogenic emissions of greenhouse gases not controlled by the Montreal Protocol chosen as a reference.

7. The extent to which developing country Parties will effectively implement their commitments under the Convention will depend on the effective implementation by developed country Parties of their commitments under the Convention related to financial resources and transfer of technology and will take fully into account that economic and social development and poverty eradication are the first and overriding priorities of the developing country Parties.

8. In the implementation of the commitments in this Article, the Parties shall give full consideration to what actions are necessary under the Convention, including actions related to funding, insurance and the transfer of technology, to meet the specific needs and concerns of developing country Parties arising from the adverse effects of climate change and/or the impact of the implementation of response measures, especially on:

(a) Small island countries;

(b) Countries with low-lying coastal areas;

(c) Countries with arid and semi-arid areas, forested areas and areas liable to forest decay;

(d) Countries with areas prone to natural disasters;

(e) Countries with areas liable to drought and desertification;

(f) Countries with areas of high urban atmospheric pollution;

(g) Countries with areas with fragile ecosystems, including mountainous ecosystems;

(h) Countries whose economies are highly dependent on income generated from the production, processing and export, and/or on consumption of fossil fuels and associated energy-intensive products; and

(i) Land-locked and transit countries.

Further, the Conference of the Parties may take actions, as appropriate, with respect to this paragraph.

9. The Parties shall take full account of the specific needs and special situations of the least developed countries in their actions with regard to funding and transfer of technology.

10. The Parties shall, in accordance with Article 10, take into consideration in the implementation of the commitments of the Convention the situation of Parties, particularly developing country Parties, with economies that are vulnerable to the adverse effects of the implementation of measures to respond to climate change. This applies notably to Parties with economies that are highly dependent on income generated from the production, processing and export, and/or consumption of fossil fuels and associated energy-intensive products and/or the use of fossil fuels for which such Parties have serious difficulties in switching to alternatives.

ARTICLE 5

RESEARCH AND SYSTEMATIC OBSERVATION

In carrying out their commitments under Article 4, paragraph 1(g), the Parties shall:

(a) Support and further develop, as appropriate, international and intergovernmental programmes and networks or organizations aimed at defining, conducting, assessing and financing research, data collection and systematic observation, taking into account the need to minimize duplication of effort;

(b) Support international and intergovernmental efforts to strengthen systematic observation and national scientific and technical research capacities and capabilities, particularly in developing countries, and to promote access to, and the exchange of, data and analyses thereof obtained from areas beyond national jurisdiction; and

(c) Take into account the particular concerns and needs of developing countries and cooperate in improving their endogenous capacities and capabilities to participate in the efforts referred to in subparagraphs (a) and (b) above.

ARTICLE 6

EDUCATION, TRAINING AND PUBLIC AWARENESS

In carrying out their commitments under Article 4, paragraph 1(i), the Parties shall:

(a) Promote and facilitate at the national and, as appropriate, subregional and regional levels, and in accordance with national laws and regulations, and within their respective capacities:

  (i) the development and implementation of educational and public awareness programmes on climate change and its effects;

  (ii) public access to information on climate change and its effects;

  (iii) public participation in addressing climate change and its effects and developing adequate responses; and

  (iv) training of scientific, technical and managerial personnel.

(b) Cooperate in and promote, at the international level, and, where appropriate, using existing bodies:

  (i) the development and exchange of educational and public awareness material on climate change and its effects; and

  (ii) the development and implementation of education and training programmes, including the strengthening of national institutions and the exchange or secondment of personnel to train experts in this field, in particular for developing countries.

ARTICLE 7

CONFERENCE OF THE PARTIES

1. A Conference of the Parties is hereby established.

2. The Conference of the Parties, as the supreme body of this Convention, shall keep under regular review the implementation of the Convention and any related legal instruments that the Conference of the Parties may adopt, and shall make, within its mandate, the decisions necessary to promote the effective implementation of the Convention. To this end, it shall:

(a) Periodically examine the obligations of the Parties and the institutional arrangements unde the Convention, in the light of the objective of the Convention, the experience gained in it implementation and the evolution of scientific and technological knowledge;

(b) Promote and facilitate the exchange of information on measures adopted by the Parties to address climate change and its effects, taking into account the differing circumstances, responsibilities and capabilities of the Parties and their respective commitments under the Convention;

(c) Facilitate, at the request of two or more Parties, the coordination of measures adopted by them to address climate change and its effects, taking into account the differing circumstances, responsibilities and capabilities of the Parties and their respective commitments under the Convention.

(d) Promote and guide, in accordance with the objective and provisions of the Convention, the development and periodic refinement of comparable methodologies, to be agreed on by the Conference of the Parties, inter alia, for preparing inventories of greenhouse gas emissions by sources and removals by sinks, and for evaluating the effectiveness of measures to limit the emissions and enhance the removals of these gases;

(e) Assess, on the basis of all information made available to it in accordance with the provisions of the Convention, the implementation of the Convention by the Parties, the overall effects of the measures taken pursuant to the Convention, in particular environmental, economic and social effects as well as their cumulative impacts and the extent to which progress towards the objective of the Convention is being achieved;

(f) Consider and adopt regular reports on the implementation of the Convention and ensure their publication;

(g) Make recommendations on any matters necessary for the implementation of the Convention;

(h) Seek to mobilize financial resources in accordance with Article 4, paragraphs 3, 4 and 5, and Article 11;

(i) Establish such subsidiary bodies as are deemed necessary for the implementation of the Convention;

(j) Review reports submitted by its subsidiary bodies and provide guidance to them;

(k) Agree upon and adopt, by consensus, rules of procedure and financial rules for itself and for any subsidiary bodies;

(l) Seek and utilize, where appropriate, the services and cooperation of, and information provided by, competent international organizations and intergovernmental and non-governmental bodies; and

(m) Exercise such other functions as are required for the achievement of the objective of the Convention as well as all other functions assigned to it under the Convention.

The Conference of the Parties shall, at its first session, adopt its own rules of procedure as well as ıose of the subsidiary bodies established by the Convention, which shall include decision-making rocedures for matters not already covered by decision-making procedures stipulated in the Convention. uch procedures may include specified majorities required for the adoption of particular decisions.

The first session of the Conference of the Parties shall be convened by the interim secretariat :ferred to in Article 21 and shall take place not later than one year after the date of entry into force of ıe Convention. Thereafter, ordinary sessions of the Conference of the Parties shall be held every year nless otherwise decided by the Conference of the Parties.

Extraordinary sessions of the Conference of the Parties shall be held at such other times as may be eemed necessary by the Conference, or at the written request of any Party, provided that, within six ıonths of the request being communicated to the Parties by the secretariat, it is supported by at least ne-third of the Parties.

The United Nations, its specialized agencies and the International Atomic Energy Agency, as well as ny State member thereof or observers thereto not Party to the Convention, may be represented at sessions f the Conference of the Parties as observers. Any body or agency, whether national or international, overnmental or non-governmental, which is qualified in matters covered by the Convention, and which has ıformed the secretariat of its wish to be represented at a session of the Conference of the Parties as an bserver, may be so admitted unless at least one-third of the Parties present object. The admission and articipation of observers shall be subject to the rules of procedure adopted by the Conference of the arties.

ARTICLE 8

SECRETARIAT

A secretariat is hereby established.

The functions of the secretariat shall be:

(a) To make arrangements for sessions of the Conference of the Parties and its subsidiary bodies established under the Convention and to provide them with services as required;

(b) To compile and transmit reports submitted to it;

(c) To facilitate assistance to the Parties, particularly developing country Parties, on request, in the compilation and communication of information required in accordance with the provisions of the Convention;

(d) To prepare reports on its activities and present them to the Conference of the Parties;

(e) To ensure the necessary coordination with the secretariats of other relevant international bodies;

(f) To enter, under the overall guidance of the Conference of the Parties, into such administrative and contractual arrangements as may be required for the effective discharge of its functions; and

(g) To perform the other secretariat functions specified in the Convention and in any of its protocols and such other functions as may be determined by the Conference of the Parties.

3. The Conference of the Parties, at its first session, shall designate a permanent secretariat and make arrangements for its functioning.

ARTICLE 9

SUBSIDIARY BODY FOR SCIENTIFIC AND TECHNOLOGICAL ADVICE

1. A subsidiary body for scientific and technological advice is hereby established to provide the Conference of the Parties and, as appropriate, its other subsidiary bodies with timely information and advice on scientific and technological matters relating to the Convention. This body shall be open to participation by all Parties and shall be multidisciplinary. It shall comprise government representatives competent in the relevant field of expertise. It shall report regularly to the Conference of the Parties on all aspects of its work.

2. Under the guidance of the Conference of the Parties, and drawing upon existing competent international bodies, this body shall:

(a) Provide assessments of the state of scientific knowledge relating to climate change and its effects;

(b) Prepare scientific assessments on the effects of measures taken in the implementation of the Convention;

(c) Identify innovative, efficient and state-of-the-art technologies and know-how and advise on the ways and means of promoting development and/or transferring such technologies;

(d) Provide advice on scientific programmes, international cooperation in research and development related to climate change, as well as on ways and means of supporting endogenous capacity-building in developing countries; and

(e) Respond to scientific, technological and methodological questions that the Conference of the Parties and its subsidiary bodies may put to the body.

3. The functions and terms of reference of this body may be further elaborated by the Conference of the Parties.

ARTICLE 10

SUBSIDIARY BODY FOR IMPLEMENTATION

1. A subsidiary body for implementation is hereby established to assist the Conference of the Parties in the assessment and review of the effective implementation of the Convention. This body shall be open to participation by all Parties and comprise government representatives who are experts on matters related to climate change. It shall report regularly to the Conference of the Parties on all aspects of its work.

2. Under the guidance of the Conference of the Parties, this body shall:

(a) Consider the information communicated in accordance with Article 12, paragraph 1, to assess the overall aggregated effect of the steps taken by the Parties in the light of the latest scientific assessments concerning climate change;

(b) Consider the information communicated in accordance with Article 12, paragraph 2, in order to assist the Conference of the Parties in carrying out the reviews required by Article 4, paragraph 2(d); and

(c) Assist the Conference of the Parties, as appropriate, in the preparation and implementation of its decisions.

ARTICLE 11

FINANCIAL MECHANISM

1. A mechanism for the provision of financial resources on a grant or concessional basis, including for the transfer of technology, is hereby defined. It shall function under the guidance of and be accountable to the Conference of the Parties, which shall decide on its policies, programme priorities and eligibility criteria related to this Convention. Its operation shall be entrusted to one or more existing international entities.

2. The financial mechanism shall have an equitable and balanced representation of all Parties within a transparent system of governance.

3. The Conference of the Parties and the entity or entities entrusted with the operation of the financial mechanism shall agree upon arrangements to give effect to the above paragraphs, which shall include the following:

(a) Modalities to ensure that the funded projects to address climate change are in conformity with the policies, programme priorities and eligibility criteria established by the Conferenc of the Parties;

(b) Modalities by which a particular funding decision may be reconsidered in light of these policies, programme priorities and eligibility criteria;

(c) Provision by the entity or entities of regular reports to the Conference of the Parties on its funding operations, which is consistent with the requirement for accountability set out in paragraph 1 above; and

(d) Determination in a predictable and identifiable manner of the amount of funding necessar and available for the implementation of this Convention and the conditions under which that amount shall be periodically reviewed.

4. The Conference of the Parties shall make arrangements to implement the above mentioned provisions at its first session, reviewing and taking into account the interim arrangements referred to in Article 21, paragraph 3, and shall decide whether these interim arrangements shall be maintained. Within four years thereafter, the Conference of the Parties shall review the financial mechanism and take appropriate measures.

5. The developed country Parties may also provide and developing country Parties avail themselves of, financial resources related to the implementation of the Convention through bilateral, regional and other multilateral channels.

ARTICLE 12

COMMUNICATION OF INFORMATION RELATED TO IMPLEMENTATION

1. In accordance with Article 4, paragraph 1, each Party shall communicate to the Conference of the Parties, through the secretariat, the following elements of information:

(a) A national inventory of anthropogenic emissions by sources and removals by sinks of all greenhouse gases not controlled by the Montreal Protocol, to the extent its capacities permit, using comparable methodologies to be promoted and agreed upon by the Conference of the Parties;

(b) A general description of steps taken or envisaged by the Party to implement the Convention; and

(c) Any other information that the Party considers relevant to the achievement of the objective of the Convention and suitable for inclusion in its communication, including, if feasible, material relevant for calculations of global emission trends.

2. Each developed country Party and each other Party included in annex I shall incorporate in its communication the following elements of information:

(a) A detailed description of the policies and measures that it has adopted to implement its commitment under Article 4, paragraphs 2(a) and 2(b); and

(b) A specific estimate of the effects that the policies and measures referred to in subparagraph (a) immediately above will have on anthropogenic emissions by its sources and removals by its sinks of greenhouse gases during the period referred to in Article 4, paragraph 2(a).

3. In addition, each developed country Party and each other developed Party included in annex II shall incorporate details of measures taken in accordance with Article 4, paragraphs 3, 4 and 5.

4. Developing country Parties may, on a voluntary basis, propose projects for financing, including specific technologies, materials, equipment, techniques or practices that would be needed to implement such projects, along with, if possible, an estimate of all incremental costs, of the reductions of emissions and increments of removals of greenhouse gases, as well as an estimate of the consequent benefits.

5. Each developed country Party and each other Party included in annex I shall make its initial communication within six months of the entry into force of the Convention for that Party. Each Party not so listed shall make its initial communication within three years of the entry into force of the Convention for that Party, or of the availability of financial resources in accordance with Article 4, paragraph 3. Parties that are least developed countries may make their initial communication at their discretion. The frequency of subsequent communications by all Parties shall be determined by the Conference of the Parties, taking into account the differentiated timetable set by this paragraph.

6. Information communicated by Parties under this Article shall be transmitted by the secretariat as soon as possible to the Conference of the Parties and to any subsidiary bodies concerned. If necessary, the procedures for the communication of information may be further considered by the Conference of the Parties.

7. From its first session, the Conference of the Parties shall arrange for the provision to developing country Parties of technical and financial support, on request, in compiling and communicating information under this Article, as well as in identifying the technical and financial needs associated with proposed projects and response measures under Article 4. Such support may be provided by other Parties, by competent international organizations and by the secretariat, as appropriate.

8. Any group of Parties may, subject to guidelines adopted by the Conference of the Parties, and to prior notification to the Conference of the Parties, make a joint communication in fulfilment of their obligations under this Article, provided that such a communication includes information on the fulfilment by each of these Parties of its individual obligations under the Convention.

9. Information received by the secretariat that is designated by a Party as confidential, in accordance with criteria to be established by the Conference of the Parties, shall be aggregated by the secretariat to protect its confidentiality before being made available to any of the bodies involved in the communication and review of information.

10. Subject to paragraph 9 above, and without prejudice to the ability of any Party to make public its communication at any time, the secretariat shall make communications by Parties under this Article public available at the time they are submitted to the Conference of the Parties.

ARTICLE 13

RESOLUTION OF QUESTIONS REGARDING IMPLEMENTATION

The Conference of the Parties shall, at its first session, consider the establishment of a multilateral consultative process, available to Parties on their request, for the resolution of questions regarding the implementation of the Convention.

ARTICLE 14

SETTLEMENT OF DISPUTES

1. In the event of a dispute between any two or more Parties concerning the interpretation or application of the Convention, the Parties concerned shall seek a settlement of the dispute through negotiation or any other peaceful means of their own choice.

2. When ratifying, accepting, approving or acceding to the Convention, or at any time thereafter, a Party which is not a regional economic integration organization may declare in a written instrument submitted to the Depositary that, in respect of any dispute concerning the interpretation or application of the Convention, it recognizes as compulsory ipso facto and without special agreement, in relation to any Party accepting the same obligation:

(a) Submission of the dispute to the International Court of Justice, and/or

(b) Arbitration in accordance with procedures to be adopted by the Conference of the Parties as soon as practicable, in an annex on arbitration.

A Party which is a regional economic integration organization may make a declaration with like effect in relation to arbitration in accordance with the procedures referred to in subparagraph (b) above.

A declaration made under paragraph 2 above shall remain in force until it expires in accordance with ; terms or until three months after written notice of its revocation has been deposited with the epositary.

A new declaration, a notice of revocation or the expiry of a declaration shall not in any way affect roceedings pending before the International Court of Justice or the arbitral tribunal, unless the parties to ie dispute otherwise agree.

Subject to the operation of paragraph 2 above, if after twelve months following notification by one arty to another that a dispute exists between them, the Parties concerned have not been able to settle ieir dispute through the means mentioned in paragraph 1 above, the dispute shall be submitted, at the equest of any of the parties to the dispute, to conciliation.

A conciliation commission shall be created upon the request of one of the parties to the dispute. The ommission shall be composed of an equal number of members appointed by each party concerned and a hairman chosen jointly by the members appointed by each party. The commission shall render a ecommendatory award, which the parties shall consider in good faith.

Additional procedures relating to conciliation shall be adopted by the Conference of the Parties, as oon as practicable, in an annex on conciliation.

The provisions of this Article shall apply to any related legal instrument which the Conference of the arties may adopt, unless the instrument provides otherwise.

ARTICLE 15

AMENDMENTS TO THE CONVENTION

Any Party may propose amendments to the Convention.

Amendments to the Convention shall be adopted at an ordinary session of the Conference of the arties. The text of any proposed amendment to the Convention shall be communicated to the Parties by he secretariat at least six months before the meeting at which it is proposed for adoption. The secretariat hall also communicate proposed amendments to the signatories to the Convention and, for information, to he Depositary.

The Parties shall make every effort to reach agreement on any proposed amendment to the Convention by consensus. If all efforts at consensus have been exhausted, and no agreement reached, he amendment shall as a last resort be adopted by a three-fourths majority vote of the Parties present and oting at the meeting. The adopted amendment shall be communicated by the secretariat to the Depositary, who shall circulate it to all Parties for their acceptance.

4. Instruments of acceptance in respect of an amendment shall be deposited with the Depositary. An amendment adopted in accordance with paragraph 3 above shall enter into force for those Parties having accepted it on the ninetieth day after the date of receipt by the Depositary of an instrument of acceptance by at least three-fourths of the Parties to the Convention.

5. The amendment shall enter into force for any other Party on the ninetieth day after the date on which that Party deposits with the Depositary its instrument of acceptance of the said amendment.

6. For the purposes of this Article, "Parties present and voting" means Parties present and casting an affirmative or negative vote.

ARTICLE 16

ADOPTION AND AMENDMENT OF ANNEXES TO THE CONVENTION

1. Annexes to the Convention shall form an integral part thereof and, unless otherwise expressly provided, a reference to the Convention constitutes at the same time a reference to any annexes thereto. Without prejudice to the provisions of Article 14, paragraphs 2(b) and 7, such annexes shall be restricted t lists, forms and any other material of a descriptive nature that is of a scientific, technical, procedural or administrative character.

2. Annexes to the Convention shall be proposed and adopted in accordance with the procedure set forth in Article 15, paragraphs 2, 3, and 4.

3. An annex that has been adopted in accordance with paragraph 2 above shall enter into force for all Parties to the Convention six months after the date of the communication by the Depositary to such Parties of the adoption of the annex, except for those Parties that have notified the Depositary, in writing, within that period of their non-acceptance of the annex. The annex shall enter into force for Parties which withdraw their notification of non-acceptance on the ninetieth day after the date on which withdrawal of such notification has been received by the Depositary.

4. The proposal, adoption and entry into force of amendments to annexes to the Convention shall be subject to the same procedure as that for the proposal, adoption and entry into force of annexes to the Convention in accordance with paragraphs 2 and 3 above.

5. If the adoption of an annex or an amendment to an annex involves an amendment to the Convention, that annex or amendment to an annex shall not enter into force until such time as the amendment to the Convention enters into force.

ARTICLE 17

PROTOCOLS

The Conference of the Parties may, at any ordinary session, adopt protocols to the Convention.

The text of any proposed protocol shall be communicated to the Parties by the secretariat at least six onths before such a session.

The requirements for the entry into force of any protocol shall be established by that instrument.

Only Parties to the Convention may be Parties to a protocol.

Decisions under any protocol shall be taken only by the Parties to the protocol concerned.

ARTICLE 18

RIGHT TO VOTE

Each Party to the Convention shall have one vote, except as provided for in paragraph 2 below.

Regional economic integration organizations, in matters within their competence, shall exercise their ght to vote with a number of votes equal to the number of their member States that are Parties to the onvention. Such an organization shall not exercise its right to vote if any of its member States exercises ; right, and vice versa.

ARTICLE 19

DEPOSITARY

The Secretary-General of the United Nations shall be the Depositary of the Convention and of rotocols adopted in accordance with Article 17.

ARTICLE 20

SIGNATURE

This Convention shall be open for signature by States Members of the United Nations or of any of i specialized agencies or that are Parties to the Statute of the International Court of Justice and by regional economic integration organizations at Rio de Janeiro, during the United Nations Conference on Environment and Development, and thereafter at United Nations Headquarters in New York from 20 June 1992 to 19 June 1993.

ARTICLE 21

INTERIM ARRANGEMENTS

1. The secretariat functions referred to in Article 8 will be carried out on an interim basis by the secretariat established by the General Assembly of the United Nations in its resolution 45/212 of 21 December 1990, until the completion of the first session of the Conference of the Parties.

2. The head of the interim secretariat referred to in paragraph 1 above will cooperate closely with the Intergovernmental Panel on Climate Change to ensure that the Panel can respond to the need for objecti scientific and technical advice. Other relevant scientific bodies could also be consulted.

3. The Global Environment Facility of the United Nations Development Programme, the United Nations Environment Programme and the International Bank for Reconstruction and Development shall b the international entity entrusted with the operation of the financial mechanism referred to in Article 11 on an interim basis. In this connection, the Global Environment Facility should be appropriately restructured and its membership made universal to enable it to fulfil the requirements of Article 11.

ARTICLE 22

RATIFICATION, ACCEPTANCE, APPROVAL OR ACCESSION

The Convention shall be subject to ratification, acceptance, approval or accession by States and by gional economic integration organizations. It shall be open for accession from the day after the date on hich the Convention is closed for signature. Instruments of ratification, acceptance, approval or accession ıall be deposited with the Depositary.

Any regional economic integration organization which becomes a Party to the Convention without any f its member States being a Party shall be bound by all the obligations under the Convention. In the case f such organizations, one or more of whose member States is a Party to the Convention, the organization ıd its member States shall decide on their respective responsibilities for the performance of their ɔligations under the Convention. In such cases, the organization and the member States shall not be ıtitled to exercise rights under the Convention concurrently.

In their instruments of ratification, acceptance, approval or accession, regional economic integration rganizations shall declare the extent of their competence with respect to the matters governed by the onvention. These organizations shall also inform the Depositary, who shall in turn inform the Parties, of ıy substantial modification in the extent of their competence.

ARTICLE 23

ENTRY INTO FORCE

The Convention shall enter into force on the ninetieth day after the date of deposit of the fiftieth ıstrument of ratification, acceptance, approval or accession.

For each State or regional economic integration organization that ratifies, accepts or approves the onvention or accedes thereto after the deposit of the fiftieth instrument of ratification, acceptance, pproval or accession, the Convention shall enter into force on the ninetieth day after the date of deposit y such State or regional economic integration organization of its instrument of ratification, acceptance, pproval or accession.

For the purposes of paragraphs 1 and 2 above, any instrument deposited by a regional economic ıtegration organization shall not be counted as additional to those deposited by States members of the rganization.

ARTICLE 24

RESERVATIONS

No reservations may be made to the Convention.

ARTICLE 25

WITHDRAWAL

1. At any time after three years from the date on which the Convention has entered into force for a Party, that Party may withdraw from the Convention by giving written notification to the Depositary.

2. Any such withdrawal shall take effect upon expiry of one year from the date of receipt by the Depositary of the notification of withdrawal, or on such later date as may be specified in the notification withdrawal.

3. Any Party that withdraws from the Convention shall be considered as also having withdrawn from a protocol to which it is a Party.

ARTICLE 26

AUTHENTIC TEXTS

The original of this Convention, of which the Arabic, Chinese, English, French, Russian and Spanish texts are equally authentic, shall be deposited with the Secretary-General of the United Nations.

IN WITNESS WHEREOF the undersigned, being duly authorized to that effect, have signed this Convention.

DONE at New York this ninth day of May one thousand nine hundred and ninety-two.

ANNEX I

Australia
Austria
Belarus*/
Belgium
Bulgaria*/
Canada
Czechoslovakia*/
Denmark
European Community
Estonia*/
Finland
France
Germany
Greece
Hungary*/
Iceland
Ireland
Italy
Japan
Latvia*/
Lithuania*/
Luxembourg
Netherlands
New Zealand
Norway
Poland*/
Portugal
Romania*/
Russian Federation*/
Spain
Sweden
Switzerland
Turkey
Ukraine*/
United Kingdom of Great Britain and Northern Ireland
United States of America

---

*/ Countries that are undergoing the process of transition to a market economy.

ANNEX II

Australia
Austria
Belgium
Canada
Denmark
European Community
Finland
France
Germany
Greece
Iceland
Ireland
Italy
Japan
Luxembourg
Netherlands
New Zealand
Norway
Portugal
Spain
Sweden
Switzerland
Turkey
United Kingdom of Great
Britain and Northern Ireland
United States of America

ANNEX II TO THE REPORT OF THE COMMITTEE

RESOLUTION ADOPTED BY THE INTERGOVERNMENTAL NEGOTIATING COMMITTEE FOR A FRAMEWORK CONVENTION ON CLIMATE CHANGE

INC/1992/1. Interim arrangements

The Intergovernmental Negotiating Committee for a Framework Convention on Climate Change,

Having agreed upon and adopted the text of the United Nations Framework Convention on Climate Change,

Considering that preparations are required for an early and effective operation of the Convention once it has entered into force,

Further considering that, in the interim arrangements, involvement in the negotiations of all participants in the Committee is essential,

Recalling General Assembly resolutions 45/212 of 21 December 1990 and 46/169 of 19 December 1991,

1. Calls upon all States and regional economic integration organizations entitled to do so to sign the Convention during the United Nations Conference on Environment and Development in Rio de Janeiro or at the earliest subsequent opportunity and thereafter to ratify, accept, approve or accede to the Convention;

2. Requests the Secretary-General to make the necessary arrangements for convening a session of the Committee, in accordance with paragraph 4 of General Assembly resolution 46/169, to prepare for the first session of the Conference of the Parties as specified in the Convention;

3. Requests further the Secretary-General to make recommendations to the General Assembly at its forty-seventh session regarding arrangements for further sessions of the Committee until the entry into force of the Convention;

4. Invites the Secretary-General to include in his report to the General Assembly, as required in paragraphs 4 and 9 of resolution 46/169, proposals that would enable the secretariat established under resolution 45/212 to continue its activities until the designation of the secretariat of the Convention by the Conference of the Parties;

5. Appeals to Governments and organizations to make voluntary contributions to the extrabudgetary funds established under General Assembly resolution 45/212 in order to contribute to t costs of the interim arrangements, and to ensure full and effective participation of developing countries, i particular the least developed countries and small island developing countries, as well as developing countries stricken by drought and desertification, in all the sessions of the Committee;

6. Invites States and regional economic integration organizations entitled to sign the Convention t communicate as soon as feasible to the head of the secretariat information regarding measures consisten with the provisions of the Convention pending its entry into force.

9 May 1

باسم كندا:

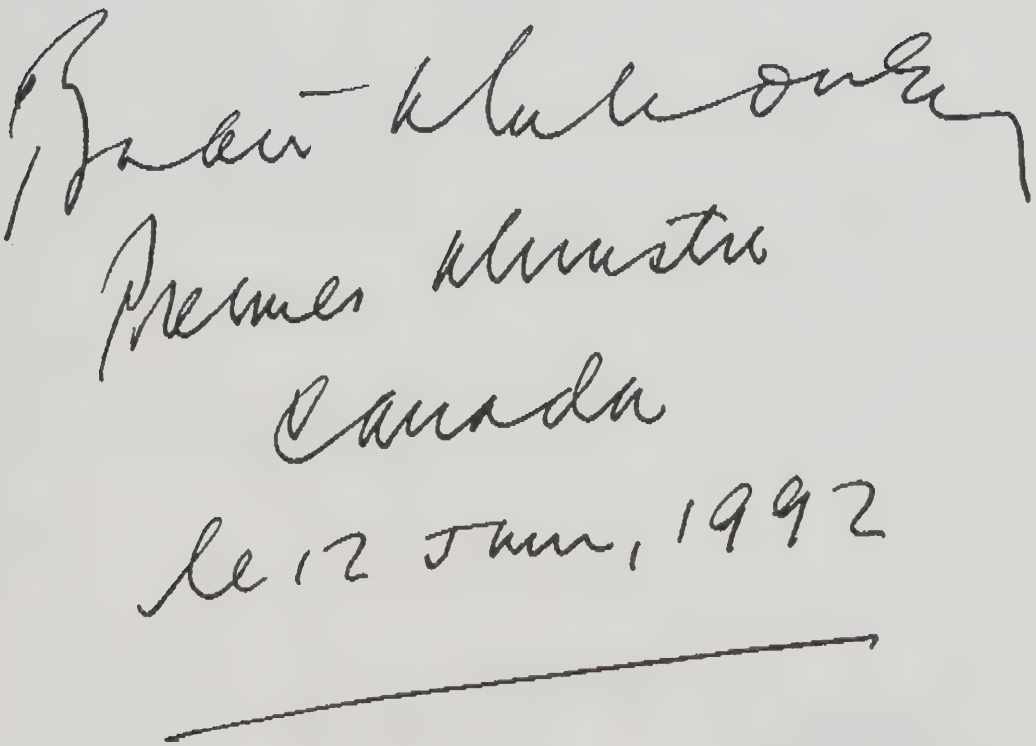
代表加拿大:

In the name of Canada:

Au nom du Canada:

От имени Канады:

En nombre del Canadá:



APPENDIX D

RATIFICATION OF THE U.N. FRAMEWORK ON CLIMATE CHANGE

I,

BRIAN MULRONEY,

Prime Minister of Canada,

do hereby certify that the Government of Canada ratifies the United Nations Framework Convention on Climate Change, concluded at New York on May 9th, 1992.

IN WITNESS WHEREOF,
I have signed and sealed this Instrument of Ratification.

DONE at Delta, B.C., this 4th day of December, 1992.

Je, soussigné,

BRIAN MULRONEY,

Premier ministre du Canada,

certifie par les présentes que le gouvernement du Canada ratifie la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, conclue à New York le 9 mai 1992.

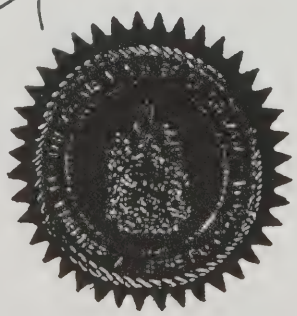
EN FOI DE QUOI,
j'ai apposé ma signature et mon sceau au présent Instrument de ratification.

FAIT à Delta, C.-B., ce 4e jour de décembre 1992.

Le Premier ministre,

Brian Mulroney

Prime Minister



APPENDIX E

Members of Parliament who Attended the United Nations Conference on Environment and Development

Rio de Janeiro – 3–14 June 1992

From the Ministry

The Right Honourable Brian Mulroney, Prime Minister
The Honourable John Crosbie, Minister of Fisheries and Oceans and Minister for the Atlantic Canada Opportunities Agency
The Honourable Jean Charest, Minister of the Environment

From The Standing Committee on Environment

The Honourable David MacDonald, – Rosedale – P.C.
The Honourable Charles Caccia, – Davenport – Lib.
Marlene Catterall – Ottawa West – Lib.
Yvon Côté – Richmond–Wolfe – P.C.
Jim Fulton – Skeena – N.D.P.
Paul Martin – LaSalle–Emard – Lib.
Brian O'Kurley – Elk Island – P.C.

From The Standing Committee on Forestry and Fisheries

Michel Champagne – Champlain – P.C.
Stan Darling – Parry Sound – Muskoka – P.C.
Lynn Hunter – Saanich – Gulf Islands – N.D.P.
Charles A. Langlois – Manicouagan – P.C.
Peter McCreath – South Shore – P.C.
The Honourable Roger Simmons – Burin – St.George's – Lib.
Christine Stewart – Northumberland – Lib.

Other Members

On behalf of the Global Forum for the Green Core Proposal

Patrick Boyer – Etobicoke – Lakeshore – P.C.

On behalf of Global Parliamentarians on Habitat

Robert Wenman – Fraser Valley West – P.C.

APPENDIX F

List of Witnesses

Organizations and Individuals	Date	Issue
Environment Canada: The Honourable Jean Charest, P.C., M.P., Minister of Environment; Wendy Parkes, Manager, Operations, Biodiversity Convention Office, Corporate Policy Group; Doug Russell, Director, International Policy, Atmospheric Environment Service.	November 16, 1992	45
Canadian International Development Agency: Nicole Senécal, Vice-président, Policy Branch.	November 17, 1992	46
Pollution Probe Foundation: Janine Ferretti, Executive Director.	November 17, 1992	46
Canadian Council for International Cooperation: Tim Draimin, Director of Politics.	November 17, 1992	46
International Institute for Sustainable Development: Art Hanson, President and Chief Executive Officer.	November 17, 1992	46
Canadian Museum of Nature: Don McAllister, Senior Biodiversity Advisor, Canadian Centre for Biodiversity.	November 23, 1992	47
Environment Canada: John Herity, Director, Biodiversity Convention Office.	November 23, 1992	47

Organizations and Individuals	Date	Issue
Department of Environment and Public Safety, Province of Saskatchewan: Les Cooke, Deputy Minister.	November 23, 1992	47
National Round Table on the Environment and the Economy: Diane Griffin, Member, (Chair, Rural Renewal Task Force).	November 23, 1992	47
Sierra Legal Defence Fund: Stewart Elgie, Professor, Faculty of Law, University of Alberta; Elizabeth May, National Representative, Sierra Club of Canada;	November 23, 1992	47
Department of External Affairs and International Trade: Arthur Campeau, Ambassador for Environment and Sustainable Development Keith Christie, Director, Economic Planning Division, Policy Planning Staff.	November 23, 1992	47
The World Resources Institute (Washington, D.C.): Walter Reid, Vice-President.	November 23, 1992	47
The International Development Research Centre: Keith Bezanson, President; Anne Whyte, Director General, Environment and Natural Resources Division.	November 23, 1992	47
Environment Canada: Elizabeth Dowdeswell, Assistant Deputy Minister, Atmospheric Environment Service.	November 30, 1992	48

Organizations and Individuals	Date	Issue
Barakat-Chamberlin Inc.: Eric Haites, Principal.	November 30, 1992	48
The National Academy of Sciences (Washington, D.C.): Deborah Stine, Study Director, Panel on Policy Implications of Greenhouse Warming.	November 30, 1992	48
TransAlta Utilities: Jim Leslie, Senior Vice-President, Corporate Services.	November 30, 1992	48
The Canadian Trucking Association: Gilles Bélanger, President; John Sanderson, Vice-President, Corporate Development, CP Trucks.	November 30, 1992	
Transport 2000: Darrell Richards, President.	November 30, 1992	48
The Sierra Club of Canada: Louise Comeau, Coordinator, Green Energy Campaign.	November 30, 1992	48
The United Nations Development Program: Mahbub ul Haq Special Advisor to the Administrator	February 2, 1993	51

APPENDIX G

List of Submissions

Désirée McGraw
Former UNCED Youth Ambassador
United Nations Conference on
Environment and Development
Montreal, Que.

John McCullum
Past President
TRANSPORT 2000
Ottawa, Ont.

Roelof Idema
Biosystematics Illustrator
Turks & Caicos Link, Ltd.
Nepean, Ont.

George E. Ball
Chairman, Scientific Advisory Committee
Biological Survey of Canada
Terrestrial Arthropods
University of Alberta
Edmonton, Alberta

REQUEST FOR GOVERNMENT RESPONSE

The Committee requests that the Government provide a comprehensive response to this Report in accordance with Standing Order 109.

A copy of the relevant Minutes of Proceedings and Evidence of the Standing Committee on Environment (*Issues Nos. 45 to 62*) which includes this report is tabled.

Respectfully submitted,

DAVID MacDONALD, P.C., M.P.

DEMANDE DE RÉPONSE DU GOUVERNEMENT

Le Comité demande au gouvernement de répondre à ce rapport conformément à l'article 109 du èglement.

Un exemplaire des procès-verbaux et témoignages du Comité permanent de l'environnement *ascicules nos 45 à 62*) qui comprend le présent rapport, est déposé.

Respectueusement soumis,

DAVID MacDONALD, c.p., député.

ANNEXE G

Liste de mémoires

)ésirée McGraw
x ambassadrice de la
unesse à la CNUED
onférence des Nations Unies
ır l'Environnement et le Développement
Iontréal, Qué.

)hn McCullum
x président
RANSPORT 2000
ttawa, Ont.

oelof Idema
lustrateur à Biosystematics
urks & Caicos Link, Ltd.
epean, Ont.

eorge E. Ball
ésident, *Scientific Advisory Committee*
iological Survey of Canada
errestrial Arthropods
niversity of Alberta
dmonton, Alberta

Organismes et particuliers	Date	Fascicules
Sierra Club of Canada: Louise Comeau, Coordonnatrice, Campagne sur le réchauffement de la planète.	30 novembre 1992	48
Programme des Nations Unies pour le développement: Mahbub el Haq Conseiller spécial à l'Administrateur	2 février 1993	51

Organismes et particuliers	Date	Fascicules
Centre international de recherches pour le développement international: Keith Bezanson, Président; Anne Whyte, Directrice générale, Direction de l'environment et des ressources naturelles.	23 novembre 1992	47
Environnement Canada: Elizabeth Dowdeswell, Sous-ministre adjointe Service de l'environnement atmosphérique.	30 novembre 1992	48
Barakat-Chamberlin Inc.: Eric Haites, Directeur.	30 novembre 1992	48
National Academy of Sciences (Washington, D.C.): Deborah Stine, Directrice des études, Groupe de travail sur les implications du réchauffement de la planète par les gas à effet de serre.	30 novembre 1992	48
TransAlta Utilities: Jim Leslie, Vice-président senior, Service des politiques.	30 novembre 1992	48
Association canadienne de camionnage: Gilles Bélanger, Président; John Sanderson, Vice-Président, Développement des politiques, Camions CP.	30 novembre 1992	48
Transport 2000: Darrell Richards, Président.	30 novembre 1992	48

Organismes et particuliers	Date	Fascicules
Environnement Canada: John Herity, Directeur, Bureau de la Convention sur la biodiversité.	23 novembre 1992	47
Ministère de l'Environnement et de la Sécurité publique — Province de la Saskatchewan: Les Cooke, Sous-ministre.	23 novembre 1992	47
Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie: Diane Griffin, Membre, (Directrice, Groupe de travail sur le renouvellement rural).	23 novembre 1992	47
Sierra Legal Defence Fund: Stewart Elgie, Professeur, Faculté de droit, Université d'Alberta;	23 novembre 1992	47
Elizabeth May, Representante nationale, *Sierra Club of Canada.*	23 novembre 1992	47
Ministère des Affaires extérieures et du commerce extérieur: Arthur Campeau, c.r., Ambassadeur, Environnement et Dévelopement durable Keith Christie, Directeur, Planification économique, Planification des politiques.	23 novembre 1992	47
World Resources Institute (Washington, D.C.): Walter Reid, Vice-Président.	23 novembre 1992	47

ANNEXE F

Liste de témoins

Organismes et particuliers	Date	Fascicules
nvironnement Canada: L'honorable Jean Charest, c.p., député, Ministre de l'Environnement; Wendy Parkes, Administratrice des opérations, Bureau de la Convention sur la biodiversité, Service des politiques du ministère; Doug Russell, Directeur, Politique internationale, Service de l'environnement atmosphérique.	16 novembre 1992	45
gence canadienne de développement international: Nicole Senécal, Vice-présidente, Direction générale des politiques.	17 novembre 1992	46
llution Probe Foundation: Janine Ferretti, Directrice exécutive.	17 novembre 1992	46
nseil canadien pour la coopération internationale: Tim Draimin, Directeur des politiques.	17 novembre 1992	46
stitut international du développement durable: Art Hanson, Président et chef de la direction.	17 novembre 1992	46
usée canadien de la nature: Don McAllister, Conseiller senior sur la biodiversité, Centre canadien de la biodiversité.	23 novembre 1992	47

ANNEXE E

Membres du Parlement qui ont assisté à la Conférence des Nations Unies sur l'Environnement et le Développement

Rio de Janeiro - 3-14 juin 1992

Membres des ministères

Le très honorable Brian Mulroney, premier ministre
L'honorable John Crosbie, Ministre des Pêches et des Océans
et ministre de l'Agence de promotion économique du Canada atlantique
L'honorable Jean Charest, Ministre de l'Environnement

Du Comité permanent de l'Environnement

L'honorable David MacDonald, - Rosedale - P.C.
L'honorable Charles Caccia, - Davenport - Lib.
Marlene Catterall - Ottawa-Ouest - Lib.
Yvon Côté - Richmond-Wolfe - P.C.
Jim Fulton - Skeena - N.P.D.
Paul Martin - LaSalle-Émard - Lib.
Brian O'Kurley - Elk Island - P.C.

Du Comité permanent des Forêts et des pêches

Michel Champagne - Champlain - P.C.
Stan Darling - Parry Sound - Muskoka - P.C.
Lynn Hunter - Saanich - Les Îles du Golfe - N.P.D.
Charles A. Langlois - Manicouagan - P.C.
Peter McCreath - South Shore - P.C.
L'honorable Roger C. Simmons - Burin - Saint-Georges - Lib.
Christine Stewart - Northumberland - Lib.

Autres députés

Au nom du *Global Forum for the Green Core Proposal*

Patrick Boyer - Etobicoke - Lakeshore - P.C.

Au nom des Parlementaires Mondiaux pour l'Habitat :

Robert L. Wenman - Fraser Valley-Ouest - P.C.

ANNEXE D

RATIFICATION DE LA CONVENTION–CADRE SUR LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Je, soussigné,
BRIAN MULRONEY,

Premier ministre du Canada,

certifie par les présentes que le gouvernement du Canada ratifie la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, conclue à New York le 9 mai 1992.

EN FOI DE QUOI,
j'ai apposé ma signature et mon sceau au présent Instrument de ratification.

FAIT à Delta, C.-B.,
ce 4e jour de décembre 1992.

Le Premier ministre,

Brian Mulroney

Prime Minister

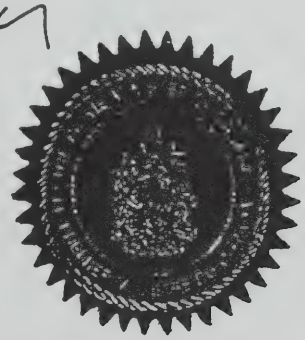
I,
BRIAN MULRONEY,

Prime Minister of Canada,

do hereby certify that the Government of Canada ratifies the United Nations Framework Convention on Climate Change, concluded at New York on May 9th, 1992.

IN WITNESS WHEREOF,
I have signed and sealed this Instrument of Ratification.

DONE at Delta, B.C., this
4th day of December, 1992.



باسم كندا :

代表加拿大:

In the name of Canada:

Au nom du Canada:

От имени Канады:

En nombre del Canadá:

Brian Mulroney
Premier ministre
Canada
le 12 juin, 1992

coût des dispositions intérimaires et de permettre aux pays en développement, notamment aux pays les moins avancés et aux petits pays insulaires en développement, ainsi qu'aux pays en développement frappés par la sécheresse et la désertification, de participer pleinement et effectivement à toutes les sessions du Comité;

6. Invite les États et les organisations d'intégration économique régionale habilitées à signer la Convention à communiquer dès que possible au chef du secrétariat des informations sur toutes les mesures conformes aux dispositions de la Convention, en attendant l'entrée en vigueur de celle-ci.

Le 9 mai 199

ANNEXE II AU RAPPORT DU COMITÉ

RÉSOLUTION ADOPTÉE PAR LE COMITÉ INTERGOUVERNEMENTAL DE NÉGOCIATION D'UNE CONVENTION-CADRE SUR LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

INC/1992/1. Dispositions intérimaires

Le Comité intergouvernemental de négociation d'une convention-cadre sur es changements climatiques,

Ayant arrêté et adopté le texte de la Convention-cadre des Nations Unies ur les changements climatiques,

Considérant que des préparatifs sont nécessaires pour que la Convention uisse être appliquée rapidement et efficacement dès qu'elle sera entrée en igueur,

Considérant en outre que, dans le cas des dispositions transitoires, il st essentiel que tous les participants au Comité prennent part aux égociations,

Rappelant les résolutions 45/212, du 21 décembre 1990, et 46/169, du 9 décembre 1991, de l'Assemblée générale,

1. Demande à tous les Etats et à toutes les organisations d'intégration conomique régionale habilitées à le faire de signer la Convention pendant la onférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement à io de Janeiro ou le plus tôt possible par la suite, puis de ratifier, 'accepter ou d'approuver la Convention ou d'y adhérer;

2. Prie le Secrétaire général de prendre les dispositions voulues pour onvoquer une session du Comité en application du paragraphe 4 de la ésolution 46/169 de l'Assemblée générale, en vue de préparer la première ession de la Conférence des Parties prévue par la Convention;

3. Prie en outre le Secrétaire général de faire des recommandations à 'Assemblée générale à sa quarante-septième session au sujet des dispositions prendre pour les sessions ultérieures du Comité, jusqu'à l'entrée en vigueur la Convention;

4. Invite le Secrétaire général à présenter dans son rapport à Assemblée générale, comme demandé aux paragraphes 4 et 9 de la résolution /169, des propositions qui permettraient au secrétariat créé en vertu de la solution 45/212 de poursuivre ses activités jusqu'à ce que la Conférence des rties ait désigné le secrétariat de la Convention;

5. Demande instamment aux gouvernements et aux organisations de verser s contributions volontaires aux fonds extrabudgétaires établis par la solution 45/212 de l'Assemblée générale afin de contribuer à financer le

ANNEXE II

Allemagne
Australie
Autriche
Belgique
Canada
Communauté européenne
Danemark
Espagne
Etats-Unis d'Amérique
Finlande
France
Grèce
Irlande
Islande
Italie
Japon
Luxembourg
Norvège
Nouvelle-Zélande
Pays-Bas
Portugal
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord
Suède
Suisse
Turquie

ANNEXE I

Allemagne
Australie
Autriche
Bélarus a/
Belgique
Bulgarie a/
Canada
Communauté européenne
Danemark
Espagne
Estonie a/
Etats-Unis d'Amérique
Fédération de Russie a/
Finlande
France
Grèce
Hongrie a/
Irlande
Islande
Italie
Japon
Lettonie a/
Lituanie a/
Luxembourg
Norvège
Nouvelle-Zélande
Pays-Bas
Pologne a/
Portugal
Roumanie a/
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord
Suède
Suisse
Tchécoslovaquie a/
Turquie
Ukraine a/

---

a/ Pays en transition vers une économie de marché.

ARTICLE 25

DENONCIATION

. A l'expiration d'un délai de trois ans à compter de la date d'entrée en igueur de la Convention à l'égard d'une Partie, cette Partie pourra la énoncer par notification écrite donnée au Dépositaire.

. Cette dénonciation prendra effet à l'expiration d'un délai d'un an à ompter de la date à laquelle le Dépositaire en aucun reçu notification, ou à oute date ultérieure spécifiée dans ladite notification.

. Toute Partie qui aura dénoncé la Convention sera réputée avoir dénoncé galement tout protocole auquel elle est Partie.

ARTICLE 26

TEXTES FAISANT FOI

L'original de la présente Convention, dont les textes anglais, arabe, hinois, espagnol, français et russe font également foi, sera déposé auprès du ecrétaire général de l'Organisation des Nations Unies.

EN FOI DE QUOI les soussignés, dûment autorisés à cet effet, ont signé la résente Convention.

FAIT à New York le neuf mai mil neuf cent quatre vingt douze.

jour où elle cessera d'être ouverte à la signature. Les instruments de ratification, d'acceptation, d'approbation ou d'adhésion sont déposés auprès du Dépositaire.

2. Toute organisation d'intégration économique régionale qui devient Partie à la Convention sans qu'aucun de ses Etats membres y soit Partie est liée par toutes les obligations découlant de la Convention. Lorsqu'un ou plusieurs Etats membres d'une telle organisation sont Parties à la Convention, cette organisation et ses Etats membres conviennent de leurs responsabilités respectives dans l'exécution des obligations que leur impose la Convention. En pareil cas, l'organisation et ses Etats membres ne sont pas habilités à exercer concurremment les droits découlant de la Convention.

3. Dans leurs instruments de ratification, d'acceptation, d'approbation ou d'adhésion, les organisations d'intégration économique régionale indiquent l'étendue de leur compétence à l'égard des questions régies par la Convention. En outre, ces organisations informent le Dépositaire, qui en informe à son tour les Parties, de toute modification importante de l'étendue de leur compétence.

ARTICLE 23

ENTRÉE EN VIGUEUR

1. La Convention entrera en vigueur le quatre-vingt-dixième jour qui suivra la date du dépôt du cinquantième instrument de ratification, d'acceptation, d'approbation ou d'adhésion.

2. A l'égard de chaque Etat ou organisation d'intégration économique régionale qui ratifie, accepte ou approuve la Convention, ou y adhère, après le dépôt du cinquantième instrument de ratification, d'acceptation, d'approbation ou d'adhésion, la Convention entrera en vigueur le quatre-vingt-dixième jour suivant la date du dépôt par cet Etat ou cette organisation de son instrument de ratification, d'acceptation, d'approbation ou d'adhésion.

3. Aux fins des paragraphes 1 et 2, l'instrument déposé par une organisation d'intégration économique régionale n'est pas compté en sus de ceux déposés par ses Etats membres.

ARTICLE 24

RÉSERVES

Aucune réserve ne peut être faite à la présente Convention.

ARTICLE 19

DEPOSITAIRE

Le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies est le Dépositaire de la Convention et des protocoles adoptés conformément à l'article 17.

ARTICLE 20

SIGNATURE

La présente Convention est ouverte à la signature des États Membres de l'Organisation des Nations Unies ou membres d'une institution spécialisée des Nations Unies ou parties au Statut de la Cour internationale de Justice, ainsi que des organisations d'intégration économique régionale, à Rio de Janeiro, pendant la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement, puis au Siège de l'Organisation des Nations Unies, à New York, du 20 juin 1992 au 19 juin 1993.

ARTICLE 21

DISPOSITIONS TRANSITOIRES

. Jusqu'à la fin de la première session de la Conférence des Parties, les onctions de secrétariat visées à l'article 8 seront exercées provisoirement ar le secrétariat créé par l'Assemblée générale des Nations Unies dans sa ésolution 45/212 du 21 décembre 1990.

. Le chef du secrétariat provisoire visé au paragraphe 1 ci-dessus ollaborera étroitement avec le Groupe intergouvernemental d'experts pour 'étude du changement climatique, de manière que celui-ci puisse répondre aux esoins d'avis scientifiques et techniques objectifs. D'autres organes cientifiques compétents pourront aussi être consultés.

. Le Fonds pour l'environnement mondial du Programme des Nations Unies pour e développement, du Programme des Nations Unies pour l'environnement et de la anque internationale pour la reconstruction et le développement sera l'entité nternationale chargée d'assurer à titre provisoire le fonctionnement du écanisme financier visé à l'article 11. Il conviendra, à cet égard, que le onds soit réaménagé de la manière voulue et que la composition de ses membres evienne universelle, pour qu'il puisse répondre aux exigences de l'article 11.

ARTICLE 22

RATIFICATION, ACCEPTATION, APPROBATION OU ADHESION

. La Convention est soumise à la ratification, à acceptation, à 'approbation ou à l'adhésion des Etats et des organisations d'intégration conomique régionale. Elle sera ouverte à l'adhésion dès le lendemain du

2. Les annexes de la Convention sont proposées et adoptées selon la procédure décrite à l'article 15, paragraphes 2, 3 et 4.

3. Toute annexe adoptée en application du paragraphe 2 entre en vigueur à l'égard de toutes les Parties à la Convention six mois après la date à laquelle le Dépositaire leur en a notifié l'adoption, exception faite des Parties qui, dans le même délai, notifient par écrit au Dépositaire qu'elles n'acceptent pas l'annexe en question. A l'égard des Parties qui retirent cette notification de non-acceptation, l'annexe entre en vigueur le quatre-vingt-dixième jour qui suit la date de réception par le Dépositaire de la notification de ce retrait.

4. Pour la proposition, l'adoption et l'entrée en vigueur d'amendements à des annexes de la Convention, la procédure est la même que pour la proposition, l'adoption et l'entrée en vigueur des annexes elles-mêmes, conformément aux paragraphes 2 et 3.

5. Si l'adoption d'une annexe ou d'un amendement à une annexe nécessite un amendement à la Convention, cette annexe ou cet amendement n'entre en vigueur que lorsque l'amendement à la Convention entre lui-même en vigueur.

ARTICLE 17

PROTOCOLES

1. La Conférence des Parties peut, à l'une quelconque de ses sessions ordinaires, adopter des protocoles à la Convention.

2. Le texte de tout protocole proposé est communiqué aux Parties par le secrétariat six mois au moins avant la session.

3. Les règles régissant l'entrée en vigueur de tout protocole sont définies par le protocole lui-même.

4. Seules les Parties à la Convention peuvent être Parties à un protocole.

5. Seules les Parties à un protocole prennent des décisions en vertu dudit protocole.

ARTICLE 18

DROIT DE VOTE

1. Chaque Partie à la Convention dispose d'une voix, sous réserve des dispositions du paragraphe 2 ci-après.

2. Dans les domaines de leur compétence, les organisations d'intégration économique régionale disposent, pour exercer leur droit de vote, d'un nombre de voix égal au nombre de leurs Etats membres qui sont Parties à la Convention. Ces organisations n'exercent pas leur droit de vote si l'un quelconque de leurs Etats membres exerce le sien, et inversement.

7. La Conférence des Parties adoptera, dès que possible, une procédure complémentaire de conciliation dans une annexe consacrée à la conciliation.

8. Les dispositions du présent article s'appliquent à tout instrument juridique connexe que la Conférence des Parties pourra adopter, à moins que l'instrument n'en dispose autrement.

ARTICLE 15

AMENDEMENTS A LA CONVENTION

1. Toute Partie peut proposer des amendements à la Convention.

2. Les amendements à la Convention sont adoptés à une session ordinaire de la Conférence des Parties. Le texte de toute proposition d'amendement à la Convention est communiqué aux Parties par le secrétariat six mois au moins avant la réunion à laquelle il est proposé pour adoption. Le secrétariat communique aussi les propositions d'amendement aux signataires de la Convention et, pour information, au Dépositaire.

3. Les Parties n'épargnent aucun effort pour parvenir à un accord par consensus sur toute proposition d'amendement à la Convention. Si tous les efforts dans ce sens demeurent vains et qu'aucun accord n'intervienne, l'amendement est adopté en dernier recours par un vote à la majorité des trois quarts des Parties présentes et votantes. L'amendement adopté est communiqué par le secrétariat au Dépositaire, qui le transmet à toutes les Parties pour acceptation.

4. Les instruments d'acceptation des amendements sont déposés auprès du Dépositaire. Tout amendement adopté conformément au paragraphe 3 entre en vigueur à l'égard des Parties l'ayant accepté le quatre-vingt-dixième jour qui suit la date de réception, par le Dépositaire, des instruments d'acceptation des trois quarts au moins des Parties à la Convention.

5. L'amendement entre en vigueur à l'égard de toute autre Partie le quatre-vingt-dixième jour qui suit la date du dépôt par cette Partie, auprès du Dépositaire, de son instrument d'acceptation dudit amendement.

6. Aux fins du présent article, l'expression "Parties présentes et votantes" s'entend des Parties qui sont présentes et qui votent pour ou contre.

ARTICLE 16

ADOPTION ET AMENDEMENT D'ANNEXES DE LA CONVENTION

1. Les annexes de la Convention font partie intégrante de celle-ci et, sauf disposition contraire expresse, toute référence à la Convention constitue également une référence à ses annexes. Sans préjudice des dispositions de l'article 14, paragraphes 2 b) et 7, les annexes se limitent à des listes, formules et autres documents descriptifs de caractère scientifique, technique, procédural ou administratif.

ARTICLE 14

RÈGLEMENT DES DIFFÉRENDS

1. En cas de différend entre deux ou plus de deux Parties au sujet de l'interprétation ou de l'application de la Convention, les Parties concernées s'efforcent de le régler par voie de négociation ou par tout autre moyen pacifique de leur choix.

2. Lorsqu'elle ratifie, accepte ou approuve la Convention ou y adhère, ou à tout moment par la suite, une Partie qui n'est pas une organisation régionale d'intégration économique peut déclarer dans un instrument écrit soumis au Dépositaire que pour ce qui est de tout différend lié à l'interprétation ou à l'application de la Convention, elle reconnaît comme obligatoire de plein droit et sans convention spéciale, à l'égard de toute Partie acceptant la même obligation :

a) La soumission du différend à la Cour internationale de Justice;

b) L'arbitrage conformément à la procédure qu'adoptera dès que possible la Conférence des Parties dans une annexe consacrée à l'arbitrage.

Une Partie qui est une organisation régionale d'intégration économique peut faire en matière d'arbitrage une déclaration allant dans le même sens, conformément à la procédure visée à l'alinéa b).

3. La déclaration faite en application du paragraphe 2 reste en vigueur jusqu'à ce qu'elle expire conformément à ses termes ou jusqu'à l'expiration d'un délai de trois mois à compter de la date à laquelle notification écrite de la révocation de cette déclaration aura été déposée auprès du Dépositaire.

4. Le dépôt d'une nouvelle déclaration, la notification de la révocation d'une déclaration ou l'expiration d'une déclaration n'affecte en rien une procédure engagée devant la Cour internationale de Justice ou le tribunal arbitral, à moins que les parties au différend n'en conviennent autrement.

5. Sous réserve du paragraphe 2, si, à l'expiration d'un délai de 12 mois à compter de la date à laquelle une Partie a notifié à une autre Partie l'existence d'un différend entre elles, les Parties concernées ne sont pas parvenues à régler leur différend en utilisant les moyens décrits au paragraphe 1, le différend, à la demande de l'une quelconque des parties au différend, est soumis à conciliation.

6. Une commission de conciliation est créée à la demande de l'une des parties au différend. La Commission est composée de membres désignés, en nombre égal, par chaque partie concernée et d'un président choisi conjointement par les membres désignés par les parties. La Commission présente une recommandation, que les parties examinent de bonne foi.

initiale dans les trois ans de l'entrée en vigueur de la Convention à son égard ou de la mise à disponibilité des ressources financières conformément à l'article 4, paragraphe 3. Les Parties qui sont au nombre des pays les moins avancés seront libres du choix de la date de leur communication initiale. Par la suite, la fréquence des communications de toutes les Parties sera fixée par la Conférence des Parties, qui tiendra compte des différences d'échéance indiquées dans le présent paragraphe.

5. Les informations communiquées par les Parties en application du présent article seront transmises dans les meilleurs délais par le secrétariat à la Conférence des Parties et aux organes subsidiaires compétents. La Conférence des Parties révisera au besoin les procédures de transmission des informations.

7. A partir de sa première session, la Conférence des Parties prendra des dispositions pour assurer la fourniture aux pays en développement Parties, sur leur demande, d'un concours technique et financier qui les aide à réunir et à communiquer les informations demandées dans le présent article et à recenser les moyens techniques et financiers nécessaires à l'exécution des projets proposés et des mesures de riposte prises au titre de l'article 4. Ce concours pourra être fourni par d'autres Parties, par les organisations internationales compétentes et par le secrétariat, selon qu'il conviendra.

8. Tout groupe de Parties peut, sous réserve de se conformer aux directives de la Conférence des Parties et d'en aviser au préalable celle-ci, s'acquitter des obligations énoncées dans le présent article en présentant une communication conjointe, à condition d'y faire figurer des informations sur la façon dont chacune de ces Parties s'est acquittée des obligations que la Convention lui impose en propre.

9. Les informations reçues par le secrétariat et dont la Partie qui les fournit aura indiqué qu'elles sont confidentielles, selon des critères qu'établira la Conférence des Parties, seront compilées par le secrétariat de manière à préserver ce caractère avant d'être transmises à l'un des organes appelés à les recevoir et à les examiner.

10. Sous réserve du paragraphe 9 et sans préjudice de la possibilité pour toute Partie de rendre sa communication publique en tout temps, les communications présentées par les Parties en application du présent article sont mises par le secrétariat à la disposition du public en même temps qu'elles sont soumises à la Conférence des Parties.

ARTICLE 13

RÈGLEMENT DES QUESTIONS CONCERNANT L'APPLICATION

La Conférence des Parties étudiera, à sa première session, la mise en place d'un processus consultatif multilatéral, à la disposition des parties sur leur demande, pour le règlement des questions relatives à l'application de la Convention.

ARTICLE 12

COMMUNICATION D'INFORMATIONS CONCERNANT L'APPLICATION

1. Conformément à l'article 4, paragraphe 1, chacune des Parties communique à la Conférence des Parties, par l'intermédiaire du secrétariat, les éléments d'information ci-après :

a) Un inventaire national des émissions anthropiques par ses sources, et de l'absorption par ses puits, de tous les gaz à effet de serre non réglementés par le Protocole de Montréal, dans la mesure où ses moyens le lui permettent, en utilisant des méthodes comparables sur lesquelles la Conférenc des Parties s'entendra et dont elle encouragera l'utilisation;

b) Une description générale des mesures qu'elle prend ou envisage de prendre pour appliquer la Convention;

c) Toute autre information que la Partie juge utile pour atteindre l'objectif de la Convention et propre à figurer dans sa communication, y compris, dans la mesure du possible, des données utiles à la détermination de tendances des émissions dans le monde.

2. Chacun des pays développés Parties et chacune des autres Parties inscrites à l'annexe I fait figurer dans sa communication les éléments d'information ci-après :

a) La description détaillée des politiques et mesures qu'ils ont adoptées pour se conformer à l'engagement souscrit à l'article 4, paragraphes 2 a) et 2 b);

b) L'estimation précise des effets que les politiques et mesures visée à l'alinéa a) ci-dessus auront sur les émissions anthropiques de gaz à effet de serre par leurs sources et l'absorption par leurs puits pendant la période visée à l'article 4, paragraphe 2 a).

3. En outre, chacun des pays développés Parties et chacune des autres Parties développées figurant à l'annexe II donnent le détail des mesures prises conformément à l'article 4, paragraphes 3 à 5.

4. Il est loisible aux pays en développement Parties de proposer des projet à financer en précisant les technologies, les matériaux, l'équipement, les techniques ou les pratiques qu'il faudrait pour les exécuter et en donnant si possible une estimation de tous les coûts supplémentaires de ces projets, des progrès de la réduction des émissions et de l'absorption des gaz à effet de serre ainsi qu'une estimation des avantages que l'on peut en attendre.

5. Chacun des pays développés Parties et chacune des autres Parties inscrites à l'annexe I présentera sa communication initiale dans les six mois qui suivront l'entrée en vigueur de la Convention à son égard. Chacune des Parties qui ne figurent pas sur cette liste présentera sa communication

ARTICLE 11

MECANISME FINANCIER

. Le mécanisme chargé de fournir des ressources financières sous forme de ons ou à des conditions de faveur, notamment pour le transfert de echnologies, est ici défini. Ce mécanisme relève de la Conférence des arties devant laquelle il est responsable et qui définit ses politiques, les riorités de son programme et les critères d'agrément liés à la Convention. on fonctionnement est confié à une ou plusieurs entités internationales xistantes.

. Le mécanisme financier est constitué sur la base d'une représentation quitable et équilibrée de toutes les Parties, dans le cadre d'un système de estion transparent.

. La Conférence des Parties et l'entité - ou les entités - chargées 'assurer le fonctionnement du mécanisme financier conviennent des rrangements voulus pour donner effet aux paragraphes qui précèdent, parmi esquels devront figurer :

a) Des modalités destinées à assurer que les projets financés dans le omaine des changements climatiques sont conformes aux politiques, priorités e programme et critères d'agrément définis par la Conférence des Parties;

b) Les modalités selon lesquelles telle ou telle décision de inancement pourra être revue à la lumière de ces politiques, priorités de rogramme et critères;

c) La présentation régulière par l'entité - ou les entités - à la onférence des Parties, de rapports sur ses opérations de financement conformément au principe de sa responsabilité posé au paragraphe 1;

d) Le calcul sous une forme prévisible et identifiable du montant des oyens financiers nécessaires et disponibles pour appliquer la présente onvention et la façon dont ce montant sera périodiquement revu.

. A sa première session, la Conférence des Parties fera le nécessaire pour onner effet aux dispositions ci-dessus, en examinant et prenant en onsidération les dispositions provisoires visées à l'article 21, aragraphe 3, et elle décidera du maintien éventuel de ces dispositions. nsuite, et dans les quatre ans, elle fera le point du fonctionnement du écanisme et prendra les mesures appropriées;

Les pays développés Parties pourront également fournir, et les pays en veloppement Parties pourront obtenir, des ressources financières par voie latérale, régionale ou multilatérale aux fins de l'application de la onvention.

b) De faire le point, sur le plan scientifique, des effets des mesures prises en application de la Convention;

c) De recenser les technologies et savoir-faire de pointe, novateurs e performants et d'indiquer les moyens d'en encourager le développeme et d'en assurer le transfert;

d) De fournir des avis sur les programmes scientifiques, sur la coopération internationale et la recherche-développement en matière de changements climatiques et sur les moyens d'aider les pays en développement à se doter d'une capacité propre;

e) De répondre aux questions scientifiques, technologiques et méthodologiques que la Conférence des Parties et ses organes subsidiaires pourront lui poser.

3. Les fonctions et le mandat de l'organe pourront être précisés plus avant par la Conférence des Parties.

ARTICLE 10

ORGANE SUBSIDIAIRE DE MISE EN OEUVRE

1. Il est créé un organe subsidiaire de mise en oeuvre, chargé d'aider la Conférence des Parties à assurer l'application et le suivi de la Convention. Cet organe, ouvert à la participation de toutes les Parties, est composé de représentants des gouvernements, experts dans le domaine des changements climatiques. Il rend régulièrement compte de tous les aspects de ses travaux à la Conférence des Parties.

2. L'organe, agissant sous l'autorité de la Conférence des Parties, a pour fonctions :

a) D'examiner les informations communiquées conformément à l'article 12, paragraphe 1, pour évaluer l'effet global conjugué de mesures prises par les Parties à la lumière des évaluations scientifiques les plus récentes des changements climatiques;

b) D'examiner les informations communiquées conformément à l'article 12, paragraphe 2, pour aider la Conférence des Parties à effectuer les examens prévus à l'article 4, paragraphe 2 d);

c) D'aider la Conférence des Parties, selon les besoins, à préparer et exécuter ses décisions.

Les fonctions du secrétariat sont les suivantes :

a) Organiser les sessions de la Conférence des Parties et des organes subsidiaires de la Conférence créés en vertu de la Convention et leur fournir les services voulus;

b) Compiler et diffuser les rapports qu'il reçoit;

c) Sur demande, aider les Parties, et en particulier, parmi elles, les pays en développement, à compiler et diffuser les informations requises par la Convention;

d) Etablir des rapports sur ses activités et les soumettre à la Conférence des Parties;

e) Assurer la coordination nécessaire avec les secrétariats des autres organes internationaux compétents;

f) Prendre, sous la supervision de la Conférence des Parties, les dispositions administratives et contractuelles que peut requérir l'accomplissement efficace de ses fonctions; et

g) Exercer les autres fonctions de secrétariat qui lui sont dévolues par la Convention ou par l'un quelconque de ses protocoles, et toutes autres fonctions que la Conférence des Parties peut lui assigner.

A sa première session, la Conférence des Parties désignera un secrétariat rmanent et prendra les dispositions voulues pour son fonctionnement.

ARTICLE 9

ORGANE SUBSIDIAIRE DE CONSEIL SCIENTIFIQUE ET TECHNOLOGIQUE

1 Il est créé un organe subsidiaire de conseil scientifique et chnologique, chargé de fournir en temps opportun à la Conférence des Parties e, le cas échéant, à ses autres organes subsidiaires des renseignements et s avis sur les aspects scientifiques et technologiques de la Convention. Ct organe, ouvert à la participation de toutes les Parties, est ltidisciplinaire. Il est composé de représentants des gouvernements faisant torité dans leur domaine de compétence. Il rend régulièrement compte de tus les aspects de ses travaux à la Conférence des Parties.

2 L'organe, agissant sous l'autorité de la Conférence des Parties et sappuyant sur les travaux des organes internationaux compétents, a pour fnctions :

a) De faire le point des connaissances scientifiques sur les changements climatiques et leurs effets;

k) Elle arrête et adopte, par consensus, des règlements intérieurs et des règles de gestion financière pour elle-même et pour tous organe subsidiaires;

l) Le cas échéant, elle sollicite et utilise les services et le concours des organisations internationales et des organismes intergouvernementaux et non gouvernementaux compétents, ainsi que les informations qu'ils fournissent;

m) Elle exerce les autres fonctions nécessaires pour atteindre l'objectif de la Convention, ainsi que toutes les autres fonctions qui lui sont conférées par la Convention.

3. La Conférence des Parties adopte, à sa première session, son propre règlement intérieur et ceux des organes subsidiaires créés en application de la Convention; lesdits règlements comprennent la procédure de prise de décisions applicable aux questions pour lesquelles la Convention ne prévoit pas déjà de procédure à cet égard. Cette procédure peut préciser la majorité requise pour l'adoption de telle ou telle décision.

4. La première session de la Conférence des Parties sera convoquée par le secrétariat provisoire visé à l'article 21, et se tiendra un an au plus tard après l'entrée en vigueur de la Convention. Par la suite, la Conférence des Parties, à moins qu'elle n'en décide autrement, tient des sessions ordinaires une fois par an.

5. La Conférence des Parties tient des sessions extraordinaires à tout autr moment qu'elle juge nécessaire, ou si une Partie en fait la demande par écrit à condition que cette demande soit appuyée par un tiers au moins des Parties, dans les six mois qui suivent sa communication aux Parties par le secrétariat

6. L'Organisation des Nations Unies, les institutions spécialisées des Nations Unies et l'Agence internationale de l'énergie atomique, ainsi que tou Etats membres d'une de ces organisations ou observateurs auprès d'une de ces organisations qui ne sont pas Parties à la Convention peuvent être représenté aux sessions de la Conférence des Parties en tant qu'observateurs. Tout organe ou organisme national ou international, gouvernemental ou non gouvernemental compétent dans les domaines visés par la Convention, qui a fai savoir au secrétariat qu'il souhaite être représenté à une session de la Conférence des Parties en qualité d'observateur, peut y être admis en cette qualité à moins qu'un tiers au moins des Parties présentes n'y fassent objection. L'admission et la participation d'observateurs sont régies par le règlement intérieur adopté par la Conférence des Parties.

ARTICLE 8

SECRÉTARIAT

1. Il est créé un secrétariat.

a) Elle examine périodiquement les obligations des Parties et les arrangements institutionnels découlant de la Convention, en fonction de l'objectif de la Convention, de l'expérience acquise lors de son application et de l'évolution des connaissances scientifiques et techniques;

b) Elle encourage et facilite l'échange d'informations sur les mesures adoptées par les Parties pour faire face aux changements climatiques et à leurs effets, en tenant compte de la diversité de situations, de responsabilités et de moyens des Parties ainsi que de leurs engagements respectifs au titre de la Convention;

c) Elle facilite, à la demande de deux Parties ou davantage, la coordination des mesures adoptées par elles pour faire face aux changements climatiques et à leurs effets, en tenant compte de la diversité de situations, de responsabilités et de moyens des Parties ainsi que de leurs engagements respectifs au titre de la Convention;

d) Elle encourage et dirige, conformément à l'objectif et aux dispositions de la Convention, l'élaboration et le perfectionnement périodique de méthodes comparables, dont conviendra la Conférence des Parties, visant notamment à inventorier les émissions de gaz à effet de serre par les sources et leur absorption par les puits, ainsi qu'à évaluer l'efficacité des mesures prises pour limiter ces émissions et renforcer l'absorption de ces gaz;

e) Elle évalue, sur la base de toutes les informations qui lui sont communiquées conformément aux dispositions de la Convention, l'application de la Convention par les Parties, les effets d'ensemble des mesures prises en application de la Convention, notamment les effets environnementaux, économiques et sociaux et leurs incidences cumulées, et les progrès réalisés vers l'objectif de la Convention;

f) Elle examine et adopte des rapports périodiques sur l'application de la Convention et en assure la publication;

g) Elle fait des recommandations sur toutes questions nécessaires à l'application de la Convention;

h) Elle s'efforce de mobiliser des ressources financières conformément à l'article 4, paragraphes 3, 4 et 5 et à l'article 11;

i) Elle crée les organes subsidiaires jugés nécessaires à l'application de la Convention;

j) Elle examine les rapports de ces organes, à qui elle donne des directives;

ARTICLE 6

ÉDUCATION, FORMATION ET SENSIBILISATION DU PUBLIC

Lorsqu'elles s'acquittent de leurs engagements en vertu de l'article 4, paragraphe 1 i), les Parties :

a) S'emploient à encourager et à faciliter aux niveaux national et, le cas échéant, sous-régional et régional, conformément à leurs lois et règlements et selon leurs capacités respectives :

i) L'élaboration et l'application de programmes d'éducation et de sensibilisation du public sur les changements climatiques et leurs effets;

ii) L'accès public aux informations concernant les changements climatiques et leurs effets;

iii) La participation publique à l'examen des changements climatiques et de leurs effets et à la mise au point de mesures appropriées pour y faire face; et

iv) La formation de personnel scientifique, technique et de gestion.

b) Soutiennent par leur coopération et encouragent au niveau international, en recourant s'il y a lieu aux organismes existants :

i) La mise au point et l'échange de matériel éducatif et de matériel destiné à sensibiliser le public aux changements climatiques et à leurs effets; et

ii) La mise au point et l'exécution de programmes d'éducation et de formation, y compris par le renforcement des organismes nationaux et par l'échange ou le détachement de personnel chargé de former des experts en la matière, notamment pour les pays en développement.

ARTICLE 7

CONFÉRENCE DES PARTIES

1. Il est créé une Conférence des Parties.

2. En tant qu'organe suprême de la présente Convention, la Conférence des Parties fait régulièrement le point de l'application de la Convention et de tous autres instruments juridiques connexes qu'elle pourrait adopter et prend, dans les limites de son mandat, les décisions necessaires pour favoriser l'application effective de la Convention. A cet effet :

h) Les pays dont l'économie est fortement tributaire soit des revenus de la production, de la transformation et de l'exportation de combustibles fossiles et de produits apparentés à forte intensité énergétique, soit de la consommation desdits combustibles et produits;

i) Les pays sans littoral et les pays de transit.

La Conférence des Parties peut en outre prendre les mesures voulues, selon qu'il conviendra, touchant le présent paragraphe.

9. Les Parties tiennent pleinement compte, dans leur action concernant le financement et le transfert de technologie, des besoins particuliers et de la situation spéciale des pays les moins avancés.

10. Dans l'exécution des engagements découlant de la Convention, les Parties tiennent compte, conformément à l'article 10, de la situation de celles d'entre elles, notamment les pays en développement, dont l'économie est vulnérable aux effets néfastes des mesures de riposte aux changements climatiques. Tel est notamment le cas des Parties dont l'économie est fortement tributaire soit des revenus de la production, de la transformation et de l'exportation de combustibles fossiles et de produits apparentés à forte intensité énergétique, soit de la consommation desdits combustibles et produits, soit de l'utilisation de combustibles fossiles qu'il est très difficile à ces Parties de remplacer par des produits de substitution.

ARTICLE 5

RECHERCHE ET OBSERVATION SYSTÉMATIQUE

Lorsqu'elles s'acquittent de leurs engagements en vertu de l'article 4, paragraphe 1 g), les Parties :

a) Soutiennent et, selon le cas, développent davantage les organisations ou les programmes et réseaux internationaux et intergouvernementaux dont le but est de définir, réaliser, évaluer et financer les travaux de recherche, de collecte de données et d'observation systématique, en tenant compte de la nécessité de limiter le plus possible les doubles emplois;

b) Soutiennent les efforts menés aux niveaux international et intergouvernemental pour renforcer l'observation systématique et les capacités et moyens nationaux de recherche scientifique et technique, notamment dans les pays en développement, et pour encourager l'accès aux données provenant de zones ne relevant pas de la juridiction nationale et à leur analyse, ainsi que pour en promouvoir l'échange;

c) Prennent en considération les préoccupations et les besoins particuliers des pays en développement et coopèrent pour améliorer leurs moyens et capacités endogènes de participation aux efforts visés aux alinéas a) et b).

technologies et de savoir-faire écologiquement rationnels aux autres Parties, et plus particulièrement à celles d'entre elles, qui sont des pays en développement, afin de leur permettre d'appliquer les dispositions de la Convention. Dans ce processus, les pays développés Parties soutiennent le développement et le renforcement des capacités et technologies propres aux pays en développement Parties. Les autres Parties et organisations en mesure de le faire peuvent également aider à faciliter le transfert de ces technologies.

6. La Conférence des Parties accorde aux Parties figurant à l'annexe I qui sont en transition vers une économie de marché, pour les mettre mieux à même de faire face aux changements climatiques, une certaine latitude dans l'exécution de leurs engagements au titre du paragraphe 2, notamment en ce qu concerne le niveau historique, qui sera choisi comme référence, des émissions anthropiques de gaz à effet de serre non réglementés par le Protocole de Montréal.

7. La mesure dans laquelle les pays en développement Parties s'acquitteront effectivement de leurs engagements au titre de la Convention dépendra de l'exécution efficace pour les pays développés Parties de leurs propres engagements en ce qui concerne les ressources financières et le transfert de technologies et tiendra pleinement compte du fait que le développement économique et social et l'éradication de la pauvreté sont les priorités premières et essentielles des pays en développement Parties.

8. Aux fins de l'exécution des engagements énoncés dans le présent article, les Parties étudient les mesures - concernant notamment le financement, l'assurance et le transfert de technologie - qui doivent être prises dans le cadre de la Convention pour répondre aux besoins et préoccupations spécifique des pays en développement Parties face aux effets néfastes des changements climatiques et à l'impact des mesures de riposte, notamment dans les pays suivants :

a) Les petits pays insulaires;

b) Les pays ayant des zones côtières de faible élévation;

c) Les pays ayant des zones arides et semi-arides, des zones de forêts et des zones sujettes au dépérissement des forêts;

d) Les pays ayant des zones sujettes à des catastrophes naturelles;

e) Les pays ayant des zones sujettes à la sécheresse et à la désertification;

f) Les pays ayant des zones de forte pollution de l'atmosphère urbaine

g) Les pays ayant des écosystèmes, notamment des écosystèmes montagneux, fragiles;

un deuxième examen des alinéas a) et b) au plus tard le 31 décembre 1998, puis à des intervalles réguliers dont elle décidera, jusqu'à ce que l'objectif de la Convention ait été atteint;

e) Chacune de ces Parties :

i) Coordonne selon les besoins avec les autres Parties visées les instruments économiques et administratifs appropriés élaborés aux fins de l'objectif de la Convention;

ii) Recense et examine périodiquement celles de ses politiques et pratiques qui encouragent des activités ajoutant aux émissions anthropiques de gaz à effet de serre non réglementés par le Protocole de Montréal;

f) La Conférence des Parties passera en revue, le 31 décembre 1998 au plus tard, les informations disponibles afin de statuer sur les modifications qu'il y aurait lieu d'apporter aux listes figurant aux annexes I et II, avec l'accord de la Partie intéressée;

g) Toute Partie ne figurant pas à l'Annnexe I pourra, dans son instrument de ratification, d'acceptation, d'approbation ou d'adhésion, ou à tout moment par la suite, notifier au Dépositaire son intention d'être liée par les dispositions des alinéas a) et b). Le Dépositaire informera les autres signataires et Parties de toute notification en ce sens.

. Les pays développés Parties et les autres Parties développées figurant à 'annexe II fournissent des ressources financières nouvelles et additionnelles our couvrir la totalité des coûts convenus encourus par les pays en éveloppement Parties du fait de l'exécution de leurs obligations découlant de 'article 12, paragraphe 1. Ils fournissent également les ressources inancières nécessaires aux pays en développement Parties, notamment aux fins e transferts de technologie, pour couvrir la totalité des coûts upplémentaires convenus entraînés par l'application des mesures visées au aragraphe 1 du présent article et sur lesquels un pays en développement artie se sera entendu avec l'entité ou les entités internationales visées à 'article 11, conformément audit article. L'exécution de ces engagements ient compte du fait que les apports de fonds doivent être adéquats et révisibles, ainsi que de l'importance d'un partage approprié de la charge ntre les pays développés Parties.

. Les pays développés Parties et les autres Parties développées figurant à 'annexe II aident également les pays en développement Parties rticulièrement vulnérables aux effets néfastes des changements climatiques à aire face au coût de leur adaptation auxdits effets.

. Les pays développés Parties et les autres Parties développées figurant à annexe II prennent toutes les mesures possibles en vue d'encourager, de aciliter et de financer, selon les besoins, le transfert ou l'accès de

à effet de serre. Ces politiques et mesures démontreront que les pays développés prennent l'initiative de modifier les tendances à long terme des émissions anthropiques conformément à l'objectif d la Convention, reconnaissant que le retour, d'ici à la fin de la présente décennie, aux niveaux antérieurs d'émissions anthropique de dioxyde de carbone et d'autres gaz à effet de serre non réglementés par le Protocole de Montréal contribuerait à une tell modification et, tenant compte des différences entre ces Parties quant à leur point de départ et à leur approche, à leur structure économique et à leur base de ressources, de la nécessité de maintenir une croissance économique forte et durable, des technologies disponibles et des autres circonstances propres à chaque cas, ainsi que de la nécessité pour chacune de ces Parties contribuer de façon appropriée et équitable à l'action mondiale entreprise pour atteindre cet objectif. Ces Parties peuvent appliquer de telles politiques et mesures en association avec d'autres Parties et aider d'autres Parties à contribuer à l'objec de la Convention, en particulier à celui du présent alinéa;

b) Afin de favoriser le progrès dans ce sens, chacune de ces Parties soumettra, conformément à l'article 12, dans les six mois suivant l'entrée en vigueur de la Convention à son égard, puis à interval périodiques, des informations détaillées sur ses politiques et mesures visées à l'alinéa a), de même que sur les projections qui résultent quant aux émissions anthropiques par ses sources et à l'absorption par ses puits de gaz à effet de serre non réglementé par le Protocole de Montréal, pour la période visée à l'alinéa a) en vue de ramener individuellement ou conjointement à leurs nivea de 1990 les émissions anthropiques de dioxyde de carbone et d'aut gaz à effet de serre non réglementés par le Protocole de Montréal La Conférence des Parties passera ces informations en revue, à sa première session puis à intervalles périodiques, conformément à l'article 7;

c) Il conviendra que le calcul, aux fins de l'alinéa b), des quantit de gaz à effet de serre émises par les sources et absorbées par l puits s'effectue sur la base des meilleures connaissances scientifiques disponibles, notamment en ce qui concerne la capaci effective des puits et la contribution de chacun de ces gaz aux changements climatiques. La Conférence des Parties examinera et adoptera les méthodes à utiliser pour ce calcul à sa première session et les passera en revue à intervalles réguliers par la su

d) La Conférence des Parties, à sa première session, examinera les alinéas a) et b) pour voir s'ils sont adéquats. Elle le fera à l lumière des données scientifiques et évaluations les plus sûres concernant les changements climatiques et leur impact, ainsi que données techniques, sociales et économiques pertinentes. Sur la base de cet examen, la Conférence des Parties prendra les mesures voulues, qui pourront comporter l'adoption d'amendements aux engagements visés aux alinéas a) et b). A sa première session, el prendra également des décisions au sujet des critères régissant u application conjointe, comme indiqué à l'alinéa . Elle procédera

e) Préparent, en coopération, l'adaptation à l'impact des changements climatiques et conçoivent et mettent au point des plans appropriés et intégrés pour la gestion des zones côtières, pour les ressources en eau et l'agriculture, et pour la protection et la remise en état des zones frappées par la sécheresse et la désertification, notamment en Afrique, et par les inondations;

f) Tiennent compte, dans la mesure du possible, des considérations liées aux changements climatiques dans leurs politiques et actions sociales, économiques et écologiques et utilisent des méthodes appropriées, par exemple des études d'impact, formulées et définies sur le plan national, pour réduire au minimum les effets - préjudiciables à l'économie, à la santé publique et à la qualité de l'environnement - des projets ou mesures qu'elles entreprennent en vue d'atténuer les changements climatiques ou de s'y adapter;

g) Encouragent et soutiennent par leur coopération les travaux de recherche scientifique, technologique, technique, socio-économique et autres, l'observation systématique et la constitution d'archives de données sur le système climatique permettant de mieux comprendre les causes, les effets, l'ampleur et l'échelonnement dans le temps des changements climatiques, ainsi que les conséquences économiques et sociales des diverses stratégies de riposte, et de réduire et dissiper les incertitudes qui subsistent à cet égard;

h) Encouragent et soutiennent par leur coopération l'échange de données scientifiques, technologiques, techniques, socio-économiques et juridiques sur le système climatique et les changements climatiques ainsi que sur les conséquences économiques et sociales des diverses stratégies de riposte, ces données devant être échangées dans leur intégralité, librement et promptement;

i) Encouragent et soutiennent par leur coopération l'éducation, la formation et la sensibilisation du public dans le domaine des changements climatiques et encouragent la participation la plus large à ce processus, notamment celle des organisations non gouvernementales;

j) Communiquent à la Conférence des Parties des informations concernant l'application, conformément à l'article 12.

Les pays développés Parties et les autres Parties figurant à l'annexe I ennent les engagements spécifiques prévus ci-après :

a) Chacune de ces Parties adopte des politiques nationales 1/ et prend en conséquence les mesures voulues pour atténuer les changements climatiques en limitant ses émissions anthropiques de gaz à effet de serre et en protégeant et renforçant ses puits et réservoirs de gaz

---

1/ Ce terme s'entend aussi des politiques et mesures adoptées par les rganisations d'intégration économique régionale.

5. Il appartient aux Parties de travailler de concert à un système économique international qui soit porteur et ouvert et qui mène à une croissance économique et à un développement durables de toutes les Parties, particulier des pays en développement Parties, pour leur permettre de mieux s'attaquer aux problèmes posés par les changements climatiques. Il convien d'éviter que les mesures prises pour lutter contre les changements climatiques, y compris les mesures unilatérales, constituent un moyen d'imposer des discriminations arbitraires ou injustifiables sur le plan du commerce international, ou des entraves déguisées à ce commerce.

ARTICLE 4

ENGAGEMENTS

1. Toutes les Parties, tenant compte de leurs responsabilités communes ma différenciées et de la spécificité de leurs priorités nationales et régiona de développement, de leurs objectifs et de leur situation :

a) Etablissent, mettent à jour périodiquement, publient et mettent la disposition de la Conférence des Parties, conformément à l'article 12, des inventaires nationaux des émissions anthropique par leurs sources et de l'absorption par leurs puits de tous les à effet de serre non réglementés par le Protocole de Montréal, en recourant à des méthodes comparables qui seront approuvées par la Conférence des Parties;

b) Etablissent, mettent en oeuvre, publient et mettent régulièrement jour des programmes nationaux et, le cas échéant, régionaux contenant des mesures visant à atténuer les changements climatiqu en tenant compte des émissions anthropiques par leurs sources et l'absorption par leurs puits de tous les gaz à effet de serre non réglementés par le Protocole de Montréal, ainsi que des mesures visant à faciliter l'adaptation voulue aux changements climatique

c) Encouragent et soutiennent par leur coopération la mise au point, l'application et la diffusion - notamment par voie de transfert - technologies, pratiques et procédés qui permettent de maîtriser, réduire ou de prévenir les émissions anthropiques des gaz à effet serre non réglementés par le Protocole de Montréal dans tous les secteurs pertinents, en particulier ceux de l'énergie, des transports, de l'industrie, de l'agriculture, des forêts et de la gestion des déchets;

d) Encouragent la gestion rationnelle et encouragent et soutiennent leur coopération la conservation et, le cas échéant, le renforcem des puits et réservoirs de tous les gaz à effet de serre non réglementés par le Protocole de Montréal, notamment la biomasse, forêts et les océans de même que les autres écosystèmes terrestre côtiers et marins;

systèmes puissent s'adapter naturellement aux changements climatiques, que
production alimentaire ne soit pas menacée et que le développement
nomique puisse se poursuivre d'une manière durable.

ARTICLE 3

PRINCIPES

Dans les mesures qu'elles prendront pour atteindre l'objectif de la
vention et en appliquer les dispositions, les Parties se laisseront guider,
re autres, par ce qui suit :

Il incombe aux Parties de préserver le système climatique dans l'intérêt
générations présentes et futures, sur la base de l'équité et en fonction
leurs responsabilités communes mais différenciées et de leurs capacités
pectives. Il appartient, en conséquence, aux pays développés Parties
tre à l'avant-garde de la lutte contre les changements climatiques et leurs
ets néfastes.

Il convient de tenir pleinement compte des besoins spécifiques et de la
uation spéciale des pays en développement Parties, notamment de ceux qui
t particulièrement vulnérables aux effets néfastes des changements
matiques, ainsi que des Parties, notamment des pays en développement
ties, auxquelles la Convention imposerait une charge disproportionnée ou
rmale.

Il incombe aux Parties de prendre des mesures de précaution pour prévoir,
venir ou atténuer les causes des changements climatiques et en limiter les
ets néfastes. Quand il y a risque de perturbations graves ou
éversibles, l'absence de certitude scientifique absolue ne doit pas servir
prétexte pour différer l'adoption de telles mesures, étant entendu que les
itiques et mesures qu'appellent les changements climatiques requièrent un
rapport coût-efficacité, de manière à garantir des avantages globaux au
t le plus bas possible. Pour atteindre ce but, il convient que ces
itiques et mesures tiennent compte de la diversité des contextes
io-économiques, soient globales, s'étendent à toutes les sources et à tous
puits et réservoirs de gaz à effet de serre qu'il conviendra, comprennent
mesures d'adaptation et s'appliquent à tous les secteurs économiques. Les
tiatives visant à faire face aux changements climatiques pourront faire
bjet d'une action concertée des Parties intéressées.

Les Parties ont le droit d'oeuvrer pour un développement durable et
vent s'y employer. Il convient que les politiques et mesures destinées à
téger le système climatique contre les changements provoqués par l'homme
ent adaptées à la situation propre de chaque Partie et intégrées dans les
grammes nationaux de développement, le développement économique étant
ispensable pour adopter des mesures destinées à faire face aux changements
matiques.

sur la composition, la résistance ou la productivité des écosystèmes naturels et aménagés, sur le fonctionnement des systèmes socio-économiques ou sur la santé et le bien-être de l'homme;

2. On entend par "changements climatiques" des changements de climat qui sont attribués directement ou indirectement à une activité humaine altérant la composition de l'atmosphère mondiale et qui viennent s'ajouter à la variabilité naturelle du climat observée au cours de périodes comparables.

3. On entend par "système climatique" un ensemble englobant l'atmosphère, l'hydrosphère, la biosphère et la géosphère, ainsi que leurs interactio

4. On entend par "émissions" la libération de gaz à effet de serre ou de précurseurs de tels gaz dans l'atmosphère au-dessus d'une zone et au cours d'une période données.

5. On entend par "gaz à effet de serre" les constituants gazeux de l'atmosphère, tant naturels qu'anthropiques, qui absorbent et réémetten le rayonnement infrarouge.

6. On entend par "organisation régionale d'intégration économique" une organisation constituée par des Etats souverains d'une région donnée qu a compétence dans des domaines régis par la présente Convention ou ses protocoles et a été dûment autorisée, selon ses procédures internes, à signer, à ratifier, à accepter ou à approuver lesdits instruments ou à adhérer.

7. On entend par "réservoir" un ou plusieurs constituants du système climatique qui retiennent un gaz à effet de serre ou un précurseur de g à effet de serre.

8. On entend par "puits" tout processus, toute activité ou tout mécanisme, naturel ou artificiel, qui élimine de l'atmosphère un gaz à effet de serre, un aérosol ou un précurseur de gaz à effet de serre.

9. On entend par "source" tout processus ou activité qui libère dans l'atmosphère un gaz à effet de serre, un aérosol ou un précurseur de ga à effet de serre.

ARTICLE 2

OBJECTIF

L'objectif ultime de la présente Convention et de tous instruments juridiques connexes que la Conférence des Parties pourrait adopter est de stabiliser, conformément aux dispositions pertinentes de la Convention, les concentrations de gaz à effet de serre dans l'atmosphère à un niveau qui empêche toute perturbation anthropique dangereuse du système climatique. Il conviendra d'atteindre ce niveau dans un délai suffisant pour que les

ndial, national et éventuellement régional, ces stratégies de riposte devant
nir compte de tous les gaz à effet de serre et prendre dûment en
nsidération la part de chacun d'eux dans le renforcement de l'effet de serre,

Sachant en outre que les pays de faible élévation et autres petits pays
sulaires, les pays ayant des zones côtières de faible élévation, des zones
ides ou semi-arides ou des zones sujettes aux inondations, à la sécheresse
à la désertification, ainsi que les pays en développement ayant des
osystèmes montagneux fragiles sont particulièrement vulnérables aux effets
fastes des changements climatiques,

Conscientes des difficultés particulières que connaîtront les pays,
tamment les pays en développement, dont l'économie est particulièrement
ibutaire de la production, de l'utilisation et de l'exportation de
mbustibles fossiles, du fait des mesures prises pour limiter les émissions
gaz à effet de serre,

Affirmant que les mesures prises pour parer aux changements climatiques
ivent être étroitement coordonnées avec le développement social et
onomique afin d'éviter toute incidence néfaste sur ce dernier, compte
einement tenu des besoins prioritaires légitimes des pays en développement,
savoir une croissance économique durable et l'éradication de la pauvreté,

Conscientes que tous les pays, et plus particulièrement les pays en
veloppement, doivent pouvoir accéder aux ressources nécessaires à un
veloppement social et économique durable et que, pour progresser vers cet
jectif, les pays en développement devront accroître leur consommation
énergie en ne perdant pas de vue qu'il est possible de parvenir à un
illeur rendement énergétique et de maîtriser les émissions de gaz à effet de
rre d'une manière générale et notamment en appliquant des technologies
uvelles dans des conditions avantageuses du point de vue économique et du
int de vue social,

Résolues à préserver le système climatique pour les générations présentes
futures,

nt convenues de ce qui suit :

ARTICLE PREMIER

DÉFINITIONS*

fins de la présente Convention :

On entend par "effets néfastes des changements climatiques" les modifications de l'environnement physique ou des biotes dues à des changements climatiques et qui exercent des effets nocifs significatifs

---

* Les titres des articles sont exclusivement donnés pour la commodité du cteur.

Considérant qu'il appartient aux Etats d'adopter une législation efficace en matière d'environnement, que les normes, objectifs de gestion et priorités écologiques doivent refléter les conditions d'environnement et de développement dans lesquelles ils s'inscrivent et que les normes appliquées par certains pays risquent d'être inappropriées et par trop coûteuses sur les plans économique et social pour d'autres pays, en particulier les pays en développement,

Rappelant les dispositions de la résolution 44/228 de l'Assemblée générale, en date du 22 décembre 1989, relative à la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement, et de ses résolutions 43/53 du 6 décembre 1988, 44/207 du 22 décembre 1989, 45/212 du 21 décembre 1990 et 46/169 du 19 décembre 1991 sur la protection du climat mondial pour les générations présentes et futures,

Rappelant également les dispositions de la résolution 44/206 de l'Assemblée générale, en date du 22 décembre 1989, sur les effets néfastes éventuels d'une hausse du niveau des mers sur les îles et les zones côtières en particulier les zones côtières de faible élévation, ainsi que les dispositions pertinentes de sa résolution 44/172 du 19 décembre 1989 sur l'application du Plan d'action pour lutter contre la désertification,

Rappelant en outre la Convention de Vienne de 1985 pour la protection de la couche d'ozone et le Protocole de Montréal de 1987 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone, ajusté et modifié le 29 juin 1990,

Prenant note de la Déclaration ministérielle de la deuxième Conférence mondiale sur le climat, adoptée le 7 novembre 1990,

Conscientes des utiles travaux d'analyse menés par nombre d'Etats sur les changements climatiques et des contributions importantes apportées par l'Organisation météorologique mondiale, le Programme des Nations Unies pour l'environnement et d'autres organes, organisations et organismes des Nations Unies, ainsi que par d'autres organismes internationaux et intergouvernementaux, à l'échange des résultats de la recherche scientifique et à la coordination de la recherche,

Conscientes que les mesures permettant de comprendre les changements climatiques et d'y faire face auront une efficacité pour l'environnement et une efficacité sociale et économique maximales si elles se fondent sur les considérations scientifiques, techniques et économiques appropriées et si elles sont constamment réévaluées à la lumière des nouveaux progrès réalisés dans ces domaines,

Sachant que diverses mesures prises pour faire face aux changements climatiques peuvent trouver en elles-mêmes leur justification économique et peuvent aussi contribuer à résoudre d'autres problèmes d'environnement,

Sachant également que les pays développés doivent agir immédiatement et avec souplesse sur la base de priorités clairement définies, ce qui constituera une première étape vers des stratégies d'ensemble aux niveaux

ANNEXE I AU RAPPORT DU COMITÉ

CONVENTION-CADRE DES NATIONS UNIES SUR LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

s Parties à la présente Convention,

Conscientes que les changements du climat de la planète et leurs effets fastes sont un sujet de préoccupation pour l'humanité tout entière,

Préoccupées par le fait que l'activité humaine a augmenté sensiblement s concentrations de gaz à effet de serre dans l'atmosphère, que cette gmentation renforce l'effet de serre naturel et qu'il en résultera en yenne un réchauffement supplémentaire de la surface terrestre et de atmosphère, ce dont risquent de souffrir les écosystèmes naturels et humanité,

Notant que la majeure partie des gaz à effet de serre émis dans le monde r le passé et à l'heure actuelle ont leur origine dans les pays développés e les émissions par habitant dans les pays en développement sont encore lativement faibles et que la part des émissions totales imputable aux pays développement ira en augmentant pour leur permettre de satisfaire leurs soins sociaux et leurs besoins de développement,

Conscientes du rôle et de l'importance des puits et réservoirs de gaz à fet de serre dans les écosystèmes terrestres et marins,

Notant que la prévision des changements climatiques recèle un grand mbre d'incertitudes, notamment en ce qui concerne leur déroulement dans le mps, leur ampleur et leurs caractéristiques régionales,

Conscientes que le caractère planétaire des changements climatiques quiert de tous les pays qu'ils coopèrent le plus possible et participent à e action internationale, efficace et appropriée, selon leurs responsabilités mmunes mais différenciées, leurs capacités respectives et leur situation ciale et économique,

Rappelant les dispositions pertinentes de la Déclaration de la Conférence s Nations Unies sur l'environnement adoptée à Stockholm le 16 juin 1972,

Rappelant que, conformément à la Charte des Nations Unies et aux incipes du droit international, les Etats ont le droit souverain d'exploiter urs propres ressources selon leur propre politique d'environnement et de veloppement, et ont le devoir de faire en sorte que les activités exercées ns les limites de leur juridiction ou sous leur contrôle ne causent pas de mmage à l'environnement dans d'autres Etats ou dans des régions ne relevant aucune juridiction nationale,

Réaffirmant que le principe de la souveraineté des Etats doit présider à coopération internationale destinée à faire face aux changements imatiques,

ATIONS
IES

A

Assemblée générale

Distr.
GENERALE

A/AC.237/18 (Partie II)/Add.1
15 mai 1992
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

OMITÉ INTERGOUVERNEMENTAL DE
NÉGOCIATION D'UNE CONVENTION-CADRE
SUR LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES
inquième session (deuxième partie)
ew York, 30 avril-9 mai 1992

RAPPORT DU COMITÉ INTERGOUVERNEMENTAL DE NÉGOCIATION D'UNE CONVENTION-CADRE SUR LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES CONCERNANT LES TRAVAUX DE SA CINQUIÈME SESSION (DEUXIÈME PARTIE), TENUE À NEW YORK DU 30 AVRIL AU 9 MAI 1992

Additif

Le rapport du Comité intergouvernemental de négociation d'une nvention-cadre sur les changements climatiques sur la deuxième partie de sa nquième session sera publié sous la cote A/AC.237/18 (Partie II). Le ésent additif contient à l'annexe I le texte de la Convention-cadre des tions Unies sur les changements climatiques, arrêté et adopté par le Comité 9 mai 1992. La résolution INC/1992/1 sur les dispositions intérimaires, e le Comité a adoptée le 9 mai 1992, figure à l'annexe II.

ANNEXE C

CONVENTION-CADRE DES NATIONS UNIES SUR LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

ANNEXE B

ATIFICATION DE LA CONVENTION SUR LA DIVERSITÉ BIOLOGIQUE

Je, soussigné,
BRIAN MULRONEY,

Premier ministre du Canada,

certifie par les présentes que le gouvernement du Canada ratifie la Convention sur la diversité biologique, ouverte à la signature à Rio de Janeiro le 5 juin 1992.

EN FOI DE QUOI,
j'ai apposé ma signature et mon sceau au présent Instrument de ratification.

FAIT à Delta, C.-B.,
ce 4e jour de décembre 1992.

I,
BRIAN MULRONEY,

Prime Minister of Canada,

do hereby certify that the Government of Canada ratifies the Convention on Biological Diversity, opened for signature at Rio de Janeiro on June 5, 1992.

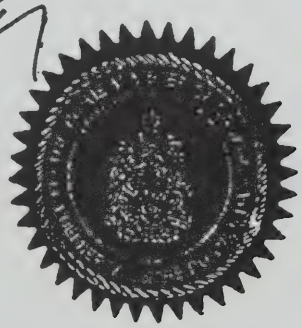
IN WITNESS WHEREOF,
I have signed and sealed this Instrument of Ratification.

DONE at Delta, B.C., this
4th day of December, 1992.

Le Premier ministre,

Brian Mulroney

Prime Minister



باسم كندا :

代表加拿大:

In the name of Canada:

Au nom du Canada:

От имени Канады:

En nombre del Canadá:

Brian Mulroney
Prime Minister
Canada
June 11, 1992

5. Thaïlande	12 juin 1992
6. Togo	12 juin 1992
7. Venezuela	12 juin 1992
8. Yémen	12 juin 1992
9. Zimbabwe	12 juin 1992
0. Algérie	13 juin 1992
1. Arménie	13 juin 1992
2. Autriche	13 juin 1992
3. Belise	13 juin 1992
4. Bénin	13 juin 1992
5. Bolivie	13 juin 1992
6. Chili	13 juin 1992
7. Communauté économique européenne	13 juin 1992
8. Costa Rica	13 juin 1992
9. Djibouti	13 juin 1992
0. El Salvador	13 juin 1992
1. Espagne	13 juin 1992
2. Fédération russe	13 juin 1992
3. France	13 juin 1992
4. Guatemala	13 juin 1992
5. Guyana	13 juin 1992
6. Haïti	13 juin 1992
7. Honduras	13 juin 1992
8. Hongrie	13 juin 1992
9. Iles Salomon	13 juin 1992
0. Irlande	13 juin 1992
1. Japon	13 juin 1992
2. Maroc	13 juin 1992
3. Mexique	13 juin 1992
4. Nicaragua	13 juin 1992
5. Nigéria	13 juin 1992
6. Panama	13 juin 1992
7. Papouasie-Nouvelle-Guinée	13 juin 1992
8. Portugal	13 juin 1992
9. République centrafricaine	13 juin 1992
0. République de Corée	13 juin 1992
1. République dominicaine	13 juin 1992
2. Sénégal	13 juin 1992
3. Slovénie	13 juin 1992
4. Suriname	13 juin 1992
5. Tunisie	13 juin 1992
6. Cameroun	14 juin 1992
7. Iran	14 juin 1992

55.	Lesotho	11 juin 1992
56.	Lettonie	11 juin 1992
57.	Lituanie	11 juin 1992
58.	Monaco	11 juin 1992
59.	Myanmar	11 juin 1992
60.	Niger	11 juin 1992
61.	Qatar	11 juin 1992
62.	République populaire démocratique de Corée	11 juin 1992
63.	Trinité-et-Tobago	11 juin 1992
64.	Turquie	11 juin 1992
65.	Ukraine	11 juin 1992
66.	Zaïre	11 juin 1992
67.	Zambie	11 juin 1992
68.	Afghanistan	12 juin 1992
69.	Allemagne	12 juin 1992
70.	Angola	12 juin 1992
71.	Argentine	12 juin 1992
72.	Azerbaïdjan	12 juin 1992
73.	Bahamas	12 juin 1992
74.	Barbade	12 juin 1992
75.	Bulgarie	12 juin 1992
76.	Burkina Faso	12 juin 1992
77.	Cap-Vert	12 juin 1992
78.	Chypre	12 juin 1992
79.	Colombie	12 juin 1992
80.	Cuba	12 juin 1992
81.	Danemark	12 juin 1992
82.	Estonie	12 juin 1992
83.	Etats fédérés de Micronésie	12 juin 1992
84.	Gabon	12 juin 1992
85.	Gambie	12 juin 1992
86.	Ghana	12 juin 1992
87.	Grèce	12 juin 1992
88.	Guinée	12 juin 1992
89.	Guinée Bissau	12 juin 1992
90.	Iles Cook	12 juin 1992
91.	Iles Marshall	12 juin 1992
92.	Liban	12 juin 1992
93.	Libéria	12 juin 1992
94.	Malaisie	12 juin 1992
95.	Maldives	12 juin 1992
96.	Malte	12 juin 1992
97.	Mauritanie	12 juin 1992
98.	Mongolie	12 juin 1992
99.	Mozambique	12 juin 1992
100.	Namibie	12 juin 1992
101.	Népal	12 juin 1992
102.	Nouvelle-Zélande	12 juin 1992
103.	Ouganda	12 juin 1992
104.	Paraguay	12 juin 1992
105.	Pérou	12 juin 1992
106.	Philippines	12 juin 1992
107.	République-Unie de Tanzanie	12 juin 1992
108.	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	12 juin 1992
109.	Saint-Christophe-et-Nevis	12 juin 1992
110.	Samoa	12 juin 1992
111.	Sao Tomé-et-Principe	12 juin 1992
112.	Suisse	12 juin 1992
113.	Swaziland	12 juin 1992
114.	Tchad	12 juin 1992

SIGNATAIRES DE LA CONVENTION SUR LA DIVERSITÉ BIOLOGIQUE
LORS DE LA CONFÉRENCE DES NATIONS UNIES SUR
L'ENVIRONNEMENT ET LE DÉVELOPPEMENT
(Rio de Janeiro, 3-14 juin 1992)

ɪnataires	Date de la signature
Antigua-et-Barbuda	5 juin 1992
Australie	5 juin 1992
Bangladesh	5 juin 1992
Belgique	5 juin 1992
Brésil	5 juin 1992
Finlande	5 juin 1992
Inde	5 juin 1992
Indonésie	5 juin 1992
Italie	5 juin 1992
Liechtenstein	5 juin 1992
Moldova	5 juin 1992
Nauru	5 juin 1992
Pakistan	5 juin 1992
Pays-Bas	5 juin 1992
Pologne	5 juin 1992
Roumanie	5 juin 1992
Botswana	8 juin 1992
Madagascar	8 juin 1992
Suède	8 juin 1992
Tuvalu	8 juin 1992
Yougoslavie	8 juin 1992
Bahreïn	9 juin 1992
Equateur	9 juin 1992
Egypte	9 juin 1992
Kazakhstan	9 juin 1992
Koweït	9 juin 1992
Luxembourg	9 juin 1992
Norvège	9 juin 1992
Soudan	9 juin 1992
Uruguay	9 juin 1992
Vanuatu	9 juin 1992
Côte d'Ivoire	10 juin 1992
Ethiopie	10 juin 1992
Islande	10 juin 1992
Malawi	10 juin 1992
Maurice	10 juin 1992
Oman	10 juin 1992
Rwanda	10 juin 1992
Saint-Marin	10 juin 1992
Seychelles	10 juin 1992
Sri Lanka	10 juin 1992
Bélarus	11 juin 1992
Bhoutan	11 juin 1992
Burundi	11 juin 1992
Canada	11 juin 1992
Chine	11 juin 1992
Comores	11 juin 1992
Congo	11 juin 1992
Croatie	11 juin 1992
Emirats arabes unis	11 juin 1992
Israël	11 juin 1992
Jamaïque	11 juin 1992
Jordanie	11 juin 1992
Kenya	11 juin 1992

Article 16

La sentence est obligatoire pour les Parties au différend. Elle est sans ppel, à moins que les Parties ne se soient entendues d'avance sur une procédure appel.

Article 17

Tout différend qui pourrait surgir entre les Parties au différend ncernant l'interprétation ou l'exécution de la sentence peut être soumis par ne des Parties au Tribunal arbitral qui l'a rendue.

Deuxième partie

CONCILIATION

Article premier

Une Commission de conciliation est créée à la demande de l'une des Parties différend. A moins que les Parties n'en conviennent autrement, la Commission compose de cinq membres, chaque Partie concernée en désignant deux et le sident étant choisi d'un commun accord par les membres ainsi désignés.

Article 2

En cas de différend entre plus de deux Parties, les Parties ayant le même érêt désignent leurs membres de la Commission d'un commun accord. Lorsque x Parties au moins ont des intérêts indépendants ou lorsqu'elles sont en accord sur la question de savoir si elles ont le même intérêt, elles nomment rs membres séparément.

Article 3

Si, dans un délai de deux mois après la demande de création d'une mission de conciliation, tous les membres de la Commission n'ont pas été més par les Parties, le Secrétaire général de l'Organisation des ions Unies procède, à la requête de la Partie qui a fait la demande, aux ignations nécessaires dans un nouveau délai de deux mois.

Article 4

Si, dans un délai de deux mois après la dernière nomination d'un membre de Commission, celle-ci n'a pas choisi son Président, le Secrétaire général de rganisation des Nations Unies procède, à la requête d'une Partie, à la ignation du Président dans un nouveau délai de deux mois.

Article 5

La Commission de conciliation prend ses décisions à la majorité des voix de membres. À moins que les Parties au différend n'en conviennent autrement, e établit sa propre procédure. Elle rend une proposition de résolution du férend que les Parties examinent de bonne foi.

Article 6

En cas de désaccord au sujet de la compétence de la Commission de ciliation, celle-ci décide si elle est ou non compétente.

Article 7

Les Parties au différend facilitent les travaux du Tribunal arbitral et, particulier, utilisent tous les moyens à leur disposition pour :

a) Fournir au Tribunal tous les documents, renseignements et facilités nécessaires;

b) Permettre au Tribunal, en cas de besoin, de faire comparaître des témoins ou des experts et d'enregistrer leur déposition.

Article 8

Les Parties et les arbitres sont tenus de conserver le caractère confidentiel de tout renseignement qu'ils obtiennent confidentiellement au cou des audiences du Tribunal arbitral.

Article 9

À moins que le Tribunal arbitral n'en décide autrement du fait des circonstances particulières de l'affaire, les frais du Tribunal sont pris en charge, à parts égales, par les Parties au différend. Le Tribunal tient un relevé de tous ses frais et en fournit un état final aux Parties.

Article 10

Toute Partie contractante ayant, en ce qui concerne l'objet du différend, un intérêt d'ordre juridique susceptible d'être affecté par la décision, peut intervenir dans la procédure avec le consentement du Tribunal.

Article 11

Le Tribunal peut connaître et décider des demandes reconventionnelles directement liées à l'objet du différend.

Article 12

Les décisions du Tribunal arbitral, tant sur la procédure que sur le fond sont prises à la majorité des voix de ses membres.

Article 13

Si l'une des Parties au différend ne se présente pas devant le Tribunal arbitral ou ne défend pas sa cause, l'autre Partie peut demander au Tribunal d poursuivre la procédure et de prononcer sa décision. Le fait qu'une des Parti ne se soit pas présentée devant le Tribunal ou se soit abstenue de faire valoi ses droits ne fait pas obstacle à la procédure. Avant de prononcer sa sentenc définitive, le Tribunal arbitral doit s'assurer que la demande est fondée dans les faits et en droit.

Article 14

Le Tribunal prononce sa sentence définitive au plus tard cinq mois à part de la date à laquelle il a été créé, à moins qu'il n'estime nécessaire de prolonger ce délai pour une période qui ne devrait pas excéder cinq mois supplémentaires.

Article 15

La sentence définitive du Tribunal arbitral est limitée à la question qui fait l'objet du différend et est motivée. Elle contient les noms des membres qui ont participé au délibéré et la date à laquelle elle a été prononcée. Tou membre du Tribunal peut y annexer un avis distinct ou une opinion divergente.

Annexe II

Première partie

ARBITRAGE

Article premier

La Partie requérante notifie au Secrétariat que les Parties renvoient un férend à l'arbitrage conformément à l'article 27. La notification indique bjet de l'arbitrage et notamment les articles de la Convention ou du tocole dont l'interprétation ou l'application font l'objet du litige. Si les ties ne s'accordent pas sur l'objet du litige avant la désignation du sident du Tribunal arbitral, c'est ce dernier qui le détermine. Le rétariat communique les informations ainsi reçues à toutes les Parties à la vention ou au protocole concerné.

Article 2

En cas de différend entre deux Parties, le Tribunal arbitral est composé de is membres. Chacune des Parties au différend nomme un arbitre; les deux itres ainsi nommés désignent d'un commun accord le troisième arbitre, qui ume la présidence du Tribunal. Ce dernier ne doit pas être ressortissant de ne des Parties au différend, ni avoir sa résidence habituelle sur le ritoire de l'une de ces Parties, ni se trouver au service de l'une d'elles, s'être déjà occupé de l'affaire à aucun titre.

En cas de différend entre plus de deux Parties, les Parties ayant le même érêt désignent un arbitre d'un commun accord.

En cas de vacance, il est pourvu à la vacance selon la procédure prévue r la nomination initiale.

Article 3

Si, dans un délai de deux mois après la nomination du deuxième arbitre, le sident du Tribunal arbitral n'est pas désigné, le Secrétaire général de rganisation des Nations Unies procède, à la requête d'une Partie, à sa ignation dans un nouveau délai de deux mois.

Si, dans un délai de deux mois après réception de la requête, l'une des ties au différend n'a pas procédé à la nomination d'un arbitre, l'autre tie peut saisir le Secrétaire général, qui procède à la désignation dans un veau délai de deux mois.

Article 4

Le Tribunal arbitral rend ses décisions conformément aux dispositions de la sente Convention, à tout protocole concerné et au droit international.

Article 5

Sauf si les Parties au différend en décident autrement, le Tribunal tral établit ses propres règles de procédure.

Article 6

À la demande de l'une des Parties, le Tribunal arbitral peut recommander mesures conservatoires indispensables.

Annexe I

IDENTIFICATION ET SURVEILLANCE

Écosystèmes et habitats : comportant une forte diversité, de nombreuses
èces endémiques ou menacées, ou des étendues sauvages; nécessaires pour les
èces migratrices; ayant une importance sociale, économique, culturelle ou
entifique; ou qui sont représentatifs, uniques ou associés à des processus
volution ou d'autres processus biologiques essentiels;

Espèces et communautés qui sont : menacées; des espèces sauvages
arentées à des espèces domestiques ou cultivées; d'intérêt médicinal,
icole ou économique; d'importance sociale, scientifique ou culturelle; ou
n intérêt pour la recherche sur la conservation et l'utilisation durable de
diversité biologique, telles que les espèces témoins;

Génomes et gènes décrits revêtant une importance sociale, scientifique ou
nomique.

2. Toute dénonciation prend effet à l'expiration d'un délai d'un an suivar date de sa réception par le Dépositaire, ou à toute autre date ultérieure qu pourra être spécifiée dans la notification de dénonciation.

3. Toute Partie contractante qui aura dénoncé la présente Convention sera considérée comme ayant également dénoncé les protocoles auxquels elle est Partie.

Article 39. Arrangements financiers provisoires

Sous réserve qu'il ait été intégralement restructuré, conformément aux dispositions de l'article 21, le Fonds pour l'environnement mondial du Progr des Nations Unies pour le développement, du Programme des Nations Unies pour l'environnement et de la Banque internationale pour la reconstruction et le développement est, provisoirement, la structure institutionnelle prévue par l'article 21, pour la période allant de l'entrée en vigueur de la présente Convention à la première réunion de la Conférence des Parties ou jusqu'à ce la Conférence des Parties ait désigné une structure institutionnelle conformément à l'article 21.

Article 40. Arrangements intérimaires pour le Secrétariat

Le Secrétariat à fournir par le Directeur exécutif du Programme des Nations Unies pour l'environnement est le secrétariat prévu au paragraphe 2 l'article 24, établi sur une base intérimaire pour la période allant de l'en en vigueur de la présente Convention à la première réunion de la Conférence Parties.

Article 41. Dépositaire

Le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies assume les fonctions de Dépositaire de la présente Convention et de ses protocoles.

Article 42. Textes faisant foi

L'original de la présente Convention, dont les textes anglais, arabe, chinois, espagnol, français et russe font également foi, sera déposé auprès du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies.

EN FOI DE QUOI les soussignés, à ce dûment habilités, ont signé la présente Convention.

Fait à Rio de Janeiro, le cinq juin mil neuf cent quatre-vingt-douze.

Article 35. Adhésion

La présente Convention et ses protocoles éventuels sont ouverts à dhésion des Etats et des organisations régionales d'intégration économique artir de la date à laquelle la Convention ou le protocole considéré ne sont s ouverts à la signature. Les instruments d'adhésion seront déposés auprès Dépositaire.

Dans leurs instruments d'adhésion, les organisations visées au paragraphe 1 dessus indiquent l'étendue de leurs compétences dans les domaines régis par Convention ou par le protocole considéré. Elles informent également le ositaire de toute modification pertinente de l'étendue de ces compétences.

Les dispositions du paragraphe 2 de l'article 34 s'appliquent aux anisations régionales d'intégration économique qui adhèrent à la présente vention ou à l'un quelconque de ses protocoles.

Article 36. Entrée en vigueur

La présente Convention entrera en vigueur le quatre-vingt-dixième jour vant la date du dépôt du trentième instrument de ratification, d'acceptation, pprobation ou d'adhésion.

Un protocole entre en vigueur le quatre-vingt-dixième jour suivant la date dépôt du nombre d'instruments de ratification, d'acceptation, d'approbation d'adhésion précisé dans ledit protocole.

À l'égard de chacune des Parties contractantes qui ratifie, accepte ou rouve la présente Convention, ou y adhère, après le dépôt du trentième trument de ratification, d'acceptation, d'approbation ou d'adhésion, la vention entrera en vigueur le quatre-vingt-dixième jour suivant la date du ôt, par ladite Partie contractante, de son instrument de ratification, cceptation, d'approbation ou d'adhésion.

À moins qu'il n'en dispose autrement, un protocole entre en vigueur pour Partie contractante qui le ratifie, l'accepte, l'approuve ou y adhère après entrée en vigueur conformément au paragraphe 2 ci-dessus, soit le tre-vingt-dixième jour après la date de dépôt par cette Partie contractante son instrument de ratification, d'acceptation, d'approbation ou d'adhésion, au moment où la Convention entre en vigueur pour cette Partie, la dernière étant retenue.

Aux fins des paragraphes 1 et 2 ci-dessus, aucun des instruments déposés une organisation régionale d'intégration économique n'est considéré comme un trument venant s'ajouter aux instruments déjà déposés par les Etats membres adite organisation.

Article 37. Réserves

Aucune réserve ne peut être faite à la présente Convention.

Article 38. Dénonciation

À l'expiration d'un délai de deux ans à compter de la date d'entrée en eur de la présente Convention à l'égard d'une Partie contractante, cette ie contractante peut à tout moment dénoncer la Convention par notification te au Dépositaire.

procédure que la proposition, l'adoption et l'entrée en vigueur des annexes à Convention ou à l'un de ses protocoles.

4. Si une annexe supplémentaire ou un amendement à une annexe se rapporte à amendement à la Convention ou à un protocole, cette annexe supplémentaire ou amendement n'entre en vigueur que lorsque l'amendement à la Convention ou au protocole considéré entre lui-même en vigueur.

Article 31. Droit de vote

1. Sous réserve des dispositions du paragraphe 2 ci-dessous, chaque Partie la présente Convention ou à tout protocole dispose d'une voix.

2. Les organisations régionales d'intégration économique disposent, pour exercer leur droit de vote dans les domaines qui relèvent de leur compétence, d'un nombre de voix égal au nombre de leurs Etats membres qui sont Parties à la Convention ou au protocole considéré. Elles n'exercent pas leur droit de vote si leurs Etats membres exercent le leur, et inversement.

Article 32. Rapports entre la présente Convention et ses protocoles

1. Aucun Etat ni aucune organisation régionale d'intégration économique ne peut devenir Partie à un protocole sans être ou devenir simultanément Partie à la présente Convention.

2. Les décisions prises en vertu d'un protocole sont prises par les seules Parties au protocole considéré. Toute Partie contractante qui n'a pas ratifi accepté ou approuvé un protocole peut participer, en qualité d'observateur, à toute réunion des Parties à ce protocole.

Article 33. Signature

La présente Convention est ouverte à la signature de tous les Etats et organisations régionales d'intégration économique à Rio de Janeiro, du 5 au 14 juin 1992, et au Siège de l'Organisation des Nations Unies à New York du 15 juin 1992 au 4 juin 1993.

Article 34. Ratification, acceptation, approbation

1. La présente Convention et ses protocoles sont soumis à la ratification, à l'acceptation ou à l'approbation des Etats et des organisations régionales d'intégration économique. Les instruments de ratification, d'acceptation ou d'approbation seront déposés auprès du Dépositaire.

2. Toute organisation visée au paragraphe 1 ci-dessus qui devient Partie à présente Convention ou à l'un quelconque de ses protocoles et dont aucun Etat membre n'est lui-même Partie contractante, est liée par toutes les obligation énoncées dans la Convention ou dans le protocole considéré, selon le cas. Lorsqu'un ou plusieurs Etats membres d'une de ces organisations sont Parties à la Convention ou à un protocole, l'organisation et ses Etats membres conviennent de leurs responsabilités respectives en ce qui concerne l'exécuti de leurs obligations en vertu de la Convention ou du protocole, selon le cas. En tel cas, l'organisation et ses Etats membres ne sont pas habilités à exerc concurremment leurs droits au titre de la Convention ou du protocole.

3. Dans leurs instruments de ratification, d'acceptation ou d'approbation, organisations visées au paragraphe 1 ci-dessus indiquent l'étendue de leurs compétences dans les domaines régis par la Convention ou par le protocole considéré. Elles informent également le Dépositaire de toute modification pertinente de l'étendue de ces compétences.

'instrument considéré au moins six mois avant la réunion à laquelle il est posé pour adoption. Le Secrétariat communique aussi les amendements proposés signataires de la présente Convention, pour information.

Les Parties n'épargnent aucun effort pour parvenir à un consensus sur tout jet d'amendement à la présente Convention ou à un protocole. Si tous les orts en ce sens ont été épuisés sans qu'un accord soit intervenu, mendement est adopté en dernier recours par le vote à la majorité des deux rs des Parties à l'instrument considéré, présentes à la réunion et exprimant r vote; il est soumis par le Dépositaire à la ratification, l'acceptation ou pprobation de toutes les Parties.

La ratification, l'acceptation ou l'approbation des amendements est ifiée par écrit au Dépositaire. Les amendements adoptés conformément au agraphe 3 ci-dessus entrent en vigueur pour les Parties les ayant acceptés le tre-vingt-dixième jour après le dépôt des instruments de ratification, cceptation ou d'approbation par les deux tiers au moins des Parties à la sente Convention ou au protocole considéré, sauf disposition contraire du tocole en question. Par la suite, les amendements entrent en vigueur à gard de toute autre Partie le quatre-vingt-dixième jour après le dépôt par te Partie de son instrument de ratification, d'acceptation ou d'approbation amendements.

Aux fins du présent article, l'expression "Parties présentes à la réunion exprimant leur vote" s'entend des Parties présentes à la réunion qui ont émis vote affirmatif ou négatif.

Article 30. Adoption des annexes et des amendements aux annexes

Les annexes à la présente Convention ou à ses protocoles font partie égrante de la Convention ou de ses protocoles, selon le cas, et, sauf position contraire expresse, toute référence à la présente Convention ou à protocoles renvoie également à leurs annexes. Les annexes sont limitées aux stions de procédure et aux questions scientifiques, techniques et inistratives.

Sauf disposition contraire d'un protocole concernant ses propres annexes, proposition, l'adoption et l'entrée en vigueur d'annexes supplémentaires à la sente Convention ou d'annexes à un protocole sont régies par la procédure vante :

a) Les annexes à la présente Convention ou à ses protocoles sont posées et adoptées selon la procédure fixée à l'article 29;

b) Toute Partie qui ne peut approuver une annexe supplémentaire à la sente Convention ou une annexe à l'un de ses protocoles auquel elle est tie en donne par écrit notification au Dépositaire dans l'année qui suit la e de communication de l'adoption par le Dépositaire. Ce dernier informe sans ai toutes les Parties de toute notification reçue. Une Partie peut à tout ent retirer une objection et l'annexe considérée entre alors en vigueur 'égard de cette Partie sous réserve de l'alinéa c) ci-dessous;

c) Un an après la communication par le Dépositaire de l'adoption de nnexe, celle-ci entre en vigueur à l'égard de toutes les Parties à la sente Convention ou au protocole considéré qui n'ont pas donné par écrit la ification prévue à l'alinéa b) ci-dessus.

La proposition, l'adoption et l'entrée en vigueur d'amendements aux annexes présente Convention ou à l'un de ses protocoles sont soumises à la même

Article 26. Rapports

Selon une périodicité qui sera déterminée par la Conférence des Parties, chaque Partie contractante présente à la Conférence des Parties un rapport su les dispositions qu'elle a adoptées pour appliquer la présente Convention et mesure dans laquelle elles ont permis d'assurer la réalisation des objectifs y sont énoncés.

Article 27. Règlement des différends

1. En cas de différend entre Parties contractantes touchant l'interprétatic ou l'application de la présente Convention, les Parties concernées recherche une solution par voie de négociation.

2. Si les Parties concernées ne peuvent pas parvenir à un accord par voie d négociation, elles peuvent conjointement faire appel aux bons offices ou à la médiation d'une tierce Partie.

3. Au moment de ratifier, d'accepter ou d'approuver la présente Convention d'y adhérer, et à tout moment par la suite, tout Etat ou organisation régiona d'intégration économique peut déclarer par écrit auprès du Dépositaire que, d le cas d'un différend qui n'a pas été réglé conformément aux paragraphes 1 ou ci-dessus, il ou elle accepte de considérer comme obligatoire l'un ou l'autre des modes de règlement ci-après, ou les deux :

a) L'arbitrage, conformément à la procédure énoncée à la première part de l'annexe II;

b) La soumission du différend à la Cour internationale de Justice.

4. Si les Parties n'ont pas accepté la même procédure ou une procédure quelconque, conformément au paragraphe 3 ci-dessus, le différend est soumis à conciliation conformément à la deuxième partie de l'annexe II, à moins que le Parties n'en conviennent autrement.

5. Les dispositions du présent article s'appliquent aux différends touchant protocole, sauf si celui-ci en dispose autrement.

Article 28. Adoption de protocoles

1. Les Parties contractantes coopèrent pour formuler et adopter des protoc à la présente Convention.

2. Les protocoles sont adoptés à une réunion de la Conférence des Parties.

3. Le Secrétariat communique aux Parties le texte de tout projet de protoc au moins six mois avant la réunion de la Conférence des Parties.

Article 29. Amendements à la Convention ou aux protocoles

1. Toute Partie contractante peut proposer des amendements à la présente Convention. Toute Partie à un protocole peut proposer des amendements à ce protocole.

2. Les amendements à la présente Convention sont adoptés à une réunion de la Conférence des Parties. Les amendements à un protocole sont adoptés à une réunion des Parties au protocole considéré. Le texte de tout projet d'amendement à la présente Convention ou à un protocole, sauf disposition contraire du protocole considéré, est communiqué par le Secrétariat aux Parti

b) S'acquitter des fonctions qui lui sont assignées en vertu de tout tocole à la présente Convention;

c) Établir des rapports sur l'exercice des fonctions qui lui sont ignées en vertu de la présente Convention et les présenter à la Conférence Parties;

d) Assurer la coordination avec les autres organismes internationaux pétents, et en particulier conclure les arrangements administratifs et tractuels qui pourraient lui être nécessaires pour s'acquitter efficacement ses fonctions;

e) S'acquitter de toutes autres fonctions que la Conférence des Parties rrait décider de lui assigner.

À sa première réunion ordinaire, la Conférence des Parties désigne le rétariat parmi les organisations internationales compétentes qui se seraient posées pour assurer les fonctions de secrétariat prévues par la présente vention.

Article 25. Organe subsidiaire chargé de fournir des avis scientifiques, techniques et technologiques

Un organe subsidiaire chargé de fournir des avis scientifiques, techniques technologiques est créé par les présentes pour donner en temps opportun à la férence des Parties et, le cas échéant, à ses autres organes subsidiaires, avis concernant l'application de la présente Convention. Cet organe est ert à la participation de toutes les Parties et il est pluridisciplinaire. se compose de représentants gouvernementaux compétents dans les domaines de cialisation concernés. Il fait régulièrement rapport à la Conférence des ties sur tous les aspects de son travail.

Sous l'autorité de la Conférence des Parties, conformément aux directives elle aura établies, et sur sa demande, cet organe :

a) Fournit des évaluations scientifiques et techniques sur la situation matière de diversité biologique;

b) Réalise des évaluations scientifiques et techniques sur les effets des es de mesures prises conformément aux dispositions de la présente Convention;

c) Repère les technologies et savoir-faire de pointe, novateurs et icaces concernant la conservation et l'utilisation durable de la diversité logique et indique les moyens d'en promouvoir le développement ou d'en urer le transfert;

d) Fournit des avis sur les programmes scientifiques et la coopération ernationale en matière de recherche-développement concernant la conservation l'utilisation durable de la diversité biologique;

e) Répond aux questions d'ordre scientifique, technique, technologique et nodologique que la Conférence des Parties et ses organes subsidiaires lui essent.

Les attributions, le mandat, la structure et le fonctionnement de cet ane pourront être précisés par la Conférence des Parties.

À chaque réunion ordinaire, elle adopte le budget de l'exercice financier courant jusqu'à la session ordinaire suivante.

4. La Conférence des Parties examine l'application de la présente Conventi et, à cette fin :

a) Établit la forme et la fréquence de la communication des renseignements à présenter conformément à l'article 26 et examine ces renseignements ainsi que les rapports présentés par tout organe subsidiaire;

b) Étudie les avis techniques, technologiques et scientifiques sur la diversité biologique fournis conformément à l'article 25;

c) Examine et adopte, en tant que de besoin, des protocoles conformém à l'article 28;

d) Examine et adopte, selon qu'il convient, les amendements à la prés Convention et à ses annexes, conformément aux articles 29 et 30;

e) Examine les amendements à tout protocole, ainsi qu'à toute annexe audit protocole et, s'il en est ainsi décidé, recommande leur adoption aux Parties au protocole considéré;

f) Examine et adopte, en tant que de besoin, et conformément à l'article 30, les annexes supplémentaires à la présente Convention;

g) Crée les organes subsidiaires jugés nécessaires à l'application de présente Convention, en particulier pour donner des avis scientifiques et techniques;

h) Se met en rapport, par l'intermédiaire du Secrétariat, avec les organes exécutifs des conventions traitant des questions qui font l'objet de présente Convention en vue de fixer avec eux les modalités de coopération appropriées;

i) Examine et prend toutes autres mesures nécessaires à la poursuite objectifs de la présente Convention en fonction des enseignements tirés de s application.

5. L'Organisation des Nations Unies, ses institutions spécialisées et l'Ag internationale de l'énergie atomique, de même que tout Etat qui n'est pas Pa à la présente Convention, peuvent se faire représenter aux réunions de la Conférence des Parties en qualité d'observateurs. Tout organe ou organis gouvernemental ou non gouvernemental, qualifié dans les domaines se rapporta la conservation et à l'utilisation durable de la diversité biologique qui a informé le Secrétariat de son désir de se faire représenter à une réunion de la Conférence des Parties en qualité d'observateur peut être admis à y prend part à moins qu'un tiers au moins des Parties présentes n'y fassent objectio L'admission et la participation des observateurs sont subordonnées au respect règlement intérieur adopté par la Conférence des Parties.

Article 24. Le Secrétariat

1. Il est institué par les présentes un secrétariat. Ses fonctions sont l suivantes :

a) Organiser les réunions de la Conférence des Parties prévues à l'article 23 et en assurer le service;

ont telles qu'elles permettront de prendre en compte la nécessité de sements prévisibles, adéquats et ponctuels comme il est prévu à l'article 20, rapport avec le montant des ressources nécessaires, dont la Conférence des ties décidera périodiquement, et l'importance du partage du fardeau entre les ties contribuantes figurant sur la liste mentionnée au paragraphe 2 de rticle 20. Les Parties qui sont des pays développés ainsi que d'autres pays d'autres sources peuvent également verser des contributions volontaires. Le anisme fonctionne selon un système de gestion démocratique et transparent.

Conformément aux objectifs de la présente Convention, la Conférence des ties détermine, à sa première réunion, la politique générale, la stratégie et priorités du programme, ainsi que des critères et des lignes directrices aillés pour définir les conditions requises pour avoir accès aux ressources ancières et les utiliser, y compris le contrôle et l'évaluation régulière de te utilisation. La Conférence des Parties décide des dispositions essaires pour donner effet au paragraphe 1 ci-dessus après consultation avec structure institutionnelle à laquelle aura été confié le fonctionnement du anisme de financement.

La Conférence des Parties examine l'efficacité du mécanisme de financement é par le présent article, notamment les critères et les lignes directrices és au paragraphe 2 ci-dessus, au plus tôt deux ans après l'entrée en vigueur la présente Convention et ensuite de façon régulière. Sur la base de cet men, elle prend des mesures appropriées pour rendre le mécanisme plus icace si nécessaire.

Les Parties contractantes envisagent de renforcer les institutions ancières existantes pour qu'elles fournissent des ressources financières en de la conservation et de l'utilisation durable de la diversité biologique.

Article 22. Relations avec d'autres conventions internationales

Les dispositions de la présente Convention ne modifient en rien les droits obligations découlant pour une Partie contractante d'un accord international stant, sauf si l'exercice de ces droits ou le respect de ces obligations sait de sérieux dommages à la diversité biologique ou constituait pour elle menace.

Les Parties contractantes appliquent la présente Convention, en ce qui cerne le milieu marin, conformément aux droits et obligations des Etats oulant du droit de la mer.

Article 23. La Conférence des Parties

Il est institué par les présentes une Conférence des Parties. La première ion de la Conférence des Parties est convoquée par le Directeur exécutif rogramme des Nations Unies pour l'environnement un an au plus tard après trée en vigueur de la présente Convention. Par la suite, les réunions naires de la Conférence des Parties auront lieu régulièrement, selon la uence déterminée par la Conférence à sa première réunion.

Des réunions extraordinaires de la Conférence des Parties peuvent avoir à tout autre moment si la Conférence le juge nécessaire, ou à la demande te d'une Partie, sous réserve que cette demande soit appuyée par un tiers au s des Parties dans les six mois suivant sa communication auxdites Parties le Secrétariat.

La Conférence des Parties arrête et adopte par consensus son propre ement intérieur et celui de tout organe subsidiaire qu'elle pourra créer, i que le règlement financier régissant le financement du Secrétariat.

obligations découlant de la présente Convention et de bénéficier de ses dispositions, ces surcoûts étant convenus entre une Partie qui est un pays e développement et la structure institutionnelle visée à l'article 21, selon l politique, la stratégie, les priorités du programme et les conditions d'attribution ainsi qu'une liste indicative des surcoûts établies par la Conférence des Parties. Les autres Parties, y compris les pays qui se trouv dans une phase de transition vers l'économie de marché, peuvent assumer volontairement les obligations des Parties qui sont des pays développés. Au fins du présent article, la Conférence des Parties dresse à sa première réun la liste des Parties qui sont des pays développés et des autres Parties qui assument volontairement les obligations des Parties qui sont des pays développés. La Conférence des Parties revoit périodiquement cette liste et modifie en cas de besoin. Les autres pays et sources seraient également encouragés à fournir des contributions à titre volontaire. Pour traduire ce engagements en actes, on tiendra compte de la nécessité de faire en sorte qu flux des fonds soit adéquat, prévisible et ponctuel et du fait qu'il est important de répartir le fardeau entre les Parties contribuantes inscrites s la liste susmentionnée.

3. Les Parties qui sont des pays développés peuvent aussi fournir, au béné des Parties qui sont des pays en développement, des ressources financières l à l'application de la présente Convention, par des voies bilatérales, régionales et multilatérales.

4. Les pays en développement ne pourront s'acquitter effectivement des obligations qui leur incombent en vertu de la Convention que dans la mesure les pays développés s'acquitteront effectivement des obligations qui leur incombent en vertu de la Convention s'agissant des ressources financières et transfert de technologie et où ces derniers tiendront pleinement compte du f que le développement économique et social et l'élimination de la pauvreté so les priorités premières et absolues des pays en développement.

5. Les Parties tiennent pleinement compte des besoins spécifiques et de la situation particulière des pays les moins avancés dans les mesures qu'ils prennent en matière de financement et de transfert de technologie.

6. Les Parties contractantes prennent aussi en considération les condition spéciales résultant de la répartition et de la localisation de la diversité biologique sur le territoire des Parties qui sont des pays en développement, de la dépendance de ces dernières, en particulier de celles qui sont des pet Etats insulaires.

7. Elles prennent également en considération la situation particulière des pays en développement, notamment de ceux qui sont les plus vulnérables du po de vue de l'environnement, tels que ceux qui ont des zones arides et semi-arides, des zones côtières et montagneuses.

Article 21. Mécanisme de financement

1. Un mécanisme de financement est institué pour fournir des ressources financières aux Parties qui sont des pays en développement, aux fins de la présente Convention, sous forme de dons ou à des conditions de faveur, dont éléments essentiels sont exposés dans le présent article. Aux fins de la Convention, le mécanisme fonctionne sous l'autorité et la direction de la Conférence des Parties, envers laquelle il est comptable. Le fonctionnement mécanisme est assuré par la structure institutionnelle dont pourrait décider Conférence des Parties à sa première réunion. Aux fins de la présente Convention, la Conférence des Parties détermine la politique générale, la stratégie et les priorités du programme ainsi que les critères définissant l conditions d'attribution et d'utilisation de ces ressources. Les contributi

La Conférence des Parties, à sa première réunion, détermine comment créer centre d'échange pour encourager et faciliter la coopération technique et ientifique.

Conformément à la législation et aux politiques nationales, les Parties ntractantes encouragent et mettent au point des modalités de coopération aux ns de l'élaboration et de l'utilisation de technologies, y compris les chnologies autochtones et traditionnelles, conformément aux objectifs de la ésente Convention. À cette fin, les Parties contractantes encouragent alement la coopération en matière de formation de personnel et d'échange experts.

Les Parties contractantes encouragent, sous réserve d'accords mutuels, établissement de programmes de recherche conjoints et de coentreprises pour le veloppement de technologies en rapport avec les objectifs de la présente nvention.

Article 19. Gestion de la biotechnologie et répartition de ses avantages

Chaque Partie contractante prend les mesures législatives, administratives de politique voulues pour assurer la participation effective aux activités de cherche biotechnologique des Parties contractantes, en particulier les pays en veloppement, qui fournissent les ressources génétiques pour ces activités de cherche, si possible dans ces Parties contractantes.

Chaque Partie contractante prend toutes les mesures possibles pour courager et favoriser l'accès prioritaire, sur une base juste et équitable, Parties contractantes, en particulier des pays en développement, aux sultats et aux avantages découlant des biotechnologies fondées sur les sources génétiques fournies par ces Parties. Cet accès se fait à des ditions convenues d'un commun accord.

Les Parties examinent s'il convient de prendre des mesures et d'en fixer modalités, éventuellement sous forme d'un protocole, comprenant notamment un ord préalable donné en connaissance de cause définissant les procédures opriées dans le domaine du transfert, de la manutention et de l'utilisation toute sécurité de tout organisme vivant modifié résultant de la technologie qui risquerait d'avoir des effets défavorables sur la servation et l'utilisation durable de la diversité biologique.

Chaque Partie contractante communique directement ou exige que soit mmuniquée par toute personne physique ou morale relevant de sa juridiction et rnissant des organismes visés au paragraphe 3 ci-dessus toute information ponible relative à l'utilisation et aux règlements de sécurité exigés par ite Partie contractante en matière de manipulation de tels organismes, ainsi tout renseignement disponible sur l'impact défavorable potentiel des anismes spécifiques en cause, à la Partie contractante sur le territoire de uelle ces organismes doivent être introduits.

Article 20. Ressources financières

Chaque Partie contractante s'engage à fournir, en fonction de ses moyens, appui et des avantages financiers en ce qui concerne les activités nationales dant à la réalisation des objectifs de la présente Convention, conformément à plans, priorités et programmes nationaux.

Les Parties qui sont des pays développés fournissent des ressources ancières nouvelles et additionnelles pour permettre aux Parties qui sont des s en développement de faire face à la totalité des surcoûts convenus que leur ose la mise en oeuvre des mesures par lesquelles ils s'acquittent des

sont assurés selon des modalités qui reconnaissent les droits de propriété intellectuelle et sont compatibles avec leur protection adéquate et effectiv L'application du présent paragraphe sera conforme aux dispositions des paragraphes 3, 4 et 5 ci-après.

3. Chaque Partie contractante prend, comme il convient, les mesures législatives, administratives ou de politique générale voulues pour que soit assuré aux Parties contractantes qui fournissent des ressources génétiques, particulier celles qui sont des pays en développement, l'accès à la technolo utilisant ces ressources et le transfert de ladite technologie selon des modalités mutuellement convenues, y compris à la technologie protégée par de brevets et autres droits de propriété intellectuelle, le cas échéant par le biais des dispositions des articles 20 et 21, dans le respect du droit international et conformément aux paragraphes 4 et 5 ci-après.

4. Chaque Partie contractante prend, comme il convient, les mesures législatives, administratives, ou de politique générale, voulues pour que le secteur privé facilite l'accès à la technologie visée au paragraphe 1 ci-dessus, sa mise au point conjointe et son transfert au bénéfice tant des institutions gouvernementales que du secteur privé des pays en développement à cet égard, se conforme aux obligations énoncées aux paragraphes 1, 2 et 3 ci-dessus.

5. Les Parties contractantes, reconnaissant que les brevets et autres droi de propriété intellectuelle peuvent avoir une influence sur l'application de Convention, coopèrent à cet égard sans préjudice des législations nationales du droit international pour assurer que ces droits s'exercent à l'appui et n l'encontre de ses objectifs.

Article 17. Echange d'informations

1. Les Parties contractantes facilitent l'échange d'informations, provenan toutes les sources accessibles au public, intéressant la conservation et l'utilisation durable de la diversité biologique en tenant compte des besoins spéciaux des pays en développement.

2. Cet échange comprend l'échange d'informations sur les résultats des recherches techniques, scientifiques et socio-économiques ainsi que d'informations sur les programmes de formation et d'études, les connaissance spécialisées et les connaissances autochtones et traditionnelles en tant que telles ou associées aux technologies visées au paragraphe 1 de l'article 16. Cet échange comprend aussi, lorsque c'est possible, le rapatriement des informations.

Article 18. Coopération technique et scientifique

1. Les Parties contractantes encouragent la coopération technique et scientifique internationale dans le domaine de la conservation et de l'utilisation durable de la diversité biologique, au besoin par le biais des institutions nationales et internationales compétentes.

2. Chaque Partie contractante encourage la coopération technique et scientifique avec d'autres Parties contractantes, en particulier les pays en développement, pour l'application de la présente Convention, notamment par l'élaboration et l'application de politiques nationales. En encourageant cet coopération, il convient d'accorder une attention particulière au développeme et au renforcement des moyens nationaux par le biais de la mise en valeur des ressources humaines et du renforcement des institutions.

Article 15. Accès aux ressources génétiques

Étant donné que les États ont droit de souveraineté sur leurs ressources urelles, le pouvoir de déterminer l'accès aux ressources génétiques artient aux gouvernements et est régi par la législation nationale.

Chaque Partie contractante s'efforce de créer les conditions propres à iliter l'accès aux ressources génétiques aux fins d'utilisation logiquement rationnelle par d'autres Parties contractantes et de ne pas oser de restrictions allant à l'encontre des objectifs de la présente vention.

Aux fins de la présente Convention, on entend par ressources génétiques rnies par une Partie contractante, et dont il est fait mention dans le sent article et aux articles 16 et 19 ci-après, exclusivement les ressources sont fournies par des Parties contractantes qui sont des pays d'origine de ressources ou par des Parties qui les ont acquises conformément à la sente Convention.

L'accès, lorsqu'il est accordé, est régi par des conditions convenues d'un mun accord et est soumis aux dispositions du présent article.

L'accès aux ressources génétiques est soumis au consentement préalable né en connaissance de cause de la Partie contractante qui fournit lesdites sources, sauf décision contraire de cette Partié.

Chaque Partie contractante s'efforce de développer et d'effectuer des nerches scientifiques fondées sur les ressources génétiques fournies par utres Parties contractantes avec la pleine participation de ces Parties et, s la mesure du possible, sur leur territoire.

Chaque Partie contractante prend les mesures législatives, administratives de politique générale appropriées, conformément aux articles 16 et 19 et, le échéant, par le biais du mécanisme de financement créé en vertu des icles 20 et 21, pour assurer le partage juste et équitable des résultats de recherche et de la mise en valeur ainsi que des avantages résultant de tilisation commerciale et autre des ressources génétiques avec la Partie tractante qui fournit ces ressources. Ce partage s'effectue selon des alités mutuellement convenues.

Article 16. Accès à la technologie et transfert de technologie

Chaque Partie contractante, reconnaissant que la technologie inclut la technologie, et que l'accès à la technologie et le transfert de celle-ci re Parties contractantes sont des éléments essentiels à la réalisation des ectifs de la présente Convention, s'engage, sous réserve des dispositions du sent article, à assurer et/ou à faciliter à d'autres Parties contractantes ccès aux technologies nécessaires à la conservation et à l'utilisation able de la diversité biologique, ou utilisant les ressources génétiques sans ser de dommages sensibles à l'environnement, et le transfert desdites nnologies.

L'accès à la technologie et le transfert de celle-ci, tels que visés au agraphe 1 ci-dessus, sont assurés et/ou facilités pour ce qui concerne les s en développement à des conditions justes et les plus favorables, y compris es conditions de faveur et préférentielles s'il en est ainsi mutuellement venu, et selon que de besoin conformément aux mécanismes financiers établis termes des articles 20 et 21. Lorsque les technologies font l'objet de vets et autres droits de propriété intellectuelle, l'accès et le transfert

Article 13. Éducation et sensibilisation du public

Les Parties contractantes :

a) Favorisent et encouragent une prise de conscience de l'importance d la conservation de la diversité biologique et des mesures nécessaires à cet effet et en assurent la promotion par les médias, ainsi que la prise en compt de ces questions dans les programmes d'enseignement;

b) Coopèrent, selon qu'il conviendra, avec d'autres Etats et des organisations internationales, pour mettre au point des programmes d'éducatio et de sensibilisation du public concernant la conservation et l'utilisation durable de la diversité biologique.

Article 14. Études d'impact et réduction des effets nocifs

1. Chaque Partie contractante, dans la mesure du possible et selon qu'il conviendra :

a) Adopte des procédures permettant d'exiger l'évaluation des impacts l'environnement des projets qu'elle a proposés et qui sont susceptibles de nu sensiblement à la diversité biologique en vue d'éviter et de réduire au minim de tels effets, et, s'il y a lieu, permet au public de participer à ces procédures;

b) Prend les dispositions voulues pour qu'il soit dûment tenu compte d effets sur l'environnement de ses programmes et politiques susceptibles de nu sensiblement à la diversité biologique;

c) Encourage, sur une base de réciprocité, la notification, l'échange renseignements et les consultations au sujet des activités relevant de sa juridiction ou de son autorité et susceptibles de nuire sensiblement à la diversité biologique d'autres Etats ou de zones situées hors des limites de l juridiction nationale, en encourageant la conclusion d'accords bilatéraux, régionaux ou multilatéraux, selon qu'il conviendra;

d) Dans le cas d'un danger ou d'un dommage imminent ou grave trouvant origine sous sa juridiction ou son contrôle et menaçant la diversité biologiq dans une zone relevant de la juridiction d'autres Etats ou dans des zones situées en dehors des limites de la juridiction des Etats, en informe immédiatement les Etats susceptibles d'être touchés par ce danger ou ce domma et prend les mesures propres à prévenir ce danger ou ce dommage ou à en attén autant que possible les effets;

e) Facilite les arrangements nationaux aux fins de l'adoption de mesur d'urgence au cas où des activités ou des événements, d'origine naturelle ou autre, présenteraient un danger grave ou imminent pour la diversité biologiqu et encourage la coopération internationale en vue d'étayer ces efforts nation et, selon qu'il est approprié et comme en conviennent les Etats ou les organisations régionales d'intégration économique concernés, en vue d'établir des plans d'urgence communs;

2. La Conférence des Parties examine, sur la base des études qui seront entreprises, la question de la responsabilité et de la réparation, y compris remise en état et l'indemnisation pour dommages causés à la diversité biologique, sauf si cette responsabilité est d'ordre strictement interne.

Article 10. Utilisation durable des éléments constitutifs de la diversité biologique

Chaque Partie contractante, dans la mesure du possible et selon qu'il viendra :

a) Intègre les considérations relatives à la conservation et à tilisation durable des ressources biologiques dans le processus décisionnel ional;

b) Adopte des mesures concernant l'utilisation des ressources biologiques r éviter ou atténuer les effets défavorables sur la diversité biologique;

c) Protège et encourage l'usage coutumier des ressources biologiques formément aux pratiques culturelles traditionnelles compatibles avec les ératifs de leur conservation ou de leur utilisation durable;

d) Aide les populations locales à concevoir et à appliquer des mesures rectives dans les zones dégradées où la diversité biologique a été appauvrie;

e) Encourage ses pouvoirs publics et son secteur privé à coopérer pour tre au point des méthodes favorisant l'utilisation durable des ressources logiques.

Article 11. Mesures d'incitation

Chaque Partie contractante adopte, dans la mesure du possible et selon il conviendra, des mesures économiquement et socialement rationnelles itant à conserver et à utiliser durablement les éléments constitutifs de la ersité biologique.

Article 12. Recherche et formation

Les Parties contractantes, tenant compte des besoins particuliers des pays développement :

a) Mettent en place et poursuivent des programmes d'éducation et de mation scientifiques et techniques pour identifier et conserver la diversité logique et ses éléments constitutifs et en assurer l'utilisation durable, et ortent un appui à l'éducation et à la formation répondant aux besoins ticuliers des pays en développement;

b) Favorisent et encouragent la recherche qui contribue à conserver la ersité biologique et à en assurer l'utilisation durable, en particulier dans pays en développement, en se conformant entre autres aux décisions de la férence des Parties faisant suite aux recommandations de l'organe subsidiaire rgé de fournir des avis scientifiques, techniques et technologiques;

c) Conformément aux dispositions des articles 16, 18 et 20, encouragent xploitation des progrès de la recherche scientifique sur la diversité logique pour mettre au point des méthodes de conservation et d'utilisation able des ressources biologiques, et coopèrent à cet effet;

conservation et l'utilisation durable de la diversité biologique, compte tenu également des risques pour la santé humaine;

h) Empêche d'introduire, contrôle ou éradique les espèces exotiques qui menacent des écosystèmes, des habitats ou des espèces;

i) S'efforce d'instaurer les conditions nécessaires pour assurer la compatibilité entre les utilisations actuelles et la conservation de la diversité biologique et l'utilisation durable de ses éléments constitutifs;

j) Sous réserve des dispositions de sa législation nationale, respecte, préserve et maintient les connaissances, innovations et pratiques des communautés autochtones et locales qui incarnent des modes de vie traditionnels présentant un intérêt pour la conservation et l'utilisation durable de la diversité biologique et en favorise l'application sur une plus grande échelle avec l'accord et la participation des dépositaires de ces connaissances, innovations et pratiques et encourage le partage équitable des avantages découlant de l'utilisation de ces connaissances, innovations et pratiques;

k) Formule ou maintient en vigueur les dispositions législatives et autres dispositions réglementaires nécessaires pour protéger les espèces et populations menacées;

l) Lorsqu'un effet défavorable important sur la diversité biologique a été déterminé conformément à l'article 7, réglemente ou gère les processus pertinents ainsi que les catégories d'activités;

m) Coopère à l'octroi d'un appui financier et autre pour la conservation *in situ* visée aux alinéas a) à l) ci-dessus, notamment aux pays en développement.

Article 9. Conservation ex situ

Chaque Partie contractante, dans la mesure du possible et selon qu'il conviendra, et au premier chef afin de compléter les mesures de conservation *in situ* :

a) Adopte des mesures pour conserver *ex situ* des éléments constitutifs de la diversité biologique, de préférence dans le pays d'origine de ces éléments;

b) Met en place et entretient des installations de conservation *ex situ* et de recherche pour les plantes, les animaux et les micro-organismes, de préférence dans le pays d'origine des ressources génétiques;

c) Adopte des mesures en vue d'assurer la reconstitution et la régénération des espèces menacées et la réintroduction de ces espèces dans leur habitat naturel dans de bonnes conditions;

d) Réglemente et gère la collecte des ressources biologiques dans les habitats naturels aux fins de la conservation *ex situ* de manière à éviter que soient menacés les écosystèmes et les populations d'espèces *in situ*, excepté lorsque des mesures *ex situ* particulières sont temporairement nécessaires, conformément à l'alinéa c) ci-dessus;

e) Coopère à l'octroi d'un appui financier et autre pour la conservation *ex situ* visée aux alinéas a) à d) ci-dessus, et à la création et au maintien de moyens de conservation *ex situ* dans les pays en développement.

b) Intègre, dans toute la mesure possible et comme il convient, la servation et l'utilisation durable de la diversité biologique dans ses plans, grammes et politiques sectoriels ou intersectoriels pertinents.

Article 7. Identification et surveillance

Chaque Partie contractante, dans la mesure du possible et selon qu'il viendra, notamment aux fins des articles 8 à 10 :

a) Identifie les éléments constitutifs de la diversité biologique ortants pour sa conservation et son utilisation durable, en tenant compte de liste indicative de catégories figurant à l'annexe I.

b) Surveille par prélèvement d'échantillons et d'autres techniques, les ments constitutifs de la diversité biologique identifiés en application de linéa a) ci-dessus, et prête une attention particulière à ceux qui doivent rgence faire l'objet de mesures de conservation ainsi qu'à ceux qui offrent plus de possibilités en matière d'utilisation durable;

c) Identifie les processus et catégories d'activités qui ont ou risquent voir une influence défavorable sensible sur la conservation et l'utilisation able de la diversité biologique et surveille leurs effets par prélèvement chantillons et d'autres techniques.

d) Conserve et structure à l'aide d'un système les données résultant des ivités d'identification et de surveillance entreprises conformément aux néas a), b) et c) ci-dessus.

Article 8. Conservation in situ

Chaque Partie contractante, dans la mesure du possible et selon qu'il viendra :

a) Établit un système de zones protégées ou de zones où des mesures ciales doivent être prises pour conserver la diversité biologique;

b) Élabore, si nécessaire, des lignes directrices pour le choix, la ation et la gestion de zones protégées ou de zones où des mesures spéciales vent être prises pour conserver la diversité biologique;

c) Réglemente ou gère les ressources biologiques présentant une importance la conservation de la diversité biologique à l'intérieur comme à térieur des zones protégées afin d'assurer leur conservation et leur isation durable;

d) Favorise la protection des écosystèmes et des habitats naturels, ainsi le maintien de populations viables d'espèces dans leur milieu naturel;

e) Promeut un développement durable et écologiquement rationnel dans les s adjacentes aux zones protégées en vue de renforcer la protection de ces ières;

f) Remet en état et restaure les écosystèmes dégradés et favorise la nstitution des espèces menacées moyennant, entre autres, l'élaboration et plication de plans ou autres stratégies de gestion;

g) Met en place ou maintient des moyens pour réglementer, gérer ou riser les risques associés à l'utilisation et à la libération d'organismes nts et modifiés résultant de la biotechnologie qui risquent d'avoir sur vironnement des impacts défavorables qui pourraient influer sur la

Ressources génétiques : le matériel génétique ayant une valeur effective ou potentielle.

Technologie : toute technologie y compris la biotechnologie.

Utilisation durable : l'utilisation des éléments constitutifs de la diversité biologique d'une manière et à un rythme qui n'entraînent pas leur appauvrissement à long terme, et sauvegardent ainsi leur potentiel pour satisfaire les besoins et les aspirations des générations présentes et futures

Zone protégée : toute zone géographiquement délimitée qui est désignée, ou réglementée, et gérée en vue d'atteindre des objectifs spécifiques de conservation.

Article 3. Principe

Conformément à la Charte des Nations Unies et aux principes du droit international, les États ont le droit souverain d'exploiter leurs propres ressources selon leur politique d'environnement et ils ont le devoir de faire sorte que les activités exercées dans les limites de leur juridiction ou sous leur contrôle ne causent pas de dommage à l'environnement dans d'autres Etats dans des régions ne relevant d'aucune juridiction nationale.

Article 4. Champ d'application

Sous réserve des droits des autres États et sauf disposition contraire expresse de la présente convention, les dispositions de la Convention s'appliquent à chacune des Parties contractantes :

a) Lorsqu'il s'agit des éléments de la diversité biologique de zones situées dans les limites de sa juridiction nationale;

b) Lorsqu'il s'agit des processus et activités qui sont réalisés sous sa juridiction ou son contrôle, que ce soit à l'intérieur de la zone relevant de juridiction nationale ou en dehors des limites de sa juridiction nationale, indépendamment de l'endroit où ces processus et activités produisent leurs effets.

Article 5. Coopération

Chaque Partie contractante, dans la mesure du possible et selon qu'il conviendra, coopère avec d'autres Parties contractantes, directement ou, le ca échéant, par l'intermédiaire d'organisations internationales compétentes, dans des domaines ne relevant pas de la juridiction nationale et dans d'autres domaines d'intérêt mutuel, pour la conservation et l'utilisation durable de la diversité biologique.

Article 6. Mesures générales en vue de la conservation et de l'utilisation durable

Chacune des Parties contractantes, en fonction des conditions et moyens q lui sont propres :

a) Élabore des stratégies, plans ou programmes nationaux tendant à assu la conservation et l'utilisation durable de la diversité biologique ou adapte cette fin ses stratégies, plans ou programmes existants qui tiendront compte, entre autres, des mesures énoncées dans la présente Convention qui la concernent;

s techniques pertinentes, compte tenu de tous les droits sur ces ressources et
t techniques, et grâce à un financement adéquat.

Article 2. Emploi des termes

Aux fins de la présente Convention, on entend par :

otechnologie : toute application technologique qui utilise des systèmes
ologiques, des organismes vivants, ou des dérivés de ceux-ci, pour réaliser ou
difier des produits ou des procédés à usage spécifique.

nditions in situ : conditions caractérisées par l'existence de ressources
nétiques au sein d'écosystèmes et d'habitats naturels et, dans le cas des
pèces domestiquées et cultivées, dans le milieu où se sont développés leurs
ractères distinctifs.

nservation ex situ : la conservation d'éléments constitutifs de la diversité
ologique en dehors de leur milieu naturel.

nservation in situ : la conservation des écosystèmes et des habitats naturels
le maintien et la reconstitution de populations viables d'espèces dans leur
ieu naturel et, dans le cas des espèces domestiquées et cultivées, dans le
ieu où se sont développés leurs caractères distinctifs.

ersité biologique : Variabilité des organismes vivants de toute origine y
pris, entre autres, les écosystèmes terrestres, marins et autres écosystèmes
atiques et les complexes écologiques dont ils font partie; cela comprend la
ersité au sein des espèces et entre espèces ainsi que celle des écosystèmes.

système : le complexe dynamique formé de communautés de plantes, d'animaux et
micro-organismes et de leur environnement non vivant qui, par leur
eraction, forment une unité fonctionnelle.

èce domestiquée ou cultivée : toute espèce dont le processus d'évolution a
influencé par l'homme pour répondre à ses besoins.

itat : le lieu ou type de site dans lequel un organisme ou une population
ste à l'état naturel.

ériel génétique : le matériel d'origine végétale, animale, microbienne ou
re, contenant des unités fonctionnelles de l'hérédité.

anisation régionale d'intégration économique : toute organisation constituée
des Etats souverains d'une région donnée, à laquelle ces Etats membres ont
nsféré des compétences en ce qui concerne les questions régies par la
sente Convention et qui a été dûment mandatée, conformément à ses procédures
ernes, pour signer, ratifier, accepter, approuver ladite Convention ou y
érer.

s d'origine des ressources génétiques : pays qui possède ces ressources
étiques dans des conditions *in situ*.

s fournisseur de ressources génétiques : tout pays qui fournit des ressources
étiques récoltées auprès de sources *in situ*, y compris les populations
spèces sauvages ou domestiquées, ou prélevées auprès de sources *ex situ*,
elles soient ou non originaires de ce pays.

ources biologiques : les ressources génétiques, les organismes ou éléments
eux-ci, les populations, ou tout autre élément biotique des écosystèmes
t une utilisation ou une valeur effective ou potentielle pour l'humanité.

Reconnaissant également le rôle capital que jouent les femmes dans la conservation et l'utilisation durable de la diversité biologique et affirmant nécessité d'assurer leur pleine participation à tous les niveaux aux décision politiques concernant la conservation de la diversité biologique et à leur application,

Soulignant qu'il importe et qu'il est nécessaire de favoriser la coopération internationale, régionale et mondiale entre les États et les organisations intergouvernementales et le secteur non gouvernemental aux fins conservation de la diversité biologique et de l'utilisation durable de ses éléments,

Reconnaissant que le fait d'assurer des ressources financières nouvelles additionnelles ainsi qu'un accès satisfaisant aux techniques pertinentes devra influer sensiblement sur la mesure dans laquelle le monde sera à même de s'attaquer à l'appauvrissement de la diversité biologique,

Reconnaissant en outre que des moyens spéciaux sont nécessaires pour satisfaire les besoins des pays en développement, notamment la fourniture de ressources financières nouvelles et additionnelles ainsi qu'un accès approprié aux techniques pertinentes,

Notant à cet égard les conditions particulières des pays les moins avancé et des petits Etats insulaires,

Reconnaissant que des investissements importants sont nécessaires pour assurer la conservation de la diversité biologique, dont on peut escompter de nombreux avantages sur les plans environnemental, économique et social,

Reconnaissant que le développement économique et social et l'éradication la pauvreté sont les premières priorités des pays en développement qui prenner le pas sur toutes les autres,

Conscientes du fait que la conservation et l'utilisation durable de la diversité biologique revêtent la plus haute importance pour la satisfaction de besoins alimentaires, sanitaires et autres de la population de la planète, qui ne cesse de croître, et que l'accès aux ressources génétiques et à la technologie ainsi que leur partage sont de ce fait indispensables,

Notant qu'à terme la conservation et l'utilisation durable de la diversit biologique renforceront les relations amicales entre Etats et contribueront à paix de l'humanité,

Désireuses d'améliorer et de compléter les arrangements internationaux existant en matière de conservation de la diversité biologique et d'utilisatio durable de ses éléments,

Déterminées à conserver et à utiliser durablement la diversité biologique au profit des générations présentes et futures,

Sont convenues de ce qui suit :

Article premier. Objectifs

Les objectifs de la présente Convention, dont la réalisation sera conform à ses dispositions pertinentes, sont la conservation de la diversité biologiqu l'utilisation durable de ses éléments et le partage juste et équitable des avantages découlant de l'exploitation des ressources génétiques, notamment grâ à un accès satisfaisant aux ressources génétiques et à un transfert approprié

CONVENTION SUR LA DIVERSITÉ BIOLOGIQUE

Préambule

Les Parties contractantes,

Conscientes de la valeur intrinsèque de la diversité biologique et de la
eur de la diversité et de ses éléments constitutifs sur les plans
ronnemental, génétique, social, économique, scientifique, éducatif,
urel, récréatif et esthétique,

Conscientes également de l'importance de la diversité biologique pour
volution et pour la préservation des systèmes qui entretiennent la biosphère,

Affirmant que la conservation de la diversité biologique est une
ccupation commune à l'humanité,

Réaffirmant que les États ont des droits souverains sur leurs ressources
logiques,

Réaffirmant également que les Etats sont responsables de la conservation de
diversité biologique et de l'utilisation durable de leurs ressources
logiques,

Préoccupées par le fait que la diversité biologique s'appauvrit
sidérablement par suite de certaines des activités de l'homme,

Conscientes du fait que les renseignements et les connaissances sur la
ersité biologique font généralement défaut et qu'il est nécessaire de
elopper d'urgence les moyens scientifiques, techniques et institutionnels
res à assurer le savoir fondamental nécessaire à la conception des mesures
opriées et à leur mise en oeuvre,

Notant qu'il importe au plus haut point d'anticiper et de prévenir les
es de la réduction ou de la perte sensible de la diversité biologique à la
ce et de s'y attaquer,

Notant également que lorsqu'il existe une menace de réduction sensible ou
erte de la diversité biologique, l'absence de certitudes scientifiques
les ne doit pas être invoquée comme raison pour différer les mesures qui
ettraient d'en éviter le danger ou d'en atténuer les effets,

Notant en outre que la conservation de la diversité biologique exige
ntiellement la conservation *in situ* des écosystèmes et des habitats naturels
i que le maintien et la reconstitution de populations viables d'espèces dans
milieu naturel,

Notant en outre que des mesures *ex situ*, de préférence dans le pays
igine, revêtent également une grande importance,

Reconnaissant qu'un grand nombre de communautés locales et de populations
chtones dépendent étroitement et traditionnellement des ressources
ogiques sur lesquelles sont fondées leurs traditions et qu'il est
aitable d'assurer le partage équitable des avantages découlant de
ilisation des connaissances, innovations et pratiques traditionnelles
ressant la conservation de la diversité biologique et l'utilisation durable
es éléments,

CONVENTION SUR LA DIVERSITÉ BIOLOGIQUE

5 JUIN 1992

ANNEXE A

CONVENTION SUR LA DIVERSITÉ BIOLOGIQUE

JUIN 1992

En effet, les problèmes liés à l'adoption de modes de transport plus efficaces sur le plan nergétique sont surtout des problèmes d'attitude; les citoyens ont des habitudes tellement ancrées u'il est probable qu'aucune recommandation du Comité ne pourra les changer dans un avenir mmédiat. Il faudrait plutôt modifier en profondeur nos attitudes, nos mentalités et nos habitudes. elon le Comité, seule l'intégration totale des objectifs du développement durable à tous les rocessus décisionnels utilisés dans chaque secteur d'activités de la société canadienne permettra de ouver des solutions permanentes aux problèmes discutés à Rio.

l'énergie[95]. Le Comité croit que l'expansion et le renforcement des infrastructures de transport urbain dans les principales villes et agglomérations canadiennes encouragera ceux qui font la navette entre leur domicile et leur lieu de travail à se convertir au transport en commun et aidera le Canada à atteindre ses objectifs de réduction des gaz à effet de serre.

> Comme les transports urbains relèvent des gouvernements provinciaux, le gouvernement fédéral a toujours hésité à intervenir dans ce domaine, surtout ces dernières années, où l'austérité fiscale était le mot d'ordre. Mais rien dans la Constitution ne l'empêche d'invoquer son pouvoir de dépenser pour financer directement des projets dans ce secteur. Il s'agit de savoir s'il devrait le faire et s'il en a les moyens. Ce qui est certain, c'est que d'où qu'elles proviennent, les sommes qu'il faudra y investir au cours des quelques prochaines années seront, de l'avis de tous, importantes[96].

Le Comité reconnaît que la lutte contre les changements climatiques ne doit pas se faire uniquement dans le secteur du transport urbain, mais aussi dans l'ensemble du réseau national de transport public.

Le Comité appuie la Commission royale sur le transport des voyageurs au Canada lorsqu'elle recommande de chercher à persuader les usagers de réduire la pollution dont ils sont responsables, et pour ce faire, de s'assurer que ceux qui voyagent le moins n'assumeront pas les coûts de dépollution imposés par ceux qui voyagent davantage. Tous les modes de transport doivent être assujettis aux mêmes normes réglementaires[97].

Recommandation n° 23

Le Comité recommande que le gouvernement du Canada envisage la possibilité d'utiliser des instruments économiques comme les péages et les incitatifs fiscaux pour encourager le public à utiliser les réseaux de transport publics et les modes de transport plus respectueux de l'environnement.

Darrell Richards a proposé que le stationnement gratuit au travail soit considéré comme un avantage imposable et que des déductions d'impôt soient offertes à ceux qui achètent un laissez-passer pour les transports en commun. Le Comité convient que notre pays réduirait effectivement de beaucoup ses émissions de gaz à effet de serre si les Canadiens changeaient leurs habitudes de transport et se déplaçaient à pied, à vélo ou par les transports en commun plutôt qu'en voiture. Cependant, le Comité juge qu'il est pratiquement impossible d'appliquer un régime fiscal propre aux transports qui soit équitable. Pour reprendre les exemples donnés par Darrell Richards, l'automobiliste vivant dans une région non desservie par les transports en commun serait-il autant imposé que celui habitant à proximité d'un circuit d'autobus? Les déductions fiscales pour les laissez-passer des transports en commun ne seraient-elles pas discriminatoires à l'égard de ceux qui utilisent un mode de transport encore plus écologique, c'est-à-dire qui se rendent au travail à pied ou à vélo?

---

95 *Ibid.*, fascicule n° 48, le 30 novembre 1992, p. 21.

96 John Christopher, *Les transports au Canada: la situation actuelle*, Étude de fond BP-324F, Service de recherche, Bibliothèque d Parlement, Ottawa, décembre 1992.

97 Canada, Commission royale sur le transport des voyageurs au Canada, «*Directions, le rapport final de la Commission royale sur l transport des voyageurs au Canada : sommaire*», 1992.

et appareils afin de faire connaître leur consommation d'énergie, et (iii) resserre continuellement les normes minimales afin de suivre l'évolution des dernières techniques. De plus, le Comité recommande que le *Code national du bâtiment* soit examiné et mis à jour pour tenir compte de l'évolution des nouvelles techniques du bâtiment qui permettent d'accroître l'efficacité énergétique.

Le Canada a la mauvaise réputation de rejeter les plus importantes quantités de dioxyde de carbone par habitant. Dans une large mesure, il doit sa réputation à l'étendue du pays et aux grandes distances que voyageurs et marchandises doivent parcourir. Tous les Canadiens savent que nous devons améliorer l'efficacité de nos modes de transport. Cependant, selon Darrell Richards de Transport 2000, nos abus en matière de transport sont en grande partie attribuables aux attitudes des Canadiens et aux politiques publiques qui encouragent la population à utiliser les modes de transport les plus énergivores. Comme Darrell Richards l'a signalé au Comité :

> Pour réduire la consommation d'énergie et maîtriser ainsi le problème du réchauffement de la planète, il convient certes d'étudier les aspects techniques des transports mais plus encore d'en voir l'aspect humain, à savoir les comportements[92].

La première attitude à changer en Amérique du Nord est celle qui privilégie la voiture familiale, symbole de liberté et moyen de transport rapide et commode. C'est parce que la majorité des gens préfèrent prendre leur voiture que les gouvernements consacrent une part importante des recettes fiscales à l'entretien et à la construction des routes. L'amélioration du réseau routier encourage rarement les déplacements à vélo ou à pied. Darrell Richards soutient que :

> Nous devons amener les gens à changer de moyens de transport et adopter la marche, la bicyclette, le transport urbain, le train et l'autobus. Pour cela, nous devons influer sur les attitudes culturelles qui se concrétisent en politiques gouvernementales et qui empêchent les gens d'avoir recours, à conditions égales, à la bicyclette, à la marche, au transport urbain, au train ou à l'autobus[93].

Selon Darrell Richards, pour changer les habitudes des gens, il faut avant tout offrir à la population le réseau nécessaire. Tout comme il existe des réseaux routiers pour accélérer les déplacements des automobilistes d'un point à un autre, les piétons, les cyclistes et les passagers des transports en commun ont besoin de réseaux bien à eux qui soient sécuritaires, pratiques et adaptés à leurs besoins. Pour atteindre cet objectif, on doit d'abord réorienter les recettes fiscales et concevoir un régime fiscal plus équitable pour ceux qui se rendent au travail à pied, à vélo ou par les transports en commun. Deux autres témoins ont aussi fait mention de la nécessité de réorienter les recettes fiscales. Selon Janine Ferretti, l'affectation de rentrées fiscales au nouveau programme gouvernemental de réfection des routes et des aéroports constitue une forme de subvention qui contribue à la détérioration de l'environnement[94]. Deborah Stine a quant à elle mentionné que le renforcement du soutien que le gouvernement fédéral et les États accordent aux transports en commun était l'une des recommandations spécifiques que son groupe d'étude avait formulées au gouvernement américain dans le domaine de la conservation et de l'utilisation efficace de

---

[92] *Procès-verbaux et témoignages du Comité permanent de l'environnement*, fascicule nº 48, le 30 novembre 1992, p. 50.

[93] *Ibid.*, p. 51.

[94] *Ibid.*, fascicule nº 46, le 17 novembre 1992, p. 18.

Recommandation n° 21

Le Comité recommande que le gouvernement du Canada établisse un programme de temporarisation afin (i) d'établir une base de données sur les émissions de gaz à effet de serre, (ii) de rassembler des rapports sur la réduction des émissions, (iii) d'attribuer une valeur aux activités menées afin de réduire les émissions, et (iv) de créditer rétroactivement aux entreprises les réductions qu'elles auront réalisées, une fois qu'un instrument économique approprié aura été mis en oeuvre.

Un des obstacles à la présence accrue sur le marché d'appareils, d'outils, de pompes et de chaudières à haut rendement énergétique est leur coût plus élevé à l'achat. Comme l'a souligné Deborah Stine :

> Pourquoi un propriétaire payerait-il pour une chaudière plus efficace quand c'est son locataire qui paye la facture d'électricité[91]?

Le Comité reconnaît que l'adoption récente du projet de loi C-41, *Loi sur l'efficacité énergétique* (Loi concernant l'efficacité énergétique des matériels consommateurs d'énergie et l'emploi des énergies de substitution) établit bien des normes minimales en matière de rendement énergétique pour une vaste gamme de produits et d'appareils. En outre, les étiquettes sur la consommation d'énergie renseignent le consommateur sur les économies d'énergie à long terme qu'il réalisera en achetant des produits ayant un bon rendement énergétique. Toutefois, la loi ne fait rien pour aider les consommateurs, surtout ceux qui disposent de moyens financiers limités, à surmonter le problème de l'investissement initial. Il faut établir une politique financière pour réduire l'avantage concurrentiel dont jouissent les produits inefficaces sur le plan énergétique. Pour résoudre ce problème, on pourrait frapper d'une certaine pénalité financière ces appareils inefficaces. Cette mesure éliminerait l'attrait financier dont bénéficient ces appareils, mais ne ferait rien pour rendre les produits éconergétiques plus accessibles aux consommateurs ayant des moyens limités. Selon le Comité, les instruments économiques devraient nous fournir une solution; aussi, il engage le gouvernement à tenter de résoudre cette difficulté du coût d'achat plus élevé lorsqu'il élaborera une série d'instruments économiques efficaces.

Le Comité note que la *Loi sur l'efficacité énergétique* n'impose pas de normes minimales de rendement énergétique pour les produits et appareils plus petits. Ainsi, il existe bien des normes minimales pour les réfrigérateurs domestiques et des étiquettes sur la consommation d'énergie sont collées sur ceux-ci. Par contre, aucune norme minimale et étiquette sur la consommation d'énergie n'existe pour les petits réfrigérateurs utilisés dans les bars. Le Comité est d'avis que le gouvernement du Canada devrait améliorer la *Loi sur l'efficacité énergétique* en mettant continuellement à jour les normes sur le rendement énergétique et en appliquant les règlements sur l'efficacité énergétique et les règles d'étiquetage à tous les produits consommant de l'énergie.

Recommandation n° 22

Le Comité recommande que le gouvernement du Canada (i) établisse des normes minimales de rendement énergétique pour tous les produits et appareils consommant de l'énergie, (ii) prévoit l'apposition d'étiquettes sur tous ces produits

---

[91] D. Stine, *Scientific Assessment and Approaches to Curtailing Global Warming*, mémoire présenté au Comité permanent de l'environnement de la Chambre des communes, le 30 novembre 1992, p. 6.

Où le Canada devrait-il investir pour obtenir le meilleur rendement sur le plan des économies d'énergie et de la réduction des émissions de gaz à effet de serre? Cette question, apparemment simple, soulève des problèmes à la fois pratiques et éthiques. Le Canada devrait-il s'employer d'abord à mettre de l'ordre dans ses propres affaires, pour profiter du même coup d'économies d'énergie, d'une compétitivité accrue et d'une réputation de chef de file mondial dans le domaine? Ou devrait-il plutôt investir là où les résultats seraient les plus grands? On sait par exemple que la conservation et le reboisement de la forêt tropicale constituent un moyen plus efficace de fixer le carbone que la plantation d'arbres dans la forêt boréale canadienne. De plus, une somme investie dans la modernisation d'une centrale au charbon en Chine permettrait de réduire davantage les émissions de polluants gazeux que si elle avait été consacrée à la rénovation d'une centrale relativement moderne au Canada.

Deborah Stine a souligné que cette question est très difficile à résoudre sur le plan politique. Il est nettement plus économique d'aider un pays en développement parce que les réductions des émissions de gaz à effet de serre qu'on peut y réaliser sont très importantes. Cependant, on finance alors l'accroissement du rendement énergétique d'un pays tiers sans paraître en tirer profit. En revanche, Jim Leslie a toutefois présenté un autre aspect de la question :

> Si les États-Unis mettent en oeuvre une politique internationale et accordent des crédits compensatoires à leurs entreprises pendant que le Canada applique uniquement une politique de réduction nationale, notre compétivité est menacée[89].

Le Comité reconnaît qu'il n'existe probablement pas de solution précise à ce problème. Toutefois, tout comme les témoins qu'il a entendus ont recommandé le recours à un ensemble de mesures de réduction pour lutter contre le réchauffement de la planète, il croit qu'il serait dans l'intérêt de tous d'adopter un amalgame de mesures nationales et internationales. Le Comité estime qu'il est essentiel que le gouvernement canadien tente d'élaborer une politique équilibrée et mixte (mesures nationales et internationales) de réduction des émissions de gaz à effet de serre qui permette à notre pays de tirer profit de certaines mesures d'atténuation tout en tenant compte des interventions nécessaires à l'échelle internationale.

Jim Leslie a signalé au Comité que la nouvelle loi américaine sur l'énergie renferme un certain nombre de dispositions portant sur les changements climatiques. La loi encourage notamment la réduction volontaire des émissions de gaz à effet de serre.

> Ce projet de loi contient en effet des dispositions prévoyant le recensement et le compte rendu volontaire des émissions de gaz à effet de serre ainsi que des mesures de réduction qui sont prises, notamment pour ce qui est des réductions annuelles des émissions et des différentes mesures de neutralisation du gaz carbonique[90].

Jim Leslie est convaincu de la nécessité d'un programme semblable au Canada. Le Comité estime que si l'on promet aux entreprises de leur créditer rétroactivement les réductions de leurs émissions de gaz à effet de serre, on incitera les plus dynamiques d'entre elles à prendre immédiatement des mesures en ce sens.

---

[89] *Ibid.*, p. 27.

[90] *Ibid.*, p. 24.

> Selon nous, les éléments clés qui ressortent de la convention sur le changement climatique sont la rentabilité des coûts, l'exhaustivité et l'application conjointe.
>
> Nous considérons que la meilleure façon d'assurer la rentabilité des coûts, c'est de faire appel à des instruments économiques impliquant une action souple, rentable, innovatrice de la part de nombreux décideurs.
>
> Pour ce qui est de l'exhaustivité, il est particulièrement important de répertorier et de faire le compte de tous les gaz à effet de serre, de toutes les sources, de tous les puits et de tous les réservoirs, afin de tenir compte de tous les facteurs qui ont trait à cette question et de mener une action rentable.
>
> L'application conjointe vise à tirer parti d'une action globale, et non pas simplement nationale ou régionale. Pour nous, les bénéfices d'une application conjointe englobent le transfert de crédits des pays développés aux pays du Sud et la coopération technique entre le Nord et le Sud[87].

Toujours au sujet des instruments économiques, Erik Haites a expliqué comment une taxe sur le carbone et un programme d'échange de droits d'émission pourraient faciliter le transfert de ressources aux pays en développement :

> Ils incitent à la conversion et à l'adoption de mesures d'efficacité énergétique et permettent également de transférer les ressources aux pays en voie de développement.
>
> La taxe sur les hydrocarbures dégagerait des recettes pouvant être versées à un fonds de protection de l'environnement. Pour ce qui est des permis négociables, nous pourrions permettre aux sources canadiennes de respecter leurs limites d'émission en exigeant des permis des pays en voie de développement. Il faudra de toute évidence acheter ces permis, ce qui représentera un transfert de ressources, mais sans passer par une comptabilité publique et un système fiscal[88].

Tout le monde convient que les instruments économiques pourraient contribuer à résoudre de nombreux problèmes environnementaux. Toutefois, on reconnaît aussi que notre connaissance des instruments économiques est encore bien rudimentaire et qu'il y a encore beaucoup à accomplir pour parfaire ces outils. En 1992, le gouvernement fédéral a publié un document de travail intitulé *Les instruments économiques et la protection de l'environnement.* Certains témoins et un des membres du Comité se sont toutefois plaints que le gouvernement fédéral tarde à donner suite à ce document et à élaborer une série d'instruments économiques efficaces.

Recommandation n° 20

Le Comité recommande que le gouvernement du Canada, de concert avec tous les intervenants du secteur (industrie, groupes environnementaux et gouvernements provinciaux, territoriaux et municipaux), (i) accélère la mise au point d'une série d'instruments économiques efficaces pour lutter contre les émissions de gaz à effet de serre, (ii) teste ces concepts dans des projets pilotes limités et (iii) diffuse les connaissances ainsi acquises à tous les pays par l'intermédiaire de la Commission du développement durable.

---

[87] *Ibid.*, fascicule n° 48, le 30 novembre 1992, p. 23-24.

[88] *Ibid.*, p. 16.

Erik Haites pour sa part a proposé qu'au cours de la présente décennie, nous commencions par ecourir aux mesures qui ne coûtent rien tout en finançant les travaux de recherche-développement écessaires à l'élaboration d'une seconde série de mesures peu ou pas coûteuses. Le Comité est 'avis qu'il faudrait mettre davantage l'accent sur la recherche afin de stimuler la mise au point 'une deuxième génération de technologies éconergétiques.

Recommandation n° 19

Le Comité recommande que le gouvernement du Canada encourage les initiatives de recherche des secteurs public et privé qui visent la conception et la mise en place d'une deuxième génération de technologies éconergétiques d'ici l'an 2000.

CONSIDÉRATIONS PRATIQUES ET ORIENTATION GÉNÉRALE

Dans son rapport de 1991, *En rupture d'équilibre — Le risque de changements climatiques réversibles*, le Comité de l'environnement décrit un bon nombre, voire la plupart, des options 'atténuation qui lui ont été présentées au cours de sa dernière étude. On sait toutefois que la majorité es mesures d'atténuation possibles ont déjà été bien étudiées, soumises à des analyses économiques t classées par ordre de priorité. Selon le Comité, la principale question qui se pose aux décideurs 'est pas tant de savoir ce qu'il faut faire, mais comment le faire. Quels sont les obstacles à surmonter t quelles sont les politiques à élaborer pour faciliter le changement?

Deux témoins entendus par le Comité ont soulevé la même préoccupation. En effet, les eprésentants de *TransAlta*, une importante société d'électricité, et ceux des Associations anadienne et ontarienne de camionnage ont fait observer qu'il était inacceptable qu'on mette en euvre une politique diminuant leur compétitivité à l'échelle nationale ou internationale. En effet, industrie du camionnage s'inquiète beaucoup — et c'est normal — de l'effet d'une éventuelle taxe ur le carbone. Au sujet de cette taxe, le ministre Jean Charest a apporté les précisions suivantes :

> Il faut retenir que, au Canada, une taxe sur le carbone ne serait pas appliquée de la même manière que dans d'autres pays. Notre système de distribution de carburant au détail est déjà largement exploité à des fins fiscales par les gouvernements provinciaux et fédéral. Nous devrons évaluer très attentivement l'opportunité d'aller encore plus loin dans la même direction. Je puis vous dire que le gouvernement n'envisage certainement pas une taxe sur le carbone dans le contexte actuel. Nous n'envisageons pas de nouvelles taxes pour le moment[86].

Les représentants du secteur industriel et des ONG qui ont témoigné devant le Comité 'entendaient tous pour dire que la mise en oeuvre d'une juste combinaison d'instruments conomiques constituait le meilleur moyen de réduire d'une manière rentable les émissions de gaz à ffet de serre. Jim Leslie, vice-président principal, Services des politiques chez *TransAlta Utilities*, a ien expliqué pourquoi il fallait avoir recours aux instruments économiques :

> Depuis un certain temps, nous faisons valoir auprès du gouvernement, de notre industrie et de toutes les parties prenantes en général, l'intérêt et la possibilité d'unir l'action de tous les agents économiques sur le marché pour régler des questions liées à l'environnement, telles que le changement climatique.

---

[86] *Procès-verbaux et témoignages du Comité permanent de l'environnement*, fascicule n° 45, le 16 novembre 1992, p. 31.

obstacles à une plus grande pénétration du marché. Ainsi, l'ajout de 20 $ à la facture d'épicerie hebdomadaire pour l'achat d'une ampoule fluorescente compacte est difficile à justifier pour le consommateur s'il ne dispose pas de données précises sur les économies que cet achat lui permettra de réaliser. Selon Deborah Stine, il faut concevoir des programmes d'information et d'éducation du public[85]. Le gouvernement canadien aide déjà le consommateur à choisir des produits qui sont moins nuisibles à l'environnement. En effet, grâce au Programme de choix environnemental, les produits sont soumis à un ensemble de critères permettant d'évaluer leur cycle de vie environnemental. Ceux qui respectent les critères d'attestation sont identifiés par l'Éco-Logo, en l'occurrence trois colombes entrelacées de manière à former une feuille d'érable. Même si les efforts déployés dans le cadre de ce programme sont louables, les responsables de son application semblent hésitants à diffuser des renseignements sur les avantages à long terme des produits éconergétiques, à rassembler et à publiciser les exemples de réussites dans le domaine des économies d'énergie et à faire en sorte que l'information rejoigne non seulement le consommateur, mais aussi les secteurs industriel et commercial.

Recommandation n° 18

Le Comité recommande que le gouvernement du Canada établisse un programme ou élargisse le mandat d'un programme existant soit : (i) documenter les réussites dans le domaine des mesures d'économie d'énergie, (ii) maintenir une liste des programmes d'accroissement du rendement énergétiques offerts par les gouvernements et les sociétés d'électricité, (iii) réaliser des analyses des coûts-avantages et des délais de récupération des investissements pour les nouveaux produits et les nouvelles technologies éconergétiques, et (iv) diffuser efficacement cette information dans le grand public ainsi que dans les secteurs industriel et commercial.

Selon le document *1992 IPCC Supplement*, le réchauffement d'environ un demi-degré que nous avons connu au cours du siècle dernier se situe dans les limites des variations climatiques naturelles. Cependant, les données accumulées laissent aussi entendre que le réchauffement pourrait ne pas être plus marqué en raison d'autres facteurs liés aux activités humaines. La réduction du forçage radiatif du climat attribuable à l'appauvrissement de la couche d'ozone en est un exemple.

Le Comité reconnaît la prépondérance des données scientifiques et croit que les conséquences possibles des changements climatiques nous obligent à prendre des mesures avant de disposer de preuves scientifiques du phénomène. On trouve énormément de partisans du «principe de la prévention» voulant que, dans le doute, il vaille mieux agir qu'attendre. La mise en oeuvre de mesures d'atténuation qui ne coûtent rien constitue le geste le plus sage que nous puissions poser dans un premier temps. Les environnementalistes et certains membres du Comité ont toutefois l'impression qu'il faudrait faire davantage et prendre d'autres mesures d'atténuation même si leur coût net peut être élevé.

---

[85] D. Stine, *Scientific Assessment and Approaches to Curtailing Global Warming*, mémoire présenté au Comité permanent de l'environnement de la Chambre des communes, le 30 novembre 1992, p. 5.

Recommandation nº 17

Pour souligner que le réseau de distribution de l'électricité constitue un actif d'importance nationale et afin de faciliter la réduction des émissions de gaz à effet de serre, le Comité recommande que le gouvernement du Canada collabore avec les gouvernements provinciaux et territoriaux afin de permettre un meilleur accès au réseau ainsi que l'attribution d'une juste valeur marchande à l'électricité produite par des centrales indépendantes à partir de produits récupérés et de sources d'énergie renouvelables.

Bon nombre des initiatives décrites par Deborah Stine pour accroître le rendement énergétique ans les secteurs de la construction, de l'industrie et du commerce ont déjà été entreprises au Canada vec beaucoup de succès. Le Canada a toujours été et continue d'être un chef de file mondial dans la onception de bâtiments éconergétiques et les normes en la matière. Nos normes techniques R-2000 ermettent d'importantes économies d'énergie tout en augmentant relativement peu sur les coûts de onstruction[80, 81].

La gestion énergétique s'avère nettement rentable pour les administrateurs d'hôpitaux, 'hôtels, de centres de congrès, de complexes de bureaux et d'écoles[82]. Par exemple, le conseil colaire de Frontenac a mis en oeuvre un programme quadriennal d'amélioration de l'efficacité nergétique dans ses 50 écoles. Le programme a coûté environ un million de dollars, mais a permis es économies de 1,2 million pendant la même période[83]. L'Université de Guelph a reçu une remise e 200 000 $ d'Hydro-Ontario après qu'elle eut investi 400 000 $ dans l'achat d'une nouvelle pompe vitesse variable pour son système centrale de chauffage et de climatisation. La nouvelle pompe fait arier le débit d'eau dans le système en fonction des besoins de climatisation et de chauffage. Son tilisation permet à l'Université d'économiser 100 000 $ par année en frais d'électricité.

Dans les secteurs résidentiel et commercial, des économies d'énergie peuvent être réalisées râce à l'achat d'ampoules fluorescentes efficaces. Ainsi, le remplacement d'une ampoule ıcandescente de 75 watts par une ampoule fluorescente compacte de 15 watts procure la même ıtensité de lumière pendant une période 13 fois plus longue, tout en réduisant la consommation 'énergie de 80 à 90 p. 100 pendant toute la durée de vie de l'ampoule[84].

Puisqu'il existe tellement de moyens d'accroître le rendement énergétique des divers appareils dispositifs de manière à non seulement préserver l'environnement, mais aussi économiser de argent relativement rapidement, il est surprenant qu'il n'y ait pas plus de consommateurs et 'entreprises qui veulent profiter de ces possibilités. Le manque d'information précise et d'accès ıcile au sujet des coûts-avantages de ces nouveaux produits éconergétiques constitue l'un des

---

[0] L.C. Myers, *L'efficacité énergétique : Potentiel d'accroissement*, Étude de fond 310F, Service de recherche, Bibliothèque du Parlement, Ottawa, septembre 1992.

[1] Jack Cole, gestionnaire responsable du Programme de la maison R-2000 à Énergie, Mines et Ressources Canada signale qu'un peu plus de 1 p. 100 des nouvelles maisons unifamiliales, jumelées et en rangée construites au Canada en 1992 respectaient les normes R-2000. Les frais supplémentaires liés au respect de ces normes varient entre deux et cinq pour cent du coût total de construction.

[2] L.C. Myers (1992).

[3] «*Electric Options*», Hydro-Ontario, nº 45, septembre 1990.

[4] J. Cherfas, «*Skeptics and Visionaries Examine Energy Saving*», Science, vol. 251, le 11 janvier 1991, p. 154-156.

Recommandation n° 16

Le Comité recommande que le gouvernement du Canada appuie l'adoption des carburants de remplacement et des nouvelles techniques de transport en convertissant le plus grand nombre possible de véhicules fédéraux aux carburants de remplacement, et en augmentant tous les ans le pourcentage des véhicules fonctionnant à l'aide de ces carburants au sein du parc fédéral, de manière à ce que, lorsque cela est réalisable, ce type de véhicule représente la quasi-totalité des achats de véhicules neufs d'ici 1998.

Deborah Stine a mentionné au Comité que des économies nettes seraient aussi réalisables condition d'améliorer grandement les procédés industriels, de mettre au point des systèmes d cogénération et de récupération d'énergie et de concevoir des moteurs, des systèmes d'entraînemen électriques et des chaudières plus efficaces. L'utilisation du gaz naturel et du mazout au lieu d l'électricité pour faire fonctionner les appareils et les systèmes de chauffage des immeubles devrai permettre de réduire les émissions de 890 millions de tonnes par année, ce qui équivaut à un économie nette de 62 $ US la tonne. Toutefois, le remplacement du charbon par le gaz naturel ou l pétrole pour produire de l'électricité entraînerait un coût net de 30 à 70 $ US la tonne de ga carbonique non émis. L'étude américaine montre aussi que le remplacement du charbon utilisé pou la production d'électricité par une autre forme d'énergie non émettrice de gaz carbonique (énergi nucléaire, solaire ou éolienne) permettrait de réduire les émissions de près d'un milliard de tonne par année, mais entraînerait des dépenses supplémentaires de 30 milliards de dollars US par année[77] Au Canada, en 1991, l'électricité a été produite à partir d'énergie nucléaire (16 p. 100), d combustibles fossiles (22 p. 100) (16,7 p. 100 pour le charbon) et d'installations hydroélectrique (62 p. 100)[78].

De même, la conversion des grandes centrales thermiques canadiennes réduirait les émission de gaz à effet de serre, mais elle entraînerait un coût net. Cependant, le Canada est bel et bien e mesure de produire une plus grande proportion de son électricité au moyen de procédés moin polluants et à un coût inférieur. Contrairement aux sociétés d'électricité américaines, les entreprise monopolistes canadiennes ne sont pas obligées par la loi d'acheter de l'électricité auprès d producteurs indépendants. Dans son mémoire, Louise Comeau, coordonnatrice de la campagne su les changements climatiques du Sierra Club, réclame de permettre aux petites centrale indépendantes d'avoir accès au réseau[79]. La garantie d'accès au réseau donnerait aux municipalité et aux entrepreneurs un nouvel incitatif pour exploiter un certain nombre de sources d'énergie au fins de la production d'électricité (gaz naturel produit par les usines de traitement des eaux usées e les décharges), rejets thermiques des industries, et des sources renouvelables comme la biomass ainsi que le vent et le soleil.

---

77 Panel on Policy Implications of Greenhouse Warming, *Policy Implications of Greenhouse Warming—Mitigation, Adaptation, and the Science Base*, National Academy Press, Washington (D.C.), 1992, chapitre 6, p. 48-64.

78 Énergie, Mines et Ressources Canada, *L'énergie électrique au Canada, 1991*, Ottawa, 1992, p. 39-46.

79 Louise Comeau, *Mesure palliative : Les incidences économiques de la mise en oeuvre de la Convention cadre sur les changements climatiques,* mémoire au Comité permanent de l'environnement, en annexe aux *Procès-verbaux et témoignages du Comité permanent de l'environnement*, fascicule n° 48A, le 30 novembre 1992, p. 9

Recommandation n° 15

Le Comité recommande que le gouvernement du Canada passe progressivement à une norme de consommation de carburant de 7,2 litres aux 100 km pour les automobiles, et qu'il resserre régulièrement cette norme pour suivre l'évolution des nouvelles technologies.

Le Comité continue à exhorter le gouvernement et l'industrie à se concerter afin d'appuyer les nergies de remplacement (énergie solaire, énergie éolienne et hydrogène) par le financement de ravaux de recherche et de développement dans ces domaines. Afin de passer progressivement à une orme de 7,2 litres aux 100 km pour la consommation moyenne de carburant des automobiles, le Comité rappelle la recommandation qu'il formulait dans le rapport intitulé *De la parole aux actes* décembre 1992) au sujet des carburants de remplacement et des nouvelles techniques de transport batterie/pile à combustible) :

> L'adoption de la norme californienne sur les émissions des automobiles par un certain nombre d'États du nord-est des États-Unis crée un stimulant unique en vue de la mise au point de techniques de transport non polluantes. D'ici 1999, 2 p. 100 des voitures vendues en Californie devront être mues à l'électricité. Cette proportion passera à 5 p. 100 en 2001 et à 10 p. 100 en 2003. D'autres mesures ont aussi été prises concernant les carburants de remplacement comme l'alcool ou le gaz naturel. La conjoncture ne demeurera que peu de temps favorable à l'innovation technique et d'autres s'empresseront d'exploiter ce filon. Par conséquent, le Sous-comité recommande que le gouvernement fédéral, indépendamment des politiques économiques en vigueur, accroisse l'aide fournie pour les travaux de recherche-développement menés à court terme sur les techniques de transport non polluantes et en particulier sur les carburants de remplacement et sur les techniques de transport électrique (batterie/pile à combustible)[73].

En vertu du programme fédéral américain d'accroissement du rendement énergétique des éhicules, le 17 avril 1991, les organismes fédéraux ont reçu instruction (dans le cadre du décret-loi ur la gestion fédérale de l'énergie diffusé par le président George Bush) de réduire d'ici 1995 la onsommation d'essence et de carburant diesel d'au moins 10 p. 100 par rapport aux niveaux de 991. Le décret-loi 12759 pris le même jour oblige le gouvernement fédéral à acquérir le plus apidement possible des véhicules fonctionnant au moyen d'un carburant de remplacement. Le ouvernement américain prévoit que 50 p. 100 du parc fédéral sera composé de ce type de véhicules n 1998[74]. Le 31 janvier 1992, ces véhicules représentaient environ 8,2 p. 100 du parc du ouvernement fédéral américain et on prévoyait faire passer ce pourcentage à 20,2 p. 100 d'ici la fin e 1993[75]. Les chiffres de 1990 pour le Canada révèlent que 3,1 p. 100 du parc du gouvernement édéral était composé de tels véhicules, exclusion faite du ministère de la Défense nationale et du inistère des Transports[76].

---

[73] Comité permanent de l'environnement de la Chambre des communes, *De la parole aux actes*, décembre 1992, p. 32.

[74] Government of the United States, *National Energy Strategy, Powerful Ideas for America, One Year Later*, février 1992, p. 18-19.

[75] *Ibid.*

[76] Communication personnelle, Marie Schingh, Conseillère, énergies de remplacement, Direction de la technologie de l'efficacité énergétique et des énergies de remplacement, Énergie, Mines et Ressources, le 17 février 1993.

soutenant que ses auteurs n'ont pas tenu compte, dans ce processus décisionnel environnemental, d facteurs comme la sécurité, le confort des consommateurs et le comportement du marché[67]. Il fau toutefois souligner qu'il est probablement faux de prétendre que la sécurité des automobiles ait p diminuer, compte tenu du fait qu'aux États- Unis, entre 1975 et 1988, le poids moyen des voitures diminué de 455 kg, leur rendement énergétique a doublé et le nombre de morts sur la route a chuté d 40 p. 100[68].

En 1982, le gouvernement fédéral a adopté une série de projets de loi dans le domaine d l'énergie, dont le projet de loi C-107, la *Loi sur les normes de conservation de carburant de véhicules automobiles*, qui portait sur le rendement énergétique des automobiles. Le projet de lo visait à imposer des normes obligatoires sur la consommation moyenne de carburant pour toutes le voitures vendues sur le marché canadien. Les fabricants d'automobiles canadiens s'opposaient à l promulgation de cette loi. Ils ont donc proposé de volontairement diminuer la consommatio moyenne de carburant de leurs véhicules jusqu'au niveau proposé par règlement ou mêm davantage. Les véhicules ont toujours respecté ou surpassé les normes établies. Selon de fonctionnaires du ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources, la consommation moyenn de carburant de tous les nouveaux véhicules vendus au Canada a chaque année été inférieure a niveau établi par le ministère. En fait, l'objectif de 1989 était de 8,6 litres aux 100 kilomètres[69] et l consommation moyenne s'élevait à 8,2 litres aux 100 kilomètres. Au mois d'avril 1993, le projet d loi C-107 n'avait pas encore été promulgué et n'avait donc pas force de loi. Le gouvernement a établ des normes de consommation du carburant de plus en plus exigeantes et vérifie annuellement l consommation des véhicules.

On reconnaît que l'objectif de 7,2 litres aux 100 km est réalisable avec la technologie actuelle Ces gains au chapitre du rendement énergétique peuvent être obtenus sans modifier la compositio de l'ensemble du parc automobile, soit grâce à une meilleure conception des moteurs et à un amélioration des groupes motopropulseurs, des transmissions et de l'aérodynamique des voitures[70] L'un des problèmes liés à l'amélioration du rendement des véhicules réside dans le fait qu'il faut de années avant que les effets ne se fassent pleinement sentir. En Amérique du Nord, il faut de 4 à 5 an avant qu'un nouveau prototype n'entre en production[71]. En outre, le délai de remplacement de voitures de promenade est long, soit de l'ordre de 7 à 8 ans[72]. En conséquence, pour obtenir un réduction des émissions de gaz carbonique des automobiles d'ici l'an 2000, il faudrait établir au plu vite une nouvelle norme sur la consommation moyenne de carburant.

---

67 E.S. Rubin, *et al.*, «Realistic mitigation options for global warming», *Science*, vol. 257, le 10 juillet 1992, p. 148-149 et 261-266.

68 Michael Shepard, «How to Improve Energy Efficiency», *Issues in Science and Technology*, été 1991, p. 87.

69 Communication personnelle, Anthony Taylor, directeur, Carburants de transport, Direction de l'efficacité énergétique et des énergies de remplacement, Énergie, Mines et Ressources Canada, le 5 janvier 1993.

70 E.S. Rubin, *et al.* (1992).

71 A.M. Altshuler, *et al.*, *The Future of the Automobile*, Cambridge, Massachusetts, MIT Press, 1984.

72 M.C. Holcomb, *et al*, *Transportation Energy Date Book: Edition 9,* Report ORNL-6325. Préparé pour le U.S. Department of Energy, Oak Ridge National Laboratory, Oak Ridge, Tennessee, 1987.

> C'est pourquoi j'ai le sentiment que ces études analytiques ont tendance à sous-estimer le coût[62].

rik Haites estime toutefois que l'objectif énoncé dans le *Plan vert* peut être atteint d'ici l'an 2000 à n coût raisonnable.

> Les trois grandes méthodes qui s'offrent à nous sont l'amélioration du rendement énergétique, la substitution des combustibles, c'est-à-dire délaisser les combustibles à forte intensité carbonique en faveur de combustibles à faible intensité carbonique, et d'autres méthodes d'atténuation, comme le reboisement, afin de contrebalancer les émissions de dioxyde de carbone[63].

Selon l'administration américaine précédente (Bush-Quayle), les connaissances scientifiques ur les changements climatiques planétaires étaient encore trop rudimentaires et imprécises pour ıstifier l'adoption de programmes de stabilisation des gaz à effet de serre[64, 65]. Les États-Unis ont outefois reconnu que les programmes de conservation peuvent être rentables et ils se sont engagés à éaliser un plan d'action qui devrait leur permettre, d'ici l'an 2000, de réduire leurs émissions de gaz effet de serre de 7 à 10 p. 100 par rapport à un scénario de maintien du statu quo. En outre, en 1988, Congrès américain a demandé à la *National Academy of Sciences* d'effectuer une vaste étude des olitiques qui pourraient être envisagées dans le cas d'un réchauffement de la planète. Deborah tine, de la *National Academy of Sciences* des États-Unis, qui était alors directrice du groupe chargé 'étudier les mesures d'atténuation, a exposé au Comité les options de réduction qui paraissent éalistes aux États-Unis pour lutter contre un éventuel changement climatique.

Les mesures visant à accroître le rendement énergétique dans les secteurs de la construction, des ansports et industriel se sont révélées les options les plus rentables pour réduire les émissions de gaz effet de serre. Comme Deborah Stine l'a signalé au Comité :

> Adopter des mesures d'efficacité énergétique raisonnables dans toute l'économie pourrait permettre aux États-Unis d'épargner de 10 à 100 milliards de dollars par an et aussi de réduire les émissions de gaz à effet de serre de 10 à 40 p. 100. Cela fait beaucoup d'argent et une très forte réduction des émissions, mais il faudra un certain courage politique pour que ces réductions des émissions se transforment en économies nettes[66].

n outre, le groupe d'étude des mesures d'atténuation a jugé que l'adoption de nouvelles politiques ur le reboisement pourrait permettre de réduire de 3 p. 100 de plus les émissions de dioxyde de arbone observées aux États-Unis en 1990.

L'étude du groupe montre que la consommation moyenne de carburant des automobiles méricaines pourrait passer de 18,2 à 32,5 milles au gallon (12,9 à 7,2 litres aux 100 km), ce qui ntraînerait des économies nettes. Toutefois, l'industrie de l'automobile dénonce vivement l'étude,

---

[2] *Procès-verbaux et témoignages du Comité permanent de l'environnement*, fascicule nº 48, le 30 novembre 1992, p. 15.

[3] *Ibid.*, p. 14.

[4] *Policy Implications of Greenhouse Warming—Synthesis Panel*, National Academy Press, Washington (D.C.), 1991, 127 p.

[5] G. Porter, *Global Environmental Politics*, Westview Press, Boulder, Colorado, 1991, 208 p.

[6] *Procès-verbaux et témoignages du Comité permanent de l'environnement*, fascicule nº 48, le 30 novembre 1992, p. 20.

l'an 2005, ces émissions de 20 p. 100 par rapport aux niveaux enregistrés en 1988. Ottawa cherche aussi à les réduire de 20 p. 100 d'ici l'an 2005, mais elle a opté pour 1990 comme année de référenc De plus, le ministère ontarien de l'Environnement et de l'Énergie parraine un projet visant dix ville intitulé *Ontario Municipal Energy Collaborative*. Les objectifs de ce groupe sont d'étudier, c concevoir et de mettre en oeuvre des mesures de conservation et d'accroissement du rendeme énergétique afin d'économiser l'énergie et de réduire les émissions de dioxyde de carbone. Jusqu maintenant, neuf villes (Ottawa, Sudbury, Toronto, North York, Scarborough, Kitchene Peterborough, Burlington et Mississauga) participent à ce projet.

Au niveau provincial, le CCME a publié en novembre 1990 une *Stratégie pour une actio nationale concernant le réchauffement de la planète*. Ce document, préparé par les ministre provinciaux de l'Environnement et de l'Énergie, propose un cadre stratégique pour les mesures q doivent être prises conjointement par les gouvernements et tous les autres secteurs de l'économie. L Comité consultatif provincial/territorial (CCPT), qui est composé des ministres provinciaux territoriaux de l'Environnement et de l'Énergie, avait lui été établi afin de conseiller gouvernement fédéral, par le truchement du CCME, durant les négociations canadiennes relatives la *Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques*. On s'attend à ce que CCPT continue de jouer un rôle consultatif important et à ce qu'il aide à coordonner les mesures q seront prises aux niveaux fédéral et provincial afin de combattre les changements climatiques.

B. Autres initiatives

Comme on l'a déjà indiqué, l'un des grands principes de la Convention est que toutes le politiques et mesures visant à réduire les changements climatiques doivent être rentable c'est-à-dire qu'elles doivent s'avérer avantageuses à l'échelle de la planète, et ce, au plus bas co possible. Quand le Comité de l'environnement s'est penché sur cette question, il y a deux ou tro ans, on ne cessait de discuter afin de déterminer si les mesures d'atténuation pourraient nettement traduire par des avantages prenant la forme d'économies d'énergie ou si elles seraient si coûteus qu'elles entraîneraient de graves difficultés économiques. Les témoignages entendus par le Comi au cours de la présente étude indiquent que ces questions ne font plus l'objet de vifs débats. L efforts déployés afin de réduire toutes les émissions de gaz à effet de serre devraient avo d'importantes retombées positives dans les domaines de la lutte contre la pollution, de conservation de l'énergie, de l'efficacité et de la compétitivité.

Les centaines de stratégies d'atténuation qui permettent de réduire les émissions des gaz à eff de serre ont maintenant été analysées en profondeur. Elles peuvent en gros être regroupées en tro catégories : (i) les stratégies qui n'entraînent aucun coût, c'est-à-dire celles dont le rendeme financier à long terme est supérieur au coût initial, (ii) les stratégies peu coûteuses, c'est-à-dire celle qui n'ont aucune incidence sur les recettes ou dont les retombées ne couvrent pas entièrement le co de leur mise en oeuvre initiale, et (iii) les stratégies très coûteuses, c'est-à-dire celles qui permette de réduire les émissions et de protéger l'environnement à grands frais.

Erik Haites, directeur de Barakat—Chamberlin, a fait la mise en garde suivante au Comité

> Dans certaines de ces études, on conclut qu'on peut obtenir le rendement énergétique voulu tout en réalisant des économies nettes. D'autres parlent d'un coût net relativement peu élevé. Il faut reconnaître que la plupart de ces études négligent certains coûts — par exemple, le coût administratif de l'application de ces mesures — et certaines pertes d'efficience économique. . .

OPTIONS RÉALISTES POUR ATTÉNUER LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

A. Mesures nationales

Le Canada a entrepris de ralentir les changements climatiques avant la signature de la *Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques*. Environnement Canada a presque fini de répertorier les gaz à effet de serre. Selon les meilleures données que nous possédons, en 1990, le Canada a rejeté 461 millions de tonnes de dioxyde de carbone, 3,7 millions de tonnes de méthane et environ 92 000 tonnes d'oxyde nitreux. En outre, si aucune mesure n'est prise, les émissions canadiennes de dioxyde de carbone devraient augmenter de 11 à 13 p. 100 d'ici l'an 2000.

Dans son mémoire, Elizabeth Dowdeswell a donné au Comité un aperçu des nombreuses initiatives que le gouvernement fédéral a prises pour limiter les rejets de gaz à effet de serre. En voici quelques-unes :

- il a établi des normes minimales sur l'efficacité énergétique et a fait la promotion de l'étiquetage «Énerguide» des appareils ménagers et des produits, grâce au programme sur l'efficacité énergétique et les énergies de remplacement;
- il a encouragé l'industrie du bâtiment à mettre davantage l'accent sur le rendement énergétique, grâce à des initiatives pour les maisons et les immeubles;
- il a amélioré le rendement, la disponibilité et l'utilisation des techniques faisant appel à d'autres formes d'énergie pour le transport, grâce à des initiatives portant sur les énergies de remplacement;
- il a encouragé et facilité la plantation d'arbres (jusqu'à 325 millions) au cours des six prochaines années;
- il a contribué à faire mieux comprendre aux Canadiens les changements climatiques, grâce à la campagne de sensibilisation aux changements atmosphériques lancée dans le cadre de l'initiative de l'écocivisme;
- il a publié un document de travail sur l'utilisation des instruments économiques[61].

En plus des mesures prises au niveau fédéral, les changements climatiques ont aussi suscité des actions aux paliers provincial et municipal. La communauté urbaine de Toronto a ainsi décidé de participer à un projet international intitulé *Urban Carbon Dioxide Reduction Project* et lancé par l'Agence de protection de l'environnement des États-Unis et l'*International Council for Local Environmental Initiatives*. Les villes participantes se sont rencontrées à Toronto à l'été de 1991 et elles ont alors lancé un projet de deux ans visant à élaborer un plan d'action devant leur permettre de réduire leurs émissions de dioxyde de carbone. Leur objectif est de réduire ces émissions de 20 p. 100 d'ici l'an 2000. Bien qu'elles n'aient pas pris part au *Urban Carbon Dioxide Reduction Project*, les villes de Vancouver, de Regina et d'Ottawa ont annoncé l'adoption d'objectifs analogues de réduction des émissions de dioxyde de carbone. Ainsi, Vancouver et Regina espèrent réduire, d'ici

[61] *Ibid.*, p. 48A:18

partisans allèguent que l'absence d'objectifs arbitraires et d'échéances rigoureuses en est le princip atout et qu'un document qui aurait manqué de souplesse n'aurait tout simplement pas été signé p autant de pays. À ce sujet, Elizabeth Dowdeswell a fait observer au Comité :

> Une convention qui serait au bout du compte signée par 8 ou 10 parties ne serait guère utile au Canada ou à quelque autre pays. Nous avons voulu établir un mécanisme qui amènerait les gens à la table, au lieu de les faire fuir. C'est à cela que tient essentiellement le caractère positif de la Convention[58].

Et parlant toujours en faveur de la Convention, elle a ajouté :

> (. . .) la grande souplesse de cet instrument, qui nous permettra de rajuster le tir au fur et à mesure que nos connaissances se consolideront et se préciseront et au fur et à mesure que les États seront disposés à prendre les mesures qui conviennent[59].

Le Comité a été encouragé d'entendre que le Canada avait lancé un «programme d'actio rapide» pour aider la communauté internationale à continuer sur sa lancée, dans le dossier d changements climatiques. Selon Elizabeth Dowdeswell, le Canada s'est engagé :

- à ratifier la Convention d'ici la fin de 1992 (elle a été ratifiée le 4 décembre 1992);
- à préconiser un plan de travail visant à satisfaire au besoin de données scientifiques pou les fins de la Convention (un plan de travail a été adopté en novembre 1992);
- à organiser une réunion qui regroupera les responsables du Fonds pour l'environneme mondial et les négociateurs de la Convention afin de discuter du financement provisoi des études nationales (la réunion a eu lieu à la fin d'octobre 1992);
- à être l'hôte d'une réunion internationale sur la mise en oeuvre d'une démarche globa visant à limiter les émissions de gaz à effet de serre;
- à contribuer à un fonds en fiducie de l'Organisation météorologique mondiale pou améliorer les systèmes d'observation climatologique dans les pays en développement, et aider au moins deux de ces pays à trouver les moyens nécessaires pour produire l rapports exigés par la Convention;
- à faire pression pour que se poursuivent les négociations afin de résoudre les questions e suspens à temps pour la première rencontre des parties à la Convention. Les négociatio reprendront à Genève du 7 au 10 décembre et se poursuivront en 1993;
- à produire d'ici juin 1993 un rapport national sur les mesures qu'il a prises pour respect ses engagements dans le cadre de la Convention sur les changements climatiques[60].

---

[58] *Ibid.*, fascicule nº 48, le 30 novembre 1992, p. 7.

[59] *Ibid.*

[60] E. Dowdeswell, mémoire présenté au Comité permanent de l'environnement de la Chambre des communes, annexé au *Procès-verbaux et témoignages du Comité permanent de l'environnement*, fascicule nº 48, le 30 novembre 1992, Annex Envo-18, p. 2-3..

ORTÉE DE LA CONVENTION

Le texte définitif de la Convention représentait donc un compromis.

> L'objectif ultime de la présente Convention et de tous les instruments juridiques connexes que la Conférence des Parties pourrait adopter est de stabiliser, conformément aux dispositions pertinentes de la Convention, les concentrations de gaz à effet de serre dans l'atmosphère à un niveau qui empêche toute perturbation anthropique dangereuse du système climatique. Il conviendra d'atteindre ce niveau dans un délai suffisant pour que les écosystèmes puissent s'adapter naturellement aux changements climatiques, que la production alimentaire ne soit pas menacée et que le développement économique puisse se poursuivre d'une manière durable[56].

Les pays développés ont convenu i) d'aider les pays en développement à trouver la technologie les ressources nécessaires pour respecter leurs obligations en vertu du traité; ii) de réduire leurs issions de gaz à effet de serre; et iii) de publier des rapports sur les progrès qu'ils réalisent. Un des ncipes directeurs de la Convention établit que «les politiques et mesures qu'appellent les angements climatiques requièrent un bon rapport coût-efficacité, de manière à garantir des antages globaux au coût le plus bas possible». La Convention a été signée par 154 pays et elle viendra exécutoire lorsque 50 États l'auront ratifiée. Pour plus de détails sur la Convention, le teur est prié de se reporter à l'annexe C où est reproduit tout le texte de la *Convention-cadre des tions Unies sur les changements climatiques.*

Le ministre Jean Charest a signalé au Comité qu'on avait analysé la Convention sur les angements climatiques et qu'on avait déterminé que le Canada pourrait ratifier la Convention sans opter de nouvelle loi. En fait, l'engagement pris par le Canada dans le *Plan vert* de stabiliser, d'ici n 2000, les émissions de gaz à effet de serre aux niveaux de 1990 est équivalent aux exigences de se de la Convention. Jean Charest a jugé cette initiative très favorable, soulignant :

> (. . .) que ce que nous proposons aux Canadiens est valable en soi sur le plan économique. Nous ne prévoyons pas causer des privations aux Canadiens par cette politique, bien au contraire. Les engagements que nous avons pris en matière de changement climatique sont tous défendables sur le plan économique[57].

Le premier ministre Mulroney a signé la Convention-cadre sur les changements climatiques le juin 1992 et a promis que le Canada la ratifierait avant la fin de 1992. En septembre, le Conseil des nistres provinciaux de l'énergie demanda une ratification rapide de la Convention et le CCME fit même en novembre. Le 4 décembre 1992, lors d'une cérémonie historique à Delta, en lombie-Britannique, le premier ministre signa le document de ratification de la *nvention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques.*

Il est probable qu'aucun autre document de la CNUED n'a été aussi vigoureusement et ayamment critiqué que la *Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques.* s détracteurs du document définitif, particulièrement les groupes environnementaux, soutiennent e l'absence d'objectifs et d'échéances rendent la Convention inefficace. Au contraire, ses

---

Assemblée générale des N.U., *Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques*, document des N.U nº A/AC. 237/18, 1992, p. 5-6.

Procès-verbaux et témoignages du Comité permanent de l'environnement, fascicule nº 45, le 16 novembre 1992, p. 29.

- assurer le plus tôt possible la mise en oeuvre des mesures adoptées.

Le Canada s'était aussi présenté aux négociations avec trois autres objectifs : (i) maintenir compétitivité du Canada; (ii) trouver des débouchés pour les entreprises canadiennes; et (ii encourager le plus grand nombre possible de pays à adopter une approche commune permetta l'application de plans d'action différents.

es négociations sur les changements climatiques commencèrent en février 1991 et terminèrent en mai 1992, après cinq séances de négociation. Au début, un certain nombre de pays, particulier des nations européennes, favorisaient l'adoption d'objectifs et d'échéanciers précis po la réduction des émissions. Il faut signaler que bien avant la CNUED, l'Allemagne, le Danemark et Nouvelle-Zélande avaient tous adopté des objectifs de réduction volontaire des émissions dioxyde de carbone qui étaient plus ambitieux que ceux du Canada. Ainsi, l'Allemagne ava proposé une réduction de 25 p. 100 d'ici 2005 des émissions de dioxyde de carbone générées 1987. Pour leur part, le Danemark et la Nouvelle-Zélande se sont engagés, d'ici l'an 2000, à rédui de 20 p. 100 les émissions de dioxyde de carbone produites en 1990. Le Comité de l'environneme avait proposé un objectif semblable en 1990, dans le rapport intitulé *Pas de temps à perdre : Il fa trouver une solution au réchauffement de la planète.* De façon plus précise, le Comité ava recommandé de réduire de 20 p. 100 d'ici l'an 2005 les émissions de dioxyde de carbone produites 1988. Le gouvernement du Canada a toutefois choisi d'adopter un objectif moins ambitieux stabiliser les émissions de gaz à effet de serre aux niveaux de 1990 d'ici l'an 2000.

Les États-Unis et un certain nombre de pays producteurs de pétrole ont refusé de signer l premières ébauches de la Convention. Les États-Unis étaient d'avis que les pays qui souscrivaie aux échéanciers n'avaient pas de plans crédibles pour stabiliser les émissions, alors qu'ils s'étaie déjà engagés, eux, à réduire d'ici l'an 2000 leurs émissions de 7 à 10 p. 100 par rapport à un scénar de maintien du statu quo. En l'absence de preuves scientifiques solides, ils estimaient qu'il serait pe judicieux d'appuyer des programmes de réduction des émissions pouvant nuire à l'économ américaine. Après de longues négociations et de nombreux compromis, une convention contenant aucun objectif ou échéancier ferme a été rédigée. Lors du Sommet de la Terre, l États-Unis ont signé la *Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques* et 15 octobre 1992, ce pays devint le quatrième (et la première nation industrialisée) à ratifier Convention.

On s'attend à ce que la nouvelle administration Clinton-Gore modifie l'orientation de politique environnementale des États-Unis. Selon un récent rapport sur les politiques gouvernement américain, la nouvelle administration tentera de renforcer la *Convention-cadre d Nations Unies sur les changements climatiques*, de combattre le réchauffement de la planète p l'accroissement de l'efficacité énergétique et le transfert de technologies, et de stabiliser l émissions de dioxyde de carbone d'ici l'an 2000[55].

[55] N. Maloley, "Environmental Issues in a Clinton/Gore Administration", *Washington in Transition*, Buron-Marsteller, Washingt D.C., décembre 1992, p. 5.

matiques, il est essentiel que la politique canadienne dans ce domaine soit continuellement mise à r à la lumière des dernières découvertes. C'est ce qu'Elizabeth Dowdeswell a souligné au mité :

> Toutes les politiques prises au sujet du changement climatique doivent être fondées sur de solides données scientifiques[53].

Le ministre Jean Charest l'a aussi confirmé :

> Pour ce qui est du gaz carbonique, notre politique se veut une première étape. La politique canadienne de stabilisation aux niveaux de 1990 pour l'an 2000 est appelée à évoluer au rythme de la science[54].

A NÉGOCIATION DE LA CONVENTION

Le Canada a joué un rôle de premier plan durant les négociations qui ont mené à la signature ne convention sur les changements climatiques. Bien avant que ne soient entreprises ces gociations, la gravité des changements climatiques apparaissait évidente non seulement au mité de l'environnement et aux ministères fédéraux, mais aussi aux environnementalistes et aux cideurs des paliers provincial et municipal. La délégation canadienne disposait donc d'une grande pertise scientifique pour ces séances de négociation.

La délégation canadienne était composée de parlementaires fédéraux et provinciaux, de miers ministres et de ministres de la Colombie-Britannique, du Manitoba, de Terre-Neuve, de e-du-Prince-Édouard, du Québec, et des Territoires du Nord-Ouest. Les femmes, les jeunes, les pulations autochtones, les syndicats et les milieux des affaires ainsi que les ONG vironnementales et du développement étaient aussi représentés. L'équipe de négociation nadienne comprenait des fonctionnaires d'Environnement Canada, d'AECEC, de Pêches et éans, de Forêts Canada, des Finances et de l'ACDI. L'honorable David MacDonald, président du mité de l'environnement, a soulevé les préoccupations du Comité tout au long des négociations en ssant comme conseiller auprès de la délégation canadienne. Elizabeth Dowdeswell, la déléguée ncipale du Canada auprès du Groupe intergouvernemental d'experts pour l'étude du changement matique, et des fonctionnaires du Service de l'environnement atmosphérique ont fourni de solides nnées scientifiques sur l'atmosphère.

La position claire adoptée par le Canada reflétait l'engagement pris dans le *Plan vert* de biliser, d'ici l'an 2000, les émissions de gaz à effet de serre aux niveaux de 1990. Pendant les gociations, le Canada, qui a fait pression pour que des objectifs et des échéances soient établis, tait fixé les deux grands buts suivants :

- conclure une convention-cadre favorisant l'adoption, à l'échelle internationale, de mesures concrètes, entérinées par un nombre maximum de pays, équitables pour tous et réalisables d'une manière rentable;

E. Dowdeswell, mémoire présenté au Comité permanent de l'environnement de la Chambre des communes, annexé aux *Procès-verbaux et témoignages du Comité permanent de l'environnement*, fascicule nº 48, le 30 novembre 1992, Annexe Envo-18, p. 1..

Procès-verbaux et témoignages du Comité permanent de l'environnement, fascicule nº 45, le 16 novembre 1992, p. 29.

- la température moyenne de l'air à la surface de la terre s'est accrue de 0,3 à 0,6 °C depui cent ans;

- l'importance de ce réchauffement correspond en gros aux prévisions des modèle climatiques, mais aussi à la variabilité naturelle du climat. La hausse observée pourra donc être attribuable en grande partie à cette variabilité naturelle; il se pourrait aussi qu cette variabilité et d'autres facteurs humains aient compensé un réchauffement dû à l'effe de serre anthropique encore plus important;

- il est peu probable que nos observations nous permettent de déceler avec certitude un augmentation de l'effet de serre avant au moins dix ans[50].

Elizabeth Dowdeswell a signalé au Comité que nos connaissances avaient changé sur un poin important depuis 1990 :

> (. . .) les chlorofluorocarbures contribuent beaucoup moins que nous ne l'avions cru, semble-t-il au réchauffement de la planète.
>
> Ce changement n'est pas très important au regard de la Convention sur le changement climatique, puisque, lorsque nous avons élaboré le texte de la Convention, nous y avons inclus uniquement les gaz à effet de serre non soumis au Protocole de Montréal, de sorte que nous avions déjà tenu compte de l'évolution des connaissances[51].

Même si cette réévaluation du rôle des CFC dans le réchauffement de la planète risque d'avoir peu d portée pour la *Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques*, le Group d'experts intergouvernemental pour l'étude du changement climatique a jugé que cette informatio constituait une nouvelle découverte importante d'un point de vue scientifique. Dans son *1992 IPC Supplement*, il souligne que :

> L'appauvrissement de la couche d'ozone dans les moyennes et hautes latitudes de la basse stratosphère aurait autant diminué le forçage radiatif que les chlorofluorocarbures (CFC) l'ont augmenté au cours des dix dernière années environ (en moyenne sur l'ensemble de la planète)[52].

Cette information s'avère aussi très importante pour le Comité de l'environnement. En effet, l Comité a effectué une vaste étude sur la menace d'appauvrissement de la couche d'ozon stratosphérique et a déposé au Parlement deux rapports à ce sujet, *Les CFC des émissions mortelle* (en juin 1990) et *L'appauvrissement de la couche d'ozone : agir de façon responsable* (en juin 1992) Les CFC ont le potentiel de réchauffement de la planète le plus élevé de tous les gaz à effet de serre Pourtant, on croit aujourd'hui qu'en détruisant la couche d'ozone, les CFC neutralisent leur propr effet de réchauffement de la planète. Cette hypothèse confirme les inquiétudes du Comité au sujet d la gravité de l'appauvrissement de la couche d'ozone stratosphérique.

Au fur et à mesure que les risques d'un changement climatique planétaire deviennent plu évidents à l'échelle internationale, les études scientifiques sur les mécanismes responsables de c phénomène sont de plus en plus poussées. Afin de combattre efficacement les changement

---

[50] Groupe d'experts intergouvernemental pour l'étude du changement climatique, *1992 IPCC Supplement*, février 1992, p. 6.

[51] *Procès-verbaux et témoignages du Comité permanent de l'environnement*, fascicule nº 48, le 30 novembre 1992, p. 6.

[52] Groupe d'experts intergouvernemental pour l'étude du changement climatique, *1992 IPCC Supplement*, février 1992, p. 6.

CHAPITRE 4
Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques

ISE À JOUR DES DONNÉES SCIENTIFIQUES SUR LES HANGEMENTS CLIMATIQUES

Les preuves de plus en plus accablantes que les activités humaines commençaient à altérer les uilibres fondamentaux de la planète ont incité le Comité permanent de l'environnement de la ıambre des communes à entreprendre en 1989 une étude exhaustive sur les changements imatiques planétaires. Cette étude approfondie a mené à la publication de deux rapports. Ainsi, un pport provisoire, *Pas de temps à perdre : il faut trouver une solution au réchauffement de la anète*, était déposé au Parlement en octobre 1990, et devait être suivi par le rapport détaillé du omité, *En rupture d'équilibre —Le risque de changements climatiques irréversibles*, paru en mars 991. Depuis cette étude, qui remonte à deux ans, nos connaissances scientifiques sur cette question t évolué. Voici d'ailleurs ce qu'Elizabeth Dowdeswell, sous-ministre adjointe responsable du rvice de l'environnement atmosphérique à Environnement Canada, a déclaré au Comité à ce jet :

> L'État de nos connaissances a . . . évolué en ce sens que nous avons dû rajuster le tir en ce qui concerne l'importance de certains phénomènes, sans toutefois changer d'orientation[49].

Les prévisions sur les changements climatiques sont affinées au fur et à mesure que des formations plus précises sur la formation des nuages, les phénomènes océaniques, la croissance s plantes, la pollution par les sulfates, le cycle du dioxyde de carbone et l'appauvrissement de la uche d'ozone sont recueillies et appliquées aux modèles. Le Groupe intergouvernemental experts pour l'étude du changement climatique a réagi rapidement aux nouvelles données ientifiques et il publiait en février 1992 un rapport complémentaire au premier déjà paru. Les incipales conclusions qu'il y formule sont les suivantes :

- les émissions anthropiques augmentent considérablement les concentrations atmosphériques des gaz à effet de serre : dioxyde de carbone, méthane, chlorofluorocarbures et oxyde nitreux;
- d'après les modélisations, les observations et les analyses de sensibilité, il est peu vraisemblable que le doublement des concentrations actuelles de CO_2 ne fasse varier la température moyenne de la surface de la terre de plus de 1,5 à 4,5 °C;
- comme nous ne comprenons pas tous les aspects de ce phénomène, nos prévisions comportent beaucoup d'imprécisions, particulièrement en ce qui a trait au moment où surviendront les changements climatiques, à leur ampleur et aux conditions qui prévaudront dans les diverses régions;

---

[49] *Procès-verbaux et témoignages du Comité permanent de l'environnement,* fascicule nº 48, le 30 novembre 1992, p. 6.

Une partie des témoignages et du présent rapport a porté sur l'importance de la préservation d la diversité biologique par l'établissement de zones protégées sur 12 p. 100 des régions écologique du Canada. La diversité biologique devrait selon Stewart Elgie, devenir un critère important pour l création et la gestion des parcs nationaux du pays afin de mettre en application les alinéas a) et b) d l'article 8 de la *Convention sur la diversité biologique* dans lesquels il est question de l'établissemer de zones protégées lorsque des mesures spéciales doivent être prises pour protéger la diversit biologique. Des membres ont jugé important de faire cette suggestion étant donné que le Comité toujours milité en faveur de la poursuite de tous les objectifs du réseau de parcs nationaux, entr autres l'éducation et le divertissement des Canadiens.

Recommandation nº 14

Le Comité recommande que les politiques du Service canadien des parcs et les règlements promulgués en vertu de la *Loi sur les parcs nationaux* reflètent totalement et permettent de remplir les obligations du Canada aux termes de la *Convention sur la diversité biologique*.

e Parlement américain est actuellement saisi d'un projet de loi sur la diversité biologique qui orrigerait quelques-unes des lacunes existantes.

Le Comité est d'avis que certaines de ces questions pourraient aussi faire l'objet de projets de i ici au pays, dans le cadre de la stratégie nationale du Canada sur la diversité biologique. Comme le omité l'a signalé dans son rapport de mars 1992 intitulé «*L'environnement et la Constitution*» en ison du cadre constitutionnel particulier du Canada, la question de la préservation de la diversité ologique relève de la compétence de plusieurs paliers de gouvernement[48]. En effet, les dangers qui enacent la biodiversité de même que les espèces, leurs habitats et les écosystèmes sont si mplexes et interreliés que les membres du Comité sont d'avis que toute initiative législative dans secteur devrait, pour se révéler fructueuse, mettre à contribution tous les niveaux de ouvernement. Par conséquent, le Comité désire souligner qu'il est important de consulter einement les autres paliers de gouvernement de même que les autres parties intéressées pendant élaboration de ces mesures législatives. Il croit qu'on pourrait confier l'établissement des ratégies législatives visant à préserver la diversité biologique au Conseil canadien des ministres de Environnement, mais seulement si l'ensemble des provinces et territoires peuvent ainsi participer processus.

Recommandation n° 12

Le Comité recommande que le gouvernement du Canada, de concert avec les provinces et territoires, détermine si des mesures législatives sont nécessaires pour protéger la diversité biologique du Canada et qu'il prenne immédiatement des mesures pour élaborer une stratégie législative intégrée en vue de protéger les espèces menacées, les habitats, les écosystèmes et la diversité biologique du Canada.

Le Comité a appris que la préservation de la diversité biologique et les effets de différents ojets sur les espèces menacées ne figuraient pas expressément au nombre des facteurs à examiner cours des évaluations environnementales prévues dans la *Loi canadienne sur l'évaluation vironnementale*, qui a été adoptée par le Parlement mais n'a pas encore été promulguée. Stewart gie a proposé au Comité que toutes les évaluations environnementales fédérales prévoient l'étude s effets des projets sur la diversité biologique en général et sur les espèces vulnérables, menacées et voie de disparition en particulier. Les membres du Comité s'inquiètent que les engagements que le nada a pris en signant la Convention sur la diversité biologique puissent avoir des répercussions r la *Loi canadienne sur l'évaluation environnementale* et son application. En fait, le Comité ttend à ce que les nouvelles obligations du Canada soient prises en compte dans le cadre des cisions rendues en vertu du régime actuel d'évaluation environnementale (*Décret sur les lignes rectrices visant le processus d'évaluation et d'examen en matière d'environnement (PEEE)*).

Recommandation n° 13

Le Comité recommande que le gouvernement du Canada prenne les mesures nécessaires pour s'assurer que les évaluations environnementales fédérales tiennent compte de toutes les obligations du Canada aux termes de la *Convention sur la diversité biologique*.

---

[48] Rapport du Comité permanent de l'environnement, *L'environnement et la Constitution*, mars 1992.

> des espèces et des populations menacées d'extinction. En d'autres termes, pour appliquer les dispositions de la Convention, nous ne sommes pas tenus d'avoir déjà une telle loi en place. Nous nous sommes engagés à en élaborer une, et c'est la raison pour laquelle j'estime que ce comité devrait recommander, à la suite de cette série d'audiences, d'agir rapidement afin d'élaborer une loi sur la protection des espèces menacées d'extinction[45].

L'alinéa 8k) de la Convention oblige les pays signataires à formuler et à maintenir en vigueur le dispositions législatives nécessaires pour protéger les espèces et les populations menacées.

Des témoins entendus par le Comité ont relevé une lacune dans la législation canadienne, savoir l'absence de loi fédérale sur la protection des espèces en voie de disparition. La conservatio de la diversité biologique va évidemment bien au-delà de la protection d'espèces particulières, mai quand des espèces sont menacées, la diversité biologique l'est aussi. Comme l'a indiqué au Comit Stewart Elgie, du *Sierra Legal Defence Fund*, «le meilleur baromètre du déclin de la diversit biologique est sans doute l'extinction de certaines espèces[46].» Elle constitue l'un des seul indicateurs dont nous disposons. Par conséquent, les lois protégeant les espèces et leurs habitat représentent un outil important pour préserver la diversité biologique.

C'est en 1973 que les États-Unis se sont dotés d'une loi protégeant les espèces menacées e leurs habitats : la *Endangered Species Act*. Cette loi a été renforcée plusieurs fois depuis so adoption. Bien que ses détracteurs soutiennent que les écologistes s'en sont prévalu d'une manièr déraisonnable pour retarder ou empêcher des projets de développement, d'autres estiment qu'ell joue un rôle essentiel en protégeant les espèces et en servant de signal d'alarme pour le milie naturel. Cette loi vise à préserver les habitats dont dépendent les espèces menacées et elle s'appliqu à toutes les espèces des règnes animal et végétal. Elle désigne les espèces menacées ou en voie d disparition et leur «habitat vital», et elle prévoit des sanctions pour ceux qui «prélèvent» de individus. Sont interdites par la loi toutes les mesures fédérales pouvant altérer un habitat vital.

Walter Reid, même s'il estimait que les États-Unis n'avaient pas besoin de loi pour signer e ratifier la *Convention sur la diversité biologique*, a quand même relevé plusieurs lacunes dans l structure législative américaine. Selon lui, ces déficiences pourraient faire l'objet de lois que l gouvernement américain adopterait pour mettre en oeuvre la *Convention sur la diversité biologique* si le nouveau gouvernement décide de la signer. Ainsi, il faudrait une loi exigeant d'inventorier le différentes espèces et de surveiller la diversité biologique, une loi pour régler les différends e matière de propriété intellectuelle susceptibles de surgir à la suite de la ratification de la Convention une loi pour éliminer les subventions encourageant l'appauvrissement de la diversité biologique e une loi pour prévenir tout effet néfaste sur la diversité biologique.

> La Convention indique que des indicatifs économiques appropriés devraient être adoptés en faveur de la conservation de la biodiversité. Je suis sûr que les groupes environnementaux aux États-Unis pourraient en conclure que certaines des subventions qui servent actuellement à promouvoir la destruction de la biodiversité devraient être supprimées. Ainsi, il pourrait être nécessaire de légiférer en ce sens[47].

---

[45] *Procès-verbaux et témoignages du Comité permanent de l'environnement,* fascicule nº 47, le 23 novembre 1992, p. 38.

[46] *Ibid.*, p. 29.

[47] *Ibid.*, p. 64.

- veiller à ce que les aires protégées fassent partie intrégrante de toutes les stratégies de développement durable[44].

et engagement fait ressortir la nécessité de créer des partenariats entre tous les paliers de ouvernement et les groupes intéressés et permet aussi de mettre en oeuvre le plan d'action adopté ar le Canada pour se conformer aux obligations découlant de la *Convention sur la diversité iologique*. Le Comité a félicité les participants à cette réunion des trois conseils pour leur esprit de ollaboration et les efforts déployés. Le Comité estime que ces initiatives constituent un moyen fficace d'établir des zones protégées sur 12 p. 100 du territoire canadien afin de s'assurer que des chantillons de toutes les régions écologiques du Canada sont préservés et que notre pays remplit ses bligations relatives à la *Convention sur la diversité biologique*.

Recommandation n° 11

Le Comité recommande que le gouvernement du Canada et tous les autres paliers de gouvernement appuient la poursuite des cinq objectifs définis à la réunion des trois conseils :

1. **compléter, d'ici l'an 2000, les réseaux d'aires protégées qui sont représentatives des régions terrestres naturelles du Canada et accélérer la protection des aires représentatives des régions marines naturelles du pays;**

2. **hâter l'identification et la protection des principaux habitats fauniques du Canada;**

3. **adopter des structures, des stratégies et des échéanciers pour le parachèvement des réseaux d'aires protégées;**

4. **continuer de collaborer à la protection des écosystèmes, des paysages et des habitats fauniques; et**

5. **veiller à ce que les aires protégées fassent partie intégrante de toutes les stratégies de développement durable.**

. Mesures législatives

Dans l'ensemble, les témoins qui ont comparu devant le Comité s'entendaient pour dire que le anada pouvait ratifier la *Convention sur la diversité biologique* sans adopter de nouvelle mesure gislative. Ils estimaient cependant qu'une loi pouvait être souhaitable ou même nécessaire pour surer le respect futur des engagements pris par le Canada aux termes de la Convention. Selon izabeth May, du Sierra Club of Canada, le Canada n'avait pas besoin d'adopter de loi pour ratifier Convention :

> Nous contreviendrions certainement à celle-ci, si nous n'adoptions pas rapidement l'article 8, par lequel nous nous engageons à élaborer les lois nécessaires à la protection

Environnement Canada, Communiqué, *Réunion du Conseil tripartite*, Aylmer (Québec), le 25 novembre 1992.

humaines font subir d'importantes transformations aux écosystèmes naturels. Citons à titr d'exemples l'agriculture (monoculture et utilisation de terres à rendement marginal), l'élevage d bétail (importation d'espèces exotiques), l'urbanisation (destruction de terres humides), le transports, les mines (exploitation à ciel ouvert, lessivage des résidus), les usines (pollution de l'ai du sol et de l'eau), la production d'énergie, la pêche (surpêche, chalutage de fond) et la sylvicultur (coupe à blanc). Tout en contribuant à la prospérité des Canadiens et à la vigueur de notre économie ces activités appauvrissent plus ou moins la diversité biologique du pays et compromettent l développement durable.

La Convention demande à chaque pays de désigner des zones protégées sur 12 p. 100 de so territoire et le *Plan vert* formule un objectif à long terme semblable pour notre pays. Actuellement, l Canada réserve entre 3 et 4 p. 100 de son territoire à la conservation de la diversité biologique su place; toutefois, comme des témoins l'ont indiqué au Comité, la conservation d'enclaves isolées n constitue pas une solution à l'appauvrissement de la diversité biologique. Des parcs nationaux et de zones protégées sont nécessaires et souhaitables, mais le Canada doit gérer tout son territoire d façon durable. Comme Diane Griffin l'a signalé au Comité:

> (. . .) bien que la solution visant à protéger 12 p. 100 du territoire au moyen de parcs et de réserves écologiques soit louable, nous sommes particulièrement préoccupés par le reste du paysage agricole, soit 88 p. 100[42].

Les Cooke, sous-ministre de l'Environnement et de la Sécurité publique de la Saskatchewan, abondé dans le même sens et déclaré ce qui suit au Comité :

> (. . .) la disparition d'espèces et d'écosystèmes. . . Pour présenter les choses sous un jour favorable, nous attendons impatiemment le jour où toutes les ressources foncières et autres du monde entier, ressources dont nous devons assurer l'intendance, seront gérées de saine façon[43].

Le 25 novembre 1992, une réunion regroupant trois conseils s'est tenue à Aylmer, au Québec. participaient les ministres responsables des parcs, de la faune et de la flore, et de l'environnement d Canada, lesquels se sont formellement engagés à compléter, d'ici l'an 2000, le réseau des aire naturelles protégées du Canada. Un engagement formel a été rendu public au cours de la réunion, l première qu'ait tenue les trois conseils. Cet engagement visait cinq objectifs :

- compléter, d'ici l'an 2000, les réseaux d'aires protégées qui sont représentatives de régions terrestres naturelles du Canada et accélérer la protection des aires représentative des régions marines naturelles du pays;

- hâter l'identification et la protection des principaux habitats fauniques du Canada;

- adopter des structures, des stratégies et des échéanciers pour le parachèvement des réseau d'aires protégées;

- continuer de collaborer à la protection des écosystèmes, des paysages et des habitat fauniques;

---

[42] *Ibid.*, p. 27.

[43] *Ibid.*, p. 25.

ɔisson, rapportent chaque année 70 milliards de dollars au Canada. La mise au point, grâce à la iotechnologie, de produits tirés de nos ressources génétiques brutes, génère aussi des bénéfices. De ɔmbreuses espèces agricoles canadiennes sont le fruit de travaux d'hybridation et du génie énétique, et de l'utilisation d'espèces indigènes apparentées, lesquels permettent de rendre ces ɜpèces plus résistantes aux ravageurs, au gel, au froid, à la sécheresse et à la chaleur. Les hybrides et ɛs applications du génie génétique pourraient aussi augmenter la productivité et le rendement du ɛcteur agricole canadien. Il a aussi été établi que la découverte de nouveaux produits harmaceutiques entraînait d'importantes retombées économiques.

Arthur Campeau, qui était le représentant personnel du premier ministre Mulroney à la NUED, a donné au Comité un exemple de la valeur économique imprévue d'une partie de la chesse biologique du Canada. Il a ainsi présenté aux membres l'if occidental (*Taxus brevifolia*), qui ɔusse sur la côte du Pacifique.

> Autrefois, l'if occidental était une espèce d'arbre indésirable dans l'industrie forestière, parce qu'il ne devient pas très grand et que son tronc a tendance à se tordre. Cependant, nous savons maintenant que son écorce contient un composé, le taxol, qui s'avère un important agent anticancéreux. Tout à coup, en quelques mois, cet arbre qu'on considérait comme étant pratiquement sans valeur est devenu un atout extrêmement important en termes économiques classiques[41].

n sauvegardant la biodiversité, nous demeurons en mesure de développer plus tard d'autres roduits utiles en médecine, dans l'industrie, en agriculture et en biotechnologie.

Le *Canada's Country Study* a fait ressortir 22 services ou fonctions écologiques assurés par la iodiversité (comme, par exemple, la formation des sols et la filtration de l'eau). Ces fonctions éfinissent ce que font les organismes pour maintenir la diversité, la productivité, les équilibres et la ınté des écosystèmes et de la plus vaste écosphère. Ces fonctions biologiques créent de la richesse et ɜsurent des services qui contribuent à relever le niveau de vie des Canadiens et le produit national ɾut, mais leur valeur n'a pas encore été établie de la manière habituelle. Nous ne tenons pas compte ɹ coût environnemental des activités qui ont toujours été considérées comme génératrices de chesse.

Recommandation nº 10

Le Comité recommande que le gouvernement du Canada commence à établir la valeur de la diversité biologique de manière à pouvoir l'internaliser dans l'établissement des comptes nationaux.

. Protéger les espèces et les espaces

Selon le ministère de l'Environnement, le Canada comprend 177 régions écologiques présentatives des divers écosystèmes de notre pays. Environ le tiers d'entre elles ne font partie aucun territoire protégé, de sorte que ces régions uniques en leur genre et les espèces qui y vivent ɔurraient être, à des degrés divers, menacées de disparition. L'exploitation des sols et les activités

---

Procès-verbaux et témoignages du Comité permanent de l'environnement, fascicule nº 47, le 23 novembre 1992, p. 42.

Convention sur la diversité biologique constitue une reconnaissance internationale de la somme de connaissances fondamentales des populations indigènes, des fermiers et des autres groupes qui vivent de la terre.

Toute politique de gestion de l'environnement devrait avoir pour objectif l'utilisation optimale et durable des ressources naturelles, la préservation de la diversité biologique et le maintien des services écologiques. Les premières politiques qu'il faudrait remettre en question devraient être celles qui encouragent le gaspillage et l'exploitation non durable de ces ressources, et une réduction inutile de la biodiversité. Certaines politiques peuvent même inciter à une surexploitation des espèces, à la conversion de précieux habitats naturels et à une simplification excessive des écosystèmes agricoles. La modification de telles politiques est non seulement sensée sur le plan économique mais aussi justifiée sur le plan écologique. Les subventions mal ciblées visant à favoriser l'utilisation de certaines ressources saignent l'économie nationale et entravent le développement.

Recommandation n° 8

Le Comité recommande que le gouvernement du Canada commence à concevoir et à mettre en oeuvre des instruments économiques favorisant la préservation de la diversité biologique, et qu'il réévalue les subventions, politiques et programmes gouvernementaux qui contribuent à la dégradation de l'environnement.

On peut trouver des exemples de types d'instrument économique qui peuvent être élaborés pour préserver la diversité biologique en étudiant la situation dans d'autres secteurs d'activités au Canada. Le traitement fiscal accordé aux dons de biens culturels constituent un bon exemple. La *Loi sur l'exportation et l'importation de biens culturels*[39] vise à restreindre l'exportation d'oeuvres d'art, d'antiquités et d'autres objets d'importance du patrimoine culturel de notre pays. Les objectifs de la Loi sont atteints par le truchement de certaines dispositions de la *Loi de l'impôt sur le revenu*[40] qui permettent, dans certaines circonstances, de vendre, de donner ou de léguer des biens culturels sans devoir payer d'impôt sur les gains en capital, et qui créent aussi une déduction fiscale fondée sur la juste valeur marchande des biens culturels.

Recommandation n° 9

Le Comité recommande que le gouvernement du Canada envisage d'accorder aux dons de biens du patrimoine naturel le même traitement fiscal que celui dont bénéficient les dons de biens culturels.

2. Internalisation de la valeur de la biodiversité

Le Comité a entendu des témoins, entre autres Don McAllister, l'entretenir de la valeur économique de la biodiversité canadienne. Ainsi, les membres ont appris que les ressources biologiques, y compris celles servant de matières premières, les fibres ligneuses, les récoltes et

[39] L.R.C. (1985), ch. C-51.

[40] L.C. (1970), articles 110 et 118.1 tels que modifiés.

conomiques et sociales. Lorsque les responsables de cours de sciences naturelles et de groupes de echerche essentiels prennent leur retraite, ils ne sont pas remplacés au sein des universités ou 'autres institutions. Si les cours et les programmes de formation requis disparaissent, nous ne isposerons plus des spécialistes nécessaires pour exécuter ces travaux.

Recommandation n° 7

Le Comité recommande que le gouvernement du Canada s'assure qu'on accorde une aide suffisante aux travaux de recherche menés par différents organismes sur la classification et l'étude des espèces végétales et animales qui composent la diversité biologique.

3. La valeur économique de la biodiversité

. Les instruments économiques

C'est au niveau local que se joue le sort de la biodiversité. Les politiques gouvernementales ermettent cependant de faciliter ou de gêner les mesures prises à l'échelle locale. Les ouvernements interviennent régulièrement sur le marché pour accroître la production agricole, timuler la croissance industrielle, fournir un filet de sécurité sociale, protéger l'environnement et nfluer sur la distribution d'autres biens collectifs dont la répartition n'est pas bien assurée par le narché. Malheureusement, de nombreuses politiques relatives à l'industrie, aux transports, aux essources naturelles et au développement urbain n'accordent pas leur juste valeur aux ressources nvironnementales et peuvent même accélérer leur épuisement et la diminution de la biodiversité.

Diane Griffin, porte-parole du groupe de travail sur le renouveau rural de la Table ronde ationale sur l'environnement et l'économie, a décrit au Comité l'importance d'intégrer dans le rocessus décisionnel les considérations environnementales et économiques. Nous avons la ossibilité d'adopter des approches rentables, axées sur le marché, pour renforcer l'industrie gricole et les collectivités rurales du Canada tout en favorisant la protection de l'environnement et préservation de la biodiversité.

> Les éléments éventuels de rajustement des politiques et des programmes en fonction des critères commerciaux pourraient favoriser une agriculture viable, le renouveau rural et la conservation de la diversité biologique de la façon suivante. Premièrement, il y a les forces du marché. À mesure que seront réduites ou rajustées les subventions à la production agricole partout dans le monde, les prix des produits de base devraient augmenter. Cela devrait donner lieu à des décisions d'utilisation des sols mieux adaptées aux forces du marché et au potentiel de développement durable des terres. Le deuxième élément est le soutien du revenu agricole sans distorsion des échanges, et le troisième, c'est l'encouragement à la conservation[38].

Les membres du Comité sont sensibles aux questions qui créent des tensions entre les ollectivités urbaines et rurales en ce qui touche à la préservation de la diversité biologique. Il est ertain qu'il incombe à tous les Canadiens de contribuer à la préservation de la biodiversité. La

[38] *Ibid.*, p. 28.

Recommandation n° 5

Le Comité reconnaît qu'il est important que le Canada structure ses ressources et son expertise scientifiques afin de pouvoir remplir le mieux et le plus efficacement possible ses engagements internationaux dans le cadre de la Convention sur la diversité biologique. Le Comité recommande que le gouvernement du Canada envisage de regrouper les organismes et professionnels oeuvrant dans le domaine de la biodiversité au sein des divers ministères fédéraux afin de garantir une collaboration et un «maillage» efficaces.

Les témoins s'entendaient pour dire que la rareté des données de base constituait un obstacle surmonter pour pouvoir mesurer les incidences sur la biodiversité : personne ne sait combie d'espèces vivent au Canada ou ailleurs. Aucun pays au monde ne dispose d'un embryon de répertoir national de la biodiversité. Selon les témoignages entendus, l'acquisition de connaissances sur le espèces du monde entier, de même que leur diffusion à l'échelle internationale, faciliteraient l préservation de la biodiversité et favoriseraient la création de bio-industries.

Recommandation n° 6

Le Comité estime que l'une des pierres angulaires d'une stratégie nationale efficace en matière de diversité biologique sera un inventaire national de la biodiversité canadienne et il recommande donc que le gouvernement du Canada facilite l'établissement d'un tel inventaire. Le Comité recommande en outre que le gouvernement du Canada appuie la création d'une banque de données internationale sur les espèces de la planète.

Tous les témoins s'entendaient sur l'importance d'établir un inventaire des espèces, au Canad et à l'échelle internationale. Ils ont cependant souligné que les efforts déployés pour réaliser de tel inventaires ne devraient pas retarder la prise de mesures de préservation de la biodiversit entre-temps. Ainsi, John Herity d'Environnement Canada a rappelé au Comité «qu'il ne faudrait pa oublier que certaines mesures peuvent être prises sans une connaissance complète de notr inventaire[37].» Le Comité n'en croit pas moins que l'établissement d'un inventaire des espèce canadiennes est une initiative valable et importante.

Au Canada uniquement, on sait que 230 espèces animales et végétales, ainsi que de précieu espaces naturels comme des forêts centenaires et des terres humides, sont menacés. Le recensemer des organismes vivants le plus complet jamais réalisé au Canada a été effectué par les auteurs de l *Canada Country Study on Biodiversity.* L'inventaire taxinomique entrepris dans le cadre de cett étude a permis d'établir qu'un peu plus de 70 000 espèces de micro-organismes (virus exclus), d plantes et d'animaux ont été décrites ou signalées au Canada (jusqu'à la limite de la zone territorial de 200 milles, dans l'Arctique canadien et jusque dans les fonds marins). On estime que le Canad compte tout autant d'espèces qui n'ont pas encore été répertoriées. On risque de perdre les ressource qui nous permettent d'identifier les espèces, d'interpréter les données et d'évaluer la diversit biologique. Les sciences fondamentales de l'identification et de la taxinomie constituent le fondements mêmes de notre connaissance de la diversité biologique et de ses conséquence

[37] *Ibid.*, p. 18.

3. La Convention dans l'optique du Canada

Plusieurs témoins ont fait valoir au Comité le rôle important qu'avait joué le Canada dans la égociation de cette convention et ont exhorté le Comité à réitérer à quel point il importe que le anada continue de se faire le champion de la préservation de la diversité biologique. Comme l'a ffirmé devant le Comité Don McAllister, conseiller principal en biodiversité au Musée canadien de nature :

> Le Canada peut contribuer à sauvegarder la vie sur la terre. Nous pouvons lancer une nouvelle ère. L'intérêt pour la nature est une des caractéristiques des Canadiens. La nature, la planète, l'être humain doivent pouvoir survivre. Si nous ratifions la Convention sans tarder et si nous prenons les mesures qui s'imposent rapidement, nous pouvons espérer continuer de jouer un rôle de premier plan dans le domaine de l'environnement[35].

Le Comité a été heureux de voir que la Convention a été ratifiée le 4 décembre 1992 et espère ue le Canada continuera de travailler à la réalisation des objectifs prévus par celle-ci, aussi bien à échelle nationale qu'internationale. Comme l'a déclaré au Comité Walter Reid, du *World esources Institute* de Washington, D.C. : «La Convention constitue un premier pas important vers ne action internationale concertée, mais elle tombe en deçà de ce qui aurait pu être réalisé et de ce u'il aurait fallu réaliser[36].»

ERS UNE STRATÉGIE NATIONALE EN MATIÈRE DE DIVERSITÉ IOLOGIQUE

. Ressources documentaires

Le développement durable passe par la protection des écosystèmes et des espèces qui y vivent. est évident que les pays industriels se doivent de régler leurs propres crises environnementales. ne coopération internationale sans précédent est aussi essentielle puisque la plupart des ressources ologiques mondiales, et ceux qui en dépendent, se trouvent dans des pays tropicaux en voie de veloppement. Les témoins entendus par le Comité ont proposé diverses mesures que le Canada ourrait prendre pour faciliter cette coopération.

Dans son témoignage, Don McAllister a appuyé l'établissement d'un Centre canadien de la versité biologique. Il a ainsi déclaré que les ressources fédérales dans le domaine de la recherche r la diversité biologique devraient être regroupées aux fins de rentabilité, sous un même toit plutôt e d'être dispersées entre plusieurs ministères comme c'est actuellement le cas. Ce ministère ou cet stitut central pourrait répondre aux besoins du gouvernement et de l'industrie en matière de nservation, de gestion des ressources et de biotechnologie. Il se concentrerait sur la recherche, sur inventaires biologiques et sur la communication du savoir en matière de biosystématique et de odiversité, tant au Canada qu'à l'étranger. Le Comité reconnaît la complexité de la diversité ologique. Cette situation oblige tous les paliers de gouvernement, toutes les institutions et tous les tervenants à communiquer entre eux et à se constituer un réseau.

---

[35] *Procès-verbaux et témoignages du Comité permanent de l'environnement*, fascicule nº 47, le 23 novembre 1992, p. 12

[36] *Ibid.*, p. 60.

> l'exploitation des ressources génétiques, notamment grâce à un accès satisfaisant aux ressources génétiques et à un transfert approprié des techniques pertinentes, compte tenu de tous les droits sur ces ressources et aux techniques, et grâce à un financement adéquat[34].

Pour plus de détails sur la Convention, le lecteur est prié de se reporter à l'Annexe A où est reproduit le texte intégral de la *Convention sur la diversité biologique.*

En 1988, le conseil d'admninistration du Programme des Nations Unies pour l'environnement a entrepris des discussions en vue de la rédaction d'une convention sur la diversité biologique qui se sont concrétisées le 22 mai 1992, à Nairobi. Les équipes de négociation de 100 pays ont participé à la rédaction de cet accord international qui a été débattu plus à fond et finalement signé à Rio de Janeiro le 11 juin 1992. Le Canada a été le premier à manifester son intention de signer la Convention, ce qui a finalement entraîné 162 autres pays à en faire autant, en fin de journée, le 14 juin 1992. Au 5 avril 1993, 167 États avaient signé la convention et douze l'avaient ratifiée (les îles Maurice, les Seychelles, les îles Marshall, les Maldives , le Canada , Saint Kitts et Nevis, l'Équateur, Fidji, Antigua et Berbude, Mexique, Papouasie – Nouvelle–Guinée et Vanuatu).

La préservation de la biodiversité ne répond pas qu'à des impératifs esthétiques ou moraux; elle est essentielle à notre bien-être et à notre économie. La disparition d'espèces menace les ressources naturelles dont dépend le développement durable. Le matériel génétique extrait d'espèces animales et végétales (dont un grand nombre sont encore inconnues) constitue le fondement même de l'industrie des produits agricoles et pharmaceutiques et des autres industries faisant appel aux biotechnologies. On estime que le quart de tous les produits pharmaceutiques utilisés en Amérique du Nord contiennent des extraits de plantes sauvages. La diversité biologique est essentielle au maintien de l'environnement et facilite l'épuration de l'eau, la formation des sols, le recyclage du carbone et la production d'oxygène.

La *Convention sur la diversité biologique* signée à la CNUED est le fruit d'un effort mondial visant à déterminer les mesures à prendre et la façon de les financer. Les participants à cette conférence se sont dotés d'une stratégie globale établissant à l'intention des institutions et des gouvernements oeuvrant aux niveaux international, national et local des lignes directrices visant à mieux comprendre la biodiversité, à la sauvegarder et à l'utiliser de façon durable et équitable.

La Convention engage les pays signataires à protéger les espèces menacées et leurs habitats, notamment à recenser les espèces vulnérables et menacées à l'échelle mondiale et nationale. Elle fixe les règles qui régiront le transfert de technologies vers l'hémisphère sud et l'accès aux plantes et animaux tropicaux, dont bon nombre sont essentiels à la mise au point, par des procédés génétiques, d'ingrédients entrant dans la composition de nouveaux médicaments, de cultures résistantes aux insectes ravageurs, d'arbres de croissance rapide et d'autres produits. La Convention prévoit aussi que les pays tropicaux recevront une part des profits générés par ces produits et une aide financière pour se conformer à leurs obligations dans le cadre de la Convention.

---

[34] Convention sur la diversité biologique, Programme des Nations Unies pour l'environnement, Na. 92-7807, le 5 juin 1992.

CHAPITRE 3

La Convention sur la diversité biologique

LA DIVERSITÉ BIOLOGIQUE

Par biodiversité ou diversité biologique, on entend toute la gamme des organismes vivants et des habitats où ils vivent. Cette notion englobe trois concepts différents : la diversité des écosystèmes (l'éventail des systèmes en interaction dans une région, dans un pays ou dans le monde entier), la diversité des espèces (l'éventail des espèces vivant dans une même région) et la diversité génétique (l'éventail des caractères et des gènes qui peuvent être transmissibles dans une population ou dans une espèce)[32].

Au début des audiences relatives à l'étude de la Convention sur la diversité biologique, le président du Comité, l'honorable David MacDonald, a déclaré ce qui suit :

> La Convention sur la biodiversité, signée au mois de juin au Sommet Planète Terre par plus de 150 pays, il me semble, est une avancée importante sur un dossier qui prend de plus en plus d'importance au niveau international. On estime que 15 p. 100 des espèces du globe pourraient disparaître au cours des 25 ans qui viennent. D'ailleurs, certains estiment que près de 100 000 espèces disparaissent chaque année.
>
> Ce taux rapide d'extinction est attribuable en partie à la destruction de la forêt tropicale, l'assèchement des terres humides, à la destruction des récifs coralliens et à la disparition des habitats des forêts tempérées. Bien entendu, la modification ou la destruction de l'habitat, la récolte excessive de bois, l'utilisation abusive de produits chimiques en agriculture, la pauvreté, la croissance démographique, la distribution inéquitable des terres, la consommation excessive des ressources, et bien d'autres facteurs contribuent à aggraver le problème[33].

LA CONVENTION DES NATIONS UNIES SUR LA DIVERSITÉ BIOLOGIQUE

A. La Convention en bref

La préservation de la diversité biologique constitue dorénavant un besoin pressant. On a nettement dépassé le stade des essais en laboratoire et, comme l'a démontré la CNUED, cette question est maintenant débattue dans l'arène politique.

> Les objectifs de la présente Convention, dont la réalisation sera conforme à ses dispositions pertinentes, sont la conservation de la diversité biologique, l'utilisation durable de ses éléments et le partage juste et équitable des avantages découlant de

[32] Environnement Canada, fiche d'information, *Proposed Global Convention on Biological Diversity*, le 19 mai 1992, p. 1.

[33] *Procès-verbaux et témoignages du Comité permanent de l'environnement*, fascicule nº 47, le 23 novembre 1992, p. 28.

d) en encourageant la mise en oeuvre de politiques macro-économiques favorables à l'environnement comme au développement[30].

Les témoins qui ont comparu devant le Comité ont demandé le renouvellement des institutions des Nations Unies et des organismes internationaux de financement, comme le Fonds monétaire international (FMI) et la Banque mondiale. Il est de toute première importance de changer nos manières traditionnelles de faire et de penser. Il faut remettre en question les processus de prise de décisions à tous les niveaux en tenant compte des objectifs internationaux en matière de développement durable. On a fait remarquer que le FMI et la Banque mondiale sont des institutions du Nord. Elles ne reflètent pas nécessairement les besoins ou les objectifs du Sud. Cette affirmation a été renforcée par Mahbub ul Haq, qui a informé le Comité que la Banque mondiale avait transféré 22 milliards de dollars dans le Tiers-Monde en 1992, mais qu'elle avait aussi encaissé des prêts de 23,7 milliards. Tim Draimin a demandé une démocratisation et une réforme du FMI, de la Banque mondiale et du GATT :

> Ces institutions supranationales doivent être appelées à rendre des comptes aux populations tant du Sud que du Nord[31].

Recommandation n° 4

Le Comité recommande que le gouvernement du Canada contribue à régler les problèmes des pays en développement (dette extérieure, accès limité aux marchés, affaissement du cours des denrées et termes de l'échange désavantageux) en exerçant des pressions sur la scène internationale afin qu'on adopte les réformes voulues au sein des Nations Unies et des institutions financières internationales pour poursuivre l'objectif du développement durable comme le propose l'Agenda 21, c'est-à-dire par le truchement des politiques sur le commerce et l'aide étrangère et d'autres politiques économiques.

---

[30] Action 21, chapitre 2. Version avancée définitive de ce chapitre adoptée par l'assemblée plénière à Rio de Janeiro le 14 juin 199

[31] *Procès-verbaux et témoignages du Comité permanent de l'environnement,* fascicule n° 46, le 17 novembre 1992, p. 12..

L'aide financière directe n'est qu'un moyen parmi d'autres de venir en aide aux pays en développement. Les témoins entendus par le Comité ont exhorté le Canada à user de son influence sur la scène internationale pour susciter les changements nécessaires. Tim Draimin a fait remarquer qu'il est nécessaire que les pays de l'OCDE libéralisent le commerce avec le Sud et prennent des mesures pour réduire la dette du Tiers-Monde. Ce sentiment était partagé par Mahbub ul Haq :

> Il est vrai que ce dont les pauvres ont besoin en fin de compte, c'est non pas la charité, sauf comme mesure temporaire, mais l'accès aux marchés, nationaux ou internationaux[28].

Art Hanson a souligné la nécessité du transfert technologique.

> La science et la technologie du développement durable en sont encore à leurs premiers balbutiements, et les échanges technologiques nécessiteront un effort politique supplémentaire. Les conclusions importantes auxquelles sont arrivées des organisations comme le Conseil des entreprises pour le développement durable, l'Union internationale pour la conservation de la nature et de ses ressources et les différents organismes scientifiques mondiaux qui ont participé à la préparation de la conférence de Rio démontrent l'importance d'un effort global élargi et de meilleurs transferts de technologie et partages de renseignements[29].

Le chapitre 2 de l'Agenda 21 explique la décision prise par tous les États d'établir un nouveau partenariat mondial où ils s'engageront à rendre l'économie mondiale plus efficace et plus équitable, tout en donnant la priorité au développement durable dans le programme d'action de la communauté internationale. On reconnaît dans ce chapitre que les politiques économiques nationales et internationales ont un rôle important à jouer pour permettre un développement durable et qu'il faut établir des liens entre les divers éléments du système économique international et la nécessité pour l'humanité de disposer d'un environnement naturel stable et sécuritaire. Dans les pays du Sud, le développement exige un environnement économique favorable à l'échelle internationale et il ne pourra se faire si ces pays sont paralysés par leur dette extérieure, si les capitaux sont insuffisants, si les obstacles limitent l'accès aux marchés, ou si les cours des denrées et les termes de l'échange demeurent désavantageux pour eux.

Au paragraphe 2.3 de l'Agenda 21, la communauté internationale a convenu de ce qui suit :

> L'économie internationale doit créer un climat international propice à la réalisation des objectifs en matière d'environnement et de développement :
>
> *a*) en encourageant le développement durable par une libéralisation du commerce;
>
> *b*) en faisant en sorte que le commerce et l'environnement se soutiennent mutuellement;
>
> *c*) par des apports financiers adéquats aux pays en développement et par le règlement du problème de l'endettement international;

---

[28] *Ibid.*, p. 15.

[29] *Procès-verbaux et témoignages du Comité permanent de l'environnement*, fascicule nº 46, le 17 novembre 1992, p. 21.

On a laissé entendre que les pays développés sont en partie responsables des dépenses militaires élevées d'un grand nombre de pays pauvres. Mahbub ul Haq a déclaré que l'APD est actuellemen répartie en fonction des vieilles alliances militaires formées lorsque les pays développés participaient à la guerre froide par procuration. L'étude du PNUD a démontré que les pays en développement ayant les budgets militaires les plus élevés reçoivent deux fois plus d'aide pa habitant que ceux ayant des budgets militaires moins élevés.

Selon Mahbub ul Haq, des progrès considérables pourraient être réalisés dans les pays en développement si on liait l'aide à des objectifs concrets :

> (...) réduire la pauvreté, favoriser le développement humain, décourager les dépenses militaires et encourager le respect des droits de la personne[26].

La restructuration de l'APD pourrait se révéler aussi importante que le niveau de l'aide accordée aux pays en développement. Mahbub ul Haq a soutenu que l'aide devait être dirigée là où elle sera la plus bénéfique pour le développement humain, les soins de santé, l'éducation et la régulation démographique.

> (...) nous réussirons à maîtriser la croissance démographique, mais c'est le développement humain, et plus particulièrement l'alphabétisation des femmes, qui constitue le meilleur contraceptif[27].

On oublie souvent que les questions de pauvreté, de régulation démographique, de santé et d'éducation constituent de véritables problèmes environnementaux. En effet, les problèmes de la pollution, des changements climatiques et de la diminution de la biodiversité sont très sérieux, mais ils ne constituent en réalité que les symptômes d'un plus grand malaise environnemental, de la surconsommation, d'une pauvreté extrême et de la surpopulation. Le paysan démuni qui doit avant tout chercher à nourrir sa famille s'intéresse peu au concept du développement durable.

Recommandation nº 3

Le Comité recommande que le gouvernement du Canada s'emploie à atteindre l'objectif fixé dans l'Agenda 21 pour l'aide publique au développement (APD), soit 0,7 p. 100 du PNB d'ici l'an 2000, ou plus tôt si c'est possible. De plus, le Comité recommande que le gouvernement du Canada envisage i) d'utiliser l'APD pour décourager les dépenses militaires, et (ii) de lier l'APD à des programmes des pays en développement qui appuient la protection de l'environnement, le développement durable et le développement humain (soins de santé, éducation, régulation démographique et en particulier l'accroissement des pouvoirs des femmes grâce à leur alphabétisation).

Il faut souligner que cette recommandation n'a pas fait l'unanimité au sein du Comité. L'un des membres a refusé de l'appuyer pour les motifs suivants : (i) la recommandation préconise la régulation démographique; (ii) l'utilisation de l'APD pour décourager les dépenses militaires pourrait affecter la sécurité intérieure et internationale d'un État souverain.

---

[26] Procès-verbaux et témoignages du *Comité permanent de l'environnement,* fascicule nº 51, le 2 février 1993, p. 14.

[27] *Ibid.*, p. 15.

- examiner et analyser des données pertinentes fournies par des organismes non gouvernementaux compétents et favoriser le dialogue avec les groupes non gouvernementaux et ceux de secteurs indépendants[23].

Le Comité a appris que si le développement durable est possible, à l'échelle régionale, dans les pays développés, la mise en oeuvre du développement durable à l'échelle planétaire est exclue tant qu'on ne pourra atténuer la pauvreté paralysante des pays du Tiers-Monde. Tim Draimin nous a dit :

> Le développement durable exige que nous établissions des partenariats avec les pauvres du monde. À leurs yeux, ce sont les réalités économiques qui sont primordiales à court terme. Il faut donc des modèles économiques de développement durable qui soient respectueux de l'environnement, mais qui permettent également d'assurer un minimum de confort aux défavorisés de ce monde. Si nous les laissons pour compte, ce sera à nos risques et périls à tous[24].

Les besoins énormes du Sud sont incontestables. Pourtant, le Comité a appris que le Canada, au cours des huit dernières années, a réduit de 3,7 milliards de dollars son APD, tant son aide réelle que son aide prévue. Avant le «minibudget», l'APD canadienne représentait 0,45 p. 100 de notre PNB. L'annonce budgétaire faite le 2 décembre 1992 a eu pour effet de réduire de 10 p. 100 l'aide étrangère fournie par le Canada, ce qui nous place très au-dessous de l'objectif de 0,7 p. 100 convenu dans Agenda 21[25].

De nombreuses personnes ont reconnu que la fin de la guerre froide pourrait permettre à divers pays de canaliser leurs dépenses militaires vers des projets humanitaires. Un grand nombre des témoins entendus par le Comité ont exprimé l'espoir que le gouvernement canadien parvienne à établir un «dividende de la paix» et réaffecte une partie des fonds de la défense à l'APD. Il s'agit en effet d'une bonne idée; il faut toutefois reconnaître que le Canada fait déjà figure de chef de file dans le domaine de l'aide humanitaire internationale grâce à la participation très active des militaires canadiens aux activités de maintien de la paix de l'ONU. Notre pays a le mérite d'être le seul pays à avoir participé à toutes les opérations de maintien de la paix de l'ONU depuis 1947. Un grand nombre de soldats canadiens travaillent actuellement à la distribution d'une aide humanitaire. En Bosnie-Herzégovine, le Canada fournit des escortes armées pour protéger les convois de produits alimentaires et de fournitures médicales tandis que des Canadiens dépêchés en Somalie contribuent à prévenir une famine générale.

Mahbub ul Haq, Conseiller spécial à l'Administrateur du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), a déclaré au Comité que des «dividendes de la paix» énormes pourraient être débloqués même dans les pays désespérément pauvres du Tiers-Monde. Une étude menée par le PNUD a permis d'estimer qu'un gel des dépenses militaires des pays en développement pourrait permettre de libérer 50 milliards de dollars au cours de la prochaine décennie. Le déblocage d'une somme aussi considérable aiderait les pays pauvres à financer leurs propres programmes de développement.

---

[3] Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement, Communiqué, «Assembly Establishes Commission on Sustainable Development. Takes Action to Ensure Effective Follow-up to Rio», New York, le 16 décembre 1992.

[4] *Procès-verbaux et témoignages du Comité permanent de l'environnement*, fascicule nº 46, le 17 novembre 1992, p.13.

[5] "Rio Earth Summit: Meeting ends with hope, disappointment", *Chemical and Engineering News*, vol. 70 (25), 1992, p. 4.

Le problème de l'intégration des considérations environnementales au processus décisionne dans le domaine économique a aussi été discuté lors de la «réunion de suivi de Rio». Les nombreu intervenants présents ont en effet déterminé qu'il fallait en priorité élaborer un plan national d développement durable. Le groupe de travail *Projet de société : Planning for a Sustainable Future* accepté de se charger de cette responsabilité.

> (...) doit permettre de guider et d'orienter les activités de tous les secteurs de la société canadienne. . . et il doit définir les secteurs prioritaires d'intervention. . . Le plan doit être un outil privilégié pour guider et orienter les politiques nationales et internationales, et il doit assurer la primauté du concept de durabilité dans les programmes économiques et sociaux du pays[22].

Le Comité aimerait élargir cette notion de plan national de développement durable de manière y inclure un ensemble de normes relatives au développement durable qui serviront à évaluer toute les décisions et mesures qui sont prises ou qui l'ont été dans le passé. Le Comité reconnaît que l tâche sera longue et ardue, car, pour établir un ensemble efficace de normes, il faudra d'abor déterminer des critères, des méthodologies, des instruments économiques et des indicateurs d développement durable, puis perfectionner les vérifications environnementales et la méthode d coût complet. Une fois au point, ce plan constituera non seulement un guide pratique d développement durable dans tous les domaines de la vie canadienne, mais il symbolisera aussi, fac aux autres pays, l'engagement pris par le Canada envers le développement durable. Le Comit reconnaît toute l'énormité de cette tâche et appuie fermement ceux qui ont pris cette initiative.

Les Nations Unies ont déjà organisé des conférences sur l'énergie renouvelable, le milie humain et la désertification. Ces conférences ont donné lieu à des rapports et à des recommandations mais on leur a très peu donné suite et leurs résultats tangibles furent presque nuls. L'établissement d la Commission du développement durable (CDD) des Nations Unies, le 9 décembre 1992, devra changer cette situation. Le Canada a appuyé la proposition voulant que la Commission réunisse de responsables de haut niveau, de préférence des ministres, afin de s'assurer qu'elle bénéficie d'un certaine influence politique. L'Assemblée générale a convenu que la Commission serait constitué de représentants de haut niveau. Son mandat, précisé par l'Assemblée générale entre les 5 et 2 novembre 1992, sera le suivant :

- surveiller la mise en oeuvre d'Agenda 21 — en reconnaissant qu'il s'agit là d'u document à caractère dynamique pouvant évoluer avec le temps — et des activités liées a développement durable au sein de l'Organisation des Nations Unies;

- surveiller la mise en oeuvre d'Agenda 21 par les divers gouvernements à l'aide de renseignements fournis par eux en ce qui concerne notamment les problèmes relatifs au ressources financières et au transfert de technologies respectueuses de l'environnement

- examiner les engagements pris par les pays donateurs dans l'Agenda 21 en ce qui concern notamment le versement de nouveaux fonds ou de fonds supplémentaires et le transfert d technologies à des conditions avantageuses; surveiller les progrès faits par les États a regard de l'objectif de consacrer 0,7 p. 100 de leur PNB à l'aide publique a développement dans les pays en développement;

---

[22] *Procès-verbaux et témoignages du Comité permanent de l'environnement*, fascicule nº 46, le 17 novembre 1992, p. 16-17.

> Les institutions existantes devront subir une réforme en profondeur si nous voulons qu'elles puissent promouvoir le développement durable de façon efficace. À l'échelle nationale, le gouvernement fédéral doit être en mesure d'assurer une constante coordination des orientations des divers ministères. Il est attristant d'assister au démantèlement de structures fondamentales, comme les groupes de travail interministériels de la CNUED, et au départ de personnel clé, sans que de nouvelles structures de coordination viennent combler le vide de façon efficace. Ce vide, s'il persiste, compromettra le plan d'action en matière de développement durable[19].

Selon l'honorable Jean Charest, la coordination du suivi de la CNUED continue d'être assurée, u niveau fédéral, par le Comité du Cabinet chargé de l'environnement, de concert avec le Comité du abinet chargé de la politique extérieure et de la défense et également le Comité du Cabinet chargé e la politique économique et du commerce[20]. La coordination assurée par le Cabinet ne permet ependant pas d'intégrer les activités des provinces et des ONG.

Une «réunion de suivi de Rio» a rassemblé divers intervenants à Ottawa, les 5 et 6 novembre 992. Présidée par George Connell, président de la Table ronde nationale sur l'environnement et économie (TRNEE), cette réunion était organisée pour étudier comment le Canada pourrait outenir l'élan pris à la CNUED et pour formuler des recommandations quant aux priorités du anada pour l'après-Rio. La création d'une organisation nationale afin de coordonner les activités anadiennes visant à assurer le suivi de Rio a été jugée une priorité nationale. Pour ce faire, le ouvernement fédéral, le Conseil canadien des ministres de l'Environnement (CCME), la TRNEE, CRDI et l'IIDD ont convenu de soutenir financièrement l'établissement d'un groupe de travail aptisé *Projet de société : Planning for a Sustainable Future*. Ce groupe sera chargé, entre autres, analyser le document Agenda 21 et de faire rapport sur la réalisation des engagements pris par le anada lors de la CNUED. Les participants au projet sont en voie de définir un mécanisme visant à ntinuer sur la lancée de la CNUED et qui permettra d'élaborer un plan d'action global et efficace matière de développement durable. Le Comité reconnaît le besoin d'une telle organisation et loue s efforts déployés par tous ceux qui sont associés à cette noble tâche.

L'un des thèmes sous-jacents du *Plan vert du Canada* est la responsabilité environnementale de us les Canadiens lorsqu'ils prennent des décisions. «Nous nous heurtons à des problèmes jourd'hui parce que nos décisions n'ont pas suffisamment tenu compte des facteurs ologiques»[21]. Janine Ferretti a déclaré que le gouvernement fédéral prend encore des décisions nancières sans tenir compte de leurs répercussions environnementales et elle a cité en exemple le ogramme d'amélioration et d'expansion des grandes routes et des aéroports récemment annoncé. lon elle, ces fonds auraient pu être alloués à l'expansion et à l'amélioration de systèmes de nsport en commun consommant peu d'énergie et offrir les mêmes possibilités en matière de éation d'emplois. Si le Canada a véritablement l'intention de s'engager sur la voie du veloppement durable, il doit faire plus qu'étaler ses bonnes intentions en ce qui concerne ses ocessus de prise de décisions dans le domaine de l'environnement.

Ibid., p. 11-12.

Ibid., fascicule nº 45, le 16 novembre 1992; p. 10.

Environnement Canada, *Plan vert du Canada,* 1990, p. 11.

ceux qui pourraient être touchés par les décisions. Le deuxième moyen d'en assurer le succès est d faire participer tous les secteurs de la société aux décisions dans une forme de partenariat. Ainsi, l transparence des négociations et l'étendue du consensus auront pour effet de rendre tous les secteur de la société solidairement responsables.

Les témoins qui ont comparu devant le Comité ont tous fait l'éloge de la méthode employée pa le Canada pour dégager un consensus et élaborer son programme d'action. Tim Draimin a ains déclaré :

> Le Canada a exercé un leadership important à la CNUED dans les préparatifs du Sommet de Rio. . . Le Canada a d'ailleurs prêché l'exemple, encourageant les ONG à participer au processus, leur communiquant l'information dont elles avaient besoin et leur permettant de jouer un rôle actif dans l'élaboration des politiques[16].

Janine Ferretti a fait écho à ces louanges en ces termes :

> La participation des ONG à la préparation de la CNUED, favorisée au niveau national par le gouvernement canadien et au niveau international par le système des Nations Unies, a permis d'établir de nouvelles normes de transparence dans la prise de décisions. Nous ne pouvons pas reculer; nous sommes condamnés à progresser[17].

Nicole Sénécal, vice-présidente, Direction générale des politiques, Agence canadienne d développement international, a dit de la délégation canadienne à Rio :

> Nous avons montré l'exemple en incluant des représentants des ONG, du monde des affaires et d'autres groupes importants, tels que les femmes et les autochtones, dans notre délégation[18].

Le Comité croit également que la participation de tous les secteurs de la société canadienne no seulement renforce le processus décisionnel, mais offre de bien meilleures chances de succès parc que la responsabilité des décisions prises est partagée entre un plus grand nombre de citoyens.

Recommandation n° 2

Le Comité recommande que le Canada, qui s'apprête à prendre le virage du développement durable, adopte pour ce faire la «voie de Rio» (transparence, solidarité et responsabilité) et en fasse l'élément fondamental de son processus de prise de décisions et d'élaboration des politiques.

Pendant les premières séances de travail du Comité, un certain nombre de personnes, dont de témoins et un membre du Comité, se sont inquiétés qu'il n'existe plus d'organisme national pou coordonner le suivi de la conférence de Rio. En vue de la CNUED, le Secrétariat national avai coordonné les activités de l'ACDI, du ministère des Affaires extérieures et du Commerce extérieu et d'Environnement Canada, et il avait également facilité la participation des ONG par le truchemen du Comité de participation du Canada à la CNUED. Le Secrétariat national a été officiellemen démantelé le 20 novembre 1992. Tim Draimin signalait d'ailleurs au Comité :

---

16 *Procès-verbaux et témoignages du Comité permanent de l'environnement,* fascicule n° 46, le 17 novembre 1992, p. 10.

17 *Ibid.,* p. 16.

18 *Ibid.,* p. 5.

CHAPITRE 2

Mise en oeuvre du développement durable

Dans le discours qu'il a prononcé à l'occasion du Sommet de la Terre, le premier ministre a roposé un certain nombre de mesures afin d'accélérer immédiatement la mise en oeuvre du éveloppement durable :

- Le Canada s'est engagé à verser 2 millions de dollars à «Capacités 21», un nouveau programme conçu pour aider d'autres pays à élaborer des plans nationaux de développement durable. Le Canada a soutenu que la formulation d'un «plan vert» constituait le premier pas vers le développement durable et il a offert de partager avec d'autres son expérience dans ce domaine.

- Le Canada s'est engagé à ratifier[15] la Convention sur la diversité biologique et la Convention sur les changements climatiques avant la fin de 1992. Le 4 décembre 1992, le premier ministre Brian Mulroney a signé à Delta, en Colombie-Britannique, les documents de ratification de ces traités.

- Le Canada a proposé un ensemble de mesures pour aider les pays en développement à prendre le virage du développement durable. Par exemple : libéraliser le commerce Nord-Sud, mettre l'accent sur les préoccupations environnementales pendant les prochaines négociations du GATT, convertir 145 millions de la dette des pays de l'Amérique latine en projets de développement durable et négocier de nouvelles ententes avec le Fonds pour l'environnement mondial (FEM) et l'Association internationale de développement (AID).

- Le Canada s'est prononcé en faveur de la création rapide de la Commission du développement durable au sein de l'Organisation des Nations Unies comme moyen de rendre tous les pays, tous les secteurs d'activités et tous les gens responsables de la mise en oeuvre du programme de Rio, notamment de l'Agenda 21.

- Le mandat du Centre canadien de recherches pour le développement international (CCRDI) a été élargi afin d'aider les pays en développement à accroître leurs moyens technologiques et leur capacité de recherche dans le domaine du développement durable.

- Le Canada a demandé à tous les pays de tenter de nouveau d'adopter une Charte de la Terre d'ici 1995.

La CNUED est à l'origine d'une nouvelle manière d'obtenir un consensus et de prendre des gagements. Cette nouvelle façon de faire, qu'on a appelé la «voie de Rio», est caractérisée par la nsparence, la solidarité et la responsabilité. Le processus doit être transparent et accessible à tous

[15] La ratification suppose un acte par lequel une puissance exprime formellement son consentement à être liée par une convention internationale.

- les pays adoptent des règlements en vue de préserver leurs ressources biologiques;
- les pays sont juridiquement responsables de l'impact environnemental que pourraier avoir leurs entreprises privées dans d'autres pays;
- les pays doivent faciliter le transfert de technologies lorsque ces transferts ne violent pa les droits de propriété intellectuelle ou les brevets;
- les fabricants de produits de biotechnologie doivent faire l'objet d'une réglementation
- les pays doivent assurer l'accès au matériel génétique et respecter les droits existants su celui-ci;
- les pays doivent dédommager les pays en développement d'où vient le matériel génétiqu
- les pays développés doivent fournir des ressources financières aux pays en développemer et leur transmettre leur savoir-faire, lorsque cette forme d'aide s'ajoute à l'aide actuell En outre, la Convention exhorte chaque pays à établir un réseau de zones protégées où le collectivités autochtones et locales seront les premières à tirer profit des programmes d conservation et d'exploitation durable des ressources.

6. Convention cadre sur les changements climatiques

Cette convention vise à stabiliser les concentrations atmosphériques de gaz à effet de serre à u niveau qui ne pertubera pas dangereusement le système climatique. On espère que ce niveau pourr être atteint dans un délai qui permettra aux écosystèmes mondiaux de s'adapter naturellement au changements climatiques. Le document final n'impose pas d'échancier ou d'objectif précis aux pay industrialisés pour la réduction des émissions de ces gaz.

Nitin Desai (Inde), l'adjoint de Maurice Strong quand ce dernier était Secrétaire général de la CNUED. La Commission sera constituée de représentants de haut niveau des 53 États membres de l'ONU. La question de la participation des ONG à la Commission, qui préoccupe les membres du présent Comité, n'a pas encore été réglée. Le Secrétaire général de l'ONU présentera des lignes directrices en 1993, mais tout porte à croire — et c'est ce que souhaite le Comité — que les ONG et les autres parties intéressées continueront de jouer un rôle actif comme elles l'ont fait lors de la CNUED. La première séance formelle de la Commission devrait se tenir en mai ou juin 1993.

La Déclaration de Rio

La Déclaration de Rio fut le résultat des négociations qui devaient, selon la Commission Brundtland, aboutir à une charte mondiale où les pays du monde entier se seraient engagés à mettre en oeuvre le développement durable. Les ententes conclues au sein des tribunes de l'ONU exigent un consensus, ce qui peut malheureusement se traduire par l'imposition du plus petit dénominateur commun, comme ce fut le cas pour la Déclaration de Rio. La Déclaration de Rio sur l'environnement et le développement énonce 27 grands principes qui ont pour but d'établir «un partenariat mondial nouveau et équitable» en vue d'assurer une gestion durable des ressources de la planète. Cette déclaration consacre le droit des divers pays d'exploiter leurs propres ressources conformément à leurs propres politiques en matière d'environnement et de développement. Toutefois, les pays doivent veiller à ce que leurs activités ne causent pas de dommage à l'environnement au-delà des limites de leur juridiction nationale. De plus, la Déclaration établit que le développement doit être réalisé de façon à répondre aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de satisfaire les leurs, et elle précise que le développement devrait toujours aller de pair avec la protection de l'environnement.

Le Canada a accepté de signer la Déclaration de Rio, mais il avait auparavant tenté de faire adopter une «Charte de la Terre», sorte de théorie succincte et planétaire enchâssant le concept de développement durable et les notions de droits et de responsabilités en matière d'environnement. Lors du Sommet de la Terre, le premier ministre Mulroney a déclaré que «l'idée d'une Charte de la Terre qui nous a échappé à Rio doit être ravivée». Comme date cible pour conclure la négociation d'une Charte de la Terre, le premier ministre a proposé 1995, année du 50e anniversaire de la fondation des Nations Unies. Cette suggestion a reçu un vaste appui à Rio. Le Canada devrait continuer à travailler à la négociation d'une Charte de la Terre et devrait même en faire un élément prioritaire de son programme d'après-Rio.

Recommandation nº 1

Le Comité recommande que le gouvernement du Canada maintienne son objectif d'établir une Charte de la Terre d'ici 1995, et pour ce faire, qu'il presse la nouvelle Commission du développement durable des Nations Unies d'entreprendre et de superviser de nouvelles négociations internationales en vue de l'adoption d'une Charte de la Terre témoignant de notre clairvoyance à tous.

Convention sur la biodiversité

La Convention renferme des dispositions qui visent à assurer l'adoption de mesures efficaces à l'échelle nationale pour freiner la destruction des espèces biologiques, de leurs habitats et des écosystèmes. Ses dispositions les plus importantes prévoient que :

Outre l'Agenda 21, trois conférences de suivi ont été négociées à Rio :

- À la suite de demandes pressantes des pays africains, il a été convenu d'entreprendre immédiatement des négociations en vue de la signature d'une convention pour combattre la désertification, et ce, d'ici juin 1994.
- Le Programme des Nations Unies pour l'environnement convoquera une conférence sur la pollution marine d'origine terrestre.
- Les pays ont adopté un certain nombre de principes pour réglementer la pêche en haute mer. Ils ont aussi convenu de participer à une conférence à ce sujet en 1993. Sur la question de la surpêche, le Canada a obtenu une importante concession des pays européens puisque ceux-ci acceptèrent de cesser immédiatement de pêcher la morue du Nord au large des Grands Bancs. Par la suite, d'autres pays pratiquant la pêche à grande distance ont également accepté l'idée d'un moratoire.

2. *Déclaration de principes sur les forêts*

Il s'agit d'une déclaration de principes non contraignante devant servir de guide à l'échelle mondiale pour la gestion, la conservation et le développement durable de tous les types de forêts. Elle vise dans l'immédiat à encourager tous les pays à prendre des mesures pour protéger leurs ressources forestières. Le fait que la délégation canadienne à la CNUED n'ait pas réussi à faire adopter une convention contraignante a constitué une déception pour le Canada. Les négociations sur les forêts ont constitué l'une des principales pommes de discorde entre le Nord et le Sud lors de la CNUED : pour les pays industrialisés du Nord, les forêts sont des «puits» de gaz à effet de serre qui absorbent le dioxyde de carbone et qui aident à ralentir les changements climatiques; par contre, pour les pays en développement du Sud, les forêts constituent l'une des rares ressources importantes qu'ils peuvent exploiter comme terre agricole, comme source de combustible et comme produit commercial international. Ayant travaillé fort pour faire adopter une convention internationale contraignante, le Canada est déçu de cette déclaration de principe inefficace. Le Canada a accepté de la signer à la condition tacite que des négociations internationales visant à adopter une Convention sur les forêts soient amorcées après la Conférence de Rio.

3. *La Commission du développement durable (CDD)*

Les participants à la Conférence ont convenu de créer une Commission du développement durale qui aura pour mandat de coordonner et de suivre les mesures prises à l'échelle internationale pour assurer la réalisation des objectifs fixés en matière de développement durable. La Commission relèvera des Nations Unies et devra faire rapport à l'Assemblée générale par l'entremise du Conseil économique et social des Nations Unies. Elle sera chargée de recevoir les *rapports nationaux*, de compiler les renseignements fournis par les gouvernements nationaux concernant la mise en oeuvre de l'Agenda 21, et d'examiner les problèmes que pose la réalisation des objectifs en matière de développement durable dans les divers pays.

Les résolutions de l'Assemblée générale des Nations Unies établissant la Commission ont été approuvées en décembre 1992. Le secrétariat de la Commission doit être situé à New York dans le nouveau service de coordination des politiques et du développement durable, qui sera dirigé par

sous-tendent les sombres tendances qui mettent de plus en plus en péril la civilisation humaine. La Commission a demandé qu'une série de mesures soient à tout le moins adoptées pour que les considérations environnementales et économiques soient intégrées et constituent un élément central des décisions prises par les gouvernements, les conseils d'administration et les citoyens. De toute évidence, le Sommet n'a pas atteint ces objectifs[14].

Les documents décrits dans les lignes qui suivent constituent les résultats tangibles de la CNUED :

. Agenda 21 (parfois aussi appelé Action 21)

L'Agenda 21 est considéré comme le document clé de la Conférence. Son contenu fut en grande partie négocié pendant les réunions du comité préparatoire, d'après le concept visionnaire de Maurice Strong, d'un plan d'action intégré permettant aux gouvernements et aux organismes internationaux de traiter des questions sectorielles particulières inscrites à l'ordre du jour de la CNUED. Ce document de 700 pages et de 40 chapitres dresse la liste des problèmes liés à l'environnement et au développement, propose des plans d'action pour résoudre ces problèmes et donne des évaluations des coûts qu'entraînera leur mise en oeuvre. Il constitue une tentative de restructuration de notre façon de voir le monde et de nos activités visant à intégrer environnement et économie. Bien que les chefs d'État, en signant l'Agenda 21, puissent s'être engagés à mettre en oeuvre ces plans d'action, aucun engagement financier ou autre n'a été pris.

L'Agenda 21 traite des questions environnementales sur une base sectorielle : diminution de la pauvreté, transfert de technologies, changements climatiques, élimination des déchets dangereux, etc. Il contient également des chapitres clés qui (i) recommandent la création d'une commission des Nations Unies afin de suivre les progrès accomplis par les divers pays et (ii) décrivent les mécanismes et programmes de financement nécessaires pour aider les pays dans leurs efforts qu'ils déploient en matière de développement durable.

Ce plan d'action détaillé renferme des éléments positifs, mais également des concepts périmés et dépassés. Par exemple, Janine Ferretti, de Pollution Probe, a déclaré au Comité que les chapitres de l'Agenda 21 qui portent sur les déchets solides et les produits chimiques toxiques sont dépassés parce qu'ils ne font pas état des «mesures de temporisation» ou du concept de l'élimination progressive des produits chimiques toxiques, un processus déjà entamé au Canada et dans d'autres pays. Toutefois, comme l'a affirmé Arthur Hanson, président et directeur général de l'Institut international du développement durable (IIDD), la plupart des initiatives entreprises par le Canada dans le domaine de l'environnement ne respectent pas les exigences de l'Agenda 21, et devront donc être réexaminées et améliorées. Le Secrétariat de la CNUED estime que la mise en oeuvre des mesures proposées de l'Agenda 21 coûterait plus de 100 milliards de dollars par année au cours de la présente décennie. Les nouvelles sommes promises à Rio ne permettront pas de commencer à réaliser les plans d'action prévus dans l'Agenda 21. En plus de ce manque d'argent, l'Agenda 21 a été en outre affaibli par l'absence d'engagements concrets, d'ordre de priorité pour les divers problèmes et de mécanismes permettant les transferts de technologie, la surveillance des progrès réalisés et la préparation de rapports à ce sujet.

[14] Jim MacNeill, «The 1992 Rio Conference : Setting the Global Compass,» *Rio Reviews*, 1992, p. 34.

> Nous devons à la communauté internationale d'être francs au sujet de ce que nous avons accompli ici, à Rio : des progrès dans bon nombre de domaines, trop peu de progrès dans la plupart des domaines, et aucun progrès dans certains domaines[12].

La Conférence de Rio s'est surtout révélé un succès parce qu'on a eu recours à des processu consultatifs de prise de décisions qui étaient ouverts, transparents et complets; ces processus avaien commencé à être utilisés pour le rapport Brundtland et ont continué à l'être au cours des travau préparatoires de la CNUED. Une nouvelle forme de leadership, de consensus et de partenariat a vu l jour au sein des organismes non gouvernementaux (milieux d'affaires, syndicats, groupe environnementaux, femmes, populations autochtones et jeunes). La Conférence a obtenu un nivea de participation sans précédent de la part des dirigeants politiques et suscité un rare intérêt auprès d public. C'est ce qui explique les espoirs exprimés par bon nombre des participants depuis. Comm l'a déclaré l'honorable Jean Charest :

> À l'issue de la Conférence, on avait le sentiment d'avoir accompli quelque chose; l'atmosphère était empreinte de réalisme et d'espoir. La plus belle réalisation fut de voir tant de divergences de vues se rallier autour d'un programme commun, de voir tous ces pays s'engager d'une seule voix à réaliser le développement durable. . . Pour la première fois, tous les pays ont convenu qu'il s'agissait de problèmes réels et se sont entendus sur une action concertée pour les résoudre. Ils ont ainsi cristallisé une entreprise collective, créé des précédents et constitué d'irréversibles réseaux et partenariats. Il y eut alors un consensus à l'échelle planétaire : on avait à notre disposition des solutions pratiques — non pas des recettes instantanées, mais un lent cheminement dans la bonne voie[13].

La principale crainte formulée par les ONG, les pays en développement et d'autre observateurs qui ont formulé des critiques au sujet des résultats concrets de la CNUED, est que le gouvernements des pays développés, dont le Canada, ne se sont pas engagés à fournir des fonds pou soutenir le développement durable. Selon Tim Draimin, l'aptitude du Canada à tenir sa promesse d maintenir et de peut-être même accroître son aide publique au développement (APD) dans l prochain budget constituera un indicateur clé de la volonté réelle du Canada. Il s'agit là d'un déclaration particulièrement alarmante, compte tenu de l'annonce faite par le gouvernement dan son «minibudget» du 2 décembre 1992, à savoir que le budget du Canada pour l'aide à l'étranger ser réduit de 10 p. 100.

Dans l'ensemble, on ne peut pas dire que la Conférence de Rio a permis d'intégrer, en pratiqu ou en théorie, les deux domaines dans lesquels la collectivité internationale a essayé d'apporter de changements : la protection de l'environnement et le développement international. Jim MacNeill qui fut Secrétaire général de la Commission Brundtland, a fondé son évaluation de la Conférence d Rio sur les attentes de la Commission :

> La Commission s'attendait à ce que la Conférence de Rio permette aux gouvernements du monde entier de procéder à une transition des formes plus durables de développement. Elle a proposé que les gouvernements prennent des mesures radicales pour enrayer notre propension suicidaire à nous multiplier, pour combattre la pauvreté générale et pour changer les modes de consommation, de production et d'échange qui

---

[12] *Procès-verbaux et témoignages du Comité permanent de l'environnement*, fascicule nº 46, le 17 novembre 1992, p. 9.

[13] *Ibid.*, fascicule nº 45, le 16 novembre 1992, p. 5-6 .

nservation de la biodiversité et le développement durable de tous les types de forêts. Le Canada tachait également une très grande importance à la situation de la pêche en haute mer. Lors des unions du comité préparatoire international, le Canada a essayé de dépasser le stade de la énonciation des causes et des coupables, pour plutôt chercher des solutions et les incorporer dans ne convention sur le développement durable des mers. Le Canada avait prévu et a tenté de faire lopter une «Charte de la Terre», sorte de credo ou d'énoncé de principes (une page) décrivant de ıçon succincte le concept du développement durable. Finalement, sachant que la plupart des pays en éveloppement ne peuvent se payer le luxe d'une véritable intégration de la protection de environnement dans le cadre de programmes de développement viables, le Canada a proposé u'une aide soit fournie à ces pays par le biais de projets de conversion de leur dette et d'un ccroissement des échanges commerciaux entre le Nord et le Sud.

. Les objectifs globaux

Les objectifs globaux étaient généraux et visaient tous les détails pertinents. Les questions ıvironnementales comprenaient la protection de l'air, de la terre et de l'eau; la conservation de la iversité biologique, des forêts et des richesses naturelles, et la saine gestion des déchets et de la chnologie. Ces objectifs montraient aux dirigeants mondiaux les activités humaines qui menacent planète, qui entraînent la pollution de la terre, des océans et de l'atmosphère ainsi que la cheresse, la désertification, l'amincissement de la couche d'ozone stratosphérique, les ıangements climatiques et l'extinction d'espèces végétales et animales[11].

On devait également se pencher sur les problèmes qui ont contribué à creuser un large fossé ıtre pays du Nord et du Sud : les modes de développement qui agressent l'environnement, la ıuvreté dans les pays en développement, la croissance économique, les habitudes de consommation ın durables ainsi que les pressions démographiques et leur incidence sur l'économie internationale. nfin, les questions les plus importantes divisaient les pays du Nord et du Sud : la nécessité d'un ansfert équitable des ressources et de la technologie, et l'invitation à mettre un terme aux pratiques justes dans le domaine du commerce international.

. Que s'est-il passé à Rio?

Le Sommet constituait le plus important rassemblement de chefs d'État et il a fait l'objet d'une ıportante couverture médiatique dans le monde entier. Les attentes étaient grandes, souvent trop andes; par conséquent, les critiques ont été nombreuses une fois la CNUED terminée. La onférence ne s'est pas avérée un succès dans la mesure où son objectif était de trouver des moyens sortir les pays en développement de la pauvreté sans aggraver la dégradation de l'environnement. im Draimin, du Conseil canadien pour la coopération internationale, a déclaré, en citant les propos la première ministre de la Norvège, Gro Harlem Brundtland :

«A Greener Commonwealth: Special Earth Summit Edition,» *Commonwealth Currents*, juin/juillet 1992, p. 3.

représentants des médias compris), y ont assisté. Bien que considérée comme un succès parce qu'u aussi grand nombre de chefs d'État et de participants y ont assisté, la Conférence n'a pas réussi convaincre les gouvernements de prendre des engagements fermes, qu'il s'agisse d'objectifs préci dans le cadre d'ententes internationales, ou de niveaux précis de financement.

Il est devenu évident, à la suite du dépôt du rapport Brundtland en 1987, que les pays développé du Nord percevaient ce document comme une analyse des problèmes environnementaux, et que le pays en développement du Sud le considéraient comme une étude portant sur le développement. L Sommet de Rio n'a pas permis de dissiper cette divergence de vues. Bien que les questions d développement et de l'environnement aient toutes deux été abordées à la Conférence, le participants ne sont pas parvenus à intégrer réellement ces deux questions distinctes dans une mêm relation inextricable. Comme Christine Debrah, ancienne directrice du Conseil de protection d l'environnement du Ghana, l'a déclaré,

> Les causes sous-jacentes de la crise à laquelle est confrontée notre civilisation — la disparité entre riches et pauvres, entre pays développés et en développement, les méthodes de production et les habitudes de consommation non viables, et, plus important encore, la croissance de la population — n'ont pas vraiment changé et nécessiteraient un engagement politique beaucoup plus ferme de la part des dirigeants et des particuliers[9].

B. Travaux préparatoires et objectifs du Canada

Les travaux préparatoires du Canada pour le Sommet de la Terre ont été coordonnés par l Secrétariat national de concert avec Environnement Canada, Affaires extérieures et Commerc extérieur Canada (AECEC) et l'Agence canadienne de développement international (ACDI). On également participé à ces travaux un grand nombre de groupes d'intérêt de divers milieu (environnement, développement, affaires, industrie, syndicats, églises, universités, femmes autochtones et jeunes) ainsi que tous les paliers de gouvernement[10].

On a établi un comité interministériel de la CNUED, coprésidé par Environnement Canada e AECEC et au sein duquel étaient représentés 20 ministères et organismes fédéraux. Ce comité a ét chargé de coordonner les travaux préparatoires du gouvernement fédéral pour la CNUED et pour le réunions du comité préparatoire international. On a organisé des groupes chargés de traiter des 11 questions d'Agenda 21 et de faire la synthèse des intérêts ministériels en préparant des ébauches de positions canadiennes et en déterminant les résultats souhaitables de la CNUED. Reconnaissant qu'i fallait consulter tous les intervenants, le gouvernement canadien a financé la création du Comité d participation du Canada à la CNUED, qui a coordonné la participation d'environ trente ONG.

Le Canada a pris part aux réunions du comité préparatoire avec des objectifs bien arrêtés. Il souligné l'importance des rapports nationaux, et il a aidé l'Indonésie, la Guinée, le Nigéria, le Pérou et la région de l'Amérique Centrale à préparer leurs rapports nationaux pour la CNUED. Le Canada a oeuvré à l'établissement de conventions contraignantes sur les changements climatiques, l

---

[9] Lt. Col. (à la retraite) Christine K. Debrah, «The Earth Summit and the South», *Rio Reviews*, Genève, The Centre for Our Common Future, 1992, p. 10.

[10] Environnement Canada, «Canada et le Sommet Planète Terre : Le Plan vert se mondialise», 1991.

Stratégie prône la conservation des ressources biologiques afin de permettre un développement durable. La *Charte mondiale de la nature*, qui a été adoptée par l'Assemblée générale des Nations Unies en 1982, explorait cette idée et même si elle n'employait pas l'expression «développement durable», on retrouve ce concept — tel que nous le comprenons aujourd'hui — un peu partout dans ce document. À titre d'exemple, la Charte réaffirme que nous devons utiliser les ressources naturelles «d'une manière qui assure la préservation des espèces et des écosystèmes pour les générations actuelles et futures»[5].

Le thème du développement durable est devenu l'une des pierres angulaires des travaux de la Commission Brundtland, qui ont été amorcés en 1983. L'emploi de cette nouvelle expression entraîna nécessairement la fusion des questions touchant l'environnement et le développement. En juin 1985, Richard Sandbrook, de l'Institut international pour l'environnement et le développement, déclarait à la Commission :

> Il n'a pas été trop difficile de rapprocher les défenseurs de l'environnement du Nord et les défenseurs du développement du Sud. Les distinctions entre ces deux groupes sont ténues et le thème du développement soutenable commence à être l'objet d'un consensus. . . En fait, il y a une communauté politique d'intérêt entre le Nord et le Sud autour de la notion de développement soutenable qui peut vous servir de point de départ[6].

Le rapport de la Commission Brundtland, intitulé *Notre avenir à tous*, a eu de l'influence, et l'importance que ce document a pris a contribué à mettre davantage l'accent sur cette notion. La définition que donne la Commission du «développement durable» est utilisée un peu partout; il s'agit du «développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la possibilité pour les générations à venir de satisfaire les leurs»[7].

Le rapport Brundtland recommandait que l'Assemblée générale des Nations Unies convoque une conférence internationale. Cette proposition a été étudiée et adoptée par l'Assemblée générale des Nations Unies à la clôture de sa 44e session, en décembre 1989. La résolution qui proposait la tenue de la conférence soulignait que l'objectif de cette manifestation était le suivant :

> (...) élaborer des stratégies et des mesures propres à arrêter et à inverser les effets de la dégradation de l'environnement dans le contexte d'une augmentation des efforts nationaux et internationaux en vue de promouvoir un développement durable et écologiquement rationnel dans tous les pays[8].

La première Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement (CNUED) — mieux connue sous le nom de «Sommet de la Terre», en raison de la réunion tenue lors des trois derniers jours — a été l'aboutissement de consultations internationales s'échelonnant sur une période de deux ans et demi. Des représentants de 178 pays, d'un grand nombre d'organismes non gouvernementaux (ONG) et d'autres groupes d'intérêt (environ 30 000 personnes au total,

---

Nations Unies, *Charte mondiale de la nature*, Résolution 37.7 de l'Assemblée générale des Nations Unies, le 28 octobre 1982.

Commission mondiale sur l'environnement et le développement, *Notre avenir à tous*, («le rapport Brundtland»), mai 1988, Éditions du Fleuve, p. 75.

Ibid., p. 10.

Résolution 44/228 des Nations Unies, partie 1.3, New York, le 22 décembre 1989.

Les propositions visant à instaurer un nouvel ordre économique international ont ét incorporées à la Stratégie internationale de développement pour la troisième Décennie des Nation Unies pour le développement qui avait été adoptée par l'Assemblée générale en 1980. Cette stratégi exigeait des changements à l'économie mondiale afin d'obtenir une répartition plus équitable de l richesse mondiale. Le nombre de projets de développement a augmenté au cours de cette décennie en 1983, le PNUD participait à 5 000 projets de ce genre de concert avec les gouvernements d quelque 170 pays en développement.

Cependant, tous les efforts déployés par les divers organismes ou d'autres intervenants pou atténuer les inégalités en matière de développement international n'ont pas eu un impact significatif La plupart des pays développés n'ont pas réussi à hausser leurs contributions au PNUD, et le niveaux de l'APD n'ont pas augmenté. En outre, on s'est aperçu que d'autres forces dynamiques d système économique mondial contribuaient aux problèmes auxquels doit faire face la collectivit mondiale. Tim Draimin, du Conseil canadien pour la coopération internationale, a ainsi déclaré a Comité que le protectionnisme des pays de l'Organisation de coopération et de développemen économiques (OCDE) fait perdre au Sud jusqu'à 500 milliards de dollars par an en débouché commerciaux. Qui plus est, le fort taux d'endettement du Tiers-Monde a conduit à des flux financier négatifs, en ce sens que le Sud verse un paiement net de 40 à 50 milliards de dollars par an aux pay développés du Nord[3].

En fait, les deux routes parallèles empruntées dans les domaines du développement et d l'environnement commençaient à s'embrouiller dans les années 80, aussi fallait-il explorer d nouvelles avenues pour régler ces deux problèmes. En 1983, l'Assemblée générale des Nation Unies a établi la *Commission mondiale de l'environnement et du développement*, communémen appelée la *Commission Brundtland*, du nom de sa présidente, la première ministre de la Norvège Gro Harlem Brundtland. Cette commission avait pour but de lier les questions environnementale aux conclusions du rapport Brandt sur les relations Nord-Sud (1980). Le rapport Brundtland, publi en 1987 sous le titre *Notre avenir à tous*, affirmait que le temps était venu de reconnaître les liens qu existent entre l'économie et l'environnement.

C'est au début des années 80 que s'est répandue l'idée voulant que nos besoins économiques n peuvent être satisfaits qu'en assurant la protection des systèmes naturels. Ce concept a ensuite pris d l'importance lorsque la Commission Brundtland a inventé l'expression «développement durable» mais il date toutefois de bien plus longtemps. En effet, Thomas Malthus, l'économiste politiqu anglais, signalait en 1798 que la croissance de la population ne pourrait se poursuivre éternellemen sans épuiser les ressources naturelles disponibles. En 1972, année où s'est tenue, à Stockholm, l Conférence des Nations Unies sur l'environnement, le Club de Rome a publié un rapport intitul *Halte à la croissance* dans lequel cet organisme indiquait que l'eau douce, la terre arable, les forêts les minéraux et les océans sont les ultimes facteurs déterminants des limites de la croissance sur l terre[4].

La *Stratégie mondiale de la conservation*, préparée par l'Union internationale pour l conservation de la nature de concert avec le PNUE et le Fonds mondial pour la nature, prévenait qu la destruction des ressources naturelles aurait des conséquences néfastes pour l'humanité. L

---

3 *Procès-verbaux et témoignages du Comité permanent de l'environnement*, fascicule nº 46, le 17 novembre 1992, p. 13.

4 Club de Rome, *Halte à la croissance*, cité dans l'ouvrage de Michael Keating intitulé *Vers notre avenir à tous*, Ottawa, Environnement Canada, 1989, p. 24 (de la version anglaise).

Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED), qui est devenue 'un des organismes permanents de l'ONU et dont l'objectif est d'analyser les pratiques commerciales internationales et de favoriser le développement économique partout où cela est possible. La CNUCED s'est réunie à cinq reprises entre 1964 et 1983. Le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), le plus important programme mondial et multilatéral d'aide technique et l'organe central de coordination de l'ONU pour les activités de développement, a été établi en 1965. Deux ans plus tard, l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI) était créée afin de promouvoir l'industrialisation des pays en développement.

En 1970, l'Assemblée générale a adopté la *Stratégie internationale de développement*, qui invitait les pays en développement et les pays développés à agir de façon concertée et qui fixait des objectifs précis à atteindre dans tous les secteurs de l'activité économique. Seuls quelques pays nantis ont atteint l'objectif alors établi en matière de transferts de fonds. En effet, les pays développés devaient s'efforcer de transférer aux pays en développement des ressources financières correspondant à au moins un pour cent de leur produit national brut (PNB). Au milieu des années 70, ces pays industrialisés devaient avoir transféré au moins 0,7 p. 100 de leur PNB sous forme d'aide publique au développement (APD) — soit des prêts à long terme à faible taux d'intérêt — aux pays en développement.

Dans les années 70, le système monétaire international s'est effondré, en partie à cause de la crise du pétrole, ce qui a entraîné une hausse du prix d'autres produits, des pénuries de produits, des déséquilibres commerciaux et un accroissement de l'endettement. Le Mouvement des pays non alignés et le Groupe des 77 (organe central de négociation des pays en développement) ont proposé des réformes en profondeur, et en 1974, l'Assemblée générale a convenu que l'ordre économique existant était inconciliable avec les objectifs d'équité internationale établis dans le cadre des relations politiques et économiques internationales. L'Assemblée a adopté la *Déclaration et le Programme d'action concernant l'instauration d'un nouvel ordre économique international.*

Ce nouvel ordre économique international devait corriger les inégalités et éliminer, en fin de compte, l'écart entre les pays développés et les pays en développement. La septième séance spéciale de l'Assemblée générale, tenue en septembre 1975, a surtout porté sur les questions de développement et de coopération internationale, et on y a défini un cadre de travail de l'ONU dans plusieurs domaines économiques. Cependant, en décembre de la même année, le taux de croissance économique des pays en développement commençait à s'éloigner des objectifs. Depuis 1975, en grande partie à cause de la récession économique internationale et de l'incapacité de la plupart des pays développés d'atteindre même la moitié de l'objectif de 0,7 p. 100, et malgré les nombreuses résolutions de l'ONU exhortant les pays développés à améliorer leur performance en cette matière, l'APD est demeurée au même niveau.

En 1976, la CNUCED a créé une Commission de la coopération économique entre pays en développement pour l'aider à favoriser l'entraide parmi ces pays. En 1979, la CNUCED a lancé un nouveau Programme d'action pour les pays les moins développés, et c'est en 1981 que s'est tenue la Conférence des Nations Unies sur les pays les moins développés au cours de laquelle les participants ont adopté ce programme et ont demandé à tous les États de le mettre en oeuvre dans le cadre de la nouvelle Stratégie internationale de développement élaborée en vue de la troisième Décennie des Nations Unies pour le développement.

l'importance cruciale, au Canada comme à l'étranger, d'assurer un suivi immédiat et efficace de la Conférence de Rio, les membres du Comité souhaitent examiner les conventions que le Canada a signées, les mesures qui sont prises par celui-ci ou celles qu'il envisage pour les mois à venir. Par le biais des recommandations formulées dans le présent rapport, le Comité essaie de définir le plan d'action futur du Canada en vue de l'application du principe du développement durable.

A. Historique du Sommet

En 1972, la ville de Stockholm, en Suède, accueillait la première *Conférence des Nations Unies sur l'environnement* à laquelle participaient 113 délégués et deux chefs d'État (Olaf Palme de la Suède et Indira Gandhi de l'Inde). Cette première conférence mondiale sur l'environnement a permis de sensibiliser toute une génération à une question jusque-là fort peu débattue : l'environnement mondial. La conférence de Stockholm a notamment permis de faire de l'environnement une préoccupation permanente à l'échelle mondiale et a mené à la création du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE). Même si on comprenait dorénavant la nature internationale de l'environnement, les préoccupations environnementales étaient compartimentées à Stockholm, des questions comme les problèmes liés à la pollution et à la protection des espèces étant hautement prioritaires.

Depuis la conférence de 1972, il s'est tenu un certain nombre de conférences internationales importantes, et de nombreux accords internationaux en matière d'environnement ont été signés dont certains par le Canada. En 1976, la toute première conférence mondiale sur les établissements humains a eu lieu à Vancouver; 1977 a marqué la tenue de l'importante Conférence des Nations Unies sur la désertification (Nairobi) et de la Conférence des Nations Unies sur les ressources en eau au cours de laquelle le *Plan d'action de Mar del Plata* a été adopté. Parmi les autres accords internationaux d'importance, notons l'*Accord relatif à la qualité de l'eau dans les Grands Lacs (1978)*; l'*Accord de Genève sur la pollution atmosphérique transfrontalière à grande distance (1979)*; l'*Accord d'Helsinki (1985)* (dans lequel 21 pays s'engageaient à réduire les émissions de dioxyde de soufre); le *Protocole de Montréal relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone (1988)*, et la *Convention de Bâle sur le contrôle des mouvements transfrontaliers de déchets dangereux et de leur élimination (1989)*[2]. En 1992, c'est ce genre de coopération internationale que la CNUED visait, mais sur une plus grande échelle.

Au cours des années 70 et 80, la collectivité mondiale a suivi une route parallèle afin de favoriser l'essor des pays en développement. À partir du début des années 60, proclamées la Décennie des Nations Unies pour le développement, de grandes politiques visant l'amélioration du niveau de vie dans les pays en développement ont été énoncées, et ces politiques et programmes ont été revus et élargis au cours des deux décennies suivantes, également proclamées Décennies pour le développement.

Les années 60 ont été marquées par plusieurs événements clés. En 1963, les Nations Unies, de concert avec l'Organisation pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), ont établi le Programme alimentaire mondial (PAM), qui appuie les activités de développement et fournit une aide alimentaire d'urgence en périodes de crise. En 1964, l'Assemblée générale a convoqué la

[2] Environnement Canada, «Canada et le Sommet Planète Terre : Le Plan vert se mondialise», 1991.

CHAPITRE 1

La Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement

Du 3 au 14 juin 1992, Rio de Janeiro a été l'hôte de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement (CNUED). Jamais auparavant un aussi grand nombre de pays ne s'étaient réunis dans un esprit de préoccupation et de coopération. La Conférence était axée sur les pratiques actuelles en matière de développement et d'économie et sur leur incidence sur l'environnement mondial, ainsi que sur l'élaboration d'une stratégie commune visant à intégrer les considérations environnementales aux processus décisionnels touchant l'économie et le développement dans le monde entier. La Conférence s'est terminée par le Sommet de la Terre, au cours duquel les chefs d'État de 105 pays se sont engagés à emprunter la voie du développement durable à l'échelle planétaire.

Toutefois, bon nombre de participants et d'observateurs se sont dits profondément déçus par la CNUED parce qu'on a négligé d'y reconnaître le lien qui existe entre la crise environnementale à laquelle est confrontée la planète et le principal modèle de développement économique utilisé dans le monde. Les pays en développement, en particulier, ont dénoncé le fait qu'on n'a pas commencé à étudier les questions cruciales du transfert des ressources et du transfert de technologie. D'autres préoccupations de dimension planétaire, comme la croissance de la population, la pauvreté des pays en développement, la surconsommation des ressources et les liens existant entre ces questions et les problèmes environnementaux n'ont pas été traités de façon adéquate. Selon Désirée McGraw, ancienne ambassadrice de la jeunesse à la CNUED, l'endettement, la militarisation et l'énergie nucléaire constituaient des points qui n'étaient pas inscrits à l'ordre du jour, mais dont il aurait fallu absolument discuter pour atteindre l'objectif énoncé pour la Conférence, soit le développement durable[1]. Même les personnes satisfaites des résultats obtenus dans le cadre du Sommet de Rio se sont montrées prudentes; elles ont en effet convenu que seul le temps permettra de mesurer le succès de la Conférence. Ce sont les mesures prises par les gouvernements et les organismes internationaux pour donner suite aux décisions prises à Rio qui permettront d'établir si la Conférence a été un succès ou un échec.

Les Canadiens se préoccupent beaucoup de leur environnement naturel. Le rôle de chef de file joué par le Canada au Sommet de la Terre l'a bien montré. Dix mois se sont écoulés depuis la CNUED, et le défi que doivent maintenant relever les Canadiens consiste à déterminer comment tirer profit des travaux entrepris à Rio. Quelles mesures et quelle orientation les Canadiens doivent-ils prendre pour profiter de cette dynamique et faire des progrès importants et durables chez eux et à l'échelle de la planète? Le Comité permanent de l'environnement de la Chambre des communes a tenté de relever ce défi.

Le Comité a suivi de près les travaux de Rio. Bon nombre de ses membres ont assisté à la Conférence et participé de façon active au processus. Ils ont analysé les objectifs de la Conférence de même que ses résultats, et cerné les domaines où aucun progrès n'a été accompli. Étant donné

[1] Désirée McGraw, «Making Sense of UNCED», Mémoire présenté au Comité permanent de l'environnement de la Chambre des communes, décembre 1992, p. 6.

La terre ne nous est pas laissée en héritage par nos ancêtres, *nous l'empruntons à nos enfants. (proverbe inuit)*

(iii) d'attribuer une valeur aux activités menées afin de réduire les émissions, et (iv) de créditer rétroactivement aux entreprises les réductions qu'elles auront réalisées, une fois qu'un instrument économique approprié aura été mis en oeuvre. (page 50)

Recommandation n° 22

Le Comité recommande que le gouvernement du Canada (i) établisse des normes minimales de rendement énergétique pour tous les produits et appareils consommant de l'énergie, (ii) prévoit l'apposition d'étiquettes sur tous ces produits et appareils afin de faire connaître leur consommation d'énergie, et (iii) resserre continuellement les normes minimales afin de suivre l'évolution des dernières techniques. De plus, le Comité recommande que le Code national du bâtiment soit examiné et mis à jour pour tenir compte de l'évolution des nouvelles techniques du bâtiment qui permettent d'accroître l'efficacité énergétique. (page 50)

Recommandation n° 23

Le Comité recommande que le gouvernement du Canada envisage la possibilité d'utiliser des instruments économiques comme les péages et les incitatifs fiscaux pour encourager le public à utiliser les réseaux de transport publics et les modes de transport plus respectueux de l'environnement. (page 52)

de remplacement, et en augmentant tous les ans le pourcentage des véhicules fonctionnant à l'aide de ces carburants au sein du parc fédéral, de manière à ce que, lorsque cela est réalisable, ce type de véhicule représente la quasi-totalité des achats de véhicules neufs d'ici 1998. (page 44)

Recommandation nº 17

Pour souligner que le réseau de distribution de l'électricité constitue un actif d'importance nationale et afin de faciliter la réduction des émissions de gaz à effet de serre, le Comité recommande que le gouvernement du Canada collabore avec les gouvernements provinciaux et territoriaux afin de permettre un meilleur accès au réseau ainsi que l'attribution d'une juste valeur marchande à l'électricité produite par des centrales indépendantes à partir de produits récupérés et de sources d'énergie renouvelables. (page 45)

Recommandation nº 18

Le Comité recommande que le gouvernement du Canada établisse un programme ou élargisse le mandat d'un programme existant soit : (i) documenter les réussites dans le domaine des mesures d'économie d'énergie, (ii) maintenir une liste des programmes d'accroissement du rendement énergétiques offerts par les gouvernements et les sociétés d'électricité, (iii) réaliser des analyses des coûts-avantages et des délais de récupération des investissements pour les nouveaux produits et les nouvelles technologies éconergétiques, et (iv) diffuser efficacement cette information dans le grand public ainsi que dans les secteurs industriel et commercial. (page 46)

Recommandation nº 19

Le Comité recommande que le gouvernement du Canada encourage les initiatives de recherche des secteurs public et privé qui visent la conception et la mise en place d'une deuxième génération de technologies éconergétiques d'ici l'an 2000. (page 47)

Recommandation nº 20

Le Comité recommande que le gouvernement du Canada, de concert avec tous les intervenants du secteur (industrie, groupes environnementaux et gouvernements provinciaux, territoriaux et municipaux), (i) accélère la mise au point d'une série d'instruments économiques efficaces pour lutter contre les émissions de gaz à effet de serre, (ii) teste ces concepts dans des projets pilotes limités et (iii) diffuse les connaissances ainsi acquises à tous les pays par l'intermédiaire de la Commission du développement durable. (page 48)

Recommandation nº 21

Le Comité recommande que le gouvernement du Canada établisse un programme de temporarisation afin (i) d'établir une base de données sur les émissions de gaz à effet de serre, (ii) de rassembler des rapports sur la réduction des émissions,

2. **hâter l'identification et la protection des principaux habitats fauniques du Canada;**

3. **adopter des structures, des stratégies et des échéanciers pour le parachèvement des réseaux d'aires protégées;**

4. **continuer de collaborer à la protection des écosystèmes, des paysages et des habitats fauniques; et**

5. **veiller à ce que les aires protégées fassent partie intégrante de toutes les stratégies de développement durable. (page 29)**

Recommandation n° 12

Le Comité recommande que le gouvernement du Canada, de concert avec les provinces et territoires, détermine si des mesures législatives sont nécessaires pour protéger la diversité biologique du Canada et qu'il prenne immédiatement des mesures pour élaborer une stratégie législative intégrée en vue de protéger les espèces menacées, les habitats, les écosystèmes et la diversité biologique du Canada. (page 31)

Recommandation n° 13

Le Comité recommande que le gouvernement du Canada prenne les mesures nécessaires pour s'assurer que les évaluations environnementales fédérales tiennent compte de toutes les obligations du Canada aux termes de la *Convention sur la diversité biologique*. (page 31)

Recommandation n° 14

Le Comité recommande que les politiques du Service canadien des parcs et les règlements promulgués en vertu de la Loi sur les parcs nationaux reflètent totalement et permettent de remplir les obligations du Canada aux termes de la *Convention sur la diversité biologique*. (page 32)

Recommandation n° 15

Le Comité recommande que le gouvernement du Canada passe progressivement à une norme de consommation de carburant de 7,2 litres aux 100 km pour les automobiles, et qu'il resserre régulièrement cette norme pour suivre l'évolution des nouvelles technologies. (page 43)

Recommandation n° 16

Le Comité recommande que le gouvernement du Canada appuie l'adoption des carburants de remplacement et des nouvelles techniques de transport en convertissant le plus grand nombre possible de véhicules fédéraux aux carburants

diversité biologique. Le Comité recommande que le gouvernement du Canada envisage de regrouper les organismes et professionnels oeuvrant dans le domaine de la biodiversité au sein des divers ministères fédéraux afin de garantir une collaboration et un «maillage» efficaces. (page 24)

Recommandation n° 6

Le Comité estime que l'une des pierres angulaires d'une stratégie nationale efficace en matière de diversité biologique sera un inventaire national de la biodiversité canadienne et il recommande donc que le gouvernement du Canada facilite l'établissement d'un tel inventaire. Le Comité recommande en outre que le gouvernement du Canada appuie la création d'une banque de données internationale sur les espèces de la planète. (page 24)

Recommandation n° 7

Le Comité recommande que le gouvernement du Canada s'assure qu'on accorde une aide suffisante aux travaux de recherche menés par différents organismes sur la classification et l'étude des espèces végétales et animales qui composent la diversité biologique. (page 25)

Recommandation n° 8

Le Comité recommande que le gouvernement du Canada commence à concevoir et à mettre en oeuvre des instruments économiques favorisant la préservation de la diversité biologique, et qu'il réévalue les subventions, politiques et programmes gouvernementaux qui contribuent à la dégradation de l'environnement. (page 26)

Recommandation n° 9

Le Comité recommande que le gouvernement du Canada envisage d'accorder aux dons de biens du patrimoine naturel le même traitement fiscal que celui dont bénéficient les dons de biens culturels. (page 26)

Recommandation n° 10

Le Comité recommande que le gouvernement du Canada commence à établir la valeur de la diversité biologique de manière à pouvoir l'internaliser dans l'établissement des comptes nationaux. (page 27)

Recommandation n° 11

Le Comité recommande que le gouvernement du Canada et tous les autres paliers de gouvernement appuient la poursuite des cinq objectifs définis à la réunion des trois conseils :

1. compléter, d'ici l'an 2000, les réseaux d'aires protégées qui sont représentatives des régions terrestres naturelles du Canada et accélérer la protection des aires représentatives des régions marines naturelles du pays;

LISTE DES RECOMMANDATIONS

Recommandation n° 1

Le Comité recommande que le gouvernement du Canada maintienne son objectif d'établir une Charte de la Terre d'ici 1995, et pour ce faire, qu'il presse la nouvelle Commission du développement durable des Nations Unies d'entreprendre et de superviser de nouvelles négociations internationales en vue de l'adoption d'une Charte de la Terre témoignant de notre clairvoyance à tous. (page 11)

Recommandation n° 2

Le Comité recommande que le Canada, qui s'apprête à prendre le virage du développement durable, adopte pour ce faire la «voie de Rio» (transparence, solidarité et responsabilité) et en fasse l'élément fondamental de son processus de prise de décisions et d'élaboration des politiques. (page 14)

Recommandation n° 3

Le Comité recommande que le gouvernement du Canada s'emploie à atteindre l'objectif fixé dans l'Agenda 21 pour l'aide publique au développement (APD), soit 0,7 p. 100 du PNB d'ici l'an 2000, ou plus tôt si c'est possible. De plus, le Comité recommande que le gouvernement du Canada envisage i) d'utiliser l'APD pour décourager les dépenses militaires, et (ii) de lier l'APD à des programmes des pays en développement qui appuient la protection de l'environnement, le développement durable et le développement humain (soins de santé, éducation, régulation démographique et en particulier l'accroissement des pouvoirs des femmes grâce à leur alphabétisation). (page 18)

Recommandation n° 4

Le Comité recommande que le gouvernement du Canada contribue à régler les problèmes des pays en développement (dette extérieure, accès limité aux marchés, affaissement du cours des denrées et termes de l'échange désavantageux) en exerçant des pressions sur la scène internationale afin qu'on adopte les réformes voulues au sein des Nations Unies et des institutions financières internationales pour poursuivre l'objectif du développement durable comme le propose l'Agenda 21, c'est-à-dire par le truchement des politiques sur le commerce et l'aide étrangère et d'autres politiques économiques. (page 20)

Recommandation n° 5

Le Comité reconnaît qu'il est important que le Canada structure ses ressources et son expertise scientifiques afin de pouvoir remplir le mieux et le plus efficacement possible ses engagements internationaux dans le cadre de la Convention sur la

PORTÉE DE LA CONVENTION 3
OPTIONS RÉALISTES POUR ATTÉNUER LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES 3
A. Mesures nationales 3
B. Autres initiatives 4
CONSIDÉRATIONS PRATIQUES ET ORIENTATION GÉNÉRALE 4

ANNEXE A: CONVENTION SUR LA DIVERSITÉ BIOLOGIQUE 5

ANNEXE B: RATIFICATION DE LA CONVENTION SUR LA DIVERSITÉ BIOLOGIQUE 8

ANNEXE C: CONVENTION-CADRE DES NATIONS UNIES SUR LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES 9

ANNEXE D: RATIFICATION DE LA CONVENTION-CADRE SUR LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES 12

ANNEXE E: MEMBRES DU PARLEMENT QUI ONT ASSISTÉ À LA CONFÉRENCE DES NATIONS UNIES SUR L'ENVIRONNEMENT ET LE DÉVELOPPEMENT 13

ANNEXE F: LISTE DE TÉMOINS 13

ANNEXE G: LISTE DE MÉMOIRES 13

DEMANDE DE RÉPONSE DU GOUVERNEMENT 13

Table des matières

CHAPITRE 1: LA CONFÉRENCE DES NATIONS UNIES SUR L'ENVIRONNEMENT ET LE DÉVELOPPEMENT 1

A. Historique du Sommet 2
B. Travaux préparatoires et objectifs du Canada 6
C. Les objectifs globaux 7
D. Que s'est-il passé à Rio? 7
1. Agenda 21 (parfois aussi appelé Action 21) 9
2. Déclaration de principes sur les forêts 10
3. La Commission du développement durable (CDD) 10
4. La Déclaration de Rio 11
5. Convention sur la biodiversité 11
6. Convention cadre sur les changements climatiques 12

CHAPITRE 2: MISE EN OEUVRE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE 13

CHAPITRE 3: LA CONVENTION SUR LA DIVERSITÉ BIOLOGIQUE 21

LA DIVERSITÉ BIOLOGIQUE 21

LA CONVENTION DES NATIONS UNIES SUR LA DIVERSITÉ BIOLOGIQUE 21
A. La Convention en bref 21
B. La Convention dans l'optique du Canada 23

VERS UNE STRATÉGIE NATIONALE EN MATIÈRE DE DIVERSITÉ BIOLOGIQUE 23
A. Ressources documentaires 23
B. La valeur économique de la biodiversité 25
1. Les instruments économiques 25
2. Internalisation de la valeur de la biodiversité 26
C. Protéger les espèces et les espaces 27
D. Mesures législatives 29

CHAPITRE 4: CONVENTION-CADRE DES NATIONS UNIES SUR LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES 33

MISE À JOUR DES DONNÉES SCIENTIFIQUES SUR LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES 33

LA NÉGOCIATION DE LA CONVENTION 35

REMERCIEMENTS

Le Comité exprime ses plus sincères remerciements à tous ceux qui, par leur collaboration et leur soutien, ont contribué au succès de notre étude sur la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement et sur les deux conventions internationales signées à l'occasion de ladite Conférence. Nous désirons notamment remercier les témoins, ainsi que les personnes qui ont présenté des mémoires, d'être venus partager leurs connaissances et leur point de vue avec nous.

Nous tenons à dire merci à tous les fonctionnaires qui ont prêté assistance aux membres du Comité présents à la Conférence. Nous voulons également remercier les députés des trois partis nationaux qui ont participé à notre étude et qui, en croyant à notre objectif commun, ont grandement contribué à la réalisation du présent rapport.

Ce rapport n'aurait pu être mené à bien sans la participation active de nombreux collaborateurs. Nous désirons remercier le greffier du Comité, Normand Radford, pour le dévouement dont il a fait preuve tout au long de l'année, ainsi que le personnel de la Chambre des communes.

Enfin, nous voulons remercier l'équipe de recherche de la Bibliothèque du Parlement, dirigée par William Murray et constituée de Stephanie Meakin et Kristen Douglas. Leur patience, leur dévouement et leur professionnalisme nous ont été d'une aide précieuse.

Le Comité permanent de l'environnement a l'honneur de présenter son

SEPTIÈME RAPPORT

Conformément au mandat que lui confère le paragraphe 108(2) du Règlement, le Comité ermanent de l'environnement a procédé à une étude de la matière des ententes de la Conférence des ations Unies sur l'environnement et le développement (CNUED): Conventions sur les hangements climatiques et la convention sur la diversité biologique.

MEMBRES DU COMITÉ PERMANENT DE L'ENVIRONNEMENT

PRÉSIDENT

David MacDonald, c.p., député	– Rosedale

VICE-PRÉSIDENTS

Yvon Côté, député	– Richmond—Wolfe
Paul Martin, député	– LaSalle—Émard

MEMBRES

Marlene Catterall, députée	– Ottawa-Ouest
Lee Clark, député	– Brandon—Souris
Jim Fulton, député	– Skeena
Brian O'Kurley, député	– Elk Island
Ross Stevenson, député	– Durham

AUTRES DÉPUTÉS QUI ONT PARTICIPÉ AUX DÉLIBÉRATIONS

Ethel Blondin-Andrew, députée	– Western Arctic
*Charles Caccia, c.p., député	– Davenport
Rex Crawford, député	– Kent
*Stan Darling, député	– Parry Sound—Muskoka
Jean-Guy Guilbault, député	– Drummond
*Lynn Hunter, députée	– Saanich—Les Îles-du-Golfe
Roger Simmons, c.p., député	– Burin—Saint-Georges
Christine Stewart, députée	– Northumberland
Len Taylor, député	– The Battlefords—Meadow Lak
Lyle Vanclief, député	– Prince Edwards—Hastings

*(Charles Caccia, Stan Darling et Lynn Hunter étaient membres permanents aux fi
de cette étude).

LE GREFFIER DU COMITÉ

Normand Radford

ATTACHÉS DE RECHERCHE
(Service de recherche, Bibliothèque du Parlement)

William Murray
Stephanie Meakin
Kristen Douglas

\MBRE DES COMMUNES
icule nº 62
udi 22 avril 1993
ident: David MacDonald

HOUSE OF COMMONS
Issue No. 62
Thursday, April 22, 1993
Chairperson: David MacDonald

ès–verbaux et témoignages du

omité permanent e l'environnement

Minutes of Proceedings and Evidence of the

Standing Committee on Environment

'CERNANT:

formément au mandat que lui accorde l'article 108(2) èglement, une étude sur le Canada et les Conventions Conférence des Nations Unies sur l'environnement et veloppement (CNUED)

RESPECTING:

In accordance with its mandate under Standing Order 108(2), a study of the Conventions of the United Nations Conference on Environment and Development (UNCED)

)MPRIS:

EPTIÈME RAPPORT À LA CHAMBRE:

'ARTENARIAT À L'ÉCHELLE DE LA PLANÈTE
anada et les Conventions de la Conférence des Nations s sur l'environnement et le développement (CNUED)

INCLUDING:

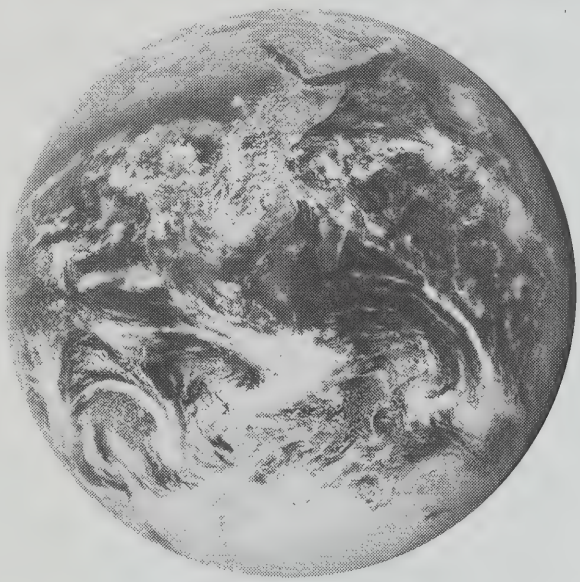
THE SEVENTH REPORT TO THE HOUSE:

A GLOBAL PARTNERSHIP
Canada and the Conventions of the United Nations Conference on Environment and Development (UNCED)

ième session de la trente–quatrième législature,
–1992–1993

Third Session of the Thirty–fourth Parliament,
1991–92–93

RAPPORT DU COMITÉ PERMANENT
DE L'ENVIRONNEMENT



UN PARTENARIAT À L'ÉCHELLE DE LA PLANÈTE

Le Canada et les Conventions de la Conférence Nations Unies sur l'environnement et le développement (CNUED)

Avril 1993

L'honorable David MacDonald, c.p., député
Président

La photographie de la page couverture a été fournie par l'Agence spatiale canadienne

Chambre des communes
Canada

RAPPORT DU COMITÉ PERMANENT
DE L'ENVIRONNEMENT



UN PARTENARIAT À L'ÉCHELLE DE LA PLANÈTE

Le Canada et les Conventions de la Conférence s Nations Unies sur l'environnement et le développement (CNUED)

Avril 1993

L'honorable David MacDonald, c.p., député
Président

Government Publications

HOUSE OF COMMONS

Issue No. 63

Tuesday, April 20, 1993

Chairperson: David MacDonald

CHAMBRE DES COMMUNES

Fascicule nº 63

Le mardi 20 avril 1993

Président: David MacDonald

Minutes of Proceedings and Evidence of the Standing Committee on

Environment

Procès–verbaux et témoignages du Comité permanent de l'

Environnement

RESPECTING:

Future Business

CONCERNANT:

Travaux futurs

University of Toronto

Third Session of the Thirty–fourth Parliament,
1991–92–93

Troisième session de la trente–quatrième législature,
1991–1992–1993

Printed on recycled paper

Imprimé sur papier recyclé

25554—1

STANDING COMMITTEE ON ENVIRONMENT

Chairperson: David MacDonald

Vice–Chairpersons: Yvon Côté
Paul Martin

Members

Marlene Catterall
Lee Clark
Jim Fulton
Brian O'Kurley
Ross Stevenson—(8)

(Quorum 5)

Normand Radford

Clerk of the Committee

COMITÉ PERMANENT DE L'ENVIRONNEMENT

Président: David MacDonald

Vice–présidents: Yvon Côté
Paul Martin

Membres

Marlene Catterall
Lee Clark
Jim Fulton
Brian O'Kurley
Ross Stevenson—(8)

(Quorum 5)

Le greffier du Comité

Normand Radford

Published under authority of the Speaker of the House of Commons by the Queen's Printer for Canada.

Available from Canada Communication Group — Publishing, Supply and Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

Publié en conformité de l'autorité du Président de la Chambre des communes par l'Imprimeur de la Reine pour le Canada.

En vente: Groupe Communication Canada — Édition, Approvisionnements et Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

MINUTES OF PROCEEDINGS

TUESDAY, APRIL 20, 1993
(66)

[*Text*]

The Standing Committee on Environment met at 9:40 o'clock a.m. this day, in Room 307, West Block, the Chairperson, David MacDonald, presiding.

Members of the Committee present: Marlene Catterall, Lee Clark, Yvon Côté, Jim Fulton, David MacDonald, Brian O'Kurley and Ross Stevenson.

Acting Member present: Stan Darling for Ross Stevenson.

Other Members present: Rex Crawford and Lynn Hunter.

In attendance: From the Research Branch of the Library of Parliament: William Murray, Research Officer.

Pursuant to Standing Order 108(2), the Committee proceeded to consider its future business.

It was agreed, — That the Minister of Environment be invited to appear before the Committee at the earliest date possible regarding the departmental Main Estimates for fiscal year 1993–94.

It was agreed, — That, pending the appearance of the Minister, the Committee proceed to invite the senior Officials of Environment Canada to appear before the Committee during the week of April 26, 1993 to commence consideration of the Main Estimates.

It was agreed, — That the meetings concerning the Main Estimates consist of an overview of the Department's expenditures and objectives as well as specific focuses on the issues of global warming, ozone depletion, parks services and a chronology of the Federal Assessment Act (Bill C–13).

It was agreed, — That the Committee adopt the interim budget of $50,000 allotted to each committee for its budget for fiscal year 1993–94.

It was agreed, — That a Committee Researcher Officer from the Library of Parliament represent the Standing Committee on Environment as an ex officio member of the Projet de Société: Planning for a Sustainable Future.

It was agreed, — That in conclusion to the Committee's work during this Parliament, the Committee hold several meetings on the environment and the future; and

— That the following dates and witnesses be confirmed for these meetings: Monday, May 2, 1993: Maurice Strong and Arthur Campeau. Tuesday, May 11, 1993: Jim MacNeill and Allan Emery; and

— That the Committee invite the Speaker of the House, the Honourable John Fraser, to open the May 3, 1993 session.

It was agreed, — That the findings of the meetings on the future and the environment be incorporated into a short report for presentation to the House.

It was agreed, — That the Committee amalgamate all of its reports made to House during this Parliament and include a short preface and with this document, the report on the environment and the future.

PROCÈS-VERBAL

LE MARDI 20 AVRIL 1993
(66)

[*Traduction*]

Le Comité permanent de l'environnement se réunit à 9 h 40 dans la salle 307 de l'édifice de l'Ouest, sous la présidence de David MacDonald (*président*).

Membres du Comité présents: Marlene Catterall, Lee Clark, Yvon Côté, Jim Fulton, David MacDonald, Brian O'Kurley, Ross Stevenson.

Membre suppléant présent: Stan Darling remplace Ross Stevenson.

Autres députés présents: Rex Crawford et Lynn Hunter.

Aussi présent: Du Service de recherche de la Bibliothèque du Parlement: William Murray, attaché de recherche.

Conformément au paragraphe 108(2) du Règlement, le Comité examine ses travaux à venir.

Il est convenu, — Que le ministre de l'Environnement soit invité à témoigner à la première occasion, au sujet du Budget des dépenses pour l'exercice 1993–1994.

Il est convenu, — Que dans l'intervalle, le Comité invite les hauts fonctionnaires d'Environnement Canada au cours de la semaine du 26 avril, afin d'amorcer l'étude du Budget des dépenses.

Il est convenu, — Qu'à l'occasion de l'étude du Budget des dépenses, le Comité passe en revue les programmes de dépenses et les objectifs du ministère, surtout en ce qui a trait au réchauffement de la planète, à l'épuisement de l'ozone, au service des parcs, ainsi que la chronologie de la Loi canadienne sur l'évaluation environnementale (C–13).

Il est convenu, — Que le Comité adopte comme budget provisoire pour l'exercice 1993–1994 les 50 000$ impartis à chaque comité.

Il est convenu, — Qu'un attaché de recherche de la Bibliothèque du Parlement représente le Comité à titre de membre d'office du Projet de société: Planning for a Sustainable Future.

Il est convenu, — Que pour conclure les travaux du Comité au cours de la présente législature, le Comité tienne plusieurs séances sur l'environnement et l'avenir;

— Que les dates et témoins suivant soient provisoirement retenus: le lundi 2 mai, Maurice Strong et Arthur Campeau; le mardi 11 mai, Jim MacNeill et Allan Emery;

— Que le Comité invite le Président de la Chambre, l'hon. John Fraser, à venir inaugurer la séance du 3 mai.

Il est convenu, — Que les conclusions des réunions sur l'environnement et l'avenir soient incluses dans un court rapport et présentées à la Chambre.

Il est convenu, — Que le Comité réunisse en un seul document tous les rapports qu'il a publiés, incluant celui sur l'environnement et l'avenir, au cours de la présente législature et y ajoute une brève introduction.

It was agreed, — That the Committee invite the Speaker of the House, the Honourable John Fraser, and his officials to appear before the Committee to review the Greening of the Hill program on Thursday, May 27, 1993 at 8:30 a.m.

It was agreed, — That the research staff prepare a briefing note on the potential impact of game farming on wildlife and its habitat.

At 10:40 o'clock a.m., the Committee adjourned to the call of the Chair.

Normand Radford

Clerk of the Committee

Il est convenu, — Que le Comité invite le Président de la Chambre, l'hon. John Fraser et ses collaborateurs à se présenter devant le Comité pour faire le point sur le programme La Colline Verte, le jeudi 27 mai 1993, à 8 h 30.

Il est convenu, — Que les attachés de recherche préparent un mémo sur les menaces que peuvent représenter les fermes d'élevage de gibier pour les habitats fauniques.

À 10 h 40, le Comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation du président.

Le greffier du Comité

Normand Radford

[*Texte*]

EVIDENCE

[*Recorded by Electronic Apparatus*]

Tuesday, April 20, 1993

• 0941

The Chairman: I call the meeting to order and wish to offer a word of explanation. As I understand it, we are now on the OASIS system.

Just so that members will know, you will see three coloured screens above the translation booth

The green one means that there is nothing going out at all. The red one means that we are now being transmitted into the OASIS system, which means that anyone can listen to the committee if they are hooked on to the OASIS system. This includes members in their offices, the press, or anybody else. The yellow means in camera.

The major difference is that now the committees are essentially in the same mode as the House, but not with television, only with radio broadcasting. That means, of course, that anybody can listen or make a recording of the committees.

Mr. Fulton (Skeena): Is there a delay between speaking and transmission, Mr. Chairman?

The Chairman: There is no delay, no beep. Bad words cannot be taken out of the transmission and, of course, in the usual manner there is a transcript.

I just want to alert members to this because, first of all, it performs a valuable service. In times when you can't be at the committee or you are caught in your office, you or your staff can listen to the committee, or you can monitor any other committees. But I also want to warn you that the downside of this is that things that are said here can be heard by anyone who has access to the Oasis system within the environs of Parliament Hill.

Mrs. Catterall (Ottawa West): I'm not sure why you call that the "downside", Mr. Chairman.

The Chairman: I mean that sometimes people say things when they think they are only speaking to a few people in the room and forget that many other people could be listening. That's all.

Mr. Clark (Brandon—Souris): This was a House decision, was it? Was it taken by the committee?

The Chairman: It was taken many months ago, actually. We dealt with it in the liaison committee late last year. I want to let you know that in my other role as chair of the liaison committee I was the one who argued for it and suggested this system so that we at least would be alerted when the committee was being transmitted.

Mr. Clark: So Big Brother is literally listening, then?

The Chairman: Big Brother, Big Sister, Little Sister, and everybody else is now listening.

I wish to mention a couple of housekeeping matters before we come to the items on the agenda. It is now planned to table our report on the Earth Summit and the conventions in the House on Thursday at 10:15 a.m.

[*Traduction*]

TÉMOIGNAGES

[*Enregistrement électronique*]

Le mardi 20 avril 1993

Le président: La séance est ouverte. D'abord un mot d'explication. Si je comprends bien, nous sommes désormais raccordés au système SSIB.

Les membres peuvent voir trois écrans de couleur au–dessus de la cabine des interprètes.

Le vert signifie qu'il ne se passe rien du tout. Quand c'est rouge, nos débats sont transmis dans le système SSIB, et quiconque est branché sur le système peut nous entendre. Cela comprend les députés dans leur bureau, les journalistes, etc. Avec le jaune, c'est le huis clos.

La grande différence, c'est que les comités sont désormais essentiellement dans le même mode que la Chambre, mais sans télévision, uniquement avec la radiodiffusion. Cela signifie, bien sûr, que n'importe qui peut écouter ou enregistrer les délibérations des comités.

M. Fulton (Skeena): Y a–t–il un retard de transmission, monsieur le président?

Le président: Il n'y a ni retard, ni bîpe. Pas question d'expurger la transmission des mauvais mots prononcés. Bien sûr, comme d'habitude, il y a une transcription.

Si j'attire votre attention là–dessus, c'est avant tout parce que cela constitue un service très utile. Aux moments où vous ne pouvez être au comité ou si vous êtes retenu à votre bureau, votre personnel ou vous–même pouvez écouter ce qui s'y passe, et vous pouvez aussi suivre les autres comités. Mais vous devez aussi être conscients de l'inconvénient: les propos qui se tiennent ici peuvent être entendus par quiconque a accès au système SSIB dans les environs de la colline du Parlement.

Mme Catterall (Ottawa–Ouest): Je ne vois pas pourquoi vous parlez d'«inconvénient» dans ce cas–là, monsieur le président.

Le président: Il se trouve qu'on dit parfois des choses en pensant n'être entendu que par quelques personnes dans la salle, et en oubliant que bien d'autres pourraient être à l'écoute. Voilà tout.

M. Clark (Brandon—Souris): C'était une décision de la Chambre, n'est–ce pas? Est–ce le comité qui l'a prise?

Le président: Elle remonte à bien des mois, de fait. Nous en avons parlé au comité de liaison à la fin de l'an dernier. Vous devez savoir que, dans mon autre rôle, à la présidence du comité de liaison, c'est moi qui ai préconisé ce système, pour que nous sachions au moins quand il y a transmission de nos délibérations.

M. Clark: Donc, le grand frère nous écoute, littéralement.

Le président: Le grand frère, la grande soeur, la petite soeur, tout le monde écoute.

Je voudrais régler quelques questions d'intendance avant de passer à l'ordre du jour. Le dépôt à la Chambre de notre rapport sur le Sommet de la Terre et les conventions est maintenant prévu pour 10h15 jeudi.

[*Text*]

Mr. Darling (Parry Sound—Muskoka): That's a good day.

The Chairman: You think that's a good day?

Mrs. Catterall: It's Earth Day.

Mr. Darling: Wake up!

The Chairman: Well, I'm slow. Thank you, Mr. Darling. I appreciate that.

Mr. Fulton: It has been on that date for the last 23 years.

Some hon. members: Oh, oh.

The Chairman: I know. I'm a little slow to catch on to some of these things.

At 10:30 a.m. we will have a press conference in the usual fashion, I guess downstairs, with a stand–up at the podium in the press room.

The Clerk of the Committee: It should be at the conference centre.

The Chairman: We are going to do it across the street?

The Clerk: No, at the Centre Block.

The Chairman: At the Centre Block.

The Clerk: Not this building.

The Chairman: That's what I am saying, downstairs in the Centre Block in room—

Mr. Fulton: 130–S.

The Chairman: Right.

In the usual fashion it would involve myself as the chairperson, and a representative from each of the two parties, the official opposition and the NDP. We will sort out between now and Thursday who will be doing that.

• 0945

This is just to alert you. Any member of the committee will be most welcome to come, any and all members. We will try to keep the press conference reasonably succinct and short, but it will be an attempt for the press to raise questions and to elaborate on the report.

The report will be printed and available. We will get an advance copy to the members so they can see it. How will that work?

The Clerk: On Wednesday.

The Chairman: Sometime late Wednesday or so?

The Clerk: Or early Thursday morning.

The Chairman: You'll have a chance to see the report before the actual tabling, in order to answer any questions from journalists.

Mr. Darling: Are bystanders allowed in the room?

The Chairman: I was saying, Mr. Darling, all members here should come at 10:30 a.m., particularly those who are the most distinguished.

Mr. Darling: Pile it high; the wagon's narrow.

Some hon. members: Oh, oh.

[*Translation*]

M. Darling (Parry Sound—Muskoka): C'est une bonne journée.

Le président: C'est une bonne journée, vous pensez?

Mme Catterall: C'est le Jour de la terre.

M. Darling: Réveillez–vous!

Le président: Que voulez–vous, je ne suis pas vite. Merci, monsieur Darling. Je vous en sais gré.

M. Fulton: C'est la même date depuis 23 ans.

Des voix: Oh, oh.

Le président: Je sais. Il m'arrive de mettre un peu de temps à saisir ces choses–là.

À 10h30, nous aurons une conférence de presse de la manière habituelle, en bas, je suppose, au podium, dans la salle de presse.

Le greffier du Comité: Ce devrait être au centre de conférences.

Le président: Nous allons faire cela de l'autre côté de la rue?

Le greffier: Non, à l'édifice du Centre.

Le président: À l'édifice du Centre.

Le greffier: Pas ici.

Le président: C'est ce que je dis, en bas à l'édifice du Centre dans la salle. . .

M. Fulton: 130–S.

Le président: Juste.

Comme d'habitude, j'y participerai, en tant que président, avec un représentant de chacun des deux partis, de l'opposition officielle et du NPD. Nous verrons d'ici jeudi qui ce sera.

Tous les membres du comité y sont cordialement invités. Nous allons tâcher d'avoir une conférence de presse raisonnablement succincte et brève, mais les journalistes tenteront de soulever des questions et de discuter du rapport.

Le rapport sera imprimé et disponible. Les membres le recevront d'avance. Comment cela fonctionnera–t–il?

Le greffier: Mercredi.

Le président: Mercredi en fin de journée ou à peu près?

Le greffier: Ou en début de matinée jeudi.

Le président: Vous aurez la chance de voir le rapport avant qu'il ne doit effectivement déposé, pour pouvoir répondre aux questions des journalistes.

M. Darling: Les spectateurs sont–ils admis dans la salle?

Le président: Je disais, monsieur Darling, que tous nos membres doivent se présenter à 10h30, surtout les plus distingués.

M. Darling: Mettez–en; j'ai le dos large.

Des voix: Oh, oh.

[*Texte*]

The Chairman: It's good to get that on the record!

Ms Hunter (Saanich—Gulf Islands): Unfortunately, I have to leave on Wednesday night, Mr. Chairman, so I won't be able to participate in the press conference. Therefore it is really crucial that I get an advance copy, because I may very well be asked by the B.C. media about it on Thursday.

The Chairman: Can we ensure she gets that?

The Clerk: I can give you a non-printed copy with the same contents.

Ms Hunter: That's fine.

The Clerk: I'll do that today.

The Chairman: In terms of future business the first item in front of us is the question of main estimates. Members will know, through some informal consultation by the clerk, that we are unable to have the Minister of the Environment, Monsieur Charest, for tomorrow afternoon as originally planned. The Minister of State, Mrs. Collins, has agreed to come and to appear as a witness. We've been trying to confirm whether that was acceptable to the committee and whether there would be a good attendance. We've had a mixed response. We should try to make a decision about that now, to see whether we should proceed with the minister, or whether we should make other arrangements.

Mr. Fulton: Mr. Chairman, I think all members of the committee would be quite understanding of Minister Charest's inability to be here tomorrow because of the leadership debate in Montreal. I think that's obviously something he could, should, and must attend.

However, I think it's important we get a date as early as possible. His office was on the phone to me just before I came here, wanting to know my views on his attendance versus Mrs. Collins' attendance. I made it quite clear to them that it's my strong view that Minister Charest should attend as soon as possible. I've sort of thrown that back into their hopper this morning. I told them I don't object to hearing from Minister Collins at some point down the road, but that in terms of the main estimates we need to hear from the minister first. It's the big painting we want to look at, the bold strokes where the big expenditures have taken place. He is the one who has been the minister, and we would like to know where he's seeing the changes for the coming fiscal year. I think we should hear the minister first.

The Chairman: Just so you know, Mr. Fulton, I conveyed a somewhat similar impression or information to the minister's officials yesterday. I guess they are giving this some further thought. Mrs. Catterall, did you want to say something?

Mrs. Catterall: I endorse that completely. I'd be very happy to have Minister Collins here at some time, but not instead of the minister.

Mr. Clark: I think that's an understandable view being expressed by the committee. I think we also understand we would have to show some flexibility in terms of accommodating ourselves to his understandably very busy schedule. I'm sure the departmental officials will do what they can to find a common date.

[*Traduction*]

Le président: Cela fera bien dans le compte rendu!

Mme Hunter (Saanich—Les Îles-du-Golfe): Malheureusement, je dois partir mercredi soir, monsieur le président, de sorte que je ne pourrai pas participer à la conférence de presse. Il est donc absolument crucial pour moi de recevoir un exemplaire d'avance, car les médias de la Colombie-Britannique ourraient bien m'en parler jeudi.

Le président: Pouvons-nous voir à ce qu'elle en ait un?

Le greffier: Je peux vous donner une version non imprimée, ayant le même contenu.

Mme Hunter: C'est très bien.

Le greffier: Je m'en occuperai aujourd'hui.

Le président: Pour ce qui est des travaux futurs, le premier point à notre ordre du jour est le budget des dépenses principal. Les membres savent, parce que le greffier a procédé à une consultation officieuse, que nous ne pourrons accueillir le ministre de l'Environnement, monsieur Charest, demain après-midi, comme nous l'avions prévu au départ. La ministre d'État, M^me^ Collins, est convenue de venir témoigner. Nous avons tenté de confirmer que cela est acceptable pour le comité et que les présences seront nombreuses. La réaction a été partagée. Nous devrions tâcher de prendre une décision à ce sujet maintenant, pour voir si nous devons accueillir la ministre, ou prendre d'autres dispositions.

M. Fulton: Monsieur le président, tous les membres du comité comprendront très bien que le ministre Charest ne pourra être des nôtres demain, en raison du débat des candidats à la direction à Montréal. Manifestement, c'est un événement auquel il peut, devrait et doit assister.

Il importe néanmoins que nous l'entendions le plus tôt possible. Son bureau m'a téléphoné tout juste avant le début de la séance, pour savoir ce que je pensais de sa présence à lui par opposition à celle de M^me^ Collins. J'ai bien fait valoir à mon interlocuteur que j'estime indispensable que le ministre Charest vienne nous voir le plus tôt possible. Je lui ai en quelque sorte renvoyé le problème ce matin. Je ne suis pas contre l'idée d'entendre la ministre Collins plus tard, mais dans le cas du budget des dépenses principal, c'est le ministre que nous devons entendre d'abord. Nous voulons voir le grand tableau, les grands traits des dépenses importantes qui ont été effectuées. C'est lui qui est le ministre, et nous aimerions savoir quels changements il entrevoit pour l'exercice qui vient. Je pense que nous devons entendre le ministre d'abord.

Le président: Sachez, monsieur Fulton, que j'ai communiqué à peu près la même impression ou la même information aux fonctionnaires du ministre hier. Je suppose qu'ils y repensent. Madame Catterall, vous aviez quelque chose à dire?

Mme Catterall: Je suis tout à fait d'accord. Je serais très heureuse d'entendre la ministre Collins à un moment donné, mais pas à la place du ministre.

M. Clark: Le point de vue exprimé par le comité m'apparaît légitime. Nous sommes aussi conscients de la nécessité de faire preuve d'une certaine souplesse et de nous plier à son emploi du temps très chargé, que nous comprenons bien. Je suis sûr que les fonctionnaires du ministère feront ce qu'ils pourront pour trouver une date convenable.

[*Text*]

You might remind me, Mr. Chairman, of what our deadline is with main estimates, because I do not recall it.

The Chairman: The end of May, I understand. We have about five weeks.

Mrs. Catterall: Four weeks.

The Chairman: Four weeks, is it?

Mrs. Catterall: There's a week off in there.

The Chairman: Yes.

Mr. Clark, we'd all be grateful if, at the earliest moment, a date could be established with the minister and his office for that meeting, obviously sooner rather than later, in view of the comments I've heard from Mr. Fulton and others, in order to set the scene for some follow–up estimates meetings.

• 0950

I should say on behalf of Mr. Caccia, who is not here, that he is very concerned about this. He has already written me, and I think has written others, and I know he is anxious for us to proceed with an examination of estimates. He has also said that not only is he interested in hearing the minister but he also wants to have meetings with senior officials as well.

Mr. Clark: Do I assume, Mr. Chairman, if Monday were most convenient for the minister that we could accommodate ourselves to that?

The Chairman: I would hope so. We're very much aware of the time pressures that he's under, so if he could get back to us quickly we could set that up.

Mrs. Catterall: May I suggest that we have a lot of work to do and very little time to do it in? We said four weeks with the one week off in May, but really we might have only two weeks of full meetings, in other words, four meetings on the estimates, and that's not a lot. Given the importance of the issue and the developments just in this past year, I wonder if we could start on a consideration of the estimates even prior to having the minister here. That introduces a little more flexibility in terms of his schedule, without wasting our time and delaying us. Mind you, maybe keeping a bit of pressure on his officials is a good idea at this point in time. I don't see any reason why we can't start our work now.

I liked the process we followed two years ago—I don't think we did estimates last year—of having an overview from departmental officials as well. Rather than simply starting to attack little bits and pieces and nibble away around the edges, I want to deal with those estimates in a global sense, with priorities, and specific programs as they get into those priorities.

Mr. Clark: In response to what Marlene is saying, and what I think is consistent with what she's suggesting, would we not then be wise to accept the suggestion that Minister Collins come tomorrow, and the officials, just to begin that process? I appreciate the fact that it's not the ideal way with which to commence. Would you be agreeable to having the officials come?

[*Translation*]

Pourriez–vous me rappeler, monsieur le président, quelle est notre date limite pour le budget des dépenses principal, car je l'ai oubliée.

Le président: La fin de mai, sauf erreur. Nous avons environ cinq semaines.

Mme Catterall: Quatre.

Le président: Quatre, dites–vous?

Mme Catterall: Il faut compter une semaine de congé.

Le président: Oui.

Monsieur Clark, nous vous saurions tous reconnaissants si, le plus tôt possible, il y avait moyen d'établir avec le ministre et son bureau une date pour cette rencontre, de préférence plus tôt que plus tard, compte tenu des commentaires de M. Fulton et des autres, pour préparer la voie à certaines autres réunions de suivi sur le budget des dépenses.

Je dois dire que cela inquiète beaucoup M. Caccia, qui n'est pas là. Il m'a déjà écrit, comme à d'autres, sauf erreur, et je sais qu'il a hâte que nous lancions l'examen du budget des dépenses. Il a ajouté que non seulement il veut entendre le ministre, mais qu'il tient également à voir les hauts fonctionnaires.

M. Clark: Dois–je en conclure, monsieur le président, que si lundi est le jour qui convient le mieux au ministre, nous pourrions nous en accommoder?

Le président: J'espère bien. Nous sommes très conscients des pressions auxquelles est soumis son emploi du temps. Si vous pouviez nous revenir rapidement, nous pourrions tomber d'accord.

Mme Catterall: Nous avons beaucoup à faire en peu de temps. Nous avons dit quatre semaines, avec la semaine de relâche en mai, mais en fait nous n'aurons peut–être que deux semaines de réunions complètes, c'est–à–dire quatre réunions, à consacrer au budget des dépenses, et c'est peu. Compte tenu de l'importance de la question et des événements de l'année écoulée, ne pourrions–nous pas entamer l'étude du budget des dépenses avant même de recevoir le ministre. Cela lui laisse un peu plus de latitude pour ce qui est de son emploi du temps, sans nous faire perdre notre temps ni nous retarder. Bien sûr, il est peut–être bon, à ce stade–ci, de maintenir la pression sur ses fonctionnaires. Je ne vois pas pourquoi nous ne pourrions nous mettre à l'oeuvre tout de suite.

J'ai bien aimé le processus d'il y a deux ans—je ne pense pas que nous ayons étudié le budget des dépenses l'an dernier—où les fonctionnaires nous ont présenté une vue d'ensemble également. Plutôt que de nous contenter d'attaquer par–ci par–là, sans vraiment entrer dans le vif du sujet, je voudrais aborder ce budget des dépenses de façon globale, avec les priorités, et les programmes particuliers qui s'y raccrocheront.

M. Clark: En réponse aux propos de Marlene, et dans le sens de ce qu'elle fait valoir, ne serait–il pas sage, alors, d'accepter la suggestion d'accueillir demain la ministre Collins et les fonctionnaires, ne serait–ce que pour enclencher le processus? Je sais que ce n'est pas la façon idéale de débuter. Seriez–vous d'accord pour que les fonctionnaires viennent?

[*Texte*]

Mrs. Catterall: What I'm suggesting is let's have our briefing by the officials, let's gather what information we can from them, and deal with the political level afterwards. In a sense it would be a preparation for our meeting with the minister.

Mr. Clark: What form would this briefing take then, Marlene?

Mrs. Catterall: Just as we have done with past estimates. We have the senior officials here to do the highlights of the estimates for the department. If we then want to zero in on a particular program that is of concern to the committee, we could spend one meeting on that. It's a process we followed, what, two years ago I think, Mr. Chair?

The Chairman: Last year.

Mrs. Catterall: Last year?

The Chairman: We looked at what the clerk has just circulated. We had six and a half hours on estimates.

Mrs. Catterall: We didn't do a report, if I recall correctly.

The Chairman: No. It's not usually the fashion to do a report unless there's a motion or something that comes out of the estimates. We did have six and a half hours, including some time with the minister himself.

Mrs. Catterall: But hadn't we set up a process as well, because the first time we did estimates I know it was very much just a shooting gallery.

The Chairman: They often tend to be.

Mrs. Catterall: I was very perturbed about that. I believe we set up a process for the last once or twice we did the estimates of getting a full presentation on the budget.

Mr. Clark: Then do I understand correctly that the meeting you would prefer to begin with is the one which is comparable to that on March 24, 1992? Is that it? If the officials were available, are you proposing you would do that tomorrow afternoon?

The Chairman: It might be a little bit of short notice. I don't know.

Mr. Fulton: It's a bit quick.

The Chairman: Yes. We have several problems about tomorrow afternoon, including the scheduling of a room and the availability of the members themselves. There was no clear consensus when we canvassed members yesterday that we would have sufficient committee members to hold a meeting tomorrow afternoon. Therefore tomorrow afternoon's meeting is pretty problematic.

• 0955

One concern expressed was that we were starting with the Minister of State rather than the minister himself.

Mr. Clark: So we've agreed on the format. The question is the first available opportunity.

The Chairman: Yes.

[*Traduction*]

Mme Catterall: Ayons d'abord notre séance d'information avec les fonctionnaires, obtenons d'eux les renseignements que nous pourrons, quitte à revenir sur l'aspect politique plus tard. En un sens, nous préparerions notre rencontre avec le ministre.

M. Clark: Quelle forme cette séance d'information prendrait–elle, Marlene?

Mme Catterall: La même que pour les budgets passés. Les hauts fonctionnaires viennent nous présenter les points saillants du budget des dépenses du ministère. Si nous voulons alors approfondir un programme particulier qui intéresse le comité, nous pourrions y consacrer une réunion. C'est un processus que nous avons suivi, il y a, quoi, deux ans peut–être, monsieur le président?

Le président: L'an dernier.

Mme Catterall: L'an dernier?

Le président: Nous avons étudié ce que le greffier vient de distribuer. Le budget des dépenses nous a pris six heures et demie.

Mme Catterall: Nous n'avons pas fait de rapport, si ma mémoire est bonne.

Le président: Non. Il n'est pas habituel de présenter un rapport à moins que le budget ne donne lieu à une motion ou à autre chose. Nous y avons consacré six heures et demie, y compris un certain temps avec le ministre lui–même.

Mme Catterall: N'avions–nous pas établi également un processus, car lors de notre première étude du budget des dépenses, nous allions dans tous les azimuts pour ainsi dire.

Le président: Comme c'est souvent le cas.

Mme Catterall: J'en ai été très troublée. Si je ne m'abuse, nous avons établi, la dernière ou les deux dernières fois où nous avons étudié le budget des dépenses, un processus comportant un exposé complet sur le budget.

M. Clark: Si je comprends bien, donc, vous préféreriez que la réunion initiale soit celle qui se compare à celle du 24 mars 1992? Est–ce bien cela? Si les fonctionnaires pouvaient venir, proposez–vous que nous la tenions demain après–midi?

Le président: C'est bien peu de préavis. Je ne sais pas.

M. Fulton: C'est un peu vite.

Le président: Oui. Demain après–midi pose plusieurs problèmes, comme la réservation d'une salle et la disponibilité des membres eux–mêmes. Lorsque nous avons fait le tour des membres hier, il n'y a pas eu de consensus indiquant clairement que nous aurions suffisamment de membres pour tenir une réunion du comité demain après–midi. Par conséquent, la réunion de demain après–midi pose pas mal de problèmes.

Un des problèmes, c'est que nous allions commencer avec la ministre d'État plutôt qu'avec le ministre lui–même.

M. Clark: Donc, nous sommes d'accord sur la formule. Reste à nous mettre d'accord sur la première date possible.

Le président: Oui.

[*Text*]

Ms Hunter: Plus flexibility from the minister.

Mr. Clark: And the minister as soon as possible.

The Chairman: So that I understand it, we will begin next week on estimates and we will have the minister at the first available opportunity. Is that correct? As Mr. Clark and others proposed, at the first meeting on estimates if the minister is not available we will have the deputy and other senior officials to lay some of the groundwork for the meetings that would only take place with the minister. Is that correct?

Moving on, some material has been circulated that was prepared by Bill Murray, and that you've seen. It was distributed late last week.

There is some reference in the document that I sent around on April 14 about some of the items that would be examined as well. I don't know to what degree people want to give any indication to the senior officials of the major issues they would like dealt with. We could leave it wide open, or if you want to establish two or three specific areas they could come prepared with the appropriate officials.

Mr. Fulton: I don't think it would be unreasonable, in light of the excellent reports that we produce, that we have someone appear who is the team leader on global warming, someone who is team leader on ozone, and someone who is team leader on completion of the national parks system by the year 2000, in that we've made very strong recommendations in those areas. There have been substantial amounts of funding and PYs attached to those three areas. It would be nice to get a progress report from those team leaders, because I'm sure within the department they have someone who is in charge of each of those three programs in particular.

Also, I'm not sure that we need an entire roomful of Environment Canada people, as happens on occasion. I think if we have the deputy, the ADMs and the team leaders, that would be enough. We don't need a cheering section. I think the senior people should be well versed in the portfolios.

Mrs. Catterall: I suspect a large number who have been at meetings were here not as a cheering section but because they can never anticipate where we're coming from, so I trust we can discipline ourselves to wait until the next meeting, two days later, to have a specific official here if we need one.

Jim has made some good suggestions, but with respect to the specific programs I do not want sacrifice the overview of the department, its priorities, and its relationships with other departments. I think that needs to be step one.

The Chairman: Mr. Fulton made three specific suggestions. Do we want to give those as guidance to the officials for the meeting next week? We can give them as an exclusive list, or we can say those three particularly, but beyond them there would be general questions. I'm caught a little bit, because if we don't put too much of a definition on it we will end up with a very large turnout of officials.

[*Translation*]

Mme Hunter: Sans oublier une certaine souplesse du ministre.

M. Clark: Et le ministre, dès que possible.

Le président: Si je comprends bien, donc, nous commencerons la semaine prochaine avec le budget des dépenses, et nous accueillerons le ministre à la première occasion. Est–ce exact? Comme M. Clark et d'autres l'ont proposé, à la première réunion sur le budget des dépenses, si le ministre ne peut pas être là, le sous–ministre et d'autres hauts fonctionnaires viendront jeter les bases des réunions qui n'auront lieu qu'avec le ministre. C'est cela?

Poursuivons. On vous a distribué un document préparé par Bill Murray, et que vous avez vu. Il a été distribué la semaine dernière.

Le document que j'ai fait circuler le 14 avril fait état de certains des points à examiner également. J'ignore dans quelle mesure on veut donner aux hauts fonctionnaires une indication des grandes questions qu'on aimerait traiter. L'ordre du jour peut rester ouvert ou, si vous voulez arrêter deux ou trois points précis, ils pourraient se préparer à notre rencontre et s'y faire accompagner des fonctionnaires compétents.

M. Fulton: Il ne serait pas déraisonnable, compte tenu des excellents rapports que nous produisons, de faire comparaître le chef de l'équipe du réchauffement global, le chef de l'équipe de l'ozone, et le chef de l'équipe du réseau des parcs nationaux pour l'an 2000, vu que nous avons fait des recommandations très vigoureuses sur ces points–là. Ces trois secteurs ont eu droit à des fonds considérables et à de nombreuses années–personnes. Il ne serait pas mauvais que ces chefs d'équipe nous présentent un arrêté de situation, car il y a sûrement, au ministère, un responsable de chacun de ces trois programmes en particulier.

De même, je ne suis pas sûr que nous avons besoin d'une salle pleine de représentants d'Environnement Canada, comme cela arrive parfois. Si nous avons le sous–ministre, les SMA et les chefs d'équipe, cela devrait suffire. Nous n'avons pas besoin de leurs partisans. Les fonctionnaires supérieurs devraient bien maîtriser leurs dossiers.

Mme Catterall: S'il y a eu tant de monde à nos réunions, je pense, ce n'était pas tant comme soutien moral que parce qu'ils n'arrivent pas à prévoir ce qui nous intéresse. Donc, j'espère que nous saurons nous discipliner et attendre la prochaine réunion, deux jours plus tard, pour faire venir un fonctionnaire donné si nous avons besoin de lui.

Jim a fait quelques excellentes suggestions, mais, pour ce qui est des programmes particuliers, je ne voudrais pas sacrifier la vue d'ensemble du ministère, de ses priorités, et de ses relations avec les autres ministères. Cela doit être la première étape.

Le président: M. Fulton a proposé trois choses. Voulons–nous que les fonctionnaires s'en inspirent pour se préparer à la réunion de la semaine prochaine? Nous pouvons en faire une liste exclusive, ou dire que ce sont ces trois choses–là en particulier, quitte à ce que d'autres questions générales viennent s'y greffer. Cela m'ennuie un petit peu, parce que si notre définition reste vague, nous nous retrouverons avec une foule de fonctionnaires.

[*Texte*]

Mrs. Catterall: My preference would be the overview first, the priorities, the sense of direction, the cross–cutting approaches of the department, before we get into specific programs. That leaves the deputy minister free to say: I don't have a specific person here, but we will come back to you on that at the next meeting.

Mr. Fulton: If Mr. Good is listening, it's always helpful to have him give us five or ten minutes on the shortfallings and egregious errors within the department. We can start with those first, Mr. Chairman. You might suggest that to him yourself, or Mr. Clark could ask whether or not he might want to bring that forward first.

Mr. Clark: For the sake of good relations, Mr. Chairman, I heard that global warming is identified as an area of particular interest.

The Chairman: There were three actually. There was global warming; there was ozone; there was the national parks policy. Those are the three that Mr. Fulton talked about specifically. Mrs. Catterall mentioned the more general need to talk about overall priorities, relationships, and mandate. The only concern I have with some of what you're saying, Mrs. Catterall, is that I think it very much touches on matters the minister would obviously would want to deal with himself.

• 1000

Mrs. Catterall: I'm sure Mr. Good knows the dividing line.

The Chairman: Is that sufficient then?

Mr. Clark: I think so.

The Chairman: All right. We will make sure that gets conveyed to the deputy minister. We will also work in tandem to have the minister's date of appearance nailed down.

Mr. Fulton: There is one associated thing that either Mr. Good or one of this staff could do, and that is circulate to us at that meeting when they come, or in advance if they can, a chronology of what's happening with the Environmental Assessment Act.

As I understand it, there are four lists associated with it. It's the law list that seems to be trapped at the cabinet level. It would be helpful, I think, for the committee to know. Some members of this committee poured a lot of time into the Environmental Assessment Act and we did pass it in the third week of June last year. It's one of the longest periods of time in my experience in my years here of a bill passing Parliament and never getting royal assent.

We've had the problems with the fixed link. We've had Great Whale. We've had Kemano. We've had Oldman. We've had Rafferty–Alameda. There's a lot of water going under the bridge. As I understand it, there is about $15 billion in projects on the shelf waiting for royal assent to be given to this bill.

The provincial governments, and private and public sector interests need to know what the rules of the game are going to be. At the moment, as we learned with the ruling of Madam Justice Barbara Reed three weeks ago on the fixed link, you can in fact be just about ready to pour concrete and the court will make another ruling on the 1984 cabinet guidelines order. I think we should get a very clear one–page document from the Ministry of the Environment about what has happened to that bill because it has just sort of disappeared into a worm–hole.

[*Traduction*]

Mme Catterall: Je préférerais la vue d'ensemble d'abord, les priorités, l'orientation, les approches générales du ministère, avant les programmes particuliers. Cela laisse le sous–ministre libre de dire: la personne concernée n'est pas ici, mais nous y reviendrons à la prochaine réunion.

M. Fulton: Si M. Good écoute, il est toujours bon de l'entendre nous parler cinq ou dix minutes des lacunes et des erreurs insignes de son ministère. Nous pourrions commencer par là, monsieur le président. Vous pourriez le lui proposer vous–même, ou M. Clark pourrait lui demander s'il veut commencer par cela.

M. Clark: Au nom des bonnes relations, monsieur le président, j'ai cru comprendre qu'on a mentionné le réchauffement global comme point d'intérêt particulier.

Le président: De fait, il y en avait trois: le réchauffement global, l'ozone, la politique des parcs nationaux. Ce sont les trois secteurs que M. Fulton a mentionnés nommément. M^me^ Catterall a mentionné le besoin plus général de parler des priorités d'ensemble, des relations et du mandat. Mon seul problème avec une partie de ce que vous dites, madame Catterall, c'est que cela rejoint beaucoup les questions dont le ministre voudrait manifestement traiter lui–même.

Mme Catterall: Je suis sûre que M. Good connaît la ligne de démarcation.

Le président: Cela suffit–il, alors?

M. Clark: Je le pense.

Le président: Très bien. Nous en ferons informer le sous–ministre. Nous travaillerons également en tandem pour faire arrêter la date de comparution du ministre.

M. Fulton: Il y a une chose connexe que M. Good ou l'un de ses fonctionnaires pourrait faire: nous faire distribuer, à la réunion où ils viendront, ou d'avance s'ils le peuvent, une chronologie de ce qui se passe avec la Loi sur l'évaluation de l'environnement.

Si je comprends bien, il y a quatre listes associées à cette loi. C'est la liste qui semble bloquée au niveau du cabinet. Il serait utile, à mon sens, que le comité soit au courant. Certains membres du comité ont consacré beaucoup de temps à la Loi sur l'évaluation environnementale, que nous avons adoptée dans la troisième semaine de juin dernier. Pendant toutes les années que j'ai passées ici, je n'ai jamais vu un tel décalage entre l'adoption d'un projet de loi au Parlement et sa sanction royale.

Nous avons eu les problèmes du lien fixe. Nous avons eu Grande–Baleine. Nous avons eu Kemano. Nous avons eu Oldman. Nous avons eu Rafferty–Alameda. Il coule beaucoup d'eau sous le pont. Si je comprends bien, il y a sur les tablettes pour environ 15 milliards de dollars de projets qui attendent la sanction royale de ce projet de loi.

Les gouvernements provinciaux, tout comme les intérêts des secteurs privé et public, ont besoin de savoir quelles seront les règles du jeu. Pour l'instant, ainsi que nous l'avons vu avec l'arrêt de la juge Barbara Reed il y a trois semaines au sujet du lien fixe, on risque que le tribunal rende un autre arrêt sur l'ordonnance du Cabinet de 1984 juste au moment où l'on s'apprêtera à couler le béton. Le ministère de l'Environnement devrait donc nous envoyer un document d'une page exposant très clairement ce qui est arrivé de ce projet de loi, qui semble s'être volatilisé.

[*Text*]

The Chairman: We'll convey that as well and get an update.

I've just been notified by Ms Hunter that she and Mr. Fulton will have to leave at 10:30 a.m. I think that's fine because the way we're moving this morning we should be able to complete all the main items by then.

Mrs. Catterall: May I get the dates of those meetings?

The Chairman: We're talking about Tuesday and Thursday for the regular meetings on estimates next week at the usual time, 9:30 a.m. If one of those happens to suit the minister, fine. But if not, which is more likely, it will be the third meeting. We should accomplish a good deal next week if we have two full meetings with officials and one or other of those, or a third, with the minister. That should make considerable headway in dealing with estimates. Right?

Mrs. Catterall: Yes.

The Chairman: I think that with the kind of definition members have contributed we'll give sufficient guidance to the deputy and his officials. Mr. Clark, are you comfortable with that?

Mr. Clark: Yes, I think so.

The Chairman: The next item that I have here is some routine committee business in terms of some motions. These are just requirements in order for the committee to operate.

The first motion is that the committee adopt—this is in the usual fashion—the interim budget of $50,000 allotted to each committee for its budget for fiscal year 1993–94. Is that agreed?

Mr. Fulton: Do we have a budget document that we can look at for 1992–93?

The Chairman: For 1992–93? You mean 1993–94.

Mr. Fulton: We know that our proposed budget for the coming year is basically just generic. It's just a lump.

The Chairman: That's what the motion says.

Mr. Fulton: Is there an analysis of what we've spent over the last 12 months?

The Chairman: We'll get you one.

Mr. Fulton: Okay.

The Chairman: In order to be able to operate in the next fiscal year we have to approve of this motion. This is what we've done for the last three or four years.

Mr. Fulton: *D'accord*

The Chairman: It's an initial sum of money. Is everybody agreed? Thank you.

Motion agreed to

The Chairman: We'll get that for you, Mr. Fulton, because obviously in submitting a more detailed budget we will want to look at our expenditures over the last several years. This is a rather different kind of year where we would not anticipate running for a full year. We couldn't, anyway, but we need enough to carry us through at least to the end of the summer.

[*Translation*]

Le président: Nous en ferons part également, en demandant qu'on nous fasse le point.

M^me^ Hunter me dit que M. Fulton et elle–même doivent partir à 10h30. Cela ne devrait pas poser de problème car au rythme où nous allons nous devrions pouvoir en finir avec tous les principaux points avant cette heure–là.

Mme Catterall: Puis–je avoir les dates de ces réunions?

Le président: Nous parlons de mardi et de jeudi pour les réunions ordinaires sur le budget des dépenses la semaine prochaine, à l'heure habituelle, soit 9h30. Si l'une de ces dates convient au ministre, tant mieux. Autrement, et c'est plus probable, il sera là à la troisième réunion. Nous devrions abattre pas mal de travail la semaine prochaine si nous avons deux réunions complètes avec les fonctionnaires, et une ou l'autre de celles–là, ou une troisième, avec le ministre. Cela devrait nous faire avancer considérablement dans notre étude du budget des dépenses. Exact?

Mme Catterall: Oui.

Le président: Les précisions que les membres ont données devraient être suffisantes pour orienter le sous–ministre et ses fonctionnaires. Monsieur Clark, cela vous va–t–il?

M. Clark: Oui, je pense.

Le président: Nous passons ensuite à certaines affaires courantes, qui appellent certaines motions. Ce sont les motions à adopter pour permettre au comité de fonctionner.

La première est que le comité adopte—c'est la formule habituelle—pour son budget pour l'exercice 1993–1994 le montant de 50 000$ attribué à chaque comité. Est–ce d'accord?

M. Fulton: Avons–nous un document budgétaire à examiner pour 1992–1993?

Le président: Pour 1992–1993? Vous voulez dire 1993–1994?

M. Fulton: Nous savons que notre projet de budget pour le prochain exercice est, au fond, seulement générique. C'est une somme forfaitaire seulement.

Le président: C'est ce que dit la motion.

M. Fulton: Y a–t–il une analyse de ce que nous avons dépensé depuis 12 mois?

Le président: Nous vous en trouverons une.

M. Fulton: Très bien.

Le président: Pour pouvoir fonctionner dans le prochain exercice, nous devons approuver cette motion. C'est ce que nous faisons depuis trois ou quatre ans.

M. Fulton: D'accord.

Le président: C'est une somme initiale. Tout le monde est d'accord? Merci.

La motion est adoptée

Le président: Nous allons vous trouver cela, monsieur Fulton, car, bien sûr, avant de présenter un budget plus détaillé, nous voudrons nous pencher sur nos dépenses des années passées. Cette année est assez différente, car nous ne prévoyons pas la finir. Nous ne le pourrions pas, de toute façon, mais il nous en faut assez pour nous rendre au moins jusqu'à la fin de l'été.

[*Texte*]

Mr. Fulton: What did we expend in the last fiscal year?

• 1005

The Chairman: I don't have the figures in front of me.

The Clerk: I think it was about $60,000.

The Chairman: It was a pretty modest amount this year. We likely spent less this year than in any previous year because we did not—

Mr. Fulton: We did not have a major report.

The Chairman: Not only that, but we did not have any outside consulting fees of any significant amount that I can recall.

We reduced our printing costs significantly by some 200%.

Mr. Fulton: We cannot do like in the old days and draw any of that down in any way, can we?

The Chairman: No. We will get a full report on that, and a proposal for next year.

Mr. Darling: Mr. Chairman, you were not over budget even with the expenditures of the subcommittee on acid rain?

The Chairman: Yes. To be fair, there were significant periods of time when the House was not sitting. We have had, in some ways, fewer meetings and less activity, and Mr. Fulton is right, fewer reports, although actually we have not down badly. We have had seven reports, Mr. Fulton, so this is not exactly a total. . . But we had to work around significant periods when we were not here, including the period of the referendum last fall, and other times, so it has been difficult. We also produced a video.

Item number 2 is a proposal which we have circulated in writing and discussed informally on several occasions. I shall just briefly elaborate again on what it is.

The major work of this committee has been in the area of climate change, ozone depletion, acid rain, and federal–provincial issues around the Constitution and the environment. Virtually all of these are issues that are as current today as they were when we did our reports. Some of the recommendations have been acted upon and some have not. In every instance the government has given us a formal and written response.

There would be some real value, since virtually all of these are now out of print, in taking the meat of all these reports, including the government responses, and consolidating them into a single volume which we would print separately in each official language—in order to keep the costs down but to make them available in both official languages—to have it there as a permanent record of this Parliament and of the more than four years which this committee has been in existence.

In particular, the material will be valuable for policy–makers both in the public and private sector in the next few years.

I propose that we print a consolidated edition of these reports with the government responses, and that we make it available as a sort of final document.

[*Traduction*]

M. Fulton: Qu'avons–nous dépensé dans le dernier exercice?

Le président: Je n'ai pas les chiffres sous les yeux.

Le greffier: C'était environ 60 000$, je crois.

Le président: Le montant a été plutôt modeste cette année. Nous avons probablement dépensé moins cette année que toutes les autres années parce que nous n'avons pas. . .

M. Fulton: Nous n'avons pas eu de grand rapport.

Le président: Non seulement cela, mais nous n'avons pas eu à verser d'honoraires importants, si ma mémoire est fidèle, à des experts–conseils de l'extérieur.

Nous avons réduit nos coûts d'impression de quelque 200 p. 100.

M. Fulton: Pas question de faire comme dans l'ancien temps et de couper le moindrement, n'est–ce pas?

Le président: Non. Nous aurons un rapport complet là–dessus, et une proposition pour l'an prochain.

M. Darling: Monsieur le président, vous n'avez pas dépassé le budget, même avec les dépenses du sous–comité des pluies acides?

Le président: Oui. Pour être juste, disons qu'il y a eu de longues périodes où la Chambre n'a pas siégé. Nous avons eu, certains jours, moins de réunions et moins d'activité et—M. Fulton a raison—moins de rapports, mais nous n'avons quand même pas, en somme, fait trop mauvaise figure. Nous avons eu sept rapports, monsieur Fulton. Ce n'est donc pas exactement un total. . . Mais nous avons dû composer avec de longues périodes où nous n'étions pas ici, et notamment avec la période référendaire de l'automne dernier, et d'autres. Cela a été difficile. Nous avons aussi produit une vidéo.

Le point numéro 2 est une proposition que nous avons distribuée par écrit et discutée officieusement à plusieurs occasions. Je vous réexplique brièvement de quoi il s'agit.

L'essentiel du travail du comité a touché le domaine du changement climatique, de l'épuisement de la couche d'ozone, des pluies acides, et des questions fédérales–provinciales entourant la constitution et l'environnement. À peu près toutes ces questions sont aussi d'actualité aujourd'hui que lors de la présentation de nos rapports. Certaines des recommandations ont eu une suite, et d'autres pas. Dans chaque cas, le gouvernement nous a donné une réponse officielle et écrite.

Il serait vraiment utile, puisque à peu près tous les tirages sont épuisés, de codifier en un même volume l'essentiel de ces rapports, avec les réponses du gouvernement. Nous ferions imprimer ce volume séparément dans chaque langue officielle—pour diminuer les coûts, tout en les offrant dans les deux langues officielles—à titre de compte rendu permanent de cette Législature et des quatre ans et plus de travail de notre comité.

En particulier, les décideurs des secteurs public et privé sauront faire leur profit de ces textes d'ici quelques années.

Je propose que nous fassions imprimer une codification de ces rapports avec les réponses du gouvernement, et que nous l'offrions comme document en quelque sorte final.

[*Text*]

I have also proposed—and you can see whether this makes some sense—since there is a little later in this morning's meeting the possibility of a few overview sessions with people such as Maurice Strong, Jim MacNeill, and others on issues that will really be of a longer–term nature, the results of those might be included as a kind of a foreword in the document so that they would all be part of a single publication. I would think this might be one of the most valuable things we could wind up with by virtue of the work of this committee.

I put that in writing. You have it. It is something which I circulated last week. Obviously it is up to the committee to make a decision as to whether or not this is useful.

Mr. Fulton: I think it is a terrifically good idea, Mr. Chairman. The reports have become practically collectors' items. Whenever I see one around I am always amazed that there continues to be any in existence, and they are usually so dog–eared when you do see them. I know the public has made good use of them. In fact, Printing does not even like to see them coming down still. They are amazed that we have not gone into some kind of further publications. I think it is a good idea.

I take it we would print them separately in each official language so that they do not become too bulky—

The Chairman: Yes, that is right.

Mr. Fulton: —because I think even in one language or the other we are talking about probably a half–inch thick document, or more than that. It will be a fairly thick document.

I agree with you that if we carefully scrutinize the proceedings when Maurice Strong and Jim MacNeill and others are here, we could put the really key stuff in as a foreword. I think it would be a terrific idea. I know that with respect to those documents, if not every day certainly every week my office gets a couple of requests for them and they are just not available. I think it is a great idea.

• 1010

M. Côté (Richmond—Wolfe): Je vais me permettre de renchérir sur ce que vient de dire mon éminent collègue, Jim. Au–delà du prix que cela peut coûter—je ne sais pas si un exemplaire relié de cela est très coûteux—, je souhaiterais, quant à moi, que nous en profitions pour diffuser cette édition afin qu'elle ne reste pas ici en plan, à la disposition d'inconnus. Peut–être pourrions–nous au moins en diffuser quelques exemplaires dans les principales universités. Il y a de la recherche qui se fait, et il faut susciter de l'intérêt et faire de l'animation.

Je ne sais pas quels sont les coûts rattachés à cela, monsieur le président, mais étant donné que nos budgets semblent en bonne santé puisque nos travaux n'ont pas été si coûteux, cet investissement serait rentable. Donc, nous pourrions en expédier des exemplaires ici et là, aux gouvernements provinciaux et peut–être aussi à de grandes sociétés.

The Chairman: I think that's an excellent idea. There are many places such as public libraries, university libraries, and organizations that have a particular interest in these issues, plus organizations in the private sector that I think would want to have one of these on their library shelves.

[*Translation*]

J'ai aussi proposé—et vous verrez si cela est logique—puisque la réunion de ce matin nous oeuvre la possibilité d'avoir quelques séances où des gens comme Maurice Strong, Jim MacNeill et d'autres viendront nous présenter un survol de questions à plus long terme, de reprendre les résultats de ces séances dans l'avant–propos, en quelque sorte, du document, pour tout regrouper dans une même publication. Ce serait l'une des choses les plus utiles qui pourraient couronner tout le travail de notre comité.

J'ai couché cela sur papier. Vous l'avez reçu. Je l'ai j'ai fait distribuer la semaine dernière. Bien sûr, il appartient au comité de décider si cela est utile ou pas.

M. Fulton: L'idée est fantastique, monsieur le président. Les rapports sont devenus des objets de collection pour ainsi dire. Chaque fois que je tombe sur un de ces rapports, je suis étonné de voir qu'il en reste encore. Et il est habituellement tout écorné. Je sais que le public a su quoi en faire. De fait, le service de l'imprimerie en a même assez de les voir encore descendre. Il est étonné que nous n'ayons pas d'autres publications. L'idée est bonne.

Je suppose que nous les ferions imprimer séparément dans chaque langue officielle, pour qu'ils ne soient pas trop volumineux. . .

Le président: Oui, c'est cela.

M. Fulton: . . .car nous parlons probablement d'un document d'un demi–pouce d'épaisseur, ou plus, dans chaque langue. Ce sera un document plutôt volumineux.

Je suis d'accord avec vous: en passant au peigne fin le compte rendu de notre rencontre avec Maurice Strong et Jim MacNeill et d'autres, nous pourrions en reprendre l'essentiel dans l'avant–propos. Ce serait formidable. Chaque semaine, sinon chaque jour, mon bureau reçoit quelques demandes portant sur ces documents, mais il n'y en a plus. Excellente idée.

Mr. Côté (Richmond—Wolfe): Let me add to what my distinguished colleague has just said, Jim. Beyond what that might cost—I do not know whether a bound copy of that is very costly—I would hope, as far as I'm concerned, that we take this opportunity to disseminate this issue so that it does not remain here, as a project, for the convenience of some unknown persons. Perhaps we could at least disseminate a few copies of it in the major universities. There is research being done, and we must raise interest and do some animation.

I do not know what the costs attached to that are, Mr. Chairman, but, as our budgets seem healthy, considering that our work has not been so costly, such an investment would be cost–efficient. Therefore, we could ship copies here and there, to provincial governments and perhaps also to major corporations.

Le président: Voilà une excellente idée. Il y a de nombreux endroits comme les bibliothèques publiques, les bibliothèques universitaires, et les organismes qui portent un intérêt particulier à ces questions, sans compter les organismes du secteur privé, qui souhaiteraient avoir un de ces livres dans leur bibliothèque.

[*Texte*]

Mr. Fulton: The clerk could take a look at that for one of our next meetings so that when we do go into print we can look at paper costs, particularly printing it on some of the newer recycled products that the House is using, keeping in mind that we want to make sure that we get a permanent print set of it. I think there are now two qualities of paper that the House has acquired that are acceptable as permanent records.

I think it is an excellent idea that Yvon has put forward to make sure that academic institutions, and perhaps even some of the larger high school libraries, get a copy of it. I know that in those schools to which I have made them available they have been widely used and, in fact, have become part of the curriculum, particularly the stuff on global warming. It may appear to be an extraordinarily large printing but I think it would be useful. We have spent several hundreds of thousands of dollars on research. I think it has been money well spent and the public would get a good deal from having access to it, at least through libraries and all major academic institutions.

Ms Hunter: It's my understanding that there seems to be agreement in the committee to go ahead with this. I agree with that. The condensation should begin, and at some future time, hopefully in the next month or so, we would hear from Jim MacNeill and Maurice Strong.

The Chairman: This ties into the issue that's in item number 3. There are two ways to go about this. We could have two or three different meetings where we hear people like Maurice Strong and Jim MacNeill. Another person I think I've mentioned—I don't know whether his name is in the document here—is Alan Emery from the Museum of Nature, who has approached me with some vital information that would be important for members of the committee to be aware of in terms of large geophysical changes that are taking place in the planet that, from his standpoint and with the resources they have there, he would like to make available to the committee.

The question is whether we do it over the course of several meetings or whether we do it in the same fashion that we did with ozone and with the Earth Summit, and that is that we have just a one-day series of meetings.

I'm sorry. I'm told by the clerk that in fact Strong and Campeau are available for Monday, May 3, and MacNeill is available for Tuesday, May 11. That's really tight. If we want to make use of Strong and Campeau for the 3rd, we really should make that decision today, and MacNeill as well for the 11th. The Tuesday one is not so difficult because that's a normal day of meeting, but on Monday, May 3, we had better be sure that members are available.

Mr. Darling: What time?

The Clerk: Probably in the afternoon.

The Chairman: After the Question Period on Monday afternoon.

Mr. Fulton: It would be nice to start at 3:30 p.m. because the plane from Vancouver lands here at 3:55 p.m. The committee could start and we could still be here.

Mr. Darling: Isn't there a plane that lands at 3:55 p.m. on Sunday?

[*Traduction*]

M. Fulton: Le greffier pourrait voir à cela pour l'une de nos prochaines réunions afin que, avant de passer la commande, nous puissions examiner les coûts du papier, et surtout le coût de l'impression sur un des nouveaux produits recyclés que la Chambre utilise, sans pour autant oublier que l'objectif est d'en avoir un compte rendu imprimé permanent. La Chambre a acquis deux qualités de papier qui sont acceptables pour les documents permanents.

L'idée d'Yvon, soit d'en faire tenir un exemplaire aux établissements d'enseignement, et peut-être à certaines des grandes bibliothèques d'écoles secondaires, m'apparaît excellente. En tout cas, les écoles à qui je les ai offerts en ont fait une grande consommation et les ont même inscrits à leur programme d'étude, particulièrement dans le cas des textes sur le réchauffement global. On peut penser que c'est un travail d'impression extraordinairement considérable, mais, à mon avis, cela serait utile. Nous avons consacré plusieurs centaines de milliers de dollars à la recherche. C'est de l'argent bien dépensé, et le public serait très bien servi en y ayant accès, au moins par l'entremise des bibliothèques et de tous les grands établissements d'enseignement.

Mme Hunter: Si je comprends bien, le comité semble d'accord pour aller de l'avant. Je suis d'accord aussi. Le condensé devrait commencer tout de suite. Plus tard, d'ici un mois ou à peu près, j'espère bien, nous entendrons Jim MacNeill et Maurice Strong.

Le président: Voilà qui nous amène au point numéro 3 de l'ordre du jour. Il y a deux façons de procéder pour cela. Nous pourrions tenir deux ou trois réunions différentes, pour entendre des gens comme Maurice Strong et Jim MacNeill. J'ai aussi mentionné une autre personne—et j'ignore si son nom figure dans ce document ici—soit Alan Emery, du Musée de la nature, qui m'a fait part de certains renseignements cruciaux, dont il serait important que les membres du comité soient au courant, sur les grands changements géophysiques dont la planète est le théâtre et dont, dans sa perspective et avec les ressources dont il dispose, il aimerait entretenir le comité.

Il faut voir si nous y consacrerons plusieurs réunions, ou si nous procéderons de la même manière que pour l'ozone et le Sommet de la Terre, c'est-à-dire si nous nous contenterons d'une journée de réunions.

Excusez-moi. Le greffier m'informe que, de fait, MM. Strong et Campeau pourraient être là le lundi 3 mai, et M. MacNeill le mardi 11 mai. Ce sera très serré. Si nous voulons avoir MM. Strong et Campeau le 3, nous devons nous décider dès aujourd'hui. Même chose pour M. MacNeill le 11. Le mardi ne pose pas tant de problèmes, parce que c'est un jour habituel de réunion, mais pour le lundi 3 mai, nous ferions mieux de vérifier que les membres seront là.

M. Darling: À quelle heure?

Le greffier: Probablement en après-midi.

Le président: Après la période des questions du lundi après-midi.

M. Fulton: Il serait bon de commencer à 15h30, parce que l'avion de Vancouver arrive ici à 15h55. Le comité pourrait commencer, et nous pourrions quand même être là.

M. Darling: N'y a-t-il pas un avion qui arrive à 15h55 le dimanche?

[*Text*]

Mr. Fulton: It means that I would get off the plane on Saturday in Prince Rupert and I'd have get back onto the same plane and fly back. I'd just get to wave at my constituents.

• 1015

The Chairman: If we can agree on the basic approach and the dates are acceptable to most members of the committee, we could schedule that first meeting with Strong and Campeau following the Question Period on Monday, May 3. If members are in agreement, we could hear Mr. MacNeill on Tuesday, May 11.

The Clerk: And Emery as well.

The Chairman: And Emery as well. We'd have MacNeill and Emery on that second occasion. Those two meetings actually would encompass what we're trying to achieve.

I think we might ask the Speaker to come and inaugurate the last round on May 3, if that's agreeable. I think that's something he would find appropriate to do.

Mrs. Catterall: I keep hoping I won't have to say this at meetings in 1993, Mr. Chairman, but I keep having to say it at meetings in 1993. These are all extremely valuable witnesses, but I'm sure we can find one woman who's also a valuable witness.

The Chairman: The logical one would be Elizabeth Dowdeswell, the new head of UNEP. I don't know what her schedule is, but I'm sure she will likely be back sometime in the next month or two. Clerk? Wouldn't she be the most appropriate person if she were free? She has had a few months to get established at UNEP, and she has now taken on additional responsibilities, as I understand it, for habitat. She has a very large frame of reference from Nairobi that would be helpful to the committee.

Mr. Fulton: Why don't you get a 125th anniversary medal to give her when she's here, too? I'm serious. It would be a good thing for you to do as chair of the committee.

The Chairman: I agree. It's a good thing to do. This is not necessarily a closed or exclusive list. I take Mrs. Catterall's comments very seriously. Is that approach agreed?

Some hon. members: Agreed.

The Chairman: Item number 2(III) is the *Projet de société*. Has everyone seen the recent report, the letter that went out from Ron Doering giving an update on where that whole process has been going? any. . .

M. Côté: Récente?

Le président: Oui, récente.

Let me just say that recently Ron Doering of the National Round Table sent a progress report. I think it was sent to all those who participated in the stakeholders' meeting last November. I'm not sure how many members of the committee were at that meeting.

There is a second follow–up meeting in June. I think it's June 4 or June 5. In anticipation of that, he sent a letter around. I received one, and I immediately will circulate it to members of the committee. The reason I mention it is that there are these task forces that have been functioning since last fall. We observed or participated in one by way of an observer. Bill?

[*Translation*]

M. Fulton: Cela m'obligerait à descendre de l'avion le samedi à Prince Rupert, et à reprendre le même avion pour revenir. Tout juste le temps d'envoyer la main à mes électeurs.

Le président: Si nous pouvons nous mettre d'accord sur l'approche fondamentale et si les dates conviennent à la plupart des membres du comité, nous pourrons tenir cette première réunion avec MM. Strong et Campeau après la période des questions du lundi 3 mai. Si les membres sont d'accord, nous pourrions entendre M. MacNeill le mardi 11 mai.

Le greffier: Et M. Emery aussi.

Le président: Et M. Emery aussi. Nous recevrions MM. MacNeill et Emery à cette deuxième occasion. Ces deux réunions engloberaient en réalité ce que nous essayons de faire.

Nous pourrions demander au président de la Chambre de venir inaugurer la dernière ronde le 3 mai, si vous êtes d'accord. Il jugerait probablement opportun de le faire.

Mme Catterall: J'espère toujours ne pas avoir à dire ceci aux réunions auxquelles j'assiste en 1993, monsieur le président, mais je dois quand même le faire. Tous ces témoins sont d'une très grande valeur, mais je suis sûre que nous pourrions aussi faire témoigner une femme de valeur.

Le président: Logiquement, ce serait Elizabeth Dowdeswell, la nouvelle patronne du PNUD. J'ignore son emploi du temps, mais elle sera sans doute de retour d'ici un mois ou deux. Monsieur le greffier? Ne serait–elle pas la personne tout indiquée si elle pouvait se libérer? Elle a eu quelques mois pour s'établir au PNUD, et elle a maintenant de nouvelles responsabilités, si je ne m'abuse, en matière d'habitat. Suite à Nairobi, elle a un mandat très large, qui éclairerait le comité.

M. Fulton: Pourquoi ne pas profiter de l'occasion pour lui remettre une médaille du 125^{e} anniversaire? Je suis sérieux. Ce serait un geste noble de la part du président du comité.

Le président: Je suis d'accord. Le geste est noble. Ce n'est pas nécessairement une liste fermée ni exclusive. Les commentaires de M^{me} Catterall sont très bien fondés. Est–on d'accord sur cette approche?

Des voix: D'accord.

Le président: Le point numéro 2(III) est le Projet de société. Tout le monde a–t–il vu le dernier rapport, la lettre dans laquelle Ron Doering fait le point sur l'orientation que prend tout le processus? Y a–t–il. . .

Mr. Côté: Recent?

The Chairman: Yes, recent.

Ron Doering de la Table ronde nationale a récemment envoyé un arrêté de situation. Je pense qu'il l'a envoyé à tous ceux qui ont participé à la réunion des intervenants en novembre dernier. J'ignore combien de membres du comité ont assisté à cette réunion.

Il y a une deuxième réunion de suivi en juin. C'est le 4 juin ou le 5 juin, sauf erreur. En prévision de cette réunion, il a fait circuler une lettre. J'en ai reçu une, et je la distribuerai tout de suite aux membres du comité. Si je la mentionne, c'est qu'il y a des groupes de travail à l'oeuvre depuis l'automne dernier. Nous avons participé à l'un d'entre eux par le truchement d'un observateur. Bill?

[*Texte*]

Mr. Bill Murray (Committee Researcher): Stephanie was invited to attend and she did. Since then there was another meeting and Kristen attended.

The Chairman: I think the group has indicated a desire to have us participate on an ongoing basis through our research staff. It seems to me to make some sense, because it gives us a window on a process that we in fact are endorsing in the report we're tabling tomorrow. I would propose that the research team of the Library of Parliament represent us as an ad hoc member of the *Projet de société*. Is that agreed?

Some hon. members: Agreed.

The Chairman: Item number 3. We received over the last few months several requests for hearings on a variety of issues, from the Council of Yukon Indians, the Canadian Wildlife Federation, [*Inaudible—Editor*] on the committee, and other items.

• 1020

I think members have received copies of all these requests. Are there any that members feel are urgent? When you look at what we've decided to do today in terms of the estimates and these wind–up hearings of the committee, we do not have a lot of time between now and early June, which is about the only timeframe we can plan within. If there is any feeling on the part of members that there are specific issues that have either a certain priority or timeliness, we should try to consider that. But, as I say, there is not a whole lot of time to do that.

Mr. Fulton: I think towards the middle of May it would be helpful if we looked at some dates in June when we could hear from some witnesses who have persisted. Some of them have been very kind in stepping back knowing that various reports were in progress, and haven't really pushed their cases too hard, but I know on a number of occasions during the past year or 18 months groups wanting to appear have contacted the committee and contacted all of our offices. If we just sort of kept it in mind, then around the middle of May we can look at what dates we can realistically sit in June and invite those who have waited a long time to appear, particularly those who have a national message that they want to bring to us, like the Canadian Wildlife Federation, the Canadian Nature Federation and large organizations like that.

The Chairman: Let me just add one other thing. Members who were part of the start of this committee about four years ago will recall that the very first thing we looked at was our own situation here, the famous styrofoam cup issue, and then approaching the Speaker on the greening of the Hill. That program has achieved a considerable impact here and is actually being closely examined and to some degree replicated in other places, particularly in Queen's Park and other areas.

There is now a new environmental coordinator. I think it might be useful to have at least one meeting with the Speaker and the environmental coordinator as a kind of wrap–up report for this Parliament before the end of May. He is available for

[*Traduction*]

M. Bill Murray (recherchiste du Comité): Stephanie a été invitée, et elle a assisté. Depuis, il y a eu une autre réunion, à laquelle Kristen a assisté.

Le président: Le groupe n'a pas caché qu'il souhaite notre participation permanente par le biais de notre personnel de recherchistes. Cela me semble logique, car cela nous ouvre une fenêtre sur un processus que nous appuyons, en réalité, dans le rapport que nous déposons demain. Je proposerais que l'équipe de recherchistes de la bibliothèque du Parlement nous représente à titre de membre spécial du Projet de société. D'accord?

Des voix: D'accord.

Le président: Point numéro 3. Nous avons reçu ces derniers mois plusieurs demandes d'audiences sur diverses questions, du Conseil des Indiens du Yukon, de la Fédération canadienne de la faune, [*Inaudible—Éditeur*] du comité, et d'autres choses.

Les membres ont dû recevoir des copies de toutes ces demandes. Y en a–t–il qui vous paraissent urgentes? Compte tenu de ce que nous avons décidé aujourd'hui pour ce qui est du budget des dépenses et des audiences de liquidation du comité, il nous reste peu de temps d'ici le début de juin, soit pour ainsi dire la seule période sur laquelle nous pouvons établir un échéancier. Si les membres estiment que des questions particulières ont une certaine priorité ou une certaine urgence, nous devrions tâcher de nous y arrêter. Mais, je le répète, il ne nous reste pas grand temps pour cela.

M. Fulton: Vers la mi–mai, il serait utile, à mon sens, de voir les dates, en juin, où nous pourrions entendre certains témoins persistants. Certains d'entre eux se sont très gracieusement écartés sachant que divers rapports étaient en préparation, sans se montrer trop insistants, mais il y a quand même eu, au cours de la dernière année ou des 18 derniers mois, plusieurs occasions où des groupes ont pris contact avec le comité et avec chacun de nos bureaux pour se faire inviter à comparaître. Si nous gardons cela à l'esprit, nous pourrons, vers la mi–mai, voir à quelles dates il serait réaliste de siéger en juin pour inviter ceux qui ont attendu longtemps pour comparaître, particulièrement ceux qui ont un message national à nous livrer, comme la Fédération canadienne de la faune, la Fédération canadienne des naturalistes et de grands organismes de ce genre.

Le président: Permettez–moi d'ajouter une autre chose. Les membres qui ont participé au lancement de notre comité il y a à peu près quatre ans se rappelleront que le tout premier dossier que nous avons étudié a été notre situation ici, le fameux problème du verre en styromousse, et les instances à présenter au président de la Chambre sur l'écologisation de la Colline. Le programme a eu un effet considérable ici, et d'autres s'y intéressent de près et le copient, jusqu'à un certain point, particulièrement à Queen's Park et ailleurs.

Il y a désormais un nouveau coordonnateur des questions environnementales. Il pourrait être utile d'avoir au moins une rencontre, d'ici la fin de mai, avec le président de la Chambre et le coordonnateur des questions environnementales en guise de

[*Text*]

Thursday, May 27, 1993. If members are in agreement, I think we might agree to that at least, lock that in, and that will give the Speaker and environmental coordinator time to prepare a presentation for the committee. Is that agreed?

Mr. Fulton: Yes.

The Chairman: There will be an 8:30 a.m. meeting, but we'll notify you in lots of time.

Mr. Darling: Mr. Chairman, one other name, if there's a time slot available, might be Arthur Campeau.

The Chairman: We've got him down.

Mr. Darling: Oh, you have?

The Chairman: He's going to be coming on May 3, with Mr. Strong. You have copies of this correspondence that had been circulated previously on issues with respect to the Wildlife Federation and the Council of Yukon Indians. Really the letter from Mr. Reynolds isn't so much a request for a meeting as it is a request or a suggestion about the creation of a video on the committee. Members can think about that. That's not really a meeting item.

Ms Hunter: Do we get music with that?

The Chairman: Music, song and dance.

Mr. Fulton: On the game farming one, I'm sure that Mr. Maxwell has been around to see a number of the committee members. Certainly the game farming issue is something that falls at least partly into our purview. I know that the new Minister of Agriculture has made quite a progressive move. Mr. Mayer has ordered an initial environmental evaluation to be conducted of game farming, its licensing and so on, because it has become a rather severe problem in some areas of the country. It has exploded from a few hundred to more than 1,000 game farms across the country. There are some serious disease–related issues, and since wildlife falls only in our bailiwick it's something we might want to take a look at. Since we've got a bit of lead time, and if there's some consensus on it, maybe we could get research to pull together a bit of information so that we could give better consideration to it.

The Canadian Wildlife Federation is a very large organization with quite a few hundred thousand members. They are pushing for a full environmental assessment and review of game farming. In fact, there are other organizations that are now calling for a moratorium, because in the last 24 months about $15 million has been spent slaughtering diseased game farm animals, which is more than has been spent slaughtering diseased cattle in this country since 1897 when slaughter costs started to be covered for diseased animals.

• 1025

It's a really serious secret. There's almost nothing in the press about this issue, and if there's consensus on getting some data together, I think it would be helpful for us to give consideration to it. We might not want to hear just the Canadian Wildlife Federation alone. We might want to hear from Agriculture Canada or somebody else as well on that day, when we decide whether or not to do it.

[*Translation*]

rapport de synthèse pour la Législature en cours. Il pourrait être là le jeudi 27 mai 1993. Si les membres sont d'accord, nous pourrions accepter cela au moins, c'est–à–dire bloquer cette date, ce qui donnerait au président de la Chambre et au coordonnateur des questions environnementales le temps de préparer une présentation pour le comité. Est–ce d'accord?

M. Fulton: Oui.

Le président: La réunion aura lieu à 8h30, mais nous vous donnerons un préavis plus que suffisant.

M. Darling: Monsieur le président, un autre nom, s'il y a encore un créneau libre, pourrait être celui d'Arthur Campeau.

Le président: Nous l'avons déjà.

M. Darling: Ah oui?

Le président: Il sera là le 3 mai, avec M. Strong. Vous avez des copies de la correspondance déjà distribuée sur diverses questions concernant la Fédération de la faune et le Conseil des Indiens du Yukon. La lettre de M. Reynolds n'est pas tant une demande de réunion qu'une demande ou une suggestion pour la production d'une vidéo sur le comité. Les membres pourront y songer. Ce n'est pas vraiment un point à faire figurer à l'ordre du jour d'une réunion.

Mme Hunter: Aurons–nous de la musique avec cela?

Le président: De la musique, des chansons et de la danse.

M. Fulton: Au sujet de l'élevage du gibier, M. Maxwell a sans doute cherché à voir certains membres du comité. Certes, la question de l'élevage du gibier entre dans nos attributions, en partie tout au moins. Je sais que le nouveau ministre de l'Agriculture a pris une décision très progressiste. M. Mayer a ordonné la tenue d'une première évaluation environnementale de l'élevage du gibier, des permis d'élevage, etc., parce que c'est devenu un problème assez sérieux dans certaines régions du pays. Le nombre de fermes d'élevage au pays a explosé, passant de quelques centaines à plus de 1 000. Il y a de graves questions concernant les maladies. Et puisque la faune est de notre compétence exclusive, nous voudrons peut–être nous pencher là–dessus. Puisque nous avons un peu de préavis, et qu'il y a un certain consensus sur la question, nous pourrions peut–être demander au service de recherche de nous rassembler un peu d'information pour que nous puissions voir cela de plus près.

La Fédération canadienne de la faune est un grand organisme regroupant quelques centaines de milliers de membres. Elle réclame une évaluation environnementale et une revue complète de l'élevage du gibier. De fait, il y a d'autres organismes qui veulent un moratoire, parce que, depuis 24 mois, l'abattage d'animaux malades de fermes d'élevage a coûté 15 millions de dollars, soit plus que ce qu'a coûté l'abattage des bovins malades au Canada depuis 1897, date à laquelle remonte la paiement des coûts d'abattage pour les animaux malades.

C'est un secret très sérieux. La presse n'en a pour ainsi dire pas parlé et, s'il y a consensus sur le rassemblement de certaines données, nous ferions bien d'y songer. Nous ne voudrons peut–être pas entendre la seule Fédération canadienne de la faune. Nous voudrons peut–être entendre Agriculture Canada ou quelqu'un d'autre également le même jour, si nous décidons d'aller de l'avant.

[*Texte*]

Mr. Clark: Mr. Chairman, I need some clarification as to time available and commitments we're making as we go along. We've referred to meetings on May 3, May 11, and an additional date for Elizabeth Dowdeswell, if she happens to be available. You're talking in terms of four meetings for estimates, if I understood correctly. That's a total of seven. There's an additional meeting for the Speaker, which is eight. I'm not too certain how much other time is available, and before we spend too much time looking at additional business I think we should look at available opportunities first.

Mr. Fulton: This one I'm suggesting for June would be one for which we would get research to do some preparatory work for us, so that sometime during May we could have a paper circulated saying, "If you're going to have a witness on game farming, here's the issue", a sort of targeted piece of information so we'd know what we were getting into.

Mr. O'Kurley (Elk Island): I've had concerns expressed to me about this issue through my constituency office, and in my initial research I found that a significant part of this issue is dealt with within the provincial domain. I would just like some clarification from our researchers as to what extent the federal government's jurisdiction is involved in this issue.

The Chairman: I don't know whether Bill wants to respond to that now.

Mr. O'Kurley: I'm just asking for that information, if it is available.

The Chairman: I'm not sure that he knows. That's all.

Mr. Murray: I don't know at the moment. I'm just writing it down here to look up, to find out.

Mr. Stevenson (Durham): If we decide to move on that issue I think we need to take a fairly broad look at it rather than a superficial one, because I think the issues around game farming relating to ostrich and emu may be one group of issues, and those issues relating to deer farming may be quite another. I think we would want to proceed with care, and to make sure that, if we get into it, it will not be some superficial treatment of the subject.

Mrs. Catterall: I have had some correspondence on it. There certainly is more than one federal minister involved. Agriculture is one. Environment has a role here as well, and when you get into the import and export of live animals certainly there's a major role there. It seems to be one of the problems that a number of different departments touch on this.

Mr. Darling: Mr. Chairman, this is to my most learned friend, Jim, who comes out with some staggering figures at times. You mentioned that $50 million has been paid out—

Mr. Fulton: It is $15 million.

Mr. Darling: Of course that's by Agriculture Canada. That has been paid out in claims over the last what? You're talking about maybe three or four years.

Mr. Fulton: That's right. Just in the last couple of years, Stan. The expenditures have been in relation to the required slaughter, particularly in the ungulate family, in elk and deer. They've been coming into Canada with tuberculosis and other

[*Traduction*]

M. Clark: Monsieur le président, j'ai besoin d'une précision sur le temps disponible et les engagements que nous prenons au fur et à mesure. Nous avons parlé de réunions le 3 mai, le 11 mai, et à une autre date, avec Elizabeth Dowdeswell, si elle est libre. Vous parlez de quatre réunions pour le budget des dépenses, si j'ai bien compris. Cela fait sept en tout. Il y a une réunion de plus pour le président de la Chambre, ce qui fait huit. Je ne sais pas trop de combien d'autre temps on dispose et nous devrions probablement commencer par examiner les possibilités avant de passer trop de temps à étudier de nouvelles affaires.

M. Fulton: Pour cette réunion, que je propose pour juin, nous ferions faire une recherche préparatoire, afin de pouvoir faire distribuer en mai un texte en disant: «Si nous voulons entendre un témoin sur l'élevage du gibier, voici le problème», une sorte de document d'information ciblée, qui nous indiquerait dans quoi nous nous lançons.

M. O'Kurley (Elk Island): On m'a exprimé certaines craintes à ce sujet dans mon bureau de circonscription, et ma recherche initiale m'a fait découvrir que la question est dans une large mesure de compétence provinciale. Je souhaiterais seulement que nos recherchistes nous précisent jusqu'où va la compétence du gouvernement fédéral en la matière.

Le président: J'ignore si Bill veut répondre tout de suite.

M. O'Kurley: Je veux seulement ce renseignement, s'il est connu.

Le président: Il ne sait peut–être pas. C'est tout.

M. Murray: Je ne le sais pas pour l'instant. Je prends note, pour faire une vérification, pour voir.

M. Stevenson (Durham): Si nous décidons d'aller de l'avant sur cette question, nous devrons en faire un examen assez poussé, plutôt qu'un examen superficiel. En effet, les questions entourant l'élevage du gibier en ce qui concerne l'autruche et l'émeu sont peut–être bien différentes de celles concernant l'élevage du cerf de Virginie. Selon moi, nous aurions intérêt à faire preuve de prudence, et à prendre soin de ne pas nous limiter aux aspects superficiels de la question.

Mme Catterall: J'ai eu de la correspondance à ce sujet. Il y a certainement plus d'un ministre fédéral en cause. Il y a celui de l'Agriculture, d'abord. Celui de l'Environnement est en cause également. Lorsqu'il est question d'importation et d'exportation d'animaux vivants, il y a certainement là aussi un grand rôle à jouer. C'est un des problèmes qui concernent plusieurs différents ministères.

M. Darling: Monsieur le président, ceci s'adresse à mon très savant ami, Jim, qui nous sort parfois des chiffres renversants. Vous avez mentionné que 50 millions de dollars ont été versés. . .

M. Fulton: 15 millions.

M. Darling: Bien sûr, par Agriculture Canada. C'est ce qui a été versé en règlements depuis quand? Vous parlez d'environ trois ou quatre ans.

M. Fulton: C'est exact. Depuis quelques années seulement, Stan. Ces dépenses concernaient l'abattage obligatoire, particulièrement dans la famille des ongulés, chez le wapiti et le cerf de Virginie. Ils nous arrivent au Canada avec la tuberculose

[*Text*]

unhappy diseases that may soon affect our disease–free status in terms of cattle, because the capacity for transmission of some of these diseases, particularly from the ungulate family back into cattle, is a really serious one.

I agree with the point that Ross made. I don't think we want to get into the whole question of pythons and emus and all of those, although obviously it's something that research should examine. My concern, from what I've heard from the Canadian Wildlife Federation and others, is with the ungulate question. We've gone from a few hundred of these farms to 1,300 in Canada. They're just exploding all over the place, and there's no serious interjurisdictional work being done between the provinces and the feds and the territories.

• 1030

It's kind of coincidental that I'm meeting with the president of the Venison Council in my office today. He's concerned about the impact that this sort of unregulated regime is having, and the number of diseased animals that are now turning up and having to be shot.

Mr. Darling: I'm certainly surprised to hear that, because I've had a running fight with Agriculture Canada for over two years, Mr. Chairman, on a claim where they went in and destroyed 600 animals at a cost of $1 million, and they haven't paid any compensation as yet to the owner. They did pay a couple of claims, one for a hydro bill and one to some individual who said he had a claim, but as far as giving restitution to the owner is concerned, they've been dragging their feet. There are always excuses and all the rest of it. I'm wondering if other claimants have had the same problems.

Mr. Fulton: As a quick point on that, Stan, I think you should follow up on it. I know that some claims—

Mr. Darling: I am following up on it on a regular basis.

Mr. Fulton: —as high as $37,000 per animal have been paid out for some of the bull elk and some of the cows that have been slaughtered because they were diseased. Agriculture Canada have been paying out a lot of dough. They've just brought in new regulations on the maximum amount to be paid per species and per sex. They're trying to lower the limit down, because when you get up to $15,000, $20,000, and $30,000 per head you're talking about a lot of dough for the taxpayers to be coughing out.

Mr. Stevenson: Of course the issue in all this stuff is that while you're expanding something and you're selling the animals for breeding stock, they're worth a tremendous amount of money. When it gets to the day that they become sold for meat, all of a sudden the value of those commodities crashes, and so these big numbers are coming from, shall I say, the inflated value of those who are selling to others who are trying to get into the business. As long as they can expand the business, people make money. Once they have to start selling non seed–stock animals, suddenly they're not worth a whole lot.

I think the discussion here is largely correct. The health and import aspects belong to the federal government. The control of individual farms and so on, certainly within Ontario, is totally an Ontario problem. They are trying to deal with it, but like every other issue there is no easy answer or it would have been handled long ago.

[*Translation*]

et d'autres maladies terribles qui risquent de se propager à nos bovins, car la capacité de transmission de certaines de ces maladies, surtout des ongulés aux bovins, est vraiment sérieuse.

Je suis d'accord sur le point que Ross a fait valoir. Nous ne voulons pas nous lancer dans toute la question des pythons et des émeus, etc., qui est quand même une chose à faire examiner par les recherchistes. Mon inquiétude, qui vient de ce que m'ont dit la Fédération canadienne de la faune et d'autres, concerne la question des ongulés. Les quelques centaines de ces fermes que nous avions au Canada sont devenues 1 300. C'est une explosion généralisée, et il ne se fait pas de travaux sérieux entre les provinces et le gouvernement fédéral et les territoires.

Simple coïncidence, je rencontre aujourd'hui dans mon bureau le président du «Venison Council», qui craint les conséquences de ce genre de régime non réglementé, et du nombre d'animaux malades qui se manifestent et qu'il faut abattre.

M. Darling: Je suis bien surpris d'apprendre cela, monsieur le président: il y a deux ans que je me bats avec Agriculture Canada, au sujet d'un règlement découlant de la destruction de 600 animaux au coût d'un million de dollars, pour laquelle le ministère n'a pas encore versé la moindre indemnité au propriétaire. Il a bien effectué certains règlements, dont l'un pour une facture d'électricité et un autre à un particulier qui a présenté une demande, mais pour ce qui est de la restitution au propriétaire, il se traîne les pieds. Il y a plein d'excuses et tout le reste. Je me demande si d'autres demandeurs ont les mêmes problèmes.

M. Fulton: Rapidement sur ce point, Stan, je pense que vous devez suivre ce dossier de près. Je sais que certains règlements. . .

M. Darling: Je le suis périodiquement.

M. Fulton: . . .atteignant 37 000$ par animal ont été effectués pour certains des wapitis mâles et certaines des femelles abattus pour cause de maladie. Agriculture Canada a déboursé beaucoup d'argent. Il vient de se donner un nouveau règlement sur le montant maximal à verser par espèce et par sexe. Il essaie de diminuer la limite, car, 15 000$, 20 000$ ou 30 000$ la tête, c'est beaucoup d'argent à cracher pour les contribuables.

M. Stevenson: Naturellement, le problème c'est qu'il y a beaucoup d'argent en jeu pendant la période d'expansion et la vente des reproducteurs. Lorsque vient le temps de les vendre pour la viande, la valeur du produit s'effondre, si bien que ces chiffres considérables dégringolent, devrais–je dire, de la valeur gonflée de ceux qui vendent à d'autres qui veulent s'y lancer. Pendant toute la phase d'expansion de l'entreprise, il y a de l'argent à faire. Dès lors qu'il faut commencer à vendre des stocks de reproducteurs, ils ne valent plus tant.

La discussion ici est dans une large mesure sur la bonne voie. C'est le gouvernement fédéral qui est responsable de la santé et de l'importation. Le contrôle des fermes individuelles, etc.—en Ontario en tout cas—est un problème exclusivement ontarien. La province tente de s'en occuper, mais comme dans toute autre chose il n'y a pas de réponse facile. S'il y en avait, le problème serait réglé depuis longtemps.

[*Texte*]

Mr. O'Kurley: Mr. Chairman, I have quick question for clarification through you to Mr. Fulton. I believe you spoke of elk coming into Canada. According to my information, most of the elk originate in Canada. We have quite a population, particularly in Alberta and British Columbia. What information are you referring to that indicates that there are elk coming into Canada?

Mr. Fulton: There's been stock that's been coming in from a number of the northern tier states. In fact there was a bull elk that was ear–tagged from South Dakota that was shot last October in southeast Alberta, and it's reasonably clear now that it was smuggled into Canada and got loose.

Mr. O'Kurley: It was shot?

Mr. Fulton: It was shot by a hunter, in season, but it was a game farm bull, tagged and registered as living in South Dakota, so unless it came by 747 on its own ticket it was smuggled into Canada. There's been a considerable amount of that.

The Chairman: The result of cross–border shopping.

Mr. Fulton: That's right. This is real cross–border shopping. There's a considerable amount of smuggling going on. I released some correspondence from inside some congressional committees to the Canadian press about two weeks ago indicating the severity of the smuggling, and the severity of the problems in the United States where ear tags are being taken off some animals and put on others.

It's a very, very serious problem, particularly in provinces like Alberta where there are substantial wild herds of elk. Last year, for the first time Alberta conservation officers were standing outside game farms and shooting wild Alberta elk to keep them from getting in and breeding with the game farm stock. It's a crazy situation where you're finding you're having to shoot wild animals to protect the domesticated stock.

• 1035

A big chunk of this falls under the Canadian Wildlife Service and it's just one of those issues where I think we could do some good, even if we just do some research and hear from a couple of witnesses.

Mr. Crawford (Kent): I believe Ross brought up a very valid point about it not only being a provincial responsibility but about the different animals. In my riding I have quite a few wildlife farms and they'd have nothing to do with what Jim is referring to, because it's mostly mink and buffalo in our area.

Mr. O'Kurley: I think this issue could be a potentially important issue for us to discuss. However, I agree with what Mr. Clark said in regard to the commitments that the committee has already in terms of further studies and witnesses. What I would like to do, if we were to go into any study of this nature, is to get a clear definition of what our role would be so that we would not be wasting time discussing things that may not be within our jurisdiction. I would like to get a specific definition of what the federal role would be in this regard and see if we could make any recommendations.

The Chairman: Since Mr. O'Kurley has asked for some definition of our federal responsibility and there's some concern about getting a bit of a focal point regarding what we could do, and realizing there are some time constraints, how would it be if

[*Traduction*]

M. O'Kurley: Monsieur le président, j'ai une autre question à poser à M. Fulton, par votre entremise, pour obtenir une précision. Vous avez parlé, sauf erreur, de la venue des wapitis au Canada. Selon mes renseignements, la plupart des wapitis viennent du Canada. Nous en avons une grande population, surtout en Alberta et en Colombie–Britannique. Quels sont donc les renseignements dont vous parlez qui indiquent que des wapitis sont importés au Canada?

M. Fulton: Il y a eu un stock importé d'un certain nombre des États du Nord. De fait, en octobre dernier dans le Sud de l'Alberta il s'est tué un wapiti mâle étiqueté au Dakota du Sud, et on a maintenant toutes les raisons de croire qu'il a été importé en contrebande et relâché au Canada.

M. O'Kurley: On l'a tué?

M. Fulton: Oui, par un chasseur, en saison de chasse. Mais, c'était une bête d'élevage étiquetée au Dakota du Sud. À moins qu'elle soit venue en 747, son ticket sur l'oreille, elle est entrée au Canada en contrebande.

Le président: C'est ça le magasinage outre–frontière.

M. Fulton: En effet, C'est du magasinage outre–frontière. Il y a beaucoup de contrebande. Il y a environ deux semaines, j'ai remis à la presse canadienne des documents internes de certains comités du Congrès qui révèlent la gravité de la situation. Aux États–unis, il arrive qu'on enlève les étiquettes de certains animaux que l'on fixe ensuite à d'autres.

Le problème est extrêmement grave, surtout dans les provinces comme l'Alberta, qui comptent d'immenses troupeaux sauvages de wapitis. L'an dernier, pour la première fois, les agents de conservation de l'Alberta ont encerclé des fermes de gibier pour abattre des wapitis sauvages d'Alberta afin de les empêcher d'entrer et de s'accoupler avec ceux des fermes d'élevage. C'est une situation ridicule, où il faut tuer des animaux sauvages pour protéger le cheptel domestiqué.

Dans une large mesure, cela relève du Service canadien de la faune. C'est une des questions parmi tant d'autres où nous pourrions faire oeuvre utile, ne serait–ce qu'en effectuant une recherche et en entendant quelques témoins.

M. Crawford (Kent): Ross a soulevé un point très valide en disant que ce n'est pas seulement une responsabilité provinciale mais que cela concerne aussi les différents animaux. Dans ma circonscription, j'ai pas mal de fermes de gibier sauvage, qui n'ont rien eu à voir avec ce dont Jim parle, parce que c'est essentiellement du vison et du bisons que nous avons chez nous.

M. O'Kurley: C'est une question que nous risquons d'avoir tout intérêt à débattre. Cependant, je suis d'accord sur ce qu'a dit M. Clark au sujet des engagements que le comité a déjà pris pour d'autres études et d'autres témoins. Si nous devons nous lancer dans une étude de cette nature, j'aimerais bien avoir une définition claire de ce que sera notre rôle, pour ne pas perdre de temps à discuter de choses qui ne sont peut–être pas de notre ressort. J'aimerais avoir une définition précise de ce que serait le rôle fédéral en la matière, et voir si nous pourrions faire des recommandations.

Le président: Puisque M. O'Kurley a demandé une définition de notre responsabilité fédérale, et qu'on souhaite fixer un peu mieux ce que nous pourrions faire, et compte tenu des contraintes de temps, que diriez–vous de demander à notre

[*Text*]

we asked our research team to clarify the question that Mr. O'Kurley has raised, and perhaps get some more detailed information both from the group who have requested a meeting, the Canadian Wildlife Federation, as to what could be achieved through a very brief or limited involvement? Maybe we could also ask the relevant government departments if they have any information that would be useful to the committee in dealing with this matter. Would that be helpful? Then we'll report back in a few days time.

Mr. Fulton: I think that would be a good idea.

Mr. Stevenson: If time permits for the research people, it would be nice to have a brief summary of the range of legislation that is in existence across Canada provincially, too, because from what has been said around the table here, some things have come up relating to the west that I think are illegal in Ontario, and maybe vice versa. If we could have a quick overview, without putting a great deal of effort into it, of some of the differences in provincial legislation, it would be helpful.

Mr. Darling: If they could also, in checking into this, confirm what Jim said, what Agriculture has paid out and what it owes and hasn't paid out and has been dragging its feet on, I would be interested in that.

The Chairman: I think we've given some good direction to Bill Murray for a follow–up, and with that information we'll then be able to decide what we can responsibly do on the issue.

I think we have, by and large, concluded our business meeting. I thank all members. We've had a turnout of 120%, which is always encouraging to the work of the committee. We will wind up the issues we've approved today, and begin next week. I just remind members again, since a few arrived late, that we will be tabling the report on the Earth Summit at 10:15 on Thursday, and we'll be holding a press conference in 130–S at 10:30 on Thursday morning.

Mr. Fulton: I want to clarify for Yvon that following, I think, the March 26 meeting, a letter that was being typed in his office was subsequently tabled. It may have been March 2. I can't remember the dates. At any rate, it was in regard to the Great Whale project. I just want Yvon to know that I was not speaking as a member of the committee in relation to Great Whale. It was a concern that you had, and I want you to know that.

M. Côté: Bien reçu.

The Chairman: Thank you very much. I believe we've concluded our business. The meeting stands adjourned.

[*Translation*]

équipe de recherchistes de préciser la question qu'a soulevée M. O'Kurley, et peut–être d'obtenir certains renseignements plus détaillés du groupe qui a réclamé la rencontre, la Fédération canadienne de la faune, sur ce qu'il y aurait lieu d'espérer réaliser par une intervention très brève ou limitée? Nous pourrions peut–être aussi demander aux ministères compétents s'ils ont des renseignements susceptibles d'éclairer notre étude de la question. Cela serait–il utile? Ensuite, nous reviendrons faire rapport quelques jours plus tard.

M. Fulton: Bonne idée.

M. Stevenson: Si les recherchistes en ont le temps, il serait bon d'avoir également un bref résumé de la législation des différentes provinces du Canada, parce que, d'après ce qui a été dit à la table ce matin, il s'est passé dans l'Ouest des choses qui sont illégales en Ontario, et peut–être vice versa. Si nous pouvions avoir un rapide survol, sans y consacrer trop d'efforts, de certaines des différences entre les lois provinciales, cela serait utile.

M. Darling: S'ils pouvaient du même coup confirmer ce que Jim a dit, ce qu'Agriculture Canada a payé et ce qu'il doit encore parce qu'il se traîne les pieds, cela m'intéresserait.

Le président: Je pense que nous avons bien orienté le suivi pour Bill Murray, et que nous pourrons décider, à la lumière de ces renseignements, ce que nous pourrons faire, en gens responsables, à ce propos.

Nous avons, pour l'essentiel, terminé notre réunion d'affaires. Je remercie tous les membres. Nous avons eu 120 p. 100 de présences, ce qui est toujours satisfaisant pour les travaux du comité. Nous liquiderons les questions que nous avons approuvées aujourd'hui, et commencerons la semaine prochaine. Je rappelle encore une fois aux membres, dont certains sont arrivés en retard, que nous déposerons le rapport sur le Sommet de la Terre à 10h15 jeudi, après quoi nous tiendrons une conférence de presse à la salle 130–S, à 10h30.

M. Fulton: Je tiens à préciser, au profit d'Yvon, qu'après la réunion du 26 mars, je pense, une lettre qui était en dactylographie dans son bureau a par la suite été déposée. C'était peut–être le 2 mars. Je ne me rappelle pas les dates. De toute façon, cette lettre concernait projet de Grande–Baleine. Je tiens dire à Yvon que je ne parlais pas à titre de membre du comité au sujet de Grande–Baleine. Cela vous tracassait, et je tiens à ce que vous le sachiez.

Mr. Côté: Well received.

Le président: Merci beaucoup. Nous avons terminé. La séance est levée.

MAIL POSTE

Canada Post Corporation/Société canadienne des postes

Postage paid | Port payé

Lettermail | **Poste–lettre**

K1A 0S9
Ottawa

If undelivered, return COVER ONLY to:
Canada Communication Group — Publishing
45 Sacré–Coeur Boulevard,
Hull, Québec, Canada, K1A 0S9

En cas de non–livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à:
Groupe Communication Canada — Édition
45 boulevard Sacré–Coeur,
Hull, Québec, Canada, K1A 0S9

Available from Canada Communication Group — Publishing,
Supply and Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

En vente: Groupe Communication Canada — Édition,
Approvisionnements et Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

Government Publications

HOUSE OF COMMONS

Issue No. 64

Monday, April 26, 1993

Chairperson: David MacDonald

CHAMBRE DES COMMUNES

Fascicule nº 64

Le lundi 26 avril 1993

Président: David MacDonald

Minutes of Proceedings and Evidence of the Standing Committee on

Environment

Procès–verbaux et témoignages du Comité permanent de l'

Environnement

RESPECTING:

Main Estimates 1993–94: Votes 1, 5, 10, 15, 20, 25 and 30 under ENVIRONMENT

CONCERNANT:

Budget des dépenses principal 1993–1994: Crédits 1, 5, 10, 15, 20, 25 et 30 sous la rubrique ENVIRONNEMENT

APPEARING:

The Honourable Jean Charest,
Minister of Environment

WITNESSES:

(See back cover)

COMPARAÎT:

L'honorable Jean Charest,
Ministre de l'Environnement

TÉMOINS:

(Voir à l'endos)

LIBRARY
MAY 20 1993
University of Toronto

Third Session of the Thirty–fourth Parliament,
1991–92–93

Troisième session de la trente–quatrième législature,
1991–1992–1993

Printed on recycled paper

Imprimé sur papier recyclé

25578—1

STANDING COMMITTEE ON ENVIRONMENT

Chairperson: David MacDonald

Vice–Chairpersons: Yvon Côté
Paul Martin

Members

Marlene Catterall
Lee Clark
Jim Fulton
Brian O'Kurley
Ross Stevenson—(8)

(Quorum 5)

Normand Radford

Clerk of the Committee

COMITÉ PERMANENT DE L'ENVIRONNEMENT

Président: David MacDonald

Vice–présidents: Yvon Côté
Paul Martin

Membres

Marlene Catterall
Lee Clark
Jim Fulton
Brian O'Kurley
Ross Stevenson—(8)

(Quorum 5)

Le greffier du Comité

Normand Radford

Published under authority of the Speaker of the
House of Commons by the Queen's Printer for Canada.

Available from Canada Communication Group — Publishing,
Supply and Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

Publié en conformité de l'autorité du Président de la Chambre
des communes par l'Imprimeur de la Reine pour le Canada.

En vente: Groupe Communication Canada — Édition,
Approvisionnements et Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

ORDER OF REFERENCE

Extract from the Votes and Proceedings of the House of Commons of Thursday, February 25, 1993

Pursuant to Standing Order 81(6), Mr. Loiselle, seconded by Mr. Wilson (Etobicoke Centre), moved,—That the Main Estimates for the fiscal year ending March 31, 1994, laid upon the Table earlier this day, be referred to the several Standing Committees of the House as follows:

To the Standing Committee on Aboriginal Affairs

Indian Affairs and Northern Development, Votes 1, 5, 10, 15, L20 and L25

To the Standing Committee on Agriculture

Agriculture, Votes 1, 5, 10, 15, 20, 25 and 30

To the Standing Committee on Communications and Culture

Communications, Votes 1, 5, 10, 15, L20, L25, 30, 35, 40, 45, 50, 55, 60, 65, 70, 75, 80, 85, 90, 95, 100 and 105

Secretary of State, Votes 1 and 5

To the Standing Committee on Multiculturalism and Citizenship

Multiculturalism and Citizenship, Votes 1 and 5

To the Standing Committee on Consumer and Corporate Affairs and Government Operations

Consumer and Corporate Affairs, Votes 1, 5, 10, 15, 20 and 25

Finance, Vote 50

Governor General, Vote 1

Industry, Science and Technology, Votes 75 and 80

National Health and Welfare, Vote 50

Parliament, Vote 1

Privy Council, Votes 1, 5, 10 and 35

Public Works, Votes 1, 5, 10, 15, 20, 25, 30, 35 and 40

Secretary of State, Vote 10

Supply and Services, Votes 1 and 5

Treasury Board, Votes 1, 5, 10 and 15

To the Standing Committee on Energy, Mines and Resources

Energy, Mines and Resources, Votes 1, 5, 10, L15, 20, 25 and 30

To the Standing Committee on Environment

Environment, Votes 1, 5, 10, 15, 20, 25 and 30

To the Standing Committee on External Affairs and International Trade

External Affairs, Votes 1, 5, 10, 15, 20, 25, L30, L35, 40, 45 and 50

Supply and Services, Vote 10

ORDRE DE RENVOI

Extrait des Procès–verbaux de la Chambre des communes du jeudi 25 février 1993

Conformément à l'article 81(6) du Règlement, M. Loiselle, appuyé par M. Wilson (Etobicoke–Centre), propose,—Que le Budget des dépenses principal pour l'exercice financier se terminant le 31 mars 1994, déposé sur le Bureau plus tôt aujourd'hui, soit renvoyé aux divers Comités permanents de la Chambre, comme suit:

Au Comité permanent des affaires autochtones

Affaires indiennes et du Nord canadien, crédits 1, 5, 10, 15, L20 et L25

Au Comité permanent de l'agriculture

Agriculture, crédits 1, 5, 10, 15, 20, 25 et 30

Au Comité permanent des communications et de la culture

Communications, crédits 1, 5, 10, 15, L20, L25, 30, 35, 40, 45, 50, 55, 60, 65, 70, 75, 80, 85, 90, 95, 100 et 105

Secrétariat d'État, crédits 1 et 5

Au Comité permanent du multiculturalisme et de la citoyenneté

Multiculturalisme et Citoyenneté, credits 1 et 5

Au Comité permanent de la consommation et des affaires commerciales et de l'administration gouvernementale

Approvisionnements et Services, crédits 1 et 5

Consommation et Affaires commerciales, crédits 1, 5, 10, 15, 20 et 25

Conseil du Trésor, crédits 1, 5, 10 et 15

Conseil privé, crédits 1, 5, 10 et 35

Finances, crédit 50

Gouverneur général, crédit 1

Industrie, Sciences et Technologie, crédits 75 et 80

Parliament, crédit 1

Santé nationale et Bien–être social, crédit 50

Travaux publics, crédits 1, 5, 10, 15, 20, 25, 30, 35 et 40

Secrétariat d'État, crédit 10

Au Comité permanent de l'énergie, des mines et des ressources

Énergie, Mines et Ressources, crédits 1, 5, 10, L15, 20, 25 et 30

Au Comité permanent de l'environnement

Environnement, crédits 1, 5, 10, 15, 20, 25 et 30

Au Comité permanent des affaires étrangères et du commerce extérieur

Affaires extérieures, crédits 1, 5, 10, 15, 20, 25, L30, L35, 40, 45 et 50

Approvisionnements et Services, crédit 10

To the Standing Committee on Finance

Finance, Votes 1, 5, L10, L15, L20, L25, 30, 40 and 45

National Revenue, Votes 1, 5, 10, 15 and 20

To the Standing Committee on Forestry and Fisheries

Fisheries and Oceans, Votes 1, 5 and 10

Forestry, Votes 1, 5 and 10

To the Standing Committee on Human Rights and the Status of Disabled Persons

Justice, Vote 10

To the Standing Committee on Justice and Solicitor General

Justice, Votes 1, 5, 15, 20, 25, 30, 35 and 40

Privy Council, Vote 40

Solicitor General, Votes 1, 5, 10, 15, 20, 25, 30, 35, 40 and 45

To the Standing Committee on Labour, Employment and Immigration

Employment and Immigration, Votes 1, 5, 10, 15, 20, 25 and 30

Labour, Votes 1, 5, 10 and 15

To the Standing Committee on House Management

Parliament, Votes 5 and 10

Privy Council, Vote 20

To the Standing Committee on National Defence and Veterans Affairs

National Defence, Votes 1, 5, 10, 15 and 20

Veterans Affairs, Votes 1, 5, 10, 15 and 20

To the Standing Committee on Health and Welfare, Social Affairs, Seniors and the Status of Women

National Health and Welfare, Votes 1, 5, 10, 15, 20, 25, 40 and 45

Western Economic Diversification, Votes 10 and 15

To the Standing Committee on Public Accounts

Finance, Vote 35

To the Standing Committee on Industry, Science and Technology, Regional and Northern Development

Atlantic Canada Opportunities Agency, Votes 1, 5 and 10

Communications, Votes 110 and 115

Indian Affairs and Northern Development, Votes 30, 35, 40, 45 and 50

Industry, Science and Technology, Votes 1, 5, L10, L15, 20, 25, 30, 35, 40, 45, 50, 55, 60, 65 and 70

National Health and Welfare, Votes 30 and 35

Western Economic Diversification, Votes 1 and 5

Au Comité permanent des finances

Finances, crédits 1, 5, L10, L15, L20, L25, 30, 40 et 45

Revenu national, crédits 1, 5, 10, 15 et 20

Au Comité permanent des forêts et des pêches

Forêts, crédits 1, 5 et 10

Pêches et Océans, crédits 1, 5 et 10

Au Comité permanent des droits de la personnes et de la condition des personnes handicapées

Justice, crédit 10

Au Comité permanent de la justice et du Solliciteur général

Conseil privé, crédit 40

Justice, crédits 1, 5, 15, 20, 25, 30, 35 et 40

Solliciteur général, crédits 1, 5, 10, 15, 20, 25, 30, 35, 40 et 45

Au Comité permanent du travail, de l'emploi et de l'immigration

Emploi et Immigration, crédits 1, 5, 10, 15, 20, 25 et 30

Travail, crédits 1, 5, 10 et 15

Au Comité permanent de la gestion de la Chambre

Conseil privé, crédit 20

Parlement, crédits 5 et 10

Au Comité permanent de la défense nationale et des affaires des anciens combattants

Anciens combattants, crédits 1, 5, 10, 15 et 20

Défense nationale, crédits 1, 5, 10, 15 et 20

Au Comité permanent de la santé et du bien–être social, des affaires sociales, du troisième âge et de la condition féminine

Diversification de l'économie de l'Ouest canadien, crédits 10 et 15

Santé nationale et Bien–être social, crédits 1, 5, 10, 15, 20, 25, 40 et 45

Au Comité permanent des comptes publics

Finances, crédit 35

Au Comité permanent de l'industrie, des sciences et de la technologie et du développement régional et du Nord

Affaires indiennes et du Nord canadien, crédits 30, 35, 40, 45 et 50

Agence de promotion économique du Canada Atlantique, crédits 1, 5 et 10

Communications, crédits 110 et 115

Diversification de l'économie de l'Ouest canadien, crédits 1 et 5

Industrie, Sciences et Technologie, crédits 1, 5, L10, L15, 20, 25, 30, 35, 40, 45, 50, 55, 60, 65 et 70

Santé nationale et Bien–être social, crédits 30 et 35

To the Standing Committee on Transport

Privy Council, Votes 15 and 30

Transport, Votes 1, 5, 10, 15, 20, 25, 30, 35, 40, 45, 50, 55 and 60

To the Standing Committee on Official Languages

Privy Council, Vote 25.

And the question being put on the motion, it was agreed to.

ATTEST

Au Comité permanent des transports

Conseil privé, crédits 15 et 30

Transports, crédits 1, 5, 10, 15, 20, 25, 30, 35, 40, 45, 50, 55 et 60

Au Comité permanent des langues officielles

Conseil privé, crédit 25.

Cette motion, mise aux voix, est agréée par le vote suivant:

ATTESTÉ

Le Greffier de la Chambre des communes

ROBERT MARLEAU

Clerk of the House

MINUTES OF PROCEEDINGS

MONDAY, APRIL 26, 1993
(67)

[*Text*]

The Standing Committee on Environment met at 3:20 o'clock p.m. this day, in Room 371, West Block, the Chairman, David MacDonald, presiding.

Members of the Committee present: Marlene Catterall, David MacDonald and Brian O'Kurley.

Acting Members present: Charles Caccia for Paul Martin; Lynn Hunter for Jim Fulton; Len Gustafson for Lee Clark; Dorothy Dobbie for Yvon Côté.

In attendance: From the Research Branch of the Library of Parliament: Kristen Douglas and William Murray, Research Officers.

Appearing: The Honourable Jean Charest, Minister of Environment.

Witnesses: From Environment Canada: Len Good, Deputy Minister; Michel Dorais, President, Federal Environmental Assessment Review Office; Jane Roszell, Acting/Assistant Deputy Minister, Canadian Parks Service; Kirk Dawson, Acting/Assistant Deputy Minister, Atmospheric Environment Service.

Pursuant to its Order of Reference dated February 25, 1993, the Committee proceeded to consider the Main Estimates for fiscal year 1993–1994.

The Chairperson called Votes 1, 5, 10, 15, 20, 25 and 30 under ENVIRONMENT.

The Minister made an opening statement and, with the other witnesses, answered questions.

It was agreed, — That the opening statement of the Minister entitled: *Notes for Remarks by the Honourable Jean Charest, P.C., M.P., Minister of Environment* be printed as an appendix to this day's Minutes of Proceedings and Evidence *(See Appendix "ENVO–21")*.

At 4:25 o'clock p.m., the Committee adjourned to the call of the Chair.

Normand Radford

Clerk of the Committee

PROCÈS–VERBAL

LE LUNDI 26 AVRIL 1993
(67)

[*Traduction*]

Le Comité permanent de l'environnement se réunit à 15 h 20 dans la salle 371 de l'édifice de l'Ouest, sous la présidence de David MacDonald (*président*).

Membres du Comité présents: Marlene Catterall, David MacDonald et Brian O'Kurley.

Membres suppléants présents: Charles Caccia remplace Paul Martin; Lynn Hunter remplace Jim Fulton; Len Gustafson remplace Lee Clark; Dorothy Dobbie remplace Yvon Côté.

Aussi présents: Du Service de recherche de la Bibliothèque du Parlement: Kristen Douglas et William Murray, attachés de recherche.

Comparaît: L'honorable Jean Charest, ministre de l'Environnement.

Témoins: D'Environnement Canada: Len Good, sous–ministre; Michel Dorais, président, Bureau fédéral d'examen des évaluations environnementales; Jane Roszell, sous–ministre adjointe intérimaire, Service canadien des parcs; Kirk Dawson, sous–ministre adjoint intérimaire, Services de l'environnement atmosphérique.

Conformément à son ordre de renvoi du 25 février 1993, le Comité étudie le Budget des dépenses principal pour l'exercice financier 1993–1994.

Le président appelle: Crédits 1, 5, 10, 15, 20, 25 et 30 sous la rubrique ENVIRONNEMENT.

Le ministre fait une déclaration, puis lui–même et les témoins répondent aux questions.

Il est convenu, — Que l'exposé du ministre intitulé: *Notes pour l'allocution de l'honorable Jean Charest, ministre de l'Environnement*, figure en annexe aux Procès–verbaux et témoignages d'aujourd'hui (*voir Appendice «ENVO–21»*).

À 16 h 25, le Comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation du président.

Le greffier du Comité

Normand Radford

[*Texte*]

EVIDENCE

[*Recorded by Electronic Apparatus*]

Monday, April 26, 1993

• 1519

The Chairman: I call the meeting to order.

I did do it at the last meeting, but I think I should repeat, for the benefit of all members and the public and officials, that we have now begun a system whereby there is complete distribution, through our sound system, to the OASIS system. I would advise members that when they see the red light at the back of the room on they know that not only is it being recorded for transcription in our usual reports but that in effect it is a live broadcast of the committee. I will try to remember that in terms of indicating clearly what's happening in the committee so that those who are listening to it through the radio channel will know what's taking place.

This afternoon we are conducting our first meeting of the environment committee dealing with this year's main estimates for 1993–94, votes 1, 5, 10, 15, 20, 25, and 30. We will be dealing with estimates again next Thursday, May 6. We will also have another committee meeting on a related matter next Monday.

• 1520

For today we are going to have a very brief meeting, but it is an important meeting, because we have as our key witness the Minister of the Environment, the Hon. Jean Charest, accompanied by his deputy, Mr. Len Good.

Mr. Minister, we know you have a statement to give us. We hope that can be done expeditiously, because I know members have waited for some time to have an opportunity to discuss the estimates directly with you.

Welcome to the committee. We look forward to your appearance and your presentation this afternoon.

Hon. Jean J. Charest (Minister of the Environment): Thank you, Mr. Chairman and members of the committee.

I hope to be able to speak briefly. In fact I have gotten used lately to speaking in one-minute sentences to express whole policy areas. Based on that experience, hopefully I will be able to shorten up my comments today and offer you some comments on the second year of the green plan in relation to the estimates, and then turn it over to you and to members of the committee for some questions or comments.

I do have some notes that have been prepared for me, and I want to refer to them. You may find it useful for us to distribute the notes if you want to include it in the report of your proceedings. That may be a more efficient way for me to make my comments.

The Chairman: I would be delighted if we could agree to append your official presentation to today's hearings. If you want to highlight what is in it, then we can move quickly to the questioning. I know the members have lots of questions they would like to raise.

Mr. Charest: Thank you.

[*Traduction*]

TÉMOIGNAGES

[*Enregistrement électronique*]

Le lundi 26 avril 1993

Le président: La séance est ouverte.

J'ai annoncé à la dernière réunion, et je pense qu'il faut le répéter à l'intention de tous les députés, du public et des fonctionnaires, que nous avons mis sur pied un système permettant de diffuser toutes nos délibérations sur les ondes du réseau OASIS. J'informe les députés que lorsque la lumière rouge installée au fond de la salle est allumée, cela signifie non seulement que leurs propos sont enregistrés en vue de la transcription dans nos procès-verbaux habituels, mais que les délibérations du comité sont diffusées en direct. J'essaierai de m'en souvenir en indiquant clairement ce qui se passe au comité afin que ceux qui nous écoutent à la radio sachent de quoi il est question.

Cet après-midi, le Comité de l'environnement tient sa première réunion relative au budget des dépenses principal 1993–1994, crédits 1, 5, 10, 15, 20, 25 et 30. Nous reviendrons sur le budget le jeudi 6 mai. Une autre réunion du comité portant sur une question connexe aura lieu lundi prochain.

Aujourd'hui, notre réunion sera très brève, mais importante, car notre témoin principal est le ministre de l'Environnement, l'honorable Jean Charest, qui est accompagné de son sous-ministre, M. Len Good.

Monsieur le ministre, vous avez une déclaration à nous faire. Nous espérons qu'elle sera brève, car les députés attendent depuis un certain temps l'occasion de discuter du budget directement avec vous.

Bienvenue au comité. Vous avez la parole.

L'honorable Jean J. Charest (ministre de l'Environnement): Merci, monsieur le président, mesdames et messieurs les membres du comité.

J'essaierai d'être bref. D'ailleurs, ces derniers temps, j'ai pris l'habitude d'énoncer des politiques entières en une minute. Fort de cette expérience, je tacherai d'être concis et de vous parler de la deuxième année du Plan vert sous l'angle budgétaire. Ensuite, vous pourrez poser des questions ou faire des commentaires.

L'on m'a préparé des notes, et je vais m'en servir. Il serait peut-être utile que ces notes soient diffusées, si vous voulez les inclure au procès-verbal de vos délibérations. Ainsi, mon exposé serait sans doute plus efficace.

Le président: Je serais ravi si le comité décidait d'annexer votre mémoire officiel aux délibérations d'aujourd'hui. Si vous voulez nous en donner les grandes lignes, nous pourrons passer rapidement à la période des questions. Je sais que les membres du comité en ont beaucoup à vous poser.

M. Charest: Merci.

[*Text*]

In the brief comments I want to offer, the perspective around the estimates is the second year of the green plan, which has been a very, very good year, a year of progress for us in terms of advancing what had been proposed in the green plan itself. You will recall that the first year of the plan was in its implementation, getting initiatives up and going. That in itself is a challenging task. A great many departments and agencies are involved.

I guess it is worth stopping a second just to remind those interested in our proceedings that it is not a strictly Environment Canada proposal. It is one that seeks to touch every area of government activity. That in itself makes it a very challenging undertaking to go out there and implement this plan. But we have, I think, made some very real progress in the last year, so I am happy to report briefly on some of the things we have been doing.

There have been some 80 federal initiatives and programs that are now under way, some of them in the area of agriculture. We have signed sustainable agriculture agreements with Nova Scotia, Prince Edward Island, Quebec, Ontario, and Alberta.

In the area of the parks, we've also set aside some lands for a new national park on Baffin Island. An agreement was signed to establish Aulavik National Park on Banks Island in the Northwest Territories, an agreement I signed personally last summer. A beautiful park will be established in that area with an agreement that also reflects the concerns of the community on Banks Island.

The National Parks Act was amended in June providing authority for the formal establishment of the Gwaii Haanas National Marine Park Preserve in the Queen Charlotte Islands of British Columbia. And we've had the first ever joint meeting of Canada's parks, wildlife, and environment ministers, which was held in November. So we have some very real progress in that area.

We have also signed seven cost–shared agreements to stabilize, restore, and interpret threatened historic resources of national significance throughout the country. I won't name them all, but there has been the usual high standard of work done by our department, Historic Sites and Monuments Board, and the people in the department in this area. Also, we signed agreements for ten proposed forest sites in Canada's model forest network in the last year.

We announced very recently phase two of the St. Lawrence action plan, which has been a big success for us, we think. It hasn't met all five objectives we had initially set for it, but it has had a very real impact on the river. The phase two in regard to pursuing these activities is very good news. That will continue to be done, by the way, in very close cooperation with the Government of Quebec, which is essential for us to meet effectively our objectives.

[*Translation*]

Dans mon bref exposé, je parlerai du budget de la deuxième année du Plan vert, qui a été très bonne parce que nous avons progressé par rapport aux objectifs qui ont été proposés dans le plan. Vous vous souvenez qu'au cours de la première année, il était question de mettre en oeuvre le plan, de faire démarrer des projets. Il s'agit d'un grand défi, que bon nombre de ministères et organismes contribuent à relever.

Il convient de s'arrêter un instant pour rappeler à ceux qui s'intéressent à nos délibérations que cette initiative n'est pas propre à Environnement Canada. Elle vise tous les secteurs d'activité du gouvernement, ce qui rend très difficile la mise en oeuvre du plan. Toutefois, à mon avis, nous avons accompli des progrès considérables au cours de la dernière année; par conséquent, je suis heureux de vous parler brièvement de certaines de nos réalisations.

Quelque 80 initiatives et programmes fédéraux sont bien lancés, dont certains dans le domaine agricole. Nous avons conclu des ententes de développement agricole viable avec la Nouvelle–Écosse, l'Île–du–Prince–Edouard, le Québec, l'Ontario et l'Alberta.

Dans le domaine des parcs, nous avons réservé des terres en vue de l'aménagement d'un nouveau parc national sur la Terre de Baffin. L'été dernier, j'ai signé personnellement une entente visant l'établissement du Parc national Aulavik sur l'île Banks, dans les Territoires du Nord–Ouest. Un beau parc sera créé dans cette région grâce à une entente qui reflète également les préoccupations des habitants de l'île Banks.

La Loi sur les parcs nationaux a été modifiée en juin pour donner au gouvernement les pouvoirs voulus pour établir officiellement la réserve du parc marin national Gwaii Haanas dans les Îles Reine–Charlotte, en Colombie–Britannique. De plus, les ministres canadiens des parcs, de la faune et de l'environnement ont tenu leur toute première réunion conjointe en novembre dernier. Nous avons donc accompli des progrès réels dans ce domaine.

Nous avons également conclu sept ententes à frais partagés visant la stabilisation, la restauration et la présentation de ressources historiques d'importance nationale qui étaient menacées. Je ne les nommerai pas toutes, mais, comme d'habitude, notre ministère, la Commission des lieux et monuments historiques et le personnel du ministère dans la région ont fait un travail excellent. Au cours de la dernière année, nous avons également conclu des ententes relatives aux 10 forêts qui composeront le réseau de forêts modèles du Canada.

Très récemment, nous avons annoncé la phase 2 du plan d'action Saint–Laurent, qui, à notre avis, a connu un grand succès. Nous n'avons pas atteint tous les cinq objectifs initialement prévus, mais le plan a eu une incidence considérable sur le fleuve. La phase 2 vient à point nommé pour la continuation de nos activités. Soit dit en passant, nous continuerons à collaborer très étroitement avec le gouvernement du Québec, ce qui est essentiel si nous voulons atteindre efficacement nos objectifs.

[*Texte*]

• 1525

The last piece of legislation passed in 1992 by the House of Commons was the Wild Animal and Plant Protection and Regulation of International and Interprovincial Trade Act. I hope you don't mind if I give you the long title. The committee chose to give it the long title, so you deserve to have it read back to you. This bill was given royal assent. That has also been an area of very close cooperation among members of Parliament.

The Energy Efficiency Act was passed. Licensing was expanded for R–2000 energy efficiency houses, and ten model homes are being constructed.

Environmental citizenship messages program, the global warming science program. . . On Canada's ozone layer protection program we're achieving results. As of June 1992, CFC consumption has decreased by 58% since 1986. So we are making some progress in that area. I attended personally the Copenhagen conference on the Montreal Protocol, and we made some real progress there. We confirmed Montreal as the site of the secretariat in that meeting.

Also on the UV index front, Canada has been leading the way in the world in information on UV–B rays. We're very proud of the program our department put together in a short period of time. It's something that we continue to work at very diligently.

Through our doctoral program we've put out 31 doctoral fellowships through the green plan initiative.

On the investigation side, where some progress was warranted, we have increased the number of inspectors and investigators from 49 to 70 to facilitate the policing side of our Canadian Environmental Protection Act and the federal Fisheries Act.

The Fraser River initiative has made some progress over the last year. On marine spills there has also been some progress. We have a minimum standard of inspection of 25%.

These are all areas where some changes have happened.

À l'extérieur du gouvernement fédéral comme tel, il y a également eu d'autres progrès très importants. Quand je dis «à l'extérieur», je veux dire à l'extérieur même des opérations du gouvernement fédéral, monsieur le président.

Dans l'Atlantique, ce sont nos initiatives pour les sites pollués: 13 communautés s'attachent à développer des plans. Il y a également au Québec un centre interuniversitaire de recherche en toxicologie à l'Université de Montréal et à l'Université du Québec à Montréal qui sont membres d'un réseau national sur l'effet des produits toxiques sur les organismes vivants.

En Ontario, l'industrie de l'automobile a établi également un plan de prévention de pollution qui groupe sous le même toit les syndicats, l'industrie comme telle et les gouvernements; c'est une nouvelle initiative dont nous sommes très fiers également.

Dans les Prairies, on a fait la mise en place de projets de forêts modèles qui touchent et qui impliquent les groupes autochtones, l'industrie, les gouvernements ainsi que les groupes académiques.

[*Traduction*]

La dernière loi adoptée en 1992 par la Chambre des communes s'intitulait la Loi sur la protection d'espèces animales et végétales sauvages et la réglementation de leur commerce international et interprovincial. J'espère que je ne dérange personne si je vous donne le titre au long puisque le comité a choisi lui-même de se servir de ce titre et donc vous méritez bien que je vous le lise au long. Ce projet de loi, qui a reçu la sanction royale, était le fruit d'une collaboration étroite parmi les députés.

La Loi sur l'efficacité énergétique a été adoptée. On a étendu la délivrance de permis relatifs aux maisons qui satisfont à la norme d'efficacité énergétique R–2000, et dix maisons modèles sont en voie de construction.

Il y a le Programme de messages d'écocivisme, le Programme de recherches sur le réchauffement de la planète. . . Notre programme de protection de la couche d'ozone produit des résultats. Au mois de juin 1992, la consommation de CFC avait diminué de 58 p. 100 par rapport à 1986. Alors nous faisons du progrès dans ce domaine. J'ai assisté à la conférence de Copenhague sur le Protocole de Montréal et je peux vous confirmer que nous avons réalisé du bon progrès. Lors de cette réunion, nous avons confirmé le choix de Montréal comme siège du secrétariat.

Pour ce qui est de l'indice UV, le Canada est le premier pays du monde à fournir des renseignements sur les rayonnements UV–B. Nous sommes très fiers de ces programmes que notre ministère a réussi à établir dans un délai très court. Nous allons continuer à travailler très fort là-dessus.

Grâce à une initiative dans le cadre du Plan vert, nous avons octroyé 31 bourses destinées aux étudiants qui poursuivent leurs études de doctorat.

Pour ce qui du côté enquête, où des mesures correctives s'imposaient, nous avons porté de 49 à 70 le nombre d'inspecteurs et d'enquêteurs pour faciliter l'application de la Loi canadienne sur la protection de l'environnement et de la Loi sur les pêches.

Grâce à l'entente visant le fleuve Fraser, nous avons connu un certain progrès l'année dernière. Nous avons également fait des progrès en ce qui concerne les déversements en mer. Le pourcentage minimal d'inspections accepté comme norme est de 25 p. 100.

C'est donc là des domaines où des changements ont eu lieu.

Other very important progress has been achieved outside the federal government as such. When I say "outside", I mean outside the realm of federal government operations, Mr. Chairman.

In Atlantic Canada, there are initiatives under way to deal with polluted sites: 13 communities are developing plans. In Quebec, the Centre interuniversitaire de recherche en toxicologie of the Université de Montréal and the Université du Québec à Montréal is part of a national network examining the effects of toxic chemicals on living organisms.

In Ontario, the automotive industry has also established a pollution prevention program which brings together members from the unions, industry and government. We are very proud of this new initiative.

In the Prairies, model forests are being developed with the assistance of stakeholders that include aboriginal groups, industry, government and academia.

[*Text*]

Tout cela, monsieur le président, nous laisse croire qu'il y a de l'espoir pour un progrès très important. Mais l'événement important de 1992 aura sans doute été le Sommet de la terre à Rio. Vous étiez présent, vous, à ce Sommet de la terre, M^me^ Catterall était présente, M. Caccia et Brian O'Kurley, je pense, étaient présents pour une certaine période de temps, ainsi que notre collègue du NPD.

Vous avez fait une étude là–dessus, et vous avez produit un rapport que nous venons de recevoir. Nous allons réagir à votre rapport dans les délais prescrits. J'ai revu rapidement ce matin les rcommandations que vous nous avez remises, et nous allons les regarder en détail. Entre autres, nous nous réjouissons beaucoup de la recommandation numéro 2 où vous parlez de l'importance de la transparence, c'est–à–dire de rendre compte de ce qu'on appelle, nous, la façon de Rio d'aborder ce dossier–là.

Vous vous êtes personnellement impliqués dans la suite que nous donnons à cette conférence importante et votre rapport représente pour nous une contribution significative. Nous allons y répondre avec diligence.

On a également, monsieur le président, ratifié les deux conventions; le premier ministre s'est engagé à le faire et c'est fait depuis le mois de décembre et dans les délais prescrits. La semaine dernière, le gouvernement américain a annoncé sa décision de signer et ratifier la convention sur la biodiversité, et on s'en réjouit.

Sans vouloir être prétentieux, nous pensons avoir contribué à cette décision et entre autres, le premier ministre. Je tiens à le dire, parce qu'il a le mérite d'avoir été celui qui a pris la décision très tôt, pendant le Sommet de la terre, d'engager le Canada sur cette voie.

• 1530

En plus, la semaine dernière j'ai reçu dans ma région 13 ministres de l'Environnement d'un peu partout dans le monde, pour un nombre égal de pays développés et de pays en voie de développement.

Last week's meeting of environment ministers from across the world, in Magog, was a first. In fact, the decision to call that meeting was taken after consultation with environment and development groups. We felt it would be useful for us to have a forum to sit down and exchange in a more informal way with an equal number of developing and developed countries. It was a very fruitful exercise, one that offered an opportunity for ministers of the environment from across the world really to give some impetus to some of the work done around the Commission on Sustainable Development, and also some advice and guidance to the new executive director of the United Nations Environment Program.

I don't want to miss this opportunity, also, to say how proud Environment Canada is of the fact that Elizabeth Dowdeswell, one of our own officials and a distinguished Canadian, has now become the highest–ranking official within the United Nations, as Executive Director of the United Nations Environment Program. I can say it: I think it reflects the quality of the people who work within the department that she would be chosen for that position. I would only hope the political people in a department can get similar promotions. If only I can do as well as they did. . .

[*Translation*]

Mr. Chairman, all this leads us to believe that we can achieve a great deal of progress. But the most important event of 1992 was without doubt the Earth Summit in Rio. You were there, at this Earth Summit, as was Mrs. Catterall. I believe that Mr. Caccia and Brian O'Kurley, and our NDP colleague were also present some of the time.

You examined this issue and produced a report that we have just received. We will react to your report in due course. I quickly glanced through the recommendations you made this morning and we will look at them in detail. I was particularly pleased with recommendation number 2, where you talk about the importance of transparency, namely, to be aware of what we refer to as the Rio way of dealing with this issue.

You are personally involved in the follow–up that we have given to this major conference and, in our opinion, your report represents a significant contribution. We will respond to your report promptly.

Mr. Chairman, we also ratified the two conventions. The Prime Minister made a commitment to do this and he followed through with this in December, in accordance with the established timetable. Last week, we were pleased by the announcement made by the U.S. Government that it would be signing and ratifying the Convention on Biodiversity.

Without wanting to appear pretentious, we believe that the Prime Minister played a role in this as well as other decisions. I would like to say this, because he is the one who early on, during the Earth Summit, decided to commit Canada to taking this direction.

Furthermore, last week, I welcomed in my region 13 environment ministers from all over the world, half of them coming from developing countries.

La réunion tenue la semaine dernière à Magog à laquelle ont participé des ministres de l'Environnement des quatres coins de la planète constituait une première. La décision de tenir cette réunion a été prise en consultation avec les groupes s'intéressant aux questions environnementales et au développement. Nous avons cru que cela donnerait l'occasion à des ministres de pays industrialisés et en développement d'échanger leurs vues de façon officieuse. L'expérience a été très enrichissante dans la mesure où elle a permis à ces ministres de faire le point sur les travaux de la Commission du développement durable et d'offrir certains conseils à la nouvelle directrice exécutive du Programme des Nations Unies pour le développement.

Je ne voudrais pas rater l'occasion de souligner combien le ministère de l'Environnement est fier que l'un de ses propres fonctionnaires, une Canadienne de renom, M^me^ Elizabeth Dowdeswell, qui occupe maintenant l'un des postes les plus élevés au sein des Nations Unies, soit le poste de directrice exécutive du Programme des Nations Unies pour le développement. Cette nomination témoigne de la grande compétence des fonctionnaires du ministère. Il est malheureux que le personnel politique du ministère ne puisse pas espérer obtenir des promotions semblables. Si je pouvais moi–même faire aussi bien. . .

[*Texte*]

The Chairman: There's only one vote in that election, as I recall. It came from the Secretary General.

Mr. Charest: There's a framework convention on climate change. There was a question on that in the House today. Some progress is being made on that front.

The Canadian Environmental Assessment Act. . .last year was a very important year, because we got Bill C–13 through the House. Real progress has been made there. I know you're interested in that. Michel Dorais, who is chairing and doing that work, is with us today.

Some work on NAFTA. . .we're now still working on NAFTA. I met with Carol Browner last weekend for the first time. It was an opportunity for us to exchange on some of the progress in that area.

New pulp and paper regulations. . . All these things. I could go on and on.

Maybe just one word about what the future is about in this country of Canada. As far as I'm concerned, for us the future really lies in tying the economy and the environment closely together and recognizing that the economy and the environment are two sides of the same coin: that in Canada, given the nature of our economy—resource based, export oriented—and the trends in the marketplace, there is a compelling case to be made that if Canada is going to be competitive in the future, we have to be environmentally competitive. And that's more than just words. It has everything to do with sustaining a strong economy and maintaining our position in the global marketplace.

With that being said, I'm going to stop. I'm looking at the clock now. I do have a constraint in time. I have to leave around 4:15 or 4:20 p.m. to be in the House for the budget that will be coming down.

The Chairman: Thank you very much. We're all planning to do that, so we'll carry it as close as we can to a time when we can get there for the budget. That gives us at least three–quarters of an hour or 50 minutes. That should give members some opportunity at least.

Thank you for being brief and for agreeing to table. . . That's helpful to hearing lots of questions and lots of answers.

Mr. Caccia.

Mr. Caccia (Davenport): Mr. Chairman, in welcoming the minister here today, I would like to ask him questions that will enhance his leadership race—not too much; just up to a point. We wouldn't want him to do too well.

Mr. Chairman, in the House a few minutes ago the minister indicated next June there will be a statement on the carbon dioxide stabilization plan, or some declaration to that effect. Could the minister elaborate on that and tell us whether that document, or that plan, to be announced next June, will consist of an agreement with the provinces on specific targets and timetables?

[*Traduction*]

Le président: Cette nomination n'a pas fait l'objet d'un vote, si je ne m'abuse. Elle relevait du Secrétaire général.

M. Charest: Il existe maintenant une convention cadre sur les changements climatiques. On a posé une question l'autre jour à ce sujet à la Chambre. Des progrès ont été réalisés dans ce domaine.

L'an dernier a été une année importante pour notre ministère étant donné l'adoption du projet de loi C–13, Loi canadienne sur l'évaluation environnementale. Des progrès réels ont également été accomplis dans ce domaine. Je sais que cette question vous intéresse. Michel Dorais, qui est responsable du dossier, m'accompagne aujourd'hui.

Nous poursuivons également nos travaux touchant à l'ALÉNA. Le week–end dernier, j'ai rencontré Carol Browner pour la première fois. Nous avons eu l'occasion de discuter de la question.

Il y aura aussi un nouveau règlement sur les pâtes et papiers. . . La liste est longue.

Permettez–moi quelques mots au sujet de l'avenir. À mon avis, il faudra reconnaître dans l'avenir que l'économie et l'environnement sont étroitement liés. Étant donné que l'économie canadienne est fondée sur l'exploitation des ressources et sur l'exportation de celles–ci et compte tenu des tendances du marché, il est logique de soutenir que le Canada doit se préoccuper de l'environnement s'il veut demeurer concurrentiel. Ce ne sont pas que de belles paroles. La vitalité de notre économie ainsi que notre position sur le marché international en dépendent.

Voilà qui met fin à mon exposé. Je vois que le temps file, et je dois être en Chambre à 16h15 ou 16h20 pour le dépôt du budget.

Le président: Je vous remercie. Nous voulons tous être en Chambre pour le dépôt du budget, et nous lèverons donc la séance en temps voulu pour pouvoir le faire. Il nous reste donc trois quarts d'heure ou 50 minutes. Cela devrait permettre à quelques députés de poser des questions.

Permettez–moi d'abord de vous remercier de votre présence et du mémoire que vous nous avez remis. Il répondra à beaucoup de nos questions.

Monsieur Caccia.

M. Caccia (Davenport): J'aimerais d'abord souhaiter la bienvenue au ministre. Je vais lui poser quelques questions qui lui permettront de se faire valoir puisqu'il désire prendre la tête de son parti. Je ne voudrais cependant pas lui donner un trop gros coup de pouce.

Monsieur le président, il y a quelques minutes, le ministre a affirmé à la Chambre qu'il dévoilerait en juin prochain le plan relatif à la réduction des émissions de gaz carbonique. Le ministre peut–il nous confirmer que les provinces seront consultées au sujet des objectifs et des échéances qui seront retenus?

[*Text*]

• 1535

That is my first question. The next one, to save time and allow as many interventions as possible, has to do with water. As you know, in 1987 the government promised a drinking water safety act. It was then picked up as a theme in the green plan. In the green plan, the relevant line reads: ''In 1991, the federal government will introduce a Drinking Water Safety Act.'' When can we expect to see this legislation?

Then there is that died–on–the–order paper bill, the proposed Canada Water Preservation Act. It died on the order paper in 1988. Does the government, or Mr. Charest, intend to bring back this legislation?

Then there is the biodiversity theme to which the minister referred a moment ago. In the House of Commons he gave us reassurance on the commercial side concerning protection of plants and animals. But the question really remains unanswered, will there be legislation in Canada for the protection of endangered plants and animals, as required by our ratification of the biodiversity convention?

Then, if time permits, Mr. Chairman, I would certainly like to tap the minister's views on the almost obscene subsidies in which his colleague the Minister of Energy, Mines and Resources engages in allowing some tax deductions for fossil fuels amounting to almost $4.8 billion, and what they do for the sustainability of our climate — overall commitment and policy.

Mr. Charest: Well, that's a good start.

The Chairman: That may be the question, through this round, anyway.

Mr. Charest: This may be it, so I hope to have the answers to all these questions.

As Mr. Caccia will know, we ratified the climate change convention, and while in Rio we also proposed a quick–start agenda. The reason why we proposed a quick–start agenda was so countries would start working on the commitments made in the convention while waiting for a sufficient number of countries to ratify the convention to enable it to come into force. That enables us to get ahead of the commitments that are made, rather than waiting until the convention itself becomes operable.

That requires certain things: that we develop a national report... I want to stress ''national,'' as opposed to ''federal'', because it's a quite different undertaking if it's a national report and has as a direct consequence the agreement and cooperation of provinces and other stakeholders on the nature and scope of the report. It also has to cover the commitments and obligations in the convention. This draft report is now under preparation.

Our main difficulties, I understand, have been in the forecasting of future emissions and assessing the future impact of actions. I understand all other developed countries are having the same difficulties. So what we're going to be seeking in the report is our best estimates.

My understanding is that this report is going to be available by the end of the June. That was the initial objective we set for ourselves. I raised this issue at the last meeting of the Canadian Council of Ministers of the Environment so ministers in their

[*Translation*]

Voilà ma première question. Ma deuxième question sera brève pour permettre au plus grand nombre de membres du comité de poser des questions, et elle porte sur l'eau. Comme vous le savez, le gouvernement a promis en 1987 de proposer une loi sur l'eau potable. Le Plan vert le dit bien: «En 1991, le gouvernement adoptera une loi sur l'eau potable». Quand nous pouvons–nous nous attendre au dépôt de ce projet de loi?

Le projet de loi intitulé Loi sur la préservation de l'eau au Canada est resté au feuilleton en 1988. Le gouvernement, ou M. Charest, compte–t–il déposer de nouveau ce projet de loi en Chambre?

Le ministre a aussi fait allusion au concept de la biodiversité. À la Chambre des communes, il a calmé nos inquiétudes quant aux activités commerciales qui pourraient compromettre la protection des plantes et des animaux. Quand compte–t–on cependant adopter un projet de loi qui protège les plantes et les animaux menacés comme l'exige la convention sur la biodiversité que nous avons ratifiée?

Si le temps le permet, monsieur le président, j'aimerais aussi demander l'avis du ministre au sujet des subventions phénoménales de près de 4,8 milliards de dollars consenties par son collègue, le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources, à titre de déductions fiscales à l'égard des combustibles fossiles, quand on sait les dommages environnementaux qu'ils causent et compte tenu de l'engagement pris par le Canada en matière environnementale.

M. Charest: C'est un bon début.

Le président: C'est sans doute la seule question que vous pourrez poser au cours de ce tour–ci.

M. Charest: Dans ce cas, j'espère pouvoir répondre à toutes ces questions.

Comme M. Caccia le sait, nous avons ratifié la convention sur les changements climatiques, et nous avons proposé à Rio d'accélérer l'adoption de mesures permettant d'y donner suite de manière à permettre à certains pays de faire des progrès dans ce domaine jusqu'à ce qu'un nombre suffisant de pays aient ratifié la convention pour qu'elle entre en vigueur. Cela nous permet donc de prendre de l'avance.

Pour cela, il faut évidemment s'entendre sur un rapport national, et j'insiste sur le mot «national» par opposition à «fédéral», puisque la collaboration de tous les intervenants est essentielle. Ce rapport doit refléter les engagements qui découlent de la convention. Un projet de rapport est actuellement en voie d'élaboration.

Si j'ai bien compris, ce qui pose le plus de difficultés, c'est l'évaluation des émissions futures et des conséquences des mesures que nous pourrions prendre pour les réduire. Tous les pays industrialisés font face aux mêmes problèmes. Nous proposerons donc dans le rapport des prévisions aussi réalistes que possible.

Ce rapport doit être rendu public à la fin juin. C'est l'objectif que nous nous sommes fixé. Lors de la dernière réunion du Conseil canadien des ministres de l'Environnement, j'ai demandé au ministre de chaque province d'accorder la

[*Texte*]

respective jurisdictions would give this matter some priority and send the right signals to their own officials, that we all were in agreement that this is something we wanted to be dealing with on a priority basis. My understanding is that some progress has been made. On the inventory side, for example, a lot of work had to be done to determine what our inventory of greenhouse gases is.

That's the information I have. Kirk Dawson is with us—

Mr. Caccia: With targets and timetables?

Mr. Charest: Well, I think the initial national report... We already have the target of 1990. The goal is pretty clear. On targets and timetables, I don't whether Kirk can give us some more precise response. Kirk Dawson is the Acting/Assistant Deputy Minister for Atmospheric Environment Services.

• 1540

Mr. Kirk Dawson (Acting/Assistant Deputy Minister, Atmospheric Environment Service, Environment Canada): Thank you, Mr. Minister.

Mr. Chairman, the national report will outline the actions that have already been undertaken by the federal government, by stakeholders, by provinces, by municipalities. It will indicate the degree to which those actions we believe will meet or will take us toward the goal of stabilization.

As you might well imagine, Mr. Chairman, there are lots of difficulties in making those calculations. We have to make a lot of assumptions as to how effective Canadians will be in terms of taking actions on their own accord. A lot of assumptions have to be made there.

We do anticipate that the report will indicate the degree to which, on fairly conservative assumptions, we will meet that goal. The report will then talk about what other actions may or may not have to be taken to go further.

That is the state of the report. It's a massive undertaking. We are having a workshop on May 3, 4, and 5, which you may be interested in participating in, which will look at the question of barriers to energy efficiency. The question is how can we encourage Canadians to take the actions that we must all take if we are to achieve that goal.

Mr. Charest: In fairness to those who have been working on this process, it's important to point out that our government and our officials have been focused on the Rio process and we have concentrated a lot of energy on that. I point that out to you because you allude to the three-year commitment, and it has been three years since we've made that commitment. We have also been focused, during the same period of time, on the climate change convention, and a lot of work has gone into that.

In fairness, we also have been following up our commitment to the climate change convention with a great deal of diligence. We've been proceeding, and, as I mentioned earlier, at the political level I sought from my colleagues at our last meeting whatever encouragement they could give to their own governments to proceed very rapidly with this so that we can meet the June deadline.

[*Traduction*]

priorité à ce dossier. Nous avons tous convenu que cela s'imposait. On me dit que des progrès ont été réalisés. Il n'a pas été facile, par exemple, de chiffrer nos émissions de gaz à effet de serre.

Voilà l'information dont je dispose. Kirk Dawson pourra peut-être...

M. Caccia: Quels sont les objectifs et les échéances?

M. Charest: Pour ce qui est du rapport national... Il y a déjà l'échéance de 1990. L'objectif est assez clair. Je me demande si Kirk peut vous fournir plus de précisions au sujet des échéances et des objectifs. Kirk Dawson est sous-ministre adjoint, Service de l'environnement atmosphérique.

M. Kirk Dawson (sous-ministre adjoint intérimaire, Service de l'environnement atmosphérique, Environnement Canada): Je vous remercie, monsieur le ministre.

Monsieur le président, le rapport national énoncera les mesures qui ont déjà été prises par le gouvernement fédéral, les provinces, les municipalités ainsi que les milieux intéressés. Il expliquera comment celles-ci nous permettront de stabiliser les émissions.

Comme vous pouvez bien vous l'imaginer, monsieur le président, ces calculs posent beaucoup de difficultés. Il nous faut formuler de nombreuses hypothèses quant à la façon dont les Canadiens respecteront leurs engagements.

Le rapport présentera de façon réaliste comment nous croyons pouvoir atteindre cet objectif. Il énoncera ensuite les mesures supplémentaires qu'il faudra prendre le cas échéant.

Voilà donc ce qui est en au sujet du rapport. C'est une tâche énorme. Nous tiendrons des ateliers les 3, 4 et 5 mai qui pourraient vous intéresser, et au cours desquels on discutera des obstacles à l'efficacité énergétique. La question est de savoir comment inciter les Canadiens à prendre les mesures qui s'imposent pour atteindre l'objectif de la stabilisation.

M. Charest: Il convient de signaler que nous avons axé nos efforts sur la convention de Rio. Je vous le signale parce que nous avons pris cet engagement il y a trois ans. Par ailleurs, nous avons aussi dû, au cours de la même période, consacrer beaucoup d'énergie à la convention sur les changements climatiques.

Je tiens à souligner que nous avons tâché de donner suite à cette convention le plus rapidement possible. Comme je vous l'ai fait remarquer, j'ai demandé à mes collègues provinciaux d'accorder la priorité à cette question pour que nous puissions respecter l'échéance de juin.

[*Text*]

On the second question of the proposed Drinking Water Safety Act, it's the Department of National Health and Welfare that is working on that now. I am not up to date on where exactly it is, but let me just stress what areas that will affect. It will affect federal lands and native lands. As a complement to what we will be doing for safe drinking water we will also be putting out federal government guidelines for other jurisdictions.

You may have also noticed some reports of a national conference on this issue that our department hosted in Winnipeg a few months ago. Our department and the government—I was privileged with an opportunity to speak—spoke again. I think we have been very clear in our own perspective on this. We think the user–pay principle has to be applied. It seems inevitable that we are going towards a system where we have to control demand for water. There is a great deal of waste in our country, and there are real consequences on infrastructure and the cost of infrastructure. If we are capable of controlling demand it's a lot fairer and it makes a lot more sense.

We will be going to a system where water will be, we think, metered in most households. Though it may not be a palatable alternative for a lot of municipal governments, it seems to us quite obvious that is what is going to be happening in the very near future, and anything that can be done to accelerate that would be useful.

Regarding water legislation, in 1988 we had presented a piece of legislation. In the course of having the FTA approve it, it died on the Order Paper. We have since revived the idea of whether or not similar legislation should be presented this time. There are interdepartmental consultations, and we have had interprovincial consultations on this matter.

I should add that we have always been very, very clear that water exports are not included in NAFTA. We are adamant about that. We keep hearing concerns that that is the case when in fact we are very firm, at least in our point of view, that it is not the case, and we continue with that point of view.

• 1545

That being said, you may have noticed that was also the case for this argument about abandoning our right to legislate or regulate. That is implicit for health or environment reasons. That is implicit for sovereignty. It was not written into the FTA. We chose to right it into NAFTA to make the case very clear in black and white that we had not abandoned our right to regulate in the areas of health and the environment.

It is sort of the same perspective that we are bringing to this issue of water, and that is the reason we are questioning whether or not it would be useful for us to present legislation, if only to make it quite clear that is not contemplated at all in the course of the agreement.

Regarding biodiversity, we are now working on a national strategy. My understanding is that we are hoping this strategy will be produced by November. That also requires very close cooperation with provincial governments because they are the main jurisdiction affected by the biodiversity convention.

[*Translation*]

Pour ce qui est de la question se rapportant à la Loi sur l'eau potable, je vous signale que c'est du ressort du ministère de la Santé et du Bien–être social. Je ne sais pas exactement où en est cette loi, mais permettez–moi de faire ressortir le fait qu'elle touchera les terres fédérales et les terres appartenant aux autochtones. Le gouvernement fédéral proposera certaines lignes directrices à cet égard aux provinces.

Notre ministère a tenu une conférence nationale sur le sujet à Winnipeg il y a quelques mois. J'ai eu l'honneur de prendre la parole devant les participants à cette conférence. Nous avons clairement fait connaître notre point de vue. Nous sommes favorables au principe de l'utilisateur payeur. Il nous faudra nécessairement trouver un moyen de contrôler la demande en eau potable. Beaucoup d'eau se gaspille dans notre pays, avec les conséquences que cela suppose tant pour l'infrastructure qu'au plan financier. Il serait beaucoup plus logique et équitable de contrôler la demande.

On peut s'attendre à ce que toutes les maisons soient munies un jour d'un compteur d'eau. Cette mesure ne plaira peut–être pas à certains gouvernements municipaux, mais nous sommes convaincus qu'elle deviendra inévitable, et nous pensons même qu'il faudrait accélérer sa mise en oeuvre.

En 1988, nous avons proposé un projet de loi touchant à l'eau potable. Compte tenu des conséquences que cela risque d'avoir pour l'ALE, il est resté au feuilleton. L'idée a ressurgi depuis lors. Nous avons mené des consultations interministérielles et interprovinciales sur le sujet.

Permettez–moi d'ajouter qu'il n'a jamais été question d'exporter notre eau dans le cadre des négociations en vue de l'ALÉNA. Nous sommes catégoriques là–dessus. Malgré cela, les inquiétudes semblent persister à ce sujet.

Cela dit, vous savez sans doute qu'on en a dit autant au sujet de l'abandon de notre droit de légiférer et de réglementer, un droit essentiel en matière de santé et d'environnement, essentiel aussi pour notre souveraineté. L'ALE n'en faisait pas état. Or, nous avons choisi de le préciser dans l'ALÉNA pour qu'il soit clair et net que nous n'avions pas abandonné notre droit de réglementer en matière de santé et d'environnement.

Nous abordons la question de l'eau dans la même perspective et c'est pourquoi nous nous demandons si une mesure législative ne serait pas opportune, ne serait–ce que pour bien faire savoir que l'eau n'est pas visée dans le cadre de l'accord.

Pour ce qui est de la biodiversité, nous élaborons actuellement une stratégie nationale qui, à ma connaissance, sera prête en novembre. À cet égard également, une collaboration étroite avec les gouvernements provinciaux s'impose puisque leurs compétences sont celles qui sont le plus touchées par la convention sur la biodiversité.

[*Texte*]

I am happy to report that all jurisdictions have supported the biodiversity convention and the climate change convention. It is very significant for us. It was not noticed a lot, but it seems that does not always happen when Canada enters into such agreements. That affects their jurisdictions, and we are hopeful that by November. . .

Mr. Caccia, I know this issue of legislation for protected plants and animals has been something which you have personally cared about for some time. The difficulty we always run up against is that we are talking about issues which fall mostly in the areas of provincial jurisdiction. That has always been the reaction we have obtained when raising this issue. To get a more satisfactory answer to your concern, let me raise this again with my provincial colleagues, or raise it in the course of the consultations, to see whether or not we can come up with an answer that may be a little more satisfactory than the one we have given you up until now.

As you know, our previous priority was Bill C–42, which we have done now. We have gotten it out of the way, so maybe we can look at this issue a little closer.

On subsidies and deductions, I guess that is a good illustration of what Canada's economy is about. We have an economy based on natural resources, and our Department of Energy, as was the case under your government through the National Energy Program or other initiatives, has always been very concerned about energy issues. As we look at our fiscal framework, I guess in the years to come we will be looking more and more at how we make decisions in regard to the development of specific sectors of our economy, including the energy sector.

It is with that type of approach that we are going to be looking at at these issues of tax deductions or subsidies in the area of energy.

Ms Hunter (Saanich—Gulf Islands): I would like to welcome the minister before the committee.

Minister, you are well aware of the difference between an environmental review and an environmental assessment. I, and others, have asked in the House about a number of instances where an environmental assessment should have been done and where an environmental review has been done instead. The most immediate issue, because of the time, is regarding the fixed link to P.E.I. What is the status of an environmental assessment, as is embodied in the intent of Bill C–13? I understand SCI wants to get the go–ahead by April 30.

Mr. Charest: On the fixed link, we have a Federal Court ruling which has said to us that the study of a generic proposal does not meet the requirements of the guideline order, and that it is a specific project that must be examined to meet the requirements of the guideline order. As you know, it is the department itself that is responsible for that phase of the environmental assessment, the initial assessment. They are proceeding to do that now.

[*Traduction*]

Je suis heureux de pouvoir vous dire que les conventions sur la biodiversité et les changements climatiques ont été appuyées par tous les paliers de gouvernement. Pour nous, cet aspect est très important. On ne l'a pas beaucoup remarqué, mais il semble que ce n'est pas toujours ce qui se produit lorsque le Canada conclut ce genre d'entente. Ce sont des questions qui touchent les compétences des provinces et nous espérons que, dès novembre. . .

Monsieur Caccia, je sais que vous vous intéressez personnellement depuis un certain temps déjà à la question d'une mesure législative visant les plantes et les animaux protégés. Évidemment, la question relève surtout de la compétence provinciale et c'est la difficulté qui revient chaque fois que nous soulevons la question. Pour tenter de mieux répondre à votre demande, je vais soulever à nouveau la question auprès de mes collègues des provinces, ou bien en parler au cours de mes consultations, de manière à obtenir une réponse plus satisfaisante que celle que j'ai pu vous donner.

Comme vous le savez, le projet de loi C–42 qui était prioritaire pour nous a maintenant été adopté. Nous allons donc peut–être pouvoir étudier d'un peu plus près la question qui vous intéresse.

Pour ce qui est des subventions et des déductions, il s'agit d'un cas qui illustre bien la nature de l'économie du Canada. Notre économie est fondée sur les richesses naturelles et le ministère de l'Énergie a toujours accordé une attention particulière aux questions énergétiques, sous votre gouvernement notamment par le Programme énergétique national ou d'autres initiatives. Sur le plan budgétaire, je suppose que dans les années à venir, nous allons étudier de plus en plus attentivement les décisions prises au sujet du développement des divers secteurs de notre économie, y compris le secteur énergétique.

C'est dans cette optique que nous allons étudier la question des déductions fiscales et des subventions dans le secteur de l'énergie.

Mme Hunter (Saanich—Les Îles–du–Golfe): Je tiens à souhaiter la bienvenue au ministre.

Monsieur le ministre, vous connaissez très bien la différence entre un examen environnemental et une évaluation environnementale. Or, comme d'autres l'ont fait, j'ai posé des questions devant la Chambre au sujet d'un certain nombre de cas où un examen environnemental a été fait alors qu'il aurait fallu faire une évaluation environnementale. Le cas le plus pressant est celui du pont de l'Île–du–Prince–Édouard. Je vous demande donc où en est l'évaluation environnementale, selon l'esprit du projet de loi C–13? Je crois savoir que la SCI souhaite obtenir le feu vert avant le 30 avril.

M. Charest: Selon le jugement de la Cour fédérale à ce sujet, l'étude d'une proposition générale ne correspond pas aux exigences du décret sur les lignes directrices, celles–ci n'étant applicables qu'à un projet précis. Comme vous le savez, c'est le ministère qui est responsable de cette phase de l'évaluation environnementale, à savoir l'évaluation initiale. C'est d'ailleurs ce qu'il fait en ce moment.

[*Text*]

There was another part of the ruling about constitutionality, which I guess we will leave aside, on whether or not we had to change the constitutional agreement between P.E.I. and the Government of Canada. We will leave that aside for now.

• 1550

Our decision for the Federal Court ruling has been to appeal it for different reasons, but obviously to proceed with the requirements of the ruling itself and to undertake the environmental assessment. A lot of work had been done before because of the generic work. I know that some work is being done now. I can't give you an idea of the exact date when they expect to meet the requirements of the initial order. I know that there is some concern about the environmental assessment proceeding with some diligence; but, whatever that period of time may be, it still has to respect what is required from the guideline order. I anticipate that they will meet that requirement, and then we'll take it from there.

Michel Dorais is with the Federal Environmental Assessment Review Office here and seems to be signalling to me that that is a good enough answer.

Ms Hunter: It is of concern, because, as you rightly point out, it's not Environment Canada or your particular ministry. If Mr. MacKay would like to expedite this, I hope that, because of your respect for the environmental assessment review process, you, as a member of cabinet, will not allow him to proceed—using whatever force you might have.

Mr. Charest: Yes, and at the same time we're part of the same government that has approved this project.

Ms Hunter: Life is full of contradictions, isn't it?

Mr. Charest: It is. And that's the way the system should operate; there's no problem in that. It's just that having been part of the government that has approved that project and has given it the go–ahead, there's also some respect for the environmental assessment guideline order that has to be carried out. The government felt that it had met the requirements. The court decided otherwise. Well, we're going to stand by that, respect the court decision, and discharge our responsibilities. How rapidly they can do that is something they have to judge, and if it's not done correctly they know that they run the risk of ending up with another court action. So it's not a moot point on how they will decide to do that.

Ms Hunter: The next question also flows out of the concern for environmental assessment. Under the green plan—in fact on page 19—it says:

> As recommended in the report of the World Commission on Environment and Development, the Government now conducts environmental assessments of all proposed program and policy initiatives.

There hasn't been an environmental assessment of NAFTA, which I propose is a rather major program and policy initiative. Your comment?

[*Translation*]

Le jugement portait également sur la constitutionnalité du projet. Il s'agit de déterminer s'il y a lieu de modifier l'entente constitutionnelle entre l'Île–du–Prince–Édouard et le gouvernement du Canada. Nous n'allons pas aborder cette question pour le moment.

Même si, pour diverses raisons, nous avons décidé de porter en appel le jugement de la Cour fédérale, nous nous sommes évidemment pliés à ses exigences, notamment en entreprenant l'évaluation environnementale. Une bonne partie du travail a déjà été faite dans le cadre des études générales. Je sais que l'évaluation se poursuit à l'heure actuelle. Je ne suis pas en mesure de vous dire exactement à quelle date mes fonctionnaires auront terminé le travail selon les exigences du décret. Je sais qu'il est souhaitable que l'évaluation environnementale se fasse rapidement, mais elle doit néanmoins respecter les exigences du décret sur les lignes directrices. Je prévois que les exigences seront respectées. Lorsque ce sera chose faite, nous agirons en conséquence.

Michel Dorais, du Bureau fédéral d'examen des évaluations environnementales, semble être en train de me dire que cette réponse est suffisante.

Mme Hunter: Cet aspect est quelque peu inquiétant puisque, comme vous l'avez souligné à juste titre, cela ne relève pas d'Environnement Canada ou de vos responsabilités ministérielles. Si M. MacKay souhaite régler la question de façon expéditive, j'espère que, en raison du respect que vous avez pour le processus d'examen des évaluations environnementales, vous pourrez exercer l'influence que vous avez comme ministre pour l'empêcher de le faire.

M. Charest: Oui, tout en n'oubliant pas que nous faisons partie du gouvernement qui a donné son approbation au projet.

Mme Hunter: La vie est remplie de contradictions, n'est–ce pas?

M. Charest: En effet, et c'est très bien. Il n'y a rien de plus normal et le système doit fonctionner en conséquence. Je fais partie du gouvernement qui a approuvé le projet et qui lui a donné le feu vert et je dois également respecter le décret sur les lignes directrices en matière d'évaluation environnementale. Le gouvernement estimait avoir respecté les exigences. Le tribunal en a décidé autrement. Nous allons certainement respecter le jugement du tribunal tout en prenant nos responsabilités. Ceux qui sont chargés de l'évaluation sont les seuls à pouvoir dire combien de temps il leur faut, tout en sachant que, si l'évaluation n'est pas bien faite, ils s'exposent à une autre contestation judiciaire. On peut donc avoir une bonne idée des facteurs qui vont influer sur leurs décisions à cet égard.

Mme Hunter: Ma prochaine question concerne également l'évaluation environnementale. D'après le Plan vert, et je citerai même la page 19:

> «. . .comme le recommande le rapport de la Commission mondiale sur l'environnement et le développement, le gouvernement effectue maintenant des évaluations environnementales de toute initiative proposée dans le cadre de ses programmes et de ses politiques.»

Or, il n'y a pas eu d'évaluation environnementale de l'ALÉNA, qui est pourtant une initiative gouvernementale d'assez grande envergure, il me semble. Quel est votre commentaire à ce sujet?

[*Texte*]

Mr. Charest: You and I disagree on that. You've asked that question a few times in the House of Commons, and we disagree on that. I guess we disagree on the way it has been conducted.

The starting point for us is that a distinction is to be made between environmental assessments of projects and environmental assessments of policies and programs. For specific projects, the Canadian Environmental Assessment Act and Bill C–13 are the proper vehicle for that type of assessment. For policies and programs, that is something that is handled within the framework of government, the machinery of government, and we have developed, through the leadership of the Department of the Environment, a process by which different departments must determine the environmental impact of the major policies and programs they put forward for cabinet approval.

NAFTA was the first major initiative to meet that test, so through NAFTA we had to develop methodology, to create methodology in certain instances. We had to create an interdepartmental team of people to do that exercise. It has been a new experience for the government, and a worthwhile one, I think. We learned a lot. However, at the same time it is not the same as the environmental assessment of a project. Quite frankly, I'm not disturbed by that; I think it has to be different and it should be different.

Also, it's based on certain assumptions. It's quite different from the concrete proposals of a project when you're dealing with assumptions on the continental impact of increased trade or decreased trade when in fact all these things are very difficult to produce.

• 1555

I was reading a quote—was it from Mr. Stanfield, who was the leader of our party—in a news report I saw saying that he had yet to meet an economist who was right and who had made a correct projection. I just mention that as an example of how difficult it is, then, to produce environmental assessments on what changing trade patterns may or may not bring. So that's where our difference of opinion lies.

I thought it was a good report. I stand by it. I think it was done very well. It fared very well in comparison to the American environmental assessment. Apparently one was done for the Mexican government also, with which I'm less familiar.

Ms Hunter: There is a lot of talk these days about deficit reduction, but you and I and a number of other people in this room also realize that there's an enormous environmental deficit that has to be addressed. If, as you said in your opening statement, integration is to occur between the economy and the environment, then that big picture has to be addressed by you as an environment minister and perhaps in any other job you might get. That's where I urge the coherence. You can't ratify the biodiversity convention and the global warming convention, send troops to Somalia, and cut ODA and expect people to understand that there is a coherent policy, because there isn't. At least it is not demonstrated to my eyes. There is

[*Traduction*]

M. Charest: Nous divergeons sur cette question, vous et moi. Vous avez déjà posé la question à quelques reprises à la Chambre des communes et nous ne sommes pas d'accord. Notre désaccord porte sur la manière de faire cette évaluation, je suppose.

Dans notre esprit, au départ, il y a une distinction à faire entre l'évaluation environnementale de projets et l'évaluation environnementale de politiques et de programmes. Pour les projets précis, la Loi canadienne sur l'évaluation environnementale et le projet de loi C–13 sont les instruments pertinents. Pour ce qui est des politiques et des programmes, l'évaluation se fait dans le cadre de l'appareil gouvernemental et nous avons élaboré, avec l'initiative du ministère de l'Environnement, un processus dans le cadre duquel les ministères sont tenus de définir les répercussions environnementales des politiques et des programmes qu'ils proposent à l'approbation du Cabinet.

La première grande initiative à laquelle s'est appliqué le processus a été l'ALÉNA, de sorte que nous avons dû élaborer une méthode, parfois en innovant. Nous avons dû créer une équipe interministérielle aux fins de cette évaluation. Il s'agissait pour le gouvernement d'une nouvelle expérience. D'après moi, elle a été fort valable. Nous avons beaucoup appris. Cependant, ce n'est pas la même chose que l'évaluation environnementale d'un projet. Pour moi, il est tout à fait normal que ce soit différent. Ce n'est franchement pas un aspect qui m'inquiète outre mesure.

Également, l'évaluation est fondée sur certaines hypothèses. Lorsqu'il est question de projets concrets, ce n'est pas du tout la même chose que lorsqu'on fait des hypothèses sur les répercussions à l'échelle du continent d'une augmentation ou d'une diminution du commerce, puisqu'il est très difficile de faire des projections.

J'ai lu dernièrement dans une dépêche une citation de M. Stanfield, l'ancien chef de notre parti. Il disait n'avoir jamais encore rencontré d'économiste qui avait raison et qui ne s'était pas trompé dans ses projections. Tout cela pour vous dire à quel point il peut être hasardeux d'évaluer les répercussions environnementales de l'évolution éventuelle des flux commerciaux. Voilà où résident nos divergences.

C'était un bon rapport, d'après moi, et je suis disposé à le défendre. Il était très bien fait. Il se comparaît très favorablement à l'évaluation environnementale des Américains. Il semble qu'une évaluation du genre ait également été faite pour le gouvernement mexicain, mais je la connais moins.

Mme Hunter: On parle beaucoup aujourd'hui de réduire le déficit, mais vous et moi ne sommes pas les seuls dans cette salle à savoir qu'il existe également un déficit énorme à résorber en matière d'environnement. S'il convient, comme vous l'avez dit dans vos premiers commentaires, d'intégrer l'économie et l'environnement, alors vous devez, à titre de ministre de l'Environnement et peut-être aussi dans tout autre poste que vous occuperez, agir dans une perspective d'ensemble. Voilà où, d'après moi, la cohérence s'impose. Comment peut-on qualifier de cohérente une politique qui permet de ratifier la convention sur la biodiversité et la convention sur le réchauffement planétaire tout en autorisant l'envoi de troupes en Somalie et la

[*Text*]

inconsistency—to be probably a little generous. So I invite your comments about that big picture, that incoherence. Coming back from Rio, you see that the world is going to hell and politicians seem to be impotent in addressing those problems.

The Chairman: That's the last question, because the time has almost expired for this round.

Mr. Charest: I have a more optimistic perspective, based on the experiences I've had both within our government and internationally. On deficit and debt reduction, I guess I won't share with you my five–point plan, but—

Ms Hunter: You've been keeping it secret in meetings up to now, have you?

Mr. Charest: No. What I've been saying—and I'll share it with you because it's not irrelevant at all, it's relevant to your question—is that deficit and debt reduction is an important issue in this country but I think our success from our party point of view, but also from the government's point of view, lies in tying this issue to a broader vision of the country. If Canadians conclude that their governments live for the purpose of deficit and debt reduction only and that this has become an end in itself, then it becomes very difficult for them to support our efforts if there's not a sense that this is also tied to a broader vision.

It is connected. It's connected very directly to poverty and to unemployment. Not to make too fine a point of it, it's because when we're weighed down by excessive debt, we lose the freedom to choose things that we'd like to do.

That means that the choices we're going to be making in the years to come are going to be very critical ones. We have to make the right choices and we have to recognize the full ramification of these decisions. That's why in Canada all this issue of sustainable development and the environment has a very different significance—or, let me say, a very particular significance—relative to other countries. Of all industrialized countries in the world we live off our environment the most, and sustainable development is critical to sustaining our economy and our future.

You don't need to go very far to find a few examples of that. Just look at what happened to our fishery. We fished out our stocks, and now the east coast fishery for Newfoundland and Labrador has been depleted, with radical, dramatic consequences for them economically. That fishery stock should have been managed from an ecosystem point of view from the outset. Had that been the case, we wouldn't be facing the situation we are facing today. So that's the type of example that comes to mind.

As far as progress made in this area is concerned, if we're going to make some progress it's critically important for political impetus to be given internationally. That's why the meeting was called the weekend before last in Magog, because Canada was in a good position to call together an equal number of developing and developed countries to sit down and have discussion. We talked a lot about the Commission on Sustainable Development.

[*Translation*]

réduction de l'aide publique au développement? Pour ma part, je ne vois là aucune cohérence. Il y a là des incohérences, c'est le moins qu'on puisse dire. Je vous invite donc à nous faire vos commentaires sur cette perspective d'ensemble, sur ces incohérences. Au retour de Rio, vous constatez bien que le monde se dirige vers la catastrophe et que les dirigeants politiques semblent impuissants face aux problèmes à résoudre.

Le président: Ce sera la dernière question puisque le temps alloué pour cette ronde est pratiquement écoulé.

M. Charest: Je suis plus optimiste, en partie à cause de ce que j'ai vécu au sein de notre gouvernement et en partie à cause de mes expériences sur le plan international. Pour ce qui est de la réduction du déficit et de la dette, je ne partagerai pas avec vous mon programme en cinq points, mais. . .

Mme Hunter: Vous ne l'avez pas encore dévoilé dans les réunions jusqu'à maintenant, n'est–ce pas?

M. Charest: Non. Je vais vous informer puisque la chose est tout à fait pertinente en réponse à votre question. À mon avis donc, la question de la réduction du déficit et de la dette est importante, mais, pour réussir, notre parti, aussi bien que le gouvernement, doivent l'aborder dans une optique plus vaste. Si les Canadiens ont l'impression que leurs gouvernements n'ont pas d'autre but que celui de réduire le déficit et la dette, alors il leur sera extrêmement difficile de soutenir nos efforts. Ils doivent sentir que notre action est liée à une perspective plus vaste.

Il existe en effet un rapport très direct entre ces efforts et la lutte contre la pauvreté et le chômage. En effet, on peut dire sans grand risque de se tromper que lorsque le fardeau de la dette est excessif, nous perdons la liberté de choisir parmi diverses initiatives souhaitables.

Par conséquent, nos choix des prochaines années vont être très critiques. Il nous faut absolument faire les bons choix tout en étant conscients de toutes leurs implications. Voilà pourquoi toute la question du développement durable et de l'environnement n'a pas du tout la même signification au Canada qu'ailleurs. Pour nous, elle a une signification toute particulière. Parmi tous les pays industrialisés, en effet, nous sommes celui qui dépend le plus de son environnement. Pour nous, le développement durable est donc indissociable de la vitalité économique et des perspectives d'avenir.

À titre d'exemple, il suffit de penser au cas des pêcheries. La surpêche a tellement réduit les stocks des pêcheries de Terre–Neuve et du Labrador que les habitants de ces régions en subissent aujourd'hui des conséquences économiques très dures. Les ressources halieutiques auraient dû être gérées, dès le départ, comme composantes d'un écosystème. Si ce genre d'optique avait été adoptée, nous ne nous trouverions pas dans la situation que nous connaissons aujourd'hui. Voilà donc le genre d'exemple qui vient à l'esprit.

Dans ce domaine, nos progrès sont liés, de façon indissociable, aux initiatives d'ordre politique qu'il nous faut prendre à l'échelle internationale. Voilà pourquoi une réunion a été convoquée à Magog il y a deux semaines. Le Canada, en effet, était bien placé pour réunir un nombre égal de pays développés et de pays en développement pour une série d'échanges. Nous avons beaucoup parlé de la Commission sur le développement durable.

[*Texte*]

[*Traduction*]

• 1600

What essentially came out of this meeting was an agreement by ministers of the environment on the importance of direct political involvement in advancing the cause of sustainable development. What came out of this meeting, I think, was a very clear commitment, as much by developing as developed countries, for that direct political involvement. Each country has produced national plans. We also look at cross-country issues—they're the ones you refer to—which include financial resources, technology transfer, and also the capacity building. So we continue to pursue these issues very vigorously.

Cette rencontre a essentiellement permis d'en arriver à une entente des ministres de l'environnement sur l'importance de l'intervention politique directe dans les efforts pour faire avancer la cause du développement durable. La rencontre s'est soldée par un engagement très clair, de la part des pays tant industrialisés qu'en développement, en faveur de cette intervention politique directe. Chaque État a son propre plan national. Nous examinons également des questions aux incidences multilatérales—c'est de celles-là que vous avez parlé—, notamment les ressources financières, les transferts technologiques et l'accroissement de la capacité. Nous continuons donc à assurer un suivi très rigoureux de ces questions.

The ministers of environment have done that and they have made that commitment. The key is that whole governments do it. The minister of the environment can only go so far on certain issues. We all know that in the area of energy and carbon dioxide emissions we're only going to have real progress the day ministers of energy and governments are committed to this. That's what is happening. Hopefully, this year we are going to have the first meeting of ministers of energy and environment ever held in Canada. The ministers of energy have supported the climate change convention.

Voilà ce qu'ont fait les ministres de l'environnement; voilà l'engagement qu'ils ont pris. Il faudrait toutefois un engagement de la part de chaque gouvernement dans son ensemble. Il y a des limites aux mesures que peuvent prendre les ministres de l'environnement. Nous savons tous qu'il sera impossible de réaliser de véritables progrès en ce qui concerne la consommation énergétique et les émissions de gaz carbonique tant que les ministres de l'énergie et les gouvernements n'auront pas pris d'engagements en ce sens. Le processus est toutefois en cours. Nous espérons bien pouvoir tenir cette année la première rencontre des ministres de l'énergie et de l'environnement qui ait jamais eu lieu au Canada. Les ministres de l'énergie ont manifesté leur appui à la convention sur les changements climatiques.

All that being said, I'm optimistic. I think we are going to find solutions, but we're going to have to persevere. It's going to happen in a world where there are going to be fewer financial resources than there were before. It means the choices we will be making will be that much more important, because there are fewer resources than there were in the past, at least for the short-term future.

Cela dit, je suis optimiste. Je crois que nous trouverons des solutions, mais il nous faudra être persévérants. Nous devrons toutefois le faire dans le contexte du resserrement de nos moyens financiers. Il sera d'autant plus important de faire des choix judicieux, puisque notre situation financière sera marquée au coin de l'austérité, du moins pour l'avenir prévisible.

Mr. O'Kurley (Elk Island): Thank you, Minister, for making yourself available to the committee.

M. O'Kurley (Elk Island): Je vous remercie, monsieur le ministre, d'avoir accepté de rencontrer le comité.

My question relates to Canada's national parks and the long-term planning strategies related to those parks. I was encouraged by the emphasis in the summation of your initial statement with regard to ensuring a positive and a healthy relationship between the environment and Canada's economy.

Ma question concerne les parcs nationaux canadiens et la stratégie de planification à long terme pour ces parcs. J'ai été encouragé de vous entendre dire dans la conclusion de votre exposé qu'il fallait faire en sorte d'établir une relation saine et constructive entre l'environnement et l'économie canadienne.

I have the privilege of representing a riding that was named after one of Alberta's five national parks. I know you're aware, sir, that in Alberta the national parks have been key tourist attractions for that province. Tourism certainly is one of the key elements of a strong economy in my province. Over the years Parks Canada has done a very effective job of maintaining a balance between meeting the needs of tourists and meeting the needs of conservation. Also, a reputation had been established whereby the influence of neighbouring communities has been considered greatly and has been reflected in the planning of the parks.

J'ai le privilège de représenter une circonscription à laquelle on a donné le nom d'un des cinq parcs nationaux de l'Alberta. Vous n'êtes pas sans savoir, monsieur le ministre, qu'en Alberta, les parcs nationaux constituent des attractions touristiques majeures. Le tourisme est sans aucun doute un des éléments clé de la force de notre économie provinciale. Au fil des ans, Parcs Canada a très bien su maintenir un équilibre judicieux de manière à répondre à la fois aux besoins en matière de tourisme et aux besoins en matière de conservation. Le service s'est également taillé une réputation d'écouter attentivement les préoccupations des localités avoisinantes et d'en tenir compte dans la planification des parcs.

[*Text*]

The parks plan for Elk Island National Park is under way. As you know, it's a 15–year plan whereby they set out the objectives and the goals for a park over a number of years. As a result of some concerns expressed to me by my constituents and also as a result of some conversations with parks officials I thought it was important to get some clarifications on the position of the minister on a number of issues.

Specifically, as a result of a conversation with one of the planners I was informed that the emphasis on tourism is being planned to be diminished and there will be more of a focus on ecological integrity. In view of the fact that over the years tourism has been so important to Alberta, I would like some clarification whether this is in fact true, whether tourism is to be diminished and whether the ecological integrity component is to overshadow the tourism component.

Further to that question, if tourism is still to be an element in the planning process, is it the position of the minister that the recreational opportunities, such as bird watching and nature hikes, should be more limited, or should there also be consideration for a broader range of responsible recreational opportunities?

• 1605

The second question relates to the relationship between Parks Canada and neighbouring communities. As a result of a conversation with a biologist at the national park in my riding, I was informed that significant influence was being placed upon parks planners by what he referred to as international environmental groups. There seemed to be a conflict between the influence of international environmental groups and the needs and the influence of the local neighbouring communities. I would like some clarification regarding the extent these two influences reflect in the overall philosophy of the parks planning process.

Thirdly, in a recent article in *The Edmonton Journal* parks officials were quoted as saying that an environmental assessment would be done to determine whether in fact the key access road would be maintained and upgraded. Based on your understanding of the Canadian Environmental Assessment Act, does this legislation provide for assessing existing facilities and maintenance of those existing facilities and upgrading those existing facilities, or is it primarily designed for new projects? I think it is important to understand that in the park on Elk Island only 2% of the entire area is developed for recreational use and for roads and so on. The initial draft plan has indicated that there were plans to diminish that 2%. I just wanted some clarification on those questions.

Mr. Charest: With your permission, I will give you some of the answers and I will ask Jane Roszell, the Acting/Assistant Deputy Minister for Parks, to join me. She is with us today.

The initial 15–year plan was produced in 1978. We started the revisions for the present plan in 1991, I understand. It is a fairly open process. It is a detailed process. The department has a lot of experience in developing such plans. Because it has an

[*Translation*]

Le plan qu'il a établi pour le parc national d'Elk Island est en voie d'être mis en oeuvre. Comme vous le savez, il s'agit d'un plan qui définit les buts et les objectifs à réaliser sur une période de 15 ans. Par suite de certaines préoccupations qui m'ont été communiquées par mes électeurs et par suite également de certaines conversations que j'ai eues avec les hauts fonctionnaires du Service des parcs, j'ai cru bon de tâcher d'obtenir du ministre des éclaircissements sur un certain nombre de questions.

Je songe tout particulièrement à la conversation que j'ai eue avec un des responsables de la planification, qui m'a dit que l'on prévoyait de réduire l'importance du tourisme afin de mettre davantage l'accent sur l'intégrité écologique. Étant donné l'importance qu'à pris le tourisme dans l'économie albertaine au fil des ans, je voudrais savoir s'il faut effectivement ajouter foi à cette assertion selon laquelle on restreindrait le tourisme, qui serait alors subordonné à la nécessité de préserver l'intégrité écologique.

Par ailleurs, si le tourisme doit continuer à faire partie intégrante du processus de planification, le ministre est–il d'avis qu'il faudrait restreindre davantage les possibilités de divertissement qui sont offertes, par exemple aux ornithologues et aux randonneurs, ou qu'il faudrait élargir la gamme des possibilités offertes à ceux qui veulent s'adonner à des activités récréatives responsables?

Ma deuxième question concerne la relation entre Parcs Canada est les localités avoisinantes. Par suite de la conversation que j'ai eue avec un biologiste du parc national de ma circonscription, j'ai appris que les responsables de la planification des parcs étaient soumis de façon importante à l'influence, selon lui, de groupes écologiques internationaux. Il semblait y avoir contradiction entre, d'une part, l'influence de ces groupes et, d'autre part, les besoins et l'influence des localités avoisinantes. Je voudrais obtenir des éclaircissements sur l'importance que l'on accorde à l'influence de l'une et l'autre partie dans la stratégie globale de planification des parcs.

Troisièmement, dans un article paru récemment dans le *Edmonton Journal*, on rapportait que des fonctionnaires du service des parcs avait indiqué qu'un évaluation environnementale serait effectuée afin de déterminer s'il y avait lieu de maintenir et d'améliorer une voie d'accès majeur au parc. D'après l'interprétation que vous en faite, la Loi canadienne sur l'évaluation environnementale exige–t–elle que les ouvrages existants ainsi que les travaux nécessaires à leur entretien et à leur amélioration soient soumis à ce genre d'évaluation, ou vise–t–elle essentiellement de nouveaux ouvrages? Il convient à cet égard de souligner que 2 p. 100 seulement de la superficie totale du parc d'Elk Island a été aménagé à des fins récréatives et pour la construction de routes et d'autres ouvrages semblables. Selon l'avant–projet d'aménagement initial, il semble que l'on veuille réduire cette proportion. Je veux simplement obtenir des éclaircissements sur ces questions.

M. Charest: Si vous le permettez, je vous donnerai certaines des réponses que vous demandez et je demanderai à Jane Roszell, sous–ministre adjointe par intérim responsable du service des parcs, qui est dans la salle, de se joindre à moi.

Le plan d'aménagement initial de 15 ans a été élaboré en 1978. D'après ce qu'on me dit, l'élaboration du nouveau plan est en cours depuis 1991. Il s'agit d'un processus assez ouvert, qui permet de tout examiner dans le détail. Le ministère a une

[*Texte*]

impact on the life of people in and just around the park, with time we have come to put together a pretty sophisticated process whereby we try to include as many people as we can in the development of this plan.

It makes sense, by the way. The stronger the consensus on the management plan, the fewer problems we then have on the day-to-day administration of the park. Decisions that may seem simple in a different context—whether or not you allow the opening of a new business or a new street may be relatively straightforward—have a whole different significance in the park context when in fact the park itself has been created to preserve and to protect a specific environment for future generations. It is a constant balancing act in every national park. How do you protect the integrity of the park itself on the one hand and on the other hand do what is reasonable so that people can actually have access to this treasure and see it and enjoy it? As you can see, from the outset these two interests must be constantly balanced. That is the reason we have these 15-year plans. My understanding is that this is now ongoing. I have heard of your own participation and interest and I congratulate you on that.

The question of ecological integrity I guess has become more and more of a preoccupation over the last few years because there has been more and more interest in the parks themselves. That has led to unusual situations. Let me give you one example of one new situation we have had to deal with in Pacific Rim National Park as of last year. There has been so much interest in Pacific Rim that we have had to limit the number of visitors. It is the first time I know of that we have had to do that in a national park. We put in place a reservation system. People have to make a reservation to walk through the park. We literally cut off the number of people who have access to the trail in Pacific Rim National Park. Otherwise, it's not manageable for us.

It is an indication of the success of the park—a very strong increase in ecological tourism, an interest in that part of the country by people from all over the world—and at the same time it speaks to the dangers some of our parks are under, some of the stress if we are not careful in managing how people frequent the park and how they occupy the park when they are there. It is more of a preoccupation.

• 1610

International environment groups do have some influence on how these these parks are perceived in the world. In fact, there's more and more of a trend in the world to view these national parks as being a patrimony that belongs to the whole world, for which Canada has responsibilities. It's similar to the responsibility we have toward our forests. Canada has 10% of the world's forests on its territory and it's widely acknowledged that we have a responsibility in the management of the forests

[*Traduction*]

longue expérience de l'élaboration de ces plans d'aménagement. À cause des répercussions qui en découlent pour ceux qui vivent dans le parc et dans les environs immédiats, nous en sommes venus au fil des ans à mettre sur pied un processus assez bien rodé pour élargir le plus possible la consultation des intéressés dans l'élaboration du plan d'aménagement.

Soit dit en passant, il est tout à fait logique que nous procédions ainsi. Car plus le consensus se fera sur le plan de l'aménagement, moins nous aurons de problèmes sur le plan de la gestion quotidienne du parc. Certaines décisions, qui dans un autre contexte ne poseraient aucune difficulté—par exemple d'autoriser l'établissement d'un nouveau commerce ou l'ouverture d'une nouvelle route—prennent une tout autre importance lorsqu'il s'agit d'un parc qui a été créé afin de préserver et de protéger un territoire donné à l'intention des générations futures. Quand il s'agit de nos parcs nationaux, il faut constamment rechercher l'équilibre entre les intérêts divergents. Comment fait-on pour, d'une part, protéger l'intégrité du parc et, d'autre part, prendre des mesures raisonnables pour permettre à la population d'avoir accès à ce trésor, de pouvoir le visiter et en profiter? Comme vous pouvez le constater, il faut constamment équilibrer ces deux intérêts. C'est pour cela que nous élaborons des plans d'aménagement sur 15 ans. D'après ce qu'on me dit, l'élaboration du nouveau plan est en cours. Je suis au courant de l'intérêt que vous manifestez à cet égard et de votre participation au processus, et je tiens à vous en féliciter.

La question de l'intégrité écologique prend de plus en plus d'importance depuis quelques années à cause de l'intérêt grandissant pour les parcs. Il en est résulté des situations assez étranges. Permettez-moi d'évoquer, à titre d'exemple, la nouvelle situation qui touche depuis l'an dernier le parc national Pacific Rim. Ce parc suscite tellement d'intérêt que nous avons dû limiter le nombre de visiteurs. C'est la première fois, à ma connaissance, que nous ayons eu à prendre une mesure semblable à l'égard d'un parc national. Nous avons instauré un système de réservations. Ceux qui veulent se rendre dans le parc doivent faire une réservation. Nous avons littéralement plafonné le nombre de visiteurs qui peuvent se trouver en même temps dans le parc national Pacific Rim. C'était la seule façon de résoudre le problème.

Cette situation montre bien à quel point le parc répond à un besoin—on constate une croissance très forte du tourisme écologique, de l'intérêt que suscite ce coin de pays chez les touristes venus de toutes les régions du monde—et elle illustre également les dangers qui guettent nos parcs, les pressions auxquelles ils pourraient être soumis si nous ne prenons pas soin d'en bien contrôler l'utilisation. Il s'agit donc d'une préoccupation qui prend de plus en plus d'importance.

Les groupes écologiques internationaux influent effectivement sur la perception que l'on a de nos parcs de par le monde. Je dirais même que, de plus en plus, la tendance internationale est de considérer ces parcs nationaux comme étant une partie du patrimoine mondial, pour laquelle le Canada a une responsabilité précise. Nous avons une obligation semblable à l'égard de nos forêts. Le Canada compte sur son territoire 10 p. 100 des fôrets du monde, et il est généralement

[*Text*]

to preserve the planet's ecological integrity, as we recognize that Brazil has a responsibility toward the world in the management of its rain forests. So, inversely, that same perception is there. That is something international environmental groups are preoccupied with, and they do bring that perspective to how we manage our parks. We are not insensitive to that, recognizing of course that we make our decisions here and we're a sovereign country. So at the end of the day it's for us and the communities concerned to make the decisions on how we manage our parks.

On the ecological integrity question, Jane, I don't know whether you want to add something. On the environmental assessment of the road, you had raised that with me before and obviously you did not get a response on that. I know you had raised that with me in the House. I don't know, frankly, where that is at. Jane, do you have any information?

Ms Jane Roszell (Acting/Assistant Deputy Minister, Canadian Parks Service, Environment Canada): I will attempt to make a comment on that. In terms of the road and EARP, if there's a modification to the facility of any nature, then, because ecological integrity is one of the key aspects of our mandate, it's subject to being EARPed, regardless of the nature of the modification. So I imagine that's the context in which that statement was made by staff to you.

Mr. O'Kurley: The facility can be EARPed?

Ms Roszell: If there's a modification to it of any nature, then, yes, you're EARPing it to determine whether there's going to be an environmental impact to that modification.

Mr. O'Kurley: Would upgrading be regarded as a modification?

Ms Roszell: You'd have to get specific here, but I would have to say generally yes. If you're talking about going from gravel to paving it, yes, if that's what you're—

Mr. O'Kurley: It's already paved. It just needs upgrading.

Ms Roszell: Can you be more specific?

The Chairman: We're over the time and there are other people who want to ask questions. If the member wouldn't mind, I think he might be able to pursue this directly with officials beyond this meeting. I think that would be the most useful. We have several other people who want to raise questions and about ten minutes left, and I want to try and give them an opportunity.

Mr. Minister, first of all I want to refer to our report from last week, which you referred to today. There are several things that concern me about the report, not the least of which is that of course there's a time for response, which will likely go beyond the end of this Parliament.

[*Translation*]

reconnu que nous avons la responsabilité de gérer nos forêts de manière à préserver l'intégrité écologique de la planète; de même nous reconnaissons que le Brésil a une responsabilité envers le monde en ce qui concerne la gestion de ses forêts tropicales. Là–bas, on a la même perception de notre responsabilité à l'égard de notre part du patrimoine. Il s'agit–là d'une des préoccupations des groupes écologiques internationaux, qui nous exhortent à en tenir compte dans notre façon de gérer les parcs. Nous n'y sommes pas insensibles, sans nous écarter pour autant du principe selon lequel nous prenons nous–mêmes nos décisions en tant que pays souverain. Au bout du compte, c'est donc à nous et aux localités concernées qu'il appartient de prendre les décisions relatives à la gestion de nos parcs.

Pour ce qui est de l'intégrité écologique, je ne sais pas, Jane, si vous avez quelque chose à ajouter. Pour ce qui est de l'évaluation environnementale de la route, vous avez déjà communiqué avec moi sur cette question et vous n'avez manifestement pas obtenu de réponse. Je sais que vous m'avez interrogé à ce sujet à la Chambre. A vrai dire, je ne sais pas ce qui en est. Jane, avez–vous des renseignements à nous fournir à ce sujet?

Mme Jane Roszell (sous–ministre adjointe par intérim, Service canadien des parcs, Environnement Canada): J'essayerai de répondre à la question. En ce qui concerne la route et le PEÉE, étant donné que l'intégrité écologique est un des éléments clé de notre mandat, toute modification à l'ouvrage en question, quelle qu'elle soit, est susceptible d'être soumise au PEÉE. Alors, je suppose que c'est dans ce contexte que le personnel vous a fait cette déclaration.

M. O'Kurley: L'ouvrage peut être soumis au PEÉE?

Mme Roszell: Si l'on propose d'y apporter quelque modification que ce soit, alors oui, le PEÉE sera déclenché pour déterminer si la modification aura une incidence environnementale.

M. O'Kurley: Est–ce qu'une amélioration serait considérée comme une modification?

Mme Roszell: Il faudrait que vous soyez plus précis, mais, en règle générale, le PEÉE s'appliquerait effectivement. Si la route est recouverte de gravier et qu'il s'agit de la paver, alors, oui, si c'est cela que vous. . .

M. O'Kurley: La route est déjà pavée; elle a simplement besoin d'être améliorée.

Mme Roszell: Pouvez–vous être plus précis?

Le président: Nous avons dépassé le temps prévu et il y a d'autres personnes qui veulent poser des questions. S'il n'y voit pas d'inconvénients, je crois que le député pourrait relancer directement les fonctionnaires à ce sujet après la réunion. C'est sans doute ce qui serait le plus utile dans les circonstances. Il y a encore plusieurs personnes qui veulent poser des questions et il nous reste environ 10 minutes, alors je veux essayer de leur donner l'occasion de prendre la parole.

Monsieur le ministre, je veux tout d'abord vous parler de notre rapport de la semaine dernière que vous avez évoqué aujourd'hui. J'ai plusieurs inquiétudes au sujet de ce rapport, notamment, bien sûr, le délai prévu pour qu'il reçoive une réponse, laquelle ne viendra sans doute pas avant la fin de la présente législature.

[*Texte*]

I wonder if you could give us some assurance that in order for there to be a full response by the summer perhaps officials might move somewhat expeditiously to provide a response to the 23 recommendations. I think it will be useful for the committee and for the public.

Mr. Charest: I will be happy to look into that and ask them to proceed as rapidly as possible. My initial information—I haven't gone through the details, I've seen the recommendations rapidly—is that the recommendations are consistent with the approach the government has taken. That would seem to indicate to me we could probably do that faster rather than later.

The Chairman: That would be helpful. On the specifics of a sustainable development commission, which you referred to in your testimony again this afternoon and which we've referred to in our report, there are some real concerns that this first meeting, which will take place interestingly enough shortly after the middle of June, will not be given the same kind of importance that in fact the whole lead-up to and the Earth Summit itself received.

Canada argued very strongly for ministerial participation at that meeting and for very active and open participation by non-governmental organizations. Can you assure us today that there will be ministerial leadership at that meeting? I realize that this puts you in a somewhat difficult spot. Second, will there be the same kind of active NGO participation that was in Rio and the Rio way that you referred to, which was in recommendation number 2 in our report? Also, will it deal with the development issues that by and large were ignored in Rio? These issues are really at the heart of any viable sustainable development approach.

• 1615

Mr. Charest: Well, the meeting starts on June 14, so I agree totally with ministerial participation. At the meeting we had in Magog two weekends ago, the ministers who were there... Among the ministers we had five from the G-7. Italy, Great Britain, and the United States were represented at this meeting. Germany was also present, as was Canada, obviously. We had India and China. Malaysia and Côte-d'Ivoire were present. It was quite a group of ministers.

We all agreed on a few things, among them that we should promote our own consensus at two meetings that are going to happen before the commission's meeting in New York—the one in Lucerne, which brings together European ministers of the environment as a follow-up to the Dobris meeting of 1991, and the UNEP governing council meeting that is going to be held in Nairobi.

We have all agreed that we should be there and that there should be at the outset... The initial scenario provided for ministerial participation at the end. We have said that at the very least we should be there at the beginning, maybe for the

[*Traduction*]

Je me demande si vous pourriez nous donner l'assurance que les fonctionnaires s'attelleront assez rapidement à la tâche de répondre au 23 recommandations pour qu'une réponse globale puisse être déposée pas plus tard qu'à l'été. Le comité et le public vous en seraient reconnaissants.

M. Charest: Je me ferai un plaisir de voir où en sont les choses et de demander aux fonctionnaires de s'attaquer au rapport le plus rapidement possible. Après examen préliminaire—je n'ai pas lu le rapport en détail, j'ai seulement jeté un coup d'oeil rapide aux recommandations—il semble que les recommandations soient conformes à l'approche adoptée par le gouvernement. J'en conclurais donc que la réponse devrait venir assez rapidement.

Le président: Je vous en remercie. Passons maintenant de façon plus précise à cette Commission du développement durable dont vous nous avez parlé cet après-midi et que nous avons évoquée dans notre rapport. On craint sérieusement que l'on n'accordera pas à cette première rencontre, qui, fait assez intéressant, se tiendra peu après la mi-juin, autant d'importance qu'au Sommet de la Terre et à tout le processus qui y a conduit.

Le Canada a plaidé très vigoureusement en faveur d'une participation ministérielle à cette rencontre et d'une participation très active et ouverte de la part des organisations non gouvernementales. Pouvez-vous nous donner aujourd'hui l'assurance que la réunion se tiendra sous direction ministérielle? Je me rends compte que cette question vous met quelque peu dans l'embarras. Par ailleurs, y aura-t-il une participation aussi active de la part des ONG à cette rencontre qu'au Sommet de Rio et aux réunions qui ont préparé le sommet dont vous avez parlé et que nous avons évoquées dans la recommandation 2 de notre rapport? Enfin, les questions de développement qui ont été, dans l'ensemble, laissées pour compte à Rio seront-elles à l'ordre du jour de la rencontre? Ces questions sont au coeur même de toute démarche viable à l'égard du développement durable.

M. Charest: Cette réunion commencera le 14 juin et je favorise pleinement la participation ministérielle. Il y a deux semaines lors du week-end où nous avons eu une réunion à Magog, les ministres présents... Au nombre des ministres, cinq étaient de pays du G-7. L'Italie, la Grande-Bretagne et les États-Unis étaient représentés à cette réunion. L'Allemagne aussi, de même que le Canada, bien entendu. L'Inde et la Chine étaient représentées comme la Malaisie et la Côte d'Ivoire. C'était un groupe impressionnant de ministres.

Nous nous sommes entendus sur quelques éléments, notamment que nous devrions promouvoir notre propre consensus lors de deux réunions qui se tiendront avant celle de la commission à New York... Il s'agit de celle de Lucerne, où se rencontreront les ministres européens de l'environnement, suite à la réunion de Dobris en 1991, et de la réunion du conseil d'administration du PNUE qui se tiendra à Nairobi.

Nous sommes tous d'accord, il nous faut être présents à ces réunions et dès le départ... En effet, à l'origine, on prévoyait que les ministres n'interviendraient qu'à la fin. Quant à nous, nous sommes d'avis qu'il nous faudrait être présents dès le

[*Text*]

duration, and certainly there at the end to avoid a situation where officials are not given any direction. I agree totally with that. Who knows? I may dispatch my Minister of the Environment on June 14 to be there.

Some hon. members: Oh, oh.

Mr. Charest: On the issue of non–governmental organizations, Canada continues to press other countries and the CSD to favour that, and it has been helpful in our country, as has been the participation of members of Parliament from all parties in these processes. It has been helpful to us. We intend to maintain that position and to encourage other delegations to do likewise.

The Chairman: Mrs. Catterall.

Mrs. Catterall (Ottawa West): Or in the alternative, as a transition measure, it may be that prime ministerial participation might be appropriate.

Mr. Charest: That can happen.

Mrs. Catterall: I have three main questions. If we do not have the opportunity to deal with all of them, perhaps we can have a follow–up from you or from your officials.

First, I was pleased to hear you raise the overcrowding of Pacific Rim National Park, to the point where there is not enough to accommodate all the people from around the world who want to visit and experience this valuable resource. While we make our long–range plans, I think it is also important we keep on top of what is happening right now.

What consideration and what plans do you have with respect to the federal role in protecting Clayoquot Sound? Because I honestly do not believe that you want to be the Minister of the Environment who sits idly by while that resource goes by the wayside.

Second, the Environmental Assessment Act is of serious concern. It is now close to a year since it was given royal assent. The committee looking at the lists that brought together all stakeholders has reported, and yet the legislation has not been proclaimed. I wonder if you could assure us that it will be proclaimed before the election so that all the hard work that was done by your officials and certainly by some members of this committee for over a year is not lost with the dissolution of Parliament. It is hoped that the price of getting that quick proclamation—I should not say quick after nearly a year—will not be a watering down of the lists and so on that go along with the act.

Third, I am rereading the green plan, page 162, with respect to the environmental assessment of all decisions that go before cabinet. I will ask you directly: will we have an environmental statement in the budget this afternoon, and will you be ready, as promised in the green plan, to appear before the committee to defend it?

Mr. Charest: Thank you. I guess our time is up, Mr. Chairman.

Some hon. members: Oh, oh.

Mr. Charest: I have to go.

The Chairman: We will give you a few more minutes.

[*Translation*]

départ, pendant toute la durée de la réunion, et que nous resterions jusqu'à fin pour éviter que les fonctionnaires présents à la réunion se retrouvent sans consigne. Je suis tout à fait convaincu que c'est ce qu'il faut faire. Qui sait? J'enverrai peut–être mon ministre de l'Environnement le 14 juin.

Des voix: Oh, oh!

M. Charest: Quant aux organisations non gouvernementales, le Canada continue d'exercer des pressions auprès des autres pays et des pays de la CSD pour les rallier à cette cause, et cela a été utile pour le Canada, tout comme la participation des députés de tous les partis a aussi eu son utilité. Cela nous a aidés. Nous avons l'intention de maintenir cette position et d'encourager les autres délégations à en faire autant.

Le président: Madame Catterall.

Mme Catterall (Ottawa–Ouest): Il est possible également, en guise de mesure transitoire, que la participation du premier ministre s'impose.

M. Charest: Cela pourrait se produire.

Mme Catterall: J'ai trois questions principales. Si nous n'avons pas le temps de les traiter toutes trois, vous pourriez y répondre plus tard, par l'intermédiaire des fonctionnaires du ministère.

Premièrement, c'est avec satisfaction que je vous ai entendu parler de l'engorgement du parc national Pacific Rim, pour signaler qu'on n'arrive pas à répondre à la demande de tous ceux qui de par le monde souhaitent visiter ce parc et profiter de cette ressource précieuse. Tout en préparant des plans à long terme, il est également important de maîtriser la situation actuelle.

Quel plan avez–vous prévu pour l'intervention du gouvernement fédéral dans la protection de la baie Clayoquot? Je suis convaincue que vous ne voulez pas, en tant que ministre de l'Environnement, assister impassible au gaspillage de cette ressource.

Deuxièmement, il y a de quoi s'inquiéter à propos de la Loi sur l'évaluation environnementale. Il y a près d'un an que cette loi a reçu la sanction royale. Le comité qui se penchait sur les listes réunissant tous les intervenants a déposé son rapport et pourtant, la loi n'a pas encore été proclamée. Pouvez–vous nous donner l'assurance qu'elle le sera avant les élections pour que le travail acharné mené pendant toute une année par les fonctionnaires du ministère et certains députés qui siègent à ce comité–ci ne devienne pas pure perte à la dissolution du Parlement. On doit espérer que la proclamation rapide—je ne devrais pas dire rapide parce que cela fait près d'un an—ne sera pas obtenue au prix d'une dilution des listes dont la loi est assortie.

Troisièmement, je me reporte au Plan vert, page 162, qui porte sur l'évaluation environnementale de toutes les décisions sur lesquelles le Cabinet se penche. Je vous pose la question directement: Trouvera–t–on dans le budget de cet après–midi une déclaration sur l'environnement et êtes–vous disposé, comme vous le promettez dans le Plan vert, à comparaître devant le comité pour défendre cette déclaration?

M. Charest: Merci. Le temps est écoulé, monsieur le président.

Des voix: Oh, oh!

M. Charest: Je dois partir.

Le président: Nous allons vous garder encore quelques minutes.

[*Texte*]

Mr. Charest: On Clayoquot Sound, we have followed closely the deliberations in British Columbia around the issue of how the lands will be managed. They had put together a commission early on in their mandate as a government. I think it was called the Owen commission.

• 1620

It is a difficult issue in British Columbia, to say the least, for anybody who has followed the debates about the management of Clayoquot and other areas. Let me be very clear on it. It's a debate that has to start within the provincial government first. It is a land management issue for crown lands that belong to the people of British Columbia through their government. That is the starting point of that discussion.

I understand, through the decision that has been made, the province has decided to more than double the extent of protected area around Clayoquot Sound. So that is certainly a positive step in the area of protecting more lands. But I also recognize it is not one that has satisfied those who want the whole area protected.

As a national government, we are interested in the protection of different regions of the country. We have expressed through the green plan our intent to have representation from the 39 natural regions. This is one area that is already represented through Pacific Rim. That's the reason why we have not been actively pursuing a project in that area to include representation: because we have one park that does that now.

So we are not indifferent about what's happening there, but we have been focused on our green plan commitment to establish new national parks and new natural regions. That's the reason why at this point we have not intervened in the Clayoquot Sound decision, though we will follow the debate very closely and be useful if we can in determining whether or not there is a role for us there.

On the Canadian Environment Assessment Act, we have done a lot of work over the last year in different areas. Among them are the harmonization agreements with the provinces. We signed the first one with the province of Alberta. We are now articulating that in an agreement. We are very happy with that, because that's a sensitive issue for everybody and it's really one that plays to the role of governments. It's for governments to get their act together, not those responsible for projects, in how we apply environment assessment between our two levels of government. We have a framework agreement with the provinces and we have signed an agreement in principle with Alberta, and that has been very encouraging for us. We've also had very intense consultations with stakeholders over the regulatory framework of the act.

Len is reminding me of the regulations that are under review, the lists: the law list, the triggers, has been under review over the last year; the comprehensive studies list; the inclusion list for different activities; and the fourth one is the

[*Traduction*]

M. Charest: À propos de la baie Clayoquot, nous allons suivre de près les délibérations qui se déroulent en Colombie–Britannique sur la façon dont ces terres sont gérées. Le gouvernement, dès qu'il a pris le pouvoir, a formé une commission pour étudier la question. Je pense qu'il s'agit de la commission Owen.

La question est épineuse en Colombie–Britannique, c'est le moins que l'on puisse dire, et on est forcé de le constater si on a suivi les débats concernant la gestion de la baie Clayoquot et d'autres régions. Je vais essayer d'être très clair ici. Le débat doit être engagé tout d'abord au niveau du gouvernement provincial. Il s'agit d'une question d'aménagement du territoire mettant en cause des terres domaniales qui appartiennent aux habitants de Colombie–Britannique et sont sous la responsabilité de leur gouvernement. Voilà où commence la discussion.

En vertu d'une décision qui a été prise, la province a décidé de doubler la superficie de la région protégée autour de la baie Clayoquot. C'est certainement une mesure positive de protection des terres. Je reconnais cependant que cette décision ne satisfait pas ceux qui voudraient que tout le territoire soit protégé.

En tant que gouvernement national, nous avons un intérêt dans la protection des diverses régions du pays. Dans le Plan vert, nous avons exprimé notre intention d'écouter la voix des 39 régions naturelles. En l'occurrence, cette région est déjà représentée par l'intermédiaire du parc Pacific Rim. Cela explique pourquoi nous n'avons pas cherché à faire de cette région une région distincte: en effet, cela est couvert par le parc.

Ainsi, on constatera que nous ne sommes pas indifférents à ce qui se passe là–bas, mais que nos engagements par le biais du Plan vert visent à établir de nouveaux parcs nationaux et de nouvelles régions naturelles. C'est la raison pour laquelle nous ne sommes pas intervenus dans la décision portant sur la baie Clayoquot, même si nous suivons le débat de près et même si nous sommes prêts à intervenir au besoin.

Quant à la Loi canadienne sur l'évaluation environnementale, nous avons fait pas mal de travail au cours de l'année dernière portant sur divers aspects. Notamment, nous nous sommes occupés des accords d'harmonisation avec les provinces dont le premier a été signé avec l'Alberta. Nous sommes en train d'arrêter les détails mais nous sommes satisfaits des résultats car il s'agit d'une question sensible pour tous, une question où se révèle le rôle des gouvernements. Il faut que les gouvernements se concertent, plutôt que ceux qui sont responsables des projets, pour déterminer comment l'évaluation environnementale sera appliquée par les deux paliers de gouvernement. Nous avons un accord cadre avec les provinces et nous avons signé un accord de principe avec l'Alberta. Pour nous, c'est très encourageant. Nous avons également tenu des consultations intenses avec les intervenants à propos du cadre réglementaire de la loi.

Len me rappelle que la réglementation est en train d'être examinée, comme les listes: la liste juridique, les déclencheurs, fait l'objet d'un examen depuis un an; la liste des études exhaustives; la liste des diverses activités qui seront incluses; et

[*Text*]

exclusion list for some projects. That has been a pretty detailed process, as far as I know. I'll ask Michel Dorais to come up to the table and give you a more detailed response as I add some comments on the environmental assessment of the budget.

We have not yet found an agreement on whether or not there should be an environmental assessment of the budget, because of the more complicated process of budget–making in this country. But given the fact that I have made a commitment, as the next leader of this party, to have a more open budget–making process, I hope we will be able to include in that some consideration for environmental assessment as we go along the way. That was a bit of a commercial there.

Michel Dorais may add something on the Canadian Environmental Assessment Act.

M. Michel Dorais (président, Bureau fédéral d'examen des évaluations environnementales): Merci, monsieur le ministre.

I thank the member for the kind comments for the people at FEARO. I think effectively we worked very hard on that, and so did many of the members of this committee.

Last year, you may recall, the Senate made some recommendations in its report. Some of them worked very hard at bilateral agreements with the provinces. We had some success with Alberta. We are working with Saskatchewan, Newfoundland, some of the Atlantic provinces. We are doing some good work on that.

The regulation development was made through the regulatory advisory committee, with representatives from industry, natives, the environmental groups in the provinces. A lot of work has been done. Meetings have been held throughout the year. We are at the stage now where Department of Justice lawyers are actually getting the legal wording on that. I think we've tabled in both Houses the small amendments to deal with the inconsistencies between the French and the English. That's the status at this point in time.

• 1625

The Chairman: I think in fairness to the minister and other members we should adjourn for now.

Thank you, Minister, for meeting with us. I know this is a particularly busy time for you, but it has been very important for the members of the committee to be able to meet you directly on this year's estimates. I think this has been a very informative and helpful session.

The meeting stands adjourned.

[*Translation*]

la quatrième est une liste pour l'exclusion de certains projets. Il s'est agi d'un processus assez ardu, si je ne m'abuse. Je vais demander à Michel Dorais de s'approcher pour vous donner une réponse plus détaillée une fois que je vous aurai répondu à propos de l'évaluation environnementale des propositions budgétaires.

On ne s'entend pas encore pour dire si oui ou non on devrait procéder à une évaluation environnementale des propositions budgétaires, étant donné que le processus de préparation du budget est compliquée. Toutefois, étant donné que je me suis engagé, à titre de futur chef du parti, à ouvrir le processus de préparation du budget, j'espère que nous pourrons en même temps inclure l'évaluation environnementale au fur et à mesure que les choses évolueront. Voilà pour une petite publicité.

Michel Dorais a sans doute quelque chose à ajouter à propos de la Loi canadienne sur l'évaluation environnementale.

Mr. Michel Dorais (Chairman, Federal Environmental Assessments Review Office): Thank you, Mr. Minister.

Je remercie la députée des gentilles remarques qu'elle a faites à propos du Bureau fédéral d'examen des évaluations environnementales. En effet, nous avons travaillé d'arrache–pied comme nombre de membres du comité.

L'année dernière, vous vous en souviendrez, le Sénat a présenté certaines recommandations. Certains ont travaillé très dur pour conclure des accords bilatéraux avec les provinces. Nous avons réussi dans le cas de l'Alberta. Nous travaillons avec la Saskatchewan, Terre–Neuve et certaines provinces de l'Atlantique. Les choses progressent bien.

C'est par l'intermédiaire du comité consultatif sur la réglementation que les règlements ont été élaborés avec la participation de représentants du secteur, des autochtones et des groupes environnementaux des provinces. On a accompli beaucoup de travail. Les réunions se sont déroulées au cours de l'année. Nous sommes parvenus à l'étape où les avocats du ministère de la Justice sont en train de rédiger le libellé de ces règlements. Je pense qu'ont été déposés aux deux Chambres les petits amendements qui rétablissent la cohérence entre les versions française et anglaise. Voilà où nous en sommes pour l'instant.

Le président: Je pense qu'il faut lever la séance, par courtoisie pour le ministre et les autres membres du comité.

Merci, monsieur le ministre, d'être venu. Je sais que vous êtes très occupé, mais les membres du comité ont bien apprécié de pouvoir vous rencontrer pour discuter des prévisions budgétaires de cette année. La séance a été fort intéressante et utile.

La séance est levée.

APPENDIX "ENVO-21"



SPEECH

Notes for Remarks by

The Honourable Jean Charest, P.C., M.P.

Minister of Environment

to the House of Commons Standing Committee on Environment

Ottawa

April 26, 1993

Mr. Chairman, ladies and gentlemen:

On March 29, the Government released its report on the second year of the Green Plan. This Plan constitutes the key priority of Environment Canada, working in partnership with 14 other federal departments and agencies, as well as Canadians.

Reporting regularly on our progress will help Canadians to be effective partners in the Green Plan's implementation and evolution.

The second-year report reviews progress on a number of long-term Green Plan goals. It summarizes actions taken to fulfil Green Plan commitments. It previews plans for Year Three. And it also presents information on financial requirements by department and by program.

That report complements our presentation of Main Estimates, which takes the Green Plan as its organizing framework. The presentation also draws on State of the Environment Reporting, the Environmental Citizenship Program and individual program reports as important sources of information.

And as the Year Two report shows, real progress has been made on implementing sustainable development in Canada. Various indicators show that the Green Plan is making headway.

Federal Action on the Green Plan

First, some 80 federal initiatives and programs are well under way. These touch aspects of life affecting virtually all Canadians — from the air we breathe to the water we drink and the food we eat. For example:

- The federal government has signed sustainable agriculture agreements with the provincial governments of Nova Scotia, Prince Edward Island, Québec, Ontario and Alberta. Agreements with other provinces and territories are in advanced stages of development.

- Land has been set aside for a new national park on Baffin Island, an agreement was signed to establish Aulavik National Park on Banks Island in the Northwest Territories, and feasibility studies are under way for parks in the Manitoba lowlands and northern Labrador. These are important steps toward completing the National Parks System.

- The *National Parks Act* was amended on June 18, providing authority for the formal establishment of Gwaii Haanas National Marine Park Reserve in the Queen Charlotte Islands of British Columbia, and providing for a co-operative agreement with the Haida Nation. An agreement was reached with the president of the Council of the Haida Nation on the joint operation of the park.

- The first-ever joint meeting of Canada's parks, wildlife and environment ministers was held in November. At that meeting, all participants signed a statement of commitment on protected spaces.

- Seven cost-shared agreements were concluded to stabilize, restore and interpret threatened historic resources of national significance. The agreements provide for the operation of these national historic sites by partner agencies. The sites are the Walker Theatre in Winnipeg, Manitoba; the Old Stone Church in Beaverton, Ontario; Victoria Town Hall in Petrolia, Ontario; the CP Station in Winnipeg, Manitoba; Morrin College in Quebec City; the Church of Our Lady of Good Hope in Fort Good Hope, Northwest Territories; and the McLean Mill in Port Alberni, British Columbia.

- On June 25, the location of 10 proposed forest sites to make up Canada's Model Forest Network were announced. Each of the Model Forests will be managed and funded through a partnership agreement between Forestry Canada and the Model Forest partnership group. Administrative agreements have been concluded for 8 of the 10 proposed sites.

- Phase Two of the St. Lawrence Action Plan was recently announced. In Phase One, the Plan achieved a 74-per-cent reduction in discharges of liquid toxic effluents into the river by 50 of the most serious polluters. Other accomplishments were the conservation of 5,000 hectares of wildlife habitat along the St. Lawrence, the creation of a marine park in the Saguenay River and the implementation of recovery plans for six threatened species, including the beluga.

- The *Wild Animal and Plant Protection and Regulation of International and Inter-provincial Trade Act* was granted Royal Assent. In addition, recovery plans were completed for seven endangered migratory bird species. These and other measures will help conserve wild species, especially endangered ones, thus carrying out the provisions of the global convention on biological diversity adopted at the Earth Summit in Rio de Janeiro.

- The *Energy Efficiency Act* was passed, licensing was expanded of R-2000 energy-efficient houses, and 10 model homes are being constructed. These initiatives will foster the development and commercialization of new technologies for energy efficiency.

- In February 1993, an Environmental Citizenship Messages Program was launched through Environment Canada´s weather offices to inform Canadians about global warming and the actions they, as individuals, can take to help meet the challenge of global warming. This program is being expanded to include messages on water, waste, species and spaces and various regional issues.

- The global warming science program is now determining the rate, extent of regional distribution and socio-economic impacts of global warming in Canada.

- Canada's ozone layer protection program is achieving results. As of June 1992, CFC consumption had decreased by 58 per cent since 1986.

- In March 1992, Environment Canada's Atmospheric Environment Service introduced Ozone Watch, a weekly bulletin of up-to-date information on the status of the ozone layer over Canada. In May, Canada became the first country to

introduce daily Ultraviolet (UV) Index bulletins, giving information on the maximum levels expected during the day. These are two important steps in providing Canadians with accurate and timely environmental information — the indispensable basis for sound decision making.

- Thirty-one doctoral fellowships were awarded, and more awards will follow as part of the effort to expand and better equip the next generation of environmental scientists.

- Canada has increased the number of full-time inspectors and investigators from 49 to 70, to facilitate enforcement of the *Canadian Environmental Protection Act* and the *Fisheries Act*, and to provide consistent and effective enforcement programs across the country.

- In May 1992, a federal-provincial-municipal agreement for the Fraser River was signed and a Fraser River Basin Management Board was established to develop and provide direction for the program. The Board is made up of members of all three levels of government, public-interest groups and First Nations.

- Inspection helps prevent marine spills. And the percentage of foreign vessels undergoing inspection on entry into Canadian waters has been increased from 8 per cent in 1980 to 16 per cent in 1991, and 38 per cent in 1992. The internationally agreed minimum standard for inspection is 25 per cent. Spill response equipment is now carried on board all Coast Guard icebreakers. Training courses in marine response have been updated, and multi-agency marine response exercises were carried out in co-operation with the U.S. Coast Guard and other stakeholders.

Action outside the Federal Government

The foregoing are some of the federal initiatives. In addition to these, people across Canada have been working together to make the Green Plan a success. For example:

- In Atlantic Canada, 13 communities are developing "blueprints" for managing their coastal resources. Each project is organized and run at the local level.

- In Quebec, the Centre inter-universitaire de recherche en toxicologie of the Université de Montréal and the Université du Québec à Montréal is part of a national network examining the effects of toxic chemicals on living organisms.

- In Ontario, the automotive industry has established a comprehensive pollution prevention project aimed at achieving voluntary reductions in the use, generation and release of toxic substances.

- On the Prairies, working models of sustainable forestry are being developed in each province, involving partnerships between governments, industry, aboriginal groups, academia and others. Each site will be part of a national network developing a new relationship between forestry and the environment.

- In British Columbia, the Fraser River Sustainable Development Plan has brought together a wide range of partners. The Plan seeks to clean up contaminated sites, prevent further pollution, restore wildlife habitat and salmon populations, and enhance water quality. It provides a starting point for the federal-provincial-municipal agreement on the Fraser River, signed in May 1992.

- In the North, a team of students cleaned up a 50-year legacy of hazardous and unsightly waste on the shores and islands of Great Slave Lake, in a project launched by the Métis Nation of the Northwest Territories.

Canada's Contribution to the International Effort for Sustainable Development

The Government and people of Canada thus are acting to implement the Green Plan in our country. Canada made a highly constructive contribution to the June 1992 Earth Summit held in Rio de Janeiro. The Plan provided a general framework for Canada's participation in the summit. It also gave guidance in dealing with specific issues such as climate change, fisheries and forestry. As we implement our Green Plan, Canada is providing a model to other countries that are developing their own strategies and action plans for harmonizing environmental protection and economic growth.

- On December 4, Canada became the first nation to ratify the global conventions on climate change and biodiversity, adopted at the Earth Summit. These landmark agreements call for action on two pressing worldwide environmental problems.

- The Framework Convention on Climate Change commits developed countries to implementing policies and measures to mitigate climate change by limiting emissions of greenhouse gases and protecting and enhancing greenhouse gas sinks. Canada has adopted a quick-start agenda for the climate change convention. Our first national report outlining the actions being taken in Canada to implement the Convention, including an assessment of progress in reducing emissions will be completed this summer.

- The Convention on Biological Diversity formally commits the world community to countering the threat posed to sustainable development by the loss of ecosystems, species diversity and genetic variability in species. The federal government is working with the provinces, First Nations, industry, environmental groups and others to develop a Canadian Biodiversity Strategy, to be in place by November 1994. A Biodiversity Convention Office has been established to co-ordinate the development of the Strategy . Canada also is furthering the cause of biodiversity in tropical countries, which have the greatest wealth of animals and plants. We provided significant financial and organizational support to an international meeting on developing national biodiversity strategies, held in Costa Rica in November. Canada is committed to helping developing countries implement the Convention.

- Canada strongly supported the accelerated timetable for phasing out ozone-depleting substances, agreed to in November 1992 at the Copenhagen meeting of the Parties to the Montréal Protocol.

Improving the Decision-making Process

As we make the shift to sustainable development, the Green Plan recognizes that we must do more than address specific environmental problems. In particular, we must also change the decision-making process to take account of environmental factors from the outset. Here are some examples of measures that will help to do that:

- The *Environmental Assessment Act* has been granted Royal Assent. This legislation is a key element in the overall strategy of ensuring that the Government itself adheres to high environmental standards.

- Another element is the Code of Environmental Stewardship adopted in 1992, to be applied to all federal government operations. All federal departments are required to comply with the Code by preparing environmental action plans. Co-ordinating efforts is a new Office of Environmental Stewardship established within Environment Canada.

- Canadian environmental groups took part in the consultations that accompanied negotiations on a North American Free Trade Agreement, or NAFTA, and environmental issues were given a place in the negotiating process itself. The

Government conducted and released an environmental review of NAFTA — a first for an international trade agreement. In subsequent meetings of the three signatory nations, we have agreed to establish a North American Commission on the Environment, a formal mechanism for trilateral environmental co-operation.

- New pulp and paper regulations, based on sound science, have come into force. They require industry to introduce changes to pulp and paper processing which will prevent the formation of dioxins and furans and strictly control conventional pollutants in pulp mill effluents. The regulations mean that Canada has in place a national standard to ensure the protection of the environment and to ensure that Canadian industry continues to be internationally competitive. Agreements are being finalized to allow for joint implementation and enforcement of the package. The philosophy underpinning these agreements is a "one-window" approach to environmental protection to eliminate duplication and overlap among the federal and provincial governments.

- A discussion paper on economic instruments was released, as the first step in harnessing market forces for environmental protection.

Priorities for the Third Year of the Green Plan

In its first two years, the Green Plan has achieved notable successes in cleaning up our environment. It is also making sustainable development a guiding principle linking economic development and environmental protection, both at home and abroad.

From Atlantic coastal communities to the Fraser River Valley and the shores of the Arctic, Canadians are working together to meet the Green Plan's goals of a cleaner, safer and healthier environment.

We can all take pride in our collective efforts, and in our accomplishments. They show that Canadians are putting into practice the motto "Think globally, act locally."

The year 1992 will be remembered for the Earth Summit, a key event in advancing the agenda of sustainable development. The Summit and its decisions provide a wider context for the implementation of the Green Plan — one that did not exist in 1990, when the Plan was launched.

The past two years have shown that the fundamentals of the Green Plan are as valid today as they were in 1990. However, it was conceived as a living plan, able to respond to

changing circumstances and changing science. We need to ensure that the Plan continues to respond to newly emerging needs, and that we profit from the lessons learned.

Our first priority should be to make better use of the full range of tools available for protecting the environment. We are doing this by shifting the emphasis from the old react-and-cure approach to an approach of anticipating and preventing environmental problems before they occur. We can also do it by promoting voluntary action as the strategy of first resort; by harnessing market forces to influence the millions of collective and individual decisions; and by streamlining the activities of the different levels of government in Canada.

Our second priority should be to give more attention to the economic side of the sustainable development equation. The business community is a key partner in the development of a new relationship between the environment and the economy in Canada. The Green Plan should support the emergence of an environmentally competitive private sector — one able to meet consumer demands in Canada and to gain fresh ground in international markets.

Our third priority should be to address more fully the global aspects of sustainable development. We must ensure that our international conventions work effectively. We can do this by, for example, ensuring that environmental considerations are reflected in international trading rules, such as the GATT. We should also assist developing countries in their efforts to make the transition to sustainable development.

The Government remains firmly committed to carrying out the Green Plan. However, it cannot solve all environmental problems alone. The continuing success of the Green Plan depends above all on co-operation and partnership — because ultimately it is Canadians themselves who will deliver on the Green Plan's potential.

APPENDICE «ENVO-21»

DISCOURS

Notes pour une allocution

de M. Jean Charest

ministre de l'Environnement

devant le Comité permanent sur l'environnement

Chambre des communes

Ottawa

le 26 avril 1993

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

Le 29 mars, le gouvernement a publié son rapport sur la deuxième année d'exécution du Plan vert. Ce plan constitue la priorité fondamentale d'Environnement Canada, qui y travaille avec le concours de 14 autres ministères et organismes fédéraux, ainsi qu'avec les Canadiens.

En faisant rapport régulièrement de nos progrès aux Canadiens, on les aidera à participer efficacement à l'application et au développement du Plan.

Le rapport de la deuxième année rend compte des progrès accomplis concernant un certain nombre de buts à long terme du Plan vert. Il résume les mesures prises pour donner suite aux engagements qui y sont énoncés, et il donne un aperçu des projets prévus pour la troisième année. Il présente en outre des données sur les besoins financiers par ministère et par programme.

Ce rapport complète l'exposé de notre budget principal des dépenses, qui s'articule essentiellement autour du Plan vert, mais s'appuie en outre largement sur les données des rapports sur l'état de l'environnement, du Programme d'écocivisme et des rapports des autres programmes du Ministère.

Comme le montre le rapport de la deuxième année, on a accompli des progrès réels vers la concrétisation du développement durable au Canada. Divers indicateurs révèlent que le Plan vert produit ses effets.

Mesures fédérales d'exécution du Plan vert

Tout d'abord, quelque 80 initiatives et programmes fédéraux sont bien lancés. Ils touchent des aspects de la vie qui intéressent en fait tous les Canadiens -- de l'air que nous respirons à l'eau que nous buvons et aux aliments que nous mangeons. Par exemple :

- Le gouvernement a conclu des ententes de développement agricole viable avec les gouvernements des provinces de la Nouvelle-Écosse, de l'Île-du-Prince-Edouard, du Québec, de l'Ontario et de l'Alberta. Et l'élaboration d'ententes semblables avec les autres provinces et les territoires est bien avancée.

- On a réservé des terres en vue de l'aménagement d'un nouveau parc national sur l'île de Baffin; une entente visant l'établissement du parc national Aulavik sur l'île Banks, dans les Territoires du Nord-Ouest, a été signée, et des études de faisabilité relatives à l'aménagement de parcs dans la région des basses terres du Manitoba et dans le nord du Labrador sont en cours. Ces diverses initiatives marquent des étapes importantes vers l'achèvement de notre réseau de parcs nationaux.

- La Loi sur les parcs nationaux a été modifiée le 18 juin dernier. Cette modification donne au gouvernement les pouvoirs voulus pour établir officiellement la réserve du parc marin national Gwaii Haanas dans les îles de la Reine-Charlotte, en Colombie-Britannique, et prévoit l'exploitation coopérative de ce parc avec la Nation haïda. Une entente a été conclue à ce sujet avec le président du Conseil de la Nation haïda.

- Les ministres canadiens des parcs, de la faune et de l'environnement ont tenu leur toute première réunion conjointe en novembre dernier. Ils ont alors signé une déclaration d'engagement touchant les espaces protégés.

- On a conclu sept ententes de partage de frais visant la stabilisation, la restauration et la présentation de ressources historiques d'importance nationale qui étaient menacées. Ces ententes prévoient l'exploitation des lieux historiques en question par des organismes associés à Environnement Canada. Il s'agit du théâtre Walker, à Winnipeg (Manitoba); de la vieille église de pierre, à Beaverton (Ontario); de la mairie Victoria, à Petrolia (Ontario); de la gare du CP, à Winnipeg (Manitoba); du collège Morrin, à Québec; de l'église Notre-Dame-de-Bonne-Espérance, à Fort Good Hope (Territoires du Nord-Ouest), et de la scierie McLean, à Port Alberni (Colombie-Britannique).

- Le 25 juin, on a annoncé où seraient situées les dix forêts qui composeront le réseau de forêts modèles du Canada. La gestion et le financement de chacune seront assurés en vertu d'une entente de partenariat entre Forêts Canada et le groupe des partenaires des forêts modèles. Des ententes administratives ont été conclues à l'égard de huit des dix emplacements prévus.

- On a annoncé la phase II du Plan d'action Saint-Laurent. Au cours de la phase I, le plan a permis de réduire de 74 p. 100 les rejets d'effluents toxiques liquides dans le fleuve par 50 des plus grands pollueurs. Parmi les autres objectifs atteints au cours de cette phase figurent : la conservation de 5 000 hectares d'habitats fauniques le long du Saint-Laurent, la création d'un parc marin dans la rivière Saguenay, et la mise en oeuvre de plans de rétablissement de six espèces menacées, dont le béluga.

- La *Loi sur la protection d'espèces animales et végétales sauvages et la réglementation de leur commerce international et interprovincial* a reçu la sanction royale. On a en outre achevé les plans de rétablissement de sept espèces d'oiseaux migrateurs en voie de disparition. Ces mesures et d'autres initiatives du genre aideront à protéger les espèces sauvages, surtout celles qui sont menacées de disparition, en application des dispositions de la Convention mondiale sur la diversité biologique, adoptée lors du Sommet de la Terre, à Rio de Janeiro.

- La Loi sur l'efficacité énergétique a été adoptée. On a étendu la délivrance de permis relatifs aux maisons qui satisfont à la norme d'efficacité énergétique R-2000, et dix maisons-modèles sont en voie de construction. Ces initiatives favoriseront la mise au point et la commercialisation de nouvelles techniques propres à assurer une plus grande efficacité en matière de consommation d'énergie.

- En février 1993, on a inauguré un programme de messages d'écocivisme par l'intermédiaire des bureaux météorologiques d'Environnement Canada afin de renseigner les Canadiens sur la question du réchauffement planétaire et sur les mesures qu'ils peuvent prendre à titre individuel pour aider à parer à ce problème. On élargit actuellement ce programme pour communiquer également des messages sur l'eau, les déchets, les espèces et les espaces, ainsi que sur diverses questions d'intérêt régional.

- Le Programme de recherches sur le réchauffement de la planète détermine maintenant le rythme, l'ampleur de la répartition régionale et les effets socio-économiques du réchauffement planétaire au Canada.

- Notre programme de protection de la couche d'ozone produit des résultats. Au mois de juin 1992, la consommation de CFC au Canada avait diminué de 58 p. 100 par rapport à 1986.

- En mars 1992, le Service de l'environnement atmosphérique d'Environnement Canada a inauguré le programme Info-ozone, qui consiste en un bulletin hebdomadaire offrant des renseignements à jour sur l'état de la couche d'ozone de la stratosphère au-dessus du Canada. En mai, le Canada est devenu le premier pays à publier des bulletins quotidiens indiquant le niveau maximum de rayonnement ultraviolet, ou indice UV, prévu pour la journée. Il s'agit là de deux importantes mesures permettant de fournir aux Canadiens des renseignements environnementaux exacts et opportuns, élément essentiel à la prise de décisions judicieuses.

- On a accordé trente et une bourses universitaires, et on prévoit en octroyer d'autres, dans le but d'accroître et de mieux préparer la prochaine génération de scientifiques de l'environnement.

- Pour faciliter l'application de la Loi canadienne sur la protection de l'environnement et de la Loi sur les pêches et pour assurer l'uniformité et l'efficacité des programmes d'exécution de ces lois d'un bout à l'autre du Canada, le Ministère a porté de 49 à 70 le nombre de ses inspecteurs et enquêteurs employés à plein temps.

- En mai 1992, une entente fédérale-provinciale-municipale visant le fleuve Fraser a été signée, et un conseil de gestion du bassin du Fraser chargé d'élaborer le programme et d'en diriger l'exécution a été constitué. Ce conseil réunit des représentants des trois niveaux de gouvernement ainsi que des groupes intéressés et des Premières Nations.

- Le pourcentage des navires étrangers soumis à une inspection lorsqu'ils pénètrent dans les eaux canadiennes est passé de 8 p. 100 en 1980 à 16 p. 100 en 1991 et à 38 p. 100 en 1992. Les inspections aident à prévenir les déversements en mer. Le pourcentage minimal d'inspections accepté comme norme à l'échelle internationale est de 25 p. 100. Et tous les brise-glace de la Garde côtière canadienne ont maintenant à leur bord du matériel d'intervention en cas de déversement. On a mis à jour les cours de formation dans ce domaine, et on a procédé à des exercices de réaction aux catastrophes marines en collaboration avec la Garde côtière américaine et d'autres organismes.

Mesures prises à l'extérieur du gouvernement fédéral

En plus des initiatives fédérales dont je viens de parler, des Canadiens de toutes les régions du pays se sont appliqués à assurer la réussite du Plan vert. Par exemple :

- Dans les provinces de l'Atlantique, 13 collectivités élaborent des plans de gestion de leurs ressources côtières. Chaque projet est organisé et dirigé à l'échelon local.

- Au Québec, le Centre interuniversitaire de recherche en toxicologie de l'Université de Montréal et de l'Université du Québec à Montréal est affilié à un réseau national qui examine les effets des produits chimiques toxiques sur les organismes vivants.

- En Ontario, l'industrie automobile a mis sur pied un programme complet de prévention de la pollution visant la réduction volontaire de l'utilisation, de la production et du rejet de substances toxiques.

- Dans la région des Prairies, chaque province crée des modèles vivants d'exploitation durable des forêts grâce à des partenariats entre les gouvernements, l'industrie, les groupes autochtones, les universités et d'autres participants. Chaque forêt modèle fait partie d'un réseau national qui créera un nouveau rapport entre l'exploitation forestière et l'environnement.

- En Colombie-Britannique, un grand nombre de partenaires collaborent au plan de développement durable du fleuve Fraser afin de dépolluer les lieux contaminés, d'arrêter la pollution, de rétablir les habitats fauniques et les populations de saumon et d'améliorer la qualité de l'eau. Ce plan a servi de point de départ à l'entente fédérale-provinciale-municipale signée en mai 1992.

- Dans le Nord, une équipe d'étudiants a enlevé les déchets dangereux et inesthétiques accumulés depuis 50 ans sur les rives et les îles du grand lac des Esclaves, dans le cadre d'un projet mis sur pied par la Nation métisse des Territoires du Nord-Ouest.

La contribution du Canada à l'effort international de développement durable

Le gouvernement et la population du Canada travaillent donc chacun pour leur part à la mise en oeuvre du Plan vert. Celui-ci a par ailleurs permis au Canada d'apporter une contribution très constructive au Sommet de la Terre, tenu à Rio de Janeiro en juin 1992. Il a servi de cadre à sa participation au Sommet dans son ensemble et orienté la discussion de questions précises comme les changements climatiques, les pêches et les forêts. Et, en appliquant ce plan, le Canada offre un modèle aux autres pays qui élaborent leurs propres stratégies et plans d'action afin d'harmoniser la protection de l'environnement et la croissance économique.

- Le 4 décembre dernier, le Canada a été le premier pays à ratifier les conventions mondiales sur les changements climatiques et sur la diversité biologique, adoptées au Sommet de la Terre. Ces ententes marquantes prévoient la prise de mesures destinées à résoudre deux problèmes mondiaux urgents touchant l'environnement.

- En signant la Convention-cadre sur les changements climatiques, les pays développés se sont engagés à appliquer des politiques et des mesures propres à atténuer ces changements en limitant les émissions de gaz à effet de serre et en protégeant et améliorant les puits de ces gaz. Le Canada s'est donné un programme d'exécution rapide de cette convention. Notre premier rapport national exposant les mesures que prend le Canada pour appliquer celle-ci sera achevé cet été. Il comportera une évaluation des progrès accomplis au chapitre de la réduction des émissions.

- La communauté mondiale s'est par ailleurs engagée officiellement, dans la Convention sur la diversité biologique, à parer à la menace présentée au développement durable par la perte d'écosystèmes et la perte de diversité biologique et de variabilité génétique des espèces. Le gouvernement fédéral collabore avec les provinces, les Premières Nations, l'industrie, les groupes environnementaux et d'autres parties intéressées afin de mettre au point une

stratégie canadienne sur la biodiversité d'ici novembre 1994. On a créé un Bureau de la Convention sur la diversité biologique pour coordonner l'élaboration de cette stratégie. Le Canada oeuvre aussi à la cause de la biodiversité dans les pays tropicaux, où l'on trouve la plus grande quantité d'animaux et de plantes sauvages. Nous avons fourni une aide financière et un soutien organisationnel importants lors d'une réunion internationale consacrée à l'élaboration de stratégies nationales sur la biodiversité, qui a eu lieu au Costa Rica, en novembre dernier. Le Canada est résolu à aider les pays en développement à appliquer cette convention.

- Le Canada a fermement appuyé le calendrier accéléré d'élimination des substances destructrices de l'ozone, dont les parties au Protocole de Montréal ont convenu à leur réunion de novembre 1992, à Copenhague.

Améliorer le processus décisionnel

Le Plan vert reconnaît que, pour progresser vers le développement durable, nous devons faire plus que nous attaquer à des problèmes environnementaux précis. Nous devons notamment modifier le processus décisionnel de façon à prendre en compte les facteurs environnementaux dès le départ. Voici des exemples de mesures qui vont dans ce sens :

- La Loi sur l'évaluation environnementale a reçu la sanction royale. Il s'agit là d'un élément essentiel de la stratégie générale visant à assurer que le gouvernement lui-même se conforme à des normes environnementales élevées.

- Le Code de gérance de l'environnement, adopté en 1992 et qui doit s'appliquer à toutes les activités du gouvernement fédéral, est un autre élément de cette stratégie. Tous les ministères fédéraux sont tenus de préparer des plans d'action en matière d'environnement, comme l'exige le Code. Le nouveau Bureau de la gérance de l'environnement, rattaché à Environnement Canada, coordonne ces travaux.

- Des groupes environnementaux du Canada ont pris part aux consultations connexes aux négociations qui ont mené à l'Accord de libre-échange nord-américain, ou ALENA, et on a fait une place aux questions environnementales dans le processus de négociation. Le gouvernement a soumis l'ALENA à un examen environnemental et en a publié le rapport. Cela ne s'était jamais fait auparavant dans le cas d'un accord commercial international. Lors de réunions subséquentes des trois pays signataires, il a été convenu de mettre sur pied une commission nord-américaine de coopération environnementale qui constituera un mécanisme officiel de coopération trilatérale dans le domaine de l'environnement.

- De nouveaux règlements, qui s'appuient sur des données scientifiques solides, sont entrés en vigueur dans le secteur des pâtes et papiers. Ces nouveaux règlements exigent des industries qu'elles changent le traitement des pâtes et papiers afin d'empêcher la formation de dioxines et de furannes et de limiter rigoureusement le rejet de polluants conventionnels dans les effluents des usines. Avec ces règlements, le Canada a établi une norme nationale destinée à assurer la protection de l'environnement et à faire en sorte que l'industrie canadienne continue à être concurrentielle sur les marchés internationaux. Nous mettons la dernière main à des ententes en vue de partager avec les provinces la responsabilité de l'application de ces règlements. Nous voulons ainsi éliminer les doubles emplois et les chevauchements entre les gouvernements fédéral et provinciaux dans le domaine de la protection de l'environnement.

- La publication d'un document de discussion sur les instruments économiques a constitué la première étape d'une démarche visant à mettre les forces du marché au service de la protection de l'environnement.

Priorités de la troisième année d'exécution du Plan vert

Au cours des deux premières années d'exécution du Plan vert, on a obtenu des succès notables au chapitre de l'assainissement de notre environnement. Le Plan vert a en outre fait du développement durable le principe qui oriente les efforts d'intégration du développement économique et de la protection de l'environnement, au Canada comme à l'étranger.

Des villages côtiers de l'Atlantique à la vallée du fleuve Fraser et aux rivages de l'Arctique, les Canadiens travaillent de concert pour atteindre le but du Plan vert de leur assurer un environnement plus sain, plus sûr et plus salubre.

Nous pouvons tous être fiers de nos efforts collectifs tout comme de nos réalisations, car les uns et les autres montrent que nous mettons en pratique le slogan « Une perspective mondiale, des interventions locales ».

L'année 1992 restera associée dans notre mémoire au Sommet de la Terre, qui a marqué une étape capitale dans le cheminement du monde vers le développement durable. La conférence elle-même et les décisions qui y ont été prises ont élargi le contexte dans lequel s'insère l'exécution du Plan vert, elles l'ont placé dans une perspective qui n'existait pas lors de sa publication, en 1990.

Les événements des deux dernières années ont montré que les principes de base du Plan vert sont aussi valides aujourd'hui qu'ils l'étaient en 1990. Mais celui-ci a été conçu comme un plan vivant, capable de répondre à l'évolution des circonstances et à celle de la science. Nous devons nous assurer qu'il continuera de répondre à de nouveaux besoins, et veiller à profiter des enseignements qu'il nous a apportés.

Notre première priorité consistera donc à mieux utiliser toute la gamme des outils disponibles pour protéger l'environnement. Nous faisons cela en prenant l'habitude de prévoir les problèmes environnementaux et de les empêcher de se produire au lieu d'y réagir et d'en réparer les dégâts, comme nous l'avons fait par le passé. Promouvoir l'action volontaire en tant que stratégie de premier recours; utiliser les forces du marché pour influencer les millions de décisions collectives et individuelles prises par les Canadiens, et rationaliser les activités des différents niveaux de gouvernement du Canada constituent autant d'autres moyens de parvenir à cette fin.

Nous devrons en deuxième lieu accorder plus d'attention au membre économique de l'équation du développement durable. Le monde des affaires est un partenaire clé pour la création de nouveaux liens entre l'environnement et l'économie au Canada. Le Plan vert devra aider le secteur privé à devenir concurrentiel en ce qui touche la fourniture de produits et de services écologiques, c'est-à-dire à répondre à la demande des consommateurs canadiens et à faire de nouvelles percées sur les marchés internationaux.

En troisième lieu, nous devrons nous occuper plus complètement des aspects mondiaux du développement durable. Nous devrons veiller à ce que nos conventions internationales soient efficaces. À cette fin, nous pouvons, par exemple, nous assurer que l'environnement soit pris en compte dans tous les règlements commerciaux internationaux, comme le GATT. Nous devrions par ailleurs aider les pays en développement dans leurs efforts pour opérer la transition au développement durable.

Le gouvernement demeure fermement résolu à exécuter le Plan vert. Mais il ne peut à lui seul résoudre tous les problèmes environnementaux. Le succès continu du Plan vert dépend par-dessus tout de la coopération et du partenariat, car, en définitive, ce sont les Canadiens eux-mêmes qui le concrétiseront.

MAIL POSTE
Canada Post Corporation/Société canadienne des postes
Postage paid / Port payé
Lettermail / Poste–lettre
K1A 0S9
Ottawa

If undelivered, return COVER ONLY to:
Canada Communication Group — Publishing
45 Sacré–Coeur Boulevard,
Hull, Québec, Canada, K1A 0S9

En cas de non–livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à:
Groupe Communication Canada — Édition
45 boulevard Sacré–Coeur,
Hull, Québec, Canada, K1A 0S9

WITNESSES

From Environment Canada:

Len Good, Deputy Minister;

Michel Dorais, President, Federal Environmental Assessment Review Office;

Jane Roszell, A/Assistant Deputy Minister, Canadian Parks Service;

Kirk Dawson, A/Assistant Deputy Minister, Atmospheric Environment Service.

TÉMOINS

D'Environnement Canada:

Len Good, sous–ministre;

Michel Dorais, président, Bureau fédéral d'examen des évaluations environnementales;

Jane Roszell, sous–ministre adjointe intérimaire, Service canadien des parcs;

Kirk Dawson, sous–ministre adjoint intérimaire, Service de l'environnement atmosphérique.

Available from Canada Communication Group — Publishing,
Supply and Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

En vente: Groupe Communication Canada — Édition,
Approvisionnements et Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

Government Publications

HOUSE OF COMMONS

Issue No. 65

Monday, May 3, 1993

Chairperson: David MacDonald

CHAMBRE DES COMMUNES

Fascicule nº 65

Le lundi 3 mai 1993

Président: David MacDonald

Minutes of Proceedings and Evidence of the Standing Committee on

Environment

Procès-verbaux et témoignages du Comité permanent de l'

Environnement

RESPECTING:

Pursuant to Standing Order 108(2), a Panel Discussion on the Environment and the Future

CONCERNANT:

Conformément à l'article 188(2) du Règlement, Table Ronde sur l'environnement et l'avenir

---

APPEARING:

The Honourable John A. Fraser,
Speaker of the House of Commons

WITNESSES:

(See back cover)

COMPARAÎT:

L'honorable John A. Fraser,
Président de la Chambre des communes

TÉMOINS:

(Voir à l'endos)

LIBRARY
MAY 27 1993
University of Toronto

Third Session of the Thirty-fourth Parliament,
1991-92-93

Troisième session de la trente-quatrième législature,
1991-1992-1993

25605—1

STANDING COMMITTEE ON ENVIRONMENT

Chairperson: David MacDonald

Vice-Chairpersons: Yvon Côté
Paul Martin

Members

Marlene Catterall
Lee Clark
Jim Fulton
Brian O'Kurley
Ross Stevenson—(8)

(Quorum 5)

Normand Radford

Clerk of the Committee

COMITÉ PERMANENT DE L'ENVIRONNEMENT

Président: David MacDonald

Vice-présidents: Yvon Côté
Paul Martin

Membres

Marlene Catterall
Lee Clark
Jim Fulton
Brian O'Kurley
Ross Stevenson—(8)

(Quorum 5)

Le greffier du Comité

Normand Radford

Published under authority of the Speaker of the
House of Commons by the Queen's Printer for Canada.

Available from Canada Communication Group — Publishing,
Supply and Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

Publié en conformité de l'autorité du Président de la Chambre
des communes par l'Imprimeur de la Reine pour le Canada.

En vente: Groupe Communication Canada — Édition,
Approvisionnements et Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

MINUTES OF PROCEEDINGS

MONDAY, MAY 3, 1993
(68)

[*Text*]

The Standing Committee on Environment met at 3:30 o'clock p.m. this day, in Room 253-D, Centre Block, the Chairman, David MacDonald, presiding.

Members of the Committee present: Marlene Catterall, Lee Clark, Yvon Côté, David MacDonald, Paul Martin and Brian O'Kurley.

Acting Members present: Stan Darling for Ross Stevenson and Charles Caccia for Paul Martin.

Other Member present: Lynn Hunter.

In attendance: From the Research Branch of the Library of Parliament: Kristen Douglas and William Murray, Research Officers.

Appearing: The Honourable John A. Fraser, Speaker of the House of Commons.

Witnesses: Maurice Strong, Chairman and CEO, Ontario Hydro and Arthur Campeau, Ambassador for Environment and Sustainable Development.

Pursuant to Standing Order 108(2), the Committee proceeded to consider the topic of the environment and the future.

The Speaker made an opening statement.

Maurice Strong and Arthur Campeau made opening statements and answered questions.

At 6:10 p.m., the Committee adjourned to the call of the Chair.

Normand Radford

Clerk of the Committee

PROCÈS-VERBAL

LE LUNDI 3 MAI 1993
(68)

[*Traduction*]

Le Comité permanent de l'environnement se réunit à 15 h 30 dans la salle 253-D de l'édifice du Centre, sous la présidence de David MacDonald (*président*).

Membres du Comité présents: Marlene Catterall, Lee Clark, Yvon Côté, David MacDonald, Paul Martin et Brian O'Kurley.

Membres suppléants présents: Stan Darling remplace Ross Stevenson; Charles Caccia remplace Paul Martin.

Autre député présent: Lynn Hunter.

Aussi présents: Du Service de recherche de la Bibliothèque du Parlement: Kristen Douglas et William Murray, attachés de recherche.

Comparaît: L'honorable John A. Fraser, Président de la Chambre des communes.

Témoins: Maurice Strong, président et pdg, Hydro-Ontario; Arthur Campeau, ambassadeur, Environnement et développement durable.

Par application du paragraphe 108(2) du Règlement, le Comité examine l'environnement et l'avenir.

Le Président fait une déclaration d'introduction.

Maurice Strong et Arthur Campeau font des exposés et répondent aux questions.

À 18 h 10, le Comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation du président.

Le greffier du Comité

Normand Radford

[*Text*]

EVIDENCE

[*Recorded by Electronic Apparatus*]

Monday, May 3, 1993

• 1539

The Chairman: Order.

• 1540

Before I introduce the very important witnesses this afternoon, I want simply to report to all members that a few days ago, on Earth Day, I did table our latest report on *A Global Partnership*, which dealt with the Earth Summit, and in particular the two conventions on climate change and biodiversity, and some of the mechanisms, both domestic and international, being developed to follow up on Agenda 21.

Members of the committee over the past few weeks have been determining that in the brief time left in this session of Parliament, and perhaps in this Parliament, we perhaps could make no more important contribution than to try to focus, as a result of over four years of work in this committee, some key recommendations we might direct to the next Parliament: if you like, issues for the 1990s and beyond affecting the survival of the planet and the quality of life for all its inhabitants.

We are extremely fortunate this afternoon to have three people appearing before the committee who I believe more than anything else sum up the concerns and the considerable commitment of Canadians to playing an active role in the stewardship of the planet. I will not make a lengthy introduction of our two principal witnesses, but I would like to introduce the person who is going to open the session this afternoon, because it is the Speaker of the House of Commons, the Honourable John Fraser.

I want to say, Mr. Speaker, I think all members of this committee are very much in your debt because of the consistent and outstanding leadership you have given to issues affecting the future of our planet. You have created a very high standard in the exercise of your office as Speaker, not just as the servant of all members of Parliament in day-to-day activities of the House of Commons itself, but in effect in reaching well beyond that, not only to all our citizens, but even beyond them, to register consistently your concerns in a way that is appropriate and a constant reminder to all of us how important are the decisions we are taking daily.

I want to refer specifically to a program that was started under your auspices with the encouragement of this committee, the «greening of the Hill». I know in a few weeks we are to have a further progress report on that, so I don't want to steal any thunder here this afternoon, but that's typical of the fact that we were not just out saving the planet and the stratosphere, we were looking at the nuts and bolts of what it would require for us to live in some kind of responsible ecological balance here on Parliament Hill. I think in that we have created a model for many other similar small communities, as indeed Parliament Hill is.

[*Translation*]

TÉMOIGNAGES

[*Enregistrement électronique*]

Le lundi 3 mai 1993

Le président: La séance est ouverte.

Avant de présenter nos très importants témoins de cet après-midi, j'aimerais dire à tous les membres du comité que j'ai déposé comme prévu, il y a quelques jours—c'était la Journée de la Terre—notre plus récent rapport, intitulé *Un partenariat à l'échelle de la planète*, qui traite du Sommet planète Terre et plus particulièrement des deux conventions, l'une sur le changement climatique et l'autre sur la biodiversité, et de certains mécanismes, tant canadiens qu'internationaux, qui serviront à mettre en oeuvre l'Agenda 21.

Depuis quelques semaines, les membres du comité s'interrogent sur ce qu'ils pourraient faire dans le peu de temps qu'il reste à cette session du Parlement, et peut-être même à cette législature. Ils ont décidé que la plus importante contribution du comité, ce serait de couronner ces quatre années de travail en mettant l'accent sur quelques recommandations clés que nous pourrions formuler à l'intention du prochain gouvernement. Il s'agirait des grandes questions des années 90 et, au-delà de cela, de la survie de la planète et de la qualité de vie de tous ses habitants.

Nous avons l'insigne honneur cet après-midi d'accueillir au comité trois personnes qui, plus que toute autre, à mon avis, témoignent de l'intérêt et de l'engagement des Canadiens prêts à travailler activement à la préservation de la planète. Je ne vais pas vous présenter longuement nos deux principaux témoins, mais j'aimerais cependant vous présenter celui qui ouvrira la séance cet après-midi. Il s'agit du président de la Chambre des communes, l'honorable John Fraser.

Monsieur le président, je tiens à dire que tous les membres du comité vous doivent une dette de reconnaissance. Vous avez toujours fait preuve de leadership dans tous les dossiers touchant l'avenir de notre planète. Dans l'exercice de vos fonctions comme président de la Chambre des communes, vous avez placé la barre très haut non seulement comme serviteur de tous les députés dans les activités quotidiennes de la Chambre elle-même, mais aussi en défendant les intérêts de tous nos citoyens. Mais au-delà de cela, vous avez toujours su, par vos prises de position, nous rappeler constamment l'importance des décisions que nous prenons au jour le jour.

Je songe plus particulièrement à un programme lancé sous vos auspices avec l'encouragement de ce comité, à savoir la «Colline verte». Je sais que dans quelques semaines nous pourrons prendre connaissance du plus récent rapport d'étape à ce sujet, et je ne veux pas cet après-midi vous priver du privilège de nous le livrer. Ce programme démontre bien que nous ne songeons pas uniquement à sauver la planète et la stratosphère, mais que nous nous soucions aussi des détails pratiques propres à garantir l'équilibre écologique ici même sur la colline du Parlement. J'estime que nous pouvons servir de modèle pour d'autres petites collectivités assez semblables à celle de la colline du Parlement.

[*Texte*]

With that as an introduction, I am going to ask you if you would open this very important forum and introduce our two key witnesses.

L'honorable John Fraser (Président de la Chambre de communes): Merci, monsieur le président.

Collègues parlementaires, distingués invités, mesdames et messieurs. C'est un honneur pour moi de faire l'ouverture de cette réunion du Comité permanent de l'Environnement et de vous présenter deux environnementalistes canadiens des plus distingués et respectés.

Maurice Strong and Ambassador Arthur Campeau have been invited by you, Mr. Chairman, to consider the following questions. What will the world be like as a habitat for life if present trends continue? You and I will notice, Mr. Chairman, that the question is what will the world be like as a habitat for life, not just for human beings, because if life starts to end on this planet, we will surely be not far beyond. What are the implications for humanity and what should be our collective response? This is very important, because this is not just a dry exercise in theory. It involves millions of people.

Finally, what priorities for action should we take to safeguard the planet for future generations? That's a difficult question, because it is not easy to get everybody to agree on a list of priorities. Perhaps if we can get at least some of the priorities agreed on, then we will be making progress.

• 1545

The unprecedented responsibility of the human family today is to protect and restore the biosphere and to provide for the basic needs of all the peoples of this earth. That is easy to say, but I believe it has profound implications, because it imposes upon us who live on this globe a responsibility to accept that we of all of God's living creatures, having the reason we have been blessed with, do have not only the responsibility to save the globe but probably the ability to do it as well. And there's no other living creature that I can identify that is in the same category.

The responsibility is awesome and its implications are deeply moral. That's the challenge, sir, enunciated by yourself, Maurice Strong, and his fellow members of the World Commission on Environment and Development, the Brundtland Commission, and which presented itself to the largest conference of heads of government in all recorded time, the Earth Summit last June in Rio de Janeiro, at which you, sir, presided and at which Ambassador Campeau very ably represented Canada's interests. I know something of what both of our friends did and I do want to remark that what they achieved in Brazil was outstanding, but it was achieved because there was great work done before the meetings ever started in Brazil.

Efforts are under way throughout the world. However, I think it fair to say that for all of our common intellect and rationality, we are very late in addressing many of these grave issues. There are many people who are knowledgeable—men

[*Traduction*]

Cela dit, je vous inviterais à ouvrir cette très importante séance et à nous présenter nos deux principaux témoins.

The Honourable John Fraser (Speaker of the House of Commons): Thank you, Mr. Chairman.

Parliamentary colleagues, distinguished guests, ladies and gentlemen. It is a great honour for me to be opening this meeting of the Standing Committee on the Environment and to introduce to you our two most distinguished and most respected environmentalists.

Monsieur le président, le comité a invité M. Maurice Strong et l'ambassadeur Arthur Campeau à venir examiner avec nous les questions suivantes: si les tendances actuelles se maintiennent, toutes les formes de vie pourront-elles survivre dans cet habitat qu'est la Terre? Monsieur le président, vous et moi notons qu'il s'agit de savoir si la Terre sera un habitat propice à la vie et pas uniquement à celle des êtres humains, puisque, si les autres formes de vie se mettent à disparaître de cette planète, nos jours seront comptés aussi. Quelles en seraient les conséquences pour l'humanité, et comment devons-nous réagir collectivement? C'est là une question très importante, et non pas un simple débat philosophique. La vie de millions de personnes en dépend.

Enfin, que devons-nous faire en priorité pour préserver la planète pour les générations futures? C'est là une question très épineuse, puisqu'il n'est pas facile de faire l'unanimité sur une liste de priorités. Si nous pouvons au moins nous entendre sur les priorités, nous aurons fait des progrès.

La famille humaine a aujourd'hui une responsabilité sans précédent, soit celle de protéger et de restaurer la biosphère, et de répondre aux besoins fondamentaux de tous les peuples de la Terre. C'est une chose facile à dire, mais je crois que cela a des incidences importantes, parce que cela signifie que tous ceux qui vivent sur la Terre doivent accepter le fait qu'ils sont tous des créatures de Dieu, qu'ils sont raisonnables, et qu'ils ont non seulement la responsabilité, mais probablement la capacité de sauver la planète. Aucun autre être vivant n'a la même responsabilité.

C'est une lourde responsabilité, qui comporte d'importantes conséquences morales. C'est le défi que nous ont présenté M. Maurice Strong et ses collègues de la Commission mondiale de l'environnement et du développement, la Commission Brundtland, qui a présenté son rapport lors de la plus importante conférence de chefs d'État de l'histoire, le Sommet de la Terre qui a eu lieu en juin dernier à Rio. D'ailleurs, monsieur Strong, vous étiez président de ce sommet, et l'ambassadeur Campeau a bien su défendre les intérêts du Canada. Je suis conscient de ce que vous avez tous deux accompli et je tiens à signaler que ce que vous avez accompli au Brésil était absolument remarquable; cependant, cette chose n'a été rendue possible que grâce aux travaux préliminaires qui ont été faits.

Des efforts sont actuellement déployés dans toutes les régions du monde. Cependant, je crois qu'il est juste de dire qu'en dépit de notre intelligence et de notre rationalité, nous avons attendu très longtemps avant de nous pencher sur

[*Text*]

and women of science, studies of the natural world, and amateurs who are paying attention and using their intelligence to observe the world around us—who are convinced that the natural world is in a state far from equilibrium and dangerously close to crisis. I think some of us would add that there are parts of it that are in crisis now.

I find it of interest to note, Mr. Chairman, that in the Chinese language the word "crisis" is composed of two characters, one meaning risk and the other opportunity. The crisis of the planetary environment creates an enormous opportunity for those able to perceive the risk. As Ambassador Campeau observed last year, and I quote you, sir:

> The environment issue offers Canada its chance to become a leader in the new world order. Our nation is being called upon to help forge a new relationship with planet Earth.

Certainly, Mr. Chairman and colleagues, I share this committee's view, as reflected in its April 22 report called *A Global Partnership*, that we're entering a time when increased global cooperation will be the order of the day or we will collectively suffer the conseqences.

Mr. Chairman and colleagues, I was thinking about the remarks that I would be asked to say today, and I could not help but think that it might be appropriate to remind colleagues that many years ago as a new member of Parliament I was asked to go to Columbia University and address a number of students and professors on the whole question of environment and the relationship between Canada and the United States arising out of environmental concerns. I remember saying at the time that it was my conviction, and this is nearly 20 years ago, that there was a growing cross-boundary environmental constituency of Americans and Canadians that could not be ignored any longer by politicians on both sides of the border.

• 1550

I was addressing my mind to our relations between our two countries because that is what I was asked to do, but I think, Mr. President, that applies to a remarkable degree today among all countries of the world, and certainly all countries where there is freedom to express the concerns which intelligent observation compels us to express.

Of course the revolution required of us all is a revolution in our thinking. To change our thinking we must embark on a journey of collective learning, and to do this by education in its broadest sense.

I feel that the anxiety shared by so many citizens about our global conditions provides the greatest cause of optimism for the future. With all our imperfections we are capable of change when required, in attitudes, in habits and in practices.

As I alluded to a minute ago, we are arguably the earth's most adaptable creatures, and we can meet the challenge. Indeed, we must.

[*Translation*]

certaines de ces questions importantes. Nombre de gens qui connaissent bien l'environnement—des scientifiques, des gens qui étudient le monde naturel, des amateurs qui observent ce qui se passe autour d'eux—sont convaincus que le monde naturel n'est pas en état d'équilibre et qu'il arrive pratiquement à un état de crise. Certains d'entre nous, à mon avis, diraient même que ces régions sont en état de crise.

Il est intéressant de noter, monsieur le président, qu'en chinois le terme «crise» est illustré par deux caractères, un qui représente le risque et l'autre la chance. La crise que connaît l'environnement de la planète offre une grande chance à ceux qui sont conscients du risque. Comme l'ambassadeur Campeau l'a signalé l'année dernière, et je cite:

> La crise écologique offre au Canada la chance de se faire le chef de file dans un nouvel ordre mondial. On demande au Canada d'aider à créer de nouveaux liens avec la planète Terre.

Monsieur le président, mesdames et messieurs, je partage l'opinion de votre comité, qui a signalé dans son rapport du 22 avril, intitulé *Un partenariat à l'échelle de la planète*, que de plus en plus la coopération internationale devra devenir chose courante, ou nous paierons la note.

Monsieur le président, je pensais aux commentaires que je devrais faire aujourd'hui, et je n'ai pu m'empêcher de penser qu'il serait peut-être bon de rappeler à mes collègues qu'il y a plusieurs années, lorsque j'ai été élu député pour la première fois à la Chambre des communes, on m'a demandé d'aller à l'Université Columbia pour parler aux étudiants et aux professeurs de l'environnement et des liens qui existaient entre le Canada et les États-Unis dans ce secteur. Je me souviens que j'ai dit à l'époque que j'étais convaincu—il y a quand même près de 20 ans de cela—qu'il y avait un groupe toujours plus important de défenseurs de l'environnement au Canada et aux États-Unis qui ne pouvaient plus être ignorés par les hommes et femmes politiques des deux côtés de la frontière.

Je pensais aux liens qui existaient entre les deux pays parce que c'était ce qu'on m'avait demandé de faire, mais je crois, monsieur le président, que ces commentaires valent toujours aujourd'hui pour tous les pays du monde, et certainement pour tous les pays où les gens sont libres d'exprimer leurs préoccupations.

Évidemment, il faut une révolution, une révolution de notre façon de penser. Pour ce faire, il faut apprendre, et cela sera rendu possible par une éducation générale, et j'entends éducation dans son sens le plus large.

À mon avis, les préoccupations de nombre de nos citoyens quant à l'environnement de la planète devraient nous encourager. Après tout, en dépit de tous nos défauts, nous pouvons changer, lorsque cela est nécessaire, nos attitudes, nos habitudes et nos pratiques.

Comme je l'ai signalé un peu plus tôt, on pourrait dire que nous sommes les créatures qui s'adaptent le plus facilement; et nous pouvons relever le défi. En fait, nous devons le faire.

[*Texte*]

Colleagues, I want to thank you for inviting me here and for the kind remarks you have made, Mr. President. It gives me a great deal of pleasure to introduce two of our most outstanding global collaborators in this great challenge. I and my colleagues are very proud that you are both Canadian, Maurice Strong and Arthur Campeau.

The Chairman: Thank you, Mr. Speaker.

We will hear from the first of our witnesses, who has already been introduced by the Speaker. I would simply like to say, in adding an additional word, that Maurice Strong is not only an international pioneer in the environmental field but he has shown an example of longevity that should be an example to any one of us who regularly must deal with electorates who make decisions about such things, by serving as the first Secretary-General for the UN Conference on the Environment in Stockholm in 1972, and recently for the Conference on Environment and Development at Rio in 1992.

In between those occasions, along with being the first Director General of the United Nations Environmental Program, he also was instrumental in establishing the first fully independent agency for international development, CIDA, and too many other things too numerous to mention.

I know all of us, Mr. Strong, are anxious to hear from you and in particular to engage you in what I would call a kind of post-Rio look at the realities of an implementation of Agenda 21 and other related matters.

Hon. Maurice Strong (Chairman and Chief Executive Officer, Ontario Hydro): Thank you very much, Mr. Chairman, Mr. Speaker, honourable members, and Ambassador Campeau. I am delighted to be around this table again because of the importance of the work this committee has been doing. I am very impressed by it.

I want to extend a word of apology and explanation, Mr. Chairman, for the fact that I was not able to heed your call when it came last fall when I was in a transition in which I did not have full control of my time. But I am delighted you have accorded me this opportunity today, and I am very pleased to be in such distinguished company. Not only do I look around the table and see members of the committee who have produced the very, very impressive work you have done over this past session, but also I see it in individual categories.

I am reminded of the many contributions you have made, Mr. Speaker. I have been very impressed and very encouraged over the years by the way in which you have been using your immense talents and influence and office in support of our cause. I will not go around the table, but I could say that in various ways about almost every person around this table, some known to me more personally than others. All have been very important supporters of the cause that draws us here today.

I also want to commend you on your report, and particularly on your recommendations. If this government were to follow your recommendations, there is no question that Canada would clearly continue to be up front in its leadership in respect of the

[*Traduction*]

Mesdames et messieurs, je tiens à vous remercier de m'avoir invité cet après-midi. Monsieur le président, j'aimerais vous remercier des gentils commentaires que vous avez faits à mon égard. Je suis très heureux de vous présenter deux des plus grands défenseurs de l'environnement au Canada. Tout comme mes collègues, je suis très fier de pouvoir dire, monsieur Maurice Strong et monsieur Arthur Campeau, que vous êtes tous deux Canadiens.

Le président: Merci, monsieur Fraser.

Nous allons demander à notre premier témoin, que nous a d'ailleurs déjà présenté M. Fraser, de prendre la parole. J'aimerais simplement signaler que M. Maurice Strong est non seulement un pionnier de stature internationale dans le domaine de l'environnement, mais qu'il fait preuve d'une longévité qui devrait être une source d'inspiration pour tous ceux d'entre nous qui doivent à intervalles réguliers se plier aux exigences des électeurs; en effet, il a été le premier secrétaire général de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement à Stockholm en 1972, et a récemment été président de la Conférence de Rio sur l'environnement et le développement, en 1992.

Entre ces deux conférences, en plus d'avoir été le premier directeur général de l'Agence de protection de l'environnement des Nations Unies, il a participé à la création du premier organisme indépendant responsable du développement international, l'ACDI, et à bien d'autres activités que nous n'avons pas le temps de mentionner.

Monsieur Strong, je sais que nous avons tous hâte d'entendre vos propos, et tout particulièrement de vous entendre présenter un compte rendu de la mise en application de l'Agenda 21 et d'autres questions, dans la foulée de la conférence de Rio.

L'honorable Maurice Strong (président-directeur général, Hydro-Ontario): Merci beaucoup, monsieur le président, monsieur Fraser, mesdames et messieurs les députés et monsieur l'ambassadeur Campeau. Je suis très heureux de participer à cette séance aujourd'hui, parce que je suis conscient de l'importance du travail qu'a accompli le comité. J'en suis fort impressionné d'ailleurs.

J'aimerais vous présenter mes excuses, monsieur le président, parce que je n'ai pas pu accepter votre invitation l'automne dernier; je traversais une période de transition et j'avais un programme très chargé. Cependant, je suis très heureux que vous m'offriez l'occasion aujourd'hui de m'adresser à votre comité; et je suis très heureux d'être entouré de personnes si distinguées. Je suis entouré de députés qui ont participé à la réalisation de ce travail fort impressionnant lors de la dernière session; de plus, nombre d'entre eux jouent un rôle important dans le domaine de la défense de l'environnement.

Je me souviens de tout ce que vous avez accompli, monsieur Fraser. J'ai été fort impressionné et encouragé au fil des ans par la façon dont vous avez eu recours à vos nombreux talents et à votre influence pour défendre l'environnement. Je ne ferai pas le tour de la table, mais je pourrais dire la même chose de pratiquement tous ceux qui sont autour de cette table; je connais certains d'entre eux mieux que d'autres. Vous avez tous su défendre l'environnement, et c'est la raison pour laquelle nous sommes ici aujourd'hui.

Je tiens également à vous féliciter de votre rapport, et particulièrement des recommandations que vous y avez présentées. Si le gouvernement suivait vos recommandations, il ne fait aucun doute que le Canada resterait à l'avant-garde en

[*Text*]

issues dealt with by the Earth Summit. I wish I could feel totally optimistic that will happen. That this committee would put itself on record in support of these recommendations is an immensely encouraging omen that the pressure from within this Parliament will continue to be on those who must make the tough decisions of government today to move strongly in the direction of a continued positive Canadian response to Rio.

• 1555

I want to pay tribute to the very important contribution Canada made to the preparations for Rio and to the conference itself and for the many ways in which I in my role as secretary general drew tremendously helpful support from the government, from the non-government community, and indeed from a number of the key figures who sit around this table representing partners not now in the government. So this session is one that gives me a unique opportunity to express my gratitude.

I'm pleased, too, to have Ambassador Campeau sitting at the other side of the Speaker, who did so much to ensure that Canada was up front at Rio, who I know continues in his new capacity to ensure that in the Canadian outreach into the international community that response will be positive.

It is not easy to be optimistic, Mr. Chairman, about the prospects for realization of the hopes and expectations engendered by Rio, preoccupied as governments and people are today by so many pressures and problems—political and economic and humanitarian—which pre-empt their immediate attention, problems that in the history books will be but footnotes while the issues Rio dealt with will be seen as the issues shaping our common future, the real issues of our times. Nevertheless, the pressures of the moment certainly are having an important and negative effect in terms of the attention governments around the world are giving them.

Having complimented you, which I do most fulsomely and sincerely, on your report, it may not be surprising that I feel I have earned the right to make a comment that is not so positive. I would like to take a bit of issue, let me say, with what I think is the too negative tone of your introduction to the results of the conference. Let me explain why.

It seems to me that perhaps the tenor of my remarks can best be illustrated by a true story. I had breakfast with Secretary Kissinger and a few others, over a year ago now. He was relating his first visit to China, where he said to break the ice with Chairman Mao he introduced the subject of revolutions, saying, "You know, Mr. Chairman, we don't agree with you politically and ideologically, but we do have to admit there were some positive consequences to your revolution". And then he added, "What do you think, Mr. Chairman, were the real results of the French revolution?" Kissinger reported that Chairman Mao looked at him with a benign smile and said, "Well, Mr. Kissinger, it's a little early to tell".

Now, surely, less than a year after the Earth Summit, and this report was issued of course some months ago, or at least put to bed I guess some months ago, I would contend it is far too early to tell what will be the ultimate results of the Earth Summit.

[*Translation*]

ce qui concerne les enjeux du Sommet de la Terre. J'aimerais pouvoir être d'un optimisme sans réserve à ce sujet. Il est extrêmement encourageant que votre comité se soit prononcé officiellement en faveur de la mise en oeuvre des recommandations; cela m'amène à croire que, au sein même du Parlement, on exercera des pressions sur ceux qui doivent prendre les décisions difficiles qui permettront à notre gouvernement d'aller de l'avant sur la voie tracée à la conférence de Rio.

Je voudrais maintenant souligner la très importante contribution du Canada aux travaux préparatoires à la conférence de Rio et à la conférence même, ainsi que l'immense soutien, sous toutes ses formes, dont j'ai joui à titre de secrétaire général de la part du gouvernement, des organismes non gouvernementaux et d'autres intervenants clés ici présents représentant les partenaires du gouvernement. Cette séance de votre comité me donne une occasion unique d'exprimer ma gratitude.

Je suis particulièrement heureux de comparaître en compagnie de l'ambassadeur Campeau, assis à gauche du président de la Chambre, qui a fait l'impossible pour que le Canada joue un rôle de premier plan à Rio et qui, j'en suis certain, continue, dans ses nouvelles fonctions, de faire entendre la voix du Canada dans le monde entier.

Monsieur le président, il est difficile d'envisager avec optimisme la concrétisation des espoirs et des attentes découlant de Rio à une époque où les gens et les gouvernements sont confrontés à de si nombreux problèmes d'ordre politique, économique et humanitaire, problèmes qui exigent leur attention immédiate, mais que l'histoire reléguera au rang des détails, alors que les enjeux de Rio seront considérés comme les véritables enjeux de notre ère, ceux qui auront déterminé notre avenir à tous. Les pressions qui s'exercent actuellement influent certainement de façon importante sur l'attention qui accordent les gouvernements à ces enjeux.

Vous ayant félicité sincèrement pour la qualité de votre rapport, je crois avoir le droit, et vous n'en serez pas étonnés, de faire une remarque moins positive. Je ne suis pas d'accord avec le ton un peu trop négatif de votre introduction traitant des résultats de la conférence de Rio. Permettez-moi de vous expliquer pourquoi.

Je vais vous raconter un fait vécu qui illustre bien, je crois, mes propos. Il y a un peu plus d'un an, avec deux ou trois autres personnes, j'ai pris le petit déjeuner avec Henry Kissinger. Il nous a raconté qu'à sa première visite en Chine, pour briser la glace, il avait parlé de révolution avec Mao. Il lui avait dit: «Vous savez, monsieur le président, nous ne partageons pas vos vues politiques et idéologiques, mais nous reconnaissons que votre révolution a eu quelques effets positifs. D'après vous, monsieur le président, quelles ont été les véritables conséquences de la révolution française?» M. Kissinger a relaté que, Mao lui a alors répondu avec un sourire affable: «Eh bien, monsieur Kissinger, il est encore trop tôt pour qu'on le sache.»

Moins d'une année s'est écoulée depuis le Sommet de la Terre, et votre rapport a été déposé ou, à tout le moins, élaboré il y a quelques mois; j'affirme donc qu'il est encore trop tôt pour se prononcer sur les résultats ultimes du Sommet de Rio.

[*Texte*]

It is not easy to be optimistic, but to be pessimistic will be self-fulfilling. I am as realistic as anyone, Mr. Chairman, and I would like to start here by giving you my own answer to the question that is raised with me so often of what really did happen at Rio.

I think you have to look at it in two ways, one as a political event. And as a political event, there is no question that it was unprecedented, historic, unique, and remarkable in its results. It was preceded, as you know, by two and a half years of intensive negotiations and preparation. Of course that did not yield agreement on everything that we would have liked, on every aspect of every issue that is of importance to us; but what it did produce and what that historic conference actually agreed on does represent the most comprehensive and far-ranging program of specific actions ever agreed on by the international community at any conference. Although I would be the first to acknowledge the areas in which it did not live up to my fondest hopes, I have to say that it more than exceeded my actual expectations.

• 1600

Remember that we had very little leadership at Rio. The United States was present finally; President Bush came. Countries such as Canada did their best to make up the leadership gap; but frankly, in the kind of world in which we live, no country can entirely make up for the absence of U.S. leadership. Yet the fact that more leaders than have ever assembled in world history gathered in Rio despite that lack of leadership and despite the fact that the President of the United States of America did not announce until much later, very far in the game, that he was coming does itself speak well for the importance that people and governments attached to the issues, however difficult the political scenario that accompanied the conference was.

Also, my belief is that the real answer to that is in the people. The fact is that we were able to engage in the preparatory process, and in the conference itself, more people, more representatives of voluntary organizations and citizen groups, than have ever participated in any such effect. The fact is that we had more than double the representatives of the media than have ever been accredited to any international conference. This is what got the leaders out, and this is what really got them to agree on more than they had intended to agree on. However inadequate it may be in places, in my view it nevertheless is absolutely historic.

Remember that I was a member of the Brundtland Commission. The Brundtland Commission did an immense amount of extremely good work, and its recommendations indeed were the principal intellectual policy input to the conference, at least to the beginnings of a preparatory process. But that was 21 commissioners, all in their individual capacities. They had more time to prepare than we did. We had more time for the Brundtland Commission than we had for the preparations for Rio.

What we ended up with was a very good report, and I would be the last one to suggest otherwise; it was an extremely good report, but it was more analytical and it was much smaller in the total number of recommendations it made. Agenda 21 was in fact agreed to by all the governments in the world, 180 of them, word by word, sentence by sentence, and that gives it a unique political authority. The fact that that agreement came at the level of the heads of state really adds to that authority.

[*Traduction*]

Il est difficile d'être optimiste, mais trop facile d'être pessimiste. Je me considère assez réaliste, monsieur le président, pour être en mesure de vous dire honnêtement ce qui s'est passé à Rio, comme on me le demande souvent.

On peut d'abord évaluer la conférence de Rio comme événement politique. À ce titre, il ne fait aucun doute que cela a été une conférence sans précédent, historique, unique, et dont les résultats ont été remarquables. Comme vous le savez, deux ans et demi de préparatifs et de pourparlers intensifs ont précédé la conférence. Bien sûr, on ne s'est pas entendu sur tous les aspects de toutes les questions d'importance pour nous, mais il en est résulté une conférence historique où la communauté internationale s'est entendue sur le programme de mesures concrètes le plus exhaustif et de la plus grande envergure qu'on ait jamais vu. Je serais le premier à reconnaître que, à certains égards, la conférence n'a pas été à la hauteur de mes espoirs, mais il n'en reste pas moins qu'elle a dépassé mes attentes.

N'oubliez pas qu'il y avait peu de leadership à Rio. Au bout du compte, les États-Unis y sont allés; le président Bush a assisté à la conférence. Des pays tels que le Canada ont fait de leur mieux pour combler cette lacune, mais, en toute honnêteté, dans le monde où nous vivons, il n'y pas un pays qui puisse compenser pour l'absence de leadership de la part des Américains. Pourtant, un nombre de chefs d'État sans précédent dans l'histoire du monde se sont rassemblés à Rio en dépit de l'absence de chefs de file et en dépit du fait que le président des État-Unis d'Amérique n'ait annoncé qu'à la dernière minute qu'il serait présent. Cela nous donne une bonne idée de l'importance que revêtaient ces questions pour les gens et les gouvernements, et ce, malgré la complexité de l'aspect politique de la conférence.

Pour ma part, j'estime sincèrement que ce sont les gens qui constituent la solution. Nous avons pu faire participer aux travaux préparatoires et à la conférence même un nombre sans précédent de gens, de représentants d'organismes bénévoles et de groupes de citoyens. En outre, deux fois plus de journalistes qu'à toute autre conférence internationale ont reçu l'accréditation nécessaire pour couvrir la conférence de Rio. Voilà pourquoi les chefs d'État y sont allés, et voilà pourquoi ils se sont entendus sur davantage de questions qu'ils ne comptaient le faire. Malgré ses lacunes, la conférence est, à mon avis, historique.

J'ai été membre de la Commission Brundtland. Cette commission a abattu beaucoup de travail de grande qualité, et ses recommandations ont constitué l'essentiel du fondement intellectuel de la conférence de Rio, du moins au début des travaux préparatoires. Mais la Commission Brundtland ne comptait que 21 commissaires, qui agissaient tous à titre individuel. Ses commissaires ont eu davantage de temps pour se préparer que nous n'en avons eu en prévision de la conférence de Rio.

La Commission Brundtland a rédigé un excellent rapport; je ne voudrais surtout pas laisser entendre le contraire. C'était un excellent rapport, qui était cependant plus analytique et qui comptait moins de recommandations que le plan d'Agenda 21. En fait, tous les gouvernements du monde, les 180 gouvernements du monde, se sont entendus sur chaque mot et chaque phrase du plan d'Agenda 21, ce qui lui confère un prestige politique unique, qui est d'autant plus grand que ce sont des chefs d'État qui l'ont signé.

[*Text*]

Of course Rio took place in a situation in which we do not have enforceable world government, and in two weeks Rio wasn't going to change that. But under today's conditions, political will and political commitment at the international level are the only currency we have to go on. Even legal agreements will not be entered into except if there is the political will to do so. As we have seen, they will not be enforced after they have been entered into unless there is the political will to do so.

At the international level, in the absence of an enforceable system of world law and a global system of governance, the name of the game is political will. At the end of that two weeks we got the most far-ranging agreement ever on that declaration and Agenda 21.

Subject it, I suggest, to the following test. Even while being concerned about particular aspects of it that perhaps fall short of your expectations, take a look at it in the sense of what our world would be like if the governments actually did all the things that they agreed to do in Rio. I believe you would have to agree with me that in that unfortunately unlikely event, we would well launched on the pathway to a more sustainable world society.

• 1605

Of course we would have to build on those agreements, because at some points they were weak. But even what was agreed would represent an extremely important beginning.

So I would contend if you are assessing Rio as a political event, you cannot help but give it very substantial marks.

The other area—and I think people often get this confused—in which one can express a view about Rio is the extent to which you believe it will lead to concrete results: the extent to which you believe the agreements reached there will actually be implemented. Some of you will know that in my own final statement to that conference, when I thanked the world leaders for the agreement they had reached, I expressed to them in a respectful but very frank manner my own doubts that the agreements were accompanied by commitment. I said "I commend you for the agreements you have reached here, but I have to say that I have real concern about the degree of commitment that has accompanied those agreements".

By that standard, we can't wait as long as Chairman Mao would wait before making his assessment of the results of the French Revolution. We do not have that long. But surely it is far too little time to pronounce judgment at this moment.

In summary, I would say at the governmental level the pluses are that the governments have acted on one of the principal institutional recommendations of Rio, which is the creation of the United Nations Commission on Sustainable Development. It has a very good mandate. I'm very encouraged by that. Again, I want to commend Canada, and in particular Ambassador Campeau, for the very constructive role Canada has played in putting that commission together. And it is served by a good secretariat.

[*Translation*]

La conférence de Rio s'est tenue à une époque où il n'y a pas de gouvernement mondial, et ce fait n'allait pas changer par suite du Sommet de la Terre. Dans les conditions actuelles, l'engagement et la volonté politiques au niveau international sont la seule monnaie d'échange dont nous disposons. Aucun accord juridique ne peut être conclu si les gouvernements n'ont pas la volonté politique de le faire. Comme nous avons pu le constater, même une fois qu'elles sont signées, ces ententes ne sont mises en oeuvre que si les gouvernements ont la volonté politique de le faire.

Au niveau international, en l'absence d'un système de lois et de gouvernement mondial, ce qui compte, c'est la volonté politique. Au bout de deux semaines, nous avons obtenu l'accord d'un nombre sans précédent de pays sur cette déclaration et sur le plan d'Agenda 21.

Par conséquent, je crois qu'on devrait évaluer la conférence de Rio en fonction du critère suivant. Même si la conférence n'a pas répondu à toutes vos attentes, demandez-vous à quoi ressemblerait notre monde si tous les gouvernements remplissaient tous les engagements qu'ils ont pris à Rio. Vous seriez sans doute d'accord avec moi pour dire que dans ce cas malheureusement improbable, nous serions bien lancés sur la voie qui nous mènerait à une société mondiale plus durable.

Bien sûr nous devrions nous appuyer sur ces ententes, quand même plutôt lacunaires à certains égards. Néanmoins, même ce qui a été convenu représenterait un début extrêmement important.

Je dirais donc que si l'on considère le Sommet de Rio comme un événement politique, on ne peut que lui décerner une mention très honorable.

L'autre aspect du Sommet de Rio sur lequel on peut se prononcer—et je pense qu'il y a souvent confusion à cet égard—c'est la mesure dans laquelle on estime qu'il pavera la voie à des résultats concrets: la mesure dans laquelle on croit que les ententes conclues là-bas seront effectivement mises en oeuvre. Certains d'entre vous savent peut-être que dans ma déclaration finale à la conférence, quand j'ai remercié les leaders mondiaux pour l'entente qu'ils venaient de conclure, je leur ai dit de façon respectueuse, mais néanmoins très franche, que j'avais pour ma part des doutes quant à l'engagement réel qui soutenait ces ententes. J'ai dit: «Je vous félicite pour les ententes que vous venez de conclure ici, mais je dois dire que je m'interroge vraiment sur le degré d'engagement qui sous-tend ces ententes.»

À ce compte, nous ne pouvons pas attendre aussi longtemps que le souhaitait le président Mao pour pouvoir évaluer les résultats de la Révolution française. Nous n'avons pas autant de temps. Néanmoins, il est certainement beaucoup trop tôt pour se prononcer maintenant.

En bref, je dirais qu'au niveau gouvernemental, ce qui est encourageant, c'est que les gouvernements ont donné suite à l'une des principales recommandations du Sommet de Rio relativement aux institutions, c'est-à-dire la création de la Commission des Nations Unies sur le développement durable. Elle a un excellent mandat. J'y vois là un grand motif d'encouragement. À nouveau, je tiens à féliciter le Canada, et spécialement l'ambassadeur Campeau, pour le rôle très constructif que le Canada a joué dans la constitution de cette commission. Et elle bénéficie d'un bon secrétariat.

[*Texte*]

However, frankly, its members seem to be largely the diplomatic community in New York, the ambassadors in New York: a fine and able group of people, but not quite what we had hoped for. And it is caught in the UN bureaucracy in New York. In a sense it's captive to that. I don't want to say it is entirely negative. Perhaps it will work out. But I am a little concerned about some of those things. Overall, I think we can be hopeful that at least that commission is there.

Second, a number of countries have taken some important initiatives. China, for example, has in fact ordered every single ministry and agency to examine its policies and programs in relation to Agenda 21. That doesn't mean they're going to do it all. But it does mean they are taking it seriously. I could quote a number of other governments in which such action is being taken.

Perhaps the single most important and positive political sign that has arisen since Rio—and I have to say this in a non-partisan way—is the fact that you have in the United States of America now an administration strongly committed to the follow-up and implementation of Rio. I think President Clinton's message on Earth Day... And I say that, Mr. Chairman, as honorary international chairman of Earth Day, so I feel a special affinity for the fact that the President gave such a very encouraging message on Earth Day, in which he committed the United States, not only to signing the biological diversity convention, which they were not prepared to do in Rio, but also to adhering to specific targets on carbon dioxide emissions under the climate change convention. There were a number of other encouraging signs, and I understand from my sources down there some more are in the works. I think this signals a very welcome and very much needed renewal of U.S. leadership in these issues, and I believe that will have a very important effect.

On the financial side, I would have to say nobody's performance at this stage is very encouraging; and I can't exclude Canada. We have had some significant reductions in our foreign assistance. I deeply regret that. I think Canadians will have cause to regret that deeply.

• 1610

It's not only there. I have to register a deep concern about the changing priorities of CIDA. The reordering of CIDA's priorities does not seem to me to accord with the agreements that Canada entered into in Rio. I say that with a great deal of sadness, but I believe you have to be frank. I believe in complimenting this government for the very many good things it has done and the strong support it gave me, but I cannot be honest without expressing my concern about some of these measures. I know they take place in an atmosphere of intense austerity, but nevertheless I regret this.

[*Traduction*]

Cependant, en toute franchise, je dois dire que ses membres semblent venir en grande partie de la communauté diplomatique de New York, des ambassadeurs en poste à New York: voilà un groupe de gens fort capables et éminents, mais ce n'est pas vraiment la composition sur laquelle nous misions. De plus ce groupe est empêtré dans la bureaucratie onusienne à New York. En un sens, il en est captif. Je ne voudrais pas que cette observation soit perçue de façon tout à fait négative. Peut-être que les résultats seront là. Mais je suis un peu préoccupé par certaines de ces choses. Après tout, je pense que nous pouvons reprendre espoir du fait qu'au moins cette commission existe maintenant.

Deuxièmement, certains pays ont pris d'importantes initiatives. La Chine, par exemple, a demandé à chaque ministère et organisme de revoir ses politiques et programmes en fonction de l'Agenda 21, ou de l'Action 21. Ce qui ne veut pas dire qu'ils vont tous s'y mettre. Mais cela veut dire qu'ils prennent la chose très au sérieux. Je pourrais nommer bien d'autres gouvernements qui ont pris une mesure de ce genre.

Peut-être que sur le plan politique le signe le plus positif et le plus important qui soit apparu depuis le Sommet de Rio—et je le dis sans aucun parti pris—c'est le fait que les États-Unis d'Amérique sont maintenant dirigés par un gouvernement qui s'est fermement engagé à donner suite aux recommandations de la conférence et à les mettre en oeuvre. Je pense que le message du président Clinton à l'occasion de la Journée de la Terre... Je dirais, monsieur le président, qu'en tant que président honoraire de la Journée internationale de la Terre, je suis particulièrement touché par le fait que le président ait livré ce jour-là un message aussi encourageant en engageant les États-Unis non seulement à signer la convention sur la diversité biologique, ce que les États-Unis n'étaient pas disposés à faire à Rio, mais aussi à respecter les objectifs définis pour les émissions de gaz carbonique dans le cadre de la convention sur le changement climatique. On a constaté un bon nombre d'autres signes encourageants, et je crois savoir, grâce à mes sources d'information là-bas, que d'autres sont en cours de préparation. J'y vois là un renouvellement très bienvenu et très nécessaire du leadership américain dans ces dossiers, et je crois que ce changement aura un effet très important.

Sur le plan financier, il faut dire que jusqu'à maintenant personne n'a eu un rendement très encourageant; et le Canada ne fait pas exception. Nous avons réduit grandement certains volets de notre aide à l'étranger. Je le regrette vivement. Je pense que les Canadiens auront l'occasion de le regretter sincèrement.

Et ce n'est pas tout. Je suis aussi très préoccupé au sujet du réalignement des priorités de l'ACDI. Ce changement dans les priorités de l'ACDI ne me semble pas correspondre à l'esprit des ententes que le Canada a conclues à Rio. Je le dis avec une grande tristesse, mais je crois qu'il faut être franc. Je pense qu'il faut féliciter le gouvernement pour les très nombreuses et bonnes choses qu'il fait et le solide appui qu'il m'a accordé, mais je manquerais d'intégrité si je ne me disais pas préoccupé par certaines de ces mesures. Je sais qu'on les a prises dans un contexte de grande austérité, néanmoins je le déplore.

[*Text*]

Let me make a comment more generally on finance. This has happened in other countries as well. Virtually all the OECD countries are feeling the economic pressures, and it is sometimes easy without a strong constituency for foreign assistance to succumb to the temptation to reduce this part of our budget more than other parts. That is a temptation that not only Canada has yielded to in the circumstances.

Recognizing this, I think the only real hope for freeing up the kinds of resources needed domestically and internationally to ensure the implementation of Agenda 21 will be a revamping of our priorities. If you simply look at adding a little more to the foreign aid budget in the traditional sense it won't happen, and it is not happening.

What is needed is a reorientation of our priorities. We've always done that when our security was threatened. I grew up in the Depression. When the war came, suddenly we were able to commit vast amounts of money. Our security was at stake.

Our security, I would contend, Mr. Chairman, is at stake more today in the dangers we face to life on earth itself than it has ever been from any of the other traditional military threats we have faced. We have to respond in the same manner. There is no question that the resources are available if our priorities are reordered to make them available.

There is also no question that, far from being a drag on the economy, the freeing up of resources required to implement Agenda 21 will in fact provide a new source of regeneration of our economy, revitalizing our economy. There is ample proof of that. I believe the economies of the future are those that are going to be driven by their commitment to sustainable development and environment.

Finally, Mr. Chairman, let me just remark that in my own life, when I left Rio my message at that time to anyone who would listen was that we have to move off the summit, down from the summit into the trenches, into the trenches of Parliament, of our corporations, of our communities, of our own individual behaviour. That is where the real action is. That is where the real changes have to take place. That's why I accepted the challenge of Premier Rae to become chairman and chief executive officer of Ontario Hydro with a commitment to make it a world-class example of sustainable development. That was what finally hooked me when he said "I am offering you a chance to practise what you have been preaching".

I am pleased to say that at our last board of directors meeting Ontario Hydro changed its basic goal to the following: To help make Ontario the most energy-efficient and competitive economy in the world and the leading example of sustainable development.

That's what I am doing now, trying to put into action the principles we all agreed upon, and hopefully, in doing so, Mr. Chairman, be a continuing ally of this committee and a beneficiary of the enlightened work you have been doing.

I haven't really responded to the three questions you have raised, and time is going on. I don't know what you want me to do about that.

[*Translation*]

J'aimerais maintenant faire une observation assez générale sur l'aspect financier. Cela a aussi été le cas dans d'autres pays. Presque tous les pays de l'OCDE subissent des pressions d'ordre économique, et il est parfois facile, s'il n'existe pas une base solide en faveur de l'aide étrangère, de succomber à la tentation de réduire cette partie du budget plutôt que d'autres. C'est une tentation à laquelle le Canada n'est pas le seul à avoir succombé en l'occurrence.

Cela étant dit, je pense que le seul véritable espoir qu'on peut avoir de libérer les ressources nécessaires à l'échelle nationale et internationale pour garantir la mise en oeuvre de l'Action 21 sera de changer nos priorités. Si on se contente simplement d'ajouter un peu au budget de l'aide étrangère selon la formule traditionnelle, on n'y arrivera pas, et on n'y arrive pas.

Ce qu'il faut, c'est réorienter nos priorités. On l'a toujours fait quand notre sécurité s'est trouvée menacée. J'ai grandi à l'époque de la dépression. Quand la guerre a éclaté, on a soudainement réussi à mobiliser des sommes énormes. Notre sécurité était en jeu.

Notre sécurité, je dirais, monsieur le président, est encore plus en jeu aujourd'hui, compte tenu des dangers qui menacent la vie sur Terre, et ces risques pèsent encore plus lourd que toute menace militaire qu'on a pu connaître jusqu'à maintenant. Nous devons réagir de la même manière. Il ne fait aucun doute que les ressources sont là si nous réalignons nos priorités pour les libérer.

Il ne fait aucun doute non plus que, plutôt que d'être un frein pour l'économie, la libération des ressources nécessaires pour mettre en oeuvre l'Action 21 contribuera à régénérer notre économie, à la revitaliser. Il en existe suffisamment de preuves. Je crois que les régimes économiques de l'avenir sont ceux qui auront pour moteur un engagement envers le développement durable et l'environnement.

Enfin, monsieur le président, pour faire quelques observations à ma propre échelle, je dirais que quand j'ai quitté Rio j'ai dit à quiconque voulait bien m'écouter que nous devions redescendre du sommet, passer du sommet aux tranchées, aux tranchées que sont le Parlement, nos entreprises, nos communautés, notre comportement individuel. Voilà où les choses se passent vraiment. C'est là que les véritables changements doivent se produire. C'est pourquoi j'ai accepté la responsabilité que m'a proposée le premier ministre Rae de devenir président-directeur général d'Hydro-Ontario, avec l'objectif de faire de celle-ci un exemple international de développement durable. J'ai mordu à l'hameçon quand il m'a dit :«Je vous offre la chance de mettre en pratique ce que vous prêchez.»

Je suis heureux de dire qu'à notre dernière réunion du conseil d'administration, Hydro-Ontario a changé son objectif global pour se fixer celui-ci: contribuer à doter l'Ontario du régime économique le plus concurrentiel et le plus efficace du monde sur le plan de l'énergie et en faire le meilleur modèle de développement durable.

C'est ce à quoi je m'affaire maintenant, à essayer de traduire dans les faits les principes que nous avons tous acceptés. Nous espérons, monsieur le président, que ce faisant, nous serons un allié permanent du comité et bénéficierons du travail éclairé qu'il a accompli.

Je n'ai pas répondu directement aux trois questions que vous avez posées, et le temps file. Je ne sais pas ce que vous souhaitez que je fasse maintenant.

[*Texte*]

The Chairman: I think, Mr. Strong, that members of the committee will likely pursue those three topics and several others related to them. If you want to stand down at this point, we will hear from Ambassador Campeau and then we will open it up for questions.

Mr. Strong: Thank you very much.

The Chairman: Thank you, Mr. Strong. We appreciate your opening words; I think they appropriately, in a way, introduce our second key witness.

Ambassador Arthur Campeau occupies a most unique role on behalf of the government, that of being Ambassador for Environment and Sustainable Development. I think it is both very appropriate and, if I may say, a very key aspect of any follow-up on behalf of the government that he would exercise the combination of environmental sustainable development responsibilities.

• 1615

I might also add that recently he has become one of the vice-chairs of the Sustainable Development Commission, and therefore is in a very key spot to indicate to us, I hope, in his presentation today the progress we're making on what is I think you'd agree, Mr. Strong, one of the essential elements or instruments for international cooperation and follow-up on the achievements of Rio.

I won't get into a lengthy introduction of Mr. Campeau. It needs to be said, I think, that he has had the full confidence of this government and has played a key role throughout the process of the last several years in establishing the beach-head Mr. Strong referred to in Rio and in the Earth Summit itself. We look forward to your testimony this afternoon, Mr. Campeau. Of course this is not the first time you've appeared in front of our committee.

Mr. Arthur Campeau (Ambassador for Environment and Sustainable Development): No, it isn't, sir. Thank you very much, Mr. Chairman, for those remarks. It really is a pleasure to appear again before this committee and may I say in such distinguished company. Since I suspect this may well be the last time I have a chance to appear before you before the dissolution of this Parliament, I hope you allow me to begin my comments with just a few valedictory words.

I wonder if I might first say a few words about the gentleman seated to my right, the Speaker of the House, the Hon. John Fraser. John Fraser's interest in environmental matters is of longstanding repute. He's been recognized by a wide variety of national and international awards for his contributions to wildlife protection both in Canada and the United States of America. In 1988 he was recognized for the role he played in the preservation of South Moresby in British Columbia. While he served as Canada's Minister of Environment he launched an aggressive campaign for Canada-U.S. agreement on acid rain abatement, and he was active in establishing the Canadian Coalition on Acid Rain.

Chairman, together with his counterpart, the Speaker in the Senate, he founded a special program of parliamentary cooperation with the Commonwealth of Independent States and the countries of central and eastern Europe. It was designed to

[*Traduction*]

Le président: Monsieur Strong, les membres du comité voudront certainement revenir sur ces trois questions et en poser encore d'autres qui y ont trait. Si vous le voulez bien, nous allons maintenant écouter l'exposé de l'ambassadeur Campeau et nous passerons ensuite à la ronde de questions.

M. Strong: Merci beaucoup.

Le président: Merci beaucoup, monsieur Strong. Nous vous remercions pour votre déclaration préliminaire; je pense que dans un sens elle permet bien de présenter notre second témoin.

L'ambassadeur Arthur Campeau joue un rôle tout à fait unique au nom du gouvernement, à titre d'ambassadeur pour l'environnement et le développement durable. J'estime qu'il est à la fois tout à fait approprié et, si je peux ajouter, essentiel à tout processus de suivi assuré au nom de gouvernement qu'il assume les responsabilités liées au développement durable et à l'environnement.

J'aimerais aussi ajouter qu'il a été récemment nommé vice-président de la Commission du développement durable et qu'il est donc parfaitement bien placé pour nous parler au cours de son exposé d'aujourd'hui des progrès que nous accomplissons eu égard à ce qu'est—et je pense que vous serez d'accord, monsieur Strong—un des éléments ou des instruments essentiels pour assurer la coopération internationale et le suivi en ce qui concerne les réalisations du Sommet de Rio.

Je ne vais pas m'attarder à vous présenter M. Campeau. Il faut cependant dire, je pense, qu'il a l'entière confiance du gouvernement et a joué un rôle clé tout au long des dernières années pour jeter la tête de pont dont M. Strong a parlé à Rio et au Sommet de la Terre. Nous sommes impatients de vous entendre, monsieur Campeau. Ce n'est évidemment pas la première fois que vous comparaissez devant le comité.

M. Arthur Campeau (ambassadeur pour l'environnement et le développement durable): Non, ce n'est pas la première fois, monsieur. Merci beaucoup, monsieur le président, pour vos bonnes paroles. C'est un véritable plaisir de comparaître à nouveau devant le comité et de me trouver en si honorable compagnie. Comme c'est sans doute la dernière fois que j'ai l'occasion de comparaître devant vous avant la dissolution de cette législature, j'espère que vous me permettrez de commencer par dire quelques mots d'adieu.

Je pourrais d'abord commencer par dire quelques mots au sujet de celui qui est assis à ma droite, le président de la Chambre, l'honorable John Fraser. L'intérêt que John Fraser porte aux questions environnementales est bien connu depuis longtemps. Il a reçu d'un grand nombre de récompenses nationales et internationales pour ses contributions à la protection de la faune, tant au Canada qu'aux États-Unis. En 1988, il s'est fait remarquer pour le rôle qu'il a joué dans la conservation de South Moresby, en Colombie-Britannique. Pendant qu'il était ministre de l'Environnement, il a lancé une vaste campagne en faveur de la conclusion d'une entente canado-américaine sur la lutte aux pluies acides, et il a contribué à la création de la Coalition canadienne contre les pluies acides.

Monsieur le président, avec son homologue, le président du Sénat, il a créé un programme spécial de coopération parlementaire avec la Communauté des États indépendants et des pays d'Europe centrale et d'Europe de l'Est. Ce programme

[*Text*]

assist countries of that part of Europe, with newly-emerging democracies, in establishing their democratic parliamentary institutions. As you said earlier, in 1989, with members of this committee, he established a task force of senior managers to direct a program of comprehensive improvements on Parliament Hill. The "Greening the Hill" program, which was launched in 1990, was an initiative that has resulted and will result in major changes in the way business is conducted on Parliament Hill. He's worked tirelessley to promote reconciliation and new partnerships in Canada and abroad.

The Globe series, Globe '90 and Globe '92 in British Columbia, is just one example. The Speaker has called me in Nairobi, he has taken me aside at UNCED in Rio and on so many other occasions and he has on all those occasions spoken words of encouragement, words of support, words of wise counsel and advice. It's a particular honour for me to address this committee in the company of such a committed and outstanding Canadian who has done so much to advance the cause of the environment, the cause of sustainable development, and this country's pursuit of these goals both domestically and internationally.

Allow me to say a few words about Mr. Strong. Mr. Strong is another distinguished Canadian, a man I also humbly am proud to call my friend. He's a man who inspired me, gave me wise counsel in my role as representative of the Prime Minister, who always found time in the middle of an incredibly hectic schedule to help share the vision, to situate UNCED in terms of what had preceded it and how the world might unfold as a result of it. He has always been on the leading edge of change, not change for the sake of change, but change for the better. He has the uncanny ability to see a much bigger picture of the world, of the geopolitics that are at play within it, of the forces and influences that are at work. *Saturday Night* magazine said of him that he was "among the most fascinating global actors" this country has ever produced.

• 1620

He's an opportunist, but in the most positive sense. He's a man with a vision who can find new paths when nothing but obstacles appear in the way, and he inspires others to that vision to lend their efforts to its achievement. Maurice has always strived to combine the public and the private streams to better serve the public wheel. He's an extraordinarily complex person who has devoted his life to trying to make the world a better place. Another Canadian once said of him:

> What distinguishes Maurice Strong is not his genius for finding the patterns first, nor his charismatic leadership, nor his selfless expenditure of personal energy. It is his flexible mind.

Maurice Strong is a man of boundless energy, a man with a generous spirit, a man who has inspired world leaders, business leaders, leaders of both the environmental and the development independent sectors, and it was this outstanding career, both at

[*Translation*]

visait à aider les pays de cette partie de l'Europe, qui compte des démocraties naissantes, à mettre en place des régimes parlementaires démocratiques. Comme vous l'avez dit plus tôt, en 1989, avec des membres de ce comité-ci, il a créé un groupe de travail de cadres supérieurs pour diriger un programme complet d'amélioration sur la colline du Parlement. Le programme «La Colline verte», qui a vu le jour en 1990, est une initiative qui a entraîné et qui entraînera encore d'importants changements dans la façon dont on gère la colline du Parlement. Il a travaillé sans relâche pour favoriser la conciliation et l'établissement de nouveaux partenariats au Canada et à l'étranger.

Les événements appelés Globe 90 et Globe 92, qui ont eu lieu en Colombie-Britannique, n'en sont qu'un exemple. Le président m'a appelé à Nairobi, il s'est entretenu avec moi à la conférence de Rio et à tant d'autres reprises et il a chaque fois su m'adresser des mots d'encouragement, des mots de soutien ou des conseils avisés. Je suis particulièrement honoré de prendre la parole devant le comité en compagnie d'un Canadien si dévoué et si remarquable, qui a tant fait pour promouvoir la cause de l'environnement, la cause du développement durable, et pour faire progresser la réalisation de ces objectifs tant à l'échelle nationale qu'internationale.

J'aimerais dire quelques mots au sujet de M. Strong. M. Strong est un autre éminent Canadien, un homme que j'ose m'enorgueillir d'appeler mon ami. Il a été pour moi une source d'inspiration, il m'a conseillé de façon avisée dans mon rôle de représentant du premier ministre, il a toujours trouvé le temps, malgré un horaire incroyablement chargé, de partager sa vision, d'expliquer le sens du Sommet de Rio en fonction de ce qui l'avait précédé et de la façon dont le monde pourrait évoluer à la suite de cette conférence. Il a toujours été à l'avant-garde du changement, non pas le changement pour le plaisir du changement, mais le changement pour le mieux. Il a cette capacité de voir le monde avec beaucoup de recul, de reconnaître les facteurs géopolitiques qui y interviennent, les forces et les influences qui s'y exercent. Le magazine *Saturday Night* a dit de lui qu'il comptait parmi les acteurs mondiaux les plus fascinants que notre pays ait jamais produits.

C'est un opportuniste, mais dans le bon sens du terme. C'est un homme qui a une vision, qui peut trouver de nouvelles voies quand on ne distingue plus que les obstacles, et il inspire son entourage à partager cette vision et à déployer ses efforts pour la matérialiser. Maurice cherche toujours à combiner les courants publics et privés pour mieux faire tourner la roue de l'intérêt public. C'est une personne extraordinairement complexe, qui a consacré sa vie à essayer d'améliorer le monde. Un autre Canadien a un jour dit de lui:

> Ce qui distingue Maurice Strong, ce n'est pas le génie qu'il a pour trouver les modèles en premier, ni son charisme et son leadership, ni sa capacité de dépenser son énergie sans compter. C'est sa souplesse d'esprit.

Maurice Strong est un homme d'une énergie illimitée, un homme à l'esprit généreux, un homme qui a inspiré des leaders du monde entier, des leaders du monde des affaires, des leaders du domaine de l'environnement, des leaders du secteur

[*Texte*]

home and abroad, his extraordinary and invaluable dedication to our national life, that was justly and formally recognized last July when the Prime Minister of Canada summoned him to the Privy Council.

There are few men who have been honoured in as many ways and over such an extended period of time as Maurice Strong. And we and all Canadians can be truly proud that he is one of us.

Mr. Chairman, as long as we share goals, there's room for differing opinions on the path we should take toward a sustainable society. This committee has served as an example of how effective our elected officials can be on issues that must transcend narrow partisan debate.

Under your leadership, Mr. Chairman, and with the active contribution of all members, this committee has played a positive role in reflecting the needs of Canadians. The thoughtful and the committed action taken by this committee has been an example of the approach that all Canadians need to take.

I know that some of the members of this committee have chosen not to stand for re-election, and I must take this opportunity to thank each of them for the support they have offered to me. I should also like to thank you for the contribution you have made on behalf of all Canadians.

On that note, Mr. Chairman, I will turn to the business at hand, the questions you've asked us to speak to today. Like the others who have been invited to appear, you've asked me to answer three questions relating to the prospects for this planet, for humanity, and the actions we must take to ensure that the earth remains a home for all species, as Speaker Fraser has just said.

You've asked me to speak on two of the most important responses to our decisions in Rio de Janeiro last year, and these are, at the international level, the United Nations Commission on Sustainable Development and, at the domestic level, what is presently coined the *Projet de société*. It's my pleasure to have this opportunity to bring the committee up to date on both.

I'll begin, if I may, with a review of the progress we're making on the Commission on Sustainable Development, the CSD. Last fall the United Nations General Assembly approved the creation of the CSD as part of its implementation of the decisions that were taken at UNCED. The assembly agreed that it would be based in New York and assigned it an ambitious mandate.

Its purpose is to establish firmly the global sustainable development agenda, to act as a catalyst for sustainable development at the national and the international levels, and finally, to ensure the full implementation of Agenda 21 and the other agreements that were negotiated in Rio. More specifically, the commission will review and monitor progress of the implementation of Agenda 21, as well as the other agreements negotiated at UNCED.

[*Traduction*]

indépendant du développement, et c'est cette carrière exceptionnelle, tant chez nous qu'à l'étranger, ce dévouement précieux et extraordinaire à notre vie nationale, qui ont été à juste titre et officiellement reconnus en juillet dernier quand le premier ministre du Canada l'a invité au Conseil privé.

Rares sont ceux qui ont été honorés d'autant de façons et sur une si longue période que l'a été Maurice Strong. Nous tous et tous les Canadiens sommes en bon droit d'être fiers qu'il soit des nôtres.

Monsieur le président, quand nous partageons des objectifs, les opinions peuvent diverger quant à la façon dont il faudrait s'y prendre pour créer une société durable. Le Comité de l'environnement est un exemple qui montre à quel point nos représentants élus peuvent traiter efficacement de questions qui doivent s'élever au-dessus des strictes limites qu'impose l'esprit de parti.

Sous votre direction, monsieur le président, et avec la contribution active de tous les membres, le comité a bien su prendre en compte les besoins des Canadiens. La réflexion à laquelle s'est livré le comité et l'engagement qu'il a pris sont un exemple de l'approche que tous les Canadiens doivent prendre.

Je sais que certains membres du comité ont décidé de ne pas se représenter aux élections, et je saisis donc cette occasion pour remercier chacun d'entre eux pour l'appui qu'il m'ont accordé. J'aimerais aussi vous remercier pour la contribution que vous avez apportée au nom de tous les Canadiens.

Sur ce, monsieur le président, je vais maintenant aborder les questions que vous m'avez demandé d'examiner aujourd'hui. Comme aux autres qui ont été invités à comparaître, vous m'avez demandé de répondre à trois questions sur les perspectives de notre planète, de l'humanité, sur les mesures que nous devons prendre pour nous assurer que la Terre demeure accueillante pour toutes les espèces, comme vient de le dire le président de la Chambre des communes.

Vous m'avez demandé de parler de deux des plus importantes réactions aux décisions que nous avons prises à Rio de Janeiro l'année dernière. Soit, au niveau international, la création de la Commission des Nations Unies sur le développement durable, et, à l'échelle nationale, ce qu'on appelle maintenant le *Projet de société*. J'ai donc le plaisir d'exposer au comité où en sont les choses pour l'un et l'autre.

Si vous le permettez, je vais commencer par parler des progrès que nous accomplissons en ce qui concerne la Commission du développement durable. L'automne dernier l'Assemblée générale des Nations Unies a approuvé la création de la commission comme mesure de mise en oeuvre des décisions prises au Sommet de Rio. L'assemblée a convenu que la commission aurait son siège à New York et lui a attribué un ambitieux mandat.

Son objectif est de définir fermement le programme mondial de développement durable, de servir de catalyseur au développement durable à l'échelle nationale et internationale, et finalement, d'assurer la mise en oeuvre complète de l'Action 21 et, des autres ententes qui ont été négociées à Rio. De façon plus précise, la commission examinera et surveillera le processus de mise en oeuvre de l'Action 21, de même que des autres ententes négociées au Sommet de Rio.

[*Text*]

It will consider information in the form of periodic communications or national reports from governments, from other UN bodies and entities outside the UN system, including non-governmental organizations. It will attempt to integrate environment and development goals throughout the UN system, including those programs and organizations related to finance, the Bretton Woods institutions.

It will strive to enhance the dialogue with non-governmental organizations and the independent sector, as well as other major groups and entities outside the United Nations system, and it will monitor the progress in promoting, facilitating, and financing access to environmentally sound technologies.

• 1625

The General Assembly has also specified responsibilities for the forward-looking dimension for the commission. These include the power to make recommendations on the need for new cooperative arrangements and to promote the Rio Declaration and its principles. Those powers imply the latitude the General Assembly has given the CSD in discharging this most important mandate. I suggest the assembly has done this in recognition of the complexity and the interconnectedness of the issues surrounding sustainable development.

Quick organizational moves to put the commission on an effective footing have already taken place. The commission has a five-member bureau at its helm. Ambassador Razali of Malaysia, who I know you know, and who played an active role in UNCED issues, is the chair. I was honoured to be elected as one of the vice-chairs, to fill the position allotted to the WEOC: the western, European, and other countries group.

There is a secretariat, headed by Nitin Desai, who worked closely with Maurice as his "2IC" on UNCED. The secretariat supports our work.

Our priority for the first year of the CSD operations is to build a solid, results-oriented action plan. As a beginning, negotiations surrounding the establishment of the commission have focused on operational and management issues. Those include such items as elections, the position of the commission in the UN system, rules of procedure, and the organization of the work of the commission.

Consultations are under way now in preparation for the first substantive session of the commission, which will take place in New York from June 14 to 25. In preparation for that session, Ambassador Razali and the vice-chairs have been holding consultations on key issues in the recommendations made at the organizational session of the commission. Those recommendations dealt respectively with the agenda for our first substantive session, the future work methods of the commission, and finally, a multi-year thematic program of work, which I will speak to in a minute.

If the key elements that have emerged from the discussions to date are confirmed, then we will follow this process. The session of the commission will open with a half-day meeting on June 14 to celebrate the first anniversary of the Earth Summit. We would then establish two working groups.

[*Translation*]

Elle abordera la question de l'information sous la forme de communications périodiques ou de rapports nationaux de gouvernements, d'autres organismes de l'ONU et d'entités extérieures à l'ONU, y compris des organisations non gouvernementales. La commission va tenter d'intégrer des objectifs de développement et d'environnement à tout le système de l'ONU, y compris aux programmes et organisations s'occupant de finances, les institutions de l'Accord de Bretton Woods.

Elle s'efforcera de nourrir le dialogue avec des organisations non gouvernementales et le secteur indépendant, de même qu'avec d'autres grands groupes et grandes entités extérieurs au système des Nations Unies, et elle surveillera les progrès accomplis pour promouvoir, faciliter et financer l'accès à des technologies qui ne nuisent pas à l'environnement.

L'Assemblée générale a également précisé quelles sont les responsabilités de la commission en ce qui concerne l'avenir. Celles-ci incluent le pouvoir de recommander, le cas échéant, de nouveaux arrangements coopératifs et de promouvoir la déclaration de Rio et ses principes. Ces pouvoirs sont révélateurs de la latitude que l'Assemblée générale a accordée à la CDD dans l'exécution de ce mandat des plus importants. A mon avis, l'assemblée reconnaissait ainsi la complexité et l'interdépendance des questions qui entourent le développement durable.

On a très rapidement pris les mesures d'organisation nécessaires pour mettre la commission sur pied. Dirigée par un bureau de cinq membres, la commission est présidée par l'ambassadeur Razali, de la Malaisie, que vous connaissez, je sais, et qui a joué un rôle actif au sein de la CNUED. J'ai l'honneur d'avoir été élu l'un des vice-présidents pour représenter le groupe des pays occidentaux, européens et autres.

Le secrétariat est dirigé par Nitin Desai, qui a travaillé en étroite collaboration avec Maurice, étant son bras droit à la CNUED. Le secrétariat nous aide dans notre travail.

Pour la première année des activités de la CDD, nous nous sommes fixé comme priorité de mettre en place un plan d'action solide axé sur les résultats. Au début, les négociations entourant la création de la commission ont porté sur des questions opérationnelles et administratives, notammment les élections, la position de la commission au sein des Nations Unies, les règles de procédure et l'organisation du travail de la commission.

Des consultations sont en cours actuellement en prévision de la première session officielle de la commission, qui se tiendra à New York du 14 au 25 juin. L'ambassadeur Razali et les vice-présidents ont tenu des consultations préparatoires sur les principaux aspects des recommandations formulées à la séance d'organisation de la commission. Ces recommandations portaient respectivement sur notre emploi du temps à la première session officielle, les méthodes de travail futures de la commission et, enfin, un programme de travail thématique échelonné sur plusieurs années, dont je vous parlerai dans un instant.

Si les principaux éléments qui sont ressortis des discussions jusqu'à présent se confirment, c'est le processus que nous suivrons. La session de la commission débutera par une réunion d'une demi-journée, le 14 juin, pour marquer le premier anniversaire du Sommet de la Terre. Nous constituerons ensuite deux groupes de travail.

[*Texte*]

The first group would address issues relating to exchanges of information on implementation of Agenda 21 at the national level. Secondly, the first group would address a multi-year program of work. The third issue it would address would be the future work of the commission.

The second working group would address issues relating to implementation by the international organizations. It would also address issues relating to technology transfer and capacity-building. Finally, it would address issues relating to financial flows.

The high-level or ministerial segment of the first session would take place from June 23 through June 24 and should result in a resolution or declaration by ministers. The report of the commission itself will summarize agreed conclusions as well as resolutions.

Before each session, the secretariat would prepare a consolidated analytical report synthesizing information provided by the UN and other international organizations. There would be reports from a high-level advisory board and from a roster of experts. They will also be provided to the commission. The NGOs are invited to form constituencies, whose reports might be tabled during the commission's sessions. Finally, there is provision for special meetings during the session or inter-sessionally.

The commission and the bureau are paying close attention to the work program of the commission. We are reviewing the adoption of a multi-year thematic program of work. What is currently proposed is a review of the Agenda 21 chapters, as well as other agreements, on a thematic basis—for example, fresh water, health, and human settlements viewed as a cluster. We believe this would allow for the review of any chapter under a given theme and will also establish cross-linkages among the chapters and other agreements.

• 1630

Each of these themes would be reviewed before 1997, five years after UNCED, with a general review of all these themes in 1997. At the organizational session of the commission it was recommended that various clusters of chapters of Agenda 21 be considered as the basis for the commission's program of work. Those clusters are, in the first instance, horizontal cross-cutting clusters, critical elements of sustainability, such as, for example, aid, trade and debt, financial resources and mechanisms, education, science, the transfer of environmentally sound technologies and cooperation in capacity-building, decision-making structures and the role of major groups including other UN agencies and NGOs.

The second group of clusters are issues such as health, human settlements, and fresh water seen as a group; land desertification, forests, and biodiversity, also seen as a group; atmosphere, oceans, and all kinds of seas; and, finally, toxic chemicals and hazardous wastes.

As well, each substantive session of the commission will provide an opportunity for governments to give political support to the recommendations of the commission. This will be through a high-level meeting of ministers following the session. In this

[*Traduction*]

Le premier groupe se chargera d'examiner les questions telles que l'échange d'informations sur la mise en oeuvre de l'Action 21 au niveau national, le plan de travail échelonné sur plusieurs années et, enfin, les travaux futurs de la commission.

Le deuxième groupe de travail examinera les questions liées à la mise en oeuvre par les organismes internationaux. Il se penchera également sur les transferts technologiques et la mise en valeur du potentiel. Enfin, il examinera les aspects financiers de la question.

Le haut volet ou la partie ministérielle de la première session se tiendra les 23 et 24 juin et devrait donner lieu à une résolution ou une déclaration par les ministres. Le rapport de la commission donnera le résumé des conclusions acceptées ainsi que des résolutions.

Avant chaque session, le secrétariat préparera un résumé analytique de l'information fournie par les Nations Unies et les autres organismes internationaux. Il y aura également les rapports d'un comité consultatif de haut niveau et des rapports de toute une gamme de spécialistes. Ces documents seront également transmis aux membres de la commission. Les ONG sont invitées à se regrouper afin de préparer des rapports qui pourraient être déposés au cours des sessions de la commission. Enfin, il est prévu que des réunions spéciales auront lieu au cours de la session ou entre les sessions.

La commission et le bureau portent une attention toute particulière au plan de travail de la commission. Nous considérons l'adoption d'un plan de travail thématique échelonné sur plusieurs années. Pour l'instant, nous nous proposons de revoir les chapitres de l'Action 21 ainsi que les autres accords, en procédant par thèmes—par exemple, l'eau potable, la santé, les établissements humains comme faisant partie d'un ensemble. Cela devrait permettre l'examen d'un chapitre sur un thème donné tout en créant des liens entre les chapitres et les autres ententes.

Chacun des thèmes fera l'objet d'un examen avant 1997, cinq ans après la CNUED, puis il y aura un examen général de tous les thèmes en 1997. À la séance d'organisation de la commission, il a été recommandé que les divers ensembles des chapitres de l'Agenda 21 servent de base au plan de travail de la commission. Il s'agit par exemple de regroupements qui s'entrecoupent horizontalement, d'éléments critiques du développement durable, tels que l'aide, le commerce et la dette, les ressources financières et leur mécanisme, l'éducation, les sciences, le transfert de technologies saines pour l'environnement, la collaboration dans la mise en valeur du potentiel, les structures de prise de décisions et le rôle des principaux groupes, y compris les organismes des Nations Unies et les ONG.

Dans un deuxième temps sont regroupées des questions telles que la santé, les établissements humains, l'eau potable; ensuite, dans un autre regroupement, la désertification, les forêts et la biodiversité; puis l'atmosphère, les océans et les mers de tous genres; et enfin, les produits chimiques toxiques et les déchets dangereux.

Il est à noter également que chaque session officielle de la commission permettra aux gouvernements d'appuyer politiquement les recommandations de la commission, et ce, lors d'une réunion des ministres suivant la session. Ainsi, les

[*Text*]

way political leaders can continue the convergence of their concerns around a common agenda. They can tackle both national and global environmental issues as they did at the Rio Summit. As I noted before, we have tentatively set the high-level meeting of ministers at the first substantive session, after the official discussion to take place on the two closing days; namely, June 23 and 24.

It was thought that scheduling the ministerial meeting at the end rather than at the beginning of the session would permit ministers to play a personal role in reaching agreements on contentious issues that cannot be resolved in the working meetings, but by no means have we resolved all the questions surrounding the commission. I might take just a moment to list some of the major ones that are still outstanding.

Firstly, Agenda 21 will require new and innovative coordination and integration mechanisms within the UN system. How can the commission contribute to a revitalized UN and a reformed ECOSOC? How can we empower the commission to exercise leadership and influence in sustainable development? Secondly, how might national governments and the commission report on the implementation of Agenda 21 as well as the other agreements that were made at Rio? Thirdly, how might working groups more effectively organize their deliberations at this first substantive and later sessions, including the 1997 session that will provide a complete overview of all themes and work of the commission? Fourthly, how might governments and the commission facilitate the participation of non-government organizations? Finally, how might support best be given, particularly during the high-level meeting of the session?

Canada's objectives within the commission have not changed since the Earth Summit. We will be pursuing the following priorities: to ensure the development of national reports and plans, which we strongly believe must be the exercise we should follow; we believe this is an exercise that must be driven from the bottom up and not from the top down. We shall also pursue as one of our priorities ensuring transparency in the commission's work by involving indigenous, business, and scientific groups, as well as the environmental and development NGOs and all other independent sectors; as well, to provide impetus for the development of new international law; to build cooperation on forest management and the conservation and sustainable development of all types of forests; and to support the work of the UN Conference on High Seas Fishing.

Ultimately the work of the commission is dependent on the extent to which all states and all international institutions pursue their commitments in respect of UNCED and the decisions of the commission. We know that this is dependent on

[*Translation*]

dirigeants politiques pourront continuer à concerter leurs préoccupations autour d'un ordre du jour commun. Ils pourront s'attaquer à des questions environnementales, nationales et mondiales comme ils l'ont fait au Sommet de Rio. Comme je l'ai déjà mentionné, nous avons provisoirement prévu une réunion des ministres à la première session officielle, après la tenue des discussions officielles des deux derniers jours, les 23 et 24 juin.

Nous avons pensé qu'en prévoyant la tenue d'une réunion ministérielle à la fin plutôt qu'au début de la session, cela permettrait aux ministres de jouer un rôle personnel pour parvenir à des ententes sur les questions litigieuses qui ne seront pas réglées au cours des réunions de travail. Toutefois, nous sommes loin d'avoir résolu toutes les questions qui entourent la commission. Permettez-moi de dresser la liste de quelques-unes des questions importantes qui ne sont toujours pas réglées.

Tout d'abord, dans le cadre de l'Agenda 21, il faudra, au sein des Nations Unies, prévoir de nouveaux mécanismes de coordination et d'intégration innovateurs. Comment la commission peut-elle contribuer au rajeunissement des Nations Unies et à la réforme du Conseil économique et social des Nations Unies? Comment pouvons-nous conférer à la commission les pouvoirs nécessaires pour qu'elle puisse jouer un rôle de chef de file et avoir de l'influence dans le domaine du développement durable? Deuxièmement, comment les gouvernements nationaux et la commission peuvent-ils faire rapport sur la mise en oeuvre des recommandations de l'Agenda 21 ainsi que des autres ententes conclues à Rio? Troisièmement, comment les groupes de travail peuvent—ils organiser leurs délibérations d'une façon plus efficace à cette première session officielle et aux sessions subséquentes, y compris celle de 1997, au cours de laquelle on examinera exhaustivement tous les thèmes et tous les travaux de la commission? Quatrièmement, comment les gouvernements et la commission peuvent-ils faciliter la participation des organisations non gouvernementales? Enfin, quelle est la meilleure façon d'appuyer les travaux, notamment pendant la réunion de haut niveau?

Les objectifs du Canada au sein de la commission n'ont pas changé depuis le Sommet de Terre. Nos priorités sont les suivantes: la préparation de rapports et de plans nationaux que nous estimons absolument essentiels; nous pensons que cet exercice doit prendre naissance à la base, et non pas être imposé d'en haut. Nous nous sommes également fixé comme priorité la transparence des travaux de la commission grâce à la participation de groupes d'autochtones, de groupes du secteur des affaires, et de groupes scientifiques, ainsi que des ONG du domaine de l'environnement et du développement durable et de tous les autres secteurs indépendants. Nous voulons également faire avancer l'élaboration d'un nouveau droit international; nous voulons promouvoir la collaboration dans le domaine de la gestion des forêts, et la conservation et le développement durable des forêts de tous genres; et nous voulons appuyer le travail de la Conférence des Nations Unies sur la pêche en haute mer.

En dernière analyse, les travaux de la commission vont dépendre de l'engagement de tous les États et de toutes les institutions internationales face à la CNUED et aux décisions de la commission. Nous savons que cela dépendra des résultats

[*Texte*]

the extent to which the commission works toward concrete results and that it is open to the broad range of constructive NGO perspectives around the world. We are committed to both ideals. We have already taken our responsibility seriously.

• 1635

I need not remind you, Mr. Chairman, or this committee that we saw Rio as an opportunity to draw all sectors of society together behind a common cause: that Canada was a leader in the effort to make a real and substantive place for non-governmental organizations in the Rio process. As with the green plan, we understood that governments share responsibility for our environmental crisis with all other sectors of society. Governments alone will not rewrite the rules that govern the treatment of our planetary heritage. If the decisions of almost four billion people are making this earth a more troubled place, then all four billion will have to take a hand in reversing those trends.

One particularly important aspect of our response to the demands of UNCED at the national level is the *Projet de société: Planning for a Sustainable Future.* I should start, Chairman, by saying that I have been following this project closely but I am not formally a part of it. That means that my comments today on the *Projet de société* should not be taken as anything more than observations based on discussion with those directly and immediately involved in the process and on what I've read and seen to date. I would not want the committee to believe that I can speak on behalf of the *Projet de société* working group.

This *Projet de société* has its roots in the Canadian preparatory process for UNCED. As the members of this committee will remember, the government worked to see the effective representation of all sectors of our society in the entire Canadian UNCED process, and I think that involvement contributed greatly to the quality of our positions and the overall success of Rio.

The framework for action that we left Rio with placed the responsibility for results on all parts of society, not just government. It is clear that the involvement of people and groups outside government would have to continue. The question was through what vehicle. The NGOs who had been active in UNCED, government officials, and the minister felt that we would need to develop a process that was capable of acting as a network of partners rather than a hierarchical bureaucratic structure. And at the suggestion of the Minister of Environment that process has begun.

On November 5 and 6 of this last year, a national stakeholder's meeting took place in Ottawa. The meeting was organized by the Canadian Council of Ministers of the Environment, the International Institute for Sustainable Development, the International Development Research Centre, the National Round Table on the Environment and the Economy, and Environment Canada. They drew together representatives from every major sector of Canadian society, including business, women, youth, indigenous peoples, and environment and development groups. They agreed that the solutions for existing and emerging environmental problems would require a new level of cooperation among all sectors of

[*Traduction*]

concrets que la commission réussira à obtenir et qu'il faudra être sensible à toute la gamme des efforts constructifs des ONG à travers le monde. Les deux causes nous tiennent à coeur. Nous avons déjà pris nos responsabilités.

Inutile de vous rappeler, à vous ou à votre comité, monsieur le président, que la conférence de Rio nous donnait l'occasion de réunir tous les secteurs de la société à l'appui d'une cause commune: celle de montrer que le Canada était parmi les pays qui accordaient le plus de place aux ONG dans le processus de Rio. En effet, comme pour le Plan vert, nous avons compris que les gouvernements, aussi bien que tous les autres secteurs de la société, partagent la responsabilité de notre crise environnementale. Ce ne sont pas les gouvernements à eux seuls qui vont redéfinir les rapports entre les hommes et leur patrimoine commun. Si la Terre se dégrade à cause des décisions de près de 4 milliards de personnes, alors toutes ces personnes devront contribuer aux changements nécessaires.

À l'échelle nationale, le *Projet de société: Planifier pour un avenir durable* constitue un aspect particulièrement important de notre réponse aux demandes de la CNUED. Je dois vous dire au départ, monsieur le président, que je ne participe pas officiellement à ce projet, même si je suis son évolution de près. Cela veut dire que les observations que je ferai aujourd'hui sont de simples commentaires fondés sur des discussions que j'ai eues avec ceux qui ont participé directement au processus et sur les lectures et les constatations que j'ai pu faire jusqu'à maintenant. Le comité ne doit pas croire que je me permets de parler au nom du groupe de travail du *Projet de société.*

Ce *Projet de société* s'inspire des travaux préparatoires à la CNUED. Les membres du comité se souviendront que le gouvernement s'est efforcé de faire en sorte que tous les secteurs de la société canadienne participent pleinement à l'ensemble du processus préparatoire, ce qui a d'ailleurs grandement contribué à la qualité de nos interventions et à la réussite de la conférence de Rio.

Le programme d'action qui découlait de Rio engageait la responsabilité de l'ensemble de la société, et non pas seulement celle du gouvernement. Il était évident que la participation de personnes et de groupes qui ne font pas partie de l'appareil gouvernemental devait se poursuivre: il restait à déterminer comment. Les ONG qui avaient participé à la CNUED, les fonctionnaires et le ministre s'accordaient sur la nécessité d'un processus de collaboration en réseau, par opposition à une structure bureaucratique hiérarchisée. Ainsi, à la demande du ministre de l'Environnement, le processus a été amorcé.

Une rencontre nationale d'intervenants a tout d'abord eu lieu à Ottawa, les 5 et 6 novembre de l'année dernière. Elle avait été organisée à l'initiative du Conseil canadien des ministres de l'Environnement, de l'Institut international pour le développement durable, du Centre de recherches sur le développement international, de la Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie et d'Environnement Canada. Ces organismes ont réuni des représentants de tous les grands secteurs de la société canadienne, notamment les milieux d'affaires, les femmes, les jeunes, les autochtones, ainsi que les groupes intéressés par l'environnement et le développement. Ils ont convenu du fait que, pour résoudre les problèmes

[*Text*]

Canadian society. They recognize that we need to develop a broad consensus across Canadian society on how to overcome the obstacles to sustainable development. They agreed on some key characteristics of what they called a "multi-stakeholder process" to develop national, sectoral, and community plans for a sustainable future.

Those characteristics are that the process should be transparent, inclusive, and accountable; that the process must encourage each actor and sector to identify and take responsibility for their contribution to economic, environmental, and social sustainability; that it should build on the useful work that has already been done; that dialogue and cooperation across sectors and communities, and perhaps across national boundaries, are thought to be a key element in the search for solutions; that the process must facilitate the development of a broadly shared vision of what sustainability means in Canada, as well as identify the key policy, institutional, and personal changes that are necessary.

Since no one is interested in participation for the sake of participation, the process must be streamlined and must focus on strategic questions leading to concrete action. The process must consider the commitments Canada made at the Earth Summit and identify ways in which Canada can contribute to global sustainability.

Since that meeting, a working group representing all sectors has been hard at work to flush out the process and the mechanics of this approach. It has met monthly and has divided into three committees to deal with specific aspects of the work to be done.

• 1640

I understand it is the intention of the *Projet de société* group to produce an initial report by early June of 1993 that will include the following elements: first, a framework for a national sustainability plan that would not be a government plan but would be seen as a statement of the commitment of all Canadians to move toward sustainability. Second, there would be information on the *Projet de société* process itself, a process based on voluntary participation, cross-sector consensus-building, and coordination. The document would identify Canadian positions, commitments, and actions that have been taken relative to the goals of the Earth Summit and provide a snapshot of work on sustainability being carried out by national stakeholders and their constituencies, including government, business, and NGOs. There would also be sample or pilot chapters, reporting on specific issues covered by Agenda 21. Work has already begun on this.

It would be inappropriate for me to predict how the process will go. I do know I have heard positive comments to date. Given the possibility of real innovation, I submit that this *Projet de société* initiative could be a very useful contribution to raise

[*Translation*]

environnementaux actuels et prévisibles, il faudrait un degré de collaboration inégalé entre tous les secteurs de la société canadienne. Ils ont reconnu que les Canadiens doivent se mettre largement d'accord sur les moyens à mettre en oeuvre pour surmonter les obstacles au développement durable. Ils se sont entendus sur certaines caractéristiques clés de ce qu'ils ont appelé un «processus à intervenants multiples» visant l'élaboration de plans nationaux, sectoriels et communautaires pour un avenir viable.

Les caractéristiques retenues sont les suivantes: le processus doit être transparent, global et responsable; le processus doit encourager chaque intervenant et chaque secteur à définir sa contribution à la viabilité sur le plan économique, environnemental et social et à en assumer la responsabilité; il doit être fondé sur les résultats de travaux utiles déjà entrepris; le dialogue et la collaboration entre secteurs et collectivités, et peut-être entre pays, constituent l'un des éléments clés de la recherche de solutions; le processus doit favoriser un consensus parmi les Canadiens au sujet de la notion de viabilité et permettre de définir les grands changements qui sont nécessaires sur le plan politique, institutionnel et personnel.

Puisque personne ne souhaite participer pour le plaisir de participer, le processus doit être simplifié et doit être axé sur les questions stratégiques qui débouchent sur des initiatives complètes. Le processus doit tenir compte des engagements pris par le Canada à l'occasion du Sommet de la Terre et déterminer comment le Canada peut contribuer au développement durable à l'échelle planétaire.

Depuis la rencontre, un groupe de travail qui représente tous les secteurs s'efforce de structurer la démarche. Ce groupe s'est réuni mensuellement et s'est divisé en trois comités qui touchent à des aspects précis du processus.

Selon les renseignements dont je dispose, le groupe du *Projet de société* a l'intention de présenter un premier rapport dès le début de juin 1993. Le rapport contiendra notamment ce qui suit :tout d'abord, les grandes lignes d'un plan national en matière de viabilité; il ne s'agirait pas d'un plan gouvernemental, mais d'une déclaration d'intention de l'ensemble des Canadiens à l'égard du développement durable. Deuxièmement, il contiendrait des renseignements sur le processus du *Projet de société* en tant que tel, un processus fondé sur la participation, la concertation intersectorielle et la coordination. Le document définirait les positions, les engagements et les initiatives du Canada à l'égard des objectifs énoncés au Sommet de la Terre et donnerait un portrait instantané des initiatives en matière de développement durable lancées par les intervenants nationaux et leurs mandants, notamment les gouvernements, les entreprises et les ONG. Le rapport contiendrait également certains exemples ou certaines esquisses de chapitres concernant des questions particulières visées par l'Agenda 21. Le travail à cet égard est déjà en cours.

Il ne conviendrait pas que je prédise l'évolution du processus. Les sons de cloche que j'ai entendus jusqu'à maintenant sont positifs. Compte tenu du caractère innovateur de la démarche, j'estime que l'initiative du *Projet de société*

[*Texte*]

during the first substantive session of the commission in New York this June. If the commission does monitor the progress of states in achieving the agreements of UNCED and the commitments that were made there, then the *Projet de société* approach could be a valuable model for doing that.

I know this committee is interested in discussing these and other issues further, so I'll end my remarks by returning to the basic questions you've asked of all witnesses.

I believe we have begun to make the changes necessary to leave the path of environmental destruction on which we've been for too long. For me the focus is on accelerating the push to a new direction, both in Canada and internationally. Throughout Canadian society we have come to recognize we cannot continue with our old ways of acting and our old ways of thinking. We cannot live beyond our means, whether economically or environmentally. We cannot continue with our old reliance on us-versus-them politics on this issue. The steps we're taking through the United Nations reinforce the steps we are taking in Canada to build a global commitment to understanding and action. There's a lot to do. There are some fundamental values and beliefs that impede our move to sustainability. These can be overcome. In fact, they must be overcome.

For Canada, Rio did not achieve all it could have. We left with some progress and the appetite for more. But we must earn those achievements. Our work in and through the commission and the progress toward the *Projet de société* are both ways to do precisely that.

Men such as Maurice Strong, John Fraser, you, Chairman, and the members of this committee, do what we must because we share a dream for the future of this earth. But we're also here because we know the earth desperately needs more than dreams from us. It's crying for action. Ten or twenty years from now we may all be asked, what did you do when you had the chance? I'm convinced humanity can choose a better path, we can meet our economic needs and redress the wrongs we have done to the environment.

Environmental problems are the by-products of other decisions. If you examine beneath any environmental challenge, you will find its roots in various economic choices and decisions. Literally billions of these decisions and the actions that flow as a result are taken each day by the world's population. The vast majority of those decisions are made with no knowledge of their effect or impact on the environment. Others are made with full knowledge of their environmental effects but in the belief that those effects are less important than the immediate economic gains to be had.

[*Traduction*]

mériterait d'être signalée comme contribution très utile durant la première session officielle de la commission, qui aura lieu à New York au mois de juin. Dans la mesure où la commission contrôle les progrès des États par rapport à la réalisation des ententes découlant de la CNUED et aux engagements annoncés au Sommet de Rio, alors le *Projet de société* pourrait devenir un modèle extrêmement utile.

Je sais que le comité souhaite discuter plus à fond ces questions, ainsi que d'autres. Je vais donc terminer en revenant aux questions fondamentales que vous avez posées à tous les témoins.

Je crois que nous avons amorcé les changements qui vont nous permettre de commencer à mettre un terme à la destruction de l'environnement, qui dure depuis trop longtemps. Ce qui importe pour moi, c'est la nécessité d'adopter sans tarder une nouvelle orientation, aussi bien au Canada qu'à l'étranger. Dans tous les milieux, nous nous sommes rendu compte que nous ne pouvons plus continuer à penser et à agir comme nous le faisions auparavant. Nous ne pouvons plus vivre au-dessus de nos moyens, aussi bien sur le plan de l'économie que sur celui de l'environnement. Nous ne pouvons plus continuer à jouer aux bien-pensants. Nos démarches aux Nations Unies vont de pair avec celles que nous entreprenons au Canada pour que l'ensemble de la société s'engage, tout d'abord à comprendre, puis ensuite à agir. Il y a beaucoup à faire. Certaines valeurs et croyances fondamentales nous empêchent d'évoluer vers la notion de développement durable. Elles peuvent être surmontées. Qui plus est, elles doivent l'être.

Dans l'optique canadienne, le Sommet de Rio aurait pu déboucher sur des résultats plus considérables. Nous sommes rentrés chez nous conscients des progrès réalisés, mais aussi impatients par rapport à ce qui reste à faire. Il reste en effet beaucoup de pain sur la planche. Nos travaux à la commission et le cheminement du *Projet de société* correspondent justement à nos intentions à cet égard.

Si des hommes comme Maurice Strong, John Fraser et vous-même, monsieur le président, ainsi que les membres de votre comité, font ce qu'ils ont à faire, c'est parce que nous partageons le rêve d'un avenir meilleur pour notre planète, la Terre. Mais si nous sommes ici, c'est également parce que nous savons qu'il faut beaucoup plus que des rêves pour assurer l'avenir de la Terre. Il faut des résultats concrets. Dans 10 ou 20 ans, on nous demandera peut-être ce que nous avons fait ou omis de faire lorsqu'il était encore possible de le faire. Je suis convaincu que l'humanité peut s'orienter autrement, que nous pouvons répondre à nos besoins d'ordre économique tout en réparant les torts que nous avons causés à l'environnement.

Les problèmes environnementaux résultent de décisions prises dans divers autres domaines. Il suffit d'étudier une situation environnementale donnée pour constater qu'elle découle de diverses décisions ou de divers choix d'ordre économique. Chaque jour, la population de la planète prend des milliards de décisions et agit en conséquence. En très grande partie, ceux qui prennent ces décisions ne connaissent pas leurs effets sur l'environnement. Dans d'autres cas, les répercussions sur l'environnement sont tout à fait connues, mais on estime qu'elles ont moins d'importance que les avantages économiques immédiats que procure telle ou telle initiative.

[*Text*]

Many of our basic economic beliefs tend to support unsound decisions. For example, it seems to be a common perception that limitless growth in the gross domestic product is good. We know the GDP is just a measure of activity, and an imperfect measure at that. It does not speak to the efficiency, value, or sustainability of that activity.

Another basic belief is that "standard of living" means the same thing as quality of life. Along the way to Rio, Maurice Strong said we in developed countries must learn to live lives of "sophisticated modesty". It doesn't mean sacrificing quality of life. It means ensuring it. If we continue to live beyond our means, we will surely lose it.

• 1645

Coming to grips with the complex root causes of our environmental reality means that bringing about change is sometimes a slow and a methodical business, but it can be done and it must be done. We must find and achieve benchmarks of success. If a journey of a thousand miles begins with a single step, so too does a journey towards a new environmental paradigm. It too begins with simple successes. Small victories tend to create the momentum for larger ones. If you build an inclusive effort that results in one wetland saved, you create a platform for wider action; you educate people and you give them the incentive to reach further.

If we take on the task of helping people explore their own beliefs or confront old attitudes, then we will succeed one mind at a time. My sense of the public mood is a desire to see new ways of dealing with problems other than confrontation. We need to challenge people in a way that wins support, not a way that hardens opposition.

I will conclude by saying that the danger is not that we try and we fail, but that we fail to try.

I thank you for this opportunity to speak to you and the members of the committee.

The Chairman: Thank you, Ambassador Campeau.

Just before we move to the questioning by members, the Speaker has another engagement shortly, so he will be leaving us for the time being, but we plan to meet informally, as I think members are aware, at the conclusion of this hearing. We look forward to resuming, on an informal basis, our discussion with you at that time, Mr. Speaker. Thank you very much for opening up a very important session.

The hard reality is we've got about one hour and 15 minutes, maybe a bit more, depending on the nature of other events, so I would like to see if we could move along fairly expeditiously and give all members a chance to raise questions with both of our witnesses. I will start with Mrs. Catterall.

Mrs. Catterall (Ottawa West): I am reading the March 1993 progress report from the *Projet de société*, and I guess the words that really strike me are that the transition to sustainability will require new institutional forms based more on networks and partnerships than on the traditional model of hierarchical systems. As I am listening here, I am thinking of that marvellous moving sculpture at Terminal 3 in Toronto of all kinds of activity going around and around and up and down

[*Translation*]

Souvent, les décisions peu judicieuses que nous prenons sont fondées sur des principes économiques erronés. Par exemple, il semble généralement accepté qu'une croissance illimitée du produit intérieur brut est souhaitable. Nous savons bien que le PIB n'est qu'une mesure de l'activité, mesure bien imparfaite par ailleurs. Cette mesure ne nous dit rien au sujet de l'efficacité, de la valeur ou de la viabilité de l'activité.

Nous croyons également que «niveau de vie» est synonyme de qualité de vie. Au cours des préparatifs de la conférence de Rio, Maurice Strong a déclaré que nous, les habitants des pays développés, nous devrons apprendre à vivre modestement avec raffinement. Ce qui ne veut pas dire qu'il faut renoncer à la qualité de la vie. C'est plutôt une façon de l'assurer. Si nous continuons à vivre au-dessus de nos moyens, nous allons certainement la perdre.

La recherche des causes premières de nos problèmes environnementaux exige, il est vrai, beaucoup de temps et d'efforts, d'où la lenteur des progrès réalisés, progrès cependant non seulement possibles, mais impérieux. C'est toujours le premier pas qui compte dans le domaine environnemental, comme dans tous les autres domaines. Il ne faut pas sous-estimer l'importance d'un premier succès modeste. Les petites victoires précèdent les grandes. Si, par la concertation des efforts, on parvient à sauver un marais, cela peut avoir un effet d'entraînement; en sensibilisant les gens, on les incite à viser toujours plus haut.

Si l'on amène les gens à remettre en question leurs vieilles habitudes et façons de penser, nous les convaincrons un à un qu'il faille les modifier. La population réclame qu'on s'attaque aux problèmes en adoptant d'autres moyens que la confrontation. Il faut obtenir l'appui des gens, et non pas se les mettre à dos.

En conclusion, l'important, c'est de ne pas abandonner la partie avant même d'avoir essayé de la gagner.

Je vous remercie de m'avoir permis de prendre la parole devant le comité.

Le président: C'est nous qui vous remercions, ambassadeur Campeau.

Avant d'ouvrir la période de questions, j'aimerais vous signaler que le président de la Chambre devra partir sous peu parce qu'il a un rendez-vous, mais nous comptons nous réunir avec lui sans formalités à la fin de la séance. Nous nous réjouissons que cela soit possible, monsieur le président. Je vous remercie d'avoir bien voulu ouvrir cette importante séance.

Comme il nous reste à peu près une heure quinze, j'espère pouvoir compter sur votre collaboration pour que tous les membres du comité puissent poser des questions à nos deux témoins. Je vais d'abord donner la parole à M^me^ Catterall.

Mme Catterall (Ottawa-Ouest): Dans le rapport d'étape de mars 1993 portant sur le *Projet de société*, on lit que la transition vers la viabilité exigera qu'on fasse davantage appel à de nouvelles institutions fondées sur des réseaux et des partenariats qu'aux systèmes hiérarchiques classiques. En vous écoutant parler, je songeais à la merveilleuse sculpture qui orne l'aérogare numéro trois à Toronto. Le mobile bouge sans cesse, mais c'est toujours le même. Je ne voudrais pas qu'on m'accuse

[*Texte*]

and in and out, but if you follow it through, nothing is really happening. I don't want to be pessimistic, because it is so important not to be, but today I am hearing about a lot of resources going to organizations and institutions and activity but I am not sure we are building the new kinds of relationships the report talks about.

I want to throw in a second factor, because one of the profound things we have to face as we try to deal with these is perhaps the declining control that elected democratic governments around the world have on their own future. If we are looking toward the future and how we can deal with these problems, and democratic governments have less control, both nationally and over their fate internationally, I would appreciate some comments on how we deal with actually doing things, both within our own borders and globally.

I would like to go beyond that to how the United Nations itself needs to change. That is part of a much bigger question. I know that we are not going to change these structures overnight, but I am not seeing a lot of even profound thinking and addressing the issues of how governments can act individually and collectively.

Certainly one of the things I observed at Rio was that heads of state had not made a lot of progress towards really understanding the dynamics, not nearly as much as I saw among the grass-roots organizations that came from around the world and had really communicated with each other, had really tried to break down those barriers.

I am not sure that we've got the mechanisms to allow the energy that is there to accomplish anything. Even you, Mr. Campeau, talked about the need for the commission to develop influence and power, and surely that's the opposite of what we need to be talking about now if we're going to give people the information and the opportunity and the control to make the decisions in their own lives that need to be made; to know that they're not just little pebbles rattling around at the bottom of the bucket, that something globally is happening that is making their efforts worthwhile.

• 1650

The Chairman: Mrs. Catterall, are you addressing it to both witnesses?

Mrs. Catterall: I'm addressing it to both witnesses, just for some thoughts on those bigger issues of how democracy works in this new world, because without that I'm not sure we can do anything.

The Chairman: Ambassador Campeau first, and then Mr. Strong.

Mr. Campeau: Thank you. I'd be happy to respond or try to respond. That's a critically important point that you make. I tried to say earlier that it has to be a bottom-up exercise, not a top-down exercise. Presently this *Projet de société* is not a new institution. It's an attempt to enhance what began along the way to Rio in the Canadian preparatory process. It recognizes that UNCED was a challenge not only to national governments but also to each sector of our societies to go through a period of introspection, to reflect upon the specific role and responsibility, the contribution that each could make to the implementation of what had been agreed to at Rio, the urgent actions that must now be taken. The framework is coming together. There's no

[*Traduction*]

de pessimisme, mais s'il est beaucoup question aujourd'hui d'affecter des ressources à des organismes et des institutions, je ne suis pas convaincue qu'on soit en train de créer les relations dont il est question dans le rapport.

J'aimerais aussi attirer votre attention sur le fait que l'avenir des gouvernements démocratiquement élus leur échappe de plus en plus, tant au niveau national qu'international. Dans ce contexte, comment allons-nous nous y prendre pour régler nos problèmes environnementaux?

Il convient de se demander dans quel sens les Nations Unies doivent évoluer. Il s'agit évidemment d'une question beaucoup plus vaste. Je sais que cette institution ne va pas changer du jour au lèndemain, mais je n'ai pas l'impression qu'on réfléchisse beaucoup à la façon dont les gouvernements peuvent intervenir individuellement et collectivement.

J'ai certainement pu constater à Rio que les chefs d'État comprennent beaucoup moins bien les problèmes concrets que les organismes qui oeuvrent sur le terrain aux quatre coins du monde. Ces organismes se sont vraiment efforcés de communiquer entre eux.

Je doute que nous disposions des mécanismes voulus pour traduire nos énergies en résultats concrets. Vous-même, monsieur Campeau, vous avez dit que la commission devait avoir de l'influence et du pouvoir, alors qu'au contraire, c'est aux gens qu'on devrait donner les moyens voulus pour obtenir l'information qui leur est nécessaire pour prendre des décisions qui auront une incidence sur leur vie de tous les jours. Il faut convaincre les gens qu'on tient compte de leurs préoccupations et que des mesures sont prises à l'échelle mondiale pour donner suite à leurs efforts.

Le président: Madame Catterall, votre question s'adresse-t-elle aux deux témoins?

Mme Catterall: J'aimerais simplement connaître l'avis de nos deux témoins sur le fonctionnement de la démocratie puisque le succès de tous nos efforts en dépend.

Le président: Je vais d'abord donner la parole à l'ambassadeur Campeau, puis à M. Strong.

M. Campeau: Je vous remercie. Je vais tâcher de répondre à la question. Vous avez soulevé un point très important. J'ai essayé de dire plus tôt qu'il fallait que l'initiative vienne de la base, et non l'inverse. Le *Projet de société* ne propose pas la création d'une nouvelle institution. L'objectif visé, c'est de tirer parti du processus préparatoire canadien qui a abouti à la conférence de Rio. Le projet reflète le fait que la CNUED constituait une invitation à l'introspection lancée non seulement à nos gouvernements nationaux, mais à tous les segments de notre société, une invitation à réfléchir sur le rôle et les responsabilités de chacun dans la mise en oeuvre des engagements pris à Rio. Le cadre de mise en oeuvre est en voie

[*Text*]

rule book that you can follow. There's no previous model to emulate, except the realization of the fundamental elements that must characterize this new movement.

What you're really witnessing is an attempt to push back the frontiers of democracy in the process, and it's fascinating, because each sector, each group, each individual is coming to it with the necessity of reflecting upon what their role, what their responsibility, what their contribution must make.

In central and eastern Europe, as you referred, in these previous command and control forms of economies—I just left a conference in Lucerne sponsored by the CSCE, which was attended by the Ministers of Environment of all the European countries, including central and eastern Europe, and Canada and the United States, etc..

One of the three basic pillars of this environmental program for Europe is policy reform. This will address the incredible environmental devastation that was left behind in central and eastern Europe as a result of these command and control economies. These command and control economies paid no attention whatsoever to the environmental impact they had. The policy reforms that were so necessary had to be based on shared values. As we reflected on how our pursuit of previous values placed us on paths of unsustainable development, we had to develop new values, shared values that would put us on a proper path towards sustainable development, so that the policies that would be reformed would ensure that those values were enhanced, were entrenched, were realized.

You're quite right, the United Nations must too adapt to the challenges of the 21st century. There has been some very profound thinking that has gone on with respect to the institutional changes necessary within the UN, not the least from the gentleman sitting to my right, who inspired me in something he wrote a few years ago on how the UN had to become such that it more closely reflected the opening words of the Charter of the United Nations, which refer to "we the peoples"; not "we the governments" but "we the peoples".

For too long the UN has been a model of "we the governments", and it has to adapt itself in order to respond to the legitimate and necessary participation of other sectors of our societies, not only in the discussions with respect to items presently on the UN agenda but in adding items to the agenda of the UN as well. The commission is an attempt again to try to facilitate, to try to encourage, to find ways of seeking that constructive participation that we saw the NGOs, the independent sectors bring to UNCED.

• 1655

The test will be that ministers who attend the high level segment of the sessions of the commission bring to it the kind of political thumbprint, the political will that Mr. Strong eloquently referred to before. Without that, the commission is not going to be able to play that role in terms of the institutional changes within. It cannot command anything, any more than the governments of central and eastern Europe could, in the long term, command and control their peoples and their economies. The power of persuasion, the recommendations, the peer pressure that should result from its quest for information at the international and national levels on what is being done specifically to implement the Rio agenda,

[*Translation*]

d'élaboration. Il n'existe pas de règles fixes dans ce domaine. Les modèles n'existent pas non plus. Tout ce dont on est sûr, c'est de la direction fondamentale que doit prendre ce nouveau mouvement.

On s'efforce à l'heure actuelle de faire reculer les frontières de la démocratie, et c'est fascinant parce que chaque secteur, chaque groupe et chaque particulier est amené à se demander quels doivent être son rôle, ses responsabilités et sa contribution.

Vous avez fait allusion à l'Europe centrale et à l'Europe de l'Est, soit ces pays qui autrefois avaient une économie dirigée. Je viens à ce propos de revenir d'une conférence tenue à Lucerne sous les auspices de la CSCE à laquelle participaient les ministres de l'Environnement de tous les pays européens, dont ceux de l'Europe centrale et de l'Europe de l'Est, ainsi que ceux du Canada et des États-Unis.

La réforme des politiques constitue l'un des trois grands piliers du programme environnemental en Europe. Cette réforme vise à atténuer l'incroyable dévastation environnementale laissée en héritage par les économies dirigées de l'Europe centrale et de l'Europe de l'Est. Ces économies n'ont nullement tenu compte de leurs effets sur l'environnement. La réforme des politiques exigeait nécessairement l'adhésion aux mêmes valeurs. Comme nous nous sommes rendu compte que les valeurs que nous nous étions données nous avaient menés sur la voie du développement non durable, nous avons dû adopter de nouvelles valeurs susceptibles de favoriser un développement durable. Il nous a aussi fallu adopter des politiques allant dans le même sens.

Vous avez raison de souligner que les Nations Unies doivent aussi s'adapter pour être en mesure de relever les défis du XXI^{e} siècle. On a beaucoup réfléchi aux changements institutionnels qui s'imposaient aux Nations Unies, et notamment la personne qui se trouve à ma droite, qui a déjà écrit—ce qui m'a beaucoup inspiré—que les Nations Unies ne devaient pas oublier les premiers mots de la Charte des Nations Unies qui sont «nous, les peuples», et non pas «nous, les gouvernements».

Or, pendant trop longtemps, les Nations Unies ont cru être le représentant des gouvernements. Le moment est venu pour les Nations Unies de faire participer les autres secteurs de la société aux discussions qui portent non seulement sur les points actuellement à son ordre du jour, mais tous les points qui pourraient y être portés dans l'avenir. La création de la commission vise à favoriser une participation au processus du genre de celle des ONG, qui ont joué un rôle constructif dans le cadre de la CNUED.

La réussite dépendra des ministres qui participent aux réunions prestigieuses de la commission et qui devront y imprimer la volonté politique à laquelle M. Strong a fait allusion un peu plus tôt avec éloquence. À défaut de quoi, la commission ne sera pas à même d'apporter des changements au sein de l'institution. Elle ne peut rien diriger, pas plus que les gouvernements de l'Europe centrale et de l'Est n'ont pu à long terme diriger leurs peuples et leurs économies. Le pouvoir de persuasion, les recommandations, la pression des pairs qui devraient résulter de sa quête d'information à l'échelle nationale et internationale pour connaître la suite précise donnée au programme de Rio, pour relever les lacunes et les

[*Texte*]

trying to identify gaps, trying to identify obstacles, making recommendations that could be endorsed by ministers thereafter so that you do have that political will—

I have taken too much time to answer your question, and I should allow Mr. Strong—

The Chairman: If I may say so, both the questions and the answers are getting a little long. We are not going to have sufficient opportunity to give everybody a chance. I would encourage people to be as succinct as they possibly can be, although I sometimes know that can be a bit of an occupational hazard.

Mr. Strong: I think I could very much endorse everything Ambassador Campeau has said. I just add that Rio itself was very much an exercise in the interaction between the formal systems of governance and people and their organizations of various kinds, both in the preparatory process and at the conference itself. That was really the key to it.

Given the reluctance of some of the key governments, it was only the pressure they got from their own constituencies, from their own non-governmental organizations—and then the fact that we were able to get the media engaged on such a level—that enabled things to move at Rio. That is what got the leaders out. That is what got them to agree to what they did agree to. That is what we have to rely on for follow-up and implementation; there is no question.

I say this with respect, but I am often asked how many leaders were actually there. I have to say that there were more leaders than there was leadership. The leadership for the implementation of Agenda 21 and the results of it will clearly come from people. There I am encouraged.

The other day I met in New York with representatives of 12 million engineers around the world, the four leading world organizations of engineers coming together as they have never done before, committing themselves to Agenda 21 and to sustainable development as the central goal of their professional lives.

The Business Council on Sustainable Development has reconstituted itself with an enlarged membership and an enlarged and active mandate. Indigenous people, spiritual leaders, the cities, mayors of many cities and towns in the world are actively in the process of considering their Agenda 21.

I believe the process we have tried to foster at Rio demonstrates that both at the international level and the national level we need new mechanisms for interaction between people and their governments beyond just the ballot box process, and that the beginnings of those new mechanisms are already there. I think that is a very hopeful development. Your *Projet de société* here in Canada is a very, very important example of that.

My hope for the realization of the results of Rio lies exactly in this. That is why I am active myself, professionally, trying to make my work with Ontario Hydro into a real example of sustainable development, and as chairman of the Earth Council, which is a new initiative, a peoples' organization with the sponsorship of many, many other non-governmental organizations and a means of mobilizing more people support, not just people pressure to harangue governments and to embarrass them, but rather to continue that groundswell of pressure and support on which governments really depend for their capacity to act.

[*Traduction*]

obstacles et faire des recommandations que pourraient entériner les ministres de sorte que cette volonté politique. . .

J'ai mis beaucoup trop de temps à répondre à votre question; je devrais permettre à M. Strong de répondre à son tour. . .

Le président: Tant les questions que les réponses ont tendance à traîner en longueur, il me semble. À ce rythme, tout le monde n'aura pas la chance d'intervenir. Je vous encourage à être le plus bref possible, même si cela comporte certains risques.

M. Strong: Je crois être tout à fait d'accord avec ce qu'a dit l'ambassadeur Campeau. Le Sommet de Rio a permis une interaction entre des systèmes reconnus de gouvernement et leurs diverses organisations, tant à l'étape de la préparation qu'à la conférence proprement dite. C'était vraiment capital.

C'est la pression exercée sur certains des gouvernements clés réticents à s'engager par leurs propres groupes d'intérêt, leurs propres ONG—et l'engagement qu'on a pu obtenir des médias sur ce plan—qui a permis la réussite du Sommet de Rio. Voilà pourquoi les chefs d'État s'y sont rendus. Pourquoi ils se sont engagés. Pour le suivi, pour la mise en oeuvre, il faut miser là-dessus, incontestablement.

En toute déférence, on me demande souvent combien de chefs d'État s'y trouvaient. Je dois dire que si les chefs ne manquaient pas, le leadership faisait défaut. Le leadership qu'il faudra pour appliquer l'Agenda 21 et ses retombées seront le fait de la base. Cela me rend optimiste.

J'ai rencontré l'autre jour à New York des représentants de 12 millions d'ingénieurs du monde entier. Les quatre grandes organisations ont tenu une réunion sans précédent et ont pris l'engagement de faire de l'agenda 21 et du développement durable le principal objectif de leur vie professionnelle.

Le Conseil des entreprises sur le développement durable s'est reconverti: il a une composition élargie et un mandat actif et élargi. Les peuples autochtones, les chefs spirituels, les villes et les maires des villes et des villages de toute la planète sont à étudier comment ils vont donner suite à leur Agenda 21.

Le Sommet de Rio montre que tant au niveau international que national, de nouveaux mécanismes d'interaction entre les peuples et leurs gouvernements sont nécessaires; le bulletin de vote ne suffit plus. Ces mécanismes existent déjà, ce qui est très encourageant. Votre *Projet de société* au Canada en est un bon exemple.

Pour ma part, j'y vois le signe que Rio portera fruit. C'est pourquoi je suis actif, sur le plan professionnel, à Hydro-Ontario, que j'essaie de rendre un bon exemple de développement durable et, au Conseil de la Terre—une nouvelle initiative—dont j'assure la présidence et qui regroupe des personnes et des organisations, des ONG qui ne se borneront pas à haranguer ou à embarrasser des gouvernements, mais à faire pression sur des gouvernements qui ont besoin d'être encouragés à agir.

[*Text*]

• 1700

Mr. O'Kurley (Elk Island): Mr. Chairman, I would like to thank the witnesses, not only for appearing before the committee but for their very valuable contributions to the Rio Summit.

My question relates to the implementation of the commitments by Canada to the international agreements that were made at Rio. It has become obvious in countries all over the world that many changes have become necessary if we're to address the environmental problems facing humanity. In both of your statements you indicated that the concerns we have are global concerns and that the environmental problems we face are indeed global problems that require global solutions.

For example, on issues on global warming it is well known that Canada's contribution to overall CO_2 emissions represent less than 2% of the world's total CO_2 emissions. It is also known that among the contributors to global environmental problems, whether those be China or India or former republics of the Soviet Union, there are major contributions by those countries.

It has been said that even if Canada reduces by half its CO_2 emissions, and if countries like China, for example, continue to develop more coal generated power stations, then the overall global impact may be other than what is desired.

Recognizing that, in an effort by Canadians to do their share and to advance toward solutions of the global environmental problems, certain economic sectors may be affected, it has also been suggested by some that drastic and immediate measures must be taken in Canada to reduce our own CO_2 emissions to demonstrate Canada's leadership in solving world problems, for example, global warming.

Both of you have a wide variety of experiences on the international scene. Based on those experiences with representatives from other countries and drawing from your knowledge of economic, social and political behaviour patterns in some of the countries mentioned, can you say to what extent will Canada's leadership on major environmental issues influence the collective behaviour of our nations?

The Chairman: Is that a question to both witnesses?

Mr. O'Kurley: Yes.

The Chairman: Then we could have Mr. Strong in the first instance, and then Ambassador Campeau.

Mr. Strong: Well, I would just say a very great deal. Canada hasn't entirely deserved the influence it has in the international community. People like Ambassador Campeau continue to earn that for us. We really are looked to for leadership, and we respond with leadership. But we shouldn't be complacent, because we don't always live up to our rhetoric or to the high opinion others have of us, so it does make a difference.

There's another sense in which Canadians cannot absolve themselves from a special responsibility, I would contend, because we do occupy one of the largest pieces of the world environment. Canadians individually, with our modest population in relation to the size of our country, really have stewardship on a per capita basis of more of the world's environment than almost any other people. That surely gives us a special responsibility. Even though our contribution to CO_2 emissions may be 2%, our population is only a fraction of that. Therefore, we are among the world's leading polluters, the leading contributors to green house gas emissions.

[*Translation*]

M. O'Kurley (Elk Island): Monsieur le président, je remercie les témoins de comparaître devant le comité et d'avoir contribué largement au succès du Sommet de Rio.

Ma question porte sur le respect des engagements pris par le Canada sous forme d'ententes internationales conclues à Rio. Tous les pays du monde reconnaissent qu'il faudra nécessairement apporter des changements si l'on veut s'attaquer aux problèmes environnementaux auxquels l'humanité fait face. Dans vos deux déclarations, vous avez dit que les questions concernent la planète, que les problèmes sont planétaires et appellent des solutions planétaires.

Sur le plan du réchauffement climatique, on reconnaît que le Canada est responsable de moins de 2 p. 100 des émissions mondiales de CO_2. Parmi les pays dont les émissions sont supérieures aux nôtres, on compte la Chine, l'Inde ou les anciennes républiques de l'Union soviétique.

Le Canada aura beau réduire de moitié ses émissions de CO_2, si d'autres pays, la Chine, par exemple, persistent à construire d'autres centrales alimentées au charbon, l'impact de tous nos efforts ne risque de ne pas correspondre à nos souhaits.

Cela dit, les Canadiens veulent faire leur part, veulent trouver des solutions aux problèmes écologiques, même si certains secteurs économiques en subiront les contrecoups; certains prétendent que le Canada doit prendre immédiatement des mesures draconiennes pour réduire les émissions de CO_2 pour faire preuve de leadership et atténuer le réchauffement climatique.

Vous avez tous les deux occupé divers postes au niveau international. D'après vos contacts avec des représentants d'autres pays, forts de vos connaissances sur le fonctionnement économique, social et politique de certains pays, dans quelle mesure les initiatives canadiennes peuvent-elles influer sur le comportement d'autres pays?

Le président: Vous posez la question aux deux témoins?

M. O'Kurley: Oui.

Le président: Je vais demander à M. Strong puis à l'ambassadeur Campeau de répondre.

M. Strong: Le Canada peut avoir une très grande influence. Il n'a pas toujours mérité celle dont il jouit sur le plan international. C'est grâce à des gens comme l'ambassadeur Campeau que notre influence grandit. Les autres pays s'attendent à ce que le Canada fasse preuve de leadership et nous ne les décevons pas. Ne soyons cependant pas complaisants car nous ne sommes pas toujours à la hauteur de ce que nous disons ou de ce que les autres disent de nous.

Par ailleurs, les Canadiens ne peuvent pas se soustraire à une responsabilité spéciale qui leur incombe, du fait qu'ils occupent un des plus vastes pays du monde. Le pays est vaste, la population n'est pas dense. Par habitant, les Canadiens ont l'intendance d'une plus grande partie de l'environnement que tout autre peuple. Nous sommes donc chargés d'une responsabilité spéciale. Même si nous contribuons 2 p. 100 des émissions de CO_2, notre population en représente une fraction. Par conséquent, nous comptons parmi les plus grands pollueurs de la planète, parmi ceux qui permettent des émissions de gaz à effet de serre.

[*Texte*]

We must not exempt ourselves from the fact that we are small in population and so the percentage may seem small. Indeed, we are among the most significant contributors to both ozone depletion and global warming on a per capita basis, and there is less excuse for us than most because we really do have a disproportionate share of the world's territory and resources.

I would contend, Mr. Chairman, that what we do does matter, and that we have a special obligation to set an example.

The Chairman: Ambassador Campeau.

• 1705

Mr. Campeau: Thank you.

Mr. O'Kurley, I would agree with what Mr. Strong has just said. However, I would add that we didn't get into this fix we find ourselves in now as we look at the continuing degradation of the planet. . .we didn't get into this fix overnight, and we are not going to get out of this fix overnight. It's going to require a lot of effort and changes in attitudes in order to achieve that.

There are still immense numbers of people in North America who have not been a part of this debate. They have ideas, and they certainly must be invited to become a part of the efforts that are required. And the work this committee is doing, and is doing well, is precisely to encourage wider numbers of Canadians and other sectors of Canadian society to become a part of the efforts that are so necessary.

I would say that in the efforts we must now make that we should not expect that there are going to be magic bullets along the way. A lot of hard work and indeed some sacrifice are going to be necessary. That certain sectors of our economy and the economies of other developed countries will be impacted on and will be affected, of this there is no doubt.

President Clinton, during the course of the campaign, was honest enough to acknowledge that when he rebuffed the juxtaposition President Bush had made to jobs or the environment. He said, you cannot pursue each separately; it must be jobs and the environment. Yes, there will be sectors that will be impacted on. The challenge for us is to identify those sectors and design the kinds of programs to retrain, to ensure that these men and women who are an important part of our society, who must be part of the efforts, are afforded the opportunity of making a meaningful and lasting contribution to the development of this economy.

Canada will be judged, there is no question, by the commitment of Canadians to achieving the commitments that were made at Rio. I am very hopeful that we are up to this task. I am very encouraged by the polling results that I see of how environment has proceeded as a top-of-mind issue with Canadians. About 28% of Canadians in 1988 would tell you that environment was a global issue. They thought of it as local pollution. By 1992 that percentage had risen from 28% to 65% of Canadians who now think of environment in a global context—the realization of common efforts to address the global environmental problems that you referred to. And there you mentioned, and I think very importantly, how efforts we

[*Traduction*]

Il ne faut pas oublier que la population du Canada n'est pas nombreuse, et que notre pourcentage peut ne pas sembler important. Par habitant, nous comptons parmi les plus grands responsables de l'épuisement de la couche d'ozone et du réchauffement climatique; c'est d'autant plus inexcusable pour nous que nous possédons la part du lion des territoires, des ressources mondiales.

Monsieur le président, ce que nous faisons a de l'importance et le Canada a une obligation spéciale de montrer l'exemple.

Le président: Ambassadeur Campeau.

M. Campeau: Merci.

Monsieur O'Kurley, je suis d'accord avec ce que M. Strong vient de dire. Cependant, j'ajouterais que nous ne nous sommes pas retrouvés du jour au lendemain dans la situation actuelle de dégradation continuelle de la planète. . .et nous n'en sortirons pas du jour au lendemain. Il faudra déployer beaucoup d'efforts et changer de mentalité pour y arriver.

En Amérique du Nord, nombreux sont ceux qui n'ont pas encore participé à ce débat. Ces gens-là ont des idées, et il faut assurément les inviter à faire leur part. Le travail que fait ce comité, et avec brio, consiste précisément à encourager de plus en plus de Canadiens et d'autres secteurs de la société à contribuer aux efforts qui sont si nécessaires.

Dans le cadre des initiatives que nous allons prendre, nous ne devrions pas nous attendre à des miracles. La tâche sera ardue et des sacrifices seront nécessaires. Il ne fait aucun doute que certains secteurs de notre économie et des économies d'autres pays industrialisés seront touchés.

Pendant sa campagne, le président Clinton a été assez honnête pour le reconnaître en rejetant l'idée du président Bush selon laquelle il faut choisir entre les emplois et l'environnement. Il a déclaré que l'on ne peut pas dissocier les deux, que les emplois vont de pair avec l'environnement. Evidemment, certains secteurs en pâtiront. En ce qui nous concerne, le défi consiste à identifier ces secteurs et à concevoir des programmes de recyclage appropriés pour nous assurer que ces hommes et ces femmes, qui constituent un élément important de notre société et qui doivent participer à nos efforts, aient la possibilité d'apporter une contribution importante et durable au développement de notre économie.

Sans aucun doute, le Canada sera jugé en fonction de la volonté des Canadiens à honorer les engagements pris à Rio. J'espère de tout coeur que nous sommes à la hauteur de cette tâche. Je suis très encouragé par les résultats des sondages indiquant que l'environnement est devenu une question primordiale pour les Canadiens. En 1988, 28 p. 100 des Canadiens estimaient que l'environnement est un problème mondial. On l'assimilait à la pollution locale. En 1992, le pourcentage de nos compatriotes pour qui l'environnement est une préoccupation planétaire—et qui se rendent compte, comme vous l'avez dit, qu'il faut conjuguer les efforts pour régler les problèmes écologiques à l'échelle mondiale—est passé de 28 p.

[*Text*]

might make in Canada might be completely for nought or undone by what may happen in China and China's contribution to these global problems.

That brings us back, I think, to comments Mr. Strong was making earlier, which I think boiled down to the extent to which we are prepared to invest now in our collective security on this planet by supporting the kinds of needed activities that are necessary in countries such as China.

At the conference I was at in Switzerland last week, we discussed in the margins an emerging concept that's referred to as "burden sharing". Burden sharing is another way of saying "investing your money where you can get the biggest bang for the buck". So if by investing the same amount of money that you would to do something domestically, you could use the same amount of money to achieve even greater results by investing it in a developing country, then it makes sense, having regard to common efforts to address a global problem, that we invest it that way. It's being smarter. It's making the kinds of choices we are going to have make as we address and come to grips with the priorities that should guide us as we make efforts to live within our means, both economically and environmentally. We are not talking about charity any more; we are talking about investments in the security of Canadians of this generation and of generations to come.

The Chairman: Thank you.

Ms Hunter.

• 1710

Ms Hunter (Saanich—Gulf Islands): Mr. Chairman, I'd like to welcome both witnesses. It has been very interesting testimony so far. I'd like to address my first comments to Mr. Strong, just to explain why we had a somewhat more negative tone to our report.

I think most of us have not been around and done the kind of work you've done. We maybe had a little more naïvety in what would be accomplished. But I think it's also fuelled by necessary impatience, and that impatience will drive us forward to get the solutions.

My question, though, is about your new role. You mentioned your transition. You are the chairman of Ontario Hydro, and you're dealing with the reality confronting not just Ontario but the world, that we have to balance economy and environment. I know Ontario Hydro has had some real financial problems, and in order to address those you've had to put in place measures that will actually increase greenhouse gas emissions in the short term. The committee has been examining climate change, and it has really changed the way I look at the world, the kind of urgency that has to be addressed to that. We hear that nuclear efficiency is down, coal is being imported to make up the difference, the non-utility generating stations and conservation measures have been postponed. How do you reconcile these moves with the need to deal with climate change?

[*Translation*]

100 à 65 p. 100. A cet égard, vous avez signalé, et c'est très important, que les efforts que nous pourrions déployer au Canada pourraient s'avérer complètement inutiles à cause de ce qui pourrait se passer en Chine et de la contribution de ce pays à ces problèmes mondiaux.

A mon avis, cela nous ramène à la question soulevée par M. Strong, à savoir dans quelle mesure nous sommes disposés à investir maintenant dans notre sécurité collective sur cette planète en appuyant les activités qui sont nécessaires dans des pays comme la Chine.

La semaine dernière en Suisse, j'ai participé à une conférence où nous avons discuté d'un nouveau concept appelé «partage de fardeau». Partager le fardeau consiste à «investir son argent là où il peut être le plus rentable». Par exemple, si l'on estime qu'en investissant un montant donné dans un pays en développement, on obtiendra de bien meilleurs résultats que si on le faisait chez soi, c'est une bonne chose, compte tenu du fait que nous devons conjuguer nos efforts pour régler un problème mondial. C'est plus intelligent. C'est le genre de choix que nous devons faire pour régler nos problèmes prioritaires et pour vivre selon nos moyens sur les plans économique et écologique. Il n'est plus question de charité, mais d'investissement dans la sécurité des Canadiens d'aujourd'hui et de demain.

Le président: Je vous remercie.

Madame Hunter.

Mme Hunter (Saanich—Les Îles-du-Golfe): Monsieur le président, je souhaite la bienvenue aux deux témoins. Jusqu'ici, leur témoignage est très intéressant. Pour commencer, je voudrais expliquer à M. Strong pourquoi nous avons donné un ton quelque peu négatif à notre rapport.

Je pense que la plupart d'entre nous n'ont pas fait le genre de travail que vous avez fait. Nous avions peut-être une vision un peu plus naïve du travail à faire. De plus, nous étions aussi animés d'une impatience nécessaire qui va nous inciter à rechercher des solutions.

Ma question porte sur votre nouveau rôle. Vous avez parlé de votre transition. Vous êtes président d'Hydro-Ontario, et vous êtes en train de relever le défi auquel fait face non seulement l'Ontario mais le monde entier, défi qui consiste à concilier l'économie et l'environnement. Je sais que Hydro-Ontario a éprouvé de sérieuses difficultés financières, et que pour les régler, vous avez dû mettre en place des mesures qui vont effectivement accroître à court terme les émissions de gaz à effet de serre. Le comité est en train d'étudier le changement climatique, et cela m'a vraiment amenée à modifier la façon dont je perçois le monde et à prendre conscience de l'urgence du problème. Nous entendons dire que l'efficacité du nucléaire a diminué, que l'on importe du charbon pour combler le manque à gagner, et que les centrales indépendantes et les mesures de conservation ont été reportées. Ces mesures cadrent-elles avec la nécessité de faire face au changement climatique?

[*Texte*]

Mr. Strong: First of all, while I very much appreciate your initial remarks, I must correct what you've just said. Of course we have substantially reduced our expenditures all across the board. What we have done is elevated our commitment to environment and sustainable development.

We have changed some of our methods. We have brought in one of the top people in North America, who happens to be a Canadian who was down in California implementing what is widely regarded as the most effective program of energy-demand management, the one that has been most commended by such environmentalists as Amory Lovins.

While we have cut certain programs, we have not increased our CO_2 emissions. There is a temporary phenomenon with some of our nuclear reactors that have had to operate at a reduced rate. For a period of a few months that will probably increase. But we've taken overall measures to reduce our CO_2 progressively.

I should remind you that we are actually the largest single contributors to Canada's 2%. We are the largest single contributor of CO_2 emissions.

We have now brought in a team to examine every single element of our activities, every area where our activities and our policies impact on the environment, to map out a program not only for compliance but for leadership in every area. That's really what I'm there for.

But we do have to make our organization cost-effective. The fact that you're making it more cost-effective and efficient does not mean you are doing less. In fact, I think if you watch us over time, you will see that our object is to become—and I believe we have a very real opportunity to become—a real example amongst the world's utilities. That's what I am pledged to.

So it's true we have had to cut costs. But in doing so, I can assure you, we have elevated our commitment to the environment and sustainable development, even though it's true we have had to reduce some programs.

Ms Hunter: A very brief question to Mr. Campeau.

The Rio way—the transparency, the accountability—gave me some hope, some room for optimism, because in my relatively short time around here, compared with some, I have seen that the politicians have to be fired up by the other people out there, the non-governmental organizations. So your comments about the non-governmental structure and how it fits in with the Commission on Sustainable Development interested me. You alluded to some of the problems in incorporating that, because this would be a new way of doing and reacting with the UN, sort of the democratization of the UN, to make it more responsive.

• 1715

Will NGOs have the option of direct contact and intervention with the commission?

[*Traduction*]

M. Strong: Tout d'abord, je vous remercie de vos observations liminaires, mais je dois rectifier ce que vous venez de dire. Bien entendu, nous avons diminué substantiellement nos dépenses dans tous les secteurs. Nous avons renforcé notre engagement en faveur de l'environnement et du développement durable.

Nous avons modifié certaines de nos méthodes. Nous avons embauché l'une des personnes les plus compétentes en Amérique du Nord; comme par hasard, cette personne est canadienne et elle était en Californie pour mettre en oeuvre ce que bien des gens considèrent comme étant le programme le plus efficace de gestion de la demande énergétique, une personne qui a fait l'objet de nombreux éloges de la part d'environnementalistes comme Amory Lovins.

Bien que nous ayons supprimé certains programmes, nous n'avons pas accru nos émissions de gaz carbonique. Il y a un problème temporaire dans nos réacteurs nucléaires qui ont dû fonctionner à un rythme réduit. Dans quelques mois, le rythme va probablement s'accélérer. Quoi qu'il en soit, nous avons pris des mesures dans tous les secteurs pour réduire progressivement nos émissions de gaz carbonique.

Je dois vous rappeler que notre société est celle qui contribue le plus aux 2 p. 100 d'émissions établies pour le Canada. A titre individuel, c'est nous qui contribuons le plus aux émissions de CO_2.

Maintenant, nous avons demandé à une équipe d'étudier chaque élément de nos activités, chaque domaine où nos activités et nos politiques ont des répercussions sur l'environnement, afin de concevoir un programme qui nous permettra non seulement de respecter les règles en vigueur, mais aussi d'être à l'avant-garde dans tous les secteurs. Telle est ma mission.

Cependant, nous devons rentabiliser nos opérations, ce qui ne signifie pas que nous en faisons moins. En fait, je pense que si vous nous observez pendant un certain temps, vous constaterez que notre objectif est de devenir—et je crois que nous avons des possibilités réelles de le devenir—un véritable modèle parmi les entreprises de services publics du monde entier. Tel est mon engagement.

Il est donc vrai que nous avons dû réduire les coûts; mais ce faisant, je peux vous assurer que nous avons renforcé notre engagement en faveur de l'environnement et du développement durable, même s'il est vrai que nous avons dû réduire certains programmes.

Mme Hunter: Une question très brève à l'intention de M. Campeau.

Les décisions prises à Rio—relatives à la transparence et à la responsabilité—m'ont donné des raisons d'espérer et d'être optimiste, car pendant le temps relativement court que j'ai passé ici, par rapport à d'autres, j'ai constaté que les politiciens ne passent à l'action que lorsque d'autres personnes, à savoir les ONG, les poussent à le faire. Par conséquent, vos observations sur les ONG et leur place au sein de la Commission sur le développement durable m'ont intéressée. Vous avez fait allusion à certains problèmes relatifs à la participation des ONG, car ce serait une nouvelle façon de procéder et de réagir au sein des Nations Unies, une démocratisation de l'ONU en quelque sorte pour la rendre plus efficace.

Les ONG auront-elles la possibilité de communiquer directement avec la commission et d'intervenir auprès d'elle?

[*Text*]

I would like to ask you a secondary question. In your remarks and also in response to questions, you have alluded to all of us having to take responsibility for the problems confronting the globe, the 4 billion people, and the sacrifice that is necessary to do that. Have you thought about the equity of that? In Canada, we in my party talk about a fair tax system: those who have the most pay the most. Have you thought about a mechanism whereby globally that could be instituted, those who have benefited from the destruction of the planet paying the most?

The Chairman: Just before Ambassador Campeau replies, I should point out, in fairness to all members, that you've asked two more questions, and I urge him to be reasonably succinct.

Also, I would like just to correct something. I think I am right on this. The figure of a population of 4 billion has been used. My recollection is that the population of the world now is almost 5.5 billion. So just so we don't lose track of 1.5 billion people somewhere along the way...

Mr. Campeau: I was excluding those who are of such an age now that they cannot really, by their individual actions, contribute to what needs to be, but for whom we hold this planet in trust.

The questions are again excellent ones. What we've witnessed in the last five or six years in terms of how NGOs have viewed their role as agents for change is very significant. There was a time when the NGOs obviously believed that the best way of bringing about change in the status quo was by throwing rocks at it. Many people wanted to hire the services of surrogate rock-throwers, because they too were upset and they sensed greater and greater frustration and despair about what they sensed, intuitively, was a continuing degradation of the regional and the global environment.

Along the way, the NGOs realized that they could set an example by lowering the decibel level of the dialogue. They truly made an overture to try to work in partnership. So we tended to stop shouting to each other across the table, and there was a genuine effort to try to find ways of cooperating together to achieve a common agenda. Perhaps it is because of that intuitive sense that in its absence we will face even more serious problems than we have now. It is the realization that you can't just pass a law or more regulations and orders, that there are not enough policemen in the world in order to enforce that. So it has to come from a bottom-up approach.

The Commission on Sustainable Development wants to encourage that kind of positive contribution that the NGOs have indicated they want to bring. They have expertise, they have experience, they have commitment, and they have credibility.

The challenge is to find ways of effectively involving them in the process. Mr. Strong will tell you that under his leadership, over 1,400 NGOs were accredited to participate in Rio. We obviously can't have 1,400 different NGOs descending upon New

[*Translation*]

Une deuxième question. Dans votre exposé et en réponse à des questions, vous avez dit que nous devons tous assumer nos responsabilités face aux problèmes mondiaux—et quand je dis nous, j'entends par là les 4 milliards d'habitants que compte la terre—et que nous devons consentir les sacrifices nécessaires pour atteindre cet objectif. Votre proposition est-elle équitable? Au Canada, dans mon parti, nous préconisons un régime fiscal équitable: les plus riches paient le plus d'impôts. Avez-vous envisagé de mettre sur pied un tel mécanisme à l'échelle mondiale pour que ceux qui ont profité le plus de la destruction de la planète paient le plus?

Le président: Avant que l'ambassadeur Campeau ne réponde, je dois signaler, pour être juste envers tous les députés, que vous avez deux questions supplémentaires, et je l'exhorte à être assez bref.

Je voudrais également rectifier quelque chose, et je pense avoir raison. On a avancé le chiffre de 4 milliards d'habitants, mais je me souviens que la population mondiale est d'environ 5,5 milliards d'habitants actuellement. Je tenais à le signaler pour que nous ne perdions pas de vue la différence de 1,5 milliard.

M. Campeau: J'excluais les personnes qui sont à un âge tel qu'elles ne peuvent pas vraiment contribuer, à titre individuel, aux initiatives nécessaires, mais pour qui nous devons préserver l'intégrité de la planète.

Une fois de plus, les questions sont excellentes. Au cours des cinq ou six dernières années, nous avons assisté à un phénomène très important: les ONG se considèrent comme étant des agents du changement. Il fut un temps où les ONG croyaient de toute évidence que la confrontation était la meilleure façon de susciter le changement. Bon nombre de gens voulaient embaucher des spécialistes de la confrontation parce qu'ils étaient également en colère et éprouvaient une frustration et un désespoir de plus en plus grands face à ce qu'ils percevaient intuitivement comme étant une dégradation continuelle de l'environnement régional et mondial.

En cours de route, les ONG se sont rendu compte qu'elles pourraient donner l'exemple en baissant le ton et en participant au dialogue. Elles se sont vraiment ouvertes au partenariat. Nous avons donc cessé de nous quereller par-dessus la table, et nous avons déployé de réels efforts pour trouver les moyens de collaborer en vue d'atteindre des objectifs communs. Nous nous sommes peut-être rendu compte intuitivement qu'en l'absence de collaboration, nous ferons face à des problèmes encore plus graves que ceux d'aujourd'hui. Nous nous sommes rendu compte qu'il ne suffit pas d'adopter une loi ou d'autres règlements ou ordonnances, et qu'il n'y a pas assez de policiers dans le monde entier pour les appliquer. Nous sommes donc partis de la base vers le sommet.

La Commission sur le développement durable veut encourager ce genre de contribution positive que les ONG ont dit souhaiter apporter. Elles ont la compétence, l'expérience, l'engagement et la crédibilité nécessaires.

Le défi consiste à trouver les moyens de les faire participer effectivement au processus. M. Strong vous dira que sous sa gouverne, plus de 1 400 ONG ont été admises au Sommet de Rio. De toute évidence, nous ne pouvons pas inviter 1 400 ONG

[*Texte*]

York, each seeking the floor to make their individual contributions. So there is the necessity for the NGOs to organize themselves geographically or around a sector to identify those representatives who will come forward and will speak on their behalf with respect to individual concerns or regional interests and concerns.

Canada, again, is helping NGOs in the developing countries to develop networks. It is trying to help them to hold regional conferences that will facilitate their being able to adopt a common position and identify representatives who could go to the commission.

• 1720

As far as your second question is concerned, the sacrifice necessary and what mechanism globally, well, yes, I have. I do not have any easy answers, though. Again it comes back to burden-sharing. Certainly we have recognized that we in the developed countries, by following the patterns of development that we did, are responsible for the accumulation of greenhouse gases, which now has almost reached the critical load for the atmosphere, and that we must bear a larger burden, if you will, as a result.

Again, there are no magic answers here except to recognize the necessity, since we are all in a common venture here and since we all have a stake in the outcome of this, that I guess it is almost biblical—each according to his means, each according to his needs—that we are just going to have to find ways of recognizing those principles as we work together to achieve what we must.

The Chairman: We still have a number of members waiting to ask questions. I am going to try to keep things moving along more quickly. Again, in the interests of time and equity, I would ask both questioners and respondents to try to be as succinct as possible. I know I will have no difficulty with the next person, Mr. Darling.

Mr. Darling (Parry Sound—Muskoka): You won't.

I am also delighted to welcome both of our very distinguished witnesses. Certainly I have a particular interest as a member for 20 years of a hydro commission, and I certainly was surprised and delighted to learn that Ontario Hydro is the largest utility in North America. As a member of the acid rain committee for many years, I travelled around with that committee. We visited the TVA, the Tennessee Valley Authority. They said they were the biggest, and I did not have any argument to refute their claim. I am glad to learn that Ontario Hydro is the largest.

Like Lynn, I have a great interest in Ontario Hydro, and as a hydro user am delighted to see that steps are being held to control costs. Of course this comes down to the meeting today, controlling costs and where we are going to spend money.

I had the privilege of being in Rio and listening to many of the heads of states. It all sounded wonderful. Of course the great majority of heads of states were all in favour of doing everything possible to reduce the environmental pollution, but

[*Traduction*]

différentes à descendre à New York, chacune cherchant à prendre la parole pour apporter sa contribution personnelle. Par conséquent, il est nécessaire que les ONG s'organisent selon des critères géographiques ou sectoriels pour choisir des représentants qui prendront la parole en leur nom afin d'exprimer des préoccupations personnelles ou régionales.

Une fois de plus, le Canada aide les ONG des pays en développement à créer des réseaux. Il s'efforce de les aider à tenir des conférences régionales qui faciliteront l'adoption d'une position commune et le choix de représentants qui pourraient aller à la commission.

Pour répondre à votre deuxième question portant sur le sacrifice nécessaire et le mécanisme à l'échelle mondiale, je réponds par l'affirmative. Toutefois, je n'ai pas de solution facile à proposer. Une fois de plus, cela nous ramène au partage du fardeau. Nous avons assurément reconnu qu'à cause des modèles de développement qu'ils ont suivis, les pays industrialisés sont responsables de l'accumulation de gaz à effet de serre qui sont maintenant une masse critique dans l'atmosphère et que nous devons par conséquent assumer un fardeau plus lourd.

Une fois de plus, il n'existe pas de solution magique, si ce n'est de reconnaître la nécessité, étant donné que le problème nous concerne tous et que nous avons intérêt à le régler, et je présume qu'il s'agit là d'un phénomène presque biblique—chacun selon ses moyens et ses besoins—que nous devrons tout simplement trouver des moyens de reconnaître ces principes et de travailler ensemble pour atteindre les objectifs qui s'imposent.

Le président: Certains députés attendent encore l'occasion de poser des questions. Je vais essayer de faire en sorte que les choses avancent plus rapidement. Une fois de plus, pour des raisons de temps et d'équité, je demanderais aux députés et aux témoins d'être aussi brefs que possible. Je sais que je n'aurai aucun problème avec le prochain intervenant. Monsieur Darling.

M. Darling (Parry Sound—Muskoka): Vous avez raison.

Je suis également ravi de souhaiter la bienvenue à nos très distingués témoins. Ayant siégé pendant 20 ans à une commission sur l'hydro-électricité, il est évident que je m'intéresse particulièrement à la question, et j'ai été surpris et ravi d'apprendre que Hydro-Ontario est la plus grande entreprise de services publics en Amérique du Nord. Ayant siégé pendant de nombreuses années au Comité sur les pluies acides, j'ai beaucoup voyagé avec ce comité. Nous avons visité la «Tennessee Valley Authority» (TVA). On nous a dit qu'il s'agissait de la plus grande entreprise dans le domaine, et je n'avais aucun argument pour le contester. Je suis heureux d'apprendre que Hydro-Ontario est la plus grande.

À l'instar de Lynn, je m'intéresse beaucoup à Hydro-Ontario et en tant que consommateur d'électricité, je suis ravi de constater que l'on est en train de prendre des mesures pour réduire les coûts. Évidemment, cela nous amène à l'objet de la réunion d'aujourd'hui, à savoir limiter les coûts et déterminer les secteurs où il faut investir.

J'ai eu le privilège d'aller à Rio et d'écouter de nombreux chefs d'État. Tout cela semblait merveilleux. Bien entendu, la grande majorité des chefs d'État appuyaient l'idée de faire tout ce qui est possible pour diminuer la pollution de

[*Text*]

on the basis that somebody else would pay for it. I am thinking of the Third World countries that were not interested in committing any amount at all, and I kept saying to myself: Well, if you would cut your military budgets and do some other things, then you would be able to contribute.

I am aware that the G-7, the western world, with their high economies created the pollution. There is no question about that, and there is a lot of truth to the contention that we should help our more unfortunate brothers and sisters.

Mr. Strong, you mentioned that during all the preparation for the summit you had worries and worries. I can understand that, but while you did not get everything you wanted, I think you mentioned you got more than you really expected when you were getting commitments from these countries.

You did mention that Canada made quite a commitment there, and a name for herself, thanks to you, to Ambassador Campeau, to our own Minister of the Environment, and to our Prime Minister who went out on a limb. Even though costs of what they have promised have been reduced, and I would hope only temporarily, I think you, Mr. Campeau, mentioned that Canada would be pulling its weight, which is sort of at variance with what Mr. Strong said. I would appreciate your comments on that.

• 1725

Mr. Campeau: Yes, indeed, Mr. Darling. Thank you. First, I should say that of the many Canadians who worked hard at Rio to ensure its success and Canada's contribution to that success, there was none who was more active or more committed to that than Mr. Darling. I think it necessary to underline to you and those members of the committee who did not have the opportunity that you did participate at Rio to make that very important point.

It's very true that the developing countries themselves must now address their priorities, and it's in that respect that I referred earlier to our insistence on national action plans drawn up by each country. This is in itself an act by a country...stepping back and going through that period of introspection as it addresses what its priorities must be. What are its needs having regard to those priorities, not only in terms of money but also in terms of institutional or individual capacities to achieve that? This must be done in a way that ultimately at the end of the day what we see is a plan in which the amount of money needed to do what by whom over what period of time can be seen, as opposed to previous attempts to facilitate development in developing countries by our simply transferring sums of money to them. All too frequently in the past our electors have been shocked to discover that some or a major portion of those funds have found their way offshore to some dictator's bank account while he flaunts international law, which has not yet evolved to a point where there is no safe harbour offered to these international criminals.

Canadians and Americans are justly entitled to expect that moneys that go to support developing countries in their attempts to develop their economies are channelled and used to achieve the kinds of purposes for which these moneys are

[*Translation*]

l'environnement, mais à condition que quelqu'un d'autre en assume les frais. Je pense aux pays du tiers monde qui n'étaient pas disposés à y consacrer le moindre sou, et je me disais: Eh bien, si vous vouliez réduire vos budgets militaires et prendre d'autres mesures, vous seriez capables de contribuer.

Je sais que ce sont les pays membres du G-7, c'est-à-dire les pays occidentaux, dont les économies sont développées, qui ont créé la pollution. Cela ne fait aucun doute et l'assertion selon laquelle nous devrions aider nos frères et soeurs moins nantis comporte une grande part de vérité.

Monsieur Strong, vous avez déclaré que pendant les préparatifs du Sommet, vous étiez très inquiet. Je peux le comprendre, mais bien que vous n'ayez pas obtenu tout ce que vous vouliez, je pense que vous avez mentionné que vous en avez obtenu plus que vous n'en attendiez lorsque vous étiez en train de demander à ces pays-là de prendre des engagements.

Vous avez indiqué que le Canada a pris des responsabilités considérables, ce qui lui a valu une bonne réputation, grâce à vous, à l'ambassadeur Campeau, à notre ministre de l'Environnement et à notre premier ministre qui était dans une situation délicate. Même si les coûts de leurs promesses ont été réduits, et j'espère que c'est temporaire, je pense que M. Campeau a déclaré que le Canada ferait sa part, ce qui est un peu différent des propos de M. Strong. Qu'en pensez-vous?

M. Campeau: Effectivement, monsieur Darling. Merci. Tout d'abord, j'aimerais signaler que parmi les nombreux Canadiens qui ont travaillé d'arrache-pied à Rio pour assurer le succès de cette conférence et de la contribution canadienne à celle-ci, personne n'a fait preuve de plus de dévouement et de zèle que M. Darling. Il est nécessaire de le souligner et de le dire aux membres du comité qui n'ont pas eu la possibilité comme vous de participer à cette conférence.

Il est vrai que les pays en voie de développement doivent maintenant eux-mêmes décider de leurs priorités; c'est pour cela, comme je l'ai dit précédemment, que nous avons insisté pour que chaque pays établisse un plan d'action national, qu'il prenne du recul et qu'il évalue dans son propre contexte ses priorités. Ils devront également étudier les ressources nécessaires dans un tel contexte, ressources non seulement financières mais également humaines et institutionnelles. Une telle démarche devra se faire de telle façon qu'en fin de compte chaque pays puisse rendre compte des dépenses et préciser également le temps que les travaux prendront, les personnes qui participeront à telle et telle chose, etc. Auparavant, en effet, au titre de nos efforts d'aide aux pays en voie de développement, nous avons simplement transféré des fonds à ces pays. Très souvent, les électeurs ont été choqués de se rendre compte qu'une certaine partie des fonds ou la majeure partie de ceux-ci se sont retrouvés dans le compte en banque d'un dictateur sans scrupules qui ne peut être poursuivi parce que le droit international n'est pas encore au point où on peut l'empêcher de trouver un refuge dans un autre pays.

Les Canadiens et les Américains sont en droit de s'attendre à ce que les fonds qui servent à l'aide aux pays en voie de développement servent uniquement au but dans lequel ceux-ci ont été dégagés, c'est-à-dire la promotion économique du pays

[*Texte*]

sought. It must have regard for the context in which these moneys are sought as well, in terms of a national strategy, a national action plan to address sustainable development, as we have done here in Canada. I think that's an urgent necessity. When Mr. Strong and his very excellent team on the secretariat provided us with an estimate of the costs of implementing Agenda 21, they also recognized that 80% of the revenues necessary had to be found and had to be devoted to it by the developing countries themselves. This was a point that was lost by our media, unfortunately, who dramatized Mr. Strong and his team's estimates that it would cost $125 billion—it was $600 billion, of which only $125 billion came from the developed countries. The balance came from the developing countries.

So you're quite right in raising those concerns. Mindful of the chair's injunction, I will stop at this point.

The Chairman: Thank you very much. Mr. Caccia.

Mr. Darling: Mr. Chairman, I also directed the question. . .because Mr. Strong had concern with Canada's commitment.

The Chairman: I'm sorry, I neglected that. Mr. Strong.

Mr. Strong: I'll try to answer it with a sentence, because the point I will be making is exactly the one that Ambassador Campeau has made. It is often overlooked, too often, that the developing countries were quite willing to commit themselves to Agenda 21 and sustainable development, knowing that in doing so they were going to have to provide 80% of the costs of doing it, out of budgets much more strained than we have. That's why it's important for us to do it, and not just to help them for their sake. But again, as Ambassador Campeau has said, it is the best possible investment that we can make in our own environmental future.

The Chairman: Perhaps before Mr. Caccia answers, just to be clear, we deliberately made recommendation number 3 in terms of trying to fulfil Canada's obligation in that. Is it your understanding that this recommendation, which refers to meeting the 0.7% by the year 2000, if it was prorated across the board with developed countries, in effect would achieve the sum of money necessary to make that global bargain?

• 1730

Mr. Strong: One thing that's very interesting, Mr. Chairman—and it's just a coincidence—is that the amount of money we estimate needs to be provided by the OECD countries to assist developing countries in implementing Agenda 21 would more or less equate to the 0.7%, and it's the first time there has ever been an actual rationale, in terms of a program, to accompany that commitment.

I say this objectively. Canada at this point is not living up to that commitment. This isn't a matter of controversy. There are lots of reasons. It's just an unhappy fact.

Mr. Caccia (Davenport): Mr. Chairman, let me first congratulate you for organizing this meeting, which is definitely most informative and educational in content.

[*Traduction*]

en question. Il faut tenir compte du contexte dans lequel ces fonds sont demandés, il faut qu'ils s'inscrivent dans le cadre d'une stratégie nationale, un plan national d'action en matière de développement durable comme cela s'est fait ici au Canada. Il s'agit là d'une urgente nécessité. Lorsque M. Strong et son équipe excellente du secrétariat nous ont donné des prévisions quant au coût de l'application de l'Agenda 21, ils ont également dit que 80 p. 100 des recettes nécessaires devraient se trouver dans les pays en développement eux-mêmes par ceux-ci. C'est là une question qui n'a pas été relevée par nos médias, malheureusement, qui ont pourtant monté en épingle les prévisions de M. Strong et de son équipe voulant qu'il en coûterait 125 milliards de dollars—en fait il s'agissait de 600 milliards de dollars dont seulement 125 milliards de dollars viendraient des pays en voie de développement.

Vous avez donc tout à fait raison de soulever ces questions. Je vais maintenant tenir compte de la remarque du président et je n'irai pas plus loin.

Le président: Merci. Monsieur Caccia.

M. Darling: Monsieur le président, j'ai également adressé la question. . .M. Strong se préoccupait de l'engagement du Canada.

Le président: Veuillez m'excuser, cela m'a échappé. Monsieur Strong.

M. Strong: Je serai bref, car ma remarque est exactement la même que celle de l'ambassadeur. On passe trop souvent sous silence le fait que les pays en voie de développement étaient tout à fait prêts à s'engager à respecter l'Agenda 21 et le développement durable, tout en étant tout à fait conscients du fait qu'ils devraient assumer 80 p. 100 des coûts à même des budgets beaucoup plus réduits que les nôtres. C'est la raison pour laquelle notre contribution est très importante. Et comme l'ambassadeur vient de le dire, c'est évidemment le meilleur investissement que l'on pourrait faire dans le domaine de l'environnement.

Le président: Avant de céder la parole à M. Caccia, je tiens à préciser que la recommandation numéro 3 a été faite de façon délibérée et tient compte des obligations que le Canada devra remplir en ce domaine. Estimez-vous que cette recommandation précisant cet objectif de 0,7 p. 100 d'ici l'an 2000 s'il était adopté au prorata par tous les pays développés permettrait de rassembler les fonds nécessaires pour réaliser cette affaire mirobolante pour la terre entière?

M. Strong: Il est intéressant de noter, monsieur le président, et c'est une simple coïncidence, que les montants qui devront être fournis par les pays de l'OCDE pour aider les pays en voie de développement à mettre en oeuvre l'Agenda 21 représentent plus ou moins 0,7 p. 100 du PNB. C'est la première fois que ce pourcentage est établi sur des bases rationnelles, que l'on a établi tout un programme qui traduit de façon concrète cet engagement.

Cependant, et je dis cela en toute objectivité, le Canada ne respecte pas à l'heure actuelle un tel engagement. C'est un fait malheureux qui est dû à de nombreuses raisons.

M. Caccia (Davenport): Monsieur le président, j'aimerais tout d'abord vous féliciter d'avoir organisé cette réunion extrêmement instructive.

[*Text*]

As you heard Mr. Strong earlier, he urged us not to be too pessimistic or too negative. He referred to our report. When he then launched into his examination of the present situation, I noticed with contained glee, in a way, Mr. Strong's concern on two major fronts. One was CIDA's changing priorities, and on that you have already very courageously expressed your views and your position. Both parties have also done the same. Then Mr. Strong quite rightly expressed another concern and urged attention to that point, namely the reorientation of priorities. He is quite right. That is where the crunch of the whole exercise lies, as we all well know.

Now, why are we slightly negative may be the question that goes through Mr. Strong's mind. Therefore in the three minutes allocated to me I will try to put it to him.

It is because we see too many indicators that do not lead us to be very optimistic. Actually, I invite Mr. Strong in his reply to prove the contrary.

What do we see? We see in essence a widening gap between theory and practice. The theory is extremely well articulated. It is becoming extremely well known. But when it comes to the implementation of that theory we see some horrendous things happening.

I'm not just referring to what, for instance, the Premier of Ontario announced last week in his cuts, which would force the 38 conservation authorities to sell public lands in order to survive from year to year. I am sure Mr. Strong is well aware of that. I am referring to the constellation of substantial subsidies that exist, particularly in the energy field, which remain untouched, and remain untouchable on top of that. If we look at the Canadian scene, all we have to do is to multiply what we see in Canada by ten and we'll have a real picture of what is happening in the United States.

We see the launching at the cost of $1.3 billion of a new northern warning system in Canada over the next five years. We see in the budget estimates of Energy, Mines and Resources some $4.9 billion in value of tax-deductible measures. We see Hibernia, to the tune of $3 billion. In the Energy, Mines and Resources budget of Canada today we see only 7% devoted to renewable sources of energy—7%.

Then, looking at the international scene, we see, of course, the Law of the Sea, which still has not been triggered by a sufficient number of signatory states to make it operative. Although Canada was one of the early nations to sign it, we are still among the nations that are refusing to ratify it. We have reached a level of 53 nations roughly, and 60 are needed. We are wondering why there is reluctance. And we are not the only coastal nation that is reluctant.

• 1735

We look at the climate convention and we still don't see targets and timetables attached to it. Maybe they will come. And in the case of Canada, while we made a commitment to stabilization, we still do not have a plan.

And we have to look, Mr. Chairman, at the fact there is no debate going on on these issues. The public is not engaged in the discussion on CO_2 in Canada, let alone globally, on the reduction or conversion of military budgets. In other words,

[*Translation*]

M. Strong nous a demandé de ne pas être trop pessimistes, trop négatifs. Il a parlé de notre rapport. Lorsqu'il a étudié la situation actuelle, j'ai remarqué, avec une joie contenue, que M. Strong se préoccupe de deux questions importantes. Tout d'abord, il se préoccupe du fait que les priorités de l'ACDI ont changé. Vous avez déjà très courageusement exprimé votre point de vue et votre position sur la question. Les deux parties ont fait de même. Ensuite, M. Strong, à juste titre, a exprimé ses préoccupations en ce qui concerne une autre question, la réorientation des priorités, en quoi il a tout à fait raison. C'est là où le bât blesse, comme nous le savons tous bien.

M. Strong se pose peut-être la question de savoir pourquoi nous sommes quelque peu pessimistes. Je vais essayer d'expliquer cela au cours des trois minutes qui me sont réservées.

En fait, si nous sommes pessimistes, c'est que nous ne voyons pas suffisamment d'indices qui nous permettraient d'être optimistes. J'invite en fait M. Strong, dans sa réponse, à me prouver le contraire.

Quelle est la situation? En fait, le clivage devient de plus en plus grand entre la théorie et la pratique. La théorie est extrêmement cohérente et nous la connaissons tous très bien. Cependant, là où le bât blesse, c'est au moment de l'application de celle-ci et nous sommes au courant de quelques histoires d'horreur.

Je ne parle pas simplement, par exemple, des coupures annoncées la semaine dernière par le premier ministre de l'Ontario qui forceraient 38 offices de protection de la nature à vendre des terres publiques pour survivre d'année en année. Je suis sûr que M. Strong est au courant de cette question. Je veux en fait parler de toute la constellation de subventions non négligeables, particulièrement dans le domaine de l'énergie, auxquelles on n'a pas touché et auxquelles on ne veut pas toucher. Si l'on veut savoir ce qui se passe aux États-Unis, il suffit de multiplier par dix ce qui se passe au Canada.

Ainsi, à un coût de 1,3 milliard de dollars, le gouvernement canadien installera au cours des cinq prochaines années un nouveau système d'alerte dans le Nord. Dans le budget du ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources, quelque 4,9 milliards de dollars sont prévus dans le cadre de mesures de dégrèvement fiscal. Il y a également Hibernia qui coûtera 3 milliards de dollars. Au budget d'Énergie, Mines et Ressources, 7 p. 100 seulement sont consacrés à l'énergie renouvelable.

Sur la scène internationale, il y a évidemment le droit de la mer auquel un nombre insuffisant de pays adhèrent pour que ce droit soit respecté. S'il est vrai que le Canada a été parmi les premiers pays signataires, signer, nous sommes au nombre de ceux qui refusent de ratifier la Convention. Pour l'instant, 53 pays environ ont accepté et il en faut 60. On se demande pourquoi on hésite. Nous ne sommes pas le seul pays côtier qui hésite.

Pour ce qui est de la convention sur le climat, elle n'est pas encore assortie de cibles ou d'échéanciers. Peut-être que cela viendra. Dans le cas du Canada, il est vrai que nous nous sommes engagés en vue de la stabilisation, mais nous n'avons pas encore de plan.

Monsieur le président, il ne faut pas oublier non plus que le débat sur ces questions-là n'est pas engagé. Le public ne discute pas du CO_2 au Canada, encore moins à l'échelle du globe, et il n'est pas question de réduction ou de conversion des budgets

[*Texte*]

although Rio was a remarkable achievement, the involvement of the public, and this was the question Mrs. Catterall was aiming at earlier, has weakened and it has become now a dialogue between institutions searching for partnerships, new formulas, if you like. It has become an institutional exercise in which the public doesn't seem to be involved any longer. In that sense I welcome very much the emergence of this Agenda for Change written by Michael Keating, which has just emerged, which probably might help in mobilizing some debate.

But in essence, and here I have to conclude, the gap between theory and practice is widening, at least from our political perspective, and I would like very much, Mr. Strong, to prove the contrary.

The Chairman: Mr. Strong, you have a major task ahead of you and very little time.

Mr. Strong: Let me reassure you, Mr. Chairman, I will not attempt to introduce all of the proof that I might have. Indeed, let me say to the hon. Mr. Caccia, who has been a great advocate and pioneer and supporter, that I do not substantially disagree with the points he makes as a basis for pessimism.

My case is that although the objective evidence, and I can read it too, is not encouraging—and it responds to the first question that you pose of the three—I believe that if we continue on our present course, life as we know it will not survive the 21st century. Indeed our grandchildren, even in this blessed nation, will be experiencing a very severely deteriorated quality of life if we continue on our present course. There are few signs of change, but there are some.

The changes that are incorporated into Agenda 21 are very fundamental changes, and it is simply not right to expect that they would be instantly implemented six months after Rio. Even though Agenda 21 may be deficient in some respects, it nevertheless represents a real revolution. If we were to do the things that Agenda 21 sets out, we would be well launched on that new pathway to sustainability. The problem is, as Mr. Caccia rightly says, we are not doing those things. He would say that probably the signs say we won't. If that happens, then the pessimistic scenario will indeed prevail. And the evidence would support that pessimism at this point in time.

The reason I am not prepared to be a pessimist is that pessimism is self-fulfilling. The minute we operate on the pessimistic scenario, then it clearly will be self-fulfilling. So operationally I'm optimistic, even though intellectually I share the kind of analysis Mr. Caccia put forward.

• 1740

All my children and grandchildren live right here in Ontario. I am deeply concerned about their future and the future of their generations, because there is no question their future will be far less promising and far more dangerous than our present conditions, if we do not change.

[*Traduction*]

militaires. En d'autres termes, même si Rio a été un succès remarquable, la participation du public, et c'est ce que visait la question de M^me^ Catterall il y a un instant, s'est étiolée et voilà que nous assistons à un dialogue entre des institutions qui cherchent des partenariats, de nouvelles formules, si vous le voulez. Il semble que toute l'entreprise se soit institutionnalisée et que le public n'y participe plus. Face à cela, je salue ce qu'a écrit Michael Keating, Agenda for change, qui vient de paraître et qui va sans doute aider à relancer le débat.

Essentiellement, et je dois m'arrêter ici, l'écart entre la théorie et la pratique s'élargit, certainement du point de vue de notre perspective politique, et je vous saurai gré, monsieur Strong, de démontrer le contraire.

Le président: Monsieur Strong, la tâche est lourde et vous avez très peu de temps.

M. Strong: Je vous rassure tout de suite, monsieur le président, car je ne vais pas essayer de présenter toutes les preuves dont je pourrais disposer. En effet, je dirais à l'honorable M. Caccia, qui a été un défenseur, un pionnier et un partisan invétéré, que je suis assez d'accord pour dire avec lui que les arguments qu'il présente justifient un certain pessimisme.

Quant à moi, je dirais que même si les preuves objectives, que je constate moi-même, ne sont pas encourageantes—et ici je réponds à la première des trois questions que vous avez posées—je crois que si nous poursuivons dans la voie actuelle, la vie telle que nous la connaissons n'existera plus au XXI^e^ siècle. En effet, nos petits-enfants, même dans notre pays nanti, connaîtront une qualité de vie qui se sera gravement détériorée si nous poursuivons dans la voie actuelle. Il y a peu de signes témoignant d'un changement, mais il y en a certains.

Les changements qui se trouvent dans l'Agenda 21 sont tout à fait fondamentaux et nous aurions tout à fait tort de s'attendre à ce qu'ils soient concrétisés instantanément six mois après le Sommet de Rio. Même si l'Agenda 21 comporte des lacunes à certains égards, il n'en constitue pas moins une véritable révolution. Si nous devions réaliser ce que l'Agenda 21 contient, nous nous engagerions fermement dans cette nouvelle voie menant à la durabilité. Comme M. Caccia l'a dit très justement, le problème est que nous n'en faisons rien. Il irait sans doute jusqu'à dire probablement qu'on a l'impression que nous n'en ferons rien. Dans ce cas-là, le scénario pessimiste va se réaliser de fait. D'après ce que l'on constate pour l'instant, il y a de quoi être pessimiste.

La raison pour laquelle je me garde bien d'être pessimiste, c'est que les pensées pessimistes ont tendance à être suivies de leur réalisation. À partir du moment où nous jouerons le scénario pessimiste, manifestement il se concrétisera. Sur le plan opérationnel, je suis optimiste, même si en théorie, je partage l'analyse de M. Caccia.

Tous mes enfants et petits-enfants vivent ici même en Ontario. Leur avenir et l'avenir de leur progéniture m'inquiètent vivement car il est indéniable que leur avenir sera beaucoup moins prometteur et beaucoup plus dangereux qu'il ne le serait actuellement, à moins qu'il n'y ait changement.

[*Text*]

That means not just changes in governments. You tell me a political leader today who could get elected on a platform of the kind of changes we have to make—reducing significantly, by half at least, our energy consumption, our CO_2 emissions, and significantly changing our consumer habits.

I think all that is possible and I think it would lead indeed to a much better quality of life overall, but just as your doctor says, Mr. Chairman, when he. . . I am a diabetic. My doctor tells me I have to get more exercise, eat less, eat better, follow more disciplined habits, etc. Intellectually I know he is right, but that doesn't make it easy to do.

If it is true of individuals, it is also true of societies. Intellectually, as Mr. Caccia says, we are accepting much of the basic premise of sustainable development, but we are not changing the habits that we absolutely must change if we are going to realize it. We do need a revolution. We need a revolution in our economic life.

Technology offers a certain number of prospects for us because we have demonstrated that the materials and energy content of a unit of GDP can be significantly reduced. Japan is doing it. We are even doing it. INCO, for example, uses less energy now to produce an ingot of nickle than any corresponding company in the world. So there are some Canadians who are doing it too.

It is possible, and I believe as long as it is possible we must continue to work to make it happen. We have no room for complacency because clearly it is not happening, but neither should we really embrace the prophets of doom and say it can't be done. The minute we say it can't be done, it won't be done. I believe that it can be done and it must be done, and as long as I believe there is a chance, I think we've all got to continue to work, and I know Mr. Caccia, despite his objective pessimism, acts also like it is still possible to do it.

The Chairman: Thank you.

Notre prochain député à poser des questions, est monsieur Côté.

Mr. Darling: Mr. Chairman, I think Mr. Campeau—

The Chairman: I apologize. I was hoping we wouldn't have a double response each time. If you wouldn't mind, Mr. Campeau, I am sure you'll get other opportunities, but I think it was specifically directed to Mr. Strong. I'll give you lots of opportunity as we go on.

Monsieur Côté.

M. Côté (Richmond—Wolfe): Messieurs Strong et Campeau, comme mes collègues, je suis également heureux de vous voir ici réunis pour faire une évaluation avec nous de tout ce qui se passe sur la planète, et en particulier des suites du Sommet de Rio.

Je suis très heureux, monsieur Strong, de vous voir ici, parce que vous avez été un leader mondial, si je peux dire, depuis ces deux ou trois dernières années maintenant, avec cette immense responsabilité de faire se concerter tous les pays du monde, les intervenants privés, publics, etc. Je vous félicite pour tout ce que vous avez fait et qui, évidemment, laissera des traces majeures.

[*Translation*]

Cela ne veut pas dire uniquement des changements dans les gouvernements. Pouvez-vous me dire quel leader politique pourrait se faire élire de nos jours en préconisant le genre de changement qu'il nous faut apporter—réduire substantiellement, du moins de moitié, notre consommation d'énergie, nos émissions de CO_2 et transformer du tout au tout nos habitudes de consommation.

Je pense que tout cela est possible et je pense que cela aboutirait en effet à une meilleure qualité de vie dans l'ensemble, mais comme votre médecin vous le dit, monsieur le président, quand il. . . Je suis diabétique. Mon médecin me dit que je dois faire davantage d'exercice, moins manger, mieux manger, me discipliner davantage, etc. Sur le plan intellectuel, je sais qu'il a raison, mais ce n'est pas facile à faire.

Ce qui est vrai pour les particuliers, l'est aussi pour les sociétés. Sur le plan intellectuel, comme le dit M. Caccia, nous acceptons l'hypothèse fondamentale du développement durable, mais nous ne transformons pas les habitudes que nous devons absolument changer si nous voulons le réaliser. Il nous faut une révolution. Il nous faut révolutionner notre vie économique.

La technologie offre certaines solutions car nous avons prouvé que la composante matériaux et énergie d'une unité de PIB peut être réduite substantiellement. Au Japon, on le fait. Même nous, nous le faisons. Par exemple, la société INCO utilise actuellement moins d'énergie pour produire un lingot de nickel que ses concurrents dans les autres pays. Il y a donc des Canadiens qui y parviennent.

C'est possible, et tant que ce sera possible, nous devons nous employer à le réaliser. L'heure n'est pas à la complaisance car manifestement, nous n'y parvenons pas encore, mais nous ne devons pas croire les prophètes de malheur et dire que ce n'est pas possible. À partir du moment où on dit que ce n'est pas possible, ce ne sera pas fait. Je pense qu'on peut le réaliser et qu'on doit le réaliser, et tant que je croirai qu'il y a une chance de le faire, je pense qu'il nous faut tous continuer à travailler et je sais que malgré son pessimisme objectif, M. Caccia agit également comme si c'était encore possible.

Le président: Merci.

The next member to ask questions is Mr. Côté.

M. Darling: Monsieur le président, je pense que M. Campeau. . .

Le président: Excusez-moi. J'espérais qu'il n'y aurait pas de double réponse à tous les coups. Monsieur Campeau, avec votre permission, vous aurez une autre occasion de répondre car je pense que les questions précédentes s'adressaient directement à M. Strong. Vous allez avoir toutes sortes d'occasions de répondre au fil de la réunion.

Mr. Côté.

Mr. Côté (Richmond—Wolfe): Mr. Strong, Mr. Campeau, like my colleagues, I am delighted to see you together before the committee so we can, along with you, assess what is going on on the planet, and in particular evaluate the aftermath of the Rio Summit.

Mr. Strong, I am most pleased to see you here, because you've been a world leader, if I may say so, for the past two or three years having taken this tremendous responsibility to bring together all nations, all private sector participants, as well as public, etc. I congratulate you for what you have done which clearly will constitute a significant contribution.

[*Texte*]

Quant à monsieur Campeau, je suis aussi heureux de vous voir, parce qu'ayant été témoin de ce Sommet, j'ai pu vous voir travailler et être d'une présence vive, passionnée, admirable pour le Canada, en compagnie de notre ministre Jean Charest, le ministre de l'Environnement.

Vous êtes deux grands Canadiens qui ont su nous représenter, faire vivre le monde et vibrer à l'enseigne de l'environnement.

Ceci étant dit, je partage cet optimisme, monsieur Strong, que vous mettez en évidence malgré, bien sûr, les gestes de M. Caccia qui ne semble pas suivre rapidement. On peut s'en inquiéter bien sûr et je comprends très bien vos interventions à cet égard. Mais je suis l'un de ces optimistes qui prétendent qu'évidemment une graine ne lève pas le lendemain matin; il y en a quelques-unes qui donnent une fleur le lendemain, d'autres trois semaines après.

• 1745

Mais le plus important, c'est que le jardin naisse au bon moment. Il y a des premières fleurs qui viennent, des perce-neige, mais il y a aussi les tulipes et d'autres fleurs printanières qui viennent à leur tour. C'est tout le jardin qui, à un moment donné, éclot, éclate. Finalement, l'admiration qu'on en éprouve donne un optimisme nouveau.

Cela dit, monsieur Strong, je voudrais vous ramener à une petite remarque que vous avez laissée passer avec toute l'adresse qu'on vous connaît. Après avoir mis en évidence le pessimisme de l'introduction que nous avons laissé échapper, semble-t-il, vous avez aussi abordé la question du développement. J'ai cru entendre dans votre intervention une remarque qui visait peut-être particulièrement des coupures de notre gouvernement à l'égard de l'aide publique.

Je ne sais pas si j'ai bien pigé cette remarque, mais en supposant que l'aide publique du Canada soit un peu moindre, ne pensez-vous pas qu'il y aurait plutôt lieu de remoduler cette aide aux pays en développement de façon à ce qu'on vise des programmes d'éducation et d'animation axés sur les problèmes de la planète? Ce n'est pas tout de dépenser beaucoup d'argent. Peut-être y en a-t-il trop de mal investi.

Je vous pose cette question-ci, monsieur Strong, et j'aimerais que M. Campeau réagisse par la suite. Y aurait-il lieu que le Canada remodule son programme dans les pays en développement de façon à revenir à ses objectifs initiaux du développement, alors qu'on insistait beaucoup plus sur l'animation? Compte tenu des problèmes de cette planète, je pense qu'au lieu de multiplier les programmes de développement purement économique, bien souvent militaires, soit dit en passant, qui nuisent à la planète et à ses concertations mondiales, il y aurait peut-être lieu de revenir aux objectifs d'éducation et de formation pour que cette planète vibre aux objectifs de Rio, qui visent la prévention, la concertation et la responsabilisation dans l'action.

Évidemment, on peut toujours faire des choses du côté des pays en développement avec les sommes fabuleuses dont nous disposons, heureusement ou peut-être malheureusement, mais en même temps, on ne pourra pas faire surgir ce jardin floral dont je parlais tout à l'heure, parce qu'ils ne pourront pas compléter à leur manière ce jardin en suscitant les interventions que nous attendons. Il ne suffit pas de sauver la planète chez nous si le reste de la planète est en retard.

[*Traduction*]

As for Mr. Campeau, I am delighted to see you as well because I took part in that summit and I could then see you in action, as a active and passionate contributor, that Canada can be proud of, when you were there with Minister Jean Charest, the Minister of Environment.

You are two great Canadians who have well represented us, awakening the world and showing the flag of the environment.

Now, Mr. Strong, I share the optimism that you are showing, in spite of the reaction demonstrated by Mr. Caccia who doesn't seem to follow quickly. It is true that we can be concerned and I understand your representations in that respect. But I am part of those optimists who obviously know that a plant cannot grow overnight. Some of them produce a flower overnight. But for others it takes three weeks.

The most important thing, though, is that the garden grows at the proper time. The first flowers to bloom are snowdrops, but there are also tulips and other spring flowers that bloom later on. The whole garden, at a given time, come into blooms and flowers. In final analysis, the admiration that we feel results in a renewed optimism.

That being said, Mr. Strong, I would like to come back to a short comment that you made in a subtle way as usual. After emphasizing the pessimistic nature of the preamble that we could not hide, so it seems, you also dealt with the issue of development. I thought I heard during your presentation a comment that may have been directed to cuts in foreign aid made by this government.

I am not sure I got it right, but assuming that official assistance from Canada would be somewhat reduced, don't you think that we should restructure that assistance to developing countries so as to promote education and facilitation programs related to global problems? Spending a lot of money is not the answer to our problem. Maybe too much of it is spent for a bad purpose.

I am directing this question to you, Mr. Strong, and I would like to know Mr. Campeau's response afterwards. Should Canada restructure its program in developing countries in order to go back to our initial development goals, whereby we emphasized a lot demonstration projects? Given our global problems, I think that instead of implementing a host of purely economic—and often military, I should add—development programs that are bad for the planet and world discussions, we should perhaps direct our efforts again to education and training programs so that this world follows up on the objectives set in Rio that deal with prevention, consultation and empowerment in action.

Of course, we can always help developing countries thanks to the huge resources at our disposal, fortunately or not, but at the same time, we will not contribute to the coming into bloom of that garden I was mentioning earlier, because those countries will not be able to complement our efforts through actions that we're expecting from them. It is not good enough to save this planet at home if the rest of the world is lagging.

[*Text*]

Donc, je repose la question. N'y aurait-il pas lieu, monsieur Strong, qu'on puisse remoduler les programmes de développement de façon à faire vibrer tous les pays en développement d'une même manière? Je demande à M. Campeau de réagir par la suite.

Mr. Strong: Mr. Chairman, of course I deeply appreciate the very generous comments the hon. member has just made. I am concerned about the direction of our foreign assistance programs and that of other countries. This is not the only country in which we're having problems. I think we have to completely change our political mind-set.

We shouldn't be looking at this as simply traditional foreign aid. We have to look at it as a primary investment in the future of our planet, just as we have always been willing to look at our security investments. At the same time it has a very important investment component.

Our big problem is that we have to move away from this traditional notion of foreign aid. We also have to recognize that we have to change our priorities. There are literally billions of dollars now at work in our economy and in government budgets that are de facto subsidizing activities that are environmentally unsound and unsustainable. In fact, a portion of the moneys being misallocated towards unsustainable practices would finance Agenda 21. But as long as we keep looking at it as a kind of foreign aid program that doesn't have a big constituency and therefore can easily be amongst the first to be cut, then it's going to continue to be tempting to governments to do that.

I underscore the need for quality in our programs too. I think the International Development Research Centre—and I understand Mr. Bezanson, the president, has been one of your witnesses—is one of the most effective ways in which Canada is using its external resources. The fact that the government has committed that institution as a major instrument for Canadian leadership in capacity building, I think, is one of the very best things Canada is doing. So quality, to quite a degree, can help make up for quantity. We're having that same approach at Ontario Hydro, in many ways.

• 1750

We recognized in Rio that poverty was one of the prime challenges to the environment and that we had to look at the eradication of poverty as a central priority for the world community as we move into the 21st century, for environmental reasons as well as for humanitarian and moral reasons. Therefore, when we reduce those parts of our programs that are used to support the sustainable development programs of the poorest countries, particularly the African countries, in my view I have concern.

Now, I didn't come here to criticize the government, but I have to express my concern about some of the changes. When we are reducing the quantity, it seems to me that's precisely the time when we should be concentrating on improving the quality. I have serious questions about some of the moves that have been made. I don't want to go into detail, but I do have some concerns about that.

[*Translation*]

Thus, let me ask again my question. Should we not, Mr. Strong, restructure our development programs so as to get all developing countries working towards a same goal? I would ask Mr. Campeau to answer the same question afterwards.

M. Strong: Monsieur le président, je remercie le député des remarques bienveillantes qu'il vient de faire. Je me préoccupe de l'orientation de nos programmes d'aide publique et de ceux des autres pays. Nous ne sommes pas le seul pays à avoir des problèmes. Il nous faut changer complètement d'attitude du point de vue politique.

Nous ne devrions pas envisager le problème comme s'il s'agissait simplement d'aide publique traditionnelle. Nous devons le considérer comme un investissement fondamental dans l'avenir de notre planète, tout comme nous n'avons pas hésité à examiner nos investissements sous forme de valeur. En même temps, il y a donc cet important élément d'investissement.

Le gros problème pour nous c'est qu'il faut s'écarter de la notion traditionnelle d'aide à l'étranger. Il nous faut reconnaître que nous devons changer nos priorités. A l'heure actuelle, les budgets gouvernementaux et notre économie prévoient littéralement des milliards de dollars en vue de subventionner des activités qui sont dangereuses et non durables du point de vue de l'environnement. En fait, une part des fonds alloués à mauvais escient pour financer des pratiques non durables permettrait de financer le programme Agenda 21. Mais tant que nous considérerons qu'il s'agit d'une sorte de programme d'aide à l'étranger qui n'intéresse pas beaucoup de monde et dans lequel on peut facilement sabrer, les gouvernements continueront d'être tentés de le faire.

J'insiste sur la nécessité d'offrir des programmes de qualité. Le Centre de recherche pour le développement international—et, sauf erreur, son président, M. Bezanson, a déjà témoigné devant le comité—constitue l'un des moyens les plus efficaces pour le Canada d'utiliser ses ressources externes. Le fait que le gouvernement ait fait de cet établissement un instrument essentiel des initiatives canadiennes visant la mise en valeur du potentiel est à mon avis l'une des mesures les plus positives que prend le Canada. Donc, dans une large mesure, la qualité peut compenser pour la quantité. C'est l'approche que nous avons aussi à Hydro-Ontario, à maints égards.

Nous avons admis à Rio que la pauvreté est l'un des principaux obstacles à l'assainissement de l'environnement et qu'à l'orée du XXI^{e} siècle, la communauté mondiale doit faire de l'élimination de la pauvreté une priorité centrale, aussi bien pour des raisons environnementales que pour des raisons humanitaires et morales. C'est pourquoi je m'inquiète lorsque nous réduisons les volets de nos programmes qui visent à soutenir les programmes de développement durable des pays les plus pauvres, particulièrement les pays africains.

Maintenant, je ne suis pas venu ici pour critiquer le gouvernement, mais je me dois de dire mon inquiétude face à certains changements. Si nous devons réduire la quantité, il me semble que le moment est tout indiqué pour porter notre attention sur l'amélioration de la qualité. J'ai de sérieuses réserves quant à certaines décisions qui ont été prises. Je ne veux pas entrer dans les détails, mais j'ai aussi certaines inquiétudes à ce sujet.

[*Texte*]

The Chairman: Thank you. Mr. Campeau, do you want to add something?

M. Campeau: Puisqu'on m'a invité à répondre, je vais en profiter, monsieur le président, mais je m'engage à m'en tenir à vos limites.

D'abord, je voudrais remercier M. Côté pour les commentaires qu'il a faits à mon égard et à celui de M. Strong. Comme j'ai souligné la contribution que M. Darling et les autres membres de ce Comité ont apportée au succès que nous avons connu à Rio, je dois aussi souligner la contribution de M. Côté, qui a travaillé fort au sein de l'équipe canadienne à Rio.

Cela dit, monsieur le président, je crois que M. Côté a raison de dire que la capacité de plusieurs pays en voie de développement d'absorber de grosses sommes d'argent est une chose sur laquelle nous devons nous pencher.

Nous avons appris dans le passé que ce n'est pas en consacrant de vastes sommes d'argent à résoudre un problème que nous réussissons à le résoudre. Souvent, cette attitude a rendu plus difficile la résolution du problème. Nous n'avons pas réussi à résoudre le problème. Nous l'avons aggravé. Donc, la capacité des pays d'absorber de grosses sommes d'argent est une chose sur laquelle nous devons aussi nous pencher.

Cela dit, bien que j'appuie tout à fait la nécessité d'encourager des programmes d'éducation dans des pays en voie de développement, il me semble aussi qu'alors que nous traversons une période d'introspection et répartissons les montants selon nos nouvelles priorités, nous devons nous assurer que l'argent que nous investissons... Je partage d'ailleurs la distinction que fait M. Strong. Nous ne parlons plus vraiment d'assistance humanitaire. Bien que cela ressemble à de l'assistance humanitaire, nous parlons en réalité d'un investissement dans notre avenir à tous. Comme j'ai tenté de l'expliquer tout à l'heure, nous pouvons appuyer des programmes spécifiques dans les pays en voie de développement. Il ne s'agit pas nécessairement de répondre à une demande qui nous est faite de leur transférer de grandes sommes d'argent et de considérer que nous avons atteint nos objectifs uniquement en fonction des montants que nous avons transférés à ces pays.

Ce qui importe, c'est la qualité des investissements que nous faisons dans ces pays en voie de développement. Il incombe aux pays en voie de développement eux-mêmes, par des stratégies nationales, par un plan national, de nous indiquer précisément les investissements dont ils ont besoin, afin que nous puissions nous occuper de problèmes qu'ils ont identifiés comme étant leurs priorités.

• 1755

C'est une nouvelle approche. Nous devons être beaucoup plus intelligents quant à la façon dont nous prenons nos décisions sur les investissements que nous faisons.

Cela ne veut pas dire que je contredis M. Strong. Il tente de nous expliquer que dans ce nouveau monde qui évolue, nous devons démontrer beaucoup plus de perspicacité en choisissant nos investissements.

Je m'arrête là, parce que le président me signale que c'est l'heure de l'ajournement, je crois. Nous aurons l'occasion d'en discuter davantage tout à l'heure.

[*Traduction*]

Le président: Merci. Monsieur Campeau, voulez-vous ajouter quelque chose?

Mr. Campeau: Since I am invited to respond, I will seize that opportunity, Mr. Chairman. But I promise not to go beyond your limits.

First, I would like to thank Mr. Côté for the comments he made about myself and Mr. Strong. Since I have emphasized Mr. Darling's and other members of the committee's contribution to the success that we had in Rio, I must also emphasize Mr. Côté's contribution, who worked hard within the Canadian team in Rio.

That being said, Mr. Chairman, I believe that Mr. Côté is right in saying that we must address the capacity of many developing countries to absorb vast amounts of money.

We have learned in the past that it is not by throwing vast sums of money at a problem that we manage to solve the problem. Often, this attitude had complicated the resolution of the problem. We have not managed to solve the problem. We have worsened it. So, the capacity of countries to absorb vast sums of money is a problem that we must also address.

That being said, although I support wholeheartedly the necessity to encourage education programs in developing countries, it also seems to me that while we are going through a period of self-examination and reallocate the moneys according to our new priorities, we must also ensure that the money that we invest... Indeed I share the distinction made by Mr. Strong. We no longer really talk about humanitarian assistance. Although this looks like humanitarian assistance, we are in fact talking about an investment into the future for all of us. As I was attempting to explain earlier, we can support specific programs in the developing countries. It is not sufficient to transfer big sums of money to the countries who request it and to consider that we have reached our objectives solely according to the amounts that we transferred to these countries.

What is important, is the quality of investments that we make into these developing countries. It is incumbent upon the developing countries themselves, through national strategies, through a national plan, to tell us precisely what investments they need, so that we can solve the problems that they have identified as being their priorities.

It is a new approach. We must be much more smart in the ways we make our decisions on the investments that we make.

Which does not means I am contradicting Mr. Strong. He tries to explain to us that in this new changing world, we must demonstrate much more insight in choosing our investments.

I will stop here because the Chairman in indicating to me that we are about to adjourn, I believe. We will have the opportunity to discuss this further later on.

[*Text*]

Mr. Clark (Brandon—Souris): Mr. Chairman, I will be brief because I have to be in the House by 6 o'clock.

Like others, I would like to join in the welcome which has been expressed to both of you, and I say to you, Mr. Chairman, that you omitted only one important point when you introduced Mr. Strong, i.e. the fact that he was born in the town of Oak Lake in my constituency of Brandon—Souris and he has always been regarded as one of our community's leading citizens.

My query to each of you relates to the question of priorities and the priority of environmental protection under the auspices of the United Nations. I am not sure whether I am alone in this, but I fear very much for the future of the UN. I think it is very much under siege, perhaps a bad pun at the moment, with Cambodia, Somalia, and the former Yugoslavia, and I worry for its future.

In light of the tremendous challenges which seem to face the UN at the moment, I worry about whether or not the environmental agenda will continue to have the importance which it deserves. Certainly, Mr. Strong, you were very fundamental in assuring that it had that prominence during the course of the last 18 or so months prior to Rio. Inevitably there has been a bit of a downturn since then.

I am just seeking some reassurance that you feel environmental protection remains as important under the UN umbrella itself, as it is going to need to be.

Mr. Strong: Mr. Chairman, I am delighted to have the opportunity of responding to my MP, who has served my community and his constituency extremely well over the years. We are very proud of the interest and leadership he has taken in this particular set of issues. I have felt very well supported from my original home base.

Let me just say that I am very deeply concerned about the future of the United Nations as an instrument. Just at the time when the world is discovering its usefulness, indeed its necessity, the governments of the world so far have been unwilling to endow it with the resources required to carry out the increasing number of tasks it is given.

However, in the environment and development field there is no question that the UN will in fact be an instrument for reflecting, coordinating, and indeed fostering the responses of governments and people. I do believe that the instrumentality set up by the UN in response to Rio, together with the rest of the system, as long as they can continue to get the support they need from governments, will in fact be able to deliver what they have to deliver, and that is really simply a forum for coordination of the actions of national governments and non-governmental organizations. This is what Rio did.

The UN secretariat was simply the instrumentality for arranging it. I used to say I was the maitre d' in Rio. I set the table basically, and arranged the program, the menu. I think the UN can succeed, especially with people like Ambassador Campeau—I am very proud of him—one of five leaders of that commission. That is really something out of 180 governments. Canada has a very key role in making sure that it will work, and I do think it will work. I think this instrument

[*Translation*]

M. Clark (Brandon—Souris): Monsieur le président, je serai bref parce que je dois être à la Chambre à 18 heures.

Je joins ma voix à celle de mes collègues pour vous souhaiter la bienvenue à tous deux, et je dois vous dire, monsieur le président, que vous avez omis un détail important lorsque vous avez présenté M. Strong, à savoir le fait qu'il est né dans la ville d'Oak Lake dans ma circonscription de Brandon—Souris et qu'il a toujours compté parmi les citoyens les plus respectés de notre communauté.

Ma question à tous deux a trait aux priorités de manière générale et à la priorité que les Nations Unies accordent à la protection environnementale en particulier. Je suis peut-être le seul à le penser, mais je crains beaucoup pour l'avenir des Nations Unies. Je crois que l'ONU est débordée, pour ainsi dire, avec le Cambodge, la Somalie et l'ancienne Yougoslavie, et je crains pour son avenir.

Sachant les défis colossaux avec lesquels l'ONU est aux prises en ce moment, je crains que son programme environnemental ne reçoive pas l'attention qu'il mérite. Chose certaine, monsieur Strong, vous avez fait beaucoup pour que cette question reçoive l'attention voulue dans les 18 mois qui ont précédé le Sommet de Rio. Inévitablement, l'enthousiasme a quelque peu faibli depuis.

Je veux donc seulement qu'on me rassure quant à la place importante que la protection environnementale doit conserver aux Nations Unies, comme cela doit être.

M. Strong: Monsieur le président, je suis ravi qu'on me donne l'occasion de répondre à mon député, qui a toujours été un serviteur zélé de ma ville natale et de son comté. Nous sommes très fiers de le voir s'intéresser à cette question particulière et de donner l'exemple dans ce domaine. J'ai toujours su que ma région natale l'appuyait sans réserve.

Je dirai seulement l'inquiétude profonde que je ressens quant à l'avenir des Nations Unies comme instrument. Précisément au moment où le monde découvre son utilité, voire sa nécessité, les gouvernements du monde refusent de lui donner les ressources dont elle a besoin pour accomplir le nombre toujours croissant de tâches qu'on lui confie.

Toutefois, dans le domaine de l'environnement et du développement, il ne fait aucun doute que l'ONU sera un instrument de réflexion, de coordination et d'encouragement pour les initiatives prises par les gouvernements et les peuples. Je crois sincèrement que le rôle instrumental arrêté par l'ONU en réponse au Sommet de Rio, de concert avec le reste du système, dans la mesure où l'ONU peut continuer de recevoir le soutien dont elle a besoin des gouvernements, consistera en fait pour l'ONU à faire ce pourquoi elle a été créée, à savoir être simplement une tribune pour la coordination des initiatives des gouvernements nationaux et des organisations non gouvernementales. C'est ce que Rio a fait.

Le secrétariat de l'ONU a simplement été l'instrument de l'organisation du Sommet de Rio. Je disais que je n'étais que le maître d'hôtel à Rio. Dans le fond, je n'ai eu qu'à mettre la table, à organiser le programme et à présenter le menu. Je crois que l'ONU peut réussir particulièrement avec des personnes comme l'ambassadeur Campeau—je suis très fier de lui—qui est l'un des cinq dirigeants de cette commission. Songez qu'il y avait là 180 gouvernements. Le Canada a un rôle très important

[*Texte*]

can be made to work, but within a United Nations that very, very badly needs a strong refurbishing and revitalization and a recommitment of the nations to it as it approaches its 50th anniversary.

• 1800

Mr. Campeau: Briefly, I too am concerned that the UN is able to create and facilitate the formation of the critical mass around an issue that allows the international community to address a matter that has risen in its estimation to the point at which it threatens our global security. Like you, Mr. Clark, I am concerned that the UN should be able to demonstrate at this very critical time that it is capable of fulfilling this function of ensuring that it can facilitate that critical mass and the expression of the will of the international community with respect to forms of activity that appear to so many of us to violate basic standards of human decency and that really constitute obscenities in a world that has evolved to the point that it has.

That being said, I think we will find ways, with or without the UN. I suspect that it will be with the UN and will be part of the pressure that will result in the kinds of institutional changes within that organization that are now so desperately long overdue. Short of that, we will find ways in the international community of ensuring that when a critical mass forms around an issue such as climate change and the loss of biological diversity, mechanisms will be devised that will allow us to implement the kinds of actions that we consider necessary to achieve that. So, with or without it, I think the international community will find ways of addressing these problems. However, it is very frustrating as we stand on the sidelines and watch the situations that you referred to earlier deteriorate.

The Chairman: I have two questions on which I would like a brief response, if that's possible. They are in fact related.

The first relates to the commission itself, dealing with what, if I can put it this way, was the essential weakness of the Rio experience. The essential weakness of the Rio experience was the degree to which we were able to see a successful integration of economic and environmental agendas into a single strong agenda. I don't want to precipitate a debate, either with you, Mr. Strong, or with Ambassador Campeau, but in the development of the Commission on Sustainable Development we're seeing a move, as I see it, back even from Brundtland, toward a more environmentally focused approach and the concern that this will end up being primarily just a meeting of environment ministers.

The recent meeting in Magog hosted by our Minister of the Environment was very important, but in a way it tended to carry momentum towards the environmental side of the agenda. We've not had a lot of difficulty in keeping the environmental issues on the table, but, as I see it, right from the day Brundtland called for this Earth Summit, through the summit process itself, the really key issues on the development side that didn't get satisfactorily addressed in Rio are still sitting out

[*Traduction*]

à jouer si l'on veut que cette commission réussisse, et je crois qu'elle va réussir. Je crois qu'on peut faire fonctionner cet instrument, mais au sein d'une organisation des Nations Unies qui a un besoin criant de réorganisation et de revitalisation et à laquelle les nations doivent renouveler leur attachement à la veille de son 50e anniversaire.

M. Campeau: L'idée que les Nations Unies permettent, et facilitent même, la création d'une masse critique, permettant ainsi à la communauté internationale de s'intéresser à une question qui s'est à tel point développée qu'elle en est venue à menacer notre sécurité globale est également une idée qui me préoccupe. Tout comme vous, monsieur Clark, je pense qu'en cette période particulièrement critique, les Nations Unies devraient pouvoir prouver qu'elles peuvent assumer cette fonction et traduire la volonté de la communauté internationale en facilitant l'émergence de cette masse critique. En effet, nous avons là des activités qui, pour beaucoup d'entre nous, constituent une violation aux normes acceptées de la décence humaine, une véritable obscénité dans un monde qui a atteint un tel degré d'évolution.

Cela étant dit, je pense que nous réussirons, avec ou sans l'ONU. J'ai tendance à penser que les Nations Unies joueront un rôle et qu'elles contribueront aux pressions qui provoqueront les changements institutionnels dont cet organisme a depuis longtemps désespérément besoin. Faute de cela, la communauté internationale trouvera des moyens de créer une masse critique en ce qui concerne des questions comme les changements climatiques et le recul de la diversité biologique. Nous allons certainement trouver des mécanismes qui nous permettront de prendre les mesures nécessaires pour y parvenir. Ainsi, avec ou sans l'ONU, je crois que la communauté internationale va trouver des solutions à ces problèmes. En attendant, il est très frustrant de se trouver dans les coulisses et de voir avec impuissance les situations dont vous avez parlé tout à l'heure se détériorer.

Le président: J'ai deux questions auxquelles vous pourrez donner une réponse très courte, si vous le voulez bien. Les deux sont liées.

La première porte sur la commission proprement dite et en particulier, si je peux m'exprimer ainsi, sur la faiblesse essentielle de l'expérience de Rio. La faiblesse essentielle de l'expérience de Rio réside dans la mesure dans laquelle nous avons réussi à intégrer avec succès les plans d'action économiques et environnementaux et à en faire un plan d'action unique et solide. Je ne veux pas me lancer dans un débat, ni avec vous, monsieur Strong, ni avec l'ambassadeur Campeau, mais on assiste à la Commission sur le développement durable à un mouvement qui s'écarte même de Brundtland pour adopter une démarche mieux axée sur l'environnement et éviter que cela ne devienne une simple réunion des ministres de l'Environnement.

La récente réunion de Magog organisée par notre ministre de l'Environnement a été très importante, mais d'une certaine façon, elle a fait pencher la balance vers les aspects environnement du plan d'action. Il n'a pas été très difficile de maintenir la discussion sur les questions d'environnement, mais par contre, à Rio, dès le début, dès que Brundtland a demandé ce Sommet de la Terre, et pendant tout cet exercice, les éléments clés du développement n'ont pas été étudié d'une

[*Text*]

there, and I think there's a danger that we can slide. . . I realize that it's much tougher to try to put those tough development questions on the table in the new context, the whole context of sustainable development.

Can either of you give us any assurance that everybody's feet will be held to the fire, that the ministers that will come are not going to be just ministers of the environment, but ministers who have real economic clout, maybe even ministers of finance? Who knows? They're the ones who are responsible for the big international financial institutions, which in many ways make the key decisions: the World Bank and the IMF and these other institutions—even the GEF, which is already heavily controlled by these same institutions. What assurance can you give us that we are going to see headway made on what essentially was called for by Brundtland, I think, and what was attempted in the Earth Summit but was only—and I have to be careful with my language here after all the discussion of pessimism and realism and optimism—marginally able to get at that issue, and the danger that we could slide back into a kind of pre-Brundtland, pre-Earth Summit concept of this being primarily just an environmental issue?

• 1805

Mr. Campeau: Yes, indeed, there is always the risk that we forget the Rio conference, UNCED, was about the necessary integration of environment and development. If it perhaps appears on occasion that we lose focus on the necessary development dimension of Agenda 21, perhaps it is, as I was trying to say before, because we still fail to understand that it is in our enlightened self-interest to encourage, to facilitate, the kind of development that is so essential in the developing countries. We don't perceive our enlightened self-interest.

The Chairman: I don't mean to cut you off, Ambassador, but it does seem to me so far we have not heard from anybody on the development side, not that I know of, who is significantly saying the sustainable development commission is the new opportunity. That is what I think is going to be key. I am looking for some encouragement, some optimism on that front.

Mr. Campeau: I don't know that I can meet that request, except I made a joking remark at the organizational session, in the context of the discussions on whether the ministers—and by that most people were thinking of environment ministers—should come at the beginning or at the end of the session. I said, jokingly, the environment ministers should come at the beginning and the development ministers should go at the end.

Regardless of which minister goes, one thing is absolutely essential, and it is that back in capitals a much more open and informed dialogue goes on involving the key government departments. You mentioned finance. Foreign aid and assistance, environment, are certainly key players.

[*Translation*]

façon satisfaisante, ils sont toujours en suspens, et nous risquons fort de glisser vers. . . Je sais que dans le nouveau contexte, le contexte global du développement durable, il est beaucoup plus difficile de garder ces questions difficiles de développement en discussion.

Est-ce que l'un d'entre vous peut nous assurer qu'on maintiendra tout le monde au pied du mur, que les ministres qui viendront ne seront pas seulement les ministres de l'Environnement, mais également des ministres qui ont un véritable pouvoir économique, peut-être même des ministres des Finances? Qui sait? Ce sont eux qui sont responsables des grandes institutions financières internationales qui prennent souvent les décisions clés, la Banque mondiale, le FMI, et toutes ces autres institutions, même le FEM, qui est déjà lourdement contrôlé par ces mêmes institutions. Pouvez-vous nous assurer que des progrès seront accomplis en ce qui concerne la résolution de Brundtland et ce qu'on a cherché à accomplir dans le cadre du Sommet de la Terre, et là—après toutes les discussions que l'on a eues sur le pessimisme, le réalisme et l'optimisme, il faut que je choisisse mes termes avec soin—est-ce que nous allons réussir à nous attaquer au problème et éviter le danger de retourner à la conception pré-Brundtland, pré-Sommet de la Terre, qui faisait de cette question une simple affaire d'environnement?

M. Campeau: Effectivement, nous courrons toujours le risque d'oublier que la conférence de Rio, la CNUED, portait sur la nécessité d'intégrer le développement et l'environnement. S'il peut nous arriver d'oublier l'importance de la dimension du développement dans le plan d'action pour le 21e siècle, c'est que nous n'arrivons toujours pas à comprendre qu'il y va de notre propre intérêt éclairé, que nous avons tout intérêt à encourager, à faciliter les types de développement dont les pays en voie de développement ont tellement besoin. Nous ne voyons tout simplement pas notre propre intérêt d'une façon éclairée.

Le président: Je ne veux pas vous couper la parole, monsieur l'ambassadeur, mais il me semble que jusqu'à présent, que je sache, nous n'avons encore jamais entendu quelqu'un du côté du développement prétendre que la Commission du développement durable ouvre de nouvelles possibilités. À mon sens, cela va devenir un facteur clé. J'aimerais bien voir des traces d'encouragement, un certain optimisme, à ce sujet.

M. Campeau: Je ne crois pas pouvoir vous donner cela, mais je peux vous rapporter une plaisanterie que j'ai faite dans une séance d'organisation; nous discutions de la question de savoir si les ministres, et la plupart des gens pensent aux ministres de l'Environnement dans ce contexte, devraient venir au début ou à la fin de la séance. J'ai dit en plaisantant que les ministres de l'Environnement devraient venir au début et que les ministres du développement devraient y aller à la fin.

Peu importe quels sont les ministres qui viennent, une chose est absolument essentielle, c'est que dans toutes les capitales s'instaure un dialogue beaucoup plus ouvert et beaucoup plus informé entre les ministères clés des gouvernements. Vous avez parlé des finances; l'aide étrangère et l'environnement sont certainement des secteurs clés.

[*Texte*]

If it does not happen around the table of the Commission on Sustainable Development, then perhaps in the kind of recommendations it will be able to formulate based on the inputs it will have received at both the international and the national levels it will be necessary for those recommendations to be considered not simply by a minister of a department, such as the environment department, but by the major decision-making power and authority within the government in question.

I think we've gone a long way in this country in trying to ensure there is that kind of coordinated approach. We still have room to go. But I think you'll agree we are ahead of many other nations in that respect.

The Chairman: In the interest of time, I am going to throw my second question on the table for Mr. Strong, and I'll ask Mr. Caccia—

Mr. Caccia: Mine is a supplementary to your first.

The Chairman: I will let you. . .and then we'll let Mr. Strong really give us the epilogue to this.

My second question really had to do with the next major UN conference, the one on population and development in 1994, which I see as a very important follow-up to the momentum on one of the critical issues that need to be addressed as a result of the Earth Summit process. Do you see us making any headway on the issues and the questions I was raising with Ambassador Campeau on a more satisfactory outcome on world population and development?

Before you answer, I will ask Mr. Caccia if he would like to expand on the first question.

Mr. Caccia: Mr. Chairman, no, I cannot expand. I could just express in more pedestrian terms, in nuts-and-bolts terms, your first question, probably for Mr. Strong. We don't want to embarrass Mr. Campeau. That is, how could you prevent a Minister of Finance from exempting pesticides from a sales tax, as happened in Canada in March of last year? He is a major player, isn't he? What kind of sustainable development is that?

The Chairman: You have the full menu. As a maitre d', I am sure you'll be able to deal with it.

Mr. Strong: There are many examples. I did mention not this explicit thing but that there are many things we are doing in our fiscal policies, in our subsidy policies, in our incentive policies, in our various sectoral policies, which run absolutely counter to our broad rhetorical commitment to sustainable development. They are things that have grown up over the years for different purposes and have become entrenched in our system.

• 1810

But now, if we are really going to make a serious movement towards this transition, it's not going to be done, Mr. Chairman, by environment ministers or by development assistance ministers. It can't be done without them. They are very important actors. But the whole message of Rio. . .

[*Traduction*]

Si cela ne commence pas autour de la table à la Commission du développement durable, peut-être que cela viendra grâce aux recommandations qui seront formulées sur la base des positions internationales et nationales. En effet, il est fort possible que ces recommandations ne puissent être appliquées par un ministère unique, comme celui de l'Environnement, et qu'elles exigent la participation d'autres grands décisionnaires.

Nous avons déjà fait beaucoup ici pour coordonner notre démarche de cette façon. Il reste du chemin à parcourir, mais vous devez reconnaître que nous sommes loin en avant de beaucoup d'autres nations à cet égard.

Le président: Pour gagner du temps, je vais poser ma question à M. Strong, puis je demanderai à M. Caccia. . .

M. Caccia: Ma question complète la première que vous avez posée.

Le président: Je vais donc vous laisser. . . puis M. Strong pourra prononcer l'épilogue.

La seconde question porte sur la prochaine grande conférence des Nations Unies, celle qui portera sur la population et le développement et qui aura lieu en 1994. À mon sens, c'est un suivi très important aux questions critiques qui ont été soulevées lors du Sommet de la Terre. À votre avis, allons-nous faire des progrès dans les domaines dont je parlais avec l'ambassadeur Campeau, et les résultats d'une conférence sur la population mondiale et le développement seront-ils plus satisfaisants?

Avant de vous laisser répondre, je vais demander à M. Caccia de développer la première question.

M. Caccia: Monsieur le président, non, je ne peux pas développer. Je veux simplement rappeler votre première question d'une façon plus terre à terre. Je ne voudrais pas embarrasser M. Campeau, mais j'aimerais lui demander comment on peut empêcher un ministre des Finances d'exempter les insecticides d'une taxe de vente, comme cela s'est produit en mars l'année dernière au Canada? C'est un de ces grands décisionnaires, n'est-ce pas? Quel genre de développement durable est-ce là?

Le président: Vous avez maintenant le menu, en bon maître d'hôtel, vous allez régler tout cela.

M. Strong: Il existe de nombreux exemples. Je n'en ai pas parlé, mais dans le cadre de nos politiques budgétaires, de nos politiques sur les subventions, les encouragements, dans le cadre de nos diverses politiques sectorielles, nous faisons beaucoup de choses qui vont résolument à l'encontre de l'engagement rhétorique que nous avons pris en ce qui concerne le développement durable. Il y a des choses qui se sont développées au cours des années pour diverses raisons et qui ont fini par faire partie de notre système.

Mais si nous voulons vraiment évoluer vers cette transition, ce n'est pas au ministre de l'Environnement ou au ministre responsable de l'aide au développement qu'il faut s'adresser, monsieur le président. On ne pourra rien faire sans eux, ce sont des protagonistes très importants, mais le message même de Rio. . .

[*Text*]

I have said many times that Rio was a conference about economic change. If it were just a repeat of the Stockholm conference, it wouldn't succeed. Unless the governments are committed to fundamental economic change, and that means changes in their fiscal policies, in their sectoral policies, in their allocation of budgetary resources. . .

It's the same kind of thing as you do in wartime. When a war occurs, you change your priorities, and that's reflected in everything you do. We haven't yet got the sense that we are in a battle to save the very future of our planet; the most important and most dangerous security problem we have ever faced.

Unfortunately, it is like a cancer. A cancer works quietly, undermining the body of our society. At first the symptoms are not that great. By the time they become so acute they actually pre-empt your attention, it's often too late.

I'm not a «doomster». I'm accused of being over-optimistic. But I am absolutely convinced, Mr. Chairman, the present course we are on is like a cancer headed for terminality. We simply cannot survive the pathway we are on.

And we are not going to change it by little shifts in development assistance policy, or even environment policy. We're only going to do it through fundamental economic change. That's what Rio was all about.

If you are concerned, as I am, about the prospects for implementation, it's not because I don't think the development ministers and the environment ministers are going to do their bit. It is because they usually have limited leverage in their governments. They have very little influence on economic and fiscal and major sectoral policies, unfortunately. That has to change.

That's the reason we—I as secretary, and Canada supported this—went for a summit conference. We knew we couldn't get the finance ministers out on their own. It was quite evident early on in the preparatory process we couldn't do that. So the way to do it was to get their bosses out. And we did do that. But finance ministers have a tremendous amount of clout, especially in today's conditions, and they are obviously not giving this issue priority. Until they do, all the things we are talking about here, Mr. Chairman, all the things to which we aspire as a sustainable future, will not happen.

As we talk, the planet is continuing to deteriorate. Some good things are happening, yes, but the patient is getting worse, not better. We have to recognize that.

There is a point—I don't know when that point will come, but I think we are close to it—when the cancer will be beyond our ability to arrest it. We have to assume it's still possible to arrest it. But I am deeply concerned.

[*Translation*]

Je l'ai souvent dit, Rio portait sur le changement économique. Si cela devait devenir une autre conférence de Stockholm, ça ne servirait à rien. Tant que les gouvernements ne s'engageront pas fermement à apporter des changements économiques fondamentaux, c'est-à-dire des changements à leurs politiques budgétaires, à leurs politiques sectorielles, à la façon dont ils répartissent les ressources budgétaires. . .

On assiste à la même chose en temps de guerre. En période de guerre, on change ses priorités, et cela se répercute sur tous les actes. Nous ne nous rendons pas encore compte que nous avons engagé la bataille pour sauver l'avenir même de notre planète. C'est le problème de sécurité le plus important et le plus grave auquel nous nous soyons jamais heurtés.

Malheureusement, c'est comme un cancer, un cancer qui travaille en silence, qui s'attaque au corps même de notre société. Au début, les symptômes ne sont pas tellement notables. Lorsqu'ils deviennent assez graves pour qu'on s'en préoccupe sérieusement, il est souvent trop tard.

Je ne suis pas un oiseau de mauvais augure, on m'accuse même souvent d'être trop optimiste, mais je suis absolument convaincu, monsieur le président, que si nous continuons dans la voie actuelle, nous finirons par mourir d'un cancer. Dans cette voie-là, la survie est tout simplement impossible.

Et ce n'est pas en apportant de petites modifications à notre politique d'aide au développement ou même à notre politique de l'environnement que nous allons changer les choses. C'est seulement par les changements économiques fondamentaux que nous y parviendrons, et c'est ce que Rio nous a appris.

Si les perspectives de mise en application vous inquiètent, comme cela m'inquiète moi-même, ce n'est pas que je doute que les ministres du Développement et ceux de l'Environnement refuseront de faire leur part. Ce qui m'inquiète, c'est que d'ordinaire, ces ministres-là disposent d'un pouvoir limité au sein de leur gouvernement. Ils ont malheureusement très peu d'influence sur les politiques économiques et budgétaires et les principales politiques sectorielles. C'est cela qui doit changer.

C'est la raison pour laquelle nous—moi en ma qualité de secrétaire, et le Canada était d'accord—avons préconisé une conférence au sommet. Nous savions que les ministres des Finances n'iraient pas tout seuls, dès le début des préparations nous nous sommes aperçus que ce ne serait pas possible. La solution était donc de débusquer leurs patrons. C'est ce que nous avons fait. Cela dit, les ministres des Finances ont un pouvoir considérable, surtout dans le monde d'aujourd'hui, et de toute évidence, pour eux, cette question n'est pas une priorité. Tant qu'ils ne changeront pas d'avis, rien de ce dont nous discutons ici, rien de ce que nous recherchons dans l'intérêt d'un développement durable, ne se produira, monsieur le président.

Pendant que nous discutons, la planète continue à se détériorer. Il y a des bonnes choses qui se font, effectivement, mais l'état du patient s'aggrave au lieu de s'améliorer. Nous devons nous en rendre compte.

Un moment viendra, et je ne sais pas quand, mais je sais que nous n'en sommes pas loin, où le cancer sera trop développé pour qu'on puisse l'arrêter. Nous devons supposer qu'il est encore temps de l'arrêter, je vous avouerai que je suis très inquiet.

[*Texte*]

I don't know where that impulse is going to come from, but those of us who are concerned have to keep up this struggle, however the objective evidence might lead to pessimism. We have to assume, because it is absolutely imperative we save our planet, that it is possible to do it, and we just have to keep working at it.

That's why I come to a committee like this. I have to regenerate my own optimism. When I see people like you continuing to discuss this after 6:00 p.m., when you have many other preoccupations, it does give me encouragement to continue this battle. Whatever the evidence may suggest, it is something we simply have to do.

The Chairman: I thank you for that.

• 1815

Ambassador Campeau, a brief word.

Mr. Campeau: Along the way to Rio I remember a couple of occasions when I spoke privately to Mr. Strong and asked him questions such as how much worse it must get before it can start to get better. My concern was our apparent inability as a species properly to internalize, to understand the significance of the incremental changes that our scientists are recording that are as plain as those other threats to our security that our senses do allow us to perceive. Our species, as a species, does not yet appear to have evolved the ability to internalize this information and to act with the kind of gravity and urgency that it requires.

Just as any organism will seek to repel any foreign substance that seeks to invade it, so too will the status quo resist changes that you seek to introduce. Those of us who understand the gravity of the problems and the urgency of acting must appreciate that we have the burden of proof and we must discharge the burden of proof that change is necessary on a daily basis, because the status quo is not going to change of its own volition. We have to make the case of the changes that are required.

Perhaps we are in the second part of the trilogy of *Star Wars*. The second movie was *The Empire Strikes Back*, and perhaps we are now living that part of the trilogy.

The questions Mr. Caccia raises, which are so valid, won't be resolved, as Mr. Strong has said, except by a fundamental awareness by the men and women who participate in government of the necessity of breaking away to the extent we can from the kind of partisan politics... I'm not accusing anybody at the table here today of having engaged in that—quite the contrary—but those of us who see ourselves as necessary agents of change will be able to ensure that the kinds of decisions that are made, whether by finance ministers, environment ministers, or development ministers, are consistent and will all lead us to achieve the kind of objective that we must now set.

I agree with Mr. Strong that time is running out.

The Chairman: On those words, I thank both of you very much for a very eloquent and informative appearance this afternoon.

[*Traduction*]

Je ne sais pas qui va ouvrir la voie, mais nous tous qui sommes inquiets devons continuer cette lutte, même si, objectivement, la situation mérite un certain pessimisme. Nous devons prendre pour acquis qu'il est encore possible de faire quelque chose, nous devons continuer la lutte, car cela est absolument crucial si nous voulons sauver notre planète.

C'est la raison pour laquelle j'assiste à des comités comme le vôtre. J'ai besoin de nourrir mon propre optimiste. Quand je vois des gens comme vous qui poursuivent la discussion après 6 heures du soir, quand je sais que vous avez de nombreuses autres préoccupations, cela m'encourage à continuer la lutte. Bien que la situation puisse sembler très sombre, il faut absolument continuer.

Le président: Merci infiniment.

Ambassadeur Campeau, à vous le mot de la fin.

M. Campeau: Pendant la conférence de Rio, je me souviens d'avoir eu l'occasion de discuter en privé avec M. Strong à quelques reprises, et je me souviens de lui avoir demandé combien les choses allaient devoir s'aggraver avant de commencer à s'améliorer. Ce qui m'inquiète, c'est que notre espèce semble incapable d'assimiler, de comprendre la signification des changements que nos chercheurs observent, des changements qui vont en s'accélérant et qui sont aussi évidents que les autres menaces à notre sécurité que nos sens nous permettent de percevoir. Notre espèce semble toujours incapable de transposer ces informations sur son propre cas et d'agir avec l'urgence nécessaire étant donné la gravité de la situation.

N'importe quel organisme cherche à rejeter les substances étrangères qui tentent de l'envahir, de la même façon nous résistons au changement pour lui préférer le statu quo. Ceux d'entre nous qui comprennent la gravité de ces problèmes et leur urgence doivent assumer le fardeau de la preuve et rappeler quotidiennement aux autres à quel point ce changement est crucial. En effet, c'est une situation qui ne changera pas toute seule. Nous devons absolument faire comprendre à quel point ces changements sont indispensables.

Nous en sommes peut-être au deuxième chapitre de la trilogie *La Guerre des Étoiles*. Le second film s'intitulait *L'Empire Contre-attaque*, peut-être avons atteint cette étape.

M. Caccia posait des questions particulièrement cruciales et, comme M. Strong l'a dit, elles ne trouveront pas de réponse tant que les hommes et les femmes qui font partie de l'appareil gouvernemental ne prendront pas profondément conscience de la nécessité d'abandonner le plus possible les politiques partisanes... Je n'accuse personne de s'être livré à ce genre de choses, au contraire, mais ceux d'entre nous qui ont pour mission de provoquer des changements doivent absolument s'assurer que les ministres des Finances, ceux de l'Environnement ou du Développement prendront les décisions qui s'imposent et nous permettront d'atteindre les objectifs que nous devons aujourd'hui nous fixer.

Tout comme M. Strong, je pense que nous commençons à manquer de temps.

Le président: Sur ces mots, je vous remercie infiniment tous les deux pour cette intervention particulièrement éloquente et utile.

[*Text*]

I thank all members for their participation. We will be having our usual meeting on Wednesday afternoon at 3:30 p.m. on estimates, and then further meetings on this same theme I believe next Tuesday, with Jim MacNeill and with Alan Emery from the Museum of Natural History. So we look forward to those meetings as well.

Again, on behalf of the committee members, we thank you very much for your appearance, your encouragement, and your essential optimism here today, which indeed is very important.

This meeting stands adjourned.

[*Translation*]

Je remercie les députés de leur participation et je leur rappelle que, comme d'habitude, nous aurons une séance mercredi après-midi à 15h30. Nous étudierons alors le budget, après quoi d'autres réunions seront consacrées à cette question, mardi prochain, je crois, avec Jim MacNeill et Alan Emery du Musée d'histoire naturelle. Des séances qui devraient être intéressantes également.

Encore une fois, au nom des membres du comité, nous vous remercions infiniment d'être venus, nous vous remercions pour vos encouragements et pour votre optimisme qui, effectivement, est très important.

La séance est levée.

MAIL POSTE
Canada Post Corporation/Société canadienne des postes
Postage paid Port payé
Lettermail Poste–lettre
K1A 0S9
Ottawa

If undelivered, return COVER ONLY to:
Canada Communication Group — Publishing
45 Sacré–Coeur Boulevard,
Hull, Québec, Canada, K1A 0S9

En cas de non–livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à:
Groupe Communication Canada — Édition
45 boulevard Sacré–Coeur,
Hull, Québec, Canada, K1A 0S9

WITNESSES

Maurice Strong, Chairman and CEO, Ontario Hydro

Arthur Campeau, Ambassador for Environment and Sustainable Development

TÉMOINS

Maurice Strong, président et pdg, Hydro–Ontario

Arthur Campeau, ambassadeur, Environnement et développement durable

Available from Canada Communication Group — Publishing,
Supply and Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

En vente: Groupe Communication Canada — Édition,
Approvisionnements et Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

CA1
XC62
-E58

Government Publications

HOUSE OF COMMONS

Issue No. 66

Wednesday, May 5, 1993

Chairperson: David MacDonald

CHAMBRE DES COMMUNES

Fascicule nº 66

Le mercredi 5 mai 1993

Président: David MacDonald

Minutes of Proceedings and Evidence of the Standing Committee on

Environment

Procès-verbaux et témoignages du Comité permanent de l'

Environnement

RESPECTING:

Main Estimates 1993–94: Votes 1, 5, 10, 15, 20, 25 and 30 under ENVIRONMENT

CONCERNANT:

Budget des dépenses principal 1993–1994: Crédits 1, 5, 10, 15, 20, 25 et 30 sous la rubrique ENVIRONNEMENT

WITNESSES:

(See back cover)

TÉMOINS:

(Voir à l'endos)



Third Session of the Thirty-fourth Parliament, 1991-92-93

Troisième session de la trente-quatrième législature, 1991-1992-1993

Printed on recycled paper

Imprimé sur papier recyclé

25629—1

STANDING COMMITTEE ON ENVIRONMENT

Chairperson: David MacDonald

Vice–Chairpersons: Yvon Côté
Paul Martin

Members

Marlene Catterall
Lee Clark
Jim Fulton
Brian O'Kurley
Ross Stevenson—(8)

(Quorum 5)

Normand Radford

Clerk of the Committee

COMITÉ PERMANENT DE L'ENVIRONNEMENT

Président: David MacDonald

Vice–présidents: Yvon Côté
Paul Martin

Membres

Marlene Catterall
Lee Clark
Jim Fulton
Brian O'Kurley
Ross Stevenson—(8)

(Quorum 5)

Le greffier du Comité

Normand Radford

Published under authority of the Speaker of the
House of Commons by the Queen's Printer for Canada.

Available from Canada Communication Group — Publishing,
Supply and Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

Publié en conformité de l'autorité du Président de la Chambre
des communes par l'Imprimeur de la Reine pour le Canada.

En vente: Groupe Communication Canada — Édition,
Approvisionnements et Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

MINUTES OF PROCEEDINGS

WEDNESDAY, MAY 5, 1993
(69)

[*Text*]

The Standing Committee on Environment met at 3:40 o'clock p.m. this day, in Room 371, West Block, the Chairperson, David MacDonald, presiding.

Members of the Committee present: Marlene Catterall, Lee Clark, Jim Fulton, David MacDonald and Brian O'Kurley.

Acting Member present: Charles Caccia for Paul Martin.

In attendance: From the Research Branch of the Library of Parliament: Kristen Douglas and William Murray, Research Officers.

Witnesses: From Environment Canada: Len Good, Deputy Minister; Tony Clarke, Assistant Deputy Minister, Conservation & Protection Service; Jane Rószell, Acting Assistant Deputy Minister, Canadian Parks Service; Brian Emmett, Assistant Deputy Minister, Corporate Policy Group; Kirk Dawson, Acting Assistant Deputy Minister, Atmospheric Environment Service.

Pursuant to its Order of Reference dated February 25, 1993, the Committee resumed consideration of the Main Estimates for fiscal year 1993-94. (*See Minutes of Proceedings and Evidence, dated Monday, April 26, 1993, Issue No. 64*)

Len Good and the other witnesses answered questions.

At 5:40 o'clock p.m., the Committee adjourned to the call of the Chair.

Normand Radford

Clerk of the Committee

PROCÈS-VERBAL

LE MERCREDI 5 MAI 1993
(69)

[*Traduction*]

Le Comité permanent de l'environnement se réunit à 15 h 40 dans la salle 371 de l'édifice de l'Ouest, sous la présidence de David MacDonald (*président*).

Membres du Comité présents: Marlene Catterall, Lee Clark, Jim Fulton, David MacDonald et Brian O'Kurley.

Membre suppléant présent: Charles Caccia remplace Paul Martin.

Aussi présents: Du Service de recherche de la Bibliothèque du Parlement: Kristen Douglas et William Murray, attachés de recherche.

Témoins: D'Environnement Canada: Len Good, sous-ministre; Tony Clarke, sous-ministre adjoint, Service de conservation et de protection; Jane Roszell, sous-ministre adjoint p.i., Service canadien des parcs; Brian Emmett, sous-ministre adjoint, Service des politiques du ministère; Kirk Dawson, sous-ministre adjoint, Service de l'environnement atmosphérique.

Conformément à son ordre de renvoi du 25 février 1993, le Comité reprend l'examen du Budget des dépenses pour l'exercice 1993-1994 (*voir les Procès-verbaux et témoignages du lundi 26 avril 1993, fascicule nº 64*).

Len Good et les autres témoins répondent aux questions.

À 17 h 40, le Comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation du président.

Le greffier du Comité

Normand Radford

[*Text*]

EVIDENCE

[*Recorded by Electronic Apparatus*]

Wednesday, May 5, 1993

• 1539

The Chairman: Order.

I should just remind members and witnesses once again that in the past few weeks we've been operating on the new OASIS system, whereby the hearings of the committee are broadcast simultaneously on a closed-circuit broadcasting system within the parliamentary confines, which means members of the media, members of Parliament, and others who have access to the OASIS system can hear the broadcast of the committee live. I say this so you know it's being transmitted but also so you know when the red light is on, that means your mike is live.

I welcome everyone, in particular Mr. Len Good, Deputy Minister of Environment, and other assistant deputy ministers and others who've accompanied him.

• 1540

Len, I'll let you make the introductions. I'm not sure whether you want to say anything at the opening, but I'm sure members have many questions, because we've looked forward to an opportunity to discuss with yourself and other officials some items in this year's estimates.

Mr. Len Good (Deputy Minister, Environment Canada): Thank you, Mr. Chairman. With me are Kirk Dawson, Acting Assistant Deputy Minister for the Atmospheric Environment Service; Mr. Jean-François Martin, ADM for Finance and Administration; Brian Emmett, Assistant Deputy Minister for the Corporate Policy Group; Tony Clarke, Assistant Deputy Minister for Conservation and Protection; and Jane Roszell, Acting Assistant Deputy Minister for Parks. I have a number of other people here in support too, so we come well armed, we hope.

I do not have a formal opening statement.

The Chairman: We appreciate that, Mr. Good. You've already made great headway with members of the committee. We will then begin the questioning. I will start with Mr. Caccia.

Mr. Caccia (Davenport): I welcome the officials. As they may recall, when the minister appeared before this committee on April 26, there was a brief exchange on the carbon dioxide stabilization plan; the commitment by Canada to stabilize by the year 2000 and the recent statement by President Clinton on the U.S. policy. At that time, in answer to my question, the minister made reference to a national report. It is in the record.

Today my question again is focused on the desirability of a domestic plan for Canada. Therefore the question is when will a domestic plan, not a national report, be made available? Will that plan also indicate what each province will be willing to do for carbon dioxide stabilization? Will it indicate, perhaps sector by sector, what each is expected to deliver, and will this plan be announced before the summer?

[*Translation*]

TÉMOIGNAGES

[*Enregistrement électronique*]

Le mercredi 5 mai 1993

Le président: La séance est ouverte.

Je voudrais rappeler aux membres du comité et aux témoins que depuis quelques semaines, le nouveau système OASIS fonctionne, ce qui signifie que les délibérations du comité sont retransmises simultanément en circuit fermé dans les édifices parlementaires et ainsi, les représentants des médias, les députés et ceux qui ont accès au réseau OASIS peuvent écouter nos discussions en direct. Si je vous dis cela, c'est pour que vous sachiez que c'est retransmis et pour que vous sachiez aussi que quand la lumière rouge est allumée, cela signifie que votre micro est branché.

Je souhaite la bienvenue à tous, notamment à M. Len Good, sous-ministre de l'Environnement, et aux autres sous-ministres adjoints et collaborateurs qui l'accompagnent.

Len, je vais vous laisser faire les présentations. Je ne sais pas si vous avez un exposé liminaire, mais je suis sûr que les membres du comité ont de nombreuses questions à vous poser parce que toute discussion avec vous-même et les autres fonctionnaires du ministère au sujet des prévisions budgétaires de cette année suscite le plus vif intérêt.

M. Len Good (sous-ministre, Environnement Canada): Merci, monsieur le président. M'accompagnent aujourd'hui Kirk Dawson, sous-ministre adjoint suppléant pour le Service de l'environnement atmosphérique; M. Jean-François Martin, sous-ministre adjoint pour les Finances et l'administration; Brian Emmett, sous-ministre adjoint, Service des politiques du ministère; Tony Clarke, sous-ministre adjoint, Conservation et protection; Jane Roszell, sous-ministre adjoint suppléant, Service canadien des parcs. Sont présents également d'autres fonctionnaires du ministère qui pourront nous aider; nous sommes venus en nombre.

Je n'ai pas de déclaration liminaire à faire.

Le président: Monsieur Good, merci. Vous connaissez déjà un vif succès auprès des membres du comité. Nous allons commencer les questions, avec M. Caccia.

M. Caccia (Davenport): Je souhaite la bienvenue aux fonctionnaires du ministère. Comme ils s'en souviendront, quand le ministre a comparu devant les membres du comité le 26 avril dernier, on a parlé brièvement du plan de stabilisation du gaz carbonique; on a parlé également de l'engagement du Canada à stabiliser son taux d'émission de gaz carbonique d'ici l'an 2000 et de la déclaration que le président Clinton faisait récemment sur la politique américaine. À ce moment-là, en réponse à une de mes questions, le ministre a fait allusion à un rapport national. C'est inscrit au compte rendu.

Aujourd'hui, je voudrais encore une fois parler de l'opportunité d'un plan national au Canada. Par conséquent, je vous demanderai, quand obtiendrons-nous ce plan national? Et je ne parle pas ici du rapport national. Ce plan indiquera-t-il ce que chaque province est prête à faire en vue de stabiliser les émissions de gaz carbonique? Ce plan indiquera-t-il, peut-être secteur par secteur, ce à quoi on s'attend, et ce plan sera-t-il annoncé avant l'été?

[*Texte*]

I stress I'm not referring to the national report but to a domestic CO_2 plan.

After that, perhaps the officials would like to indicate to us whether, in light of the Treasury Board statement and announcement on responsive regulation in Canada and a press release whereby one out of every four regulations would be scrapped as a result of such policy. . .whether and to what extent Environment Canada's regulations will be affected.

After that, Mr. Chairman, if the officials will be disciplined in their answers, we might be able to raise this question. The Green Plan did advocate a non-regulatory approach as a good approach to environmental protection, as you may recall. So far we have only had a discussion paper on economics. What is being planned following that discussion paper, which was a fairly good catalogue but remains a catalogue and not much more?

Those of us who come from the Great Lakes, Mr. Chairman, are also very interested in priority toxics, particularly those in Lake Ontario. As of the beginning of this year there were still eight unregulated priority toxics entering Lake Ontario. I won't put them on record. It would take up unnecessary time. But it would certainly be helpful to know when these eight unregulated priority toxics, which apparently were scheduled to have been examined and possibly regulated some time ago. . .when that process will be completed.

• 1545

If time permits, Mr. Chairman, some words on the banning or phasing out of methyl bromide, as the Americans have already done, might be very welcome to members of this committee.

Mr. Good: On the first question, about the domestic plan, perhaps I could take a minute and tell you about the federal-provincial process we now have in place as the mechanism through which we will develop that domestic plan.

We've made some fundamental changes in the last little while. They're still in the process of being put into place, but we're making progress in the way we deal with these issues. We are creating a new process, a mechanism, which will bring together in a fairly formal way ministers and officials of departments of energy and environment. As recently as Monday I was in Fredericton with deputy ministers from the provinces to start that process, and we're being very, very successful.

That kind of mechanism, which formally brings together at one level ADMs of energy and environment, at a higher level deputy ministers of energy and environment, and then at the highest level two ministerial councils, energy and environment ministers separately, but with the probability in the fall that they will meet jointly. . .with all that, we're putting in place a mechanism to deal not just with climate-change issues but with all atmospheric issues. We are fairly close to having agreement

[*Traduction*]

Je parle ici, non pas du rapport national, mais d'un plan national pour le CO_2.

Ensuite, les fonctionnaires du ministère voudront peut-être nous dire, puisque l'on sait que le Conseil du Trésor a annoncé dans un communiqué que le Canada souhaitait se doter d'une réglementation appropriée, ce qui signifiera qu'un quart des règlements actuels seront mis au rancart. . . les fonctionnaires peuvent-ils nous dire si les règlements d'Environnement Canada vont être touchés par cette politique?

Ensuite, monsieur le président, si les fonctionnaires nous donnent des réponses brèves, nous pourrons peut-être soulever la question suivante. Dans le Plan vert, on recommande une approche non réglementaire que l'on estime souhaitable pour la protection de l'envivonnement, vous vous en souviendrez. Jusqu'à maintenant, nous n'avons obtenu qu'un document de travail sur l'aspect économique. Qu'envisage-t-on suite à ce document de travail qui constituait un assez bon catalogue, mais néanmoins un catalogue et rien de plus?

Ceux d'entre nous qui représentent des circonscriptions des Grands Lacs s'intéressent vivement aux produits toxiques prioritaires, surtout ceux que l'on déverse dans le lac Ontario. Au début de cette année, on déversait encore huit produits toxiques prioritaires non réglementés dans le lac Ontario. Je ne vais pas les citer. Cela prendrait trop de temps. Il serait toutefois très utile de savoir quand ces huit produits toxiques prioritaires non réglementés, que l'on avait envisagé d'examiner et peut-être réglementer il y a déjà un certain temps. . . quand le processus sera-t-il terminé?

Monsieur le président, si nous avons assez de temps, on pourrait peut-être nous parler de l'interdiction ou de la suppression progressive du bromure de méthyle, comme cela se fait actuellement aux États-Unis.

M. Good: Je réponds à votre première question sur le plan national. Permettez-moi de vous parler du processus fédéral-provincial qui existe actuellement et qui est le mécanisme qui servira à l'élaboration du plan national.

Nous avons fait des modifications fondamentales tout récemment. Nous n'avons pas fini de les concrétiser mais nous réalisons des progrès à l'égard de ces questions-là. Nous sommes en train de créer un nouveau processus, un mécanisme, qui réunit de façon assez officielle les ministres et les fonctionnaires des ministères de l'Énergie et de l'Environnement. Encore lundi dernier, j'étais à Fredericton avec les sous-ministres provinciaux pour enclencher le processus, et nos délibérations ont été très fructueuses.

Ce genre de mécanisme, qui réunit à un niveau, les sous-ministres adjoints de l'Énergie et de l'Environnement, et à un niveau plus élevé, les sous-ministres de l'Énergie et de l'Environnement, et à un niveau encore plus élevé, les deux conseils de ministres, celui des ministres de l'Environnement et celui des ministres de l'Énergie, qui, probablement l'automne prochain, se réuniront ensemble. . . Grâce à toutes ces mesures, nous prévoyons un mécanisme qui ne traitera pas uniquement

[*Text*]

on a new umbrella agreement on atmospheric issues, which will deal with all those issues, of which greenhouse gases, CO_2, are a particularly important component.

The work plan for that new process and mechanism was discussed at the meeting that in fact I co-chaired on Monday in Fredericton. The work plan on the climate change component includes as a first step, as you mentioned, Mr. Caccia, completion of the national report. There will be a draft of that report for June. It will be close to definitive but we'll not have dotted the *i* and crossed all the *t*. The plan is to do more consultations over subsequent months so by the end of the year we would have a definitive national report.

That will include—

Mr. Caccia: But when will the plan see the light of day?

Mr. Good: The discussions we had with the provinces are that the national plan will follow the national report. Over the coming months we're going to use this mechanism I've just described as the form within which the report will go together. But that mechanism includes the provinces; it includes all the stakeholders, environmental groups and business—

Mr. Caccia: Yes, we realize that. But the policy was announced three years ago. The statement of intent was made in 1990. So three years later you're telling us you're starting the process.

Mr. Good: We'll have a process that I think will put it together in a reasonable amount of time. But I hesitate to say we will have that document in the fall, because I was made aware by some of the provinces that they would like to proceed with due haste but it may not be possible to have that together for the autumn.

But certainly our position is one in which we are pushing very, very hard. Depending on the exact content of the national report, we hope we'll be able to extract a fair bit of it as the basis for the national action plan. As well, we're very familiar with actions that are going on at the federal level and in a number of provinces.

So my hope is that we can have a plan that is reasonably comprehensive in draft form later on in the fall. I would not go so far as to say with any high degree of probability it will be one that will be published in any formal sense this year. My best guess, if you want an absolute bottom line, would probably be spring of next year.

• 1550

Would you like me to answer the other questions quickly, or to come back to them?

The Chairman: Well, I think we'd like a substantial answer, but perhaps you could cover at least one of them and come back to the others.

Mr. Good: Mr. Caccia's second question was on the regulatory review all departments are now engaging in. Our own particular review has been under way for some time. We have a process within the department. We have a process that involves about seven teams of about seven persons per team—this is a very resource-intensive exercise—in which we are looking at all legislation and regulations under which the department operates. That's a very significant number. I think we have over

[*Translation*]

des questions de changement climatique mais aussi de toutes les questions atmosphériques. Nous sommes tout près de conclure un nouvel accord d'ensemble sur les questions atmosphériques, qui traitera de toutes ces questions, les gaz à effet de serre, le CO_2, étant une composante particulièrement importante.

Le plan stratégique pour ce nouveau processus, ce nouveau mécanisme, a été discuté à la réunion que j'ai coprésidée lundi à Fredericton. Le plan stratégique portant sur le changement climatique comprend, comme première étape, comme vous l'avez dit, monsieur Caccia, la publication du rapport national. Nous aurons une version préliminaire de ce rapport dès le mois de juin. Elle sera presque définitive et il ne restera plus qu'à la peaufiner. Nous envisageons d'autres consultations au cours des mois suivants de sorte qu'à la fin de l'année, nous aurons entre les mains un rapport national définitif.

Cela conclura. . .

M. Caccia: Mais quand le plan verra-t-il le jour?

M. Good: Lors de nos discussions avec les représentants des provinces, nous sommes convenus que le plan national suivrait le rapport national. Au cours des mois à venir, nous allons nous servir de ce mécanisme, que je vous ai décrit, pour élaborer le rapport. Mais le mécanisme prévoit la participation des provinces ainsi que des intéressés, des groupes environnementaux, des entreprises. . .

M. Caccia: Oui, nous savons cela. La politique a toutefois été annoncée il y a trois ans, car c'est à 1990 que remonte la déclaration d'intention. Voilà que trois ans plus tard vous nous dites que le processus vient d'être amorcé.

M. Good: Oui, mais nous avons un processus qui, je le pense, permettra l'élaboration du rapport assez rapidement. J'hésite à vous dire que nous aurons ce document dès l'automne, car les représentants de certaines provinces m'ont dit que même s'ils faisaient diligence, il se peut qu'il ne soit pas possible que le rapport soit prêt dès l'automne.

Il est entendu que notre position est très très ferme. Suivant le contenu du rapport national, nous espérons pouvoir en tirer plusieurs éléments qui vont constituer le fondement du plan d'action national. En outre, nous savons très bien les mesures qui sont prises à l'échelon fédéral et dans certaines provinces.

J'espère donc pouvoir compter sur un plan assez complet, sous forme d'ébauche, plus tard cet automne. Je n'irai pas jusqu'à dire qu'il sera publié officiellement cette année. Si vous voulez vraiment que je vous dise quand, ce sera sans doute au printemps de l'année prochaine.

Voulez-vous que je réponde rapidement aux autres questions ou souhaitez-vous que j'y revienne plus tard?

Le président: Nous souhaitons une réponse assez complète et c'est pourquoi vous voudrez sans doute répondre à l'une d'entre elles et revenir aux autres plus tard.

M. Good: M. Caccia a demandé, deuxièmement, ce qu'il advenait de l'examen des règlements entrepris par tous les ministères. Notre propre examen dure depuis déjà assez longtemps. Un processus a été établi au ministère et il fait intervenir sept équipes de sept personnes—car c'est une entreprise qui exige beaucoup de ressources—et l'on se penche sur toutes les lois et tous les règlements qui régissent les activités du ministère. Et il y en a un assez bon nombre. Je

[*Texte*]

20 pieces of legislation and a large number of regulations. We have decomposed all that by subject area and have been reviewing those regulations internally.

At the same time we have created an outside process that involves a group of—

Mr. Caccia: I didn't ask about process, I asked what the implications for Environment Canada are.

Mr. Good: Well, again, to skip to the bottom line, our next product will be a report on the findings of these committees, with outside involvement in the findings, in June, and those findings themselves will be the basis for decisions as to whether or not we will begin, if you want, the formal regulatory process that could lead to changes in some regulations.

Mr. Fulton (Skeena): Let me start by asking Mr. Good about Bill C-13. As I understand it, the minister has not yet taken the law list and the regulatory package on to cabinet. He had some concern, I understand, about taking this to cabinet at this moment.

Could you tell the committee where it's at? This committee did a lot of work on the environmental assessment and review legislation. The country's been waiting now for almost a year since it was debated in the House. Where is it? Will it be law before the next election?

Mr. Good: I think the view is that proclamation of the legislation, which has been through all the necessary steps, awaits the approval of the putting in place of at least four of the key regulations, and those four regulations are now still being considered. My own personal view is that for the detail associated with those four regulations, probably 85% of the substance there has been agreed to. We're following the recommendations of the RAC, regulatory advisory committee, which has looked at all of this and offered advice.

But within government we are really in a situation where officials in various departments that will be affected are focusing on this in an incredibly detailed fashion, as you might expect, because it will affect the way they have to operate in the years ahead in a very fundamental way. For example, with the critical regulation, the law list, each department, including the Department of the Environment, is going through a process in which it is asking, do we agree; do we support a recommendation that would have these parts of our legislation be a trigger for an environmental assessment review?

Some areas are more difficult than others. One of the key areas being discussed now, for example, is which parts of the Fisheries Act should be a trigger for the environmental assessment review process.

Mr. Fulton: About timing, Mr. Good, could this committee expect the regulatory package and C-13 as a whole will be proclaimed say by the middle of August? Would it be unreasonable to expect it would be out by then?

[*Traduction*]

pense qu'il y a 20 lois et un grand nombre de règlements. Nous avons tout regroupé par sujets et cet examen de la réglementation se fait à l'interne.

En même temps, nous avons créé un processus externe qui fait intervenir un groupe de. . .

M. Caccia: Ce n'est pas le processus qui m'intéresse, mais les conséquences que cet examen comporte pour Environnement Canada.

M. Good: Je passe donc à l'essentiel; nous allons publier un rapport sur les conclusions des divers comités, avec la participation de gens de l'extérieur, rapport qui sera publié en juin, et les conclusions elles-mêmes constitueront le fondement d'un décision, à savoir si nous entreprendrons un processus de réglementation officiel qui aboutira à des modifications.

M. Fulton (Skeena): Je voudrais tout d'abord poser des questions à M. Good à propos du projet de loi C-13. Si j'ai bien compris, le ministre n'a pas encore déposé au cabinet la liste prévue par la loi ni les règlements qui seront pris en vertu de cette loi. Si je ne m'abuse, il hésite à le faire pour l'instant.

Pouvez-vous nous dire où en sont les choses? Les membres du comité ont beaucoup travaillé lors de l'étude de la Loi sur l'évaluation environnementale. Le pays attend depuis un an, depuis le débat à la Chambre; où en sont les choses? La loi sera-t-elle proclamée avant les prochaines élections?

M. Good: Je pense qu'on dit que la proclamation de la loi, laquelle a déjà franchi toutes les étapes nécessaires, exige l'approbation d'au moins quatre règlements clé, et ces quatre règlements ne sont pas encore prêts. À mon avis, environ 85 p. 100 sans doute de l'essentiel de ces quatre règlements seraient déjà arrêtés. Nous nous en tenons aux recommandations du comité consultatif de la réglementation, qui s'est penché sur tout cela et a donné son avis.

Dans l'administration, les fonctionnaires des divers ministères qui seront touchés se penchent sur les moindres détails de ces règlements, et c'est normal, parce que cela va toucher leurs activités de façon très fondamentale à l'avenir. Par exemple, dans le cas d'un règlement critique, celui où sera énoncée la liste prévue, chaque ministère, notamment le ministère de l'Environnement, se posera la question de savoir s'il est d'accord. Chaque ministère devra se demander s'il appuie une recommandation visant à ce que certaines dispositions législatives le régissant déclenchent une évaluation environnementale?

Dans certains cas, la réponse est plus difficile que dans d'autres. L'une des grandes questions débattues en ce moment, par exemple, est quelles parties de la Loi sur les pêches devraient déclencher le processus d'évaluation environnementale.

M. Fulton: Monsieur Good, les membres du comité peuvent-ils s'attendre à ce qu'on annonce les règlements et la proclamation du projet de loi C-13 d'ici le milieu du mois d'août? Serait-il insensé de s'attendre à cela?

[*Text*]

• 1555

Mr. Good: There is some possibility that could occur. The only constraint I point to is that there is a gazetting process, which involves, between gazette 1 and gazette 2, on regulations, at least 60 days. So beyond the day on which the government decides these regulations are exactly as it would like them to be, there follow another 60 days. If, for example, July and August were to constitute roughly those 60 days, it would mean we would have another month and a half within government to dot the *i*s and cross the *t*s. And that is possible. It's a matter of judgment whether, given everything else that's going on, the government would be in a position to do that.

Mr. Fulton: It's possible, isn't Mr. Good, that the worst of all things could happen: C-13 as it stands, without regulatory teeth, could be proclaimed, thereby eliminating the efficacy of the 1984 cabinet guidelines order and all the subsequent and consequent litigation and court rulings there have been, and Canada could face a period wherein there was an unregulated, in essence, non-binding, unfocused piece of legislation that wasn't even as effective as a cabinet order now a decade old.

Mr. Good: That's a theoretical possibility, but I have never actually heard that possibility discussed. Certainly the absolute intention system wide is that the regulations be completed, passed, and in place, and that the act be proclaimed at the same time as those come into place.

Mr. Fulton: My second question is in relation to South Moresby.

As you know, considerable interest has been expressed by all communities of Haida Gwaii to have the trust fund fulfilled in the value of those dollars: $5 million has gratefully been placed at the TD Bank in Toronto, although a lot of us think it should have been placed in the credit union in the area. However, that's a side-issue.

There is considerable opinion that the $38 million, no matter how you slice it, even if it were in short-term T-bills—although Mr. Martin is now starting to look a little jumpy—would be somewhere in the neighbourhood of $58 million. I'd like to know when you expect something approaching the $58 million to be transferred.

As you know, the final mediation process on the Sandspit harbour is nearing completion, and in the contract signed between Premier Vander Zalm and Prime Minister Mulroney the word "reasonable" is found: a "reasonable" cost to the harbour, which in 1988 and 1987 was considered to be in the neighbourhood of $6 million. The engineering that has been done to this point indicates it could exceed $13 million. If you then have to add on the fact that Mr. Crosbie and DFO aren't interested in it being a small craft harbour, the annualized cost of operating that small craft harbour might well then become a transient drawdown on the Gwaii trust fund.

What we would like from you, since I think you'll be the ultimate arbitrator on this matter, is what is the definition of "reasonable"? Does it exceed $6 million, and when can the island communities expect something approaching $58 million?

[*Translation*]

M. Good: Cela pourrait arriver. Permettez-moi d'ajouter une réserve à propos de l'obligation de publier les règlements dans la Gazette, partie 1 et partie 2, et du délai de 60 jours que comporte ce processus. Autrement dit, à partir du jour où le gouvernement décide que ces règlements correspondent à ce qu'il souhaite, il faut laisser s'écouler un délai de 60 jours. Par exemple, si on disait que juillet et août constituent plus ou moins ces 60 jours-là, cela signifierait que le gouvernement a encore six semaines pour peaufiner ces règlements. C'est donc possible. Etant donné tout ce qui se passe par ailleurs, on peut se demander si le gouvernement sera en mesure de faire cela.

M. Fulton: Monsieur Good, n'est-il pas possible que le pire arrive: le projet de loi C-13, tel quel, pourrait être proclamé sans les règlements qui lui donnent sa poigne, supprimant ainsi l'efficacité que l'on a obtenue par le décret du cabinet de 1984 sur les lignes directrices qui a entraîné toute une gamme de procès et d'arrêts des tribunaux, et le Canada pourrait se retrouver dans une situation où une loi sans échine, sans règlements, en fait, non exécutoire, serait en vigueur et ne serait même pas ausssi efficace que le décret du cabinet remontant à il y a dix ans?

M. Good: C'est concevable, mais je n'ai jamais entendu parler de cette possibilité. Assurément, on a tout à fait l'intention de toutes parts que les règlements soient préparés, adoptés et en vigueur, et que la loi soit proclamée en même temps.

M. Fulton: Ma deuxième question a trait à Moresby-Sud.

Comme vous le savez, toutes les collectivités de Haida Gwaii ont exprimé le vif souhait de voir le fonds de fiducie réalisé à sa pleine valeur: la somme de 5 millions de dollars a heureusement été déposée à la banque TD, à Toronto, même si nombre d'entre nous estiment qu'elle aurait dû être déposée dans une coopérative de crédit de la région. Mais c'est une autre histoire.

On s'accorde pour dire que la somme de 38 millions de dollars, quelle que soit la façon dont on la découperait, même si c'était en bons du Trésor à court terme—et je constate que M. Martin commence à s'agiter—devrait atteindre une somme d'environ 58 millions de dollars. Je voudrais savoir à quel moment vous vous attendez à un virement de l'ordre de 58 millions de dollars.

Comme vous le savez, le processus définitif de médiation sur le port de Sandspit est presque terminé, et dans le contrat signé par le premier ministre Vander Zalm et le premier ministre Mulroney se trouve le mot «raisonnable»: un coût «raisonnable» pour le port était en 1988 et 1987 de l'ordre de 6 millions de dollars. Étant donné les travaux que l'on a effectués jusqu'à présent, cela pourrait représenter 13 millions de dollars. À cela s'ajoute le fait que M. Crosbie et le ministère des Pêches ne tiennent pas à ce que le port soit utilisé par des petits bateaux, ce qui signifie que le coût annuel de l'exploitation de ce port pour petits bateaux pourrait très bien être couvert à même le fonds de fiducie des Gwaii.

Puisque vous serez l'arbitre qui en dernier ressort tranchera cette question, j'aimerais que vous nous disiez quelle définition vous donnez au mot «raisonnable»? Est-ce supérieur à 6 millions de dollars et quand les collectivités de l'île peuvent-

[*Texte*]

I think we all agree it's certainly wildly beyond $38 million, but perhaps there are other ways of figuring it out. Maybe it's only $57 million or $57.5 million. But when could we expect that money to be transmitted?

Mr. Good: Let me make a few comments, and then I may turn to Jane.

I think people have different views about where we are on this issue. Some people take some things as givens which other people don't, and that has been part of the ongoing difficulty.

About the size of the fund itself, the $38 million that is the amount that was set aside for this particular part of the overall park project, to my knowledge it is still not the case that the government has accepted that the money be turned over to the Haida Gwaii as part of an interest-bearing account. They recognize they have said it should be, but I don't think the government has yet come to the conclusion that it is definitively the case—those discussions go on within government—with the exception, I guess, of the $5 million you referred to.

As I understand it, we're now in a trial period in which we will see how events unfold. If that trial period works out well, then there exists the possibility of going beyond the $5 million. But that's all to be based on the unfolding of events that are now unfolding. How that actually happens, we'll have to wait to see.

• 1600

On the notion that even if there is a transfer of funds above the $5 million up to the $38 million level, to my knowledge there's no commitment by the government to go beyond that, although I recognize there are pressures to go far beyond that and I've heard that $58 million number too. Obviously part of the problem will be the extent to which that $38 million gets drawn down to fund projects like the Sandspit harbour and the associated reception centre.

Again, we're close to the end of the process. We'll have to await the results of that. But to offer you an opinion, I guess my sense is that we need to get to the point, which we hope will not be too far in the future and of which we have all the elements on the table, that is, the results of the Sandspit process, a better feeling, obviously, for the costs of harbour, some feeling for how the $5 million component is unfolding. . .with all that, as a group, not just government, but the people of Haida Gwaii and the locals involved, we'll have to make some judgments about the best solution to this. If we can come to some kind of negotiated, agreed solution, we would be prepared to take it forward to Treasury Board for approval. But in that sense we're still in a period of transition.

That's my view. I'm not as close to it as Jane.

Ms Jane Roszell (Acting Assistant Deputy Minister, Canadian Parks Service, Environment Canada): The one point I would add to what Dr. Good has said is that the $5 million was put in trust to allow the communities in the area to come up with an economic strategy, which they have till next March to complete. Out of that we'll get some appreciation of the range of economic development that is appropriate to the area. That's over and above what is already approved through the Canada-

[*Traduction*]

elles s'attendrent à obtenir leurs 58 millions de dollars? Tous reconnaissent que la somme qui leur est due certainement supérieure à 38 millions de dollars, mais il y a peut-être diverses façons de calculer. On leur doit peut-être seulement 57 millions de dollars ou 57,5 millions de dollars. Quand peuvent-ils s'attendre à obtenir cet argent?

M. Good: Permettez-moi d'ajouter quelques remarques avant de donner la parole à Jane.

Je pense que les points de vue divergent sur cette question. Certaines personnes tiennent certaines choses pour acquis et d'autres pas, cela fait partie de la difficulté persistante.

Quant à la somme en fiducie, 38 millions de dollars avaient été réservés pour cette partie-là du projet général de parc, et que je sache, le gouvernement n'a pas encore accepté que cet argent soit versé aux Haida Gwaii sous forme d'intérêts. Le gouvernement reconnaît qu'il a dit que cela devait être fait, mais je ne pense pas que le gouvernement en ait encore conclu qu'il fallait que cela soit fait en tout état de cause, les discussions se poursuivant, même si effectivement, on a versé 5 millions de dollars, somme dont vous avez parlé.

Selon moi, nous sommes dans l'expectative et nous attendons de voir comment les événements vont tourner. Si cette période d'essai fonctionne, il est possible que l'on aille au-delà de 5 millions de dollars. Tout dépend de la tournure que prendront les événements. Et il va falloir attendre.

Même s'il se révélait que l'on procède à un virement supérieur à 5 millions de dollars, à hauteur de 38 millions de dollars, que je sache, le gouvernement ne s'est pas engagé au-delà de cela, même s'il y a des gens qui réclament bien davantage, et moi aussi, j'ai entendu parler de 58 millions de dollars. Une partie du problème manifestement provient du fait que ces 38 millions de dollars sont utilisés pour financer des projets comme le port de Sandspit et le centre d'accueil de l'endroit.

Encore une fois, nous sommes près de la conclusion du processus, mais il faudra en attendre les résultats. Je vais vous donner mon opinion: il nous faut attendre—j'espère que ce ne sera pas dans bien longtemps, car nous avons tous les éléments nécessaires entre les mains—les résultats du processus de Sandspit, qui nous donneront manifestement une meilleure idée du coût du port, de la façon dont les 5 millions de dollars atteignent. . .avec tout cela, en tant que groupe, et le gouvernement ne sera pas seul car il y aura la participation des Haida Gwaii et des riverains, nous devrons juger quelle est la meilleure solution. Si nous pouvions obtenir ce genre de solution négociée, nous serions prêts à demander l'approbation du Conseil du Trésor. De toute façon, il y aura quand même une phase de transition.

C'est mon point de vue. Jane connaît mieux la situation.

Mme Jane Roszell (sous-ministre adjointe suppléante, Service canadien des parcs, Environnement Canada): Je voudrais ajouter ceci à ce qu'a dit M. Good: une somme de 5 millions de dollars a été déposée en fiducie pour permettre aux collectivités de la région de préparer une stratégie économique, et elles ont jusqu'au mois de mars prochain pour le faire. À partir de cela, nous pourrons mieux comprendre le niveau d'expansion économique nécessaire pour la région. Cela vient en

[*Text*]

Haida agreement for the visitor activity centres that were associated with the park and the harbour.

So we really have a one-year period here in which there will be an assessment of what the economic opportunities in the area are for which money could be used. Whether it's the $38 million, $20 million, $58 million, is a discussion that'll have to follow a definition of what is needed there from an economic development point of view.

Mr. Fulton: But is there a definition of the word "reasonable" that's in the contract? I think that would be helpful for the people who live there to know. If it's $6 million of $38 million, people can understand that. If it's going to be $13 million or $14 million of $38 million, that's a different story. If it's $13 million or $14 million of $58 million, then that's a different story. So the definition of "reasonable" is critical. The mediation team are just about to travel in the island communities, and believe me, it's starting to become pretty high octane, what "reasonable" means.

Ms Roszell: I appreciate that, because I know the harbour itself is already causing a lot of contention between Sandspit and Queen Charlotte City.

As I said, it depends on what the community wants, but certainly we can add as much of a definition to that as possible. We can talk about what was approved through the initial B.C.-Canada agreement and put it into that context. That's the piece of history we could add at least as a base to that. We could take it that far in giving some definition to what "reasonable" means.

The Chairman: Before going to the next questioner, I have a couple of questions myself, and perhaps I will also offer a word of apology. I will have to leave in about 15 minutes for an important event in my constituency.

My questions have to do with aspects of measurement in establishing an adequate database or knowledge base for where we are. On the two important issues that have preoccupied this committee, that of CFCs and the gases that make up the climate-change mix, it's become clear to me, at least, that before we're able to determine what kind of headway we're going to make we really have to be able to do much more accurate measurement and annual accounting of these dangerous elements. Since we've had now some time of a change of regulation and use of the chlorine family, I'm assuming we must have been able to establish some knowledge of how we're doing in the actual amount of CFCs that are being channelled off into the atmosphere.

[*Translation*]

sus de ce qui a déjà été approuvé dans l'accord Canada-Haida pour les centres d'accueil dont sont assortis le parc et le port.

Nous disposons donc d'une année au cours de laquelle il y aura évaluation des débouchés économiques dans la région, ce qui nous donnera une idée de l'utilisation possible de l'argent. Toute discussion concernant la somme, 38 millions de dollars, 20 millions de dollars, 58 millions de dollars, devra attendre qu'on obtienne la définition de ce qui est nécessaire sur le plan de l'expansion économique.

M. Fulton: Mais existe-t-il une définition du mot «raisonnable» tel qu'il figure dans le contrat? Les gens qui habitent là-bas trouveraient utile de l'obtenir. S'il s'agit de 6 millions de dollars sur 38 millions de dollars, les gens comprendront. S'il s'agit de 13 millions de dollars ou de 14 millions de dollars sur 38 millions de dollars, ce sera différent. Mais ce sera encore différent s'il s'agit de 13 millions de dollars ou 14 millions de dollars sur 58 millions de dollars. Il est donc critique d'obtenir une définition du mot «raisonnable». L'équipe de médiation doit se rendre dans l'île visiter les collectivités et croyez-moi, les esprits commencent à s'échauffer quand il est question de savoir ce que l'on entend par «raisonnable».

M. Roszell: Je comprends parce que je sais que la question du port elle-même est une pomme de discorde entre Sandspit et la ville Queen Charlotte.

Comme je l'ai dit, tout dépend de ce que veut la collectivité, mais on pourrait certainement préciser cette définition dans la mesure du possible. On pourra parler de ce qui a été approuvé dans l'accord initial Colombie-Britannique-Canada et inscrire cela dans le contexte. Voilà donc un fait historique qui pourrait être signalé comme fondement. On pourrait remonter jusque-là pour donner une définition du mot «raisonnable».

Le président: Avant de donner la parole à quelqu'un d'autre, je voudrais poser quelques questions moi-même et peut-être auparavant offrir mes excuses. Je dois en effet partir dans une quinzaine de minutes pour me rendre dans ma circonscription pour une affaire importante.

Mes questions portent sur les mesures qui permettent d'établir une base de données appropriée, d'obtenir les connaissances fondamentales nécessaires sur la situation actuelle. Dans le cas des deux questions importantes sur lesquelles le comité s'est penché, celles des CFC et celles des gaz qui contribuent au changement climatique, il m'apparaît clair, du moins, qu'avant de pouvoir déterminer le genre de progrès que nous pourrons faire, il nous faut pouvoir prendre des mesures plus justes et établir un décompte annuel pour ces éléments dangereux. Puisque les modifications au règlement visant la famille du chlore sont en vigueur depuis un certain temps, je suppose que nous avons pu établir la quantité de CFC que nous rejetons encore dans l'atmosphère.

[*Texte*]

• 1605

I raise this question because in two separate sets of hearings, one of our real concerns was not just the stopping of the production of future CFCs but of course the adequate dismantling and diffusing of CFCs that were already out there in a lot of large systems. A lot of it is spread, of course, through individual refrigeration systems throughout the country.

I speak from the chair. It doesn't say I have not been very satisfied that we've had much of a domestic program to end these CFCs satisfactorily. But it would be helpful to know whether the department has been able to establish adequate monitoring procedures. We have a lot of information now coming out on the UV index and the dangers that currently exist because of the decreasing protection of the ozone layer. But we have to try to head off further destruction of the ozone layer, and that depends on knowing the things we put in place, the regulations we approved, are having some real effect.

What can you point to that this whole business of knowing what is actually happening, being able to track it so we can take effective policy and program action, will occur?

Mr. Good: About the second part, monitoring and releases, our basic strategy is really not one of focusing on monitoring and measurement. From the federal government's point of view on CFCs, and based on the Montreal Protocol and the amendments to it in London in 1990 and most recently Copenhagen, we are focusing very, very much on elimination and phase-outs. I have the dates and schedules and so on, but I won't go through them. I think the committee has been through them and you're fairly familiar with them.

Federally, our objective is to stop the production, importation, and consumption of CFCs and related chemicals, and we have the authority to do so. We've put the regulations in place which we think will accomplish that.

Having done that federally...it comes back to the point you're making, Mr. Chairman, which is that yes, it is well and good that you've stopped production, importation, and consumption, but there's a whole inventory there which is now in place and over time they will get released from air conditioners and refrigerators, among other things. The way we're handling that is at the Council of Ministers of the Environment I believe last year it was agreed—in fact it was agreed before we went into the Copenhagen negotiations—that by year-end the provinces would adopt programs that would deal with the whole question of collection and recycling of CFCs.

There was some criticism a few days ago, I noticed, because some of the provinces haven't fully got those programs into place. But a number have, and the ones that haven't are moving along pretty smartly.

[*Traduction*]

Je soulève la question parce que, lors de deux séries d'audiences antérieures, une de nos grandes préoccupations était, non pas simplement de mettre fin un jour à la production de CFC, mais, bien sûr, de faire en sorte que les importants systèmes existants dont beaucoup contiennent des CFC soient démantelés selon des normes convenables et de manière à assurer l'évacuation adéquate des CFC. Une bonne partie des émanations proviennent, bien entendu, des appareils de réfrigération dans les différentes régions du pays.

Je parle ici en tant que président. Il ne faut pas conclure que nous mettons en doute la validité de notre programme intérieur pour éliminer les CFC de manière satisfaisante. Il serait toutefois utile de savoir si le ministère a réussi à établir des modalités de surveillance convenables. On entend beaucoup parler ces jours-ci de l'index UV et des risques qui existent à l'heure actuelle à cause de la diminution de la couche d'ozone. Il faut toutefois essayer de faire en sorte d'empêcher la couche d'ozone de se détériorer encore davantage et, pour cela, nous devons avoir l'assurance que les mécanismes que nous établissons et les règlements que nous approuvons ont une incidence réelle.

Quels exemples pouvez-vous nous donner pour nous montrer que nous pouvons effectivement suivre les différents aspects de ce dossier, afin de pouvoir mettre en place des politiques et des programmes efficaces?

M. Good: Pour ce qui est de la deuxième partie de votre question, concernant la surveillance et les émanations, nous ne mettons pas tellement l'accent dans notre stratégie de base sur les activités de surveillance et de mesure. La position du gouvernement fédéral sur les CFC de même que le protocole de Montréal et les amendements qui y ont été apportés à Londres en 1990 et, ces derniers temps, à Copenhague, nous amènent à mettre l'accent en priorité sur l'évacuation et l'élimination graduelle. J'ai ici les dates et les échéanciers précis, mais je vous fais grâce des détails. Je crois que le comité les a déjà examinés et que vous êtes déjà assez bien informés à ce sujet.

Au niveau fédéral, notre objectif est de mettre fin à la production, à l'importation et à la consommation de CFC et de produits chimiques connexes, et nous avons les pouvoirs voulus pour ce faire. Nous avons mis en place une réglementation qui devrait permettre d'atteindre cet objectif.

Les mesures prises au niveau fédéral... cela revient à ce que vous disiez, monsieur le président, à savoir qu'il est effectivement très bien d'avoir mis fin à la production, à l'importation et à la consommation de CFC, mais il reste que les CFC sont toujours présents en grande quantité dans les appareils déjà en place, comme les climatiseurs d'air et les réfrigérateurs, et qu'ils seront dégagés dans l'atmosphère avec le temps. Pour remédier à ce problème, le Conseil des ministres de l'Environnement s'est entendu l'an dernier, si je ne m'abuse—l'entente est intervenue en fait avant que nous ne nous engagions dans les négociations de Copenhague—pour que les provinces adoptent au plus tard à la fin de l'année, des programmes visant à s'attaquer à tout ce problème de la collecte des CFC et du recyclage.

Des critiques ont été faites, d'après ce que j'ai vu il y a quelques jours, parce que, dans certaines provinces, la mise sur pied de ces programmes n'était pas encore terminée. Il n'en reste pas moins que plusieurs des provinces ont déjà pris les mesures voulues et que les autres ont déjà fait pas mal de travail en ce sens.

[*Text*]

So as I was saying, our fundamental strategy is to have the regulations to eliminate and to work with the provinces on recapturing and recycling. If we move that ahead as quickly as we can, then in some sense we're doing everything we can that doesn't, in my view, put us in a position where we can say exactly how much is being released.

At this point I'd stop my comments and turn to both Kirk and Tony to comment on the extent to which we know about releases and on the monitoring and inventory questions.

Mr. Kirk Dawson (Acting Assistant Deputy Minister, Atmospheric Environment Service, Environment Canada): Let me take the second part first, the part dealing with greenhouse gases.

The 1990 emissions were contained in a report we released in the last quarter. It put CO_2 emissions at 460.4 million tonnes, methane at 3.7 million tonnes, and N_2O at 92,000 tonnes. The CO_2 emissions we are quite confident about. They're not likely to change much; perhaps a 0.1% change as we develop our methodologies.

• 1610

Methane and nitrous oxide are less complete even now. We've published the numbers, but they are not complete. They are the best we can do to date. For example, we have yet to estimate the methane omissions from sewage treatment facilities effectively. That's a very difficult task to do. The same thing for methane from open-cast mining activities; again, a very difficult methodology question there.

But we are working with the OECD, the organization for economic development, in Europe to agree on methodologies. This will result in some changes to those numbers. I think it's fair to say Canada has been leading in the development of methodologies. We are not behind anybody in this field.

But it is a brand-new field. There are many questions that will take a lot of research. In fact, some countries are arguing that perhaps we do not need to know the absolute amounts in certain cases. For example, with methane from sewage treatment or from landfills or from coal mines, one could perhaps measure the amount you are capturing and reusing, thereby getting an estimate on some reduction. We are more interested in that than the absolute magnitude; that in fact we are having some impact, are making some reduction.

That's where we are on greenhouse gases.

CFCs. From a global monitoring perspective we can say the rate of increase of CFCs in the atmosphere is decreasing; i.e., the protocols are having an effect on what is occurring in the atmosphere.

[*Translation*]

Ainsi, comme je l'ai indiqué, notre stratégie consiste essentiellement à assurer la mise en place de la réglementation nécessaire pour éliminer les CFC et à travailler, de concert avec les provinces, à leur recouvrement et à leur recyclage. D'une certaine façon, on ne peut pas nous demander de faire plus que d'avancer dans cette direction aussi rapidement que nous le pouvons. Cependant, nous ne sommes pas pour autant en mesure de déterminer la quantité exacte des émanations.

Je m'arrête là et je cède la parole à Kirk et à Tony pour qu'ils puissent vous faire part de l'état de nos connaissances au sujet des émanations et vous parler des questions relatives à la surveillance et aux stocks existants.

M. Kirk Dawson (sous-ministre adjoint, Service de l'environnement atmosphérique, Environnement Canada): Permettez-moi de répondre d'abord à la deuxième partie de votre question, concernant les gaz à effet de serre.

Les quantités d'émanations en 1990 étaient évalués dans un rapport que nous avons publié pendant le dernier trimestre. La quantité de gaz carbonique était évaluée à 460,4 millions de tonnes, celle de méthane, à 3,7 millions de tonnes, et celle d'oxyde nitreux, à 92 000 tonnes. Nous sommes assez sûrs de l'évaluation que nous avons faite des émanations de gaz carbonique. Si elle doit être modifiée au fur et à mesure que nous raffinons nos méthodologies, ce ne sera sans doute pas de beaucoup, peut-être de 0,1 p. 100.

Quant à notre évaluation des émanations de méthane et d'oxyde nitreux, elle présente déjà certaine lacunes. Nous avons publié les chiffres, mais ils sont incomplets. Ce sont les meilleures données que nous puissions obtenir à ce jour. Ainsi, il nous reste encore à évaluer de manière efficace les émanations de méthane provenant des usines d'épuration des eaux. C'est très difficile à faire. Il en va de même pour le méthane dû aux activités minières de surface; là encore, il est très difficile de mettre au point une méthodologie appropriée.

Nous travaillons cependant avec l'OCDE, l'organisation de coopération et de développement économique, en Europe, pour nous entendre sur des méthodologies. Les chiffres que nous avons s'en trouveront modifiés. Je crois qu'il est raisonnable de dire que le Canada est un pionnier dans la mise au point de méthodologies. Nous n'avons rien à envier à qui que ce soit dans ce domaine.

Il s'agit toutefois d'un domaine tout nouveau. Il se pose beaucoup de questions qui exigeront énormément de recherche. Certains pays vont même jusqu'à dire que nous n'avons peut-être pas besoin de connaître les quantités exactes dans certains cas. Ainsi, dans le cas du méthane qui s'échappe des usines d'épuration, des décharges ou des mines de charbon, il suffirait peut-être de mesurer les quantités recouvrées et réutilisées, de manière à se faire une idée des réductions obtenues. Cela nous intéresse davantage de savoir que nos efforts portent fruit, que nous arrivons à obtenir des réductions, que de connaître la quantité exacte des émanations.

Voilà où nous en sommes en ce qui concerne les gaz à effet de serre.

Passons maintenant aux CFC. La surveillance effectuée à l'échelle de la planète révèle que le taux d'accroissement des CFC dans l'atmosphère est en baisse; autrement dit, les protocoles ont une incidence sur ce qui se produit dans l'atmosphère.

[*Texte*]

The Chairman: Just to be clear, you say the rate of increase. But in fact on an annual amount increasing amounts of CFCs are still being put out into the atmosphere.

Mr. Dawson: That is correct. But the rate of increase is decreasing, and one could estimate that you may see a stabilization in the 1995-96 timeframe.

The Chairman: I won't take time from the committee now, but it would be helpful if you would give us some of the details of that, particularly as they break out into regions, just to give us an idea of where those increases are still more dramatic.

Mr. Dawson: I will attempt to do so. It may not be easy.

The Chairman: Okay.

Mr. Clarke?

Mr. Tony Clarke (Assistant Deputy Minister, Conservation and Protection Service, Environment Canada): There's really nothing I can add to what the deputy minister has already said on monitoring and measurements. He hit it right on.

Mr. O'Kurley (Elk Island): I would like to thank the deputy minister and all his officials from the department for appearing before the committee. My question is related to a previous question I asked, and it's directed at the parks branch. It's related to the national park my riding is named after. It's related to the 15-year park management plan.

Over the past several weeks there has been some controversy about certain elements of the plan. Other elements of the plan are regarded as positive, such elements as relocating some of the facilities—administrative buildings, residences, and maintenance—in neighbouring communities. Those are regarded as being very positive. However, some other elements have met with some controversy. I have some concerns about them as they relate to funding and whether or not these decisions are based primarily on a funding rationale or they are based on some other rationale or some other objectives within the department or within the parks branch.

I think it's very positive that Parks Canada deals with not only conservation and environmental protection but also historic sites and cultural heritage initiatives and so on. In the park I'm referring to, over the years a lot of cultural attachment has been built up.

• 1615

Culture is defined as a way of life, and certainly the national park in that area has become an integral of the way of life of a number of people. I was born and raised in a community just three miles outside the park boundary, and as a child I experienced many aspects of the park, from going on nature trails to swimming in the lake, to participating in the church camp, Camp Agape, they had there. They had a bandshell where on Sundays the local communities would join together with relatives from the city of Edmonton for picnics and be entertained at the local bandshell. There were a number of other facilities, including a restaurant and a dance hall. Indeed, people got married there. They regarded Elk Island as a key cultural component in their lives.

[*Traduction*]

Le président: Je veux être sûr de bien comprendre. Vous parlez du taux d'accroissement, mais, en fait, les quantités de CFC déchargées dans l'atmosphère chaque année augmentent.

M. Dawson: C'est juste. Mais le taux d'accroissement est en baisse, et il semblerait que les émanations pourraient se stabiliser d'ici à 1995-1996.

Le président: Je ne veux pas prendre du temps dont nous disposons aujourd'hui, mais il serait utile que vous nous fournissiez des détails à ce sujet, notamment en ce qui concerne la ventilation par région, pour que nous ayons une idée des endroits où les augmentations sont encore importantes.

M. Dawson: J'essaierai de le faire. Ce ne sera peut-être pas facile.

Le président: D'accord.

Monsieur Clarke?

M. Tony Clarke (sous-ministre adjoint, Service de la protection et de la conservation, Environnement Canada): Je n'ai vraiment rien à ajouter à ce que le sous-ministre a dit au sujet des activités de surveillance et de mesure. Il a très bien expliqué la situation.

M. O'Kurley (Elk Island): Je tiens à remercier le sous-ministre et tous ses collaborateurs du ministère de leur présence ici aujourd'hui. Ma question reprend en quelque sorte une question que j'ai déjà posée, et elle s'adresse au Service des parcs. Il s'agit du parc national qui donne son nom à ma circonscription et du plan de gestion de ce parc sur 15 ans.

Ces dernières semaines, certains des éléments de ce plan ont soulevé la controverse. Le plan comporte aussi d'autres éléments qui sont très bien accueillis, comme le déménagement de certaines des installations—bâtiments réservés à l'administration, résidences et services d'entretien—dans les localités avoisinantes. Il comporte toutefois certains autres éléments qui soulèvent la controverse. Je me demande, pour ma part, dans quelle mesure les décisions à cet égard se fondent essentiellement sur des considérations financières ou sur quelque autres buts ou objectifs visés par le ministère ou par le Service des parcs.

Le fait que Parcs Canada s'occupe, non seulement de conservation et de protection de l'environnement, mais aussi de lieux historiques et de mesures visant à protéger le patrimoine culturel, me paraît être un aspect très positif. Le parc dont je vous parle a suscité au fil des ans un profond attachement culturel.

La culture s'entend d'un certain mode de vie, et, chose certaine, le parc national qui se trouve dans cette région est devenu partie intégrante du mode de vie de bon nombre de personnes. J'ai moi-même grandi dans une localité qui se trouve à trois milles seulement de la frontière du parc et j'allais souvent, enfant, dans le parc, pour me promener dans les sentiers, nager dans le lac ou participer aux activités du camp de la paroisse, Camp Agape. Il y avait là une estrade où des groupes de musiciens venaient jouer le dimanche pour le divertissement des gens des alentours qui venaient y pique-niquer en compagnie de parents d'Edmonton. On y retrouvait aussi un certain nombre d'autres installations, notamment un restaurant et une salle de danse. On y célébrait même des mariages. Les gens des alentours considéraient Elk Island comme une importante composante culturelle de leur vie.

[*Text*]

When I think Parks Canada goes around and looks for cultural heritage facilities and areas to protect and to recognize and acknowledge and say, yes, this is an integral part of Canada's culture and history, I sense that in the communities I represent there seems to be a feeling that the cultural aspect of the national park and the relationship between the national park and the cultural element have been to some extent ignored and neglected. While I recognize the importance of conservation and I recognize the importance of the need to preserve our national environmental treasures, concern has been expressed to me from literally thousands of constituents, not only in my riding but in some surrounding areas, that the traditional balance between responding to the wants and needs of park visitors and meeting conservation objectives has been tilted away from visitors.

People told me, Brian, you know, at one time we used to be able to walk on this lawn and we used to take our kids and kick a beach ball, and now you can't even walk on it because there are buffalo-pies all over the place. At one time there used to be some type of management where something like 2% was for people and the rest was for the animals and for nature. Recently the perception of the community is that has been changed, parks are no longer for people, unless you're a serious environmentalist, you're a bird-watcher or a biologist or a nature hiker. Then the parks are for you. If you want to go out and have a picnic with your family, then a lot of those people are being made to feel unwelcome.

There have been two particular components of the parks plan. One was to close down a portion of the major access road from Trans-Canada Yellowhead Highway 16, which carries, by some estimates, 75% of the traffic into the recreational area of the park. By other estimates as much as 90% of park visitors use that portion of the parkway either to see the buffalo in their paddock or to go on a nature hike or the like. The proposal includes closing down a section of that road.

The other concern is about the golf course. I'm not a golfer, by the way, and I never have been, so this is not a personal thing with me, that I want to go out there and golf. But it has been an important part of the cultural life of the people in that area. While I'm not advocating the expansion of the golf course to 18 or 27 holes, I'm not advocating the use of all-terrain vehicles or snowmobiles or dirt-bikes on the trails, I do think it's reasonable to expect a balance between responsible recreational activity and ecological conservation.

I was informed by Elk Island park officials, in a specific request to them on whether there are any plans to close the golf course. . .which, by the way, has been privatized and is operating at a profit, at really no cost to the park.

[*Translation*]

Quand je pense que Parcs Canada est toujours à l'affût de bâtiments et de lieux culturels à classer et protéger, parce qu'ils sont reconnus comme faisant partie intégrante de la culture et de l'histoire canadienne, je comprends le sentiment des gens des localités que je représente, qui estiment que l'on néglige quelque peu l'aspect culturel du parc national et la relation entre le parc et l'élément culturel. La conservation est importante, tout comme la préservation de nos trésors environnementaux nationaux, j'en conviens, mais il y a littéralement des milliers d'électeurs, non seulement de ma circonscription, mais des régions avoisinantes, qui se disent préoccupés par le fait que l'équilibre qui avait été jusqu'ici maintenu entre les désirs et les besoins des usagers du parc et les objectifs en matière de conservation ait cédé la place à un parti pris contre les usagers.

Les gens me disent: Brian, vous savez, autrefois, nous pouvions marcher sur cette pelouse et nous y amenions nos enfants pour jouer avec un ballon de plage; maintenant, on ne peut même pas marcher sur la pelouse tellement elle est recouverte de bouse de bison. Il y avait autrefois une politique de gestion qui visait à mettre quelque chose comme 2 p. 100 de la superficie du parc à la disposition des usagers, le reste devant demeurer à l'état naturel et être réservé aux animaux. Or, les gens ont l'impression que, ces derniers temps, la politique a été modifiée et que seuls les environnementalistes sérieux, les ornithologues, les biologistes et les randonneurs sont dorénavant les bienvenus dans le parc. Le plus souvent, ceux qui veulent simplement aller y pique-niquer avec leur famille se sentent de trop dans le parc.

Le plan de gestion du parc comporte deux éléments en particulier qui suscitent des préoccupations. Le premier est la proposition visant à fermer une partie de la principale route donnant accès au parc à partir de la route Yellowhead transcanadienne numéro 16, qui, d'après certaines estimations qui ont été faites, est empruntée par 75 p. 100 des voitures qui se rendent dans les aires récréatives du parc. Selon d'autres estimations, la proportion d'usagers qui empruntent cette partie de la route pour aller voir les bisons dans leur aire d'exercice, pour se promener dans les sentiers ou pour se livrer à d'autres activités semblables s'élève jusqu'à 90 p. 100. La proposition vise notamment à fermer une partie de cette route.

L'autre élément concerne le terrain de golf. Soit dit en passant, je ne suis pas golfeur, et je ne l'ai jamais été, de sorte que mon plaidoyer n'est pas celui de quelqu'un qui veut aller dans le parc pour golfer. Le terrain de golf a toutefois joué jusqu'ici un rôle important dans la vie culturelle des gens des environs. Je ne préconise pas d'élargir le terrain de golf pour en faire un terrain de 18 trous ou de 27 trous, pas plus que je propose de permettre l'utilisation de véhicules tout terrain, de motoneiges ou de motocyclettes dans les sentiers, mais je considère qu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'il y ait un certain équilibre entre les activités récréatives responsables et la conservation écologique.

Les autorités du parc Elk Island m'ont dit, en réponse à la demande que je leur avis adressée à cet effet, qu'il n'était pas question de fermer le terrain de golf. . . qui, soit dit en passant, a été privatisé et dont l'exploitation donne un bénéfice, sans qu'il en coûte quoi que ce soit au parc.

[*Texte*]

• 1620

Two months before the plan was proposed, they assured me no, there's no such plan on the books; no, nothing of that nature is being planned. Two months later they bring out this report that says yes, the golf course is planned to be phased out. There's a credibility problem there, and an openness problem.

They also assured me the local fish and game association, which is the largest in the province of Alberta and has a reputation for being one of the most highly respective environmental groups, one that has worked to establish habitat programs with the province and with local municipalities for habitat conservation. . .they were assured they would be consulted on any of the major provisions of the park plan. They were not. They wrote me a letter—I'm sure you have a copy of it—that expressed great concern over the manner in which the park plan was brought out and the provisions within that plan.

My question is about the closure of the road. Has there been any consideration for the provision of ambulance services and fire protection services, which right now are the responsibility of the County of Lamont on the north side and which would be cut off if that access road is removed or shortened? And in view of the fact that one of the provisions in the estimates is that an important effort is made to ensure that parks and sites are accessible to persons with disabilities and facilities don't significantly detract from the resources being protected, has there been any consideration for the access of those types of people in shutting down the road and saying, oh, yes, all these provisions are available, you just go down the hiking trail and you can see all the sloughs and all the buffalo paddocks and so on? Has there been any provision for those?

Have the local park officials transmitted to you people in Ottawa the virtually unanimous position. . .all the surrounding county and municipal councils and town councils have unanimously opposed the closure of that road. There has been some indication that people in that particular park have said yes, we have support from the local communities. Well, in recent surveys by myself, by local newspapers, in excess of 80% of federal taxpayers in the immediate area are opposed to those provisions of the plan. I'm curious whether or not that information has been brought forth to you people.

Mr. Good: I will make a prefatory comment. It really has nothing to do with the specifics of the national park you're talking about. Jane will talk to that. It is just to express a word of, in some sense, sympathy for the Canadian Parks Service in the department, because you're dealing here with a specific case that is a reflection of a very general problem we are now struggling with as a department and as a country.

I go back to the sorts of things the minister was saying when he was here. Coming out of UNCED and Rio de Janeiro—and I know, Mr. O'Kurley, you were there and you participated in all that... One of the clear things happening is just to

[*Traduction*]

Deux mois avant la publication du plan, les autorités m'ont donné l'assurance qu'il n'était pas du tout question de cela, qu'aucune mesure de ce genre n'était envisagée. Deux mois plus tard, lors de la publication du rapport, nous apprenons que le plan prévoit effectivement l'élimination du terrain de golf. Il y a là un problème de crédibilité et de transparence.

Les responsables m'avaient aussi donné l'assurance que l'association locale de pêcheurs et de chasseurs sportifs, qui est la plus importante association du genre en Alberta et qui est réputée comme un des groupes les plus respectueux de l'environnement, qui travaille de concert avec la province et les municipalités locales à l'établissement de programmes pour la conservation des habitats. . .on avait donné à l'association l'assurance qu'elle serait consultée sur tous les principaux éléments du plan de gestion du parc. Elle ne l'a pas été. L'association m'a écrit—je suis sûr que j'ai une copie de la lettre—pour me dire qu'elle était très préoccupée par la façon dont le plan de gestion du parc avait été établi et par les mesures prévues dans ce plan.

Ma question concerne la fermeture de la route. A-t-on tenu compte de la nécessité d'assurer des services d'ambulance et de protection contre les incendies, qui, à l'heure actuelle, relèvent des autorités du comté de Lamont, qui se trouve au nord du parc, et qui n'auraient plus accès au parc si la route en question était fermée en totalité ou en partie? Étant donné, par ailleurs, que le budget des dépenses prévoit notamment que des efforts considérables soient déployés pour garantir aux personnes ayant un handicap l'accès aux parcs et aux lieux historiques, sans que les aménagements prévus à cette fin ne nuisent de façon importante aux ressources devant être protégées, a-t-on tenu compte de l'accès qui doit être garanti à ces personnes quand on a proposé de fermer la route, leur disant effectivement: Ah, oui, tout a été aménagé pour vous. Vous n'avez qu'à emprunter le sentier et vous pourrez voir tous les marécages, les airs d'exercice des bisons et le reste. A-t-on songé à ces personnes?

La direction locale du parc vous a-t-elle fait part à Ottawa de la position pratiquement unanime. . .les conseils des comtés, des municipalités et des villes des environs s'opposent unanimement à la fermeture de la route. Il semble que les dirigeants du parc aient dit qu'ils avaient effectivement l'appui de la population locale. Eh bien, d'après les enquêtes que j'ai moi-même faites récemment et d'après les journaux de la région, plus de 80 p. 100 des contribuables fédéraux de la région avoisinante s'opposent aux dispositions du plan. Je serais curieux de savoir si vous en avez été informé.

M. Good: Je vous ferai d'abord une observation préliminaire. Elle ne concerne pas les détails de la situation dans le parc national qui vous intéressent. Jane pourra aborder cette question. Je veux simplement me montrer solidaire, en quelque sorte, du Service canadien des parcs du ministère, parce que le cas dont vous nous entretenez ici montre bien le genre de problèmes avec lesquels nous sommes aux prises à l'échelle du ministère et du pays tout entier.

Je veux revenir aux propos que le ministre a tenus devant vous. À l'issue de la CNUED et de Rio de Janeiro—oui, je sais que vous étiez là, monsieur O'Kurley, et que vous avez participé à tout cela. . .de toute évidence, il en est résulté une sensibilité

[*Text*]

heighten awareness about fundamental ecological systems, about biodiversity, which is why we have a convention on biodiversity. Parks and what parks do have an important contribution to make in that whole question of biodiversity.

You're absolutely right when you say the balance is changing, if you want, in what parks historically have been about. To characterize it extremely, yes, historically parks have probably been more about recreational services and visitor services and that sort of thing than about ecological integrity.

The thrust of everything that happened in Rio and that's going on with this convention is to drive us, as you're suggesting is happening, more in the direction of a weighting that puts greater emphasis on ecological integrity, and it does run us directly into some problems with visitor services, recreational facilities, and access to the parks.

I believe the minister in the last meeting referred to Pacific Rim, where the Pacific Rim trail now is accessed only by people who have actually booked a couple of months in advance, in the spring. That's the kind of trade-off we're into.

So as a matter of policy we are moving in the direction of a greater weighting towards ecological integrity, and we think that's consistent with the global environmental agenda and the needs of the planet.

• 1625

That being said—and probably not many people would disagree with that statement—you run immediately into operational problems in specific cases, because then, as you are suggesting, in particular cases, with particular decisions, has that balance been tipped too far; has it failed to consider some of the cultural and historical things to which you refer? And those are valid points.

It seems to me as a strategy, or as an operational procedure for the department, whether it is in Elk Island, in Pacific Rim, in Banff—and people argue in Banff, for example, the balance may still be too far tipped in the direction away from ecological integrity—all we can do is come at the issues one by one and use the appropriate kinds of consultation processes with people in the area, with people who have an interest, to see if we can strike a management plan for a park that reflects an appropriate balance in that case.

In this case we have been through a lot of consultations. We have all the comments. Right now, to my knowledge, decisions have not yet been taken. The Canadian Parks Service is now digesting all that input, in which your own personal part is significant, and decisions will be taken in the future. But we are trying to have a process that reflects a need to move in the direction I set out.

Ms Roszell: Building on what Dr. Good has said. . .Elk Island was one of our small parks. I mean that in the sense of geographical size. When you are dealing with biodiversity, you are dealing with a whole array of species and their interaction with their environment, and that almost by itself demands you have a certain land size. Elk Island doesn't come anywhere near representation of the ecosystem, just because of its sheer geographical size and the array of other activities that come

[*Translation*]

accrue aux systèmes écologiques fondamentaux, à la biodiversité, comme l'atteste notre convention sur la biodiversité. Les parcs et leur rôle constituent un élément capital de toute cette question de la biodiversité.

Vous avez parfaitement raison de dire que l'on est en train de modifier l'équilibre traditionnel relativement au rôle des parcs. À la limite, on peut dire que le rôle des parcs a effectivement été davantage axé sur les services récréatifs et les services aux usagers et le reste que sur l'intégrité écologique.

Les résultats du sommet de Rio et la signature de cette convention nous amènent, comme vous l'avez constaté, à mettre davantage l'accent sur l'intégrité écologique, ce qui nous conduit directement à des problèmes en ce qui concerne les services aux usagers, les installations récréatives et l'accès aux parcs.

À la dernière séance, je crois que le ministre vous a parlé du parc national Pacific Rim, où, pour avoir accès au sentier qui fait le tour du parc, il faut réserver deux mois à l'avance, au printemps. Voilà le genre de compromis que nous sommes obligés de faire.

Ainsi, notre orientation générale consiste maintenant à accorder plus d'importance à l'intégrité écologique, de manière à tenir compte du programme mondial pour la protection de l'environnement et des besoins de la planète.

Cela dit—et il ne se trouve sans doute pas grand monde pour s'opposer à cette affirmation—, des problèmes d'application se posent aussitôt dans des cas particuliers puisque, à ce moment-là, il faut se demander, comme vous le donnez à entendre, si, dans certains cas, la balance ne penche pas trop d'un côté, si l'on a omis de tenir compte de certains aspects culturels et historiques comme ceux que vous décrivez. Il s'agit là de considérations valables.

Il me semble que nous ne pouvons faire autrement au ministère que de nous donner une stratégie, une marche à suivre, qu'il s'agisse du parc Elk Island, du parc Pacific Rim, ou du parc Banff—et certaines personnes soutiennent que, dans le cas du parc Banff, par exemple, la balance penche peut-être encore trop du côté opposé à l'intégrité écologique—qui nous permette d'examiner les problèmes un à un et de recourir à des processus convenables pour consulter la population locale et toutes les parties intéressées, afin de déterminer s'il est possible d'en arriver à un plan de gestion qui représente un équilibre approprié.

Pour le parc qui nous occupe, nous avons mené des consultations exhaustives. Nous avons recueilli toutes les observations qui ont été faites. À ma connaissance, aucune décision n'a encore été prise. Le Service canadien des parcs est encore en train d'assimiler tout ce qui a été dit—et vous avez vous-même joué un rôle considérable dans le processus—pour ensuite prendre des décisions. Mais nous tentons de faire en sorte que le processus tienne compte de la nécessité de prendre le virage dont je vous ai parlé.

Mme Roszell: Pour faire suite à ce qu'a dit M. Good. . .Elk Island est un de nos petits parcs, en fait de superficie. La notion de biodiversité nous amène à nous pencher sur toute une panoplie d'espèces et sur leur interaction avec leur environnement, ce qui, plus souvent, présuppose une certaine superficie. Le parc Elk Island est loin de pouvoir être considéré comme un écosystème, du fait de sa superficie réduite et de toute la gamme des activités qui s'y déroulent. C'est ce qui nous

[*Texte*]

within the boundaries of Elk Island. Therefore it was felt that to try to preserve as much of the ecology, the biodiversity, if you want to call it that, as possible, we had to look at the activities there.

Within that context, a study was done on the types of visitor activities people wanted to do in Elk Island. It was visitors who tend to be a lot of locals plus visitors who come from afar, outside of province. There tended to be a consensus amongst that community that they wanted activities in which they could get closer to nature. They did not see the highway as being an appropriate recreational activity and they do not necessarily see the golf course as an appropriate activity.

With the results of that study in mind, we then entered into public consultation on the management plan. We said, okay, here is what we seem to have found; what are the responses to this proposal, which is putting more emphasis on ecological integrity, trying to introduce recreational activities that are more compatible with what the public wanted from that study and what the environment can bear. That's when the two issues of the access road—the northern wing of that—and the golf course got thrown into the consultation.

Now, the consultation we go through with a management plan is an open, transparent process in which we involve everybody. I know we have been out twice on consultation rounds. A third one is under way now, in which we will take into account all the concerns. And you are right, there is a lot of local reaction. You have more than adequately described it, and we are well aware of it here in Ottawa. We see a lot of the letters that come in. What will come out will be some form of balance between what the locals want, what the visitors want, what is appropriate to the protection of the ecosystem that park represents. That will take place over the summer.

About ambulance access and fire roads, yes, that's a requirement. If we are going to have people in our parks who could be hurt, that will have to be taken into account in determining what will happen. I am not going to say any more than that, because presumably if the only means of getting people in and out is that northern wing, well, then, certainly that will be taken into account—the northern extension of the parkway.

• 1630

About access and disabled people, the second part of your question, with all the facilities we now design, the types of experience we offer, we are making them accessible to the physically disabled. This is a very key priority in our department right now, and we are pursuing it. Therefore whatever hiking trails will be there, portions of those hiking trails will be accessible to the disabled.

Mr. O'Kurley: Some of the people who are disabled choose not to get out of their vehicles. They choose to drive by and watch some of the wildlife just out of their vehicles. Not all of them choose to go out on the—

Ms Roszell: They still have the east-west route that goes through the park. So there still is a choice, if they wish to sit in the car.

[*Traduction*]

a amenés à décider qu'il fallait examiner ces activités afin d'essayer de préserver, autant que possible, l'écologie ou, si vous voulez, la biodiversité du parc.

Dans ce contexte, nous avons mené une enquête sur le genre d'activités que souhaitent les usagers du parc Elk Island. Les usagers sont en majorité des gens des environs, auxquels viennent s'ajouter des visiteurs de l'extérieur de la province. L'étude a démontré que, de façon générale, les gens voulaient se livrer à des activités qui les rapprocheraient de la nature. Ils ne considéraient pas la route comme étant une activité récréative appropriée, pas plus que le terrain de golf.

Nous avions donc les résultats de cette étude à l'esprit lorsque nous avons entrepris de consulter le public sur le plan de gestion. Nous avons dit :bon, voici ce que semblent démontrer les résultats de notre étude; quelle est votre réaction à cette proposition qui vise à mettre davantage l'accent sur l'intégrité écologique et à offrir des activités récréatives qui se rapprochent davantage de ce que souhaitent ceux qui ont participé à l'étude, tout en tenant compte de la nécessité de protéger l'environnement? C'est à ce moment-là que les deux questions, à savoir la fermeture de la route—le tronçon nord de la route—et l'élimination du terrain de golf, ont été soumises à la consultation.

Bon, alors, quand il s'agit de consulter le public sur un plan de gestion, nous suivons un processus ouvert et transparent qui permet à toutes les parties de participer. Je sais que nous avons fait des tournées de consultations à deux reprises. Une troisième consultation est en cours, qui nous permettra de tenir compte de toutes les préoccupations. Vous avez tout à fait raison de dire que la population locale réagit vivement. Vous avez d'ailleurs très bien décrit la réaction, et nous en sommes très conscients ici à Ottawa. Nous recevons beaucoup de lettres à ce sujet. Ce qui sortira de tout cela, c'est un plan qui visera à tenir compte de ce que veut la population locale, de ce que veulent les usagers et de ce qu'il convient de faire pour protéger l'écosystème que ce parc représente. Le tout se fera au cours de l'été.

En ce qui concerne l'accès pour les servies d'ambulance et d'incendie, il faut effectivement garantir cet accès. Si nous admettons des visiteurs dans nos parcs et que ces visiteurs pourraient se blesser, il nous faudra tenir compte de cette éventualité dans le plan qui sera adopté. Je n'en dirai pas plus long, parce que, selon toute vraisemblance, le tronçon nord de la route constitue la seule voie d'accès au parc, eh bien, nous en tiendrons certainement compte—de ce tronçon nord de la route.

Pour ce qui est de l'accès pour les personnes handicapées, la deuxième partie de votre question, nous faisons en sorte de rendre les installations et les activités que nous offrons accessibles aux personnes handicapées. Ainsi, une partie de tous les sentiers prévus pour la randonnée pédestre sera accessible aux personnes handicapées.

M. O'Kurley: Dans certains cas, les personnes handicapées choisissent de ne pas sortir de leur véhicule. Elles préfèrent rester dans leur voiture pour observer les animaux. Certaines d'entre elles ne veulent pas se promener dans. . .

Mme Roszell: Elles auront toujours accès à la route est-ouest qui traverse le parc. Ainsi, elles auront la possibilité de rester dans leur voiture si elles le souhaitent.

[*Text*]

Mrs. Catterall (Ottawa West): I don't share the enthusiasm of my colleagues that we haven't had a statement from the deputy minister. I think every manager's entitled to the right to present the mandate he's responsible for delivering, the adequacy of the resources to do that, and how he's managing them in light of the mandate. But if we're "ad hocking" it again, let me do some ad hocking too, based on a look around this room, Mr. Good.

I notice, in looking through the annual report of the Public Service Commission, Environment Canada follows much the same pattern as other departments in its management of human resources. It has a high concentration of women in administrative support positions and a high concentration of men in management positions. I suspect when the pattern of lay-offs is looked at, it's equally disproportionate. However, the result is that in those occupations where men are concentrated, the average salary is $100,000 a year; in those occupations where women are concentrated, the average salary is $29,000 per year.

So what I would like to know, Mr. Good, is what is your plan for employment equity? I'm sorry, I don't have the figures on visible minorities or other target groups. What is your plan for employment equity? How do you intend to achieve it? What are you doing about training at the pre-management level? What more information can you give me concerning appointments to and from within the Public Service in pursuit of those goals? As a question related to training, I'd like to know how much of your training dollars and time is spent on men and women and how much of your training dollars and time is spent on human resource management training as compared with more technical and administrative types of training.

Mr. Good: Let me say at the outset I'm not as happy with our representation of women in the department as I would like to be. I do have that as an objective for improvement for the department over time.

The place I personally would try to start is at the top, with senior management. If I've had one difficulty in the last little while, it has been that the women in the department have been so good that they get whisked away.

Mrs. Catterall: Right. It means you need more of them.

Mr. Good: That's absolutely right. But it gives me short-term transitional problems. As you know, my associate deputy minister, who was Laurette Goulet, was promoted just a few months ago to be the deputy minister for regional development in Quebec. As I'm sure you're aware, about three years ago, for the first time ever, I appointed a woman to be the head of the Atmospheric Environment Service, which traditionally, throughout its history, had been headed either by a meteorologist or a scientist. To take a non-meteorologist woman, to put her as the head of a senior service in the department, I think was extremely symbolic in what it meant for the role of women in the department.

[*Translation*]

Mme Catterall (Ottawa-Ouest): Je ne prise pas autant que mes collègues que nous n'ayons pas eu droit à une déclaration du sous-ministre. Il me semble que tout gestionnaire a le droit de décrire le mandat dont il a la charge, de se prononcer sur la suffisance ou l'insuffisance des ressources dont il dispose pour s'en acquitter et de dire comment il gère ces ressources à la lumière de son mandat. Si toutefois nous y allons, encore une fois, chacun de nos questions comme bon nous semble, permettez-moi, monsieur Good, de vous poser les questions que me suggère la composition de votre délégation.

Je constate, d'après le rapport annuel de la Commission de la fonction publique, qu'Environnement Canada suit à peu près la même tendance que les autres ministères dans la gestion de ses ressources humaines. Les femmes sont fortement concentrées dans des postes de soutien administratif, tandis que les hommes sont très bien représentés dans les postes de direction. Je suppose que la disproportion est tout aussi évidente pour ce qui est des licenciements. Cependant, dans les catégories à forte représentation masculine, le salaire annuel moyen est de 100 000$, tandis que dans les catégories à forte représentation féminine, il est de 29 000$.

Aussi, monsieur Good, je veux savoir quel est votre plan d'action en matière d'équité professionnelle. Je n'ai malheureusement pas les chiffres pour les minorités visibles ou les autres groupes cibles. Quel est votre plan d'action en matière d'équité professionnelle? Que comptez-vous faire pour le réaliser? Que faites-vous pour assurer des cours de formation aux employés qui veulent occuper un poste de direction? Quels autres renseignements pouvez-vous me donner relativement aux nominations de personnes venues de la fonction publique ou de l'extérieur en vue de réaliser ces objectifs? En ce qui concerne la formation, je voudrais savoir qu'elle proportion du budget et des heures de formation est consacré respectivement aux hommes et aux femmes et quelle proportion est consacrée à la formation en gestion des ressources humaines comparativement à la formation technique et administrative.

M. Good: Permettez-moi de vous dire tout d'abord que la représentation féminine au ministère n'est pas ce que je voudrais qu'elle soit. J'ai d'ailleurs pour objectif de l'améliorer avec le temps.

Pour ma part, je concentrerais tout d'abord mes efforts au haut de l'échelle, c'est à dire au niveau de la haute direction. Le problème avec lequel je suis aux prises depuis un certain temps tient au fait que les femmes du ministère excellent à tel point qu'on ne tarde pas à nous les enlever.

Mme Catterall: Bon, alors, c'est qu'il vous en faut davantage.

M. Good: Vous avez parfaitement raison, mais cela me cause des problèmes de transition à court terme. Comme vous le savez, mon sous-ministre associé, Laurette Goulet, a été promue, il y a de cela quelques mois à peine, au poste de sous-ministre responsable du développement régional au Québec. Vous savez sans doute aussi qu'il y a environ trois ans, j'ai nommé la première femme à occuper le poste de chef du Service de l'environnement atmosphérique. Ce poste avait toujours été occupé soit par un météorologue soit par un scientifique. Le fait d'avoir ainsi nommé une femme non météorologue à la tête d'un des plus importants services du ministère en dit long, à mon avis, sur le rôle que les femmes sont appelées à jouer au ministère.

[*Texte*]

• 1635

As you know, Elizabeth Dowdeswell, who was in that job, did so extraordinarily well over the course of the subsequent two years that she has, uncontested, in fact been voted in by the United Nations to be the head of the United Nations environmental program in Nairobi. She is the highest-ranking woman in the United Nations, and she comes from the Department of the Environment. Only three and a half years ago Elizabeth Dowdeswell was the regional director general in Toronto.

So I think we did a fairly good job of. . .I shouldn't say we did that. She did that for herself. But in some sense—

Mrs. Catterall: That's one.

Mr. Good: And Elizabeth was whisked away.

My other senior female, who is the head of the second major service in the department, Aimée Lefebvre-Anglin, has taken a job with Radio Canada.

So in a matter of two or three months I have had probably three of the top five senior people in the department taken away.

Now, that having been said, what have I done to try to replace that at the senior levels, which is where I start? With Aimée Lefebvre-Anglin, I've asked two of my key women in the department jointly to assume the role of acting assistant deputy minister in Parks, one of whom is at the table here, Jane Roszell. The other one we have over here, Christina Cameron. They both sit around my management table. As a replacement for Laurette, I now have Danielle Weatherup. Danielle, as you know, has been a senior and very well-considered woman in the government system over recent years—

Mrs. Catterall: Mr. Chair, with all respect, I'm not so comfortable talking about individuals.

Mr. Good: I apologize. You're absolutely right.

Let me make the single point that with senior management, I'm personally doing my best to ensure we have a good number of talented women around the table.

Then you ask, what about the rest of the department? That's an excellent point. I can tell you we are working at it. We do have a specific training program that is designed to try to help women who are in what you might call the administrative support category, to train them and to get them out of that category into the professional category, because as you know, crossing that particular barrier is probably the toughest barrier. We've had a program that was instituted by my former associate deputy minister to do just that. We think that is a helpful way to go.

Certainly it's the department's policy to do everything to encourage the participation of women.

You're focusing on women, but there are other groups. You talked about human resources generally, and about equity programs more broadly. About the handicapped, only today, as I spoke at a video-conference with my regional DGs from across the country, the first point I made to them was the importance I attached to a new program we're developing for the handicapped this summer. It is not large quantitatively, but we've committed, as part of a pilot project for Treasury Board,

[*Traduction*]

Comme vous le savez, Elizabeth Dowdeswell, qui détenait ce poste, a fait un tel travail au cours des deux ans qui ont suivi qu'elle s'est fait élire sans opposition par les Nations Unies pour diriger le programme environnemental des Nations Unies à Nairobi. Elle est la femme du plus haut rang aux Nations Unies, et elle vient de notre ministère de l'Environnement. Il y a seulement trois ans et demi, Elizabeth Dowdeswell était directrice générale régionale à Toronto.

Nous avons donc assez bien réussi—je ne devrais pas dire nous. Elle s'est illustrée d'elle-même. En quelque sorte, cependant—

Mme Catterall: C'est un cas.

M. Good: Elizabeth nous a donc été enlevée.

L'autre femme de haut rang du ministère, qui en dirigeait le deuxième service le plus important, Aimée Lefebvre-Anglin, a accepté un poste auprès de Radio-Canada.

En deux ou trois mois, j'ai perdu probablement trois de mes cinq fonctionnaires les plus importants au ministère.

Maintenant, qu'ai-je fait pour remplacer ces hauts fonctionnaires? En ce qui concerne Aimée Lefebvre-Anglin, j'ai demandé à deux des femmes clés du ministère d'assumer conjointement les fonctions de sous-ministre adjoint suppléant pour les parcs, et l'une d'elle, Jane Roszell, est assise à la table ici. L'autre, Christina Cameron, est assise un peu plus loin. Elles font toutes deux partie de ma haute direction. Pour ce qui est de Laurette, nous avons fait appel à Danielle Weatherup. Danielle, comme vous le savez, a occupé des postes de haut rang et s'est taillé une excellente réputation dans les cercles gouvernementaux au cours des dernières années—

Mme Catterall: En toute déférence, monsieur le président, je préférerais qu'on ne parle pas de cas particuliers.

M. Good: Vous avez raison, je m'excuse.

Je voudrais simplement dire qu'en ce qui concerne la haute direction, je fais personnellement tout mon possible pour m'assurer qu'elle inclut un bon nombre de femmes talentueuses.

Vous avez également voulu savoir quelle était la situation aux autres échelons. Vous avez raison de vous en soucier. Je peux vous dire que nous travaillons à l'améliorer. Nous avons un programme de formation précis qui s'adresse aux femmes se trouvant dans la catégorie que nous pourrions appeler du soutien administratif; nous voulons leur permettre d'accéder à la catégorie professionnelle. Comme vous le savez, cette étape peut être difficile à franchir. Mon ancien sous-ministre adjoint avait donc institué un programme destiné à faciliter les choses.

La politique du ministère consiste à tout mettre en oeuvre pour encourager la participation des femmes.

Vous parlez des femmes, des ressources humaines de façon générale, des programmes d'équité, mais dans ce contexte, il y a d'autres groupes. En ce qui concerne les personnes handicapées, encore aujourd'hui, lors d'une vidéo conférence avec mes directeurs généraux régionaux répartis un peu partout au pays, je soulignais toute l'importance que j'attache à un nouveau programme mis sur pied pour aider les personnes handicapées cet été. Sur le plan quantitatif, ce n'est peut-être pas un

[*Text*]

to hire 30 handicapped employees this summer; to provide them with all the tools they need to work with; to provide them with mentors who will help them orient themselves. We will do a review of that program in the fall and we'll improve it for next year.

About visible minorities, again, we're not doing a great job, but we're trying to. If you require more detail. . .I'm not sure whether my DG of Human Resources is here today. No. I could certainly provide you with more detail. But as a bottom line, I can tell you we are doing a number of things and we are very conscious of the points you raise.

Le vice-président (M. Côté): Vous pourrez donc peut-être nous faire parvenir des renseignements, monsieur Good.

Mrs. Catterall: Could I just give some indication of the kind of information I would like? What I would really like is a full breakdown of the establishment and movement of people within your department, by gender, initially, and by the other categories. But my initial question was what are your plans, what is your training program, what's the participation of the target groups in pre-management training programs, and below that in programs leading up to pre-management and management training?

Mr. Good: I'd be pleased to reply in writing.

• 1640

Le vice-président (M. Côté): Dois-je comprendre, madame Catterall, que vous voulez ces chiffres à tous les niveaux, ou particulièrement pour les postes supérieurs?

Mrs. Catterall: Yes, but in particular the concrete plans the department has set for itself.

Le vice-président (M. Côté): Ça va, monsieur Good? Monsieur Clark, s'il vous plaît.

Mr. Clark (Brandon—Souris): Just a couple of questions by way of seeking a progress report, if I may. I know discussions are going on with the Province of Manitoba on two proposed national parks. I wondered, for the sake of the record, if you could bring us up to speed on where we are with discussions vis-à-vis Churchill and the Manitoba Lowlands.

Ms Roszell: let me start with Churchill. Churchill is a park establishment which involves a number of groups, one being the community of Churchill, another being the aboriginal organization, MKO, the province, and ourselves. Right now we're trying to finalize an agreement that will give definition to the boundaries of that park and the type of relationship that park will have with Churchill as a community and with the MKO, and the type of activities the MKO may do in the park or not do in the park and how the park will relate to the community of Churchill. We hope to have that agreement complete by next fall.

Mr. Clark: By this fall, you mean?

Ms Roszell: This fall. That would then allow us to sign an agreement between us and the province to ratify that particular arrangement.

In the case of Manitoba Lowlands, we're in the process of looking at possible locations for a park in the region known as the Manitoba Lowlands, which is an area that runs from the southwest corner of Manitoba up to about the centre of

[*Translation*]

programme majeur, mais nous nous sommes engagés, dans le cadre d'un projet pilote du Conseil du Trésor, à embaucher 30 employés handicapés cet été; nous leur fournirons tous les outils nécessaires, nous leur adjoindrons des guides qui les aideront à s'orienter. Nous procéderons à un examen de ce programme à l'automne de façon à pouvoir l'améliorer l'an prochain.

Pour ce qui est des minorités visibles, nous faisons des efforts, mais nous n'obtenons pas grand résultats. Si vous voulez plus de détails. . . Je ne sais pas si mon directeur général des ressources humaines est ici aujourd'hui. Non. Je vous fournirai plus de détails à ce sujet. En résumé, je peux vous dire que nous agissons et que nous sommes très conscients des points que vous soulevez.

The Vice-Chairman (Mr. Côté): So you will be sending us this information, Mr. Good.

Mme Catterall: Puis-je simplement vous préciser un peu le genre d'information que je recherche? J'aimerais avoir une ventilation complète de l'effectif et des mouvements du personnel à l'intérieur de votre ministère, par sexe et pour les autres catégories. Et auparavant, je vous posais la question à savoir quels étaient vos projets, quel était votre programme de formation, quel était le taux de participation des groupes cibles à la formation de la relève administrative, de même qu'à la formation préparatoire à cette étape et à la formation administrative.

M. Good: Je me ferai un plaisir de vous répondre par écrit.

The Vice-Chairman (Mr. Côté): Did you say that you wanted these figures for all levels or mainly for the senior positions, Mrs. Catterall?

Mme Catterall: Je voudrais essentiellement savoir de quels plans concrets le ministère s'est doté.

The Vice-Chairman (Mr. Côté): It's fine with you, Mr. Good? Mr. Clark, please.

M. Clark (Brandon—Souris): J'aimerais avoir une sorte de rapport d'étape. Je sais qu'il y a des discussions en cours avec la province du Manitoba au sujet de deux parcs nationaux proposés. Je me demande si vous voudriez bien indiquer, pour le compte rendu, où en sont les pourparlers en ce qui concerne Churchill et les terres basses du Manitoba.

Mme Roszell: Pour ce qui est de Churchill, d'abord, la création d'un parc implique un certain nombre de groupes, dont la localité même de Churchill, l'organisme autochtone NKO, la province et nous-mêmes. Nous tentons actuellement de conclure une entente qui fixera les limites du parc et définira les liens que le parc devra avoir avec la localité de Churchill et avec le groupe NKO. L'entente précisera les activités que NKO pourra mener dans le parc ainsi que le rôle du parc vis-à-vis de la localité de Churchill. Nous espérons pouvoir conclure définitivement l'entente pour l'automne prochain.

M. Clark: Vous voulez dire cet automne?

Mme Roszell: Cet automne. Nous serons alors en mesure de signer une autre entente avec la province.

En ce qui concerne les terres basses du Manitoba, nous examinons actuellement un certain nombre d'emplacements possibles dans cette région en vue de la création d'un parc. C'est la région, assez vaste, qui va du coin sud-ouest du

[*Texte*]

Manitoba on the west side. It's a fairly large piece of land. We're looking at three possible locations for parks, for a park, or some combination thereof. It may be components of all three of those areas.

In looking at where potential parks could be, we entered into a public consultation process, which involved first of all screening of terms of reference as to how we proceed in selection of potential areas for a park. We've just finalized, or are finalizing, all the comments on those terms of reference. That would then lead to the actual study and investigation of the whole region to determine whether those three locations are the best locations for a national park.

Mr. Clark: Any timeframe for the establishment of such a park?

Ms Roszell: For Manitoba Lowlands? Final establishment is probably two years away, because right now, as I said, we're just looking at the stage of determining where a park could be located in that region, which involves inventorying and bringing particular interests to the table. Once you have selected a region out of the exercise we're in now, within that particular area, where exactly could you put a park and what would be boundaries of that park would be the next step. That involves more extensive consultation and data-gathering.

Mr. Clark: Dr. Good, Manitoba is very interested in the humane trapping program, particularly. I think we were having some difficulty in putting the financing in place, but do I understand correctly that we have at least some interim arrangements in place to continue that program?

Mr. Good: Yes, there were some problems funding the program. The delay was really because of the interaction of finding funds for it, with what was likely to happen in the budget and so on. With all that done, we have found a solution that would have that program continue. It has not yet been announced, but certainly the basis is there for the minister at some point to make a positive statement about that program.

Mr. Fulton: I have five questions. Four of them can have quite quick answers.

Le vice-président (M. Côté): Vous permettez que je vous interrompe après 5 minutes, monsieur Fulton, pour faire une ronde suivante?

Mr. Fulton: Yes, I'll be very precise, Mr. Chairman.

Mr. Good, as you know, $70 million was paid out almost immediately for South Moresby, principally to the large forest companies. There are certain principles in law, obviously, in just handling of an issue.

• 1645

I come back to the $58 million. It would be really helpful to the people who live on Haida Gwaii to know what kind of criteria they need to meet to get it up to the $58 million. Also, it's very important that they get a definition of the words "reasonable cost" for the Sandspit Harbor, and in writing. It's critically important. They've been spinning their wheels on it for six years. I think it's something we can achieve. I'd like both of those in writing.

[*Traduction*]

Manitoba à un point un peu plus au nord. Nous examinons trois emplacements possibles ou une combinaison quelconque. Le parc pourrait comprendre des parcelles des trois.

Pour la création d'un parc, il doit y avoir un processus de consultation publique. Ce processus comprend d'abord l'établissement d'un mandat en vue du choix d'un emplacement. Nous terminons actuellement la description de ce mandat. L'étape suivante consistera en l'étude comme telle de toute la région afin de vérifier si les trois emplacements conviennent bien à la création d'un parc national.

M. Clark: Y a-t-il un délai précis pour ce qui est de ce parc?

Mme Roszell: Le parc des terres basses du Manitoba? L'approbation finale prendra probablement deux ans. Comme je vous l'indiquais, nous en sommes encore à examiner où exactement le parc pourrait être situé dans la région. Nous devons voir quels sont les emplacements possibles et discuter avec les groupes visés. Une fois qu'un emplacement aura été identifié dans cette région, l'étape suivante consistera à fixer les limites du parc. Il faudra à ce moment-là procéder à des consultations et à des études plus poussées.

M. Clark: Monsieur Good, le Manitoba en particulier est très intéressé par le programme de piégage sans cruauté. Je pense qu'il y a un problème de financement, mais dois-je comprendre que des dispositions ont été prises pour permettre au programme de se poursuivre, du moins temporairement?

M. Good: Il y a effectivement des problèmes pour ce qui est du financement de ce programme. Le retard est dû à l'interaction en vue de trouver les fonds nécessaires, compte tenu des contraintes budgétaires. En dépit des obstacles, cependant, nous avons réussi à faire en sorte que le programme se poursuive. L'annonce comme telle n'en a pas encore été faite, mais le ministre est maintenant en mesure de donner une réponse positive au sujet de ce programme.

M. Fulton: J'ai cinq questions. Quatre d'entre elles requièrent des réponses brèves.

The Vice-Chairman (Mr. Côté): If you don't mind, Mr. Fulton, I will cut you off after five minutes and put you on my list for another round.

M. Fulton: Je comprends. Je serai très précis, monsieur le président.

Comme vous le savez, monsieur Good, 70 millions de dollars ont été versés presque immédiatement pour Moresby-Sud, principalement aux grandes sociétés forestières. Il y a des principes de droit qui s'appliquent.

Je reviens au 58 millions de dollars. Il serait utile aux gens qui vivent à Haida Gwaii de savoir à quels critères ils doivent satisfaire pour avoir droit à ces 58 millions de dollars. Il serait également très important qu'ils aient, par écrit, la définition de l'expression «coût raisonnable» pour le port de Sandspit. Ils n'avancent pas depuis 6 ans dans cette affaire. Je pense qu'une solution est possible. J'aimerais avoir une réponse par écrit pour chacun des deux points.

[*Text*]

The second question Mr. Clarke could probably answer fairly quickly. About having a full environmental assessment and review of game farming in Canada, this committee has just seized itself of the issue. We're getting a report done by our research staff. It's becoming abundantly clear with spongeoform encephalopathy, or mad cow disease, and tuberculosis and so on, and the continued problems with paper trail, infected animals turning up and being shot at Riding Mountain or in southern Alberta, that it is an extraordinarily dangerous monster for the ungulate populations north of the 49th parallel. I'd like to know under what circumstances Environment Canada will ultimately step in under it's clear constitutional jurisdiction in terms of the transboundary movement of wildlife, to initiate that.

Third is in relation to the 12% resolution that passed through the House last June. Dr. Good, as you know, that was jointly sponsored by Minister Charest, Paul Martin, and myself. It was to set aside 12% of Canada by the year 2000. How are we doing on that? Is it thumbs up or thumbs down? Can we realistically expect that the national parks south of 60 will be completed over the next six years? I think the committee needs to know whether or not that's a realistic timetable.

On the question our Chair, Mr. MacDonald, raised, as you know, in the Green Plan it said:

> Canada's forests can make an enhanced contribution to global warming solutions. Trees are an important storehouse or "sink" for carbon and, therefore, are a vital part of our strategy for dealing with the most pervasive greenhouse gas, carbon dioxide. One hectare of forest can absorb and store between 150 and 300 tonnes of carbon. In addition, in urban areas, trees can lower peak energy demands by 20 to 40 per cent simply by providing shade and windbreaks.

In a study done for you, Dr. Good, completed in February by DRI Canada and Marbek Resource Consultants Ltd. called *Canadian Competitiveness in the Control of Greenhouse Gas Emissions*. . .it found four means of getting us to the minister and the Government of Canada's promise of stabilizing emissions at 1990 levels by the year 2000. It found that this implies 70 million tonnes must be eliminated by one of four means: sequestration of greenhouse gas; capture of gases as they're emitted; substitution of lower-carbon energy sources; or reduction of the activity causing the emissions.

It said:

> Increasing the rate of carbon sequestration could help meeting the stabilization goal but opportunities are limited. As part of the Green Plan in the base case, 325 million trees (325,000 hectares of forest) will be planted between 1991 and 1997. Since it takes 15 years for trees in temperate climates to reach their sequestration rates of 2 tons per hectare per year, planting more trees than called for in the Green Plan over the forecast period could not take up significant

[*Translation*]

Ma deuxième question s'adresserait peut-être davantage à M. Clarke. Elle a trait à une évaluation et une étude environnementales complètes de l'élevage du gibier au Canada. Ce comité vient de se saisir du sujet. Le personnel de recherche prépare un rapport. Avec les cas d'encéphalopathie spongieuse ou maladie de la vache folle, de tuberculose et d'autres maladies, avec les problèmes continuels de documentation, avec les cas d'animaux qui se révèlent infectés lorsqu'ils sont tués au Mont Riding ou dans le sud de l'Alberta, il devient parfaitement clair que le danger est imminent pour les populations d'ongulés au nord du 49e parallèle. J'aimerais savoir ce qu'attend Environnement Canada pour intervenir en vertu de sa compétence constitutionnelle certaine, puisqu'il s'agit du mouvement transfrontalier de la faune.

Ma troisième question concerne la résolution sur les 12 p. 100 adoptée à la Chambre en juin dernier. Comme vous le savez, monsieur Good, cette résolution était parrainée conjointement par le ministre Charest, Paul Martin et moi-même. Elle visait à réserver 12 p. 100 du territoire du Canada d'ici l'an 2000. Où en sommes-nous? Avançons-nous ou reculons-nous? Pouvons-nous nous attendre de façon réaliste à ce que les parcs nationaux au sud du 60e parallèle soit terminé d'ici 6 ans? Le comité doit savoir si l'échéancier est réaliste.

En ce qui concerne la question soulevée par notre président, M. MacDonald, le Plan vert dit ceci:

> Les forêts canadiennes peuvent être un important élément de solution au problème du réchauffement de la planète. Les arbres sont un important réservoir ou puits pour le carbone, ils doivent donc jouer un rôle vital dans notre stratégie en vue de réduire le gaz à effet de serre le plus répandu, le dioxyde de carbone. Un hectare de forêt peut absorber et séquestrer de 150 à 300 tonnes de carbone. En outre, dans les régions urbaines, les arbres peuvent diminuer la demande d'énergie de pointe de 20 à 40 p. 100 simplement en fournissant de l'ombre et en protégeant contre le vent.

Dans une étude pour votre compte, monsieur Good, terminée en février par DI Canada et Marbec Resource Consultants, étude intitulée *La compétitivité du Canada et le contrôle des émissions de gaz à effet de serre*, quatre moyens sont proposés pour nous permettre de tenir la promesse du ministre et du gouvernement canadien de stabiliser les émissions au niveau de 1990 d'ici l'an 2000. Cet objectif suppose l'élimination de 70 millions de tonnes par l'une de ces quatre méthodes: la séquestration des gaz à effet de serre; la capture des gaz à leur point d'émission; la substitution de sources énergétiques à plus faible teneur de carbone; ou la réduction de l'activité causant les émissions.

Voici ce que dit l'étude:

> Accroître le taux de séquestration de carbone pourrait aider à atteindre l'objectif de la stabilisation, mais les possibilités sont limitées. Dans le cadre du Plan vert, selon le scénario de base, 325 millions d'arbres (325 000 hectares de forêt) seront plantés entre 1991 et 1997. Comme dans les climats tempérés il faut 15 ans aux arbres pour atteindre leur taux de séquestration de 2 tonnes par hectare par année, un reboisement plus poussé que le propose le Plan vert sur la

[*Texte*]

additional amounts of carbon by 2000 or even 2010. This means, for the most part, that emissions will have to be captured, substituted or reduced.

What are you doing in that field, Dr. Good?

Mr. Good: To start with your first question, criteria to get the $58 million... I don't think we're in a position to set out criteria. The government's position, as I said earlier, is that it's $38 million.

Having said that, though, I would come back to my former answer and deal with the second part of your first question, on reasonable cost. I don't think we'll be in a position to define "reasonable cost" in writing. With both parts of your question, I think the answer is really one of getting all the elements we need, all the information on the table, and then sitting down to see if we can find a resolution that meets everyone's needs. Out of that implicitly flows a definition of "reasonable", and perhaps—but perhaps not—it involves a number greater than $38 million. Those things have to be decided simultaneously. I don't think we would be able to respond to a particular part in isolation.

• 1650

On your second question, game farming, environmental assessment review, our position on that is we are not the department you should be asking that question of. As you know, it falls very, very largely under legislation of the Department of Agriculture. I know the Minister of Agriculture has been receiving representations from both the game-farming industry and environmental groups on that matter and is still considering it. We are on the margins of that debate. We're interested, but at this point we're not in a position to drive that process.

About 12%, I'd have to turn to Jane and others on the numbers, but since that resolution was passed in Parliament, or at about the same time, as you know, there was, for the first time ever, a meeting of three ministerial councils: wildlife, parks, and environment. At that meeting—I believe it was last November 5 or 6—there was unanimous agreement in support of that 12% resolution. Each of the provincial governments and the federal government announced at the time its intentions for activities that would move us closer to that goal.

At the federal level at this point we're quite pleased with the way things are unfolding. We are moving forward on Banks Island. On Baffin Island we have a number of proposals. In Labrador there are a couple of good possibilities, Torngat and Mealy. Churchill and another possibility in Manitoba were mentioned earlier. So a number of candidates are under discussion right now.

The difficulty, of course, is that with any one park the process for moving towards their creation is a very slow, cumbersome process at the best of times. That said, we do find ourselves making announcements on the creation of national park reserves or national parks themselves from time to time.

[*Traduction*]

période de référence ne pourrait pas absorber des volumes supplémentaires importants de carbone d'ici l'an 2000 ou même l'an 2010. Ce qui signifie qu'essentiellement, les émissions devront être capturées, substituées ou réduites.

Que faites-vous à cet égard, monsieur Good?

M. Good: Pour ce qui est de votre première question, les critères à satisfaire relativement aux 58 millions de dollars... nous n'en établissons pas. Comme je l'ai expliqué plus tôt, la position du gouvernement est que le montant est de 38 millions de dollars.

Ceci dit, je reviens à ma réponse antérieure pour ce qui est de la deuxième partie de votre première question, portant sur le coût raisonnable. Nous ne pouvons définir «coût raisonnable» par écrit. De fait, pour ce qui est des deux parties de votre question, je pense que la réponse est qu'il nous faut tous les éléments, toute l'information possible, avant que nous puissions nous asseoir à la table et essayer de trouver une solution acceptable pour toutes les parties. La définition de «raisonnable» suppose ce processus. Et à partir de là, le montant de 38 millions de dollars peut être majoré ou peut rester le même. Tous les aspects interviennent dans la décision. On ne peut en isoler un en particulier.

En ce qui concerne votre deuxième question, l'élevage du gibier, l'évaluation environnementale, nous ne sommes pas le ministère à qui vous devriez poser la question. Comme vous le savez, le sujet relève très largement du ministère de l'Agriculture en vertu de la loi. Je sais que le ministre de l'Agriculture reçoit des instances et du secteur de l'élevage du gibier et de groupes environnementaux, et il les étudie actuellement. Nous sommes à l'écart de ce débat. Nous nous y intéressons, mais nous ne sommes pas les premiers concernés.

En ce qui concerne les 12 p. 100, je dois m'en remettre à Jane et à d'autres pour les détails, mais, comme vous le savez, cette résolution du Parlement est survenue à peu près en même temps qu'une réunion qui a regroupé pour la première fois trois conseils de ministres: ceux chargés de la faune, des parcs et de l'environnement. À cette réunion—je pense qu'elle s'est tenue le 5 ou 6 novembre dernier—un appui unanime a été accordé à la résolution sur les 12 p. 100. Tous les gouvernements provinciaux et le gouvernement fédéral en ont profité pour annoncer leur plan en vue de rapprocher le pays de cet objectif.

À l'échelon fédéral, nous sommes satisfaits du déroulement des événements jusqu'à présent. Nous allons de l'avant avec l'île Banks. Nous examinons un certain nombre de propositions pour ce qui est de la Terre de Baffin. Au Labrador, il y a deux bonnes possibilités, Torngat et Mealy. Il a été question plus tôt de Churchill et d'un autre endroit au Manitoba. Les choses vont donc bon train.

Le problème est que le processus menant à la création d'un parc est très long et très complexe. Ceci dit, nous réussissons à annoncer de temps en temps la création de réserves de parcs nationaux ou de parcs nationaux.

[*Text*]

Federally as well, as you know, the 12% number is one that reflects many types of protection other than national parks, which will ultimately form only 2% to 4% of the total. The rest will include things such as conservation areas, provincial parks, and so on. With conservation areas, again we have a number of activities where we're making progress, and similarly in the provinces.

I would have to come back to you at a later date, unless Jane can help, about where we stand with the number and where it's likely to be two or three years from now. My sense is we're making as much progress as we could have hoped for a year or two ago. What has happened in Rio, and with the increasing focus on the biodiversity convention and the role protected areas play in it, will absolutely reinforce the prospects for success.

Ms Roszell: I cannot give you a figure in hectares. Certainly we're striving to complete the system, and with the wildlife areas and bird sanctuaries you will potentially have approximately 3% of a federal commitment to that 12% goal.

Mr. Fulton: I think all the committee needs to know is that from a professional management perspective you have the necessary PYs and the necessary budget to achieve the federal role in the 12% and to complete the national park system, particularly south of 60, by the year 2000, as has been politically promised. If you're telling us that, then I think the committee is satisfied you're on schedule to do that.

Ms Roszell: Yes, certainly our feeling is we're on schedule. We're moving on many different fronts. As Dr. Good said, the process of moving to establish a park can be a long one, an involved one. It could be complex. It sometimes can take up to 20 years. Right now we're moving on, I would say, about 10 different fronts; 10 potential parks. I would say we're well headed in the direction of achieving that goal by the year 2000: completing the system.

Le vice-président (M. Côté): Cela peut vous satisfaire pour le moment, monsieur Fulton? Même si je sais que vous aviez d'autres questions, mais comme nous allons multiplier les rondes, vous allez me permettre de passer la parole à M. Caccia, puis M^me^ Catterall, *and so on.*

• 1655

Mr. Fulton: Yes. I know Dr. Good will answer the question on greenhouse gas in my next round. I just don't want him to let it slip farther back in that grey matter.

Le vice-président (M. Côté): D'accord! C'est bien compris. Monsieur Caccia et madame Catterall après.

M. Caccia: Merci, monsieur le président.

Perhaps the deputy minister can bring us up to date on Canada-Ontario agreements on water quality. Apparently an agreement has expired. One is being re-negotiated. When will it come into effect?

Mr. Good: You're right that the agreement expired on March 31. We've had continuing negotiations and discussions with the Province of Ontario with a view to, as a minimum, extending the agreement for a period of time. Over the past

[*Translation*]

Toujours à l'échelon fédéral, les 12 p. 100, comme vous le savez, impliquent d'autres moyens de protection que les parcs nationaux; ceux-ci ne comptent que pour 2 ou 4 p. 100 de l'effort. Les autres moyens sont les aires de conservation, les parcs provinciaux, etc. Nous faisons des progrès en ce qui concerne les aires de conservation. Les provinces également.

Pour ce qui est du chiffre et du bilan dans deux ou trois ans, à moins que Jane n'ait l'information, je devrai vous répondre plus tard. Je pense que nous sommes à peu près au point que nous avions prévu au départ il y a un an ou deux. La conférence de Rio, l'intérêt de plus en plus marqué pour la convention sur la biodiversité et la place qui y est faite aux aires protégées aideront à faire encore plus de progrès.

Mme Roszell: Je ne peux pas vous donner le nombre d'hectares. Nous faisons de notre mieux pour compléter le réseau. En incluant les réserves fauniques et les refuges d'oiseaux, nous atteignons probablement 3 p. 100 de l'engagement fédéral en vue de l'objectif de 12 p. 100.

M. Fulton: Tout ce que veut savoir le comité c'est si en tant que gestionnaires vous avez les années-personnes et le budget nécessaires pour assumer la part fédérale des 12 p. 100 et compléter le réseau de parcs nationaux, en particulier au sud du 60^e^ parallèle, d'ici l'an 2000, tel que le gouvernement l'a promis. Si vous pouvez en donner l'assurance au comité, celui-ci comprendra que vous êtes sur la bonne voie.

M. Roszell: Nous pensons respecter l'échéancier pour le moment. Nous allons de l'avant sur plusieurs fronts. Comme M. Good l'a expliqué, le processus menant à la création d'un parc peut être long et compliqué. Il peut prendre jusqu'à 20 ans. Nous en avons 10 en voie de discussion actuellement. Nous sommes bien placés pour atteindre l'objectif que nous nous sommes fixé qui est de terminer le réseau d'ici l'an 2000.

The Vice-Chairman (Mr. Côté): Are you satisfied for now, Mr. Fulton? I know that you have other questions, but since there will be a number of rounds coming up, you will allow me, I'm sure, to go now to Mr. Caccia, who will be followed by Mrs. Catterall and so on.

M. Fulton: Très bien. Je sais que M. Good répondra à mes questions sur le gaz à effet de serre à mon prochain tour. Je ne veux pas qu'il l'oublie.

The Vice-Chairman (Mr. Côté): Understood. Mr. Caccia followed by Mrs. Catterall.

M. Caccia: Thank you, Mr. Chairman.

Le sous-ministre est peut-être en mesure de nous dire où en sont les ententes Canada-Ontario sur la qualité de l'eau. Il semble qu'une des ententes soit maintenant expirée. Une autre est en voie d'être renégociée. Quand les pourparlers aboutiront-ils?

M. Good: Vous avez raison. Une entente est arrivée à échéance le 31 mars. Nous avons eu des négociations et des discussions avec la province de l'Ontario en vue, à tout le moins, de prolonger quelque peu la durée de l'entente. Elle

[*Texte*]

year, ending March 31, it been extended for one year. The difficulty we're having is that one of the key issues on the table is the question of funding the objectives for the Great Lakes. About the substantive issues associated with the Great Lakes, I think we and Ontario have fairly similar views. But with funding there is an issue.

Ontario has been public with its views on many occasions. I think it comes down really to the cost-sharing aspects of the program, in particular funding for municipal infrastructure, which will be an important part of the solution to the problem of toxics and waste in the Great Lakes. As you know, the federal position has been that we will be there with technology, with views on the appropriate kinds of tools, with water pricing as a means of reducing demand and generating revenues for municipal infrastructure, but we are not going to be at the table offering funds for municipal infrastructure.

Mr. Caccia: Are you proposing a different cost-sharing formula? Is that what you're saying? Or are you proposing no funds at all? What is the nature of the difficulty?

Mr. Good: Our proposal would be to share costs in roughly the same fashion as we have done it historically. As you know, the federal government's contribution on this front consists of a $125 million program on Great Lakes water quality. I believe there is a $25 million program on pollution prevention. There was some A-base funding of $1 million or $2 million a year that flows through the Canada Water Act. That's the order of magnitude we had expected would be part of our discussions with Ontario as we were to extend it into the future.

As I say, our sense is that Ontario would look for a much, much more significant contribution from us, primarily focused on the municipal infrastructure side. What we have done, given their very, very strong views, is we have agreed to sit down with them. We are doing that now. We have been doing that for the last couple of weeks.

Tony Clarke, my assistant deputy minister, was meeting with Ontario people, his counterpart and other Ontario officials, just about three weeks ago. Roughly, the agreement was that we would sit down with them and look at the costs they see associated with appropriate care and protection of the Great Lakes in the years ahead. At least we would understand what the nature of their problem was. We did that, of course, without prejudice to any additional commitments to funding.

Mr. Caccia: Are you saying the agreement expired and the negotiations started after the expiration of the agreement? What is so new in the nature of the problem?

Mr. Good: No, negotiations did not start then. Negotiations had been going on for at least a year and a half, if not two years. In fact, it was under former Minister de Cotret that the agreement that expired on March 31 was extended for a subsequent 12 or 18 months; some period of that nature. In that interim, in that extended period, we were making very, very good progress with Ontario towards a new agreement. In fact, we had expected to be at the public consultation stage with a draft agreement in December of last year; certainly January of this year. It didn't happen.

[*Traduction*]

avait déjà été prorogée d'un an jusqu'au 31 mars. La question clé a trait au financement des mesures permettant d'atteindre les objectifs fixés pour les Grands Lacs. Nous nous entendons à peu près avec l'Ontario pour ce qui est des grands thèmes. Nous achoppons sur la question du financement surtout.

L'Ontario a fait connaître ses vues publiquement à plusieurs reprises. Le noeud du problème est vraiment le partage des coûts, surtout en ce qui a trait à l'infrastructure municipale, qui doit être un élément de solution important au problème des produits toxiques et des déchets dans les Grands Lacs. Comme vous le savez, nous avons dit qu'à l'échelon fédéral nous offririons la technologie, des idées sur les outils à utiliser, sur l'établissement d'un prix pour l'eau comme moyen de réduire la demande et de financer l'infrastructure, mais que nous ne nous présenterions pas à la table en offrant des fonds pour l'infrastructure municipale.

M. Caccia: Proposez-vous une formule différente de partage des coûts? Est-ce votre position? Ou refusez-vous d'affecter des fonds au départ? Quel est l'obstacle?

M. Good: Nous proposons un partage des coûts selon le modèle que nous avons toujours utilisé. Comme vous le savez, la contribution du gouvernement fédéral à cette démarche visant à améliorer la qualité de l'eau dans les Grands Lacs s'établit à 125 millions de dollars. Il y a un programme de prévention de la pollution de 25 millions de dollars, si je comprends bien. Il y a un ou deux millions de dollars par année au titre des services votés en vertu de la Loi sur les ressources en eau du Canada. Ce sont en gros les montants auxquels nous songions dans nos discussions avec l'Ontario en vue de prolonger la durée de l'entente.

Nous avons l'impression que l'Ontario cherche à obtenir beaucoup plus de nous, particulièrement pour ce qui est du financement de l'infrastructure municipale. Malgré la position très ferme de la province, nous avons accepté de négocier avec elle. C'est ce que nous avons fait au cours des deux dernières semaines.

Tony Clarke, mon sous-ministre adjoint, a rencontré les représentants de l'Ontario, son homologue et d'autres hauts fonctionnaires de l'Ontario, il y a environ trois semaines. Nous nous sommes entendus pour examiner avec l'Ontario les coûts liés au maintien et à la protection des Grands Lacs au cours des années à venir. Nous voulions voir quel était le problème au juste. Nous avons donc amorcé des discussions, mais sans promettre quoi que ce soit au niveau du financement.

M. Caccia: Vous voulez dire que les négociations ont commencé seulement à l'expiration de l'entente? Le problème devenait-il si nouveau à ce moment-là?

M. Good: Non, les négociations n'ont pas commencé à ce moment-là. Les négociations se sont échelonnées sur au moins un an et demi, voire deux ans. C'est alors que M. de Cotret était ministre que l'entente a expiré la première fois le 31 mars et qu'elle a été prorogée pour une période de 12 ou de 18 mois, je ne me souviens plus très bien. Dans l'intervalle, nous avons négocié une nouvelle entente avec l'Ontario et nous avons fait beaucoup de progrès. Nous avions même prévu d'amorcer l'étape de la consultation publique à partir d'un projet d'entente en décembre de l'année dernière ou en janvier de cette année. Malheureusement, nos espoirs ne se sont pas réalisés.

[*Text*]

• 1700

As we pushed harder and harder to find out why it didn't happen, Ontario made it clear to us that it was the issue of cost that was becoming increasingly sensitive from their point of view and was precluding our making progress. Eventually what was initially a concern, a subject for discussion, has became in effect a breaking point in terms of our ability to conclude an agreement.

Mr. Caccia: But you're saying that the federal position on cost-sharing has not changed. In other words, Ottawa is willing to cost-share, as it has in the past.

Mr. Good: That's right. It's Ontario that would like to see a new view of the world coming from the federal government.

Mr. Caccia: Mr. Chairman, going back to a question asked earlier, but for which time was not available for a reply, the eight unregulated priority toxics entering Lake Ontario are a source of concern to the population there, both on the Canadian and the U.S. side. There is here a delay. Could the deputy minister indicate when these priority toxics will be regulated?

Mr. Good: This is, from our point of view, a relatively good news item, Mr. Caccia. The eight substances you referred to are really part of the initial 44 substances we committed to look at under the Canadian Environmental Protection Act, the priority substances list that you refer to, the PSL. We had been criticized rather extensively up until about a year ago for not having gone public with as many of the analyses of those 44 substances as people would have expected, based on some kind of *pro rata* by time-period set of evaluations.

I'd like to pay my compliments to Tony Clarke, who in the last year, as ADM of Conservation and Protection, adopted a program that devoted a lot more resources to the analysis of these 44 substances. We expect to complete that list, including those 8, very, very soon. I know Tony will be more precise, so I'll ask him to complete the answer.

Mr. Caccia: You're already behind schedule.

Mr. Good: No.

Mr. Caccia: That's what we learned at a public hearing in Niagara-on-the-Lake last January when Canadian and American officials met. A statement was made at that time that of the 18 priority toxics for Lake Ontario, 8 are still unregulated and behind schedule. Would you give us an idea as to when the schedule will be met?

Mr. Good: As you know, not all substances on the priority substances list will be regulated. In fact, recently—and we've been turning these things out at roughly one every couple of weeks in the last few months—a number of them we find to be non-toxic and therefore not in need of regulation.

Having said that, the accelerated program Mr. Clarke has put in place has, in my view, kept us absolutely on track with any schedule we've talked about in certainly the last couple of years. I'll ask him to be more specific with respect to when we expect to complete not just those 8 but the full 44, and ask him to comment on the second priority substances list which we're already in the process of negotiating.

[*Translation*]

Quand nous avons commencé à insister pour savoir ce qui bloquait la conclusion de l'entente, l'Ontario nous a clairement indiqué que la question des coûts devenait de plus en plus difficile pour elle et devenait un obstacle. Ce qui était au départ un point à discuter est devenu avec le temps une pierre d'achoppement en vue de la conclusion d'une entente.

M. Caccia: Vous dites bien que la position fédérale n'a pas changé en ce qui concerne le partage des coûts. Ce qui signifie qu'Ottawa est prêt à suivre la même formule qu'auparavant.

M. Good: En effet. C'est l'Ontario qui s'attend à ce que le gouvernement fédéral voie les choses différemment.

M. Caccia: Monsieur le président, je reviens à un point qui a été soulevé plus tôt, mais auquel les témoins n'ont pas pu répondre faute de temps. Je veux parler des huit produits toxiques d'intérêt prioritaire non réglementés qui sont déversés dans le lac Ontario et qui inquiètent la population, tant du côté canadien que du côté américain. Il y a un retard en ce qui les concerne. Le sous-ministre peut-il indiquer quand ces produits toxiques d'intérêt prioritaire seront réglementés?

M. Good: C'est un point qui me permet de vous donner d'assez bonnes nouvelles, monsieur Caccia. Les huit substances auxquelles vous faites allusion faisaient partie des 44 substances que nous nous étions engagés à examiner au départ en vertu de la Loi canadienne sur la protection de l'environnement. C'était la liste des substances d'intérêt prioritaire. Jusqu'à il y a environ un an, nous avons fait l'objet de critiques acerbes pour ne pas avoir rendu publiques autant d'analyses de ces 44 substances que les gens auraient souhaité, selon une sorte de calendrier théorique.

Je dois à cet égard rendre hommage à Tony Clarke qui, au cours de la dernière année, en tant que sous-ministre adjoint à la conservation et à la protection, a réussi à consacrer plus de ressources à l'analyse de ces 44 substances. Nous attendons d'avoir terminé la liste, y compris les huit auxquelles vous songez, très bientôt. Tony peut sûrement vous en dire plus.

M. Caccia: Vous accusez déjà du retard.

M. Good: Non.

M. Caccia: C'est ce qui est ressorti d'une audience publique tenue à Niagara-on-the-Lake en janvier dernier en présence de représentants canadiens et américains. Une déclaration mentionnait le fait que sur 18 produits toxiques d'intérêt prioritaire pour le lac Ontario, 8 étaient encore non réglementés et accusaient un retard. Pouvez-vous nous dire quand ce retard sera comblé?

M. Good: Comme vous le savez, ce ne sont pas toutes les substances sur la liste des substances d'intérêt prioritaire qui sont appelées à être réglementées. De fait, nous en avons vu récemment un certain nombre—au cours des derniers mois, notre rythme a été d'une toutes les deux semaines—qui n'étaient pas toxiques et qui ne demandaient pas à être réglementées.

Le programme accéléré mis en place par M. Clarke nous a permis, à mon avis, de respecter n'importe quel calendrier dont il a été question au cours des deux dernières années. Je vais lui demander de préciser la date à laquelle il s'attend d'avoir terminé l'analyse, non pas seulement de ces 8 substances, mais des 44 au complet et de parler de la deuxième liste des substances d'intérêt prioritaire que nous sommes en train d'établir.

[*Texte*]

Mr. Caccia: Do you need to know which ones I'm referring to, or do we understand each other as to which ones they are?

Mr. Good: I'm not sure I know which ones you are referring to.

Mr. Caccia: Benz (a) anthracene, benzo (b) fluoranthene, benzo (k) fluoranthene, benzo (a) pyrene, chrysene, hexachlorobenzene, octachlorostyrene, and tetrachloromethylene.

Mr. Clarke: I can't tell you exactly where they are. But let me say that we have completed 22 assessments. Six are already public; the other 16 are right now in the tube, about to be made public, and the science assessments of the other 22 will be completed by mid-summer. As always, we have a bit of a logistics process of getting things through the system and into the public domain.

But as far as the time schedule, it was envisaged that we should have completed by February 1994 all 44 assessments of the PSL substances. As far as we're concerned, we're on track. We will complete all the assessments by this summer, and we will systematically get them out into the public after that. We will meet our target date.

• 1705

The substances you're referring to are part and parcel of that family of 44 substances we're doing.

Le vice-président (M. Côté): Ça vous rassure pour le moment monsieur Caccia? Vous permettez madame Catterall, j'avais omis de mentionner le nom de M. O'Kurley tout à l'heure, dans ma liste. Monsieur O'Kurley, c'est à vous.

Mr. O'Kurley: Thank you, Mr. Chairman.

Dr. Good mentioned the international treaties that Canada has committed to, particularly the biological diversity treaty. There has been some discussion about tying in the provisions of the park management plan to the preservation of wildlife. There was an accusation that the road resulted in a number of road-kills of animals. But upon further investigation we found that in the last 15 years there was only one road-kill, and I'm not even sure if that was a large mammal or a small mammal.

But the point is there hasn't been any evidence demonstrated with regard to this particular plan that there has been a significant impact on the population in that particular park. In fact, as a child I remember that the buffalo were slaughtered and sold as meat because the population had expanded to the point where the habitat could not support it. I know that beavers in the surrounding areas had to be destroyed by bounty hunters because the population was getting too large. Deer in the immediate country of Strathcona have become such a problem that they're destroying gardens, and so they've opened special hunting seasons to control the populations there. As well, there have been reports recently, to my office, of coyotes coming into a farmyard and destroying a family dog. There really hasn't been any demonstration to this point about how a nine-hole golf course somehow impacts on the wildlife population of that park.

These treaties are important, sir, and in order to get them supported, we need the support of the public. There is a perception in the public that the department, to some extent, lacks accountability. The taxpayers of Canada pay the taxes; they

[*Traduction*]

M. Caccia: Dois-je vous préciser quelles sont ces substances ou est-ce que vous savez déjà desquelles je veux parler?

M. Good: Je ne suis pas certain de celles que vous avez en tête.

M. Caccia: Benzanthrocène, benzylfluoronzène, benzylfluoroncène, benzylaparine, crycène, exochlorobenzène, octochlorostérian et tétrachlorométhanol.

M. Clarke: Je ne peux pas vous dire à quelle étape ils se trouvent. Je peux vous annoncer cependant que nous avons terminé 22 évaluations. Six ont déjà été rendues publiques; 16 sont sur le point de l'être. Les évaluations scientifiques pour les 22 autres seront achevées d'ici le milieu de l'été. Comme toujours, la publication cause un certain problème de logistique.

En ce qui concerne le calendrier, il avait été prévu que nous terminerions les 44 évaluations des substances d'intérêt prioritaire pour février 1994. Nous ne sommes pas en retard. Nous aurons terminé toutes nos évaluations pour cet été et nous les publierons systématiquement dans les mois qui suivront. Nous respecterons la date que nous nous étions fixée.

Les substances dont vous parlez font partie de la famille de 44 substances que nous étudions.

The Vice-Chairman (Mr. Côté): Are you reassured for the time being, Mr. Caccia? If you will allow me, Mrs. Catterall, earlier I had forgotten Mr. O'Kurley's name in my list. You have the floor, Mr. O'Kurley.

M. O'Kurley: Merci, monsieur le président.

M. Good a parlé des traités internationaux que le Canada a signés, en particulier le traité sur la diversité biologique. On a parlé de la possibilité de lier les dispositions du plan de gestion des parcs à la protection de la faune. On a allégué que la circulation routière causait la mort de plusieurs animaux. Mais après une enquête plus approfondie, on a constaté qu'au cours des 15 dernières années, un seul animal a été tué sur la route, et je ne suis même pas certain s'il s'agissait d'un gros mammifère ou d'un petit.

Le fait est cependant que rien ne montre que ce plan particulier a eu des répercussions considérables sur la population de ce parc. Je me souviens même, lorsque j'étais enfant, qu'on a abattu des bisons pour en vendre la viande, car leur population avait tellement augmenté que l'habitat ne pouvait pas la supporter. Je sais également que des chasseurs de primes ont dû tuer les castors dans les régions environnantes parce qu'ils devenaient trop nombreux. Dans le voisinage immédiat de Strathcona, les chevreuils sont devenus un problème, parce qu'ils détruisent les jardins et l'on a dû ouvrir des saisons spéciales de chasse pour en limiter la population. De plus, on a signalé dernièrement à mon bureau que des coyotes sont venus dans une ferme et ont tué le chien de la famille de l'agriculteur. Rien n'indique vraiment jusqu'à maintenant quelles répercussions un terrain de golf de neuf trous a eues sur la population faunique du parc.

Ces traités sont importants, monsieur, et pour les faire respecter, il nous faut l'appui du public. Les gens ont l'impression que le ministère ne rend pas compte de ses actions, dans une certaine mesure. Les contribuables canadiens paient

[*Text*]

support the parks through their taxes, and yet they feel that their voices are not being heard. They feel that parks' officials are listening to the voices of international environmental groups and so on who do not really contribute through tax dollars to the parks. The public feels that they would like to have a say.

They're not advocating logging in Wood Buffalo National Park; they're not advocating duck hunting, they just want to ensure that there is a place for people in the parks.

I have to challenge the extent to which there has been an attempt to demonstrate accountability. This consensus survey that was done of supposed visitors to the park. . .I challenge the validity and I also challenge the reliability of that supposed study. There are people I know personally, who I've grown up with, who go to the park every single day during the time it's open. They have never once been asked about what type of services they want.

There has been a survey in the town immediately adjacent to the park, which asked the people whether or not they preferred the park to remain as it is or whether they believed that changes should be implemented as proposed in the plan. Ninety percent of the people, the majority of whom visit the park on a regular basis, said no. The study that the parks' officials are advancing as justification for these moves is a farce. There is no validity in that study whatsoever.

I did a survey in my riding. My riding has 86,000 people. It's the largest response I've ever received. I acknowledge that this probably isn't as scientific as one would want, but there was a message, loud and clear, to the question of whether tourism should continue to be an important element in the park's plan. Almost 80% said yes. In response to another question, I asked constituents whether they believe that Parks Canada should provide a wide range of responsible recreational activities or should it be limited to serious environmentalists who favour more limited environmental activities? Eighty-six percent favoured a wide range of responsible recreational activities.

We need the support of the public. If the perception continues that there is a lack of accountability within Parks Canada, we will not receive that support.

• 1710

I would like to challenge the results, and I'd like to make a strong suggestion that you do not advance that in the future as a reasonable justification or rationale for being accountable to the people and basing Parks Canada's decisions on that supposed study.

Thank you, Mr. Chairman.

Le vice-président (M. Côté): Merci, monsieur O'Kurley.

Il y a donc eu une évaluation, une espèce de jugement; je ne sais pas si vous avez un commentaire à faire tout de suite ou si vous voulez répondre aux deux questions de M. O'Kurley. Monsieur Good?

Mr. Good: Mr. O'Kurley's point on perceptions about accountability I have heard before. It is something we're very sensitive and cautious about.

[*Translation*]

leurs impôts, c'est-à-dire qu'ils financent les parcs grâce à leurs impôts, mais ils ont pourtant l'impression qu'on ne les écoute pas. Ils pensent que les responsables des parcs écoutent plutôt la voix des groupes écologiques internationaux et d'autres groupes qui ne contribuent pas vraiment au financement des parcs par la voie des impôts. Les Canadiens voudraient avoir voix au chapitre.

Ils ne préconisent pas l'exploitation forestière dans le parc national Wood Buffalo, ils ne préconisent pas la chasse au canard, ils veulent simplement s'assurer qu'il y a place pour eux dans les parcs.

Je me dois de contester ce que vous avez dit au sujet des efforts pour rendre compte à la population. Ce sondage d'opinion qu'on a fait auprès de présumés visiteurs dans le parc. . . j'en conteste la validité et je conteste également la fiabilité de cette prétendue étude. Je connais personnellement des gens avec qui j'ai grandi, qui vont au parc tous les jours où il est ouvert. On ne leur a pas demandé une seule fois quel genre de services ils veulent.

On a effectué un sondage dans la ville immédiatement adjacente au parc, demandant aux gens s'ils préféraient que le parc demeure tel quel ou s'ils croyaient qu'on devrait mettre en oeuvre des changements comme ceux que propose le plan. Quatre-vingt-dix pour cent des gens, dont la majorité vont au parc régulièrement, ont dit non. L'étude utilisée par les responsables de Parcs Canada pour justifier ces changements n'est qu'une farce. Les résultats de cette étude ne valent absolument rien.

J'ai fait un sondage dans ma circonscription. Elle compte 86 000 résidents. On ne m'a jamais répondu en aussi grand nombre. J'admets que ce sondage n'est probablement pas aussi scientifique qu'on le voudrait, mais le message qui s'en est dégagé était clair comme de l'eau de roche, quand on leur a demandé si le tourisme devait continuer d'être un élément important dans le plan du parc. Près de 80 p. 100 ont répondu oui. J'ai également demandé à mes commettants s'ils croient que Parcs Canada devrait offrir une vaste gamme d'activités de loisirs responsables ou si l'on devrait plutôt répondre aux voeux des écologistes sérieux, qui préfèrent des activités écologiques plus limitées. Quatre-vingt-six pour cent ont dit préféré une vaste gamme d'activités de loisirs responsables.

Il nous faut l'appui du public. Si les gens continuent d'avoir l'impression que Parcs Canada ne rend pas suffisamment compte de ses actes, nous n'obtiendrons pas cet appui.

Je conteste les résultats de votre étude et je vous suggère fortement de ne plus les utiliser pour vous justifier, pour expliquer que vous avez rendu des comptes à la population et fondé les décisions de Parcs Canada sur cette prétendue étude.

Merci, monsieur le président.

The Vice-Chairman (Mr. Côté): Thank you, Mr. O'Kurley.

So there was an assessment, a kind of judgment; I don't know if you have a comment to make right now or if you want to answer Mr. O'Kurley's two questions. Mr. Good?

M. Good: J'ai déjà entendu des commentaires comme celui de M. O'Kurley au sujet de l'impression qu'on a de notre responsabilité. Nous en sommes très conscients et nous réagissons avec prudence.

[*Texte*]

Our response would be that probably the primary reason for that perception is a difference of view with respect to the difficult balancing we have to do on a case-by-case basis. In this case the message that is coming across loud and clear is we may not have gotten it right in this particular case, not to say that absolutely definitive positions have been taken by the minister.

We're at this point, as I understand it, considering all of the inputs. You're suggesting some of those inputs may not be quite what we think they are, and we take that message. I would simply say that we will come at it case by case within the general context I described to try to get an answer that fits. We are not in every situation going to get a solution that everyone finds satisfactory, but I would like to assure you that we're going to do our best to take all those comments into account and come up with the right answer.

We certainly don't see ourselves as a department and as a park service within the department that in some sense has a mission and is almost impervious to comment and views, and that we go merrily down the track. If that is a perception, it's an unfortunate one. That's not the way in reality that we try to conduct our business.

Le vice-président (M. Côté): Je vais passer donc à la ronde finale. Je vous rappelle, mes chers amis, que nous avons encore vingt minutes dans la mesure où nous devons terminer à 17h30. Je vais inviter mes collègues à poser des questions brèves car, si jamais les réponses devaient être élaborées, on pourrait vous les faire parvenir par la suite.

Pour la troisième ronde, M. Clark, M^me^ Catterall, MM. Fulton, Caccia, O'Kurley. Monsieur Clark?

Mr. Clark: I'll pass.

Le vice-président (M. Côté): Vous passez. Alors madame Catterall, je vous prie.

Mrs. Catterall: I'd like to ask about what the department is doing in how it manages, consistent with its mandate for the environment. I wonder if you could give me some information on what changes have been made recently, Dr. Good, or in the last few years, with respect to the department's policies on, for instance, purchasing vehicles. How has it used its purchasing power to attempt to influence the market towards more environmentally sustainable products as well as reducing its own consumption of fossil fuels? How has it managed its use of chemicals, where they exist, its use of water, its use of energy, its use of paper? How are you measuring your accomplishments in those areas? What have you been able to accomplish, for instance, with reducing waste production in your own department? And beyond that, have you been able to achieve anything with respect to influencing other departments to do the same?

Mr. Good: I don't have a copy of the green plan with me, but you'll find in part of the green plan a reference to environmental stewardship. One of the commitments in the green plan was that as a department we would undertake environmental stewardship programs in all departments, including our own.

[*Traduction*]

Nous pensons que cette perception est probablement surtout due à une différence de point de vue au sujet de l'équilibre que nous tentons d'établir dans chaque cas. En l'occurrence, on nous a fait comprendre que nous n'avions pas réussi, mais le ministre n'a pas encore adopté de positions absolument définitives.

Je crois savoir qu'à l'heure actuelle, nous étudions toutes les données. Vous dites que certaines de ces données ne sont peut-être pas tout à fait comme nous le pensons, et nous allons en tenir compte. Je dirai simplement que nous allons examiner chaque cas un par un dans le contexte général que j'ai décrit, afin de trouver une solution qui convient. Nous ne trouverons pas dans chaque cas une solution qui satisfait tout le monde, mais je tiens à vous assurer que nous faisons de notre mieux pour tenir compte de tous les commentaires reçus et trouver la bonne solution.

Nous ne nous voyons certainement pas, en tant que ministère et en tant que service des parcs au sein du ministère, comme investis d'une mission en quelque sorte et presque imperméable à la critique, poursuivant notre petit bonhomme de chemin. Si c'est l'impression qu'on a, c'est malheureux. Ce n'est pas ainsi que nous nous comportons en réalité.

The Vice-Chairman (Mr. Côté): So I will now go to the final round. I will remind you, dear friends, that we still have another 20 minutes, since we have to adjourn at 5.30. I invite my colleagues to ask short questions and should the answers be too long, they could be forwarded to you later on.

For the third round, Mr. Clark, Mrs. Catterall, Messrs. Fulton, Caccia and O'Kurley. Mr. Clark?

M. Clark: Je vais céder mon tour.

The Vice-Chairman (Mr. Côté): You pass. Then Mrs. Catterall, please.

Mme Catterall: Je voudrais poser une question au sujet de certains éléments du plan de gestion du ministère qui sont conformes à son mandat concernant la protection de l'environnement. Monsieur Good, j'aimerais avoir des renseignements sur les changements qui ont été apportés dernièrement, ou ces dernières années, aux politiques du ministère concernant par exemple l'achat de véhicules. Comment le ministère a-t-il usé de son pouvoir d'achat pour tenter d'influencer le marché en donnant la préférence à des produits plus respectueux de l'environnement tout en réduisant la consommation de combustibles fossiles au ministère? Comment le ministère a-t-il géré son utilisation de produits chimiques, le cas échéant, son utilisation de l'eau, de l'énergie et du papier? Comment mesurez-vous vos réalisations dans ces domaines? Qu'avez-vous pu accomplir, par exemple, dans le domaine de la réduction des déchets dans votre propre ministère? Et enfin, avez-vous réussi à pousser d'autres ministères à faire de même?

M. Good: Je n'ai pas d'exemplaire du Plan vert ici, mais vous constaterez qu'on y fait allusion à la gérance de l'environnement. Dans le cadre du Plan vert, nous nous sommes engagés comme ministère à organiser des programmes de gérance de l'environnement dans tous les ministères, y compris le nôtre.

[*Text*]

• 1715

In fact, we got some resources a little over a year ago. We set up within the department an office of environmental stewardship, and we have begun a program of working with all of the departments in the government to have them produce their own environmental stewardship action plan.

That has been a very, very successful initiative. It obviously does not get much news outside of government, but within government, I must tell you that departments, including our own, responded in a very positive way. They have put together an action program which covers all of the points you mentioned—purchasing vehicles, chemicals, water, energy, waste, and so on—and in addition they go further, such as various kinds of regulations they will adhere to, which have a regulatory component as well as a voluntary component. I've had many letters over the last several months from departments saying, attached is our stewardship plan.

When you ask questions about measurements, I don't believe we're in a position at this point, perhaps even for our own department, but certainly from other departments, to ask them to monitor and report on the success of their action plans. As it has been only in the last six months that they have gotten those plans together and are starting to implement them, they are not at the report stage yet.

For the departments to bring the diverse parts of their departments together under the umbrella of a common plan is a major, major achievement.

We're doing that within our own department and within other departments. In fact I've written many, many letters to all of the crown corporations—CN, CBC, and so on—and have had positive responses from the heads of those agencies with respect to the plans they are putting together.

It has been a major success, but I apologize, we are not at the point where I can give you quantitative results.

Mrs. Catterall: The first time I raised this issue was approximately four years ago during consideration of estimates. I was assured at that time with respect to vehicle use that the department was examining its use of vehicles and its consumption of fuel. I assume this is not something new since the green plan or new in the last few months. In fact, I've requested and gotten from other departments in the past, and I think yours may have been one of them, the actual dollar figures with respect to the items I mentioned. So it should not be difficult to demonstrate if there has been any improvement over the last three or four years in those areas.

Mr. Good: Let me go back and see if we can get that information.

My comment on not being able to respond quantitatively was actually meant to be with respect to the comprehensive action plans that have gone together in the last six months or so across all departments. Clearly, those action plans will

[*Translation*]

De fait, nous avons obtenu des ressources il y a un peu plus d'un an. Nous avons créé au sein du ministère un bureau de gérance de l'environnement et nous avons entrepris un programme en collaboration avec tous les ministères, en vue de leur faire préparer leur propre plan de gérance environnementale.

Cette initiative a été une très grande réussite. On n'en parle évidemment pas beaucoup en dehors du gouvernement, mais je peux vous assurer que les ministères, y compris le nôtre, ont répondu d'une façon très positive. Ils ont préparé un plan d'action englobant tous les éléments que vous avez mentionnés—l'achat de véhicules, l'utilisation de produits chimiques, de l'eau, de l'énergie, la réduction des déchets, etc.—et ils vont même plus loin, ils se fixent des règles à suivre, dont certaines seront obligatoires et d'autres facultatives. Ces derniers mois, j'ai reçu plusieurs lettres de ministères qui y joignaient leur plan de gérance.

Vous posez des questions au sujet de la mesure des progrès, mais je ne crois pas que nous soyons en mesure pour l'instant de demander aux ministères, y compris même le nôtre, peut-être, d'évaluer le succès de leur plan d'action et d'en faire rapport. Comme ils n'ont arrêté leur plan qu'au cours des six derniers mois et commencent à peine à les mettre en oeuvre, ils ne sont pas encore prêts à faire rapport à leur sujet.

C'est déjà une réalisation énorme pour les ministères d'avoir réussi à englober sous un plan commun tous les divers éléments qui les composent.

C'est ce que nous faisons au sein de notre propre ministère et d'autres ministères le font également. J'ai même écrit de très nombreuses lettres à toutes les sociétés d'État—le CN, la Société Radio-Canada et les autres—et j'ai reçu des réponses positives de la part des dirigeants de ces organismes au sujet des plans qu'ils sont en train d'arrêter.

Je peux vous dire que c'est un succès énorme, mais je regrette, nous ne sommes pas en mesure de pouvoir vous donner des résultats quantitatifs.

Mme Catterall: La première fois que j'ai soulevé cette question, c'était il y a quatre ans à peu près, à l'occasion de l'étude des prévisions budgétaires. On m'avait assurée à ce moment-là que le ministère examinait la question des véhicules utilisés et de la consommation de carburant. Je ne pense pas que ce soit une question qui ait découlé du Plan vert ou qui ait surgi seulement ces derniers mois. J'ai même demandé et reçu de plusieurs ministères dans le passé, et je pense même que le vôtre était l'un d'entre eux, des chiffres précis concernant les éléments que j'ai mentionnés. Il ne devrait donc pas être difficile de montrer s'il y a eu une amélioration au cours des trois ou quatre dernières années dans ces secteurs.

M. Good: Avec votre permission, je verrai si nous pouvons obtenir ce renseignement.

Quand j'ai dit que nous ne pouvions pas vous donner de résultats quantitatifs, je voulais parler des plans d'action globaux qu'on a arrêtés au cours des six derniers mois environ dans tous les ministères. Ces plans d'action vont incorporer évidemment

[*Texte*]

incorporate certain specific elements that have been ongoing in terms of attempts to improve and monitor, and you've named a few of them. If in fact they are ongoing and we have those kinds of data, we will get them for you.

Le vice-président (M. Côté): Monsieur Fulton, est-il possible que vous passiez votre tour?

M. Fulton: Oui, merci.

Dr. Good, you authorized Mr. Emmett to provide to the committee a chronology of the stakeholders and content development of the environment side deal in relation to NAFTA. If we could have that by the middle of the month, that would be helpful.

The question I concluded with in the last round, you didn't get a chance to answer it. I think the committee members would be interested in knowing how you have transited your way in the last couple of years through the estimate development process, knowing that four years ago, when we completed our study on climate change, we concluded that, second only to all-out nuclear war, this was as serious a problem as the globe could face.

• 1720

We have noted, with interest, the changes in expenditure plans since that report came out. We know that you've obviously taken some cognizance of the report. But at the same time it hasn't been a terribly significant shift.

We note in the DRI report, which I don't think you'd have any objections to the committee making use of, on page 2 in the executive summary, regarding the emissions gap, that according to the base-case forecast, GHG, which is greenhouse gas emissions, in 2000 would be 12.5% above the 1990 level, giving a gap of 70 million tonnes of carbon equivalents to be closed to meet the 1990 stabilization target. They went through various models, and in their executive summary they said: "...was able to meet the stabilization goal at the cost of a 0.5% decline in real output and a 0.3% gain in total factory productivity in 2000, compared with the base case."

I think the committee would like to know, since I itemized for you what they have determined to be the most likely routes we're going to have to go, what Environment Canada is doing, what you're encouraging other departments to do. Here we are hurtling down the road of Hibernia and other absolutely contradictory federal funding proposals and federal projects in the fossil sector.

I was amused two days ago when I received a seed in my office. I note the promise in 1991 that the Government of Canada will work cooperatively, launch a community tree planting program. The goal is to encourage the planting of up to 325 million trees in rural areas. Our success over the next 5 years could mean the planting of 325,000 hectares of forest.

Of the 6 million seedlings your department says you're going to plant this spring, you are apparently calculating that about 50% of those numbers are from those little seeds that you're handing out. I'd like to know how you couple all this

[*Traduction*]

certains éléments précis qu'on va tenter d'améliorer et de surveiller, et vous en avez nommé quelques-uns. Si certains de ces éléments font déjà partie d'un programme et si nous avons les données les concernant, nous les obtiendrons pour vous.

The Vice-Chairman (Mr. Côté): Mr. Fulton, could you skip your turn?

Mr. Fulton: Yes, thank you.

Monsieur Good, vous avez autorisé M. Emmett à donner au comité un rapport détaillé concernant les intervenants et l'évolution de l'entente parallèle à l'ALÉNA en matière d'environnement. Il nous serait très utile que vous puissiez nous faire parvenir ce document d'ici le milieu du mois.

Vous n'avez pas eu la possibilité de répondre à la dernière question que j'ai posée lors du dernier tour de questions. Je pense que les membres du comité aimeraient bien savoir comment vous vous êtes débrouillés ces dernières années avec le processus d'élaboration du budget des dépenses, étant donné qu'il y a quatre ans, lorsque nous avons terminé notre étude sur les changements climatiques, nous avons conclu qu'à part une guerre nucléaire totale, c'était le problème le plus grave au monde.

Nous avons remarqué avec intérêt les changements survenus dans les plans de dépenses depuis la publication de ce rapport. Nous savons que vous avez évidemment pris connaissance du rapport. Nous n'avons toutefois pas vu de changement terriblement significatif.

Dans le rapport DRI, que vous autorisez le comité à utiliser, je pense, à la page 2 du sommaire, au sujet de l'écart dans les émissions, nous remarquons que d'après le scénario de référence, en l'an 2000, le niveau des émissions de gaz à effet de serre serait supérieur de 12,5 p. 100 à celui de 1990, ce qui donne un écart de 70 millions de tonnes d'équivalents carbone à combler pour atteindre l'objectif de stabilisation de 1990. Les chercheurs ont utilisé divers modèles et dans leur sommaire, ils disent: «...a pu atteindre l'objectif de stabilisation au prix d'une baisse de 0,5 p. 100 de la production réelle, tout en gagnant 0,3 p. 100 de productivité manufacturière totale en l'an 2000, comparativement au scénario de référence».

Puisque j'ai énuméré pour vous les choix que nous devrons tout probablement faire, le comité aimerait savoir, je pense, ce que fait Environnement Canada, ce que vous encouragez les autres ministères à faire. Le gouvernement fédéral est en train de financer à tour de bras des projets comme Hibernia et d'autres propositions absolument contradictoires ainsi que des projets dans le secteur des combustibles fossiles.

J'ai bien ri il y a deux jours lorsque j'ai reçu un jeune plant à mon bureau. Je sais qu'en 1991, le gouvernement du Canada a promis de coopérer pour lancer un programme communautaire de plantation d'arbres. L'objectif est d'encourager la plantation d'environ 325 millions d'arbres dans les régions rurales. Si c'est un succès, au cours des cinq prochaines années, on pourrait ainsi planter 325 000 hectares de forêt.

Sur les 6 millions de plants que votre ministère veut planter ce printemps, vous calculez apparemment qu'environ 50 p. 100 seront ces jeunes plants que vous distribuez. J'aimerais savoir comment vous recoupez tout cela ensemble, monsieur Good, ces

[*Text*]

together, Dr. Good, these seeds that may or may not be planted that won't sequester diddly-squat, according to this study, until around 2010. These seeds that Minister Charest is going to be running around with, is this smoke and mirrors? Have you read the DRI report? Why is there no really substantive transfer of funds to Dr. Dawson, who's desperately in need of cash to get rolling? Can you answer that?

First, will you order Brian Emmett—not order, that would be too heavy; authorize. I'm sure he's eager to prepare such a chronology in his available time to give to the committee. The committee could really make good use of it.

Second, on the global warming matter, how do you justify these little seed kits with what you've already been told in these consultant reports?

Mr. Good: On the first question, I don't believe Brian would have any problem providing that. If I understand the request, it was really a listing of exactly who have been the participants in—

Mr. Fulton: The stakeholder process—how the content was developed, and what computations and transmutations the content has gone through.

Mr. Good: Mr. Chairman, with respect to the second question, I come back to the question Mr. Caccia raised regarding the state of the national action plan that will follow on the national report. That is the plan that will contain a clear statement of all the actions—federal, provincial, corporate, and so on—that are going to help us close the gap.

There are still a lot of questions about the nature of the gap. You quoted DRI at 12.5%. I'm going to get a presentation from Energy, Mines and Resources on Friday morning which is going to tell me, based on their forecast, that the number is about 10%. All of those models are based on assumptions with respect to economic activity, which I would bet are already wrong, in the sense that they are probably overly optimistic. Obviously, one doesn't want to achieve the target by lower levels of economic activity. That is not part of the plan.

• 1725

With respect to specifics, I don't have an answer other than that we are going to have to take the results of the national report, which will deal with methodologies, and let's get the forecast as correct as we can. Whether it is 12%, 10%, or 8% is pretty significant in terms of the implications that flow from that and the costs, so we need to get that right. We need to understand better what the base numbers are that we're working with, the inventory question that was raised by the chair. We need to know what we're doing now.

There are a lot of differences in these models with respect to what is built in, if you want, as base-case activity. In some cases it may include some, but not all, of the green plan proposals, and in some cases it may include no green plan

[*Translation*]

plants qui seront plantés ou non et qui ne donneront absolument rien, d'après l'étude, jusque vers l'an 2010. Ces plants que le ministre Charest va distribuer, s'agit-il seulement d'un miroir aux alouettes? Avez-vous lu le rapport DRI? Pourquoi n'accorde-t-on pas vraiment de crédits importants à M. Dawson, qui a désespérément besoin d'argent pour lancer son projet? Pouvez-vous répondre à cela?

Tout d'abord, allez vous ordonner à Brian Emmett—je ne veux pas dire ordonner, le mot est trop fort, je dirai plutôt autoriser. Je suis persuadé qu'il a hâte de préparer pendant ses temps libres un historique pour le comité. Nous pourrions sûrement en faire bon usage.

Deuxièmement, en ce qui concerne le réchauffement de la planète, comment justifiez-vous ces petites trousses de semences étant donné ce que vous ont déjà dit ces rapports de spécialistes?

M. Good: Pour ce qui est de la première question, je ne crois pas que Brian aura de la difficulté à préparer le document demandé. Si je comprends bien votre demande, vous voulez une liste exacte des participants au. . .

M. Fulton: Je veux parler du processus d'intervention—de la façon dont le texte a évolué, par quels calculs et transmutations on est parvenu au texte final.

M. Good: Monsieur le président, en ce qui concerne la deuxième question, je vous renvoie à la question de M. Caccia au sujet de l'état du plan d'action national qui suivra le rapport national. Il s'agit du plan qui contiendra un énoncé clair de toutes les mesures—au niveau fédéral, provincial, corporatif et autres—qui vont nous aider à combler l'écart.

Il reste encore un tas de questions au sujet de la nature de l'écart. Vous avez cité le chiffre de 12,5 p. 100 contenu dans le rapport DRI. Vendredi matin, des représentants d'Énergie, Mines et Ressources me diront dans leur rapport que selon leurs prévisions, ce chiffre se situera à environ 10 p. 100. Tous ces modèles sont fondés sur des hypothèses concernant l'activité économique, hypothèses qui sont déjà erronées, je pense, car elles sont probablement trop optimistes. Nous ne voulons évidemment pas atteindre l'objectif fixé en réduisant les niveaux d'activité économique. Cela ne fait pas partie du plan.

Je n'ai pas d'autre réponse précise à donner, je peux simplement dire que nous allons prendre les résultats du rapport national, qui portera sur les méthodologies, et que nous allons faire les prévisions les plus exactes possible. Il est très important de savoir si c'est 12 p. 100, 10 p. 100 ou 8 p. 100, étant donné les coûts et autres répercussions qui s'ensuivent, alors nous devons être aussi précis que possible. Nous devons mieux comprendre quels sont les chiffres de référence, c'est-à-dire toute cette question de l'inventaire dont a parlé le président. Nous devons savoir ce que nous faisons maintenant.

Il existe beaucoup de différences entre ces modèles, c'est-à-dire entre les composantes des scénarios de référence, si vous voulez. Dans certains cas, ils peuvent comprendre les propositions du Plan vert, mais dans d'autres, ils peuvent n'en

[*Texte*]

proposals. The DRI people, and EMR for that matter, may not be knowledgeable about where the provinces plan to go. As you know, in some cases the provinces are in the middle of atmospheric strategies. For example, Alberta has just completed one.

I really think we need to get to the point where we get all that information on the table as part of the national report; that we start to bring together all of the contributions by all of the governmental players. And yes, our contributions on forest programs are part of that. In some cases we may get the numbers right, sometimes wrong. In the final analysis, the contributions may not be that great; in fact, they may be virtually negligible before the year 2000, as you point out.

We're going through the process of trying to do those calculations to see where that leaves us. As you know, one of the real difficulties is that until we nail that down, it is really difficult for us to talk about what you might call dramatic actions.

Mr. Fulton: Mr. Chairman, I would add one little question on that.

The Vice-Chairman (Mr. Côté): Mr. Fulton, we're short of time. I have two more members on my list. I'm very sorry, Mr. Fulton.

And I have something to discuss with you, which means at least five more minutes.

Before going to Mr. Caccia, I'd like to know from the members if they want to have another discussion with our witnesses. If so, on which area? We should maybe have agreement on this right now. Do you wish to meet again with our witnesses?

Mr. Fulton: It would be helpful if I could point out, Mr. Chairman—

The Vice-Chairman (Mr. Côté): I know you have other concerns to put on the table.

Mr. Fulton: The sooner we get Mr. Emmett's chronology, because I don't think there is one in the public domain, it could well be that we'll want, in particular, Mr. Emmett back, because he is the grand Pooh-Bah in that area. And on global warming, we may well need Dr. Good and those officials back. There may be questions on a further analysis of the 12% and the park's completion. Those are the three areas on which I think we may need to follow up.

The Vice-Chairman (Mr. Côté): Mr. Caccia, do you have any concerns?

Mr. Caccia: In addition to the climate changes Mr. Fulton has already indicated, definitely ozone depletion and toxic chemicals.

The Vice-Chairman (Mr. Côté): May I hear from my colleagues on this side?

Mr. O'Kurley: I don't have anything to add to what has been said earlier.

[*Traduction*]

inclure aucune. Les chercheurs de DRI, et même ceux d'Énergie, Mines et Ressources, ne connaissent peut-être pas les plans des provinces. Comme vous le savez, certaines provinces sont déjà en train d'arrêter des stratégies pour réduire la pollution atmosphérique. L'Alberta, par exemple, vient de terminer la sienne.

Je pense vraiment que nous devons parvenir à réunir tous les renseignements nécessaires pour préparer le rapport national, c'est-à-dire que nous devons commencer à intégrer les contributions de tous les intervenants gouvernementaux. Et je vous réponds que nos programmes axés sur les forêts font en effet partie de ces efforts. Dans certains cas, nos chiffres seront peut-être exacts, tandis que dans d'autres ils seront erronés. En fin de compte, les diverses contributions ne seront peut-être pas considérables, elles seront peut-être tout à fait négligeables avant l'an 2000, comme vous l'avez fait remarquer.

Nous sommes en train d'essayer de faire tous ces calculs afin de voir où nous en sommes. Vous savez que tant que nous n'aurons pas de chiffres précis, il nous sera vraiment difficile de parler de ce qu'on pourrait appeler des mesures spectaculaires.

M. Fulton: Monsieur le président, je voudrais ajouter encore une petite question.

Le vice-président (M. Côté): Nous manquons de temps, monsieur Fulton. J'ai encore deux noms sur ma liste. Je suis désolé, monsieur Fulton.

Je veux également discuter de quelque chose avec vous, et cela prendra encore au moins cinq minutes.

Avant de donner la parole à M. Caccia, j'aimerais savoir si les membres du comité veulent une autre réunion avec ces mêmes témoins. Si la réponse est oui, vous voudriez parler de quel sujet? Nous devrions peut-être nous entendre là-dessus dès maintenant. Voulez-vous une autre réunion avec nos témoins?

M. Fulton: Ce serait utile si je pouvais faire remarquer, monsieur le président. . .

Le vice-président (M. Côté): Je sais que vous voulez aborder d'autres sujets qui vous préoccupent.

M. Fulton: Quand nous aurons reçu le synopsis préparé par M. Emmett, qui contiendra des renseignements non encore publiés, il se pourrait fort bien que nous voulions revoir plus particulièrement M. Emmett, parce qu'il est le grand manitou dans ce domaine. Et pour discuter du réchauffement de la planète, nous aurons peut-être aussi besoin de M. Good et des autres hauts fonctionnaires. Nous aurons peut-être des questions à poser pour mieux comprendre le taux de 12 p. 100 dont on a parlé et au sujet de l'achèvement du plan de Parcs Canada. Ce sont les trois domaines dont nous voudrons peut-être parler encore.

Le vice-président (M. Côté): Monsieur Caccia, avez-vous des sujets qui vous intéressent tout particulièrement?

M. Caccia: En plus des changements climatiques, que M. Fulton a déjà mentionnés, je voudrais certainement parler de l'amincissement de la couche d'ozone et des produits chimiques toxiques.

Le vice-président (M. Côté): Mes collègues de ce côté-ci veulent-ils ajouter quelque chose?

M. O'Kurley: Je n'ai rien à ajouter à ce qui a été dit tout à l'heure.

[*Text*]

The Vice-Chairman (Mr. Côté): Mr. Clark.

Mr. Clark: Nothing additional.

The Vice-Chairman (Mr. Côté): Mr. Caccia, I promised that you could have the final word.

Mr. Caccia: Mr. Chairman, I have two brief questions.

In view of the importance that the green plan attributes to non-regulatory approaches in order to protect the environment, what are you planning to produce as the deputy minister in terms of economic instruments? Secondly, given the ozone depletion that has been experienced this spring and the decision by the U.S. government to phase out methyl bromides, are you planning, as a department through the minister, to propose going beyond the freeze by 1995 and to propose a phasing-out for Canada as well?

Mr. Good: On your second question first, Mr. Caccia, we have no plan at this point to go beyond what we agreed to in Copenhagen, which was to freeze the production and consumption of methyl bromide at 1991 levels by January 1, 1955. That's our current position, and to my knowledge we have no plans in the department to accelerate that.

• 1730

With respect to your question on non-regulatory instruments, we have a broad range. We have a major, major program on something called environmental citizenship, which I know is not what you're asking about. Instead of taking a regulatory approach in some areas such as low sulphur diesel, we've developed voluntary solutions to the problem. With respect to that part that deals with economic instruments, which you asked specifically about, we continue to have discussions and workshops on that issue, as do the provinces.

I had hoped we would make more progress in this area than we are in fact making. As you know, given the fiscal situation in Canada, virtually anything on the tax side is almost non-discussible, and so we can't touch a large chunk of economic instruments; there's no interest.

With respect to the other part, which deals with tradable emission permits, for example, as the best representative, we've had some case studies on things such as Nox/Voc in Vancouver. We're looking at possibilities for So_2 in the east. It is an awful lot of theoretical work, an awful lot of discussions. And it's not fundamentally our area. It is fundamentally for a province to decide, although if it's trans-provincial, we could be involved.

But we are certainly having trouble getting over that hurdle, which is how to go from theoretical and case studies into a hard pilot project. Our objective is to try to move down that track. I wouldn't want to leave you with any thoughts that I am overly optimistic about our ability to do that over the next few months.

Le vice-président (M. Côté): Avant de passer la parole à M. O'Kurley pour le mot final,

[*Translation*]

Le vice-président (M. Côté): Monsieur Clark.

M. Clark: Je n'ai rien d'autre à ajouter.

Le vice-président (M. Côté): Monsieur Caccia, je vous ai promis que vous auriez le mot de la fin.

M. Caccia: Monsieur le président, j'ai deux brèves questions à poser.

Étant donné l'importance que le Plan vert accorde aux solutions non réglementaires en vue de protéger l'environnement, quels instruments économiques prévoyez-vous d'offrir à titre de sous-ministre? Deuxièmement, étant donné l'appauvrissement de la couche d'ozone qui s'est manifesté ce printemps et la décision du gouvernement américain d'éliminer graduellement les monobrométhanes, le ministre prévoit-il de proposer plus que le gel de ces substances d'ici 1995 en proposant une élimination graduelle au Canada également?

M. Good: Pour ce qui est de la deuxième question, monsieur Caccia, nous ne prévoyons pas pour l'instant d'aller au-delà de ce que nous avons convenu à Copenhague, c'est-à-dire geler au 1er janvier 1995 la fabrication et la consommation de monobrométhanes aux niveaux de 1991. C'est notre position actuelle et pour autant que je sache, le ministère ne prévoit pas d'accélérer les choses.

Pour ce qui est de votre question au sujet des instruments non réglementaires, nous en avons toute une gamme. Nous avons notamment un programme très important qu'on appelle écocivisme, mais je sais que ce n'est pas l'objet de votre question. Au lieu d'avoir recours à des règlements dans certains domaines, comme le carburant diesel à faible teneur en soufre, nous avons élaboré des solutions volontaires au problème. Pour ce qui est des instruments économiques, sur lesquels portait précisément votre question, nous continuons d'organiser des discussions et des ateliers sur la question, tout comme les provinces.

J'avais espéré voir plus de progrès dans ce domaine. Vous savez cependant qu'étant donné la situation financière actuelle au Canada, l'idée d'un incitatif fiscal est pratiquement taboue, de sorte que nous n'avons pas accès à toute une foule d'instruments économiques; on n'en veut pas.

Quant à l'autre partie, le meilleur exemple est celui des droits de pollution négociables et nous avons fait des études de cas à Vancouver au sujet d'éléments comme les oxydes d'azote et les composés organiques volatils. Nous pensons faire la même chose dans l'Est en ce qui concerne l'anhydride sulfureux. Tout cela nécessite beaucoup de travail théorique et de nombreuses discussions. Et cela ne relève pas essentiellement de notre compétence. C'est essentiellement aux provinces de prendre une décision, bien que nous puissions intervenir lorsque la question concerne plus d'une province.

Nous éprouvons toutefois beaucoup de difficultés à passer de la théorie et des études de cas à un projet pilote concret. C'est tout de même l'un des objectifs que nous nous sommes fixés. Je ne veux pas vous donner l'impression que je suis extrêmement optimiste quant à notre capacité d'y arriver dans les prochains mois.

The Vice-Chairman (Mr. Côté): Before giving the last word to Mr. O'Kurley,

[*Texte*]

I just want to make sure, gentlemen, about our next meeting. How about next Thursday, May 13?

Mr. Clark: Perhaps the clerk can find an appropriate time.

The Vice-Chairman (Mr. Côté): I'm sorry, I have to leave. You're not very lucky today with your chairman and the vice-chairman. I will ask Mr. Clark to take my place.

Mr. O'Kurley, a last question.

Mr. O'Kurley: My question relates to the very fine work the department has done with regard to reporting on ozone depletion and related changes and UV rays. We did, as you know, a major study on ozone depletion and the impacts of that. There seems to be some confusion in the public with regard to ozone depletion in some of the reports that have been coming out in some of the newspapers. There are perceptions that you can attribute a certain part of the ozone to a particular city. We've heard reports such as the ozone over Toronto is being depleted, or the ozone over Edmonton is being depleted.

I'd like some clarification as to what, if any, link there is to the atmosphere and to the earth. It seems to me that the earth and the atmosphere would move independently of each other. How then can we attribute a certain part of the ozone to a particular geographical point on the globe? I'd like clarification on that.

Second, if I'm not mistaken, in response to a question at this special committee session we had, the committee was informed that in spite of the reductions in ozone levels, in terms of increases of ground-level UV, there had been virtually none. The increase was zero at ground level. Would you clarify some of those points?

Mr. Good: I'd have to turn to Dr. Kirk Dawson to deal with those questions.

• 1735

Mr. Dawson: The reason you hear the statements about ozone over Toronto or ozone over Edmonton is because that's where the measurement instruments are. Therefore, we are telling you what the ozone level is where we are measuring it. The concentration of ozone varies according to the day, according to the time of day, according to the region. But basically you get an assessment from those particular cities.

Mr. O'Kurley: The cause that created that reduction may have occurred some place else on the globe. Is that correct?

Mr. Dawson: It was probably depleted because of destruction in either the Arctic or the Antarctic. And then it spreads around the globe and you get a systematic decrease.

With respect to the other question, the amount of radiation that is received at any particular location is a function of the amount of radiation coming from the sun. Therefore, you will get more UV-B radiation in the summer at 1 p.m. That's when its peak will be.

[*Traduction*]

je voudrais, messieurs, que nous fixions la date de notre prochaine réunion. Que dites-vous de mardi prochain, le 13 mai?

M. Clark: Le greffier pourra peut-être trouver une heure qui convient.

Le vice-président (M. Côté): Je suis désolé, mais je dois partir. Vous n'êtes pas très chanceux aujourd'hui avec votre président et votre vice-président. Je vais demander à M. Clark de me remplacer.

Monsieur O'Kurley, vous pouvez poser une dernière question.

M. O'Kurley: Ma question porte sur l'excellent travail fait par le ministère dans ses rapports sur l'appauvrissement de la couche d'ozone et les changements connexes, comme les rayonnements ultra-violets. Comme vous le savez, nous avons fait une étude importante sur l'appauvrissement de la couche d'ozone et ses répercussions. Une certaine confusion semble régner parmi la population, d'après certains articles parus dans les journaux au sujet de l'appauvrissement de la couche d'ozone. On semble croire qu'on peut attribuer une certaine partie de la couche d'ozone à une ville donnée. On dit par exemple que la couche d'ozone au-dessus de Toronto ou d'Edmonton est appauvrie.

J'aimerais qu'on m'explique le lien qui existe, s'il y a lieu, entre l'atmosphère et la terre. Il me semble que la terre et l'atmosphère se déplacent indépendamment l'une de l'autre. Comment peut-on alors attribuer une certaine partie de la couche d'ozone à un point géographique donné du globe? J'aimerais qu'on me l'explique.

Deuxièmement, si je ne me trompe, en réponse à une question posée lors de la réunion spéciale que nous avons eue, on a dit au comité qu'en dépit des réductions dans l'épaisseur de la couche d'ozone, le rayonnement ultra-violet au sol n'a pratiquement pas augmenté. L'augmentation a été nulle au niveau du sol. Pourriez-vous m'expliquer certains de ces points?

M. Good: Je dois demander à M. Kirk Dawson de répondre à ces questions.

M. Dawson: Si les avis qui sont émis concernent la couche d'ozone au-dessus de Toronto ou d'Edmonton, c'est que c'est dans ces endroits que les instruments se trouvent. Par conséquent, nous vous donnons la situation de la couche d'ozone là où nous la mesurons. La concentration de la couche d'ozone varie selon le moment de la journée, les conditions atmosphériques, et selon la région. Mais c'est en général d'une évaluation de la couche d'ozone au-dessus de ces villes qu'il s'agit.

M. O'Kurley: La réduction peut avoir été provoquée par un événement qui s'est produit quelque part ailleurs dans le monde, n'est-ce pas?

M. Dawson: La couche d'ozone s'est probablement amincie en raison de la détérioration qui s'est produite soit dans l'Arctique ou l'Antarctique. Le phénomène se répand autour du globe, et la couche d'ozone diminue un peu partout.

Au sujet de l'autre question que vous avez posée, la quantité de rayons que l'on reçoit à un endroit particulier est fonction de la quantité de rayons provenant du soleil. Par conséquent, les rayons UV-B seront plus élevés à 13 heures, pendant l'été. C'est à ce moment-là qu'ils atteindront leur degré le plus élevé.

[*Text*]

The ozone reduction that occurs, say, in April, which is one of the main periods of ozone level reduction, you have a very low level of UV-B coming in at that point in time. Therefore, the amount of change can be quite small. But this spring the amount of UV-B was in fact increased by 10%, 15%.

Mr. O'Kurley: At ground level.

Mr. Dawson: At ground level, because of the ozone depletion.

The Acting Chairman (Mr. Clark): Dr. Good, I think Mr. Fulton wants more precise information on what he's asking of you. He promised he'd do that very briefly. Mind you, he has made those kinds of promises in the past.

Mr. Fulton: I'll be very succinct, Mr. Chairman.

As Dr. Good knows, when you burn a gallon of gasoline, which weighs 8 pounds, about 20 pounds of carbon dioxide is released. One of the main areas in which we can do something now is in terms of the point source releases from motor vehicles and the various motors that are operated on fossil fuels. As you know, there are a number of initiatives that can be taken in fleet fuel efficiency and so on.

I'm wondering if you could provide to the committee in writing the steps that have already been implemented that are leading to a reduction in the release, or, as with your tree planting plan, this little seed plan, what your expected amounts of greenhouse gas reduction or scrubbing or whatever are? I think the committee really needs to understand from within Environment Canada, which is the lead agency, what you're doing. There are only four ways you can go about it, and we'd like to know in each of those areas what you're doing and what you could be doing. Certainly fleet fuel consumption is an area where you can make dramatic gains. But you have to put it in the hopper enough years in advance that the stuff that's coming out of Windsor and coming out of the plants and being sold on the lots is getting out there.

If you would provide that to us in writing, I think it would make for a more productive meeting when we have you and Dr. Dawson and others back, so that we know what has actually happened in these most recent four years since our report came out.

Mr. Good: To clarify one part of that, the kinds of things you're citing are not things that are within the mandate of this department. Fuel efficiency and fleet standards are Energy, Mines and Resources. Emissions from new vehicles, which is the only thing the federal government controls, is the Department of Transport.

If you're asking that the federal government give us some examples of those kinds of things—

Mr. Fulton: If you have heard rumours, even, that they're planning to do it, we'd like it in writing.

[*Translation*]

En avril, l'une des principales périodes de l'année où la couche d'ozone diminue, la quantité de rayons UV-B est habituellement très faible. Par conséquent, la fluctuation peut être plutôt réduite. Mais au cours du printemps, la quantité de rayons UV-B a en fait augmenté de 10 à 15 p. 100.

M. O'Kurley: Au niveau du sol.

M. Dawson: Au niveau du sol, en raison de l'amincissement de la couche d'ozone.

Le président suppléant (M. Clark): Monsieur Good, je pense que M. Fulton désire obtenir d'autres précisions de votre part. Il m'a promis qu'il serait très bref. Ce n'est toutefois pas la première fois qu'il fait une telle promesse.

M. Fulton: Je vais être très bref, monsieur le président.

Comme le sait M. Good, lorsqu'on brûle un gallon d'essence, qui pèse 8 livres, cela libère environ 20 livres de gaz carbonique dans l'atmosphère. L'un des principaux aspects au sujet duquel nous pouvons intervenir actuellement ce sont les émissions des véhicules automobiles et des divers moteurs qui fonctionnent aux combustibles fossiles. Comme vous le savez, il y a un certain nombre d'interventions que l'on peut envisager de faire à l'égard de l'efficacité des véhicules automobiles qui fonctionnent aux combustibles fossiles.

Je me demande si vous ne pourriez pas fournir par écrit, au comité, les mesures déjà mises en oeuvre, qui laissent entrevoir une réduction des émissions ou quelle quantité de gaz à effet de serre vous pensez parvenir à éliminer ou quel degré d'épuration vous espérer atteindre à l'aide de votre programme de plantation d'arbres et de l'utilisation de ces petites semences? Je pense que le comité a vraiment besoin de comprendre ce que fait Environnement Canada, l'organisme responsable en la matière. Il n'y a que quatre solutions possibles, et nous voudrions savoir ce que vous faites à l'égard de chacune, et ce que vous pourriez faire. La consommation des véhicules automobiles est sûrement un aspect où vous pourriez faire des progrès vraiment considérables. Mais il faut que toutes les règles soient établies suffisamment d'années à l'avance pour que les véhicules qui sont produits à Windsor et qui sortent des usines soient équipés en conséquence.

Si vous pouviez nous fournir ces renseignements par écrit, je pense que cela nous permettrait d'avoir une réunion plus productive lorsque vous reviendrez nous rencontrer, avec M. Dawson et d'autres hauts fonctionnaires. Nous aurons alors une idée précise de la façon dont les choses ont progressé au cours des quatre dernières années, depuis la sortie de notre rapport.

M. Good: Je tiens à préciser que les aspects que vous mentionnez ne relèvent pas du mandat de notre ministère. L'efficacité des véhicules automobiles et les normes concernant les parcs automobiles relèvent du ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources. Les émissions des nouveaux véhicules, le seul aspect que contrôle le gouvernement fédéral, relèvent du ministère des Transports.

Si vous voulez que le gouvernement fédéral nous donne quelques exemples à ce sujet...

M. Fulton: Si vous avez même entendu dire que ces ministères prévoient des choses en ce sens, nous voudrions que vous nous le disiez par écrit.

[*Texte*]

The Acting Chairman (Mr. Clark): Committee members would never deal in rumours.

Mr. Fulton: Len never deals in rumours, I know.

Mr. Good: Certainly we'll do that, Mr. Chairman.

The Acting Chairman (Mr. Clark): Thank you, Dr. Good, to you and your officials, for your presence here today.

I would hope that our requirements for the next meeting are sufficiently specific that you will understand who is required to come back and who is not.

Mr. Good: Mr. Chairman, I know the committee hasn't decided yet when it wants to meet, but some of us—I know I will be—will be tied up at a meeting of the Canadian Council of Ministers of the Environment and the National Round Table. So a Thursday meeting would be difficult for me, but we will have our key people here, depending on the topic you choose to focus on.

• 1740

Mr. Fulton: We might do it Tuesday at 3:30 p.m. We already have witnesses Tuesday morning.

The Acting Chairman (Mr. Clark): My understanding is the clerk will be in communication with the committee and with you, Dr. Good, to find a suitable date.

Thank you very much.

This meeting stands adjourned.

[*Traduction*]

Le président suppléant (M. Clark): Les membres du comité ne voudraient jamais discuter à partir de rumeurs.

M. Fulton: Oui, je sais que Len ne tient jamais compte des rumeurs.

M. Good: Vous pouvez donc compter sur nous, monsieur le président.

Le président suppléant (M. Clark): Monsieur Good, je vous remercie, ainsi que vos hauts fonctionnaires d'être venus nous rencontrer aujourd'hui.

J'espère que nos besoins en fonction de la prochaine réunion sont exprimés de façon suffisamment précise pour que vous sachiez qui doit revenir au comité.

M. Good: Monsieur le président, je sais que le comité n'a pas encore décidé du moment de sa prochaine réunion, mais certains d'entre nous ne pourront venir—ce sera mon cas—car ils devront assister à une réunion du Conseil canadien des ministres de l'Environnement et de la Table ronde nationale de l'environnement. Je pourrais donc difficilement assister à une réunion qui aurait lieu jeudi, mais nous verrons à déléguer les gens compétents pour répondre à vos questions, selon le sujet que vous aurez choisi d'aborder cette journée-là.

M. Fulton: Ce sera peut-être mardi, à 15h30. Nous avons déjà des témoins qui sont prévus pour mardi matin.

Le président suppléant (M. Clark): Le greffier entrera en communication avec les membres du comité ainsi qu'avec vous, monsieur Good, afin de fixer une date qui conviendra à tous.

Je vous remercie infiniment.

La séance est levée.

MAIL POSTE
Canada Post Corporation/Société canadienne des postes
Postage paid Port payé
Lettermail Poste–lettre
K1A 0S9
Ottawa

If undelivered, return COVER ONLY to:
Canada Communication Group — Publishing
45 Sacré–Coeur Boulevard,
Hull, Québec, Canada, K1A 0S9

En cas de non–livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à:
Groupe Communication Canada — Édition
45 boulevard Sacré–Coeur,
Hull, Québec, Canada, K1A 0S9

WITNESSES

From Environment Canada:

Len Good, Deputy Minister;

Tony Clarke, Assistant Deputy Minister, Conservation & Protection Service;

Jane Roszell, Acting Assistant Deputy Minister, Canadian Parks Service;

Brian Emmett, Assistant Deputy Minister, Corporate Policy Group;

Kirk Dawson, Acting Assistant Deputy Minister, Atmospheric Environment Service.

TÉMOINS

D'Environnement Canada:

Len Good, sous–ministre;

Tony Clarke, sous–ministre adjoint, Service de conservation et de protection;

Jane Roszell, sous–ministre adjoint p.i., Service canadien des parcs;

Brian Emmett, sous–ministre adjoint, Service des politiques du ministère;

Kirk Dawson, sous–ministre adjoint, Service de l'environnement atmosphérique.

Available from Canada Communication Group — Publishing,
Supply and Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

En vente: Groupe Communication Canada — Édition,
Approvisionnements et Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

CA1
XC62
E58

Government Publications

HOUSE OF COMMONS

Issue No. 67

Tuesday, May 11, 1993

Chairperson: David MacDonald

CHAMBRE DES COMMUNES

Fascicule nº 67

Le mardi 11 mai 1993

Président: David MacDonald

Minutes of Proceedings and Evidence of the Standing Committee on

Environment

Procès-verbaux et témoignages du Comité permanent de l'

Environnement

RESPECTING:

Pursuant to Standing Order 108(2), a Panel Discussion on the Environment and the Future

CONCERNANT:

Conformément à l'article 108(2) du Règlement, Table Ronde sur l'environnement et l'avenir

---

WITNESSES:

(See back cover)

TÉMOINS:

(Voir à l'endos)

LIBRARY
JUN 09 1993
University of Toronto

Third Session of the Thirty-fourth Parliament,
1991-92-93

Troisième session de la trente-quatrième législature,
1991-1992-1993

Printed on recycled paper

Imprimé sur papier recyclé

25653—1

STANDING COMMITTEE ON ENVIRONMENT

Chairperson: David MacDonald

Vice-Chairpersons: Yvon Côté
Paul Martin

Members

Marlene Catterall
Lee Clark
Jim Fulton
Brian O'Kurley
Ross Stevenson—(8)

(Quorum 5)

Normand Radford

Clerk of the Committee

COMITÉ PERMANENT DE L'ENVIRONNEMENT

Président: David MacDonald

Vice-présidents: Yvon Côté
Paul Martin

Membres

Marlene Catterall
Lee Clark
Jim Fulton
Brian O'Kurley
Ross Stevenson—(8)

(Quorum 5)

Le greffier du Comité

Normand Radford

Published under authority of the Speaker of the
House of Commons by the Queen's Printer for Canada.

Available from Canada Communication Group — Publishing,
Supply and Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

Publié en conformité de l'autorité du Président de la Chambre
des communes par l'Imprimeur de la Reine pour le Canada.

En vente: Groupe Communication Canada — Édition,
Approvisionnements et Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

MINUTES OF PROCEEDINGS

TUESDAY, MAY 11, 1993
(70)

[*Text*]

The Standing Committee on Environment met at 9:40 o'clock a.m. this day, in Room 371, West Block, the Chairperson, David MacDonald, presiding.

Members of the Committee present: Marlene Catterall, Lee Clark, Yvon Côté, Jim Fulton, David MacDonald, Brian O'Kurley and Ross Stevenson.

Acting Member present: Rex Crawford for Paul Martin.

Other Member present: Charles Caccia.

In attendance: From the Research Branch of the Library of Parliament: Kristen Douglas and William Murray, Research Officers.

Witnesses: From the Institute for Research on Public Policy: Jim MacNeill (Senior Fellow) Environment and Sustainable Development Program. *From the Canadian Museum of Nature:* Alan Emery, Director.

Pursuant to Standing Order 108(2), the Committee resumed consideration of the topic of the environment and the future.

Jim MacNeill and Alan Emery made opening statements and answered questions.

It was agreed,—That the document entitled: *Biological Diversity (named species of living organisms)*, be printed as an appendix to this day's *Minutes of Proceedings and Evidence* (*See Appendix "ENVO-22"*).

At 11:58 o'clock a.m., the Committee adjourned to the call of the Chair.

Normand Radford

Clerk of the Committee

PROCÈS-VERBAL

LE MARDI 11 MAI 1993
(70)

[*Traduction*]

Le Comité permanent de l'environnement se réunit à 9 h 40 dans la salle 371 de l'édifice de l'Ouest, sous la présidence de David MacDonald (*président*).

Membres du Comité présents: Marlene Catterall, Lee Clark, Yvon Côté, Jim Fulton, David MacDonald, Brian O'Kurley et Ross Stevenson.

Membre suppléant présent: Rex Crawford remplace Paul Martin.

Autre député présent: Charles Caccia.

Aussi présents: Du Service de recherche de la Bibliothèque du Parlement: Kristen Douglas et William Murray, attachés de recherche.

Témoins: De l'Institut de recherche en politiques publiques: Jim MacNeill, agrégé supérieur de recherches, Programme sur l'environnement et le développement durable. *Du Musée canadien de la nature:* Alan Emery, directeur.

Conformément au paragraphe 108(2) du Règlement, le Comité poursuit l'examen de l'environnement et l'avenir.

Jim MacNeill et Alan Emery font des exposés et répondent aux questions.

Il est convenu,—Que le document intitulé *Diversité biologique (espèces nommées - organismes vivants)*, figure en annexe aux *Procès-verbaux et témoignages* d'aujourd'hui (*voir Appendice «ENVO-22»*).

À 11 h 58, le Comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation du président.

Le greffier du Comité

Normand Radford

[*Text*]

EVIDENCE

[*Recorded by Electronic Apparatus*]

Tuesday, May 11, 1993

• 0938

The Chairman: I call the meeting to order. As I have at other meetings, I think it's important to remind members that beginning this session we are now broadcasting all the formal aspects of our meeting on the OASIS network. This means that anytime the red light is on, it's not only being recorded for the purposes of our committee hearings, it is also being broadcast throughout the parliamentary environs on the OASIS network in public broadcast form to other members, interested parties, and the media. I just remind witnesses of this as well as all members so that we are, so to speak, wise.

Mr. Fulton, I believe you wanted to speak.

Mr. Fulton (Skeena): Yes, Mr. Chairman. I think you'd find agreement around the table that this committee would put a motion for you to go to the broadcasting centre of the House to have the video section of our ozone depletion series aired perhaps on a random number of evenings, mornings or weekends when there is an opportunity to do so. The reason is the level of ozone depletion is substantially worse than many people had expected, and the potential for eye damage and skin damage to Canadians is considerably higher than I think most Canadians appreciate. I think because of the number particularly of children who are turning up at hospitals here and in other cities with serious skin burns, and obviously other possible forms of damage, it would be a good idea for us to get that on the air.

• 0940

We had some really good expert testimony from cancer specialists and skin specialists. I think it would be good to air it so that people know that you should have a look at sunglasses before you buy them; if you're putting cream on your kids you don't use baby oil, you use something that has a more useful function than many of them claim to.

So I would move—and I believe there's a seconder—that you, Mr. Chairman, at the earliest opportunity, encourage the House to broadcast that series again, as often as they can in the next couple of weeks.

The Chairman: It's been seconded by Mr. Clark.

Motion agreed to

The Chairman: Thank you very much. I think that's an excellent suggestion, and I will immediately take it to the broadcasting authorities.

This morning we're having the second meeting in our wrap-up series of meetings, with respect to the follow-up really to the work of last four to four and a half years of this committee. Members will recall we took a decision some time ago that we would try to highlight key areas for future work in this committee in the next Parliament, particularly as it relates to the findings of our work over the last four years, and more particularly as it relates to the significance of decisions taken at the Earth Summit in Rio.

[*Translation*]

TÉMOIGNAGES

[*Enregistrement électronique*]

Le mardi 11 mai 1993

Le président: La séance est ouverte. Je rappelle à nouveau aux membres du comité que nos délibérations officielles sont dorénavant retransmises sur le réseau OASIS. Le feu rouge signifie que nos propos sont enregistrés pour les besoins de la transcription et diffusés dans l'enceinte parlementaire à l'intention des députés, des journalistes et de ceux que la chose intéresse. Je le signale aux témoins et aux députés pour les engager à user de jugement.

Monsieur Fulton, vous vouliez intervenir, je crois.

M. Fulton (Skeena): Oui, monsieur le président. J'ai ici une motion qui recueillera probablement l'adhésion de tous les membres du comité. Il est proposé que vous demandiez au centre de radiodiffusion de la Chambre de diffuser à quelques reprises—en soirée, en matinée ou pendant le week-end, lorsque c'est possible—la portion vidéo de notre série sur le dépérissement de l'ozone. En effet, la diminution de la couche d'ozone est beaucoup plus prononcée qu'on ne le pensait, et les risques pour les yeux et la peau sont beaucoup plus grands que ne le croit la population canadienne. Comme un grand nombre d'enfants en particulier aboutissent à l'hôpital, ici et ailleurs, souffrant de brûlures graves et peut-être d'autres lésions, il serait bon de diffuser cette série.

Des cancérologues et des dermatologues éminents sont venus témoigner. Les gens doivent savoir qu'il faut examiner les lunettes de soleil avant de les acheter et appliquer une lotion efficace, pas de l'huile pour bébés.

Je propose donc—quelqu'un appuie la motion, je crois—que le président, vous-même, dès que possible, demande à la Chambre de diffuser la série le plus souvent possible dans les prochaines semaines.

Le président: M. Clark appuie la motion.

La motion est adoptée

Le président: Merci. L'idée est excellente; j'en parlerai sans tarder au service de diffusion.

Nous tenons ce matin la deuxième séance consacrée à la récapitulation de nos travaux au terme de quatre années et demie d'activité. Les députés se souviendront que nous avons également décidé de recenser les questions susceptibles de faire l'objet de travaux futurs lors de la prochaine législature; qu'il s'agisse de la suite à donner à nos propres réalisations ou, en particulier, à celles du Sommet de la Terre, à Rio.

[*Texte*]

We've asked several key witnesses to give us some response to the questions such as what the world will be like as a habitat for life if present trends continue; second, what are the implications for humanity and then our collective response; and third, what priorities for action should be taken to safeguard the planet for future generations? I don't mean these questions to limit the expertise or insight of our witnesses. We were fortunate last week to have Maurice Strong, the general secretary of the World Commission on Environment and Development, and Ambassador Arthur Campeau, who is Canada's ambassador on environmental matters and now one of the vice-chairs of the United Nations sustainable development commission.

This morning we have two other key witnesses. I will introduce them individually, but I will say that they are Jim MacNeill, who is of the status of a world citizen with respect to environmental issues, but we claim him as a Canadian—and there are many good reasons for doing so—and Mr. Alan Emery of the Museum of Nature.

I will introduce Alan in greater detail just before he speaks, but I would like to say before Jim MacNeill speaks that he has spent a lifetime contributing to matters having to do with humanity and the planet. I note, in the very bottom of his biographical description, that he declares himself an "ecological refugee" at the age of 1, when his family moved from the southern dust belt in the late 1920s to the central park belt of the province of Saskatchewan. Now, that might lead you to believe that his roots are deep in the soil of Saskatchewan. I happen to know that some of those roots extend to Prince Edward Island, but I immediately declare there is no conflict of interest here, because there are all kinds of reasons why Jim MacNeill would be a witness before us today.

He is at present Senior Fellow at the Institute for Research on Public Policy and a senior adviser to the Secretary General of the United Nations Conference on Environment and Development, and a member of several boards, including the Woods Hole Research Centre, the new International Institute for Sustainable Development in Winnipeg, and a representative member of the Prime Minister's National Round Table on the Environment and the Economy.

More specifically, Jim MacNeill, after a lifetime of public service provincially, nationally and internationally, served as the Secretary General and member of the World Commission on Environment and Development, the Brundtland Commission. He served as a principal architect and major author of its world acclaimed report, *Our Common Future*, which sets out a new global agenda for sustainable development and was in effect the clarion call for the Earth Summit that was held almost a year ago.

I think if there is anyone who can effectively provide some answers to our questions and review the attempts over the past few years to make the most popular slogan of our time, "sustainable development", a visible reality, it is Jim MacNeill.

• 0945

Good morning, Mr. MacNeill. We welcome you as a witness before our committee.

[*Traduction*]

Nous avons demandé à trois grands spécialistes de répondre aux questions suivantes: que deviendra la planète si les tendances actuelles se maintiennent? Quelles en sont les implications pour l'humanité et sur notre réponse collective? Quelles devraient être nos priorités en termes d'action pour les générations futures? Ces questions n'ont pas pour objet de circonscrire le champ d'action des témoins. La semaine dernière, nous avons eu la chance de recevoir M. Maurice Strong, secrétaire général de la Commission mondiale de l'environnement et du développement ainsi que M. Arthur Campeau, ambassadeur du Canada pour les questions de l'environnement et l'un des vice-présidents de la Commission des Nations Unies sur le développement durable.

Nous recevons ce matin deux autres grands spécialistes que je vais présenter tour à tour. Il s'agit de M. Jim MacNeill, citoyen du monde en matière d'environnement mais que nous revendiquons comme citoyen canadien—il y a de nombreuses bonnes raisons à cela et M. Alan Emery, du Musée canadien de la nature.

Je présenterai Alan plus longuement immédiatement avant son exposé, mais avant de donner la parole à M. MacNeill, je dirai de lui qu'il a consacré sa vie aux questions qui touchent l'espèce humaine et la planète. À la toute fin de sa notice biographique, je remarque qu'il se qualifi lui-même de «réfugié écologique», ayant quitté avec sa famille, à l'âge de un an, le Dust Belt du Sud de la Saskatchewan à la fin des années vingt aller s'établir dans la région des parcs du centre de la province. Vous en déduirez peut-être que ses racines s'enfoncent profondément dans le sol de la Saskatchewan. Or, je sais que ses racines s'étendent jusqu'à l'île-du-Prince-Édouard, mais je m'empresse d'ajouter que cela ne cause aucun conflit d'intérêts, car de nombreuses raisons militent en faveur de la présence de Jim MacNeill parmi nous aujourd'hui.

Il est actuellement agrégé supérieur de recherches à l'Institut de recherches publiques, et conseiller principal du secrétaire général de la Commission des Nations Unies sur l'environnement et le développement. Il siège au conseil d'administration de plusieurs organismes, tels que le Woods Hole Research Centre et l'International Institute for Subtainable Development de Winnipeg. Il fait également partie de la table ronde nationale sur l'environnement et l'économie.

Après avoir passé la plus grande partie de sa vie dans la fonction publique provinciale, nationale et internationale, Jim MacNeill est devenu membre et secrétaire général de la Commission mondiale de l'environnement et du développement, la Commission Brundtland. Il a été le maître-d'oeuvre et principal rédacteur de son rapport, salué partout dans le monde, *Notre avenir à tous*, qui trace le nouveau programme d'action en faveur du développement durable; et qui a sonné l'appel du Sommet de la Terre qui s'est tenu il y a près d'un an.

S'il y a quelqu'un qui est capable de répondre à nos questions et de passer en revue les efforts déployés ces dernières années pour traduire dans la réalité le leitmotiv le plus populaire de notre époque, à savoir «le développement durable», c'est bien Jim MacNeill.

Bonjour monsieur MacNeill. Vous êtes le bienvenu au comité.

[*Text*]

Dr. Jim MacNeill (Senior Fellow, Environment and Sustainable Development Program, Institute for Research on Public Policy): Thank you very much, Mr. Chairman, for that very kind and generous introduction. I do appreciate it.

Mr. Chairman and hon. members, I'd like to begin with a word of apology and regret for not being able to accept your three previous invitations to appear.

The Chairman: We don't give up.

Dr. MacNeill: It wasn't for want of trying then, as you know. My schedule was an impossible one and we just couldn't make it jibe. I would have liked very much to have been here. I value the work and the leadership of this committee very highly—that of you, Mr. Chairman, and of all the members around the table. I know that each one of you has taken an early and strong position on the issues that bring us here—every one of you has—and you have sustained these positions throughout your careers, even when it wasn't politically easy to do so. That, of course, is when leadership is most needed.

We are currently in an environmental recession, but you're still speaking out, in this report and in many other ways. It's not easy to do so, and I can say that as someone who has been through several environmental recessions in the past 30 years. I applaud you for it.

So I'm very glad to be here this morning, Mr. Chairman and members. I'm delighted to be in the company of Dr. Emery and I'm also delighted to follow in the footsteps of my good friends and colleagues, Maurice Strong and Ambassador Arthur Campeau, who were here last week. I thought their testimony was outstanding, and it won't surprise you to know, I'm sure, that I agreed with most of what they said.

I'd like to continue by referring to the very impressive leading-edge reports that this committee has brought out over the past few years. I thought the report on ozone, mentioned a moment ago, and your broadcast on ozone, your report on climate change, and your report on the Constitution, as three examples, were truly excellent. I want you to know that I often refer to them in speaking outside Canada as examples of hope, but also as examples of how far some Canadian parliamentarians are prepared to go and as examples for the potential for change when governments finally decide—they haven't yet—that they are prepared to act.

My only regret, Mr. Chairman, is that more of your recommendations have not been acted on. I often wonder why, and I'd like to come back to that later in my remarks.

Mr. Chairman, the gap between our international rhetoric in Canada and our domestic policies is growing wider, not narrower. If more of your recommendations had been acted upon, I think the reverse would have been the case. Canada would have now brought some of its truly perverse domestic policies in line with our truly advanced environmental rhetoric and would be in a much more effective position to provide strong and credible international leadership on the road from Rio.

[*Translation*]

M. Jim MacNeill (agrégé supérieur de recherches, Programme sur l'environnement et le développement durable, Institut de recherches en politiques publiques): Merci, monsieur le président, de la générosité et de l'amabilité de votre présentation. Je suis touché.

Monsieur le président et messieurs les députés, je m'excuse en premier lieu d'avoir été dans l'impossibilité d'accepter vos trois invitations précédentes.

Le président: Nous ne désarmons pas.

M. MacNeill: Ce n'est pas faute d'avoir essayé, vous le savez. Mon emploi du temps était infernal. J'aurais beaucoup aimer venir, car j'attache beaucoup d'importance au leadership du comité—le vôtre, monsieur le président et celui de tous les membres réunis autour de cette table. Très tôt, chacun d'entre vous a vigoureusement pris parti sur les questions qui nous réunissent ici, et a défendu ses positions tout au long de la carrière; même si ce n'était pas facile sur le plan politique. C'est évidemment dans ces moments-là qu'il faut faire preuve de leadership.

Nous sommes actuellement en période de récession environnementale, mais vous continuez néanmoins d'élever la voix, dans votre rapport et de bien d'autres façons. Ce n'est pas facile, je le sais, moi qui ait traversé plusieurs récessions environnementales au cours des 30 dernières années. Je vous en félicite.

Je suis donc ravi d'être avec vous aujourd'hui; ravi d'être en compagnie de M. Emery et de suivre les traces de mes collègues et amis, Maurice Strong et l'ambassadeur Arthur Campeau, qui sont venus ici la semaine dernière. Leur témoignage a été exceptionnel et vous ne serez pas étonné d'apprendre que je partage la plupart de leurs opinions.

J'aimerais, pour enchaîner, parler des rapports, à la fois novateurs et impressionnants, produits par le comité au cours des quatre dernières années. Le rapport et les émissions sur l'ozone, dont il a été question il y a un instant, celui sur les changements climatiques ainsi que celui sur la constitution étaient tous les trois excellents. Sachez que je les ai souvent cités à l'étranger comme des exemples d'espoir, des exemples de la volonté des parlementaires canadiens, et des exemples de perspectives de changement qui s'ouvrent lorsque les gouvernements se décident enfin—ce n'est pas encore chose faite—qu'ils sont prêts à agir.

Mon seul regret, monsieur le président, c'est que trop peu de vos recommandations ont été mises en oeuvre. Je me demande souvent pourquoi? J'y reviendrai plus tard.

La distance qui sépare le discours tenu par le Canada à l'étranger de ses politiques nationales est en train de s'allonger au lieu de raccourcir. L'inverse serait vrai si un plus grand nombre de vos recommandations avaient été appliquées. Le Canada aurait aujourd'hui aligné ses politiques intérieures sur son discours écologique qui, lui, est à l'avant-garde; et il serait en bien meilleure position pour baliser avec force et crédibilité la voie ouverte à Rio.

[*Texte*]

This report on Rio is another case in point. It's excellent. I think your 23 recommendations are well targeted, and I read the report. I would share much, if not all, of your analysis of Rio. As you know, the Brundtland Commission hoped governments would use Rio to initiate a global transition to more sustainable forms of development, as you recommended in *Our Common Future*, which you mentioned. I have a copy of it here.

• 0950

The question, I suppose, is whether they did so. I have to agree with those who say it's too early to judge just 12 months after the event. I know it was hard enough to evaluate Stockholm 20 years after the event, or 10 years after the event, as we did in *Our Common Future*.

I also agree, Mr. Chairman, with those who maintain that at this stage it's better that our assessment should err on the side of optimism rather than pessimism, not that there's a great deal to choose from between optimists and pessimists on this issue. I'm sure some of you have heard me say before that on these issues, an optimist is someone who believes we live in the best of all possible worlds while a pessimist is someone who fears the optimist might be right.

Having said that, it's true that the politics of pessimism, the politics of hopelessness, are indeed hopeless and can be self-fulfilling. On the other hand, Mr. Chairman, I think it's equally true that the politics of optimism, especially the type of blind optimism that denies the objective evidence of our failure to act or tends to underplay it or excuse it, can and often does, often with the best of intentions, I grant you that, support those who are unwilling to act or who find it inconvenient to act.

In my view, Mr. Chairman and members, environment has for too long been the victim of what I call "Sunday school politics": feel-good rhetoric; plant-a-tree ceremonies; save-the-world environmental agencies established with noble speeches and then marginalized with minimal powers and token budgets, such as UNEP, the world's environment agency, with a budget of $30 million a year; token programs to promote soil conservation; and afforestation and energy efficiency. This is while the real money goes into traditional incentives that promote the opposite: soil erosion; deforestation; higher levels of fossil fuel production; and consequently, higher levels of air pollution, acid rain and global warming.

As I'm sure you know, for every $1 of the Canadian taxpayer's money the Canadian federal government spends to promote energy efficiency it spends over $100 to encourage or support the fossil fuel industry and thereby, incidentally, encourage more acid rain and more global warming. The same ratios apply to the United States. In some countries, Mr. Chairman, they're even worse.

So whether or not we intend it, Sunday school environmental politics has the effect of pacifying and neutralizing the constituencies out there demanding real change.

[*Traduction*]

Le rapport sur le sommet de Rio en fourni un autre exemple. Il est excellent. Je l'ai lu et j'estime que les 23 recommandations sont bien ciblées. J'approuve sinon la totalité du moins la plus grande partie de votre analyse du Sommet. Comme vous le savez, la Commission Brundtland espérait que les gouvernements profiteraient de ce Sommet pour amorcer la transition, à l'échelle mondiale, en faveur de formes plus durables de développement comme vous le recommandiez dans *Notre avenir à tous*. J'en ai un exemplaire ici.

Je suppose que la question est de savoir si cela s'est fait. Je me range aux côtés de ceux qui disent qu'il est trop tôt pour juger un an à peine après la conférence. Je sais qu'il a déjà été assez difficile d'évaluer Stockholm 20 ans après, ou dix ans après, comme nous l'avions fait dans *Notre avenir à tous*.

Je suis également d'accord avec ceux qui estiment qu'à ce stade, mieux vaut errer dans le sens de l'optimisme plutôt que du pessimisme, non pas que l'on ait un grand choix entre les optimistes et les pessimistes à cet égard. Je sais que certains d'entre vous m'ont déjà entendu dire qu'en l'occurence, un optimiste est quelqu'un qui croit que nous vivons dans le meilleur des mondes alors qu'un pessimiste est quelqu'un qui craint que l'optimiste ait raison.

Cela dit, il est vrai que la politique du pessimisme et la politique du désespoir sont, en effet, sans espoir; et qu'elles risquent de se vérifier. Il est toutefois tout aussi vrai que l'optimisme, et surtout de l'optimisme aveugle qui refuse les preuves objectives de notre inaction ou qui tend à ne pas s'en inquiéter ou à l'excuser, peut soutenir et, soutient souvent avec les meilleures intentions du monde, je vous l'accorde, ceux qui ne sont pas prêts à agir; ou qui répugnent à le faire.

À mon avis, l'environnement est depuis trop longtemps victime de ce que j'appelle la politique pieuse: de la rhétorique d'auto satisfaction; des cérémonies de plantation d'arbres; des organismes écologiques prétendant sauver le monde que l'on met sur pied à coup de nobles discours, et que l'on marginalise ensuite en limitant autant que faire se peut leurs pouvoirs et en leur accordant des budgets symboliques; tel le PNUE, cet organisme mondial chargé de l'environnement dont le budget annuel est de 30 millions de dollars; des programmes symboliques pour promouvoir la conservation des sols; le reboisement et le rendement énergétique. Alors que l'argent va, en réalité, aux stimulants traditionnels qui encouragent l'inverse: l'érosion des sols; le déboisement; l'augmentation de la production des combustibles fossiles et, en conséquence, à l'accroissement de la pollution, des précipitations acides et du réchauffement de la planète.

Comme vous le savez probablement, pour chaque dollar pris dans la poche des contribuables canadiens pour les programmes d'amélioration du rendement énergétique, le gouvernement fédéral dépense plus de 100$ pour encourager et soutenir l'industrie des combustibles fossiles et, de ce fait, contribuer aux précipitations acides et au réchauffement de la planète. On constate le même phénomène aux États-Unis. Dans certains pays, c'est encore pire.

Donc, que nous le voulions ou non, les pieuses déclarations politiques sur l'environnement servent simplement à pacifier, à neutraliser les clientèles qui réclament un changement véritable.

[*Text*]

If we're going to initiate a global transition to more sustainable forms of development, I think we need to bring a new politics of realism to bear on these issues, politics that recognizes the signs of hope—and it's important we recognize many signs of hope—but a politics that also recognizes and dramatizes the objective evidence of accelerating environmental deterioration on the one hand and failure to act on the other. That's the subjective evidence that supports the urgent need for massive reforms in the way we now do business.

This morning, Mr. Chairman, you gave us three very limited questions, I must say. I would like to deal with them under three headings: first of all, a few words on Rio; second, a few words on the road from Rio: what now?—which I think will address one of your questions; and third, I would like to say a few more things about the politics of the policies we have been recommending. It's something that requires more attention than it has been receiving.

• 0955

There are many different views on Rio, and I respect them all. As I said, it's much too early to make judgments. In any event, in spite of that, I would like to summarize my judgments in three quick points.

First of all, in my view, there is no doubt that as an event Rio was not only historic, it was an enormous political success. It brought together the largest array of world leaders ever assembled in a summit. It also brought forth a new generation of leaders in industry. I suspect that the process affected, and in a very real way involved, perhaps 20% of the CEOs in the Fortune 500. It also signalled the arrival of NGOs as a real, new force in international diplomacy. Of course, it generated enormous publicity and it raised the level of public awareness, at least momentarily, to new highs right around the world.

The credit for this political success belongs, in my view, to our fellow Canadian and my friend and colleague, Maurice Strong. I am convinced that no one else could have done it. I think he was the best thing that happened to Rio.

Secondly, Maurice and his colleagues in the secretariat can also take credit for the fact that the initial documents prepared by the secretariat for the preparatory process were, for the most part, quite outstanding. They reflected the most advanced prescriptions for change, and they did this thanks to the really inspired processes he set in place to marshal the accumulated wisdom of the international system, and the reports of the Brundtland Commission, the work of the Bergen Conference, the World Resources Institute and many other bodies.

Mr. Chairman, what 180 governments did to that documentation during the two-year negotiating process is another matter. Those who wanted more than we had, including Canada, can take refuge in the fact that they were bound by the

[*Translation*]

Si nous voulons commencer à faire la transition vers des formes de développement durable, il est nécessaire d'adopter une politique plus réaliste; une politique qui reconnaisse les signes d'espoir—il est important de les reconnaître—mais une politique qui reconnaisse également, et fasse comprendre, d'une part, les preuves objectives que nous avons de l'accélération de la détérioration de l'environnement, et fasse prendre conscience, d'autre part, du refus d'agir. C'est reconnaître qu'il est devenu urgent d'appliquer des réformes majeures à la façon dont nous opérons.

Ce matin, monsieur le président, vous nous avez posé trois questions très limitées, je dois dire. J'aimerais les reprendre sous trois rubriques: parler d'abord un peu de Rio; dire ensuite quelques mots sur «Au-delà de Rio», ce qui devrait répondre à l'une de vos questions; aborder brièvement, pour terminer, la question du bien-fondé des politiques que nous recommandons. C'est en effet quelque chose qui mérite plus d'attention qu'elle n'en a reçue.

Il y a des tas de points de vue sur Rio, et je les respecte tous. Comme je le disais, il est beaucoup trop tôt pour juger. J'aimerais néanmoins vous résumer mon analyse de la situation en trois points.

Premier point: Il ne fait aucun doute que le Sommet de Rio fut non seulement un événement historique, mais également un succès politique majeur. Cette conférence a permis de réunir le plus vaste éventail de dirigeants internationaux jamais réunis. Cela a d'autre part fait naître une nouvelle génération de chefs de file dans le secteur privé. Je suppose que l'évènement a touché, et impliqué, de façon très réelle, à peu près 20 p. 100 des PDG des 500 entreprises qui figurent au palmarès du magazine Fortune. Le Sommet a également mis en valeur les forces à la fois nouvelles et réelles que représentent dorénavant les ONG dans la diplomatie internationale. Il a aussi suscité énormément de publicité et sensibilisé la population, du moins momentanément, comme elle ne l'avait jamais été, nulle part dans le monde.

Le mérite de ce succès politique revient, selon moi, à notre concitoyen qui est également mon ami et collègue, Maurice Strong. Je suis convaincu que personne d'autres n'aurait pu mener l'entreprise à terme. Je crois qu'il fut l'atout le plus précieux de Rio.

Deuxième point: Maurice et ses collègues du Secrétariat peuvent se féliciter que les documents initiaux, préparés par le Secrétariat pour le processus préparatoire, aient été, pour la plupart, tout à fait exceptionnels. Ils reflétaient les vues les plus avancées; cela fut possible grâce aux méthodes extrêmement judicieuses qu'il a mises en oeuvre pour mobiliser la sagesse accumulée à travers le monde entier, dans les rapports de la Commission Brundtland, ou grâce aux travaux de la Conférence de Bergen, du World Ressources Institute ou de beaucoup d'autres organismes.

Savoir ce que les 180 gouvernements ont fait de cette documentation au cours des deux années de négociation est une autre histoire. Ceux qui voulaient plus que nous n'avions, dont le Canada, peuvent arguer du fait qu'ils étaient tenus par la

[*Texte*]

UN rules of consensus and were not responsible for those governments that drove everything to the lowest common denominator. They can't claim that they didn't have the results of the best thinking in front of them—they did.

Unfortunately, and this is my third point, that political success and that solid homework was not reflected in substantive gains. Agreements on noble aspirations and long-term goals, yes; agreements on new processes to continue talking, yes; but hard commitments to act to reverse the dismal trends, no. Our leaders, frankly, received waves of applause for their global display of good intentions and then they failed to follow with any hard decisions to act.

I would like to elaborate on this for a moment, again with three points, which seems to be my favourite number this morning.

My first point is positive. In the Rio declaration, Agenda 21 and the forest principles, leaders did adopt some new and, frankly, potentially more sustainable directions for change. I say directions, goals, ends—not means. In the conventions, they adopted two very broad frameworks for future negotiations. Throughout all of the documents they agreed repeatedly to increased monitoring and research and to submit reports on national performance, on a voluntary basis, of course.

• 1000

My second point is also positive. Leaders did agree to establish the Commission on Sustainable Development, which you mentioned, and various other processes, to continue talking and negotiating, hopefully in order to eventually put some teeth into Agenda 21 and the conventions. That step is positive and we should be pleased with it. Talk shops do offer the promise of action in the future, if not today. As Barbara Ward used to say, when I worked with her, we have a duty to hope.

But I can't resist one observation on this subject before I move on. It comes, Mr. Chairman—as you mentioned in your very kind introduction—from more than three decades as an active player in bilateral, regional and global meetings on resources and the environment. Attending these meetings over the years, as I have done repeatedly, I've been struck by the fact that our leaders always find it easy to embrace environmental rhetoric under the guise of principles, then support continuing processes of conferences, studies, and negotiations under the guise of action. As a political strategy, doing so is a proven success, but as a strategy for a transition to more sustainable forms of development or environmental protection it leaves just about everything to be desired.

[*Traduction*]

règle de l'ONU sur le consensus, et qu'ils ne pouvaient rien contre les gouvernements qui ont tout ramené au plus petit commun dénominateur. Les gouvernements ne peuvent pas prétendre qu'ils ne disposaient pas des résultats des meilleures analyses de la question. Ils les avaient.

Troisième point: Malheureusement, ce succès politique et ce travail de préparation très sérieux ne s'est pas traduit par des gains appréciables. On s'est mis d'accord sur des aspirations nobles, et des objectifs à long terme; on s'est mis d'accord sur de nouvelles formules qui permettront de continuer à discuter; par contre, on ne s'est pas engagé fermement à agir pour renverser les tendances désastreuses. Nos dirigeants, très franchement, ont été très applaudis pour l'étalage qu'ils ont fait de leurs bonnes intentions. Ils n'ont, toutefois, pris aucun engagement ferme de passer à l'action.

J'aimerais m'attarder un instant sur ce point, et vous dire trois choses, à nouveau. Le trois semble être mon chiffre préféré ce matin!

La première chose est positive. Dans la déclaration de Rio, l'agenda 21 et les principes touchant les forêts, les dirigeants ont adopté certaines orientations nouvelles, et peut-être plus durables, de changement. Je parle d'orientations, d'objectifs, de buts—non de moyens. Dans les conventions, ils ont adopté deux cadres, très généraux, de négociations pour l'avenir. Dans tous les documents, ils se sont déclarés d'accord à maintes reprises pour accroître la surveillance et la recherche, et pour soumettre des rapports sur les résultats nationaux. Tout cela à titre purement facultatif, évidemment.

La deuxième chose que je veux dire est également positive. Les dirigeants se sont mis d'accord pour mettre sur pied la Commission sur le développement durable, à laquelle vous avez avez fait allusion, et d'autres mécanismes devant permettre de poursuivre les pourparlers et les négociations, dans le but, espérons-le, d'aboutir à quelque chose de concret dans l'agenda 21 et les conventions. Il s'agit d'une mesure positive dont nous devons nous féliciter. Si l'on parle boutique, on peut espérer une action, sinon immédiate, du moins dans le futur. Comme le répétait Barbara Ward, quand je travaillais avec elle: il nous appartient d'espérer.

Je ne puis m'empêcher cependant, de faire une observation avant de poursuivre. Elle est le fruit, monsieur le président—comme vous l'avez indiqué dans votre très aimable présentation—de plus de trente ans de participation à des réunions bilatérales, régionales et internationales sur les ressources et l'environnement. À l'occasion de ces réunions, j'ai toujours été frappé par le fait que nos dirigeants n'ont jamais de difficulté à embrasser la rhétorique environnementale sous forme de principes; ni à appuyer ensuite l'idée de poursuivre les pourparlers à l'occasion d'autres conférences, études, ou négociations, en laissant croire qu'ils agissent. Comme stratégie politique, cela semble très réussi; toutefois, comme stratégie en vue d'une transition vers des formes de développement ou de protection de l'environnement plus durables, cela laisse vraiment beaucoup à désirer.

[*Text*]

Rio was, unfortunately, no exception. If you read the documents carefully you'll see they are dominated by the words "should" and "may". Until you get to the establishment of new processes to continue talking, then the tone changes. Instead of the word "may", you read "will", as in "a commission on sustainable development will be established," or "a conference on fisheries will be held", and so on.

Don't mistake me, Mr. Chairman; we do need these processes and we always will. Rome was not built in a day, and I recognize that. A transition to more sustainable forms of development will not be agreed at any one conference. But continuing processes to talk and negotiate, however necessary they are—and they are necessary—are not substitutes for action, and we shouldn't call them action. We should call them something else.

That brings me to my main point, that the political success, as I said, and the solid homework of Rio did not translate into substantive gains. You will comb the Rio documents in vain to find a clause, a phrase, or even a single word in which the heads of governments commit themselves to actually do something to alter the trends underlying the issues that brought them to Rio. That is the sad bottom line.

Again, to be positive, they do agree that national governments should or may take certain actions on a voluntary basis. You've picked up many of these in your 23 recommendations for Canadian action. But, Mr. Chairman, agreeing that nations should or may do something is vastly different from agreeing that nations will do something.

Compare the Rio documents with the Montreal Protocol, for example. The sad fact is that governments did not commit themselves, individually or collectively, to implement any concrete measures to reduce catastrophic rates of population growth, for example, or to alter certain consumption patterns, say in fossil fuels. Nor did governments agree on any measures to roll back mass poverty, reduce the debt of poor countries—some voluntary announcements were made, but no collective agreement—or increase poor-country access to rich-country markets.

There's nothing in the conventions on climate change and biodiversity that bind governments to concrete measures, with targets and timetables, to reduce emissions of CO_2 and other greenhouse gases or to reduce high rates of deforestation or species loss.

[*Translation*]

Rio n'a malheureusement pas fait exception. Si vous lisez attentivement les documents, vous constaterez qu'ils sont farcis d'expressions telles que «devrait» et «peuvent». Par contre, lorsqu'il s'agit d'établir des mécanismes pour continuer à parler, le ton change. Les formulations hypothétiques sont remplacées par des formulations affirmatives, comme «une Commission du développement durable sera mise sur pied», ou «il y aura une conférence sur les pêches», etc.

Certes, monsieur le président, ces mécanismes sont nécessaires et le resteront toujours. Rome n'a pas été bâtie en un jour; je le reconnaît. On ne pourra pas se mettre d'accord sur la nécessité de passer à des formes de développement plus durables sans tenir plus d'une conférence. Mais les mécanismes permettant de continuer à parler et à négocier, aussi nécessaires soient-ils—ils le sont—ne doivent pas être considérés comme des actions en soi; on ne peut en l'occurrence, parler d'actions. Appelons-les autrement.

J'en arrive au principal argument que je souhaitait développer: à savoir que le succès politique, et le travail préparatoire très sérieux qui a précédé Rio, n'ont pas débouché sur des gains importants. Vous pouvez passer en revue tous les documents de Rio, vous ne trouverez pas un article, une phrase ni même, un mot montrant que les chefs de gouvernement s'engagent à réellement faire quelque chose pour modifier les tendances à l'origine des problèmes qui les ont amenés à Rio. Tel est le triste bilan.

Encore une fois, afin de se montrer ouverts, ils conviennent que les gouvernements nationaux devraient, ou pourraient, prendre certaines mesures à titre facultatif. Vous avez repris beaucoup de ces mesures dans vos 23 recommandations pour une action canadienne. Mais, monsieur le président, convenir que les nations devraient ou peuvent faire quelque chose n'est pas du tout la même chose que convenir qu'elles feront effectivement quelque chose.

Comparez les documents de Rio au protocole de Montréal, par exemple. La triste réalité est que les gouvernements ne se sont pas engagés, individuellement ou collectivement, à mettre en oeuvre des mesures concrètes pour réduire, par exemple, les taux catastrophiques de croissance démographique, ou pour modifier certains schémas de consommation, en ce qui concerne notamment les combustibles fossiles. Les gouvernements n'ont pas non plus convenus de mesures visant à lutter contre la pauvreté, à réduire la dette des pays pauvres—des déclarations ont été faites, mais aucune entente n'a été négociée—ou pour accroître l'accès des pays pauvres au marché des pays riches.

On ne trouve rien dans les conventions à propos des changements climatiques ou la biodiversité qui obligerait les gouvernements à prendre des mesures concrètes, assorties d'objectifs et d'échéanciers, pour réduire les émissions de CO_2 et autres gaz à effet de serre; ou qui les obligerait à réduire les taux de déboisement ou de disparition des espèces.

[*Texte*]

• 1005

Mr. Chairman, even win-win measures such as energy efficiency were systematically deleted from repeated drafts of Agenda 21 by representatives of the carbon producing states. They told me, in repeated interviews with them, that they were frankly afraid that measures to increase energy efficiency would reduce future markets for carbon fuels.

As for Rio's sorry performance on financing, everything that needs to be said was, I think, said last week and I won't repeat it. Commitments were at best vague and at worst totally insufficient. When they got home our leaders forgot even about those. So the sad bottom line is that governments did not agree to implement any measures that would alter the dismal trends that brought them to Rio. If that's the case—and I believe it is—we must expect that these trends will continue unabated, which goes to your second question about the trends.

Of course, it's not quite as bad as that, and I'm trying to be as positive as I can. Some of these trends might be abated slightly by the impact of measures that national governments might agree to introduce voluntarily: Canada, along the lines of your recommendations; the United States, perhaps along the lines of President Clinton's very hopeful Earth Day speech; the European Community, with the carbon tax; China and India, perhaps, if we agree to make available to them our most efficient technologies for their massive industrialization; and so on. We'll have to wait and see. So there could be some ameliorating impact from voluntary actions by national governments.

Following Rio, Maurice Strong said that the road from Rio would be longer and more challenging than the road to Rio, and indeed it will. Our leaders left almost nothing unsaid and almost everything undone. Just about everything that needs to be done has yet to be negotiated and agreed on and has yet to be implemented.

So the question is, where do we go from here? That's your third question, I think. Again, in the interests of time, Mr. Chairman, I'm going to offer a few priorities by way of a few quick points.

First of all, the conventions. Both of them need to be urgently strengthened, as Prime Minister Mulroney and a number of leaders told the summit; they were quite blunt about it.

On the convention on climate change you'll remember—because many of you were there, in fact—that Europe, Japan, and Canada gave up their demands for targets and timetables in exchange for a promise by Mr. Bush to attend the summit; probably the worst bargain in the history of international environmental negotiations. We now have President Clinton and Vice President Gore. President Clinton has announced that the U.S.A. will move to reinstate targets and timetables, and I would hope the Canadian government will now quickly announce that those efforts have Canada's full backing.

[*Traduction*]

Monsieur le président, même les mesures sans équivoques telles que celles qui portent sur le rendement énergétique ont été systématiquement supprimées des textes de l'agenda 21 par les représentants des pays producteurs combustibles au carbone. Il m'ont dit, dans les nombreuses entrevues que j'ai pu avoir avec eux, qu'ils avaient très peur que des mesures visant à accroître le rendement énergétique réduisent les marchés de combustibles au carbone.

Quand au triste bilan de Rio en ce qui concerne le financement, tout a, je crois, déjà été dit la semaine dernière; je n'y reviendrai pas. Les engagements sont restés très vagues, et tout à fait insuffisants. Lorsqu'ils sont rentrés chez eux, nos dirigeants les ont même complètement oubliés. Le triste bilan est donc que les gouvernements ne se sont pas entendus pour mettre en oeuvre des mesures susceptibles d'inverser les situations désastreuses qui les ont conduits à Rio. Dans ce cas, nous devons nous attendre à ce que ces situations ne changent pas, et j'en arrive à votre deuxième question qui se rapportait aux tendances décelables.

Certes, la situation n'est peut-être pas aussi grave, et j'essaierai d'être aussi positif que possible. Certaines de ces tendances pourraient être légèrement freinées par l'incidence des mesures que les gouvernements nationaux pourraient convenir de prendre sur une base facultative: le Canada, en suivant vos recommandations; les États-Unis, en appliquant les principes énoncés par le président Clinton le Jour de la Terre; la Communauté européenne, avec une taxe sur le carbone; la Chine et l'Inde, peut-être, si nous acceptons de mettre à leur disposition nos technologies les plus rentables pour permettre une industrialisation massive; etc. Nous verrons à l'usage. Ainsi, les mesures que se décideront peut-être à prendre certains gouvernements pourraient améliorer un peu les choses.

Après le Somment de Rio, Maurice Strong a déclaré que la route serait plus longue et plus difficile que celle qui avait abouti à cette conférence; et c'est vrai. Nos dirigeants ont presque tout dit ce qu'il y avait à dire, mais n'ont presque pas agi. Il reste à négocier, et à s'entendre sur à peu près tout ce qu'il faudrait faire, et mettre en oeuvre.

Il s'agit donc de savoir ce qui nous attend maintenant. C'est d'ailleurs votre troisième question. Là encore, pour ne pas prendre trop de temps, je vous indiquerai rapidement quelques priorités.

En premier lieu, parlons des conventions. Elles doivent, l'une et l'autre, être renforcées d'urgence comme l'ont déclaré au Sommet le premier ministre Mulroney et plusieurs chefs d'État; ils se sont montrés très explicites à ce sujet.

À propos de la Convention sur le changement climatique, vous vous souviendrez—étant donné que beaucoup d'entre vous étaient présents—que l'Europe, le Japon et le Canada ont abandonnés leurs exigences en matière d'objectifs et d'échéanciers en échange de l'engagement de M. Bush d'assister au Sommet; ce fut probablement la pire négociation internationale que l'on ait jamais vue en ce qui concerne l'environnement. Le président Clinton et le vice-président Gore dirigent maintenant les États-Unis. Le président Clinton a annoncé que son pays rétablirait des objectifs et des échéanciers. J'espère que notre gouvernement annoncera rapidement que le Canada y est favorable.

[*Text*]

But if we are to be credible on this, Mr. Chairman, we simply have to put our own house in order. In Rio we confirmed our commitment, you will remember, to stabilize CO_2 emissions at 1990 levels by the year 2000. Minister Charest, who, by the way, was an absolutely outstanding head of delegation in every respect—he was the prince of the conference, did not fudge or hedge on that commitment in any way. Many other leaders did, but he didn't, and I commended him for that at the time and I would commend him again.

The question is whether we are serious as a nation. If we are, then we need a domestic program involving the provinces, which sets out clearly and precisely how we will achieve stabilization by 2000, then move beyond it. With only 7 years to go until 2000 we've got to move urgently on that program.

• 1010

The same is true of the convention on biodiversity, where Canada emerged as a leader, thanks to the very quick work of Prime Minister Mulroney. There's no question that his decision to part with President Bush on the biodiversity convention galvanized the real conference on this issue. But we should now follow up with measures to strengthen the convention. Again, in order to do so we, first of all, have to get our own house in order. Your recommendations will go a long way in that regard, and I hope they are implemented.

I think someone said last week that Canadians control a disproportionate share of the world's geography. We're also very wealthy, and we could—and I think we should—become the first of the nations in the world to achieve the Brundtland Commission's target of protecting 12% of our surface.

The federal government is committed to an early and significant increase in the number of national parks and protected areas. But we have to go beyond that. If we are serious about protecting our biodiversity here in Canada, we will also have to overhaul and reform our perverse incentives and incentive systems in agriculture, forestry, fisheries, and other areas.

Second, Mr. Chairman, after the conventions we have to take another look at forestry. This is another area in which just about everything remains to be negotiated. We emerged from Rio with a set of very broad principles and an agreement by governments that they would assess the implementation of those principles before 1997.

Now, Mr. Chairman, as you may know, I'm a member of an international committee that is promoting the establishment of a world commission on forests and sustainable development, using the Brundtland Commission as its model. Were it established, this commission would take advantage of this hiatus between now and 1997 to take a fresh look at the issues from the perspective of sustainable development and would report to the general assembly well before 1997, perhaps via the Commission on Sustainable Development.

[*Translation*]

Mais si nous voulons bénéficier d'une certaine crédibilité, il va falloir que nous fassions quelque chose sur la scène nationale. À Rio, nous avons confirmé vous vous en souviendrez, notre engagement à l'égard de la stabilisation des émissions de CO_2 à leur niveau de 1990; et ce, d'ici à l'an 2000. Le ministre Charest, qui, soit dit en passant, fut un chef de délégation absolument exceptionnel à tous égards—il fut le prince de la conférence—n'a pas du tout hésité sur cet engagement. Beaucoup d'autres chefs de délégation furent plus vagues; il fut, lui, on ne peut plus explicite; très clair et je dois le féliciter de son attitude.

La question est de savoir si nous sommes un pays fiable. Si nous le sommes, nous devons énoncer un programme national qui engage les provinces; qui énonce clairement et préciséments comment nous réaliserons à cette stabilisation d'ici à l'an 2000; ce que nous ferons par la suite. Il ne reste que sept ans avant l'an 2000; nous devons agir d'urgence.

Il en est de même pour la Convention sur la biodiversité, pour laquelle le Canada a montré la voie grâce à l'intervention très rapide du premier ministre Mulroney. Il ne fait aucun doute que sa décision de ne pas suivre le président Bush à propos de la Convention sur la biodiversité a galvanisé la conférence. Nous devrions maintenant prendre des mesures pour renforcer cette convention. Là encore, pour ce faire, il nous faut d'abord agir sur la scène nationale. Vos recommandations seront très utiles à cet égard, et j'espère qu'elles seront mises en oeuvre.

Je crois que quelqu'un a dit la semaine dernière que les Canadiens contrôlaient une part disproportionnée de la surface terrestre. Nous sommes aussi très riches, et nous pourrions—je pense d'ailleurs que nous le devrions—devenir le premier des pays du monde à atteindre l'objectif de la Commission Brundtland quant à la protection de 12 p. 100 de notre territoire.

Le gouvernement fédéral s'est engagé à accroître sensiblement et rapidement le nombre de nos parcs nationaux et zones protégées. Mais il nous faut aller au-delà. Si nous voulons vraiment protéger notre biodiversité, ici au Canada, il nous faudra également revoir entièrement et réviser nos systèmes de stimulants pervers dans les domaines de l'agriculture, des forêts, des pêches, etc.

Deuxièmement, monsieur le président, après les conventions, il nous faudra réexaminer la question des forêts. C'est un autre des domaines où à peu près tout reste à négocier. Nous avons quitté Rio avec un ensemble de principes on ne peut plus vagues, et une entente entre les gouvernements au sujet de l'évaluation de la mise en oeuvre de ces principes avant 1997.

Comme vous le savez peut-être, monsieur le président, je siège à un comité international qui préconise la création d'une commission mondiale sur les forêts et le développement durable, sur le modèle de la Commission Brundtland. Si elle était créée, cette commission profiterait du laps de temps qui nous sépare de 1997 pour réexaminer les problèmes dans la parspective du développement durable; elle présenterait ensuite un rapport à l'assemblée générale bien avant 1997, peut-être par l'intermédiaire de la Commission sur le développement durable.

[*Texte*]

This initiative is gathering strong support and has Canada's support. I think it will fly, and it may get off the ground this year. Certainly that was the view in India two weeks ago, where we had what I think will be the final meeting of the organizing committee.

Third, Mr. Chairman, there is a need to quick-start Agenda 21, both domestically and in developing countries. Agenda 21 includes much of the essential agenda for a transition to more sustainable forms of development. It isn't perfect, even as an agenda, but there's a lot in it that can and should be done immediately. We're in an excellent position here in Canada to develop a national Agenda 21.

We have the round tables, and several provincial round tables are developing. I think one or two have already developed a provincial strategy for sustainable development. So far, the national round table has not been asked, for some strange reason, to prepare a national strategy for sustainable development, which, using other post-Rio terminology, could be a national Agenda 21. The national round table should be so asked, and perhaps the new Prime Minister will see to it.

We're also in a good position to help some developing countries quick-start their own Agenda 21s, especially in the area of capacity-building. We have an excellent vehicle in the IDRC. Its mandate was broadened in Rio, as you know, by the Prime Minister, to focus on sustainable development, making it an Agenda 21 agency.

As I'm sure you all know, the IDRC is one of Canada's international jewels. It has a reputation that is the envy of all the others working in this field. In my view, no agency is in a better position to quick-start Agenda 21 in developing countries. I have reason to believe that it's off to an excellent start in the first year of its mandate.

• 1015

My fourth priority is the most difficult. It's finance. All of this will require money and, as you know, the question of who pays was the most difficult and the most divisive question on the road to Rio.

Unfortunately, in my view this whole debate got off on the wrong foot. The General Assembly's resolution in 1989 calling for the conference emphasized new and additional resources. It ignored the way we are now spending what I call the old and traditional resources. The assumption seemed to be that developing countries should use only new and traditional resources for sustainable development and they should continue to deploy their old and traditional resources in the same old way, which, frankly, was largely in support of unsustainable development. Now the old and traditional resources, here and there, make up the bulk of the budgets.

[*Traduction*]

Cette initiative semble bénéficier d'un assez grand nombre d'appuis, et notamment de l'appui du Canada. Je pense qu'elle verra le jour, et que ses travaux pourraient démarrer dès cette année. C'est en tout cas ce que l'on pensait en Inde il y a deux semaines, lorsque nous avons eu probablement la dernière réunion du comité organisateur.

Troisièmement, monsieur le président, il est nécessaire d'entreprendre rapidement la mise en oeuvre de l'Agenda 21; tant sur le plan national que dans les pays en développement. Il n'est pas parfait mais il comprend une bonne part de ce qui est essentiel pour faire la transition vers des formes de développement plus durable. Ce n'est pas parfait, même en tant que programme; mais il y a là beaucoup de choses qui peuvent, et qui devraient, être faites immédiatement. Nous sommes extrêmement bien placés, ici au Canada, pour nous doter d'un Agenda 21 national.

Nous avons les tables rondes, et plusieurs tables rondes provinciales vont être mises en place. Il me semble qu'une ou deux ont déjà adopté une stratégie provinciale de développement durable. Jusqu'ici, la table ronde nationale n'a pas été invitée, on se demande pourquoi, à préparer une stratégie nationale de développement durable ce qui, pour reprendre la terminologie post-Rio, pourrait être un Agenda 21 national. On devrait confier cette tâche à la table ronde nationale. Il faut espérer que le nouveau premier ministre prendra cette initiative.

Nous sommes également bien placés pour aider certains pays en développement à lancer rapidement leur propre Agenda 21; surtout en ce qui concerne le développement des capacités. Nous disposons d'un excellent outil avec le CRDI. À Rio son mandat a été comme vous le savez, élargi par le premier ministre, afin que cet organisme puisse s'intéresse au développement durable, ce qui a fait de lui un organisme couvert par l'Agenda 21.

Comme vous le savez certainement tous, le CRDI est l'un des joyau d'envergure internationale dont peut s'enorgueillir le Canada. Il jouit d'une réputation qui en fait l'envie de tous les autres acteurs dans ce domaine. Aucun autre organisme n'est, à mon avis, mieux placé pour lancer rapidement l'Agenda 21 dans les pays en développement. J'ai de bonnes raisons de croire qu'il a très bien engagé ses activités pendant la première année de son mandat.

Ma quatrième priorité est la plus difficile. Il s'agit des finances. Tout ceci va demander de l'argent et, comme vous le savez, la question de savoir qui doit payer fut la plus difficile et la plus controversée sur la route de Rio.

Malheureusement, à mon avis, le débat avait très mal débuté. La résolution votée en 1989 par l'Assemblée générale au sujet de la Conférence de Rio a mis l'accent sur les nouvelles ressources qui devaient devenir disponibles. Elle passait outre à la façon dont nous dépensons actuellement ce que j'appelle les anciennes ressources traditionnelles. C'était, semble-t-il, supposer que les pays en développement n'utiliseraient que des ressources nouvelles pour le développement durable, et qu'ils continueraient à déployer leurs anciennes ressources traditionnelles comme avant, ce qui, très franchement, va carrément dans le sens du développement non durable. Évidemment, les vieilles ressources traditionnelles, ça et là, représentent l'essentiel des budgets.

[*Text*]

This approach really didn't have a chance. The secretariat estimated that Agenda 21 would involve investments of $600 billion a year; $125 billion was to be provided by the industrialized countries, the donors, but frankly no one really expected the donors to commit that sum.

The Brundtland Commission had a special meeting in London last April, just before Rio, and we urged that donors commit an additional $12 billion in 1992 at the conference, rising to $125 billion by the year 2000, but even that was not on.

The old 1964 Pearson target came to the rescue once again. There really ought to be a statute of limitations on the number of times governments can use that target to get off a political hook. When they got home, most donors simply forgot about the Pearson target once again. They've forgotten about it many times before.

Most of that debate was largely beside the point. The fact is that we can't engineer and we won't engineer a global shift to more sustainable forms of development without revamping our priorities and without rethinking, first, the way we raise money and, second, the way we spend money, our current systems of incentives.

Beginning with *Our Common Future*, report after report has established that current fiscal, tax, and sectoral policies are the principal culprits behind the dismal trends. When it comes to raising money, as you know, we overtax public goods such as income and savings and job-creating investments and we undertax public bads such as pollution, resource depletion, and the consumption of products such as fossil fuels that have a high impact on the environment. We could change that gradually, not suddenly, in ways that are revenue neutral and that would deal equitably with lower-income groups.

When it comes to spending money, governments intervene in the market in order to tilt it in favour of various interests. A friend of mine is currently writing a book and he estimates that the 24 OECD governments provide perhaps $1 trillion a year in supporting these interventions: subsidies, grants, tax write-offs, sweetheart deals, all kinds of incentives in energy, agriculture, forestry, fisheries, water development, regional development, industrial development—you name it. These incentives for the most part tilt the playing field against both the economy and the environment simultaneously. They are, as I've said several times, economically perverse, ecologically destructive, and trade distorting, in many cases all at the same time.

I could mention other priorities, such as reform of our international institutions, but I'd like to go on to a final remark. It has to do with a few observations about the prospects of moving ahead on these reforms.

[*Translation*]

Cette formule n'avait donc aucune chance d'aboutir. Le secrétariat a estimé que l'Agenda 21 exigerait des investissements de 600 milliards de dollars par an, 125 milliards devant être fournis par les pays industrialisés, les donateurs, alors que franchement, personne ne s'attendait vraiment à ce que ceux-ci versent cette somme.

La Commission Brundtland a tenu une réunion spéciale à Londres en avril dernier, juste avant Rio; nous y avons imploré les pays donateurs d'engager 12 milliards de dollars supplémentaires en 1992 à la conférence, et de porter leurs contributions à 125 milliards de dollars d'ici à l'an 2000; mais même cela ne fut pas possible.

C'est encore le vieil objectif Pearson de 1964 qui fut appelée à la rescousse. Il faudrait vraiment que l'on puisse limiter le nombre de fois où les gouvernements peuvent utiliser cet objectif pour se sortir d'une impasse politique. Une fois rentrés chez eux, la plupart des donateurs ont tout simplement oublié à nouveau l'objectif Pearson. Ils l'avaient déjà oublié de nombreuses fois auparavant.

L'essentiel du débat était essentiellement à côté de la plaque. Le fait est que nous ne pourrons gérer une transition mondiale vers des formes plus durables de développement sans revoir nos priorités; sans revoir tout d'abord la façon dont nous récueillons les fonds et, deuxièmement, la façon dont nous dépensons cet argent; il nous faudra aussi remettre en question nos systèmes de stimulants.

Depuis *Notre avenir à tous*, tous les rapports ont établi que les politiques financières, fiscales et sectorielles sont les principaux coupables. Quand il s'agit de trouver de l'argent, comme vous le savez, nous surtaxons les plus que constituent pour la Société les revenus, l'épargne et les investissements créateurs d'emplois, et sous-imposons les moins tels que la pollution, la destruction des ressources et la consommation de produits comme les combustibles fossiles très nuisibles pour l'environnement. Nous pourrions changer cet état de chose progressivement, plutôt que brutalement, d'une manière qui n'affecterait pas les revenus, et sans que cela soit injuste pour les groupes à faibles revenus.

Lorsqu'il s'agit de dépenser, les gouvernements interviennent sur le marché pour l'orienter en faveur d'intérêts particuliers. Un de mes amis est en train d'écrire un livre et estime que les 24 pays membres de l'OCDE consacrent probablement un trillion de dollars par an à de telles interventions qui prennent la forme de subventions, contributions, déductions d'impôt, traitements de faveur, ou d'une variété de stimulants dans les secteurs de l'énergie, de l'agriculture, des forêts, de la pêche, de l'eau, du développement régional, du développement industriel, etc. Ces stimulants perturbent généralement les équilibres, tant économiques qu'environnementaux. J'ai souvent dit qu'ils étaient pervers du point de vue économique; destructifs du point de vue écologique, et qu'ils faussaient le commerce. Dans bien des cas ils agissent sur tous ces secteurs à la fois.

Je pourrais mentionner d'autres priorités telles que la réforme des institutions internationales, mais je préfère faire une dernière remarque. Elle concerne ce que j'ai observé en ce qui a trait aux progrès que nous pourrions réaliser dans ces différentes sphères.

[*Texte*]

This is a political question. It's more in your domain than in mine, but I think we need a discussion about the prospects. We need a discussion that is based not just on signs of hope but also on a balanced assessment of the small "p" political obstacles. I'd like to conclude with just a couple of observations in that regard.

• 1020

The first concerns the sense of urgency for action. In my view, this was lacking on the road to Rio, and I doubt, frankly, that society at large is yet seized with the urgency of these issues. They will be in due course; things can turn very quickly, as we've learned in these past five years in eastern Europe and elsewhere. However, we have to hope that when it comes, it won't be too late.

We've doubled human numbers since 1950, when I finished my post-graduate work in Stockholm. We'll soon exceed 6 billion. Our doubling time is now 35 years, 2030. We've already passed some limits locally, nationally, and globally: water limits in Somalia, where you were, and in 80 other countries; fishery limits off Canada's east coast and in many other areas; CO_2 and ozone limits globally, as Mr. Fulton mentioned at the beginning. Those are only a few of the limits that we have already passed.

Consumption is now growing at a very rapid rate. Mainly in the north, unfortunately, we could increase our productivity without increasing the consumption of resources, but we're not doing that. However, also in the south, unfortunately, consumption is growing very rapidly in the NICs, in India and China. As you know, some project that China will have a larger economy than the United States in a decade, with 1.4 billion people and a per capita income of $7,500.

As you mentioned, I'm a member of the board of the Woods Hole Research Institute. We met in New York last week, and we had a report that indicated that a lot of experts frankly doubt that 12 billion people will ever live on this planet. This is not because we will learn politically to control our numbers, and not because we will learn politically to reduce ever-higher levels of consumption, but simply because of the Four Horsemen.

They are at work not only in the Third World but also in eastern Europe, and they're galloping ahead, spurred on by increasing population pressures, depletion of renewable resources in many areas, and environmental deterioration. Threats to peace and security from environmental breakdown are increasing at a frightening pace, and conflicts from environmental disruptions, water and other resource scarcities, could well become endemic in the future.

The question all of this provokes in my mind is a small "p" political question, and it's a question in your court. Given a population doubling time of 35 years and these other trends that I've mentioned, do we have the political capacity and the

[*Traduction*]

Il s'agit d'une question politique, qui relève davantage de votre domaine de compétences que du mien; je pense néanmoins que nous devons discuter des perspectives qui existent. Nous devons avoir une discussion fondée non seulement sur les signes d'espoir, mais également sur une évaluation équilibrée des obstacles politiques. Je conclurais par quelques remarques à cet égard.

Il y a d'abord le sentiment qu'il est urgent d'agir. À mon avis, il n'était pas assez répandu avant la conférence de Rio et je crois vraiment que la société dans son ensemble n'a pas encore pris conscience de l'urgence de ces questions. Cela finira néanmoins par se produire; les choses peuvent évoluer très rapidement, comme nous l'avons constaté ces cinq dernières années en Europe de l'Est et ailleurs. Il faut toutefois espérer que cela ne se produira pas trop tard.

La population humaine a doublé depuis 1950, date à laquelle j'ai terminé mes études de troisième cycle à Stockholm. Nous serons bientôt plus de six milliards. Elle aura doublé dans 35 ans, soit en 2030. Nous avons déjà dépassé certaines limites au niveau local, national ou mondial: pour l'eau en Somalie, où vous êtes allés, et dans 80 autres pays; pour les pêches sur la côte est du Canada et dans de nombreuses autres régions; pour le gaz carbonique et l'ozone au niveau mondial comme l'a signalé M. Fulton au début de la séance. Ce ne sont là que quelques-unes des limites que nous avons déjà dépassées.

La consommation connaît actuellement un taux de croissance très rapide. Même si ce n'est malheureusement que dans le Nord, nous pourrions augmenter notre productivité sans une augmentation correspondante de la consommation de ressources, mais nous ne le faisons pas. Par contre, et c'est vrai également dans le Sud, la consommation augmente malheureusement très rapidement dans les NPI en Inde et en Chine. Comme vous le savez, certains pensent que l'économie de la Chine aura dépassé celle des États-Unis dans dix ans, à cause de sa population de 1,4 milliard d'habitants et un revenu par habitant de 7 500$.

Comme vous l'avez dit, je fais partie du conseil d'administration de l'institut de recherches Woods Hole. Nous avons eu une réunion à New York la semaine dernière où nous avons étudié un rapport signalant que beaucoup d'experts ne croient pas que la population de la planète atteigne jamais 12 milliards. Ce n'est pas parce que nous apprendrons à gérer notre démographie ni parce que nous apprendrons à intervenir politiquement pour réduire des niveaux de consommation qui sont constamment en hausse, mais simplement à cause des quatre cavaliers de l'Apocalypse.

On les voit à l'oeuvre non seulement dans le Tiers monde, mais également en Europe de l'Est, et ils continuent leur course infernale, éperonnés par les pressions démographiques croissantes, l'épuisement des ressources renouvelables dans de nombreuses régions et la détérioration de l'environnement. Les menaces que la dégradation de l'environnement fait peser sur la paix et la sécurité du monde augmentent à un rythme vertigineux et les troubles écologiques comme la pénurie d'eau ou d'autres ressources risquent fort d'entraîner des conflits endémiques.

Tout cela m'amène à me poser une question politique tout à fait terre à terre qui vous concerne. Compte tenu du fait que la population double en 35 ans ainsi que des autres tendances que j'ai mentionnées, avons-nous les moyens et les capacités

[*Text*]

political skills to reform existing policies and to put in place the new policies that we all agree are necessary, in order to multiply food production by four, energy by, say, six, and income by perhaps eight, without pushing the planet beyond certain critical thresholds that we're only now beginning to understand? That's the sustainability question as I see it, and it is, first and last, a political question.

These proposals for policy reform are very well known, thanks largely to Rio and the Brundtland Commission. They've been around at least since 1987, when the Brundtland Commission first put them forward, and they've been confirmed in many reports since. Most experts agree that they make good economic, as well as ecological, sense, but they're not being implemented.

• 1025

No doubt there are many reasons for this, but one of them surely is the small "p" politics of the policies. I suspect that we haven't yet learned how to package these policies in ways that make them seem like attractive vote winners.

I could comment on this, but, if it is permitted, I would rather raise a question, which you can, if you wish, treat as rhetorical. Given your experience with your committee's recommendations, which is not dissimilar, I suspect, to the experience of your counterpart committees in other parliaments, can you—you're the experts—and your colleagues in other countries find ways to package these urgently needed reforms in ways that make sense politically, that make them political winners? It would be nice if you could answer that question over the next few months.

Although we are in an environmental recession, we are going into another environmental upturn, and in another two or three years, depending on the economy, the time could well be ripe for action. Since each previous environmental peak has been higher than the one before it, and the last one was high enough to force all of the G-7 leaders and many industrial leaders to undergo a public baptism as born-again environmentalists, since the next peak might be even higher, it might be high enough to provoke some real action. It would be nice if, before that, you and your colleagues in other parliaments will have figured out ways and means to package these proposals in ways that make them politically attractive.

Thank you very much.

The Chairman: Thank you. This has been a very insightful *tour d'horizon*. You have certainly not only provoked us but also, I am sure, challenged us to respond to your questions to us along with our own follow-up questions to you.

Our second witness this morning is Dr. Alan Emery. He is the Director of the Canadian Museum of Nature in Ottawa. He was born originally in the West Indies and took his education in both Canada and the United States, finally completing a PhD in marine and atmospheric sciences. He has been a member of a number of expeditions in the South Pacific, including Micronesia and Fiji, the Indian Ocean, and the high Arctic.

[*Translation*]

politiques de modifier les programmes existants et d'appliquer les mesures nouvelles dont nous reconnaissons tous la nécessité pour multiplier la production alimentaire par quatre, l'énergie par six et le revenu par huit sans pousser la planète au-delà de certains seuils critiques dont nous commençons seulement à découvrir la nature? Voilà en quoi consiste selon moi le problème de la durabilité et c'est, d'abord et avant tout, un problème politique.

Les propositions en matière de refonte des programmes sont très bien connues, surtout grâce à la conférence de Rio et à la Commission Brundtland. On en parle depuis au moins 1987, lorsque cette Commission les a présentées et de nombreux rapports les ont confirmées depuis. La plupart des experts en reconnaissent la valeur aussi bien économique qu'écologique, mais on ne les applique pas.

Il y a assurément de nombreuses raisons à cela, dont l'une concerne certainement l'aspect terre à terre de la politique. Je crains que n'ayons pas encore appris à présenter ces mesures aux électeurs sous un emballage attrayant.

Je pourrais m'attarder là-dessus, mais, si vous le voulez bien, je préférerais poser une question que vous pouvez fort bien considérer comme rhétorique. Étant donné l'expérience que vous avez acquise au sujet des recommandations émanant de votre comité, et qui est sans doute assez semblable à celle de vos homologues dans les autres Parlements, pouvez-vous, en admettant que vos collègues des autres pays, puisque vous êtes des experts en la matière, présenter ces réformes essentielles et urgentes de façon à garantir leur succès politique? Ce serait bien si vous pouviez répondre à cette question au cours des mois qui viennent.

Même si l'écologie est actuellement au creux de la vague, elle va bientôt remonter la pente et, d'ici deux ou trois ans, cela dépendra de la situation économique, le moment sera peut-être venu d'agir. Étant donné que chaque crête économique s'est toujours située à un niveau supérieur à celui de celle qui l'avait précédée et que la dernière a été assez importante pour forcer les dirigeants des G-7 et de nombreux capitaines d'industries à se convertir publiquement à l'écologie, on peut s'attendre à l'avenir à des mesures concrètes, puisque la prochaine crête sera encore plus haute que la précédente. Il serait donc utile, d'ici là, que vous-même et vos collègues des autres parlements ayez déterminé comment présenter ces propositions pour qu'elles séduisent les électeurs.

Merci beaucoup.

Le président: Merci. Vous nous avez présenté un tour d'horizon très intéressant. Vous avez non seulement éveillé notre intérêt, mais vous nous avez également, j'en suis convaincu, mis au défi de répondre à vos questions tout en nous amenant à vous en poser d'autres.

Notre deuxième témoin de la matinée est M. Alan Emery. Il est directeur du Musée canadien de la nature, à Ottawa. Il est né dans les Antilles et a fait ses études au Canada et aux États-Unis pour obtenir un doctorat en sciences marines et atmosphériques. Il a participé à diverses expéditions dans le Pacifique Sud, notamment en Micronésie et aux Îles Fiji, dans l'Océan Indien et dans l'Arctique.

[*Texte*]

I have benefited from visits to the museum on several important occasions. What I remember most vividly is watching a particular film of some underwater activity involving sharks, as I remember it, Alan, in which you were directly involved not as an abstract or academic observer but as a direct participant. I have great respect for anyone who engages in some of the exploratory underwater diving that I know has been one of the particular interests of your own activity.

You have come today to speak to us about some of the work of specialization you have done, I believe, with respect to amphibians, the changes in the coral reef, and other matters related to the basic. . .I don't know whether to use the word "evolution", but at least some of the more dramatic and perhaps difficult changes that are happening to the planet Earth. We welcome your companion presentation this morning to the political analysis that Jim MacNeill has given us, and I am sure that by the end of your presentation we will be fully informed and challenged in terms of our questions.

Dr. Alan Emery (Director, Canadian Museum of Nature): Thank you very much, Mr. Chairman, honourable members. I am delighted to be able to appear before you and maybe offer some advice on the future of the planet and humanity and use some examples from my past.

I have to tell you that just before I came here my son phoned me and said, "Guess what, Dad. We're having your second grandchild right now". That actually is very important to me, especially today, because my grandchildren, your grandchildren, and their grandchildren are going to be affected by the decisions that people like you make, not only today but also in the future.

• 1030

Let me ask you a question. This is not really a trick question, but it is intended to illustrate something about the way in which biology works. Also, don't be upset if you don't immediately know the answer. I used to ask this question to my graduate students and almost nobody ever got it. A few did, but not many. On the other hand, I hope you will be upset if you cannot intuitively answer this question, because it has serious consequences about our ability to judge when is the time to take action.

Here is the question. I've got a container; it's this big. In it, there's a small organism. We'll feed this organism. It reproduces by splitting in half, eating to regain its size, and then splitting in half again. The organism and its offspring reproduce every 30 seconds. By the end of one hour, the container is full. The question is, when is the container half full?

Mr. Fulton: Thirty seconds earlier.

Dr. Emery: That is the right answer. How many of the rest of you got that answer so quickly? Thirty seconds before the container is full, it is only half full. So for almost the entire hour that container appeared to be empty.

[*Traduction*]

J'ai eu la chance de visiter ce musée à plusieurs reprises. Je me souviens surtout d'avoir visionné un film montrant des activités sous-marines concernant les requins, me semble-t-il, Alan, et auxquelles vous participiez directement et non pas seulement de façon abstraite ou en tant qu'observateur. J'éprouve un grand respect pour quelqu'un qui effectue des plongées d'exploration sous-marine comme celles qui sont l'un des aspects les plus marquants de vos activités.

Vous venez aujourd'hui nous parler de certains de vos travaux spécialisés, notamment en ce qui concerne les amphibiens, les changements subis par les récifs de corail et d'autres questions concernant ce que j'hésiterais peut-être à appeler l'évolution fondamentale, mais tout au moins certains des changements les plus frappants et les plus difficiles que connaît aujourd'hui la planète Terre. Nous sommes heureux que vous présentiez cet exposé en parallèle de l'analyse politique que nous a offerte Jim MacNeill et je suis sûr, lorsque vous aurez terminé votre intervention, que nous aurons beaucoup appris et que vous aurez éveillé beaucoup de questions dans nos esprits.

M. Alan Emery (directeur, Musée canadien de la nature): Merci beaucoup, monsieur le président, et honorables députés. Je suis ravi d'avoir l'occasion de me présenter devant vous et de vous donner peut-être quelques conseils au sujet de l'avenir de notre planète et de l'humanité en m'appuyant sur des exemples issus de mon expérience.

Je dois vous dire que, juste avant que je vienne ici, j'ai reçu un appel de mon fils qui m'a dit: «Papa, figures-toi que nous sommes juste en train de mettre au monde ton deuxième petit-enfant.» C'est quelque chose de très important pour moi, surtout à l'heure actuelle, car mes petits-enfants, vos petits-enfants et leurs petits-enfants seront tous touchés par les décisions prises par des gens comme vous, non seulement aujourd'hui, mais également à l'avenir.

Je vous demanderai d'abord une chose. Ce n'est pas vraiment une question piège, mais je veux par là illustrer le fonctionnement de la biologie. Ne vous vexez pas si vous ne trouvez pas immédiatement la réponse. Je posais toujours cette question à mes étudiants d'université et ils ne trouvaient presque jamais la réponse. Certains oui, mais rarement. J'espère cependant que, si vous n'arrivez pas à trouver une réponse intuitive à cette question, cela vous fera réfléchir, car c'est quelque chose qui a des conséquences déterminantes sur notre capacité d'établir le moment où il faut agir.

Voici cette question. J'ai un récipient grand comme ça qui contient un petit organisme. Nous le nourrissons et il se reproduit en se divisant en deux; chacune des parties retrouve la taille de l'organisme initial et se divise elle-même en deux. L'organisme et ses descendants se reproduisent toutes les 30 secondes. Au bout d'une heure le récipient est plein; au bout de combien de temps était-il à moitié plein?

M. Fulton: Trente secondes auparavant.

M. Emery: C'est la bonne réponse. Combien êtes-vous à avoir trouvé cette réponse aussi vite? Trente secondes avant d'être plein, le récipient n'est qu'à moitié plein. Pendant presque une heure entière, il a donc paru vide.

[*Text*]

Suppose for a minute that the question had been as follows. I have a planet with between 30 million and 100 million species on it. I know that these species are disappearing at a percentage rate—it doesn't matter what it is—that is going on this same kind of exponential approach. The question then becomes a real one that you have to answer and I have to help you to answer: when will biodiversity decline be at that critical point? If you had to stop the container from filling up, when would you start? When can we intuitively judge the point at which we must take action will arrive?

You might say, "Does that really matter? Surely you scientists can answer that question. Someday a scientist will just say: okay, this is it, it's time to stop, you guys have to take action". I'm not really sure. How well would you have reacted when, looking into that container, you saw a small dot in the middle at the bottom, but the scientist then said, "Okay, now is the time. Take action"?

My guess is that for the most part, except for you perhaps—and perhaps the rest of you also intuitively got the answer—most people would say, "It doesn't look like much to me. Let's study it some more".

So you're probably waiting for me to say, "Now is the time. Take action". I wish I could accurately determine the correct time to act, but I can't. Science is literally floundering around, overwhelmed by the immensity of our ignorance.

Literally just five or six years ago, scientists thought we had described approximately half, or a little more, of all the species of living organisms that are on the planet today. However, just in the intervening short period, we have discovered that there are something like 5, 10, 30, or even 100 times as many species as we thought there were. So at this point science is so poorly informed that we can't even tell for sure, within a factor of 10, how many species there are, let alone what they do.

We can describe the ecology and behaviour of maybe 1% of the species on this planet. We can give you a name for 5%, but, by golly, in my opinion that's not much of a basis on which to manage the future of mankind.

In fact, you probably don't realize this, but the whole science of ecology began only in 1949. The word was coined by a guy named Ralph Tanner. We don't know much about the critical functions of our ecosystems. We've been studying them in a truly scientific fashion for only about 40 or 50 years. So we don't really have good predictive models. Even our best models, the resource management models for single species, fisheries for instance, are really relatively unreliable. So it's just not presently possible accurately to model even simple ecosystems.

• 1035

Now I'm going to move to the projector and show you some slides. This will give you an estimate of what we really do know and how we can operate from that.

[*Translation*]

Supposez un instant que la question ait été la suivante: j'ai une planète qui comporte entre 30 et 100 millions d'espèces. Je sais que celles-ci disparaissent à un rythme exponentiel du même type que le précédent, peu importe sa valeur exacte. C'est donc une question tout à fait réelle et je vais vous aider à y répondre: quand la chute de la biodiversité atteindra-t-elle ce point critique? S'il faut intervenir pour arrêter le remplissage du récipient, quand doit-on commencer? Comment peut-on intuitivement choisir le moment où il faut se mettre à agir?

Vous pourriez répondre: «Cela est-il vraiment important? Les scientifiques peuvent certainement répondre à cette question. L'un d'entre eux dira un beau jour que le moment est venu d'intervenir et qu'il faut prendre des mesures politiques.» Je ne vois pas vraiment les choses comme ça. Comment auriez-vous réagi si, en regardant dans ce récipient, vous n'y aviez vu qu'un petit point dans le fond, si le scientifique vous avait dit à ce moment-là: «Bon, c'est le moment, il faut agir»?

J'ai l'impression que la plupart d'entre vous, sauf vous peut-être—et les autres qui ont également intuitivement trouvé la réponse—diraient: «Cela n'est pas encore beaucoup. Étudions encore un peu mieux la question.»

Vous vous attendez donc sans doute à ce que je vous dise que le moment est maintenant venu d'agir. J'aimerais bien pouvoir déterminer avec précision ce moment, mais je n'en suis pas capable. En fait, la science vogue à la dérive, car elle est dépassée par l'immensité de notre ignorance.

En fait, il y a encore cinq ou six ans, on croyait avoir décrit environ la moitié, ou un peu plus, de toutes les espèces d'organismes vivants existants à l'heure actuelle sur notre planète. Or, au cours de la brève période qui s'est écoulée depuis lors, nous avons découvert qu'il y a cinq, dix, trente ou peut-être cent fois plus d'espèces qu'on ne le croyait. La science est donc si peu informée qu'on ne sait même pas s'il y a dix fois plus ou moins d'espèces qu'on ne le croit, sans parler même de leur rôle.

Nous pouvons décrire l'écologie et le comportement de peut-être 1 p. 100 des espèces de notre planète. On peut en nommer 5 p. 100 mais cela constitue une base bien réduite pour gérer l'avenir de l'humanité.

Vous n'en êtes sans doute pas vraiment conscients, mais l'écologie, en tant que science, est née seulement en 1949. Elle a été baptisée ainsi par un certain Ralph Tanner. Nous connaissons très mal les fonctions critiques de nos écosystèmes. Nous ne les étudions de façon véritablement scientifique que depuis 40 ou 50 ans. Nous n'avons donc pas de bon modèle prédictif et même les meilleurs d'entre eux, les modèles de gestion de ressources pour des espèces individuelles—comme on les utilise par exemple pour la pêche—sont en réalité relativement peu fiables. Il n'est donc même pas possible à l'heure actuelle d'obtenir des modèles reproduisant fidèlement ne serait-ce qu'un écosystème simple.

Je vais maintenant passer au projecteur et vous présenter quelques diapositives pour vous donner une idée de l'état réel de nos connaissances et de ce que nous pouvons faire en fonction de cela.

[*Texte*]

I have made photocopies of these things in the packages being passed around so that you can actually see what is going on. These are the species of name; that is, organisms that we actually know. At present we know the names for about 1.5 million species.

It's important to notice that plants comprise less than one-quarter of these. Vertebrate animals—and these are the ones we're familiar with—such as fish, reptiles, birds, mammals, amphibians, and so on, are really just a tiny percentage. Most of the species are actually insects and other invertebrates.

Here's a chart that will give you an estimate of the number of named versus unnamed; that is, the species we do not know. As you can see, the greatest proportion is in those groups that are the most numerous.

I've got here what I have termed an ignorance quotient. We know best things like vascular plants: trees, grasses, flowers, those kinds of organisms. Let's say we're 5% ignorant in that area. On the vertebrates—fish, birds, mammals, amphibians, reptiles, etc.—we're about 10% ignorant. We're really in the dark on the rest. We are essentially 95% to 99% ignorant on some of the most important creatures that support all of the larger animals with which we're so familiar. Even on things such as the sponges and corals and so on, the rest of the invertebrate animals, we're probably about 50% ignorant. That's only to name them, not necessarily to know very much about them.

I hasten to reassure you that we don't have to know the names of every single species to be able to save the planet.

The sciences that underpin this are called biosystematics and taxonomy, and these are predictive sciences that enable us to forecast ecological functions and evolutionary relationships when a sample of the animal or plant family in question is reasonably well studied. Today there are major gaps, in geography particularly, but also in certain kinds of organisms, that really have to be addressed, because these are the creatures that sustain the pyramid of life.

The best way to attack this is on a two-pronged approach. We need first, on parallel tracks, to increase the knowledge for tomorrow's actions and, secondly, to act now with the best knowledge we have.

• 1040

Our knowledge is important. It underpins conservation, sustainable development, and new developments in education.

Knowing what species exist, where they occur, and where they cluster is a means of defining what are often termed biodiversity hot spots. These are the first priority for conservation, if for no other reason than that they contain a high number of species.

[*Traduction*]

Vous trouverez des photocopies de tout cela dans les dossiers qui vous sont distribués pour que vous voyiez vraiment de quoi il retourne. Nous avons ici des espèces qui ont un nom, c'est-à-dire les organismes que nous connaissons vraiment. Nous avons actuellement des noms pour environ 1,5 million d'espèces.

Il faut noter que les plantes représentent moins d'un quart de ce total. Les animaux vertébrés—ce que nous connaissons le mieux—comme les poissons, les reptiles, les oiseaux, les mammifères, les amphibiens, etc., ne représentent qu'un très faible pourcentage. La plupart des espèces sont en fait des insectes ou d'autres invertébrés.

Voici un tableau qui donne une idée approximative du nombre d'espèces ayant reçu un nom par rapport aux autres, celles que nous ne connaissons pas. Comme vous pouvez le voir, c'est dans les groupes les plus nombreux que la proportion est la plus élevée.

Ici, vous voyez ce que j'ai appelé un quotient d'ignorance. Ce que nous connaissons le mieux, ce sont les plantes vasculaires: les arbres, les herbacées, les fleurs et les organismes de ce genre. Disons que nous avons dans ce domaine un taux d'ignorance de 5 p. 100. Pour les vertébrés—les poissons, les oiseaux, les mammifères, les amphibiens, les reptiles, etc.—notre ignorance atteint 10 p. 100. Pour le reste, c'est l'ignorance quasi totale, puisqu'elle atteint 95 à 99 p. 100 pour certaines des créatures les plus importantes sans lesquelles les animaux de plus grande taille que nous connaissons si bien ne pourraient pas vivre. Même en ce qui concerne les éponges, les coraux et tous les autres animaux invertébrés, notre ignorance atteint sans doute environ 50 p. 100. Et il s'agit seulement de savoir s'ils ont un nom, sans parler nécessairement de connaître autre chose à leur sujet.

Je me hâte néanmoins de vous rassurer en vous disant que l'on peut sauver la planète sans connaître le nom de toutes les espèces.

Les sciences qui sont à la base de tout cela sont la biosystématique et la taxonomie; ce sont des sciences prédictives qui nous permettent de prévoir les fonctions écologiques et les relations évolutives d'une famille animale ou végétale qu'on a pu étudier suffisamment à partir d'un échantillon. Il existe d'importantes lacunes, notamment en géographie, mais également au sujet de certaines sortes d'organismes et il faudra les combler car ce sont ces créatures sur lesquelles repose la pyramide de la vie.

La meilleure façon de procéder est d'agir sur deux fronts. Il faut mener parallèlement deux actions: d'un côté, enrichir nos connaissances pour préparer l'avenir et, de l'autre, agir dès maintenant en nous appuyant sur nos connaissances actuelles.

Notre baggage de connaissances est important, c'est de lui que dépend ce qu'on peut faire en matière de conservation, de développement durable et de changements dans le domaine de l'éducation.

C'est en sachant quelles espèces existent, où on les trouve et où elles se regroupent que l'on peut identifier ce que l'on appelle souvent les points chauds de la biodiversité. Ceux-ci représentent les cibles prioritaires de la conservation, ne serait-ce que parce qu'ils contiennent le plus grand nombre d'espèces.

[*Text*]

One simple general principle to determine this is the fact that the tropics by and large are richer than the far north or the far south. It's important that Canada possesses knowledge and technology to explore biodiversity and that technology is often lacking in the south. So where the species are richest there is often a lack of technology and expertise to be able to understand what that biodiversity is.

Here's an example of increasing richness of species as one moves from the north to the south along the west coast of North America. I use birds here because we know more about bird species than about any other group of animals or plants. So this is the most accurate representation that can be made of any biological group.

Another important thing is that biodiversity increases or decreases in a single location according to a number of factors. The most important physical factors include the size of an area, the length of time in geological history that the area has been available, and how benign the climatic or physical conditions are.

There's another factor, to which people perhaps have not paid enough attention, perhaps because I described it. It's what's called an organic matrix. It is that once a species or a group of species of organisms forms the habitat itself, then there is a vast increase in the potential for species diversity because a kind of co-evolution takes place between the habitat itself and the species that are evolving with it. So if you reduce that organic matrix, you dramatically destroy the potential for biodiversity. This would include such things as harvesting forests and harvesting coral block for construction purposes.

Some things that we might intuitively think of as beneficial are actually harmful. For instance, here's an example of the change in biodiversity in a pasture that resulted from adding nutrients. In this case it was nitrogen; that is to say, we were fertilizing it. The dates here are a 100-year period starting in the mid-1800s and ending in the mid-1900s. While a few species like the added nutrients, most do not. The result was approximately a 95% reduction in the biodiversity of this field.

Presumably the farmer was happy. The productivity went up.

So you can see that agriculture prefers a lowered biodiversity to enhance the productivity of selected crops. This is a conundrum when you have to manage the future of mankind based at least in part on the biodiversity of the system.

In isolated fields the loss of biodiversity is really not a problem. In fact, as we can see here, it could be considered beneficial. However, the principle behind that loss is important.

Here I've looked at the biodiversity loss in tropical forests. You do this by estimating the number of species in a given area of forest. Using a number of fancy equations that you can find in the literature, I calculated the rate of reduction of biodiversity by forest removal in the last 20 years, and then I calculated, on the same base, a rate equation that gives me the reduction to the year 2240—that's about 250 years from now—using this equation. When I looked at it, I decided it was foolish to go much beyond a 35% reduction, because at that time the system will undoubtedly collapse. Now, that's only a couple of hundred years from now.

[*Translation*]

On peut s'appuyer d'abord sur le grand principe simple selon lequel les tropiques sont, de façon générale, plus riches que les régions les plus septentrionales ou les plus méridionales. Il est important pour le Canada de posséder les connaissances et la technologie nécessaires à l'étude de la biodiversité et qui manquent souvent dans le Sud. C'est ainsi que, là où les espèces sont les plus nombreuses, on manque de technologie et d'experts pour étudier cette biodiversité.

Voici un exemple de la richesse croissante des espèces quand on se déplace du nord au sud le long de la côte ouest de l'Amérique du Nord. Je prends l'exemple des oiseaux car nous connaissons mieux leurs espèces que celles de pratiquement tout autre groupe végétal ou animal. C'est donc la représentation la plus exacte que l'on puisse faire d'un groupe biologique quelconque.

Il faut également noter que différents facteurs peuvent entraîner une augmentation ou une diminution de la biodiversité à un endroit donné. Les facteurs physiques principaux sont, entre autres, l'étendue de la zone considérée, son âge géologique et la nature des conditions climatiques ou physiques qui y règnent.

Il y a un autre facteur, peut-être trop négligé et que je décris ici. C'est ce qu'on appelle une matrice organique. Une fois qu'une espèce ou qu'un groupe d'espèces d'organismes forment l'habitat lui-même, le potentiel de diversité des espèces augmente fortement par suite d'une sorte de co-évolution intervenant entre l'habitat lui-même et les espèces qui l'accompagnent dans son évolution. Si l'on réduit la matrice organique, on détruit donc le potentiel de biodiversité, par exemple en exploitant des forêts ou des blocs coraliens pour en faire un matériau de construction.

Certaines choses qui peuvent paraître bénéfiques au premier abord sont en fait nuisibles, comme dans cet exemple de l'effet des engrais sur la biodiversité dans un paturage. Le produit utilisé était de l'azote. Il s'agit d'une période de 100 ans allant de la moitié du XIX^{e} siècle à la moitié du XX^{e}. Certaines espèces apprécient l'élément nutritif supplémentaire, mais la plupart d'entre elles non. On a constaté dans ce champ une réduction d'environ 95 p. 100 de la biodiversité.

L'agriculteur s'est sans doute félicité de voir la productivité augmenter.

On constate donc que l'agriculture préfère diminuer la biodiversité pour améliorer la productivité de cultures données. Cela pose un gros problème quand on pense qu'il faut gérer l'avenir de l'humanité en s'appuyant au moins partiellement sur la biodiversité.

La perte de biodiversité dans un champ isolé ne constitue pas vraiment un problème et, comme on le voit ici, on peut même la juger bénéfique. Néanmoins, c'est le principe sur lequel repose cette perte qui est important.

J'ai étudié ici la perte de biodiversité dans les forêts tropicales, en effectuant une estimation du nombre d'espèces dans une superficie donnée. À l'aide de diverses équations complexes qu'on peut trouver dans les publications spécialisées, j'ai calculé le taux de réduction de la biodiversité entraînée par la déforestation au cours des 20 dernières années; puis, sur la même base, j'ai calculé le niveau qu'atteindrait cette réduction en l'an 2240, dans environ 250 ans. En étudiant ces chiffres, je me suis dit qu'il était ridicule d'aller bien au-delà de 35 p. 100 de réduction, car cela signifierait déjà l'écroulement total du système. Or, ce serait dans à peine plus de deux siècles.

[*Texte*]

You wanted an estimate of the future. Okay, here it is. I again took the current rates of reduction of biodiversity, which I admit are pretty crude, and extended them into the future. I used a realistic model for that equation based on a rate rather than a straight-line fit, which some people have been using, and I have to confess that it scared me. It really did frighten me. Let me explain why.

• 1045

All of you probably have heard about—you in particular, this group—the many different kinds of pollutants, effects of these things, the symptoms for loss of habitat and all these kinds of things. Well, biodiversity is really a bellwether. It's a kind of index for the overall health of the planet. When it falls, we are accumulating ills; when it rises, we are doing well. As you've just seen, in times of stress biodiversity falls. In extreme situations the mismanagement of biodiversity can cause and has caused major local problems, such as the dust bowl in the United States, the current subsaharan agricultural failures, and similar collapses due to overexploitation and mismanagement of biodiversity in many areas of the world today. That's what happens when you reduce biodiversity below threshold limits.

If planet-wide losses of biodiversity occur, the distress will be everywhere.

I'm giving you another one here that's really quite significant. Science can use the past to create predictions for the future. In the museum business we are experts in doing just that: we look at the past to predict the future. In the geological past there have been several examples of losses on the scale to which we are now headed. The extinction of the dinosaurs is the most famous, but it's certainly not the most severe. In all cases the losses were a sharp decline followed by a slow recovery, and the animals and plants that disappeared were the most dominant, the most populous. Given that humans are one of the dominant species of the planet, this means that we would be a vulnerable species in this kind of a model.

It is indeed possible that a runaway decline in biodiversity can be started by human activities. If you don't already know it, you might be interested to know that the rate of loss of species today is approximately the equivalent of what it was during the time when the dinosaurs vanished from the face of the earth.

The end-result of this would be a rapid fall in diversity with a slow rise back over not hundreds but millions of years. In this model humans would be replaced by other creatures, or at the best we would have a rapid increase in the forms that would live commensally with us. In either case, our humanness would be in question.

Humans have a unique capacity that no other animal has, and that is that we can evolve culturally. Ten thousands years ago humankind did exactly that. We shifted from being a hunter-gatherer species in the palaeolithic to being an

[*Traduction*]

Vous voulez avoir une idée de ce qui nous attend. Eh bien voilà. J'ai pris à nouveau les taux actuels de réduction de la biodiversité, qui sont des données plutôt brutes, et je les ai projetées dans le futur. J'ai utilisé un modèle réaliste pour cette équation en me fondant sur un taux plutôt que sur une projection linéaire, comme l'ont fait certains chercheurs, et je dois dire que le résultat m'a véritablement effrayé. Je vais vous dire pourquoi.

Je pense que, surtout dans un groupe comme le vôtre, vous avez tous entendu parler des nombreuses différentes sortes de produits polluants, de leurs effets, des symptômes de perte d'habitat, etc. Or, la biodiversité donne une indication relativement fidèle de la santé générale de la planète. Si elle diminue, les problèmes s'accumulent; si elle augmente, la situation est bonne. Comme vous venez de le voir, les périodes de stress entraînent une chute de la biodiversité. Dans les cas extrêmes, une mauvaise gestion de la biodiversité peut entraîner localement de graves problèmes comme le montre concrètement le cas du «dust bowl», aux États-Unis, les échecs actuels en matière d'agriculture dans les régions subsahariennes et les autres accidents du même type dus à la surexploitation et à la mauvaise gestion de la biodiversité dans de nombreuses régions du monde. Voilà ce qui arrive lorsque l'on fait descendre la biodiversité en-dessous de certaines limites.

Si la planète entière est touchée par des pertes de biodiversité, les effets fâcheux s'en feront sentir partout.

Voici quelque chose d'autre qui est très important. La science peut s'appuyer sur le passé pour anticiper l'avenir. Dans les musées, c'est un peu notre spécialité que d'étudier le passé pour prédire l'avenir. L'histoire de la géologie révèle plusieurs exemples de pertes d'un niveau équivalent à ce qui nous menace. On connaît surtout la disparition des dinosaures, mais il y a certainement eu des cas encore plus graves. Il s'est toujours agi d'une brutale diminution suivie par un long rétablissement et les animaux et plantes disparus étaient des espèces dominantes, les plus nombreuses. L'espèce humaine étant l'une de celles qui dominent notre planète, cela veut dire que nous serions particulièrement vulnérables dans un modèle de ce type.

Il est tout à fait possible que les activités humaines déclenchent une diminution rapide de la biodiversité. Vous serez peut-être intéressés d'apprendre, si vous ne le savez pas déjà, que le taux de disparition des espèces est perpétuellement à peu près équivalent à ce qu'il était à l'époque où les dinosaures ont disparu de la surface de la terre.

Cela se traduirait par une diminution brutale de la diversité, suivie d'un lent redressement étalé non sur des centaines, mais des millions d'années. Dans ce modèle, l'espèce humaine serait remplacée par d'autres créatures où l'on constaterait tout au moins un accroissement rapide des espèces vivant côte à côte avec nous. Dans un cas comme dans l'autre, la nature même de l'espèce humaine serait remise en question.

De tous les animaux, nous sommes les seuls à pouvoir évoluer culturellement. C'est exactement ce que l'humanité a fait il y a dix mille ans. D'une espèce paléolithique pratiquant la chasse et la cueillette, nous sommes passés à une espèce

[*Text*]

agricultural or neolithic species, and in a cultural sense that's what we are today. Will that kind of cultural evolution in the future be sufficient? I rather doubt it. Certainly I wouldn't want to bet on it.

The reason for that is that the effect of human beings is now essentially in all parts of the biosphere. We therefore are the managers. It is no longer nature itself that is managing the biosphere; it is we, a single species, who are managing it. It's important, therefore, that we manage it well for the greatest good, for the greatest proportion of human beings that exist today, and hopefully into the future.

Good management of diversity maximizes the content between people and living forms so that they can satisfy their desires to the greatest possible extent compatible with the maintenance of that resource. That which people treasure they will preserve.

Let me give you a picture of, at present, a kind of Canadian cost-benefit analysis of diversity. This is really crude, and I apologize for its crudity, but I take some of the data from testimony that was given by one of my own staff to your committee and that appears in your reports. It is that a simple, direct financial benefit can be derived from some parts of the resource, and in Canada this now amounts to approximately $70 billion from exploitation annually.

• 1050

There are also important biological services. We don't really know exactly the extent of those, in terms of what it would cost us to replace them, but right now the cost-benefit analysis is a pretty good one. We're spending about $3 billion to support the green plan, but the rest of it is all a free good. There's probably at least $100 billion annually up there on the good side.

What happens if you wreck that? To do without that free good, what now generates close to $100 billion of profit or service annually, is an unthinkable level of additional expenditure for a country such as ours, or indeed for any country in the world. So there is a financial danger here that is very significant.

Effective conservation will have to take account of all of this by tapping biodiversity databases and using geographic information systems to locate these hot spots. The standing committee's idea of creating a national biodiversity inventory is excellent and completely in line with events that are at least occurring in other countries.

If you don't know it, I can tell you that Canada is acknowledged internationally as a leader in developing biodiversity databases and geographical information software. We can use that knowledge for the benefit of the planet, and also for our own economy. We can learn from our past failures, and also develop technology in regions where it's needed, particularly in the south. In this way others derive the benefits, as well, and policies that consistently favour both research and development over the long term are the most likely to succeed.

What can we do about all this? It looks scary, and I must admit that I frightened myself when I really went down to looking at it. Certainly the development in the last several years of the knowledge that we are essentially ignorant of the majority

[*Translation*]

néolithique pratiquant l'agriculture et, culturellement parlant, nous en sommes encore aujourd'hui à ce stade. Ce genre d'évolution culturelle pourra-t-il suffire à l'avenir? Je crains que non. Ses chances de succès me paraissent tout au moins réduites.

Cela est dû au fait que les activités humaines ont des répercussions dans pratiquement tous les secteurs de la biosphère. C'est nous qui la gérons. Le fonctionnement de la biosphère n'est plus régi par la nature elle-même, mais par une seule espèce, la nôtre. Il est donc important que nous sachions la gérer au mieux des intérêts de la plus grande proportion possible de la population humaine actuelle et, espérons-le, de celle de l'avenir.

Une bonne gestion de la diversité crée des conditions optimales de survie pour tous les organismes vivants, humains et autres, en leur permettant de satisfaire leurs désirs d'une façon compatible avec la préservation des ressources dont il dépendent. On protège ce à quoi on attache du prix.

Voici maintenant une illustration d'une sorte d'analyse de rendement de la diversité au sujet du Canada. Ce sont simplement des données brutes, et je m'en excuse, mais je les ai prélevées dans le témoignage qu'un de mes collaborateurs a présenté devant votre comité et dont on trouve le texte dans vos rapports. L'idée est que certaines parties des ressources existantes peuvent générer un profit financier direct dont le montant atteint annuellement au Canada environ 70 milliards de dollars.

Il existe aussi d'importants services biologiques. Nous ne savons pas exactement à combien chiffrer leur valeur de remplacement, mais l'analyse de rendement à leur sujet est très positive. Nous consacrons environ 3 milliards de dollars au plan vert mais, tout le reste, qui correspond sans doute à au moins 100 milliards de dollars par an, on l'a pour rien.

Si on éliminait tout cela, quelles en seraient les conséquences? Se passer de ces services gratuits valant pratiquement 100 milliards de dollars par an, entraînerait des dépenses supplémentaires dépassant les moyens d'un pays comme le nôtre, ou même de tout autre pays. Les risques financiers sont donc fort importants.

Pour être efficace, la conservation doit donc se faire en tenant compte de tout cela, en utilisant les bases de données sur la biodiversité ainsi que les systèmes d'information géographique pour localiser ces points chauds. L'idée qu'a eue le comité permanent de créer un répertoire national de la biodiversité est excellente et tout à fait dans la note de ce qui se produit au moins dans certains autres pays.

Si vous ne le savez pas, je vous apprendrai que le Canada est considéré comme un des pays de pointe dans la mise au point des bases de données en biodiversité et du logiciel d'information géographique. Nous pouvons utiliser ces connaissances au profit de la planète et également de notre propre économie. Nous pouvons tirer la leçon de nos échecs passés et mettre au point la technologie nécessaire pour les régions qui en ont besoin, notamment dans le Sud. Cela permet à d'autres d'en profiter également et les politiques qui privilégient régulièrement la recherche et le développement à long terme sont les plus prometteuses.

Que pouvons-nous faire face à cette situation? Cela fait peur et je dois reconnaître que je me suis effrayé moi-même lorsque j'ai vraiment étudié les choses de près. Il a été très angoissant de constater ces dernières années l'étendue de notre

[*Texte*]

of the species on our planet is profoundly distressing. That we know almost nothing about their interrelationships is absolutely horrifying if one considers the need for humankind to be able to manage the biosphere.

There are solutions. There really are solutions; but, first, what are the significant questions?

Many people today hear these words but they don't mean very much. So the first question might be why we should preserve biodiversity. Given that we should, what level of biodiversity is necessary? Where are those thresholds? Do these levels vary from habitat to habitat, from place to place in the world, and so on? How do you preserve biodiversity and use it at the same time? The example of agriculture that I mentioned, sacrificing biodiversity to increase the yield of specific species, creates a paradox.

Are there parts of the biosphere that are more important than others? For instance, I hear all the time from people to whom I talk about this: "So why do we need all those bugs? So who cares about viruses? They're all bad, aren't they? Fungus—yuk! Why don't we concentrate on saving elephants and wildlife for sport?" It is important for us to be able to counter that kind of activity.

There are actually huge amounts of misinformation present in the press and even, in some cases, in the technical literature. You probably will hear from scientists that we need to rush out and train thousands, or maybe tens of thousands, of scientists in order to describe all the species before they disappear.

Some of that is true, but in my opinion that is mostly an accounting exercise. The true needs are to examine quickly the existing models for predicting change, based on biodiversity declines such as I alluded to earlier, and to look for ways to test their validity. This will lead us directly to the species or the habitats that need to be surveyed, such as in the national inventory that's proposed for Canada, on a priority basis, rather than having a non-logical shotgun approach. These models can also be used to define the danger levels or the biodiversity thresholds below which humanity must not bring the world's biodiversity.

There are also examples of how to preserve biodiversity while using specific resources that are contained within larger biodiversity regimes.

For example—and I stress this is just an example—it's a known principle that a given type of habitat has a capacity to hold more species if the mere size of the habitat is greater. There's a relatively simple rate equation that one can use to describe this relationship and different coefficients can be used for different habitats.

• 1055

You can use this simple knowledge to create useful guidelines in managing biodiversity. For example—and I just use this as an example, I don't know whether the numbers are even close, but they're probably not far off—suppose that we wanted to preserve about 65% of the biodiversity of our forests. From the equation we might predict that if the area is decreased by 90%, then the diversity would probably be cut in half. So that's approximately the relationship there.

[*Traduction*]

ignorance quant à la majorité des espèces vivant sur notre planète. Il est effrayant de ne savoir presque rien de leur relations mutuelles quand on pense que l'espèce humaine doit être en mesure de gérer la biosphère.

Il y a bien des solutions, mais, d'abord, quelles sont les questions principales?

On entend beaucoup parler de ces questions de nos jours, mais de façons souvent vides de sens. Il faut donc d'abord se demander pourquoi il faut préserver la biodiversité. Cela réglé, quel est le niveau de biodiversité requis? Où se situent les seuils? Les niveaux sont-ils différents d'un habitat ou d'un endroit à l'autre? Comment peut-on à la fois préserver et utiliser la biodiversité? L'exemple que j'ai cité et qui touche l'agriculture—le sacrifice de la biodiversité pour augmenter le rendement d'une espèce donnée—constitue un paradoxe.

Certaines parties de la biosphère sont-elles plus importantes que d'autres? C'est ainsi que, quand je parle de ces questions, on me demande toujours: «Et pourquoi avons-nous besoin de toutes ces bestioles? Pourquoi protéger les virus? Ils sont tous nocifs, n'est-ce pas? Des moisissures. . . bah! Pourquoi ne pas nous borner à sauver les éléphants et le gibier de chasse?» Il est important que nous arrivions à corriger ce genre d'attitude.

La désinformation est très fréquente dans la presse et même, parfois, dans la littérature technique. Certains chercheurs vous diront qu'il faut se dépêcher de former des milliers, voire des dizaines de milliers, de spécialistes pour décrire toutes les espèces avant leur disparition.

C'est en partie vrai, mais pour moi cela n'est pas grand chose d'autre qu'un exercice comptable. Il faut surtout examiner rapidement les modèles de prévision des changements existants, ceux qui reposent sur la baisse de la biodiversité dont j'ai parlé tout à l'heure, et voir comment en vérifier la valeur. Cela nous permettra directement d'identifier les espèces ou les habitats qu'on doit peut-être étudier en priorité, comme dans le cas du répertoire national proposé pour le Canada, plutôt que de chercher à tout faire à la fois de façon désordonnée. On peut également utiliser ces modèles pour déterminer les niveaux de risques ou les seuils que l'humanité ne doit pas faire franchir à la biodiversité.

Il y a également des exemples de la façon de protéger la biodiversité tout en utilisant des ressources spécifiques contenues dans des régimes de biodiversité plus vastes.

Par exemple—et ce n'est vraiment qu'un exemple—on sait qu'un habitat donné pourra contenir d'autant plus d'espèces que sa taille est plus importante. On peut utiliser une équation relativement simple pour décrire le rapport entre ces facteurs et on peut employer des coefficients différents en fonction des habitats.

On peut s'appuyer là-dessus pour élaborer des lignes directrices utiles à la gestion de la biodiversité. Par exemple—et ce ne sont pas les chiffres exacts, mais il ne doit pas s'en falloir de beaucoup—supposons que nous voulons préserver environ 65 p. 100 de la biodiversité de nos forêts. L'équation peut nous permettre de prédire que si la superficie diminue de 90 p. 100, la diversité s'en trouvera réduite de moitié. Voilà à peu près le type de rapport qu'on a.

[*Text*]

We also know that monocultures—that is, reforested areas—hold a much smaller potential for biodiversity; but they do have some, perhaps an additional 15%. In this overly simplistic example, then, a forest might be managed by cutting no more than 90%, holding those 10% units to ensure that the old-growth organic matrix is maintained, and reforesting immediately to regain the 15% that you're looking for. That would keep the forest at about a 65% biodiversity level. Needless to say, this is an example only and the implementation of a management scheme such as this needs testing in practice to work out the actual coefficients that would be used, but the principle is there and it's essentially correct.

I'm going to do a tiny bit of advertising here—I promise it won't be much—in that the Canadian Museum of Nature really is in a key position here to support the policy and regulatory agencies of government in formulating a response to the losses of biodiversity by organizing, training, and delivering expertise in the underlying sciences of biodiversity. We at the museum of course are not policy formulators—that's your job—but Canada has to have a knowledge base from which to create its policies. The Canadian Museum of Nature is the federal agency to use for that knowledge base. The museum has the baseline data; it has biodiversity management software and the mandate in its bill, Bill C-12, which was passed in 1990.

Just very briefly, we already operate quite a number of biodiversity organizations: at present the National Institute for Systematics and Diversity, the Canadian Biodiversity Centre, the Biological Survey of Canada, and the Canadian Biosystematics Task Force. Also, of course we have a large national biodiversity collection. At present we're organizing expertise in biodiversity, and we can also develop models and train students with our links to universities. This would create the necessary scientific models and also the biodiversity. . .what you might call parataxonomists—you don't need full-level PhDs to do all this work—could be created in that kind of a system.

Because we have this massive biodiversity database, we can also be the starting-point for a national inventory of biodiversity.

We have a lot of experience in working in international areas. For instance, although, as I'm sure you know, we produced the first country study, here in Canada, for the world, we also worked with several other countries in producing their country studies and in helping to organize their expertise.

Finally, if you're going to create some sort of a strategy, you need to have a basis on which to do it, and we can help to provide that.

In your package I have included a document that I received just on Saturday, which is the first non-confidential version of a worldwide process that is called *Systematics Agenda 2000: Charting the Biosphere.* Literally, there is a planetary mobilization of expertise to provide the information base that will allow us to manage the biodiversity of the world. The politics of making this happen Jim MacNeill has dealt with. All I can say is that we as scientists can and are working very hard

[*Translation*]

Nous savons également que les monocultures—c'est-à-dire les zones boisées—sont beaucoup moins favorables à la biodiversité, dont le niveau n'augmente que de 15 p. 100 environ. Dans cet exemple simpliste, on pourra donc gérer une forêt en en abattant pas plus de 90 p. 100, en conservant les 10 p. 100 restants pour assurer le maintien de la matrice organique de la végétation antérieure, puis on reboise immédiatement pour obtenir les 15 p. 100 recherchés. On conserverait donc un niveau de biodiversité d'environ 65 p. 100. Cela n'est bien sûr qu'un exemple et, pour appliquer un mode de gestion de ce type, il faudrait procéder à des expériences concrètes pour déterminer les coefficients à utiliser mais, le principe en jeu est juste.

Je vais maintenant faire un petit peu de publicité—pas beaucoup, n'ayez crainte—au sujet du Musée canadien de la nature qui est remarquablement bien placé pour appuyer les organismes gouvernementaux chargés de définir les politiques ou d'appliquer les règlements pour faire face aux pertes de la biodiversité en prenant les mesures nécessaires pour former des spécialistes dans les sciences sur lesquelles repose l'étude de la biodiversité. Notre musée, bien sûr, n'a pas, comme vous, un rôle politique, mais le Canada doit disposer d'une base de connaissances pour définir ses politiques. C'est au Musée canadien de la nature que le gouvernement fédéral doit s'adresser pour cela puisque nous avons les données de référence, le logiciel de gestion de la biodiversité conformément au mandat qui nous a été confié en 1990 lors de l'adoption du projet de loi C-12.

Je vous signalerai en quelques mots que nous avons déjà plusieurs organisations consacrées à la biodiversité; ce sont l'Institut national de systématique et de diversité, le Centre canadien de biodiversité, la Commission biologique du Canada et le Groupe de travail sur la biosystématique canadienne. Nous avons également bien sûr une importante collection nationale consacrée à la biodiversité. Nous sommes en train de cataloguer les connaissances dans ce domaine et nous pouvons également élaborer des modèles et former des étudiants grâce à nos liens avec les universités. Avec un tel système, nous pourrions alors disposer des modèles scientifiques requis ainsi que des spécialistes d'un niveau adapté. . .il pourrait s'agir de parataxonomistes—, car il n'y a pas besoin d'un doctorat en bonne et due forme pour faire ce travail.

Du fait que nous avons cette énorme base de données sur la biodiversité, nous pouvons également servir de pierre angulaire à un répertoire national de biodiversité.

Nous avons une grande expérience des activités internationales. Vous savez sans doute par exemple que c'est le Canada qui a réalisé la première étude au monde pour un pays entier et nous avons collaboré avec plusieurs autres pays pour les aider à faire leurs propres études nationales et à cataloguer toute l'information correspondante.

En fin de compte, si l'on veut élaborer une stratégie quelconque, il faut s'appuyer sur une base que nous sommes à même de fournir.

J'ai joint au dossier un document que j'ai reçu samedi; c'est la première version non confidentielle issue d'une activité entreprise à l'échelle mondiale sous le titre *Systematics Agenda 2000: Charting the Biosphere.* Il s'agit d'une véritable mobilisation planétaire des spécialistes pour élaborer la base d'information nécessaire à la gestion de la biodiversité du monde. Jim MacNeill vous a parlé de l'aspect politique de la chose. Tout ce que je peux vous dire c'est que, en tant que

[*Texte*]

to provide you with the data on which to operate, but it's going to be up to you to use that data in effective manners to make it work.

[*Traduction*]

scientifiques, nous faisons de notre mieux pour vous présenter les données nécessaires, mais c'est à vous qu'il incombera de les utiliser à bon escient.

• 1100

You also asked two very specific questions. One was on coral bleaching and the other was on the disappearance of amphibians. Let me very briefly deal with those.

Coral bleaching is an excellent example of our ignorance of the larger picture of ecosystems and the effects that we have on them. My background happens to be in marine biology, so I happen to be an expert in this field. I've given each of you a copy of a little book that I wrote several years ago on coral reefs. I do this for several reasons. First, there's some interesting information in there at which you might like to look. When I wrote this, we knew lots about coral bleaching. It was a small phenomenon, always local, and we always knew what the cause was. It was of such little importance that I didn't even bother to mention it in the book. In the few years that intervene between the time when I wrote that book and now, it has become an important issue. Importantly, it took us by surprise.

It's not an isolated oceanic problem. Other examples include the sudden loss of 90% to 99% of the spiny sea urchin in the Caribbean. This was an organism that was the major transformer of calcium carbonate in the coral reef part of the ocean. That die-off, which happened in just the last decade, is the single largest incident of an invertebrate species death in all of our recorded history.

Another example is the once very rare crown of thorns starfish. In one year it ate something like 90% of the coral reefs off Guam. In the last decade it has become a real scourge in the South Pacific, destroying much of the coral reef area.

To go back to coral bleaching, if you'll first turn in that book to pages 9 and 11, you'll see some pictures of coral skeletons. They're white. That's what a coral skeleton looks like.

If you'll next turn to page 14, you'll see a picture of a typical beautifully coloured branching coral. If you'll look closely, you'll see that the arms are covered by little cups. These are the coral animals. Coral is an animal; it's not a plant. Many different colours are found on different species of corals.

If you'll turn to page 24, here is a diagram of one of those coral cups. In this small enlargement of the coral tissue, you will see the word "zooxanthellae". That ten-dollar word is the name we use for tiny plant cells that live symbiotically with the reef corals and make it possible for the corals to grow quickly. Zooxanthellae are also what give colour to the corals when they're alive. Coral tissues themselves are colourless and transparent. Zooxanthellae are also capable of living all by themselves as well as symbiotically with corals. In times of stress—I have to admit that it takes a lot of stress—they abandon the corals. The corals then have no colour covering their white calcium carbonate skeleton and they looked bleached. Hence the term.

Vous avez également posé deux questions précises, l'une sur le blanchiment du corail et l'autre sur la disparition des amphibiens. Je vais vous en dire quelques mots.

Le blanchiment du corail illustre très bien notre méconnaissance des écosystèmes dans leur ensemble et des effets que nous avons sur eux. J'ai fait des études de biologie marine et je suis donc un expert en ce domaine. J'ai remis à chacun de vous un petit ouvrage que j'ai écrit il y a quelques années au sujet des récifs de corail. Je l'ai fait pour plusieurs raisons. D'abord, il contient certaines informations qui pourront vous intéresser. Quand je l'ai écrit, le blanchiment du corail était bien connu: c'était un phénomène peu répandu, toujours localisé et dont la cause était toujours identifiée. C'était si peu important que je n'en avais même pas parlé dans cet ouvrage. Or, dans les quelques années écoulées depuis sa parution, c'est devenu une question importante et qui nous a pris par surprise.

Ce n'est pas un problème océanique isolé. On pourrait également citer la disparition soudaine de 90 à 99 p. 100 des oursins des Caraïbes qui étaient les principaux agents de la transformation du carbonate de calcium dans la partie de l'océan où se trouvent des récifs de corail. Cette disparition, qui s'est produite au cours des dix dernières années, est sans précédent par son ampleur en ce qui concerne les espèces d'invertébrés.

On peut citer également le cas des astéries dites «couronnes d'épines». En un an, elles ont dévoré près de 90 p. 100 des récifs de corail au large de Guam. Au cours des dix dernières années, elles sont devenues une véritable calamité dans le Pacifique Sud où elles ont détruit une bonne partie du corail.

Pour revenir au blanchiment du corail, vous pouvez voir des photos de squelettes de corail aux pages 9 et 11. Ils sont blancs, car c'est leur couleur normale.

Si vous passez à la page 14, vous verrez la photo classique d'un corail richement coloré. Si vous regardez de près, vous verrez que ses tentacules sont couverts de petites ventouses. Le corail est en effet un animal, et non pas une plante. Les coraux peuvent avoir toutes sortes de couleurs, selon les espèces.

À la page 24, vous voyez un dessin représentant ces ventouses et dans le petit agrandissement du tissu corallien, on voit le mot «zooxanthelles». Ce nom compliqué désigne de minuscules cellules végétales qui vivent en symbiose avec des récifs coralliens dont ils favorisent la croissance rapide. Ce sont également les zooxanthelles qui donnent au corail sa couleur quand il est en vie. Les tissus coralliens eux-mêmes sont incolores et transparents. Les zooxanthelles peuvent vivre aussi bien toutes seules qu'en symbiose avec le corail. En période de stress. . .il faut reconnaître que ce stress doit être très fort. . .elles abandonnent le corail, le privant alors de la couleur qu'elles apportaient au carbonate de calcium de son squelette qui reste blanc. Voilà pourquoi on parle de blanchiment.

[*Text*]

Corals can survive for a while without the zooxanthellae, but they can't grow. Once the zooxanthellae reinhabit the coral tissues, the coral can recover; but it usually takes one or more years for them to recover their viability. If bleaching occurs several years in a row, the corals usually die.

Stress conditions include lack of light, pollution, increased temperature, increased nutrients in the water, and a few other factors. Bleaching is now observed in areas where there is absolutely no evidence of local pollution or any indication of stress.

• 1105

My own observations indicate that two other phenomena have occurred at the same time. There is an increase in the amount of green algae and brown algae and several others on coral reefs. It's huge. It's not something that you need to count to see. Anybody who has done diving in those areas can see that.

The second thing is a significant degeneration in the number of living corals that are on reefs that even 20 years ago were flourishing. I did my masters degree—it was wonderful—in Barbados. I spent a year there doing field work. My whole year was spent in a bathing-suit. When I was there I took some photographs of the coral reefs. In 1980 and in 1985 I went back and I took photographs in exactly the same places. It's disastrous.

What is doing this? It's hard to say. There are two basic possibilities. One is that corals are reacting to a gradual increase in global warming, and certainly increases on average are one of things that cause these zooxanthellae to jump out of the corals. Another is that at very low levels, but significant to corals, pollution is now so widespread that no matter where corals occur they are subject to that kind of damage. We cannot dismiss this as inconsequential.

Actually, believe it or not, the disappearance of the amphibians—your other specific question—is the same phenomenon. Just as with the oceanic events, in some ways it's the unexpected nature of these discoveries that is important, at least today in this discussion. Tomorrow it might be the actual phenomena themselves that will become important, but right now the unexpectedness of these discoveries is much more important.

In fact, the discovery of disappearing amphibians was accidental. The fellow who first noticed it is Dr. David Wake, who is at the university museum in Berkeley. I gather that he was aware of it for a couple of years before he really said anything. Then one year, at a meeting of the Association of Ichthyologists and Herpetologists... It is a wonderful name, but it is just a bunch of guys who get together as scientists every year to talk about fish and frogs and so on. Over lunch he happened to say to a bunch of us, "Have you noticed anything about amphibians in your area disappearing?" Sure enough, there was a general agreement that this seemed to be happening.

[*Translation*]

Le corail peut survivre pendant un certain temps sans les zooxanthelles, mais sa croissance est arrêtée. Elle peut reprendre dès que celles-ci reviennent, mais il faut compter au moins un an avant un rétablissement total. Si le blanchiment se produit plusieurs années de suite, il entraîne généralement la mort des coraux.

Le stress peut être dû à différents facteurs dont le manque de lumière, la pollution, l'augmentation de la température, une teneur accrue de l'eau en éléments nutritifs, etc. On constate maintenant un blanchiment dans des zones où l'on ne constate absolument aucune preuve de pollution locale ni de stress.

Selon mes propres observations, deux autres phénomènes se sont produits en même temps. On constate une augmentation de la quantité d'algues vertes, d'algues brunes et de plusieurs autres variétés sur les récifs de corail. L'augmentation est énorme. On n'a pas besoin de les compter pour le constater. Quiconque a fait de la plongée dans ces régions peut s'en rendre compte.

Le second phénomène est une réduction importante du nombre de coraux vivants sur des récifs qui en regorgeaient il y a à peine 20 ans. J'ai obtenu mon diplôme de maîtrise à la Barbade—c'était merveilleux. J'ai passé un an à travailler sur le terrain. J'ai passé toute l'année en maillot de bain. Là-bas, j'ai photographié les récifs de corail. En 1980 et en 1985, j'y suis retourné et j'ai photographié exactement les mêmes endroits. C'était catastrophique à voir.

Qu'est-ce qui cause cette catastrophe? C'est difficile à dire. Il y a vraiment deux possibilités. L'une est que les coraux réagissent à un réchauffement graduel de la planète, et les augmentations de la température moyenne constituent l'un des facteurs qui poussent les zooxanthelles à quitter les coraux. Une autre possibilité est que la pollution est maintenant tellement répandue, que peu importe où des coraux se forment, ils subissent des dommages de cette nature, car même de très faibles niveaux de pollution sont significatifs pour les coraux. Nous ne pouvons pas dire que c'est sans importance.

De fait, croyez-le ou non, la disparition des amphibiens—l'objet de votre autre question—reflète le même phénomène. Tout comme dans le cas des événements qui surviennent dans l'océan, d'une certaine manière, c'est le caractère imprévu de ces découvertes qui est important, du moins dans notre discussion d'aujourd'hui. Demain, les phénomènes mêmes prendront peut-être plus d'importance, mais pour l'instant, c'est le caractère imprévu de ces découvertes qui prime.

De fait, c'est par accident qu'on a découvert la disparition des amphibiens. Le premier à constater ce phénomène a été David Wake, qui travaille au musée universitaire de Berkeley. Je pense qu'il était déjà au courant de la situation depuis quelques années lorsqu'il en a vraiment parlé. Puis une année, lors d'une réunion de l'Association des ichtyologistes et des herpétologistes (Association of Ichthyologists and Herpetologists)... C'est un nom étonnant, mais il s'agit simplement d'un groupe de scientifiques qui se réunissent chaque année pour parler de poisson, de grenouilles et autres espèces apparentées. Pendant le déjeuner, il a soudain demandé à un groupe d'entre nous si nous avions remarqué que les amphibiens disparaissaient dans notre région. Et effectivement, nous avons tous convenu que ce phénomène semblait exister.

[*Texte*]

So he did a letter survey and, sure enough, he made the disturbing discovery that the phenomenon was worldwide.

Also, just like coral bleaching, the crown of thorns starfish, and a lot of other events, the disappearances are not necessarily in areas that can be tied to pollution as the cause. Not every species is on the decline, and in a few they're actually rising; but the vast majority of species of amphibians are quietly declining or disappearing.

As far as I know, no one has a good model to explain their disappearance. That's significant. It's significant because we did not predict that it would happen. We cannot model what now is happening, because we don't know. That means that we can't tell what the end-result will be.

If I return to my first example, it's probably best, except for one or two in our number, not to make guesses intuitively but rather to try to discover from predictive models what really is happening.

I have just a couple of more things. There's a feeling that the knowledge contained in the cultures of people who still live close to the land, particularly those who have aboriginal backgrounds, can be a very important source of information—not so much information in the sense that science knows it, but information in the sense that it produces a kind of attitude or behavioural response to things that is more in tune with nature than our sense of domination of nature.

• 1110

We have started at the museum a program that we call traditional ecological knowledge. You might be interested—I don't have more than just this copy, but I can have more made available to you—in a book that was published by a gentleman who is currently working with us named Julian Inglis. It talks about a conference that was held on concepts and cases in developing traditional ecological knowledge in co-management ventures with our more western scientific approaches.

Finally, if you don't already know it, I would point out the existence of a book called *Beyond the Limits*, which is the second stage of a study that was begun in the Club of Rome by Meadows, Meadows and Randers.

The future of the planet, the future of mankind, is something we can predict with a fair amount of certainty, as least if we act only as a biological species. That I can do. The advantage we as humankind have is that we do not have to act only as biological species. We have a unique capacity to evolve culturally. We have the unique capacity to manage the biosphere, which no other species has had. If we take advantage of that advantage, we can win it.

Thank you very much.

The Chairman: Thank you, Dr. Emery.

We've had two very—I was going to say "insightful", but they are more than that—disturbing presentations today, disturbing in the best sense of the word.

[*Traduction*]

Il a donc effectué un sondage par lettre et effectivement, il a fait la troublante découverte que le phénomène était répandu à l'échelle mondiale.

En outre, tout comme le blanchiment des coraux, la couronne d'épines et une foule d'autres événements, les disparitions d'espèces ne se produisent pas nécessairement dans des secteurs où l'on peut attribuer ces facteurs à la pollution. La population de toutes les espèces ne diminue pas, et celle de quelques espèces est même à la hausse, mais la grande majorité des espèces d'amphibiens voient leur nombre diminuer graduellement ou sont même en voie de disparition.

Pour autant que je sache, personne n'a élaboré de modèle capable d'expliquer leur disparition. C'est significatif. C'est particulièrement significatif parce que nous n'avions pas prédit ce phénomène. Et comme nous ne pouvons pas élaborer de modèle expliquant ce qui se passe, nous ne pouvons pas non plus prévoir à quoi cette situation aboutira.

Pour en revenir à mon premier exemple, il est probablement préférable, sauf dans un ou deux cas, de ne pas faire d'estimations intuitives et d'essayer plutôt de découvrir ce qui se passe vraiment au moyen de modèles prévisionnels.

J'ai encore une ou deux choses, à ajouter. On pense que les connaissances inhérentes aux cultures des peuples qui vivent près de la nature, en particulier ceux qui ont des origines autochtones, peuvent constituer une source très importante d'informations—je ne veux pas parler des informations au sens de la science, mais plutôt d'informations qui suscitent une réaction aux choses, une sorte d'attitude ou de comportement qui est plus en harmonie avec la nature que notre désir de la dominer.

Nous avons lancé au musée un programme portant sur les connaissances traditionnelles en écologie. Il y a un livre qui pourrait vous intéresser—je n'en ai qu'un seul exemplaire, mais je pourrai vous en faire parvenir d'autres—et ce livre a été publié par Julian Inglis, qui travaille actuellement avec nous. Il parle d'une conférence qu'on a tenue sur les concepts et les exemples utilisés pour acquérir des connaissances traditionnelles en écologie dans des projets conjoints, à partir de nos méthodes occidentales plus scientifiques.

Enfin, au cas où vous ne le connaîtriez pas, je tiens à vous signaler l'existence d'un livre intitulé *Beyond the Limits*, qui représente la deuxième étape d'une étude commencée au Club de Rome par Meadows, Meadows et Randers.

L'avenir de la planète et de l'humanité est une chose que nous pouvons prévoir avec une assez grande certitude, du moins si nous agissons uniquement comme une espèce biologique. Je peux le faire. L'avantage que nous possédons en tant qu'êtres humains est que nous ne sommes pas obligés d'agir uniquement en tant qu'espèce biologique. Nous avons la capacité unique d'évoluer sur le plan culturel. Nous possédons la capacité unique de gérer la biosphère, ce qu'aucune autre espèce n'a jamais pu faire. Si nous profitons de cet avantage, nous pouvons gagner.

Je vous remercie beaucoup.

Le président: Merci, monsieur Emery.

Nous avons entendu aujourd'hui deux exposés très—j'allais dire «pénétrants», mais j'irais jusqu'à dire qu'ils sont troublants—dans le meilleur sens du terme.

[*Text*]

Because we have only about 40 or 50 minutes, at most, I ask members if, in deference to one another, we could have a round of questions so that each person would get an opportunity to ask one question. I shall start with Mr. Caccia.

Mr. Caccia (Davenport): I want to thank Alan Emery for his presentation and for having so vividly reminded us that we know that we don't know. His appendices are very comprehensive and very helpful. It seems to me that recommendations 6 and 7 of his biological diversity set of papers deserve an exploration in depth by this committee when a time will arise to do that, because we could certainly learn a lot and we could also perhaps move into his very exciting notion of a strategy for biodiversity domestically, and perhaps give a hand internationally.

The question that troubles me I shall address to Jim MacNeill, whom I thank for his presentation and for the overview he has given us today. It focuses on his concluding remarks, when he entered the holy temple of political action, which we all share, and when he asked the question of whether we have learned to package the required policies, whether we know how to make the elements of these policies political winners. I'm just paraphrasing Mr. MacNeill, but, more or less, that's what he was leaving to the last few minutes. In my books, he actually should have started his speech there, although what he said before that was extremely interesting.

The question is how come... I don't know whether it's even a question. We have, for instance, a new administration in Washington coming in and making an announcement on climate change. We all get excited because the announcement is a stabilization target by the year 2000, as if this was the greatest and boldest political step to be made, whereas we all know that, because of the efficiency factor, to stabilize by the year 2000 is not very hard. Yet you have at the political helm of the U.S.A. a fairly young one of the two—namely, Al Gore—who is a fairly environmentally oriented politician.

• 1115

This is where the question probably will begin to emerge. It would seem as if we are prisoners of habits and ways of thinking, that we do not seem to be able to break through regardless of the party to which we belong. As you know, some have described this with the fancy words of "shifting from one paradigm to another". We know all the theoretical jargon very well, but we don't know how to package it. Probably there is a reason why we don't know how to package it: because the political system seems to be the prisoner of several sectoral, well-identified, perhaps powerful, interests that make it extremely difficult for parties aspiring to power or parties in power to break through that mould.

Therefore I would suggest to Mr. MacNeill—and I would love to have his comments—that it is much more than just a matter of packaging. Or is it not so? Is it something that we can explore together in more depth?

[*Translation*]

Comme nous ne disposons tout au plus que de 40 ou 50 minutes environ, je demanderais aux membres du comité d'avoir la courtoisie de poser des questions de manière à donner à chacun d'entre vous la possibilité de se faire entendre. Je donne d'abord la parole à M. Caccia.

M. Caccia (Davenport): Je tiens à remercier Alan Emery de son exposé et de nous avoir rappelé de façon si frappante que nous savons que nous ne savons pas tout. Ses annexes sont très complètes et très utiles. Il semble que les recommandations 6 et 7 de son document sur la diversité biologique méritent d'être examinées en profondeur par le comité quand l'occasion se présentera, car nous pourrions certainement en apprendre beaucoup et nous pourrions peut-être également adopter son idée très emballante d'une stratégie en vue de conserver la biodiversité au pays, et nous pourrions peut-être donner un coup de main à l'échelle internationale.

La question qui me préoccupe s'adresse à Jim MacNeill, que je remercie également de son mémoire et de l'aperçu qu'il nous a donné aujourd'hui. Ma question porte sur sa conclusion, dans laquelle il s'est aventuré dans le saint des saints de l'action politique, qui est notre lot à tous. Il a alors demandé si nous avions appris à bien soigner la présentation des politiques requises, si nous savions comment organiser les éléments de ces politiques de manière à les faire accepter politiquement. Je paraphrase les paroles de M. MacNeill, mais c'est essentiellement là où il voulait en venir dans les derniers instants de son exposé. À mon sens, c'est là qu'il aurait dû commencer son discours, bien que ses remarques préliminaires aient été fort intéressantes.

Voici ma question... J'ignore en fait si c'est vraiment une question. Un nouveau gouvernement vient de s'installer à Washington et ses représentants ont fait une annonce au sujet des changements climatiques. Nous sommes tous excités parce que cette annonce fixait un objectif de stabilisation d'ici l'an 2000, comme si c'était la plus grande et la plus audacieuse mesure politique à prendre, alors que nous savons tous qu'il n'est pas très difficile de parvenir à la stabilisation d'ici l'an 2000, étant donné le facteur d'efficacité. Et pourtant, l'un des deux jeunes dirigeants politiques aux États-Unis—Al Gore—est un politicien relativement préoccupé par les questions écologiques.

C'est là qu'on commencera probablement à se poser la question. Il semble que nous soyons prisonniers de nos habitudes et de nos façons de penser, que nous ne soyons pas capables de nous en défaire, quel que soit le parti auquel nous appartenons. Comme vous le savez, certains disent qu'on passe simplement d'un paradigme à l'autre. Nous connaissons très bien tout le jargon théorique, mais nous ne savons pas comment présenter la chose. Il y a probablement une raison pour laquelle nous ne le savons pas, et c'est parce que le système politique semble être à la merci de plusieurs groupes d'intérêts sectoriels bien identifiés et peut-être puissants, de sorte qu'il est extrêmement difficile aux partis qui aspirent au pouvoir ou aux partis déjà au pouvoir de se libérer de ce carcan.

Je dis donc à M. MacNeill—et je serais ravi d'entendre ses commentaires—que c'est beaucoup plus qu'une simple question de présentation. N'est-ce-pas? Est-ce une question que nous pouvons examiner davantage ensemble?

[*Texte*]

Dr. MacNeill: Well, I am sure that it is much more than packaging, but we've given very little attention to how we might package some of these proposals in ways that make them appear politically attractive. Some work is going on in that regard at some institutes with which I am familiar in Europe. In Germany there is a debate on how it might be possible gradually to shift the basis of the tax system from its current focus on what I call public goods—i.e., income, job-creating investment, and savings—to public bads—pollution, resource depletion, and certain high-impact products.

The first side of that equation, reducing taxes on income, for example, is something that is obviously a political winner. The suggestion there is that that be married with increases in taxes on carbon fuels, as one example but not the only example, in ways that are revenue neutral; and also, in order to avoid a heavier burden on lower-income groups, that the graduation of the income tax be adjusted to ensure that lower-income groups will not end up paying a higher proportion of their income for essential energy.

At least some of the people I know who are working on it are trying to put this in a way that will make it possible for politicians, who depend on the goodwill of constituents, to present it to them and to argue the merits of it in ways that are attractive.

• 1120

That's one example of packaging. I'm sure that we could find ways to package many of the other policy proposals if we gave some hard attention to this.

I raised it because I think it's a question that needs to be considered by practising politicians, and you are all practising politicians. It needs to be considered in the first instance in terms of small "p" politics. This is a generic question that cuts across all political parties. Eventually perhaps it will become, as some of you are more clever than others, a big "P" question; but at this stage I think it is a generic question.

I'm sure that the packaging will have to be tailor-made for different regions. Carbon states and carbon provinces will have a different view of these things from non-carbon states such as Germany, though it has some carbon, and France. So it's something that requires the attention of politicians, and others, in all jurisdictions. I hope that in raising the question we can begin to discuss it.

The Chairman: Mr. Fulton.

Mr. Fulton: I'd like to thank both our witnesses today, and ask particularly that Dr. Emery provide to the clerk the publication *Concepts and Cases* so that it could be copied by the clerk and distributed to the committee. I've seen it. I've not even got a copy myself. It's a very useful document.

My question goes to Jim MacNeill, because he put a question to us on which I'd like to hear from him first. It's a very thought-provoking one: how do we get from our current situation of overtax on income, savings, job creation, and so on

[*Traduction*]

M. MacNeill: Eh bien, je suis persuadé que c'est beaucoup plus qu'une simple question de présentation, mais on a accordé très peu d'attention à la façon dont on pourrait présenter certaines de ces propositions de manière à les rendre attrayantes politiquement. On travaille à cette question dans certains instituts d'Europe que je connais bien. En Allemagne, un débat a cours sur la façon dont on pourrait changer graduellement la base du régime fiscal, axé actuellement sur ce que j'appelle les biens publics—c'est-à-dire le revenu, l'investissement dans la création d'emplois et l'épargne—pour s'attaquer à des maux publics—la pollution, l'épuisement des ressources et certains produits qui ont un impact élevé.

Le premier élément de cette équation, soit la réduction de l'impôt sur le revenu, par exemple, est évidemment considéré comme une mesure gagnante du point de vue politique. On suggère de combiner à cela une augmentation des taxes sur les combustibles au carbone, à titre d'exemple parmi d'autres, de sorte qu'il n'y ait pas d'incidence sur les recettes; en outre, afin d'éviter d'alourdir le fardeau fiscal des groupes les plus démunis, on propose d'ajuster les tranches de revenu aux fins de l'impôt de manière à ce que ces groupes ne consacrent pas une proportion plus élevée de leur revenu à la satisfaction de leurs besoins énergétiques essentiels.

Parmi les personnes qui travaillent à cette question, certaines que je connais au moins essaient de préparer des propositions assez attrayantes pour que les politiciens, qui dépendent de la bonne volonté de leurs commettants, puissent en vanter les mérites.

Voilà un exemple de bonne présentation. Je suis persuadé que nous pourrions trouver des façons de présenter plusieurs autres propositions de politique, si nous nous y mettions sérieusement.

J'ai soulevé la question parce que selon moi, les politiciens en exercice doivent en tenir compte, et c'est ce que vous êtes tous. Il faut tout d'abord y songer du point de vue politique, pris au sens terre à terre du terme. C'est une question qui concerne tous les partis politiques. Peut-être qu'un jour, étant donné que certains d'entre vous sont plus habiles que d'autres, elle deviendra une question de politique majeure, mais pour l'instant, je pense que c'est une question de nature générique.

Je suis persuadé que la présentation devra être adaptée en fonction des différentes régions. Les États et les provinces qui produisent des combustibles au carbone verront ces choses d'un autre point de vue que les États qui n'en produisent pas, comme l'Allemagne, bien qu'elle en ait un peu, et la France. Les politiciens et d'autres, à tous les niveaux de gouvernement, doivent donc porter attention à cette question. En la soulevant, j'espérais entamer la discussion à ce sujet.

Le président: Monsieur Fulton.

M. Fulton: Je tiens à remercier nos deux témoins d'aujourd'hui et je demande en particulier à M. Emery de faire parvenir au greffier la publication intitulée *Concepts and Cases*, afin qu'on puisse la faire photocopier et la distribuer aux membres du comité. J'ai vu ce document. J'en ai même un exemplaire et je le trouve très utile.

Ma question s'adresse à Jim MacNeill, parce qu'il nous a lui-même posé une question au sujet de laquelle je voudrais d'abord obtenir des explications. C'est une question qui provoque beaucoup de réflexion: comment pouvons-nous passer

[*Text*]

and deal with the things that are undertaxed: pollution, fossil fuels, and so on? In essence, you're asking us, how, during a global environmental recession, you can bring about full cost accounting and full cost accountability.

I tied part of this question to one of the things Dr. Emery had to say, because if we took that same organism and if it was replicating at the same rate as human biomass, then we would probably by now, long before the 30-second clip, have come up with a global response to dispose of it. Even if it was as intelligent as humans, or perhaps even more intelligent, we would be working on a way to dispose of that organism. Having sat for the last decade on this committee, that's one of the things that frightens me.

I look at the speed at which the Four Horsemen are now riding and the lack of capacity of the public to respond.

I join with you: I was quite proud of our Prime Minister in Rio in taking the stands he took. I know the pressures that were coming from both sides and how strong they were for him not to take that position. Similarly, Minister Charest. I can say it in here, because probably it's not being broadcast too far. I was very proud of the role he played and of how diligent he was in keeping all of those factors moving.

However, then I'm shocked when I come back to my own country. This is one of the problems that I think Noam Chomsky and a few others have focused on: the manufacturing of consent, not just on this continent but increasingly worldwide, which is to take the trillion dollars you referred to—and it might be more than that among the 24 OECD countries—that is being applied in what might appear to be a random fashion, but I think it's there to keep the quarterly balance-sheets in the black while running the ecology in the red.

I throw the question back to you, Jim. How do we possibly, in time, popularize the rate of discoveries that we're talking about here in terms of declining biodiversity, threshold factors, and so on? We are now the most common and most preponderant form of biomass on the face of the Earth. We're beyond thresholds in almost half of the countries in the world.

• 1125

Take a newspaper such as the *Globe and Mail*. It no longer covers the environment at all. The editors and publishers decided that it was inappropriate to cover the most pressing issues that we face.

RDI just produced a report for the Government of Canada saying that we will go more than 12% beyond where we are today in greenhouse gas emissions, yet we promised in Rio and we have promised on the floor of the House. . . This committee is four-square behind going at least to 1990 levels of stabilization by the year 2000, yet we are not adopting fuel strategies. We are not really moving in any of those areas.

[*Translation*]

du régime fiscal actuel qui surtaxe le revenu, l'épargne, la création d'emplois et ainsi de suite, pour taxer des éléments actuellement sous-taxés, comme la pollution, les combustibles fossiles et autres produits? Essentiellement, vous nous demandez comment, en période de récession environnementale mondiale, on peut vraiment faire rendre des comptes à tous pour tout.

J'ai relié une partie de ma question à l'un des commentaires de M. Emery, car si ce même organisme se reproduisait au même rythme que la biomasse humaine, nous aurions alors probablement déjà réussi à faire adopter au monde une mesure pour nous en débarrasser, bien avant que ce clip de 30 secondes ne soit terminé. Même si cet organisme était aussi intelligent que les êtres humains, ou peut-être même encore plus intelligent, nous chercherions un moyen de nous en débarrasser. C'est l'une des choses qui m'effraie, après avoir siégé à ce comité pendant la dernière décennie.

Je vois la vitesse à laquelle chevauchent actuellement les quatre cavaliers de l'Apocalypse et l'incapacité du public à réagir.

Comme vous, j'ai été très fier des positions adoptées par notre premier ministre à Rio. Je sais quelles pressions il a subies des deux côtés et à quel point on l'a poussé à ne pas adopter cette position. Il en a été de même pour le ministre Charest. Je peux me permettre de le dire ici, parce que nos délibérations n'ont probablement pas une grande diffusion. J'étais très fier du rôle qu'il a joué et de la diligence avec laquelle il s'est assuré que tout marchait rondement.

Je suis toutefois renversé lorsque je regarde ce qui se passe dans mon propre pays. Noam Chomsky, je pense, et quelques autres, ont parlé de cette difficulté que nous éprouvons à trouver un consensus, non seulement sur ce continent, mais de plus en plus à l'échelle mondiale, afin de pouvoir mieux utiliser les billions de dollars dont vous avez parlé—et il s'agit peut-être de sommes encore plus élevées dans les 24 pays de l'OCDE—qu'on semble utiliser de manière aléatoire actuellement, mais je pense qu'on agit ainsi afin d'avoir des bilans trimestriels positifs, tout en menant l'environnement à une situation déficitaire.

Je vous renvoie donc la question, Jim. Comment pouvons-nous arriver avec le temps à populariser les nombreuses découvertes dont nous parlons, en ce qui concerne la diminution de la biodiversité, les seuils critiques et ainsi de suite? Nous constituons maintenant la forme de biomasse la plus commune et la plus déterminante sur la face de la terre. On a dépassé les seuils critiques dans presque la moitié des pays du monde.

Prenez par exemple un journal comme le *Globe and Mail*. On n'y parle plus du tout de l'environnement. Les rédacteurs et les éditeurs ont décidé qu'il était inopportun de traiter des questions les plus pressantes auxquelles nous faisons face.

RDI vient de préparer un rapport pour le gouvernement du Canada dans lequel on dit que nous allons dépasser de plus de 12 p. 100 les émissions actuelles de gaz à effet de serre, alors que nous avons promis à Rio, ainsi qu'à la Chambre. . . Le comité est retourné quatre cases en arrière en fixant comme objectif de stabilisation d'ici l'an 2000 les niveaux de 1990, et pourtant, nous n'adoptons pas de stratégie en ce qui concerne les combustibles. Nous ne prenons pas vraiment de mesures dans aucun de ces domaines.

[*Texte*]

You have obviously thought about it a great deal and you asked us to answer it. You have spent thousands and thousands of hours thinking about it. In nearly an intellectual vacuum on the face of the earth—and it is an intellectual vacuum because you really have to go and search. . . You have to wait until you have a witness to find out that there is a document out there that has actually raised a question and offered a part answer.

What do we do, Brother MacNeill, at this point in the 20th century? With all forms of political institutions on the face of the Earth being inertially incapable of addressing this, what do we do?

Dr. MacNeill: Well, I guess I raised the question. You have come back with a larger range of questions than I posed, but let me intervene at a couple of points in the question.

Over the next four years we are going to see a greater demand for action on these issues, nationally and globally, than we have experienced before. I say that for two or three reasons, and they relate to the question of packaging. There is a big "if", which is whether or not you will come up with an answer to that question. But I say that for two or three reasons.

First, there is the environmental cycle. I have lived through these issues for more than three decades and I believe there is such a thing as an environmental cycle. It follows the economic cycle with a time-lag of 12, 18, or 24 months. It is a poll cycle. It is a register of public awareness and concern and demand for action on the issues.

The second thing I should say, first of all, is that, as I said earlier, each peak has been higher than the previous one. I believe the reason for that is that each time we go up the cycle we start from a higher baseline of public awareness and concern and—not always, there are false peaks—the ultimate peak is higher than the previous peak. The last peak was in 1988, and a moment ago I mentioned how strong that was, provoking our leaders to a higher level of rhetoric, if not action. The Brundtland Commission's report came at a very fortunate time. We came in 1987 when the curve of environmental awareness was rising globally and we were able to steer and shift it.

We are now in an environmental recession following the economic recession. We are beginning to climb out of the economic recession, here in North America at least. Europe and Japan aren't quite in sync; they are following. However, I suspect that come 1995-96, in that period, we could again have a higher peak.

The second thing that is driving this is the increasing frequency, scale, and impact of ecological disasters. In the Brundtland Commission we had a study done for us by the Swedish Red Cross, and they established very clearly that since 1950 there has been a decade-by-decade increase in the frequency of ecological disasters, their scale, and their impact.

Although the demand for action is driven by hope, it is also driven by fear. You said that if we were threatened by another species, then we would take action to eliminate it. Quite frankly, when it comes to competition for resources, whether it is a

[*Traduction*]

Vous avez évidemment réfléchi longuement à la question et vous nous avez demandé d'y répondre. Vous avez passé des milliers et des milliers d'heures à y réfléchir pratiquement dans un vide intellectuel, sur cette planète—et c'est un vide intellectuel parce qu'on doit aller chercher. . . On doit attendre jusqu'à ce qu'un témoin découvre qu'il existe un document dont l'auteur a vraiment soulevé une question et offert une réponse partielle.

Que devons-nous faire, mon ami MacNeill, à ce moment du XX^{e} siècle? Étant donné que toutes les formes d'institutions politiques de la terre sont incapables de s'occuper de cette question, que devons-nous faire?

M. MacNeill: Eh bien, c'est vrai que j'ai posé la question. Vous y avez cependant ajouté d'autres dimensions, mais si vous le permettez, j'aimerais en aborder quelques éléments.

Au cours des quatre prochaines années, nous allons voir au Canada et même à l'échelle mondiale, les gens demander plus que jamais qu'on trouve des solutions à ces problèmes. J'ai deux ou trois raisons pour parler ainsi et elles ont trait à la question de la présentation. Il est loin d'être certain que vous allez trouver une réponse à cette question. J'ai cependant deux ou trois raisons de parler ainsi.

Premièrement, il y a le cycle écologique. J'examine ces questions depuis plus de trois décennies et je crois qu'il existe un cycle écologique. Il suit le cycle économique avec un retard de 12, 18 ou 24 mois. C'est un cycle qui se révèle dans les sondages. On y enregistre la sensibilisation et la préoccupation de la population face à ces questions, de même que sa volonté de voir les autorités prendre des mesures.

Deuxièmement, je tiens à répéter que chaque sommet a été plus élevé que le précédent. C'est parce que chaque fois que nous remontons dans le cycle, je pense, nous partons d'un niveau plus élevé de sensibilisation et de préoccupation, de sorte que—pas toujours, car il y a de faux sommets, le dernier sommet est plus élevé que le précédent. Ce dernier sommet était en 1988 et il y a un instant, j'ai mentionné qu'il était très fort, qu'on avait poussé nos dirigeants à discuter davantage de la question, sinon à agir davantage. Le rapport de la Commission Brundtland est survenu à un moment très opportun. C'était en 1987, à une époque où la courbe de la sensibilisation aux problèmes de l'environnement augmentait dans le monde et nous avons pu l'orienter.

Nous traversons actuellement une récession écologique qui suit la récession économique. Nous commençons à sortir de la récession économique, du moins en Amérique du Nord. L'Europe et le Japon ne sont pas tout à fait au même point, ils sont à quelques pas derrière. Toutefois, je pense qu'en 1995-1996, à peu près, nous pourrions connaître encore une fois un sommet plus élevé.

Le deuxième facteur est l'augmentation de la fréquence, de l'ampleur et de l'impact des désastres écologiques. La Commission Brundtland avait fait faire une étude par la Croix-Rouge suédoise, qui avait démontré que depuis 1950, la fréquence des désastres écologiques, de même que leur ampleur et leur impact avaient augmenté à chaque décennie.

C'est l'espoir qui fait demander qu'on prenne des mesures, mais c'est également la peur. Vous avez dit que si nous étions menacés par une autre espèce, nous prendrions des mesures pour l'éliminer. Je vous dis franchement que lorsqu'il y a

[*Text*]

water well in Somalia or oil in the Middle East, we have historically always taken action to protect that resource, even if it requires taking action against our own species, let alone another species. So fear is a major component in this.

• 1130

We see that the scale of ecological disasters has continued to rise in the last few years. The famines in Africa, ecologically based, are greater than any previous famines. The last oil spill off the Shetlands was bigger than even the *Exxon Valdez*. Water shortages are growing. The fisheries collapses—we have experienced one on the east coast of Canada and others elsewhere—are without precedent. So these things are growing. The hope in this scenario lies in the prospect that these ecological disasters will be of sufficient scale to command attention, build awareness, build a demand for action, and force action before the disasters become irreversible.

These two things could serve us well. It might be cold and heartless to depend on a further increase in ecological disasters to drive public demand for action, but it is in the future. It is going to happen, and I hope that it will happen in a way that will provoke action before it is too late.

Dr. Emery: There are two, or maybe three, dates that we need to be concerned about. One is right now, and that's the situation Jim was addressing, but there are also two other dates that are important. One is about 20 years from now, when some of the really critical decisions will start to have to be made, the ones he was alluding to, when disaster frequency increases and that kind of thing. The second is probably 100 years from now, when we shall be at the point of approaching thresholds of no return if the trends have not been turned.

I submit to you that the decision-makers of tomorrow are the children of today. You need to get to them. You have to teach them the values of the biosphere. You have to present them with the correct attitudes. I don't know how many of you have children that are still in the age bracket that is highly impressionable, but I can tell you that those children are now modifying the behaviour of their parents, and they will continue to do that. The more of an effect we have on our kids, the more of an effect we will have on the future of the planet.

The Chairman: Mr. Côté.

M. Côté (Richmond—Wolfe): Bienvenue MM. MacNeill et Emery, et merci beaucoup pour vos interventions capitales.

Vous avez parlé d'urgence. Tous les politiciens que nous sommes, sans doute le sont, et je dirais même que tous les humains qui ont été témoins de ce Sommet de Rio sont conscients de cette urgence et de la gravité des problèmes que nous connaissons sur cette planète. Hélas, tous ces problèmes sont le résultat, soit de l'ignorance historique que nous avons presque entretenue, ou tout au moins d'une certaine indifférence que nous avons alimentée ou laissée durer;

[*Translation*]

concurrence pour des ressources, qu'il s'agisse de l'eau d'un puits en Somalie ou de pétrole au Moyen-Orient, nous avons de tout temps pris des mesures pour protéger cette ressource, même si cela signifiait qu'on prenait des mesures contre notre propre espèce, et à plus forte raison contre une autre espèce. La peur constitue donc un élément majeur.

Nous voyons que l'ampleur des désastres écologiques a continué d'augmenter ces dernières années. Les famines en Afrique, liées à l'écologie, sont plus graves que toute famine antérieure. Le dernier déversement de pétrole au large des îles Shetlands a été plus grave même que l'accident de l'*Exxon Valdez*. Les pénuries d'eau s'aggravent. Le secteur des pêches—comme on le voit sur la côte est du Canada et ailleurs—connaît des crises sans précédent. Les choses empirent. Dans ce contexte, on espère que ces désastres écologiques seront d'une ampleur suffisante pour attirer l'attention, pour sensibiliser les gens, pour leur faire exiger des mesures et pour forcer les autorités à agir avant que la situation ne devienne irréversible.

Ces deux éléments pourraient nous être d'une grande utilité. On peut paraître dénués de chaleur et de sensibilité si l'on se fie à une autre augmentation des désastres écologiques pour pousser la population à demander qu'on prenne des mesures, mais c'est ce qui se passera dans l'avenir et j'espère qu'on arrivera à pousser les gens à agir avant qu'il ne soit trop tard.

M. Emery: Il y a deux, ou peut-être trois dates qui doivent nous intéresser. La première est le moment présent, et c'est de cela que Jim parlait, mais il y a également deux autres dates importantes. La première est dans 20 ans d'ici, c'est-à-dire le moment où certaines décisions vraiment critiques devront être prises, celles dont il parlait et qui sont rendues nécessaires par l'augmentation de la fréquence des désastres. La deuxième est probablement dans 100 ans d'ici, c'est-à-dire le moment où nous approcherons du point de non-retour, si l'on n'a pas renversé les tendances actuelles.

Je vous dis que les décideurs de demain sont les enfants d'aujourd'hui. Il faut les sensibiliser. Il faut leur enseigner les valeurs de la biosphère. Il faut leur montrer les bonnes attitudes à prendre. J'ignore combien d'entre vous ont des enfants qui sont encore à un âge très impressionnable, mais je peux vous dire que ces enfants sont en train de modifier le comportement de leurs parents et ils continueront de le faire. Plus nous influencerons nos enfants, plus nous influencerons l'avenir de la planète.

Le président: Monsieur Côté.

Mr. Côté (Richmond—Wolfe): Welcome, Dr. MacNeill and Dr. Emery, and thank you very much for your important presentations.

You talked about urgency. All of us politicians are undoubtedly aware of this urgency, and I would even say that all human beings who have witnessed this Rio Summit are aware of this urgency and of the seriousness of the problems we are facing on this planet. Unfortunately, all these problems are the results either of the ignorance that we have historically more or less fostered, or at least of a certain indifference that we have sustained or allowed; these problems probably result mainly

[*Texte*]

principalement, ces problèmes sont issus sans doute d'intérêts partagés entre les pays qui n'avaient pas la même vision, qui n'avaient pas les mêmes besoins, qui ne voyaient pas l'avenir de la même manière. Et à travers tout ça, bien sûr, il y avait la politique; on se connaît bien. Et il y a aussi les intérêts économiques.

Bref! L'histoire nous enseigne que les problèmes que nous avons sont évidemment le résultat d'une certaine inconscience, d'une certaine indifférence; ce constat que vous nous faites ce matin m'inquiète beaucoup parce que si nous avons, depuis 100 ans, 150 ans, laissé durer ces problèmes, je me demande vraiment si la conscientisation attisée par Rio, si les perspectives de solutions énoncées dans certaines conventions ou ententes, je vous le dis franchement, vont nous aider et je m'en inquiète.

• 1135

Au-delà de cette conscience et de cette conscientisation, allons-nous vraiment trouver ce courage de l'action maintenant? Regardez tout simplement chez-nous. Je ne parle pas de partis politiques, mais simplement de juridictions provinciales. Nous avons nous-mêmes écrit un rapport ici, rapport qui a attisé sans doute des hésitations, peut-être même des commentaires carrément négatifs.

Quand je pense à notre petite planète, Canada, si je puis employer cet euphémisme, je vous repose la question, tout en sachant que les distinctions entre optimisme et pessimisme, monsieur MacNeill sont évidemment très proches l'une de l'autre, je vous demande carrément: mais où est donc la solution?

Si nous nous chicanons déjà, non pas entre les partis, car je dois vous dire que le Comité de l'environnement est unanime quant aux perspectives et aux dialogues qu'il mène, et les études qu'il produit, mais où est donc la solution monsieur MacNeill? Elle est globale mais encore faut-il que nous ayons cette coaction globale.

Il n'est pas tout d'être conscient, il n'est pas tout de se dire responsable, mais où sont les coactions? Et vous l'avez dit, Rio est peut-être un peu décevant à cet égard puisque les actions ne semblent pas venir rapidement, généralement parlant. Faudrait-il un gouvernement de l'ONU? Mais l'ONU, déjà depuis 50 ans, essaie d'établir la paix entre les pays, laquelle paix est sans cesse bien sûr sabotée par des intérêts politiques d'une part, et l'hégémonie de certains pays d'autre part. . . Enfin! On se comprend.

Où est donc la solution monsieur MacNeill et monsieur Emery? Faudra-t-il faire une autre ONU en dehors de la politique internationale qui sera un gouvernement environnemental? Mais la solution est encore très loin. C'est un commentaire que je fais, et je ne vous demande pas de m'apporter la réponse. Sans doute qu'elle n'existe pas immédiatement, mais peut-être pourriez-vous réagir à cette réflexion qui ne se veut pas négative , ni bien sûr pessimiste.

Dr. MacNeill: In your comments, which I found very interesting, you touched on some of the answers, or at least I think you did. You said the build-up of education and awareness started with Rio. In fact, and this is a sign of hope, it started in the early 1960s. As I said, it's been building up constantly ever since. There has been an up and down in the curve, but the basic trendline has been up. It's now fairly high.

[*Traduction*]

from interests shared by countries that did not have the same vision, did not have the same needs, did not see the future in the same light. And through all that, of course, there was politics; that is unavoidable. And then there are also economic interests.

To make a long story short, history teaches us that the problems we're facing are of course the result of a certain recklessness, a certain indifference; this observation that you made to us this morning worries me a lot because if we have allowed these problems to go on for 100 years, 150 years, I really wonder if the awareness that was raised by Rio, if the possible solutions set forth in some conventions or agreements, will help us, and frankly, it worries me.

Beyond this education and awareness, are we really going to find now the courage we need to act? Look at what happens here. I am not talking about political parties, but about provincial jurisdictions. We have even written a report ourselves, a report which has raised doubts and even maybe really negative comments.

When I think about our little planet, Canada, if I can use this euphemism, I ask you the same question although I know that the distinction between optimism and pessimism is very hard to make, Dr. MacNeill, so I ask you: where is the solution?

We already disagree, and I am not referring to the parties, because I must say that the Environment Committee is of one mind as far as the perspectives and the dialogues and the studies it is involved with, but where is the solution, Dr. MacNeill? It has to be on a global scale, but what we need then is cooperative action at the international level.

It is not enough to be aware, it is not enough to feel responsible, where is the cooperative action? In this regard, as you mentioned, Rio might have been a bit disappointing as actions did not seem to follow quickly, generally speaking. Would directions from the U.N. help? For about 50 years, the U.N. has been trying to establish peace in the world but has seen its efforts in this regard constantly sabotaged by political interests on the one hand and the supremacy of some countries on the other. . . Oh well, you know what I mean.

Where is the solution, Dr. MacNeill and Dr. Emery? Are we going to have to create another U.N., free of international politics, which will be an environmental authority? The solution is still very far away. This is a comment I make and I am not asking you to give me an answer. In all probability it cannot be found immediately, but maybe you could give me your feeling about your observations which, I hope, did not sound negative or pessimistic.

M. MacNeill: Vos observations, que j'ai trouvées très intéressantes, apportent certaines réponses, ou du moins, c'est ainsi que je les interprète. Vous avez dit que le mouvement de conscientisation et d'éducation du public a commencé avec Rio. En fait, et c'est quelque chose qui est encourageant, cela a commencé au début des années 60. Comme je l'ai mentionné, le mouvement a grandi constamment depuis. On a pu enregistrer des hauts et des bas, mais la tendance peut être représentée par une courbe ascendante qui a atteint un point assez haut.

[*Text*]

I won't repeat myself. I think the next big push, depending on the type of issues behind it, may well push it over the top. Over the next four or five years, political conditions, at least in a number of countries, may be such that it will be possible for leaders to lead on these issues. I'm sure you've heard that where the public leads, their leaders will follow. Well, the public is leading. At a certain point their leaders will follow.

I think the second part of your question points to how we go about making these decisions. You say the problems are global and require global solutions. That's true of some problems. The ozone layer is a global resource. We can only deal with it on a global basis. We have the Montreal Protocol as one instrument. Climate change is not quite the same, but it's similarly global. The sources of climate change are, however, national. It's a much more complex issue. I think it lends itself to national and regional action as well as global action.

I'd make two observations on that. First of all, I think there is a need to pick up some of the recommendations made, and lost, on the road to Rio concerning the reform of the UN system. For example, I think it would be very useful—and this was proposed—to see the Security Council devote one or two sessions a year to environmental threats to global security. That wouldn't require a change of the charter. It would require simply a decision on the part of the Security Council to convene one or two sessions a year on environmental threats to security.

• 1140

If they made that decision, they would provoke a whole decision-making process within the UN system. Someone would have to prepare reports for their consideration on environmental threats to global security. Maybe it would be the Commission on Sustainable Development, maybe UNEP, maybe a group of UN agencies. I think that would be a very useful reform. It could be brought.

Deeper reforms were proposed. Mr. Shevardnadze, when he was foreign minister, proposed, as you may know, that there should be an environmental council, an earth council parallel to the Security Council but without the right of veto. There are many other proposals.

But that would require a change of the charter. It would not be for the Security Council simply to decide. I would like to see that happen.

I think there is a second thing we have to consider. On the experience of Rio and other experiences, we have to consider the effectiveness of pursuing these negotiations always within a UN forum, bound by the rules of consensus. If we have to get

[*Translation*]

Je ne veux pas me répéter. Cependant, je pense que la prochaine fois qu'il y aura un regain d'intérêt, tout dépendant évidemment de la cause qui le suscitera, il se peut fort bien que la courbe dépasse toutes les prévisions. Au cours des quatre ou cinq prochaines années, les conditions politiques que l'on trouvera au moins dans certains pays pourront fort bien pousser les chefs d'État à prendre la tête de mouvements en faveur de la protection de l'environnement. Je suis sûr que vous connaissez le dicton selon lequel le public prend la direction des choses, ceux qui le dirigent suivront. Eh bien, le public a pris la direction des choses. À un certain moment, ceux qui le dirigent le suivront.

Je pense que la deuxième partie de vos commentaires porte sur la manière dont nous devons prendre ces décisions. Vous dites que les problèmes sont mondiaux et demandent des solutions à l'échelle mondiale. Cela est vrai de certains problèmes. La couche d'ozone est une ressource mondiale et les problèmes qu'elle soulève doivent être traités à l'échelle mondiale. À ce sujet, nous avons le protocole de Montréal. La situation n'est pas tout à fait la même en ce qui concerne les changements climatiques, mais le problème est également mondial. Par contre, les causes du changement climatique sont nationales. C'est un problème beaucoup plus complexe. Je pense que les solutions doivent être prises au niveau régional et national aussi bien qu'au niveau international.

Je ferai deux observations à ce sujet. Tout d'abord, je pense qu'il faut reprendre certaines des propositions de réforme concernant les instances de l'ONU et que l'on a pour ainsi dire perdues sur la route de Rio. Par exemple, je pense qu'il serait très utile—et cela a déjà été proposé—que le Conseil de sécurité consacre une ou deux de ses sessions annuelles à la menace que font peser les problèmes environnementaux sur la sécurité mondiale. Cela ne nécessiterait pas que l'on modifie la Charte. Il suffirait simplement que le Conseil de sécurité décide de consacrer une ou deux sessions par an sur les dangers que font peser les problèmes environnementaux sur la sécurité mondiale.

S'il prenait une telle décision, il mettrait en marche tout un processus de prise de décisions dans le contexte de l'organisation des Nations Unies. Il faudrait que des rapports soient préparés à leur intention sur les dangers que font peser sur la sécurité mondiale les menaces environnementales. Cette tâche serait peut-être dévolue à la Commission sur le développement durable, le PNUE, ou à diverses agences des Nations Unies. Je pense qu'il s'agirait d'une réforme très utile, et qu'elle est réalisable.

Des réformes plus fondamentales ont été proposées. M. Shevardnadze avait, comme vous le savez, suggéré quand il était ministre des Affaires étrangères la mise en place d'un conseil de l'environnement, un conseil de la terre parallèle au conseil de sécurité dans son fonctionnement sans qu'il y ait toutefois de droit de veto pour ses membres. De nombreuses autres propositions ont été formulées.

Leur mise en oeuvre nécessiterait que la Charte soit modifiée, ce que ne peut décider à lui seul le Conseil de sécurité. La chose ne m'en paraît pas moins souhaitable.

Un deuxième aspect de la question doit être envisagé. Suite à l'expérience de Rio et à d'autres expériences semblables, nous devons revoir l'utilité de l'organisation de négociations dans le cadre de la tribune que constituent les Nations Unies où les

[*Texte*]

the agreement of 180 nations before agreeing jointly to measures to reduce CO_2 emissions, we're not going to get it. There is no way we're going to get 180 nations to agree to anything but a lowest common denominator that exempts many of the carbon states, such as the OPEC oil states, who have absolutely no interest in reducing CO_2 emissions. So I think we need to look at the possibility of shifting some of these negotiations into other fora.

I don't think it's necessary, for example, to have an agreement on forests that involves the signature of 180 countries when 25 forest states occupy or are custodians of the land that takes in over 90% of the world forests. If we can get an agreement amongst those 25, we've gone a long way. On CO_2 emissions, if we can get an agreement amongst the principal offenders, of which we are one, we will have gone a long way. So I think we need to re-examine the fora in which we conduct these negotiations.

Mind you, a lot of countries that don't want to act will vigorously support consensus forms of decision-making involving a large number of countries. But I think we have to re-examine it.

The Chairman: We are just about out of time, unfortunately. Another meeting is coming in here.

Mrs. Catterall, Mr. O'Kurley and I guess Mr. Darling, I'd like to give each of you a chance to put your question. Then perhaps we can ask either Jim MacNeill or Alan Emery to respond.

Mrs. Catterall (Ottawa West): We're still eating lunch together, are we?

The Chairman: Yes. I'll just mention this so we don't lose anybody. Immediately following this meeting, we're going to have an informal lunch together in room 602. We will begin immediately. I know at least one of our guests will have to leave around 1 p.m. As soon as we adjourn, we'll go straight there. That will give us another hour of informal discussion together.

Can I then just ask Mrs. Catterall, Mr. O'Kurley and Mr. Darling to put their questions. Then we'll have a brief response from the two witnesses.

Mrs. Catterall: I wish it were a simple question leading to brief "putting". I really do. Ignoring Mr. MacNeill's caution about talking about process, I think perhaps this discussion we're having about process and decision-making is perhaps the most important one we need to have.

[*Traduction*]

décisions ne peuvent être prises que par consensus. S'il faut obtenir l'assentiment de 180 pays avant de s'entendre sur des mesures de réduction des émissions de gaz carbonique, nous n'y parviendrons jamais. Il est impossible d'espérer que 180 pays s'entendront sur quoi que ce soit d'autre que sur une solution minimaliste qui exempte un grand nombre des pays producteurs d'hydrocarbures tels que les pays membres de l'OPEP qui n'ont absoluement aucun intérêt à la réduction des émissions de gaz carbonique. C'est pourquoi je pense que l'on devrait envisager le transfert de certaines de ces négociations en dehors du cadre des Nations Unies.

Je ne pense pas qu'il soit nécessaire, par exemple, de parvenir à un accord sur les forêts qui serait ratifié par 180 pays alors que seuls 25 pays occupent ou administrent les territoires qui représentent plus de 90 p. 100 des forêts du monde. Parvenir à un accord entre ces 25 pays serait déjà un grand pas. En ce qui concerne les émissions de gaz carbonique, une étape importante sera également franchie si les pays qui sont principalement responsables de ce genre de pollution, et dont nous faisons partie, parviennent à s'entendre. Je suis donc d'avis qu'il faut revoir le cadre dans lequel se déroulent de telles négociations.

Évidemment, la plupart des pays qui ne souhaitent pas de changements défendront rigoureusement la formule de prise de décisions par consensus entre le plus grand nombre possible de pays. Mais je pense que nous devons réexaminer la question.

Le président: Nous avons malheureusement épuisé presque tout le temps dont nous disposons. Une autre réunion va se tenir dans cette pièce.

Madame Catterall, monsieur O'Kurley et, je suppose, monsieur Darling, j'aimerais vous donner à chacun la possibilité de poser une question. On pourra peut-être demander ensuite à Jim MacNeill ou à Alan Emery de répondre.

Mme Catterall (Ottawa-Ouest): Il est toujours convenu que nous déjeunions ensemble, n'est-ce pas?

Le président: Oui. Je veux juste ajouter ceci avant que les gens commencent à s'en aller. Immédiatement après cette réunion, nous aurons un déjeuner informel dans la pièce 602. Nous nous mettrons à table immédiatement; un de nos invités doit en effet nous quitter vers 13 heures. Dès que la séance sera levée, nous irons directement là-bas et nous aurons ainsi une heure de plus pour discuter officieusement.

Est-ce que M^me^ Catterall, M. O'Kurley et M. Darling pourraient poser leurs questions. Nous demanderons ensuite aux deux témoins d'y répondre brièvement.

Mme Catterall: J'aimerais que ce soit une question simple appelant une réponse directe. C'est la vérité. Passons outre à la mise en garde de M. MacNeill concernant les discussions de la procédure, je pense que notre échange de vues au sujet précisément de la procédure et des prises de décisions est peut-être le plus important que nous puissions avoir.

[*Text*]

As I sat here listening to Arthur Campeau last week, I could just envision the trails of limousines bringing trails of ambassadors to meetings of the commission, dozens of times over, and adjourning to elegant dinners. What was the phrase Arthur used? It was about the need for more simple sophistication. I mean, everything I was hearing was so contrary to what needs to happen, it seems to me.

I'm convinced it's not a question of political will but one of political capacity and of fundamental change to how we even think about organizations. I think they paralyze. Jim asked a question. I slipped him a note saying "hierarchical paralysis".

• 1145

I could sell the recommendations of this committee more easily to any citizen in my constituency than I could to most members of Parliament. I'm convinced of that. That's where I think the leadership is coming. So we have to ask ourselves the question of whether we have the democratic processes, either nationally or internationally, that allow that public will to express itself in decision-making. It's difficult enough nationally. It's even more difficult internationally.

There's the question I posed at our last meeting on this. Are we losing control of the ability to make democratic decisions when so much decision-making is either going out of the hands of democratically elected national government into other international forces, or into international institutions we knowingly set up, that have no accountability back to that very public we are hoping to provide leadership on this?

From your perspective, over the hundreds of millions of years, Alan, it's really intimidating. I feel like a scurrying ant and that it doesn't matter what I say this morning anyway. We've had a number of revolutions. Who led the previous revolutions? Has it ever been those who led the period before the revolution? When we went into an agricultural revolution, who led that revolution? Maybe we can learn from history.

Mr. O'Kurley (Elk Island): Mr. Chairman, I have three basic questions. One relates to some observations I had of Rio. I'd like some of your views on the observations I had. The other relates to technology transfer. The third relates to, I suppose, a vision of an environmentally friendly type of human behaviour.

First of all, as I observed the goings-on at Rio just about a year ago, it became obvious to me that the position of some of the groups, including NGOs and others, expressed a concern about the control and influence of corporations over potential solutions to global environmental problems.

In fact, as you and everybody in the committee knows, the corporations basically fall into two categories—private corporations and state-controlled corporations. My observations were that a lot of the emphasis and a lot of the concern was being directed at privately owned corporations while it is well-known that state-controlled corporations influence as much, if not more, of the world's population and the earth's environment as do private corporations.

[*Translation*]

En écoutant M. Arthur Campeau ici la semaine dernière, je pouvais imaginer les caravanes de limousines qui conduisent des régiments d'ambassadeurs aux réunions de la commission, des dizaines et des dizaines de fois, et les ajournements de séances pour se rendre à des dîners de gala. Quelle est la phrase qu'a employée Arthur? Il faisait allusion à la nécessité d'une réduction du train de vie. Tout ce que j'entendais allait à l'encontre de ce qui me paraît nécessaire.

Je suis convaincu qu'il ne s'agit pas d'une question de volonté politique, mais plutôt d'une question de capacité politique ainsi que de changement dans notre façon de percevoir les organisations. Je pense qu'elles paralysent. Jim a posé une question. Je lui ai griffoné sur un petit papier les mots «paralysie hiérarchique».

Il me serait plus facile de faire accepter les recommandations de ce comité à n'importe quel commettant de ma circonscription qu'à la plupart des députés. J'en suis convaincu, et c'est là où le leadership entre en jeu. Nous devons par conséquent nous demander si nous disposons des processus démocratiques voulus, aussi bien au plan national qu'international, pour permettre à la volonté populaire de se manifester dans les prises de décisions. C'est difficile au plan national, et encore plus au niveau international.

Il y a une question que j'ai déjà posée à ce propos lors de notre précédente réunion. Sommes-nous en train de perdre le contrôle de notre capacité à prendre des décisions démocratiques lorsque tant de décisions sont cédées par les gouvernements nationaux démocratiquement élus à des forces internationales ou à des instances supranationales que nous avons sciemment créées et qui ne sont pas comptables au peuple auquel nous sommes censés offrir un leadership?

Dans la perspective qui est la vôtre, quand vous parlez en centaines de millions d'années, Alan, on ne peut pas faire autrement qu'être intimidé, et j'ai l'impression de m'affairer comme une fourmi et que ce que je dis ce matin n'est que futilité. Nous avons connu plusieurs révolutions. Qui a mené les précédentes révolutions? Était-ce les leaders de la période antérieure? Quand la révolution agricole a commencé, qui étaient les meneurs? On pourrait peut-être apprendre du passé.

M. O'Kurley (Elk Island): Monsieur le président, j'ai trois questions de fond: la première se rapporte à certaines des observations que j'ai faites à Rio, et je souhaite entendre votre avis à leur sujet; ma deuxième question concerne les transferts de technologie; la dernière se rapporte, je suppose, à une vision du comportement humain qui serait en harmonie avec l'environnement.

En observant il y a près d'un an le déroulement de la Conférence de Rio, il m'a paru évident que plusieurs groupes, notamment les ONG et d'autres, exprimaient leurs préoccupations concernant le contrôle et l'influence des entreprises sur les solutions possibles aux problèmes de l'environnement planétaire.

En fait, comme nous le savons tous, on peut classer les entreprises en deux catégories—les sociétés privées et les sociétés d'État. J'ai noté que l'on critiquait surtout les sociétés privées, même si l'on sait parfaitement que les entreprises d'État ont tout autant d'impact, sinon plus, sur la population mondiale et sur l'environnement terrestre.

[*Texte*]

In Brazil, for example, we know oil companies are owned by the state. In Russia, Ukraine and other republics of the former Soviet Union, nuclear power plants are controlled. In China, we have state corporations controlling coal-fired electric generators. In all these countries, we see leaded gasoline, untreated sewage and industries without scrubbers and other pollution devices.

When I was in the east bloc countries last year, I asked officials whether, in fact, there was any environmental activism. They indicated to me there was little or none. In spite of the fact that there were major environmental concerns and problems, there was very little emphasis or very little activism directed at state-owned corporations. Most of it seemed to be directed at privately owned corporations.

Even in my own area, we see environmental activism directed at a private company that may put a very small amount of untreated sewage into a river, where the city, for example, during rainstorms may allow virtually hundreds of thousands of gallons of untreated sewage to go into the same river. Yet the great activism isn't directed at the city. It's directed at a private corporation that in an absolute sense pollutes less.

Does this behaviour pattern contribute to the perception that in some cases crucial environmental causes are being used as tools to advance political objectives?

The second question relates to technology transfer. It is well known that in China, for example, technology such as that used in the Silkworm missile was developed in China. In Russia, for example, advanced military capacities such as SS-20 missiles were designed and developed years before anybody had ever heard of cruise missiles. Space technology in Russia is among the most advanced in the world. In fact, they were the first into space.

• 1150

It is clear to anyone who cares to examine it that the capacity of some of these nations, such as Russia and China and others, to develop environmental technology already exists. Why is the position still advanced that environmental technologies must be transferred to these nations while their scientists are busy working on other technologies?

With regard to vision, you've talked about the rhetoric of governments and the lack of implementation. You say they've put down principles and so on, but when it really comes to doing something all you hear is rhetoric. I believe part of the solution is to move away from some of the existing patterns of human behaviour in an effort to solve environmental problems.

The other part of the solution—and we discussed this briefly at an informal gathering of the committee—is to present a powerful new global vision for what the new environmentally responsible behaviour is going to be. We hear much about the fact that nuclear power is no good because of problems with radiation. Carbon fuel usage is no good because of problems with global warming. Hydroelectric dams are no good because of habitat destruction. Refrigeration chemicals are

[*Traduction*]

Au Brésil, par exemple, les sociétés pétrolières appartiennent à l'État. En Russie, en Ukraine et dans plusieurs autres républiques de l'ex-Union soviétique, les centrales nucléaires relèvent de l'État. En Chine, les sociétés d'Etat contrôlent les centrales électriques alimentées au charbon. Dans tous ces pays, on consomme de l'essence au plomb, les effluents ne sont pas traités et les industries fonctionnent sans épurateurs ou autre dispositif anti-pollution.

À l'occasion d'un voyage que j'ai fait l'année dernière dans les pays de l'Est, j'ai demandé aux dirigeants que j'ai rencontrés s'ils pouvaient faire état d'un activisme environnemental. Ils m'ont répondu que le phénomène était pratiquement inexistant. En dépit des préoccupations et des problèmes majeurs d'ordre environnemental, très peu d'importance leur est attachée et très peu de pressions sont exercées sur les sociétés d'Etat. Dans la plupart des cas, ce sont surtout les sociétés privées qui sont la cible des écologistes.

Dans ma propre région, on peut constater que l'activisme environnemental s'en prend à une entreprise privée qui déverse peut-être une petite quantité d'eaux usées dans la rivière alors que, par exemple, la ville peut déverser pendant les orages des centaines de milliers de gallons d'eaux usées dans la même rivière. Malgré tout, les écologistes ne s'en prennent pas à la ville mais à l'entreprise privée qui, en termes absolus est moins polluante.

Un tel mode de comportement ne contribue-t-il pas à la perception que certains dossiers cruciaux pour l'environnement sont utilisés comme moyens pour faire avancer des objectifs politiques?

Ma deuxième question concerne les transferts technologiques. Il est bien connu qu'en Chine, par exemple, la technologie utilisée pour la fabrication du missile Silkworm a été mise au point par les Chinois eux-mêmes. En Russie, par exemple, les matériels de guerre sophistiqué tel que les missiles SS-20 ont été conçus et mis au point bien des années avant que l'on entende parler de missiles de croisière. La technologie spatiale russe est parmi les plus avancées du monde. En fait, ils ont été les premiers dans l'espace.

Il est évident pour quiconque se penche sur la question que plusieurs de ces pays, Russie, Chine, et d'autres, ont les capacités voulues pour mettre au point des technologies respectueuses de l'environnement. Pourquoi prétend-on encore que ces technologies doivent être transférées à ces pays alors que leurs savants s'affairent au développement d'autres technologies?

Vous avez parlé, dans le contexte de la vision des choses, de la rhétorique des gouvernements et de l'absence d'initiatives pratiques. Vous soulignez que les gouvernements ont énoncé des principes, mais que lorsqu'il s'agit de passer aux actes, on se contente de belles paroles. Je crois que la solution serait de s'écarter de certains des comportements courants pour tenter de régler les problèmes environnementaux.

L'autre volet de la solution—et nous en avons brièvement discuté à une rencontre informelle du comité—serait de présenter une vision globale convaincante de ce que pourrait être un nouveau comportement de convivialité environnementale. On entend souvent dire que l'énergie nucléaire n'est pas recommandable à cause des problèmes de radiation qu'elle engendre; la consommation de combustibles fossiles n'est pas mieux car elle provoque le réchauffement de la

[*Text*]

no good because it's going to deplete the ozone. But what is the alternative vision? What are we asking people to grab on to?

I'd like to ask both of you if you could clearly and simply, in the categories of energy, transportation and enforcement, articulate your vision for the future. Does it means we're going to be seeing bicycles, electric cars, windmills? What types of pollution-free aircraft would be proposed? Would we return to ships with sails? Would we return to the relationship with the earth the aboriginals had in years gone by? Would there be massive plastic lenses similar in shape to magnifying glass in outer space focusing the sun's power toward steam generators? How will polluting countries and communities be policed? Where is there an example of a utopia?

You know quite a bit about Sweden, sir. In your experience, they obviously took very many steps—

The Chairman: Mr. O'Kurley—

Mr. O'Kurley: I'm almost finished.

They obviously took quite a few steps in the direction of environmental responsibility. At the same time, the government was rejected. Obviously it doesn't seem to be a utopia. There seem to be concerns there as well.

Is there a utopia? Is there a shining example to say this is the absolute greatest society in the world that everybody will grab on to? What is the vision of the utopia?

The Chairman: Mr. Darling, you've been patiently waiting. As the elder among us, I think it's appropriate you have the last word from the committee to our two witnesses.

Mr. Darling (Parry Sound—Muskoka): Following Mr. O'Kurley's brief 13 or 14 questions, I've certainly listened with interest. Trying to solve this problem just boils down to one thing. All the high-sounding information you've given on cooperation and this, that and the other thing boils down to m-o-n-e-y. Everybody's in favour of it but who's going to pay for it?

I think you gave the figures there. Picking figures out of a hat, $600 billion will get us somewhere on the way. I believe $125 billion would come from the have countries and the balance from the have-nots, who are not overly flush with money and are willing to spend money like drunken sailors as long it's the have countries who are putting it up.

That is it in a nutshell. What's going to drive us? Hope is important, but in my view, the one thing that's going to drive us is fear. You've got to scare the hell out of the people and scare the devil out of the governments that they will cough up the money. That's it in a nutshell.

[*Translation*]

planète; les barrages hydro-électriques ne sont pas recommandés à cause de leur impact sur les habitats; les substances utilisées en réfrigération ne sont pas bonnes parce qu'elles détruisent la couche d'ozone. Quelle autre vision pouvons-nous avoir? À quoi demande-t-on aux gens de se raccrocher?

Je vous demande à tous les deux si vous pouvez m'expliquer votre vision de l'avenir de façon claire et simple dans les domaines de l'énergie, du transport et de l'application des normes. Doit-on s'attendre à voir des bicyclettes, des voitures électriques, des moulins à vent? Quel type d'aéronefs non polluants peut-on envisager? En reviendrait-on aux bateaux à voile? Retournerait-on aux types de relations avec la terre qu'entretenaient les autochtones naguère? Y aura-t-il dans l'espace de gigantesques lentilles de plastique en forme de loupe pour focaliser l'énergie solaire sur des générateurs de vapeur? Comment policera-t-on les pays et les collectivités qui polluent? Existe-t-il un exemple d'utopie?

Vous connaissez assez bien, monsieur, la situation de la Suède. Selon ce que vous en savez, on y a évidemment pris bien des initiatives...

Le président: Monsieur O'Kurley...

M. O'Kurley: J'ai presque terminé.

On y a pris bien des initiatives qui vont dans le sens d'une responsabilisation vis-à-vis de l'environnement. Par ailleurs, le gouvernement a perdu le pouvoir. Apparemment, ce n'est donc pas un pays de cocagne puisqu'il semble y avoir également des problèmes.

Mais un tel pays existe-t-il? Peut-on trouver un exemple manifeste dans le monde de ce que l'on pourrait qualifier de société parfaite vers laquelle tout le monde pourrait se tourner? Quelle serait la vision actuelle d'une utopie?

Le président: Monsieur Darling, vous avez attendu patiemment votre tour. Je pense qu'il serait normal qu'à titre de doyen vous soyiez celui qui conclut les remarques du comité destiné à nos deux témoins.

M. Darling (Parry Sound—Muskoka): J'ai certainement écouté avec beaucoup d'intérêt les 13 ou 14 brèves questions de M. O'Kurley. Mais tenter de résoudre ce problème revient finalement à une chose: toute l'information ronflante que vous nous avez communiquée au sujet de la coopération et ceci, et cela, se résume au mot a-r-g-e-n-t. Tout le monde est pour, mais qui est prêt à payer?

Je pense que vous avez donné des chiffres. En tirant au hasard, on peut dire que 600 milliards de dollars nous mettraient sur la bonne voie. Je crois que 125 milliards proviendraient des pays nantis, le solde venant des pays pauvres, où l'argent ne coule pas particulièrement à flots et qui sont généralement disposés à dépenser sans compter tant que ce sont les pays nantis qui payent.

En deux mots, voilà mon idée: qu'est-ce qui pourra nous motiver? L'espoir est important; mais selon moi, la peur sera notre seul source de motivation. Il faut tellement flanquer les foies aux gens et ficher la trouille aux gouvernements, voilà comment je résume la question.

[*Texte*]

You mentioned the United Nations program, that great environmental program. Was the figure set aside $30 million? Three-eighths of five-eighths of you know what is a drop in the bucket. A lot of these damn countries aren't even paying their own dues now. Canada's one of the forerunners that pay it.

• 1155

It boils down to the fact that we have to get the countries to put their money where their mouth is. It's all high-sounding preaching now. I'm aware that Canada is falling short. But if Canada's falling short, and I'm aware of that, there's a hell of a lot of other countries who are much shorter.

The Chairman: With that, I will say to both witnesses that we really are just about out of time. If you want, you can make a brief response. I suspect a longer response over lunch would be more adequate. But in fairness to another group that is virtually taking over the room right now, I think we should try to adjourn. We look forward to lunch together and a chance to informally follow this up.

On behalf of all members of the committee, I want to thank you very genuinely for what has been an outstanding presentation to our environment committee today.

The meeting stands adjourned.

[*Traduction*]

Vous avez mentionné le gros programme de l'environnement des Nations Unies. La somme mise de côté était de 30 millions? Trois huitièmes de cinq huitièmes de vous savez quoi, c'est une goutte dans l'océan. Un grand nombre de ces sacrés pays ne paient même pas aujourd'hui leur contribution. Le Canada est l'un des quelques pays précurseurs qui payent leur cotisation.

Cela revient à dire qu'il faut que l'on oblige les pays à soutenir cette cause avec des espèces sonnantes, et trève de belles paroles! À l'heure actuelle, on se contente de sermons ronflants. Je sais que le Canada n'est pas en tête de peloton. Mais je sais aussi qu'il y a bien d'autres pays qui sont encore beaucoup plus loin.

Le président: Sur ces bonnes paroles, il me faut informer nos deux témoins que nous avons épuisé tout le temps dont nous disposions. S'ils le souhaitent, ils peuvent répondre brièvement, ou plus longuement pendant le déjeuner. Par courtoisie à l'égard d'un autre groupe qui est pratiquement en train d'envahir la pièce, je pense que nous devrions essayer de lever la séance. Je me félicite que nous allions déjeuner ensemble et d'avoir la possibilité de poursuivre cette discussion d'une manière un peu moins formelle.

Au nom des membres du comité, je tiens à vous remercier très sincèrement de la remarquable présentation que vous avez faite aujourd'hui à notre comité.

La séance est levée.

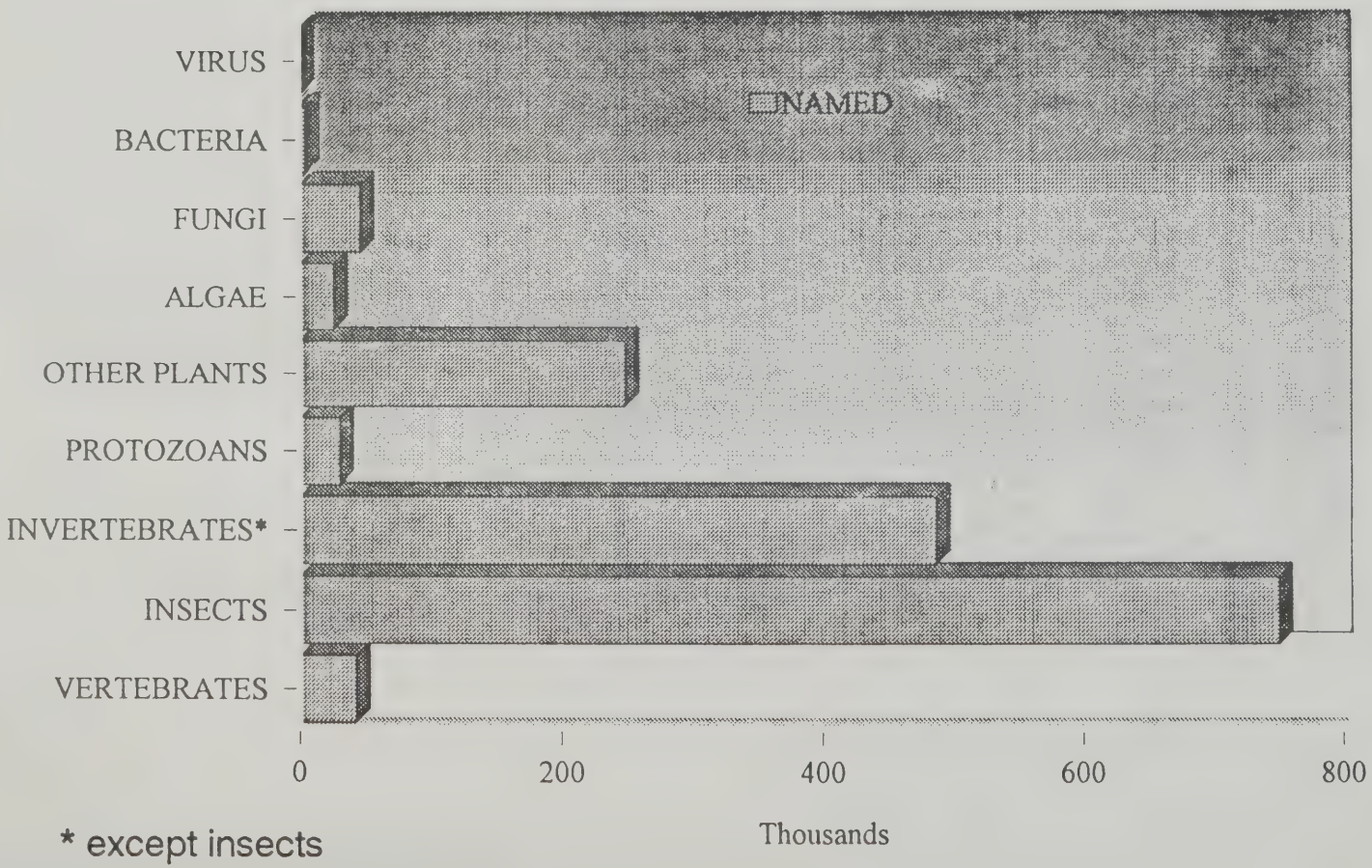
APPENDIX "ENVO-22"

Biological Diversity

(named species of living organisms)

BIOLOGICAL DIVERSITY

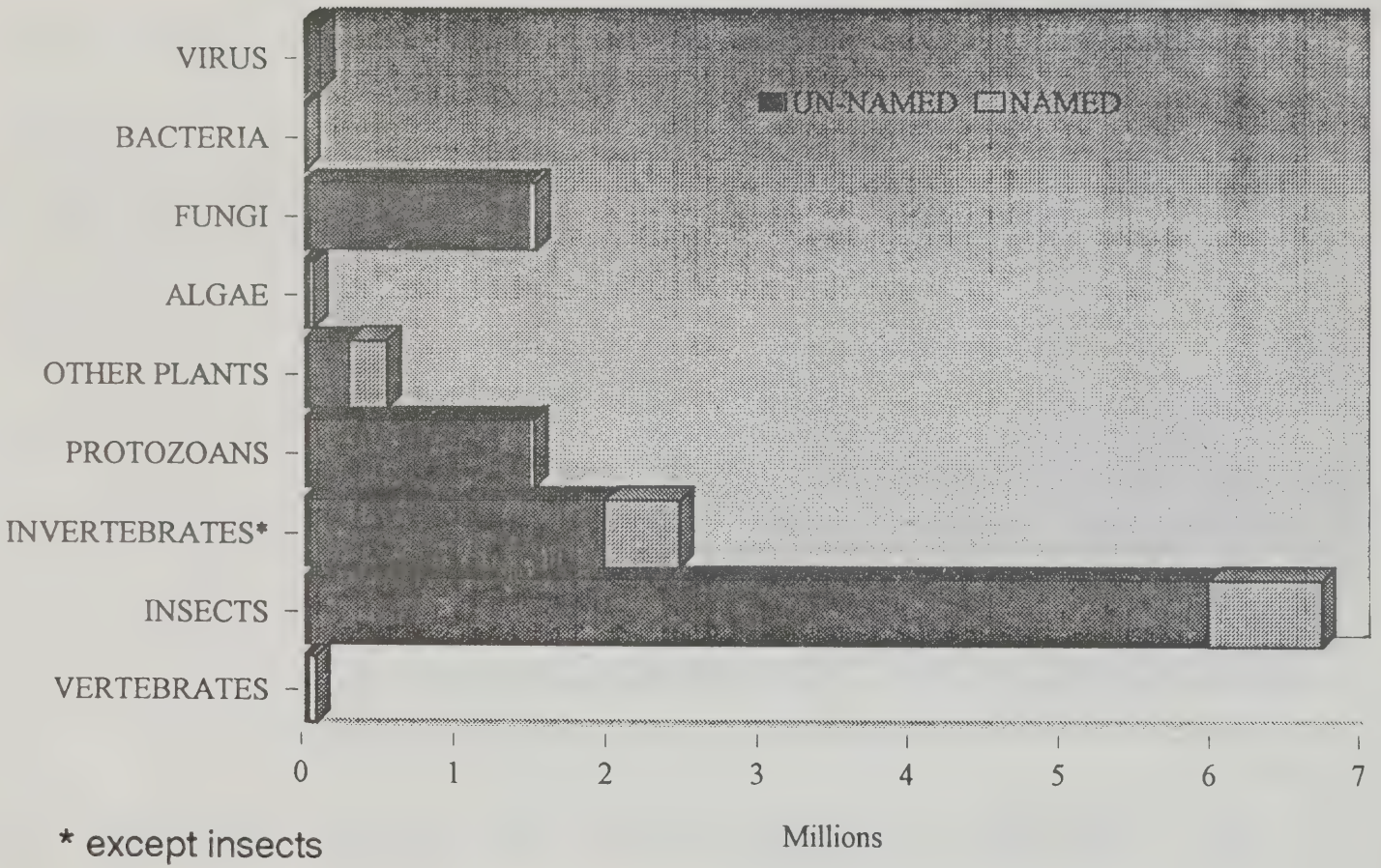
(NAMED SPECIES OF LIVING ORGANISMS)



* except insects

BIOLOGICAL DIVERSITY

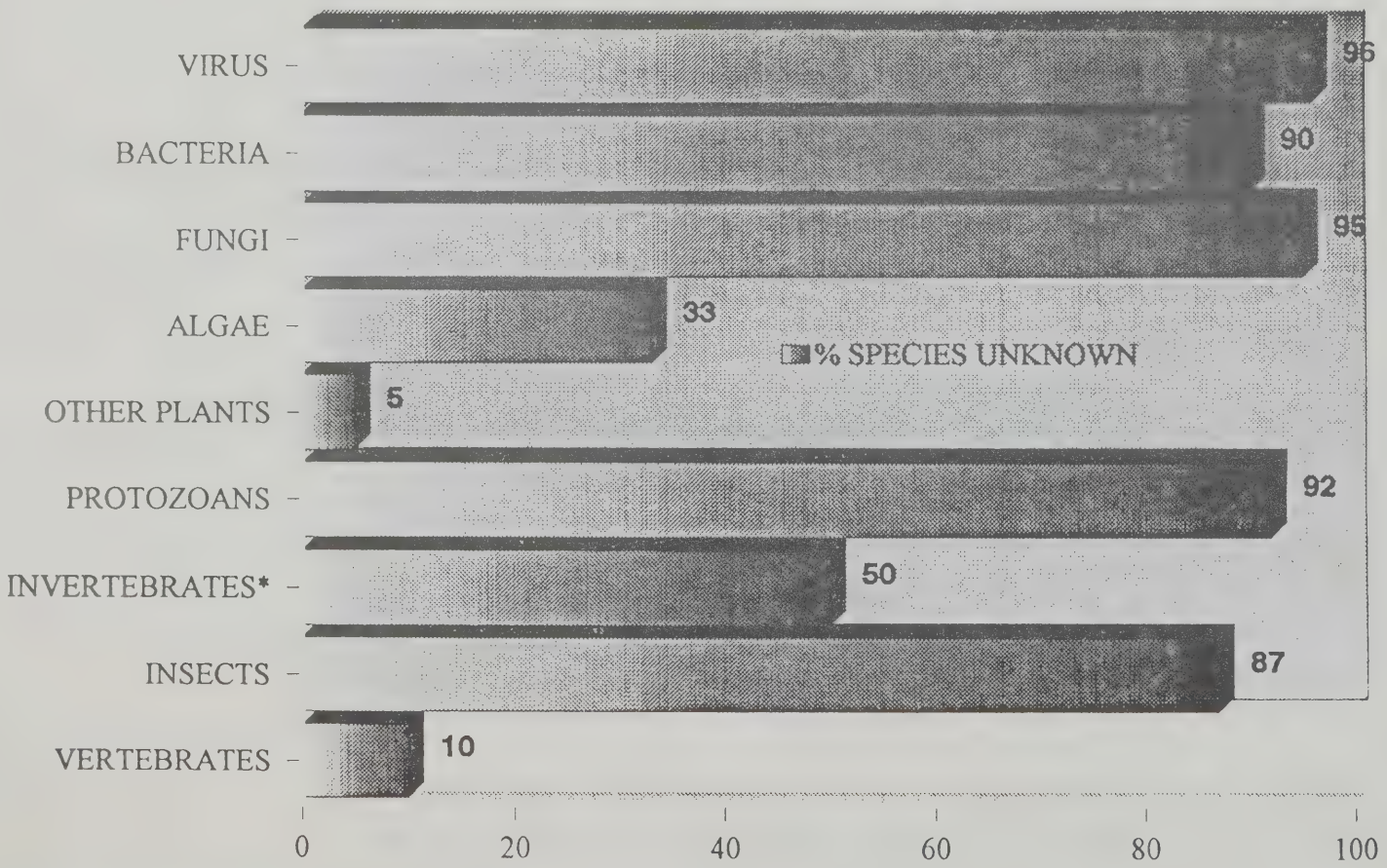
(SPECIES OF LIVING ORGANISMS)



* except insects

BIOLOGICAL DIVERSITY

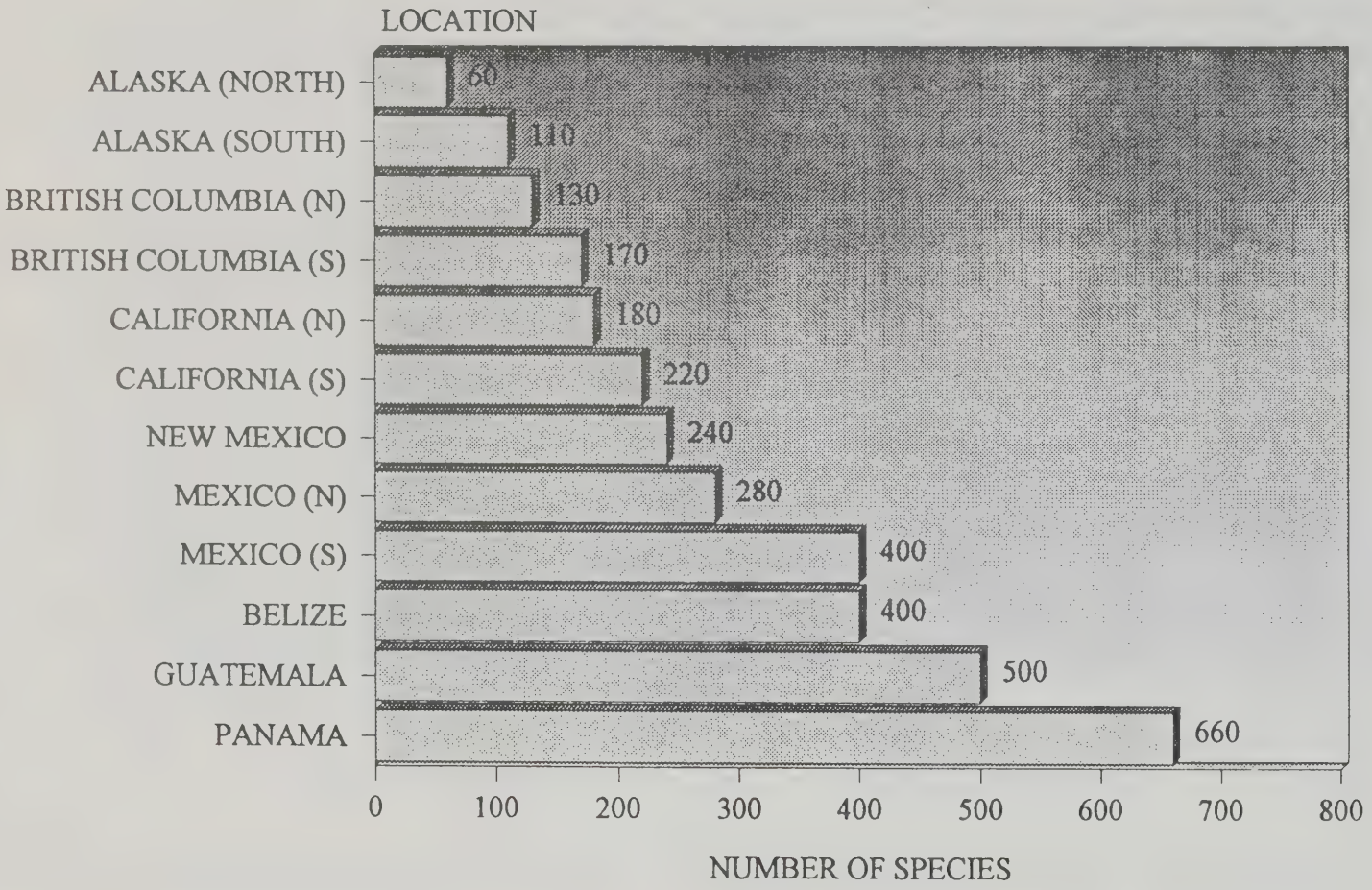
OUR IGNORANCE QUOTIENT



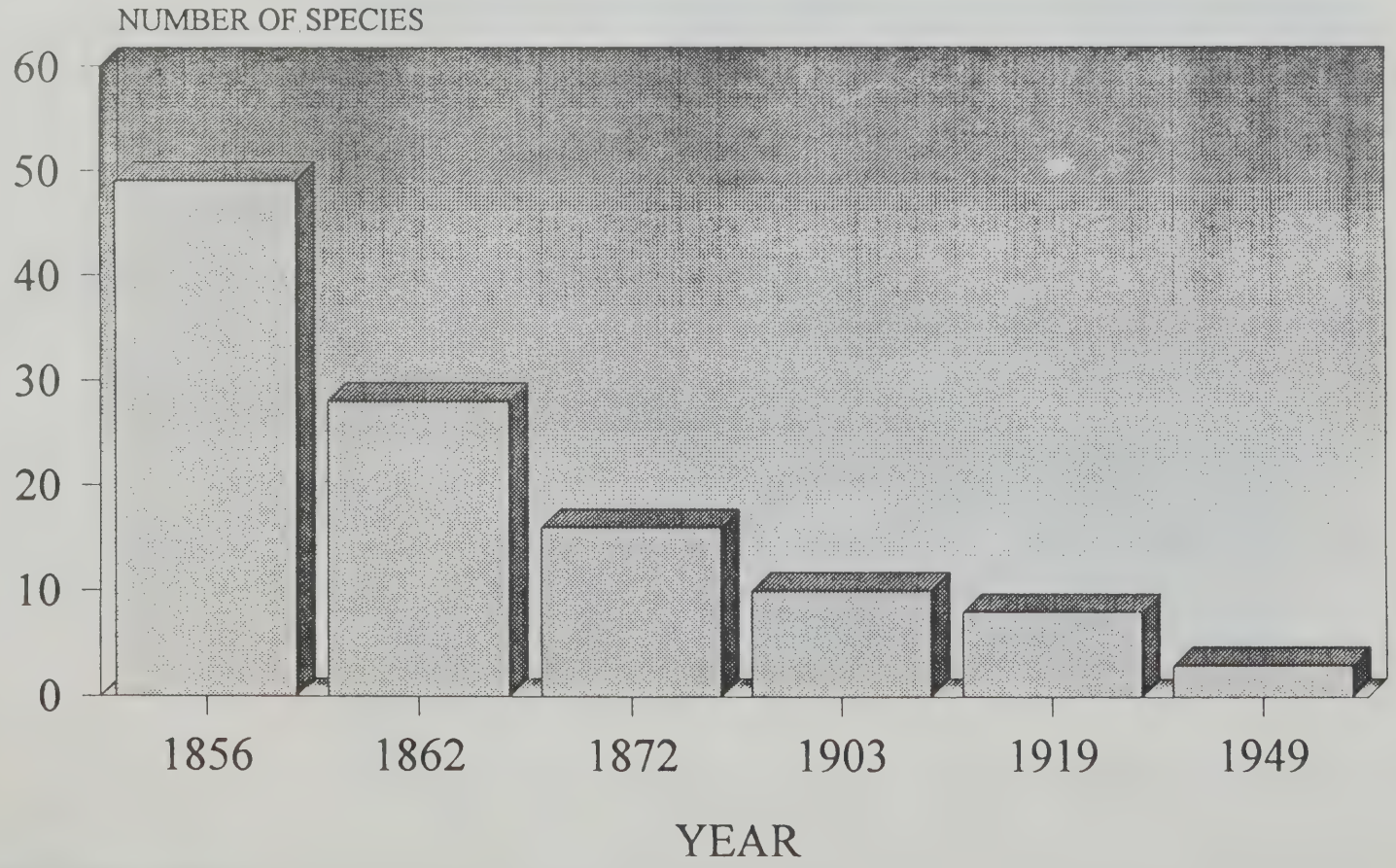
* except insects

GEOGRAPHIC DISTRIBUTION OF DIVERSITY

BIRDS OF NORTH AND CENTRAL AMERICA



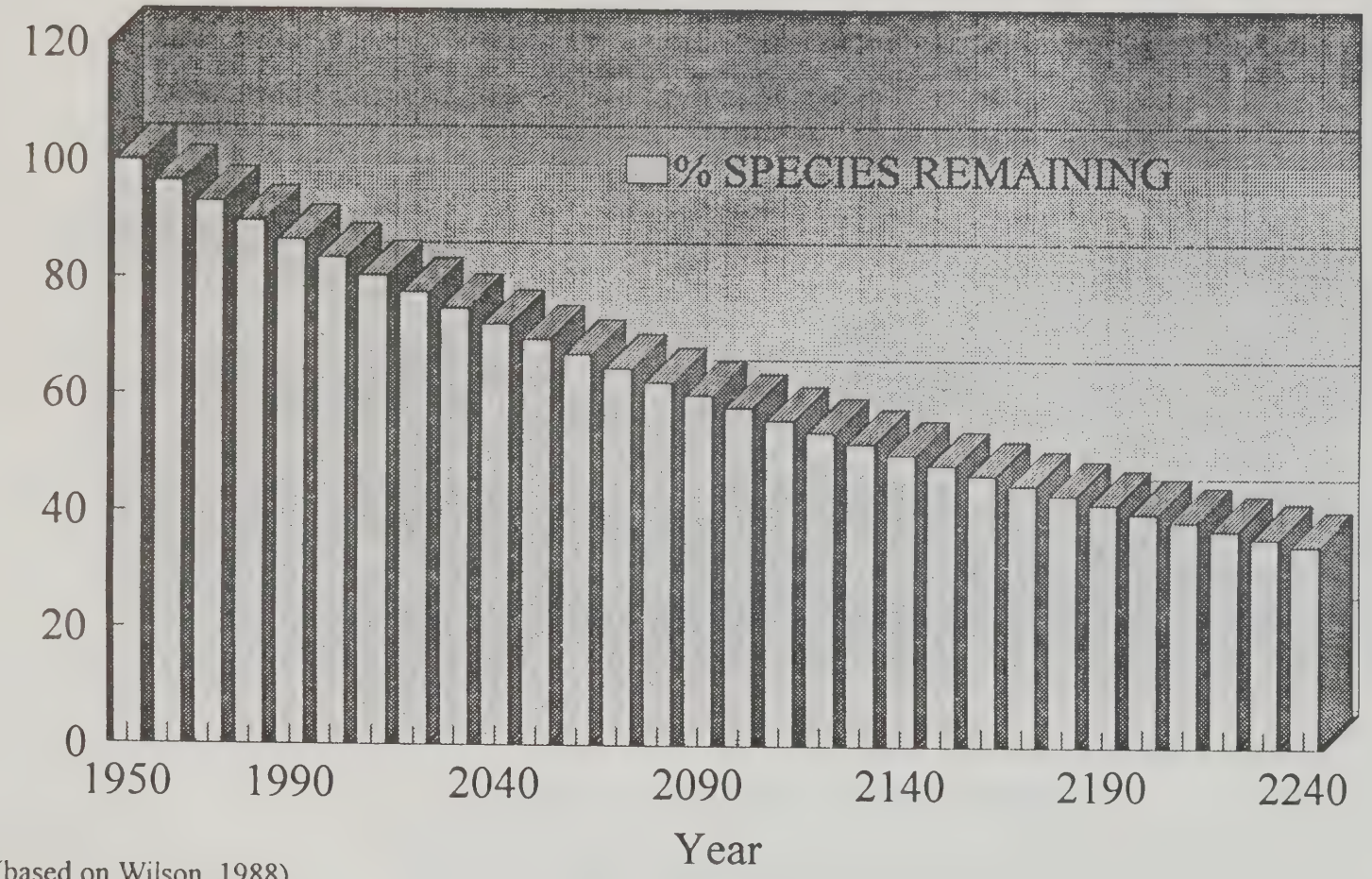
BIODIVERSITY RESPONSE TO STRESS
(FERTILIZING A PASTURE)



(After Lovejoy, 1988)

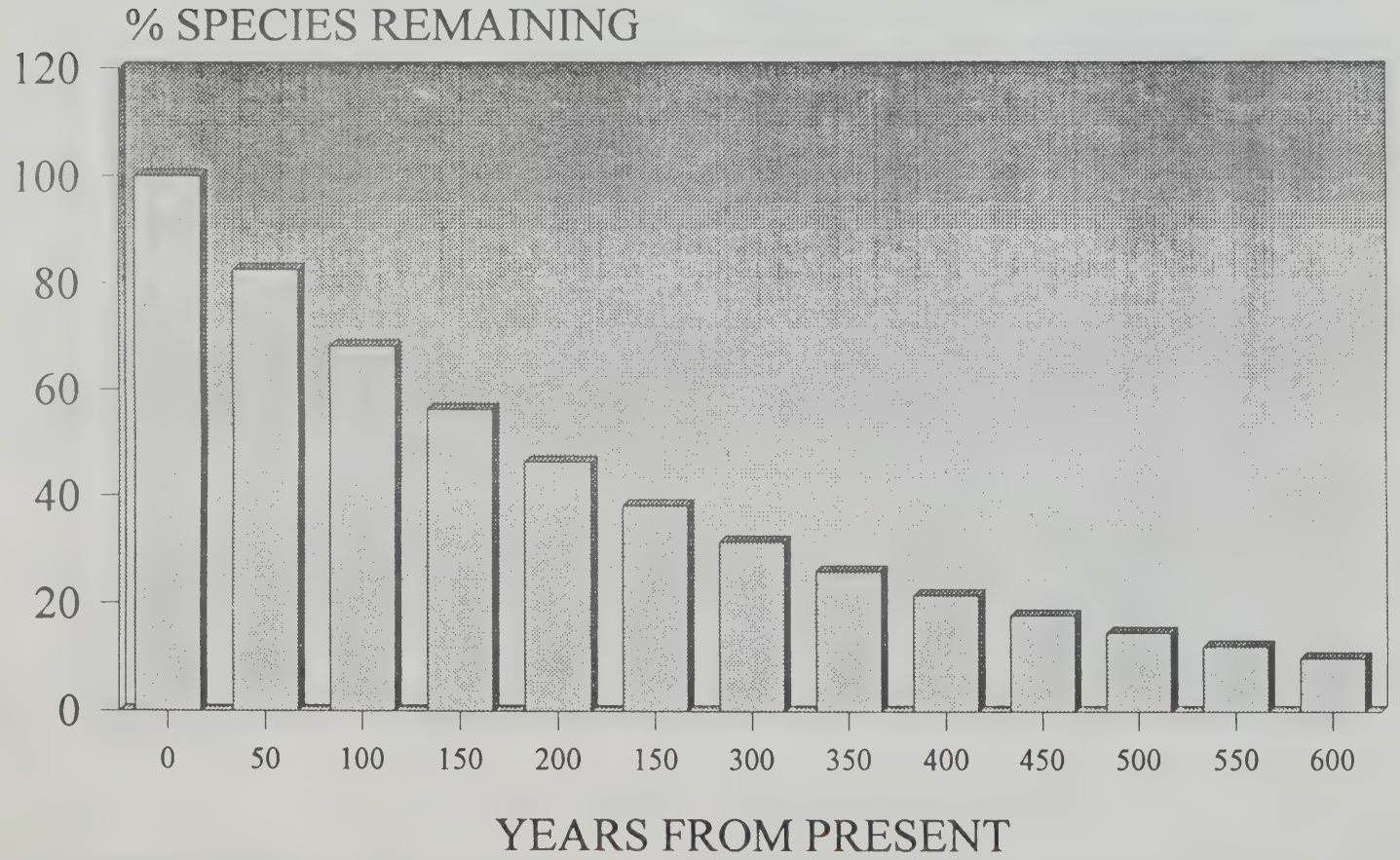
BIODIVERSITY IN TROPICAL RAINFORESTS

(Present Rate of Reduction)



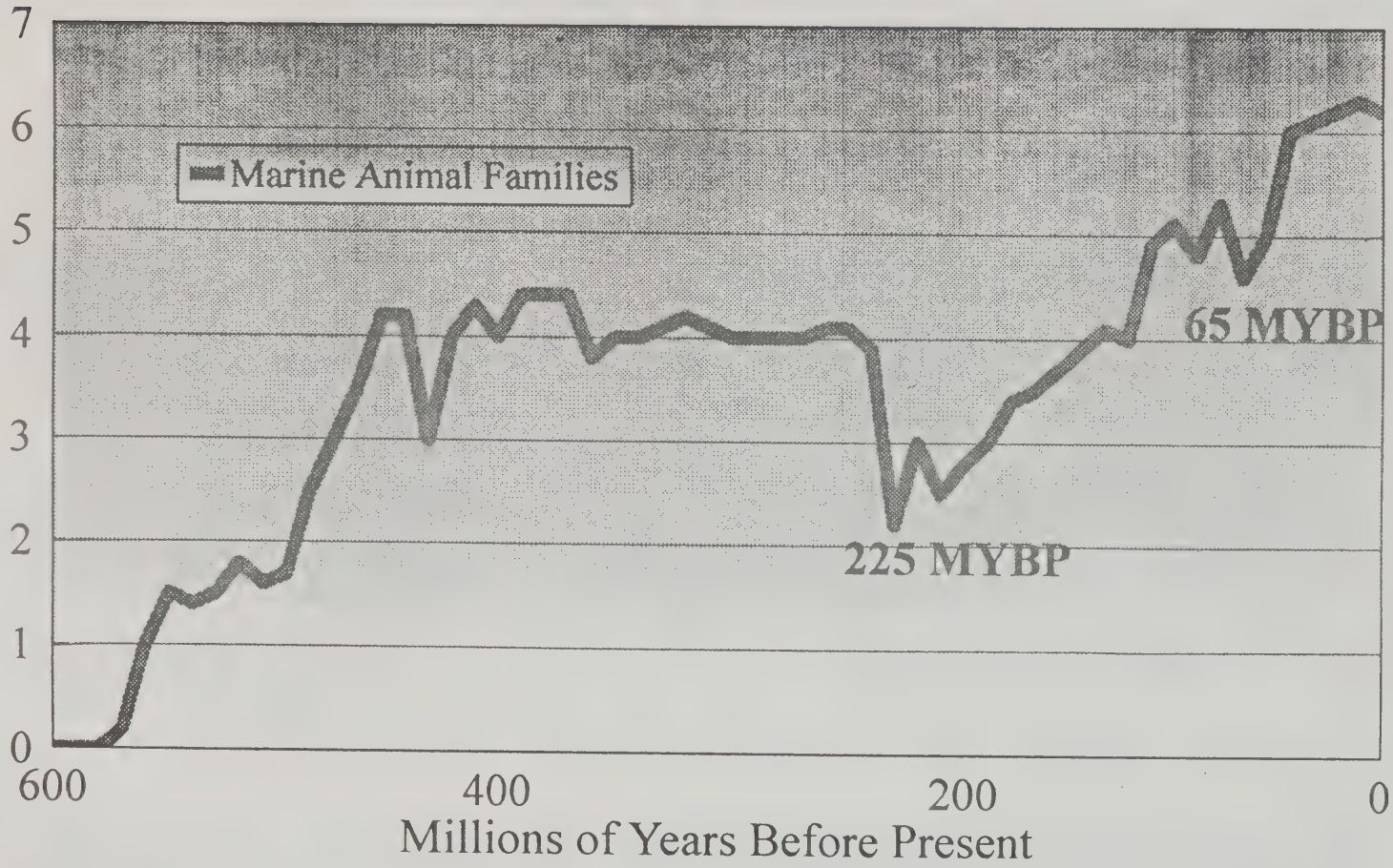
(based on Wilson, 1988)

BIODIVERSITY DECLINE
(Based on present rates)



After Wilson, 1988

MARINE BIODIVERSITY
(CHANGES THROUGH TIME)



after Sepkoski, 1992

CANADA'S BIODIVERSITY

Benefits

$70,000,000,000	Biological Resources
$ 1,040,000,000	Green Revolution
$ 3,000,000,000	Pharmaceuticals
$ Unknown	Biotechnology
$ Unknown	Ecological Services

Costs

($3,000,000,000)	Green Plan

Recommendation #7

CANADIAN MUSEUM OF NATURE

SCIENTIFIC ORGANIZING INFRASTRUCTURE

The Canadian Museum of Nature operates:

1) National Institute of Systematics and Biodiversity
2) Canadian Biodiversity Centre
3) Biological Survey of Canada
4) Canadian Biosystematics Task Force
5) National Biodiversity Collections

Recommendation #5

67A : 12

Environment

11-5-1993

CANADIAN MUSEUM OF NATURE

SCIENTIFIC ORGANIZING INFRASTRUCTURE

The Canadian Museum of Nature can:

1) Organize biodiversity expertise using its
   - Biological Survey of Canada
   - Canadian Biosystematics Task Force
   - National Institute of Systematics and Biodiversity
2) Create the National Inventory of Biodiversity
3) Provide scientific basis for policy decisions

Recommendation #5

CANADIAN MUSEUM OF NATURE

BUILDING CANADA'S CAPACITY IN BIODIVERSITY

The Canadian Museum of Nature can:

1) Develop biodiversity expertise
2) Create scientific, predictive biodiversity models
3) Train university students in biodiversity
4) Create a training centre for para-taxonomists

Recommendation #5

CANADIAN MUSEUM OF NATURE

THE NATIONAL INVENTORY OF BIODIVERSITY

The Canadian Museum of Nature can:

1) Create a massive unified biodiversity database
2) Provide the biological collections base
3) Use its existing mandate (Bill C-12 1990)
4) Use its existing computer biodiversity software program - "CURATOR"

Recommendation #6

CANADIAN MUSEUM OF NATURE

AN INTERNATIONAL DATA BASE OF WORLD SPECIES

The Canadian Museum of Nature:

1) Wrote the Canada Country Study
2) Helped write the Costa Rica Country Study
3) Helped write the Bahamas Country Study
4) Assisting Kenya develop biodiversity expertise
5) Developed an InterAmerican program
6) Developing a world-wide biosystematics consortium

Recommendation #6

CANADIAN MUSEUM OF NATURE

CLASSIFYING AND STUDYING FLORA AND FAUNA

Description and Problem-solving:

1) A strategy for the National Inventory
2) Establish classification and study priorities
3) Survey key areas and species
4) Develop predictive models
5) Establish biodiversity danger thresholds

Recommendation #7

67A : 16 Environment 11-5-1993

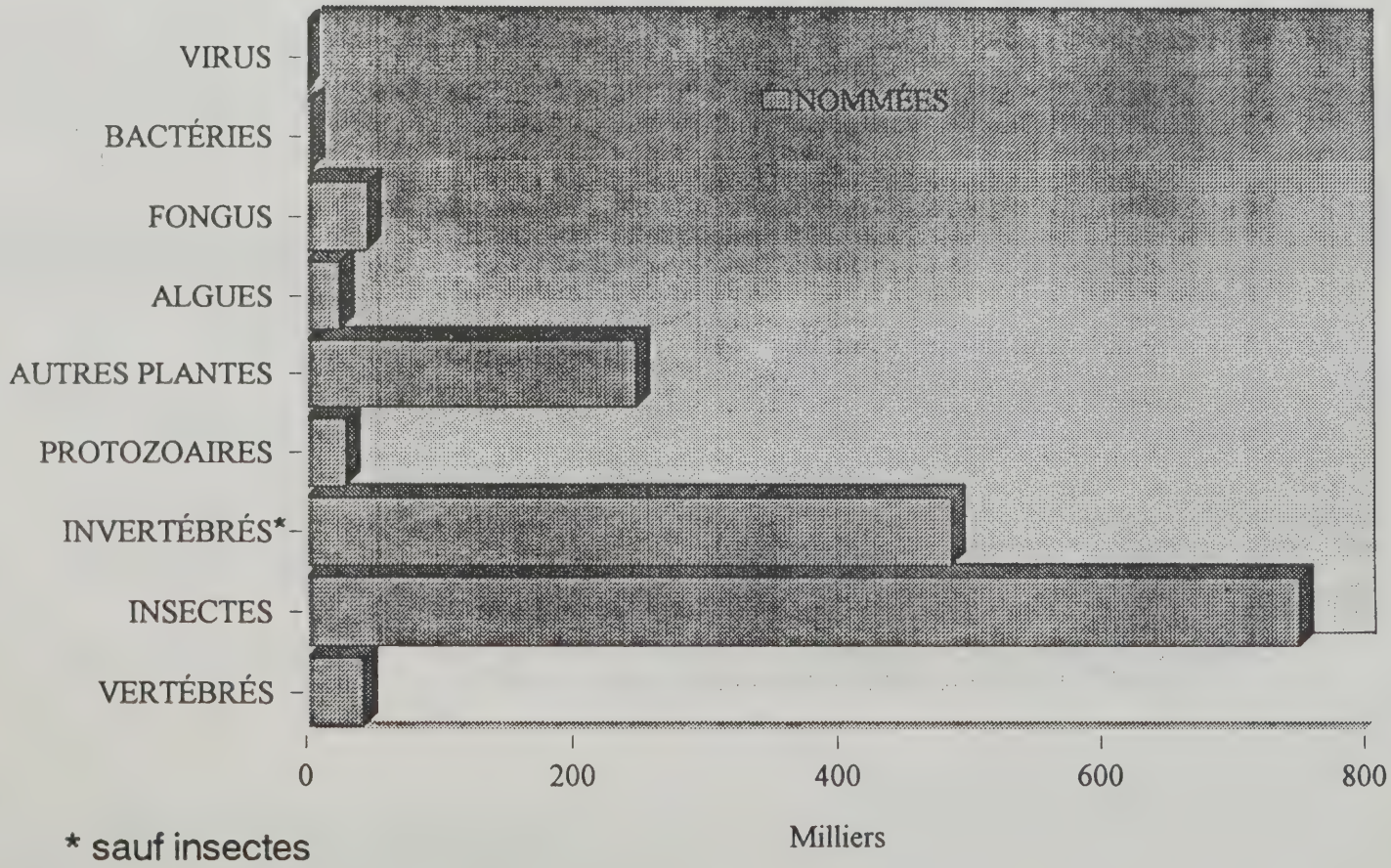
APPENDICE «ENVO-22»

Diversité Biologique

(espèces nommées — organismes vivants)

DIVERSITÉ BIOLOGIQUE

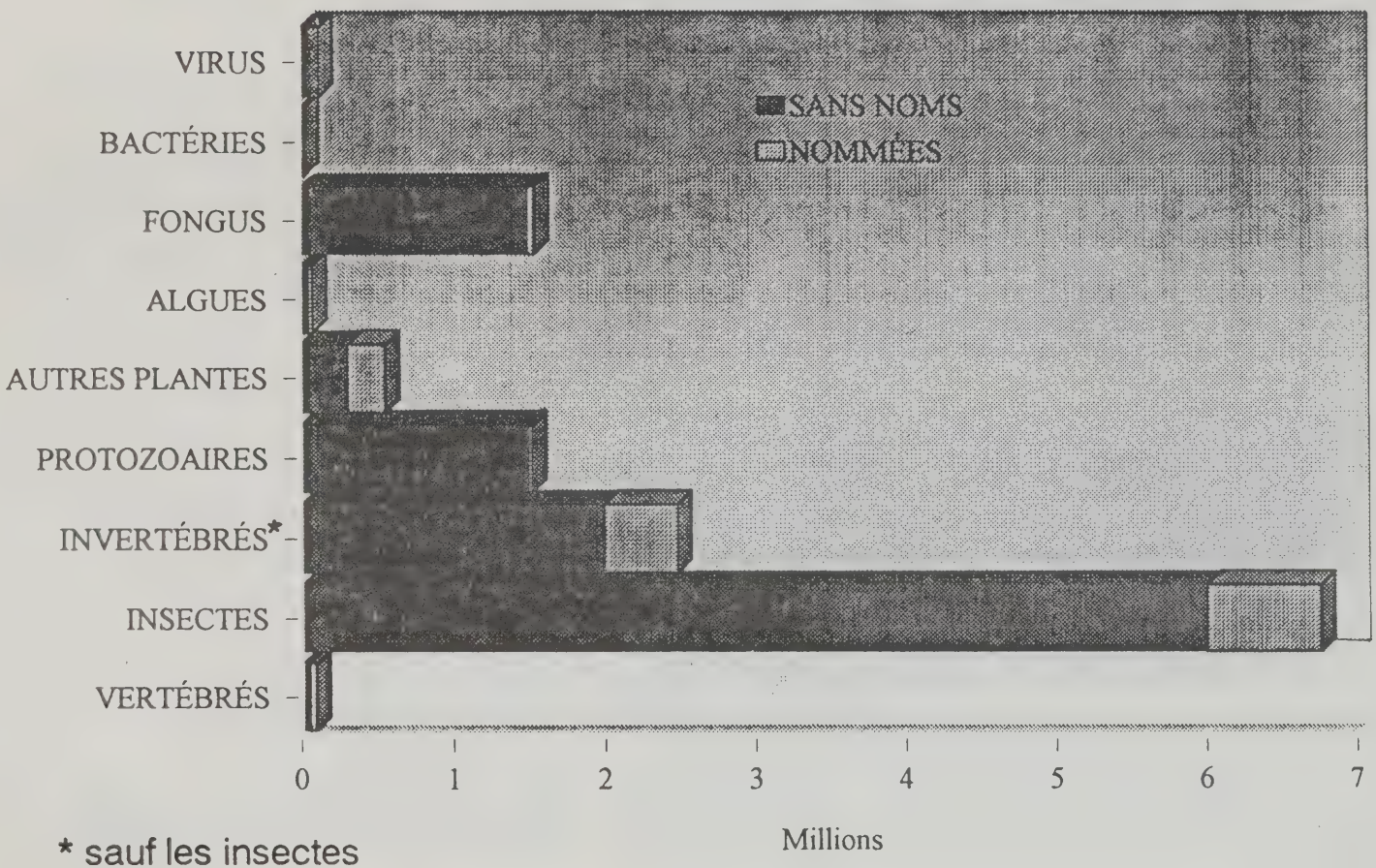
(ESPÈCES NOMMÉES - ORGANISMES VIVANTS)



* sauf insectes

DIVERSITÉ BIOLOGIQUE

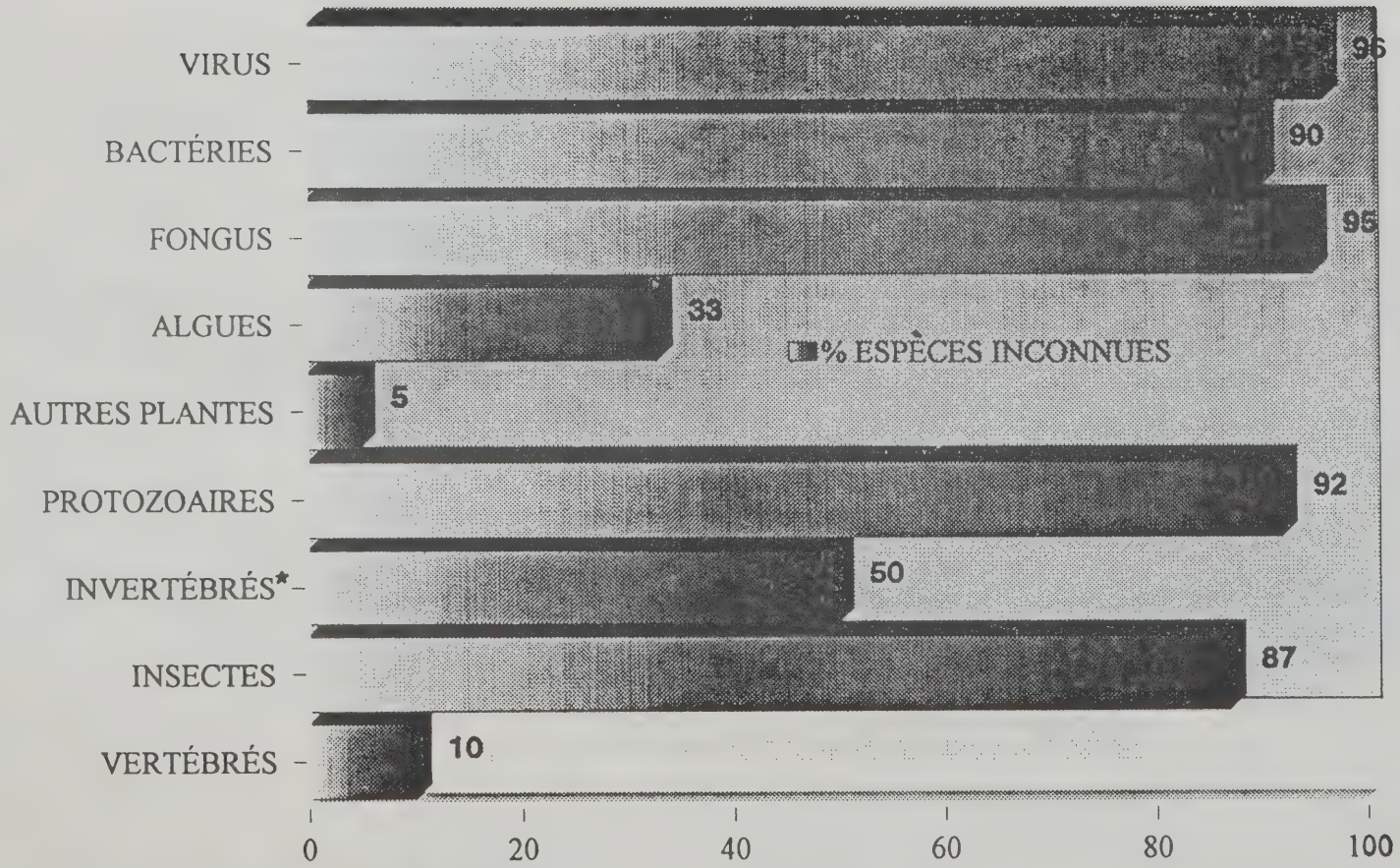
(ESPÈCES D'ORGANISMES VIVANTS)



* sauf les insectes

DIVERSITÉ BIOLOGIQUE

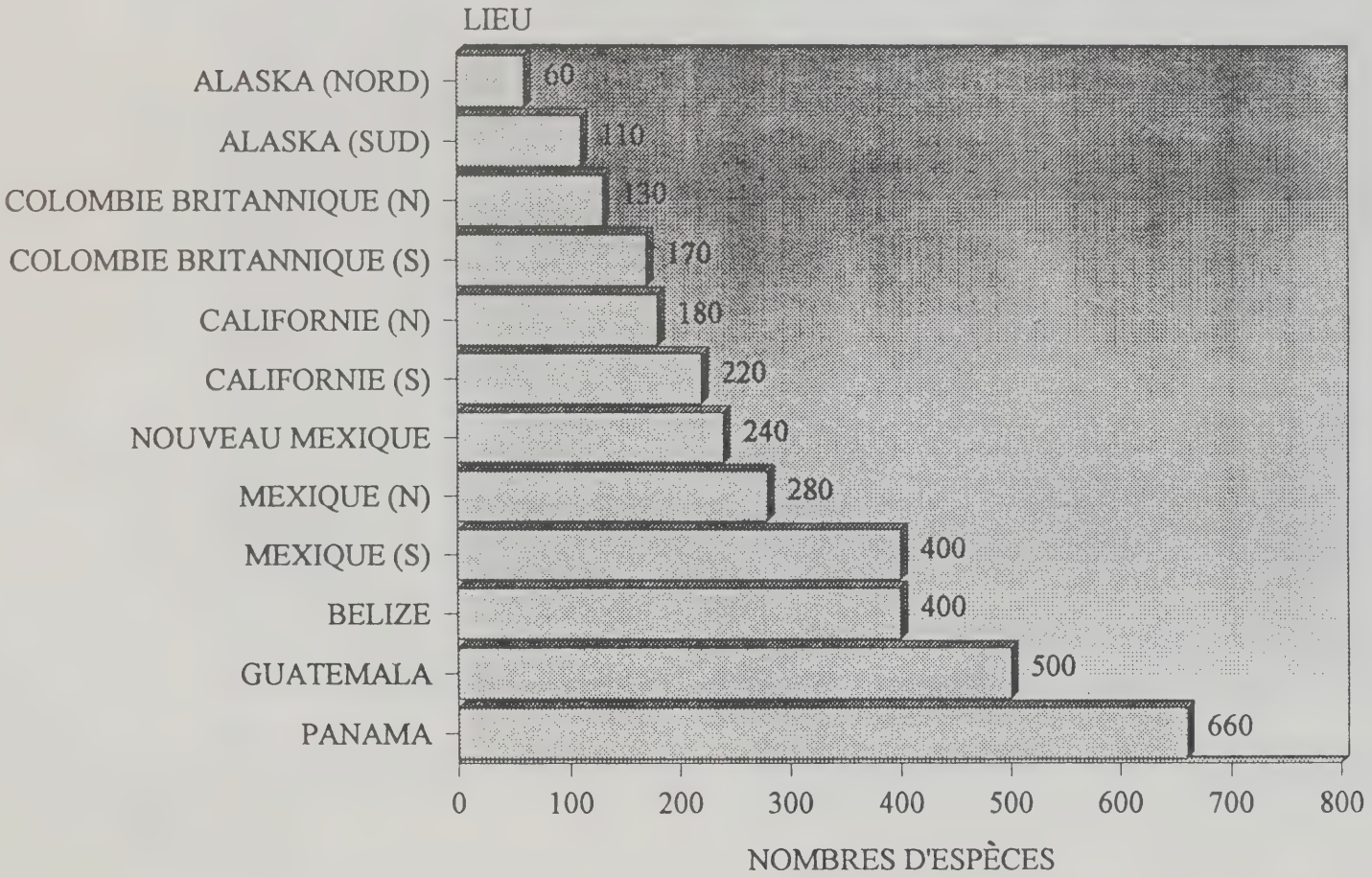
LE QUOTIENT DE L'INCONNU



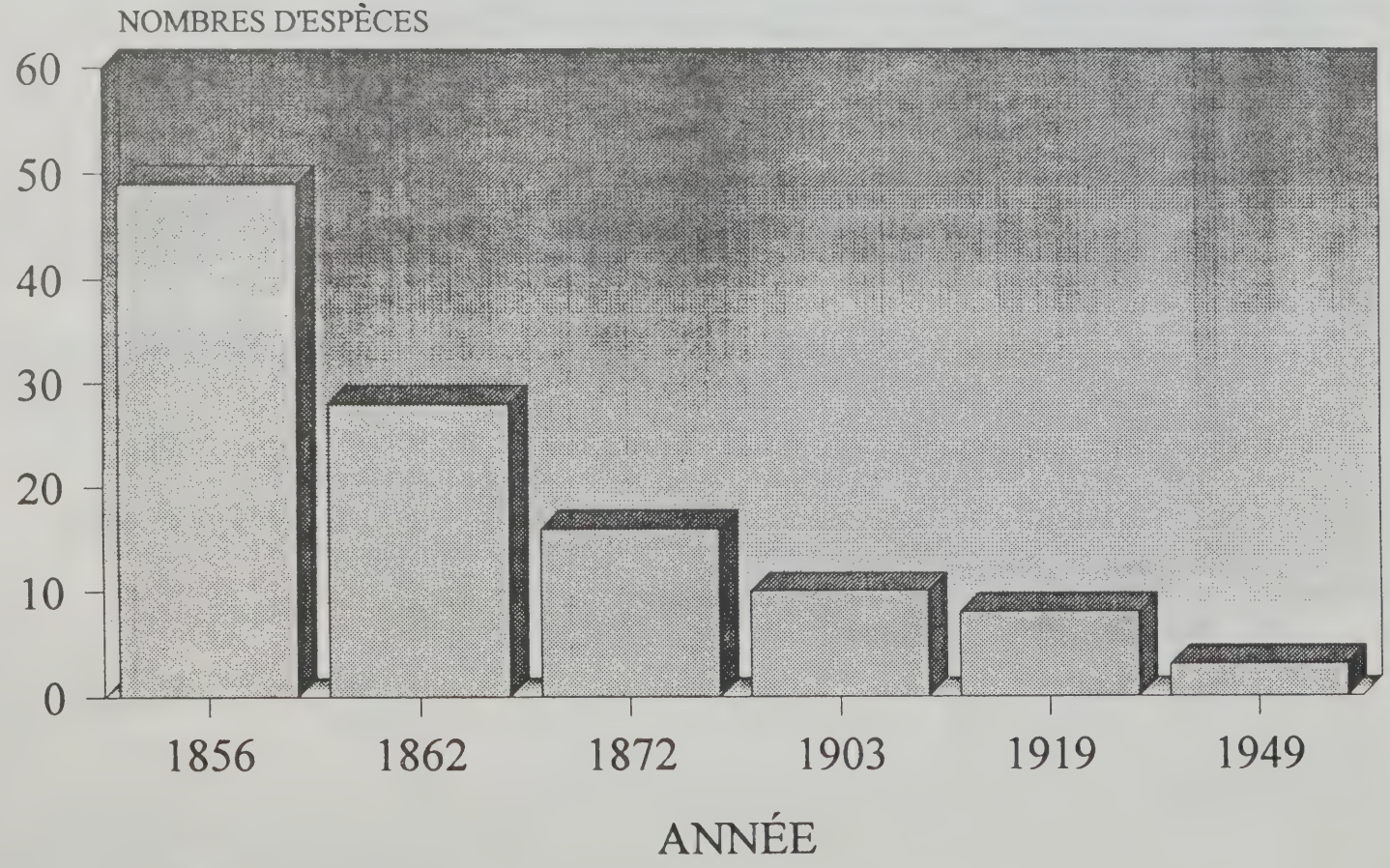
* sauf les insectes

BIODIVERSITÉ-DISTRIBUTION GÉOGRAPHIQUE

OISEAUX - AMÉRIQUES DU NORD ET CENTRALE



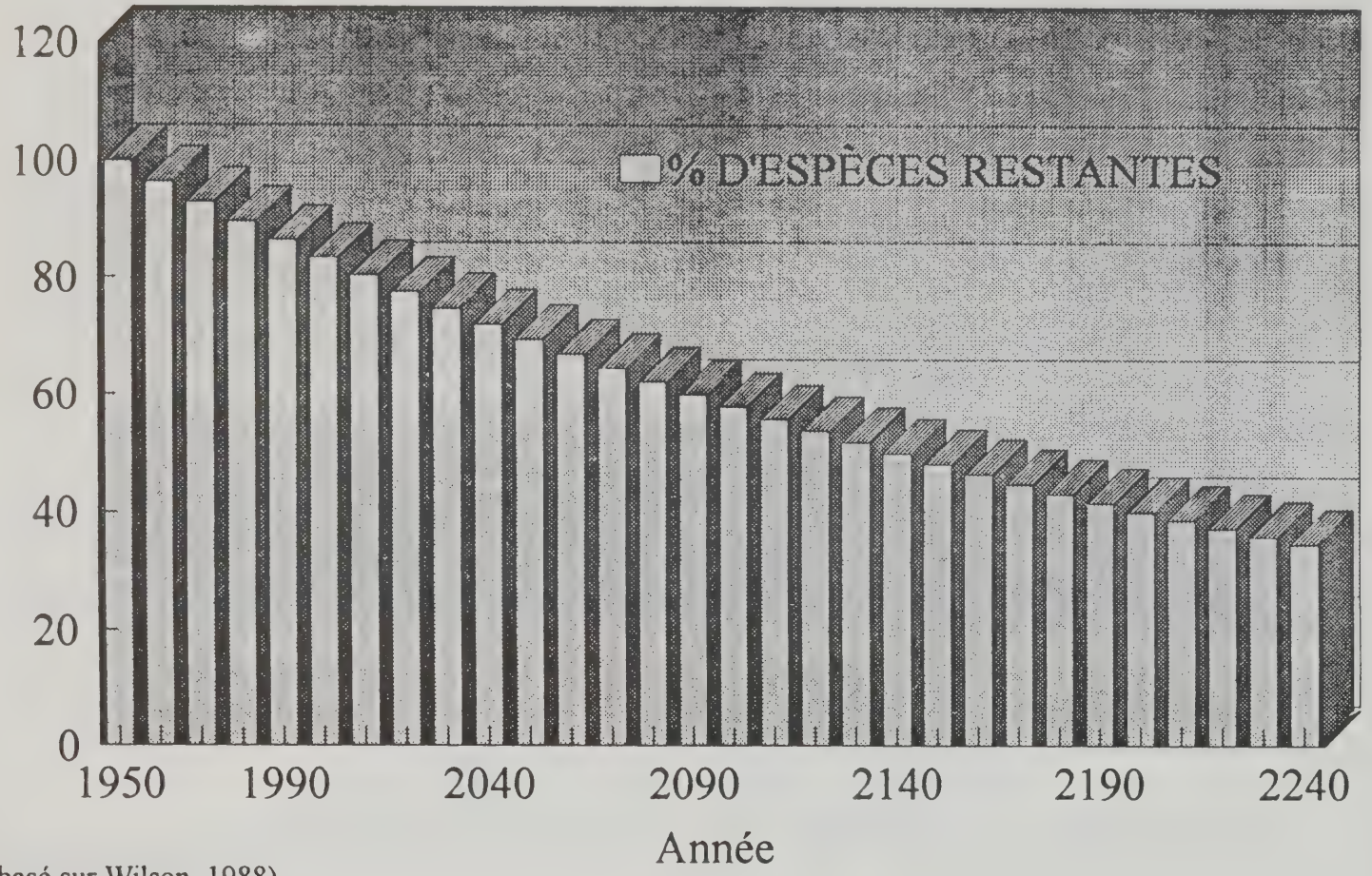
BIODIVERSITÉ - RÉPONSE AU STRESS
(FERTILISER UN PÂTURAGE)



(après Lovejoy, 1988)

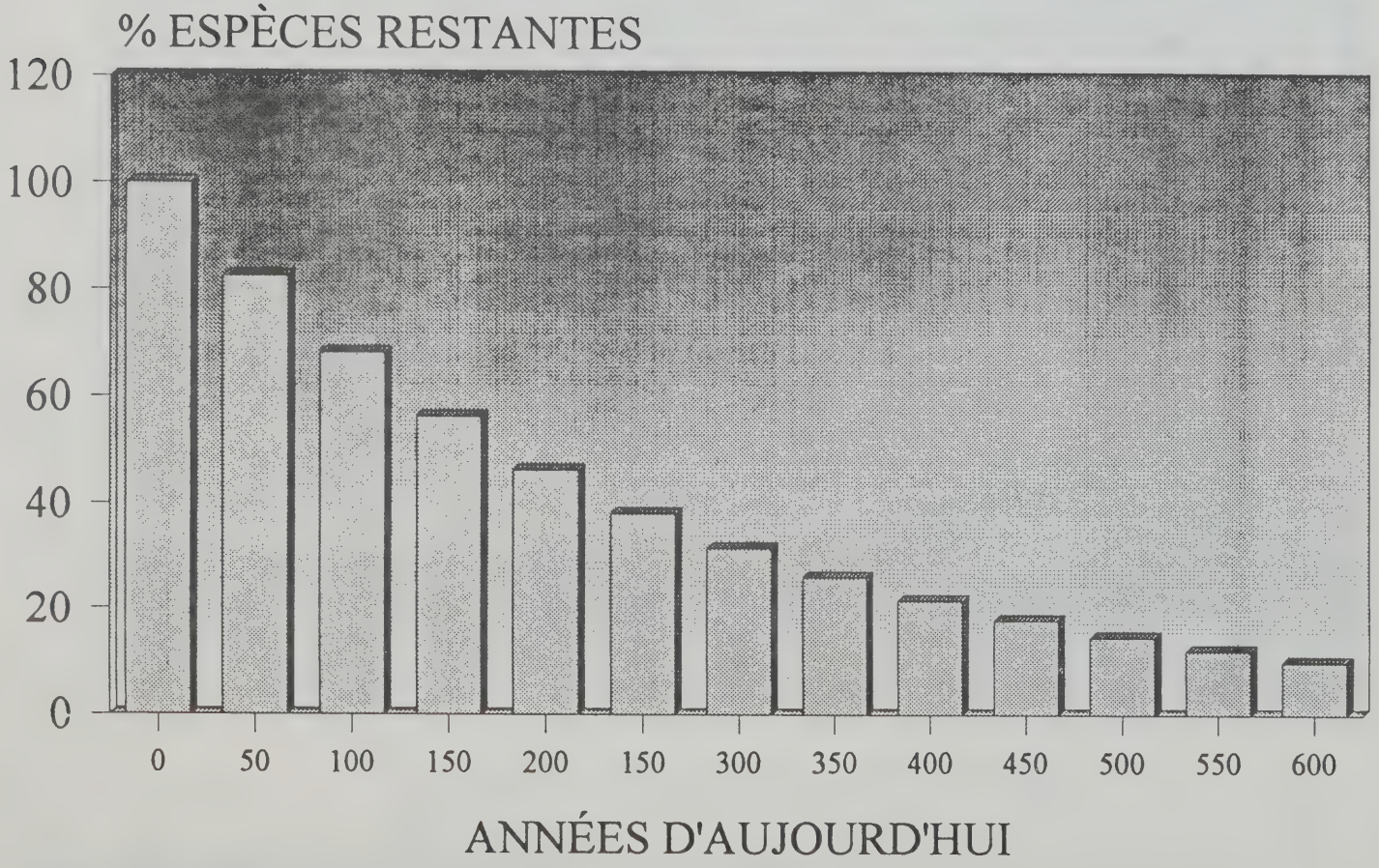
BIODIVERSITÉ - FORÊTS TROPICALES

(Taux actuel de réduction)



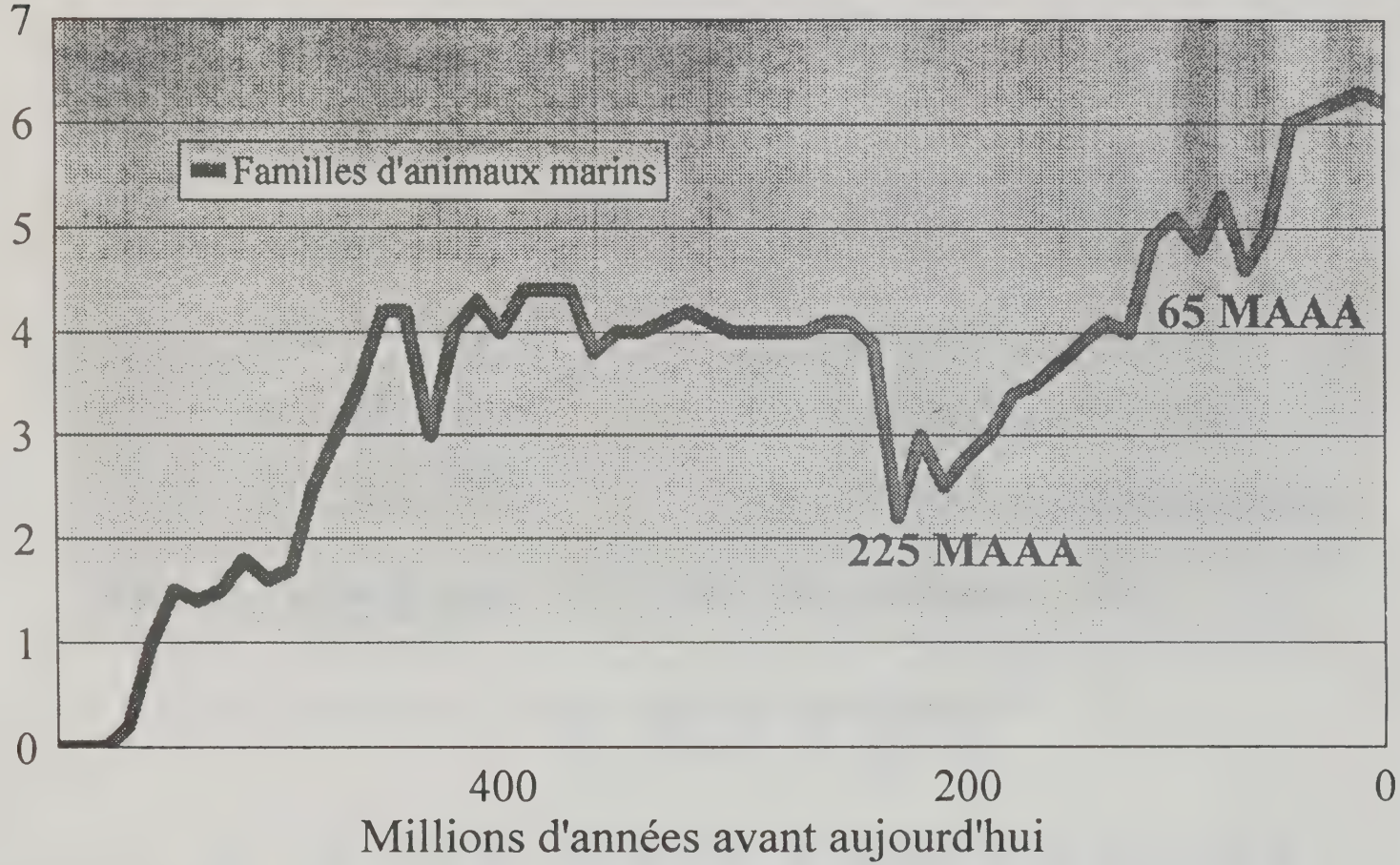
(basé sur Wilson, 1988)

LE DÉCLIN DE LA BIODIVERSITÉ
(basé sur taux actuels)



Après Wilson, 1988

BIODIVERSITÉ MARINE
(CHANGEMENTS À TRAVERS LE TEMPS)



après Sepkoski, 1992

LA BIODIVERSITÉ AU CANADA

Avantages

$70 000 000 000	Ressources biologiques
$ 1 040 000 000	La révolution verte
$ 3 000 000 000	Pharmaceutiques
$ Inconnu	Biotechnologie
$ Inconnu	Services écologiques

Coûts

($3 000 000 000)	Plan vert

Recommandation #7

MUSÉE CANADIEN DE LA NATURE

INFRASTRUCTURE ORGANISATIONNELLE SCIENTIFIQUE

Le Musée canadien de la nature opère :

1) l'Institut national de systématiques et de biodiversité
2) le Centre canadien de la biodiversité
3) la Commission biologique du Canada
4) le Groupe de travail canadien sur la biosystématique
5) les collections nationales en biodiversité

Recommandation #5

67A : 28 Environment 11-5-1993

MUSÉE CANADIEN DE LA NATURE

INFRASTRUCTURE ORGANISATIONNELLE SCIENTIFIQUE

Le Musée canadien de la nature peut :

1) Organiser l'expertise en matière de biodiversité en utilisant :
   - la Commission biologique du Canada
   - le Groupe de travail canadien sur la biosystématique
   - l'Institut national de systématiques et de la biodiversité
2) Crèer un inventaire national sur la biodiversité
3) Fournir une base scientifique pour les décisions en matière de politiques

Recommandation #5

MUSÉE CANADIEN DE LA NATURE

BÂTIR LA CAPACITÉ DU CANADA EN BIODIVERSITÉ

Le Musée canadien de la nature peut :

1) **Développer l'expertise en biodiversité**
2) **Créer des modèles scientifiques et prophétiques en biodiversité**
3) **Former des étudiants de niveau universitaire en biodiversité**
4) **Créer un centre de formation pour para-taxonomistes**

Recommandation #5

67A : 30 Environment 11-5-1993

MUSÉE CANADIEN DE LA NATURE

UN INVENTAIRE NATIONAL EN BIODIVERSITÉ

Le Musée canadien de la nature peut :

1) Créer une base de données massive en biodiversité
2) Fournir la base en collections biologiques
3) Utiliser son mandat actuel (Loi C-12, 1990)
4) Utiliser son logiciel actuel en biodiversité - "CURATEUR"

Recommandation #6

MUSÉE CANADIEN DE LA NATURE

UNE BASE DE DONNÉES INTERNATIONALE D'ESPÈCES MONDIALES

Le Musée canadien de la nature :

1) A écris l'Étude de pays du Canada
2) A aidé à écrire l'Étude de pays du Costa Rica
3) A aidé à écrire l'Étude de pays du Bahamas
4) Aide le Kenya à developper son expertise en biodiversité
5) A développer un programme Inter-américain
6) Développe un consortium mondial sur les biosystématiques

Recommandation #6

67A:32 Environment 11-5-1993

MUSÉE CANADIEN DE LA NATURE

CLASSIFIER ET ÉTUDIER LA FLORE ET LA FAUNE

Description et résolution de problèmes :

1) Une stratégie pour un inventaire national
2) Établir des priorités de classifications et d'études
3) Enquête sur régions et espèces clefs
4) Développer modèles prophétiques
5) Établir seuils dangeureux en biodiversité

Recommandation #7

MAIL POSTE
Canada Post Corporation/Société canadienne des postes
Postage paid / Port payé
Lettermail / Poste–lettre
K1A 0S9
Ottawa

If undelivered, return COVER ONLY to:
Canada Communication Group — Publishing
45 Sacré–Coeur Boulevard,
Hull, Québec, Canada, K1A 0S9

En cas de non–livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à:
Groupe Communication Canada — Édition
45 boulevard Sacré–Coeur,
Hull, Québec, Canada, K1A 0S9

WITNESSES

From the Institute for Research on Public Policy:

Dr. Jim MacNeill (Senior Fellow), Environment and Sustainable Development Program.

From the Canadian Museum of Nature:

Dr. Alan Emery, Director.

TÉMOINS

De l'Institut de recherche en politiques publiques:

Dr Jim MacNeill (agrégé supérieur de recherches), Programme sur l'environnement et le développement durable.

Du Musée canadien de la nature:

Dr Alan Emery, directeur.

Available from Canada Communication Group — Publishing,
Supply and Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

En vente: Groupe Communication Canada — Édition,
Approvisionnements et Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

CA1
XC62
-E58

Governm
Publicat

HOUSE OF COMMONS

Issue No. 68

Wednesday, May 12, 1993

Chairperson: David MacDonald

CHAMBRE DES COMMUNES

Fascicule nº 68

Le mercredi 12 mai 1993

Président: David MacDonald

Minutes of Proceedings and Evidence of the Standing Committee on

Environment

Procès–verbaux et témoignages du Comité permanent de l'

Environnement

RESPECTING:

Main Estimates 1993–94: Votes 1, 5, 10, 15, 20, 25 and 30 under ENVIRONMENT

CONCERNANT:

Budget des dépenses principal 1993–1994: Crédits 1, 5, 10, 15, 20, 25 et 30 sous la rubrique ENVIRONNEMENT

WITNESSES:

(See back cover)

TÉMOINS:

(Voir à l'endos)



Third Session of the Thirty–fourth Parliament,
1991–92–93

Troisième session de la trente–quatrième législature,
1991–1992–1993

25664—1

STANDING COMMITTEE ON ENVIRONMENT

Chairperson: David MacDonald

Vice–Chairpersons: Yvon Côté
Paul Martin

Members

Marlene Catterall
Lee Clark
Jim Fulton
Brian O'Kurley
Ross Stevenson—(8)

(Quorum 5)

Normand Radford

Clerk of the Committee

COMITÉ PERMANENT DE L'ENVIRONNEMENT

Président: David MacDonald

Vice–présidents: Yvon Côté
Paul Martin

Membres

Marlene Catterall
Lee Clark
Jim Fulton
Brian O'Kurley
Ross Stevenson—(8)

(Quorum 5)

Le greffier du Comité

Normand Radford

Published under authority of the Speaker of the
House of Commons by the Queen's Printer for Canada.

Available from Canada Communication Group — Publishing,
Supply and Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

Publié en conformité de l'autorité du Président de la Chambre
des communes par l'Imprimeur de la Reine pour le Canada.

En vente: Groupe Communication Canada — Édition,
Approvisionnements et Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

MINUTES OF PROCEEDINGS

WEDNESDAY, MAY 12, 1993
(71)

[*Text*]

The Standing Committee on Environment met at 3:45 o'clock p.m. this day, in Room 371, West Block, the Vice–Chairperson, Yvon Côté, presiding.

Members of the Committee present: Lee Clark, Jim Fulton and Brian O'Kurley.

Acting Members present: Rex Ferguson for Marlene Catterall. Charles Caccia for Paul Martin and Stan Darling for Ross Stevenson.

In attendance: From the Research Branch of the Library of Parliament: Kristen Douglas and William Murray, Research Officers.

Witnesses: *From Environment Canada:* Tony Clarke, Assistant Deputy Minister, Conservation & Protection Service; Jane Roszell, Acting Assistant Deputy Minister, Canadian Parks Service; John Mills, Acting Assistant Deputy Minister, Atmospheric Environment Service, Craig Ferguson, Acting Director General, International Affairs Directorate; Doug Russell, Director, Climate Change Convention Negotiations Office, Atmospheric Environment Service; and Alex Manson, Director, Climate Response Strategies Branch, Atmospheric Environment Service.

By unanimous consent, pursuant to Standing Order 108(2), the Committee proceeded to consider its routine business.

It was agreed, — That the Committee approve the hospitality expenditures for the dinner held on Monday 3, 1993 and the luncheon held on Tuesday, May 12, 1993 at which attended the Speaker, Maurice Strong, Arthur Campeau, Jim MacNeill, Alan Emery, Members and staff.

The Committee resumed consideration of its Order of Reference dated February 25, 1993 –Main Estimates for the fiscal year 1993–1994, Votes 1, 5, 10, 15, 20, 25 and 30 under ENVIRONMENT. (*See Minutes of Proceedings and Evidence dated Monday, April 26, 1993, Issue No. 64*).

The witnesses answered questions.

At 5:00 o'clock p.m., the Committee adjourned to the call of the Chair.

Normand Radford

Clerk of the Committee

PROCÈS–VERBAL

LE MERCREDI 12 MAI 1993
(71)

[*Traduction*]

Le Comité permanent de l'environnement se réunit à 15 h 45 dans la salle 371 de l'édifice de l'Ouest, sous la présidence d'Yvon Côté (*vice–président*).

Membres du Comité présents: Lee Clark, Jim Fulton et Brian O'Kurley.

Membres suppléants présents: Rex Ferguson remplace Marlene Catterall; Charles Caccia remplace Paul Martin; Stan Darling remplace Ross Stevenson.

Aussi présents: Du Service de recherche de la Bibliothèque du Parlement: Kristen Douglas et William Murray, attachés de recherche.

Témoins: D'Environnement Canada: Tony Clarke, sous–ministre adjoint, Conservation et Service de protection; Jane Roszell, sous–ministre adjoint par intérim, Service canadien des parcs; John Mills, sous–ministre adjoint par intérim, Service de l'environnement atmosphérique; Craig Ferguson, directeur général par intérim, Direction générale des affaires internationales; Doug Russell, directeur, Bureau des négociations de la convention cadre sur le changement climatique, Service de l'environnement atmosphérique; Alex Manson, directeur, Direction de la stratégie des interventions climatologiques, Service de l'environnement atmosphérique.

Du consentement unanime, selon le paragraphe 108(2) du Règlement, le Comité examine ses affaires courantes.

Il est convenu, — Que le Comité assume les frais du dîner du lundi 3 mai et du déjeuner du mardi 12 mai, auxquels ont assisté le Président de la Chambre, Maurice Strong, Arthur Campeau, Jim MacNeill, Alan Emery, les membres et le personnel.

Conformément à son ordre de renvoi du 25 février 1993, le Comité reprend l'examen du Budget des dépenses pour l'exercice 1993–1994, crédits 1, 5, 10, 15, 20, 25 et 30, sous la rubrique ENVIRONNEMENT (*voir les Procès–verbaux et témoignages du lundi 26 avril 1993, fascicule nº 64*).

Les témoins répondent aux questions.

À 17 heures, le Comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation du président.

Le greffier du Comité

Normand Radford

[*Text*]

EVIDENCE

[*Recorded by Electronic Apparatus*]

Wednesday, May 12, 1993

• 1544

Le vice–président (M. Côté): À l'ordre!

Mesdames et messieurs, membres du Comité du permanent de l'environnement, invités, observateurs, membres du personnel, il me fait plaisir de vous accueillir et d'ouvrir officiellement la séance conformément à notre ordre du jour précisé par l'Ordre de renvoi du 25 février 1993 qui nous stipule d'étudier le Budget des dépenses principal pour l'année financière 1993–1994—Crédits 1, 5, 10, 15, 20, 25 et 30 sous la rubrique ENVIRONNMENT.

Il a été convenu à la dernière réunion que le Comité se pencherait aujourd'hui plus particulièrement sur les questions suivantes:

ozone depletion, toxic chemicals, 12% and parks completion, and global warming.

Je vais donc appeler les témoins d'Environnement Canada qui sont invités pour une seconde fois: voici M. Tony Clarke, sous–ministre adjoint à la Conservation et au Service de protection, qui nous présentera ses collègues et invités. Je vais cependant devoir interrompre momentanément le déroulement normal de la séance puisque je dois inviter les membres du Comité à prendre une décision; ce sera très bref.

• 1545

Il me faut demander à mes collègues de bien vouloir entériner les dépenses que le Comité permanent a encouru pour inviter au Restaurant parlementaire certains témoins qui, en deux occasions, se sont présentés devant nous et qui, bien sûr, ont été reçus par le Comité.

I would ask members to vote on a motion to carry on paying those expenses.

Mr. Fulton (Skeena): Not now; at the end of the meeting, please. We'll see how the witnesses do.

An hon. member: I so move.

Motion agreed to

The Vice–Chairman (Mr. Coté): So Mr. Clarke,

nous revenons maintenant à l'ordre du jour, et je vous prie de présenter vos collègues que nous connaissons bien sûr déjà. Sachez mes chers amis, que nous sommes enregistrés et c'est diffusé sur le réseau de la Chambre des communes. Cela permet aux observateurs et aux auditeurs d'entendre tout ce qui se déroule ici. Je vous en prie, monsieur Clarke, la parole est à vous.

Mr. Tony Clarke (Assistant Deputy Minister, Conservation and Protection Service, Environment Canada): Thank you, Mr. Chairman. With me are Jane Roszell, who is Acting Deputy Minister of the Canadian Parks Service, and John Mills, Acting

[*Translation*]

TÉMOIGNAGES

[*Enregistrement électronique*]

Le mercredi 12 mai 1993

The Vice–Chairman (Mr. Côté): Order, please.

Ladies and gentlemen, members of the Standing Committee on Environment, guests, observers, members of the staff, it's my pleasure to welcome you and declare officially opened the meeting pursuant to our order of the day dated February 25, 1993, Main Estimates for fiscal year 1993–1994: votes 1, 5, 10, 15, 20, 25 and 30 under ENVIRONMENT.

It was decided at the last meeting that the Committee would examine today the following items:

appauvrissement de la couche d'ozone, produits chimiques toxiques, la question de 12 p. 100 et le réseau de parcs, et le changement climatique.

I'll call the witnesses from Environment Canada who appear for the second time, Mr. Tony Clarke, Assistant Deputy Minister, Conservation and Protection Service, who will introduce his colleagues and guests. However, I'll have to interrupt momentarily the course of the meeting, because I want to ask the Committee members to make a decision. It won't take long.

I have to ask my colleagues to approve expenses incurred by the permanent committee to invite to the Parliamentary Restaurant some witnesses who appeared twice before us and who have been guests of the committee.

Je vais demander aux membres d'approuver une motion aux fins de continuer à payer ces dépenses.

M. Fulton (Skeena): Pas maintenant; attendez la fin de la réunion, s'il vous plaît, nous verrons comment les témoins se seront comportés.

Une voix: J'en fais la proposition.

La motion est adoptée

Le vice–président (M. Côté): Donc, monsieur Clarke,

we now come back to the order of the day and I would ask you to introduce your colleagues although we already know them. Please note that these prodeedings recorded and broadcast on the House of Commons Network which allows observers and the public to hear our discussions. Mr. Clarke, the floor is yours.

M. Tony Clarke (sous–ministre adjoint, Conservation et service de protection, Environnement Canada): Je vous remercie, monsieur le président. Je suis accompagné de M^me^ Jane Roszell, sous–ministre adjoint par intérim, Service canadien

[*Texte*]

Assistant Deputy Minister, Atmospheric Environment Service. The three of us will try to do the very best we can with your questions this afternoon. I'm afraid my deputy is at a CCME meeting in Regina and is unfortunately not available. We will miss him.

Le vice-président (M. Côté): Ceci étant dit, je ne sais pas si vous avez des remarques à faire pour commencer, monsieur Clarke, vous ou vos collègues. Je suppose que nous poursuivons avec les questions amorcées à la réunion précédente.

So I will ask my colleagues to go on first.

Mr. Fulton.

Mr. Fulton: Thank you, Mr. Chairman.

Perhaps we could start with global warming, since it's one of the things we had wanted to pursue. Perhaps we could hear first what kinds of staffing and what kinds of funds have been made available within Environment Canada, including the Green Plan, to bring us towards the established benchmark the government has adopted of stabilizing the 1990 levels by the year 2000.

I'd be interested, as you're addressing that, if you could tell us how seriously Environment Canada takes the tree-planting announcements that have been coming under the Green Plan, in particular from Forestry Canada. I raised this when you were here last and I've done a bit of checking since. I'm stunned to discover that 50% of these seeds that are being handed out to members of the House and to the public are considered actually to be trees in the ground, for statistical purposes.

That doesn't seem to be the practice one might expect for the survivability of those seeds, from seeds to seedlings to trees, which is in the neighbourhood of 1%. It seems to be a bit of Ouija board mathematics to consider 50% of the seed packages handed out as actually trees. Then you take the giant leap and you get this Tree Plan Canada being handed out, which suggests that 5,000,000 trees have been planted during the first year and 2,703,228 have been approved for planting this coming spring.

I'd like to know whether Environment Canada shares the view of Forestry Canada that you can tell the public they can take this giant leap of faith that seeds known actually to have only 1% survivability from the package to the trees can somehow be commuted into these kinds of numbers, and whether or not we're really offering the public straight goods when it's suggested that this tree planting is having some kind of serious offsetting impact on CO_2 emissions in the numbers we're presently planting.

I notice here they also throw in that 1 hectare of forest supplies enough oxygen a year for 45 people, and a hectare of forest absorbs 7 tonnes of carbon dioxide a year; 1 hectare of mature forest can store up to 150 to 300 tonnes of carbon.

[*Traduction*]

des parcs et de John Mills, sous-ministre adjoint par intérim, Service de l'environnement atmosphérique. À nous trois, nous ferons de notre mieux pour répondre à vos questions. Mon sous-ministre assiste en ce moment à une réunion du Conseil canadien des ministres de l'environnement à Regina, et ne peut donc se trouver parmi nous, ce que nous déplorons.

The Vice-Chairman (Mr. Côté): All right, I do not know if you, or your colleages, have any opening remarks to make, Mr. Clarke. I presume we can go on with those items we started to examine at the last meeting.

Je vais donc demander à mes collègues de vous poser des questions.

Monsieur Fulton.

M. Fulton: Je vous remercie, monsieur le président.

Commençons donc par le changement climatique, puisque c'est l'une des questions que nous voulions approfondir. Environnement Canada pourrait peut-être nous informer du niveau de dotation et de financement dont le ministère dispose, y compris dans le cadre du Plan vert, pour atteindre l'objectif que le gouvernement s'est fixé, à savoir la stabilisation, vers l'an 2000, au niveau de 1990.

Dans votre réponse, j'aimerais que vous nous donniez une indication du poids qu'accorde Environnement Canada au communiqués annonçant la plantation d'arbres dans le cadre du Plan vert, en particulier par Forêts Canada. J'ai soulevé cette question lors de votre dernière comparution et depuis, je me suis livré à une petite enquête. J'ai été stupéfait de découvrir que 50 p. 100 des semences distribuées aux députés et au public sont considérées, aux fins des statistiques, comme des arbres sur pied.

Cela ne correspond pas au taux de survie de l'ordre de 1 p. 100 de ces graines, de l'état de semence à celui de semis, puis d'arbres. Considérer que 50 p. 100 des semences distribuées sont en réalité des arbres, c'est essayer de faire un tour de passe-passe. Et c'est chausser des bottes de sept lieues de lancer le programme «Mon milieu, Mes arbres» où l'on prétend que 5 millions d'arbres seront plantés pendant la première année et que l'on a approuvé la plantation, ce printemps, de 2 703 228 arbres.

J'aimerais savoir si Environnement Canada partage avec Forêts Canada l'opinion que l'on peut faire avaler cela au public, et qu'il puisse s'attendre à une telle réussite avec des semences dont le taux de survie réel, jusqu'à ce qu'elles atteignent l'état d'arbre, est en réalité de 1 p. 100. Pensez-vous qu'on dit la vérité au public lorsqu'on prétend que ces plantations d'arbres exercent un effet radical sur les émissions de gaz carbonique?

Je lis également ici que 1 hectare de forêt produit suffisamment d'oxygène, par an, pour 45 personnes et qu'un hectare de forêt absorbe 7 tonnes de gaz carbonique par an; 1 hectare de forêt exploitable peut emmagasiner de 150 à 300 tonnes de carbone.

• 1550

I am interested in that, because as you know, Environment Canada was provided with...

I think members of the committee have this, don't they — the DRI report?

Cette question m'intéresse parce que, vous ne l'ignorez pas, Environnement Canada avait reçu...

Les membres du comité ont ce document, n'est-ce pas, le rapport DRI?

[*Text*]

The Vice–Chairman (Mr. Côté): I'm not sure.

Mr. Fulton: If not, I'm sure Environment Canada would love to table one today, so it can be circulated.

I'm sure you know in there the consultants come to the conclusion that doing what we are doing, since the minister and the Prime Minister made their promise to the world that we were going to stabilize the 1990 levels by the year 2000—doing what we are doing, with the policies that have been implemented, we are going to be 12% above that 7 years from now. So we are not really stabilizing at 1990 levels by the year 2000 at all.

I think Canadians need to know whether this tree thing is just a scam. Certainly it would appear to be. Why are we so wildly off the mark? As we heard from Jim MacNeill yesterday, for every $1 we spend on energy conservation and alternative energy in this country right now, we are spending $100 on fossil fuel projects such as Hibernia. That doesn't seem to be bringing us at all closer to the objectives of what I believe is targeted by Environment Canada.

So we could start with a bit of robust debate on global warming and where we are going on it.

Mr. John Mills (Acting Assistant Deputy Minister, Atmospheric Environment Service, Environment Canada): Maybe what I will do, Mr. Fulton, is try to put a few comments into some context and then I will ask Alex Manson to address some of the specifics of your question.

As I am sure you are well aware, the Green Plan activity is very much a partnership, and certainly the actions within the Green Plan for reducing greenhouse gas emissions are very much a partnership. They involve quite a few other partners: 13 federal departments, the provinces, industry, and individual Canadians.

Certainly the Department of the Environment, DOE, does have a federal lead in the federal government participation in that. We see ourselves very much as the facilitator and enabler of some of those actions.

Actions are taking place on many different fronts. You have identified one, the tree–planting one, which Forestry Canada has been leading. But there are many others, which all those partners have been involved with.

In the last session Dr. Good made a point to you that the national report coming out as a draft available in June will in effect categorize or catalogue all the actions of those partners. These are actions that individual partners have initiated and that will identify how we have moved towards stabilization.

Mr. Fulton: Can I stop you on that? Are the emissions in 1992 higher or lower than they were in 1990?

Mr. Mills: I don't have that figure right off the top of my head, but I'm sure Alex Manson will be able to refer you to it or specifically answer that.

The point I was making, though, is that the national report that will be available in June will give an indication of where we are in meeting those and what kinds of action are needed to move further towards the stabilization.

[*Translation*]

Le vice–président (M. Côté): Je n'en suis pas certain.

M. Fulton: Dans la négative, Environnement Canada se fera, j'en suis sûr, un plaisir d'en déposer un exemplaire aujourd'hui, afin qu'il puisse être diffusé.

Vous savez certainement que, dans ce rapport, les consultants ont conclu que—même si le ministre et le premier ministre ont promis, à la face du monde entier, que nous allions stabiliser les émissions vers l'an 2000 au niveau de l'an 1990—la façon dont nous procédons et les politiques mises en oeuvre, nous feront dépasser ce niveau de 12 p. 100 d'ici sept ans. Autrement dit, il ne s'agit nullement de stabilisation au niveau de 1990.

Les Canadiens devraient savoir si, avec cette campagne de plantation d'arbres, on nous fait prendre des vessies pour des lanternes. Cela en a tout à fait l'air. Pourquoi sommes–nous si loin de notre objectif? Comme nous l'a dit hier Jim MacNeill, pour chaque dollar que nous consacrons actuellement dans ce pays à la conservation de l'énergie et à l'énergie de remplacement, nous dépensons 100$ pour des projets d'exploitation de carburant fossile, comme Hibernia. Cela ne nous rapproche nullement des objectifs que viserait Environnement Canada.

Commençons donc par discuter ferme du réchauffement de la planète et de ce qu'on fait au Canada à ce propos.

M. John Mills (Sous–ministre adjoint par intérim, Service de l'environnement atmosphérique, Environnement Canada): Le mieux que je puisse faire, monsieur Fulton, c'est de replacer dans leur contexte certaines observations et je donnerai ensuite la parole à Alex Manson, qui répondra, sur certains points précis, à votre question.

On ne peut faire cavalier seul pour le Plan vert, vous ne l'ignorez certainement pas et toute mesure envisagé dans ce cadre pour diminuer les émissions de gaz à effet de serre doit être prise de concert avec plusieurs partenaires, à savoir les 13 ministères du gouvernement fédéral, les provinces, les entreprises industrielles et, en dernier lieu, les Canadiens eux–mêmes.

Le ministère de l'Environnement est certainement le chef de file gouvernemental de cette action, le catalyseur et le maître d'oeuvre principal de certaines de ces mesures.

Ces activités se déroulent sur plusieurs fronts. Vous en avez nommé une, à savoir la plantation d'arbres dont Forêts Canada a pris l'initiative mais il y en a bien d'autres, auxquelles doivent participer tous les partenaires susmentionnés.

Lors de la dernière séance, M. Good vous a dit que le rapport national, qui sera publié à l'état de projet en juin, classera en catégories toutes les mesures prises par ces partenaires à titre individuel, et montrera dans quelle mesure nous avons évolué vers une stabilisation de la situation.

M. Fulton: Puis–je vous interrompre ici? Est–ce que les émissions de 1992 sont supérieures ou inférieures à ce qu'elles étaient en 1990?

M. Mills: Je n'ai pas ce chiffre en tête, mais Alex Manson pourra certainement, soit vous répondre directement, soit vous procurer ce chiffre.

Ce que je voulais dire, c'est que le rapport national qui sera publié en juin fera le point sur ce que nous avons accompli et sur les mesures nécessaires pour progresser vers la stabilisation.

[*Texte*]

On your specific questions related to what is available, the funding and staffing in the Green Plan, I will turn it over to Alex Manson.

But I will come back to your second question; that is, how seriously does Environment Canada take the tree-planting activity. We take it seriously as an initiative that, within the combination of all the other initiatives of the partners involved in this, is leading towards stabilization. It is not the only activity going on, or for that matter the one that will sequester all the greenhouse carbon dioxide, but it is certainly one that is additive to that.

Mr. Alex N. Manson (Director, Domestic Issues Branch, Atmospheric Environment Service, Environment Canada): I'll see whether I can go over some of these questions. If I don't recall them all, please tell me.

• 1555

You were asking what our 1992 CO_2 omissions would be. I can't tell you to the end of 1992, because the date on fuel use is about six months behind real time. At the end of the third quarter our emissions would have been about 1.5% less than they were in 1990. For the end of the year, you will have to wait a few more months for us to be able to tell you.

Mr. Fulton: So would the aggregate greenhouse gas emissions be similar; they would be down in the third quarter?

Mr. Manson: That's a difficult question to answer, Mr. Fulton, and I'm not sure. I would suspect they would be down. If you look at the proportion of our greenhouse gas emissions that are CO_2, there would have to have been some very large increases in the other categories to offset those. I would suspect they were below, but I don't have any data to prove the point.

About what you mentioned in the DRI report and 12% above the 1990 levels, that 12% figure, if I recall what is in the DRI report, is what they refer to as their "reference case" figure. That figure does not include many of the actions that are being put in place in Canada right now. It goes back to actions that I think were actually in place about 18 months ago to 24 months ago. So it's a reference scenario for analytical purposes. One might almost call it a business-as-usual scenario from a couple of years ago. It does talk about an approximately 12% increase in emissions.

The national report John Mills was mentioning a moment ago will be collating most of the actions that are going on across the country and assessing the extent to which those actions will be reducing our emissions from a reference case that is fairly similar to the DRI reference case. When that report's available, around the end of June, we'll have an assessment in there of what the actions that are currently in place will be doing.

Mr. Fulton: So for the record then, Environment Canada's calculations are that by the year 2000 we will have stabilized at 1990 emissions levels, with the policies that are being implemented at present?

Mr. Manson: No, that's not what I said. What I said was that we are doing an assessment right now on the basis of all the actions that are being put in place across the country. Those are actions the federal government is taking, the provinces are

[*Traduction*]

En ce qui a trait aux ressources disponibles, le financement du Plan vert et le personnel qui y est rattaché, je vais demander à Alex Manson de vous répondre sur ce point.

Mais je voudrais auparavant en venir à votre second question, à savoir l'importance qu'attache Environnement Canada à la campagne de plantation d'arbres. C'est une campagne que nous prenons très au sérieux car, si elle est conjugée avec toutes les autres mesures prises par nos partenaires, cela mène à la stabilisation. Certes, cette campagne n'est pas unique et, à elle seule, elle ne supprimera pas tout le gaz carbonique à effet de serre mais elle constitue certainement un pas dans la bonne direction.

M. Alex N. Manson (directeur, Service de l'environnement atmosphérique, Direction de la stratégie des interventions climatologiques, Environnement Canada): Voyons si je peux répondre à certaines de vos questions. Si je ne les ai plus toutes présentes à l'esprit, dites-le moi.

Vous demandiez ce qu'allait être nos émissions de gaz carbonique en 1992: je ne peux vous donner de chiffre pour la totalité de l'année 1992, parce que les données sur la consommation de carburant ne nous parviennent qu'environ six mois après. À la fin du troisième trimestre, nos émissions étaient de 1,5 p. 100 inférieures à ce qu'elles étaient en 1990. Pour la fin de l'année, vous ne pourrez avoir les résultats que d'ici quelques mois.

M. Fulton: L'ensemble des gaz à effet de serre serait-il alors du même ordre, ou aurait-il baissé pour le troisième trimestre?

M. Manson: Il m'est difficile de vous répondre, car je n'en suis pas certain, mais je pense qu'ils ont baissé. En effet, étant donné la proportion de gaz carbonique dans les gaz à effet de serre, il faudrait qu'il y ait des augmentations considérables dans les autres catégories pour compenser ces émissions. Je pense qu'elles ont diminué, mais je n'ai pas de chiffres pour vous le prouver.

Vous mentionniez le rapport DRI et les 12 p. 100 de plus que le niveau de 1990: ce chiffre de 12 p. 100, si je me souviens bien, est ce qu'on appelle dans le mémoire le chiffre correspondant au «cas de référence». Ce chiffre ne tient pas compte des nombreuses actions actuellement en cours au Canada, mais seulement de programmes mis en place il y a 18 à 24 mois. C'est donc un scénario de référence à des fins analytiques, on pourrait presque dire le scénario statique d'il y a quelques années. Il y est question d'une augmentation d'environ 12 p. 100 des émissions.

Le rapport national que mentionnait John Mills il y a un instant décrira la plupart des activités entreprises dans le pays et évaluera dans quelle mesure elles diminueront nos émissions, à partir d'un «cas de référence» très proche de celui qui est mentionné dans le rapport DRI. Lorsque ce rapport sera publié, d'ici la fin de juin, nous aurons une évaluation des effets des programmes en cours actuellement.

M. Fulton: Autrement dit, aux fins du Compte rendu, Environnement Canada a calculé qu'en l'an 2000, nous aurions donc stabilisé les émissions au niveau de 1990, par le biais de politiques actuellement mises en oeuvre?

M. Manson: Non, ce n'est pas ce que j'ai dit. J'ai dit que nous procédions actuellement à une évaluation fondée sur toutes les mesures mises en place à travers tout le pays, à savoir les mesures adoptées par le gouvernement fédéral, les provinces,

[*Text*]

taking, municipalities, the private sector—business and industry—across the country. We are analyzing the extent to which those actions will move us towards stabilization. We're in the middle of that number-crunching right now. So it would be a little premature to say how far. . .

If I could digress for a moment and go back to the National Action Strategy, which all the governments across the country agreed with in 1990, it was never the intention that the initial actions announced by all jurisdictions would get us to stabilization. The process that was laid out in the National Action Strategy was for jurisdictions to announce their initial actions. We would assess how far those would take us towards stabilization and then collectively determine what further steps should be taken.

We are at the point now of doing that assessment. Then we'll begin the discussion of what additional actions may be required. I'd be quite happy to speculate that the initial actions aren't going to get us all the way to stabilization.

Mr. Clark (Brandon—Souris): Just so we understand each other clearly, you pointed out that with greenhouse gases it's a stage-by-stage process. I want to make sure there's no misunderstanding. Is there any doubt in your mind that the Government of Canada will indeed fulfil the obligation it has undertaken?

Mr. Manson: I have no doubt in my mind we will get to stabilization of our greenhouse gas emissions at the 1990 levels by the year 2000.

Mr. Clark (Brandon—Souris): Are you satisfied that indeed the process of determining how to achieve that is well under way?

Mr. Manson: The processes are under way. To be quite candid, we'd be happier if they were moving a little more quickly. But in the best of all worlds, things don't move quite as quickly as you want them to. I think we still have ample time to make the decisions we need to make. As long as we're discussing the next steps by the end of this year, there'll be ample time to put further steps in place and still get to stabilization by 2000.

• 1600

Mr. Clark (Brandon—Souris): If I may then switch topics and go to the other area of interest identified for us today, the 12%, at our last meeting I asked you specifically about Manitoba and you gave us a progress report on what was happening on the Manitoba Lowlands and Churchill. Again, we note that the 12% obligation is one shared by several jurisdictions. Could you speak in an overview fashion about the steps under way as far as the Government of Canada is concerned to ensure we indeed are doing what is necessary to fulfil our part of that undertaking, which indeed is an obligation?

Ms Jane Roszell (Acting Assistant Deputy Minister, Canadian Parks Service, Environment Canada): Let me start to respond to your question by looking a bit in retrospect to the previous year. As you recall, there are a number of regions we want to establish new parks in. The establishment of those parks will contribute towards the 12%. So let me start with the parks portion first, from last year.

[*Translation*]

les municipalités, le secteur privé—entreprises et manufactures—dans tout le pays et nous analysons dans quelle mesure nous nous rapprochons de cette stabilisation. Nous sommes en plein travail d'épluchage de chiffres de sorte qu'il serait quelque peu prématuré de dire dans quelle mesure. . .

Permettez-moi une digression et un retour à la Stratégie d'action nationale, sur laquelle tous les gouvernements du pays se sont mis d'accord en 1990: il n'a jamais été dit que les actions initiales annoncées par tous nous amèneraient à la stabilisation. D'après cette Stratégie d'action nationale, les diverses administrations devaient annoncer leurs actions initiales, nous devions évaluer dans quelle mesure elles nous rapprocheraient de la stabilisation et nous devions décider alors, collectivement, quelles seraient les mesures ultérieures à prendre.

À l'heure actuelle nous procédons à cette évaluation et nous pourrons alors envisager quelles sont les autres mesures qui s'imposent. Je peux vous dire, d'ores et déjà, que ces actions initiales ne vont pas nous amener comme par magie à la stabilisation.

M. Clark (Brandon—Souris): Entendons-nous donc bien: vous disiez qu'il fallait procéder par étape pour diminuer les émissions de gaz à effet de serre. Je voudrais dissiper tout malentendu: doutez-vous que le gouvernement du Canada puisse effectivement tenir ses engagements?

M. Manson: Je ne doute nullement que nous parvenions à stabiliser, d'ici l'an 2000, nos émissions de gaz à effet de serre au niveau de 1990.

M. Clark (Brandon—Souris): Et sait-on exactement comment on s'y prendra?

M. Manson: On est en train d'y travailler. Pour ne rien vous cacher, nous aimerions aller un peu plus vite en besogne, mais même dans le meilleur des mondes, les choses ne se font pas toujours aussi rapidement qu'on le voudrait. Nous avons encore bien assez de temps devant nous pour prendre les décisions qui s'imposent. Pourvu que nous discutions des étapes suivantes d'ici la fin de l'année, il nous restera suffisamment de temps pour mettre en place ces mesures et parvenir à la stabilisation d'ici l'an 2000.

M. Clark (Brandon—Souris): Changeons donc de sujet, si vous le voulez bien, et passons à un autre domaine intéressant dont il a été question aujourd'hui, à savoir les 12 p. 100. Lors de notre dernière séance, je vous ai posé des questions sur le Manitoba et vous avez fait le point sur la situation dans les basses terres du Manitoba et à Churchill. Là encore, il convient de noter que l'obligation des 12 p. 100 touche plusieurs compétences. Pourriez-vous nous donner une idée générale des démarches entreprises par le gouvernement du Canada pour veiller à ce que nous fassions le nécessaire pour remplir notre part de l'engagement, qui constitue, en fait, une obligation?

Mme Jane Roszell (sous-ministre adjoint par intérim, Service canadien des parcs, Environnement Canada): Pour répondre à votre question j'aimerais évoquer ce qui s'est passé l'an dernier. Il y a plusieurs régions, vous ne l'ignorez pas, dans lesquelles nous voulons créer de nouveaux parcs, grâce auxquels nous contribuerons à ces 12 p. 100. Permettez-moi donc de commencer par ce que nous avons fait l'an dernier en matière de parcs.

[*Texte*]

Last year lands were withdrawn for North Baffin. We also established Aulavik National Park, on Banks Island. Those were two of our park establishments that took place last year.

We are proceeding as well, through the land claim process, to establish Vuntut, which is part of North Yukon National Park. That is being ratified through the CYI land claim, which we hope will take place in June. That would make a third.

We talked about the two parks in Churchill.

We have two activities going on in Labrador, concerning the Mealy Mountains and Torngats. We are negotiating with the Innu and the aboriginal organizations in the local communities towards park establishment in both those areas, which we hope will come to fruition in approximately two years' time.

In the case of B.C., where there are a number of regions we're looking at, we are working with the Province of B.C., through their protected areas strategy, which is a sub-group to their CORE activity, looking at established land-use patterns throughout the whole province. Within that context, we're looking at the Strait of Georgia and Churn Creek as possibilities.

In the case of Quebec, there are four potential parks there, four regions that are unrepresented at this particular time. We are just entering into discussions with the province of Quebec.

The Green Plan indicated our goals were to establish five new national parks by the year 1996. We will definitely achieve that. The remainder will be to have agreements in place by the year 2000.

I now have the exact figures for our federal contribution on the national park side. By the time we complete the park system in the year 2000, the park system will contribute approximately 21.7 million hectares, or 2.1% of Canada will be protected under national park legislation.

Mr. Clark (Brandon—Souris): Can you take us from the 2.1% to the 12%, then?

Ms Roszell: There are also the Canadian wildlife areas. Establishment activities took place there across Canada. I don't know if you want me to go into any of those or not.

Mr. Clark (Brandon—Souris): The point I'm addressing is the fact that there is obviously a substantial difference between the 2.1% you speak of and the 12% to which the Parliament of Canada, for example, made a commitment.

Ms Roszell: Let me qualify. It is 2.1.% of all of Canada. Within the context of the 12%, if you consider national parks and wildlife areas, we as a federal entity will contribute to 50% of that goal. That will come from the federal government.

Mr. Clark (Brandon—Souris): That is, 6% of the 12%.

Ms Roszell: That's right.

Mr. Fulton: And what is there now in those areas?

Ms Roszell: Right now? You ask hard questions.

[*Traduction*]

L'an dernier des terres ont été attribuées dans le Nord-de-l'île-Baffin. Nous avons également aménagé le parc national d'Aulavik, dans l'Île Banks. Ce sont donc deux parcs nationaux que nous avons créés l'an dernier.

Par le biais du processus de revendication des terres, nous sommes également en train de créer Vuntut, qui fait partie du parc national du Nord du Yukon. Nous espérons que le Conseil des Indiens du Yukon ratifiera ce traité en juin, ce qui nous donnerait un troisième parc national.

Nous avons déjà parlé des deux parcs à Churchill.

Nous sommes en train de prévoir l'aménagement de deux parcs au Labrador, dans les monts Mealy et Torngats. Nous sommes en négociation avec les Inuits et avec les organisations autochtones des collectivités locales pour établir un parc dans ces deux régions et nous espérons mettre le point final à ces négociations dans environ deux ans.

Plusieurs régions de la Colombie-Britannique nous intéressent: en collaboration avec le gouvernement de cette province, et dans le cadre de sa stratégie de zone protégée, un des éléments des activités CORE, nous examinons les schémas d'utilisation des terres dans toute la province. Dans ce contexte, nous pensons que le détroit de Georgia et Churn Creek constituent des possibilités.

Dans le cas du Québec, il y a au moins quatre régions qui pourraient devenir des parcs et qui ne sont pas représentées à l'heure actuelle. Nous venons d'entamer des discussions là-dessus avec la province du Québec.

D'après le Plan vert, nos objectifs étaient de créer cinq nouveaux parcs nationaux d'ici l'an 1996, et nous y parviendrons certainement. Pour le reste, des accords seront en place d'ici l'an 2000.

J'ai à présent les chiffres exacts pour la contribution du gouvernement fédéral aux parcs nationaux. D'ici à ce que ces parcs soient terminés, en l'an 2000, environ 21,7 millions d'hectares seront devenus parcs, soit une protection accordée dans le cadre de la Loi sur les parcs nationaux, 2,1 p. 100 du territoire canadien.

M. Clark (Brandon—Souris): Pouvez-vous alors nous faire passer de 2,1 p. 100 à 12 p. 100?

Mme Roszell: Il y a également la réserve nationale de la faune. Dans tout le pays, on a entrepris de créer des aires de protection. Je ne sais pas si vous voulez que je vous en parle plus longuement.

M. Clark (Brandon—Souris): Ce qui m'intéresse, c'est l'écart considérable entre les 2,1 p. 100 dont vous parlez et les 12 p. 100 auxquels le Parlement du Canada s'est engagé.

Mme Roszell: Permettez-moi de préciser qu'il s'agit de 2,1 p. 100 du pays tout entier. En ce qui concerne les 12 p. 100, si vous tenez compte des parcs nationaux et des aires de protection de la faune, le gouvernement fédéral contribuera à cet objectif dans une proportion de 50 p. 100.

M. Clark (Brandon—Souris): Ce qui revient à 6 p. 100 des 12 p. 100.

Mme Roszell: C'est exact.

M. Fulton: Et qu'est-ce qu'il y a dans ces aires de protection?

Mme Roszell: À l'heure actuelle? Vous posez des questions difficiles.

[*Text*]

For parks, I can express it in the sense that it'll be a 15% increase in our land base over what we have now, in the context of Canada. If you put it in the context of the 12%, you will be doubling the park contribution.

• 1605

Mr. Clark (Brandon—Souris): The point I want you to address is the obvious one that in order to achieve the 12%, we must indeed have the cooperation of other jurisdictions.

Ms Roszell: That's right.

Mr. Clark (Brandon—Souris): I think all of us around this table understand that, but those who read minutes of such meetings, the public at large, might not fully appreciate that. I think on occasion some have been critical of the fact that we seem to be able to achieve the parks in the north more quickly than we can in the south. The answer to that, it seems to me, at least, relates to the constitutional nature of the territories as opposed to that of provinces. Are you satisfied we are achieving the level of cooperation we require from the provinces and other jurisdictions in order to achieve the stated objective of the 12% by the year 2000?

Ms Roszell: Yes. I personally believe, yes, we have the commitment of the province. That was reflected in the tri–council meeting that took place last November, when a commitment was expressed by all the provinces that they would support biodiversity and the concept of 12%, and through their activities pertaining to land management, specifically their wildlife areas, their provincial parks, they would make their contribution towards the 12%. We have linked ourselves with some of the provincial initiatives that are already under way. I gave you the example of B.C.

So I myself, as a member of the organization, feel very confident the provinces are cooperating and are carrying their share in their responsibility towards this initiative.

Mr. Clark (Brandon—Souris): When I spoke about jurisdictions, what I was alluding to was the fact that there is another major player in the process. You referred to land claims. It seemed to me, from a distance, the ability of the various jurisdictions to reach 12% is assuming considerable progress in those land claims negotiations. Am I correct in that?

Ms Roszell: Yes, you're correct. The aboriginal thinking is. . .there's definitely support out there for the 12% concept of preservation of our lands, of the variety of geography you find in Canada, and a good amount of our activities in Labrador and the territories is being done through land claims settlements. We may well find ourselves in that sort of situation in B.C. too. We're not certain of that yet. But yes, our third partner, the aboriginals, certainly are a major player in this and are playing—to my mind—a very active positive role.

Mr. Clark (Brandon—Souris): An active, positive role.

Ms Roszell: Yes, very much so.

[*Translation*]

Pour les parcs, je peux dire qu'il y aura une augmentation de 15 p. 100 de nos terres par rapport à ce que nous avons actuellement, et ce pour tout le Canada. Autrement dit, dans le contexte des 12 p. 100, nous doublerons la part des parcs.

M. Clark (Brandon—Souris): Je voudrais que vous me confirmiez un point essentiel, à savoir qu'afin d'atteindre ces 12 p. 100, il nous faut la collaboration des autres compétences.

Mme Roszell: C'est exact.

M. Clark (Brandon—Souris): Les membres de ce comité comprennent tous cela, mais ceux qui lisent le compte rendu de nos travaux, autrement dit le grand public, n'en comprennent peut–être pas les tenants et les aboutissants. D'aucuns ont, ici et là exprimé des critiques, car nous semblons pouvoir créer plus rapidement des parcs dans le Nord que dans le Sud. Je répondrai à cela que c'est dû, il me semble, à la nature constitutionnelle des territoires, par opposition avec celle des provinces. Les provinces et les autres juridictions coopèrent–elles avec vous pour atteindre l'objectif de 12 p. 100 en l'an 2000?

Mme Roszell: Oui, je crois personnellement que nous avons l'assentiment des provinces. Nous avons pu constater cela le 10 novembre dernier, lors de la réunion du Conseil tripartite où toutes les provinces se sont engagées à oeuvrer en faveur de la biodiversité et à apporter leur contribution au 12 p. 100 par des mesures de gestion des terres, en particulier les aires de protection de la faune et les parcs provinciaux. Nous collaborons à certaines mesures provinciales déjà engagées, dont par exemple, la Colombie–Britannique, que je mentionnais tout à l'heure.

En tant que membre de l'organisation, j'ai donc toute confiance dans la collaboration des provinces et je sais qu'elles assumeront leur part de responsabilités pour parvenir à cet objectif.

M. Clark (Brandon—Souris): Quand je parlais de compétences je voulais dire que dans ce processus, il y a un autre partenaire et un partenaire important. Vous parliez des revendications territoriales et il me semblait—mais je juge peut–être à distance—que pour parvenir à ces 12 p. 100, il faudrait que les négociations sur les revendications territoriales fassent de grands progrès. Est–ce que je me trompe?

Mme Rozsell: Non, vous avez tout à fait raison. Les autochtones pensent. . . ils sont tout à fait gagnés à cette idée de 12 p. 100 de conservation de nos terres, à la variété géographique que l'on trouve au Canada, et une grande partie de nos activités au Labrador et dans les territoires se fait parallèllement au règlement des revendications territoriales. Il se peut fort bien que la situation se présente de la même façon en Colombie–Britannique, mais nous n'en sommes pas encore certains. Ce qui est sûr, c'est que les autochtones, qui sont notre troisième partenaire, jouent un grand rôle dans cette question et le jouent, à mon avis, de façon très active et positive.

M. Clark (Brandon—Souris): Un rôle actif et positif.

Mme Rozsell: Oui, c'est tout à fait cela.

[*Texte*]

Mr. Darling (Parry Sound—Muskoka): The 12% now in parkland is. . .I suppose a town park could be included with the provincial parks and the national parks. What about the vast Indian reservations? Are they over and above the 12%?

Ms Roszell: The definition that's used when you talk about protected areas and 12% is one that relates to lands that aren't used for other purposes. They're wilderness lands. Within that context aboriginal lands as direct reserve lands, lands in which treaty settlement has taken place, are not included.

Where there are outstanding comprehensive land claims, which are what we were previously talking about—that has become a point of discussion in all the land claims—I shouldn't say all land claims, but certainly the ones we are involved in—if the aboriginals want to set aside part of their land so it will be protected and preserved in perpetuity. But with existing treaties, in which there has been extinguishment of land rights and agreements are in place, reserve lands have not been included in this 12%.

• 1610

Mr. Darling: So Canada would have many thousands of square miles more than the 12% if we take into consideration the many large Indian reservations, which to all intents and purposes are going to remain in their forest stage. Is that correct?

Ms Roszell: Yes. If you use the definition that it's in a wilderness or relatively untouched stage, then yes, you potentially could do an inventory and you could have those lands included.

Mr. Darling: The way it has been going is as if Canada's been dragging its feet and we haven't lived up to the 12%. But if you take all that forest land in. . .and that is the object: to maintain our forests and so on. Surely that could be put in the inventory.

Ms Roszell: Again, if it's deemed to be wilderness in character. I'm not really in a position to pass judgment on the state of reserves for which treaties have been settled.

Mr. Darling: You went over a list of a few of them, but I didn't hear anything about the poor cousin in the country.

Ms Roszell: Poor cousin?

Mr. Darling: That's the lowly little province of Ontario, which would take it as busy to have maybe 200 acres of federal parks in the whole bloody province.

Ms Roszell: There are a number of parks at the federal level—

Mr. Darling: You can jump across a lot of them.

Ms Roszell: —in Ontario. I know them all well.

The main commitment to 12% in the province of Ontario is coming from the province itself, through the establishment of the provincial park system, which will result in 263 provincial parks. That's where the active contribution is coming from in the case of Ontario.

[*Traduction*]

M. Darling (Parry Sound—Muskoka): Ces 12 p. 100 qui sont maintenant en parcs nationaux. . . j'imagine qu'un parc urbain pourrait être inclus dans les parcs provinciaux et nationaux, mais qu'en est-il des vastes réserves indiennes? Sont-elles comprises ou non dans les 12 p. 100?

Mme Rozsell: Par définition, quand il est question d'aires protégées et des 12 p. 100, ce sont des terres qui ne sont utilisées à rien d'autre, des terres à l'état naturel. On ne peut donc considérer comme telles les terres des autochtones, les réserves, ou les terres qui ont fait l'objet d'un règlement par traité.

Là où il y a encore des revendications territoriales en suspens—c'est de cela dont nous parlions tout à l'heure et c'est ce qui fait l'objet de discussions dans toutes les revendications territoriales—je ne devrais peut-être pas dire toutes les revendications, mais certainement celles auxquelles nous participons—les autochtones peuvent, s'ils le veulent, réserver une partie de leurs terres pour les protéger et les préserver à perpétuité. Mais avec les traités existants, dans lesquels il y a eu extinction de revendications territoriales et pour lesquels des accords sont en place, les terres des réserves n'ont pas été incluses dans ces 12 p. 100.

M. Darling: Le Canada aurait donc plusieurs milliers de milles carrés de plus que les 12 p. 100, si l'on tenait compte des nombreuses et importantes réserves indiennes, qui vont, à toutes fins pratiques, continuer d'être occupées par la forêt. C'est bien cela, n'est-ce pas?

Mme Roszell: Oui. Si vous utilisez la définition selon laquelle il doit s'agir de régions sauvages ou relativement intactes, alors, en réponse à votre question, oui, vous pourriez faire un inventaire et y faire inclure ces terres.

M. Darling: On a comme l'impression que le Canada traîne et qu'il n'a pas tenu ses engagements quant aux 12 p. 100. Mais si vous englobez toutes ces forêts. . . Et c'est bien là l'objectif: préserver nos forêts, et tout le reste. L'on devrait certes pouvoir inscrire cela à l'inventaire.

Mme Roszell: Oui, si ces terres sont considérées comme étant à l'état sauvage. Je ne suis pas en mesure de me prononcer sur l'état des réserves qui ont fait l'objet de traités.

M. Darling: Vous avez passé en revue une liste partielle, mais je n'ai rien entendu au sujet de notre parent pauvre.

Mme Roszell: Parent pauvre?

M. Darling: Cet humble petite province qu'est l'Ontario, qui jugerait que 200 acres de parcs fédéraux pour l'ensemble de la province, ce serait peut-être un peu beaucoup.

Mme Roszell: Il y a plusieurs parcs au niveau fédéral. . .

M. Darling: Que vous pouvez, pour la plupart, traverser d'un seul bond.

Mme Roszell: . . .en Ontario. Je les connais tous très bien.

Pour ce qui est de l'Ontario, le principal engagement en ce qui concerne les 12 p. 100 a été pris par la province elle-même, grâce à l'établissement du système de parcs provinciaux qui devrait permettre de compter un total de 263 parcs provinciaux. Voilà où se situera la contribution active dans le cas de l'Ontario.

[*Text*]

Mr. Darling: In other words, the federal contribution isn't too much in Ontario, except in money. The Province of Ontario pays the shot for all the other provinces and ends up with the short end of the stick. I have probably one of the larger federal parks in my riding of Parry Sound—Muskoka, Georgian Bay Islands, which is some 90 islands, one of fair size. But that's certainly not too large in the scale of things.

Ms Roszell: The largest federal park in the province of Ontario is Pukaskwa, up on Lake Superior. It is substantial in size. But you're right, they quickly dwindle from there, the smallest being St. Lawrence Islands, which is 30 islands, and much, much smaller than Beausoleil. You could put them all into Beausoleil.

Le vice–président (M. Côté): Ça va, monsieur Darling? Avant de passer la parole à M. Caccia, vous avez dit une chose intéressante, madame Roszell, tout à l'heure, quand vous avez parlé de 4 parcs potentiels au Québec. Dois–je comprendre qu'il s'agit de propositions fédérales que vous avez faites directement en sélectionnant des territoires, ou bien vous avez offert 4 parcs au Québec qui va choisir les territoires en fonction de critères écologiques, etc.?

Mme Roszell: Oui, il y des critères dans ce cas; il y a 4 régions de prêtes pour l'établissement des parcs nationaux.

In three cases they are also areas the Province of Quebec is interested in establishing regional parks or provincial parks in. So we would work together. Haute Gorge is one example. We would work together, the province and the federal government, to establish lands that satisfy provincial criteria and federal criteria. That would be the *modus operandi* we would use in the province of Quebec.

The Vice–Chairman (Mr. Côté): But those lands were initially suggested by the federal government.

Ms Roszell: Yes, because they met the criteria for establishing national parks.

Le vice–président (M. Côté): Merci madame. MM. Caccia et Ferguson, vous avez 10 ou même 11 minutes.

Mr. Ferguson (Lambton—Middlesex): Thank you very much, Mr. Chairman, you're very generous. I want to say how much I appreciate the opportunity to appear and ask some questions of the witnesses today.

• 1615

I'm certainly a staunch supporter of the park system and the tree–planting projects. As a Canadian farmer, I have a substantial amount of woodlot on my property, and we plant trees every year.

I want to go into a somewhat different area here. I note where 44 priority substances are to be assessed by 1994, as reaffirmed in the Green Plan. I want to zero in on one in particular. I don't think it's among the 44, but I'm very deeply concerned about it. I'm talking here about methyl cyclopentadienyl manganese tricarbonyl—MMT—and its continued use in Canada.

[*Translation*]

M. Darling: En d'autres termes, la contribution fédérale ne sera pas très importante en Ontario, exception faite de la participation financière. La province de l'Ontario paie la note pour toutes les autres provinces et elle se retrouve avec le mauvais bout du bâton. Ma circonscription de Parry Sound—Muskoka compte sans doute l'un des plus grands parcs fédéraux de la province: les îles de la baie Géorgienne, qui comptent quelque 90 îles, dont l'une est relativement importante. Mais ce n'est certainement pas trop, toute proportion gardée.

Mme Roszell: Le plus grand parc fédéral de l'Ontario est le parc de Pukaskwa, le long du lac Supérieur. Il recouvre une grande superficie. Mais vous avez raison: ça tombe après cela, le plus petit étant les îles du St–Laurent, qui regroupe 30 îles mais qui est beaucoup plus petit que Beausoleil. Vous pourriez tous les mettre dans Beausoleil.

The Vice–Chairman (Mr. Côté): Have you finished, Mr. Darling? Before giving the floor to Mr. Caccia, I would like to back track a little. Mrs. Roszell, you said an interesting thing a little earlier, when you spoke about four potential parks in Quebec. What must I understand here: are these federal proposals that you made directly, have selected specific areas, or else have you offered four parks to Quebec with the province free to chose the tracks of land in accordance with ecological criteria, etc?

Mrs Roszell: Yes, there are certain criterias that apply in this case. There are four regions that are ready for the establishment of national parks.

Dans trois cas, il s'agit de régions où la province de Québec aimerait, elle aussi, aménager des parcs régionaux ou provinciaux. Nous travaillerions donc ensemble. Haute Gorge est un exemple que je pourrais vous citer. Nous—c'est–à–dire la province et le gouvernement fédéral—travaillerions ensemble pour aménager des terres qui satisferaient les critères provinciaux et fédéraux. Ce serait là notre mode de fonctionnement au Québec.

Le vice–président (M. Côté): Mais les terres dont vous parlez ont déjà fait l'objet de propositions du gouvernement fédéral, n'est–ce pas?

Mme Roszell: Oui, étant donné qu'elles satisfont les critères en ce qui concerne l'établissement de parcs nationaux.

The Vice–Chairman (Mr. Côté): Thank you. Mr. Caccia and Mr. Ferguson, you have 10, or perhaps even 11, minutes.

M. Ferguson (Lambton—Middlesex): Merci beaucoup, monsieur le président. Vous êtes très généreux. Je tiens à dire tout d'abord aux témoins que j'apprécie leur présence ici aujourd'hui et que j'aurais quelques questions à leur poser.

Je suis certainement un farouche défenseur du programme des parcs et des projets de plantation d'arbres. Je suis fermier et il y a des bois sur mon terrain. Chaque année, nous plantons des arbres.

J'aimerais cependant aborder une question quelque peu différente. Je constate que 44 substances d'intérêt prioritaire devront être évaluées d'ici 1994, comme cela était confirmé dans le Plan vert. J'aimerais discuter avec vous d'une substance en particulier. J'ignore si elle compte parmi les 44, mais elle me préoccupe beaucoup. Je veux parler du méthyl cyclopentadiényl manganèse tricarbonyle—MMT—et du fait que l'on continue de s'en servir au Canada.

[*Texte*]

Mr. Clark (Brandon—Souris): Could you spell that, please?

Mr. Ferguson (Lambton—Middlesex): This substance was banned in the United States in 1978. It's not manufactured in Canada but it's used in Canada. The United States Environmental Protection Agency has banned it since 1978.

I'm anxious to know what research has been done by your department, or is being done by your department, to protect the health of Canadian people against the continued use of this stuff in Canada.

Mr. T. Clarke: The Department of National Health and Welfare, to the best of my knowledge, has done studies on this particular substance, MMT. Their conclusions do not sustain what the Americans allegedly have found; that is, that it is a risk to the health of human beings. At least it is not a significant risk. As a result of that, through CEPA, they have advised us that it is not necessary to ban this substance in Canada, and we have not done so.

Mr. Ferguson (Lambton—Middlesex): I'd like to put it on record here that we have asked Health and Welfare in writing for those studies. We haven't got them. I should also point out that the witnesses who appeared before the Environmental Protection Agency. . .and there have been repeated applications to the U.S. Protection Agency to reinstate it. Some of those witnesses were Canadians. Dr. John Donaldson, a noted neurotoxic scientist in Canada, is one of them. Work has been done by several universities.

I am deeply alarmed, too, about the fact that when Transport Canada tests their new cars for automotive emissions, they don't use gasoline containing MMT. Now we find out the three major car manufacturers in North America want it banned.

So if these studies were done by Health and Welfare, where are they? Why aren't they made available to the public? Why isn't Environment Canada involved in this? And how can you justify the continued use of this?

The form of MMT that comes out of the exhaust system of cars—I'm talking about the manganese component here—is taken in through the respiratory system, into the lungs, into the bloodstream, and then it attacks the cells at the base of the brain. Our children, our infants, are the most susceptible to this product, because their blood–brain barriers are not yet in place and they don't have the mechanisms of the body to secrete the substance.

I am very, very alarmed about this. We've had television documentaries on it; *Market Place* and others. If it's safe, where are the studies? Why are they not being made available to the people? Why isn't Environment Canada involved in this?

Mr. T. Clarke: We work very closely with National Health and Welfare, because CEPA, the Canadian Environmental Protection Act, is a partnership between National Health and Welfare Canada and ourselves. We respect each other's

[*Traduction*]

M. Clark (Brandon—Souris): Pourriez-vous épeler cela, s'il-vous-plaît?

M. Ferguson (Lambton—Middlesex): Cette substance a été interdite aux États-Unis en 1978. Elle n'est pas manufacturée au Canada, mais elle est utilisée ici. La United States Environmental Protection Agency interdit son utilisation depuis 1978.

J'aimerais savoir quels travaux de recherche ont été faits par le ministère, ou sont en cours, en vue de mettre la santé des Canadiens à l'abri de cette substance, que l'on continue d'utiliser ici au Canada.

M. T. Clarke: À ma connaissance, le ministère de la Santé et du Bien-être social a effectué des études sur le MMT. Ses conclusions ne cadrent pas avec celles des Américains, selon lesquelles cette substance mettrait en danger la santé de l'être humain. En tout cas, le risque ne serait pas important. Cela étant dit, l'on nous a avisés, par l'intermédiaire du Comité de gestion de la LCPE, qu'il n'était pas nécessaire d'interdire cette substance au Canada, et nous ne l'avons pas fait.

M. Ferguson (Lambton—Middlesex): J'aimerais qu'il figure clairement au procès-verbal que nous avons demandé par écrit à Santé et Bien-être social Canada de nous faire parvenir ces études, mais que nous les attendons toujours. Je soulignerai par ailleurs que les témoins qui ont comparu devant l'Environmental Protection Agency. . . et plusieurs demandes pour faire rétablir le droits d'utiliser cette substance ont été déposés auprès de la U.S. Protection Agency. . . Certains de ces témoins sont des Canadiens. Je songe notamment à John Donaldson, un chercheur spécialisé dans la neurotoxicité. Des travaux ont, par ailleurs, été effectués par plusieurs universités.

Ce qui m'inquiète par ailleurs beaucoup, c'est le fait que, lorsque Transport Canada vérifie les émissions de ses nouvelles voitures, le ministère n'utilise pas d'essence contenant du MMT. Et voici que l'on apprend que les trois principaux constructeurs automobiles en Amérique du Nord aimeraient que cette substance soit interdite.

Si ces études ont bel et bien été effectuées par Santé et Bien-être social, où sont-elles? Pourquoi n'ont-elles pas été mises à la disposition du public? Pourquoi le ministère de l'Environnement n'y a-t-il joué aucun rôle? Enfin, comment pouvez-vous justifier le fait que l'on continue d'utiliser cette substance?

Le MMT qui sort du pot d'échappement des voitures—je veux parler ici de l'élément manganèse—est absorbé par le système respiratoire, passe dans les poumons, dans le système sanguin puis s'attaque aux cellules à la base du cerveau. Ce sont nos enfants, nos bébés, qui ont le plus à craindre, car leurs barrières hémato-encéphaliques ne sont encore en place et leur corps n'est pas encore doté des mécanismes de sécrétion nécessaire.

Cette question m'inquiète énormément. Nous avons pu voir à la télévision des documentaires là-dessus. Je songe notamment à *Market Place*, mais il y en a d'autres encore. Si la substance ne comporte aucun risque, pourquoi toutes ces études? Et pourquoi ne sont-elles pas mises à la disposition des gens? Pourquoi le ministère de l'Environnement n'est-il pas impliqué?

M. T. Clarke: Nous travaillons très étroitement avec Santé et Bien-être social Canada, car la Loi canadienne sur la protection de l'environnement fait de nous des partenaires de Santé et Bien-être social. Nous respectons chacun les capacités

[*Text*]

capabilities. We depend on them for the health analyses. We do the environmental analyses. Then we make the combinations. On the basis of that various decisions are made as to whether something is toxic or not toxic.

About the National Health and Welfare studies, I can only say we can go back and we can attempt to find out where they are and make that request for this particular standing committee.

We do not attempt to place an interpretation on health studies. That's not our expertise. We depend on those people.

• 1620

So we are involved, but we have a partner and we depend on that partner.

The car manufacturers are beginning to say they want this particular substance banned not because of health problems but because this substance has the potential to make some sort of a dysfunction in the new diagnostic systems in the new cars. I'm not sure about exactly what happens, but the MMT somehow begins to foul up the various electronic parts of the computers.

So it's not really a health problem the car manufacturers are concerned about. It's the warranty problems with certain instruments malfunctioning in the new automobiles coming out either this year or next model year. So it's a slightly different argument they're using.

Mr. Ferguson (Lambton—Middlesex): If you work closely with Health and Welfare, then will you get us a copy of that study they're supposed have done and table it with this committee?

Mr. T. Clarke: I'll attempt to do that.

Mr. Ferguson (Lambton—Middlesex): And if this substance causes the pollution control mechanisms to malfunction in the cars, isn't that a concern of Environment Canada: to see that it is banned if it's going to cause these devices to malfunction?

Mr. T. Clarke: Yes, it is. In fact, we have just recently been apprised by the Motor Vehicle Manufacturers' Association of this particular problem and we have asked them specifically for their data. We're awaiting those data, and when we get those data we'll be able to do the analysis we should do. We're awaiting their information.

Mr. Ferguson (Lambton—Middlesex): I can supply you with some of it. It's three or four years old. At that time they were raising concerns. . .not only some of the North American manufacturers, but some of the offshore manufacturers as well.

Le vice–président (M. Côté): Merci, monsieur Ferguson. Nous terminons la première ronde de nos questions.

Mr. Darling: Mr. Ferguson, didn't you bring in your own private member's bill on that?

[*Translation*]

de l'autre. Nous comptons sur eux pour les analyses sur l'aspect santé, et nous, nous faisons des analyses environnementales. Nous mettons ensuite le tout en commun et c'est à partir de là que l'on décide si une substance est ou non toxique.

En ce qui concerne les études du ministère de la Santé et du Bien–être social, tout ce que je peux vous dire, c'est que nous pouvons communiquer avec le ministère pour essayer de savoir où en sont ces études et demander quelles soient mises à la disposition du comité permanent.

Nous n'essaierions jamais d'interpréter une étude portant sur une question liée à la santé. Ce n'est pas notre domaine de cométences. Nous comptons sur eux pour cela.

Nous jouons donc un rôle, mais nous avons un partenaire, nous comptons sur lui.

Les constructeurs automobiles commencent à dire qu'ils aimeraient que cette substance soit interdite, non pas à cause d'éventuels problèmes de santé, mais parce que cela pourrait provoquer un mauvais fonctionnement des nouveaux systèmes diagnostiqueurs des voitures neuves. Je ne sais trop ce qui se passe exactement, mais il semblerait que le MMT finisse par encrasser les différentes pièces électroniques des ordinateurs.

Ce n'est donc pas, en vérité, un problème de santé qui préoccupe les constructeurs automobiles. En effet, ceux–ci sont plus inquièts problèmes de garantie qui pourraient survenir si certains instruments des modèles de cette année ou de l'an prochain ne fonctionnent pas bien. Ils utilisent donc un argument différent.

M. Ferguson (Lambton—Middlesex): Puisque vous travaillez étroitement avec Santé et Bien–Etre social, pourriez–vous obtenir un exemplaire de l'étude que le ministère est censé avoir effectuer et le déposer auprès du comité?

M. T. Clarke: J'essaierai de le faire.

M. Ferguson (Lambton—Middlesex): Et si cette substance provoque des problèmes avec les mécanismes de contrôle de la pollution des voitures, cela ne doit–il pas préoccuper Environnement Canada: le ministère ne doit–il pas chercher à obtenir l'interdiction de cette substance si elle est cause du mauvais fonctionnement de ces dispositifs?

M. T. Clarke: Oui. D'ailleurs, nous venons tout juste d'être sensibilisés à ce problème par l'Association de fabriquants de véhicules à moteur et nous lui avons demandé de nous fournir les données dont elle dispose. Nous attendons toujours ces données et, une fois que nous les aurons, nous pourrons procéder aux analyses pertinentes. Nous attendons qu'ils nous fournissent leurs données.

M. Ferguson (Lambton—Middlesex): Je peux vous en fournir certaines. Le problème est vieux de trois ou quatre ans. A l'époque, les constructeurs soulevaient des questions. . .et pas uniquement les constructeurs nord–américains, un certain nombre de constructeurs étrangers, aussi.

The Vice–Chairman (Mr. Côté): Thank you Mr. Ferguson. That winds up the first round of questioning.

M. Darling: Monsieur Ferguson, n'avez–vous pas déposé un projet de loi d'initiative parlementaire là–dessus?

[*Texte*]

Mr. Ferguson (Lambton—Middlesex): Yes, I did. It had two components. One was to ensure all automotive fuels had at least 3.2% oxygen, which would cut the carbon monoxide emissions between 20% and 30%, depending on whether you take in the amounts removed from the atmosphere by the growing of the crops—or we can make it out of wood products—and also to cut the carbon dioxide emissions by between 6% and 10%, on the same basis; and then to ban MMT.

Yes, you're quite correct.

Le vice-président (M. Côté): Je note que vous vous êtes porté volontaire, monsieur Clarke, pour répondre aux préoccupations de M. Ferguson. Pourriez-vous, en partenariat avec Santé et Bien-être social, nous apporter quelques éclaircissements, si c'est possible bien sûr?

Je passe donc à la deuxième ronde et je vais donner la parole à M. O'Kurley dans un premier temps, pour 5 minutes, et à M. Caccia ensuite. Monsieur O'Kurley.

Mr. O'Kurley (Elk Island): As a follow-up to some of the questions I've asked in the past about Elk Island National Park, I would like to ask whether or not it would be possible, and how long it would take, to have the department provide my office with the detailed budget plan for Elk Island National Park, specifying all the various categories, including operations, capital, park development, program management, technical services, and human resources. Is that possible?

Ms Roszell: That's possible. Were you looking at one year or—

Mr. O'Kurley: I would like both the one-year plan and the longer-range plan; perhaps the five-year plan.

Ms Roszell: The longer-range plan. . .it's probably more like three years, for any degree of accuracy.

Mr. O'Kurley: Okay, three years. That is fine.

Ms Roszell: Yes, we can do that.

Mr. O'Kurley: How long would it take before that would be available?

Ms Roszell: I can probably get that to you by next week.

The Vice-Chairman (Mr. Côté): Mr. O'Kurley, would you like those figures to be presented personally to you or to be put on the table before the committee here?

Mr. O'Kurley: Both would be fine, as long as I am sure I get a copy at my office.

• 1625

The second question relates to the estimates Part II, chapter 3, page 21, where it speaks about expenditure for ecological integrity. It says approximately $1.4 million is planned for the year 1993-94. My office has requested the specific spending

[*Traduction*]

M. Ferguson (Lambton—Middlesex): Si. Le projet de loi comportait deux volets: premièrement, s'assurer que l'oxygène compte pour 3,2 p. 100 de tous les carburants automobiles, ce qui réduirait les émissions de monoxyde de carbone de 20 à 30 p. 100, selon que l'on fait, ou non, intervenir les volumes retirés de l'athmosphère par les récoltes—ou bien l'on peut prendre les produits du bois—et réduire les émissions de dioxyde de carbone de 6 à 10 p. 100, encore une fois, selon que l'on fasse intervenir les autres facteurs, ou non; et, deuxièmement, interdire l'utilisation du MMT.

Vous avez donc tout à fait raison.

The Vice-Chairman (Mr. Côté): I see, Mr. Clarke, that you volunteered to answer Mr. Ferguson's questions. Would it be possible for you, in partnership with Health and Welfare Canada, to supply us with more detailed information?

We now begin our second round of questioning: Mr. O'Kurley will have five minutes, followed by Mr. Caccia. Mr. O'Kurley.

M. O'Kurley (Elk Island): Pour faire suite à certaines des questions que j'ai déjà posées relativement au Parc national Elk Island, j'aimerais vous demander s'il serait possible, et, dans l'affirmative, combien de temps cela prendrait, que le ministère me fasse parvenir un plan de dépenses détaillé pour le Parc national Elk Island, avec une ventilation pour toutes les catégories, y compris fonctionnement, dépenses en capital, aménagement, gestion du programme et systèmes techniques, et ressources humaines. Est-ce possible?

Mme Roszell: C'est possible. Pour un an ou bien. . .

M. O'Kurley: J'aimerais avoir et le plan pour un an et le plan à long terme. . .le plan quinquennal.

Mme Roszell: Pour ce qui est du plan à long terme. . .il porte sans doute plutôt sur une période de trois ans. C'est préférable, dans l'intérêt de la précision.

M. O'Kurley: Très bien, trois ans. Cela me convient parfaitement.

Mme Roszell: Oui, nous ferons cela, monsieur O'Kurley.

M. O'Kurley: Combien de temps devrais-je attendre?

Mme Roszell: Je pourrai sans doute vous faire parvenir cela d'ici la semaine prochaine.

Le vice-président (M. Côté): Monsieur O'Kurley, aimeriez-vous que ces chiffres vous soient adressés en personne ou bien qu'ils soient déposés auprès du comité ici réuni?

M. O'Kurley: Peu m'importe, dans la mesure où l'on peut me garantir que j'en recevrai une copie au bureau.

Ma deuxième question porte sur le passage qui traite de l'intégrité des écosystèmes dans la partie III du budget des dépenses, chapitre 3, page 22 du texte français. On y lit que les dépenses prévues pour 1993-1994 sont de 1,4 million de dollars.

[*Text*]

allocations for Elk Island National Park. It indicates in the estimates that Elk Island Park is one of the parks where a specific ecosystem management program or model has been developed and it would be receiving a share of the $1.4 million.

When my office requested the information from the department, the department provided information for the Atlantic region and all other regions, except specific details for Elk Island National Park. I'm wondering if that would be available to my office and to the committee.

Ms Roszell: Yes, I can provide that as well.

Mr. O'Kurley: Perhaps you could indicate to the committee what the allocation would be to Elk Island National Park from that $1.4 million and what it would entail. What does it involve and what are the specifics on the allocation?

Ms Roszell: As it pertains to Elk Island?

Mr. O'Kurley: That's correct.

Ms Roszell: I can obtain that for you as well.

Mr. O'Kurley: Nobody knows that? Isn't there somebody here who knows that?

Ms Roszell: Yes, I can give you some information on what the involvement is.

Elk Island is working with its neighbours, because Elk Island is a small park and it has many neighbours that close in on it from all sides, to ensure the land–use activities outside the park are compatible with ecological integrity and will not affect the integrity of the ecosystem that's contained within the park.

Mr. O'Kurley: As I'm sure you're aware, in recent years there was a proposal to locate a major Edmonton regional landfill site immediately adjacent to national park boundaries. During that controversy, one of the suggestions made was that Parks work together with neighbouring municipalities to provide for a buffer zone so various types of industries, or even some type of residential development, would not take place. Can you comment on whether that was pursued or it was just a suggestion that was left dangling?

Ms Roszell: I would have to get back to you on that one. I remember the initiative, but I don't know what the follow–up was. But I can check into that and bring that back to the committee here and to your office.

Mr. Caccia (Davenport): To conclude the item raised by my colleague Mr. Ferguson, you might be interested in remembering that his Bill 226, which dealt with the use of ethanol and the phasing out and elimination of MMT and other dangerous substances added to gasoline. . .unfortunately, that bill was not allowed by the government to be adopted. Also, we know there are some members, such as Mr. Darling, who would have dearly loved to have seen that bill go to committee for a good examination, because of its health merits.

Mr. Craig Ferguson, the director general for international relations is here today. I have two brief questions for him.

[*Translation*]

Mon bureau a demandé qu'on lui fournisse le détail des dépenses prévues pour le parc national Elk Island. Selon le budget des dépenses, le parc d'Elk Island compte parmi ceux pour lesquels ont été élaborés des programmes ou modèles spécifiques de gestion des écosystèmes et il se verra donc accorder une part de ce 1,4 million de dollars.

Lorsque mon bureau a demandé au ministère de le renseigner, celui–ci lui a fourni des données pour la région de l'Atlantique et toutes les autres régions, mais pas pour le parc national d'Elk Island. Ces renseignements pourraient–ils être mis à ma disposition et à celle du comité?

Mme Roszell: Oui, je pourrais vous fournir cela également.

M. O'Kurley: Vous pourriez peut–être dire au comité quelle part des 1,4 million de dollars sera réservée au parc national d'Elk Island et sous quelle rubrique. Qu'a–t–on prévu exactement et quel en est le détail?

Mme Roszell: En ce qui concerne Elk Island?

M. O'Kurley: Oui.

Mme Roszell: J'obtiendrai également pour vous ces renseignements.

M. O'Kurley: Personne ne le sait? N'y a–t–il personne ici qui soit au courant?

Mme Roszell: Oui, je peux vous donner quelques renseignements.

Elk Island travaille avec ses voisins — c'est un petit parc entouré de nombreux voisins — en vue de s'assurer que les activités d'utilisation des terres situées à l'extérieur du parc sont compatibles avec l'intégrité des écosystèmes et ne sont pas susceptibles de nuire à l'intégrité de l'écosystème du parc.

M. O'Kurley: Comme vous le savez déjà, j'en suis sûr, il a été proposé ces dernières années, à Edmonton, d'autoriser un important site d'enfouissement régional juste à côté d'un parc national. Pendant la controverse que cela a suscitée, l'une des suggestions fut que les Parcs travaillent conjointement avec les municipalités voisines pour aménager une zone tampon, afin d'éviter que certaines activités industrielles, et même que certains projets résidentiels, se réalisent. Pourriez–vous nous dire si cela s'est fait ou bien s'il n'y a eu aucune suite?

Mme Roszell: Il me faudrait me renseigner là–dessus. Je me souviens de l'initiative, mais j'ignore quel en a été le suivi. Je pourrais néanmoins vérifier et communiquer la réponse au comité et à votre bureau.

M. Caccia (Davenport): Pour en conclure avec la question soulevée par mon collègue M. Ferguson, cela vous intéresserait peut–être de savoir que son projet de loi 226, qui traitait de l'utilisation de l'éthanol et de l'élimination progressive du MMT et de toutes les autres substances dangereuses ajoutées à l'essence. . . Malheureusement, le parti au pouvoir n'a pas voulu que le projet de loi soit adopté. Nous savons néanmoins que certains députés, notamment M. Darling, aurait beaucoup aimé que ce projet de loi, à cause de ses mérites en ce qui concerne la santé, fasse l'objet d'un examen approfondi par un comité.

M. Craig Ferguson, directeur général des Affaires internationales est ici aujourd'hui. J'aurais deux questions à lui poser.

[*Texte*]

One has to do with the Law of the Sea convention. As you know, Canada was one of the first nations to sign it. However, it has not ratified it. Some 56 nations have now ratified the Law of the Sea convention, while 60 nations are required to trigger it, to bring it into force. Therefore the question is why is Canada still reluctant to sign it, when it is evident that sooner or later it will become operative?

Mr. Craig Ferguson (Acting Director General, International Affairs Directorate, Environment Canada): Unfortunately, I'm not in a position to answer that question today. The Law of the Sea convention is a primary responsibility of our Department of External Affairs and International Trade and I'd have to consult with them, Mr. Chairman, to provide an appropriate response.

• 1630

Mr. Caccia: I would have thought the International Affairs Directorate would be in a position to provide Environment Canada's position on that matter. However, I accept the answer, Mr. Chairman.

It is very unfortunate, of course, that Canada is hesitant in ratifying it, to the point that when we had a vote in the House of Commons in March, as you may recall, that motion was opposed by the government. Also, it received considerable support from the opposition. Given that there is momentum in the United Nations, it would be a great pity—and this is why I am raising it—for Canada, having been amongst the early signatories, not to be amongst the ratifiers.

Anyway, the next question has to do with the International Whaling Commission. As you know, in Kyoto they had quite an interesting week, particularly on the French proposal to declare the subarctic and polar region north of 40 degrees latitude as a subarctic protected area for whales. The vote was pretty close to the three-quarters majority required for declaring this area according to the French proposal. Apparently 10 countries abstained in the vote yesterday. The matter is now going to a plenary, I believe, before the end of this week.

Canada, unfortunately, is not a member of the International Whaling Commission. Why is it not, and when will it be a member of the IWC?

Mr. C. Ferguson: Mr. Chairman, once again I must apologize for not being prepared to answer a question of this type. Unless my colleague from the conservation and protection service, representing the Canadian Wildlife Service, can add some additional information, I would be pleased to get the necessary information for the member and provide it to him directly or to this committee. The same would apply to his question regarding the Law of the Sea convention.

Mr. Caccia: Thank you.

Two smaller questions, then. We all know of the existence of the Global Environment Facility. We would like to know whether Environment Canada has any experience with it and whether it finds the operation and the management of the Global Environment Facility under the auspices of the World Bank a satisfactory one and a democratic one.

[*Traduction*]

L'une porte sur la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer. Comme vous le savez, le Canada fut l'un des premiers pays à la signer. Or, il ne l'a pas ratifiée. Quelque 56 pays ont ratifié la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer, mais il en faut 60 pour que la convention ait force de loi. Ma question est donc la suivante: Pourquoi le Canada hésite-t-il toujours, alors qu'il est évident que cette convention sera, tôt ou tard, en vigueur?

M. Craig Ferguson (directeur général par intérim, Direction générale des Affaires internationales, Environnement Canada): Malheureusement, je ne suis pas en mesure de répondre à cette question aujourd'hui. La question de la Convention sur le droit de la mer relève principalement du ministère des Affaires extérieures et Commerce extérieur Canada et il me faudrait le consulter, monsieur le président, pour pouvoir vous donner une réponse satisfaisante.

M. Caccia: J'aurais pensé que la Direction générale des affaires internationales pourrait nous indiquer la position d'Environnement Canada là-dessus. Cependant, j'accepte la réponse, monsieur le président.

Il est très regrettable, bien sûr, que le Canada hésite à la ratifier; c'est au point que lorsque nous avons eu un vote à ce sujet à la Chambre des communes en mars, vous vous souviendrez que le gouvernement était opposé à la motion. Il a même trouvé des appuis pour cela dans l'opposition. Étant donné la dynamique en marche aux Nations Unies, ce serait grand dommage—et c'est pourquoi je soulève la question—que le Canada, l'un des premiers signataires, ne ratifie pas la convention.

Quoi qu'il en soit, ma prochaine question porte sur la Commission baleinière internationale. Comme vous le savez, ils ont eu une semaine plutôt intéressante à Kyoto, particulièrement avec la proposition française de déclarer la région subarctique et polaire, au nord du 40e parallèle, région de protection pour les baleines. Le vote a été très proche de la majorité des trois-quarts requise. Apparemment, 10 pays se sont abstenus, hier. La question va maintenant aller en séance plénière, je crois, avant la fin de la semaine.

Malheureusement, le Canada n'est pas membre de la Commission baleinière internationale. Pourquoi ne l'est-il pas, et quand le deviendra-t-il?

M. C. Ferguson: Monsieur le président, encore une fois je dois vous prier d'excuser le fait que je ne sois pas préparé à répondre à une question de ce genre. À moins que mon collègue du Service de conservation et de protection, représentant le Service canadien de la faune, puisse nous renseigner, je me ferai un devoir de trouver le renseignement et de le communiquer au député, ou directement au comité. Je ferai de même pour sa question concernant la convention sur le Droit de la mer.

M. Caccia: Je vous remercie.

Deux petites questions, dans ce cas. Nous connaissons tous l'existence du Fonds pour l'environnement mondial. Nous aimerions savoir si Environnement Canada a fait l'expérience de son fonctionnement et s'il juge sa gestion, sous les auspices de la Banque mondiale, satisfaisante et démocratique.

[*Text*]

Mr. Chairman, coming back home, in case the officials would like to supply us with a written reply. . .some of us on this committee are extremely interested in energy policies and climate change, of course. We would like to understand better whether there is any interface between Environment and the Energy department, whether Environment has set down on paper the basic prerequisites for an energy policy for Canada in relation to climate change. In other words, what has happened between the two departments since the Macmillan–Marcel Masse statement of joint cooperation on this subject in 1988, if I remember the year correctly?

This may not be a question for Mr. Ferguson but for any official who is familiar with corporate policy.

Mr. Mills: The linkage between global warming and energy has always been long recognized, as Mr. Caccia certainly has alluded to. Certainly this has been recognized also through the federal–provincial Canadian Council of Ministers of the Environment.

• 1635

At this stage, the mechanism of that federal–provincial cooperation is really one that involves both ministers of the environment and ministers of energy. It is focusing not simply on global warming but on all air issues, because there is also a linkage there between the various air issues.

So the linkage is well recognized. The mechanism to manage the process has been the council of ministers. That is supported by the—

Mr. Caccia: I appreciate that, and I am very grateful for that information. But I am inquiring about Environment and Energy at the federal level; the interface between the two.

Mr. Mills: Yes, there is. There is an ongoing working relationship between Environment and Energy. As part of this process the Energy ADM, for example, sits on the committee with an Environment ADM to manage that process. So there is a continuum of mechanisms. There is certainly a day–to–day ongoing mechanism.

Mr. Caccia: Is there a policy document you could refer to and make available to the committee?

Le vice–président (M. Côté): Je voudrais juste souligner, monsieur Caccia, que le Sous–comité des pluies acides a produit un rapport dans lequel il y a 32 réponses sur ce sujet, ce qui pourrait peut–être vous éclairer ou vous être utile. Comme votre temps est écoulé, monsieur Caccia, voudriez–vous un moment supplémentaire ou pouvez–vous attendre?

M. Caccia: J'attends une réponse.

Le vice–président (M. Côté): Je vous en prie.

Mr. Doug Russell (Director, International Issues Branch, Atmospheric Environment Service, Environment Canada): On the issue of relations with colleagues at Energy, Mines and Resources, Mr. Chairman, I can inform the committee that we work very closely together. As one of the staff people who deal with Energy, Mines and Resources at numerous times. . .we are in contact many times throughout the week on various issues, ranging from the international side, for which my office is

[*Translation*]

Monsieur le président, pour revenir maintenant chez nous, au cas où les fonctionnaires voudraient nous donner une réponse écrite... certains des membres de ce comité se passionnent pour la politique énergétique et le changement climatique, bien entendu. Nous aimerions savoir s'il y a concertation entre les ministères de l'Environnement et de l'Énergie, si celui de l'Environnement a rédigé les contraintes fondamentales que devrait respecter la politique énergétique et canadienne, eu égard aux changements climatiques. En d'autres termes, que s'est–il passé entre les deux ministères depuis la déclaration de coopération Macmillan–Marcel Masse à ce sujet en 1988, si ma mémoire est bonne?

La question ne s'adresse pas nécessairement à M. Ferguson, mais à tout fonctionnaire qui connaît la politique ministérielle.

M. Mills: Le lien entre réchauffement planétaire et énergie est connu depuis longtemps, comme M. Caccia l'a fait ressortir. Le Conseil canadien des ministres de l'environnement, une instance fédérale–provinciale, en a pleinement conscience.

Au stade actuel, le mécanisme de la coopération fédérale–provinciale se situe au niveau des ministres de l'environnement et des ministres de l'énergie. Il couvre, non seulement le réchauffement climatique, mais toutes les questions de pollution atmosphérique, car celles–ci sont toutes liées.

Cette interdépendance est donc bien reconnue. Le mécanisme gérant le processus est le conseil des ministres. Celui–ci est appuyé par. . .

M. Caccia: J'apprécie la réponse et je suis très reconnaissant du renseignement. Mais ce qui m'intéresse, c'est surtout l'interrelation au niveau fédéral entre le ministère de l'Environnement et celui de l'Énergie.

M. Mills: Oui, il y a une concertation permanente entre les deux. Par exemple, dans le cadre de ce processus, le sous–ministre de l'Énergie siège au comité avec un sous–ministre de l'Environnement, pour gérer ce processus. Il y a plusieurs mécanismes imbriqués. Il y a donc bien un mécanisme de concertation en continu.

M. Caccia: Y a–t–il un énoncé de politique auquel vous pouvez nous renvoyer et que vous pourriez remettre au comité?

The Vice–Chairman (Mr. Côté): I just would like to stress, Mr. Caccia, that the subcommittee on acid rain has written a report containing 32 answers on that subject which you might find enlightening or useful. Since your time is up, Mr. Caccia, would you like a supplementary or could you wait for the next round?

Mr. Caccia: I'm waiting for an answer to my question.

The Vice–Chairman (Mr. Côté): Go ahead.

M. Doug Russell (directeur, Direction des questions internationales, Service de protection de l'environnement atmosphérique, Environnement Canada): Pour ce qui est des relations avec nos collègues d'Énergie, Mines et Ressources, monsieur le président, je peux informer le comité que nous collaborons très étroitement. Étant l'un des fonctionnaires qui traite avec Énergie, Mines et Ressources à maintes reprises... Nous sommes en liaison plusieurs fois par semaine sur divers

[*Texte*]

responsible, to the domestic side, which Alex Manson's group is responsible for. I would say it is really a model for partnership. We have been very much aligned. Our assistant deputy ministers meet very often, discussing all the matters that come up on a day-to-day basis. Both are very much on top of the issue of global warming.

Mr. Chairman, if you wish, I could make a couple of comments on the Global Environment Facility. If not, we can come back to it.

On the Global Environment Facility, Canada is an active member of the participants' assembly of that group and is working with all the other members of that participants' assembly in a review of the operating procedures for the Global Environment Facility, with a view towards addressing some of the major issues that came out during the Rio conference and during the negotiations for the various conventions, both on biodiversity and on climate change.

So we are very active in this area. We hope we will be able to work toward an international solution that will make the Global Environment Facility work in a way that not only Canada wants but also those nations that most desperately need the funding that will be routed through that facility.

Mr. Fulton: I have two questions in this round. One is on the work done by Dr. Rudd, a public servant who seems to have disappeared from view momentarily, to the concern of many of us, particularly in relation to the preliminary work he had done on the Great Whale Project, where the soil strata and surface soil analyses he had been doing indicated the amount of methane released during the draw-down period of the initial years of flooding of the impoundment facilities behind the various Great Whale dams and berms would mean the Great Whale project itself during that period would have as large an impact in greenhouse gas emissions, through methane, as producing a comparable amount of electricity through coal-fired thermal generation plants.

• 1640

That information managed to make its way into public, yet so far it has not had an opportunity to be more thoroughly aired in the environmental assessment processes at the joint EARP Canada-Quebec panels that are getting under way in Quebec.

I'm wondering what has happened to Dr. Rudd's work. Is it still being adequately funded within Environment Canada? Is an expanded analytical program being considered for all other impoundment reservoirs and dams in Canada? Methane, as I think the witnesses will know, is considerably worse per molecule in its impact as a greenhouse gas than is carbon dioxide.

The second question is on forests. For the record, I'd like to get clear the views of Environment Canada about these extraordinarily inflated figures being used by Forestry Canada for their Tree Plan planting. In particular, I refer the witnesses to a paper done in April 1991 by Dr. Curren, of the Science and Technology Division of the Research Branch of the parliamentary library, where he quotes from Forestry Canada and from Environment Canada and points out that with a

[*Traduction*]

sujets, depuis les affaires internationales, dont mon service est responsable, jusqu'aux affaires nationales, dont s'occupe le groupe Alex Manson. Je dirai qu'il s'agit là vraiment d'un partenariat modèle. Nos politiques sont vraiment très alignées. Nos sous-ministres adjoints se voient très souvent et abordent toutes les questions qui surviennent au jour le jour. Tous deux sont très au fait du problème du réchauffement planétaire.

Monsieur le président, si vous le souhaitez, je pourrais dire quelques mots du Fonds pour l'environnement mondial. Sinon, nous pourrons y revenir plus tard.

Pour ce qui est du Fonds pour l'environnement mondial, le Canada est membre actif de l'assemblée des participants et collabore avec tous les autres membres à un examen des procédures de fonctionnement de ce Fonds, principalement en rapport avec les résultats de la conférence de Rio et les négociations des diverses conventions, tant sur la biodiversité que sur le changement climatique.

Nous sommes donc très actifs dans ce domaine. Nous espérons contribuer à une solution internationale qui permette au Fonds pour l'environnement mondial de fonctionner, non seulement comme le Canada le souhaite, mais aussi comme le souhaitent tous ces pays qui ont désespérément besoin de crédits distribués par cet intermédiaire.

M. Fulton: J'ai deux questions à poser pendant ce tour. La première porte sur le travail effectué par M. Rudd, un fonctionnaire qui semble avoir disparu de l'avant-scène, ce qui inquiète nombre d'entre nous, et particulièrement ses travaux préliminaires sur le projet Grande Baleine. Les analyses des strates superficielles et souterraines du sol montraient que la quantité de méthane dégagé pendant les premières années de remplissage des retenues d'eau du projet Grande Baleine signifiait que ce dernier aurait un effet aussi grand sur l'environnement, du point de vue des émissions de gaz à effet de serre, principalement de méthane, que la production d'une quantité comparable d'électricité par une centrale thermique au charbon.

Le public a eu connaissance de cette information, mais jusqu'à présent elle n'a pas pu être vraiment débattue dans le cadre du processus d'évaluation environnementale conduit par les panels mixtes Canada-Québec qui entament leurs travaux à Québec.

J'aimerais savoir ce qu'il est advenu des travaux de M. Rudd. Est-ce qu'Environnement Canada continue à leur attribuer des crédits suffisants? Envisage-t-on un programme analytique élargi sur toutes les autres retenues d'eau et barrages du Canada? Le méthane, nos témoins le savent bien, est un gaz à effet de serre bien pire que le gaz carbonique.

Ma deuxième question porte sur les forêts. J'aimerais l'avis d'Environnement Canada sur les chiffres extraordinairement gonflés qu'emploie Forêt Canada pour son programme de reboisement. En particulier, je renvoie les témoins à un document de recherche rédigé en avril 1991 par M. Curren, de la Division des sciences et de la technologie de la Direction de la recherche de la Bibliothèque parlementaire, où il cite des textes de Forêt Canada et d'Environnement Canada et signale

[*Text*]

doubling of carbon dioxide in the atmosphere the Earth's surface temperature might increase by 1.5 to 4.5 degrees centigrade. This could happen by 2030 under a business–as–usual scenario or as early as 2015 under a high–emission scenario. The effects will be even more severe in northern regions, particularly in Ontario and Quebec. Temperature increases of perhaps up to 10 degrees or more are expected in parts of the boreal forest.

The paper goes on to say the effect of climatic change on Canada's ecosystems is currently the subject of research at Environment Canada, which is using a climate–ecosystem response model, which permits the development of ecological scenarios under various climate regimes.

The paper goes on to quote Dr. Maini, in particular. It says for forestry the most dramatic changes will be in the size and location of the boreal forest eco–climatic province. The boreal forest, currently occupying a wide swath that sweeps across Canada from Newfoundland to the Rocky Mountains and Alaska, making up 82% of Canada's forested area, is projected to shrink by 14%. Projected losses of potential boreal forest sites in the Canadian south could amount to 170 million hectares, while gains in the north could amount to 70 million hectares, a net loss of 100 million hectares.

With that as background, I ask that question in relation to what the witnesses were indicating about how Canada is going to participate in designating 12%, how we're going to complete the national park system north and south of 60. Is the eco–climatic model being used to choose the sites that will have the largest amount of residual biodiversity following what appears to be the business–as–usual climate–change scenario the planet has been launched on? Certainly Canada might do something, but the world seems unlikely to go that way. So I'm wondering whether or not we're designating parks, at least boreal forested areas, that will be desert. Not just our grandchildren but we will actually live long enough to see this happen.

Those are the two: Dr. Rudd, methane, Great Whale; and eco–climatic systems, is it being adequately funded, and how integral a part is it of land choice south and north of 60?

Mr. Mills: Maybe I can respond to the first question, on Dr. Rudd. I can't give a detailed response at this point, but I certainly will undertake to find out. I know of Dr. Rudd, but I'm not personally familiar with his research. But I will undertake to find the answer to that question and have it back to the committee in due course.

• 1645

Ms Roszell: About park selection, the criterion behind the selection of parks is first of all dividing Canada into its different geographical regions, with an objective to establish a park within each of those regions to protect the flora, the fauna, the land features that are typical of that region. That tends to be the criterion that drives the selection, and the final selection, of a park.

Within that context, we certainly look for biodiversity. We look for as much biodiversity of that region as possible. . .that you want to place within the confines of a park.

[*Translation*]

qu'avec une multiplication par deux des émissions de gaz carbonique dans l'atmosphère, la température de surface de la terre pourrait augmenter de 1,5 à 4,5 degrés centigrades. Cela interviendrait vers 2030 dans un scénario de statu quo, ou dès 2015 dans un scénario de fortes émissions. Les effets en seront particulièrement marqués dans les régions septentrionales, particulièrement celles de l'Ontario et du Québec. On s'attend, dans certaines parties de la forêt boréale, à des hausses de température pouvant atteindre 10 degrés ou plus.

Le document indique que les effets du changement climatique sur les écosystèmes canadiens font actuellement l'objet de recherches à Environnement Canada au moyen d'un modèle d'interaction climat–écosystème qui permet d'élaborer des scénarios écologiques selon divers régimes climatiques.

Le document cite encore M. Maini, en particulier. Il dit que les changements les plus importants, pour ce qui est des forêts, concerneront l'étendue et l'emplacement de la région éco–climatique qu'est la forêt boréale. Cette dernière, qui occupe actuellement une large bande couvrant tout le Canada, depuis Terre–Neuve jusqu'au Montagnes Rocheuses et à l'Alaska, et représentant 82 p. 100 de la forêt canadienne, serait amputée de 14 p. 100. Les sites de forêt boréale risquant d'être perdus dans le sud canadien pourraient totaliser 170 millions d'hectares, alors que les gains dans le nord pourraient atteindre 70 millions d'hectares, soit une perte nette de 100 millions d'hectares.

Ma question, dans ce contexte, porte sur la manière dont le Canada participera à la désignation des 12 p. 100, pour parachever le réseau de parcs nationaux au nord et au sud du 60^{e} parallèle. A–t–on recours au modèle éco–climatique pour choisir les sites qui auront la biodiversité résiduelle la plus importante, si se réalise le scénario probable dans lequel la planète semble engagée, celui du statu quo? Le Canada aura beau désirer agir, le monde est peu susceptible de le suivre. Je me demande donc si l'on ne va pas désigner des parcs, ou du moins des régions de forêts boréales, qui vont se transformer en désert. Cela ne concerne pas seulement nos petits–enfants, car ce changement se produira de notre vivant.

Voilà donc les deux questions: M. Rudd, le méthane et Grande Baleine; ensuite les systèmes éco–climatiques, les crédits sont–ils suffisants et dans quelle mesure déterminent–ils le choix des sites de parcs au sud et au nord du 60^{e}?

M. Mills: Je pourrai peut–être répondre à la première question, concernant M. Rudd. Je ne puis donner de réponse détaillée dans l'immédiat mais je vais certainement me renseigner. Bien que je connaisse M. Rudd, je ne suis personnellement pas très familiarisé avec ses travaux. Mais je vais chercher la réponse à la question et la communiquerai au comité sans tarder.

Mme Roszell: Pour ce qui est du choix d'un emplacement de parc, le critère est tout d'abord d'ordre géographique, en ce sens que l'on divise le Canada en régions géographiques, avec pour objectif de créer un parc dans chacune d'elle pour y protéger la flore, la faune et ses particularités naturelles. Cela tend à être le critère qui détermine la sélection finale d'un parc.

Dans ce contexte, nous tenons certainement compte de la bio–diversité. Nous cherchons à faire en sorte que le cadre recouvre une bio–diversité aussi grande que possible.

[*Texte*]

To that extent, the global objective is somewhat met. But it's not the primary objective when you go looking to establish a national park.

Mr. Darling: I have some curiosity about Port Moresby and how much of that fabulous rainforest has been allocated. I guess you're never going to satisfy all the people of B.C., but is a substantial amount of that now set aside? And what is the substantial amount?

Ms Roszell: I can't give you the exact figures—

Mr. Darling: I know.

Ms Roszell: —for land base in South Moresby. Certainly no logging activity is going on in the area. We have agreed with the Haida on the objective that the land will be preserved in perpetuity. There's an agreement there between the Haida and Canada with that objective in mind. It doesn't fall under the National Parks Act per se, but certainly the objectives of the Haida and the objectives of Canada are the same, to preserve that piece of wilderness in perpetuity.

Mr. Darling: Is Port Moresby is part of the Haida lands, then?

Ms Roszell: Potentially, yes. When the Haida go to deal with the land claim, they are going to say, yes, those are part of their lands. But we have not got to the point of negotiating land claims settlements in the province of B.C. at this time. So you have a federal-provincial agreement, an agreement signed between Canada and the Haida, indicating that everybody agrees these lands should be protected as a rainforest and should be left to evolve on their own as an ecosystem.

Mr. Darling: I have one other question, about air pollution, and specifically acid rain. I don't know whether it will be my long-time friend Alec Manson who will answer this. We were talking earlier, and I think he has been involved in the acid rain situation since 1977, which was before I was.

About air pollution between Canada and the U.S., and specifically acid rain and the agreement between the two countries, are both holding up their ends of the bargains? What are the figures? I know at the time we were discussing this the U.S. was sending across about 4 million tonnes of acid rain a year. I'm wondering where that is now. Of course Canada was polluting some of the New England states, so we weren't lily-white either.

Mr. Mills: I can make a few comments. I'm afraid I won't be able to give you the details of the numbers, although I can certainly provide that as a follow-up.

I think the acid rain agreement is a model of good international cooperation to address an environmental issue between Canada and the U.S. It is moving along very, very well. We're at the stage now where a lot of the work is really in the monitoring of and adjustments to the plan. The actual plans that both countries have put into effect are meeting the objectives of diminishing the sulphates in the precipitation and we're seeing some positive results from that.

[*Traduction*]

En ce sens, l'objectif planétaire est rempli. Mais ce n'est pas l'objectif premier lorsque nous cherchons où créer un parc national.

M. Darling: J'éprouve quelque curiosité au sujet de Port Moresby et j'aimerais savoir quelle proportion de cette fabuleuse forêt pluviale a été réservée. Je suppose que vous n'allez jamais contenter tout le monde en Colombie-britannique, mais est-ce une proportion substantielle qui a maintenant été réservée, et quelle est cette proportion?

Mme Roszell: Je ne peux vous donner le chiffre exact...

M. Darling: Je sais.

Mme Roszell: ...du territoire de South Moresby. En tout cas, il n'y a pas de coupe de bois en ce moment dans la région. Nous avons convenu avec les Haïdas de préserver ces terres à perpétuité. Une entente à cet effet a été signée entre eux et le Canada. Ce territoire ne relève pas vraiment de la Loi sur les parcs nationaux, mais en tout cas les objectifs des Haïdas et ceux du Canada sont les mêmes, à savoir de préserver à perpétuité ce territoire sauvage.

M. Darling: Est-ce que Port Moresby fait partie des terres haïdas?

Mme Roszell: Potentiellement, oui. Dans le cadre du règlement territorial, les Haïdas vont revendiquer ces terres. Mais nous n'en sommes pas encore à négocier les revendications territoriales en Colombie-britannique. Il y a donc un accord fédéral-provincial, un accord signé par le Canada et les Haïdas, spécifiant que tout le monde s'accorde pour que ces terres soient protégées comme forêt fluviale et qu'on laisse cet éco-système évoluer naturellement.

M. Darling: J'ai une autre question, sur la pollution athmosphérique et, plus particulièrement, les pluies acides. Je ne sais pas si c'est mon ami de longue date Alec Manson qui va y répondre. Nous en parlions tout à l'heure et je pense qu'il s'occupe des pluies acides depuis 1977, même avant moi.

Pour ce qui est de la pollution athmosphérique et, plus particulièrement, de l'Accord sur les pluies acides canado-américain, est-ce que les deux parties tiennent leurs engagements? Quels sont les chiffres? Je sais qu'à l'époque des négociations, les Etats-Unis nous envoyaient plus de 4 millions de tonnes de polluants par an. J'aimerais savoir où l'on en est aujourd'hui. Bien sûr, le Canada polluait certains des Etats de Nouvelle-Amgleterre, nous n'étions donc pas non plus entièrement innocents.

M. Mills: Je peux dire quelques mots. Je crains de ne pouvoir vous donner les chiffres exacts, mais je vous les fournirai ultérieurement.

Je pense que l'Accord sur les pluies acides est un modèle de bonne coopération internationale en vue de régler un problème environnemental commun au Canada et aux Etats-Unis. Les choses avancent très, très bien. Nous sommes arrivés à un stade où le travail ne consiste plus en grande partie qu'à contrôler l'application du plan et à lui apporter quelques ajustements. Les plans effectifs que les deux pays ont mis en vigueur répondent aux objectifs de la diminution des sulfates dans les précipitations et nous en voyons déjà des résultats positifs.

[*Text*]

• 1650

As I say, that's by way of general comment. But if you would like to know the specific numbers for trans–boundary transport of sulphates and nitrates, I will have to go back and dig those out.

Mr. Darling: I would be certainly interested in it, and I would assume it would be of interest to all members of the committee.

Le vice–président (M. Côté): D'accord monsieur Darling, je pense que c'est entendu. J'avais aussi M. Clark sur ma liste, mais je sais que vous n'avez plus de questions; je vais donc passer la parole à M. Ferguson. Monsieur Ferguson, je vous en prie.

Mr. Ferguson (Lambton—Middlesex): This has to do with the Great Lakes Water Quality Agreement. Of course we all recognize the Great Lakes as a tremendous resource, and perhaps one of the greatest resources of the next century.

Back in 1989 or 1990, studies were being conducted before building a low–level nuclear waste disposal site in the state of Michigan. One of those sites was close to the lower end of Lake Huron, near a creek that emptied into Lake Huron. Another site was being considered, close to the south shore of Lake Superior. Of course we know it takes years and years for the water to move from the head of Lake Superior down through the system, and there's the possibility of polluting the whole system.

Have there been any discussions regarding these studies between Canada and the United States, and does the Great Lakes Water Quality Agreement cover such situations? If not, can the agreement be amended to prevent such sites from being chosen in such proximity to the Great Lakes?

Mr. T. Clarke: I would have to take that question under advisement. We would have to go back to see whether there are discussions on these studies. I do believe the Great Lakes Water Quality Agreement would take that into account, because it deals with pollution of all sorts. But about those specific studies and whether discussions are going on, I would have to go back and check that one out. We will provide you with the information.

Le vice–président (M. Côté): La période des questions est donc terminée. Cette session termine notre étude du Budget des dépenses principal, à moins qu'il y ait un dernier commentaire? Oui, monsieur Darling?

Mr. Darling: I'm wondering if any of the officials here could give us the complete budget for the Department of the Environment and its comparison with last year.

The Vice–Chairman (Mr. Coté): The clerk, Mr. Darling, could provide you with this.

J'aimerais remercier nos témoins d'avoir répondu le plus complètement possible aux questions des membres du Comité. J'ai noté que quelques questions n'avaient pas trouvé complètement de réponses pour des raisons plus techniques, bien sûr; je sais que vous saurez nous acheminer toutes les informations demandées. Je tiens à vous remercier beaucoup, monsieur Clark, ainsi que vos collègues invités.

Je rappelle aux députés que nous ajournons; la prochaine réunion de prévue aura lieu le 28 mai prochain, réunion au cours de laquelle nous allons abordé le projet du président de la Chambre des Communes, *Colline verte*. Je vous invite donc à y réfléchir, et à en prendre connaissance pour aborder ce sujet très intéressant.

[*Translation*]

Comme je l'ai dit, je ne fais que décrire la situation générale. Si vous voulez avoir des chiffres plus précis sur le transport transfrontalier de sulfate et de nitrate, il faudra que je les cherche.

M. Darling: Cela m'intéresserait beaucoup et je suppose que tous les membres du comité sont intéressés également.

The Vice–Chairman (Mr. Côté): I think that is agreed, Mr. Darling. I also had Mr. Clark on my list but I know you don't have any more questions; I will therefore give the floor to Mr. Ferguson. Mr. Ferguson, go ahead.

M. Ferguson (Lambton—Middlesex): Ma question porte sur l'accord relatif à la qualité de l'eau dans les Grands Lacs. Bien entendu, nous savons tous que les Grands Lacs représentent une ressource énorme, peut–être l'une des plus grandes ressources du siècle prochain.

En 1989 ou 1990, des études ont été menées en prévision de la création d'un dépotoir de déchets nucléaires faiblement radioactifs dans l'État du Michigan. L'un des sites était proche du déversoir du Lac Huron, à proximité d'un ruisseau qui se jette dans le Lac. Un autre site était envisagé, proche de la rive sud du Lac Supérieur. Évidemment, nous savons qu'il faut des années et des années avant que l'eau venant du Lac Supérieur ne traverse tout le système, et il y a le risque de polluer l'ensemble du système.

Y a–t–il eu des discussions au sujet de ces études entre le Canada et les États–Unis, et l'Accord relatif à la qualité de l'eau des Grands Lacs couvre–t–il de tels cas? Sinon, peut–on le modifier de façon à empêcher que des sites si proches des Grands Lacs soient choisis?

M. T. Clarke: Il faudra que je me renseigne pour voir si des discussions portant sur ces études se déroulent actuellement. Il me semble que l'Accord relatif à la qualité de l'eau dans les Grands Lacs doit couvrir ce type de problème, car il concerne toutes les formes de pollution. Mais pour ce qui est de ces études en particulier et du fait de savoir si des discussions sont en cours, il faudra que je vérifie. Nous vous donnerons le renseignement.

The Vice–Chairman (Mr. Côté): This brings us to the end of our question period. This was the final meeting on the Main Estimates, unless someone has a last comment. Yes, Mr. Darling?

M. Darling: L'un des fonctionnaires pourrait–il nous donner le budget global du ministère de l'Environnement, et la comparaison avec l'an dernier?

Le vice–président (M. Côté): Monsieur Darling, le greffier pourra vous donner ces chiffres.

I would now like to thank our witnesses for having answered us as completely as possible the questions asked by committee members. I noted that a few questions didn't get a full answer for technical reasons; I trust you will provide us later with all the information that was requested. Thank you very much, Mr. Clark, as well as all your colleagues.

I remind members that our next meeting is scheduled for May 28, when we will discuss the Speaker's *Green Hill Project*. I invite you to think about it and to read the document before–hand.

[*Texte*]

Merci encore une fois, à nos invités, et merci aux députés.

La séance est levée.

[*Traduction*]

I wish to thank once more our witnesses and also the members.

The meeting stands adjourned.

MAIL POSTE
Canada Post Corporation/Société canadienne des postes
Postage paid Port payé
Lettermail Poste–lettre
K1A 0S9
Ottawa

If undelivered, return COVER ONLY to:
Canada Communication Group — Publishing
45 Sacré–Coeur Boulevard,
Hull, Québec, Canada, K1A 0S9

En cas de non–livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à:
Groupe Communication Canada — Édition
45 boulevard Sacré–Coeur,
Hull, Québec, Canada, K1A 0S9

WITNESSES

From Environment Canada:

Tony Clarke, Assistant Deputy Minister, Conservation & Protection Service;

Jane Roszell, Acting Assistant Deputy Minister, Canadian Parks Service;

John Mills, Acting Assistant Deputy Minister, Atmospheric Environment Service,

Craig Ferguson, Acting Director General, International Affairs Directorate;

Doug Russell, Director, Climate Change Convention Negotiations Office, Atmospheric Environment Service;

Alex Manson, Director, Climate Response Strategies Branch, Atmospheric Environment Service.

TÉMOINS

D'Environnement Canada:

Tony Clarke, sous–ministre adjoint, Conservation et Service de protection;

Jane Roszell, sous–ministre adjoint par intérim, Service canadien des parcs;

John Mills, sous–ministre adjoint par intérim, Service de l'environnement atmosphérique;

Craig Ferguson, directeur général par intérim, Direction générale des affaires internationales;

Doug Russell, directeur, Bureau des négociations de la convention cadre sur le changement climatique, Service de l'environnement atmosphérique;

Alex Manson, directeur, Direction de la stratégie des interventions climatologiques, Service de l'environnement atmosphérique.

Available from Canada Communication Group — Publishing,
Supply and Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

En vente: Groupe Communication Canada — Édition,
Approvisionnements et Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

CA1
XC62
-F58

Governme
Publicatio

HOUSE OF COMMONS

Issue No. 69

Tuesday, May 25, 1993

Chairperson: David MacDonald

CHAMBRE DES COMMUNES

Fascicule nº 69

Le mardi 25 mai 1993

Président: David MacDonald

Minutes of Proceedings and Evidence of the Standing Committee on

Environment

Procès-verbaux et témoignages du Comité permanent de l'

Environnement

RESPECTING:

Pursuant to Standing Order 108(2), consideration of a draft report on the environment and the future

CONCERNANT:

Conformément à l'article 108(2) du Règlement, étude d'une ébauche de rapport sur l'environnement et l'avenir

LIBRARY
University of Toronto

Third Session of the Thirty-fourth Parliament,
1991-92-93

Troisième session de la trente-quatrième législature,
1991-1992-1993

25680

STANDING COMMITTEE ON ENVIRONMENT

Chairperson: David MacDonald

Vice-Chairpersons:
Yvon Côté
Paul Martin

Members

Marlene Catterall
Lee Clark
Jim Fulton
Brian O'Kurley
Ross Stevenson—(8)

(Quorum 5)

Normand Radford

Clerk of the Committee

COMITÉ PERMANENT DE L'ENVIRONNEMENT

Président: David MacDonald

Vice-présidents: Yvon Côté
Paul Martin

Membres

Marlene Catterall
Lee Clark
Jim Fulton
Brian O'Kurley
Ross Stevenson—(8)

(Quorum 5)

Le greffier du Comité

Normand Radford

Published under authority of the Speaker of the
House of Commons by the Queen's Printer for Canada.

Available from Canada Communication Group — Publishing,
Supply and Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

Publié en conformité de l'autorité du Président de la Chambre
des communes par l'Imprimeur de la Reine pour le Canada.

En vente: Groupe Communication Canada — Édition,
Approvisionnements et Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

MINUTES OF PROCEEDINGS

TUESDAY, MAY 25, 1993
(72)

[*Text*]

The Standing Committee on Environment met at 9:45 o'clock a.m. this day, in Room 371, West Block, the Chairman, David MacDonald, presiding.

Members of the Committee present: Marlene Catterall, David MacDonald and Brian O'Kurley.

Acting Members present: Stan Darling for Lee Clark and Lynn Hunter for Jim Fulton.

In attendance: From the Research Branch of the Library of Parliament: Kristen Douglas and William Murray, Research Officers.

Pursuant to Standing Order 108(2), the Committee proceeded to consider a draft report on the environment and the future.

At 11:50 o'clock a.m., the Committee adjourned to the call of the Chair.

Normand Radford

Clerk of the Committee

PROCÈS-VERBAL

LE MARDI 25 MAI 1993
(72)

[*Traduction*]

Le Comité permanent de l'environnement se réunit à 9 h 45 dans la salle 371 de l'édifice de l'Ouest, sous la présidence de David MacDonald (*président*).

Membres du Comité présents: Marlene Catterall, David MacDonald et Brian O'Kurley.

Membres suppléants présents: Stan Darling remplace Lee Clark et Lynn Hunter remplace Jim Fulton.

Aussi présents: Du Service de recherche de la Bibliothèque du Parlement: Kristen Douglas et William Murray, attachés de recherche.

Conformément au paragraphe 108(2) du Règlement, le Comité examine un projet de rapport sur l'environnement et l'avenir.

À 11 h 50, le Comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation du président.

Le greffier du Comité

Normand Radford

[*Text*]

EVIDENCE

[*Recorded by Electronic Apparatus*]

Tuesday, May 25, 1993

• 0950

The Chairman: I call the meeting to order and welcome members back.

We may not get into discussion for a few minutes, as I want to put a couple of things on the record and clear up a couple of things.

First of all, the staff, our clerk, and our research staff have worked very diligently over the past several weeks to follow up on the work we had done previously, in particular to put together the consolidated report of all the reports over I guess the last four years, as well as the work on the draft report and preface that will go into the document as the first item.

Members may not have seen either of these. The important one to have a look at is the preface and draft report, which Kristen and Bill have put a lot of effort into. I think they have done a good job. I am very pleased with the way in which it has come together. I realize that members may not have had a chance to read it, so I suggest we take a few minutes to go through it and familiarize ourselves with it.

I should explain that it is composed of basically three or four elements. There is an introductory part, which has been drafted as an introduction for the whole document. There is the actual report of the two round tables we had with our five key witnesses. And then, finally, there is a kind of summation by way of highlights we haven't put forward as conclusions but as key points for consideration, which we thought would be important for the general readership, but in particular members who will take an active interest in these issues in future Parliaments.

Again, I suggest we take a few minutes to look at this, familiarize ourselves with it, and then have a discussion on it. This is the main item for discussion today and, if need be, also for a meeting tomorrow afternoon. I hope within one or two sessions of this committee we can conclude this and then table the whole document later this week.

Our target is to present this report sometime within the next week and then to do a sort of hard cover full printing of the report which we will have available by June 7 or June 8.

We are thinking we might even release it in the context of having a reception to which we would invite a lot of the people who worked with us over the past four years, as this will be a sort of final summation of the work the committee has done. And we will likely get some additional press as a result of that.

That's the game plan at the moment. Naturally, we are open to any suggestions.

Mrs. Catterall (Ottawa West): David, if you are planning to have a meeting tomorrow afternoon, it's going to conflict with the legislative committee on the marine spill legislation. That affects me. I don't know how many others of the committee it might affect.

[*Translation*]

TÉMOIGNAGES

[*Enregistrement électronique*]

Le mardi 25 mai 1993

Le président: La séance est ouverte. Bon retour au travail.

Nous ne commencerons pas nos débats avant plusieurs minutes. J'ai certaines choses à préciser d'abord.

En premier lieu, le personnel, notre greffier, et notre personnel de recherche s'activent avec la plus grande diligence depuis quelques semaines à faire le suivi de nos travaux passés, et en particulier à préparer la codification de tous les rapports de nos quatre dernières années, ainsi que des travaux relatifs au projet de rapport et à la préface qui en formera le premier élément.

Les membres n'ont peut-être vu aucun de ces textes. Le plus important à examiner est la préface et le projet de rapport, auxquels Kristen et Bill ont consacré beaucoup d'énergie. Ils ont fait du bon travail. Je suis très heureux du résultat. Les membres n'ont peut-être pas eu la chance de le lire, et j'aimerais que nous prenions quelques minutes pour le parcourir et en prendre connaissance.

Je devrais expliquer qu'il est composé essentiellement de trois ou quatre éléments. Il y a l'introduction, qui vaut pour l'ensemble du document. Il y a le rapport même de nos deux tables rondes avec nos cinq témoins clés. Et, enfin, il y a une espèce de synthèse, sous forme de points saillants, qui ne sont pas présentés comme conclusions, mais comme points clés à étudier; ils nous ont paru importants non seulement pour les lecteurs en général, mais encore pour les députés pour qui ces questions présenteront un intérêt particulier dans les prochaines législatures.

Encore une fois, je propose que nous prenions quelques minutes pour y jeter un coup d'oeil, et en prendre connaissance, après quoi nous pourrons en débattre. C'est le principal point à débattre aujourd'hui et, si nécessaire, à une autre séance demain après-midi. J'espère qu'il suffira d'une ou deux séances pour en terminer, et que nous pourrons déposer l'ensemble du document à la fin de la semaine.

Notre objectif est de présenter ce rapport d'ici une semaine, puis d'en faire faire un tirage complet, sous reliure, pour le 7 ou le 8 juin.

Nous pourrions peut-être même le publier à l'occasion d'une réception à laquelle nous inviterions un grand nombre des personnes qui travaillent avec nous depuis quatre ans, car il sera une espèce de synthèse finale des travaux du comité. Et cela nous vaudra vraisemblablement une plus grande couverture de presse.

Voilà notre plan de match pour l'instant. Naturellement, nous sommes ouverts aux suggestions.

Mme Catterall (Ottawa-Ouest): David, si vous comptez tenir une réunion demain après-midi, elle sera en conflit avec le comité législatif chargé de l'étude du projet de loi sur les déversements maritimes. Cela me concerne. J'ignore combien d'autres membres du comité pourraient être touchés.

[*Texte*]

The Chairman: I would be quite happy to try to complete this today. That way we won't have to have a meeting tomorrow afternoon. Or if it is necessary, perhaps we can work around the problem you have and maybe several others of our committee. That's flexible. We even have some time, if necessary, Thursday morning.

I think everyone knows that the Speaker had a slight heart attack on Saturday morning. I was in touch with his office today. He will, of course, not be able to appear next week. But the environment coordinator in his office, Karen Campbell, is quite prepared to meet with the committee and to bring the material that was prepared for this meeting with the Speaker. She believes that would be his wish as well, but she will obviously be in touch with the chief of staff and the Speaker himself. If the committee is agreeable, we will go ahead with that meeting as planned. It is scheduled for 8:30 on Thursday morning. If that's agreeable, I think we'll still do that.

The information they have, particularly on the economic aspects of what has been done regarding "Greening the Hill", is an important part of the record, which is something this committee needs to receive before it completes its work.

We will take a few minutes to look through this material, and then we'll open it for discussion. Hopefully by then one or two more of our colleagues may have joined us.

• 0955

Mrs. Catterall: I am wondering if we're just going to spin our wheels if we sit here trying to read it and then discuss it. We'd be better off to have a look at it and then come back when we've all read it.

The Chairman: I'd rather people read it here, only because we might never be able to get everyone back. I'll give you as much time as you want. There's no rush.

Ms Hunter (Saanich—Gulf Islands): Mr. Chairman, of course we're all quite distressed at the news of the Speaker's illness in Victoria. I tried to reach him yesterday as well. Apparently he is fine; he's recovering, but he's not likely to be back. Because I know that 8:30 a.m. time slot was set for his schedule, could we not put it off until the following week? This week is going to be a pretty heavy week in the House.

The Chairman: I don't think next week will be any lighter. I don't think it has to be a long meeting. I'd be prepared to delay it until 9:30 a.m., if that's helpful to people. It was just that we had all agreed to the 8:30 a.m. meeting. But if people want to make it for 9 a.m. or 9:30 a.m., I don't think that's a problem.

The Clerk of the Committee: This room is not available at 9:30 a.m., but perhaps another room is.

Ms Hunter: That is why the 8:30 a.m. time slot, is it?

The Chairman: No. It was originally because of the Speaker's time schedule, because the House sits at 10 a.m. But now that he's not able to join us, we can certainly change the time. But we might get into problems with a room. Everybody

[*Traduction*]

Le président: Je ne demande pas mieux que d'en finir dès aujourd'hui. Ainsi, nous n'aurions pas à nous réunir demain après-midi. Ou, s'il le faut, nous pourrions peut-être contourner le problème que vous avez, comme plusieurs autres membres du comité sans doute. C'est à votre goût. Nous aurons même du temps, s'il le faut, jeudi matin.

Tout le monde sait que le Président de la Chambre a fait une petite crise cardiaque samedi matin. J'ai pris contact avec son bureau aujourd'hui. Naturellement, il ne pourra pas être là la semaine prochaine. Sa coordonnatrice des questions environnementales, Karen Campbell, est tout à fait disposée à rencontrer le comité et à apporter les documents préparés en prévision de cette réunion avec le Président. Elle pense que tel serait son désir également, mais elle communiquera, bien sûr, avec le chef de cabinet et le Président lui-même. Si le comité est d'accord, nous irons de l'avant avec cette réunion, selon nos plans. Elle doit avoir lieu à 8h30 jeudi matin. Si c'est d'accord, c'est ce que nous ferons.

Les renseignements qu'ils ont à nous communiquer, particulièrement sur les aspects économiques des mesures prises au sujet de l'écologisation de la Colline, sont un élément important du dossier, dont le comité doit prendre connaissance avant de conclure ses travaux.

Prenons quelques minutes pour examiner ces textes, après quoi nous lancerons le débat. J'espère qu'un ou deux autres de nos collègues arriveront entre-temps.

Mme Catterall: Je crains que nous ne tournions en rond en restant ici pour les lire avant d'en discuter. Il vaudrait mieux revenir lorsque nous les aurons lus.

Le président: Je préférerais qu'on les lise ici, ne serait-ce que parce que nous n'arriverons peut-être jamais à ramener tout le monde. Je vous donnerai tout le temps que vous voulez. Rien ne presse.

Mme Hunter (Saanich—Les Îles-du-Golfe): Monsieur le président, nous sommes naturellement tous atterrés par la maladie qui frappe le président à Victoria. J'ai essayé de le joindre hier également. Apparemment il se porte bien; il est en voie de rétablissement, mais il ne sera vraisemblablement pas de retour. Comme c'est son emploi du temps qui avait déterminé le créneau de 8h30, ne pourrions-nous pas remettre cela à la semaine prochaine? La semaine qui débute va être pas mal occupée à la Chambre.

Le président: La semaine prochaine ne le sera pas moins. La réunion n'a pas à être longue. Je serais disposé à la différer jusqu'à 9h30, si cela vous arrange. C'est que nous étions tous d'accord pour 8h30. Mais si vous préférez 9 heures ou 9h30, je n'y vois pas de problème.

Le greffier du Comité: Cette salle n'est pas disponible à 9h30, mais il y en a peut-être une autre.

Mme Hunter: C'est pourquoi nous avions prévu 8h30, n'est-ce pas?

Le président: Non. Au départ, c'était à cause de l'emploi du temps du président, car la Chambre siège à 10 heures. Mais puisqu'il ne pourra pas être des nôtres, rien ne nous empêche de changer d'heure. Nous pourrions quand même avoir de la

[*Text*]

had agreed to 8:30 a.m. I think we should hang on to that. I think we could finish it in an hour, and then we'd be free by 9:30 a.m. Since everybody now has it in their schedule, I'd like to see if we could do that.

• 0959

• 1034

The Chairman: I appreciate the patience of several members, but I think it was important for those who hadn't seen it before today to read it through, and it was a chance to go through it again for those of us who had seen it before today.

I want again to say that I think the research staff have done an excellent job in pulling together this first draft. I think they have captured a good deal of the essence of our witnesses' presentations. A lot of important things were said by five witnesses, and they are there in a quite succinct form, as well as the highlights that have been put in at the end.

Perhaps we can begin at the beginning and look at the draft preface. The draft preface is really just an attempt to give an overview of the committee's activities in the last three and a half, four years.

• 1035

There are a few little corrections that need to be made. Mr. Darling pointed out to me that the subcommittee on acid rain was in Washington in June and not in December of 1992. And I've had a little conversation with the research staff about including some reference in the listing of activities to Greening the Hill, which I think is important, inasmuch as it recognizes this kind of local responsibility and the leading by example that is picked up later in the document.

Is there anything anyone would like to include in the preface, or anything that is either incorrect or needs to be changed?

Mrs. Catterall: At the bottom of page 2, the very last sentence: "After more than 120 meetings, we produced three reports in the *Our Changing Atmosphere* series. . .".

The Chairman: Is it "the *Our*"?

Mrs. Catterall: Yes. I think "the series *Our Changing Atmosphere*", period, would be better.

The Chairman: Okay. That's better. Is there anything else?

Ms Hunter: I believe that series of reports is probably the most comprehensive ever undertaken by a Parliament or a body, and I think we should say that so that our credibility or the importance of our statements in this is taken more seriously than it has been to date.

The Chairman: Do you want to add to the second-last sentence of item 7 so that it reads something like:

> These reports were the result of extensive hearings and resulted in the most comprehensive study of these matters to date.

[*Translation*]

difficulté à trouver une salle. Tout le monde s'est mis d'accord pour 8h30. Je pense que nous devrions nous en tenir à cela. Nous pourrions en finir en une heure, pour être libres à 9h30. Puisque tout le monde l'a déjà inscrit à son calendrier, ne pourrions-nous pas en rester là?

Le président: Je remercie plusieurs membres de leur patience. Il était important pour ceux qui ne l'avaient pas encore vu d'en faire la lecture, et c'était une occasion de le relire pour ceux d'entre nous qui le connaissaient déjà.

Je répète que le personnel de recherche a fait un excellent travail pour la préparation de cette première version. Je pense qu'il a pas mal saisi l'essence des exposés de nos témoins. Cinq témoins ont dit bien des choses importantes, dont nous avons un résumé très succinct ici, avec les points saillants qui figurent à la fin.

Nous pourrions peut-être commencer par le commencement, soit avec le projet de préface. La préface vise à présenter une vue d'ensemble des activités du comité depuis trois ans et demi ou quatre ans.

Quelques petites corrections s'imposent déjà. M. Darling m'a signalé que le sous-comité des pluies acides est allé à Washington en juin, et pas en décembre 1992. Et j'ai eu une petite conversation avec le personnel de recherche sur la possibilité de mentionner, dans la liste des activités, l'initiative d'écologisation de la Colline, qui m'apparaît importante, car elle reconnaît ce genre de responsabilité locale et la nécessité de prêcher d'exemple, dont il est question plus loin dans le document.

Avez-vous quelque chose à ajouter dans la préface? Une correction ou une modification à apporter?

Mme Catterall: Vers le milieu de la page 4: «Après plus de 120 réunions, nous avons produit trois rapports dans la série *Les transformations de notre atmosphère. . .*».

Le président: En anglais, est-ce «the *Our*»?

Mme Catterall: Oui. Il vaudrait mieux dire «the series *Our Changing Atmosphere*», point.

Le président: Très bien, c'est mieux. Autre chose?

Mme Hunter: Je crois que cette série de rapports est probablement la plus complète qu'une législature ou un organisme ait réalisée, et que nous devrions le dire, pour être plus crédibles ou pour être pris plus au sérieux.

Le président: Voulez-vous ajouter quelque chose à l'avant-dernière phrase du paragraphe, pour qu'elle se lise à peu près comme ceci:

> Ces rapports, qui sont le fruit de nombreuses audiences, ont débouché sur l'étude la plus poussée de ces questions jusqu'à maintenant.

[*Texte*]

Ms Hunter: Yes. And maybe add "undertaken by elected people".

The Chairman: Elected officials. Okay. We'll leave it with the research staff to fine-tune it. But that's basically the point you want to have inserted in the preface, is it?

Ms Hunter: Yes.

Mrs. Catterall: I have a question on form. What ends up getting left out if we leave out the appendices of the reports?

The Chairman: I'd have to ask Normand, because I'm not entirely clear. What we've tried to do is include in the appendices bits and pieces of things that would not show up in the overall reports. There were significant things we did that we referred to in the appendices that we don't want to lose sight of altogether. Some of them are referred to in the preface, but they're not all there. There's a complete listing of all of the reports we've made to the House, whether it was on James Bay II or whether it was on Order in Council appointments. It is just sort of a listing of decisions taken that would not be printed in full in the report. We didn't think it was really useful to print up some of these things, because they were very dated, but they were important decisions that were taken by the committee. What we've concentrated on is the substance of the major reports that were done in the committee.

Was there anything else, Normand, besides that in the appendices?

The Clerk: Greening the Hill.

The Chairman: Greening the Hill we've put as an appendix.

The Clerk: You would lose the witness list, the minutes, some of the blank pages. That's about it, with the exception of acid rain, where we had a chapter on the recommendations. There is a preamble for each recommendation. The substance for acid rain, the 20 or 40 pages, is not included, but the rest is there. You don't have your list of recommendations, for example. That is 4 or 5 pages.

• 1040

The Chairman: We tried to carry forward all of the substance of things that were ongoing into this consolidated document and let go things that would only be—

The Clerk: Perhaps you should mention the government response.

The Chairman: But this is not part of the appendices.

The Clerk: It's part of appendix C, yes.

The Chairman: All of the government responses?

The Clerk: Yes. Each report has a government response after it.

The Chairman: So they're printed in the appendices.

The Clerk: That is correct.

The Chairman: Not after each of the reports?

The Clerk: After each of the reports. This is appendix C. And after each of the reports you have a government response. And then you'll have an index.

[*Traduction*]

Mme Hunter: Oui. Et peut-être «jamais entreprise par des élus».

Le président: Par des élus. Très bien. Laissons au personnel de recherche le soin de le peaufiner. Mais c'est essentiellement le point que vous voulez voir dans la préface, n'est-ce pas?

Mme Hunter: Oui.

Mme Catterall: J'ai une question touchant la forme. Si nous excluons les annexes des rapports, qu'est-ce qui disparaîtra au juste?

Le président: Il faut que je demande à Normand, car je ne suis pas tout à fait sûr. Nous avons tâché d'inclure dans les annexes diverses choses qui ne ressortiraient pas des rapports d'ensemble. Nous avons fait des choses importantes dont il est question dans les annexes et que nous ne voulons pas perdre de vue. Certaines sont mentionnées dans la préface, mais pas toutes. Il y a une liste complète de tous les rapports que nous avons présentés à la Chambre, depuis la Baie James II jusqu'aux nominations par décret du conseil. C'est une sorte de liste des décisions prises dont le texte ne serait pas imprimé *in extenso* dans le rapport. Nous n'avons pas jugé très utile de conserver certaines de ces choses, parce qu'elles dataient déjà, mais elles restent des décisions importantes du comité. Nous nous sommes concentrés sur la substance des principaux rapports du comité.

Y avait-il autre chose, Normand, dans les annexes?

Le greffier: L'écologisation de la Colline.

Le président: L'écologisation de la Colline forme une annexe.

Le greffier: Vous perdriez la liste des témoins, les procès-verbaux, et certaines des pages vierges. C'est à peu près cela, sauf pour les pluies acides, où un chapitre était consacré aux recommandations. Chaque recommandation a son préambule. La substance pour les 20 ou 40 pages consacrées aux pluies acides n'est pas là, mais le reste y est. Vous n'avez pas votre liste de recommandations, par exemple. C'est quatre ou cinq pages.

Le président: Nous avons tenté de reprendre dans cette codification toute la substance des choses en cours, quitte à écarter des choses qui ne seraient. . .

Le greffier: Vous devriez peut-être mentionner la réponse du gouvernement.

Le président: Mais cela ne fait pas partie des annexes.

Le greffier: De l'annexe C, oui.

Le président: Toutes les réponses du gouvernement?

Le greffier: Oui. Chaque rapport est suivi de la réponse du gouvernement.

Le président: Donc, elles sont dans les annexes.

Le greffier: C'est juste.

Le président: Pas après chacun des rapports?

Le greffier: Après chacun des rapports. C'est l'annexe C. Et, après chaque rapport, vous avez une réponse du gouvernement. Ensuite, vous aurez un index.

[*Text*]

Mrs. Catterall: I'm wondering if leaving out the summary of recommendations is really wise, because most people I know read a report by looking at that first.

The Chairman: They're still there, I think.

Mrs. Catterall: I'm sorry. I thought I heard Norm say that was one of the things that were coming out.

The Chairman: Did everybody get one of those?

The Clerk: No. It was because of the printing costs and the time it takes to do this.

The Chairman: We can pass this around. This is a rough assemblage of what we have in the document.

The Clerk: What you don't have is the list of recommendations. But you will have an index at the back for—

Mrs. Catterall: That's what I was referring to. It seems to me that the list of recommendations is the first thing most people with a serious interest in a report look at.

The Clerk: That should be covered in the index.

The Chairman: Will the recommendations be together for each of the various reports?

The Clerk: No. We took them out because it adds several pages. You're actually reprinting in that case. It's kind of expensive.

Mrs. Catterall: I'm just wondering if a reprinting is worth it, if we want this report to be useful.

The Clerk: But I think with the index you will capture a lot of information which you never really captured before. This will give you the recommendations, and they will all be listed where they are.

Mrs. Catterall: I'm not sure I understand what you're saying.

The Clerk: Under the index you will have a subsection called "Recommendations". That will tell you where the recommendations are in the text.

Mrs. Catterall: But not what they are.

The Clerk: They could. For example, CFCs. Yes, I think so. We're working on that now, actually.

Mrs. Catterall: Okay. Well, let me see what you come up with then.

The Clerk: The index, yes. It's just a question of volume, because each page you add makes the report thicker.

The Chairman: I've just been reminded by Kristen that we have dropped some of the appendices that were in the earlier reports, such as the finding on Oldman, which was in the constitutional one, and the conventions. We haven't reprinted the conventions. But we should look at the question of the recommendations and how they're presented so that people can have good access to them.

It's important that what Norm just mentioned be noted as well. We made a decision to get a complete indexing of it. That's being done by the index branch now. So there will be one index, which will cover all the material in it. It will allow people to have quick access to specific material they're looking for. We want to make this as useful a permanent resource as we can.

[*Translation*]

Mme Catterall: Je me demande s'il est bien sage d'exclure le sommaire des recommandations, car la plupart des gens que je connais commencent par cela lorsqu'ils lisent un rapport.

Le président: Il est encore là, sauf erreur.

Mme Catterall: Excusez-moi. J'ai cru entendre Normand dire que cela fait partie des choses à exclure.

Le président: Chacun a-t-il eu le sien?

Le greffier: Non. C'est à cause des frais d'impression et du temps que cela prend.

Le président: Nous pouvons le faire circuler. C'est un montage approximatif de ce que nous avons dans le document.

Le greffier: Vous n'avez pas la liste des recommandations. Mais vous aurez un index à la fin pour. . .

Mme Catterall: C'est ce dont je parlais. Il me semble que la liste des recommandations est la première chose qu'examinent la plupart des gens qui s'intéressent sérieusement à un rapport.

Le greffier: Cela devrait être dans l'index.

Le président: Les recommandations seront-elles regroupées pour chacun des divers rapports?

Le greffier: Non. Nous les avons retirées parce qu'il faudrait plusieurs pages de plus. Cela sera une réimpression dans ce cas-là. C'est pas mal coûteux.

Mme Catterall: Je me demande si une nouvelle impression vaut le coup, si nous voulons que ce rapport soit utile.

Le greffier: Mais avec l'index, vous saisirez une foule des renseignements que vous n'avez jamais vraiment saisis. Il vous donnera les recommandations, qui seront toutes dans la liste.

Mme Catterall: Je ne suis pas sûre de bien saisir ce que vous dites.

Le greffier: Dans l'index, vous aurez une sous-section «Recommandations». Elle indiquera où sont les recommandations dans le texte.

Mme Catterall: Mais pas ce qu'elles sont.

Le greffier: Peut-être. Par exemple, les CFC. Oui, je pense. De fait, nous y travaillons.

Mme Catterall: Très bien. Eh bien, faites-moi voir ce que vous aurez alors.

Le greffier: L'index, oui. C'est une question de volume. Plus on ajoute de pages, plus le rapport est épais.

Le président: Kristen me rappelle que nous avons exclu certaines des annexes des premiers rapports, comme la conclusion relative à Oldman, qui était dans le rapport constitutionnel, et les conventions. Nous n'avons pas réimprimé les conventions. Mais nous devrions examiner la question des recommandations et leur mode de présentation, pour en faciliter l'accès.

Il importe de noter également ce que Norm vient de mentionner. Nous avons décidé de l'indexer au complet. C'est ce qu'est en train de faire la Direction de l'index. Il y aura donc un seul index, valable pour l'ensemble. Cela donnera un accès rapide aux documents d'intérêt particulier. Nous voulons en faire un document de référence le plus utile possible.

[*Texte*]

Mrs. Catterall: If we are going to be printing in unilingual format, may I suggest that the preface in this report be bilingual?

The Chairman: There will be a completely bound English copy and a completely bound French copy. Are you suggesting something more than that?

Mrs. Catterall: I'm suggesting that in both the preface be bilingual.

The Chairman: I see. May I ask you why you would want that?

Mrs. Catterall: Because we haven't done this before. This is a new report.

The Chairman: I see.

Mrs. Catterall: Unless this report is going to be separate as well, and I don't imagine it is.

The Clerk: This is going to be your report. It's going to be a normal parliamentary report in two languages: French and English. The appendix will be French and English. So you'll have a French volume with this and an English volume with this as well.

Mrs. Catterall: My understanding was that this would be included in a bound volume with these.

The Clerk: That's correct. In English and also in French.

The Chairman: But you're asking for a separate—

Mrs. Catterall: Yes.

• 1045

The Chairman: That's a question that has been in my mind too. I don't know whether to take time now or at the end to decide whether to print a number of copies of this as a separate item. Ultimately it will be bound in the other and become the sort of leading report in that volume. Whether there is some virtue in having a separate run of perhaps a couple of thousand, I don't know.

The Clerk: I can tell you that you are adding to costs if you do that.

Mrs. Catterall: I'm not suggesting that. I am suggesting instead that in the larger volume the preface, which is the only new report, be in both languages: English first in the English version, and French first in the French version.

The Chairman: That's not the only new thing. This material we have from the two round tables is also new, and it will be in it.

Mrs. Catterall: Yes, that's what I mean—the whole thing.

The Chairman: In both languages?

Mrs. Catterall: Well, consider, there are the two options.

The Chairman: You are saying in both languages in both volumes.

Mrs. Catterall: Yes.

The Chairman: Let's think about that. We'll come back to that.

Mr. Darling (Parry Sound—Muskoka): Let's think about the garbage too.

[*Traduction*]

Mme Catterall: Si nous avons des versions unilingues, la préface pourrait-elle être bilingue?

Le président: Il y aura une version anglaise entièrement reliée et une version française entièrement reliée. Voulez-vous plus?

Mme Catterall: Je voudrais que la préface soit bilingue dans les deux.

Le président: Je vois. Puis-je vous demander pourquoi?

Mme Catterall: Parce que nous n'avons jamais fait cela. C'est un nouveau rapport.

Le président: Je vois.

Mme Catterall: À moins que ce rapport ne soit distinct également, et je n'imagine pas qu'il le soit.

Le greffier: Ce sera votre rapport. Ce sera un rapport parlementaire normal en deux langues: en français et en anglais. L'annexe sera en français et en anglais. Donc, vous aurez un volume français avec cela et un volume anglais également.

Mme Catterall: J'avais cru comprendre que cela allait figurer dans un volume relié, tout ensemble.

Le greffier: C'est cela. En anglais et aussi en français.

Le président: Mais vous demandez une version distincte. . .

Mme Catterall: Oui.

Le président: Je me posais la question, moi aussi. Je me demande s'il faut prendre du temps, tout de suite ou à la fin, pour décider s'il y a lieu d'en imprimer un certain nombre séparément. En bout de ligne, il sera relié dans l'autre, et formera en quelque sorte le rapport liminaire de ce volume. Je me demande s'il y a avantage à prévoir un tirage distinct de quelques centaines d'exemplaires peut-être.

Le greffier: Je peux vous dire que cela coûterait plus cher.

Mme Catterall: Ce n'est pas ce que je veux. Je dis tout simplement que, dans le gros volume, la préface, qui est le seul nouveau rapport, devrait être dans les deux langues: en anglais d'abord dans la version anglaise, et en français d'abord dans la version française.

Le président: Ce n'est pas la seule chose nouvelle. Ces documents qui nous viennent des deux tables rondes sont aussi nouveaux, et ils y seront.

Mme Catterall: Oui, c'est cela—toute l'affaire.

Le président: Dans les deux langues?

Mme Catterall: Eh bien, voyons voir, il y a les deux options.

Le président: Vous voulez dire dans les deux langues dans les deux volumes.

Mme Catterall: Oui.

Le président: Il faudrait voir. Nous y reviendrons.

M. Darling (Parry Sound—Muskoka): Pensons aux déchets aussi.

[*Text*]

The Chairman: Well, that's part of it.

You're the person who's concerned about paper utilization here.

Mrs. Catterall: Conflicting values.

The Chairman: Yes.

If the whole thing were bilingual, I'd say yes. But since we made a decision, because of its very size, to print an English bound copy and a French bound copy, it seems to me we start confusing matters if some parts of it are in both languages and the rest of it isn't. What we could do, though, and maybe this would accommodate your concern, is include a page or some major notification that a similar addition is available in the other language.

The Clerk: It's in the preface.

The Chairman: In other words, there would be something in French in the English copy. It would say that an equal and full volume is available, blah, blah, blah, and that would say it in French. And in the French copy we'll put that in English.

The Clerk: The advantage of doing a French-only copy and an English-only copy is if a francophone person wants a French copy, then you simply give him the French copy. Otherwise he'll have to. . . I guess it would be bilingual in both volumes.

The Chairman: Let's think about that and come back to it.

Mrs. Catterall: Yes. There may be a better solution.

The Chairman: Anything else for the draft?

Brian, we've given people a chance to read through this. We've pretty well finished the preface, and we're now going to start on formal page 1, which is "Work of the Environment Committee and Future Direction".

Mr. O'Kurley (Elk Island): That's good.

The Chairman: Lynn.

Ms Hunter: Just before we get to the text, David, you mentioned that there would be, at the time of release of this document, a reception or an event to highlight the work of the committee. I am wondering if we could discuss at this time when most of us would be available for that so we can get our calendars sorted out. I know that all of us are going to be hard-pressed in the dying days of this Parliament. And I know there are not very many people here.

The Clerk: Further to instructions I received from the chair, I was going to phone members, but I was waiting to see when this report will be adopted, when the indexing will be finished, and then when the printing will be done. By the end of this week I should have an idea as to when that copy will be back. We are aiming for the June 7 or June 8. After I have some assurances that we'll have a copy, then we can phone and make the necessary arrangements. It's hard to set a date now because we do not have assurances that the report will be ready. It's the first time they've done an index for this kind of work, and it's a lot of work.

Ms Hunter: I understood from your previous remarks that a date had been set. But I guess it's really just a target date rather than anything firm.

The Clerk: Yes. We're sort of crossing our fingers.

[*Translation*]

Le président: Ma foi, cela en fait partie.

C'est vous qui vous inquiétez de la consommation de papier ici.

Mme Catterall: Des valeurs conflictuelles.

Le président: Oui.

Si tout était bilingue, je dirais oui. Mais puisque nous avons décidé, en raison du volume même du document, d'en imprimer un exemplaire relié en anglais et un exemplaire relié en français, il me semble que nous mêlerions les cartes si nous en avions certaines parties dans les deux langues et pas le reste. Nous pourrions toujours—et cela répondrait peut-être à votre préoccupation—inclure une page ou un avis bien en évidence indiquant qu'un ajout semblable existe dans l'autre langue.

Le greffier: C'est dans la préface.

Le président: Autrement dit, il y aurait quelque chose en français dans la version anglaise. On y lirait—en français—qu'un volume égal et complet est disponible, etc. Et dans la version française, nous dirions la même chose en anglais.

Le greffier: L'avantage de séparer les deux textes, c'est que cela permet de ne remettre qu'un exemplaire français à un francophone qui réclame la version française. Autrement, il devra. . . Je suppose que ce serait bilingue dans les deux volumes.

Le président: Pensons-y. Nous y reviendrons.

Mme Catterall: Oui. Il y a peut-être une meilleure solution.

Le président: Autre chose pour le projet?

Brian, nous avons donné à chacun la chance de lire le document. Nous en avons à peu près fini avec la préface, et nous allons maintenant commencer à la page 1 en chiffre arabe, avec «Les changements que l'homme a apportés. . .».

M. O'Kurley (Elk Island): C'est bon.

Le président: Lynn.

Mme Hunter: Juste avant d'aborder le texte, David, vous avez mentionné qu'il y aurait, pour marquer la publication de ce document, une réception ou un événement soulignant le travail du comité. Pourrions-nous voir à quel moment nous pourrions à peu près tous être là, afin d'ajuster nos calendriers? Nous allons tous être très pressés dans les derniers jours de la législature. Et je sais qu'il n'y a pas beaucoup de monde ici.

Le greffier: Suite aux instructions que j'ai reçues du président, j'allais téléphoner aux membres, mais j'attendais pour voir quand ce rapport sera adopté, quand l'indexation sera terminée, et quand l'impression sera faite. À la fin de cette semaine, je devrais avoir une bonne idée du jour où cela me reviendra. Nous visons le 7 ou le 8 juin. Dès que j'aurais reçu l'assurance d'avoir un exemplaire, nous pourrons téléphoner pour prendre les dispositions nécessaires. Il est difficile de fixer une date tout de suite, car nous n'avons pas la moindre assurance que le rapport sera prêt. C'est la première fois qu'ils font un index pour ce genre de travail, et c'est très long.

Mme Hunter: J'avais cru vous entendre dire qu'une date avait été fixée. Je suppose que c'est une date cible plutôt que ferme.

Le greffier: Oui. Nous retenons notre souffle, en quelque sorte.

[*Texte*]

The Chairman: The latest assured date in terms of being able to be here and everything is likely around June 8 or June 9, or even June 10. That's Tuesday, Wednesday, Thursday. The latest possible date would be the Thursday, I guess.

• 1050

The Clerk: I'm really hoping to get it back before then.

The Chairman: But if we want to build ourselves enough insurance, then June 10 is a possibility. Right?

The Clerk: But the House may not be sitting June 10.

The Chairman: Oh, I think it will be.

The Clerk: It will be?

The Chairman: I'm almost positive it will be, yes. Charles?

Mr. Caccia (Davenport): Mr. Chairman, because of another committee that meets regularly every Tuesday morning at 9:30, it is with regret that I'm here always at the tail-end of this meeting. That doesn't mean that I'm not interested in what you are doing; on the contrary.

I wonder whether there will be another opportunity to provide input on this draft document, and possibly, if it can be done, not on a Tuesday morning at 9:30. Second, do you intend also to discuss the attached "Work of the Environment Committee and Future Direction" brief again, or will it be too late?

The Chairman: It's not too late. In fact, we've just got into the discussion. We are going to try to make as much headway as we can this morning, but I had indicated that we've made tentative plans for tomorrow afternoon at 3:30, although I do know there may be some conflict for some of our colleagues. Certainly Mrs. Catterall I believe has a conflict at that time, and there may be several others.

We are working against the clock here. If we can try to complete it by tomorrow I think we'll be all right in terms of schedule.

The Clerk: I think the room is free at 11 this morning.

The Chairman: Yes. We were booked until 11:30 a.m. anyway. We'll go as long as we can this morning. I think the notice said 11:30 a.m., so we have another 40 minutes this morning. We will see how much progress we can make.

Is there anything else further on the preface that people want to raise? We will come back to the timing issue, Ms Hunter, but I think it does depend on our getting this approved, and then making sure that the indexing is on schedule. But there is that window of June 8 to 10.

Can we turn to the main text here? I think it's fairly straightforward, but we could perhaps go through it page by page. Then people may want to raise issues in relationship to the text. The first page is really a bit of background to these two round table sessions.

Mr. Caccia: Are you calling for comments clause by clause, or how do you want it?

The Chairman: Sort of page by page, I think.

Mr. Caccia: In item 1 perhaps there may be some suggestions. On the second last line, you may want to strengthen the thought: "the degree to which the way we live". Perhaps it should read: "the degree to which the way we behave and live". Behaviour is one aspect that needs to be highlighted.

[*Traduction*]

Le président: La date la plus tardive où nous avons la certitude d'être ici et tout le reste est probablement le 8 ou le 9 juin, voire le 10 juin. C'est mardi, mercredi et jeudi. La date la plus tardive possible serait le jeudi, je suppose.

Le greffier: J'espère bien l'avoir plus tôt.

Le président: Mais si nous voulons nous garder une bonne marge, alors le 10 juin reste une possibilité. Exact?

Le greffier: La Chambre ne siégera peut-être pas le 10 juin.

Le président: Ah, je pense que oui.

Le greffier: Oui?

Le président: Je suis presque sûr que oui. Charles?

M. Caccia (Davenport): Monsieur le président, il y a un autre comité qui se réunit tous les mardis matins à 9h30, et c'est pourquoi j'arrive sur le tard. Il ne faut pas y voir un manque d'intérêt pour ce que vous faites; bien au contraire.

Je me demande s'il y aura une autre occasion de commenter ce projet de document, si possible, pas un mardi matin à 9h30. En second lieu, avez-vous aussi l'intention de rediscuter du corps du texte «Les changements que l'homme a provoqués. . .», ou sera-t-il trop tard?

Le président: Il n'est pas trop tard. De fait, nous commençons à en parler. Nous allons tâcher d'avancer le plus possible ce matin, mais nous avons prévu provisoirement la possibilité de nous réunir demain après-midi à 15h30, malgré le conflit d'horaire que cela risque de poser à certains de nos collègues. En tout cas M^me^ Catterall, elle, a un conflit d'horaire à ce moment-là, et il pourrait y en avoir plusieurs autres.

Nous travaillons contre la montre. Si nous arrivons à en finir demain, cela serait excellent pour ce qui est du calendrier.

Le greffier: Je pense que la salle est libre à 11 heures ce matin.

Le président: Oui. Nous l'avions réservée jusqu'à 11h30 de toute façon. Nous poursuivrons aussi longtemps que possible ce matin. Je pense que l'avis disait 11h30. Il nous reste donc encore 40 minutes ce matin. Voyons jusqu'où nous pouvons aller.

Y a-t-il quelque autre point à soulever à propos de la préface? Nous reviendrons à la question de l'échéancier, madame Hunter. Il faut d'abord faire approuver ceci, puis nous assurer que l'indexation respecte l'échéancier. Et il y a cette fenêtre du 8 au 10 juin.

Pouvons-nous maintenant passer au corps du texte? Je pense qu'il est assez simple, mais nous pourrions peut-être en faire une revue page par page. On voudra peut-être alors soulever diverses questions sur le texte. La première page sert en quelque sorte à situer le contexte de ces deux tables rondes.

M. Caccia: Voulez-vous des commentaires paragraphe par paragraphe, ou quoi?

Le président: Page par page, en quelque sorte.

M. Caccia: Au premier paragraphe, il y a peut-être quelques suggestions à faire. Vers la fin, nous pourrions vouloir raffermir la réflexion «à quel point notre mode de vie». Il vaudrait peut-être mieux écrire: «à quel point notre comportement et notre mode de vie». Le comportement est un aspect à faire ressortir.

[*Text*]

The way we live can be also, in so many respects, spiritually and not consumer oriented necessarily. But it's the behaviour that needs to be stressed if you want to draw attention to what we are trying to drive at. I find that "living" is a very broad concept. However, it may be just my personal perception of that verb.

The Chairman: Are you suggesting the addition of the word "behave"?

Mr. Caccia: You could also insert: "have not yet sufficiently realized that the way we live and behave affects the natural environment". Put it in the present tense rather than in the past tense.

The Chairman: So you're suggesting two changes?

Mr. Caccia: Yes. Something along those lines.

• 1055

The Chairman: "The way we behave and live affects. . ."?

Mr. Caccia: Yes. . ."the natural environment. . .".

The Chairman: Is that agreed?

Mr. Caccia: It was a thought. Item 2, you might want to include—

The Chairman: Let's just make sure everyone is in agreement with that.

Some hon. members: Agreed.

The Chairman: Okay. Item 2.

Mr. Caccia: In item 2, you may want to include "policy advisers" in addition to "policy-makers", because sometimes they are more important than those who in the end make the policy.

The Chairman: You say advisers rather than makers?

Mr. Caccia: No, no, in addition.

The Chairman: Okay. All right.

Mr. Caccia: It is another group we want to reach.

The Chairman: Okay. Is it agreed?

Some hon. members: Agreed.

Ms Hunter: I'd like to add representatives of the media in that list, because I think they have not done a particularly good job in conveying the urgency that we all feel in this committee.

The Chairman: Okay, include the media as well.

Ms Hunter: They are the filter through which everything has to go, she says distressfully.

The Chairman: That's what Mr. Clinton is finding out these days. That's right.

Mr. O'Kurley: I don't entirely disagree with what Lynn has said. However, I know that in the past members of the committee had expressed concern at some of the approaches that the media were taking with regard to reporting certain environmental issues, such as one environmental reporter saying that there was a major ozone hole over the City of Toronto and things of that nature. We found through testimony of expert witnesses that a lot of the reporting was exaggeration, and that

[*Translation*]

Notre mode de vie peut l'être aussi, sous tellement de rapports, spirituellement et pas nécessairement de consommation. Mais c'est le comportement qu'il faut souligner si vous voulez attirer l'attention sur l'objectif. Je trouve que la «vie» est un concept très vaste. Ce n'est peut-être que ma perception personnelle de ce mot.

Le président: Proposez-vous l'ajout des mots «notre comportement et»?

M. Caccia: On pourrait aussi insérer: «n'ont pas encore saisi que notre mode de vie et notre comportement détériorent l'environnement naturel». Parlons au présent plutôt qu'au passé.

Le président: Vous proposez donc deux changements?

M. Caccia: Oui. Quelque chose du genre.

Le président: «Notre comportement et notre mode de vie ont détérioré. . .»?

M. Caccia: Oui. . . «l'environnement naturel. . .»

Le président: D'accord?

M. Caccia: Il s'agissait d'une réflexion. Au deuxième paragraphe, vous voudrez peut-être ajouter. . .

Le président: Vérifions que tout le monde est d'accord.

Des voix: D'accord.

Le président: Parfait. Deuxième paragraphe.

M. Caccia: Au deuxième paragraphe, vous voudrez peut-être ajouter les «conseillers de direction» en plus des «décideurs», parce qu'il arrive parfois que ces personnes soient plus importantes que celles qui, finalement, formulent la politique.

Le président: Vous dites des conseillers ou lieu des décideurs?

M. Caccia: Non, non, en plus des décideurs.

Le président: D'accord. Très bien.

M. Caccia: C'est un autre groupe que nous désirons rejoindre.

Le président: Parfait. D'accord?

Des voix: D'accord.

Mme Hunter: J'aimerais ajouter les représentants des médias à la liste, parce qu'à mon avis ils n'ont pas tout à fait réussi à transmettre l'urgence que tous les membres du comité ressentent.

Le président: D'accord, ajoutons également les médias.

Mme Hunter: Ils sont le filtre par où tout passe, dit-elle d'un air bouleversé.

Le président: C'est exactement la situation dans laquelle se trouve M. Clinton ces jours-ci.

M. O'Kurley: Je ne suis pas tout à fait contre ce que Lynn a dit. Néanmoins, je sais que, par le passé, des membres du comité ont été choqués de certaines approches prises par médias dans le cas de reportages sur certaines questions environnementales, comme lorsqu'un journaliste en environnement a dit qu'il y avait un grand trou de la couche d'ozone au-dessus de la ville de Toronto et des choses du genre. Grâce aux témoignages d'experts, nous avons découvert qu'un

[*Texte*]

served to diminish the credibility of signalling and flagging environmental concerns.

I'm wondering if there's some way. . .I don't know if it fits with what Lynn was saying, but when we say to the media, make sure that you express the urgency, I'm not sure if that is to be interpreted as a recommendation or suggestion to exaggerate. I don't know how we deal with that.

Ms Hunter: I have a lot of frustration on this score and I think it goes to the whole structure problem. Here we are, parliamentarians acting in a non-partisan manner. It confuses the hell out of the media when we do that. It does. Their view of news is conflict, and that's fair enough—

Mr. Darling: And exaggeration.

Ms Hunter: Yes. I have personal experiences in B.C. The environmental reporter for *The Vancouver Sun*, who I have contacted on numerous occasions on environmental issues, never wanted to talk to me until I split with the provincial government on Clayoquot. That's the only time he ever called me. The environmental issue is not the story; New Democrats fighting among themselves is the story. I think there needs to be some way of educating the media that when parliamentarians agree with something there still might be some news there.

I think it has to be done delicately, because you don't want to further alienate them. When we diligently do our work and it gets diligently ignored by the people we depend upon to get the message out, it is a concern.

The Chairman: Brian, if I get your concern, you want to—

Mr. O'Kurley: I'm not necessarily suggesting, I'm trying to clarify or trying to understand how we can work with Lynn's suggestion to encourage the media to serve as an educator rather than a—

Ms Hunter: We can add the media to that list and that would do it.

The Chairman: Do you agree, Charles?

• 1100

Mr. Caccia: If you look at the top of page 2, the last sentence could be considerably strengthened. It is much more than dependence on involvement and dedication of all Canadians. If the transition to sustainable development takes place, as we all know and have been told, it will require—roughly, this is how I would redraft it:

> The success of the work undertaken in the transition to sustainable development will require an understanding of the shift in policy, whereby we will no longer treat the environment as separate from the economy, but we will integrate environmental with economic goals in every policy sector, from transport to trade, from agriculture to forestry and so on.

Then you give the reader an idea as to what we are really after, which is much more than involvement and dedication. As we have been told, paradigm sheets and all that jazz, but it is a bit—

[*Traduction*]

grand nombre de reportages sont des exagérations, ce qui a fait perdre de la crédibilité à l'exposé des préoccupations environnementales.

Je me demande s'il y a un moyen. . . Je ne sais pas si mes propos concordent avec ceux de Lynn, mais lorsque nous disons aux médias de veiller à transmettre l'urgence, je ne suis pas certain que ces paroles puissent être interprétées comme une recommandation ou une porte ouverte à l'exagération. Et je ne sais pas comment nous pouvons nous en sortir.

Mme Hunter: Je suis très contrariée à cet égard et je crois qu'il s'agit d'un problème de structure globale. Nous sommes des parlementaires qui agissent de façon impartiale. Les médias sont déroutés par cette façon d'agir. C'est vrai. Pour eux, les nouvelles rapportent des conflits, et c'est très bien ainsi. . .

M. Darling: Et elles exagèrent.

Mme Hunter: Oui. J'ai vécu des expériences du genre en Colombie-Britannique. Le journaliste en environnement du *Vancouver Sun* avec qui j'ai communiqué à plusieurs reprises au sujet de questions environnementales, n'a jamais voulu me parler jusqu'à ce que je me dissocie du gouvernement provincial dans l'affaire Clayoquot. C'est la seule fois où il m'a appelée. La manchette n'est pas la question environnementale mais bien la lutte entre les Néo-démocrates. Je pense qu'il doit exister un moyen de faire comprendre aux médias que, lorsque des parlementaires s'entendent sur un point, il y a peut-être une nouvelle à annoncer.

Je crois qu'il faut le faire avec tact, parce que nous ne voulons pas nous les aliéner encore plus. Il est inquiétant de constater que, lorsque nous nous appliquons au travail, les personnes de qui nous dépendons pour transmettre le message en font toujours fi.

Le président: Brian, si je comprends bien votre inquiétude, vous voulez que. . .

M. O'Kurley: Ce n'est pas nécessairement une suggestion, j'essaie de préciser ou de comprendre comment la suggestion de Lynn peut nous permettre d'inciter les médias à sensibiliser plutôt qu'à. . .

Mme Hunter: Nous pouvons ajouter les médias à la liste, ce qui réglerait la question.

Le président: Êtes-vous d'accord, Charles?

M. Caccia: En haut de la page 2, la dernière phrase pourrait être renforcée considérablement. On fait plus que dépendre de la participation et de la volonté de tous les Canadiens et Canadiennes. Comme nous le savons tous et comme on nous l'a dit, la transition vers le développement durable, si elle a lieu, exigera—en gros, voici comment je récrirais le texte:

> Le succès de la transition vers le développement durable exigera qu'on comprenne le changement de politique, par lequel l'environnement et l'économie ne seront plus considérés séparément, mais les buts environnementaux seront intégrés dans les buts économiques de chaque secteur de dépenses, du transport au commerce, de l'agriculture aux forêts, et ainsi de suite.

On donne ensuite au lecteur une idée de ce que nous recherchons vraiment, ce qui est beaucoup plus que la participation et la volonté. Comme on nous l'a dit à propos des paradigmes etc. mais c'est un peu. . .

[*Text*]

The Chairman: A lot of what you're saying is in fact in this text. What we have to find, I hope, is a sentence—not a Diefenbaker sentence, which would go on forever, but something that would be succinct in a line or two to capture that. I don't know whether Bill or—

Mr. Caccia: Make it succinct as possible. But it seems to me that this sentence needs to be redrafted.

The Chairman: Yes. This is the sentence on page 2, the first full sentence, which begins with the words "The success of the work undertaken. . .".

Mr. O'Kurley: But this seems to be pretty clear. I'm not sure, Charles, what you're asking for. It basically says that everybody has to be part of the solution and that we have to transform into a situation of sustainable development. You're saying it's not strong enough.

Mr. Caccia: It's not clear enough, because the involvement and dedication will not do.

The Chairman: Kristen.

Ms Kristen Douglas (Committee Researcher): Could I add a point here, Mr. Caccia? This sentence comes at the end of this paragraph, which is explaining in particular that this study that the committee did was somewhat limited in terms of the types of people whom we sought advice from. This sentence is just expressing our intention to be more inclusive in the future, to make sure that people reading this report are aware that the work we are calling upon everyone to do requires more than just this type of individual to participate in. It's sort of an inclusiveness sentence.

Mr. Caccia: Fair enough, and because we make a reference to Strong and MacNeill, it seems to me that we would do more justice to their submission by indicating what this transition is all about. Involvement and dedication can apply to so many walks of life. This is a very major and difficult step that we're talking about.

Mr. O'Kurley: Sorry, Mr. Chairman, what's the purpose of that paragraph? What is the—

The Chairman: If you look at paragraph 3, what we've really tried to say is that these were five quite remarkable people who appeared in front of us—

Mr. O'Kurley: So you're summarizing the sources from which you gathered testimony.

The Chairman: We also wanted to protect ourselves, because—Mrs. Catterall raised this—we tried to get several significant women who would be able to come to appear, particularly people who had extensive experiences. They were not available. We realize that there were other important representatives, particularly among young people and aboriginal people who were not part of that presentation. We wanted to recognize that this was not an inclusive set of hearings that we had. That's really the genesis of that final sentence. That final sentence could actually be dropped.

The thing I'm struggling with is how we can take the next 30 pages and put it in a single sentence.

[*Translation*]

Le président: Une bonne partie de vos propos est bel et bien dans ce texte. Nous devons trouver une phrase—pas une phrase à la Diefenbaker, qui n'en finirait plus, mais une phrase succincte d'une ligne ou deux qui traduirait cette idée. Je ne sais pas si Bill ou. . .

M. Caccia: Il faut qu'elle soit le plus succincte possible. Mais je suis d'avis que cette phrase doit être récrite.

Le président: Oui. Il s'agit de la phrase à la page 2, la première phrase complète, qui débute comme ceci: «Le succès de la transition. . .».

M. O'Kurley: Mais elle me semble bien claire. Je ne vois pas trop ce que vous demandez, Charles. En fait, cette phrase dit que tout le monde doit faire partie de la solution et que nous devons évoluer vers une situation de développement durable. Vous avancez qu'elle n'est pas assez forte.

M. Caccia: Elle n'est pas assez claire, parce que la participation et la volonté ne suffiront pas.

Le président: Kristen.

Mme Kristen Douglas (attachée de recherche du Comité): Pourrais-je faire une remarque, monsieur Caccia? Cette phrase est à la fin du paragraphe, qui explique tout spécialement que les catégories de personne à qui nous avons demandé des conseils étaient plutôt limitées dans le cas de cette étude. Cette phrase exprime simplement notre désir d'englober plus de catégories de personnes désormais; nous voulons être certains que les lecteurs du rapport savent que le travail que nous demandons à tous de faire exige plus que la simple participation de cette catégorie de personnes. C'est en quelque sorte une phrase exhaustive.

M. Caccia: Très bien, et comme nous faisons mention de MM. Strong et MacNeill, il me semble que nous ferions davantage justice à leur mémoire si nous indiquions de quoi relève la transition. La participation et la volonté peuvent s'appliquer à un très grand nombre de catégories de personnes. La question est de taille, et très complexe.

M. O'Kurley: Pardon, monsieur le président, quel est l'objet de ce paragraphe? Quel est. . .

Le président: Si on regarde le troisième paragraphe, nous avons essayé de dire que cinq personnes remarquables ont témoigné. . .

M. O'Kurley: Donc, nous résumons les sources des témoignages.

Le président: Nous désirions également nous protéger, parce que—comme M^me^ Catterall l'a dit—nous avons essayé de faire témoigner plusieurs femmes en vue, tout spécialement des femmes qui ont une vaste expérience. Mais elles n'étaient pas libres. Nous comprenons que d'autres représentants importants, particulièrement des jeunes et des autochtones, n'ont pas pris part à cet exposé. Nous désirons admettre que les audiences n'ont pas été exhaustives. Voilà les raisons de cette dernière phrase. On pourrait tout simplement la supprimer.

La question qui me préoccupe est la façon dont les 30 pages suivantes peuvent être ramenées à une seule phrase.

[*Texte*]

Mr. O'Kurley: Basically we're summarizing, reflecting on the sources of information and of testimony. Is that what we're doing in that paragraph?

The Chairman: That's right, yes, and its shortcomings.

Mr. O'Kurley: We're not at the point of making recommendations here. We're simply summarizing and reflecting on where we got the. . .?

The Chairman: If some people, like Mr. Caccia and others, feel that this is too weak, we could simply leave it out.

• 1105

Ms Hunter: The other alternative is that throughout the text there is a theme here that a revolution is required.

The Chairman: Yes.

Ms Hunter: And maybe that's what we should say: a revolution is required for the transition to sustainable development to occur.

Mr. O'Kurley: Mr. Chairman, I'm not sure that I would be supportive of a revolution.

The Chairman: Is there non-revolutionary language to describe the revolution?

Mr. Caccia: A rapid evolution.

The Chairman: A rapid evolution. Right.

Mrs. Catterall: May I have my two cents' worth?

The Chairman: Yes, sure. Sorry.

Mrs. Catterall: I think if we're going to do anything. . .we have to do something much more than this. Frankly, this sounds like a token listing of all the people we should have included but didn't. Second, I think somewhere in this report, and preferably here, we have to be a little clearer about why it is a major loss that we didn't hear the perspective of women and how important a role that's going to play. We didn't even mention that in the section on over-population, David. This is not adequate.

I think we all have to seriously examine why, when we were first presented with the list, it didn't include a woman; why we don't think it's important enough that we delay hearings until it is convenient for someone who can speak to that perspective to be here. It's that fundamental. It's not a question of whether we had as inclusive a list as we could have had. It's a question of whether we have a deliberately exclusive list, and public debate on these issues always is exclusive. So it's far more fundamental and far more serious than this paragraph indicates.

The Chairman: If you want to state that or make that clear, we could simply cut it off at "race" on the first page. That makes the point: it was not sufficiently representative. We recognize the shortcomings of these hearings without trying to by Pollyannish about it I guess.

Mr. Caccia: In trying to build on what Marlene just said, perhaps the whole paragraph 3 ought to go, so that we don't reveal this shortcoming in witnesses. It could be replaced with a couple of strong thoughts as to what the title of this chapter

[*Traduction*]

M. O'Kurley: En fait, nous faisons un résumé, des réflexions sur les sources de l'information et des témoignages. Est-ce l'objet de ce paragraphe?

Le président: C'est exact, oui, ainsi que ses défauts.

M. O'Kurley: Nous n'en sommes pas aux recommandations. Nous faisons simplement un résumé et des réflexions sur ce que nous. . .?

Le président: Si certaines personnes, comme M. Caccia et d'autres, croient que cette phrase est trop faible, nous pourrions tout simplement l'omettre.

Mme Hunter: On pourrait aussi dire que, partout dans le texte, on retrouve un même thème: une révolution est nécessaire.

Le président: Oui.

Mme Hunter: Et c'est peut-être ce que nous devrions dire: une révolution est nécessaire pour que la transition vers le développement durable ait lieu.

M. O'Kurley: Monsieur le président, je ne suis pas certain d'appuyer une révolution.

Le président: Existe-t-il un langage non révolutionnaire qui décrive une révolution?

M. Caccia: Une évolution rapide.

Le président: Une évolution rapide. Parfait.

Mme Catterall: Puis-je mettre mon grain de sel?

Le président: Oui, bien sûr. Pardon.

Mme Catterall: Je crois que tant qu'à faire quelque chose. . . nous devons faire beaucoup plus. Franchement, c'est comme un semblant de liste de toutes les personnes que nous aurions dû faire participer, sans l'avoir fait. Ensuite, je crois qu'à un endroit dans le rapport, ici de préférence, nous devons expliquer plus précisément les raisons pour lesquelles on a beaucoup perdu à ne pas entendre le point de vue des femmes et l'importance de cette lacune. Nous ne l'avons même pas mentionné dans la partie sur la surpopulation, David. Ce n'est pas correct.

Nous nous devons tous examiner attentivement les raisons pour lesquelles, lorsqu'on nous l'a remise, la liste ne comprenait aucune femme; pourquoi nous ne pensons pas qu'il soit suffisamment important de retarder les audiences jusqu'à ce qu'une personne puisse se libérer pour présenter cette perspective. C'est fondamental. Il ne s'agit pas tant de savoir si la liste est aussi exhaustive qu'elle aurait pu que de savoir si nous avons une liste délibérément exclusive; le débat public sur ces questions est toujours exclusif. L'affaire est donc beaucoup plus fondamentale et grave que ce paragraphe ne l'indique.

Le président: Si vous voulez le signaler ou le préciser, nous pouvons simplement couper la phrase à «race» à la première page. Ainsi, on décrit la question: il n'était pas suffisamment représentatif. Nous reconnaissons les défauts de ces audiences sans essayer d'être trop optimistes à ce sujet.

M. Caccia: Pour renchérir sur ce que Marlene vient de dire, peut-être faudrait-il éliminer le troisième paragraphe au complet; ainsi nous ne dévoilerions pas cette faiblesse des témoins. On pourrait le remplacer par quelques bonnes

[*Text*]

tells the reader this chapter is all about. It says: "Work of the Environment Committee and Future Direction". Now, the future direction is really missing here, so this number 3 could be the paragraph that deals with the future direction. Then you have enough space to flesh out the essence of the Strong-MacNeill theology, if you like, which is briefly referred to on the top of page 2 in the second line; namely, the transition to sustainable development. What is it all about? What do we mean by that?

Mr. O'Kurley: Mr. Chairman, the intent of the original paragraph, as it was written, was simply to summarize the actual activity that took place in this committee. Whether it was exactly what certain members wanted or not is not the point here. This is what happened in the committee. Now, when there were opportunities to bring female members of society in, whether it was Elizabeth Dowdeswell or Elizabeth May or others, we brought those people in. We did not look to try to find gender equality. We looked at the available people who were in positions at the present time. Whether that's appropriate or not is another question. It's debate for another day, for another committee.

The chairman of the Earth Summit happened to be Maurice Strong, who happened to be a male. Jim MacNeill happened to be a male. The ambassador for environment and sustainable development happens to be Arthur Campeau. If there were females in those positions, then we would have invited them.

• 1110

I think the debate is for another day, another time. We are simply reflecting on and summarizing what took place in this committee, and I support the paragraph as it is written. I think it's entirely appropriate and I think we're picking at straws here. I think we should save the energy for things that are less divisive. It is ridiculous to be talking about whether or not this happened. This happened, and we're simply reporting on what happened.

Mr. Darling: I thought the suggestion, whoever made it. . .it would ease the thing to take out the last sentence and that would be it. But I agree with Brian. Those are important individuals and should be emphasized. They appeared before the committee, and that's why I would like to see paragraph 3 remain. If you want to get rid of that last sentence in order to soothe ruffled feathers, go ahead and do it.

Mr. Caccia: But keep in mind that you have more dealings with future direction, as promised in the title.

The Chairman: I think in the second paragraph there is some reference to it. There's not a lot of freight in these three paragraphs, and I think there is some merit in perhaps getting through the rest of it. If you want to come back to rewrite this after. . .it's really just a lead-in to the main 30 pages.

Mrs. Catterall: David, I'm quite happy to do that, but I did want to pick up on the idea of future directions, and we may still be able to do this. My understanding when we started this was the sense of this committee's wanting to leave a bit of a

[*Translation*]

réflexions sur ce que le titre du chapitre révèle au lecteur. Il se lit comme suit: «Le travail du Comité de l'environnement et l'orientation future». En fait, il manque l'orientation à cet endroit; le numéro 3 pourrait bien devenir le paragraphe qui traite de l'orientation. On aurait ensuite suffisamment d'espace pour étoffer le sens de ce qu'on pourrait appeler la théologie Strong-MacNeill, qui est mentionnée brièvement au haut de la page 2, à la troisième ligne; c'est-à-dire la transition vers le développement durable. De quoi s'agit-il exactement? Qu'entendons-nous par là?

M. O'Kurley: Monsieur le président, dans sa forme initiale, le paragraphe visait simplement à résumer les activités du comité. La question n'est pas de savoir si ces activités correspondent précisément ou non à ce que certains membres auraient voulu. C'est ce qui s'est passé aux réunions du comité. Lorsque nous avons eu l'occasion de faire témoigner des membres féminins de la société, qu'il s'agisse d'Elizabeth Dowdeswell ou d'Elizabeth May ou d'autres, nous les avons convoqués. Nous n'avons pas cherché à garantir l'égalité entre les hommes et les femmes. Nous avons cherché des personnes disponibles qui occupaient certains postes à ce moment-là. Que cette façon de faire soit convenable ou non, là n'est pas la question. Il s'agit d'une affaire à débattre un autre jour, dans un autre comité.

Il s'est trouvé que le président du Sommet de la Terre était Maurice Strong, un homme. Jim MacNeill était un homme aussi. L'ambassadeur à l'environnement et au développement durable, c'est Arthur Campeau. S'il y avait des femmes à ces postes, nous les aurions invitées.

Ce n'est pas aujourd'hui qu'il convient de tenir ce débat. Nous réfléchissons simplement sur les délibérations antérieures du comité, que nous résumons, et j'appuie le paragraphe tel quel. Il est tout à fait à propos et je crois que nous cherchons la petite bête. Gardons notre énergie pour des questions qui sèment moins la discorde. Il est ridicule de se demander si telle ou telle chose s'est produite ou non. C'est arrivé et nous présentons simplement un constat des faits.

M. Darling: Je crois que la suggestion, peu importe qui en est l'auteur. . . on faciliterait les choses en supprimant la dernière phrase, tout simplement. Je suis toutefois d'accord avec Brian. Il faut signaler le témoignage de ces personnes importantes et voilà pourquoi je souhaite qu'on garde le troisième paragraphe. Si vous voulez supprimer la dernière phrase afin de rendre le sourire à certains, allez-y.

M. Caccia: Il ne faut toutefois pas oublier qu'on reviendra sur l'orientation, comme le laisse entrevoir le titre.

Le président: Il en est question dans le deuxième paragraphe, sauf erreur. Ces trois paragraphes ne veulent pas dire grand-chose et nous aurions avantage à parcourir le reste du document. Si vous voulez revenir là-dessus plus tard pour modifier le texte. . . en réalité, il s'agit simplement d'une introduction aux 30 pages du corps du rapport.

Mme Catterall: Avec plaisir, David, mais je voulais reprendre la question des orientations. Nous y parviendrons peut-être quand même. Lorsque nous avons entrepris cet exercice, je croyais que le comité voulait faire sa marque en

[*Texte*]

legacy, not of what we have done, but of how we think that can be built on. As we go through the report, I hope we'll try to pick up on trying to make that a little stronger and perhaps some specific recommendations on issues to be addressed, which they will ignore, of course, as all next generations do. But I'm prepared to leave this now.

I'm prepared also to do some thinking about it, because I think Brian is simply not understanding. It's more than a question of whom we happen to have. It's a question of a fundamental change that virtually all our witnesses over four years have said to us needs to happen in decision-making. So much of the dynamics of solving these problems means having decision-making that's broader, that comes from a different perspective, and if I can do anything with that I will. Your suggestion isn't adequate. It still leaves the tokenism in there. I'd rather simply list the witnesses we had, unless we can say something significant about those elements, the very fundamental basics that we left out of our testimony.

Ms Hunter: I think that by highlighting the inadequacies or the voids that occur in the testimony, it serves our purposes and I think it does point to a future direction and what Kristen was saying, that it's sort of an inclusion statement. These are the people we heard from—they are great guys, they know a lot—but look at who we didn't hear from. I think by not stating the gaps, it doesn't give us our future direction.

Mr. O'Kurley: I don't understand what the gap that is being suggested is. Is it that in future, if we are asking people to appear before the committee, they should be 50% male and 50% female? Or in the future should we recommend that the United Nations consider Madam Brundtland to be the leader of the Earth Summit? Or do we say that whoever is going to be appointed to a key environmental position. . .should we be gender blind and just look for experience in that particular area, or should we say no, we're not going to look as strongly at some of the experience, but we're going to make sure that we have this gender balance here?

• 1115

I'm not sure what people are saying here. I am not sure that there is a gap. We tried to get the people who were the most experienced and most available at the time that we were putting this together, and I'm not sure that this gap that is being suggested is something this committee should be dealing with at this time.

Mrs. Catterall: Brian is perfectly right. We should leave this for another day and time. But the fact is that we haven't been gender blind. We have assumed that those who fit the traditional role of authority know best and know most. We've been very gender biased.

Mr. Caccia: Speak for yourself.

Mr. O'Kurley: How can you say that?

The Chairman: Before we turn this into another kind of discussion, I think there was a general agreement that we stand it for the moment and at the end come back and have a final look at it. If that's agreed, we'll move on to "The

[*Traduction*]

quelque sorte non pas par son activité, mais plutôt par ses recommandations. À mesure que nous avancerons dans le rapport, j'espère que nous essaierons d'étoffer un peu le texte et de présenter peut-être des recommandations précises sur des problèmes auxquels il faut nous attaquer. Comme le font toutes les générations suivantes, celle qui nous suivra ne tiendra bien entendu pas compte de nos recommandations. Je suis toutefois prête à laisser tomber ce passage pour le moment.

Je suis disposée aussi à y réfléchir parce que je crois que Brian ne comprend tout simplement pas. Il y a plus que les témoins que nous avons entendus. À peu près tous les témoins que nous avons entendus depuis quatre ans ont affirmé qu'un changement s'impose au niveau de la prise des décisions. La dynamique de la solution de ces problèmes pivote en grande partie sur des décisions plus générales prises d'un point de vue différent. Si je peux faire quelque chose à ce sujet, je le ferai. Votre suggestion ne suffit pas, car le geste symbolique persiste. Je préférerais simplement énumérer les témoins que nous avons entendus, sauf si nous pouvons dire quelque chose d'important sur ces éléments des plus fondamentaux, qu'on n'a pas abordés dans les témoignages.

Mme Hunter: Si nous insistons sur les témoins que nous n'avons pas entendus, cela sert nos fins et donne une idée de l'orientation à prendre. Comme le disait Kristen, il s'agit en quelque sorte d'une déclaration générale. Voici les témoins que nous avons entendus—ce sont d'excellents témoins qui en savent beaucoup—mais voici ceux que nous n'avons pas entendus. Si nous n'insistons pas là-dessus, cela ne nous donne aucune indication pour l'avenir.

M. O'Kurley: Je ne comprends pas de quelle lacune on veut parler. Voulez-vous dire qu'à l'avenir, nous devons convoquer 50 p. 100 d'hommes et 50 p. 100 de femmes? Faudrait-il recommander que les Nations Unies considèrent M^me^ Brundtland comme le chef du Sommet de la Terre? Faut-il dire que, lorsque quelqu'un est nommé à un poste clé dans le domaine de l'environnement. . . la nomination doit tenir compte non pas du sexe, mais plutôt de l'expérience dans le domaine en question? Faut-il dire que l'on ne tiendra pas compte de l'expérience mais que l'on assurera plutôt un certain équilibre entre les sexes?

Je ne sais pas trop ce qu'on veut dire ici. Je ne suis pas sûr qu'il y ait vraiment une lacune. Nous avons essayé de convoquer les témoins les plus chevronnés et les plus disponibles au moment où nous avons préparé ce rapport. Je ne suis pas convaincu que ce soit le moment pour le comité de s'arrêter là-dessus.

Mme Catterall: Brian a tout à fait raison. Laissons tomber pour le moment. Il reste toutefois que nous n'avons pas fait preuve d'impartialité. Nous avons supposé que ceux qui occupent un poste d'autorité sont les plus compétents et en savent le plus. Nous avons manifesté beaucoup de parti pris.

M. Caccia: Parlez pour vous.

M. O'Kurley: Comment pouvez-vous dire cela?

Le président: Avant que la discussion dégénère, je crois que l'on s'entend en général pour réserver la question et pour revenir y jeter un dernier coup d'oeil à la fin. Si vous êtes tous d'accord, nous allons passer à «La crise environnementale:

[*Text*]

Environmental Crisis: The State of the Earth''. This section is one page, which runs through to page 3. In that section A, on pages 2 and 3, these are mostly quotes that really set the scene for what comes afterwards.

Mr. Caccia: I would suggest that the researcher goes over quotes that deal with the economic losses that are also part of the crisis, so that the emphasis is not only on the environmental crisis but also on the economic losses that are being caused by environmental neglect. Therefore, 4, 5, 6 become 4, 5, 6 and 7, with a strong economic quote, which I'm sure can be pulled out from Strong or MacNeill.

The Chairman: These quotes, two out of three have come from our witnesses, the third one is actually from Lester Brown of Worldwatch Institute. Do you have any quotes to suggest, Charles?

Mr. Caccia: I don't have the proceedings before me. I suppose that's where they come from, except for the one you just mentioned. But I remember clearly that MacNeill made reference to economic losses.

The Chairman: There are some quotes from Jim MacNeill later on. Have you had a chance to read through the whole document? I think you will find a fair bit from Jim MacNeill throughout this text.

Mr. Caccia: Fine, but bring one economic quotation forward in order to broaden—

The Chairman: One of them forward? Okay.

Mr. Caccia: —the impact of the crisis, so that it is not only seen as an environmental one.

The Chairman: Okay. Anything else in that section? Next, section B, page 3.

Mrs. Catterall: Overall on this section I think we have done what we probably didn't intend to do, which is to again suggest over-population as the first cause of the problem when, in my view, it's the second cause of the problem.

The Chairman: The first cause being. . .?

Mrs. Catterall: Over-consumption.

The Chairman: That's the next point.

Mrs. Catterall: Yes.

The Chairman: You want to have them reversed, do you?

Mrs. Catterall: I would like to have more in there. We have said a great deal in specifics about over-population, which makes it seem more of a problem, and we've said much more general things about over-consumption. I think we have to be a little more concrete about this.

The Chairman: Right. Okay.

Mrs. Catterall: And create a very clear picture.

The Chairman: Your two points: you'd like to have the order reversed and you'd like to have as much in over-consumption as there is in over-population.

Mrs. Catterall: That's right.

[*Translation*]

L'état de la planète». Cette section d'une page va jusqu'à la page 3. À la section A, pages 2 et 3, on retrouve surtout des citations qui préparent en réalité le terrain.

M. Caccia: L'attachée de recherche devrait passer en revue les citations qui portent sur les pertes économiques qu'entraîne aussi la crise: nous pourrions ainsi mettre l'accent non seulement sur la crise environnementale, mais aussi sur les pertes économiques causées par la négligence de l'environnement. Les paragraphes 4, 5 et 6 deviendront donc 4, 5, 6 et 7 si l'on y ajoute une solide citation sur l'économie, que l'on pourra tirer, j'en suis sûr, des témoignages de MM. Strong ou MacNeill.

Le président: Deux de ces trois citations proviennent de nos témoins. La troisième est en réalité de Lester Brown, du «Worldwatch Institute». Avez-vous des citations à proposer, Charles?

M. Caccia: Je n'ai pas le compte rendu des délibérations devant moi. Je suppose que c'est de là que proviennent les citations, sauf celles dont vous venez tout juste de parler. Je me rappelle clairement que M. MacNeill a parlé des pertes économiques.

Le président: Nous avons d'autres citations de Jim MacNeill. Avez-vous eu la chance de lire tout le document? Il contient de nombreuses citations de Jim MacNeill.

M. Caccia: Très bien, mais insérez plus tôt une citation sur l'économie pour étendre. . .

Le président: Plus tôt? Très bien.

M. Caccia: . . .l'impact de la crise afin qu'on ne considère pas qu'il s'agit uniquement d'un problème environnemental.

Le président: Très bien. Autre chose au sujet de cette partie? Passons ensuite à la section B, page 3.

Mme Catterall: Dans l'ensemble, je crois que nous avons fait dans ce passage ce que nous n'avions probablement pas l'intention de faire: nous avons laissé entendre une fois de plus que la surpopulation est la principale cause du problème alors qu'elle vient au deuxième rang, selon moi.

Le président: La première étant. . .?

Mme Catterall: La surconsommation.

Le président: On en parle ensuite.

Mme Catterall: En effet.

Le président: Vous voulez intervertir les deux sections, n'est-ce pas?

Mme Catterall: J'aimerais qu'on en dise plus dans cette partie. Nous avons traité de la surpopulation de façon très détaillée, ce qui fait que le problème semble plus grave, et nous avons abordé la surconsommation sous un angle beaucoup plus général. Je crois qu'il faut nous montrer un peu plus concrets à ce sujet.

Le président: En effet. Très bien.

Mme Catterall: Et brosser un tableau très clair.

Le président: Je résume votre intervention: vous voulez qu'on intervertisse l'ordre des passages et qu'on parle autant de la surconsommation que de la surpopulation.

Mme Catterall: En effet.

[*Texte*]

The Chairman: Okay. Are there other comments on this section?

Ms Hunter: Can we use the word "humanity" rather than "mankind"?

The Chairman: Yes, where did we use the word "mankind"?

Ms Hunter: In the first paragraph on over-population.

The Chairman: Okay. I was going to suggest another change, which is minor. At the bottom of that page it says: "population controlled by famine". I would say: "increasingly affected by it". Oddly enough, it doesn't necessarily control it. There are a number of famine countries where the population is still exploding.

• 1120

On page 4. . .I'm not sure that the so-called population explosion is attributable to scientific miracles in medicine and agriculture. Again, the use of the word "miracle" is questionable.

Mr. O'Kurley: All good things are a gift from God.

The Chairman: Yes, that's certainly one part of it. Whether we want to include it in this report is another question.

Mr. O'Kurley: It depends on the definition of "miracle".

The Chairman: That's true. I spent a lot of time working on that at one stage.

Mrs. Catterall: As well, I'm not sure that in fact the inhabitants of developed nations view the teeming billions of the Third World as an immediate threat to the environment and their way of life. I think in fact that's one of the future directions we have to make much clearer to people than is perceived now. I wish I believed that most people viewed that. Then they might be prepared to do something about it, instead of saying—

Mr. O'Kurley: Where are you?

The Chairman: It's section C.10.

Mrs. Catterall: It's the very first sentence under C on page 4, Brian.

If they really believe that, we wouldn't be diverting our aid money into trade with eastern Europe.

The Chairman: There are many people who do, in my estimation. I'm not saying it results in necessarily positive action. I think a lot of people in fact are fearful, if I can use that word, that runaway population explosion and the growth of the Third World are in fact threatening both the environment and our way of life. I think you'd find that a fairly common view, but it doesn't necessarily move people to any kind of concrete or positive action.

Mrs. Catterall: Maybe that's what we need to say. If there is this perception, without any understanding of the measures that need to be taken to protect both the environment and—

The Chairman: Remember, this sentence is being played off against the reality of what is actually happening to the environment in terms of the consumption issue.

Just to deal with that sentence on its own merit, if you want to qualify it slightly, we could say "many inhabitants".

[*Traduction*]

Le président: Très bien. D'autres commentaires à ce sujet?

Mme Hunter: Pouvons-nous utiliser le mot «humanity» plutôt que «mankind»?

Le président: Oui. Avons-nous utilisé le mot «mankind»?

Mme Hunter: Dans le premier paragraphe sur la surpopulation.

Le président: Très bien. J'allais proposer une autre modification mineure. Au bas de la page, on lit: «Population controlled by famine». J'aimerais plutôt dire: «increasingly affected by it». Le plus bizarre, c'est que la famine ne contrôle pas nécessairement la population. L'explosion démographique persiste dans de nombreux pays où sévit la famine.

À la page 4... je ne suis pas sûr que ce qu'on a qualifié d'explosion démographique soit attribuable aux miracles que la science a réalisés en médecine et en agriculture. Là encore, je m'interroge sur l'utilisation du mot «miracle».

M. O'Kurley: Toute bonne chose est un don de Dieu.

Le président: Oui, en partie certainement. Que nous voulions ou non le mentionner dans le rapport, c'est autre chose.

M. O'Kurley: Tout dépend de la définition du mot «miracle».

Le président: En effet. J'ai consacré beaucoup de temps à cette question à un moment donné.

Mme Catterall: En outre, je ne suis pas sûre que les pays industriels considèrent les milliards grouillants du Tiers monde comme un danger immédiat pour l'environnement et leur mode de vie. À mon avis, c'est là une des orientations futures que nous devons préciser beaucoup plus clairement. J'aimerais croire que la plupart des gens s'en rendent compte. On serait peut-être prêt alors à faire quelque chose à ce sujet au lieu de dire. . .

M. O'Kurley: Où en êtes-vous?

Le président: Section C, dixième paragraphe.

Mme Catterall: C'est la toute première phrase de la section C, à la page 5, Brian.

Si nous étions convaincus, nous ne détournerions pas les budgets de l'aide vers le commerce avec l'Europe de l'Est.

Le président: Beaucoup de gens en sont convaincus, selon moi. Je ne veux pas dire qu'il en découle nécessairement des mesures positives. Beaucoup de gens craignent en fait, si je peux me permettre cette expression, que la démographie galopante et la croissance effrénée du Tiers monde menacent en réalité l'environnement et notre mode de vie. Cette opinion assez répandue n'incite pas nécessairement les gens à agir positivement ou à intervenir concrètement.

Mme Catterall: Peut-être faut-il le dire. Si cette perception existe, sans que l'on comprenne les mesures qu'il faut prendre pour protéger à la fois l'environnement et. . .

Le président: N'oubliez pas que cette phrase fait contrepoids à la réalité des répercussions de la consommation sur l'environnement.

Si vous voulez la modifier légèrement, nous pourrions parler de «beaucoup d'habitants».

[*Text*]

Let's come back to the original point Mrs. Catterall made as to whether we would reverse the order and whether we can expand on the upper consumption one. There are really two questions here: whether we want the order reversed, and whether... I presume it's possible for us to build up the overconsumption one in terms of one or two other examples.

Mr. William Murray (Committee Researcher): I think we could find something.

Ms Hunter: I agree with Marlene that the overconsumption has to be lengthened and strengthened, but I think the order should remain as is. If we don't get population under control, how can we possibly get consumption under control? I think it is a more logical flow to the argument.

Mr. Darling: I certainly feel that overpopulation has to be emphasized. I support what Lynn says: Keep it where it is, in that order.

Mr. O'Kurley: I concur with both Lynn and Stan Darling.

The Chairman: This is a remarkable morning.

It seems that there's agreement that we retain the order, but that we do try to balance off, in terms of presentation and information, the overconsumption section with the overpopulation one.

Mr. O'Kurley: We will change the order, did you say?

The Chairman: No. We're keeping the order, but adding to the overconsumption part to give it a little more emphasis and also to explain the issue. I think, if I can put it this way, there is very little debate that the population issue is in fact a crucial issue. I think it's been reflected again this morning.

On the consumption issue there's a lot of confusion about where the problem lies, how it gets to be addressed, and its importance.

I remember listening to Alexander King of the Club of Rome. I don't know whether this quote can be found anywhere, but he talked about this issue and he said "the population has grown so many times in this century". Then he said, "But industrial activity and forms of energy utilization have grown so many times more than the population". In other words, it isn't one for one; it's a four for one or eight for one kind of thing.

Mrs. Catterall: That's why the example under overconsumption is so important. It would take four African women in a constant state of reproduction to have the impact on the environment that I had with a third of my reproduction. In my view, the overconsumption pattern is the greater problem.

• 1125

The problem with population growth is if they develop along the same patterns as we have, then we're into mass suicide. But I'm wondering as well if there doesn't need to be...I don't think any of us need to question any more that the way to control population is with an improved standard of living and education. I'm wondering in fact if we don't need to make this point right here where it's obvious. I know we deal with it later on with ODA and so on, but inevitably people read this and say, well, put sterilants in the drinking water, or go in with massive sterilization programs. We know that's not what works and I think we should be saying so.

[*Translation*]

Revenons à l'intervention initiale de M^me^ Catterall, qui souhaite que le comité intervertisse les sections et étoffe un peu la partie qui porte sur la consommation. Il y a donc deux questions en réalité: voulons-nous intervertir les sections et voulons-nous... Je suppose que nous pouvons insister sur la surconsommation en ajoutant un ou deux autres exemples.

M. William Murray (attaché de recherche du Comité): Je crois que nous pourrions trouver quelque chose.

Mme Hunter: Je suis d'accord avec Marlene: il faut étoffer et renforcer le passage sur la surconsommation, mais maintenir l'ordre des sections. Si nous ne contrôlons pas la population, comment pouvons-nous contrôler la consommation? Je crois que c'est plus logique ainsi.

M. Darling: Il faut insister sur la surpopulation. Je suis d'accord avec Lynn: gardons l'ordre actuel.

M. O'Kurley: Je suis d'accord avec Lynn et Stan Darling.

Le président: Nous vivons un avant-midi remarquable.

Le comité semble d'accord pour garder l'ordre actuel, mais on souhaite établir, sur le plan de la présentation et de l'information, un équilibre entre les passages qui traitent de la surconsommation et de la surpopulation.

M. O'Kurley: Nous allons en intervertir l'ordre?

Le président: Non. Nous allons garder l'ordre actuel, mais nous allons étoffer un peu la partie qui traite de la surconsommation, afin d'expliquer le problème. Une chose est à peu près certaine, si je peux m'exprimer ainsi: le problème de la population est crucial. Nous l'avons prouvé encore ce matin.

Il subsiste encore beaucoup de confusion sur la nature du problème de la consommation, sur la façon de s'y attaquer et sur son importance.

Je me rappelle les propos d'Alexander King du Club de Rome. Je ne sais pas si l'on peut retrouver cette citation quelque part, mais il a dit ceci à ce sujet: «La population s'est tellement multipliée au cours du siècle actuel». Il a ajouté ensuite: «L'activité industrielle et les façons d'utiliser l'énergie ont toutefois augmenté beaucoup plus vite que la population». Autrement dit, ce n'est pas un pour un: c'est bien plus quatre pour un ou huit pour un.

Mme Catterall: Voilà pourquoi l'exemple du passage qui traite de la surconsommation est tellement important. Il faudrait quatre Africaines en état constant de reproduction pour avoir sur l'environnement l'impact que j'ai eu avec le tiers de ma progéniture. La surconsommation est à mon avis le problème le plus important.

Le problème que pose la croissance démographique, c'est que si les pays du Tiers monde se développent comme nous l'avons fait, c'est le suicide collectif qui nous attend. Or, je me demande aussi s'il ne faut pas qu'il y ait... personne d'entre nous ne doute maintenant que le contrôle de la population passe par l'amélioration du niveau de vie et de l'éducation. Il faudrait peut-être souligner ce point ici même, où c'est évident. Je sais que nous en parlons plus loin au sujet de l'APD, mais à la lecture de ce passage, certains se diront inévitablement qu'il faut ajouter des stérilisants à l'eau potable ou lancer des programmes de stérilisation générale. Ce n'est pas la solution, nous le savons et il faut le dire.

[*Texte*]

The Chairman: The only thing I think we have to be careful with is these are paragraphs that lay out the problem. The next series of pages try to deal with a number of approaches towards a solution. It's getting us back to the problem we had earlier when in one line we try to sum up what we're dealing with.

Ms Hunter: With that in mind, I'd like to have something in the overconsumption area to say that we have been captured by the "growth is good" mentality, similar to what I said in Halifax. We as decision-makers have to start talking about growth not necessarily being good, and that's the tricky political task that confronts us.

Mr. O'Kurley: I think we heard in our discussions about overpopulation and overconsumption. . .I thought about different solutions, and Marlene talked about putting sterilants in the drinking water and so on, and I thought tongue in cheek about recommending that church organizations would continue to propose abstinence as a solution to overpopulation. While I was thinking about that, I thought, why do we expect people to voluntarily consume less and to abstain from consumption and yet in terms of reproducing we say, well, no, it's perfectly natural, people have that tendency to, I suppose, consume activities that lead to population. Isn't the psychology similar there somewhere?

The Chairman: I don't think so. As a matter of fact, demographic studies now show pretty clearly that in fact as people reach a certain level of well-being, their family size diminishes quite significantly.

Ms Hunter: It's been suggested by some that we should all be sterilized at birth and then have that procedure reversed when we choose and demonstrate that we're capable of having and rearing children. It sounds like a fine idea to me.

The Chairman: Without taking us into jurisdictions that none of us know a great deal about, I think we should live with what we have.

Mrs. Catterall: Some of us know more about it than others.

The Chairman: That's true, but I just think we're skating into difficult territory here.

Can we leave it with the researchers to come back with a draft on the overconsumption, taking into account some of the things we've said here? Then we'll have a look at it.

Mr. Darling: With these new drafts and succeeding drafts, would you expect to get this approved by the middle of September?

The Chairman: If we're lucky.

Mr. Darling: I think the researchers have done an excellent job.

The Chairman: I agree.

Mr. O'Kurley: What page are we on now, Mr. Chairman?

The Chairman: We're on page 5, "Economies out of Balance". I wish Charles was here with us because he had some concerns about this. I think it's here. I hope you find this helpful.

[*Traduction*]

Le président: Nous devons être prudents sur un point: ces paragraphes décrivent le problème. Dans les pages qui suivent, on essaie de présenter quelques solutions. Cela nous ramène au problème que nous avons connu plus tôt: nous essayons de résumer toute la situation dans une seule ligne.

Mme Hunter: J'aimerais donc qu'on précise, dans le passage sur la surconsommation, que nous nous sommes laissés prendre au jeu du beau de la croissance, un peu comme ce que j'ai dit à Halifax. Comme décideurs, nous devons commencer à dire que la croissance n'est peut-être pas nécessairement une bonne chose. C'est la tâche politique délicate qui nous attend.

M. O'Kurley: Nous avons entendu, au cours de nos discussions sur la surpopulation et la surconsommation. . . J'ai pensé à différentes solutions et Marlene a parlé de stérilisants dans l'eau potable, par exemple. J'ai pensé, un peu à la blague, à recommander que des organisations religieuses continuent de prêcher l'abstinence comme solution au problème de la surpopulation. Au cours de mes réflexions, je me suis demandé pourquoi nous nous attendons à ce que les gens consomment moins volontairement et s'abstiennent de consommer, tout en nous disant que le phénomène est parfaitement naturel en ce qui concerne la reproduction: les gens ont tendance à se livrer à certaines activités qui font grossir la population. La psychologie n'est-elle pas la même à certains égards?

Le président: Je ne pense pas. En fait, des études démographiques démontrent assez clairement que, lorsque la population atteint un certain niveau de bien-être, la grosseur de la famille diminue considérablement.

Mme Hunter: Certains ont laissé entendre que nous devrions tous être stérilisés à la naissance et faire ensuite inverser la procédure après avoir décidé d'avoir des enfants et prouvé que nous en avons les capacités nécessaires. L'idée me semble intéressante.

Le président: Sans nous lancer dans des aspects que personne d'entre nous ne connaît très bien, je crois que nous devrions vivre avec ce que nous avons.

Mme Catterall: Certains d'entre nous en savent plus que d'autres.

Le président: En effet, mais je crois simplement que nous abordons un domaine plutôt délicat.

Pouvons-nous demander aux attachés de recherche de revenir nous présenter une autre version du passage sur la surconsommation en tenant compte de nos propos? Nous examinerons alors le texte.

M. Darling: Avec ces nouvelles versions qui se succèdent, croyez-vous que le texte sera approuvé à la mi-septembre?

Le président: Avec un peu de chance.

M. Darling: Les attachés de recherche ont fait de l'excellent travail.

Le président: C'est vrai.

M. O'Kurley: Où en sommes-nous maintenant, monsieur le président?

Le président: À la page 5, à la rubrique «Des économies déséquilibrées». J'aimerais bien que Charles soit là parce qu'il a certaines préoccupations à ce sujet, sauf erreur. J'espère que vous trouverez cela utile.

[*Text*]

Just a small point at the bottom of page 5. I think where we refer to Jim MacNeill, we should refer to him at some point specifically as the former secretary general of the Brundtland commission. I don't think that's referred to anywhere in here and it should be.

Mr. Murray: No, nothing about the Brundtland commission. We have him as senior adviser to—

The Chairman: Yes, but the most important former—if we're going to have any former—is likely his being secretary general of the Brundtland commission.

• 1130

Mr. Darling: I think we have in here—I read it—that he was senior adviser to the Brundtland commission, but if he was secretary general, that certainly should be included too.

The Chairman: You have senior adviser to Strong.

Mr. Murray: Shall I stretch that and put in his affiliation with the Brundtland commission?

The Chairman: Yes, I would put that in. You can put them both in, for that matter.

Mr. Murray: Okay.

The Chairman: Is there anything on pages 5 or 6, down to "Earth Summit"?

Mrs. Catterall: Yes. It's an excellent report and my compliments to the researchers. All we're doing is polishing the gem, right?

On page 6, I think that is a wonderful tale of environmental Sunday school politics. I'm torn between that, to include it on the title page, and Maurice Strong's quote on page 7. That is just the epitome of everything we're dealing with.

The Chairman: Do you want to have a look at the bottom of page 6, "The Earth Summit/The Shortcomings"? Again, this is really just a recapitulation of what we had in our earlier report, with some quotes from Jim MacNeill himself.

Pages 7, 8 and 9 are really an elaboration of the achievements or successes of the Earth Summit.

Mrs. Catterall: I have nothing there, except there is a sentence in section 23 that somebody has to rewrite somehow. I'm not sure how. It says "The success of the conventions will depend upon the extent to which they are built upon."

The Chairman: Yes.

Mr. O'Kurley: Why would you start with the shortcomings rather than the successes? It seems to me that in everything I've been involved in, whether it was educating in schools or being in organizations, we emphasized success.

The Chairman: You'd want to have the successes first and then the shortcomings?

Mr. O'Kurley: I'm not sure. I'm just curious about the rationale.

The Chairman: We had this debate in the main committee, in terms of doing some kind of an accurate assessment of the Earth Summit. As you know, most of the people who I think responded said we got it on. I think the only person who was a little upset was Maurice himself, who felt that we had overdone the criticism. Jim MacNeill and everybody else felt we were right on the mark in terms of our assessment of it.

[*Translation*]

J'ai un petit point à signaler au bas de la page 6. Lorsque nous parlons de Jim MacNeill, nous devrions préciser qu'il est l'ancien secrétaire général de la Commission Brundtland. Je ne crois pas qu'on l'ait fait, et il faudrait le faire.

M. Murray: Non, on ne dit rien au sujet de la Commission Brundtland. On dit qu'il est conseiller principal. . .

Le président: En effet, mais son ancien titre le plus important—si nous en mentionnons un—est celui de secrétaire général de la Commission Brundtland.

M. Darling: Je crois qu'on indique ici—et je lis—qu'il a été conseiller principal de la Commission Brundtland, mais s'il en a été secrétaire général, il faut certainement le dire.

Le président: Il a été conseiller principal de M. Strong.

M. Murray: Dois-je ajouter son rôle auprès de la Commission Brundtland?

Le président: Oui, je le ferais. Vous pouvez ajouter les deux.

M. Murray: Très bien.

Le président: Y a-t-il quelque chose, aux pages 6 et 7, jusqu'à «Le Sommet de la Terre»?

Mme Catterall: Oui. C'est un excellent rapport et je félicite les attachés de recherche. Tout ce que nous faisons, c'est polir le joyau, n'est-ce pas?

À la page 7, nous trouvons un merveilleux exemple de petit catéchisme environnemental. Je suis déchirée entre l'envie d'ajouter cela à la page titre, et la citation de Maurice Strong à la page 8. C'est la quintessence même de tout ce dont nous parlons.

Le président: Voulez-vous jeter un coup d'oeil au haut de la page 8, à la rubrique «Le Sommet de la Terre/ Les échecs»? Là encore, on récapitule simplement le contenu de notre rapport précédent et l'on ajoute quelques citations de Jim MacNeill lui-même.

Aux pages 8, 9, 10 et 11, nous précisons en réalité les réalisations ou les réussites du Sommet de la Terre.

Mme Catterall: Je n'ai rien à redire à ce sujet, sauf qu'au paragraphe 23, il y a une phrase qu'il faudrait récrire, mais je ne sais pas trop comment. On lit que: «Elles représentent malgré tout une réussite en ce sens qu'elles constituent un point de départ».

Le président: Oui.

M. O'Kurley: Pourquoi commencer par les échecs plutôt que par les réussites? Il me semble que dans toutes nos activités, qu'il s'agisse d'éducation dans les écoles ou de la participation au sein d'organisations, nous avons toujours souligné les réussites.

Le président: Vous voulez que l'on parle d'abord des réussites et ensuite des échecs?

M. O'Kurley: Je ne sais pas trop. Je m'interroge simplement sur la justification.

Le président: Nous avons tenu ce débat au comité principal, où nous avons cherché à évaluer avec précision le Sommet de la Terre. Comme vous le savez, la plupart des gens qui ont répondu nous ont donné raison. Maurice lui-même est le seul à avoir été troublé: il était d'avis que nous avions trop insisté sur la critique. Jim MacNeill et tous les autres témoins étaient d'avis que nous avions visé juste.

[*Texte*]

The shortcomings comprise a fairly short statement compared to the almost three pages of the successes. My view, Brian, is that I'd put it on the table early, get it out of the way, and then go on to the successes.

Ms Hunter: When I was reading it, I found the successes buoyed me up, because I was starting to feel that this was really heavy stuff. The successes gave us some hope, and we can go on from here. I like the juxtaposition the way it is.

The Chairman: On Marlene's point on section 23, I think the best way to state this is, "The success of the convention will depend upon the extent to which they are strengthened". Does that help?

Ms Douglas: Implemented and strengthened?

The Chairman: Implemented and strengthened.

Mrs. Catterall: I think this phraseology has nothing to do with the content.

The Chairman: No, I know.

Mrs. Catterall: It's the kind of sentence I write after midnight.

Mr. O'Kurley: Mr. Chairman, I hate to be sort of a needle in the side, but when you are making an evaluation to determine the extent to which something is successful or not, you look first at the goals. If you can evaluate the progress relative to the goals, then you can determine relative success.

If there have been formal goals established through the preparatory conferences and so on, and if those goals—however vague they may be or however inappropriate some may feel they may be—have been achieved to some extent, then you define the process as a success. But if you say, well, I would have liked to have these goals and these goals, and these are the goals that I had in mind; however, they weren't written down, and the goals of the conference were such, but these are the goals I wish they would have had, and we didn't achieve those wishes, therefore the conference was a failure, that's absurd. You don't operate that way. You take a look at the goals of the conference, you determine what were the stated goals, and you try to determine to what extent those written goals were achieved. But to say you wish it would have been like this and therefore it wasn't a success, that's nonsense.

• 1135

Mr. Darling: An ancient proverb, Brian: if wishes were horses, beggars would ride.

Mr. O'Kurley: Right.

The Chairman: We went through this discussion in the main report and we came up with what I think was a balanced assessment. Here we're simply reaffirming that balanced assessment with some more recent quotes, particularly from Jim MacNeill. I don't think we're doing anything more than that, are we?

Mr. Murray: No.

The Chairman: All you have, if I may put it this way, is about a three-and-a-half or four-page summary of what was in our report of a few weeks ago. We're not trying to change the tone of that or present anything differently from what. . . That's it.

[*Traduction*]

Le passage sur les échecs est assez bref comparativement aux trois pages ou presque consacrées aux réussites. À mon avis, Brian, il fallait en parler rapidement pour passer ensuite aux réussites.

Mme Hunter: Les réussites m'ont encouragée, parce que je commençais à trouver le document vraiment décourageant. Les réussites nous donnent une lueur d'espoir sur laquelle bâtir. J'aime bien la juxtaposition actuelle.

Le président: Quant à ce qu'a dit Marlene au sujet du paragraphe 23, la meilleure façon de le formuler serait la suivante: «La réussite des conventions dépendra de la mesure dans laquelle elles seront renforcées.» Cela aide-t-il?

Mme Douglas: Mises en oeuvre et renforcées?

Le président: Mises en oeuvre et renforcées.

Mme Catterall: Je crois que le texte n'a rien à voir avec le contenu.

Le président: Je sais.

Mme Catterall: C'est le genre de phrase que j'écris après minuit.

M. O'Kurley: Monsieur le président, je n'aime pas faire la mouche du coche, mais pour évaluer une réussite, il faut commencer par examiner les buts. Si l'on peut évaluer le progrès en fonction des buts, on peut alors déterminer s'il y a réussite relative.

Si l'on a fixé des buts officiels au cours des conférences préparatoires, et si les buts en question—aussi vagues soient-ils ou aussi peu appropriés puissent-ils être dans certains cas—ont été atteints dans une certaine mesure, on peut alors dire que l'exercice a réussi. Dire que l'on aurait aimé voir certains buts auxquels on songeait mais qui n'ont pas été couchés sur papier, que la conférence avait tel et tel but mais que voici ceux que l'on aurait souhaité voir, que la conférence n'a pas atteint les buts souhaités en question et qu'elle est donc un échec, c'est toutefois absurde. Ce n'est pas ainsi qu'il faut procéder. On détermine les buts officiels de la conférence, et on essaie d'établir dans quelle mesure ils ont été atteints. Il est illogique de dire que l'on aurait aimé que la conférence se déroule de telle façon et qu'elle n'a donc pas réussi.

M. Darling: Je vous rappelle, Brian, qu'il ne faut pas prendre nos désirs pour des réalités.

M. O'Kurley: C'est juste.

Le président: Nous avons eu cette discussion au cours de la préparation du rapport principal et nous avons abouti avec une évaluation que je considère comme équilibrée. Nous réaffirmons simplement cette évaluation équilibrée en y ajoutant quelques citations plus récentes, en particulier de Jim MacNeill. Nous ne faisons rien d'autre, sauf erreur. Je me trompe?

M. Murray: Non.

Le président: Tout ce que vous avez, si je puis m'exprimer ainsi, c'est un résumé de trois ou quatre pages du contenu de notre rapport d'il y a quelques semaines. Nous n'essayons pas d'en changer le ton ni de présenter quoi que ce soit différemment. . . C'est tout.

[*Text*]

We're at the bottom of page 9, section 24, "Toward Domestic and Global Action", and then section B, "Official Development Assistance".

Mr. O'Kurley: Did we receive the written responses to our questions?

The Chairman: You mean the government's response?

Mr. O'Kurley: No. Was it Mr. MacNeill? He didn't have time to answer our questions. We asked a number of questions and he said, we'll get back to the committee and we'll provide those written responses. How can we write a report and ignore that testimony? We've considered the testimony in other areas, but the responses to certain questions are not being considered.

The Chairman: I don't know.

Mr. O'Kurley: Do you remember when Jim MacNeill was here? He didn't have time to respond to the questions. We simply put all our questions and he said he would get back to us. Now we're putting a report together with selected quotes of Jim MacNeill. . .

The Clerk: My understanding was that it was to be further discussed over lunch, some of these topics anyway.

Mr. O'Kurley: No. He said he'd get back to us. What is the sense of us putting the questions? It was for the record, and for the record there's no response.

The Chairman: I don't know. There may be some confusion here. I'd have to go back and look at either what Jim said or what he intended to say. Certainly, there was some element of that that was to be raised at lunch and in the informal discussion that we had with he and Alan afterwards. I don't even know, Brian, whether he intended to come back.

Mr. O'Kurley: Isn't there a copy of the minutes there?

The Chairman: Kristen is looking at it now.

I don't recall Jim saying that he would provide us with more written information, but if that's the case, we'll try to check it out.

Mr. O'Kurley: What was the purpose of us putting the questions then?

The Chairman: I think the purpose was, at that stage, that there could be a further discussion about this informally, because we had simply run out of formal time to meet. I don't know whether anyone else has a different recollection, but that was my recollection of it.

Is there anything on pages 10, 11, 12, 13, and 14?

Mrs. Catterall: In the paragraph just before B, I guess I'm uncomfortable with the last sentence, one that doesn't necessarily fit with what's gone before. Let me suggest this change: "At Rio, the Prime Minister announced a number of steps to quick-start the implementation of sustainable development."

• 1140

It is essential, in my view, that the post-Rio momentum be recaptured, maintained. I think in fact what we've seen with ODA is a substantial retreat from those post-Rio commitments.

[*Translation*]

Nous sommes au haut de la page 12, au paragraphe 24, «Intervenir à l'échelle nationale et internationale», section B «L'aide publique au développement».

M. O'Kurley: Avons-nous reçu les réponses écrites à nos questions?

Le président: Vous voulez parler de la réponse du gouvernement?

M. O'Kurley: Non, je pense qu'il s'agissait de M. MacNeill, qui n'avait pas le temps de répondre à nos questions. Nous avons posé un certain nombre de questions et il a dit qu'il fournirait les réponses écrites au comité. Comment pouvons-nous produire un rapport sans tenir compte de ce témoignage? Nous avons tenu compte des témoignages dans d'autres domaines, mais pas des réponses à certaines questions.

Le président: Je ne sais pas.

M. O'Kurley: Vous rappelez-vous le témoignage de Jim MacNeill? Il n'avait pas le temps de répondre aux questions. Nous avons simplement posé toutes nos questions et il a dit qu'il nous répondrait plus tard. Nous préparons maintenant un rapport contenant des citations choisies de Jim MacNeill. . .

Le greffier: Je crois savoir qu'on devait discuter de certaines de ces questions plus à fond au cours du déjeuner.

M. O'Kurley: Non. Il a dit qu'il nous répondrait plus tard. À quoi bon poser les questions? Nous l'avons fait pour les fins du compte rendu et nous n'avons pas obtenu de réponse.

Le président: Je ne sais pas. Il y a peut-être confusion ici. Je devrai revenir sur ce que Jim a dit ou sur ce qu'il avait l'intention de dire. On devait certainement revenir sur une partie de ses propos au cours du déjeuner et de la discussion officieuse que nous avons eue par la suite avec Alan et lui-même. Je ne sais même pas, Brian, s'il avait l'intention de nous revenir là-dessus.

M. O'Kurley: N'avons-nous pas un exemplaire des procès-verbaux et témoignages?

Le président: Kristen y jette actuellement un coup d'oeil.

Je ne me rappelle pas que Jim ait dit qu'il nous fournirait d'autres renseignements écrits. Si c'est le cas, nous allons essayer de vérifier.

M. O'Kurley: À quoi bon alors poser nos questions?

Le président: Je crois que nous voulions alors discuter plus à fond de cette question de façon officieuse parce que nous n'avions plus de temps pour siéger. Je ne sais pas si quelqu'un a autre chose à ajouter, mais c'est ce dont je me souviens.

Y a-t-il quelque chose au sujet des pages 13 à 19?

Mme Catterall: Au paragraphe qui précède immédiatement la section B, la dernière phrase, qui ne correspond pas nécessairement à ce qui précède, me chicote un peu. Permettez-moi de proposer ce changement: «À Rio, le premier ministre Brian Mulroney a annoncé un certain nombre de mesures afin d'accélérer immédiatement la mise en oeuvre du développement durable.»

Il est essentiel, à mon avis, de conserver l'élan pris à Rio et de poursuivre sur cette lancée. L'APD a diminué considérablement par rapport aux engagements pris après Rio.

[*Texte*]

Ms Hunter: Are you suggesting that the post-Rio momentum is not there?

Mrs. Catterall: I'm suggesting that it has certainly dissipated. The change in ODA policy is a substantial indication that that momentum has slowed down for sure.

The Chairman: Remember, this is referring primarily to the conventions. We get into the ODA in the next section.

Mrs. Catterall: Maybe it's just coming before the ODA section that it struck me, because I don't think we are talking specifically about the conventions. The climate change convention is given as an example of what must be done.

The Chairman: Where are you now?

Mrs. Catterall: Again, it's that whole section A, "The environmental crisis is evident,"—that's not specific to the conventions—"time appears short".

The Chairman: Basically the quote and everything else focuses on the conventions. Again this comes back to a question of psychology. We want to try to carry through with them—

Mrs. Catterall: If you wanted to say, "The post-Rio momentum on the conventions" perhaps... It just struck me as not quite belonging there.

The Chairman: Yes. That would at least tie it directly in. Do you want to just add "The post-Rio momentum on the conventions..."?

Mrs. Catterall: Yes.

The Chairman: Now we're at the section on ODA, pages 10, 11, 12, 13 and 14.

Mr. O'Kurley: On page 12 I have to make a point, and it's bothered me for some time now. It's with regard to tropical forests. It says "harvesting of tropical forests".

I had an opportunity to travel to Brazil on two occasions. On the first occasion we talked with a number of people from the environmental agency in Brazil and we asked them to what extent the depletion of the tropical rain forest was a problem. They basically said it wasn't considered as one of the main problems in Brazil.

I also had an opportunity, as a follow-up after the conference, to travel to a place near the equator where I actually went into a forest. I actually had an opportunity to participate in a tree planting ceremony there. The interesting thing about the forests there is that there is not a bunch of huge trees like you'd see in the B.C. forest, the Douglas firs. The main trees in those forests are spindly little trees the size of your wrist. From the information that I received, to the extent that the forests are being depleted it is by paupers going in and clearing some of the brush to raise cattle. It's certainly, at least from the information I had, not a situation where there's a whole bunch of harvesting of these tropical forests. It's more of a jungle type of a situation, with smaller trees rather than huge trees. I'm just wondering, if we continue to perpetuate this situation—

The Chairman: Brian, could I just interrupt you? Marlene has to leave. She says she's quite happy for us to carry on. We might try to carry on for a few minutes. I think we will need to meet tomorrow.

[*Traduction*]

Mme Hunter: Voulez-vous dire que l'élan pris à Rio n'existe pas?

Mme Catterall: L'enthousiasme s'est certainement refroidi. Le changement de la politique d'APD démontre clairement le ralentissement des efforts.

Le président: N'oubliez pas que nous parlons principalement des conventions. Nous abordons l'APD dans la section suivante.

Mme Catterall: C'est peut-être parce qu'on en parle immédiatement avant la section sur l'APD que cela m'a frappée. Je ne crois pas que nous parlons spécifiquement des conventions. On cite la convention sur le changement climatique comme exemple de ce qu'il faut faire.

Le président: Où en êtes-vous, maintenant?

Mme Catterall: Je parle de toute la section A, «Il est évident que nous faisons face à une crise environnementale»,—cela n'a pas trait spécifiquement aux conventions—«nous semblons disposer de très peu de temps».

Le président: Essentiellement, la citation et tout le reste portent sur les conventions. C'est là encore une question de psychologie. Nous voulons essayer de donner suite...

Mme Catterall: Si vous vouliez parler de «l'élan pris par les conventions après Rio» peut-être que... Je me disais simplement que cela n'est peut-être pas tout à fait à sa place.

Le président: En effet. Il y aurait au moins un lien direct. Voulez-vous simplement ajouter «Il est essentiel de conserver l'élan pris à Rio...»?

Mme Catterall: Oui.

Le président: Nous en arrivons maintenant à la section sur l'APD, aux pages 13 à 19.

M. O'Kurley: À la page 15, je dois revenir sur une question qui me chicote depuis quelque temps. Je veux parler des forêts tropicales. On parle d'«exploitation des forêts tropicales».

J'ai fait deux voyages au Brésil. Au cours du premier, nous avons rencontré des représentants de l'agence environnementale brésilienne à qui nous avons demandé dans quelle mesure l'épuisement de la forêt tropicale humide pose un problème. Ils ont répondu essentiellement que, pour eux, ce n'est pas là un des principaux problèmes pour le Brésil.

Après la conférence, j'ai eu l'occasion de me rendre près de l'Équateur, de pénétrer en forêt et de participer à une cérémonie de plantation d'arbres. Ce qui est intéressant à propos des forêts là-bas, c'est qu'on n'y trouve pas d'arbres énormes comme en Colombie-Britannique: il n'y a pas de sapins de Douglas. Les principales essences sont de petits arbres étiolés de la grosseur du poignet. D'après mes renseignements, les forêts sont épuisées par des pauvres qui déboisent pour élever du bétail. Ces forêts tropicales ne sont certainement pas exploitées par toute une masse de gens, du moins d'après ce qu'on m'a dit. C'est bien plus une situation propre à la jungle où l'on trouve de petits arbres plutôt que des arbres énormes. Je me demande simplement, si nous continuons de perpétuer ce mythe...

Le président: Puis-je vous interrompre, Brian? Marlene doit partir. Elle veut bien nous laisser continuer. Nous pourrions poursuivre quelques minutes encore, mais nous devrons nous réunir demain.

[*Text*]

You have a conflict all afternoon?

Mrs. Catterall: I'm not sure. When I left my office, the legislative committee hadn't set its meeting time, but it was assumed it would be tomorrow afternoon.

The Chairman: We are going to schedule a meeting for about 3:30 p.m. tomorrow.

Mrs. Catterall: We'll try to work something out. I can give Charles some notes if I can't be here.

• 1145

The Chairman: Okay.

Sorry, Brian.

Mr. O'Kurley: I stood on a high vantage point, looking at this forest and trying to determine why somebody would come in and harvest this forest. It's primarily big leafy plants. The trees are not, it seems to me, usable for major lumber or anything like that. The people in IBAMA, the environmental institute in Brazil, said they're not clear-cutting the forest, as some of the reports have suggested. I'm wondering why we keep perpetuating this.

I listen to the radio sometimes or I see reports on television, and I've been there, I've been in that forest and I've talked to the scientists and the people at the universities, the reporters in Brazil, and they say this is not the case. People are raising money and having concerts because there is this perception that these huge lumber companies are going through and lumbering these tropical rainforests. When you look at the forest, for one thing it's wet, it's swampy, and the trees are very, very thin.

I'm wondering why we continue to say harvesting; maybe destroying might be more appropriate. Some of the landless people who wanted to raise some money and increase their standard of living would clear some of the trees, just sort of knock them down and burn them, so that they could put cattle there. I tell you, if you go there and look, you won't see huge trees that you could lumber.

The Chairman: Just so I'm clear, you're suggesting that rather than use "harvesting", we use some word more related to destroying or destruction?

Mr. O'Kurley: Destroying might be more appropriate. There is a myth here that continues to be perpetuated that I just think it's important that we stop.

The Chairman: Okay.

Ms Hunter: This is quite the day, because I once again agree with Brian.

The Chairman: Heavens to Betsy! This could become an epidemic.

Ms Hunter: That's twice in one morning. We have to stop this meeting.

I think we could just say, for example, it encourages the destruction of tropical forests.

The Chairman: Okay.

Ms Hunter: That is exactly what the difference is between what's occurring in Brazil and what's occurring in British Columbia. There is the harvesting of timber in British Columbia, clear-cutting, and also the destruction of the forest, but it's because they see the value of the wood, whereas in Brazil they're changing the land use from forest use to farmland.

[*Translation*]

Avez-vous un conflit d'horaire au cours de l'après-midi?

Mme Catterall: Je ne sais pas. Lorsque j'ai quitté mon bureau, le comité législatif n'avait pas encore fixé l'heure de sa réunion, mais on m'a dit que ce serait demain après-midi.

Le président: Nous allons prévoir une réunion vers 15h30 demain.

Mme Catterall: Nous allons essayer d'organiser quelque chose. Je remettrai des notes à Charles si je ne peux me présenter.

Le président: Très bien.

Désolé, Brian.

M. O'Kurley: D'un point d'observation élevé, je regardais la forêt en me demandant pourquoi quelqu'un essaierait de l'exploiter. Il s'agit surtout de grosses plantes feuillues. Il me semble que les arbres ne peuvent pas servir à fabriquer du bois de construction ou d'autres produits de ce genre. Les représentants de l'IBAMA, l'institut environnemental du Brésil, ont déclaré que l'on ne pratique pas la coupe à blanc, comme on a pu le laisser entendre. Je me demande pourquoi nous perpétuons ces fausses rumeurs.

J'écoute parfois la radio ou des reportages télévisés. Je me suis rendu dans la forêt en question, je me suis entretenu avec les scientifiques et les universitaires, les journalistes du Brésil, qui m'ont affirmé que ce n'est pas le cas. On réunit des fonds et organise des concerts parce qu'on croit que de grandes entreprises forestières coupent à blanc ces forêts tropicales humides. Lorsqu'on jette un coup d'oeil sur la forêt, on se rend compte qu'elle est humide, marécageuse, et que les arbres y sont très petits.

Je me demande pourquoi nous parlons toujours d'exploitation. Le mot destruction conviendrait peut-être mieux. Des gens sans terre désireux de faire un peu d'argent et d'améliorer leur niveau de vie abattent quelques arbres et les brûlent afin de pouvoir élever du bétail. Il n'y a pas de gros arbres à abattre à ces endroits.

Le président: Je clarifie la question: vous voulez dire que nous devrions parler bien plus de destruction que d'«exploitation»

M. O'Kurley: Le mot destruction conviendrait peut-être mieux. On continue de perpétuer un mythe auquel il importe, à mon avis, de faire un sort.

Le président: Très bien.

Mme Hunter: C'est une journée exceptionnelle, parce que je suis encore une fois d'accord avec Brian.

Le président: Dieu du ciel! Cela pourrait dégénérer en épidémie.

Mme Hunter: Deux fois au cours du même avant-midi. Il faut mettre fin à la réunion.

Nous pourrions, par exemple, dire simplement que cela encourage la destruction des forêts tropicales.

Le président: Très bien.

Mme Hunter: Voilà exactement la différence entre le Brésil et la Colombie-Britannique. On coupe à blanc en Colombie-Britannique et l'on détruit la forêt, mais c'est pour la valeur du bois. Au Brésil, on transforme plutôt des terres forestières en terres agricoles.

[*Texte*]

Mr. O'Kurley: Also, it's not a major company doing it in Brazil, it's a bunch of poor people moving out of the highly populated cities.

Ms Hunter: Because there are no dollars attached to the benefit of having a tropical rainforest.

Mr. O'Kurley: That's right.

Ms Hunter: Yes. So it's the destruction of the tropical rainforest.

Mr. O'Kurley: It's not as much an organized effort as just a survival situation.

The Chairman: Okay. We'll incorporate that change. Any other suggestions or changes in this section?

Mr. Murray: Can we go back? That was the destruction of forests and not. . .?

The Chairman: Of tropical forests.

Mr. Murray: Leave the tropical in?

The Chairman: Yes.

Mr. Murray: Okay.

The Chairman: "It encourages the destruction of tropical forests".

Ms Hunter: On page 14, section 37. . . I was a participant of the Sub-Committee on International Debt of the External Affairs Committee. Even if we could just have a brief reference to that, because we examined that issue very closely. . .

The Chairman: So we'll refer to that committee in some way. Perhaps we can put it as a footnote or something.

Ms Hunter: Yes.

The Chairman: Even if we were to pluck a quote from their report, because that's been perhaps the most important work that was done by that subcommittee, I think, in this Parliament.

Ms Hunter: Yes.

The Chairman: We have actually quoted it somewhere else, have we not?

Ms Hunter: I believe so.

The Chairman: That brings us to 15, "Reform of the United Nations" on pages 15 and 16.

• 1150

Brian, this may or may not be helpful to your earlier question, but I've noticed—and we've done it several times—that we have drawn in some of Jim MacNeill's other material, which may partially respond to questions that you and others raised, by quoting from Jim's most recent publication, *Beyond Interdependence*. I don't know whether you've seen that book—

Mr. O'Kurley: I haven't gone through this to determine whether or not we have supported technology transfer and the whole idea of transferring technology and other resources to some of the major polluting countries. I mentioned the republics

[*Traduction*]

M. O'Kurley: En outre, ce ne sont pas les grandes entreprises qui pratiquent la coupe à blanc au Brésil. Ce sont plutôt une foule de pauvres gens qui quittent les villes densément peuplées.

Mme Hunter: Parce qu'une forêt tropicale humide ne présente aucun avantage financier.

M. O'Kurley: En effet.

Mme Hunter: Oui. Parlons donc de destruction de la forêt tropicale humide.

M. O'Kurley: C'est bien plus une simple question de survie qu'un effort concerté.

Le président: Très bien. Nous allons ajouter ce changement. D'autres suggestions ou changements à proposer à cette section?

M. Murray: Pouvons-nous revenir en arrière? On parlait de destruction des forêts et non. . .

Le président: Des forêts tropicales.

M. Murray: On laisse l'adjectif tropical?

Le président: Oui.

M. Murray: Très bien.

Le président: «Elle encourage la destruction des forêts tropicales».

Mme Hunter: À la page 18, paragraphe 37. . . J'ai siégé au Sous-comité de la dette internationale du Comité des affaires extérieures. Même si nous ne pouvons ajouter qu'une brève allusion, parce que nous avons étudié à fond cette question. . .

Le président: Nous ferons donc allusion aux travaux du comité d'une façon ou d'une autre. Nous pourrions peut-être ajouter une note, par exemple.

Mme Hunter: Oui.

Le président: Même si nous tirons une citation du rapport du comité, parce que c'est peut-être le travail le plus important de ce comité, sauf erreur, au cours de la présente législature.

Mme Hunter: Oui.

Le président: Nous avons cité le sous-comité ailleurs, n'est-ce pas?

Mme Hunter: Je crois que oui.

Le président: Cela nous amène aux pages 20 à 21, «Réforme de l'ONU».

Brian, peut-être que cela aidera ou non à répondre à votre question de tantôt, mais j'ai remarqué—et nous l'avons fait à plusieurs reprises—que nous avons cité d'autres documents de Jim MacNeill, ce qui peut répondre en partie à des questions que d'autres intervenants et vous-même avez posées, en citant la dernière publication de Jim, *Beyond Interdependence*. Je ne sais pas si vous avez lu cet ouvrage. . .

M. O'Kurley: Je n'ai pas fait tout cela pour déterminer si nous avons appuyé ou non toute la question du transfert de technologie et d'autres ressources à certains des pays les plus pollueurs. J'ai parlé des républiques de l'ancienne Union

[*Text*]

of the former Soviet Union and China, and India as well, I suppose. When you look at some of the research that's being done in those countries on other types of technology, and I'm just—

The Chairman: We've got you here in section 34.

Mr. O'Kurley: Do we?

The Chairman: Oh, yes. I believe that's you.

Mr. Murray: Yes, it is.

The Chairman: There you are, right in the middle of section 34.

Mr. O'Kurley: Okay.

The Chairman: That very idea was put into the report. "One committee member questioned the wisdom" and so on.

Mr. O'Kurley: Okay.

Basically the earth's problems. . .we can say that we are overconsuming, and we are, and North America is overconsuming, but in Canada particularly if you look at the total percentage we have a relatively small percentage of contribution to pollution. The big contributors are the Chinas and those.

The Chairman: Yes.

Mr. O'Kurley: Those are the places that we have to focus on.

The Chairman: Yes. That's also here. I believe sections 33 and 34 really catch up both those points that I think you and several others may have made.

We'll move to pages 15 and 16 on reform of the UN international institutions, and 16 and 17 on economic, political and cultural change, and particularly on the subsidies on page 17.

Ms Hunter: Mr. Chairman, with respect to 43, in reference to the World Bank, perhaps we should do some positive reinforcement and let the World Bank be applauded for its suggestions that the status of women internationally has to be improved if the overpopulation. . .

The Chairman: Is there some specific document or quote you are referring to?

Ms Hunter: Yes. They said it's the state of the world. . .it's huge, big. Remember we had lunch or dinner with the World Bank officials.

The Chairman: Yes.

Ms Hunter: It was quite dramatic for me, who has been saying this for a long time, to have my words come back at me from World Bank officials.

The Chairman: Right.

Ms Hunter: Just positive reinforcement, as another way of holding their feet to the fire.

The Chairman: Sure, I understand.

Ms Hunter: Making certain that more people know what they're saying; they will be held to it.

• 1155

This Holdgate who is being quoted is quite wonderful; the words. I don't know who he is.

[*Translation*]

soviétique, de la Chine, et de l'Inde aussi, je suppose. Lorsqu'on regarde certaines recherches qui s'effectuent dans ces pays sur d'autres types de technologie, et je. . .

Le président: Nous mentionnons votre intervention au paragraphe 34.

M. O'Kurley: Ah oui?

Le président: En effet. Je crois qu'il s'agit de vous.

M. Murray: Oui, c'est lui.

Le président: Vous voici, au beau milieu du paragraphe 34.

M. O'Kurley: Très bien.

Le président: Nous abordons votre idée dans le rapport. «Un membre du comité s'est demandé s'il était sage», etc.

M. O'Kurley: Très bien.

Essentiellement, les problèmes de la terre. . . nous pouvons dire que nous surconsommons, et c'est vrai, et que l'Amérique du Nord surconsomme, mais dans l'ensemble le Canada pollue très peu. Les gros pollueurs sont la Chine et les républiques en question.

Le président: En effet.

M. O'Kurley: Il faut concentrer notre attention sur ces endroits.

Le président: En effet. C'est dans le document aussi. Je crois que les paragraphes 33 et 34 traitent vraiment des points soulevés par plusieurs autres intervenants et vous-même.

Nous allons passer aux pages 20 et 21, où nous traitons de la réforme de l'ONU et des organismes de financement internationaux, ainsi qu'aux pages 23 et 24, qui portent sur l'évolution économique, politique et culturelle. Passons plus particulièrement aux subventions, à la page 24.

Mme Hunter: Au sujet du paragraphe 43, monsieur le président, qui porte sur la Banque mondiale, nous devrions peut-être renforcer nos propos et permettre que l'on félicite la Banque mondiale d'avoir dit qu'il faut améliorer la situation de la femme sur la scène internationale si l'on veut que la surpopulation. . .

Le président: Faites-vous allusion à un document ou à une citation en particulier?

Mme Hunter: On a dit que c'est l'état du monde. . . c'est énorme. N'oublions pas que nous avons déjeuné ou dîné avec les représentants de la Banque mondiale.

Le président: Oui.

Mme Hunter: Comme je tiens ces propos depuis longtemps, j'ai été très frappée d'entendre des dirigeants de la Banque mondiale les tenir eux aussi.

Le président: En effet.

Mme Hunter: Je veux parler simplement de renforcement positif, d'une autre façon de les tenir sur le qui-vive.

Le président: Certainement, je comprends.

Mme Hunter: Afin que les gens sachent ce qu'ils disent. Ils devront tenir parole.

Ce dénommé Holdgate que l'on cite tient des propos merveilleux. Je ne le connais pas.

[*Texte*]

The Chairman: Page 18, "Restructuring Government". Again, it's too bad Charles isn't here because this is the point that he was raising with us earlier about integrating environmental considerations into all aspects of decision-making.

Ms Hunter: I think we've made a very good stab at this, this morning. Unfortunately, I have to leave.

The Chairman: Okay. Perhaps we can agree to adjourn at page 18 and we'll come back tomorrow afternoon and complete the rest.

I don't know whether you can give us anything by tomorrow afternoon on what we've—

Mr. Murray: I think we can come up with most of the changes in English.

The Chairman: In English; okay. I'm just concerned about the clock running and getting this approved in time to meet the deadlines, which are immovable.

We'll be meeting tomorrow at 3:30 p.m. in 237-C. You'll get notices about that, but we'll meet shortly after Question Period. With any luck we should be able to get through this tomorrow afternoon.

Thank you very much. The meeting stands adjourned.

[*Traduction*]

Le président: Nous sommes à la page 23, «Restructuration gouvernementale». Une fois de plus, il est malheureux que Charles ne soit pas là, parce qu'il s'agit du point qu'il a soulevé plus tôt au sujet de l'intégration des considérations environnementales à tous les aspects de la prise des décisions.

Mme Hunter: Je crois que nous avons fait beaucoup de progrès ce matin. Je dois malheureusement partir.

Le président: Très bien. Nous pouvons peut-être nous entendre pour interrompre nos travaux à la page 23 et revenir terminer demain après-midi.

Je ne sais pas si vous pouvez nous donner, d'ici demain après-midi, quelque chose sur ce que nous. . .

M. Murray: Je crois que nous pourrons présenter la plupart des changements en anglais.

Le président: Très bien. Le temps fuit et c'est ce qui m'inquiète. Nous voulons faire approuver ce document à temps pour respecter nos délais, qui sont immuables.

Nous nous réunirons demain à 15h30, pièce 237-C. Vous recevrez les avis de convocation, mais nous nous réunirons peu après la période des questions. Avec un peu de chance, nous devrions pouvoir en terminer demain après-midi.

Merci beaucoup. La séance est levée.

MAIL POSTE

Canada Post Corporation/Société canadienne des postes

Postage paid | Port payé

Lettermail | **Poste–lettre**

K1A 0S9
Ottawa

If undelivered, return COVER ONLY to:
Canada Communication Group — Publishing
45 Sacré–Coeur Boulevard,
Hull, Québec, Canada, K1A 0S9

En cas de non–livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à:
Groupe Communication Canada — Édition
45 boulevard Sacré–Coeur,
Hull, Québec, Canada, K1A 0S9

Available from Canada Communication Group — Publishing,
Supply and Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

En vente: Groupe Communication Canada — Édition,
Approvisionnements et Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

CA1
XC62
-E58

Government Publications

HOUSE OF COMMONS

Issue No. 70

Wednesday, May 26, 1993

Chairperson: David MacDonald

CHAMBRE DES COMMUNES

Fascicule nº 70

Le mercredi 26 mai 1993

Président: David MacDonald

Minutes of Proceedings and Evidence of the Standing Committee on

Environment

Procès–verbaux et témoignages du Comité permanent de l'

Environnement

RESPECTING:

Pursuant to Standing Order 108(2), consideration of a draft report on the environment and the future

CONCERNANT:

Conformément à l'article 108(2) du Règlement, étude d'une ébauche de rapport sur l'environnement et l'avenir

---

U of Toronto

Third Session of the Thirty–fourth Parliament,
1991–92–93

Troisième session de la trente–quatrième législature,
1991–1992–1993

Printed on recycled paper

Imprimé sur papier recyclé

25701

STANDING COMMITTEE ON ENVIRONMENT

Chairperson: David MacDonald

Vice–Chairpersons: Yvon Côté
Paul Martin

Members

Marlene Catterall
Lee Clark
Jim Fulton
Brian O'Kurley
Ross Stevenson—(8)

(Quorum 5)

Normand Radford

Clerk of the Committee

COMITÉ PERMANENT DE L'ENVIRONNEMENT

Président: David MacDonald

Vice–présidents: Yvon Côté
Paul Martin

Membres

Marlene Catterall
Lee Clark
Jim Fulton
Brian O'Kurley
Ross Stevenson—(8)

(Quorum 5)

Le greffier du Comité

Normand Radford

Published under authority of the Speaker of the
House of Commons by the Queen's Printer for Canada.

Available from Canada Communication Group — Publishing,
Supply and Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

Publié en conformité de l'autorité du Président de la Chambre
des communes par l'Imprimeur de la Reine pour le Canada.

En vente: Groupe Communication Canada — Édition,
Approvisionnements et Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

MINUTES OF PROCEEDINGS

WEDNESDAY, MAY 26, 1993
(73)

[*Text*]

The Standing Committee on Environment met at 4:15 o'clock p.m. this day, in Room 237–C, Centre Block, the Chairman, David MacDonald, presiding.

Members of the Committee present: Yvon Côté, David MacDonald, and Brian O'Kurley.

Acting Members present: Charles Caccia for Paul Martin and Lynn Hunter for Jim Fulton.

Other Member present: Stan Darling.

In attendance: From the Research Branch of the Library of Parliament: Kristen Douglas and William Murray, Research Officers.

Pursuant to Standing Order 108(2), the Committee resumed consideration of a draft report on the environment and the future.

It was agreed that;

— the Committee adopt the draft report on the environment and the future as its report to the House and that the Chair present the Report to the House;

— the Report contain a compendium, with index, of the Committee's Reports presented to the House during the 34th Parliament and that the compendium be printed as an appendix;

— the Committee print 800 French copies and 3,000 English copies;

— the Committee assume the full printing costs of the compendium;

— a reception be organized for the release of the printed copy; and

— that the report be entitled: **Our Planet. . .Our Future**.

At 5:45 o'clock p.m., the Committee adjourned to the call of the Chair.

Normand Radford

Clerk of the Committee

PROCÈS–VERBAL

LE MERCREDI 26 MAI 1993
(73)

[*Traduction*]

Le Comité permanent de l'environnement se réunit à 16 h 15 dans la salle 237–C de l'édifice du Centre, sous la présidence de David MacDonald (*président*).

Membres du Comité présents: Yvon Côté, David MacDonald et Brian O'Kurley.

Membres suppléants présents: Charles Caccia remplace Paul Martin; Lynn Hunter remplace Jim Fulton.

Autre député présent: Stan Darling.

Aussi présents: Du Service de recherche de la Bibliothèque du Parlement: Kristen Douglas et William Murray, attachés de recherche.

Conformément au paragraphe 108(2) du Règlement, le Comité examine un projet de rapport sur l'environnement et l'avenir.

Il est convenu, —

— Que le Comité adopte le projet de rapport sur l'environnement et l'avenir et demande au président de le présenter à la Chambre;

— Que le rapport renferme en appendice un condensé, ainsi qu'un index, de tous les rapports que le Comité a présentés à la Chambre au cours de la 34e législature;

— Que le Comité fasse imprimer 800 exemplaires en français et 3 000 en anglais;

— Que le Comité assume les frais d'impression du condensé;

— Qu'une réception soit organisée lors du lancement du rapport;

— Que le rapport soit intitulé: **Notre planète. . . Notre avenir**.

À 17 h 45, le Comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation du président.

Le greffier du Comité

Normand Radford

[*Text*]

EVIDENCE

[*Recorded by Electronic Apparatus*]

Wednesday, May 26, 1993

• 1625

The Chairman: I believe we're ready to begin the meeting.

I want to say that I appreciate the tenacity and patience of members for waiting almost an hour to begin. We will try to make as much headway as we can in the next hour. I realize we will have to break at some point in order for people to get rested for the events of the rest of the day.

I also want to apologize to all members, but in particular to Mr. Côté. We have been working with very close timelines, first of all to get the document produced, and then to get it in both official languages. Those who were present for yesterday's meeting will recall that many of the members saw it just before they arrived at the committee meeting.

Monsieur Côté, ce n'était pas disponible en français hier, mais aujourd'hui, heureusement, c'est disponible dans les deux langues officielles.

I appreciate everybody's tolerance in accepting that we're trying to get the report completed and have it officially approved in both official languages. We'll be patient with people while they are still getting accustomed to the text.

We have now some redrafted material, which you've come back to us with—

Mr. Bill Murray (Committee Researcher): Yes, it's right here.

The Chairman: —from the discussion we had yesterday. My suggestion would be that we carry on through the first go around. I think we were on page 18—

The Clerk of the Committee: Paragraph 49.

The Chairman: Paragraph 49. I hope that's right. No, it doesn't seem right, does it?

The Clerk: Well, no, because you don't have the same text we do.

The Chairman: I'm sorry. As they say on TV, ''one moment please''.

We're at paragraph 49 on restructuring government. That is where we had finished our work yesterday morning.

The Clerk: It's on page 27.

Ms Hunter (Saanich—Gulf Islands): Is this in the new document?

The Chairman: In the new document it's on page 27, but we'll go by paragraph numbers. When we move back and forth, English and French, it's important that we keep to the paragraph numbers. That way it's easier for all of us to follow.

We're at paragraph 49 with the heading, ''Restructuring Government''.

[*Translation*]

TÉMOIGNAGES

[*Enregistrement électronique*]

Le mercredi 26 mai 1993

Le président: La séance est ouverte.

Je vous remercie de votre persévérance et d'avoir eu la patience d'attendre presque une heure pour commencer. Nous allons nous efforcer de faire le plus de progrès possible dans l'heure qui suit. Je comprends que nous devrons lever la séance assez tôt pour vous permettre de vous reposer en prévision de ce qui nous attend ce soir.

Je tiens également à présenter mes excuses à tous les membres du comité et plus particulièrement à M. Côté. Nous avions des délais très serrés pour la préparation du document et pour le faire traduire. Ceux qui était présents à la réunion d'hier se souviennent que plusieurs membres du comité ont vu le document juste avant leur arrivée à la réunion du comité.

Mr. Côté, it was not available in French yesterday, but fortunately, it is available today in both official languages.

Je vous remercie tous d'avoir l'indulgence de comprendre que nous essayons de terminer le rapport et de le faire approuver officiellement dans les deux langues officielles. Nous ferons preuve de patience pendant que vous vous familiarisez avec le texte.

Nous avons maintenant une nouvelle version du document, que vous nous avez remis. . .

M. Bill Murray (recherchiste du Comité): En effet, la voici.

Le président: . . .à la suite de la discussion que nous avons eue hier. Je propose que nous poursuivions notre premier examen du document. Je pense que nous en étions à la page 27 de la version française. . .

Le greffier du Comité: Au paragraphe 49.

Le président: Au paragraphe 49. J'espère que c'est bien cela. Non, c'est une erreur, n'est–ce pas?

Le greffier: Eh bien non, c'est tout simplement parce que vous n'avez pas le même texte que nous.

Le président: Je suis désolé. Comme on dit à la télévision, «Un moment s'il–vous–plaît».

Nous sommes rendus au paragraphe 49 qui porte sur la restructuration gouvernementale. C'est là que nous avons suspendu nos travaux hier matin.

Le greffier: C'est à la page 27.

Mme Hunter (Saanich—Les Îles–du–Golfe): Est–ce dans le nouveau document?

Le président: Dans le nouveau document, c'est à la page 27, mais nous indiquerons plutôt les numéros de paragraphe. Lorsque nous passons tour à tour à la version anglaise et à la version française, il est important de mentionner les numéros de paragraphe. Cela facilite les choses pour tous.

Nous en sommes donc au paragraphe 49 intitulé: «Restructuration gouvernementale».

[*Texte*]

Mr. Côté (Richmond—Wolfe): Puis-je savoir quelle correction a été apportée hier afin que je puisse saisir l'écart qui existe entre le texte français d'hier et celui que j'ai en mains ce matin, qui n'est pas le texte définitif en français?

The Chairman: Do we have the revisions from yesterday in both languages or just in English?

The Clerk: Just in English.

The Chairman: In the revisions from yesterday, which are so far only an English draft, the underlined portions are the additions. So if you look at it in the English copy, you'll see underlined portions. Those are the changes.

We have made no changes from page 18 on, but we're going to do that now. In a sense we're starting at the same spot in the document.

Mr. Côté: There is no change, Mr. Chairman, to paragraph 49, is there?

The Chairman: From paragraph 49 on, there have been no changes.

Mr. Côté: Okay. That's fine.

Le président: Il n'y a pas de changements.

• 1630

In that section then—paragraphs 49, 50, and 51—are there any comments or suggestions? If not, are you ready to move to the section on domestic policy reform?

Ms Hunter: Yes.

The Chairman: Okay. We'll look at paragraphs 52 through to 58.

Mr. O'Kurley (Elk Island): What is this domestic policy reform? What's the gist of it here, Mr. Chairman? It says:

> By adjusting the price of these commodities to internalize their external costs to society we would send a clear message to the consumer.

Are we advocating a carbon tax here?

The Chairman: Not necessarily, though I don't think we're excluding it either. I think we're talking about a whole range of economic instruments, including tradable permits, a different way of cost accounting—

Mr. O'Kurley: Yes, but when we're increasing—

Mr. Caccia (Davenport): It was produced by the government in the economic instruments paper about a year ago.

Mr. O'Kurley: Okay, but I'm asking for an interpretation of these lines:

> By adjusting the price of these commodities to internalize their external costs to society we would send a clear message to the consumer. For example, internalizing the negative. . .

[*Traduction*]

Mr. Côté (Richmond—Wolfe): Could you tell me what correction was made yesterday so that I can see in what way the French text from yesterday differs from the one I have today, which is not the final French version?

Le président: Avons-nous dans les deux langues officielles ou seulement en anglais le texte incluant les corrections apportées hier?

Le greffier: Nous l'avons seulement en anglais.

Le président: Dans le texte révisé qui comprend les corrections apportées hier, et que nous avons pour l'instant en anglais seulement, les parties soulignées représentent des ajouts. Si vous regardez le texte anglais, vous verrez des parties soulignées. Il s'agit des changements apportés.

Nous n'avons apporté aucun changement à partir de la page 18, mais nous allons le faire maintenant. C'est à ce même endroit du document que nous commençons.

M. Côté: Monsieur le président, aucun changement n'a été apporté au paragraphe 49, n'est-ce pas?

Le président: Aucun changement n'a été apporté à partir du paragraphe 49.

M. Côté: Très bien, c'est parfait.

The Chairman: There are no changes.

Au sujet de cette partie. . . je parle des paragraphes 49, 50 et 51. . . avez-vous des commentaires ou des suggestions à faire? Sinon, êtes-vous prêts à passer à la partie qui traite de la réforme des politiques internes?

Mme Hunter: Oui.

Le président: Très bien. Nous examinons donc les paragraphes 52 à 58 inclusivement.

M. O'Kurley (Elk Island): En quoi consiste cette réforme des politiques internes? De quoi s'agit-il, monsieur le président? On peut lire:

> L'adaptation du prix de ces produits de façon à y intégrer les coûts externes pour la société enverrait un message clair aux consommateurs.

Préconisons-nous une taxe sur les hydrocarbures?

Le président: Pas nécessairement, mais je ne pense pas que nous excluions cette possibilité non plus. Nous parlons, je pense, de toute une gamme d'instruments économiques, y compris les droits de pollution négociables, une méthode différente de comptabilité analytique. . .

M. O'Kurley: Oui, mais lorsqu'on augmente. . .

M. Caccia (Davenport): Le gouvernement le proposait dans le document sur les instruments économiques il y a un an environ.

M. O'Kurley: Très bien, mais je demande qu'on interprète pour moi ces lignes:

> L'adaptation du prix de ces produits de façon à y intégrer les coûts externes pour la société enverrait un message clair aux consommateurs. L'intégration aux prix de l'essence, par exemple, de ses coûts négatifs. . .

[*Text*]

Does that particularly point to a carbon tax?

Mr. Caccia: Not necessarily.

The Chairman: Not necessarily, no. It could. It doesn't include or exclude it. It simply points to one of the issues to be addressed in trying to develop a new environmental method of cost accounting.

Most of this testimony really came from Jim MacNeill when he appeared in front of us as a witness.

Mr. O'Kurley: Mr. Chairman, we also heard from other representatives during the course of our deliberations. We heard from the truckers' associations, which talked about increasing costs and the impact of increasing costs. I'm curious as to why we selected just Jim MacNeill's comments and didn't regard some of the debates and arguments that were put forth in this committee.

• 1635

At no time did I ever accede to the idea of a carbon tax or increasing taxes, because there are many aspects of the economy that would be negatively affected. We never talked about increasing the cost of fuels to the airline industry, for example, which would have a significant negative impact, or to the trucking industry. We had the witnesses. We talked about it, and we seemed just to ignore it in this, didn't we?

The Chairman: I'll let some of the others speak. Mr. Côté.

Mr. O'Kurley: Why would you ask somebody else to speak? You were involved in drafting this, were you not?

The Chairman: No, this was drafted by the researchers. I don't know whether you want them to respond, but really, we have to decide whether this reflects the mind of the committee. You're expressing some concerns about—

Mr. O'Kurley: I guess what I'm asking is whether we go through the whole debate again.

The Chairman: I don't know.

M. Côté: Monsieur le président, ce travail que nous menons vise à faire une espèce de résumé des divers travaux que nous avons faits et rédigés. Cela explique pourquoi nous n'avons pas réaligné ou répété les recommandations. Les quelques recommandations qui ont été insérées dans ces précédents travaux ne sont pas là. Nous ne faisons que résumer l'esprit et les tendances et, sous forme détachée, les recommandations sont déguisées à l'intérieur.

Pourquoi ne sommes–nous pas plus catégoriques dans les intentions que nous semblons manifester au conditionnel, par exemple? Je pense au paragraphe 52, entre autres, où on dit ceci:

> L'adaptation du prix de ces produits de façon à y intégrer les coûts externes pour la société enverrait un message clair aux consommateurs.

Ce n'est pas une recommandation. Ce n'est pas là le but de ce travail. Nous ne faisons que répéter les préoccupations qui ont été mentionnées, insérées et formulées sous forme de recommandations dans les travaux préliminaires.

[*Translation*]

S'agit–il là d'une taxe sur les hydrocarbures?

M. Caccia: Pas nécessairement.

Le président: Non, pas nécessairement. C'est possible. On n'inclut pas et on n'exclut pas cette possibilité. On signale simplement l'une des questions dont il faut tenir compte dans l'élaboration d'une nouvelle méthode comptable qu'on pourrait appeler écocomptabilité.

Ce texte est tiré principalement du témoignage de Jim MacNeill devant le comité.

M. O'Kurley: Monsieur le président, nous avons également entendu d'autres témoins pendant nos délibérations. Nous avons entendu les représentants des associations de camionneurs, qui ont parlé de l'augmentation des coûts et des répercussions de cette augmentation. Je me demande pourquoi nous avons choisi de citer seulement les commentaires de Jim MacNeill, sans tenir compte de certains autres commentaires et arguments entendus au comité.

Je n'ai jamais accepté l'idée d'une taxe sur les hydrocarbures ou d'une hausse de taxes, parce que plusieurs éléments de l'économie en souffriraient. Nous n'avons jamais parlé d'augmenter le coût des carburants du secteur du transport aérien, par exemple, car cela aurait d'importantes répercussions négatives, et le même argument vaut pour le camionnage. Nous avons entendu des témoins, nous avons discuté de la question, mais il semble que nous n'en tenions pas du tout compte, n'est–ce pas?

Le président: Je vais donner la parole à d'autres membres du comité. Monsieur Côté.

M. O'Kurley: Pourquoi demandez–vous à quelqu'un d'autre de parler? Vous avez participé à la rédaction de ce document, n'est–ce pas?

Le président: Non, il a été rédigé par les recherchistes. Je ne sais pas si vous voulez leur demander de vous répondre, mais nous devons en réalité décider si cela reflète bien l'opinion des membres du comité. Vous exprimez des préoccupations au sujet de. . .

M. O'Kurley: Je me demande simplement si nous reprenons tout le débat.

Le président: Je ne sais pas.

Mr. Côté: Mr. Chairman, we are trying to prepare a kind of summary of the various reports we have produced. That explains why we have not realigned or reiterated the recommendations. The few recommendations that were included in these previous reports do not appear here. We are only summarizing the ideas and trends and, in an unbiased way, the recommendations are buried within the text.

For example, why are we not more categorical in expressing our intentions, why do we express our views in the conditional? I refer here to paragraph 52, among others, where it says:

> By adjusting the price of these commodities to internalize their internal costs to society we would send a clear message to the consumer.

That is not a recommendation. Such is not the goal of this report. We are only repeating the concerns that were mentioned, included and expressed as recommendations in our preliminary reports.

[*Texte*]

Dois–je comprendre que ce résumé succinct des divers travaux nous suffit? C'est tout ce qu'on a à faire. Il n'y a pas lieu de répéter textuellement l'une ou l'autre des recommandations. Ai–je bien compris, monsieur le président?

Le président: À mon avis, oui.

M. Côté: Oui? Donc, on peut s'en tenir à ce texte global.

Le président: Je l'espère.

M. Côté: Ce sont de bons voeux. J'allais dire ceci: si nous voulons être plus précis pour d'éventuels lecteurs, notamment ces universités et bibliothèques publiques dont nous parlions, n'y aurait–il pas lieu d'ajouter des recommandations spécifiques en annexe en nous référant à chacun de ces travaux?

Je ne veux pas partir un nouveau débat, monsieur le président, mais il y avait des choses substantielles et très claires que nous avions formulées sous formes de recommandations. Ce n'est pas un nouveau débat.

The Chairman: No, if I can try to respond to both your comments, Mr. Côté, and Mr. O'Kurley's, I think what we're trying to do is capture the essence of insights from witnesses that would carry on from previous recommendations and conclusions but point to issues that must be dealt with in the next Parliament, not try to resolve them.

To respond directly to Mr. O'Kurley's question, we're not trying to make a specific recommendation, because clearly a lot more work will need to be done in these areas before those recommendations become absolutely fixed. At least that's my thought.

Mr. Darling (Parry Sound—Muskoka): No.

Mr. O'Kurley: Mr. Chairman, if this is to reflect the deliberations of the committee accurately, then I'm curious where in this section on domestic policy reform would be reflected the concerns expressed by the vice–chairman, Mr. Martin, on finding some link to competitiveness and doing an economic costing of environmental policy–making as well. That seems to be ignored in this, and it seems to be flip–flopped around. The opposite is now we're saying, okay, in the economic policy we're doing environmental costing. Yet at the same time we haven't considered concerns that have been expressed before the committee about situations such as blue boxes and the impact on the environment of driving trucks around, spewing off fumes, to pick up blue boxes.

Have we done that? Have we done a full economic costing? Why are we focusing on the pricing of goods rather than looking at some other environmental initiatives that maybe in the full–cycle analysis perhaps did more harm than good to the environment?

• 1640

The Chairman: Maybe it would be helpful if there's some language here that could be addressed in terms of what we would like to say. I mean, I think we're trying to point to some of the key issues that will need to be followed up in the next Parliament as a result of hearing from these expert witnesses. I'm not trying to trigger anything.

[*Traduction*]

Am I to understand that this summary of various reports is sufficient? That is all we have to do. There is no need to repeat word for word any of the recommendations. Did I understand correctly, Mr. Chairman?

The Chairman: I think so.

Mr. Côté: Yes? So we can keep this general text?

The Chairman: I hope so.

Mr. Côté: Those are good wishes. I was about to say this: if we want to be more specific for people reading the text, for example in universities and public libraries, as we said, should we not add some specific recommendations in an appendix, referring to each of the reports they are taken from?

I do not want to start a new debate, Mr. Chairman, but there were some substantial and very clear ideas that we had expressed as recommendations. But I don't want to embark on a new debate.

Le président: Non, si je peux me permettre de répondre à vos commentaires, monsieur Côté et monsieur O'Kurley, je pense que nous essayons de saisir l'essence des idées exprimées par nos témoins tout en faisant suite aux recommandations et conclusions déjà formulées, mais nous cherchons ainsi à signaler les questions que la prochaine législature devra examiner, nous ne cherchons pas à les résoudre.

En réponse à la question de M. O'Kurley, je dirais que nous n'essayons pas de faire une recommandation précise, car il faudra évidemment faire encore beaucoup de travail sur ces questions avant de pouvoir faire des recommandations définitives. C'est du moins ce que je pense.

M. Darling (Parry Sound—Muskoka): Non.

M. O'Kurley: Monsieur le président, si le document doit refléter exactement la teneur des délibérations du comité, je me demande où l'on peut trouver dans cette partie sur la réforme des politiques internes les préoccupations exprimées par le vice–président, M. Martin, au sujet d'un lien entre la compétitivité et l'élaboration d'une politique sur l'écocomptabilité. Il semble que nous ignorons cette question ici et j'y vois une volte–face. Nous semblons dire le contraire maintenant, en disant que la politique économique inclut l'écocomptabilité. Pourtant, nous ne tenons aucunement compte des préoccupations exprimées au comité au sujet de choses comme le programme des boîtes bleues et des répercussions sur l'environnement de l'utilisation de camions qui crachent des vapeurs d'essence, lorsqu'ils circulent pour ramasser le contenu de ces boîtes bleues.

Avons–nous fait cela? Avons–nous fait une analyse complète des coûts économiques? Pourquoi mettons–nous l'accent sur le prix des marchandises plutôt que d'examiner d'autres initiatives écologiques qui, en fin de compte, ont peut–être fait plus de mal que de bien à l'environnement?

Le président: Il serait peut–être utile que nous trouvions une façon d'exprimer ce que nous voulons dire. Je pense que nous essayons de signaler certaines des questions clés que la prochaine législature devra examiner, d'après le témoignage de nos témoins spécialistes. Je n'essaie pas de déclencher un débat.

[*Text*]

Mr. O'Kurley: Is this just limited to the four expert witnesses?

The Chairman: No, but I think they were the focal point of what we're trying to produce.

Mr. O'Kurley: So the people upon whom this policy impacts are not considered to be relevant? I mean, the testimony of the people upon whom a policy of this nature would impact is not considered to be as relevant as these so–called ivory tower experts?

The Chairman: Who did you have in mind, Mr. O'Kurley?

Mr. O'Kurley: Well, I mentioned a couple and I'm curious as to why you keep forgetting about it. I talked about the trucking association, I talked about airline industries, and I'm talking about policies that would have an impact upon their ability to survive and I suppose upon the public's ability to continue their survival.

The Chairman: Would you have a suggestion as to how we might better state this?

Mr. O'Kurley: Well what's the objective here, first of all? Under section C, ''Domestic Policy Reform'', what's the objective? Obviously you have to have an objective; you don't just start writing things. You have to have an idea in mind. What is your objective? You're the chairman of the committee; you've done the analysis and the summation. What's the objective?

The Chairman: Mr. Caccia.

Mr. Caccia: Mr. Chairman, if I may just intervene here, I assure you of Mrs. Catterall's and my full support in what you're trying to achieve here. It seems to me, in answer to Mr. O'Kurley's question, that what the chair is attempting to achieve is to leave a legacy for future committees on the cutting–edge thought of leading Canadians. Therefore, as he indicated a moment ago, the focus, the light, the spotlight, is on those who are more frequently mentioned in here.

True that there have been representations by the airlines, the trucking associations, and so on. They live and have to face the daily realities. But since this is a forward–looking document, addressing the next Parliament and the parliamentarians who will be elected and form the future committee, it is only natural and desirable that we do focus with a forward type of thinking, leading–edge thinking, so that we leave a legacy for them.

Because of that premise, then, obviously the attention is being paid on what you call, perhaps, the ivory tower thinkers. But that is debatable whether they are, because they're very practical people. Mr. Strong, for instance, is certainly not an ivory tower type; neither is Mr. MacNeill, who is an adviser to various governments; nor is the ambassador on the environment.

Obviously, and I concur with the chair, if the desire is to produce something that is forward looking, we have also to draw from those who are doing that kind of thinking.

[*Translation*]

M. O'Kurley: Nous limitons–nous seulement aux quatre témoins spécialistes?

Le président: Non, mais je pense qu'ils concrétisent bien ce que nous essayons de faire.

M. O'Kurley: Ainsi, nous n'estimons pertinent le témoignage de ceux qui seront touchés par cette politique? Je veux dire que le témoignage de ceux qui seraient touchés par une politique de cette nature n'est pas jugé aussi pertinent que celui des soi–disant spécialistes dans leurs tours d'ivoire?

Le président: À qui pensez–vous, monsieur O'Kurley?

M. O'Kurley: J'en ai mentionné un ou deux et je me demande pourquoi vous tenez à les oublier. J'ai parlé de l'association des camionneurs ainsi que des représentants du secteur du transport aérien; il s'agit de politiques qui auraient une influence sur leur capacité de survivre et peut–être également sur la capacité de la population de continuer d'assurer leur survie.

Le président: Auriez–vous une suggestion à faire pour mieux exprimer cette idée?

M. O'Kurley: Eh bien je voudrais d'abord savoir quel est notre objectif? Dans la partie C, intitulée «Réforme des politiques internes», quel est l'objectif? Il faut évidemment avoir un objectif; on ne commence pas à écrire de but en blanc. Il faut avoir une idée en tête. Quel est votre objectif? Vous êtes président du comité, vous avez fait l'analyse et le résumé. Quel est l'objectif?

Le président: Monsieur Caccia.

M. Caccia: Monsieur le président, si vous me permettez d'intervenir, je tiens à vous assurer que M^me^ Catterall et moi appuyons absolument ce que vous essayez de faire ici. Il me semble, pour répondre à la question de M. O'Kurley, que le président cherche à laisser en héritage aux comités futurs des idées exprimées par d'éminents Canadiens à la fine pointe du progrès dans ce domaine. Par conséquent, comme il l'a dit il y a un instant, nous mettons l'accent sur ceux qui sont mentionnés le plus souvent.

Il est vrai que nous avons entendu des représentants des compagnies aériennes, des associations de camionneurs et d'autres groupes. Ces gens doivent faire face aux réalités de la vie quotidienne. Cependant, comme ce document est tourné vers l'avenir, qu'il s'adresse à la prochaine législature et aux parlementaires qui seront élus et formeront le prochaine comité, il n'est que naturel et souhaitable de mettre l'accent sur des idées d'avant–garde, afin de pouvoir leur laisser quelque chose en héritage.

À cause de cela, l'attention se porte évidemment sur ce que vous appelez les penseurs isolés dans leurs tours d'ivoire. Je trouve toutefois votre idée discutable, car ce sont des gens très pratiques. M. Strong, par exemple, n'est certainement pas le type de personne à s'enfermer dans une tour d'ivoire; M. MacNeill non plus, car il conseille divers gouvernements; ce n'est pas non plus le cas de l'ambassadeur pour les questions d'environnement.

Je suis d'accord avec le président pour dire que si nous voulons préparer un document tourné vers l'avenir, nous devons évidemment nous prévaloir des opinions exprimées par des gens qui se livrent à une réflexion de cette nature.

[*Texte*]

Mr. O'Kurley: Mr. Chairman, I appreciate the comments of Mr. Caccia, and I did not mean to denigrate in any way the content of the testimony of the four focus witnesses. I just wanted to point out that I think there has to be some consideration for the testimony of others, those upon whom such policy decisions will impact.

If this document is truly to reflect the mood of the committee, the minutes of the committee will show that in the past there has been a decision made by the committee based on input from all committee members. They were asked what they thought should be the future priorities of the committee.

It's absolutely clear that it's been documented that they said the committee agreed generally—you were in the chair—that there should be a study on the relationship between the economy and the environment, there should be to some extent an economic costing of various environmental initiatives. And we put that off because it was suggested by the chair that time constraints limited us and that since we should do a follow-up on Rio, that was more important, we were going to put that off to the side. Somehow that got buried with other priorities.

• 1645

I guess what I'm saying is if the objective is to give direction to future committees, why wouldn't that be considered?

Ms Hunter: I see that the first sentence does do that: "A policy measure parallel to full environmental cost-accounting, and achievable more readily, lies with adjustment of pricing policies to reflect full social costs". I see that sentence as doing exactly what Mr. O'Kurley has suggested needs to be done.

Obviously I don't read the paragraph the way he does, because I can remember the testimony of the trucking association, and I think they did a fine job of putting forth their views. They're an efficient user of fuel; railroads are as well; but, you know, the big Buicks going down the highway aren't—not to slight Buicks, as there are lots of Cadillacs too, Mr. Darling.

Mr. Darling: And smaller cars too.

Ms Hunter: We have to be able to lead and show some direction. And I believe that the first sentence of this does do that, where there is that attempt to show direction, that we have to find a way of merging market forces, and also our concern for the full environmental accounting.

Mr. O'Kurley: I do not disagree that the first sentence has elements in it that would encapsulate my concerns. However, the term environmental cost accounting is a lot different from economic cost accounting. I mean, if you're saying, by golly, if we're setting up this committee let's determine the environmental cost, that means that we've got this paper here and we've got different copies of this paper. Maybe it would be more efficient to have one screen projected on the wall so that we could save paper.

[*Traduction*]

M. O'Kurley: Monsieur le président, je comprends les commentaires de M. Caccia et je n'avais aucunement l'intention de dénigrer le témoignage des quatre témoins spécialistes. Je voulais simplement faire remarquer que nous devrions tenir compte également du témoignage d'autres personnes, c'est-à-dire de celles qui subiront les répercussions de telles politiques.

Si nous voulons que le document reflète vraiment les opinions du comité, eh bien, le compte rendu de nos délibérations montrera que le comité a pris une décision fondée sur les opinions exprimées par tous les membres du comité. On nous a demandé quelles devraient être les priorités futures du comité.

Il est absolument clair, et le texte de nos délibérations le prouve, que les membres du comité ont convenu—vous présidiez alors le comité—qu'il faudrait effectuer une étude sur les rapports entre l'économie et l'environnement, qu'il faudrait dans une certaine mesure calculer les coûts économiques de diverses initiatives destinées à assurer la protection de l'environnement. Et comme le président l'a dit, nous avons des délais limités et puisque nous devions faire un suivi au Sommet de Rio, mission qui était plus importante, nous avons laissé cette question de côté. D'autres priorités ont donc eu la préséance.

Je veux dire que si nous avons pour objectif de donner une orientation à des comités futurs, pourquoi n'en tiendrions-nous pas compte?

Mme Hunter: J'estime que la première phrase le fait: «L'adaptation des politiques de prix en vue de prendre en compte tous les coûts sociaux est une mesure d'orientation qui, allant de pair avec la comptabilité analytique intégrale des coûts environnementaux, serait beaucoup plus facile à réaliser». Je pense que cette phrase fait exactement ce que M. O'Kurley a dit être nécessaire.

Je ne lis évidemment pas ce paragraphe du même oeil que lui, car je me souviens du témoignage des représentants de l'association du camionnage, et je pense qu'ils ont très bien réussi à exprimer leurs opinions. Ils utilisent le carburant d'une façon efficace, tout comme les chemins de fer, mais, savez-vous, ce n'est pas le cas des grosses Buick qu'on voit sur les routes—je ne veux pas dénigrer les Buick, car il y a également beaucoup de Cadillac, monsieur Darling.

M. Darling: Ainsi que des voitures plus petites.

Mme Hunter: Nous devons pouvoir donner l'exemple et indiquer une certaine orientation. Je crois que la première phrase de ce paragraphe accomplit justement cet objectif d'indiquer une certaine orientation, disant que nous devons trouver un moyen de fusionner les forces du marché et exprimant notre préoccupation au sujet de la comptabilité analytique intégrale des coûts environnementaux.

M. O'Kurley: Je ne conteste pas que la première phrase contient des éléments qui expriment quelque peu mes préoccupations. Toutefois, l'expression «comptabilité analytique des coûts environnementaux» diffère grandement de l'expression «comptabilité analytique des coûts économiques». Je veux dire qu'au moment de créer ce comité, par exemple, vous auriez pu dire qu'il fallait en déterminer les coûts environnementaux, car nous avons ce document à examiner et nous en avons même plusieurs versions différentes. Il serait peut-être plus efficace de projeter le texte du document sur un écran, afin d'économiser du papier.

[*Text*]

I mean, obviously anything that we would do in government policy and any government decision we would make would have to go through an environmental cost accounting, which to me affects the credibility of the whole process.

I think what we need is the support of the public. I've seen recent polls that have demonstrated that the public's concern for the environment has been diminishing. We've seen examples of newspapers actually dropping their environmental reporters. And if we want to get some of the important environmental measures passed, we need the support of the public.

Now if you're going to increase pricing through taxation, as a government or as a decision–making body, you have to ask what the objectives are. Is the objective to change behaviour, or is the objective to raise revenue? If the objective is to raise revenue, then you have to ask what all the other alternatives of raising revenue are. Are there some better ways of raising revenue?

If the objective is to change behaviour, you have to ask yourself if this is the most effective way of changing behaviour. If you put an extra tax on gasoline, is that going to stop the Buicks or the Cadillacs? And if the answer is no, then you come back to the original point and you ask why we are doing this.

If it doesn't change behaviour, why are we doing this? Are we doing it to raise revenue? If so, is there a better way of raising revenue?

Ms Hunter: I think we're in danger of revisiting a debate that had gone on at length in committee, and I'm sure will go on at even greater length in subsequent committees.

I reiterate what the chair said: if you have alternative language, we'd be prepared to listen to it and consider it.

• 1650

I mean, we're talking about air, water, and soil. Other than soil, those other two up to now have been considered free goods. Clean air, clean water have been considered free goods. And environmental cost accounting does not take into effect that they're not. We in Canada have the luxury of considering them free goods. For most other people in the world, they're not. They come at a price.

Mr. O'Kurley: Bottled water, and so on.

Ms Hunter: Yes. And just living in a polluted environment, Mexico City for example, the costs for ruining their air are enormous. The costs of cleaning up that environment are enormous.

This is a long debate, but I want to get through this and get this document done because I think there is, as Charles indicated, a legacy to be left for hopefully all of us here who will be fortunate enough to continue this work in the next Parliament.

The Chairman: Mr. Caccia.

Mr. Caccia: It's not necessary.

The Chairman: I wonder if I could make a suggestion, Mr. O'Kurley, if I sense your concerns correctly. I think in the main, in section 2 in the foreword, paragraphs 1, 2, and 3 reflect your concerns. In paragraph 52, which we're discussing at the

[*Translation*]

Cela signifie que toute politique ou décision du gouvernement nécessiterait une comptabilité analytique des coûts environnementaux, et la crédibilité de tout le processus risque d'en souffrir.

Je pense que nous avons besoin de l'appui de la population. De récents sondages ont montré que la préoccupation de la population à l'égard de l'environnement diminue. Certains journaux ont même renoncé à leur journalistes spécialisés dans l'environnement. Si nous voulons faire adopter d'importantes mesures destinées à protéger l'environnement, nous avons besoin de l'appui de la population.

Un gouvernement ou un organisme de prise de décision qui veut augmenter les prix au moyen de taxes doit se demander quels sont ses objectifs. L'objectif est–il de changer le comportement des gens ou d'augmenter les recettes? Si l'objectif est d'augmenter les recettes, vous devez examiner tous les autres moyens d'augmenter les recettes. Existe–t–il de meilleurs moyens d'augmenter les recettes?

Si l'objectif est de modifier le comportement des gens, vous devez vous demander si vous avez choisi la façon la plus efficace de changer le comportement. Si vous imposez une taxe supplémentaire sur l'essence, cessera–t–on de conduire des Buick ou des Cadillac? Si la réponse est non, il faut revenir au point de départ et se demander pourquoi on propose une telle mesure.

Si la mesure ne doit pas changer le comportement des gens, pourquoi l'adopter? Est–ce pour augmenter les recettes? Dans ce cas, existe–t–il une meilleure façon d'augmenter les recettes?

Mme Hunter: Je pense que nous risquons de reprendre un débat qui a duré longtemps au comité et qui se poursuivra certainement encore plus longtemps dans des comités subséquents.

Je répète ce que le président a dit: Si vous avez un autre libellé à proposer, nous sommes prêts à vous écouter et à l'examiner.

Enfin, nous parlons de l'air, de l'eau et de la terre. À part la terre, les deux autres éléments ont été considérés jusqu'ici comme des biens gratuits. L'air pur et l'eau pure ont été considérés comme des biens gratuits. La comptabilité analytique des coûts environnementaux ne veut pas dire que ce n'est pas le cas. Au Canada, nous avons le luxe de considérer ces biens comme étant gratuits. Ce n'est pas le cas pour la plupart des autres peuples du monde. Ils doivent payer.

M. O'Kurley: L'eau embouteillée, notamment.

Mme Hunter: Oui. Et simplement vivre dans un environnement pollué, comme par exemple à Mexico, où l'on paie des coûts énormes pour avoir pollué l'air. Les coûts de la dépollution de l'environnement sont énormes.

C'est un long débat que nous venons de tenir, mais je tiens à terminer ce document parce que j'estime, comme Charles l'a dit, que c'est un héritage à laisser à tous ceux d'entre nous qui auront la chance de pouvoir continuer leur travail dans la prochaine législature.

Le président: Monsieur Caccia.

M. Caccia: Ce n'est pas nécessaire.

Le président: Puis–je me permettre une suggestion, monsieur O'Kurley? Si j'ai bien compris vos préoccupations, je crois qu'on en tient compte dans la deuxième partie du corps du texte, ainsi qu'aux paragraphes 1, 2 et 3 de la préface. Au

[*Texte*]

moment, we could eliminate the example, because it is just that. It is an example. It doesn't really add to the substance of this paragraph. We would perhaps deal with your concerns that we haven't adequately had an opportunity to take into account other witnesses.

Mr. O'Kurley: That would be fine. Would the committee also consider in the first sentence, "policy measure parallel to full economic and environmental cost–accounting"?

The Chairman: I'm not a high school teacher or anything, but it seems to me economic cost accounting is redundant. Isn't it?

Mr. O'Kurley: No, there's an economic cost to environmental policy–making. That's not redundant at all.

If you come in and say that coal mine is going to be closed down in that small town and that's the only industry, there is definitely an economic cost. There's no redundancy to that at all.

The Chairman: Here's my point. In the way in which the economy presently operates, that is automatically a part of the equation. What we're calling for is, and we say this, a policy measure parallel. This is the development of a whole new, if you like, way of looking at economic transactions that take into account environmental costs.

Mr. O'Kurley: I don't disagree with that, Mr. Chairman, and I don't disagree with the need to move in the direction of environmental responsibility and making industries environmentally responsible. I simply say that if we're going to do that and if we want support of people, you have to attach an economic price tag to it. Now, people maybe have to be encouraged to pay that price tag.

The Chairman: Yes.

Mr. O'Kurley: It may be worth it to pay the price.

The Chairman: That's what this would say.

Mr. O'Kurley: But for goodness sakes, you cannot direct a future government or a future committee to make a policy that basically prohibits the use of high carbon fuels, such as coal for example, such as oil for example, that has a serious economic impact on a community that may depend upon the production of that material, and just say well let's just pretend that it doesn't exist, and let's sort of pretend that there's nobody there, and it's good for you in the future — don't worry, your grandchildren will thank you for it. I don't think we can do that.

The Chairman: If we can avoid getting into that discussion and just simply deal with the example. . . If we eliminate the example, then we're not taking anything away from raising the issues, but we're not prejudging what the final determination will be. Is that agreeable? In other words, we're just dropping the sentence that begins "For example" down to "transportation."

Mr. Caccia: Sorry, what are you suggesting?

[*Traduction*]

paragraphe 52, dont nous sommes en train de discuter, nous pourrions éliminer l'exemple, car ce n'est qu'un exemple, en fin de compte. Il n'ajoute vraiment rien au contenu du paragraphe. Vous ne penseriez peut–être plus alors que nous n'avons pas suffisamment tenu compte du témoignage d'autres témoins.

M. O'Kurley: Je serais d'accord. Le comité accepterait–il également d'envisager la possibilité de dire dans la première phrase: «l'adaptation des politiques. . . allant de paire avec la comptabilité analytique intégrale des coûts économiques et des coûts environnementaux»?

Le président: Je ne suis pas instituteur, mais il me semble que l'expression comptabilité analytique des coûts économiques est redondante. N'est–ce pas?

M. O'Kurley: Non, les politiques destinées à assurer la protection de l'environnement entraînent des coûts économiques. Ce n'est pas redondant du tout.

Si vous allez dans une petite ville dire que la mine de charbon doit être fermée, il en résulte certainement des coûts économiques, si c'est la seule industrie de la ville. Il n'y a aucunement redondance.

Le président: Voici ce que je pense. Étant donné la façon dont l'économie fonctionne actuellement, cette question fait automatiquement partie de l'équation. Ce que nous demandons, c'est l'adoption de politiques allant de paire. Il s'agit d'une toute nouvelle façon, si vous voulez, d'examiner les transactions économiques en tenant compte des coûts environnementaux.

M. O'Kurley: Je ne le conteste pas, monsieur le président, et je ne dis pas qu'il ne faut pas préconiser une plus grande responsabilité face à l'environnement et rendre les industries responsables sur le plan de l'environnement. Je dis seulement que si nous voulons aller dans ce sens et si nous voulons l'appui de la population, nous devons y relier un prix économique. Il faudra peut–être encourager les gens à payer ce prix.

Le président: Oui.

M. O'Kurley: Le prix en vaudra peut–être la peine.

Le président: C'est ce que notre document dit.

M. O'Kurley: Mais pour l'amour de Dieu, vous ne pouvez pas charger un gouvernement ou un comité futur d'élaborer une politique interdisant pour ainsi dire l'utilisation de combustibles à haute teneur en carbone, comme par exemple le charbon ou le pétrole, une telle politique aurait de graves répercussions économiques pour une collectivité qui dépend de la production de ces combustibles. Je ne pense pas que nous puissions dire qu'il faut simplement prétendre que ce n'est pas la réalité, que personne n'habite dans ces villes et que ce sera bon pour la population à long terme — qu'il n'y a pas lieu de s'inquiéter, car les générations futures seront reconnaissantes.

Le président: Si nous pouvions éviter de nous lancer dans ce débat et nous occuper seulement de l'exemple. . . Si nous éliminons l'exemple, nous n'en soulevons pas moins les questions pertinentes, mais nous ne préjugeons pas de ce qui sera décidé en fin de compte. Êtes–vous d'accord? Autrement dit, nous supprimons simplement la phrase qui commence par les mots «L'intégration aux prix de l'essence» jusqu'au mot «transport».

M. Caccia: Pourriez–vous répéter votre suggestion?

[*Text*]

The Chairman: I'm just suggesting that we take out the sentence that I think initially caught Mr. O'Kurley's attention, and that he feels somehow loads the issue.

Mr. O'Kurley: That would help.

The Chairman: The substance of the paragraph remains. It's an example sentence, that's all.

Mr. Caccia: So how would 52 read then?

The Chairman: It would read exactly as it is, except for the sentence that begins ''For example''.

Mr. Caccia: Oh, you would delete the example.

The Chairman: I'd just delete the example, that's all.

Mr. Caccia: Oh, just the example.

The Chairman: Yes. I think that was the source, if I detect correctly, of Mr. O'Kurley's concern. We might have to revise the next sentence in order to state the issue less proscriptively.

• 1655

Mr. Caccia: Also, it might be clearer, if you agree, Mr. Chairman, if the second-last line on page 28 read ''adjusting the price of these commodities so that their external cost to society is internalized''. That would make it a little clearer if you like it that way. It's entirely up to you.

The Chairman: That's helpful. Thank you.

Ms Hunter: Would it be helpful if we used another example? I don't wish to belabour the point, Brian, but for instance if the cost of the erection of hydro-electric lines is used as a means of transporting energy where there's an alternative, the conservation and therefore in turn the market would respond by expanding the availability of alternative fuels or conservation. But perhaps you would prefer to leave it out.

The Chairman: I think it's going to be easier if we leave it out and we'll make some adjustment to that last sentence in order to have it make sense.

Ms Hunter: I agree.

Mr. Caccia: Mr. Chairman, the second and third lines on page 29 would no longer make sense.

The Chairman: I was just suggesting we'll have to revise that sentence in order that it make sense.

Mr. Caccia: So you have to drop the entire example and the following sentence.

The Chairman: There is a suggestion from Kristen for ''in turn, the market would respond by expanding the availability of more environmentally benign alternatives''.

Mr. Caccia: So it hitches on there.

The Chairman: Yes.

[*Translation*]

Le président: Je suggère seulement que nous supprimions la phrase qui a attiré l'attention de M. O'Kurley, je pense, et qui fausse la question, à son avis.

M. O'Kurley: Cela aiderait.

Le président: L'essentiel du paragraphe reste. Il s'agit seulement d'un exemple.

M. Caccia: Comment se lirait le paragraphe 52, dans ce cas?

Le président: Il serait absolument inchangé, à l'exception de la phrase qui commence par les mots «L'intégration aux prix de l'essence».

M. Caccia: Vous supprimeriez l'exemple.

Le président: Je supprimerais seulement l'exemple, c'est tout.

M. Caccia: Seulement l'exemple.

Le président: En effet. Si j'ai bien compris, cette phrase était à la source de la préoccupation de M. O'Kurley. Nous devrons peut-être réviser la phrase suivante afin d'exprimer l'idée d'une façon moins prohibitive.

M. Caccia: Les choses seraient peut-être plus claires, si vous êtes d'accord, monsieur le président, si dans la version anglaise à l'avant-dernière ligne de la page 28 on disait «Adjusting the price of this commodities so that their external cost to society is internalized» [L'adaptation des prix de ces produits de façon à intégrer les coûts externes pour la société]. La formulation serait ainsi plus explicite. À vous de décider.

Le président: C'est bien. Merci.

Mme Hunter: Serait-il bon d'employer un autre exemple? Je ne veux pas m'appesantir là-dessus, Brian, mais par exemple si le coût de l'installation de lignes hydro-électriques est pris en compte dans le calcul du coût du transport de l'énergie alors qu'il existe une solution de rechange, la conservation, alors le marché réagirait en offrant d'autres combustibles ou d'autres mesures de conservation. Mais peut-être préférez-vous ne pas en parler.

Le président: Je pense qu'il serait plus simple de ne pas en parler et nous apportons une modification à cette dernière phrase afin qu'elle ait du sens.

Mme Hunter: D'accord.

M. Caccia: Monsieur le président, la deuxième et la troisième ligne de la page 29 n'auraient donc plus de sens.

Le président: Je disais simplement que nous devrons reviser cette phrase pour qu'elle ait un sens.

M. Caccia: Il faut donc renoncer à l'exemple et à la phrase suivante.

Le président: Kristen suggère la formulation suivante pour la version anglaise «in turn, the market would respond by expanding the availability of more environmentally benign alternatives» [le marché réagirait à son tour en offrant d'autres possibilités moins nuisibles à l'environnement].

M. Caccia: Ça irait donc là.

Le président: Oui.

[*Texte*]

Can we move then to 53 through 58? Because it's all part of a piece here. Is that agreed?

Mr. O'Kurley: Where are we?

The Chairman: We've finished 58.

Mr. O'Kurley: In 56 are we proposing new taxation? If we are, I find that difficult to support.

The Chairman: If you read these paragraphs together, it's very clear at the end. He uses the word "revenue–neutral". So the concern you raised earlier today about simply increasing taxes is not something we're recommending or even identifying. We're talking about a different way of approaching the tax burden, one that achieves more in the realm of sustainable development. I think that comes through quite clearly from both MacNeill's testimony and our comments in this document.

• 1700

Mr. O'Kurley: In 57 we're talking about governments being involved in pay rates and involving themselves in the marketplace. We are basically saying we want an interventionalist government type of thing. I recognize there are people around this table who support that general philosophy.

From the point of view of the philosophy I support, which is a conservative philosophy I suppose, my view is the marketplace should tend to look after the concerns but have the government say a company doing this would have to pay this rate because that company over there is paying that rate.

The Chairman: Then you would get rid of all subsidies, Mr. O'Kurley, would you?

Mr. O'Kurley: Pardon me?

The Chairman: You would abolish all subsidies.

Mr. O'Kurley: You're saying that, aren't you?

The Chairman: No, I am saying if you take this to a further inclusion, you would eliminate all subsidies in terms of interference in the whole marketplace.

Mr. Caccia: In agriculture, transport, trade, there is no. . .

Mr. O'Kurley: Yes, not all subsidies. I think in certain cases there may be a role to play.

The Chairman: That's interfering in the market. Once you say you are going to have subsidies—and we have a very highly interventionist economy in terms of our subsidies. . .

Mr. O'Kurley: Yes. The subsidies particularly in the area of agriculture are directed primarily at export markets in countries abroad. This has the danger of interfering with a domestic market, which I think. . .

The Chairman: We have incredibly large domestic subsidies in this country.

Mr. O'Kurley: The point is in view of the fact we do have this intervention, I would not be supportive of increased intervention.

[*Traduction*]

Pouvons–nous examiner les paragraphes 53 à 58? Cela constitue un tout. Êtes–vous d'accord?

M. O'Kurley: Où en sommes–nous?

Le président: Nous avons terminé le paragraphe 58.

M. O'Kurley: Au paragraphe 56 soumettons–nous une nouvelle proposition fiscale? Si c'est le cas, j'hésite à l'approuver.

Le président: Si vous lisez ces paragraphes d'un trait, les choses sont bien claires à la fin. On dit que la proposition n'aurait aucune incidence sur les recettes de l'État. Ainsi vous avez dit plus tôt aujourd'hui que vous redoutiez que nous proposions d'augmenter le fardeau fiscal, mais nous ne le recommandons pas et ne le mentionnons même pas. Nous parlons d'une façon tout à fait différente d'envisager le fardeau fiscal, une mesure qui contribue davantage au développement durable. Je pense que cela ressort bien nettement du témoignage de MacNeill de même que de nos observations soumises dans ce document.

M. O'Kurley: Au paragraphe 57, on dit que les gouvernements doivent veiller à maintenir les niveaux de rémunération et à participer à l'activité commerciale. Nous disons en somme que nous souhaitons un gouvernement interventionniste. Je sais qu'il y a ici des gens qui acceptent cette approche générale.

Quant à l'approche que je préconise, qui est sans doute une approche conservatrice, j'estime que le marché devrait s'efforcer de tenir compte des préoccupations mais que le gouvernement devrait dire qu'une entreprise qui fait telle ou telle chose devrait verser tel ou tel niveau de rémunération parce que cette autre entreprise là–bas verse ce niveau de rémunération.

Le président: Alors vous vous débarrasseriez de toutes les subventions, monsieur O'Kurley, n'est–ce pas?

M. O'Kurley: Excusez–moi?

Le président: Vous aboliriez toutes les subventions.

M. O'Kurley: C'est ce que vous dites, n'est–ce pas?

Le président: Non, je dis que si vous menez ce raisonnement à bout, vous supprimeriez toutes les subventions qui sont des mesures d'intervention sur le marché.

M. Caccia: En agriculture, dans les transports, le commerce, il n'y a pas. . .

M. O'Kurley: Oui, pas toutes les subventions. Je pense que dans certains cas elles peuvent servir à quelque chose.

Le président: On intervient ainsi sur le marché. À partir du moment où on accepte l'idée d'accorder des subventions—et nous avons une économie très interventionniste compte tenu de nos subventions. . .

M. O'Kurley: Les subventions, surtout en matière d'agriculture, servent principalement aux denrées d'exportation. On risque ainsi de perturber le marché national, ce qui je pense. . .

Le président: Au Canada, on accorde d'énormes subventions.

M. O'Kurley: Le fait est qu'il y a déjà toute cette intervention et que je ne serais pas d'accord pour l'accroître.

[*Text*]

The Chairman: No, this may be less actually. If we get rid of some of our subsides, there could actually be less.

Mr. O'Kurley: But this is not saying less. This is simply saying we are going to be determining the pay rates of one company versus another company. I can't support that.

The Chairman: I don't think—

Mr. O'Kurley: That's what it says.

The Chairman: —as I read it, there is any more or less intervention than presently exists and there is a lot that currently exists. If we want to argue for less intervention, then that is a whole set of issues. But we are not saying that.

Mr. O'Kurley: Yes. I just would not be in favour of recommending a government could ensure there had to be a certain number of jobs. If a company determined it needed 50 workers to operate a particular factory, the government might say it needed 75 workers and in addition it had to pay them at such and such a rate. I believe the marketplace will determine what the product will bring in terms of price. But I can't support something like that.

Ms Hunter: Mr. O'Kurley, the difficulty with unsustainable behaviour is the government ends up paying anyway. A case in point is the east coast fishery. Here the government is compensating men and women in the fishery because of unsustainable behaviour.

So I don't see that it is a cost to government. I see it as a responsibility for government to regulate. We have heard in testimony before this committee over and over again from business who say it's not their business to regulate, it's the business of politicians as legislators to set the rules so they know what the rules are and so there is some certainty on how they behave. Then they will modify their behaviour to accede to that legislation.

Unsustainable behaviour has its costs. We only have to look to the east coast to see it in very dramatic form.

Mr. O'Kurley: I don't disagree there may be certain philosophical biases you may have.

Ms Hunter: It is the Conservative government that granted the compensation. I absolutely agree with the compensation because these people are put out of work because of our unwillingness in the past to take the hard decisions that were necessary. It is our failure to act in the past.

Mr. O'Kurley: So are you saying they are incapable of doing it on their own?

Ms Hunter: No, I am saying because government failed to act in the past they are the ones being punished. That is not fair. If government had lived up to its responsibilities, in the thinking we have now, not being too harsh in judging what went on before, unsustainable behaviour brings enormous cost, and it is going to be increasing.

[*Translation*]

Le président: Non, en fait elle pourrait diminuer. Si nous nous défaisons de certaines de nos subventions, il pourrait en fait y en avoir moins.

M. O'Kurley: Mais on ne dit pas qu'on va les diminuer. On dit simplement qu'on va établir les niveaux de rémunération d'une entreprise par rapport à une autre. Je ne peux pas appuyer cette mesure.

Le président: Je ne pense pas. . .

M. O'Kurley: C'est ce qu'on dit.

Le président: . . .si je comprends bien, qu'on intervienne plus ou moins qu'on ne le fait actuellement et l'intervention est déjà passablement importante. Si nous voulons préconiser une réduction de l'intervention, cela pose tout un ensemble de questions. Mais ce n'est pas de cela que nous traitons.

M. O'Kurley: Oui. Je ne serais pas d'accord pour recommander qu'un gouvernement s'assure qu'il existe un nombre déterminé d'emplois. Si une entreprise estime avoir besoin de 50 employés pour faire fonctionner une usine, le gouvernement pourrait dire qu'il lui en faut 75 et qu'en plus il faut les rémunérer à tel niveau. J'estime que c'est le marché qui doit décider du prix d'un produit. Cependant je ne peux pas souscrire à une mesure de ce genre.

Mme Hunter: Monsieur O'Kurley, le problème qui se pose quand on ne se comporte pas comme il se doit, c'est que le gouvernement finit par payer les pots cassés. Qu'on songe par exemple aux pêches de la côte est. Le gouvernement indemnise des hommes et des femmes du secteur des pêches parce qu'on ne s'est pas comporté de façon responsable.

Je ne vois pas pourquoi c'est le gouvernement qui devrait payer. J'estime que le gouvernement a la responsabilité de la réglementation. Des gens d'affaires sont venus les uns après les autres témoigner devant le comité pour dire qu'ils n'étaient pas là pour réglementer, que c'était l'affaire de la classe politique, des législateurs de fixer les règles afin qu'ils sachent quels sont ces règles et qu'ils puissent agir avec certitude. Partant de là, ils peuvent modifier leur façon de faire pour respecter cette réglementation.

Se comporter de façon non responsable, c'est coûteux. Il suffit de voir ce qui se passe sur la côte est pour en avoir un exemple saisissant.

M. O'Kurley: Je ne nie pas qu'on puisse avoir par principe certaines hésitations.

Mme Hunter: C'est le gouvernement conservateur qui a accordé des indemnités. Je suis tout à fait d'accord pour qu'on indemnise ces gens, car s'ils ont perdu leur travail c'est parce que nous n'avons pas voulu prendre les décisions difficiles qui s'imposaient. C'est ainsi que nous avons péché par omission.

M. O'Kurley: Voulez–vous dire qu'ils sont incapables de s'en tirer par eux–mêmes?

Mme Hunter: Non, je dis que parce que le gouvernement n'a pas su agir par le passé, ce sont eux qui sont pénalisés. Ce n'est pas juste. Si le gouvernement s'était acquitté de ses responsabilités, de la façon dont on conçoit maintenant les choses, sans vouloir critiquer trop sévèrement ce qui s'est passé jusqu'à maintenant, il faut bien reconnaître qu'il en coûte très cher de ne pas se comporter de façon responsable, et ces coûts vont augmenter.

[*Texte*]

• 1705

In my own province, with the forestry workers being put out of work because of the kind of unsustainable behaviour in the forests, the crisis is coming very quickly down the pipe. We're going to be asked to compensate those forestry workers because of governments' unwillingness to act in the past.

Mr. O'Kurley: Mr. Chairman, to other committee members, I find it very difficult in view of the fact I have a significant number of supporters and constituents who have continuously asked me to do whatever I can to ensure government gets out of business. For me to be a signatory on a committee recommendation that is suggesting we get more involved, I don't find that very practical.

Ms Hunter: I don't see we're saying here that government should be in business.

Mr. O'Kurley: It says ''governments must ensure. . .the number of jobs, and the pay rates''.

Ms Hunter: Finish the sentence: ''are equivalent or better than those supplied by unsustainable endeavours''.

Mr. O'Kurley: Any time a government gets involved in somebody's payroll and says they must increase their pay rates at this level, there may be international factors over which we have no control. Yet we're determining a particular company producing a product for export, for example, may be forced to price their commodity or their product out of the market because we're going to determine they have to have a certain number of jobs and what their labour costs are going to be. I don't think governments should do that.

The Chairman: This philosophical debate could go on at length. The word that is hanging us up here is ''governments''. As Mr. O'Kurley has indicated, he has one philosophical understanding of that and others may have a different one. Maybe the most helpful thing would be for us to use the word ''society''.

I think that might get us around this particular kind of philosophical debate but still carry the essence of what will have to happen. How that's to be worked out—

Mr. O'Kurley: It's less difficult for me.

The Chairman: I appreciate that. Is that agreed?

Some hon. members: Agreed.

Mr. Caccia: The suggestion is to remove—

The Chairman: Replace ''governments'' with ''society''.

Ms Hunter: I was just getting warmed up, Mr. Chairman.

The Chairman: I know. I could see us having a wonderful discussion at some length, but I have a role as ringmaster here.

Some hon. members: Oh, oh.

The Chairman: Can we then move to section D, ''Cultural Change'', number 59. This section is fairly long and is the last one before we come to the highlights. Mr. Caccia.

Mr. Caccia: I have a brief suggestion on section D. Maybe the title would reflect better the content of 59 to 65 if it were to read instead ''The Challenge of Changing Values'' rather than ''Cultural Change''.

[*Traduction*]

Dans ma province, les travailleurs forestiers n'ont plus de travail parce qu'on a mal géré les forêts, une crise est à nos portes. On nous demandera d'indemniser ces travailleurs forestiers parce que le gouvernement n'a pas voulu agir avant.

M. O'Kurley: Monsieur le président, j'aimerais dire aux membres du comité que cela me semble très difficile compte tenu du fait qu'un grand nombre de partisans et de commettants me demandent constamment de faire tout ce que je peux pour m'assurer que le gouvernement n'intervienne pas dans les affaires. Je vois donc mal comment je pourrais souscrire à une recommandation du comité qui proposerait que nous nous engagions davantage.

Mme Hunter: Je ne crois pas que nous disions ici que le gouvernement devrait intervenir dans les affaires.

M. O'Kurley: On dit «les gouvernements doivent faire en sorte que. . . le nombre d'emplois ainsi que le niveau de rémunération».

Mme Hunter: Lisez jusqu'au bout: «soient au moins équivalents à ceux procurés par les entreprises incompatibles».

M. O'Kurley: Quand un gouvernement intervient dans la masse salariale d'une entreprise et déclare que celle–ci doit hausser les taux de rénumération, il peut arriver que nous n'ayons aucun contrôle sur les facteurs internationaux. Pourtant, nous faisons en sorte qu'une entreprise donnée qui fabrique des produits pour l'exportation puisse, par exemple, être contrainte de fixer pour ses produits un prix qui l'exclut du marché parce que nous aurons décidé qu'elle doit assurer un certain nombre d'emplois et quels doivent être les coûts de la main–d'oeuvre. Je ne crois pas que les gouvernements devraient s'occuper de ces questions.

Le président: On pourrait poursuivre indéfiniment ce débat. Le mot qui pose problème c'est «gouvernements». Comme l'a dit M. O'Kurley, il a une certaine approche de cette question et d'autres peuvent avoir un autre avis. Peut–être le plus utile serait d'employer plutôt le mot «société».

Je pense que nous pourrions ainsi nous sortir de ce débat philosophique tout en expliquant bien ce qui arrivera. Comment on s'y prendra. . .

M. O'Kurley: Ce serait préférable.

Le président: Merci. Adopté?

Des voix: Adopté.

M. Caccia: On propose de supprimer. . .

Le président: De remplacer «gouvernements» par «société».

Mme Hunter: Juste au moment où ça devenait intéressant, monsieur le président.

Le président: Je sais. Nous aurions pu avoir un long débat des plus intéressants, mais je dois bien diriger la séance.

Des voix: Oh, oh.

Le président: Pouvons–nous passer à la section D, «Changements culturels», paragraphe 59. Cette section est assez longue et précède les points saillants. Monsieur Caccia.

M. Caccia: J'aimerais faire une brève suggestion au sujet de la section D. Peut–être qu'on reflèterait mieux le contenu des paragraphe 59 à 65 si le titre était plutôt «Le défi de l'évolution des valeurs» plutôt que «Changements culturels».

[*Text*]

The Chairman: Yes, I think that's better. Thank you. If I may say from the chair, I was not happy with ''Cultural Change''. It sounds a little oppressive or something. Please repeat the title, Mr. Caccia.

Mr. Caccia: ''The Challenge of Changing Values''.

The Chairman: Is that agreed? I think it reflects more effectively what's in this section.

Mr. Caccia: In 62, you may want to recast the first line and consider the following alternative: ''Reducing, reusing, recycling and the appropriate management of waste are essential steps'', etc. In other words, the insertion of ''management of waste'' is, I submit, very important.

The Chairman: Is that agreed?

Some hon. members: Agreed.

The Chairman: Can you repeat that, Mr. Caccia, for the benefit of the table here?

Mr. Caccia: The first line would read ''Reducing, reusing, recycling and the appropriate management of waste are essential steps''.

• 1710

The Chairman: All right. Is that agreed?

Some hon. members: Agreed.

Ms Hunter: I think it's paragraph 63. Shouldn't it be ''which are growing increasingly grave'' rather than ''graver''?

The Chairman: Where is that, Lynn?

Ms Hunter: First line.

The Chairman: A little flexibility of the English language here.

Mr. O'Kurley: I have a concern about paragraph 61. It says that it ''is incumbent upon politicians, policy–makers, to see that this 'grass–roots' environmental movement is not only encouraged but empowered.'' Are we talking about Greenpeace here?

Ms Hunter: I think what we're talking about is what the government did with incorporating the non–governmental organizations into the decision–making process.

Mr. O'Kurley: At Rio?

Ms Hunter: Well, and post–Rio as well. That partnership is continuing.

Mr. O'Kurley: I'd like to qualify that, Mr. Chairman. If we're sort of suggesting that grassroots environmental. . .is that environmental movements or environmental movement? What's that movement? It sounds like something biological here.

The Chairman: I think it's local participation. Interestingly enough if people have looked at the latest UNDP human development report, this is one of the chief features of this year's report. Remember that Mahbub ul Haq appeared in this very room some months ago.

I think, as Ms Hunter suggested, we're really just reaffirming what the government has done.

[*Translation*]

Le président: Oui, je pense que c'est mieux. Merci. Je pense pouvoir dire que je n'étais pas heureux de ce titre de «Changements culturels». C'est un peu contraignant, je ne sais pas. Veuillez répéter le titre, monsieur Caccia.

M. Caccia: «Le défi de l'évolution des valeurs».

Le président: Est–ce adopté? je pense que ce titre reflète mieux le contenu de cette section.

M. Caccia: Au paragraphe 62, on voudra peut–être reformuler la première ligne pour dire plutôt ceci: «La réduction de la consommation, la réutilisation, le recyclage et la saine gestion des déchets sont les premières mesures à prendre. . .». Autrement dit, il faudrait aussi parler de la gestion des déchets, je pense que c'est très important.

Le président: Est–ce adopté?

Des voix: Adopté.

Le président: Pouvez–vous répéter cela, monsieur Caccia, pour le membres du comité?

M. Caccia: La première phrase serait celle–ci: «La réduction de la consommation, la réutilisation, le recyclage et la saine gestion des déchets sont les premières mesures à prendre. . .»

Le président: Très bien. Est–ce adopté?

Des voix: Adopté.

Mme Hunter: Je pense que c'est le paragraphe 63. Dans la version anglaise, ne devrait–on pas dire «which are growing increasingly grave», plutôt que «graver»?

Le président: Où est–ce, Lynn?

Mme Hunter: À la première ligne.

Le président: On prend ici quelques libertés avec l'anglais.

M. O'Kurley: J'ai quelques hésitations au sujet du paragraphe 61. On dit: «. . .il incombe aux politiciens, aux décideurs, non seulement d'encourager ce mouvement écologique populaire mais de lui donner les moyens d'agir.» Est–ce qu'on pense à Greenpeace?

Mme Hunter: Je pense qu'on fait ici référence à ce que le gouvernement a fait en intégrant les organisations non gouvernementales à la prise de décisions.

M. O'Kurley: À Rio?

Mme Hunter: Oui, et après Rio aussi. Ce partenariat se maintient.

M. O'Kurley: J'ai une réserve à faire, monsieur le président. Si nous donnons à entendre que des mouvements écologiques populaires. . . Parle–t–on de plus d'un mouvement environnementaliste ou d'un mouvement environnementaliste? Qu'est–ce que ce mouvement? On dirait quelque chose de biologique.

Le président: Je pense qu'on parle de la participation locale. Il est intéressant de souligner que si l'on avait consulté le dernier rapport sur le développement humain du programme des Nations Unies pour le développement, on saurait que c'est l'un des éléments clés du rapport de cette année. Rappelez–vous que Mahbub ul Haq a comparu ici même il y a quelques mois.

Je pense, comme l'a dit M^me^ Hunter, que nous ne faisons que réaffirmer ce que le gouvernement a fait.

[*Texte*]

Mr. O'Kurley: Mr. Chairman and committee members, I have no difficulty at all encouraging responsible grassroots environmental organizations, groups that work at recycling and are volunteers to take certain hazardous chemicals out of the household. I support those people 100%.

I do not support environmental people who spike trees. I don't support environmental people who bomb members of Parliament's offices or threaten to fire–bomb them. I do not support environmental movements that lobby actively against marketing of certain commodities, like furs and so on. I do not support those, and I would in no way want to have this seen as support for those. If we'd qualify it by putting in ''responsible grassroots'', something of that nature, to me that would make sense. But some of the nonsense that goes on with some of these people that clothe themselves in green is absolutely ridiculous. I wouldn't want to be seen to be supporting that nonsense.

The Chairman: Everybody has his or her own definition of what's responsible, Mr. O'Kurley. It would vary from member to member. But if we change the word ''movement'' to ''groundswell'', I think it avoids the pejorative aspect that you're concerned about without having to vet a list that we would all agree to, because I don't think we would get agreement around this table, quite frankly. Therefore, we have to leave some flexibility in interpretation.

• 1715

Ms Hunter: Also, I have some sympathy with what Brian is saying from the recent events in my own province. What I find is that the environmental movement is wonderfully self–regulating on those that go beyond the bounds.

The Chairman: Sure.

Ms Hunter: What environmentalists run on is credibility. When they lose their credibility, they lose their support.

The Chairman: I really would like to make some headway here. If we change the word ''movement'' to ''groundswell'' would that be acceptable?

Mr. O'Kurley: No. There's a problem here, because people who label themselves or identify themselves as environmentalists put themselves in a different category from people like my mother and father, who have been recycling plastic bags and things for as long as I can remember. They're probably more responsible environmentalists than a lot of the people who consider themselves to be environmentalists. There are a lot of people in society who are recyclers, who are conservationists, who have been environmentalists for years and years and years and years, and yet do not identify themselves as such.

So I can see encouragement for responsible conservation activity, responsible recycling activity. But I do not feel comfortable supporting the sorts of environmentalists who say well I'm an environmentalist, and no matter what happens, you know, the government. . . Look, you wrote a committee up and you said that you support us. Now, do you support us or not?

[*Traduction*]

M. O'Kurley: Monsieur le président, membres du comité, je n'ai aucune hésitation à encourager les organisations environnementales populaires qui sont responsables, les groupes qui s'efforcent de recycler, les bénévoles qui retirent les produits chimiques dangereux de la circulation. Je les appuie entièrement.

En revanche, je réprouve les environnementalistes qui plantent des crampons dans les arbres. Je n'appuie pas les environnentalistes qui mettent des bombes dans les bureaux des parlementaires ou qui menacent d'y mettre des bombes incendiaires. Je n'appuie pas les mouvements environnementalistes qui s'activent pour contrer la mise en marché de certains produits, comme les fourrures. Je ne les appuie pas, et je ne voudrais aucunement qu'on y voie là une mesure d'appui pour ces gens. Si nous y ajoutions le qualificatif «responsable», ou un attribut de ce genre, je serais d'accord. Mais ce comportement absurde qu'ont certains qui brandissent la bannière écologiste est d'un ridicule consommé. Je ne voudrais surtout pas donner l'impression de les appuyer.

Le président: Chacun a sa façon de concevoir ce qui est responsable, monsieur O'Kurley. Elle varie d'un membre à l'autre. Mais si nous remplaçons le mot «mouvement» par «tendance», je pense qu'on supprime l'aspect péjoratif qui vous préoccupe et qu'on a ainsi donc pas à examiner attentivement une liste qui rallierait tout le monde, car, en toute franchise, je ne crois pas que nous arriverions à nous mettre tous d'accord. Par conséquent, nous devons permettre une certaine interprétation.

Mme Hunter: Je comprends bien ce qu'a dit Brian, compte tenu des récents événements qui se sont produits dans notre province. Je constate que le mouvement environnementaliste sait très bien remettre au pas ceux qui dépassent les bornes.

Le président: Certainement.

Mme Hunter: Les environnementalistes misent sur leur crédibilité. S'ils la perdent, ils perdent leur appui.

Le président: J'aimerais bien que nous progressions un peu. Si nous changeons le mot «mouvement» par «tendance» cela vous conviendrait–il?

M. O'Kurley: Non. Cela pose un problème, parce que les gens qui se disent environnementalistes ou qui s'identifient aux environnementalistes se considèrent dans une catégorie autre que celle à laquelle appartiennent des gens comme ma mère et mon père, qui recyclent les sacs de plastique et autres produits depuis je ne sais combien de temps. Ils sont sans doute des environnementalistes plus responsables que bien des gens qui se prétendent tels. Il y a beaucoup de gens qui recyclent, qui pratiquent la conservation, qui sont des environnementalistes depuis des années, et qui pourtant ne se proclament pas environnementalistes.

Je peux donc bien concevoir qu'on incite à la conservation responsable, au recyclage responsable. Mais je ne suis pas disposé à appuyer cette catégorie d'environnementalistes qui se disent, je suis environnementaliste, et quoi qu'il arrive, vous savez, le gouvernement. . . Écoutez, vous avez constitué un comité et vous disiez que vous nous appuyez. Alors, vous nous appuyez ou non?

[*Text*]

In my own area, I mentioned to this committee before that there was a national park where you have hundreds of thousands of people in the surrounding area who do not support a position taken by what are considered to be the environmental extremists, a small group of environmentalists within the region. Yet a lot of these people have been working long and hard at developing habitat and ensuring the preservation and conservation of wildlife in the area.

Ms Hunter: What would be your alternatives, Brian?

Mr. O'Kurley: Something to do with responsibility, or something to do with conservation, or something to do with... Are conservation and environmental interchangeable?

Ms Hunter: How about if we just say "to see that this grassroots environmentalism..."?

Mr. O'Kurley: Yes, environmentalism is a little better. How about conservationism? How is that different from environmentalism? We conserve our atmosphere, we conserve our water resources, our clean water. We conserve the integrity of our soil. We conserve the integrity of our air. Conservation seems to me to be—

Mr. Caccia: But it does not come to grips with pollution.

Mr. O'Kurley: Pollution. Conservation of the integrity of our water supply.

Ms Hunter: I think the word "environmentalism" encapsulates it all, with no sort of value attached to it.

Mr. Caccia: Yes, I agree with you.

Mr. O'Kurley: What was your suggestion?

Ms Hunter: My suggestion: "...to see that this grassroots environmentalism is not only encouraged but empowered". So your mom and dad could be included in that, even if they don't—

The Chairman: We're eliminating the word "movement", or "groundswell".

Mr. O'Kurley: Okay. Let's do that.

The Chairman: All right.

Mr. O'Kurley: So they would be empowered as well to have a decision on—

Ms Hunter: Exactly.

Mr. O'Kurley: Okay.

Mr. Caccia: Paragraph 67, Mr. Chairman. Would it be possible to delete the second sentence?

The Chairman: It's a bit dramatic, I agree. I didn't pick this up the first time I read it. But as I read it, it is pretty stark. Agreed? It's the second sentence in paragraph 67. It's maybe a little—

Mr. Darling: What's the change?

• 1720

The Chairman: In my profession it's a little apocalyptic.

Mr. Darling: Well, speak English.

[*Translation*]

Dans ma région, j'ai déjà mentionné au comité qu'il y avait un parc national où des centaines de milliers de gens des environs n'appuyaient pas une mesure prise par des gens considérés comme des environnementalistes extrémistes, un petit groupe d'environnementalistes de la région. Or, un bon nombre de ces gens ont beaucoup travaillé et pendant longtemps pour constituer un habitat faunique et en assurer la préservation et la conservation.

Mme Hunter: Que suggéreriez-vous, Brian?

M. O'Kurley: Quelque chose qui a trait à la responsabilité, ou qui a trait à la conservation, ou qui a trait à... Est-ce que les mots conservation et environnemental sont interchangeables?

Mme Hunter: Que diriez-vous si nous écrivions tout simplement «d'encourager cet environnementalisme populaire...»?

M. O'Kurley: Oui, «environnementalisme» c'est un peu mieux. Que diriez-vous de «conservationnisme»? En quoi est-ce différent «d'environnementalisme»? Nous conservons notre atmosphère, nous conservons nos ressources en eau, notre eau pure. Nous conservons l'intégrité de notre sol. Nous conservons l'intégrité de notre air. La conservation me semble...

M. Caccia: Mais on ne traite pas ainsi de la pollution.

M. O'Kurley: La pollution. La conservation de l'intégrité de notre approvisionnement en eau.

Mme Hunter: Je pense que le mot «environnementalisme» recouvre le tout, sans aucune connotation.

M. Caccia: Oui, je suis d'accord avec vous.

M. O'Kurley: Que suggériez-vous?

Mme Hunter: Je suggérais: «d'encourager cet environnementalisme populaire mais de lui donner les moyens d'agir». Votre père et votre mère pourraient donc ainsi être inclus, même s'ils ne...

Le président: Nous supprimons le mot «mouvement», ou «tendance».

M. O'Kurley: Très bien. Faisons cela.

Le président: Très bien.

M. O'Kurley: Ainsi ils auraient les moyens d'agir et pourraient décider de...

Mme Hunter: Exactement.

M. O'Kurley: Très bien.

M. Caccia: Au paragraphe 67, monsieur le président. Pourrait-on supprimer la deuxième phrase?

Le président: C'est un peu fort, je le reconnais. Je ne l'ai pas relevé la première fois que je l'ai lu mais en le relisant, j'admets que c'est un peu fort. D'accord? C'est la deuxième phrase du paragraphe 67. C'est peut-être un peu...

M. Darling: De quel changement s'agit-il?

Le président: Dans ma profession, on dirait que c'est un peu apocalyptique.

M. Darling: Employez des mots qu'on comprend.

[*Texte*]

The Chairman: I don't know how they're doing in the translation booth with apocalyptic, but—

An hon. member: What does the term mean?

The Chairman: It's the end of the world. It's a little bit too much end of the world stuff, so I think we'd be wise to perhaps drop the sentence. Agreed?

Some hon. members: Agreed.

The Chairman: That brings us to the end of the formal text, and the last section is meant to be the highlights in bullet form of the key findings, if you want to use the word, of these two round tables. They're not recommendations, they're not even as strongly stated as conclusions, because as members I think would point out, we did not have an extensive set of hearings. But they are sort of key issues that we think will need to be the focus of a good deal of work in the next Parliament, with quotes from our witnesses.

One of our members, Mr. Caccia, suggested that perhaps because they sort of nicely compress into a summary of all this they should perhaps be at the very start rather than at the end of this to get a bit more prominence.

Mr. Caccia: Mr. Chairman, it seems that this section could be the punchy part that should fall immediately after your thoughtful preface, and when we come to the preface I would like to make a short suggestion to improve the excellent thought in item 11. But sticking to this section here, there are four suggestions that you may want to consider—you and my colleagues. Number one, instead of section 3, call it section 2, so that section 2 would become section 3, and this section here would follow your preface. Instead of this lengthy title call it "Executive Summary", or "Summary", or whatever, because it puts down in a very punchy way the essence of what we want to convey on behalf of our witnesses. This is suggestion number one.

Suggestion number two is an adjustment in the first paragraph. Instead of "Canadian visionaries", perhaps you may want to call them "five Canadians" and let the reader decide where they come from and how to assess them.

The Chairman: Yes.

Mr. Caccia: Then, in the last sentence of that first paragraph, may I suggest that it might read in the following manner: "We have briefly identified each key issue which these witnesses highlighted. We support and share these ideas and hope that the next standing committee on the environment will continue the task of pressing the Government of Canada to take appropriate and vigorous action". . .or something to that effect. In other words, this first sentence should set out what is in essence our stand behind the various bullets that follow.

Third, the bullets are fine, as far as I can judge at least. I have only some reservation on the burden sharing, because the text that follows the burden sharing bullet is a bit messy. It doesn't support the bullet, in other words. I would be inclined to delete it entirely unless there are people who feel that it should stay of course.

[*Traduction*]

Le président: Je ne sais pas comment les interprétes se débrouillent avec apocalyptique, mais. . .

Une voix: Qu'est-ce que ça veut dire?

Le président: C'est la fin du monde. C'est aller un peu trop loin que de parler de fin du monde, et je pense qu'il serait sage de laisser tomber cette phrase. Adopté?

Des voix: Adopté.

Le président: Nous en arrivons à la fin du texte officiel, et la dernière section présente sous forme de points, si l'on peut employer ce mot, les conclusions clés de ces deux tables rondes. Il ne s'agit pas de recommandations, elles ne sont même pas formulées aussi fermement que s'il s'agissait de conclusions, car comme les membres souligneraient sans doute, nous n'avons pas tenu une série complète d'audiences. Mais il s'agit de questions clés sur lesquelles la prochaine législature devra longuement se pencher, et nous y avons ajouté des citations de nos témoins.

Un des membres, M. Caccia, a suggéré qu'étant donné que ces points résument assez bien toutes ces préoccupations, ils devraient peut-être se trouver au début du document plutôt qu'à la fin pour mieux ressortir.

M. Caccia: Monsieur le président, il me semble que cette section pourrait être la partie accrocheuse qui devrait venir immédiatement après votre éloquente préface, et quand nous en arriverons à la préface j'aimerais faire une petite suggestion pour améliorer encore l'excellent énoncé du paragraphe 11. Mais pour revenir à cette section-ci, j'aimerais vous soumettre quatre propositions—à vous et à mes collègues. D'abord, au lieu de la section 3, on pourrait parler de la section 2, si bien que la section 2 deviendrait la section 3, et cette section ici suivrait votre préface. Au lieu d'avoir ce long titre on pourrait parler de «Sommaire», de «Résumé» ou d'autre chose, parce que cela résume de façon très directe l'essentiel de ce que nous voulons transmettre au nom des témoins. C'était la première suggestion.

La deuxième concerne un changement au premier paragraphe. Au lieu de parler de «visionnaires canadiens», peut-être que nous pourrions simplement parler de «cinq Canadiens», et laisser le lecteur juger de leur position.

Le président: Oui.

M. Caccia: Puis, à la dernière phrase de ce dernier paragraphe, peut-être pourrais-je suggérer la formulation suivante: «Nous avons brièvement cerné chaque question clé que ces témoins ont mis en lumière. Nous appuyons et partageons ces idées et espérons que le prochain comité permanent de l'environnement poursuivra ses démarches auprès du gouvernement du Canada pour qu'il prenne les mesures vigoureuses qui s'imposent». . . ou quelque chose de ce genre. Autrement dit, la première phrase devrait exposer quelle est essentiellement la position que nous prenons à l'appui des divers points qui suivent.

Troisièmement, les points sont bien, à ce qu'il me semble du moins. Je n'ai qu'une réserve au sujet du partage du fardeau, en ce sens que le texte qui suit le point sur le partage du fardeau est un peu confus. Autrement dit, il ne renforce pas le point. Je serais tenté de le supprimer entièrement à moins qu'il n'y ait des gens qui estiment qu'il faudrait le conserver.

[*Text*]

Finally, on the last item, namely, on page 43, the title it seems to me would be improved if it were instead to read "political and policy reform is necessary in the transition to sustainable development". It would have a more embracing flair to it; that's all.

• 1725

The Chairman: Thank you, Mr. Caccia. Perhaps we can deal with your three suggestions in the order in which you presented them. The first is perhaps the easiest. Moving this to item 2 I believe is a relatively non–controversial one, and then shortening the statement to either say "Executive Summary", or just "Highlights" by itself. I don't think it has to have all this repeated.

Your second suggestion about dropping "visionaries" I think is a good suggestion. And then you've considerably rewritten the last sentence, which perhaps you could read again, to see if there's agreement.

Mr. Caccia: All right. It could read as follows:

> We have briefly identified each key issue which these witnesses highlighted.

Then dropping the balance of that sentence, you would have instead, after the period:

> We support and share these ideas and hope that the next Standing Committee on the Environment will continue to press the Government of Canada to take appropriate and vigorous action.

The Chairman: Can I just shorten your second suggestion? Couldn't we just say we share and support these. . .? It's addressed to a series of different audiences, so rather than get restrictive about it, just say that we share and support them.

Mr. Caccia: It's even better, much better. The shorter, the better.

The Chairman: Your third suggestion about the burden sharing, I don't know.

Mr. Darling: What's the rationale for removing the burden sharing, Mr. Caccia?

Mr. Caccia: The text following it does not really elaborate on it. It goes into investments. I have difficulties seeing it, but if you do, you know, fine.

Mr. O'Kurley: Wouldn't that mean that if a Canadian company were to invest in a mine in another country they would have to keep the same Canadian environmental standards?

The Chairman: It's clear this does not entirely convey a single message. I took it that when we think of the money we will spend externally to Canada, we would expend it in ways in which we would achieve sustainable development, or if you like, an environmental pay–back. The discussion about helping the Chinese, for instance, with their problem with carbon dioxide emissions — we would achieve a good deal more than simply taking interest on our own behalf.

Mr. Darling: Well, what I thought it was trying to spell out was that the polluting countries in the past, who did a pretty good job on it, are seeing the error of their ways and are going to help the countries who want to get into the polluting

[*Translation*]

Enfin, à la page 41, il me semble qu'on pourrait améliorer le titre si nous disions plutôt «La transition vers le développement durable exige une réforme politique et un changement d'orientation». Cette formule serait plus englobante; c'est tout.

Le président: Merci, monsieur Caccia. Nous allons reprendre chacune de vos trois suggestions dans l'ordre où vous les avez présentées. La première est peut–être la plus facile. Si vous mettez cela au deuxième point, ce qui ne suscite aucun problème, et si on raccourcissait la déclaration pour dire «Résumé», ou tout simplement «Points saillants» seulement. Je pense qu'il ne faille pas répéter tout cela.

Deuxièmement, vous proposez que nous laissions tomber le mot «visionnaires», et je pense que c'est une bonne suggestion. Ensuite, la dernière phrase a été considérablement remaniée et je vous prierais de la relire pour voir si nous sommes d'accord.

M. Caccia: Volontiers. Cela donnerait ceci:

> Nous avons rappelé brièvement les questions clés auxquelles ces témoins se sont arrêtés

Ensuite on laisserait tomber le reste de la phrase, et après un point, on écrirait:

> Nous appuyons et partageons ces idées et espérons que le prochain comité permanent de l'environnement poursuivra ses démarches auprès du gouvernement du Canada pour qu'il prenne les mesures vigoureuses qui s'imposent.

Le président: Peut–on racourcir un peu votre deuxième suggestion? Pourrait–on dire que nous partageons et appuyons ces. . . Nous nous adressons à un vaste public et au lieu de nous limiter, nous pourrions dire tout simplement que nous les partageons et nous les appuyons.

M. Caccia: C'est encore mieux. Bien mieux. Plus c'est court, mieux cela vaut.

Le président: Votre troisième suggestion porte sur le partage du fardeau mais je suis sceptique.

M. Darling: Monsieur Caccia, pourquoi voulez–vous supprimer le partage du fardeau?

M. Caccia: Le texte qui suit cette rubrique ne développe pas cette idée et il y est question d'investissements. J'ai du mal à comprendre mais si cela vous convient, je m'incline.

M. O'Kurley: Cela ne signifie–t–il pas que si une société canadienne investissait dans un mine dans un autre pays, elle devrait maintenir les normes environnementales canadiennes?

Le président: Il est clair que ce paragraphe ne transmet pas le même message à tous. Quant à moi, je l'ai interprété comme signifiant que l'argent que nous dépenserions à l'extérieur du Canada serait dépensé pour réaliser un développement durable, ou si vous le voulez, des dividendes écologiques. Par exemple, nous avons parlé d'aider les Chinois qui sont aux prises avec un problème d'émission de gaz carboniques. . . Nous pourrions faire beaucoup plus que tout simplement protéger nos propres intérêts.

M. Darling: Quant à moi, j'avais l'impression qu'il signifiait que les pays pollueurs, par le passé, très pollueurs du reste, font amende honorable et entreprennent d'aider les pays qui sont sur le point de devenir pollueurs, si vous voulez. En d'autres

[*Texte*]

business, if you know what I mean. In other words, they want to provide their citizens with all the amenities and things that we have and power with controls on it for emissions, and the countries that could afford it would sort of assume part of their burden. That was the way I was looking at it. I will admit that I felt it was very high sounding, but it would sort of spell it out that countries such as ours should do something to help our less fortunate neighbours.

• 1730

Mr. Caccia: It would be great if the explanatory note said that. Yes, I think Mr. Darling has done—

The Chairman: We'll quote Mr. Darling.

Mr. Caccia: —a fine job. We'll quote him, yes.

Ms Hunter: At this late hour I would concur with Charles's first suggestion, that it be omitted, because your interpretation is different from my interpretation, which is different from David's interpretation. It's probably not exactly the quote we want to use if there's that much confusion about it.

The Chairman: I agree that it doesn't clearly state what all of us readily agree on, so let's just drop it.

Your final suggestion, Mr. Caccia, was to rewrite the last bullet, as I get it, ''political and policy reform is necessary to the transition to sustainable development''. Is that correct? That seems to me to be a more straightforward statement than the one we originally had.

Ms Hunter: I agree with all of Charles's suggestions. I think they're inspired.

The Chairman: Improvements?

Ms Hunter: Yes.

The Chairman: Are there any other comments or suggestions for these highlights? We now have a chance to go through the whole document. We did stand one part, as I recall it. I think it was the first three sections. I think we wanted to come back to them. We did make a few changes, which are underlined, for those who want to look at the changes that were underlined or to make any further changes to the first three. Originally there was some concern, I think, that the first three clauses didn't effectively state what they should be stating.

Mr. Caccia: This section, which would be renumbered section 3, if there is agreement of course. . .it would make for much easier reading if it were to start immediately with the title ''The Enviromental Crisis'' and if we were to insert between ''The Environmental Crisis'' and ''The State of the Earth'' the item that is now numbered 1, without of course the number 1. In other words, this page would read: ''Section 3'', ''The Environmental Crisis''. . . ''The changes that humankind has wrought on the planet Earth'', etc. Then it would go to ''The State of the Earth'' as it is there. In other words, that paragraph 1 would be inserted between ''The Environmental Crisis'' title and ''The State of the Earth''. Quite frankly, if we could drop paragraphs 2 and 3, nothing would be lost.

The Chairman: May I suggest this? It might be helpful. I think it does read much more effectively the way you're suggesting. I think we have to give some recognition to the five who appeared, but I'd be prepared to work with the research

[*Traduction*]

termes, il s'agirait d'offrir à leurs citoyens les dispositions et les mécanismes que nous possédons de même que l'autorité de contrôler les émissions et ainsi, les pays qui en auraient les moyens assumeraient une partie du fardeau. C'est comme ça que j'ai interprété ce paragraphe. Je reconnais que j'ai trouvé que c'était très idéaliste mais cela exprime le désir de pays comme le nôtre d'aider des pays moins nantis.

M. Caccia: Il serait bon que le paragraphe explicatif transmettre précisément ce message. Je pense que M. Darling a fait. . .

Le président: Nous allons citer M. Darling.

M. Caccia: . . .du très bon travail. En effet, nous le citerons.

Mme Hunter: Puisqu'il est tard, je me range à la première suggestion de Charles, à savoir qu'on le supprime parce que votre interprétation diffère de la mienne, diffère de celle de David. On ne peut pas dire que ce soit la citation la mieux choisie si elle crée une confusion.

Le président: Je reconnais que ce paragraphe ne transmet pas le message sur lequel nous tombons tous d'accord de sorte que je propose qu'on le supprime.

Monsieur Caccia, vous proposez que l'on remanie le dernier point, et que nous rédigions, si j'ai bien compris «la transition vers le développement durable exige des réformes d'orientation et à l'échelle politique». C'est bien cela? Cela semble plus clair que ce que nous avions au départ.

Mme Hunter: J'appuie les propositions de Charles. Je pense qu'il a été bien inspiré.

Le président: Les améliorations?

Mme Hunter: Oui.

Le président: Y a-t-il d'autres observations ou suggestions sur ces points saillants? Nous avons la possibilité de revoir tout le document. Si je me souviens bien, nous avons réservé une partie de ce document, les trois premières sections. Nous voulions y revenir. Nous avons fait quelques modifications, qui sont soulignées, si vous voulez bien vous y reporter. Vous pouvez faire d'autres propositions de modification à ces trois premières sessions. Au départ, on s'est inquiété du fait que les trois premiers articles n'exprimaient pas ce que nous voulions exprimer.

M. Caccia: Cette section, qui deviendrait la troisième section, si nous sommes d'accord. . . la lecture en serait beaucoup plus facile si immédiatement après le titre «La crise environnementale» nous insérions avant le titre «L'état de la planète», ce qui correspond au numéro 1, sans le numéroter ainsi bien entendu. En d'autres termes, sur cette page serait inscrit: «Section 3», «La crise environnementale». . . «Les changements que l'homme a provoqués sur la planète Terre», etc.. Ensuite on passerait à «L'état de la planète» et ainsi de suite. En d'autres termes, le paragraphe 1 serait inséré entre la rubrique «La crise environnementale» et l'autre rubrique «L'état de la planète». Franchement, je supprimerais carrément les deuxième et troisième paragraphes car ce ne serait pas une grosse perte.

Le président: Permettez-moi de faire une suggestion qui sera peut-être utile. Ce que vous proposez facilite grandement la lecture. Toutefois, je pense qu'il faut saluer les cinq témoins qui ont comparu, mais je serais prêt à travailler avec notre

[*Text*]

team to fold this into the preface. We could add another paragraph or two to the preface. We've taken care of it there. Then we can move right into the report with the heading ''The Environmental Crisis''.

We would eliminate most of paragraph 2. I don't think that really needs to be there now. Paragraph 3 in particular would be slightly rewritten to be part of the preface.

Mr. Caccia: You have already done that, actually. It's already in there.

Ms Hunter: I agree.

Mr. Caccia: Since you're talking about the preface, perhaps you will allow one suggestion. There's a very fine thought in paragraph 11, and it deserves to be given a little bit more of an emphasis. It is fine as it reads now, but you could make it slightly stronger if in the last three lines you were to consider the following: ''The non–partisan tone of our proceedings is reflected in the content of this volume''. It requires a period, because the following thought is important enough to be expressed by itself. So after the period you could have:

> I hope that in the next Parliament the same spirit will prevail so as to ensure the ultimate success of the move to sustainable development.

• 1735

In other words, I am suggesting that you break this last sentence into two parts in order to highlight the value of both by way of a period in between.

The Chairman: I have no problem with what you are trying to do, except for one thing. You have focused a bit more on my statement, and I wanted this to be something that in fact was being said by the committee. It is my signature that is at the bottom, or my name, but I want this to be a committee acknowledgement and not an individual one.

Ms Hunter: Why don't you just say ''we''?

The Chairman: According to the clerk, my name won't even be there, so the ''I'' would be even more out of place. Will we put the ''we'' in? If we put the ''we'' in, I think it would be fine.

Mr. Darling: The royal ''we''.

The Chairman: Right.

Mr. Darling: That would still be you, though.

The Chairman: Well, not really. We have all signed this; this is now our document.

I think we have done it. We have agreed. I have just a few of the usual technical motions.

Mr. Darling: Mr. Chairman, with what has taken place today, the revised report might be able to be tabled Tuesday.

The Chairman: I would hope.

Mr. Darling: Good. It doesn't have to come before the committee again.

The Chairman: I don't think so, Mr. Darling. I think we have concluded our work.

[*Translation*]

équipe d'adjoints à insérer cela à la préface. On pourrait ajouter un paragraphe ou deux à la préface. Si cela était fait, on pourrait passer tout de suite à la rubrique «La crise environnementale».

Cela permettrait de supprimer presque tout le deuxième paragraphe parce que je ne pense pas qu'il soit nécessaire que cela reste là. De la même façon, le troisième paragraphe serait un peu remanié pour être intégré à la préface.

M. Caccia: C'est déjà fait en effet. C'est déjà là.

Mme Hunter: C'est vrai.

M. Caccia: Puisque vous parlez de la préface, permettez–moi de faire une suggestion. Au 11e paragraphe, il y a une très bonne idée et je pense qu'on devrait la mettre un peu plus en lumière. Le libellé est très bien tel quel mais on pourrait peut–être renforcer l'idée qu'en transformant les trois dernières lignes comme ceci: «Les documents contenus dans le présent volume confirment le caractère non partisan de nos délibérations». Il faut un point parce que l'idée qui suit est assez importante pour faire l'objet d'une phrase à elle seule. Après le point, il y aurait:

> J'espère que la prochaine législature sera animée du même esprit afin de garantir le succès ultime de l'évolution vers le développement durable.

Autrement dit, je propose que la dernière phrase soit scindée en deux, et que les deux idées maîtresses ressortent grâce à un point qui les séparerait.

Le président: Je ne vois pas d'inconvénient à cela, mais je voudrais dire ceci. L'accent est davantage mis sur la déclaration ainsi alors que je voulais que cela soit dit par l'ensemble du comité. C'est ma signature qui se trouve au bas, mon nom du moins, mais je voudrais que ce soit quelque chose que le comité reconnaît et non pas quelque chose qui soit dit en mon nom propre.

Mme Hunter: Pourquoi ne pas dire tout simplement «nous»?

Le président: Selon le greffier, mon nom n'apparaîtra même pas, de sorte que le «je» et encore plus incongru. Mettons–nous «nous»? Si nous mettons «nous», ça ira.

M. Darling: Le «nous» royal.

Le président: C'est cela.

M. Darling: Mais cela reste vous cependant.

Le président: Pas vraiment. Nous avons tous signé ce document. C'est un document commun.

Je crois que c'est fait. Nous sommes d'accord. Je n'ai que quelques motions d'odre technique à faire adopter maintenant.

M. Darling: Monsieur le président, étant donné ce qui s'est passé aujourd'hui, le rapport révisé pourra peut–être être déposé mardi.

Le président: Je l'espère.

M. Darling: À la bonheur. Il n'est pas besoin de réunir le comité de nouveau.

Le président: Je ne pense pas, monsieur Darling. Je pense que nous avons terminé notre tâche.

[*Texte*]

Mr. Darling: Good.

The Chairman: We do have to run the French copy by Mr. Côté to make sure that it is fully compatible with his understanding of it. We will have that tomorrow, I would hope.

I would like approval for the following motions:

1. That the committee adopt the draft report on the environment and the future as its report to the House and the Chair present the report to the House.

2. That the report contain an compendium, with index, of the committee's reports presented to the House during the 34th Parliament and that the compendium be printed as an appendix.

3. That the report be printed in a French volume and an English volume.

4. That the committee print 800 French copies and 3,000 English copies.

5. That the committee assume the full printing costs of the compendium.

6. That a reception be organized for the release of the printed copy.

7. That the report be entitled *Our Planet, Our Future.*

Motions agreed to

The Chairman: I would like to ask the committee to consider a motion tomorrow. We will be meeting at 8:30 a.m. with the environmental coordinator for the House. It has been proposed that because of the absolutely essential leadership of the Speaker on the report tomorrow, we might wish to adopt this motion at tomorrow's meeting, if it is agreeable.

I will read the motion:

> The committee wishes to commend the Speaker of the House of Commons, the Honourable John Fraser, for his long-lasting commitment to the protection of the environment. The success of the Greening of the Hill Program is a direct result of his efforts and leadership qualities.
>
> To state that Mr. Fraser cares passionately about the environment would be an understatement. His vision and perseverance is an example to all of us that one person can make a difference.
>
> To the Speaker we wish to say, therefore, thank you.

I will have copies of this available for circulation tomorrow morning. If people want to make any amendments or improvements to the motion over night, we can certainly do them at tomorrow morning's meeting.

I just wanted to give you notice of that motion for tomorrow's meeting. It will be at 8:30 a.m., Room 371, West Block. It will be for not much more than a hour. We have the room until 10 a.m., but we might be through a little bit earlier than that.

I hope you received in your offices a copy of the paper from the coordinator. It will be the subject of the discussion.

Ms Hunter: Because I have to make travel arrangements and personal choices, I am wondering if the clerk can give me any indication as to when the reception might be held.

[*Traduction*]

M. Darling: À la bonheur.

Le président: M. Côté doit viser la version française pour s'assurer qu'elle est totalement compatible avec ce qu'il a accepté. J'espère qu'elle sera prête demain.

Je voudrais que vous approuviez les motions suivantes:

1. Que le comité adopte l'ébauche du rapport sur l'environnement et l'avenir pour en faire son rapport à la Chambre et que le président présente son rapport à la Chambre.

2. Que le rapport comporte un condensé, avec un index, des rapports du comité présentés à la Chambre au cours de la 34e législature et que ce condensé soit annexé au rapport.

3. Que le rapport soit imprimé en deux volumes, un français et l'autre anglais.

4. Que le comité fasse imprimer 800 exemplaires de la version française et 3 000 exemplaires de la version anglaise.

5. Que le comité assume la totalité des frais d'impression du condensé.

6. Que l'on organise une réception pour souligner la parution du rapport.

7. Que le rapport soit intitulé *Notre planète, notre Avenir.*

Les motions sont adoptées

Le président: Je voudrais demander au comité d'envisager l'adoption d'une motion demain. Nous allons nous réunir à 8h30 avec la coordinatrice de l'environnement à la Chambre des communes. Étant donné le rôle essentiel joué par le président de la Chambre dans la préparation du rapport dont nous serons saisis demain, nous voudrons sans doute adopter la motion suivante à notre réunion demain.

Elle se lirait comme suit:

> Le comité désire rendre hommage au président de la Chambre des communes, l'honorable John Fraser, depuis longtemps dévoué à la cause de l'environnement. Le succès du programme La Colline Verte est largement attribuable à sa persévérance et à son esprit d'initiative.
>
> Affirmer que M. Fraser est un passionné de l'environnement est bien le moins qu'on puisse dire. Visionnaire et entreprenant, il est un exemple pour nous tous dans la mesure où il a montré qu'une seule personne peut faire une grande différence.
>
> Au président, nous disons donc merci.

J'aurai des exemplaires de cette motion à vous distribuer demain matin. Si vous voulez la modifier ou l'améliorer, en y songeant ce soir, nous pourrons certainement en discuter demain.

Je voulais tout simplement vous donner avis de cette motion. Nous nous réunirons à 8h30, dans la salle 371 de l'Édifice de l'Ouest. Nous nous réunirons environ une heure. Nous disposons de la salle jusqu'à 10 heures mais nous aurons peut-être terminé avant.

J'espère que vous avez tous reçu un exemplaire du document de la coordinatrice. C'est ce dont nous parlerons.

Mme Hunter: Je dois organiser mon temps et je me demandais si la greffière pouvait nous dire quand aura lieu cette réception.

[*Text*]

The Chairman: It is a little bit flexible, because we have to check on when the index will be ready and the printing will be through. June 8 is a possible date. I think the range is June 8 to June 10—in that period.

• 1740

Ms Hunter: My daughter is having aural surgery on June 8, so I wouldn't be able to be here, but that's. . .

The Chairman: Would you be here June 10?

Ms Hunter: Is that not the start of the convention?

Mr. Darling: It's the Thursday.

The Chairman: But not until the evening. Formally, June 11 is the start of the convention.

Ms Hunter: Either the 9th or the 10th is possible for me.

The Chairman: We'll have the clerk check with everybody to make sure we get maximum attendance. Actually, the later we go the better, to ensure that we actually have the document available.

Mr. Caccia: Do you want the colour of the cover, Mr. Chairman, non–politically biased?

The Chairman: We are working on a slight variation of the cover we had on our last report, which was, if you recall, the globe, white and green. We will try to be politically correct.

Thank you very much. The committee stands adjourned.

[*Translation*]

Le président: Ce n'est pas encore déterminé car nous devons attendre que l'index soit prêt et que l'impression soit terminée. Nous avions songé au 8 juin. Ce serait entre le 8 et le 10 juin. . .

Mme Hunter: Ma fille doit subir une chirurgie à l'oreille le 8 juin, de sorte que je ne serai pas ici mais. . .

Le président: Le 10 juin, pourriez–vous y être?

Mme Hunter: N'est–ce pas le premier jour du congrès?

M. Darling: C'est le jeudi.

Le président: Le congrès ne commence que le soir. Officiellement, le congrès commence le 11 juin.

Mme Hunter: Le 9 ou le 10 juin me conviendrait.

Le président: Nous demanderons au greffier de vérifier auprès de chacun afin que nous soyons présents en grand nombre. À vrai dire, plus ce sera tard, plus cela vaudra, parce que nous serons sûrs de pouvoir compter sur le document.

M. Caccia: Voulez–vous que la couleur de la couverture soit neutre du point de vue politique, monsieur le président?

Le président: Nous songeons à une légère variation de la couverture de notre dernier rapport sur lequel, vous vous en souviendrez, paraissait le globe, en vert et blanc. Nous allons tâcher d'être «politiquement correct».

Merci beaucoup. La séance est levée.

MAIL POSTE

Canada Post Corporation/Société canadienne des postes

Postage paid | Port payé

Lettermail | **Poste–lettre**

K1A 0S9
Ottawa

If undelivered, return COVER ONLY to:
Canada Communication Group — Publishing
45 Sacré–Coeur Boulevard,
Hull, Québec, Canada, K1A 0S9

En cas de non–livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à:
Groupe Communication Canada — Édition
45 boulevard Sacré–Coeur,
Hull, Québec, Canada, K1A 0S9

Available from Canada Communication Group — Publishing,
Supply and Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

En vente: Groupe Communication Canada — Édition,
Approvisionnements et Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

CA1
XC62
-E58

Government Publications

HOUSE OF COMMONS

Issue No. 71

THURSDAY, MAY 27, 1993

Chairperson: David MacDonald

CHAMBRE DES COMMUNES

Fascicule nº 71

LE JEUDI 27 MAI 1993

Président: David MacDonald

Minutes of Proceedings and Evidence of the

Standing Committee on Environment

Procès-verbaux et témoignages du

Comité permanent de l'environnement

RESPECTING:

Pursuant to Standing Order 108(2), consideration of a draft report on the environment and the future

CONCERNANT:

Conformément à l'article 108(2) du Règlement, étude d'une ébauche de rapport sur l'environnement et l'avenir

WITNESSES:

(See back cover)

TÉMOINS:

(Voir à l'endos)

JUN 2 3 1993
University of Toronto

Third Session of the Thirty-fourth Parliament, 1991-92-93

Troisième session de la trente-quatrième législature, 1991-1992-1993

25705—1

STANDING COMMITTEE ON ENVIRONMENT

Chairperson: David MacDonald

Vice-Chairpersons: Yvon Côté
Paul Martin

Members

Marlene Catterall
Lee Clark
Jim Fulton
Brian O'Kurley
Ross Stevenson—(8)

(Quorum 5)

Normand Radford

Clerk of the Committee

COMITÉ PERMANENT DE L'ENVIRONNEMENT

Président: David MacDonald

Vice-présidents: Yvon Côté
Paul Martin

Membres

Marlene Catterall
Lee Clark
Jim Fulton
Brian O'Kurley
Ross Stevenson—(8)

(Quorum 5)

Le greffier du Comité

Normand Radford

Published under authority of the Speaker of the
House of Commons by the Queen's Printer for Canada.

Available from Canada Communication Group — Publishing,
Supply and Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

Publié en conformité de l'autorité du Président de la Chambre
des communes par l'Imprimeur de la Reine pour le Canada.

En vente: Groupe Communication Canada — Édition,
Approvisionnements et Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

MINUTES OF PROCEEDINGS

THURSDAY, MAY 27, 1993
(74)

[*Text*]

The Standing Committee on Environment met at 8:40 o'clock a.m. this day, in Room 371, West Block, the Chairman, David MacDonald, presiding.

Members of the Committee present: Marlene Catterall, Jim Fulton and David MacDonald.

Acting Member present: Charles Caccia for Paul Martin.

Other Members present: Stan Darling and Lynn Hunter.

In attendance: From the Research Branch of the Library of Parliament: Kristen Douglas and William Murray, Research Officers.

Witnesses: From the House of Commons: Edward Riedel, Administrator; and Karen Campbell, Environment Coordinator.

Pursuant to Standing Order 108(2), the Committee proceeded to consider the Greening of the Hill program.

On motion of Charles Caccia, seconded by Stan Darling, it was unanimously agreed,—That the Committee wishes to commend the Speaker of the House of Commons, the Honourable John A. Fraser, for his long lasting commitment to the protection of the environment. The success of the Greening of the Hill program is a direct result of his efforts and leadership qualities. To state that Mr. Fraser cares passionately about the environment would be an understatement. His vision and perseverance is an example to all of us that one person can make a difference. To the Speaker, we therefore wish to say thank you. We also wish him well and a speedy recovery.

It was agreed,—That the document entitled: "Greening of the Hill: An Economic Analysis" be printed as an appendix to this day's *Minutes of Proceedings and Evidence* (*See Appendix "ENVO 23"*).

At 9:40 o'clock a.m., the Committee adjourned to the call of the Chair.

Normand Radford

Clerk of the Committee

PROCÈS-VERBAL

LE JEUDI 27 MAI 1993
(74)

[*Traduction*]

Le Comité permanent de l'environnement se réunit à 8 h 40 dans la salle 371 de l'édifice de l'Ouest, sous la présidence de David MacDonald (*président*).

Membres du Comité présents: Marlene Catterall, Jim Fulton et David MacDonald.

Membre suppléant présent: Charles Caccia remplace Paul Martin.

Autres députés présents: Stan Darling et Lynn Hunter.

Aussi présents: Du Service de recherche de la Bibliothèque du Parlement: Kristen Douglas et William Murray, attachés de recherche.

Témoins: De la Chambre des communes: Karen Campbell, coordonnatrice de l'environnement; Edward Riedel, administrateur.

Conformément au paragraphe 108(2) du Règlement, le Comité examine le programme La Colline verte.

Sur motion de Charles Caccia, appuyé par Stan Darling, il est convenu à l'unanimité,—Que le Comité désire rendre hommage au Président de la Chambre des communes, l'honorable John Fraser, depuis longtemps dévoué à la cause de l'environnement. Le succès du programme La Colline verte est largement attribuable à sa persévérance et à son esprit d'initiative. Affirmer que M. Fraser est un passionné de l'environnement est bien le moins qu'on puisse dire. Visionnaire et entreprenant, il est un exemple pour nous tous dans la mesure où il a montré qu'un seule personne peut faire une grande différence. Au Président, nous disons donc merci. Nous lui souhaitons également un prompt rétablissement.

Il est convenu,—Que le document intitulé «La Colline verte: Analyse économique», figure en annexe aux *Procès-verbaux et témoignages* d'aujourd'hui (*voir Appendice «ENVO-23»*).

À 21 h 40, le Comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation du président.

Le greffier du Comité

Normand Radford

[*Text*]

EVIDENCE

[*Recorded by Electronic Apparatus*]

Thursday, May 27, 1993

• 0841

The Chairman: Order.

We've anticipated today's meeting for some time, in particular the opportunity to meet near the end of this Parliament with the Speaker of the House of Commons and review what I think was in many ways likely the most unique, and perhaps even the most important, initiative with which we collaborated in terms of the Speaker and members of the House of Commons. It's unfortunate that the Speaker was taken ill last weekend and will not be back in Ottawa for some time. However, in discussions with his office, with the environment coordinator, and with members of the committee, we felt it was important to go ahead with the report that was prepared for today's meeting.

It can be said that in a sense all the rhetoric, discussion, and policy-making we have had in this committee for four years now comes to a very concrete focus—I don't mean that to be a bad pun—with respect to our ability to reform and put into some kind of harmony our actions here in a very special community, that of Parliament Hill.

The Greening of the Hill program, which the Speaker initiated some three years ago, has taken on many manifestations. We have with us this morning, both in the audience, the first environment coordinator, Angela Ebsworth, and her successor, Karen Campbell. Because the Speaker is not available, the Administrator, Mr. Ed Riedel, is going to make words of introduction.

Mr. Riedel, we welcome you, and Ms Campbell. We look forward to your appearance in front of our committee this morning.

Mr. Ed Riedel (Administrator, House of Commons): Thank you very much, Mr. Chairman.

It's a particular pleasure for me to be here this morning. Members might recall—I think all members were there at the first meeting that was held in 1989—when this committee took the initiative, together with the Speaker, to launch the environmental program on the Hill. I distinctly remember accompanying the Speaker to that initial meeting, laying out some of the plans, and listening to some of the proposals coming forth from this committee.

Here we are, four years later, being able to look at a report that summarizes those efforts. I hope that the committee will be pleased with the initiatives and the success of the initiatives that have been undertaken.

Just a personal word, if I may, Mr. Chairman. I think it has been the support that this committee has given to this initiative, together with the Speaker, that has enabled this success that we see here today. I know personally that the individual staff

[*Translation*]

TÉMOIGNAGES

[*Enregistrement électronique*]

Le jeudi 27 mai 1993

Le président: La séance est ouverte.

La réunion d'aujourd'hui est prévue depuis déjà quelque temps, et, plus particulièrement, nous avions envisagé la possibilité de rencontrer le président de la Chambre des communes, alors que la législature tire à sa fin, et examiner ce qui, sous bien des aspects, est probablement l'initiative la plus spéciale et peut-être la plus importante, à laquelle le Président de la Chambre et les députés de la Chambre des communes ont collaboré. Nous regrettons vivement la maladie du Président, qui s'est déclarée au cours de la dernière fin de semaine, et qui fait qu'il lui sera impossible de revenir à Ottawa pendant quelque temps. Toutefois, lors de discussions avec ses services, avez la coordinatrice de l'environnement, et avec les membres de notre comité, nous avons conclu qu'il était important de recevoir et étudier le rapport préparé pour la réunion d'aujourd'hui.

Dans un certain sens, on peut dire que tous les discours que nous avons entendus, toutes les discussions que nous avons eues ainsi que les décisions concernant les orientations prises par notre comité au cours des quatre dernières années en sont arrivées au test de la réalité—et je ne cherche nullement à plaisanter—pour juger de notre capacité de réformer une situation et d'enliser nos gestes dans la communauté tout à fait spéciale que forme le district parlementaire.

La Colline verte est un programme que le Président a lancé il y a quelque trois ans, et qui a pris diverses formes. Nous avons le plaisir d'avoir parmi nous ce matin, la première coordinatrice de l'environnement, M^me^ Angela Ebsworth, et M^me^ Karen Campbell qui lui a succédé. Étant donné que le Président ne peut pas être ici aujourd'hui, M. Ed Riedel, l'administrateur de la Chambre, présentera brièvement le sujet.

Monsieur Riedel, madame Campbell, soyez les bienvenus. Ce sera un plaisir pour nous de vous entendre ce matin.

M. Ed Riedel (administrateur, Chambre des communes): Merci beaucoup, monsieur le président.

C'est avec un grand plaisir que je me présente ici ce matin. Les députés se souviendront—je crois que vous étiez tous là lors de la première réunion qui s'est tenue en 1989—quand votre comité s'est associé au Président de la Chambre pour prendre l'initiative et lancer un programme de protection de l'environnement sur la Colline parlementaire. Je me souviens particulièrement bien de cette première réunion à laquelle j'avais accompagné le Président, présenter quelques plans et écouter plusieurs suggestions avancées par votre comité.

Quatre ans plus tard, nous pouvons maintenant examiner un rapport qui présente un résumé des efforts déployés. J'espère que le comité s'estimera satisfait des initiatives prises et des succès remportés.

Si vous me permettez un commentaire personnel, j'estime, monsieur le président, que c'est l'appui que votre comité a donné à cette initiative, conjointement avec le Président de la Chambre, qui a permis le succès que nous constatons ici

[*Texte*]

members who have worked on these initiatives were heartened by the fact that they had the support of the committee and of the Speaker. I am also pleased to see that so many of them are here today, behind me, not because they were told to be here, but because they have the interest in being here and watching and listening to these deliberations.

Without further ado, I'd like to turn my remarks over to Karen and ask her to comment on the report, which I believe you've had now for a day or so. Then, of course, we shall be available to answer any questions you may have.

Ms Karen Campbell (Environment Co-ordinator, House of Commons): Thank you very much, Ed.

Mr. Chairman and members of the committee, I am very pleased to be here this morning on behalf of the Hon. John Fraser to table before this committee a report entitled, *Greening the Hill: An Economic Analysis.* As you are aware, the Speaker is unable to be here as a result of illness.

Having been Environment Co-ordinator at the House for only a few months, it is also a particular pleasure for me to be here this morning before this committee, as the members of this committee together with the Speaker were the original architects of Greening the Hill.

As partners with the Speaker in developing Greening the Hill, long-time committee members will recall its origins. In the spring of 1989, having concluded that people working in the precincts of the House of Commons should take greater steps to care for our immediate environment, a task force was established to provide this committee and the Speaker's office with practical recommendations for action.

• 0845

Greening the Hill arose from this process and was formally launched in June 1990. Today, three years later, we can be proud of how much we have accomplished at the House of Commons. I hope you will share in our pride with the results of this economic analysis.

When the Speaker last appeared before you to discuss this project, in November 1991, he tabled a document entitled, *Greening the Hill: a Retrospect.* It outlined in detail the actions being undertaken at the House, and it serves as a model action plan for other organizations. The retrospect has been distributed throughout the country, and the Office of the Environment regularly receives requests for information on Greening the Hill as a result of its publication.

Whereas the retrospect provided a how-to guide, the economic analysis details to the fullest extent possible the financial and other benefits achieved. In a sense, it is a report card of our accomplishments to date.

Saving the environment, not saving money, was the driving motivation behind Greening the Hill at the outset. However, the financial benefit has surpassed everyone's expectations and supports the contention that many environmentalists have made for years that good environmental practices, which are worth while in their own right, often make good economic sense as well.

[*Traduction*]

aujourd'hui. Personnellement, je suis convaincu que le personnel de la Chambre qui a réalisé ces projets s'est vu réconforter du fait qu'il bénéficiait de l'appui tant de votre comité que du Président. Je suis également très heureux de constater que les membres de l'équipe sont venus nombreux aujourd'hui; ils assistent à la réunion dans l'auditoire, non pas parce qu'on leur a demandé d'être présents, mais parce qu'ils voulaient l'être et pouvoir entendre vos délibérations.

Sans attendre davantage, je voudrais céder la parole à Karen et lui demander de présenter ses commentaires sur le rapport que vous avez sans doute reçu hier. Ensuite, naturellement, nous serons à votre disposition pour répondre aux questions que vous désireriez poser.

Mme Karen Campbell (coordinatrice de l'environnement, Chambre des communes): Merci beaucoup, Ed.

Monsieur le président, membres du comité, c'est pour moi un grand plaisir que de présenter à votre comité, au nom de l'honorable John Fraser, le rapport intitulé «La Colline verte: Analyse économique». Comme vous le savez, le Président n'est pas en mesure d'être parmi nous pour cause de maladie.

Comme je suis coordinatrice de l'environnement à la Chambre depuis seulement quelques mois, je suis particulièrement heureuse de comparaître devant le comité dont les membres ont été, avec le Président, les architectes de La Colline verte.

Comme ils ont collaboré avec le Président à l'élaboration de La Colline verte, les membres de longue date se souviennent des origines du programme. À l'automne de 1989, après avoir décidé que les gens qui travaillaient à la Chambre des communes devaient s'occuper davantage de leur environnement, on a chargé un groupe de travail de fournir à votre comité et à la Présidence des recommandations pratiques.

C'est au terme de ce processus que le programme La Colline verte a été lancé en juin 1990. Aujourd'hui, trois ans plus tard, nous pouvons être fiers de tout ce qui s'est accompli à la Chambre des communes. Et j'espère que vous tirez autant de fierté que nous des résultats de l'analyse économique.

La dernière fois que le président a comparu devant vous au sujet de ce programme, en novembre 1991, il a déposé le document intitulé *La Colline verte: Bilan de la situation.* Ce document, qui faisait état des mesures que la Chambre était en train de prendre, sert aujourd'hui de modèle de plan d'action à d'autres organismes. Depuis que cette publication a fait l'objet d'une distribution nationale, le Bureau de l'environnement reçoit régulièrement des demandes de renseignements sur La Colline verte.

Alors que le bilan de la situation constituait un guide d'action, l'analyse économique détaille dans toute la mesure du possible les bienfaits financiers et autres du programme. En un sens, il s'agit d'un bilan de nos réalisations.

Lorsque nous avons lancé La Colline verte, notre but était de sauvegarder l'environnement, non pas de faire des économies. Or, les bienfaits financiers du programme dépassent toutes les attentes et confirment ce que soutiennent les écologistes depuis des années, à savoir que les bonnes pratiques environnementales, valables en elles-mêmes, relèvent aussi du bon sens économique.

[*Text*]

Although clearly there has been a major cost to the greening initiatives implemented, the benefits, financial and otherwise, far outweigh the investment. In fact, we can state with confidence that greening initiatives have been cost efficient at the House of Commons in both the short and the long term, and that our experiences will be of interest to other organizations, large and small.

I would like to emphasize, however, that even if the program simply broke even in financial terms we would still be in a win situation, because all of the tangible environmental improvements would still have been achieved.

This program serves as an excellent example of taking a local approach to our global problems with local solutions that have made a difference.

Greening the Hill has changed the way we think. We are much more conscious of our consumption patterns and our habits, and our practices have been changed in important ways. There is clearly a heightened sense of environmental responsibility on the part of those at the House of Commons.

For example, the waste audit done for the House demonstrates that we have reduced our solid waste output by almost 80%. Over $75,000 in revenue has been generated to date by recycling over 2,200 tonnes of paper. Conversion of one parliamentary building to energy-efficient lighting produces annual savings of at least $27,200.

Through these efforts and many others, the House of Commons has realized savings of $1.7 million on an investment of $1 million. That is a net saving of $700,000.

Furthermore, our projected annual net savings on projects now under way is estimated at more than $540,000. This figure is likely to rise significantly as new projects are undertaken and as the pay-back period for some existing initiatives expires.

The annual savings, derived primarily from the Commons recycling program and conversion to recycled paper stock, are equivalent to 1% of the House of Commons non-salary operating budget.

Furthermore, implementing recommendations from the Centre Block energy and water audits will produce additional net savings estimated at $350,000 over the next five years.

I would now like briefly to comment on the methodology for the report. In this analysis the costs and savings directly attributable to Greening the Hill have been included. Contributions from departments such as Public Works Canada and Environment Canada have also been incorporated in order to reflect the true cost or saving of the environmental initiative as opposed to simply the cost to the House of Commons.

As well, we have included salary costs for the additional staff positions now required for paper removal and the salaries required for the Office of the Environment, as these positions came about as a direct result of Greening the Hill.

Indirect or overhead costs for the initiatives have not been included, as for the most part the program has been established within the existing management structures.

[*Translation*]

Les mesures de respect de l'environnement ont entraîné des frais, c'est indéniable, mais leurs bienfaits financiers et autres compensent largement l'investissement consenti. Nous pouvons même déclarer en toute confiance qu'elles sont rentables à court terme comme à long terme et que notre expérience peut servir à d'autres organismes, petits ou grands.

Je tiens à préciser que, même si nous étions rentrés dans nos frais sans plus, nous serions sortis gagnants de l'expérience dans la mesure où nous avons bel et bien fait notre part pour améliorer l'environnement.

Ce programme illustre à merveille combien les actions locales peuvent contribuer à régler les problèmes planétaires.

La Colline verte a modifié notre façon de penser. Nous sommes beaucoup plus conscients de nos habitudes de consommation et nous avons modifié nos façons de faire à plusieurs égards. De toute évidence, les gens qui travaillent à la Chambre des communes ont acquis un meilleur sens des responsabilités environnementales.

Il ressort, par exemple, d'une vérification que la Chambre a fait faire que nous avons réduit la quantité de déchets solides de près de 80 p. 100. Le recyclage de quelque 2 200 tonnes de papier a rapporté plus de 75 000 dollars. Et la conversion d'un de nos édifices à l'éclairage économe d'énergie nous permet d'économiser au moins 27 200 dollars par année.

Grâce à des efforts comme ceux-là, la Chambre des communes a réalisé des économies de 1,7 million de dollars au moyen d'un investissement de 1 million de dollars, soit une économie nette de 700 000 dollars.

En outre, nous prévoyons que les projets en cours nous permettront de réaliser des économies nettes de plus de 540 000 dollars par année. Ce chiffre devrait augmenter sensiblement au fur et à mesure que d'autres projets seront lancés et qu'expirera la période de récupération de certaines initiatives en cours.

Les économies annuelles qui proviennent du programme de recyclage et de l'utilisation de papier recyclé, équivalant à 1 p. 100 du budget de fonctionnement non salarial de la Chambre des communes.

Quant aux recommandations découlant d'une vérification de la consommation d'énergie et d'eau dans l'édifice du Centre, leur mise en oeuvre permettra de réaliser des économies nettes cumulatives d'environ 350 000 dollars au cours des cinq prochaines années.

J'aimerais maintenant dire quelques mots de la méthodologie du rapport. Cette analyse tient compte de toutes les dépenses et les économies directement attribuables à La Colline verte. Elle tient compte également des contributions d'autres ministères comme Travaux publics Canada et Environnement Canada afin de montrer non seulement ce que le programme a coûté à la Chambre des communes, mais ce qu'il a coûté ou permis d'économiser globalement.

L'analyse englobe les frais salariaux des préposés à l'enlèvement du papier et du Bureau de l'environnement, puisque ces postes ont été créés dans le cadre de La Colline verte.

Elle exclut cependant les frais indirects ou généraux des initiatives étant donné que, dans l'ensemble, le programme a été établi dans le cadre des structures de gestion existantes.

[*Texte*]

Not every Greening the Hill initiative produces a net financial benefit, but it is important to bear in mind that the financial figures associated with each initiative tell only part of the story. We cannot yet quantify the benefit to the environment of making these investments. Conventional accounting systems are only now evolving to incorporate environmental and resource depletion costs. The health and other costs of fouling our air and our water and depleting our resources are largely invisible in our society. Until these costs are included in our accounting systems, we cannot quantify the true value or actual saving for all that we have undertaken here on Parliament Hill.

I hope that this sort of information can be included in future economic analyses.

A copy of the economic analysis will be sent free upon request to any interested Canadian. We hope that it will provide an incentive to other institutions and to the private sector to implement similar programs.

• 0850

Those interested will discover that there are up-front capital costs associated with these initiatives, some of which have been significant. I would also like to note that an effort such as this requires proper organization and commitment on the part of the institution tackling these issues; but, based on our experience to date, the immediate and the long-term environmental and economic savings cannot be questioned.

On behalf of the Speaker, I would like to thank Pat McNulty of the Comptroller's office for organizing the financial information presented in this report. I would also like to thank the members of the House of Commons Senior Management Committee on the Environment for providing the information and the comments that enabled this analysis to be completed.

In addition to the many House of Commons employees involved, the Department of Public Works deserves our gratitude for their efforts. As well, I would like to acknowledge the outstanding work that Angela Ebsworth did as the first environment coordinator at the House of Commons.

Finally, on behalf of the Speaker, I would like to thank the members of this committee, for without your ongoing encouragement, support, and commitment to this project, Greening the Hill would not have been possible. Thank you very much.

The Chairman: Thank you very much, Ms Campbell.

Some members will have to leave, I think, around 9.30 a.m. or so. So that gives us about 40 minutes with most members present, and a little bit more time with others who might be able to stay for a few minutes after. If we can keep our questions and, hopefully, the answers reasonably succinct, perhaps we'll get a number of rounds.

Mr. Caccia.

Mr. Caccia (Davenport): I want to thank the witnesses and congratulate them on their fine report, and perhaps focus on the energy audit for a moment.

[*Traduction*]

Les initiatives de La Colline verte ne se sont pas toutes soldées par un avantage financier net. N'oublions pas, cependant, que les chiffres associés à chaque initiative ne reflètent qu'une partie de la réalité, car nous ne sommes pas encore en mesure de quantifier les retombées favorables de ces investissements pour l'environnement. Les systèmes comptables conventionnels ne font que commencer à prendre en compte les frais environnementaux. Les frais de santé et autres frais attribuables à la pollution de l'air et de l'eau et à la disparition des ressources passent largement inaperçus dans notre société. Tant que ces coûts n'entreront pas en ligne de compte, nous ne pourrons pas quantifier la valeur réelle de toutes les mesures que nous avons prises sur la Colline parlementaire.

J'espère qu'on pourra trouver des renseignements de ce genre dans les futures analyses économiques.

Tous les Canadiens peuvent obtenir gratuitement un exemplaire de l'analyse économique sur demande. Nous espérons qu'elle incitera d'autres organismes publics ainsi que le secteur privé à mettre en oeuvre des programmes semblables.

Les gens verront que ces initiatives entraînent des frais d'immobilisation parfois importants. Il faut préciser aussi qu'un effort semblable exige de l'organisation et de la détermination de la part de l'organisme qui passe à l'action. Mais sur la foi de notre expérience, les bienfaits environnementaux et financiers à court et à long terme sont incontestables.

Au nom du président, je tiens à remercier Pat McNulty du bureau du contrôleur d'avoir mis en forme les données financières du rapport. Je tiens également à remercier le comité des cadres supérieurs sur l'environnement d'avoir fourni les renseignements qui ont permis la réalisation de cette analyse.

Outre les nombreux employés de la Chambre des communes qui ont pris part à l'initiative, il convient de remercier le ministère des Travaux publics. Je tiens à souligner aussi le travail exceptionnel qu'Angela Ebsworth a accompli en tant que première coordinatrice de l'environnement à la Chambre des communes.

Enfin, au nom du président, je remercie tous les membres du comité, car sans leur encouragement, leur appui et leur détermination, la Colline verte n'aurait pas vu le jour. Merci.

Le président: Merci beaucoup, madame Campbell.

Certains d'entre nous doivent, je crois, nous quitter vers 9h30. Cela nous donne environ 40 minutes pendant lesquelles la plupart des députés seront présents, et quelques minutes supplémentaires pour ceux qui peuvent demeurer ici quelques instants de plus. Si nos questions, et, on peut l'espérer les réponses, sont assez concises, nous pourrons peut-être avoir plusieurs rondes de questions.

Monsieur Caccia.

M. Caccia (Davenport): Tout d'abord, je remercie les témoins et les félicite de la qualité de leur rapport. Je voudrais maintenant me concentrer sur la vérification de la consommation d'énergie pendant quelques instants.

[*Text*]

It seems to me that while considerable progress has been made on waste management, on recycling, and on motor fuel experimenting, on the energy front a considerable amount of work still needs to be done.

I do not see, or at least I have not noticed, energy efficiency initiatives in the Centre Block, or in the East Block. I have not noticed the policy being carried out of shifting from incandescent to fluorescent lights in those buildings. You can notice phenomenal waste in heating through the badly insulated windows in the winter months, and there the losses of energy and of heat are enormous. I have the impression that there are certain rooms in the Centre Block—not many, fortunately—where there's not even a switch to turn the lights off. I have the impression therefore, from empirical observation, that when it comes to energy we have a long way to go. Therefore I would like to hear any comments on whether my impressions are ill-placed or ill-founded.

Before concluding, might I add on this overall picture that it will be helpful to know whether in the material used for cleaning offices, floors, carpets, you name it, there has been a shift in purchasing from environmentally unfriendly products to friendly ones, and if so, how you have progressed in that respect when it comes to cleaning substances.

However, the main thrust of my question is on energy and making the buildings efficient with heat and reducing the waste of electricity, including the electrical appliances used in kitchens and refrigerators and the like. What are your long-term plans? That is a question added to the overall question.

Ms Campbell: Thank you for your questions. Energy efficiency is an area we're focusing on here at the House of Commons. It's one of the areas of environmental reform, as it were, that is more capital intensive than other initiatives.

• 0855

We have done a fair bit in terms of energy efficiency. The entire Confederation Building has been converted. To date we've been focusing our efforts. We chose one parliamentary building and we've converted all of the fixtures in the hallways in the Confederation Building to energy-efficient lighting. So that's one thing we have taken care of.

The energy audit has been done in the Centre, West, and East Blocks, but the implementation of the recommendations has not begun yet. That's partially because we have to work with Public Works on that front. We're in the process of arranging to work with Public Works and setting up some sort of an implementation schedule for the recommendations of the audits that have been done in the Centre, West, and East Blocks. As you'll note in the report, because these initiatives are more capital intensive, they will be done over a certain period of time. They can't all be done in one sitting.

[*Translation*]

Bien que des progrès considérables aient été réalisés à l'égard de la gestion des déchets, du recyclage et des essais portant sur de nouveaux carburants pour les automobiles, il me semble qu'il y a encore beaucoup de travail à faire au sujet de la consommation d'énergie.

Je ne constate pas, ou tout au moins je n'ai pas noté, d'initiative concernant le rendement énergétique dans l'édifice du centre, ou dans l'édifice de l'Est. Il ne semble pas qu'il y ait une politique demandant le remplacement des lampes à incandescence par des lampes fluorescentes dans ces édifices. Pendant les mois d'hiver, le mauvais isolement des fenêtres entraîne des pertes énormes d'énergie thermique. J'ai l'impression que certaines salles dans l'édifice du Centre. . .assez peu nombreuses, heureusement. . .n'ont même pas d'interrupteurs pour éteindre les lumières. Ces observations empiriques m'amènent à croire qu'il y a beaucoup à faire dans le domaine énergétique. J'aimerais donc entendre vos commentaires pour savoir si mes impressions sont fausses ou mal fondées.

Finalement, je pourrais compléter ce tableau en précisant qu'il serait utile de savoir si les produits de nettoyage utilisés pour les planchers, les tapis, et tout le reste, sont maintenant moins dommageables pour l'environnement que ceux utilisés antérieurement; dans l'affirmative, j'aimerais savoir jusqu'à quel point vous avez pu procéder à ce changement.

Toutefois, l'essentiel de ma question porte sur la consommation d'énergie et l'amélioration des immeubles pour aboutir à un meilleur rendement énergétique et réduire le gaspillage d'électricité, y compris l'électricité consommée par les appareils électriques utilisés dans les cuisines, réfrigérateurs et autres. Avez-vous établi un plan à long terme? Cette dernière question complète la première.

Mme Campbell: Je vous remercie de vos questions. Le rendement énergétique a retenu toute notre attention à la Chambre des communes. Dans le domaine de la réforme environnementale, c'est un domaine qui demande des investissements plus importants que d'autres.

Quant au rendement énergétique, nous avons déjà fait bien des choses. Par exemple, la totalité de l'édifice Confédération utilise des ampoules à rendement énergétique élevé. En effet, nous avons concentré nos efforts et nous avons choisi un édifice parlementaire où toutes les ampoules des corridors ont été remplacées. C'est l'une de nos réalisations.

On a également procédé à une vérification de la consommation d'énergie dans les édifices du Centre, de l'Ouest et de l'Est, mais nous n'avons pas encore commencé à appliquer les recommandations formulées. En partie, cela est dû au fait que nous travaillons avec le ministère des Travaux publics à ce sujet et que nous travaillons actuellement à l'élaboration, en coopération avec ce ministère, d'un calendrier de mise en oeuvre des recommandations qui ont découlé de la vérification de la consommation d'énergie dans ces trois édifices. Comme indiqué dans notre rapport, ces initiatives demandent des investissements assez importants qui devront être répartis dans le temps. On ne peut pas tout réaliser d'un seul coup.

[*Texte*]

In terms of energy efficiency overall at the House, one thing we're also doing is converting all of our lighting. Once our supply of conventional light bulbs will be exhausted, we will be stocking energy-efficient light bulbs. We have two brands. So for all office lights there will be energy-efficient bulbs, and that will be the only thing we will be able to use here at the House of Commons. I last spoke with the people in Materiel Management, and perhaps 50 conventional light bulbs are left. Once those will be gone, when people will be ordering light bulbs for their offices they will have to take the energy-efficient ones.

In response to your second question, which is about the cleaning supplies that have been used at the House of Commons, the Maintenance Branch uses only environmentally friendly products. For some time now they have got rid of the products with phosphates, so no phosphates are used in the products and they're all environmentally friendly. They're called portion packs. It's a plan whereby not only do you use environmentally friendly products but also you end up using less of them because you control exactly how much is poured in for the cleaning processes.

Mr. Fulton (Skeena): As with other members of the committee, I'd like to join in thanking Ed and Karen and every single one of the people who are here who have made this thing work.

A lot of people don't realize that this really is at the cutting edge of what this committee talks about in terms of sustainable development and everything else that we're talking about. To be able to take these old buildings and do what has been done so far, particularly with a lot of the antique mentalities that are elected to work here—and I include myself in that. . .because things come along every day that I simply don't realize are such important energy and conservation measures—and I try to stay abreast of all of it.

Having said that, there are a couple of things I would like to hear from you about. One that is very important is that we should get more instructive signage. For example, the lighting in the Confederation Building: not a lot of members of the public wander in and out of that building, but there are certainly tens of thousands. We need nicely done—it can be small, it doesn't have to intrude on somebody when they come in or out of a building—instructive signage, because people sometimes have a few minutes to wait in the lobbies at security checks to see if they can go somewhere in the buildings. We need some instructive signage that's permanent. It doesn't need to be leaflets or something that people would haul away. There should be a central place, particularly where this report is available to people who note the signage and then they know that at some particular location they can go and get it. I would encourage some thought being put to that, because I think it could be done at fairly low cost and low aesthetic impact.

[*Traduction*]

En ce qui concerne le rendement énergétique général de la Chambre des communes, nous allons également remplacer toutes les ampoules. Une fois que notre stock d'ampoules classiques sera épuisé, nous n'achèterons que des ampoules à rendement énergétique élevé; nous nous approvisionnerons chez deux fabricants. À la Chambre des communes, toutes les ampoules utilisées dans les bureaux seront du modèle à haut rendement énergétique, et ce sera le seul type d'ampoule disponible. J'en ai parlé aux responsables de la gestion du matériel qui m'ont dit qu'il ne reste plus qu'environ 50 ampoules du modèle classique. Une fois ce stock épuisé, on livrera des ampoules du type plus efficient en réponse aux commandes placées par les différents bureaux.

Pour répondre à votre deuxième question, je vous signale que la direction de l'entretien de la Chambre des communes n'utilise que des produits favorables à la protection de l'environnement. Depuis quelque temps déjà, nous avons éliminé les produits phosphatés car les produits moins dommageables pour l'environnement ne contiennent pas de phosphate; ils sont d'ailleurs livrés dans des emballages qui permettent de contrôler exactement la quantité utilisée pour le nettoyage, ce qui fait que la consommation est réduite; cet avantage s'ajoute à des caractéristiques environnementales favorables.

M. Fulton (Skeena): Je voudrais m'associer aux autres membres du comité pour remercier Ed et Karen, ainsi que chacun des membres de leur équipe présent ici aujourd'hui, d'avoir réussi à faire fonctionner ce programme.

Bien des gens ne réalisent pas que vous êtes vraiment à l'avant-garde de ce dont notre comité parle quand nous discutons de développement durable et d'autres aspects de l'environnement. Vous avez obtenu des résultats remarquables, jusqu'à présent, en améliorant la situation dans ces vieux édifices, surtout quand on pense aux mentalités antédiluviennes de ceux qui ont été élus pour travailler ici. . .et je fais moi-même partie de ce groupe. . .car il arrive chaque jour quelque chose de nouveau dont je ne réalise tout simplement pas l'importance en termes de conservation et de bilan énergétique. . .et pourtant, j'essaye de me tenir au courant.

Ayant dit cela, j'aimerais entendre vos commentaires sur un point ou deux. Premièrement, et j'estime que c'est très important, nous devrions avoir plus de signalisation et qui renseigne bien. Par exemple, l'éclairage de l'édifice Confédération a été modifié, et même si les visiteurs n'y sont pas extrêmement nombreux, leur nombre s'élève certainement à plusieurs dizaines de milliers. L'on pourrait avoir une signalisation descriptive, de bon goût. . .le panneau pourrait être petit, il n'est pas nécessaire qu'il détourne l'attention quand on rentre dans l'édifice ou quand on le quitte. . .mais il faut reconnaître que les visiteurs doivent parfois passer quelques minutes dans le foyer en attendant que le personnel de sécurité les autorise à se déplacer dans l'immeuble. Nous avons besoin d'une signalisation permanente qui renseigne le visiteur. Il n'est pas nécessaire de distribuer des brochures ou des documents que l'on pourrait emporter. Le panneau pourrait donner l'adresse d'un service centralisé où on pourrait obtenir un exemplaire de votre rapport. Je désire vous encourager à réfléchir à cette question, je crois en effet que ceci pourrait être fait sans grande dépense et tout en rendant justice à l'esthétique du lieu.

[*Text*]

The other matter is the point Charles just touched on. It's something that we have spoken about before in this committee, and I encourage you to look at it again. I don't think it will be a particularly high front-end cost, but the benefits over the longer term, particularly to the public, both Canadian and international, who come to the Hill for small-scale alternative energy systems... It might be only the lighting at the front of the building, some smart lighting that's run off a very small solar panel. It can simply be a small sign and it can indicate to somebody, as they walk up the steps and this light comes on, that this is simply a low-cost Canadian technology—and maybe a little bit underneath that this is how we run some of our remote Coast Guard buoys, etc.

We need to hook more people into it, in that the learning curve, as all of us on this committee know, is a very steep one actually to get to the point where you have a broad overview of the big problems in global warming and ozone depletion and so on. I think we're trying to get people, particularly members who work here, but also staff and visitors, to be aware that there are a lot of options other than coal and nuclear and the conventional thought that you have to do all of these other things.

• 0900

If a letter came from the two of you and was sent, for example, to the solar association saying, "Look, we're interested in doing a couple of test modules on the Hill. What can you provide us?", I'm sure they would scrum around in their own association and be just tickled to provide it, probably at almost no cost, or certainly to maintain it in perpetuity, because it's in their interests as well.

So I think the business community would like to do it on some small-scale solar, wind, or hydrogen fuel cell. I'm sure that if you phoned Ballards in Vancouver, they would be glad to put in a hydrogen fuel cell.

These are technologies that I think all of us would like to be able to walk up to. If a constituent comes and you have a few minutes, instead of walking out to the flame, next to the flame we might have a little solar, wind, or hydrogen fuel cells doing different things. Even more practically, over time I would like to see them installed wherever they are useful and viable, both active and passive energy systems.

These buildings have a lot of passive potential, obviously, on their southern exposure. We could do more. Charles touched on it. If we installed some of the new gas-filled window systems over time, the amount of energy we could trap is really quite phenomenal in terms of Btus, at least on one side of the building.

[*Translation*]

Je voudrais également reprendre un autre point que Charles a mentionné en passant. J'en ai déjà parlé ici, et je vous encourage à y revenir. Je ne pense pas que les frais initiaux soient particulièrement élevés, mais les avantages à long terme, plus particulièrement pour le public tant canadien qu'international qui visite la Colline parlementaire pour y voir des systèmes énergétiques alternatifs... il pourrait s'agir uniquement de l'éclairage à l'entrée d'un édifice, un système d'éclairage intelligent quelconque qui peut être alimenté par un petit panneau de cellules solaires. On pourrait avoir tout simplement un petit panneau qui informerait le visiteur gravissant le perron et qui voit les ampoules s'allumer qu'il s'agit d'une technologie canadienne peu coûteuse... on pourrait peut-être ajouter un petit commentaire disant que les bouées de signalisation de la garde côtière, en régions éloignées, sont alimentées de cette façon, ou tout autre commentaire.

Il faut absolument captiver l'attention de la population car, comme tous les membres du comité le savent, la distance est grande entre le niveau des connaissances du public, actuellement, et le point où l'on a une bonne idée des problèmes fondamentaux tels que le réchauffement de la planète ou la destruction de la couche d'ozone. Nous voulons que tout le monde, et plus particulièrement les députés qui travaillent ici ainsi que le personnel et les visiteurs réalisent que le charbon et le nucléaire ne sont pas les seuls possibilités, et qu'il y a bien des idées préconçues sur tout ce qui doit être fait.

Si, par exemple, vous étiez cosignataire d'une lettre adressée à une association pour l'énergie solaire qui préciserait que vous aimeriez installer un ou deux modules de démonstration sur la Colline et que vous aimeriez savoir ce que l'association pourrait vous procurer, je suis persuadé qu'elle s'efforcerait de trouver une réponse parmi ses membres et qu'elle ne serait que trop heureuse de vous fournir de tels modules, probablement presque gratuitement, ou tout au moins en assurant, sans aucun doute, l'entretien des modules à perpétuité, parce que cela servirait également les intérêts de ce secteur.

Je crois donc que les entreprises voudraient apporter leur contribution sous forme d'installations solaires, éoliennes, ou à piles à hydrogène, de petite envergure. Je suis convaincu que si vous appelez Ballards à Vancouver, ils s'empresseraient d'installer une pile à hydrogène.

Il me semble que nous aimerions tous pouvoir examiner ces technologies directement. Si l'un de vos électeurs vous rend visite et si vous disposez de quelques minutes, il serait bon de pouvoir lui montrer à côté de la flamme du centenaire une petite installation solaire, éolienne ou à pile à hydrogène servant à différentes fins. Encore mieux, j'aimerais voir de telles installations en place, graduellement, partout où elles pourraient être utiles et viables, qu'il s'agisse de systèmes énergétiques actifs ou passifs.

Il est évident que les édifices de la Colline présentent un fort potentiel énergétique passif, sur la façade sud. Nous pourrions faire plus en ce sens. Charles y a fait allusion. Si on installait graduellement des fenêtres à couches gazeuses intercalaires, la quantité d'énergie qui pourrait être captée, exprimée en calories, serait énorme, tout au moins sur l'une des façades.

[*Texte*]

I think we're all concerned, and Charles touched on it: I don't think we want to change the nature of the buildings or the aesthetics, but over time going gas filled and double and triple and whatever we can do will certainly be good.

Other than that, you've been doing a terrific job and you're unsung heroes of the country.

The chairman would be well advised to send a copy of the report to every legislature in the country and to every environment committee in the country, and perhaps they, on their own initiative, will get it out to the corporate community, because any CEO who isn't taking a look at this isn't paying attention to the bottom line. This saves money. It's smart, and the public like it. You just have to speak in an elementary school to find out how hip kids are to this kind of thing. It's terrific. I congratulate all of you who have been working on it.

But I would like to hear from you on these other things, too.

Ms Campbell: I take your suggestions. They're very good suggestions and they're certainly worth implementing.

We're looking into several initiatives right now. One of them that has been considered for some time is the purchase of an electric van as a model of energy efficiency that could be used. I know that some work was done on that and it would have been done with various departments. I'm not sure exactly what stage it's at right now, but there are certainly a lot of opportunities to look into various sources of alternate energy as models for the House of Commons.

Mr. Fulton: Would you would be refuelling it from a stand-alone system here on the Hill?

Ms Campbell: Yes, and I think that was one of the problems. I'm not certain on that. It was a bit before my time.

As you said also, part of the problems of energy efficiency has been the nature of the buildings. These are all heritage buildings that we're dealing with, and bringing about these structural changes for environmental efficiencies is a little bit more work.

One example is the water audit that was done at the House of Commons. In order actually to do the water audit, we had to put in place some sort of a tracking system, because originally there were no water meters on the Centre Block. So when the auditors came in, they had to come up with a system whereby they could track water consumption so we could have some idea of how much water was actually consumed at the Centre Block.

Mr. Fulton: One flush of some of the toilets in the Confederation Building would run a farm in some desert countries.

[*Traduction*]

Comme Charles l'a dit, cela nous intéresse tous: je ne pense pas que nous voulions modifier la nature des édifices, ou leurs qualités esthétiques, mais l'installation graduelle de fenêtres à couches gazeuses et à double ou triple épaisseurs serait certainement avantageuse.

Par ailleurs, vous avez fait un excellent travail et vous êtes les héros méconnus du pays.

Il me semble qu'il serait bon que le président de notre comité adresse un exemplaire du rapport à toutes les assemblées législatives au pays ainsi qu'à tous les comités sur l'environnement, et ces entités pourraient prendre l'initiative de faire connaître les résultats obtenus au monde des affaires, car tout chef de la direction qui ne s'intéresse pas à la question néglige les résultats nets. Ce sont en effet des activités qui réduisent les coûts; c'est une attitude intelligente qui est appréciée du public. Il suffit de rencontrer les élèves d'une école primaire pour réaliser combien ces jeunes sont au courant. C'est fantastique. Je vous félicite tous de l'excellent travail accompli.

Mais il y a d'autres questions sur lesquelles j'aimerais entendre vos commentaires.

Mme Campbell: J'ai pris bonne note de vos suggestions. Elles sont excellentes et valent certainement la peine d'être mises en oeuvre.

Nous examinons plusieurs initiatives actuellement. Nous envisageons depuis un certain temps la possibilité d'acheter une fourgonnette électrique qui servirait de modèle de rendement énergétique. Je sais que cette question est à l'étude depuis un moment et que différents ministères s'y sont intéressés. Je ne sais pas exactement où en est ce dossier, mais il y a certainement toutes sortes de possibilités dans le domaine énergétique qui méritent d'être envisagées comme modèles par la Chambre des communes.

M. Fulton: Est-ce que la recharge d'un véhicule électrique se ferait à un système indépendant, ici, sur la Colline?

Mme Campbell: Oui, et je crois que c'était d'ailleurs l'une des difficultés rencontrées. Mais je n'en suis pas sûr. Cela s'est passé un peu avant que je n'occupe mon poste.

Comme vous l'avez également dit, les difficultés au sujet du rendement énergétique sont en partie reliées à la nature des édifices qui sont tous des édifices du patrimoine national ce qui complique le travail quand ils faut apporter des modifications structurelles pour obtenir une amélioration.

Je pense, par exemple, à la vérification de la consommation d'eau à la Chambre des communes. Pour procéder à cette vérification, il a fallu installer un système de mesure, car l'édifice du Centre n'était pas équipé d'un compteur d'eau. Les vérificateurs ont donc dû élaborer un système permettant de mesurer la consommation d'eau dans cet édifice.

M. Fulton: À l'édifice de la Confédération, la chasse d'eau d'une seule toilette permettrait d'irriguer une ferme dans certains pays désertiques.

[*Text*]

Ms Campbell: Anyway, we certainly take those ideas. We're always looking into different ways and new things we can do to improve what we're doing here at the House of Commons. We're very conscious of the fact that it is a role model and we can use our position here, as the House of Commons, to our advantage to further various energy-efficient and environmentally efficient initiatives.

Mr. Riedel: I particularly like the suggestion about the solar panels used for the lighting, because it could in fact solve another problem we have, which is inadequate lighting in some areas on the Hill. It is perhaps another example of how we can use an environmental initiative to solve more than one problem.

Mr. Fulton: I think outside at night, particularly when you use the smart lighting as well. It's run off solar power. So if someone's walking late at night from, let's say, the Centre Block to the West Block, as they go along an occasional waist-high light clicks on. It's also a very good security measure in that they go off behind you as well. It gives very good optics for security who are visually following someone who is walking alone. They are quite remarkable and very efficient.

• 0905

The Chairman: On your suggestion, Mr. Fulton, maybe it would be appropriate if we were to collaborate with the Speaker in sending that kind of letter out. I would be quite happy, on behalf of the committee,—

Mr. Fulton: To draft it.

The Chairman: —to draft it and to work with the Speaker in writing to the various legislatures, perhaps even major municipalities and others, if there's a list. I think it is useful.

I know that a fair bit of work has been done on this already and there has been quite a bit of interest from some other jurisdictions—not complete, but I believe that Terry Collins, who is here, might know something more about that as well. This is something that I think we could pursue and it would be useful to do.

Mr. Darling.

Mr. Darling (Parry Sound—Muskoka): I'm delighted to welcome Ms Campbell and Mr. Riedel and to commend you on the remarks you have given. I have certainly been interested in pollution control and greening for several months, or maybe a little longer.

You mentioned one of the buildings being converted to the new energy-saving lighting. From a later remark, I assume that it's the Confederation Building, but that nothing has been done on the other two.

Ms Campbell: Not as of yet. Audits have been completed on the Centre, the West, and the East Blocks for energy efficiency, but these recommendations have not been implemented yet. It's something we will be looking into in the near future, and we will be working with Public Works.

[*Translation*]

Mme Campbell: De toute façon, nous tenons certainement compte de toutes ces idées. Nous cherchons constamment de nouvelles méthodes et de nouveaux équipements pour améliorer la situation à la Chambre des communes. Nous sommes très conscients du fait que la Chambre est dans bien des cas un modèle et que nous pouvons bénéficier de cette situation pour prendre des initiatives de protection de l'environnement et d'amélioration du rendement énergétique.

M. Riedel: J'ai particulièrement retenu la suggestion concernant les cellules solaires pour l'éclairage, car cela nous permettrait de résoudre un autre problème, à savoir l'insuffisance de l'éclairage dans certains endroits sur la Colline parlementaire. C'est peut-être là un autre exemple de la façon dont on peut utiliser une initiative environnementale pour résoudre un problème d'un autre ordre.

M. Fulton: Je pense à l'éclairage de nuit, plus particulièrement quand on a également recours à un éclairage intelligent. De tels systèmes sont alimentés par l'énergie solaire. Si quelqu'un va, par exemple, de l'édifice du Centre à l'édifice de l'Ouest pendant la nuit, cette personne pourrait déclencher l'allumage d'une série d'ampoules, à hauteur de ceinture, au fur et à mesure qu'elle avance. C'est également une très bonne mesure de sécurité, car les ampoules s'éteignent une fois que la personne les a dépassées. Cela facilite également le travail des agents de sécurité qui suivent des yeux le promeneur seul. C'est un dispositif très intéressant et très efficient.

Le président: Au sujet de votre suggestion, monsieur Fulton, il serait peut-être judicieux de collaborer avec le président de la Chambre pour diffuser le genre de lettre que vous avez mentionné. Je serais personnellement très heureux, au nom du comité,. . .

M. Fulton: De la rédiger.

Le président: . . .de la rédiger et de travailler avec le président de ma Chambre pour écrire aux différentes assemblées législatives, ainsi peut-être qu'aux principales municipalités et autres entités, s'il y a une liste d'envoi. Je crois que cela serait utile.

Je crois que l'on a déjà pas mal travaillé en ce sens et que d'autres administrations se sont intéressées à la question. . . peut-être pas tout le monde, mais je crois que Terry Collins, qui est d'ailleurs ici, est mieux renseigné à ce sujet. C'est une idée à retenir, et quelque chose d'utile à faire.

Monsieur Darling vous avez la parole.

M. Darling (Parry Sound—Muskoka): Madame Campbell, monsieur Riedel, c'est un plaisir pour moi de vous accueillir ici et de vous féliciter de l'exposé que vous venez de faire. Cela fait plusieurs mois, que je m'intéresse beaucoup au contrôle de la pollution et à l'adoption de mesures «vertes».

Vous avez mentionné que l'un des édifices a maintenant des ampoules à haut rendement énergétique. D'après ce qui a été dit ensuite, je pense qu'il s'agit de l'édifice Confédération, mais rien n'a été fait dans les deux autres édifices.

Mme Campbell: Pas pour le moment. Des vérifications du rendement énergétique ont été faites à l'édifice du Centre, et aux édifices de l'Ouest et de l'Est; les recommandations formulées n'ont pas encore été mises en oeuvre. Nous allons prochainement examiner cette question, et nous travaillerons en coopération avec le ministère des Travaux publics.

[*Texte*]

Mr. Darling: Which building will be next? Jim earlier mentioned signs in the Confederation Building, but we all know where the tens of thousands of visitors to Parliament Hill go, which is the Centre Block. That would be the key one, and I think it should be next, because that would give the public the opportunity to see that building with the latest in energy saving—lights, you name it.

Ms Campbell: Yes, you're exactly right. Because it's such a high-profile building,—

Mr. Darling: That's right.

Ms Campbell: —it would be the logical choice.

Mr. Darling: My illustrious western member also mentions windmills and so on. I'm not too elated by windmills being all over Parliament Hill or around the Eternal Flame, even though it might—

The Chairman: Just the ones that are presently operating indoors, Stan.

Mr. Darling: Well, I know. I guess they've been operating indoors since 1867.

For the back of the Parliament, solar panels were mentioned. Maybe when they're going to replace roofs. . . Of course they would have to be at the right angle, and they're not the most beautifying for some buildings. Nevertheless, they could be adapted in certain ways.

I wouldn't be interested in coming up Metcalfe Street and seeing the whole front of the Parliament Buildings with a bunch of solar panels on it, even if it might save *x* dollars, but in certain other areas it would be very useful.

Another thing is the luxurious limousines that take the—

Mr. Fulton: Right on!

Mr. Darling: —members of Parliament and senators to and from their offices. I believe eight have been converted now, and they may be propane-fuelled. I don't know if there are any hydrogen or electric ones.

Ms Campbell: They're natural gas right now.

Mr. Darling: There are eight out of how many?

Ms Campbell: There are 22 vehicles overall and eight have been converted. All of them are buses.

Mr. Darling: And they're natural gas?

Ms Campbell: They run on natural gas. It provides us a 20¢-per-kilometre saving, based on natural gas versus conventional fuels.

Mr. Darling: Was the conversion costly?

Ms Campbell: The conversion for each vehicle was approximately $5,500 to $5,600, but if you take the mileage that is travelled on each vehicle over the course of a year, you're saving about $3,000 per year. So the pay-back period for the conversion is under two years.

Mr. Darling: When will we start moving from eight to 22?

[*Traduction*]

M. Darling: Quel sera le premier édifice dont vous vous occuperez? Jim a parlé de la signalisation de l'immeuble Confédération, mais nous savons tous que c'est l'édifice du Centre qui attire des dizaines de milliers de visiteurs. C'est l'édifice le plus intéressant de ce point de vue, et je crois qu'il devrait être prioritaire pour les travaux futurs, car cela donnerait au public la possibilité de voir les technologies de conservation d'énergie les plus récentes. . .l'éclairage, entre autres.

Mme Campbell: Vous avez parfaitement raison. Étant donné qu'il s'agit d'un édifice extrêmement connu. . .

M. Darling: C'est bien cela.

Mme Campbell: . . .ce serait le choix logique.

M. Darling: Mon illustre collègue, député de l'Ouest, a également parlé d'éoliennes et autres appareils. Je ne me réjouis pas tellement de voir des éoliennes un peu partout sur la colline parlementaire ou autour de la flamme du centenaire, même si cela pourrait. . .

Le président: Uniquement les moulins à vent qui fonctionnent actuellement à l'intérieur, Stan.

M. Darling: Oui, je sais. Je pense qu'ils fonctionnent à l'intérieur depuis 1867.

Pour la façade arrière du Parlement, on a parlé de panneaux de cellules solaires. Peut-être quand il faudra remplacer la toiture. . . naturellement, les panneaux devront être à l'angle approprié et ils n'enjolivent pas particulièrement certains édifices. Toutefois, on pourrait les adapter de certaines façons.

Je n'apprécierais pas particulièrement, en remontant la rue Metcalfe, de voir toute la façade des édifices parlementaires revêtue de panneaux de cellules solaires, même si cela devait économiser bien des dollars, mais, à d'autres endroits, cela pourrait être utile.

Par ailleurs, je pense à ces limousines de luxe qui transportent. . .

M. Fulton: Dans le mille!

M. Darling: . . .les députés et les sénateurs de leurs bureaux aux Chambres. Je crois que huit de ces véhicules ont été modifiés et fonctionnent maintenant au propane. Je ne sais pas s'il y a des véhicules électriques ou fonctionnant aux cellules à hydrogène.

Mme Campbell: Ils brûlent actuellement du gaz naturel.

M. Darling: Cela fait huit sur un total de combien?

Mme Campbell: Il y a en tout 22 véhicules, dont huit ont été modifiés. Il s'agit dans tous les cas d'autobus.

M. Darling: Et ils utilisent du gaz naturel?

Mme Campbell: Oui. L'emploi du gaz naturel au lieu des carburants classiques permet une économie de 20 p. cent par kilomètre.

M. Darling: Est-ce que la modification a coûté cher?

Mme Campbell: Pour chaque véhicule, le coût s'est situé entre 5 500$ et 5 600$, environ. Mais si l'on tient compte du kilométrage annuel, l'économie est d'environ 3 000$ par an. La période de récupération des coûts de modification est donc inférieure à deux ans.

M. Darling: Quand allez-vous passer de huit véhicules modifiés à 22?

[*Text*]

Ms Campbell: It's a gradual process. As we've been explaining, these initiatives cannot all be done overnight, because the cost would just be too high. So everything has been done gradually. As new buses are purchased at the House of Commons, the natural gas tanks are put in place.

Mr. Darling: Is any thought being given to electric vehicles?

• 0910

Ms Campbell: Research was done into a pilot project whereby we would have one electric vehicle that would serve as a model and it would be transporting people on the Hill. As it was initially proposed, the plan was to share the vehicle with, I believe, perhaps the University of Ottawa and several other departments. It has been put on hold for the time being. There were some problems in working out the arrangements for the cost. Electric vehicles are still prohibitively expensive, and several departments would have to work together and find the money in order to make it happen.

Mr. Darling: Certain other things are costs, but there is the idea of having it available on the Hill as a demonstration vehicle. In many other cases the cost hasn't held the government back. I don't know what prohibitive cost is.

Mr. Fulton: Helicopters.

Mr. Darling: What is the cost, the estimates you received?

Ms Campbell: The estimates for the electric van were over the $80,000-per-vehicle range. If, for example, it was cost-shared among four different departments, that would be a cost to the House of Commons of $20,000 and with that arrangement we would have only one-quarter of the use of the vehicle. So electric vehicles might be a bit too premature right now for a government body such as the House of Commons to undertake.

Mr. Darling: Well, you've been saving a lot of money by going green.

Ms Campbell: What we're trying to do, Mr. Darling, is maximize our savings and make the most of what we can. Right now it's most cost efficient for us to focus on natural gas vehicles. It certainly doesn't mean we're ruling out other possibilities. We're looking into them all of the time.

Mr. Darling: But, you see, in energy saving, the Committee on the Environment has been studying and advocating the new fuel-efficient and pollution-free vehicles. If even one was here on demonstration—and it would be a costly first one—it would still be a model to say that there is an electric vehicle on Parliament Hill.

Ms Campbell: You're absolutely right. I agree with you. As I've said, it's something we're looking into, but unfortunately we can't make these things happen overnight. We've encountered a couple of stumbling-blocks, but it's certainly something we're

[*Translation*]

Mme Campbell: C'est un processus graduel. Comme nous l'avons expliqué, ces mesures ne peuvent pas être exécutées d'un seul coup, car le coût serait beaucoup trop élevé. Tout doit donc être fait graduellement. Au fur et à mesure que de nouveaux autobus sont achetés par la Chambre des communes, on installera des réservoirs de gaz naturel.

M. Darling: Avez-vous pensé à des véhicules électriques?

Mme Campbell: On a étudié la possibilité de lancer un projet pilote qui nous aurait permis d'avoir un véhicule électrique qui servirait de modèle et serait affecté au transport des passagers sur la Colline parlementaire. A l'origine, ce véhicule devait être partagé, je crois, avec l'université d'Ottawa et plusieurs autres ministères. Pour le moment, ce dossier est en suspens. Plusieurs questions avaient été soulevées au sujet du partage des coûts. Les véhicules électriques demeurent extrêmement coûteux, et pour que ce projet se réalise plusieurs ministères devraient collaborer et trouver les fonds nécessaires.

M. Darling: Il y a d'autres choses qui sont également coûteuses, mais ici il s'agirait de présenter ce véhicule sur la Colline, à titre de démonstration. Dans bien d'autres cas, les coûts n'ont pas arrêté le gouvernement. Je ne sais pas ce que vous entendez par un coût prohibitif.

M. Fulton: Les hélicoptères.

M. Darling: Quel serait le coût d'après les devis que vous avez reçus?

Mme Campbell: On prévoit un coût de l'ordre de 80 000$ dollars par véhicule électrique. Si, par exemple, le coût était partagé entre quatre entités, cela représenterait 20 000$ dollars pour la Chambre des communes, mais le véhicule ne nous serait disponible qu'un quart du temps. Donc, il est peut-être un peu prématuré de parler maintenant de véhicule électrique pour la Chambre des communes.

M. Darling: Tout de même, les mesures «vertes» vous permettent d'économiser des sommes importantes.

Mme Campbell: Monsieur Darling, nous essayons de porter les économies au maximum et de faire le maximum de ce qui est possible. Pour le moment, la solution la plus rentable consiste à utiliser des véhicules fonctionnant au gaz naturel. Cela n'exclut certainement pas d'autres possibilités. Nous examinons toutes les options tout le temps.

M. Darling: Mais, voyez-vous, en ce qui concerne les économies d'énergie, le Comité de l'environnement a étudié le dossier des nouveaux véhicules à rendement énergétique élevé et sans émission polluante; nous nous en sommes fait les champions. Si nous en avions un seul, à titre de démonstration—et ce serait un début coûteux—ce serait tout de même un modèle qui nous peremttrait de dire qu'il y a un véhicule électrique sur la Colline parlementaire.

Mme Campbell: Vous avez tout à fait raison et je suis d'accord avec vous. Comme je l'ai dit, nous examinons la question, mais, malheureusement, on ne peut pas obtenir des résultats du jour au lendemain. Nous nous sommes heurtés à

[*Texte*]

considering. I agree with you wholeheartedly. I think it would be an excellent demonstration for the House of Commons to be running an electric vehicle. Given the profile of the House of Commons and the fact that people all over the country would then be aware of it, it's certainly something worth considering.

Mr. Darling: As was mentioned—you commented on it too, Mr. Chairman—the progress we have made and the report compiled should be sent to every legislature, saying: here's what we have done; get going yourself.

Ms Campbell: It's certainly our hope that we can send it not only to legislatures and departments of environment, and municipalities as well, but also to local Chambers of Commerce so we can encourage local businesses across the country also to consider these sorts of initiatives. I'm very pleased with our report. I really think it's good news, and I think it should be shared. I'm certainly hoping we can come up with some way to send the message across the country very clearly.

The Chairman: In that connection, the clerk has just reminded me, so we won't forget it. . . If it's agreeable to members, we'll annex the copy of the report to today's proceedings so it will be distributed to the several thousand people who get the report on a regular basis. That will be one further way of disseminating this information.

I was going to add one other suggestion. I'll add it now. It seems to me that if you prepared some material for the next Parliament that newly elected members might include in their initial householder mailing, that would be a very good way of getting large-scale dissemination. As soon as a new Parliament is elected, members will obviously be entitled to send householders out. If material is camera-ready, in several formats of amounts of several pages, you might find a number of members who will be quite anxious to distribute that information. That's another way of doing it.

Mrs. Catterall.

Mrs. Catterall (Ottawa West): This is really exciting. I think all of us take great pride in the reports we've done and all the big issues we've looked at, but I personally take particular pride in this and the fact we've been involved in it. This is what I'm going to tell my grandchildren about—seriously, when they ask where I think I made a difference.

• 0915

That is why I think sharing it is so important, and getting the information out, particularly to members of Parliament. I would add: please include it in the initial briefing for new members of Parliament. Can we add an "eco-tour" of Parliament Hill where there is a big white tent on the side?

[*Traduction*]

une ou deux pierres d'achoppement, mais c'est certainement quelque chose que nous gardons à l'esprit. Mais, sans aucun doute, je suis d'accord avec vous. Je crois que ce serait une excellente démonstration d'avoir un véhicule électrique au service de la Chambre des communes. Compte tenu de la haute visibilité de la Chambre des communes, et du fait que toute la population du pays serait au courant de la présence de ce véhicule, c'est certainement quelque chose qui vaut la peine d'être envisagé.

M. Darling: Comme on l'a dit—vous l'avez également mentionné, monsieur le président—toutes les assemblées législatives devraient être au courant de ce que nous avons réalisé et devraient recevoir le rapport qui a été préparé; on pourrait dire: voilà ce que nous avons fait; à votre tour de vous lancer.

Mme Campbell: Nous espérons certainement pouvoir envoyer le rapport non seulement aux assemblées législatives mais aussi au ministère de l'Environnement, ainsi qu'aux municipalités, mais également aux chambres de commerce locales afin d'encourager les entreprises où qu'elles soient à envisager ce genre d'iniative. Je suis très contente de ce rapport. J'estime qu'il apporte vraiment de bonnes nouvelles et qu'il devrait être diffusé. Sans aucun doute, j'espère que nous pourrons communiquer ce message aux quatres coins du pays, très clairement.

Le président: A ce sujet, et le greffier vient de me le signaler pour que nous ne l'oubliions pas. . . Si les membres du comité sont d'accord, nous pourrons joindre le texte du rapport au procès-verbal de la séance d'aujourd'hui, et il sera ainsi distribué aux plusieurs milliers de personnes qui reçoivent nos rapports régulièrement. Cela nous donne donc une méthode supplémentaire pour diffuser ces renseignements.

J'avais l'intention de faire une autre suggestion, et je vais la faire dès maintenant. Vous pourriez préparer des notes que les députés élus à la prochaine législature pourraient incorporer à leur premier envoi collectif, ce qui serait une excellente façon d'obtenir une diffusion à grande échelle. Dès qu'une nouvelle législature sera élue, les députés pourront, de toute évidence, procéder à un envoi collectif. Si vous aviez un texte de prêt pour la reproduction, présenté en plusieurs formats de longueur différente, vous pourriez constater qu'un bon nombre de députés seraient tout à fait prêts à diffuser ce genre de renseignements. C'est une autre façon de procéder.

Madame Catterall, vous avez la parole.

Mme Catterall (Ottawa-Ouest): C'est vraiment fascinant. Je crois que nous sommes tous très fiers des rapports que vous avez préparés et des questions très importantes que vous avez examinées; je dois dire que je suis personnellement très fière de cette réalisation et d'y avoir participé. Sérieusement, c'est de cela que je parlerai à mes petits-enfants quand ils me demanderont si je crois avoir pu influencer les choses.

C'est pourquoi j'accorde tant d'importance à la dissémination de l'information, surtout auprès des députés. Cela devrait même faire partie de la séance d'orientation destinée aux nouveaux députés. Est-ce qu'on pourrait organiser une «éco-visite» de la Colline parlementaire à partir de la grande tente blanche montée à côté?

[*Text*]

These are the kinds of things that not only inform people but also start changing attitudes about how government can work, as well as the power of the individual. I am particularly keen on what you said about getting this around to departments, because I haven't seen a lot yet in departments recognizing the benefits to their budget, as well to the environment, of adopting some of these measures.

A good example is a report I have seen from the Canadian Restaurant and Foodservices Association called, *Going Green Without Going Red*. It is a nice little book to restaurants about how to be more environmentally conscious and how to save money doing it, but also about how to inform your customers of what you're doing. So it is an educational thing as well. It's excellent.

It would be well worth developing something that is specifically an information, publicity kind of booklet that is easily readable and not simply a report.

I wanted to ask a couple of things as well, because we should be looking forward to what other benefits we can generate out of this. One of the benefits of going into a program such as this is that you can identify where there are things you can't do because the technology or the information isn't there.

I wonder how you are using any stumbling-blocks you run across to identify where we could do this if the technology was available; for instance, the audits of the environmental benefits. Have you done any exploring of developing the expertise to do some of this simple building and grounds management, operations management auditing? This might in fact be the kind of thing that a company—several I can think of—might be interested in taking on as a pilot project to develop the auditing techniques.

Secondly, one other little project that has really excited me in this city is the regional municipality providing bikes for its employees so if they need to do a business trip away from their main place of business, somewhere in the downtown area, they don't have to take a car, they don't have to take a taxi. They can get a bike if they are going two, three, five, or ten blocks to a meeting. That is something we might consider in the next phase.

A voice: Especially Ed.

Mr. Darling: Do you have a bike, Marlene?

Mrs. Catterall: Yes, I do. I also have energy-efficient lights, those smart lights that Jim talked about, all over my property. They're wonderful. Ron never remembers to turn on the lights when he goes to bed at night and I get home late and the place is dark. These little lights come on. They're great.

On a bigger issue, I wonder if we could have an update on what is happening with asbestos on the Hill, because in my view that is one of our major environmental problems.

Also, Charles has asked me to ask about idling of vehicles because of costs. I sometimes think they don't have an off switch.

Mr. Fulton: They were going last night—a number of cars outside when we came out at 10 o'clock.

Mrs. Catterall: I know.

Maybe the chair can do something with his colleagues, at least remind them.

[*Translation*]

Cela permet non seulement d'informer les gens mais aussi de changer les attitudes face au fonctionnement du Parlement et d'illustrer le pouvoir de chacun. L'idée de communiquer cela aux ministères me plaît tout particulièrement car peu d'entre eux semblent reconnaître les bienfaits de ces mesures pour leur budget et l'environnement.

Cela me fait penser à un rapport intitulé *Going Green Without Going Red* publié par l'Association canadienne des restaurateurs et des services alimentaires. On y explique comment les restaurants peuvent faire plus attention à l'environnement tout en réalisant des économies; c'est aussi une façon d'informer la clientèle sur ce que fait le restaurateur. C'est donc aussi informatif. C'est excellent.

Cela vaudrait la peine de préparer un dépliant expressément informatif, facile à lire et qui pourrait servir à faire de la promotion, plutôt qu'un simple rapport.

J'ai aussi d'autres questions. Il faut voir quels avantages on peut tirer de ceci. En effet, un programme comme celui-là permet de voir quelles choses sont impossibles à réaliser faute de moyens techniques ou d'information.

Comment les difficultés que vous rencontrez vous aident-elles à voir ce qui pourrait être fait si les moyens techniques existaient? Je pense aux vérifications des bienfaits environnementaux. Avez-vous cherché à créer les compétences pour réaliser les vérifications de la gestion de l'exploitation des immeubles et des terrains? Plusieurs entreprises voudraient sûrement concevoir ces techniques de vérification dans le cadre d'un projet pilote.

Deuxièmement, il y a un petit projet qui me passionne vraiment beaucoup. La municipalité régionale d'Ottawa fournit des bicyclettes aux employés qui doivent se rendre pour leur travail dans le centre-ville pour qu'ils n'aient pas à prendre de voitures ou de taxis. Dans un rayon d'une dizaine de rues, ils peuvent se rendre à leur réunion en vélo. Plus tard, ce serait une idée à envisager.

Une voix: Surtout pour Ed.

M. Darling: Avez-vous un vélo, Marlene?

Mme Catterall: Oui. J'ai aussi des ampoules à haut rendement énergétique et le système d'éclairage intelligent dont Jim parlait, qui est installé sur mon terrain. C'est magnifique. Ron ne se rappelle jamais d'allumer lorsqu'il va se coucher et la maison est plongée dans l'obscurité lorsque je rentre tard. Ces lampes s'allument toutes seules. C'est magnifique.

Par ailleurs, j'aimerais savoir où en est le cas de l'amiante dans les édifices du Parlement car il s'agit là à mon avis d'un de nos plus gros problèmes d'environnement.

Charles m'a aussi demandé de vous poser la question à propos des véhicules dont on laisse tourner le moteur, ce qui entraîne des dépenses. Parfois je me dis que dans ces véhicules il est impossible de couper le contact.

M. Fulton: C'était le cas encore hier soir; il y avait quantité de voitures qui stationnaient lorsque nous sommes sortis à dix heures.

Mme Catterall: Je sais.

Peut-être le président pourrait-il faire un rappel auprès de ses collègues.

[*Texte*]

Mr. Fulton: Mac should picket after every vote.

Mrs. Catterall: That's why I think most parliamentarians really aren't aware of this program to the level I would like to see them aware of it. So the chair's suggestion about new members coming in is an important one. Any information, visible presence, of environmental initiatives is really important.

Sorry, that was pretty long.

Mr. Riedel: Perhaps I could respond to two of the questions.

First, on the question about the environmental audit on the Hill, we have recently revived an internal audit function that had been dormant for some years. We revived it a couple of years ago and we have just recently hired a new Director of Evaluation and Review.

• 0920

I would propose that one of the mandates for that director will be, in the future, to conduct periodic environmental audits of various aspects on the Hill. Certainly I would think those audit reports would be available to this committee for its review, and indeed the committee might wish to be involved during the course of the audit, and indeed before the audits even commence.

I assume that this is what you were referring to in terms of the auditing to be done on the Hill.

Mrs. Catterall: I was thinking more of the comments in the report about it being easy to quantify if you are not sending off so many tonnes of garbage that you were sending off a year ago but it being more difficult to quantify the benefits to the environment, because the technology doesn't necessarily exist. I am thinking more of a pilot project to develop some of that environmental auditing technology.

Mr. Riedel: I think that is something we could undertake to perform, on a pilot project basis initially and on an ongoing basis later.

On the other matter, asbestos abatement, the committee might be aware that we have a fairly extensive asbestos abatement program now in place. Certainly with Public Works, there are written procedures in place that, before any work is started on the Hill, certain measures and steps have to be taken to protect both the workers who are working on the project and our employees. I won't get into the details of those measures, but they are fairly extensive. They have been developed over a number of years.

On the matter of asbestos removal, we are still proceeding on a gradual basis in the Wellington Building, floor by floor. We will be doing some work on the second and first floors, probably in the first year or two of the new Parliament.

With regard to our biggest problem in the sense of the presence of asbestos, which is in the West Block, this very building, members will probably know that removal of asbestos in this particular building would require its complete evacuation by members. We are now spending a considerable amount of effort working with Public Works to find alternative accommodation for members who would be displaced. Some 65 members occupy this building, together with their staffs, not to mention committee rooms. You can see the problems that would be caused if those members have to be located elsewhere and if we have to shut down the committee rooms in this building.

[*Traduction*]

M. Fulton: Mac devrait faire une ronde après chaque vote.

Mme Catterall: La plupart des parlementaires ne sont pas suffisamment au courant de ce programme. Le président a donc eu une bonne idée lorsqu'il a parlé de la séance d'orientation des nouveaux députés. Toute information ou illustration visible concernant les initiatives de protection de l'environnement ont beaucoup d'importance.

Je suis désolée de m'être étendue aussi longtemps.

M. Riedel: Je pourrais peut-être répondre à deux des questions.

Tout d'abord, en ce qui concerne la vérification environnementale de la colline parlementaire, nous venons de remettre en marche un service de vérification interne qui ne faisait rien depuis quelques années. Il a repris ses activités il y a deux ans et nous voulons embaucher un nouveau directeur de l'évaluation et des examens.

Ce directeur pourrait être chargé de réaliser des vérifications environnementales périodiques sur la Colline. Ces rapports seraient mis à la disposition du comité, qui pourrait les étudier. Le comité pourrait même participer à la vérification, dès le début.

J'imagine que c'est à cela que vous songiez lorsque vous parliez de vérifications sur la Colline.

Mme Catterall: Non. Vous disiez qu'il était facile de quantifier la diminution du nombre de tonnes de papier jetées par année mais pas de mesurer les bienfaits pour l'environnement faute de moyens techniques. Je pensais plutôt à un projet-pilote qui permettrait d'élaborer les moyens techniques de vérification environnementale.

M. Riedel: C'est quelque chose que nous pourrions faire, d'abord comme projet-pilote et ensuite de façon permanente.

Pour ce qui est de l'enlèvement de l'amiante, les membres du comité savent sans doute qu'il existe maintenant un programme assez important d'élimination de l'amiante. En collaboration avec les Travaux publics, nous appliquons des consignes qui imposent certaines mesures de protection des ouvriers et de nos employés avant que des travaux ne soient entrepris sur la Colline. Je n'entrerai pas dans les détails, mais elles sont importantes. Elles ont été élaborées au fil des années.

En ce qui concerne l'enlèvement de l'amiante, nous procédons de façon graduelle, étage par étage, dans l'édifice Wellington. Nous effectuerons des travaux au rez-de-chaussée et au premier étage pendant la première et peut-être la deuxième année de la nouvelle législature.

Le plus gros problème se trouve dans l'édifice de l'Ouest, ici même. Il faudrait évaluer complètement l'immeuble pour enlever l'amiante ici. Nous travaillons très fort avec les Travaux publics pour reloger les députés touchés. Soixante-cinq députés occupent l'édifice, auxquels s'ajoutent leurs employés, et les salles de comités. Vous imaginez sans peine les problèmes que causerait leur relogement et la condamnation des salles de comités.

[*Text*]

I would hope again that, into the new Parliament, we will find a solution, either swing space for members to move into on a temporary basis or, I think preferably, permanent space for members while this building is being renovated.

The Chairman: Just out of curiosity, what length of time would it take to renovate this building?

Mr. Riedel: It is fairly extensive. I must tell the committee that we are talking about a period of about four years that this building would have to be evacuated.

Mr. Fulton: It's time to shut the Senate down. We need their space.

Mrs. Catterall: That was my next question. I am sorry; I meant to tack it on. Have there been any discussions with the Senate administration about becoming involved in this program?

Ms Campbell: The Senate have their own program in place. They have begun their own environmental program. They have an action plan and it is well under way. We will not be coordinating efforts on all fronts, but we hope to coordinate whatever efforts we can with the Senate and we would like to work with them to ensure that the greening practices are comparable throughout Parliament Hill.

In response to your other question, you talk about other departments and how they don't seem to have as much on the go as we do here. Virtually all federal departments now have an environment coordinator position and somebody is in that capacity. What has been key to the success of this program here at the House is the support of this committee and the support and encouragement of the Speaker of the House. That has been critical to how successful we've been here.

There certainly are efforts going on elsewhere. With this report, I hope to communicate the successes here to them as well. They meet, I think, quarterly, and I will be meeting with them.

Also, with regard to just general awareness of the program, one of the things we have planned to do this year is a lot of ongoing communications work and awareness work. A new Parliament will be coming in. There will be an election, and that's an excellent opportunity for us to highlight what we do here at the House of Commons for the new members.

• 0925

Putting something in the householders is an excellent suggestion, and I think that's something we'll be working on over the course of the summer so that when the new Parliament comes in and we have all of the new members, we can sort of hit them by storm and tell them what we do here so they will be very aware of what goes on.

Another question that was brought up is the idea of bicycles for employees. The bicycle task force was in place a year and a half ago, and we're still following up on it now. Right now we're in the process of putting in place on the Hill a bike lane so that cyclists can be encouraged to cycle around the Hill and they will know that there is a place for them on the Hill. Having bicycles for employees is an excellent idea. It's something we should certainly consider doing, and I'll look into it further.

Mr. Fulton: Ed looked very interested in it.

Ms Campbell: There was another question, about idling vehicles on the Hill. I know that several years ago a request was put out to all members and their drivers not to idle if at all possible. I think that met with some success initially, but then it

[*Translation*]

J'espère que lors de la nouvelle législature nous aurons trouvé une solution, soit des locaux temporaires pour les députés ou, mieux encore, des locaux permanents pendant la rénovation de l'édifice.

Le président: Par curiosité, combien de temps faudrait-il pour rénover l'immeuble?

M. Riedel: Ce serait assez long. L'immeuble devrait être condamné pendant quatre ans environ.

M. Fulton: Il est temps de fermer le Sénat. Nous avons besoins de ses locaux.

Mme Catterall: C'était la question que j'allais poser. Je veux dire que ma question s'y rapporte. Des discussions ont-elles eu lieu avec l'administration du Sénat pour qu'elle participe à ce programme?

Mme Campbell: Le Sénat a son propre programme d'écologisation. Son plan d'action est en bonne voie de réalisation. Nous ne coordonnons pas nos efforts sur tous les points, mais nous espérons le faire chaque fois que c'est possible pour veiller à ce que nos méthodes soient semblables partout sur la Colline parlementaire.

Vous avez aussi demandé pourquoi les ministères ne semblent pas avoir autant de choses en train que nous. De fait, la quasi-totalité des ministères fédéraux ont maintenant un poste de coordonnateur à l'environnement. Le succès du programme à la Chambre, c'est le soutien du comité et l'encouragement du président de la Chambre. C'est ce qui a été la clé de notre succès.

Il se fait des choses ailleurs, cela ne fait pas de doute. Grâce à ce rapport, j'espère leur communiquer nos succès à nous. Ils se réunissent tous les trois mois, je crois, et je vais les rencontrer.

En ce qui concerne la publicité autour de ce programme, il se fera cette année un gros effort de communication et de sensibilisation. Il y aura une nouvelle législature. Les élections nous donnerons une excellente occasion de parler de ce que nous faisons aux nouveaux députés.

L'idée de mettre quelque chose dans les envois collectifs est excellente et nous allons y travailler pendant l'été de manière à ce que nous puissions fondre sur les nouveaux députés lorsqu'ils arriveront, leur dire ce que nous faisons et les sensibiliser à ce qui se passe.

Il a aussi été question des bicyclettes pour les employés. Le groupe de travail chargé de la question a été créé il y a un an et demie et nous sommes en train de donner suite à ces travaux. Actuellement, nous mettons en place sur la Colline parlementaire une piste cyclable pour encourager les cyclistes à y venir et leur faire savoir qu'il y ait une place pour eux ici. L'idée d'offrir des bicyclettes aux employés est excellente. C'est sûrement une chose à étudier, et je vais le faire.

M. Fulton: Ça semble beaucoup intéresser Ed.

Mme Campbell: Il a aussi été question des véhicules dont on laisse tourner le moteur sur la Colline parlementaire. Il y a quelques années, on a demandé à tous ceux qui ont des chauffeurs de ne pas laisser tourner leur moteur. Au début, cela

[*Texte*]

probably slid to the wayside. It's certainly something we should consider doing again—perhaps now, or perhaps we should just wait for the new Parliament to come in, the new ministers, and then take it from there. It's certainly something that shouldn't be set aside.

The Chairman: Just on the idling, would it be possible to give some instruction to the security people that they could, in a nice way, go to the drivers and say that the Speaker has requested that cars not be idled on the Hill, that a decision has been taken to make Parliament Hill a model of environmental responsibility? I don't know if that would work, but it would be one way of directly conveying that information to where it mostly takes place.

Mrs. Catterall: Along with a little card that says, "Shut it off".

The Chairman: But in a nice way. There are other instructions that police staff have outside the building, and to me that doesn't seem to be too onerous.

Mr. Riedel: Mr. Caccia might be aware of earlier efforts on our part, or in his view perhaps failures on our part, to encourage or to convince the chauffeurs to turn off their engines. We've tried various techniques. We've communicated with the ministries; we've worked through the chiefs of staff; we've tried the security. I will raise the security again with the Sergeant-at-Arms to see if perhaps that might work.

Mr. Fulton: Gus just needs to run one of them through.

Mrs. Catterall: The bottom line is the minister gets in the car and complains because it's cold, so the next time the driver keeps the engine idling.

Mr. Fulton: He could just take his sword and stick it through the radiator or something. Word would get around.

Mrs. Catterall: A little windshield thing that says, "I'm not an idler".

The Chairman: Ms Hunter.

Ms Hunter (Saanich—Gulf Islands): I'd also like to join in congratulating all of you for the work that you've done. It's a real model for the rest of Canada.

We must remember that this is a community here on Parliament Hill and we have a community newspaper. I know that Greening of the Hill has received some attention in the *Hill Times*, but I encourage you maybe to hold a press conference with them and get this news out, because that is distributed not just here on the Hill but also in the constituency offices. It would be nice to be able to extend some of these initiatives to the constituency offices as well, because they often feel neglected and not part of this community.

Mr. Riedel, my question to you as the administrator is whether the savings that have been made on this are just plopped back into general revenue, or are they put into an account to encourage other environmental initiatives?

Mr. Riedel: What we have done so far is that these savings have permitted us not to otherwise increase our estimates when estimates time comes. We've managed to hold down the estimates of the House of Commons quite substantially, certainly this year and in the past few years. For example, our growth this year is only 1.5% overall. So these savings in fact were factored into keeping down the growth of the House that would otherwise occur.

[*Traduction*]

a marché, puis on a oublié. On pourrait relancer l'initiative, ou maintenant ou à la rentrée du Parlement, auprès des nouveaux ministres. N'écartons pas l'idée.

Le président: Toujours à ce propos, serait-il possible de demander aux gardes de sécurité de dire gentiment aux chauffeurs que le Président demande de ne pas laisser leur moteur tourner au ralenti sur la Colline parlementaire, qu'une décision a été prise pour faire de ce lieu un modèle de responsabilité environnementale? J'ignore si ça marcherait, mais ce serait une façon d'informer les intéressés.

Mme Catterall: Avec un petit carton qui dirait: «Coupez le contact».

Le président: Oui, gentiment. Les gardes appliquent bien d'autres consignes à l'extérieur de l'édifice, si bien que ça ne me semblerait pas trop leur demander.

M. Riedel: M. Caccia est peut-être au courant des efforts que nous avons déjà tentés et qui d'après lui n'ont pas réussi. Nous avons encouragé les chauffeurs à couper le moteur. Nous avons employé divers moyens. Nous avons communiqué avec les ministères, les chefs de cabinet,les gardes de sécurité. J'en reparlerai avec le Sergent d'armes pour voir si cela a des chances de succès.

M. Fulton: Il n'y a qu'à demander à Gus d'en embrocher un.

Mme Catterall: Le fond du problème, c'est que le ministre monte dans la voiture et se plaint qu'il fait froid. C'est pourquoi le chauffeur laisse tourner son moteur.

M. Fulton: Il pourrait enfoncer son épée dans le radiateur, la chose se saurait.

Mme Catterall: Un petit carton dans le pare-brise qui dirait: «Moi, je ne tourne pas au ralenti».

Le président: Madame Hunter.

Mme Hunter (Saanich—Les Îles-du-Golfe): Moi aussi, je tiens à vous féliciter tous du travail que vous avez fait. C'est un vrai modèle pour le reste du pays.

Il ne faut pas oublier que la Colline parlementaire a son propre journal. Je sais que le *Hill Times* a parlé de La Colline verte, mais ce serait une bonne idée de tenir une conférence de presse pour faire connaître la nouvelle. Le journal est distribué sur la Colline parlementaire mais aussi dans les bureaux de circonscription. Ce serait bien de pouvoir faire participer les bureaux de circonscription à ce programme car souvent ils se sentent négligés et coupés de nous.

Monsieur Riedel, la question que je vous pose en tant qu'administrateur est la suivante: les économies réalisées ont-elles été versées aux recettes générales ou financent-elles d'autres initiatives environnementales?

M. Riedel: Jusqu'à présent, elles ont permis de contenir l'augmentation du budget des dépenses. Depuis quelques années, nous y sommes parvenus. Par exemple, cette année, l'augmentation n'était que de 1,5 p. 100 en tout. Ces économies ont donc permis de contenir l'augmentation des dépenses.

[*Text*]

Your suggestion about perhaps using some of these moneys to fund other initiatives is a good one, and I'd like to take that under advisement.

Ms Hunter: Ms Campbell, on the bicycle program you mentioned, I was not aware that there is secure bicycle parking in the West Block courtyard. It could be because I'm in and out, and you know how much members of Parliament are expected to read.

• 0930

My colleague's suggestion on signage is a good one, because it's not just the bicycles. I was also not aware that there are shower facilities for those who use them.

We've got reams and reams of parking lots, which gives out its own message. It's subsidized free parking for members or their staff. Yet we hide our light under a bushel as far as the bicycle program is concerned. I'd like to encourage you to get the word out. You might already have done that, but it is an alternative that should be examined further.

Ms Campbell: You're correct on that one, and it's something we're doing.

The program is now at a stage where in a sense we've done an awful lot. We've been so busy doing things. When we have had a new initiative, we've launched it, we've communicated it, and people are aware. Then it just sort of falls in to become part of the House of Commons. In a sense, we've been so busy doing things that we've neglected the fact that we've really got to keep reminding people that all sorts of things are now available at the House of Commons whereby people can be environmentally friendly, reduce their own impact, and be more fitness and health conscious. Cycling is one of them.

It was before my time, but as I understand it the cycling task force was very successful. There was a great deal of interest when it was struck two summers ago. There was a series of recommendations throughout the House, and they included increased security, more bike racks that were more easily accessible, with security, with extra lighting, etc.

Recommendations also included the installation of a cycling lane. Because of the nature of what was being done, that was something that took a little bit longer to do, but we're now in the process of doing it and it should be in place by the early summer.

Ms Hunter: I have just two further suggestions. I have motion lights at my home as well, and they're wonderful. They could also be used inside the buildings. Some of us stay here late at night. There's no need for all of those lights along the hallways to be on, for just the few minutes it takes to get in and out of the building.

On styrofoam and plastic, my office is in the Confederation building and it's still distressing to see the number of... I'm impressed by the savings from the conversion back to silver and china noted in this report. We've made a very good and most impressive start, and we've got to get the word out to the larger community out there that, yes, it can be done and it can save money.

[*Translation*]

L'idée de se servir des économies pour financer d'autres projets est bonne, et je vais y réfléchir.

Mme Hunter: Madame Campbell, à propos du programme de bicyclettes dont vous avez parlé, j'ignorais qu'il y avait une aire sécuritaire de stationnement pour bicyclettes dans la cour de l'édifice de l'Ouest. C'est peut-être parce que je sui constamment entre deux portes, et vous savez la quantité de choses que les députés sont censés lire.

La proposition de mon collègue sur l'affichage est très valable, parce qu'il n'y a pas que les bicyclettes. J'ignorais également qu'il existe des salles de douche.

Nous avons une vaste superficie en terrain de stationnement, ce qui est bien révélateur :stationnement gratuit et subventionné pour les députés ou leur personnel, mais pour ce qui est du programme des bicyclettes nous mettons notre lumière sous le boisseau. Je voudrais vous encourager à répondre la bonne nouvelle. Vous l'avez peut-être déjà fait, mais ne vous arrêtez pas en si bon chemin.

Mme Campbell: Vous avez raison sur ce point, et c'est une question dont nous nous occupons.

Nous comptons déjà d'excellentes réalisations, et ce n'est pas fini. Nous faisons du battage autour d'un tout nouveau programme. Nous le lançons avec force publicité de sorte que les gens sont au courant, mais ensuite c'est la Chambre des communes qui prend la relève, dont le programme dépend. En un sens nous étions si affairés que nous avons négligé de rappeler aux gens qu'à la Chambre des communes toutes sortes de mesures ont été prises en faveur de l'environnement, pour diminuer le gaspillage, se mettre en forme et conserver la santé; l'encouragement à faire de la bicyclette est du nombre de ces mesures.

Le groupe d'encouragement à la bicyclette a été mis sur pied avant mon arrivée, pendant l'été 1991, et on me dit qu'il a eu beaucoup de succès. Toutes sortes de recommandations ont été proposées, entre autres pour une amélioration de la sécurité, un plus grand nombre de porte-cycles d'accès plus facile, plus sécuritaires, bien éclairés, etc.

L'aménagement d'une piste cyclable a également été recommandé, ce qui a pris un peu plus de temps en raison des travaux à faire, mais cet aménagement est en cours et la piste devrait être prête au début de l'été.

Mme Hunter: Il me reste encore deux propositions: j'ai chez moi un détecteur de mouvements et ça marche très bien. C'est également utilisable à l'intérieur d'un bâtiment. Or, certains d'entre nous restent au bureau tard le soir, et nous n'avons pas besoin de toutes les lumières qui restent allumées dans les corridors, il nous suffit d'une lumière qui s'allume pendant quelques instants quand on entre ou sort d'un bâtiment.

Mon bureau se trouve dans l'édifice de la Confédération et je constate avec regret le grand nombre de gobelets en polystyrène ou plastique jetables... Les économies réalisées par la reconversion aux couverts métalliques et à la porcelaine, signalée dans le rapport, me paraissent très satisfaisantes. Nous avons pris un bon départ et nous devons faire savoir à la collectivité, dans son ensemble, que c'est non seulement faisable mais que cela permet des économies.

[*Texte*]

Ms Campbell: You're right. We have to get it out to the larger community, and we also have to keep doing it internally here as well, because I think you're right in the fact that there's a lack of awareness in some regards. Styrofoam and plastic are another example where we should be doing more right now to dissuade people from using them. That's also something that we're considering and will be looking into.

Mr. Riedel: The use of styrofoam materials in the restaurant and cafeterias has been a particularly difficult area. It has to do with the taking out of food from the cafeterias, I suppose principally by staff for themselves and for the members as well. It's difficult not to allow take-out. Staff and members would rather eat off dishes, with proper cutlery, etc., but we then find that a lot of it is cluttering up the hallways. If it's stored in offices, it starts to cause potential health problems as well.

The Chairman: In that connection, I don't know—we haven't had a report, I don't think it's in here—how successful the cups were when there was a discount for the use of those cups.

Given the fact that increasingly some of these places are operating a take-out system, if you were to sell reusable containers and there would be some significant discounting of food that was taken out in them—in other words, if you take that down and you take something back... You might have to take the container home or wash it in your office; you would be responsible for keeping it clean. Maybe the discount on buying the food would be 10%, 15% or 20%. I would think that in the end it might bounce out in terms of the cost, but it would certainly reduce significantly the use of styrofoam and plastic containers. That might be something to be explored and initiated in the next Parliament.

• 0935

Unfortunately, we're going to have to wind up.

Mr. Caccia.

Mr. Caccia: Mrs. Catterall in her first question makes a very important point, which we should perhaps reinforce. She's saying that savings, ideally entirely, but at least in good portion, ought to become part of your capital, part of your budget, so as to accelerate the process, rather than financing increasing demands of perhaps careless other sections within the administration. Otherwise, you will be working in order to finance other efforts that might be growth-and waste-oriented. Who knows?

So the whole point of looking at a financial formula whereby within the administration a portion of the savings that are achieved accrue to you is a very important one. You might want to report to the future committee, in its new reincarnation after the next election, on her suggestion.

The Chairman: We could even pass a motion to reinforce it, if necessary.

Mr. Fulton: Hear, hear! Yes, let's do one.

The Chairman: Not that I should suggest it from the Chair.

Mr. Fulton: No, but we'd keep Ed away from Karen's money.

[*Traduction*]

Mme Campbell: Vous avez raison, nous devons viser un public beaucoup plus vaste et nous devons continuer à entretenir le feu sur la Colline parlementaire même, parce qu'à certains égards la conversion n'est pas encore complète. Nous devrions déployer plus d'efforts pour décourager l'utilisation des gobelets jetables, et c'est une question que nous allons examiner.

M. Riedel: L'utilisation de matériel jetable au restaurant et dans les cafétérias a été une question épineuse parce qu'aussi bien les députés que le personnel achètent des aliments qu'ils consomment ailleurs, et c'est difficile de les en empêcher. Tous préfèrent utiliser des assiettes et de vrais couverts, mais ils les laissent ensuite à encombrer les couloirs. Si cette vaisselle reste dans les bureaux, cela pose également des problèmes d'hygiène.

Le président: Je ne sais pas si nous avons eu beaucoup de succès pendant la période où nous avions baissé le prix des boissons quand on apportait sa propre tasse, parce que nous n'avons pas eu de rapport sur ce point, je ne crois pas que cela se trouve parmi ces documents.

De plus en plus certains de ces points de vente permettent que l'on emporte les aliments; si l'on vendait des récipients réutilisables et si l'on accordait un rabais sur les aliments servis dans ces récipients—autrement dit, si vous diminuez le prix et reprenez les récipients... Les consommateurs seraient donc responsables de la propreté du récipient, qu'ils emporteraient chez eux ou qu'ils nettoieraient sur place, et le rabais sur les aliments pourrait être de 10, 15 ou 20 p. 100. Il y a risque de gonfler les coûts, mais on diminuerait certainement considérablement l'utilisation de récipients jetables, en polystyrène ou en plastique. C'est en tout cas une idée à approfondir.

Malheureusement nous allons devoir lever la séance.

Monsieur Caccia.

M. Caccia: Dans sa première question Madame Catterall a fait une remarque très intéressante sur laquelle nous devrions peut-être revenir. Elle a dit que les économies, si possible dans leur totalité, mais au moins en partie, devraient être versées à votre budget afin de vous permettre d'accélérer le mouvement plutôt que de financer les demandes sans cesse plus nombreuses d'autres sections moins motivées de votre administration. Faute de cela vous risquez de financer des efforts qui ne seront pas nécessairement orientés vers les économies. Qui sait?

Il serait intéressant et fort important d'envisager une formule par laquelle une portion des économies réalisées vous reviennent. Peut-être voudrez-vous, après cette proposition, faire rapport au futur comité quand il renaîtra de ses cendres, après les élections.

Le président: Nous pourrions même adopter, si besoin et, une motion aux fins de renforcer cette proposition.

M. Fulton: Bravo, oui, tout à fait.

Le président: Mais le président ne se permettra pas de le proposer.

M. Fulton: Non, mais nous allons empêcher Ed de toucher à la cagnotte de Karen.

[*Text*]

Mr. Riedel: I think Mr. Caccia is suggesting a portion. I think one would still want to leave with the individual managers and employees that extra encouragement that if they effect these savings, they're not just all going to be taken away and used elsewhere.

Ms Hunter: Even an explanatory note on the estimates would be desirable, because it would be a model for other departments to do likewise.

The Chairman: I have to interrupt, because we're going to lose our quorum and a motion was circulated yesterday. I believe that Mr. Caccia is prepared to move it.

Mr. Caccia: Yes, Mr. Chairman, and by adding also that we wish the Speaker a speedy recovery and to return soon to the Hill. So moved.

Some hon. members: Hear, hear.

Mr. Caccia: Do you want me to read it?

The Chairman: Yes, please, just so it will be on the record.

Mr. Caccia: The text reads as follows:

The committee wishes to commend the Speaker of the House of Commons, the Honourable John Fraser, for his long-lasting commitment to the protection of the environment. The success of the Greening the Hill program is a direct result of his efforts and leadership qualities. To state that Mr. Fraser cares passionately about the environment would be an understatement. His vision and perseverance are an example to all of us that one person can make a difference. To the Speaker we therefore wish to say thank you. We also wish him well and a speedy recovery.

Motion agreed to

The Chairman: In conclusion, may I thank both of you for appearing this morning and for presenting, as Mrs. Catterall said, perhaps one of the most significant reports that we've received in the last four years. We look forward to further encouraging reports in the future.

Mr. Fulton: Mr. Chairman, perhaps you might send an environmentally friendly and appropriate representation to the Speaker at the Jubilee.

The Chairman: It has been suggested that I might, on behalf of the committee, with the cooperation of the clerk, send an environmentally appropriate gift to the Speaker while he's convalescing. We will do that.

Agreed?

Mr. Fulton: A live hemp plant.

The Chairman: Thank you very much.

This meeting stands adjourned.

[*Translation*]

M. Riedel: Monsieur Caccia proposait une partie seulement; nous voudrions quand même, je pense, encourager les gestionnaires et les employés afin qu'ils sachent que les économies qu'ils réalisent ne vont pas simplement être siphonnées ailleurs.

Mme Hunter: Il serait même souhaitable d'accompagner le budget d'une note d'explication, afin que d'autres ministères s'en inspirent.

Le président: Je vais devoir vous interrompre, car nous sommes sur le point de perdre le quorum. Or une motion a été diffusée hier et M. Caccia s'apprête à la proposer.

M. Caccia: Oui, monsieur le président, et nous voudrions ajouter que nous souhaitons au président de la Chambre un prompt rétablissement, ainsi que son retour parmi nous. C'est la motion que je propose.

Des voix: Bravo, bravo!

M. Caccia: Voulez-vous que j'en donne lecture?

Le président: Oui, aux fins du compte rendu.

M. Caccia: En voici donc le texte :

Le comité désire rendre hommage au président de la Chambre des communes, l'honorable John Fraser, depuis longtemps dévoué à la cause de l'environnement. Le succès du programme La Colline Verte est largement attribuable à sa persévérance et à son esprit d'initiative. Affirmer que M. Fraser est un passionné de l'environnement est bien le moins qu'on puisse dire. Visionnaire et entreprenant, il est un exemple pour nous tous dans la mesure où il a montré qu'une seule personne peut faire une grande différence. Au président nous disons donc merci. Nous lui souhaitons également un prompt rétablissement.

La motion est adoptée

Le président: En conclusion je vous remercie tous deux d'avoir comparu ce matin et de nous avoir présenté, comme le disait M^me^ Catterall, l'un des rapports les plus remarquables que nous ayons reçus au cours des quatre dernières années. Tout nous donne à penser que vos rapports, à l'avenir, ne seront pas moins encourageants.

M. Fulton: Monsieur le président, nous pourrions peut-être envoyer au président de la Chambre, pour le jubilé, un cadeau qui traduise notre intérêt pour l'environnement.

Le président: On m'a en effet proposé, au nom du comité et avec la collaboration du greffier, d'envoyer au président de la Chambre, pendant sa convalescence, un cadeau "écologique". C'est ce que je propose de faire.

D'accord?

M. Fulton: Par exemple un plant de cannabis sur pied.

Le président: Merci beaucoup.

La séance est levée.

APPENDIX "ENVO–23"

GREENING THE HILL:

An Economic Analysis



Table of Contents

Executive Summary

1.0 Introduction

2.0 Greening the Hill: Overview and Evolution

2.1 Programme Objectives

2.2 Partnership Arrangements

2.3 Programme Scope and Evolution

2.4 Programme Economics

3.0 Analysis Framework

3.1 Framework and Considerations

3.2 Costing Methodology

3.3 Benefits Defined

4.0 Cost and Benefit Analysis

4.1 Waste Reduction Initiatives

4.1.1 Better Papersave

4.1.2 Multi-Material Recycling

4.1.3 Hazardous Waste Disposal

4.2 Alternative Transportation

4.2.1 Fuel Conversion

4.2.2 Task Force on Cycling

4.3 Greening the Inventory

4.4 Energy Audit

4.5 Water Audit

4.6 Office of the Environment

4.7 In the Right Order: Reduce, Reuse, THEN Recycle

4.7.1 Paper Reduction and Reuse

4.7.2 Food Services

4.7.3 Miscellaneous Examples

5.0 Savings and Benefits Summary

6.0 In the Future

Appendix A - Paper Recycling Yields

Appendix B - Multi-Material Recycling Yields

Appendix C - Summary of Savings and Costs

Executive Summary

Over the past three years, Greening the Hill has been well established and has become a catalyst for change at the House of Commons. Under the auspices of the Speaker, the programme has been successful in substantially reducing the amount of solid waste generated by the House of Commons while also ensuring that many House practices are conducted in the most environmentally responsible manner. Sound environmental practices, entirely worthwhile in their own right, have also made good economic sense at the House of Commons.

This economic analysis was undertaken at the Speaker's request. The intention was to provide the fullest disclosure of the programme's total costs and benefits. Initiated at a time when environmental concerns were higher in the public mind, Greening the Hill must now demonstrate that it is able to meet environmental challenges in the context of economic restraint.

In this analysis, every effort has been made to provide as thorough and comprehensive a picture as possible of all factors associated with each greening initiative. The analysis also includes figures on measures taken by the House for environmental reasons but for which savings were not generated or readily apparent.

To date, Greening the Hill has achieved overall net savings of more than $700,000. Over the next five years, the programme will save an additional estimated $2.7 million, a figure likely to rise significantly if and when new greening initiatives are undertaken. Other savings and benefits highlighted throughout the report include:

- projected annual net savings of $540,000;
- 78% reduction of House refuse sent to landfill;
- cumulative savings of over $700,000 from paper reduction initiatives;
- over $75,000 in revenue generated to date from the paper recycling programme;
- 2,200 tonnes of paper recycled to date;
- conversion to energy efficient lighting in one building so far, generating savings of $27,200 annually; and
- saving of 20¢ per kilometre through conversion of vehicles to natural gas.

From an environmental perspective, no exact dollar value can be placed on all of the Greening the Hill accomplishments, as conventional accounting practices are only now evolving to incorporate environmental and resource depletion costs. However, even if the programme's costs and savings resulted in a break even position, Greening the Hill would be deemed a success, as the tangible environmental improvements identified in this report have been realized at no additional cost to the taxpayer.

The programme's current successes have also clearly demonstrated that good environmental management makes good business sense. Greening the Hill is a solid example of environmental stewardship and it is hoped that the experience of the House of Commons will help persuade others in both the public and private sector to recognize their own stewardship responsibilities as well.

1.0 Introduction

Environment and Economy are two dominant issues governing the 1990s. Although often viewed as competing interests, scrutiny of economic impacts associated with environmental initiatives clearly demonstrates that there can be a positive relationship between the two. The House of Commons' experience with its Greening the Hill programme provides several examples of environmental enhancements delivering economic benefits which exceed the associated costs.

In the three years since the programme's inception, Greening the Hill has maintained a balance between environmental and economic concerns. The programme reflects a serious commitment by the House of Commons to assume responsibility for the environmental impacts of its activities. This commitment has required the investment of both time and money. This review of the programme and its various components reveals that efforts by the House to improve the environmental quality of the workplace have also provided a financial bonus in the immediate and particularly in the longer term. It is hoped that this report provides the necessary incentive for others to carry out initiatives such as Greening the Hill.

2.0 *Greening the Hill: Overview and Evolution*

2.1 Programme Objectives

The Greening the Hill programme sprung from a common desire among federal Parliamentarians, led by the Speaker of the House of Commons, the Honourable John A. Fraser, to act upon the shared concern for the environment. As the central legislative body in Canada, it made good sense for the House of Commons to lead the way in demonstrating how individuals, the public, and private sector have the power and means to lessen society's environmental impact.

Officially launched on June 12, 1990, the programme originated in 1989 with the creation of a Task Force on the Environment. It was mandated to carry out a systematic review of House policies and practices from an environmental perspective. A comprehensive environmental action plan was prepared for the House of Commons and, having passed through several phases, the programme has now reached the stage where its financial accomplishments should be quantified and highlighted.

2.2 Partnership Arrangements

The driving force behind Greening the Hill has been the personal commitment of Speaker John A. Fraser, along with the encouragement and support of the House of Commons Standing Committee on the Environment. Actual implementation of many of the initiatives could not have been achieved without equal commitment on the part of all Members, staff, management and employees of the House of Commons.

Cooperation and support from other public sector organizations such as the National Capital Commission (NCC), which is responsible for grounds maintenance; and Public Works Canada (PWC), which acts as building and property manager for the House of Commons, has been critical to the successful implementation of the programme. In addition, both Environment Canada and PWC have provided financial support for some of the larger initiatives.

2.3 Programme Scope and Evolution

To understand the programme's benefits, one must appreciate the depth and breadth of Greening the Hill. For detailed information on the nature and implementation of many of the programme's initiatives, reference should be made to a previous publication of the House of Commons, "Greening the Hill: A Retrospect". For quick reference, a brief summary of the programme follows. It should be noted that all initiatives apply to

both the House of Commons and the Library of Parliament, which joined the programme shortly after its inception.

Phase I focused on setting in place the administrative framework for the programme. This included:

- forming a Senior Management Committee on the Environment consisting of House and Library of Parliament Staff based on the original Environmental Task Force;
- establishing the Office of the Environment; and
- initiating a communications programme aimed at employees to encourage greening activities.

Phase I also involved a reassessment of House operations with a view to reducing or minimizing any negative impact on the environment. Conduct of this assessment entailed:

- developing environmental impact criteria to review cleaning products;
- encouraging the use of recycled paper; and
- examining the feasibility of expanding the existing recycling programmes.

Phase II involved setting in motion many of the present programmes such as:

- Better Papersave, a paper recycling programme which includes the recycling of fax paper, window envelopes, glossy paper, magazines, and file folders;
- composting fruit and vegetable waste from House Food Services operations;
- multi-material recycling programme for newspapers, glass, cans and waste upholstery;
- procurement policy that ensures that existing and new contracts are screened to assure the environmentally sound nature of products and corporate environmental practices of contracted companies;
- a Task Force on Cycling to make recommendations on facilitating cycling to work at the House of Commons;
- development of a hazardous waste management plan to properly identify, store and dispose of hazardous materials;
- a dry cell battery collection programme as well as a toner cartridge refilling and recycling programme; and
- ongoing conversion of fleet vehicles to natural gas.

The programme is currently in Phase III. With many of the original initiatives well under way, the House can now concentrate on refining the existing environmental practices and implementing structural changes in terms of energy efficiency plans and

water conservation practices. Having conducted both energy and water audits, the House can now turn to implementing the resulting recommendations.

2.4 Programme Economics

The effectiveness of the programme has been dependent on the notion that environmental considerations must become part of everyday behaviour at the House. The programme itself is voluntary, and its success can be attributed to an increased sensitivity and changing individual attitudes about environmental issues.

To the extent possible, implementation of many initiatives has been undertaken within existing budgets. In areas where capital expenditures were incurred, costs have been absorbed within the responsible Directorate's budget. Such was the case with a one-time capital expenditure for the purchase of recycling and composting bins.

For the House to continue to serve as an environmental leader, structural changes in building operations will be required. Water conservation and energy efficiency goals will require some capital expenditure in order to realize long-term financial and conservation benefits. For this reason, specific dollar allocations to cover such environmental initiatives have been included within existing House of Commons budgets for the fiscal years 1992-93 and 1993-94. To offset these costs, interdepartmental partnerships mentioned previously will be relied upon to help realize these goals.

3.0 Analysis Framework

3.1 Framework and Considerations

This analysis seeks to identify costs and savings directly attributable to Greening the Hill. Initiatives such as asbestos abatement and PCB removal which would have been undertaken as part of building upkeep and maintenance, regardless of the existence of this programme, have not been included. The focus is on overall environmental costs and savings, not simply the costs incurred by the House of Commons. Direct costs of environmental initiatives are reviewed, even if not incurred by the House but rather through a previously mentioned partnership.

3.2 Costing Methodology

A standard costing methodology has been developed to gather costs and savings associated with Greening the Hill initiatives.

Financial information is assembled under three headings:

- revenues collected and/or savings resulting from each initiative;
- one-time start-up costs including contractual studies and capital investment costs in order to establish a particular initiative; and
- direct operating costs required to maintain the initiative on an annual ongoing basis.

The costing methodology gathers actual costs and savings/revenues by fiscal year to cover implementation from inception in 1989 until close of the 1992-93 fiscal year. Provision was made within the methodology to project future costs and savings/revenues on an annual basis. As well, in recognition of the partnership arrangements with the National Capital Commission, Public Works Canada, and Environment Canada, the costing methodology incorporates the costs and savings for these organizations in addition to those incurred by the House of Commons.

The costing methodology focused on gathering direct costs related to particular initiatives. No attempt was made to incorporate indirect costs or overhead for each initiative. The basic assumption is that Greening the Hill initiatives have been implemented without added management overhead or indirect costs. However, salaries and overhead have been included if established as a direct result of the programme.

In most cases, management information systems provided the relevant operational and financial data to calculate the costs and savings for a particular initiative. For a small number of initiatives, the management information systems have not yet been formally established to gather the necessary data. In these cases, costs and savings were calculated based on surveys and sampling techniques of the operational data related to the environmental initiative.

There were some environmental initiatives where no attempt was made to gather relevant cost savings as the operational and financial data was not available. Examples of this included degree of double-sided copying, and reuse of envelopes and cardboard boxes that has taken place in most offices in the House of Commons. As a result, there are likely savings that have been achieved over time which could not be quantified.

3.3 Benefits Defined

Although financial savings are important, these cannot be considered apart from the programme's original motivation -- incorporating environmental criteria into decision-making processes in the House of Commons. Accordingly, environmental and other benefits (e.g. social, health, quality of life) have been identified along with the cost/saving implications for each initiative.

Benefits which may be measured as a result of implementation of Greening the Hill initiatives include:

- reduction of solid waste sent to landfill and, consequently, less harmful emissions from landfill into the atmosphere;
- encouragement and support of products which are better for the environment;
- reduction of demands on non-renewable resources;
- support of production processes which utilize less water and energy; and
- fewer hazardous chemicals entering our air, soil, and waters.

In addition to direct benefits associated with various Greening the Hill initiatives, other spin-off effects include:

- encouragement of management practices which favour increased efficiency and conservation;
- sensitizing product and service suppliers to the desirability of environmentally friendly products;
- the House as role model to the local community, provincial legislatures, municipal governments, and private sector interests throughout Canada;
- establishment of a sense of environmental responsibility on the part of individuals for future generations; and
- fostering of a sense of morale and a health-conscious lifestyle in personal and work environments.

4.0 Costs and Benefits Analysis

Various initiatives implemented through the Greening the Hill programme are outlined below. Actual and projected costs for each initiative are identified and discussed. Benefits and cost savings are also documented and analyzed.

4.1 Waste Reduction Initiatives

A waste audit commissioned by the House of Commons was recently conducted for the West Block, Confederation and Wellington Buildings. It determined that since 1989, the House reduced by 78% the amount of solid waste sent to landfill.

Figure 1: Summary of Costs and Waste Diverted from Landfill

Cost of Audit Conducted by Outside Contractor	$9,200
	Tonnes(Metric)
Waste sent to Landfill per PWC Records - 1990 *	900
Waste sent to Landfill per Waste Audit - 1992 **	200
Waste diverted from Landfill 1992 vs. 1990	700
% Diverted	78%

* Based on Public Works Canada (PWC) records for West Block, Confederation and Wellington Buildings.

** Annual projection from waste audit conducted at West Block. Confederation and Wellington Buildings.

The audit demonstrates that the House is recycling an impressive 70% of waste generated, the remaining 8% attributable to internal reuse and reduction initiatives. The environmental significance of these figures should not be underestimated, given the ever increasing pressure on landfills and spiralling waste disposal costs in Canada, particularly in urban centres. Work remains to be done, though, as 10% of potential recyclable material such as paper, cans and glass is still being landfilled. As a result of this audit, Public Works Canada, with the assistance of the House of Commons, is in the process of restructuring its waste removal contract to maximize these savings.

4.1.1 Better Papersave

Established in August, 1991, the Better Papersave programme has diverted virtually all paper at the House of Commons from the solid waste stream. High-grade white paper and mixed paper are collected separately and picked up by a local paper recycling company. This programme is unique in that it generates both direct revenue for the House of Commons in addition to savings realized through diverting waste from landfill.

The Better Papersave programme replaced the existing Papersave programme, enabling the House to increase the amount of waste paper diverted from landfill. For example, paper yields for the fiscal year 1990-91 under the Papersave programme were 513 tonnes, but with the increased collection under the Better Papersave, the yield went up to 744 tonnes in 1991-92 (see Appendix A). The following chart details these savings and revenues.

Figure 2: Summary of Paper Recycled - Actual and Projected Savings/Revenues and Costs

	ACTUAL TO DATE	ANNUAL PROJECTIONS
	Tonnes (Metric)	
Paper Diverted from Landfill for Recycling	**2,200**	**700**
Savings:		
Waste Removal - tipping and hauling fees ($115 per tonne)*	$253,000	$80,500
Revenues:		
Paper Recycling	75,800	15,000
Total Savings/Revenues	**$328,800**	**$95,500**
Start-Up Costs:		
Purchase of Blue and White Baskets, etc	$50,800	$ –
Ongoing Direct Costs:		
Salary Costs	220,300	73,300
Total Costs	**$271,100**	**$73,300**
NET SAVINGS	**$ 57,700**	**$22,200**

* The waste removal savings have been calculated using the latest average cost per tonne for waste removed by PWC from Parliament Hill. Waste removal costs are borne by PWC.

The revenues and savings in terms of waste removal costs substantially offset the cost of hiring additional staff to collect paper for recycling. Since 1989, the House has diverted 2,200 tonnes of paper from landfill. This represents an overall savings of $253,000 in waste removal costs. Moreover, a total of $75,800 in revenues have also been generated to date. Since its inception, the Better Papersave programme has generated yearly revenue for the House averaging $15,000. In the future, the House can expect annual savings of $22,200 if employees simply place waste paper in the recycling bin as opposed to the waste container.

In environmental terms, each tonne of recycled paper not sent to landfill frees over two cubic metres of landfill space. By providing waste paper for recycling, the House feeds markets for recycled paper, thus reducing the need to harvest forests for virgin pulp. In addition, the production of recycled paper requires less water, less energy, and introduces fewer polluting emissions from production processes into our environment.

4.1.2 Multi-Material Recycling

To further reduce the amount of solid waste sent to landfill, a multi-material recycling programme was established in 1990. A local contractor now picks up glass, cans, and waste upholstery weekly from the House of Commons. The following chart details the costs of the programme.

Figure 3: Summary of Multi-Material Wastes Diverted from Landfill - Actual and Projected Savings and Costs

	ACTUAL TO DATE	ANNUAL PROJECTIONS
	Tonnes (Metric)	
Multi-Material Wastes Diverted from Landfill:		
Food Waste	40	20
Glass	11	5
Cans	10	4
Upholstery	2	1
Total Diverted from Landfill	**63**	**30**
Savings:		
Waste Removal - Tipping and Hauling fees ($115 per tonne)*	$7,200	$3,500
Start Up Costs:		
Composting Bins	$1,000	$ --
Recycling Bins	4,000	--
Ongoing Direct Costs:		
Contractual Services for Removal of Multi-Material Wastes	73,600	30,000
Total Costs	**$78,600**	**$30,000**

* Waste removal costs are borne by PWC.

Figure 3 above highlights that since multi-material recycling was launched, eleven tonnes of glass and ten tonnes of cans have been collected for recycling. As well, two tonnes of waste upholstery have been donated to charitable organizations for resale or use in arts and crafts programmes (See Appendix B).

One impressive facet of the multi-material recycling programme has been the composting of organic fruit and vegetable waste produced by House restaurants and cafeterias. Forty tonnes of food waste have been transported to Agriculture Canada's Experimental Farm since the composting programme began in June 1991. The compost represents the most significant waste material diversion by the House after paper.

To initiate this programme, a total of $5,000 was spent to purchase composting and recycling bins. Transporting the material to a recycling depot costs approximately $30,000 per year, however, an average of about $3,500 per year in waste removal fees can be eliminated. The economic benefit of multi-material recycling cannot be fully quantified however, as resource depletion and environmental degradation costs are not part of conventional accounting principles.

The diversion of cans and glass from landfill through recycling offers clear environmental benefits. By recycling aluminum, not only are Canadians making the most of a non-renewable resource, but considerably less energy is required to produce new aluminum from discarded pop cans than from raw materials. Similarly, recycling glass saves oil and other raw materials. Immense savings of energy, water, and virgin materials are achieved through recycling. Finally, the nutrient-rich earth produced from the composting process is used at the Experimental Farm, thus reducing the need for artificial fertilizers.

4.1.3 Hazardous Waste Disposal

The importance of safe and proper handling of hazardous materials is not underestimated at the House. In keeping with Greening the Hill's objectives and federal requirements for hazardous material handling and storage, $14,000 has been invested since 1989 to upgrade the hazardous materials storage facility in the Wellington Building. Items temporarily stored in the facility include waste paints, solvents and oils. As no industrial/commercial hazardous waste disposal facility exists in Ottawa, the House spends $2,500 yearly to ensure that hazardous waste generated at the House is safely disposed at an authorized site.

Figure 4: Costs to Upgrade Hazardous Waste Storage Facility

Upgrade of Hazardous Waste Storage Facility:	**ACTUAL TO DATE**
Phase I (1989)	
- House of Commons Costs	$2,500
Phase II (1993)	
- House of Commons Costs	$11,500
Total Phase I and II	**$14,000**
Annual Removal Costs ($2,500 per annum)	10,000
Total	**$24,000**

4.2 Alternative Transportation

4.2.1 Fuel Conversion

Beginning in April 1990, House fleet vehicles were converted from conventional fuels to natural gas. To date, five buses, one truck and two automobiles have been converted. Details of this initiative are described below.

Figure 5: Summary of Conversion Costs of Vehicles to Natural Gas and Fuel Savings

	ACTUAL TO DATE	ANNUAL PROJECTIONS
Conversion Costs:		
1990-91 - 2 Buses and 1 Truck	$14,000	–
1991-92 - 2 Buses and 1 Car . .	17,000	–
1992-93 - 1 Bus and 1 Added Tank to a Car	6,000	–
Total Conversion Costs	**$37,000**	–
Fuel Savings *	**$29,500**	**$15,500**
	TOTAL VEHICLES	**VEHICLES CONVERTED**
Transportation Service Fleet:		
Buses	9	5
Trucks	10	1
Cars	3	2
Total Transportation Service Fleet	**22**	**8**

* Based on the statistics for 1992-93 conversion of buses to natural gas has resulted in a **20¢ per kilometre** saving. **These savings result in a payback of conversion costs in slightly under 2 years per vehicle.**

As noted, conversion to natural gas has resulted in a saving of 20¢ per kilometre travelled, or $29,500 in fuel costs to date. Given that the conversion of most vehicles occurred approximately two years ago, the payback period has expired, thereby generating an annual savings of $15,500. Conversion to natural gas is an ongoing process. To date, 8 of 22 fleet vehicles have been converted, and natural gas tanks will be installed on all new vehicles as they are acquired.

This initiative has enjoyed tremendous success not only by reducing contributions to greenhouse gas levels, but the use of cleaner burning fuels is also expected to reduce fleet operating costs. A study of a special oil filtration unit is being conducted to analyze the operational benefits of natural gas. Finally, the high-profile Greening the Hill logos on the back of the buses are an excellent way to emphasize the House's environmental commitment.

4.2.2 Task Force on Cycling

In June 1991, a Task Force on Cycling was established to examine barriers to cycling to work in the Parliamentary Precinct. The Task Force, comprised of House employees and Member's staff, delivered recommendations to enhance opportunities for cycling to work at the House of Commons. The need for increased and improved bicycle racks and improved security lighting around the racks was identified by the Task Force. The cost of this equipment is as follows:

Figure 6: Cost of Bicycle Racks and Enhanced Lighting in West Block Courtyard

	ACTUAL TO DATE
Installation Costs for Bicycle Racks	$5,700
Cost to Enhance Lighting	2,600
Total Start-Up Costs	**$8,300**

Although there are no direct savings, these measures have encouraged bicycle commuting by employees, staff, and Members of Parliament. Environmentally, fewer resources are consumed by the production of bicycles than automobiles; their use does not produce harmful emissions; their operation is more economical than automobiles; and they improve fitness through exercise.

4.3 Greening the Inventory

Greening the Inventory, commenced in August 1990, is a planned initiative by the Materiel Management Branch of the House of Commons to ensure that only environmentally friendly products are kept in supply. Greening the Inventory is a continuous process, with more ecologically responsible products being added as they become available in the marketplace.

Substantial savings have been achieved in the area of stationery products. Improved quality and increased availability of recycled paper has enabled the House of Commons to purchase primarily recycled stationery products for areas of greatest use. To date, 30% of House of Commons stationery inventory is composed of environmentally responsible products.

Figure 7: Actual and Projected Savings due to Greening the Inventory

	ACTUAL TO DATE	ANNUAL PROJECTIONS
Savings due to Converting House of Commons Inventory of Stationery Products *	$570,000	$340,000

* Savings have been calculated using latest prices for recycled items in comparison to prices for non-recycled in effect in September 1991 (Assumption made that there have been no major changes in pricing due to inflation).

As reflected in Figure 7, Greening the Inventory has delivered a saving of $570,000 since the beginning of the programme. This trend will continue with an estimated savings of $340,000 annually.

Greening the Inventory serves as an excellent example of an organization benefiting from rethinking its business practices. For example, converting a conventional stock item to an environmentally friendly item is considered only after addressing the need to keep the original item. As a result, the range of products kept in supply has decreased; overall inventory carrying costs have been reduced; and administrative processes have been streamlined. Further, the House policy of purchasing environmentally responsible products and services encourages the development of markets for green products.

4.4 Energy Audit

Energy costs are increasingly being viewed as an area of potential cost savings. In September 1991, at the request of Public Works Canada, and with the support of the House of Commons, an energy audit was conducted by Ontario Hydro and Ottawa Hydro in the Centre, West and East Blocks.

Figure 8: Energy/Lighting Conversion Costs and Projected Savings - Centre, East and West Blocks

	ONE TIME CONVERSION COSTS *	PROJECTED ANNUAL SAVINGS *
Energy Audit/Conversions in Centre, East and West Blocks:		
- Replace Incandescent Lights with Fluorescent Bulbs	$162,900	$56,000
- Switch from Fluorescent Tube Lighting to High-Efficiency Fluorescent Systems	334,500	40,800
- Implement Temperature Setback	7,500	40,000
- Other Miscellaneous Energy Conversions	145,100	28,200
Total Costs/Savings	**$650,000**	**$165,000**

* Conversion costs and savings are borne by PWC. Conversion costs are net of Ontario Hydro rebates.

The audit produced a lengthy list of recommendations which, when implemented, will result in a reduction of 2.2 million kilowatt hours per year at an annual saving of $165,000. Given that electrical demand in these buildings is primarily for lighting, many of the key recommendations deal with energy-efficient technology and more prudent consumption practices. Changes will include switching from incandescent to compact fluorescent bulbs; and conversion from regular fluorescent tubes to high-efficiency fluorescent systems.

Because implementation of many of the audit's recommendations will prove costly, they have been incorporated into PWC's Parliamentary Precinct 10-Year Construction Plan. As construction and renovation projects occur, these energy conservation measures will be incorporated. If all measures were to be implemented at once, however, the cost would be approximately $650,000, **with a payback period under 4 years.**

An energy audit was also completed in March 1991 by Ontario Hydro and Ottawa Hydro in the Confederation Building for Public Works Canada. As with the Centre, West and East Block audits, most of the key recommendations in this audit focused on increased lighting efficiency.

Figure 9: Energy/Lighting Conversion Costs and Projected Savings - Confederation Building

	ONE-TIME CONVERSION COSTS *	PROJECTED ANNUAL SAVINGS *
Energy Audit/Conversions in Confederation Building:		
- Conversion to High-Efficiency Fluorescent Systems	$159,000	$27,200
- Main Hallway Lighting	5,000	–
Total Costs/Savings	**$164,000**	**$27,200**

* Conversion costs and savings are borne by PWC. Conversion costs are net of Ontario Hydro rebates.

To date, two main initiatives are under way at the Confederation Building. All main office lighting has been converted to high-efficiency fluorescent systems. The cost of this conversion was $159,000, producing savings of $27,200 in the first year. **The payback period for this conversion stands at about 5 years.**

Main hallway lighting at the Confederation Building is also gradually being converted to achieve increased energy efficiency. Three floors have been completed -- one in the context of ongoing renovations, and two by PWC at a cost of $5,000. Finally, through Greening the Inventory, energy-efficient bulbs for floor and desk lamps are being phased in throughout the House of Commons. These bulbs will replace conventional bulbs, which will no longer be available once existing supplies are exhausted. The new bulbs use only 25% of the energy necessary to operate a conventional bulb and provide brighter light. The House of Commons will not only substantially reduce energy consumption, but energy-efficient fluorescent lights will provide improved lighting levels for employees.

4.5 Water Audit

In December 1991, a water audit of ten federal facilities was conducted for Environment Canada, including the House of Commons Centre Block. Undertaken with a view to establishing a water use master plan for federal facilities, this audit recommended a variety of improvements relating to water usage and consumption. It was found that most water in the Centre Block was used in washrooms and drinking fountains. Cooling was the second major area of use, ranging from refrigerators and freezers to air conditioning units. The third main use was for processing duties such as dishwashers and coffee preparation.

The audit team recommended that physical changes include the installation of aerators or flow restrictors on all lavatory facilities, low flush valves on all toilets and urinals, closed loop cooling systems where possible, and minor repairs to existing mechanical infrastructure.

Figure 10: Summary of Water Audit - Projected Costs and Savings

	ACTUAL COSTS TO DATE	PROJECTED CONVERSION COST*	PROJECTED ANNUAL SAVINGS*
Cost of Water Audit:			
- House of Commons	$7,000		
- Environment Canada	16,000		
Installation of Water Meters in Centre Block:			
- House of Commons	17,500		
- Environment Canada	17,500		
Improvements Proposed in Water Audit:			
- Low Flow Restrictions/Valves in Washrooms		$20,800	$12,300
- Closed-loop Cooling System Improvement for Air Conditioning (Kitchen & Basement)		30,000	24,700
- Minor Infrastructure Repairs			8,000
Total Cost/Savings	**$58,000**	**$50,800**	**$45,000**

* Projected costs and savings to be borne by PWC.

The Centre Block consumes approximately 204,000 litres of water on an average weekday during the winter months, when the House is in session. If all of the modifications were implemented, the water consumption for the Centre Block would be reduced by an estimated 125,000 litres per day: a 61% reduction. Total projected savings from these initiatives would be $45,000 per year at an estimated one-time implementation cost of $50,800. If audit costs and water meter installation costs were excluded, **the payback period would be just over one year.**

Reading of newly installed water meters has just begun in the Centre Block, enabling improved tracking for water consumption. It is expected that similar measures will be undertaken in other House buildings, not only decreasing total water consumption, but costs as well. The water conservation initiatives outlined above clearly serve as a good

example of partnerships which inspire new patterns of environmental behaviour. These buildings are representative of most federal facilities and the results indicate that through a few simple modifications, the amount of water consumed at federal buildings can be drastically reduced.

4.6 Office of the Environment

The Office of the Environment was established in 1990. Since this Office was created under the Greening the Hill programme, operating expenses must be included as part of this financial analysis. The Office's yearly budget consists of salaries and operating costs which support a small resource centre consisting of periodicals and a variety of reports and publications.

Figure 11: Summary of Actual Costs to Date and Annual Budget for the Office of the Environmental Coordinator

	SALARIES	OPERATING	TOTAL
Actual Cost by Fiscal Year:			
1989-90	$ --	$44,400*	$44,400
1990-91	21,300	1,100	22,400
1991-92	98,500	19,600	118,100
1992-93	65,400	1,700	67,100
Total	**$185,200**	**$66,800**	**$252,000**
Budget for 1993-94	$99,400	$2,000	$101,400

* Contractual study by consulting firm establishing environmental action plan.

4.7 In the Right Order: Reduce, Reuse, THEN Recycle

While the benefits of recycling are impressive, the ultimate goal is reduction and reuse of resources and materials before they are recycled. To this end, various House operations have devised creative methods to reduce and reuse materials. This represents one of the true successes of the programme as it illustrates that Members, staff and employees now incorporate environmental factors into everyday decision-making.

4.7.1 Paper Reduction and Reuse

Paper reduction and reuse is a key area, particularly considering that paper accounts for approximately 80% of office waste. Various directorates have come up with unique and simple means of paper reduction and reuse. Highlighted are a few of the initiatives that have taken place.

- the Parliamentary Press Gallery, which receives between 3,500 and 4,000 press releases per day, has a policy of using the back of each release for virtually all photocopying jobs, generating estimated saving of $4,000 each year;

- Parliamentary Publications have altered the format of non-edited committee issues for internal distribution. This simple format change has resulted in a saving of 1.85 million sheets of paper per year for an annual cost saving of $9,000;

- Parliamentary Publications have also reduced the number of copies produced of various publications. This measure has resulted in a saving of $300,000 to date, projected at $100,000 annually;

- a survey of printing jobs done at the House of Commons reveals that 40% of requests were for double-sided jobs, which is almost 70% of total copy impressions. Applying the results of this survey to overall output from Printing Operations represents a saving of $125,000 annually, simply through the use of double-sided copying; and

- printing shops within the House of Commons are now collecting offcuts of paper for use as scratch pads.

As well, the Library of Parliament and various directorates within the House of Commons have adopted a policy of having all documents printed double sided, and collect reusable sheets of paper for conversion into scratch pads. Although no dollar value can be placed on these reduction and reuse efforts, these measures are an indication of the internal change in thinking brought about by Greening the Hill.

Figure 12: Summary of Actual and Projected Savings - Paper Reduction Initiatives

	ACTUAL TO DATE	ANNUAL PROJECTIONS
Paper Reduction Initiatives:		
- Double-Sided Copying in Printing Operations Branch	$420,000	$125,000
- Use of back of Press Releases for Photocopying by Press Gallery	16,000	4,000
- Reduction in Number of Copies of Parliamentary Publications	300,000	100,000
- Non-edited Committee Issues now Printed Double-sided and Single-spaced	36,000	9,000
Total Savings	**$772,000**	**$238,000**

4.7.2 Food Services

Cafeteria and restaurant services have been prime targets for reuse and reduction initiatives. The composting programme has been a highly successful waste reduction measure for the Food Services branch, and other facets of food service operations have provided additional excellent opportunities for greening initiatives.

Figure 13: Summary of Actual and Projected Costs - Food Services Initiatives

	ACTUAL TO DATE	ANNUAL PROJECTIONS
Food Services Initiatives:		
- Replacement of Plastic Plates and Utensils with China and Silverware	$75,000	$17,000
- Installation of Creamer Machines as opposed to Individual Creamers	7,300	
Total Costs	**$82,300**	**$17,000**

Since 1990, disposable cutlery and dishware has been replaced with china and silverware at a cost of $64,000 as well as the one-time cost of $11,000 for a dishwasher. This investment was essential to demonstrate the environmental commitment of the House of Commons and to reduce single-use disposable and packaging waste as much as possible. In order to further reduce disposables, creamer machines were installed to replace individual creamers at a cost of $7,300.

4.7.3 Miscellaneous Examples

Other impressive examples of creative environmentalism employed by the House follow:

- plastic parking permits issued at the House of Commons are now in reusable form and half the previous size. Although the initial conversion cost was $2,000, this has eliminated the need to produce more permits, thereby providing a $2,000 annual saving;

- the House Postal and Distribution branch has purchased Direct Impression Printing equipment for mail. This new technology has not only increased processing efficiency, but also utilizes vegetable-based inks. As well, the process has eliminated the need for over 6.6 million paper labels, which in 1992 cost the House $45,200;

- block heating timers have been installed for House of Commons vehicles at a one-time cost of $500. These timers ensure that during the winter months block heaters for House vehicles are not running all night, reducing required electricity by approximately 75%; and

- water filters have been installed in all buildings at the House of Commons to ensure healthier drinking water. The cost associated with this measure was $20,000.

Figure 14: Summary of Actual and Projected Costs and Savings - Other Initiatives

	ACTUAL TO DATE		ANNUAL PROJECTIONS	
	Costs	Savings	Costs	Savings
Other Initiatives				
- Elimination of Mailing Labels due to Direct Impression Printing by Postal Services	$ --	$11,300	$ --	$45,200
- Installation of Water Filters	20,000	--	--	--
- Reduction in Size and Reuse of Parking Permits	--	2,000	--	2,000
- Installation of Block Heater Timers for House of Commons Vehicles	500	--	--	--
Total Costs/Savings	**$20,500**	**$13,300**	**$ --**	**$47,200**

5.0 *Savings and Benefits Summary*

Greening the Hill has generated net savings of at least $715,800 since 1989. As the programme matures, projected net savings will approach $542,700 annually. Over the next five years, Greening the Hill will save an additional estimated $2.7 million. This figure does not include the recommendations of the Centre Block energy or water audits. If the full implementation of these recommendations was to be included, the savings by 1998 would exceed $3 million. The following chart summarizes the costs and savings for each initiative to date and on an annual projected basis (See also Appendix C).

Figure 15: Summary of Costs and Savings

	ACTUAL TO DATE		ANNUAL PROJECTIONS	
	Costs	Savings	Costs	Savings
Solid Waste Reduction Initiatives:				
• Waste Audit	$9,200	$ –	$ –	$ –
• Better Papersave	271,100	328,800	73,300	95,500
• Multi-Material Recycling	78,600	7,200	30,000	3,500
• Hazard Waste Disposal	24,000	–	2,500	–
Total Solid Waste Reduction Initiatives	**$382,900**	**$336,000**	**$105,800**	**$99,000**
Alternative Transportation:				
• Alternative Fuels Conversion	37,000	29,500	–	15,500
• Task Force on Cycling	8,300	–	–	–
Total Alternative Transportation	**$45,300**	**$29,500**	**$ –**	**$15,500**
Greening the Inventory	–	570,000	–	340,000
Energy Audit-Confederation Building	164,000	–	–	27,200
Water Audit-Centre Block	58,000	–	–	–
Office of the Environment	252,000	–	101,400	–
Other Reduce, Reuse and Recycle Initiatives:				
• Paper Reduction and Reuse	–	772,000	–	238,000
• Food Services	82,300	–	17,000	–
• Other Examples	20,500	13,300	–	47,200
Total Other Reduce, Reuse and Recycle Initiatives	**$102,800**	**$785,300**	**$17,000**	**$285,200**
Total Costs and Savings	**$1,005,000**	**$1,720,800**	**$224,200**	**$766,900**
House of Commons' Share	$807,500	$1,460,600	$224,200	$655,700
Other Government Departments' Share	$197,500	$260,200	–	$111,200
SUMMARY OF NET SAVINGS:				
• **Actual to March 31, 1993**	**$715,800**			
• **Projected Annually**			**$542,700**	

Although the overall savings are impressive, Figure 15 shows that the greatest savings are found in reduction and reuse initiatives, particularly with regard to paper. Initiatives such as Greening the Inventory and efforts to encourage further paper reuse provide considerable savings and have also been the least costly to implement.

This summary also confirms that the payback for environmental initiatives increases over the long term. Initial start-up costs are generally a one-time expenditure, allowing future projections to focus on savings. Natural gas conversion in fleet vehicles is a good example, as once the vehicles have been converted there are no further capital expenses. It should be noted that this analysis has included the costs of all greening initiatives, even those with no defined savings. Measures such as bicycle racks, water filters and the hazardous waste storage facility reflect the House's environmental commitment, but will not provide direct monetary savings.

From an environmental perspective, no dollar value can be placed on the Greening the Hill accomplishments, as conventional accounting systems are only now evolving to incorporate environmental and resource depletion costs. However, even if the costs and savings of the programme resulted in a break-even position, this fact alone would justify Greening the Hill's existence, as these environmental achievements would have been accomplished at no additional cost to the taxpayer.

Greening the Hill benefits extend beyond the purely financial or environmental. They include increased efficiency in House operations, greater staff commitment, and improved awareness and environmental sensitivity beyond the workplace. These positive changes in processes and actions speak to the success of the programme.

6.0 *In the Future*

Greening the Hill is constantly evolving. While the bulk of environmental initiatives are well under way, there still exist areas where improvements can be made. In a sense, the House has begun with the easy initiatives -- programmes that require little capital and which are relatively simple to implement. The House is now moving on to larger projects, which will not affect individuals to the same degree but which will have immense financial and environmental value. The energy and water audits are prime examples of this shift in focus. As noted earlier, these initiatives will be undertaken in the context of the Parliamentary Precinct's Ten-Year Construction Plan. The following chart summarizes future structural plans for Greening the Hill.

Figure 16: Summary Costs and Savings for Future Structural Initiatives

	ONE-TIME CONVERSION COSTS*	PROJECTED ANNUAL SAVINGS*
Energy Audit/Conversions in Centre, East and West Blocks	$650,000	$165,000
Water Audit Improvements in Centre Block	50,800	45,000
Total Cost and Savings	**$700,800**	**$210,000**

* Projected costs and savings to be borne by PWC.

Other future initiatives being explored include a change in the paper size and point size of several House of Commons publications. Changing the paper size to a standard 8 1/2 by 11 inch sheet and slightly decreasing the print size will result in considerable paper and cost savings. Projected savings for the next fiscal year from this conversion amount to $250,000. As well, it will reduce paper demand by 20 million sheets (approximately 36 metric tonnes of paper).

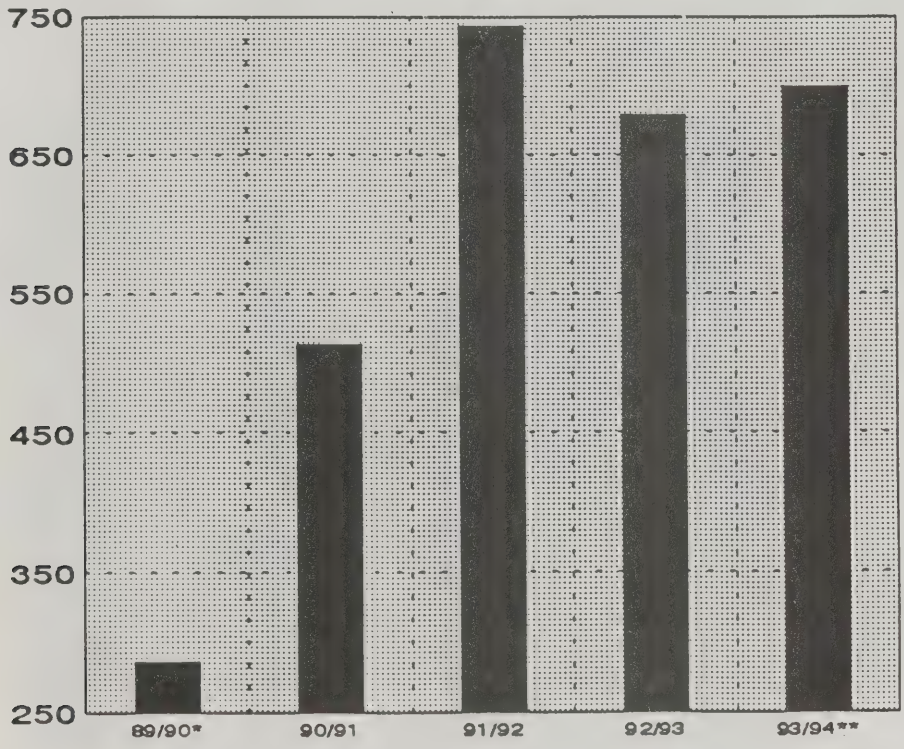
As the programme's third year closes, Greening the Hill is now solidly entrenched at the House. Overall, it has proven to be a catalyst for positive change and will build on these achievements. The House of Commons can and should serve as a role model for other Canadian organizations. Parliament has ten provincial and two territorial counterparts, and there are more than 4,000 municipal governments, to say nothing of private sector enterprises which would benefit greatly from the House's experience.

Greening the Hill commenced at a time of economic stability, driven by a heightened environmental awareness of Canadians. It has clearly achieved a positive environmental result, though challenges remain. In the 1990s, economic concerns rival environmental considerations. Greening the Hill is meeting these new challenges as well: it has demonstrated that good environmental management makes good business sense.

Appendix A

PAPER RECYCLING PROGRAM

TOTAL PAPER IN METRIC TONNES

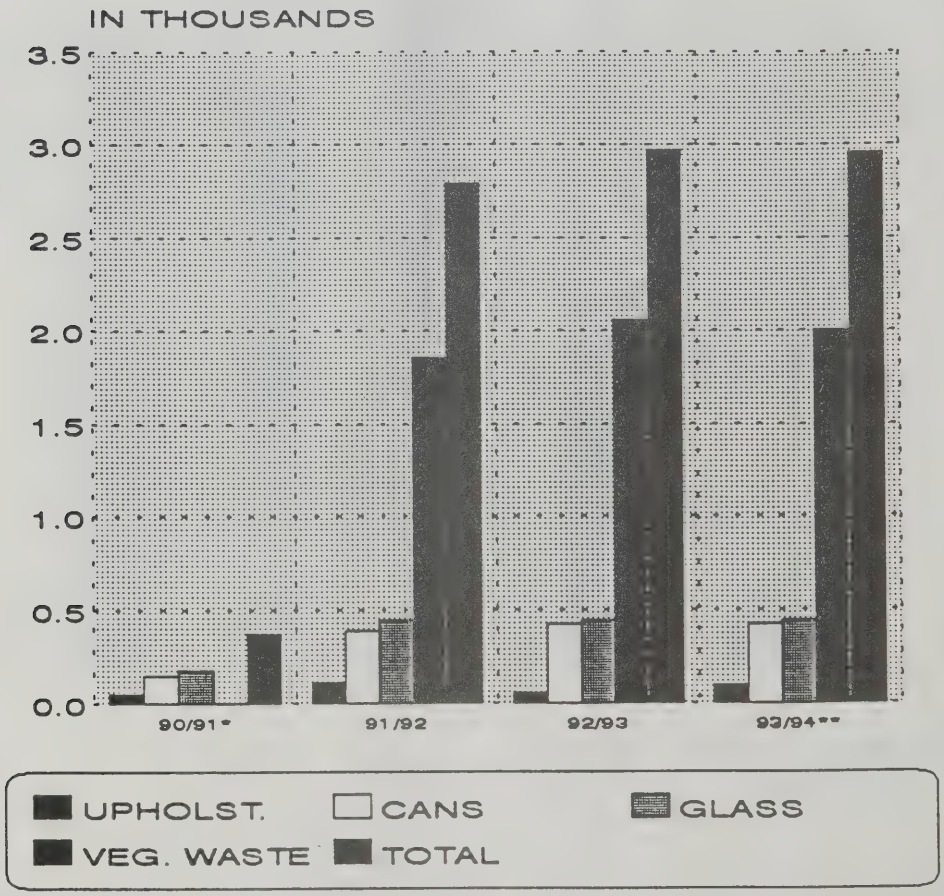


*BEGINNING OCT 1989
** FORECAST

Appendix B

MULTI-MATERIAL RECYCLING

KG PER YEAR

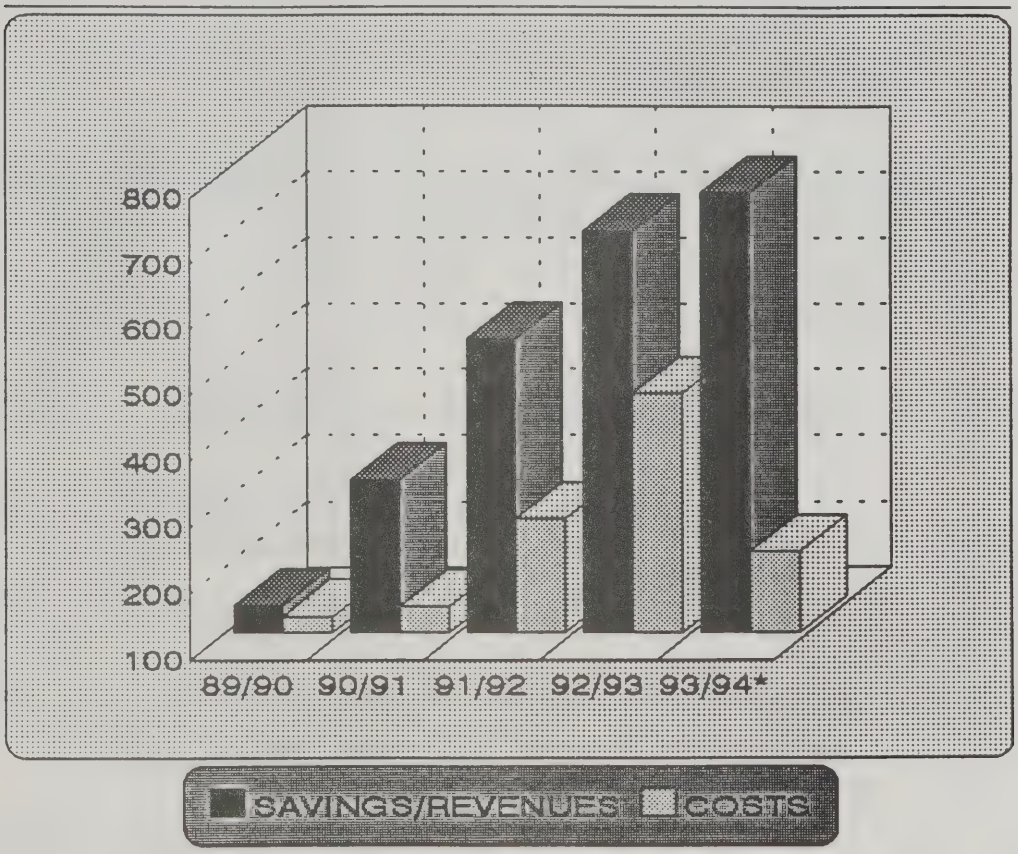


*BEGINNING OCT 1990
**FORECAST

Appendix C

GREENING THE HILL

SUMMARY OF SAVINGS AND COSTS - $000



*ANNUAL PROJECTION

NOTE: The above chart represents the savings and costs for the Greening the Hill Programme by fiscal year since 1989-90.

HOW GREEN WE ARE



HOW GREEN YOU CAN BE

- By reducing, reusing and recycling, We have diverted almost 80% of our garbage from landfills.

- To date we have recycled 2,200 metric tonnes of paper, this means:
  - 41,800 trees have been saved
  - 3060 cubic metres of landfill spared
  - energy saved is equivalent to heating a home for 1100 years!

- Our Greening the Inventory has resulted in a savings of over $500,000 and over 300 products are environmentally friendly.

- We now use energy efficient lightbulbs, which produce more light, and consume 60% less energy.

- Just by altering the format of Committee Blues, we have saved nearly two million sheets of paper.

- We have sent 40 tonnes of organic waste from the Parliamentary Cafeterias to be composted at the Experimental Farm.

- We do not use pesticides on the grounds and no harmful chlorine or phosphate cleaning products are used by maintenance.

- We have converted 8 out of 22 House vehicles to natural gas and we are now saving 20¢ per kilometre!

- We have recycled 1100 kilograms of glass and 1000 kilograms of cans!

- New technology means that our mail processing no longer requires paper labels.
  - over 6.6 million labels were used in 1992.

- In total, all of our greening initiatives will save over $500,000 annually!

- ALWAYS use the string fastening reusable envelopes for non-confidential internal mail.

- Collect all paper that has been used on one side, reuse for:
  - drafts
  - internal memos
  - scratch paper/pads

- Return spent batteries to Materiel Management for hazardous waste disposal
  - batteries are responsible for 35% of mercury poisoning in our soil and water

- Return the following to Materiel Management for refilling, reinking and recycling:
  - toner cartridges
  - drum cartridges
  - toner bottles
  - fusers
  - developers
  - ribbons

- Consider setting up a worm composter in the office or designate someone to take organic waste home for composting. Compost:
  - vegetable peelings
  - coffee grounds
  - fruit peels
  - tea bags

- Remember to send your "ruined" stockings & tights to the Environment Office. We will send them to a weaver's co-op.

- Bicycle to work - better for you and the environment. The West Block Courtyard is open from 7-9 a.m. and again from 4-6 p.m to provide a secure place to lock your bike.

SHOWER FACILITIES:

Wellington Building
- 6th floor, men & women
- sub-basement, men & women

West Block
- 1st floor, men & women
- 2nd & 4th floors, men

APPENDICE «ENVO–23»

LA COLLINE VERTE:

Analyse économique

Table des matières

Résumé

1.0 Introduction

2.0 La Colline verte : Vue d'ensemble et évolution

2.1 Les objectifs du programme

2.2 Partenariats

2.3 Envergure et évolution du programme

2.4 L'économie du programme

3.0 Cadre d'analyse

3.1 Paramètres

3.2 Méthode d'établissement des coûts

3.3 Définition des bienfaits

4.0 Analyse coût-avantage

4.1 Réduction des déchets solides

4.1.1 Épargne-papier amélioré

4.1.2 Recyclage de matériaux multiples

4.1.3 Élimination des déchets dangereux

4.2 Nouvelles techniques de transport

4.2.1 Conversion des moteurs

4.2.2 Groupe de travail sur le cyclisme

4.3 Conversion des stocks «au vert»

4.4 Vérification de la consommation d'énergie

4.5 Vérification de la consommation d'eau

4.6 Bureau de l'environnement

4.7 L'ordre qui s'impose : réduire, réutiliser et, APRÈS, recycler

4.7.1 Papier : consommation réduite et réutilisation accrue

4.7.2 Services de restauration

4.7.3 Divers exemples

5.0 Résumé des économies et des avantages

6.0 Perspectives d'avenir

Annexe A - Recyclage du papier

Annexe B - Recyclage de matières diverses

Annexe C - Sommaire des coûts et des économies réalisées

Résumé

Au cours des trois dernières années, le programme La Colline verte a été mis en place et est devenu synonyme de changements à la Chambre des communes. Réalisé sous les auspices du Président, le programme a réussi à faire diminuer considérablement la quantité de déchets solides produits par la Chambre des communes et à imposer les procédés les plus respectueux possible de l'environnement. Ces pratiques environnementales avisées, tout à fait valables en elles-mêmes, ont de plus représenté un avantage économique pour la Chambre des communes.

L'analyse économique qui suit a été effectuée à la demande du Président, afin de rendre publics les coûts du programme et les avantages qui en découlent. Le programme, entrepris à une époque où les préoccupations environnementales jouissaient d'une grande priorité, doit maintenant démontrer qu'il peut également être à la hauteur des défis environnementaux dans une période marquée par les restrictions budgétaires.

Cette analyse tente de donner une image claire et précise de tous les facteurs associés à chacune des initiatives du programme. Elle comprend aussi les données relatives aux mesures prises par la Chambre des communes pour des raisons environnementales mais qui n'ont toutefois pas entraîné d'économies réelles ou apparentes.

Dans son ensemble, La Colline verte s'est traduit jusqu'à maintenant par des économies de plus de 700 000 $. Au cours des cinq prochaines années, le programme permettra d'économiser quelque 2,7 millions de dollars additionnels et peut-être beaucoup plus si de nouvelles mesures sont prises. Parmi les économies et les avantages mis en valeur par le rapport on compte :

- des économies annuelles prévues de l'ordre de 540 000 $;
- une réduction de 78% des déchets envoyés par la Chambre aux sites d'enfouissement;
- des économies de plus de 700 000 $ grâce aux initiatives de réduction de consommation du papier;
- plus de 75 000 $ en revenus générés par le programme de recyclage du papier;
- le recyclage de 2200 tonnes de papier à ce jour;
- des économies annuelles de l'ordre de 27 000 $ suite à la conversion d'un édifice à un système d'éclairage moins énergivore; et
- une économie de 20 cents par kilomètre suite à la conversion, au gaz naturel, de nos véhicules de transport.

Du point de vue de l'environnement, il est impossible d'attribuer une valeur pécuniaire aux réalisations de La Colline verte puisque les systèmes comptables conventionnels commencent à peine à prendre en considération les coûts de la détérioration de l'environnement et de l'épuisement des ressources. Quoi qu'il en soit, même si les coûts et les économies découlant du programme arrivaient tout juste au point d'équilibre, La Colline verte serait considérée un succès, car des améliorations environnementales tangibles auraient été réalisées sans qu'il n'en coûte rien aux contribuables.

Les résultats obtenus par le programme ont clairement démontré qu'une bonne gestion environnementale est aussi bonne pour les affaires. La Colline verte est un bon exemple de gestion environnementale et il est à souhaiter que l'expérience de la Chambre persuade d'autres intervenants des secteurs public et privé à accepter leurs propres responsabilités à cet égard.

1.0 Introduction

L'environnement et l'économie sont deux grands dossiers des années 1990. Bien qu'ils passent souvent pour contradictoires, ils sont en réalité liés comme il ressort d'un examen des bienfaits économiques des mesures de respect de l'environnement. Le programme La Colline verte de la Chambre des communes prouve que les initiatives écologiques peuvent procurer des bienfaits économiques qui compensent souvent amplement leur coût.

Depuis sa mise en oeuvre, le programme La Colline verte maintient l'équilibre entre les impératifs écologiques et les impératifs économiques. Il manifeste la détermination de la Chambre des communes à assumer la responsabilité des répercussions de ses activités sur l'environnement. Il a fallu pour cela investir temps et argent. Un examen du programme et de ses composantes révèle que les efforts déployés par la Chambre pour améliorer la qualité environnementale du milieu de travail, mais aussi procurent un avantage financier à court et, en particulier, à long terme. Il est à espérer qu'il incitera d'autres organismes à prendre des initiatives comme La Colline verte.

2.0 *La Colline verte: Vue d'ensemble et évolution*

2.1 Les objectifs du programme

Le programme La Colline verte est issu de la détermination des parlementaires fédéraux, dirigés par le Président de la Chambre des communes, l'honorable John A. Fraser, à donner suite aux préoccupations communes relatives à l'environnement. En tant qu'organisme central de l'État canadien, la Chambre des communes semblait toute désignée pour faire comprendre aux particuliers ainsi qu'au secteur public et au secteur privé qu'ils ont le pouvoir et les moyens d'atténuer les répercussions de la société sur l'environnement.

Bien qu'inauguré le 12 juin 1990, le programme remontait à la création, en 1989, d'un Groupe de travail sur l'environnement. Ce groupe de travail avait pour mission d'examiner systématiquement les politiques et les pratiques de la Chambre d'un point de vue écologique et de dresser un grand plan d'action environnemental pour la Chambre des communes. Ayant franchi plusieurs étapes, ce programme a atteint un point où il convient d'en quantifier et d'en faire ressortir les bienfaits financiers.

2.2 Partenariats

Le programme La Colline verte doit son succès à l'engagement personnel du Président John A. Fraser ainsi qu'à l'encouragement et au soutien du Comité permanent de l'environnement (Chambre des communes). Bon nombre des initiatives seraient restées en plan sans la participation active de l'ensemble des parlementaires, du personnel, de la direction et des employés de la Chambre des communes.

Ont également contribué puissamment au succès du programme d'autres organismes publics comme la Commission de la Capitale nationale (CCN), qui est responsable de l'entretien des terrains, et Travaux publics Canada (TPC), qui joue le rôle de gestionnaire des immeubles de la Chambre des communes. En outre, Environnement Canada et TPC ont contribué aux frais de certaines des grandes initiatives écologiques.

2.3 Envergure et évolution du programme

Pour comprendre les bienfaits du programme La Colline verte, il faut en mesurer l'ampleur et la profondeur. Pour de plus amples renseignements sur la nature et la mise en oeuvre de plusieurs des initiatives du programme, il convient de se reporter à la publication de la Chambre des communes intitulée La Colline verte : bilan de la situation. On trouvera tout de même ci-dessous un résumé du programme. Il est à noter que toutes les initiatives visent à la fois la Chambre des communes et la Bibliothèque du Parlement, qui s'est jointe au programme peu après son lancement.

La Phase I a consisté à mettre en place le cadre administratif du programme, c'est-à-dire, entre autres :

- à mettre sur pied, sur le modèle du Groupe de travail sur l'environnement, un Comité des cadres supérieurs sur l'environnement composé de représentants du personnel de la Chambre et de la Bibliothèque du Parlement;
- à établir le Bureau de l'environnement;
- à lancer un programme de communications conçu pour faire la promotion des activités écologiques auprès des employés.

La Phase I a également consisté à réévaluer les opérations de la Chambre en vue de réduire au minimum leurs répercussions sur l'environnement. Pour mener cette évaluation, il a fallu :

- élaborer des critères d'impact environnemental aux fins de l'évaluation des produits de nettoyage;
- promouvoir l'utilisation du papier recyclé;
- explorer la possibilité d'élargir les programmes de recyclage existants.

La Phase II a consisté à mettre en branle des programmes comme :

- le programme "Épargne-papier amélioré", qui comporte le recyclage du papier de télécopie, des enveloppes à fenêtre, du papier glacé, des revues et des chemises de classement;
- le compostage des déchets végétaux des services de restauration de la Chambre;
- le programme de recyclage de matériaux multiples pour les journaux, le verre, les canettes et les rebuts de rembourrage;
- une politique des achats en vertu de laquelle on examine tous les contrats, nouveaux et existants, en vue d'assurer la qualité écologique des produits et des pratiques des entrepreneurs;
- le Groupe de travail sur le cyclisme chargé de trouver des moyens de faciliter aux employés l'usage de la bicyclette pour se rendre à la Chambre des communes;
- le plan de gestion des déchets dangereux qui vise à repérer, à entreposer et à évacuer les matières dangereuses dans les meilleures conditions;
- le programme de collecte des piles et le programme de rechargement et de recyclage des cartouches de vireur à photocopie;
- le programme de conversion au gaz naturel des véhicules de la Chambre.

Le programme en est à la Phase III. Comme bon nombre des initiatives d'abord envisagées vont bon train, la Chambre peut maintenant s'attacher à raffiner ses pratiques respectueuses de l'environnement et à apporter à ses installations des changements en vue d'améliorer la rentabilité énergétique et d'économiser l'eau. Ayant mené des vérifications de sa consommation d'énergie et d'eau, la Chambre peut donner suite aux recommandations qui en sont issues.

2.4 L'économie du programme

L'efficacité du programme repose sur le principe qu'il faut intégrer les considérations écologiques dans le quotidien de la Chambre. Le programme lui-même est volontaire et son succès est attribuable à la sensibilisation aux questions environnementales et à l'évolution des mentalités.

Dans la mesure du possible, les initiatives ont été prises dans le cadre des budgets existants. Les dépenses en capital qu'il a fallu engager — pour acheter, par exemple, des bacs de recyclage et de compostage — ont été imputées sur le budget de la direction responsable.

Pour pouvoir continuer à donner le ton en matière de respect de l'environnement, la Chambre devra apporter des changements à ses installations. Pour atteindre ses objectifs de conservation de l'eau et de rentabilité énergétique et en obtenir les bienfaits financiers et écologiques à long terme, il lui faudra donc engager des dépenses en capital. C'est pourquoi elle a prévu les sommes d'argent nécessaires à ces initiatives dans son budget principal des dépenses de 1992-1993 et 1993-1994. Pour contenir les dépenses à ce chapitre, la Chambre va miser sur les partenariats interministériels précités.

3.0 Cadre d'analyse

3.1 Paramètres

L'analyse vise à isoler les dépenses et les économies directement liées au programme La Colline verte. C'est ainsi qu'elle exclut les mesures de réduction de l'amiante et d'enlèvement des BPC parce qu'elles auraient été prises de toute façon dans le cadre des travaux d'amélioration et d'entretien des bâtiments. Elle prend en compte non seulement les dépenses de la Chambre des communes, mais les dépenses et les économies globales. Elle tient compte de toutes les dépenses liées directement aux mesures environnementales même si elles sont engagées dans le cadre d'un partenariat.

3.2 Méthode d'établissement des coûts

La méthode mise au point permet d'identifier les dépenses et les économies liées aux initiatives de La Colline verte.

Les données financières se rangent sous trois rubriques:

- les recettes ou les économies découlant de chaque initiative;
- les frais de démarrage, y compris les études qu'il a fallu faire faire et les dépenses en capital qu'il a fallu engager pour lancer une initiative;
- les frais de fonctionnement annuels directement liés à l'initiative.

La méthode permet d'identifier les dépenses et les économies ou les recettes réelles par exercice depuis le début du programme en 1989 jusqu'à la fin de 1992-1993. Elle permet aussi de faire des prévisions annuelles. En outre, elle tient compte des dépenses et des économies des partenaires comme la Commission de la Capitale nationale, Travaux publics Canada et Environnement Canada.

La méthode isole les coûts directs de chacune des initiatives sans tenir compte des coûts indirects ou des frais généraux, car on suppose que les initiatives de La Colline verte n'en ont pas entraîné. Elle tient compte cependant des salaires et des frais généraux qui découlent directement du programme.

En règle générale, les systèmes d'information de gestion ont fourni les données opérationnelles et financières nécessaires pour calculer les dépenses et les économies de telle ou telle initiative. Pour un petit nombre d'initiatives, les systèmes d'information de gestion ne permettent pas encore d'isoler les données nécessaires. Dans ces cas, les dépenses et les économies sont calculées à l'aide de techniques d'échantillonnage des données opérationnelles liées au programme environnemental.

Pour certaines initiatives écologiques, on n'a pas tenté de calculer les économies parce qu'on ne disposait pas de données opérationnelles et financières. C'est le cas, entre autres, de l'habitude largement répandue dans presque tous les bureaux de la Chambre des communes de photocopier recto-verso et de réutiliser les enveloppes et les boîtes de carton. Des économies ont donc vraisemblablement été réalisées qui n'ont pas pu être quantifiées.

3.3 Définition des bienfaits

Bien qu'elles soient considérables, les économies ne sauraient être envisagées abstraction faite du but premier du programme, à savoir incorporer des critères écologiques dans le processus décisionnaire de la Chambre des communes. On a donc identifié les bienfaits écologiques et autres (bienfaits sociaux, améliorations de la santé, de la qualité de vie) de chacune des initiatives de même que les dépenses et les économies qui s'y rapportent.

Les initiatives qu'on peut attribuer au programme La Colline verte ont permis, entre autres:

- de réduire les déchets solides déversés dans les sites d'enfouissement et, par conséquent, la quantité de substances nocives que les sites d'enfouissement dégagent dans l'atmosphère;
- d'appuyer les produits respectueux de l'environnement;
- de réduire la consommation de ressources non renouvelables;
- d'appuyer les procédés de production qui consomment moins d'eau et d'énergie;
- de réduire la quantité des produits chimiques dangereux qui s'infiltrent dans l'air, les sols et les eaux;

Outre ces bienfaits directs, les initiatives de La Colline verte ont eu des effets d'entraînement dans la mesure où elles contribuent, entre autres:

- à encourager les pratiques de gestion qui favorisent l'efficience et la conservation;
- à sensibiliser les fournisseurs de biens et de services aux avantages des produits respectueux de l'environnement;
- à faire de la Chambre un modèle à imiter pour la collectivité locale, les assemblées provinciales, les autorités municipales et les entreprises privées d'un océan à l'autre;
- à inculquer aux gens le sens des responsabilités environnementales au profit des générations futures;
- à susciter un sentiment de fierté collective et à faire adopter des habitudes de vie saine dans les milieux personnels et professionnels.

4.0 *Analyse coût-avantage*

Le présent chapitre décrit diverses initiatives prises dans le cadre du programme La Colline verte et détermine, pour chacune, les coûts réels et prévus. On y trouve également l'analyse des avantages et des économies de coûts.

4.1 Réduction des déchets

Une vérification des déchets, commandée par la Chambre des communes, vient d'être exécutée dans le cas des édifices de l'Ouest, de la Confédération et Wellington. Il en est ressorti que, depuis 1989, la Chambre a réduit de 78 p. 100 la quantité de déchets solides envoyés à la décharge.

Tableau 1: Déchets détournés de la décharge et coûts engagés

Coût du contrat de vérification	9 200 $
	Tonnes (métriques)
Déchets envoyés à la décharge selon TPC — 1990*	900
Déchets envoyés à la décharge selon vérification — 1992**	200
Déchets détournés de la décharge — 1992 c. 1990	700
% de déchets détournés	78 %

* Selon les dossiers de Travaux publics Canada (TPC) pour les éd. de l'Ouest, de la Confédération et Wellington.

** Prévision annuelle d'après la vérification menée aux éd. de l'Ouest, de la Confédération et Wellington.

La vérification révèle que la Chambre recycle ses déchets dans une proportion impressionnante de 70 p. 100; par ailleurs, on peut attribuer à ses mesures de réutilisation et de réduction les 8 p. 100 qui restent. Il ne faudrait pas sous-estimer l'importance de ces chiffres pour l'environnement étant donné la demande croissante de décharges et la hausse vertigineuse des coûts d'élimination des déchets au Canada, particulièrement dans les centres urbains. Il reste tout de même du travail à faire, car 10 p. 100 du matériel potentiellement recyclable comme le papier, les cannettes et le verre est encore envoyé à la décharge. Pour faire suite à la vérification, TPC travaille avec l'aide de la Chambre des communes à la restructuration de son contrat d'enlèvement des déchets, dans le but de maximiser ces économies.

4.1.1 Épargne-papier amélioré

Depuis qu'il a été instauré au mois d'août 1991, le programme Épargne-papier amélioré a pu retirer du flux des déchets solides pratiquement tout le papier rebut de la Chambre des communes. Le papier blanc de haute qualité et les papiers mélangés sont recueillis séparément et ramassés par une entreprise locale de recyclage. C'est un programme unique en ce qu'il produit des recettes directes pour la Chambre des communes, en plus d'entraîner des économies en détournant les déchets des décharges.

Le programme Épargne-papier amélioré a remplacé Épargne-papier, sauvant de la décharge une plus grande quantité de papier. Par exemple, Épargne-papier affichait pour l'exercice 1990-1991 un rendement de 513 tonnes de papier, mais la collecte accrue, rendue possible par Épargne-papier amélioré, a porté ce rendement à 744 tonnes en 1991-1992 (voir Annexe A). Voici un tableau des économies et des recettes réalisées.

Tableau 2: Papier recyclé — économies/recettes et coûts réels et prévus

	CHIFFRES RÉELS À CE JOUR	PRÉVISIONS ANNUELLES
	Tonnes (métriques)	
Papier gardé pour recyclage	**2 200**	**700**
Économies: Enlèvement des déchets — frais de déversement et de remorquage (115 $ la tonne)*	253 000 $	80 500 $
Recettes : Recyclage du papier	75 800 $	15 000 $
Total — économies/recettes	**328 800 $**	**95 500 $**
Coûts d'établissement: Achat des paniers bleus et blancs, etc	50 800 $	– $
Coûts directs permanents : Coûts salariaux	220 300 $	73 300 $
Total des coûts	**271 100 $**	**73 300 $**
ÉCONOMIES NETTES	**57 700 $**	**22 200 $**

* Les économies réalisées à l'enlèvement des déchets ont été calculées à l'aide du plus récent coût moyen la tonne pour les déchets ramassés sur la colline du Parlement par TPC. Les coûts d'enlèvement des déchets sont assumés par TPC.

Les recettes et les économies au niveau des coûts d'enlèvement des déchets compensent largement les coûts de l'embauche d'employés chargés de ramasser le papier à recycler. Depuis 1989, la Chambre a sauvé de la décharge 2 200 tonnes de papier, ce qui représente une économie globale de 253 000 $ en coûts d'enlèvement des déchets. En outre, des recettes de 75 800 $ ont jusqu'à maintenant été réalisées. Le programme Épargne-papier amélioré a, depuis ses débuts, engendré pour la Chambre des recettes annuelles moyennes de 15 000 $. On peut s'attendre à l'avenir, si les employés déposent tout simplement le papier rebut dans le contenant pour matières recyclables plutôt qu'à la poubelle, à des économies annuelles de 22 200 $.

Pour ce qui est de l'environnement, chaque tonne de papier recyclé libère plus de deux mètres cubes d'espace de décharge. En fournissant du papier rebut, la Chambre alimente le marché du recyclage et réduit ainsi la nécessité d'exploiter les forêts pour la production de pâte vierge. Qui plus est, la production du papier recyclé exige moins d'eau et d'énergie, et introduit moins d'émissions polluantes dans l'environnement.

4.1.2 Recyclage de matériaux multiples

Afin de réduire davantage la quantité de déchets solides envoyés à la décharge, on a institué en 1990 un programme de recyclage de matériaux multiples. Un entrepreneur local ramasse maintenant chaque semaine à la Chambre des communes le verre, les cannettes et les rebuts de rembourrage. Le tableau suivant montre les coûts du programme.

Tableau 3: Matériaux multiples détournés de la décharge — économies et coûts réels et prévus

	CHIFFRES RÉELS À CE JOUR	PRÉVISIONS ANNUELLES
	Tonnes (métriques)	
Matériaux multiples détournés de la décharge :		
Déchets de cuisine	40	20
Verre	11	5
Cannettes	10	4
Rebuts de rembourrage	2	1
Total	**63**	**30**
Économies :		
Enlèvement des déchets — frais de déversement et de remorquage (115 $ la tonne)	7 200 $	3 500 $
Coûts d'établissement :		
Bacs à compost	1 000 $	–
Contenants pour recyclage	4 000 $	–
Coûts directs permanents :		
Services contractuels pour le ramassage des matériaux multiples	73 600 $	
Total des coûts*	**78 600 $**	**30 000 $**

* Les coûts d'enlèvement des déchets sont assumés par TPC.

Le tableau 3 montre que, depuis l'introduction du recyclage de matériaux multiples, onze tonnes de verre et dix tonnes de cannettes ont été recueillies en vue d'un recyclage. Par ailleurs, deux tonnes de rebuts de rembourrage sont allées à des organismes de charité pour être revendues ou utilisées dans des programmes d'art et d'artisanat (voir Annexe B).

L'un des aspects impressionnants du programme a été le compostage des déchets organiques de fruits et de légumes, produits par les restaurants et les cafétérias de la Chambre. Depuis le début du programme, en juin 1991, 40 tonnes de déchets de cuisine ont été

transportées à la Ferme expérimentale d'Agriculture Canada. Les ordures ménagères compostées représentent, après le papier, la catégorie la plus importante des déchets que la Chambre a réussi à sauver de la décharge.

Pour mettre ce programme en marche, il a fallu dépenser 5 000 $ à l'achat de bacs à compost et de contenants pour matières recyclables. Le transport vers le centre de recyclage coûte annuellement environ 30 000 $, mais on élimine en moyenne quelque 3 500 $ par année en frais d'enlèvement des ordures. Il est impossible de pleinement quantifier les avantages économiques du recyclage de matériaux multiples puisque les principes comptables conventionnels ne prennent en considération ni l'épuisement des ressources ni la détérioration de l'environnement.

Le retrait des cannettes et du verre du flux des déchets offre des avantages évidents pour l'environnement. En recyclant l'aluminium, non seulement les Canadiens utilisent-ils à plein une ressource non renouvelable, mais encore consomment-ils beaucoup moins d'énergie pour produire de l'aluminium à partir des cannettes de boisson gazeuse rejetées qu'à partir de matériaux bruts. De même, le recyclage du verre permet d'économiser du pétrole et d'autres matériaux bruts. Il y a donc d'immenses économies d'énergie, d'eau, et de matières vierges. Enfin, le compostage donne une terre riche en éléments nutritifs, qui remplace en partie les fertilisants artificiels à la Ferme expérimentale.

4.1.3 Élimination des déchets dangereux

La Chambre reconnaît parfaitement l'importance d'un traitement sûr et rigoureux des matières dangereuses. Pour respecter les objectifs de La Colline verte ainsi que les exigences fédérales concernant la manutention et l'entreposage des matières dangereuses, elle a consenti depuis 1989 14 000 $ pour l'amélioration des installations d'emmagasinage des matériaux dangereux à l'édifice Wellington. Des rebuts de peintures, de solvants et d'huiles y sont temporairement entreposés. Comme il n'existe à Ottawa aucun site industriel/commercial d'élimination des déchets dangereux, la Chambre dépense 2 500 $ par année pour que les déchets dangereux qu'elle produit soient envoyés en toute sécurité à un endroit autorisé.

Tableau 4 : Coûts de l'amélioration des installations d'entreposage des déchets dangereux

	CHIFFRES RÉELS À CE JOUR
Amélioration des installations d'entreposage des déchets dangereux:	
Phase I (1989)	
- Coûts, Chambre des communes	2 500 $
Phase II (1993)	
- Coûts, Chambre des communes	11 500 $
Total	**14 000 $**
Coûts annuels de collecte (2 500 $ par année)	10 000 $
Total	**24 000 $**

4.2 Nouvelles techniques de transport

4.2.1 Conversion des moteurs

À partir d'avril 1990, la Chambre a commencé à faire convertir ses véhicules au gaz naturel. Jusqu'ici, cinq autobus, un camion et deux automobiles ont été modifiés. Voici les détails de cette initiative.

Tableau 5: Coûts de la conversion des véhicules au gaz naturel et économies de carburant

	CHIFFRES RÉELS À CE JOUR	PRÉVISIONS ANNUELLES
Coûts de conversion :		
1990-91 — 2 autobus et 1 camion	14 000 $	--
1991-92 — 2 autobus et 1 auto	17 000 $	--
1992-93 — 1 autobus et 1 réservoir suppl. à une auto	6 000 $	--
Total des coûts	**37 000 $**	--
Économies de carburant*	**29 500 $**	**15 500 $**
	PARC AUTOMOBILE	**VÉHICULES CONVERTIS**
Parc du Service de transport :		
Autobus	9	5
Camions	10	1
Autos	3	2
Total	**22**	**8**

* Selon les statistiques de 1992-1993, la conversion des autobus au gaz naturel a entraîné une économie de **20 cents le kilomètre. La récupération des coûts de conversion se fait donc en un peu moins de deux ans par véhicule.**

Comme on le voit, la conversion au gaz naturel a jusqu'ici entraîné une économie de 20 ¢ le kilomètre, pour ce qui est des coûts du carburant, soit 29 500 $. La période de récupération des coûts est maintenant terminée puisque la conversion de la plupart des véhicules a eu lieu il y a approximativement deux ans; les économies annuelles sont donc de l'ordre de 15 500 $. La conversion au gaz naturel est un processus permanent. Jusqu'à maintenant, 8 des 22 véhicules du parc automobile ont été convertis, et des réservoirs de gaz naturel seront installés sur tous les nouveaux véhicules au moment de l'acquisition.

Cette initiative a connu un immense succès, non seulement en raison de la réduction des dégagements de gaz à effet de serre, mais aussi parce qu'on s'attend à ce que l'utilisation de carburants plus propres fasse baisser les coûts de fonctionnement du parc. L'étude d'un filtre à huile spécial est en cours et les résultats permettront d'analyser les avantages opérationnels du gaz naturel. Enfin, les symboles de La Colline verte placés bien en vue à l'arrière des autobus sont un excellent moyen de souligner l'engagement de la Chambre en matière d'environnement.

4.2.2 Groupe de travail sur le cyclisme

En juin 1991, un groupe de travail sur le cyclisme a été chargé d'examiner les obstacles à l'utilisation de la bicyclette pour se rendre à la cité parlementaire. Le groupe, formé d'employés des députés et de la Chambre, a formulé des recommandations visant à accroître les possibilités d'aller travailler à la Chambre des communes à vélo. Il a précisé qu'il fallait augmenter le nombre de porte-bicyclettes et en améliorer la conception, de même qu'accroître la sécurité en éclairant les alentours. Voici les coûts de ces améliorations :

Tableau 6: Coûts d'installation, porte-bicyclettes et éclairage dans la cour de l'éd. de l'Ouest

	CHIFFRES RÉELS À CE JOUR
Porte-bicyclettes	5 700 $
Éclairage	2 600 $
Total des coûts d'établissement	**8 300 $**

Même si elles n'entraînent pas d'économies directes, ces mesures ont encouragé les employés et les députés à venir travailler à bicyclette. Du point de vue de l'environnement, ce moyen de locomotion exige moins de ressources à la production que les autos, son utilisation n'engendre pas d'émissions nuisibles, son fonctionnement est plus économique que celui d'une voiture, et il permet de faire de l'exercice et de rester en forme.

4.3 Conversion des stocks «au vert»

La Conversion des stocks «au vert», qui a débuté au mois d'août 1990, consiste en une initiative planifiée par la Direction de la gestion du matériel de la Chambre des communes pour garantir que seuls des produits sans danger pour l'environnement sont gardés en stock. Il s'agit d'un programme permanent, dans le cadre duquel on acquiert des produits écologiques à mesure qu'ils sortent sur le marché.

Des économies substantielles ont été réalisées au niveau de la papeterie. La Chambre des communes achète maintenant surtout des papiers écriture recyclés pour les secteurs de grande utilisation, car leur qualité et leur disponibilité se sont améliorées. En ce moment, 30 p. 100 du stock de papeterie de la Chambre se compose de produits écologiques.

Tableau 7: Économies réelles et prévues attribuables à la Conversion des stocks «au vert»

	CHIFFRES RÉELS À CE JOUR	PRÉVISIONS ANNUELLES
Économies attribuables à la conversion du stock de papiers écriture de la Chambre des communes * . .	570 000 $	340 000 $

* Les économies ont été calculées à l'aide des prix les plus récents des articles recyclés, comparativement aux prix des articles non recyclés, en septembre 1991 (en supposant qu'il n'y a pas eu de changements marqués dus à l'inflation).

Comme le montre la figure 7, la Conversion des stocks «au vert» a permis une économie de l'ordre de 570 000 $ depuis le début du programme. La tendance se maintiendra, produisant une économie estimative de 340 000 $ par année.

Le programme est un excellent exemple des retombées avantageuses que peut entraîner la remise en question des pratiques d'une entreprise. Par exemple, le remplacement d'un article conventionnel par un produit écologique est pris en considération seulement si le besoin de garder ce genre d'article en stock est reconnu. Résultat : la variété de produits gardés en stock diminue, les coûts d'entreposage baissent et les mécanismes administratifs sont par conséquent simplifiés. Par ailleurs, la décision de la Chambre de se procurer des produits et des services écologiques favorise l'établissement de débouchés pour les produits verts.

4.4 Vérification de la consommation d'énergie

La consommation d'énergie est de plus en plus considérée comme un secteur où les économies sont possibles. En septembre 1991, avec l'appui de la Chambre des communes, TPC a demandé à Hydro-Ontario et à Hydro-Ottawa de faire une vérification de la consommation d'énergie dans les édifices du Centre, de l'Ouest et de l'Est.

Tableau 8: Coût de la conversion d'énergie et d'éclairage et économies prévues — édifices du Centre, de l'Est et de l'Ouest

	COÛTS UNIQUES DE CONVERSION*	ÉCONOMIES ANNUELLES PRÉVUES *
Vérification de la consommation d'énergie/ conversion aux édifices du Centre, de l'Est et de l'Ouest :		
- Ampoules à incandescence remplacées par des ampoules fluorescentes	162 900 $	56 000 $
- Éclairage à tubes fluorescents remplacé par un système flourescents à haut	334 500 $	40 800 $
- Réglage des thermostats à la baisse	7 500 $	40 000 $
- Conversions d'énergie diverses	145 100 $	28 200 $
Total	**650 000 $**	**165 000 $**

* TPC assume le coût des conversions et touche les économies réalisées. Les réductions consenties par Hydro-Ontario ont été déduites des coûts de conversion.

La vérification a produit une longue liste de recommandations dont la mise en oeuvre entraînera une réduction de 2,2 millions de kilowattheures par année, ce qui correspond à une épargne annuelle de 165 000 $. Étant donné que l'électricité dans ces édifices sert principalement à l'éclairage, bon nombre des principales recommandations portent sur la technologie éconergétique et la modération dans les habitudes de consommation. Les changements suivants sont prévus : remplacement des ampoules à incandescence par des ampoules fluorescentes compactes et utilisation des systèmes fluorescents à haut rendement à la place des tubes fluorescents ordinaires.

Étant donné que la mise en application de bon nombre des recommandations découlant de la vérification s'avérera coûteuse, celles-ci ont été incorporées au plan des travaux à long terme de TPC pour la cité parlementaire, lequel plan s'échelonne sur dix ans. En outre, les mesures d'économie d'énergie seront intégrées aux nouveaux projets de construction et de réfection. Si toutes les mesures étaient prises en même temps, le coût s'élèverait à 650 000 $ et **serait récupéré en moins de quatre ans**.

En mars 1991, Hydro-Ontario et Hydro-Ottawa ont également terminé une vérification de l'énergie dans l'édifice de la Confédération pour Travaux publics Canada. Dans ce cas, comme dans celui des édifices du Centre, de l'Ouest et de l'Est, la plupart des recommandations principales découlant de la vérification portent sur l'amélioration de l'efficacité de l'éclairage.

Tableau 9: Coûts de conversion d'énergie et d'éclairage et économies prévues — édifice de la Confédération

	COÛTS UNIQUES DE CONVERSION*	ÉCONOMIES ANNUELLES PRÉVUES *
Vérification de la consommation d'énergie/conversion à l'édifice de la Confédération :		
- Ampoules ordinaires remplacé par des ampoules éconergétiques	159 000 $	27 200 $
- Plafonniers dans les couloirs	5 000 $	–
Total	**164 000 $**	**27 200 $**

* TPC assume le coût des conversions et touche les économies réalisées. Les réductions consenties par Hydro-Ontario ont été déduites des coûts de conversion.

En ce moment, deux grandes initiatives sont en voie de réalisation à l'édifice de la Confédération. Des plafonniers fluorescents à haut rendement ont été installés dans tous les bureaux. Cette conversion a coûté 159 000 $ et a permis de réaliser des économies de 27 200 $ au cours de la première année. **Le coût de cette conversion sera récupéré en cinq ans environ.**

On effectue aussi graduellement la conversion des plafonniers dans les couloirs de l'édifice de la Confédération afin de réduire la consommation d'énergie. La conversion est terminée sur trois étages : travaux de réfection dans un cas et travaux de TPC réalisés au coût de 5 000 $ dans les deux autres. Finalement, dans le cadre du programme Conversion des stocks «au vert», des ampoules éconergétiques remplacent graduellement dans les lampadaires et les lampes de bureau de la Chambre des communes les ampoules ordinaires que l'on ne pourra plus obtenir une fois que les stocks existants seront épuisés. Les nouvelles ampoules consomment seulement 25 p. 100 de l'énergie nécessaire pour une ampoule ordinaire et éclairent davantage. Non seulement la Chambre des communes réduira sensiblement la consommation d'énergie, mais les ampoules fluorescentes éconergétiques produiront un meilleur éclairage.

4.5 Vérification de la consommation d'eau

En décembre 1991, une vérification de la consommation d'eau a été effectuée au nom d'Environnement Canada dans dix installations fédérales, y compris l'édifice du Centre de la Chambre des communes. La vérification, entreprise afin d'établir un plan directeur pour l'utilisation de l'eau dans les installations fédérales, a produit des recommandations afin de réduire la consommation d'eau. La vérification a révélé que, à l'édifice du Centre, l'eau était

utilisée principalement dans les toilettes et aux fontaines. Le refroidissement est le deuxième principal domaine d'utilisation, allant des réfrigérateurs et des congélateurs jusqu'aux conditionneurs d'air. En troisième lieu, l'eau est utilisée dans divers processus, par exemple dans les lave-vaisselle et les machines à café.

L'équipe de vérification a recommandé divers changements physiques, notamment : l'installation sur tous les lavabos d'aérateurs ou de dispositifs limiteurs de débit, l'installation de robinets de chasse d'eau à faible débit sur toutes les toilettes et les urinoirs, l'utilisation de systèmes de refroidissement en circuit fermé là où c'est possible, et la réalisation de réparations mineures touchant l'infrastructure mécanique existante.

Tableau 10: Vérification de la consommation d'eau — Coûts et économies prévus

	COÛTS RÉELS À CE JOUR	COÛT PRÉVU DES CONVERSIONS*	ÉCONOMIES ANNUELLES PRÉVUES*
Vérification de la consommation d'eau :			
- Chambre des communes	7 000 $		
- Environnement Canada	16 000 $		
Installation de compteurs d'eau à l'édifice du Centre :			
- Chambre des communes	17 500 $		
- Environnement Canada	17 500 $		
Améliorations proposées :			
- Dispositifs et soupapes à débit limité dans les toilettes		20 800 $	12 300 $
- Système de refroidissement en circuit fermé pour le conditionnement de l'air (cuisine et sous-sol)		30 000 $	24 700 $
- Réparations mineures — infrastructure			8 000 $
Total	**58 000 $**	**50 800 $**	**45 000 $**

* Travaux publics Canada assumera les coûts et touchera les économies réalisées.

À l'édifice du Centre, la consommation d'eau s'élève à environ 204 000 litres d'eau en moyenne au cours d'une journée de semaine, pendant les mois d'hiver, lorsque la Chambre siège. Si toutes les modifications proposées ci-dessus étaient effectuées, la consommation d'eau à l'édifice du Centre baisserait d'environ 125 000 litres par jour, soit une réduction de 61 p. 100. Ces initiatives permettraient de réaliser des économies totales de l'ordre de 45 000 $ par année; le coût unique de mise en oeuvre serait de 50 800 $. Si l'on ne tient pas compte du coût de la vérification et de l'installation des compteurs d'eau, **le délai de récupération serait d'un peu plus d'un an.**

On vient de commencer la lecture des compteurs d'eau nouvellement installés à l'édifice du Centre, lecture qui permettra de mieux contrôler la consommation d'eau. On s'attend à ce que des mesures semblables soient prises dans d'autres édifices de la Chambre de manière à réduire non seulement la consommation totale d'eau mais aussi les coûts. Les initiatives d'économie d'eau présentées ci-dessus constituent un bon exemple du type de partenariats qui inspire de nouveaux comportements en matière d'environnement. Les dix édifices ayant fait l'objet d'une vérification sont représentatifs de la plupart des installations fédérales et les résultats indiquent qu'en apportant un petit nombre de modifications simples, on peut réduire de façon remarquable la quantité d'eau consommée dans les édifices fédéraux.

4.6 Bureau de l'environnement

Le Bureau de l'environnement a été mis sur pied en 1990. Étant donné que ce bureau a été créé dans le cadre du programme La Colline verte, ses dépenses de fonctionnement doivent figurer dans la présente analyse financière. Le budget annuel du Bureau est réparti entre les salaires et les coûts de fonctionnement d'un petit centre de ressources offrant des périodiques et divers rapports et publications.

Tableau 11: Coûts réels à ce jour et budget annuel du coordonnateur du Bureau de l'environnement

	SALAIRES	FONCTIONNEMENT	TOTAL
Coût réel par exercice :			
1989-1990	– $	44 400 $*	44 400 $
1990-1991	21 300 $	1 100 $	22 400 $
1991-1992	98 500 $	19 600 $	118 100 $
1992-1993	65 400 $	1 700 $	67 100 $
Total	**185 200 $**	**66 800 $**	**252 000 $**
Budget pour 1993-1994	99 400 $	2 000 $	101 400 $

* Étude effectuée sous contrat par une société de consultants chargée d'établir un plan d'action environnementale.

4.7 L'ordre qui s'impose : réduire, réutiliser et, APRÈS, recycler

Bien que le recyclage donne des résultats spectaculaires, le but ultime est de réduire la consommation de ressources et de matériaux et d'accroître la réutilisation afin d'éviter d'avoir à recycler. À cette fin, divers services de la Chambre ont mis au point des méthodes créatives pour réduire la consommation et réutiliser les matériaux. En cela réside l'un des réels succès du programme : tous les jours maintenant, députés, personnel et employés tiennent compte des facteurs environnementaux lorsqu'ils prennent des décisions.

4.7.1 Papier : consommation réduite et réutilisation accrue

La réduction de la consommation et la plus grande réutilisation du papier constituent un domaine clé, surtout si l'on prend en considération le fait que le papier représente environ 80 p. 100 des déchets de bureau. Divers services ont trouvé des façons simples mais innovatrices de réduire la consommation de papier et en accroître la réutilisation. Voici quelques-unes des initiatives réalisées :

- la Tribune des journalistes au Parlement, qui reçoit chaque jour entre 3 500 et 4 000 communiqués de presse, fait presque toutes ses photocopies au verso de ces communiqués, réalisant ainsi des économies que l'on estime atteindre 4 000 $ par année;

- la Direction des publications parlementaires a modifié la présentation des fascicules des comités non révisés diffusés à l'interne. Un changement de présentation tout simple a permis d'économiser 1,85 million de feuilles de papier par année et de réaliser des économies annuelles de 9 000 $;

- la Direction des publications parlementaires a également réduit le nombre de copies de diverses publications, mesure qui a entraîné des économies de 300 000 $ jusqu'à ce jour et qui devraient s'élever à 100 000 $ par année;

- une étude des travaux d'impression effectués à la Chambre des communes révèle que 40 p. 100 des demandes, ce qui correspond à 70 p. 100 de la production totale, visent des documents imprimés recto-verso. Si l'on applique les résultats de cette étude à la production globale des opérations d'impression, on constate que la production de copies recto-verso permet de réaliser des économies de l'ordre de 125 000 $ par an;

- les ateliers d'impression à la Chambre des communes recueillent maintenant les à-côtés de coupe de papier pour en faire des blocs-notes.

En outre, la Bibliothèque du Parlement et diverses directions au sein de la Chambre des communes veillent à imprimer tous leurs documents recto-verso et à recueillir les feuilles de papier réutilisables pour en faire des blocs-notes. Bien qu'il ne soit pas possible de donner une valeur monétaire à toutes ces initiatives de réduction et de réutilisation, l'existence même de ces mesures est un indice de la nouvelle façon de penser à l'interne découlant de la réalisation de la La Colline verte.

Tableau 12: Économies effectuées et prévues — mesures visant l'économie de papier

	CHIFFRES RÉELS À CE JOUR	PRÉVISIONS ANNUELLES
Mesures visant l'économie de papier :		
- Copie recto-verso à la Division des impressions	420 000 $	125 000 $
- Utilisation du verso des communiqués de presse pour la photocopie, à la Tribune de la presse	16 000 $	4 000 $
- Réduction du nombre d'exemplaires de publications parlementaires	300 000 $	100 000 $
- Copies non révisées des fascicules maintenant imprimées recto-verso et à simple interligne	36 000 $	9 000 $
Total	**772 000 $**	**238 000 $**

4.7.2 Services de restauration

Les cafétérias et les restaurants ont été particulièrement visés par les mesures favorisant la réutilisation et la réduction. Le programme de compostage a constitué une mesure extrêmement efficace de réduction des ordures, à la Direction du service de restauration parlementaire; d'autres volets des services de restauration ont également permis d'appliquer d'excellentes solutions écologiques.

Tableau 13: Coûts réels et prévus — Services de restauration

	CHIFFRES RÉELS À CE JOUR	PRÉVISIONS ANNUELLES
Mesures prises:		
- Remplacement de la vaisselle et des couverts en plastique par de la vaisselle de porcelaine et des couverts en métal	75 000 $	17 000 $
- Installation de machines à crème pour remplacer les petits pots individuels	7 300 $	
Total	**82 300 $**	**17 000 $**

Depuis 1990, le plastique a été remplacé par de la vaisselle de porcelaine et des couverts de métal, ce qui avait nécessité un investissement unique de 75 000 $, qui comprenait la somme de 11 000 $ pour l'achat d'un lave-vaisselle. Cette mesure était essentielle pour prouver la détermination de la Chambre des communes et pour réduire au minimum le nombre des emballages à jeter et des articles à usage unique. Un pas de plus a été fait quand on a installé des machines à crème pour remplacer les petits pots individuels; cette mesure a coûté 7 300 $.

4.7.3 Divers exemples

Nous donnons ci-dessous un certain nombre d'excellents exemples de mesures prises par la Chambre :

- les plaquettes de plastique qui protègent les permis de stationnement émis par la Chambre sont maintenant réutilisables et leur taille a été réduite de moitié. Le coût initial de l'application de cette mesure a été de 2 000 $, mais le fait de ne plus devoir produire de plaquettes permet une économie de 2 000 $ par an;

- les Services postaux et de la distribution de la Chambre ont acheté du matériel d'impression directe. Cette nouvelle technique a non seulement amélioré l'efficacité du service, mais est également intéressante du point de vue de l'environnement puisqu'elle utilise des encres à base d'extraits végétaux. De plus, cette mesure rend inutiles les étiquettes de papier adhésif dont le nombre avait, en 1992, dépassé les 6,6 millions, ce qui avait coûté 45 200 $ à la Chambre;

- le chauffe-moteur de tous les véhicules de la Chambre des communes a été muni d'une minuterie, ce qui a nécessité un investissement unique de 500 $. Ce dispositif empêche le chauffe-moteur de fonctionner toute la nuit, ce qui réduit la consommation d'électricité d'environ 75 p. 100;

- des filtres ont été installés dans tous les édifices de la Chambre des communes pour assainir l'eau de boisson. Cette installation a coûté 20 000 $.

Tableau 14: Économies effectuées et prévues — mesures diverses

	CHIFFRES RÉELS À CE JOUR		PRÉVISIONS ANNUELLES	
	Coûts	Économies	Coûts	Économies
Mesures diverses				
- Élimination des étiquettes grâce à l'impression directe aux Services postaux	– $	11 300 $		
- Installation de filtres à eau	20 000 $	–	– $	45 200 $
- Réduction des dimensions des permis de stationnement et réutilisation	–	2 000 $	–	–
- Installation d'une minuterie pour chauffe-moteur sur les véhicules de la Chambre des communes	500 $	–	–	2 000 $
Total	**20 500 $**	**13 300 $**	**– $**	**47 200 $**

5.0 Résumé des économies et des avantages

Les économies nettes réalisées grâce au programme La Colline verte se chiffrent à 715 800 $ depuis 1989. On prévoit qu'elles approcheront les 542 700 $ par an. Durant les prochaines cinq années, La Colline verte représentera pour le contribuable une économie de 2,7 millions de dollars d'ici 1998. Ce chiffre ne tient pas compte des mesures qui seront apportées à la suite des recommandations formulées sur la consommation d'eau et d'énergie à l'édifice du Centre. Si cet élément était compris, les économies nettes dépasseraient 3 millions. Le tableau de la page suivante donne les chiffres correspondant aux coûts et aux économies présent, ceux correspondant aux prévisions annuelles (voir aussi Annexe C).

Tableau 15: Frais engagés et économies réalisées

	CHIFFRES RÉELS À CE JOUR		PRÉVISIONS ANNUELLES	
	Coûts	Économies	Coûts	Économies
Réduction des déchets solides :				
• Vérification des déchets	9 200 $	– $	– $	– $
• Épargne-papier amélioré	271 200 $	328 000 $	73 300 $	95 500 $
• Recyclage de matériaux multiples	78 600 $	7 200 $	30 000 $	3 500 $
• Élimination des déchets dangereux	24 000 $	–	2 500 $	–
Total	**382 900 $**	**336 000 $**	**105 800 $**	**99 900 $**
Nouvelles techniques de transport :				
• Conversion au gaz naturel	37 000 $	29 500 $	–	15 500 $
• Groupe de travail sur le cyclisme	8 300 $	–	–	–
Total	**45 300 $**	**29 500 $**	**– $**	**15 500 $**
Conversion des stocks «au vert»	–	570 000 $	–	340 000 $
Vérif. consommation d'énergie — édifice Confédération	164 000 $	–	–	27 200 $
Vérif. consommation eau édifice Centre	58 000 $	–	–	–
Bureau de l'environnement	252 000 $	–	101 400 $	–
Autres mesures : réduire, réutiliser et recycler				
• Économie de papier et réutilisation	–	772 000 $	–	238 000 $
• Services de restauration	82 300 $	–	17 000 $	–
• Divers exemples	20 500 $	13 300 $	–	47 200 $
Total	**102 800 $**	**785 300 $**	**17 000 $**	**285 200 $**
Grand total	**1 005 000 $**	**1 720 800 $**	**224 200 $**	**766 900 $**
Part de la Chambre des communes	799 600 $	1 460 600 $	224 200 $	655 700 $
Part des autres ministères	197 500 $	260 200 $	–	111 200 $
ÉCONOMIES NETTES :				
• **Chiffres réels au 31 mars 1993**	**715 800 $**			
• **Prévisions annuelles**			**542 700 $**	

Certes, les économies réalisées dans l'ensemble sont très importantes, mais le tableau 15 révèle qu'elles ont surtout été réalisées au chapitre de la réduction et de la réutilisation, en particulier en ce qui a trait au papier. Les dispositions telles la conversion des stocks «au vert» et les efforts déployés pour encourager une plus grande réutilisation du papier ont non seulement permis de réaliser de fortes économies, mais ont également été les moins onéreuses au moment de la mise en oeuvre.

Le tableau le montre également, il faut que s'écoule un certain temps avant que les mesures prises ne commencent à générer des économies. En général, les frais de mise en marche ne représentent qu'une dépense unique, ce qui permet de ne tenir compte, dans les prévisions, que des économies. La conversion au gaz naturel des véhicules du parc automobile de la Chambre est un bon exemple : une fois que les mesures ont été prises, aucune dépense en capital n'est plus nécessaire par la suite. Il faut noter que dans l'analyse, il a été tenu compte de tous les frais entraînés par les mesures s'inscrivant dans le programme La Colline verte, même par celles ne donnant pas lieu à de véritables économies. Ainsi, la pose de porte-bicyclettes et de filtres pour l'eau, ainsi que la construction d'installations d'entreposage des déchets dangereux prouvent l'authentique engagement de la Chambre, mais ne généreront pas directement d'économies, d'un point de vue strictement financier.

Du strict point de vue de l'environnement, les réalisations s'inscrivant dans le cadre de La Colline verte ne se mesurent pas en termes financiers, car c'est depuis peu seulement que les systèmes de comptabilité commencent à tenir compte des frais liés à l'environnement et à l'appauvrissement des ressources. Disons simplement que l'équilibre entre dépenses et économies suffirait à justifier l'existence du programme La Colline verte, car alors les objectifs auraient été atteints sans frais supplémentaires pour le contribuable.

La Colline verte présente des avantages qui dépassent les considérations purement financières ou environnementales. En effet, on a noté entre autres une plus grande efficacité des opérations de la Chambre, un engagement accru de la part des employés et un plus grand respect de l'environnement au travail et à l'extérieur. Tout cela donne la mesure du succès du programme.

6.0 Perspectives d'avenir

La démarche qui sous-tend le programme La Colline verte n'est pas statique. Certes, les mesures les plus importantes sont déjà bien implantées, mais il y a encore place à l'amélioration dans certains domaines. Dans un sens, la Chambre a commencé par le plus facile, c'est-à-dire par les dispositions qui ne nécessitaient que peu d'argent et qui étaient relativement aisées à appliquer. Il faut maintenant s'attaquer aux travaux de plus grande envergure, qui ne toucheront peut-être pas autant les particuliers, mais qui présenteront d'immenses avantages sur le plan financier et environnemental. Ce virage se traduit par exemple par les vérifications de la consommation d'eau et d'énergie qui ont été entreprises. Le tableau donné ci-dessous résume les projets structurels futurs, qui se fondent sur les efforts préliminaires déployés jusqu'à présent. Comme il a été dit plus haut, ces initiatives s'inscriront dans le cadre du plan de travaux pour la Cité parlementaire, qui s'étendra sur 10 ans.

Tableau 16 : Projets futurs : économies et avantages

	COÛTS UNIQUES DE CONVERSION	ÉCONOMIES PRÉVUES PAR AN*
Vérification de la consommation d'énergie/conversion aux édifices du Centre, de l'Est et de l'Ouest	650 000 $	165 000 $
Réduction de la consommation d'eau à l'édifice du Centre	50 800 $	45 000 $
Total	**700 800 $**	**210 000 $**

* Travaux publics Canada assumera les coûts et enregistrera les économies.

La Chambre explore la mise en place de nouvelles initiatives, dont la réduction du format de papier et une réduction dans la grosseur des caractères d'imprimerie utilisés dans les publications de la Chambre des communes. L'adoption d'un papier format standard, 8 1/2 par 11, et l'utilisation de caractères plus petits entraîneront des économies considérables en papier et en coûts. Des économies de l'ordre de 250 000 $ sont prévues pour la prochaine année fiscale suite à ces changements; sans compter une baisse de 20 millions de feuilles [environ 36 tonnes métriques] dans la consommation de papier.

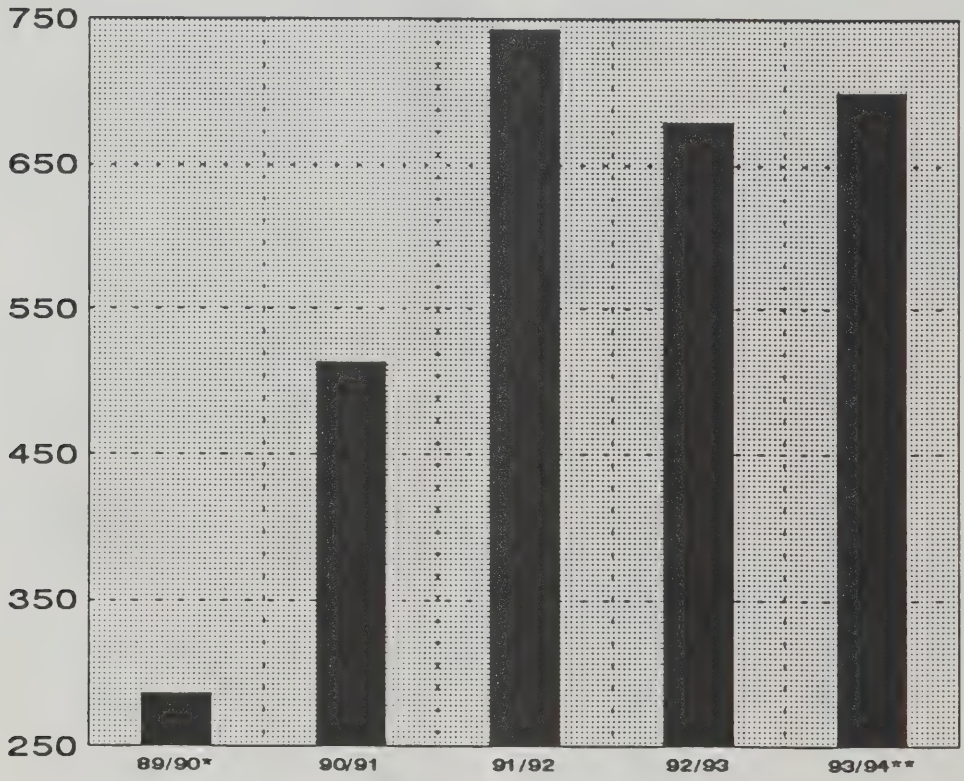
Le programme La Colline verte, qui en est à la fin de sa troisième année, est maintenant solidement implanté. Dans l'ensemble, le programme a joué un rôle de catalyseur, en entraînant des changements positifs. Il faut, demain, poursuivre dans la même voie et faire plus encore. La Chambre des communes peut et doit servir de modèle. Ses douze pendants provinciaux et territoriaux, les plus de 4 000 municipalités au Canada, sans parler de tous les organismes privés, pourraient grandement bénéficier de son expérience.

Le programme, qui a pris naissance pendant la période de stabilité économique qu'a connue le pays, a bénéficié de l'intérêt que les Canadiens portent de plus en plus à leur environnement. Le programme a atteint d'excellents résultats, mais il ne faut pas se reposer sur ses lauriers. Les années 1990 sont marquées par le fait que des considérations d'ordre économique viennent concurrencer les exigences qu'impose l'environnement. Le programme relève le défi; il prouve que la bonne gestion de l'environnement est rentable.

Annexe A

PROGRAMME ÉPARGNE-PAPIER

TOTAL DU PAPIER EN TONNES MÉTRIQUES

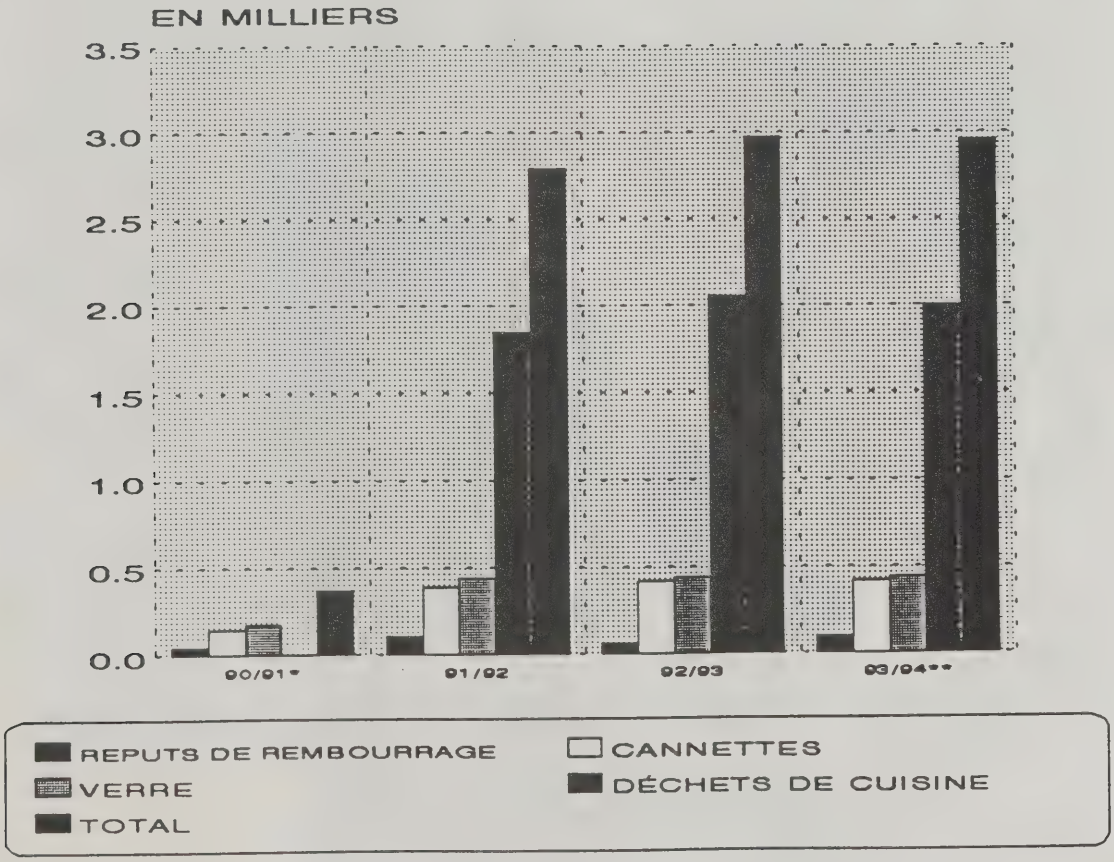


*DÉPUTANT EN OCT 1989
** PRÉVISIONS

Annexe B

RECYCLAGE DE MATÉRIAUX MULTIPLES

KG PAR ANNÉE

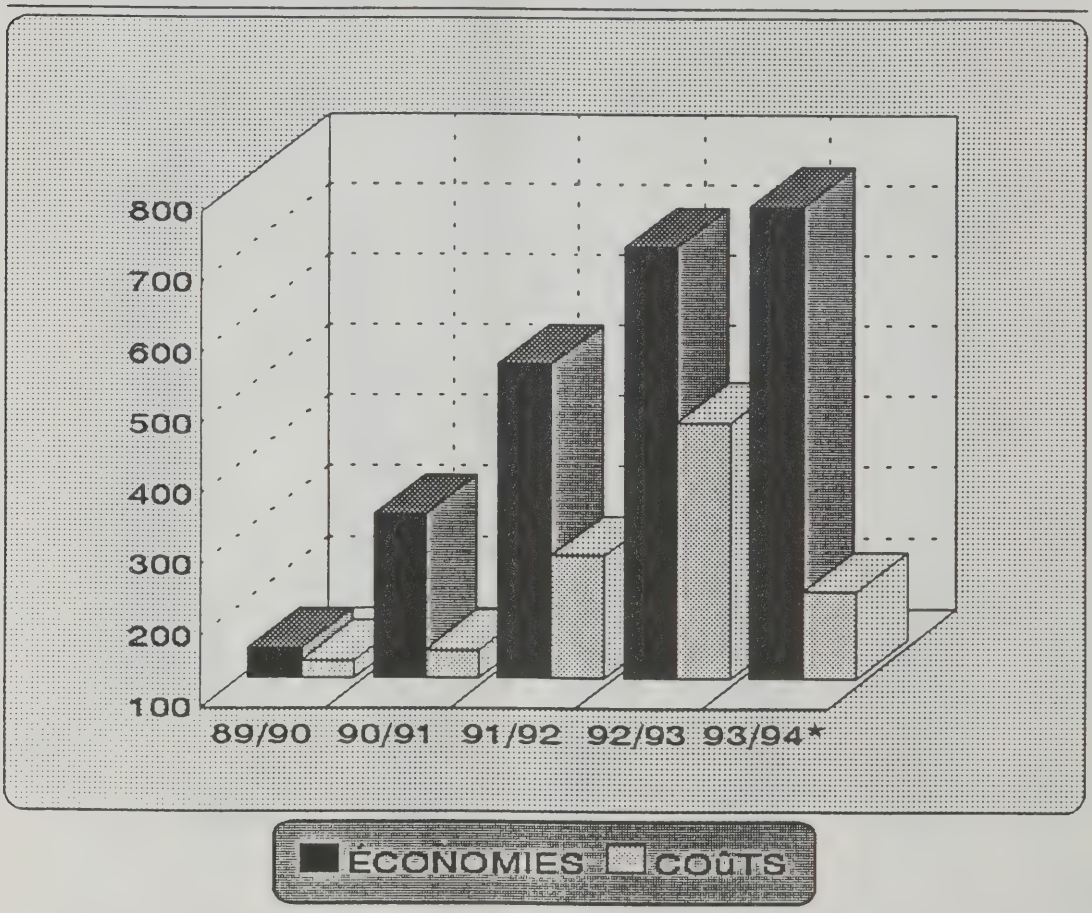


*DÉPUTANT EN OCT 1990
**FORECAST

Annexe C

LA COLLINE VERTE

SOMMAIRE DES COûTS ET DES ÉCONOMIES



*PROJECTIONS ANNUELLES

NOTE: Le tableau ci-haut représente les économies et les coûts du Programme de la Colline Verte par année financière depuis 1989-90.

HOW GREEN WE ARE

- Grâce à la réduction, à la réutilisation et au recyclage, nous avons détourné de la décharge près de 80 % de nos rebuts.

- Jusqu'ici, nous avons recyclé 2 200 tonnes métriques de papier, économisant ainsi:
  - 41 800 arbres
  - 3 060 mètre cubes de décharge
  - asses d'énergie pour chauffer une maison pendant 1 100 ans!

- Notre conversion des stocks «au vert» a fait épargner plus de 500 000 $ et nous a procuré au-delà de 300 produits écologiqués.

- Nous utilisons des ampoules qui produisent plus de lumière et consomment 60 % moins d'energie.

- En modifiant la présentation des «bleaus» des comités, nous avons épargné près de 2 million de feuilles de papier.

- Nous avons envoyé 40 tonnes de matières organique produits par les cafétérias du Parlement pour compostage à la Ferme expérimentale.

- Nous n'utilisons aucun pesticide ni produits de nettoyage au chlor ou au phosphate.

- Nous avons converti 8 de nos 22 véhicules au gaz naturel, une économie de 20 ¢ de kilomètre!

- Nous avons recylé 1 100 kilos de verre et 1 000 kilos de cannettes!

- Le traitment du courrier n'exige plus d'etiquette de papier: nous en avions utilisé plus de 6,6 millions en 1992.

- Nos mesures d'assainissement feront économiser plus de 500 000 $ par année!

HOW GREEN YOU CAN BE

- Servez-vous TOUJOURS d'enveloppes réutilisables pour le courrier interne non confidentiel.

- Réutilisez le papier pour:
  - des ébauches
  - des notes internes
  - des bloc-notes

- Remettez à la Gestion du matériel les piles usées - elles son responsable de 35 % de la pollution du sol et de l'eau par le mercure

- Demandez à la Gestion du matériel de remplir, réencrer ou recycler:
  - cartouches de vireur
  - cylindres distributeurs
  - bouteilles de vireur
  - fixeurs
  - révélateurs
  - rubans

- Utilisez un vermicomposter au bureau ou rapportez à la maison les déchets organiques
  - épluchures de légume
  - pelures de fruit
  - grains de café
  - sachets de thé

- Envoyez vos collants ou vos bas «brisés» au Bureau de l'environnement qui les fera parvenir à une co op de tissage.

- Venez travailler à bicyclette: c'est mieux pour vous et pour l'environnement. La cour de l'édifice de l'Ouest, ouverte entre 7 et 9 h puis entre 16 et 18 h, est un lieu d'entreposage sûr

DOUCHES

Édifice Wellington
- 6e hommes et femmes
- second sous-sol, hommes et femmes

Édifice de l'Ouest
- 1er, hommes et femmes
- 2e et 4e floors, hommes

MAIL POSTE
Canada Post Corporation/Société canadienne des postes
Postage paid Port payé
Lettermail Poste–lettre
K1A 0S9
Ottawa

If undelivered, return COVER ONLY to:
Canada Communication Group — Publishing
45 Sacré–Coeur Boulevard,
Hull, Québec, Canada, K1A 0S9

En cas de non–livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à:
Groupe Communication Canada — Édition
45 boulevard Sacré–Coeur,
Hull, Québec, Canada, K1A 0S9

WITNESSES

From the House of Commons:

Karen Campbell, Environmental Coordinator;

Edward Riedel, Administrator.

TÉMOINS

De la Chambre des communes:

Karen Campbell, Coordonnatrice de l'environnement;

Edward Riedel, Administrateur.

Available from Canada Communication Group — Publishing,
Supply and Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

En vente: Groupe Communication Canada — Édition,
Approvisionnements et Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

373900008

JUN 8 1954